



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



**LIBRARY**

OF THE

University of California.

No. 14065

Division .....

Range .....

Shelf .....

Received March 1879











REVUE  
DES  
DEUX MONDES

XLVI<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

LIBRARY  
UNIVERSITY OF  
CALIFORNIA.

TOME XVIII. — 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1876.



---

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Jacques.

---

REVUE  
DES  
**DEUX MONDES**



XLVI<sup>e</sup> ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

---

TOME DIX-HUITIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

—  
1876

AP 20  
R 34  
1876:6

PRESERVATION  
REPLACEMENT  
REVIEW 9/19/81  
SD no funds

14065

# LA MARINE

ET

## SON BUDGET

I.

Le général anglais Napier raconte, dans son *Histoire de la guerre de la Péninsule*, qu'au milieu des fluctuations d'un combat de cavalerie en Portugal un régiment anglais était ramené par nos dragons. Dans la mêlée, un jeune sous-lieutenant français gagna de vitesse le colonel ennemi et allait le frapper lorsque, s'apercevant qu'il était manchot, il lui fit avec son sabre le salut militaire et courut à d'autres adversaires. Ce que fit là notre sous-lieutenant, quiconque a un cœur de soldat le referait aujourd'hui, car, Dieu merci, il y a encore des sentimens chevaleresques aux armées; mais faudrait-il compter sur une semblable générosité de la part de nos ennemis, si le manchot était la France et si on lui coupait comme inutile le bras puissant qu'elle étend sur la mer? Assurément non.

Qu'arriverait-il si, suivant certains conseils, on supprimait ou, ce qui revient au même, on laissait s'étioler et dépérir notre marine militaire, faute de lui assurer l'aliment nécessaire à sa subsistance? Il arriverait que toute l'étendue de nos côtes, de Dunkerque jusqu'à Nice, c'est-à-dire la moitié de nos frontières, seraient à toute heure exposées sans défense aux incursions, aux dévastations, aux exactions, aux insultes, qu'il plairait à tout état possédant des vaisseaux de nous infliger. Eussions-nous des armées de terre innombrables, elles seraient impuissantes à nous préserver, soit du mal lui-même, soit de la crainte du mal et de l'intolérable sentiment

d'insécurité, qui en serait la suite. A toute heure aussi, des étrangers pourraient interrompre et supprimer le commerce immense qui passe par nos ports et causer des maux qui se feraient sentir jusque bien loin du littoral. Enfin les guerres politiques, comme celles de Crimée et d'Italie, impossibles sans le concours d'une flotte, nous seraient interdites. Je sais bien que l'on répond à cela que, si les guerres politiques devenaient impossibles, ce serait un grand bonheur. Oui, assurément, mais à la condition qu'elles fussent également interdites à tous les états, car si nous ne pouvons plus y prendre part, qui nous garantit qu'elles ne seront pas faites sans nous et contre nous? Respectera-t-on le manchot? Incontestablement non!

Tout cela est de la dernière évidence pour quiconque sait et réfléchit. Aussi, sauf quelques écrivains outranciers, spéculateurs en ignorance, personne ne parle de supprimer la marine; seulement on trouve qu'elle coûte trop cher, et on se laisse entraîner sur son compte à une illusion malheureusement naturelle depuis nos revers, illusion dont il importe de se défendre. D'ici longtemps, dit-on, la France ne rencontrera d'ennemis que sur terre, et dès lors les services que peut rendre la force navale sont trop secondaires pour justifier les grands sacrifices que nécessiterait son maintien sur le pied où elle était avant la guerre de 1870. Mais sommes-nous bien certains de ce rôle secondaire qu'on est si empressé de lui assigner? Qui avait entendu parler d'une marine autrichienne avant 1866? Il y en avait une pourtant, créée sous la prévoyante inspiration du malheureux prince que nous avons laissé fusiller à Queretaro. Sans elle, sans les vaisseaux de Tegethoff, l'Autriche aurait perdu ses provinces illyriennes, et peut-être plus encore. De quel secours la flotte de Kornilof n'a-t-elle pas été pour la défense de Sébastopol! En Amérique, pendant la guerre de sécession, au Brésil, lorsqu'on a lutté avec la dictature paraguayenne, qu'aurait-on pu faire sans le concours des forces navales? Certes la création et le maintien de toutes ces forces a coûté beaucoup d'argent, mais en somme cela a été de l'argent bien placé. C'est du reste l'opinion du monde entier, car nous voyons tous les peuples aujourd'hui s'efforcer à l'envi de développer et perfectionner leur marine. Anglais, Autrichiens, Russes, Italiens, Allemands, Turcs même, tout le monde est à l'œuvre et se hâte comme si un instinct général avertissait que le jour n'est pas loin où marins et vaisseaux seront appelés à rendre de signalés services. « Nous avons reconnu depuis longtemps, disait l'an dernier un organe semi-officiel du gouvernement allemand, le *Nord-Deutsche Zeitung*, le fait que puissance et influence, non moins que science et richesse, dépendent dans une

vaste mesure de la possession d'une flotte de guerre représentant la force morale et politique de la nation et marquant son degré de prospérité ou de décadence. »

Méditons ces paroles venant d'un pays dont la situation géographique est analogue à la nôtre. L'affaissement de notre marine serait un signe douloureux et manifeste de décadence. Déjà, il faut bien le reconnaître, et par des causes que nous expliquerons plus loin, nous sommes dépassés par la plupart de nos voisins dans le mouvement d'activité créatrice qui se produit. A l'heure où nous écrivons, Anglais, Allemands et Turcs ont dans la Méditerranée des navires mieux protégés contre l'attaque, et pourvus de moyens de défense plus énergiques que les nôtres; de plus tous leurs vaisseaux sont en fer, tandis que les nôtres sont encore, suivant les vieux errements, construits en bois. Ce dernier fait de l'antique construction en bois constitue pour notre flotte une cause grave d'infériorité : le vaisseau en fer, divisé par des cloisons en compartimens étanches, peut avoir un de ces compartimens crevé par un coup d'obus, de bélier ou de torpille, sans que pour cela l'eau envahisse tout le navire et le fasse couler; dans le navire en bois au contraire, où la subdivision est impossible, rien n'arrêterait l'invasion des eaux et par suite la submersion. En citant ces faits connus de tous les marins, nous n'avons d'autre but que de montrer avec quelle heureuse et intelligente activité on travaille autour de nous. Nous ne sommes mus par aucun sentiment de jalousie contre la marine anglaise, dont il sera souvent question dans le cours de ce travail, parce qu'on ne peut parler marine sans citer l'Angleterre. Les jalousies nationales entre elle et la France ont été ensevelies sur les champs de bataille de Crimée; les vieux hommes d'état, héritiers d'un autre âge, qui les attisaient de leurs haines, sont descendus dans la tombe, et la supériorité maritime de nos voisins, en cessant d'être l'instrument d'une politique d'agression et de domination, n'est plus pour nous que la gardienne d'une indépendance à qui nous souhaitons longue durée.

L'Allemagne, de son côté, a non-seulement à protéger une marine marchande qui s'accroît aussi rapidement que la nôtre décroît, mais, suivant l'expression du ministre de Roon, elle doit « défendre les côtes de la Mer du Nord et de la Mer Baltique et secondement maintenir à l'avenir son influence européenne vis-à-vis des nations accessibles par mer. » Rien de plus naturel qu'elle agisse en conséquence et que pour créer vite, pour atteindre le rang de troisième puissance navale auquel elle touche aujourd'hui, elle mette à profit la circonstance exceptionnellement favorable d'avoir beaucoup d'argent à dépenser, point d'esprit de routine à surmonter et point de rouages inutiles dans son administration pour tout entraver.

Comme les énergiques émigrans dont elle couvre le monde, elle attaque, avec les outils et les moyens les plus perfectionnés, un sol vierge dans lequel les plantes parasites n'ont pas eu le temps de pousser leurs dévorantes racines. Mais il lui manque encore deux conditions essentielles de la puissance navale, un corps d'officiers héritiers de longues traditions, et des ports profonds. Quant à nous, il ne nous manque rien. Nous avons ce qui constitue les élémens d'une marine formidable. Nous avons les hommes, toutes les catégories d'hommes, et toutes à un haut degré d'excellence : officiers, matelots, ingénieurs, comptables. Nous avons les ouvriers habiles, le bois, le fer, le charbon. Nous avons les ports profonds et enfin la richesse. Avec toutes ces ressources, nous laissons-nous dépasser par nos voisins ?

L'élément principal de notre marine, c'est un corps d'officiers assez ancien de formation pour avoir toutes les qualités nécessaires. Rien ne peut le suppléer, comme on en a fait la triste expérience à la fin du siècle dernier. La révolution avait détruit le corps entier des officiers de la marine royale. On a essayé d'armer des flottes sans eux ; les vaisseaux, construits par de savans ingénieurs, étaient superbes, les équipages vaillans, mais les de Grasse, les Suffren et toute la brillante pléiade d'officiers formés à leur école n'étaient plus là. Les chefs manquaient. Aussi toute la période révolutionnaire des combats de mer n'a été qu'une suite d'ineptes boucheries où l'on voyait, comme au combat de l'amiral Martin devant Toulon, un vaisseau français combattre un vaisseau anglais de même force, recevoir son feu, riposter dans des conditions identiques, avec 200 hommes hors de combat de notre côté et personne de l'autre. Partout il en a été ainsi, et la guillotine embarquée sur chaque vaisseau n'a pu l'improviser ce qui ne s'acquiert que par l'instruction : une longue pratique et la transmission non interrompue de l'esprit de corps et des principes de devoir et d'organisation. L'empereur lui-même avec tout son génie n'a pu ressusciter la marine, le temps lui a manqué pour faire des officiers ; mais en créant une école spéciale pour en former, il a jeté la première base de notre réorganisation navale. Depuis l'empire, cette réorganisation s'est poursuivie sans relâche à travers tous les changemens de régime et d'administration. Gouvernemens et ministres ont eu la sagesse de laisser à l'œuvre le temps de s'accomplir, et de n'y apporter que des modifications de détail indiquées par l'expérience. Ainsi s'élèvent les édifices solides. Aujourd'hui non-seulement la tradition est refaite, mais notre corps d'officiers forme une hiérarchie puissante entourée de tous les élémens de perfection, et dont tout dissolvant a été soigneusement banni. Pas de jalousie d'origine : elle est la même pour chacun ; tous ont passé au crible d'examens aux-

quels chacun a été libre de se présenter ; tous enfin, sauf quelques rares exceptions, ont suivi les cours de l'école navale. Ainsi donc le point de départ est l'unité d'origine, d'éducation, et dès le début aussi s'établit le lien puissant de la camaraderie de promotion. Dans les grades d'aspirant et d'enseigne, nos officiers parcourent toutes les mers du globe, se pénètrent des traditions du service et de la discipline, et se créent enfin le sens marin, cette seconde nature, cet instinct nécessaire qui ne s'acquiert que dans la jeunesse. A vingt-sept ans, l'officier de marine est lieutenant de vaisseau. Le voilà chef de quart en escadre, responsable pendant la durée de son service du vaisseau qui lui est confié et de la vie des 600 hommes qui le montent. Qu'un incident de mer imprévu se produise tout à coup, la nuit, de mauvais temps peut-être, son jugement doit non-seulement décider à l'instant quelle manœuvre doit être faite, mais, sous peine de désastre, son instinct doit également deviner, comme il aura à le deviner dans le combat, quelle va être la manœuvre des vaisseaux qui l'entourent. La décision prise, il faut encore, si le vaisseau est à la voile, que l'officier de quart transmette sa volonté à 300 hommes d'équipage et la fasse exécuter avec ordre et promptitude. On conçoit comment sont faits les hommes qui, pendant de longs mois, traversent journellement et victorieusement cette épreuve, la véritable école de la guerre. Ils sont bons à tout. Les chefs marquent d'une croix ceux dont le jugement a donné à plusieurs reprises des preuves d'erreur, car le manque de jugement, malheureusement très compatible avec l'éducation mathématique, est un mal dont on ne guérit pas et qui entraîne sur mer de terribles conséquences. Cette croix les suit à leur insu dans leur carrière. Le nombre de ces parias est heureusement très restreint, car en toutes choses ce sont bien plus les occasions qui font les hommes que les hommes qui manquent aux occasions. Avant de monter en grade, le lieutenant de vaisseau exerce presque toujours le commandement, non pas seulement d'un quart, mais celui d'un navire. Mis ainsi, à l'âge où l'homme et son intelligence sont dans leur pleine vigueur, en face des responsabilités les plus diverses, il faut qu'il montre à la fois toutes les aptitudes du commandement maritime et militaire. Il faut qu'il soit bon administrateur, il faut qu'il ait la dignité, la fermeté et le tact nécessaires pour représenter la France à l'étranger. Il faut tout cela, et quand on songe qu'aucun embarras n'a jamais été causé par l'exercice de ces fonctions si diverses, que ce droit d'administrer, par exemple, de faire les achats, de passer les marchés, de signer les traités, n'a jamais donné lieu à aucun abus, on peut affirmer que la confiance illimitée qu'inspire le corps d'officiers de la marine est bien placée, et qu'il est une de ces institutions précieuses dont un pays peut être justement fier.



Mais nous n'avons pas seulement les officiers, nous avons aussi les équipages. Depuis deux cents ans, le service obligatoire est appliqué à toute la population maritime du littoral sous le nom d'inscription maritime. Les mêmes réglemens, décrétés il y a deux cents ans par l'admirable prévoyance des grands fondateurs de notre marine, sont encore en vigueur aujourd'hui : aucune modification importante n'y a été apportée; ils sont entrés dans les mœurs, et plus d'une nation étrangère s'est appliquée à les copier. En temps de guerre, toute la population maritime doit service à l'état, et sur un signe des fonctionnaires spéciaux qui tiennent les registres d'inscription, en quelques heures elle afflue dans nos ports de guerre; en temps de paix, chacun va à tour de rôle passer un certain temps sur les vaisseaux. En échange de cette double obligation, l'état prend soin de la famille du marin et du marin lui-même dans ses vieux jours. Tout est réglé avec une sagesse que le temps a consacrée. On avait pu craindre un moment que la décroissance de notre navigation marchande, causée par la réforme économique de 1860 et la concurrence des chemins de fer, n'amenât une réduction dangereuse dans le personnel de l'inscription maritime. De 1859 à 1876 en effet, les armemens de notre marine marchande au long cours et au cabotage ont subi une diminution de 2,270 navires montés par 15,000 matelots; mais ces 15,000 matelots ont trouvé à s'employer à la petite pêche, dont la prospérité s'est accrue par le débouché que les chemins de fer ont assuré au poisson frais et salé. En somme, le chiffre de 110,000 hommes disponibles en cas de guerre pour le service de nos vaisseaux reste jusqu'ici invariable. Il est plus que suffisant pour pourvoir à l'armement de notre flotte tout entière. Sans doute les 15,000 hommes qui naviguaient en haute mer et qui s'embarquent aujourd'hui sur les bateaux de pêche ont perdu quelque chose en qualité. Il y a une différence entre manier la voile d'un bateau de pêche et aller serrer le hunier d'un grand navire au cap Horn. Mais avec l'emploi de la vapeur le rôle du marin va en se rétrécissant, et l'essentiel est d'avoir à toute heure sous la main des hommes de bonne conduite, rompus à la vie de la mer et à la discipline. Nous trouvons cela dans nos pêcheurs, dans cette race sobre, honnête, laborieuse, qui peuple notre littoral. Sur la moindre barque de pêche il y a un chef, et dès son enfance le mousse apprend à côté de son père, de ses frères, l'impérieuse nécessité de la discipline. Pour le pêcheur, le travail est incessant et toujours dangereux. Pour lui, la terre promise, c'est l'église de son village qu'il aperçoit là-bas et où il sait pendant la tempête que sa femme prie pour lui; c'est la maison où elle l'attend et où, si la pêche est bonne, il va apporter le bien-être. Point de café, de journaux. La vie se divise pour lui entre deux devoirs en-

tourés tous les deux de dangers continuels : gagner laborieusement le pain de sa famille et servir son pays.

Marin de profession et homme de devoir, voilà l'état préparatoire par lequel il a passé pour arriver sur nos vaisseaux. En quelques mois, son éducation militaire est complète, et alors s'établit entre lui et l'officier qui le commande cette union inébranlable fondée d'une part sur l'affection du chef pour le matelot, dont il admire le dévouement, de l'autre sur le respect du matelot pour l'incontestable valeur du supérieur, qui partage toutes ses privations, et cimentée par cette religion commune qu'ils portent en tout pays et pour laquelle ils braveront ensemble tous les périls, l'amour de la patrie.

Ajoutons aussi que cette classe d'hommes aujourd'hui si rare, les sous-officiers, ou, comme on les appelle en marine, les *maitres*, ne nous fait pas défaut. Bien au contraire, jamais les cadres de nos équipages n'ont été meilleurs, et loin d'éprouver de la peine à les recruter, nous avons la douleur d'être forcés souvent par des exigences de budget de renvoyer à une vie de hasard et peut-être à la misère ces serviteurs admirables. Ajoutons enfin que, grâce à la création et à la bonne organisation de nos écoles de spécialités, écoles de canonniers, gabiers, fusiliers, timoniers, mécaniciens, aucun pays ne peut former les équipages d'une flotte de guerre avec une célérité comparable à la nôtre.

C'est tout ce personnel militaire, officiers, maitres et matelots, qui est l'âme de notre marine, et qui en fait la force incomparable. Non-seulement nous devons nous garder d'y toucher, mais nous devons faire les sacrifices nécessaires pour le maintenir en cet état d'excellence. Malheureusement on ne s'en est pas assez préoccupé dans ces derniers temps, comme on le verra plus loin.

Pour que ce vaillant personnel rende tous les services qu'on est en droit d'attendre de lui et qu'on n'a jamais attendus en vain, il faut lui fournir une flotte de navires à monter, à mener au combat. La tâche de les construire est confiée à un corps savant, recruté en entier dans les rangs de l'École polytechnique, le corps du génie maritime. Quiconque a visité un de nos ports a dû être frappé du nombre exceptionnel d'hommes remarquables que ce corps compte dans ses rangs. Comme leurs confrères du génie militaire, nos ingénieurs apportent des bancs de l'école la science, et avec elle le goût, la passion du travail méthodique et consciencieux. Sous une direction qui tempère chez eux ce que les idées mathématiques ont parfois de trop absolu, ils sont pour l'état d'incomparables serviteurs, et nos constructions navales ne peuvent être en de meilleures mains. Seulement il y aurait quelques modifications à faire dans l'organisation du corps et dans ses attributions.

Directeurs d'usine sans responsabilité pécuniaire ou industrielle, mais chargés de construire des navires dont les bonnes ou mauvaises qualités seront le salut ou la perte de vaillans équipages, le succès ou l'insuccès dans le combat, la responsabilité morale de nos ingénieurs est grande en réalité, bien qu'officiellement elle soit couverte par l'avis du comité consultatif, appelé conseil des travaux. Nous voudrions qu'en face de cette situation délicate rien ne vint compliquer l'exercice de leur spécialité, et qu'ils fussent surtout déchargés des fonctions de comptable, qui prennent une grande partie de leur temps. Nous voudrions que l'initiative des jeunes ingénieurs, si importante à encourager dans un temps de révolution navale où une avance d'un an sur la réalisation d'un progrès est une année de supériorité assurée, fût entourée de moins d'entraves. Le conseil des travaux, qui juge les projets, est devenu progressivement nombreux à l'excès. Composé d'éléments très divers, puisqu'on y compte jusqu'à des officiers de l'armée de terre, les spécialistes y dominent, et il est fort difficile de les contenter tous. Aussi les projets entachés de nouveauté, eussent-ils déjà pour eux la sanction d'une application faite à l'étranger, sont-ils presque tous l'objet d'un de ces votes négatifs chers aux assemblées bigarrées. De là des découragemens, des retards, une source sérieuse d'infériorité. Le bon sens indique qu'un comité moins nombreux, composé en majorité des hommes les plus aptes à se prononcer, de ceux qui ont à la fois l'expérience de ce qui se passe sur mer et de ce qui se fait chez les autres nations, de ceux qui joueront leur vie et leur honneur sur les navires projetés, d'officiers de marine, en un mot, serait infiniment préférable. En Angleterre, il n'y a point de conseil des travaux, le juge est unique; c'est un officier de marine choisi parmi les plus capables (1); il a à la fois une grande responsabilité et une grande autorité; c'est encore meilleur. Rappelons ici qu'il y a trente ans il fallut profiter d'un interrègne ministériel fait par M. Guizot pour obtenir la signature d'un ordre impératif, véritable coup d'état, chargeant M. Dupuy de Lôme, alors jeune sous-ingénieur, de la construction de notre premier vaisseau à vapeur, et ajoutons que, si l'on avait osé, comme le demandait M. Dupuy, le construire en fer, vingt ans de coûteux tâtonnemens nous eussent été épargnés.

Enfin, pour bien exécuter tous les mille détails de la construction et de l'armement des vaisseaux, il faut recueillir beaucoup d'avis, beaucoup d'observations, et avoir sous les yeux bien des éléments de comparaison. Sous ce rapport, nos ingénieurs, enfouis dans leurs

(1) *Comptroller of the Navy*. Ses attributions répondent à celles de notre directeur du matériel; seulement, nous le répétons, ce poste est toujours occupé par un officier de marine.

ports et séparés du monde entier, sont dans une position d'infériorité sérieuse vis-à-vis des constructeurs anglais par exemple, qui voient toutes les marines du monde passer sous leurs yeux. Déchargés de leurs fonctions administratives, ils seraient en nombre suffisant pour que chaque port pût envoyer tous les ans un de ses ingénieurs en tournée dans les arsenaux, chantiers et ports étrangers, et en rapporter une moisson de renseignemens; ce serait un grand progrès. Mais s'il y a des progrès à réaliser dans l'organisation du génie maritime, l'institution est bonne. Elle a rendu et rendra encore de grands services.

Après les vaisseaux à construire viennent les armes et surtout les canons, affûts, projectiles. La tâche de les fabriquer est en tout pays confiée aux officiers d'artillerie. En Angleterre, où on pense que des canons sont toujours des canons, qu'ils soient servis par des matelots ou par des soldats, le matériel de l'armée et celui de la flotte sont fabriqués par raison d'économie, et au grand bénéfice de la puissance de création, dans le même établissement, à Woolwich. En France, où l'on ne recule jamais devant la multiplication des rouages, des administrations et des places, les deux matériels se fabriquent dans des établissemens différens. L'armée a les siens, la marine a les siens. Ils sont tous dirigés par la même espèce d'hommes, des officiers d'artillerie devenus, par l'étude et certaines facultés propres, des fabricans et d'habiles fabricans. Les uns s'appellent officiers d'artillerie tout court, les autres officiers d'artillerie de marine, bien qu'ils n'embarquent pas sur les vaisseaux que leurs confrères de l'armée de terre. Rendons aux officiers d'artillerie de marine l'éclatante justice de déclarer que leurs produits ne laissent rien à désirer comme fabrication. Si ces produits sont un peu arriérés, si là encore nous nous laissons devancer par les étrangers, si notre travail est lent, la faute n'en est pas imputable à nos officiers. Elle n'est pas imputable non plus à l'administration générale de la marine. Il n'y a pas d'administration plus éclairée, plus dévouée, et nous ajouterons plus pure; jamais il n'a été rien articulé contre elle, et ses chefs sont des hommes éminens par leurs connaissances et leur expérience.

On le voit, dans notre opinion profondément arrêtée, la France possède, comme nous le disions plus haut, tous les élémens d'une marine puissante. Cependant, il faut bien l'avouer, et il vaut mieux le savoir, car, en fait de force nationale, rien n'est plus fatal que les illusions, notre marine n'est pas ce qu'elle devrait être. Le personnel souffre, le matériel est arriéré et insuffisant. Toute notre organisation navale a subi et subit un temps d'arrêt regrettable surtout à une époque de progrès et de transition comme la nôtre, où, l'invention et les découvertes procédant par bonds prodigieux,

l'arme qui tenait l'ennemi en respect se change en roseau du jour au lendemain.

Les causes de cette triste situation sont diverses : les unes datent de loin et proviennent de notre caractère, de nos habitudes administratives, du courant politique et social qui nous entraîne, et de certains vices d'organisation qui en découlent; les autres, toutes récentes, sont dues aux réductions budgétaires imposées à la marine après la guerre de 1870, et à la manière dont ces réductions ont été réparties. Il importe de se rendre un compte exact des unes comme des autres.

## II.

De 1860 à 1870, période de paix, le budget de la marine et des colonies a été en moyenne de 210 millions. La guerre survient, et en 1872 nous trouvons la dotation de la marine réduite à 146 millions. De 1872 à 1876, la moyenne de cette dotation est de 160 millions. C'est donc une réduction de 50 millions par an qu'a subie le budget de la marine, depuis la guerre, soit 200 millions de moins affectés à l'entretien de la force navale depuis quatre ans.

Ce n'est pas tout !

Avant 1870, nos arsenaux possédaient des approvisionnements considérables, ce qu'il est permis d'appeler leur fonds de roulement. Ces approvisionnements, employés pendant la guerre et sur terre aux besoins de la défense nationale, n'ont pas été remplacés. De là pour la marine une nouvelle perte de 60 millions.

Voilà déjà deux cent soixante millions !

Mais ce n'est pas tout encore. Pendant que l'ensemble du budget était réduit dans cette énorme proportion, les dépenses coloniales, qui forment une part considérable de ce budget, qui ne contribuent en rien au maintien de notre puissance navale et qui ne sont en réalité qu'une lourde charge, allaient en s'accroissant progressivement. Ainsi, avant la guerre, les dépenses : colonies, établissemens pénitentiaires, troupes coloniales, s'élevaient à 35 millions (1). Elles sont aujourd'hui de 44 millions; il y a donc là encore 9 millions à porter au compte des réductions dont a été frappé le budget de la marine proprement dite.

Nous avons opéré toutes ces réductions au moment où le prix croissant de la main-d'œuvre, des matières premières, des engins

(1) Dans tous les calculs auxquels nous nous sommes livrés, nous avons retranché des dépenses coloniales tout ce qui contribuait directement ou indirectement à l'entretien des stations navales locales, et nous avons ajouté ces dépenses purement maritimes au budget de la marine proprement dite.

de guerre de toute sorte, des réparations des navires cuirassés, obligeait toutes les nations, pour maintenir leur état naval, à augmenter leur budget, au moment, par exemple, où l'Angleterre élevait le sien au chiffre énorme de 280 millions, déduction faite de toute dépense coloniale et militaire.

L'ensemble de ces faits suffirait seul pour expliquer à quel point est fâcheuse la situation actuelle de la marine française. Retirer à une plante vigoureuse l'arrosage qui jusqu'ici lui a donné la sève et la vitalité, faire succéder les unes aux autres les années de sécheresse, c'est assurer son rapide dépérissement. Il est évident que, financièrement, les années qui ont suivi la guerre de 1870-71 ont été pour la marine des années désastreuses. Et, par une de ces anomalies qui confondent la raison humaine, l'écueil sur lequel elle a fait naufrage a été l'écueil de sa propre excellence. Quand la douloureuse situation léguée par nos malheurs nous a contraints à chercher partout des économies à réaliser, on s'est trouvé en face des plus grandes difficultés. Les budgets des divers départements ministériels sont avant tout des feuilles d'émarquement sur lesquelles il est presque impossible de rien prélever, si on ne veut pas briser des situations honorablement acquises. Seules l'armée et la marine inscrivent à leur budget de grosses dépenses qui se traduisent en solde d'hommes enchantés, d'être congédiés et en matériel qui ne fait pas d'opposition. Il ne pouvait entrer dans l'esprit de personne de diminuer les dépenses de l'armée; on s'est tourné alors vers la marine. Pendant la guerre, elle avait fait tout ce qu'on attendait d'elle, et à l'heure des grands périls son personnel avait apporté partout le concours d'un dévouement et d'une discipline inébranlables. Aussi le lendemain était-elle au faite de la popularité. C'est ce qui l'a perdue. « La marine est parfaite, disait-on; elle n'a besoin de rien. Nous la retrouverons toujours. Nous pouvons lui demander encore un sacrifice, elle est assez riche pour cela. » Le sacrifice a été fait, et en 1872 le budget propre de la marine, colonies et troupes déduites, est tombé à 106 millions. La chute était rude, si l'on compare ce chiffre aux 175 millions des budgets de l'empire, si on le compare surtout au budget de la marine anglaise.

Mais enfin, une fois l'amputation faite, cette somme, si réduite qu'elle fût, a-t-elle été au moins totalement consacrée à produire la plus grande force navale possible, à faire des torpilles, des canons, des vaisseaux, et à envoyer ces derniers à la mer, montés par des officiers et des équipages capables et contents? Eh bien! non, une grande partie est allée s'égrener en route. C'est que le fleuve budgétaire, au lieu de rester sur tout son parcours un puissant moteur, est vite détourné en une foule de petits canaux où sa force s'épuise jusqu'à ce qu'il finisse par disparaître dans un inextricable

delta. Mais n'anticipons pas. Comment en effet la réduction de 50 millions ordonnée s'est-elle opérée ?

Il y a en marine, dans l'action comme dans la dépense, deux grandes divisions : la flotte et les arsenaux. La flotte, ce sont les vaisseaux et le personnel qui les monte. Les vaisseaux prêts à prendre la mer et pourvus de leurs équipages constituent *les armemens*. C'est la force organisée, agissante, celle qui sur notre frontière maritime et sur les mers lointaines représente et exerce la puissance de la France. Les arsenaux sont l'usine immense qui crée et renouvelle le matériel nécessaire à l'exercice de cette force. Naturellement on a fait porter le poids des économies sur les deux services : armemens et arsenaux. Rien de plus simple, de plus facile que de réduire les armemens. Les navires sont rappelés au port et les équipages, à leur grande joie, renvoyés dans leurs foyers. Plus de solde, d'habillement, de vivres à payer. Plus de rechange, de combustible à consommer, plus d'avaries à réparer. L'économie est grande, immédiate, et au premier moment personne n'en souffre et ne se plaint. On a donc considérablement réduit les armemens. Comme conséquence, unique en apparence et toute naturelle, semblait-il, après nos revers, nous n'avons plus été représentés sur les mers que par une force très inférieure à celle que nous avions l'habitude d'y entretenir.

Mais de cette excessive réduction des armemens il n'a pas tardé à découler un mal dont on n'avait pas prévu l'étendue : mal sérieux, car, si on n'y remédiait, il compromettrait un avenir que les plus ardents économistes entendaient réserver. La diminution des armemens entraînait forcément celle des embarquemens d'officiers et celle des commandemens. Or c'est sur mer, dans l'exercice de leurs fonctions de chef de quart ou de commandant, que nos officiers acquièrent à la fois l'instruction, le coup d'œil, la pratique du métier et l'art de commander qui ont fait jusqu'ici leur valeur. Avec la diminution des armemens opérée en 1871, le lieutenant de vaisseau qui passait quatre ans à la mer et deux à terre en passe maintenant deux à la mer et quatre à terre. Pendant ces quatre années d'oisiveté, de solde réduite, de séjour forcé et absolument inutile dans les ports, plus d'occasion de s'instruire, de s'exercer, de se perfectionner, plus d'occasion non plus de se distinguer et d'acquérir des titres à l'avancement. A l'inconvénient matériel incontestable vient se joindre le mal moral, le découragement. Supposez que vous soyez peintre ou musicien, que vous vous sentiez un avenir et que tout à coup on vous déclare que pendant quatre ans vous ne toucherez pas à vos pinceaux, à votre instrument; quel sentiment éprouveriez-vous ? Eh bien ! ce qui se passerait en vous se passe aujourd'hui dans l'âme de nos officiers.

Pour les officiers supérieurs, les conséquences de la réduction des armemens ont été encore plus graves. D'après la loi, ils ne peuvent être en condition d'avancer que s'ils ont, non-seulement accompli un certain temps de grade, mais encore exercé pendant plusieurs années le commandement d'un navire à la mer. Quand le nombre des commandemens était suffisant, tous les officiers remplissaient assez promptement ces conditions. Ils attendaient ensuite les vacances, le choix du ministre, les chances de la fortune, les occasions de se signaler. Mais le chiffre des commandemens de tout grade, qui, après avoir été de 275 en 1864, au moment de l'expédition du Mexique, était revenu dans la dernière année de l'empire au chiffre normal de 165, ne s'est plus trouvé en 1876 que de 115. Cette grande réduction, quand les exigences de la loi et le chiffre des concurrens aptes à exercer des commandemens restaient les mêmes, équivalait pour ceux-ci à une diminution considérable des chances d'avancement. Aux hasards de la promotion venait s'ajouter le hasard d'être mis *au choix* en position d'en remplir les conditions. En fait, c'était un nouvel échelon à franchir, introduit entre les grades, et la multiplication mathématique des incertitudes d'une carrière dont les progrès disparaissaient, pour le plus grand nombre, dans un lointain indéfini.

A cette situation doublement affligeante au point de vue de la valeur de notre corps d'officiers et de son moral, on a essayé de porter un remède héroïque, en décrétant la réduction des cadres; mais, si cette mesure était sage et nécessaire, on en a détruit le salutaire effet par la manière timide dont on l'a appliquée. On a décidé que cette réduction se ferait au fur et à mesure des extinctions, une seule nomination à un grade supérieur devant se faire sur cinq vacances. Les extinctions se produisant très lentement, l'encombrement actuel a été maintenu avec tous ses inconvéniens, et on a encore aggravé le mal moral en frappant les chances d'avancement, déjà si réduites, d'une diminution nouvelle de 80 pour 100. Mieux eût valu cent fois se décider résolument à réduire les cadres d'un seul coup par une loi exceptionnelle. Un moyen avait été proposé, qui a été souvent employé avec succès en pays étranger. Il s'agissait d'offrir par circulaire le titre et la retraite immédiate du grade supérieur aux officiers qui en feraient volontairement la demande, jusqu'à la concurrence du nombre d'officiers à retrancher. Il est plus que probable que cette offre eût été acceptée par beaucoup d'officiers fatigués ou pressés d'assurer à leurs familles un avantage certain. Le chiffre de la retraite du grade supérieur étant moins élevé que la solde d'activité du grade inférieur, il y aurait eu pour l'état une économie immédiate, fort minime il est vrai, mais les extinc-



tions se seraient faites hors du cadre, sans que l'avancement normal eût subi aucun retard. C'était, à vrai dire, un simple palliatif, mais dans les questions de personnes les palliatifs valent la peine d'être essayés. On ne l'a pas fait, le procédé étant en dehors de notre invariabilité administrative. Au lieu de cela, on a eu recours à d'autres moyens. On a réduit la durée des embarquemens et celle des commandemens, mesures regrettables qui n'ont que des inconvéniens. Elles obèrent les officiers, refroidissent leur ardeur et diminuent la valeur du navire et de son équipage, en les désorganisant périodiquement. Que deviendrait un régiment dont le colonel changerait tous les ans ?

Il est facile, après l'exposé que nous venons de faire, de s'expliquer le découragement dont sont saisis beaucoup de nos officiers : « Nous avons pourtant fait notre devoir et porté haut l'honneur du nom français. À l'heure des désastres chacun a pu voir quelle a été notre conduite au siège de Paris, aux armées de la Loire et du Nord. En récompense, on brise notre carrière, on en ferme les issues. » Ces doléances méritent d'être écoutées, car elles sont sérieuses et fondées. Pensons aussi que, si aujourd'hui, en 1876, sur 742 lieutenans de vaisseau, nous en avons 278 à la mer, les Anglais, sur 748, en ont 520. Chez nous un tiers, chez eux les deux tiers. Pour les capitaines de vaisseau, la proportion des commandemens est encore bien plus forte : en France, sur 110, 29 commandent. En Angleterre, sur 194 il y en a 97 : le quart en France, en Angleterre la moitié. Il faut méditer ces chiffres, car les bons officiers et les bons chefs se font, nous ne saurions trop le répéter, par la pratique, l'expérience, l'exercice du commandement, et il faut en conclure que, si nous ne voulons pas descendre du niveau élevé que nous avons atteint à une infériorité relative, il est temps et grand temps de relever le chiffre de nos armemens.

Il serait en dehors du cadre dans lequel ce travail doit se renfermer, de rechercher de quelle manière et dans quelle proportion de navires devrait se faire cette augmentation. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que l'escadre cuirassée actuelle ne remplit que très imparfaitement une des fonctions les plus importantes des anciennes escadres d'évolutions, celle de faire des lieutenans de vaisseau. Cette escadre est si coûteuse à entretenir, par les dépenses de charbon que nécessitent les moindres déplacements de navires dont la sûreté d'évolution à la voile est toujours douteuse, par les sommes énormes qu'entraîne sur ces mêmes navires la réparation de la moindre avarie, qu'elle navigue forcément fort peu de temps, et pendant ce peu de temps le capitaine est toujours là pour surveiller lui-même les manœuvres de son bâtiment.

Le lieutenant de vaisseau, chef de quart, n'a plus alors ces occasions que lui offraient les longues croisières d'autrefois pour former son coup d'œil, son jugement, sa décision; la plus grande partie de son temps d'escadre se passe à monter la garde en rade. Il y a là une lacune qu'il est de la plus haute importance de combler. Tant que l'Europe restera dans l'état de paix profonde, mais précaire, que nous traversons aujourd'hui, nous ne pouvons cesser d'entretenir notre escadre cuirassée. C'est la seule garantie de sécurité de nos frontières maritimes; mais nous pourrions très bien former à côté d'elle une escadre légère, composée d'au moins six navires capables de naviguer de conserve à la voile, et à laquelle nous ferions parcourir toutes les mers du globe. Ce serait l'école des lieutenans de vaisseau, et le résultat à atteindre vaudrait bien la dépense. Ajoutons que cette institution navale existe depuis longtemps en Angleterre. Aux bons résultats qu'elle donne au point de vue du personnel se joint l'avantage d'avoir une force considérable essentiellement mobile et que le télégraphe peut saisir à toute heure, n'importe où, pour la diriger sur tel point où un intérêt national réclamerait sa présence. Nous mettons la création de cette escadre au premier rang dans l'augmentation d'armemens que nous croyons indispensable.

### III.

Revenons maintenant aux économies budgétaires des années 1872 et suivantes. Nous avons montré les conséquences de la réduction des armemens sur notre organisation navale. Passons aux arsenaux. L'allocation budgétaire servait à entretenir : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, Toulon, plus quatre établissemens moins importants : Indret, la Chaussade, Nevers, Ruelle. En tout, elle alimentait une usine créatrice divisée en neuf succursales. Chacune de ces succursales avait, comme toute usine, trois branches de dépenses distinctes : les frais généraux administratifs, les ouvriers ou main-d'œuvre, les matières à transformer ou approvisionnement. Obligés de réduire d'une somme considérable le budget de l'usine, allions-nous procéder comme pour les armemens? sur neuf succursales en fermer deux ou trois, faisant porter du même coup les réductions par proportions égales sur les trois branches de dépenses : les frais généraux, la main-d'œuvre, les approvisionnemens?

C'eût été à la fois sage, hardi et fécond pour l'avenir; le travail producteur eût été restreint, mais non ralenti. On eût profité de la pression du moment pour le concentrer, pour lui imprimer par là une rapidité qui eût été un accroissement de force, et pour le débarrasser de charges administratives écrasantes. Un manufacturier eût certainement agi ainsi. Les Anglais, avec leur esprit pratique,

n'ont pas manqué de procéder de cette manière, lorsque, il y a quelques années, ils ont voulu faire des économies sur le superflu : ils ont fermé les arsenaux maritimes de Deptford, de Woolwich, et considérablement réduit celui de Pembroke; en les fermant, ils en ont supprimé tous les emplois, et quant aux ouvriers qui n'ont pas trouvé à se placer, ils les ont gratuitement transportés avec leurs familles au Canada, où ils leur ont donné des terres. Allions-nous suivre ce précédent? Allions-nous fermer un de nos ports, fermer l'usine d'Indret, avec laquelle nous essayons coûteusement de faire concurrence à l'industrie? Allions-nous dire à tout le personnel administratif de ces établissemens : « Gardez vos traitemens, mais on ne vous remplacera plus. » Allions-nous emmener les ouvriers dans nos autres ports, ou, à l'instar des Anglais, établir ceux qui le préféreraient colons en Algérie? On n'y a pas même songé.

Il eût été difficile, il est vrai, de porter la main sur tout le coûteux échafaudage qui forme le personnel administratif d'un de nos ports, à savoir :

Préfet maritime, — état-major et bureaux.

Major-général, — état-major et bureaux.

Major de la flotte — et bureaux.

Directeur des mouvemens du port, — état-major et bureaux.

Commandant de la division, — état-major et bureaux.

Directeur des constructions navales — et bureaux.

Corps du génie maritime.

Personnel administratif des directions des travaux.

Directeur d'artillerie, — état-major et bureaux.

Directeurs des travaux hydrauliques — et bureaux.

Personnel du service des manutentions.

Directeur du service de santé, — corps de santé.

Tribunaux maritimes et parquets, — aumôniers, — commissaire-général, — corps du commissariat, — corps des commis du commissariat, — inspecteur des services administratifs, — corps de l'inspection, etc.

Comment s'y prendre en effet pour réduire ou transformer, sans le faire souffrir, tout ce personnel aussi méritant que mal payé?

Comment réduire ou déplacer ces milliers d'ouvriers établis là depuis longtemps, eux et leurs familles, ayant là, comme leurs chefs, leurs habitudes? Et Dieu sait quelle est chez nous la puissance de l'habitude! Comment retirer enfin aux villes, aux campagnes qui vivent de cette agglomération, la part qu'elles sont habituées à considérer comme la leur sur les ressources du budget? Et cependant là serait l'intérêt véritable présent et à venir du pays. Mais les gouvernemens assez indépendans pour braver l'impopularité dans un intérêt national, assez sûrs d'eux-mêmes pour

songer à l'avenir, n'existent plus pour nous. Réduire le nombre de nos asenaux, on n'y a pas songé, avons-nous dit. Peut-être aussi a-t-on sincèrement, consciencieusement pensé que le plus grand service à rendre à la marine, au moment critique qu'elle traversait, était d'éviter toute complication, de ne jeter aucun trouble dans son organisation et de conserver intact le creuset qui jusqu'alors avait servi à en amalgamer les éléments. Les mauvais jours passés, on reprendrait la coulée. Grande erreur! Le temps perdu ne se retrouve jamais.

Résolus donc à n'opérer aucune réduction sur le personnel de 33,000 non combattans que paie le budget de la marine, décidés à continuer de solder les frais généraux neuf fois répétés des neuf établissemens entre lesquels se fractionne le travail créateur, sur quoi pouvait-on faire porter les réductions promises? Sur ce qui ne se plaint pas. Sur les approvisionnemens, ces malheureux approvisionnemens déjà réduits de 60 millions pendant la guerre. Les attaques de la presse étaient évitées, les intérêts électoraux n'étaient pas compromis, mais, bien involontairement, on frappait notre puissance navale d'un arrêt de suspension. Nous aurions perdu la moitié de nos vaisseaux pendant la guerre que, sauf l'honneur, le désastre eût été moins grand : nous eussions perdu de vieux navires déjà et de beaucoup dépassés par les progrès de la science navale, mais nous les eussions remplacés par des vaisseaux réunissant toutes les qualités et les améliorations les plus récentes; nous aurions fait des bâtimens à compartimens, en acier, des canons d'acier, et créé une flottille de bateaux porte-torpilles, tirailleurs des combats futurs. Au lieu de cela, nous gardions une flotte de navires inférieurs, déjà à demi usés, mais nous interdisions pour des années le moyen de les remplacer.

Faute d'approvisionnemens, de bois, de fer, de charbon, de matières de toute sorte, on ne pouvait construire, quel que fût le nombre prodigieux des administrateurs et des ouvriers, qu'un nombre très restreint de navires, de canons, nombre tout à fait insuffisant pour pourvoir à l'entretien et au renouvellement de la flotte. Du jour où une diminution considérable du budget avait été consentie, une diminution correspondante de la force navale était décidée. Mais en réduisant proportionnellement les frais et les approvisionnemens, nous l'atténuions autant que possible; tandis qu'en faisant porter aux approvisionnemens seuls tout le poids de cette réduction, nous en exagérons de plein gré les conséquences et nous condamnions, au moins pour quelque temps, notre matériel à l'appauvrissement progressif si visible aujourd'hui.

Le mal s'est encore trouvé aggravé par d'autres causes. Nous vivons à une époque révolutionnaire en fait de matériel naval. Pen-

dant des siècles, la puissance maritime des états s'est mesurée au nombre des vaisseaux et des canons qu'ils pouvaient envoyer sur mer. Vaisseaux et canons étaient semblables; leur nombre, joint à l'habileté des chefs et des équipages, décidait le succès. Il en a été ainsi jusqu'au moment où l'introduction simultanée de la machine à vapeur et du canon à obus est venue tout bouleverser. Il fallait bien des boulets pour désemparer le vaisseau d'autrefois. Un rien suffit aujourd'hui pour mettre le moteur à vapeur hors de service et laisser le navire sans défense, exposé à tous les coups. Aussi, dès l'apparition des navires à vapeur, a-t-on naturellement songé à conjurer ce péril et à protéger l'appareil vital. Alors a commencé la lutte entre le canon et la cuirasse, lutte qui dure depuis vingt ans, et dans laquelle le dernier mot reste toujours au canon. Nous en sommes aujourd'hui aux canons pesant 100 tonneaux faits pour le vaisseau italien le *Duilio*, aux canons pesant 84 tonneaux du vaisseau anglais l'*Inflexible*, à la cuirasse de 60 centimètres de fer de ce dernier navire. Pour porter ces poids immenses, il faut des navires gigantesques qui coûtent chacun 12 ou 15 millions; mais le génie humain s'est mis à l'œuvre et a suscité à ces dispendieux vaisseaux un adversaire aussi économique que terrible : la torpille. Elle a été d'abord une arme défensive. Ancrée au fond de la mer, elle éclatait au contact du navire ennemi, ou, par une étincelle électrique, au moment où il traversait un certain alignement. Le premier essai a été fait par les Russes à Cronstadt. Elle est devenue ensuite une arme offensive, et, pendant la guerre d'Amérique, on a vu des hommes résolus aller tout droit l'attacher aux flancs d'un adversaire. Maintenant la torpille se meut elle-même entre deux eaux, à la profondeur voulue, dans une direction voulue et avec une vitesse qui atteint jusqu'à 38 kilomètres à l'heure. Tels sont les rapides progrès faits par cette arme nouvelle, l'arme du pauvre contre le riche, puisque les quelques kilogrammes de coton-poudre qu'elle contient peuvent détruire un navire de 15 millions, et nous n'en sommes encore qu'à son enfance. Nul doute qu'elle ne joue un rôle considérable, sinon principal, dans les futurs combats sur mer. Il en sera de même de l'éperon, comme l'ont déjà prouvé la bataille de Lissa, la fameuse sortie du *Merrimac* et presque toutes les luttes maritimes récentes. En présence de ces nouveaux moyens de guerre, en présence de la supériorité constante du canon sur la cuirasse et des ravages effrayants de l'obus lorsqu'il la pénètre, une réaction se fait contre les immenses et coûteux navires devenus si vulnérables. Pour réduire à la fois leur dimension et leur prix, il faut réduire les poids dont on les avait chargés, les décuirasser. Déjà on met les hommes et les canons à découvert, suivant en cela l'avis de l'amiral américain Farragut, le plus grand batailleur naval

des temps modernes : « Tant qu'à me battre derrière une muraille, je la préférerais en papier. » On restreint en même temps le cuirassement, on le limite à la flottaison et on le remplace peu à peu par la subdivision de la carène en compartimens étanches. Les vaisseaux anglais, *Dévastation* et *Inflexible*, sont déjà subdivisés, le premier en 68, le second en 89 compartimens. Le dernier mot est loin d'être dit en fait de construction navale et de moyens de guerre maritime. Tout change tous les jours, et un combat de mer serait plutôt décidé aujourd'hui par la supériorité des moyens d'attaque et de défense de navires bien conduits que par le plus grand nombre.

Cette transformation si rapide des conditions de la guerre maritime et la supériorité de la qualité sur la quantité qui en découlait étaient pour nous dans notre détresse une circonstance heureuse. Ne pouvant, dans l'état où se trouvait le budget, songer au nombre, nous pouvions, en faisant mieux et surtout plus vite que les autres, maintenir l'équilibre entre les marines étrangères et la nôtre; mais cette chance heureuse s'est retournée contre nous, parce qu'avec notre organisation actuelle il nous est impossible de faire vite. Pour faire vite, il eût fallu concentrer toutes les ressources sur un seul arsenal et, dans cet arsenal, sur un seul navire. On eût réuni sur lui tous les efforts, accumulé tous les perfectionnemens, et, en un an ou dix-huit mois, il eût été prêt. L'année suivante, on en eût construit un second perfectionné, et ainsi de suite; mais nous avons cinq arsenaux, et dans chacun d'eux une portion de notre personnel ouvrier est immobilisée. Ce fonctionnement en cinq était bon jadis, quand il y avait économie à conduire les arbres de nos forêts au port le plus proche, quand on construisait lentement en bois, quand la valeur du navire était d'autant plus grande qu'il avait séché plus longtemps en chantier. Ce temps est bien loin de nous aujourd'hui; la marine a subi depuis cette époque une foule de transformations, ses besoins se sont modifiés; les circonstances qui avaient présidé à la création de nos cinq arsenaux ont changé, le fractionnement leur a survécu. Peu à peu l'habitude s'est établie de considérer nos cinq arsenaux comme les héritiers directs du budget, entre lesquels, en bon père de famille, on devait tout partager pour ne point faire de jaloux, et cette habitude a pris avec le temps force de loi.

Quand le bâtiment à vapeur a remplacé le navire à voiles, chaque port a reçu à grands frais son atelier de réparation de machines, tandis qu'un atelier à Toulon et deux dans l'Océan, joints aux ressources de l'industrie privée, eussent largement suffi. Lorsqu'il s'est agi plus tard de passer du navire en bois au navire en fer, au lieu de fonder dans un de nos ports un vaste atelier de 6 à 8,000 ouvriers, sorte de Creusot maritime, qui eût été un puissant et rapide créateur, on a encore partagé en cinq, et chacun de nos

arsenaux a été doté de son petit atelier en fer, condamné par avance à des lenteurs d'enfancement excessives. Que se passe-t-il enfin quand il s'agit de répartir les fonds destinés à la construction des vaisseaux? On partage encore en cinq, de sorte que, si la somme à dépenser équivaut au prix d'un des grands navires modernes, au lieu de faire ce navire en un an, dans le Creusot maritime que nous avons négligé de créer, nous donnons un cinquième de navire à faire à chacun de nos arsenaux; au lieu de construire rapidement ce seul navire, bientôt suivi d'un second amélioré, nous mettons cinq ans à construire cinq navires identiques, et quand la couvée est près d'éclorre, les cinq navires sont peut-être, grâce aux progrès faits pendant leur longue gestation, impuissans avant de naître. Cela s'est déjà vu.

Voilà, après l'insuffisance budgétaire, pourquoi les Anglais, les Allemands et les Turcs, qui, sans perdre une minute, vont droit au but, possèdent en ce moment des navires supérieurs aux nôtres. Chez eux, le but, c'est le vaisseau, l'instrument de force, de combat; chez nous, il ne vient qu'au second rang. Chez eux, il s'agit de moudre le grain, chez nous, de faire tourner les moulins. Est-ce ainsi que devraient être administrées les affaires de l'état? Que devient le but national au milieu de ces arrangements de famille?

Ce n'est pas tout encore. La multiplicité des arsenaux entraîne aussi l'accroissement improductif du nombre des ouvriers, car une fois ces usines montées et pourvues de directeurs, d'états-majors, il faut qu'elles marchent. Cette obligation nous a conduits à employer aux constructions navales 21,000 ouvriers, chiffre énorme comparé aux 16,000 que les Anglais, avec un budget et une production plus que double, consacrent au même service. Qu'est-il arrivé alors? Qu'aux époques de réductions budgétaires comme celles de ces derniers temps, il est devenu matériellement impossible d'employer utilement cette masse d'hommes, et que dernièrement dans certains arsenaux les ressources, les matières se trouvant insuffisantes, même pour faire de simples réparations, tant notre détresse était grande, on s'est trouvé réduit, n'ayant rien à donner à faire aux ouvriers, à les occuper à défaire. On conserve dans nos ports pour ces occasions-là de vieux vaisseaux qui ne valent pas le prix de la main-d'œuvre consacré à leur démolition. Les nations étrangères, Anglais, Italiens, vendent en bloc ces vieux débris d'où on ne retire guère que la valeur de cuivre qu'on y retrouve. Pourquoi ne ferions-nous pas de même? Pourquoi ne désencombrerions-nous pas nos ports? Pourquoi ne ferions-nous pas disparaître des chances sérieuses d'incendie! Pourquoi enfin n'économiserions-nous pas les frais d'entretien, de peinture, de gardiennage, que coûtent ces carcasses jusqu'à l'heure de leur dis-

section? — Cela ferait perdre des journées d'ouvriers. — Le mot a été dit, et le mot de la situation est là.

Hâtons-nous de dire qu'en citant ces faits bien connus, nous n'avons nullement la pensée de critiquer, sauf sur un point, l'état des ouvriers de nos arsenaux. Il est évident que pour retenir ces hommes laborieux, intelligens, nécessaires, la marine doit leur assurer quelques avantages. Dans d'autres pays, on les attirerait par l'appât d'un salaire élevé; mais en France nous avons le goût des paies infimes, quitte à chercher de tous côtés de petits moyens cachés de compenser leur insuffisance. Nos ouvriers sont donc mal payés, mais, affranchis par le second empire de l'obligation de faire partie de l'inscription maritime, affranchis par le régime actuel du service de la réserve, ils sont en fait exemptés des plus lourdes charges qui pèsent sur le citoyen. Au bout d'un certain nombre d'années passées dans les arsenaux, la retraite du vieux soldat leur est assurée. Il nous paraît juste et sage, par ces avantages et par la continuité de l'emploi qui en est inséparable, d'attacher indissolublement à la marine la majeure partie des ouvriers des arsenaux; mais si ces avantages s'appliquent à tous sans distinction, si, du moment qu'on entre dans un port, le travail et les exemptions ci-dessus sont assurés quand même, si de plus la politique s'en mêle avec ses associations, ses cotisations électorales, ces agglomérations d'ouvriers à situation exceptionnelle prendront tous les caractères d'ateliers nationaux.

Après les ouvriers, c'est le personnel administratif, dont le trop grand nombre de nos établissemens a amené l'augmentation exagérée avec des inconvéniens d'une autre nature. Les progrès de la défiance publique en matière administrative, le besoin de tout contrôler indéfiniment ont engendré une multiplicité de rouages qui entraînent des pertes de temps immenses, qui éparpillent et annulent la responsabilité. La responsabilité n'existe plus aujourd'hui dans nos ports, et par suite l'autorité, l'initiative du chef, indispensables à l'action rapide, n'y sont plus connues. Les formes de l'autorité subsistent, mais la réalité est absente. Tout se fait le règlement à la main, à coups de commissions, de sous-commissions, avec le concours nécessaire de vingt signatures pour autoriser le déplacement d'un clou. Pour donner toutes ces signatures, il faut une nuée de fonctionnaires, et, les formes administratives étant partout les mêmes, la nuée se reproduit exactement dans chaque port. Divisés en catégories de signataires, bien que leur service de bureau soit identique, ils forment un certain nombre de corps gradés et assimilés :

Le corps du commissariat avec six grades,

Le personnel des commis du commissariat avec quatre grades,



Le personnel administratif des directions de travaux avec cinq grades,

Le corps des comptables des matières avec cinq grades,

L'inspecteur des services administratifs avec cinq grades, auxquels il faut encore ajouter le corps du génie maritime, puis qu'on l'a détourné en partie de son rôle naturel pour en faire un instrument d'administration. Tous ces corps, et avec eux tous les autres corps sédentaires de la marine qu'il serait fastidieux d'énumérer, mais qui sont également fractionnés entre les ports et nombreux en proportion, ont des cadres fixes. Mais cette fixité est une illusion; ils augmentent toujours. Faire de la popularité, distribuer des grades, se montrer généreux de ce qui ne vous appartient pas est facile en tout temps.

Avec ces accroissemens continuels, on arrive à des résultats dignes d'attention. Il se trouve par exemple qu'à Toulon le gouvernement et l'administration du port, depuis le préfet maritime jusqu'en bas, emploient 692 fonctionnaires, officiers ou ayant rang d'officiers, dont 451 comptables ou commis, — tandis que le port de Portsmouth, le grand arsenal de l'Angleterre, dont le travail est au moins double de celui de Toulon, est administré par 240 officiers ou employés administratifs dont environ 103 comptables ou commis. C'est-à-dire que les Anglais font avec un employé administratif ce qui, chez nous, en occupe neuf. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à voir s'élever à près de 3,000 hommes (1) le personnel non combattant de la marine ayant rang d'officiers.

Pris individuellement, cet immense personnel est absolument irréprochable : on trouve partout dans ses rangs la discipline, le dévouement, l'intégrité dont tout ce qui tient à la marine se fait justement honneur; mais, pris en masse, il ne fonctionne pas sans absorber en pure perte une notable partie de la force motrice, qui s'use au milieu de tant de frottemens. Enchevêtrés les uns dans les autres, souvent en lutte entre eux, jaloux de leurs attributions, les corps spéciaux entre lesquels il se subdivise sont de véritables

(1) D'après le budget et l'Annuaire de 1876, les ayant rang d'officiers sont :

<i>Combattans.</i>		<i>Non combattans.</i>	
Officiers de marine.....	1,844	Administration centrale.....	220
Proportion de commissariat embarquable si tous les officiers étaient embarqués.....	216	Génie.....	116
Même proportion pour les médecins.....	338	Commissariat.....	229
Même proportion pour génie, armôniers et divers.....	110	Médecins.....	341
		Officiers et employés d'artillerie..	376
		Comptables et divers.....	1,558
<b>Total.....</b>	<b>2,508</b>	<b>Total.....</b>	<b>2,837</b>

entraves à l'action. Enfin tout ce personnel, né du nombre exagéré de nos arsenaux et de l'exès de contrôle, coûte fort cher, car tout se paie en ce monde, le luxe comme la défiance.

Prenons garde de nous enfoncer de plus en plus dans cette voie et de consacrer par entraînement des sommes tellement fortes à entretenir tous les élémens d'une marine immense, qu'il ne reste plus rien pour la marine elle-même, pour faire des vaisseaux et des hommes capables de les conduire à l'ennemi. Nous avons bien près de nous un exemple qui doit nous donner à réfléchir. De la grandeur maritime de l'Espagne, il reste de gigantesques arsenaux, le Ferrol, la Carraque, Carthagène, mais l'herbe y pousse. La coquille est magnifique; l'animal qui l'habitait est mort d'inanition.

Un pareil sort ne nous menace pas encore, mais nous n'en sommes pas moins sur la pente qui y conduit, et il est temps d'enrayer, si nous ne voulons pas que le mouvement s'accélère.

#### IV.

Au mal intérieur qui ronge la marine, les remèdes seraient :

- 1° Réduction des cadres des officiers de marine,
- 2° Réduction du personnel sédentaire,
- 3° Réduction du nombre des établissemens,
- 4° Augmentation simultanée du budget.

Nous avons dit comment nous comprenions la réduction des cadres des officiers de marine. Cette réduction devrait se faire par des retraites volontaires, sans économie présente pour l'état; l'économie viendrait plus tard, l'unique résultat à poursuivre aujourd'hui étant le rétablissement d'un mouvement d'avancement nécessaire. La réduction du personnel sédentaire et du nombre des établissemens serait plus compliquée. L'une et l'autre demanderaient, pour être faites équitablement, beaucoup de ménagemens vis-à-vis d'hommes qui, en entrant au service public, ont acquis des droits; ce ne pourrait être que l'œuvre de longues années de transition et de volonté ferme et soutenue. D'où cette volonté ferme et soutenue pourrait-elle venir? De l'administration centrale de la marine? Assurément elle renferme toute l'intelligence, toute l'expérience, tout le savoir-faire nécessaires, et l'autorité ne lui ferait pas défaut, car, depuis que le changement de gouvernement est devenu chez nous une maladie chronique, nos grandes administrations, seule organisation qui survive aux révolutions, puisent dans cette permanence une force qui s'accroît tous les jours. Mais pouvoir et vouloir sont deux choses, et il est probable que pour

bien des raisons l'administration de la marine ne voudrait pas prendre l'initiative de mesures destinées à modifier beaucoup de ses habitudes. Son chef seul, le ministre de la marine, pourrait puiser dans le sentiment de sa responsabilité l'autorité nécessaire pour entreprendre la campagne contre tout ce qui, dans la marine, n'est pas la marine. Mais ici nous mettons le doigt sur une autre de nos plaies. A peine le ministre a-t-il eu le temps, de concert avec les chefs de service, d'étudier une question, qu'il est remplacé, et Dieu sait pour quel motif! Pendant son court passage aux affaires, il lui est matériellement impossible d'entreprendre quoi que ce soit demandant de la réflexion, de la suite et une volonté soutenue. La certitude de rester peu de temps ministre, quelle que soit son aptitude, le décharge d'ailleurs de toute responsabilité. Il se borne alors à administrer au jour le jour, suivant les précédens, suivant les traditions de ses bureaux; il y met tout son dévouement, tout son patriotisme: c'est beaucoup, là où l'organisation est bonne; mais là où un mal existe, il s'invétère.

Devant cette impuissance administrative, d'où pourrait donc venir l'initiative de réformes nécessaires, mais localement impopulaires, que même un César constamment occupé à additionner les votes plébiscitaires n'oserait pas aborder? Des assemblées, et des assemblées seules. Nous en avons en ce moment qui sont dans cet âge heureux où l'inquiétude de la réélection ne se fait pas encore sentir et où le courage collectif est facile. Si elles voulaient, si les patriotes de toute opinion qu'elles comptent dans leurs rangs et qui, tant de fois déjà, ont su oublier popularité et passion de parti devant l'intérêt national, voulaient, le principe de réformes nécessaires serait posé, et les commissions du budget ou une commission d'enquête prépareraient les voies. Ce serait le commencement d'une œuvre féconde à laquelle le sort futur de notre marine est peut-être attaché, mais dont les effets ne se feraient sentir que graduellement. Nous insistons sur ce point, parce qu'il ne faudrait pas que la poursuite d'un but à lointaine échéance détournât notre attention des remèdes à apporter à une situation présente pleine de périls.

Nous avons démontré l'impérieuse nécessité de relever immédiatement le chiffre de nos armemens, si nous ne voulions pas laisser s'abaisser la valeur de notre corps d'officiers. La nécessité de concentrer et d'accélérer dès aujourd'hui les travaux du matériel naval n'est pas moins impérieuse. Pensons que les travaux neufs, soit en coques de navires, machines, artillerie, ont été presque entièrement suspendus pendant quatre ans. Notre vieux matériel s'usait, les marines étrangères s'augmentaient chaque jour de puissans navires, d'armes nouvelles, et nous ne faisons ni bâtimens, ni machines,

ni canons, ni rien, si bien que, quelques efforts que nous fassions maintenant, il s'écoulera encore un temps considérable avant que le mouvement de décroissance de notre force navale soit arrêté.

Il dépend de nous cependant de raccourcir cette période de faiblesse en employant les deux grands leviers du monde, l'argent et la volonté. Avec de la volonté et la résolution de considérer une bonne fois le budget comme destiné uniquement à créer des vaisseaux et des combattans, on pourrait commencer à débarrasser l'organisation de la marine de tout ce qui ne concourt pas directement à ce but. Cela amènerait par simplification des économies journalières. Avec de la volonté, et sans frapper personne autrement que dans son importance, on pourrait rendre l'action bien plus prompte en supprimant dès aujourd'hui les rouages et les doubles emplois qui ne servent qu'à l'entraver, en investissant le préfet maritime, sur une foule de points de détail, d'une autorité discrétionnaire que l'administration centrale abdiquerait entre ses mains; l'activité des travaux du matériel pourrait aussi être augmentée par des concentrations d'ouvriers, concentrations temporaires, qui seraient le prélude d'agglomérations définitives. Faire moins à la fois, mais faire vite, devrait être la devise.

Pourtant, quelque puissance de volonté qu'on apporte, les efforts seront insignifiants si l'argent fait défaut. A l'administration d'augmenter par tous les moyens le rendement du budget; encore faut-il que ce budget soit en rapport avec les besoins impérieux de la marine, si on veut la trouver à l'heure du péril telle qu'on l'a toujours trouvée jusqu'ici. Quelques pas ont déjà été faits dans cette voie, et on est revenu à des chiffres plus appropriés à la situation. Le budget de 1872, troupes et colonies non comprises, était tombé à 106 millions, celui de 1876 est remonté à 122 millions. De plus, on a accordé sur le compte de liquidation, pour le matériel si appauvri pendant la guerre, en 1874

	10 millions,
en 1875	10 —
en 1876	20 —

en sorte que le budget de 1876 est réellement de 142 millions; mais, dépensés comme nous les dépensons, et au milieu du renchérissement de toutes choses; ces 142 millions sont encore de beaucoup insuffisants. Pour 1877 enfin, le budget promet un accroissement de cinq navires sur les armemens; c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.

Pénétrons-nous bien de l'impossibilité d'avoir une marine efficace sans argent, sans beaucoup d'argent. Si l'état de nos finances ne permet pas de porter le budget à un chiffre en rapport avec les pertes que la marine a subies et les services qu'elle sera appelée

à rendre, il faudra chercher autour de nous des économies à réaliser sur le luxe pour les reporter sur le nécessaire. On trouverait des millions dans le budget actuel, rien qu'en fermant brutalement des portes; mais on en trouverait surtout dans le budget des colonies, sur lequel il y a beaucoup à dire.

Lorsque les grands créateurs de notre marine ont fondé la plupart de nos colonies, en faisant d'elles des annexes de notre organisation navale, ils avaient un but. En même temps qu'ils fondaient au loin des centres de production, ils imposaient aux colons le devoir de n'exporter leurs produits et de ne recevoir les denrées et objets manufacturés dont ils avaient besoin que par des navires français, montés par des équipages français, qui devenaient à la fois la pépinière et la réserve de la marine de guerre. En échange de cette restriction, les populations coloniales étaient défrayées de tout; nous payions leur culte, leur justice, leur administration, leurs médecins, les troupes destinées à les garder, et nous les exemptions de tout impôt, même de l'impôt du sang. Aujourd'hui le contrat est rompu, la navigation réservée est abolie. Le colon importe et exporte sous pavillon étranger. Il ne rend absolument rien à la mère-patrie, car lorsqu'on dit qu'il verse au trésor les droits sur tant de tonnes de sucre qu'il expédie en France, on commet une erreur : c'est le consommateur qui paie ces droits, et ils seraient acquittés, que le sucre vint de Cuba ou de la Réunion. Malgré cela, nous continuons, comme par le passé, à solder toutes les dépenses des colonies et surtout à leur envoyer à grands frais des troupes, non pas pour les défendre contre un ennemi extérieur, mais pour les préserver contre les chances de désordre intérieur. Cela, joint au service pénitencier, nous coûte 40 millions. C'est un peu cher.

Il ne peut être question de supprimer d'un trait de plume toutes les dépenses coloniales. Il faut d'abord distinguer celles relatives aux troupes, auxquelles il serait sage de ne pas toucher. De bonnes troupes, ayant une forte discipline et un vif esprit de corps, ne se font pas en un jour et demandent à être soigneusement conservées. Nous voudrions seulement les retirer des colonies, car les soldats que nous y aurons envoyés se trouveront, si nous ne sommes pas maîtres de la mer, incapables de lutter contre les moyens de guerre actuels, et seront sacrifiés. Alors pourquoi les y envoyer? Pour y faire simplement la police? Mais les colons ne peuvent-ils s'organiser pour la faire eux-mêmes avec des nègres vigoureusement disciplinés, et avons-nous le droit de condamner à aller faire un pareil métier, sous un climat meurtrier, le soldat du service obligatoire qui ne doit être arraché de ses foyers que pour défendre le sol de la patrie? Grave question dont la solution négative vient s'a-

jouter à toutes les raisons qui militent en faveur de la suppression de nos garnisons coloniales. Les troupes que nous y avons employées jusqu'ici feraient naturellement la garde de nos grands ports, les expéditions, et fourniraient, comme elles l'ont déjà brillamment fait à plusieurs reprises, un contingent à l'armée en cas de guerre continentale. Qu'elles soient dans ce cas payées sur le budget de la guerre ou sur celui de la marine, peu importe, du moment que la dépense est utile. Sur les autres dépenses des colonies, il y aurait bien des observations à présenter et de grandes réductions à opérer. Avec les millions que l'on réaliserait, on augmenterait notre force navale active et on défendrait ces mêmes colonies là où seulement elles peuvent être défendues : sur mer.

Cependant ce transfert du budget des colonies au budget de la marine n'est à nos yeux qu'une ressource dernière, à laquelle on ne devrait recourir que devant des nécessités supérieures de la défense nationale, et après avoir constaté l'impossibilité d'y pourvoir autrement. Il ne peut être question aujourd'hui de combler d'un seul coup les vides que les 200 millions de francs supprimés depuis 1871 ont faits dans le matériel naval ; mais une large augmentation du budget de la marine est nécessaire pour pourvoir au plus pressé. Tout ce qu'il est humainement possible de faire pour remettre nos forces navales sur un pied efficace, est fait par l'administration de la marine et par son chef. Le pays et les chambres, qui n'ont reculé devant aucun sacrifice quand il s'est agi de l'armée, voudront, nous n'en doutons pas, seconder leurs efforts et leur fournir les moyens de réussir.

Le moment d'ailleurs n'est-il pas favorable ? Grâce à la sagesse de la population, de cette population honnête et laborieuse qui refait la France par son travail patient, chaque fois que le fléau de l'invasion, en passant sur elle, la laisse meurtrie et ruinée, grâce au bienfait providentiel d'abondantes récoltes, nos finances ont repris en cinq ans toute leur élasticité. Absorbé dans cette œuvre réparatrice, instruit par une dure expérience de ne prêter qu'une oreille indifférente aux excitations des partis, le bon sens public se sent également assuré que le gouvernement ne peut et ne veut entraîner le pays dans des aventures extérieures. De là un calme profond dans les esprits, et, conséquence inévitable, un développement de prospérité peut-être sans exemple. C'est un peu de cette prospérité que nous voudrions voir reporter sur la marine. Puisse cette requête être entendue ; elle n'est pas faite sans de sérieux motifs.

\*\*\*

---

LIBRARY  
MINISTRY OF  
PROMOTION

## LES SOUVENIRS

DU

# CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA

---

## VI. <sup>1</sup>

LA LUNE DE MIEL DE WINDSOR. — LE FOYER DE FAMILLE  
ET LES AFFAIRES D'ÉTAT.

---

### I.

On peut expliquer d'un mot cet épanouissement de tendresse et de joie qui salua dans toute l'Angleterre la journée du 9 février 1840. « Il y a là bien autre chose que la froide raison d'état, » avait dit lord Melbourne avec sa discrétion souriante; pour traduire les sentimens intimes de la nation entière, il faudrait compléter ces paroles et ajouter plus hardiment : « Le mariage de la reine, c'est le roman de la reine. »

Rappelez-vous ces récits romanesques où une austère pensée chrétienne s'associe aux loyales ardeurs de la passion; la littérature anglaise, depuis un demi-siècle, est riche de ces inspirations, et le public ne cesse de leur faire bon accueil. Rappelez-vous les plus touchantes pages de Dickens ou de Thackeray, de mistress Gaskell ou de miss Brontë. Un clavier sonore y exprime les sentimens les plus humains à toutes les heures décisives de la vie de famille. Sur les extases du fiancé et de la fiancée, sur les délicatesses de l'époux

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> février, du 1<sup>er</sup> mars, du 1<sup>er</sup> mai et du 15 août.

et de l'épouse, on y trouve des études, des analyses, des révélations qui vont au cœur et que la psychologie la plus exacte peut revendiquer comme faisant partie de son trésor. Eh bien, dans ces fictions charmantes qui parcourent si librement toute la gamme des émotions et toute la série des scènes possibles, vous chercheriez en vain la situation que nous présente le roman de la reine Victoria. La réalité est ici bien supérieure à l'idéal, l'histoire va plus loin que la poésie. Vous avez rencontré souvent dans les peintures intimes du foyer anglais le tableau de la jeune femme qui voit surtout dans l'amour une force morale, qui s'attache à la personne aimée pour la soutenir, pour l'élever, pour l'aider à monter toujours plus haut; où trouveriez-vous le tableau d'une femme tourmentée dès le premier jour par l'idée que son mari n'aura jamais complètement auprès d'elle le rang que devrait lui assurer la supériorité de son intelligence et de son cœur? Tel est le tourment de la reine, telle est la situation douloureuse qu'elle nous a retracée elle-même dans les confidences des *Early years*, avec un mélange de réserve et de passion où se révèle véritablement une belle âme.

Le chapitre XIV des *Early years* porte ce titre : *Première Année de mariage*, et les premières pages de ce chapitre sont intitulées : *la Position du prince* (1). Voilà bien le résumé de cette touchante histoire : dans cette lune de miel de Windsor, au milieu des enchantemens et des félicités, la grande affaire de la reine, c'est la position de son époux. Le prince doit-il rester absolument étranger aux choses politiques? Cette question en renferme plusieurs autres, et, suivant les réponses diverses qu'on peut y faire, il en résulte pour le prince un système de vie complètement dissemblable. Au mois de mai 1840, trois mois après son mariage, le prince écrivait à M. de Löwenstein, son ancien condisciple à l'université de Bonn : « Je suis très heureux, très satisfait, mais il y a une difficulté à ce que je tiennne ma place avec la dignité convenable, c'est que je suis simplement le mari, je ne suis pas le maître de la maison. » En effet, toute la difficulté est là. Le prince Albert ne peut être roi, cela est bien évident, il ne sera jamais dans l'ordre politique que le premier sujet de la reine. Doit-il pour cela renoncer à être le maître de la maison? *That is the question*. C'est toujours sous une autre forme le dilemme d'Hamlet : être ou ne pas être. Si le mari n'est pas en même temps le maître de la maison, il n'est rien, il est moins que rien, il est privé de cette dignité que la loi comme les mœurs reconnaissent aux plus humbles. En Angleterre, encore plus qu'ailleurs, charbonnier est maître dans sa maison.

(1) *First year of Marriage, — The Prince's position.*



A cette question délicate, les uns répondent avec bienveillance, les autres avec rigueur; les plus rapprochés du trône évitent d'en rien dire, espérant que les choses s'arrangeront toutes seules. C'est une grande maxime en politique, maxime trop oubliée chez nous, qu'il faut écarter en bien des cas les déclarations de principes abstraits, les discussions théoriques à outrance; la pratique toute simple résout insensiblement des problèmes réputés insolubles, comme l'instinct dans l'ordre philosophique voit souvent plus loin que la raison, comme l'activité inconsciente va souvent plus droit que l'activité réfléchie.

Les Anglais, qui apprécient tant la discussion parlementaire, ont aussi le grand art de ne pas en abuser; ils s'en remettent volontiers à l'usage des choses comme à une main invisible pour dénouer sans bruit les nœuds gordiens. C'est ce que fit lord Melbourne dès les premiers mois de l'année 1840. Il ne demanda pas à la reine si le prince Albert devait assister au conseil des ministres, il se contenta de ne pas l'y inviter, sauf en quelques occasions très spéciales. La question, à titre de question, n'était ni posée ni écartée, elle était vaguement réservée à l'avenir, si les circonstances voulaient qu'elle reparût. La reine tint à peu près la même conduite. Sans poser de questions au conseil, elle attendit que lord Melbourne l'engageât lui-même à communiquer au prince toutes les dépêches étrangères. C'est du moins ce que dit le livre de la reine; il est probable pourtant qu'elle n'attendit pas si discrètement l'autorisation du ministre: avec un homme de cour aussi aimable que lord Melbourne, il y avait mille occasions de lui suggérer des idées qui paraissaient venir de son initiative. Au mois d'août 1840, le prince écrit à son père: « Victoria me permet de prendre une grande part aux affaires étrangères, et je crois y avoir produit déjà quelque bien. Je mets toujours mes vues par écrit, puis je les communique à lord Melbourne. Il est rare qu'il me réponde, mais j'ai eu déjà la satisfaction de le voir agir d'une façon entièrement conforme à ce que je lui ai dit. » Et huit mois après, au mois d'avril 1841, traitant encore le même sujet, il écrivait ces mots: « Tout ce que je peux dire de ma position politique, c'est que j'étudie les hommes d'état du jour avec un grand soin et que je m'attache résolument à me tenir libre de tous les partis. Je prends un intérêt actif à toutes les institutions et associations nationales. Je parle avec les ministres en toute liberté sur tous les sujets, de manière à obtenir des informations complètes, et je rencontre de tous côtés une parfaite obligeance... Je m'efforce sans bruit d'être aussi utile que je puis à Victoria en tout ce qui concerne ses devoirs de reine. »

C'était précisément ce que voulait la reine et ce qu'elle avait mé-

nagé peu à peu avec une correction irréprochable. La loi politique n'avait reçu aucune atteinte, en même temps que la loi chrétienne était admirablement maintenue et respectée. Le prince, sans être roi, était le chef de sa famille. Ne pouvant être le premier dans l'état, il était, selon le vœu de la reine, le premier dans sa maison. Quelques années plus tard, le duc de Wellington, devenu président du conseil, ayant eu l'idée d'offrir au prince le commandement de l'armée anglaise, le prince refusa sans hésiter, et les motifs de son refus résumés avec une précision éloquente le plan de conduite qu'il s'était tracé dès le premier jour. « Le principe de tous mes actes, écrit-il au noble duc, c'est de fonder ma propre destinée avec celle de ma femme, de ne rechercher aucun pouvoir en lui-même ou pour lui-même, de rejeter toute ostentation, de n'assumer aucune responsabilité distincte devant le public, de faire au contraire que ma vie soit une part de la vie de la reine et rien autre chose, de veiller avec une sollicitude continuelle sur tous les domaines des affaires publiques, de me rendre ainsi capable de la conseiller, de l'assister, à chaque moment, dans chacune des nombreuses et difficiles questions soumises à son autorité, — questions politiques, sociales, personnelles, — de la conseiller et de l'assister, dis-je, comme le chef naturel de sa famille, comme le surintendant de sa maison, comme le directeur de ses affaires privées, enfin comme son seul conseiller confidentiel en matière politique et son seul auxiliaire dans ses communications avec les officiers du gouvernement (1). »

Voilà un programme très noble, très digne, mais peut-être un peu difficile à faire accepter du plus grand nombre des hommes d'état anglais. Lord Melbourne assurément n'y fera pas d'objections bien vives; des esprits élevés, modérés, les uns par respect pour la reine et par ménagement de leurs intérêts propres, les autres par une confiance virile dans la force de résistance que les mœurs publiques opposeraient immédiatement à toute pensée d'usurpation, pourront bien aussi ne pas chicaner le prince sur l'idée qu'il se fait de son devoir et de son rôle. Ce n'est pas là d'ailleurs un programme officiel, une déclaration de principes, c'est une confiance particulière que les ministres de la reine, les whigs comme les tories, ou bien ne connaîtront pas, ou bien seront censés ne pas connaître. Fort bien, mais le jour où l'action du prince, telle qu'il la comprend ici, sera plus visible à des regards jaloux, le jour où la politique turbulente et révolutionnaire d'un Palmerston croira rencontrer un obstacle secret dans les sentiments du mari de la

(1) Voyez *The Early years of the Prince consort*, p. 318.

reine, qu'arrivera-t-il? Ce jour-là, nécessairement, il y aura une question brûlante, une question aiguë, *la question du prince Albert*.

On sait que ce jour est venu douze ou treize ans plus tard; la reine ne craint pas d'y faire allusion dans le livre que le général Grey a écrit, pour ainsi dire, sous sa dictée. Comme elle a été de moitié dans le programme que nous citions tout à l'heure, comme elle tient autant que le prince à la dignité du *maître de la maison*, elle défend cette conception royale comme la seule interprétation légitime de la loi du royaume. Ne sait-elle pas que le prince, avec sa franchise, sa loyauté, son respect de tous les droits, ne causera jamais d'inquiétude sincère aux gardiens de la constitution britannique? Ceux qui se défieront de lui auront tort; ceux qui lui attribueront des pensées contraires à la loi, commettront une injustice. Quant à lui, toujours calme, toujours assuré de ses principes, portant toujours sur son noble visage la sérénité de sa conscience, il continuera de suivre la même voie, sans que la moindre plainte lui échappe. C'est la reine qui lui rend ce témoignage. « Jamais, dit l'historien qu'elle inspire, jamais il ne se permit, au sujet de ces attaques, le plus léger murmure, jamais il n'eut un seul mot d'impatience ou de mauvaise humeur, même contre ceux qui s'étaient montrés le plus injustes à son égard. » Et si des légistes intraitables, sans faire intervenir en tout ceci la personne du prince Albert, soutenaient d'une façon abstraite que la reine est nécessairement à la tête de sa maison comme elle est à la tête de l'état, savez-vous ce qu'elle répondrait? C'est encore elle-même qui nous l'apprend. A l'interprétation païenne et judaïque de la loi, elle opposerait l'interprétation chrétienne. « Quand je me suis engagée devant Dieu, dirait-elle, je n'ai pas seulement juré d'aimer et d'honorer le prince mon époux, j'ai juré de lui obéir. »

C'est au milieu des fêtes, des réceptions, des concerts, au milieu des plaisirs et des splendeurs de Windsor que cette question de *la position du prince* marchait sans bruit vers le but proposé. Pendant cette lune de miel de 1840, la reine n'eut pas d'autre préoccupation. Elle regrettait seulement de ne pouvoir marquer aux yeux de tous, d'une façon plus précise et plus éclatante, le rang qui appartenait à son mari. Un heureux événement de famille lui en fournit bientôt l'occasion. La reine était grosse. Dès que les médecins purent annoncer cette nouvelle aux ministres, le devoir de ceux-ci fut de présenter au parlement un bill de régence pour le cas où la reine viendrait à mourir en donnant le jour à un enfant. Qu'allait-il arriver? On avait déjà vu, à propos de la liste civile du prince comme à propos du droit de préséance, les maladresses de lord

Melbourne. Le *seigneur pococurante* allait-il compromettre la dignité du prince dans une question bien autrement grave? N'y avait-il pas lieu de le guider, ou plutôt de le prévenir, c'est-à-dire de se substituer à lui? C'est l'idée qui vient tout naturellement au baron de Stockmar. Ami de la reine et du prince, il pouvait bien se mettre en rapport avec les principaux chefs de l'opposition, et, par une démarche officieuse, préparer la décision officielle. Que n'avait-il procédé ainsi au sujet des 50,000 livres que le parlement a refusées au prince Albert, ou, pour mieux dire, à lord Melbourne! Mais laissons-le parler :

« 10 juin 1840.

« ... Mon plan serait d'agir parfaitement d'accord avec l'opposition. Je ne sais ce que la reine et les ministres en penseront, mais quand je me rappelle de quelle façon les choses ont marché dans la question de la liste civile et du droit de préséance, je suis disposé à ne compter que sur moi. Il ne peut être question que d'une alternative : le prince sera-t-il régent *avec* ou *sans* conseil de régence? A mon avis, et par les mêmes raisons qui ont fait voter le bill de régence pour la duchesse de Kent, le mieux est de nommer Albert régent *sans conseil de régence*.

« C'est dans ce sens que je chercherai à agir sur les tories et sur l'opposition. Cependant je ne me dissimule pas qu'il y aura des objections de toute espèce, par exemple : la jeunesse du prince, son ignorance du pays et des institutions, etc... Je sais aussi que les ducs de Cumberland, de Cambridge, de Sussex, ne voulant pas être passés sous silence, chercheront à agir, les deux premiers par les ultra-tories, le dernier par les ultra-libéraux. »

« 26 juin 1840.

« Sur la question du bill de régence, j'ai eu jusqu'à présent deux communications avec sir Robert Peel par l'entremise de lord Liverpool. La première fois je lui fis dire que la chose viendrait à la fin de la session, que l'accord des partis sur ce sujet était de la plus grande importance, et que par conséquent on désirait connaître d'avance son opinion, quelle qu'elle pût être. Il répondit avec circonspection, comme toujours, mais amicalement. Il connaissait très exactement tout ce qui s'était passé à l'occasion du bill de régence voté en faveur de la duchesse de Kent, car il était ministre à cette date. Pour pouvoir donner une réponse, il n'aurait besoin de consulter qu'un petit nombre de ses amis. — Sur ces entrefaites, Peel entendit affirmer que les ministres ne présenteraient pas le bill de régence dans cette session, mais que, la session close, ils convoqueraient de nouveau le parlement au mois d'octobre. Je fis interroger Melbourne à ce sujet; Melbourne répondit que jamais

une mesure aussi inopportune ne lui était venue à la pensée. Liverpool, armé de cette réponse, retourna chez Peel. Peel fut amical, mais très réservé; il n'avait encore parlé de l'affaire qu'avec Wellington; il ne pouvait donc exprimer encore qu'une opinion privée, une opinion qui ne devait être considérée en aucune façon comme celle de son parti. Le prince Albert était le tuteur naturel de son enfant. Une seule chose était en question : y aurait-il ou n'y aurait-il pas un conseil de régence ? D'une manière générale, il ne voyait pas bien l'utilité pratique d'un conseil de régence, surtout il ne voyait pas de quelle utilité ce pouvait être d'y faire entrer le duc de Sussex. Des conseils de ce genre ne produisent d'ordinaire que discordes et intrigues. Tout ce qu'il avait entendu dire du prince Albert, tout ce qu'il en avait remarqué lui-même, parlait en sa faveur. Enfin il était d'avis que les ministres devaient présenter le bill de régence aux chambres dans le plus bref délai possible.

« Melbourne désira me parler. Je lui racontai ce que j'avais appris de Peel par l'entremise de Liverpool. Il me dit qu'il partageait le sentiment de Peel, mais que c'était là une mesure pleine de difficultés. Le bill touchait à des intérêts graves pour une période de dix-huit ans. Il était de la plus haute importance que la mesure à prendre réunît tous les suffrages; or il doutait beaucoup de cette unanimité. — Je vis qu'il avait dû parler de l'affaire avec quelques-uns de ses collègues; ce doute, qu'il n'avait pas exprimé jusque-là, lui venait d'eux bien évidemment.

« J'en pris occasion pour lui montrer qu'il y avait danger à reculer d'une façon indéfinie la présentation du bill, et que, s'il y avait des motifs pour ajourner l'affaire, il y en avait bien plus encore pour la traiter sans retard. Il fut de cet avis et me promit de ne rien faire sans avoir parlé d'abord avec Wellington. »

D'où venait donc cette froideur subite de lord Melbourne? pourquoi l'insouciant seigneur apercevait-il tout à coup des inconvéniens et des périls dans ce qui d'abord lui paraissait si simple? Fallait-il croire vraiment qu'un de ses collègues du ministère lui eût inspiré ces scrupules ou communiqué ces défaillances? Stockmar sut bientôt à quoi s'en tenir sur ce point. La suite de ses notes nous montre l'étrange conduite d'un très haut personnage, le duc de Sussex, l'un des oncles de la reine Victoria. Rien de plus curieux que ces révélations :

« 28 juin 1840.

« Peel est venu aujourd'hui spontanément trouver Liverpool, et lui a dit très amicalement, très loyalement, pour qu'il le répât au prince, qu'il y avait sous jeu une intrigue des radicaux tendant à faire nommer le duc de Sussex co-régent. Il conseillait au prince de garder une atti-

tude calme et passive. Il aurait soin, lui, Peel, qu'il n'arrivât de ce côté rien de fâcheux pour le prince. »

« 29 juin.

« Melbourne m'a dit, à propos du bill de régence, qu'après sa conversation avec moi il s'était rendu chez lord Wellington. Celui-ci lui avait dit aussitôt : « Que pensez-vous faire? Il faut faire quelque chose. » — Il avait répondu qu'après mûre réflexion il s'opposait à l'idée de placer n'importe quel conseil auprès du régent. Cette idée de partager le pouvoir exécutif entre plusieurs personnes était contraire à l'esprit de la constitution anglaise. Il était donc d'avis que le père de l'enfant eût la régence à lui tout seul. — Là-dessus, Wellington avait répliqué : « C'est aussi mon avis. Vous désirez sans doute que j'en parle à mes amis, à sir Robert Peel, par exemple? Je n'y manquerai pas, et nous nous reverrons en temps opportun, pour nous concerter sur la marche à suivre. »

« 8 juillet.

« Le duc de Sussex, chez qui Anson (1) dînait, le prit à part après le repas et lui demanda ce qu'il savait des intentions des ministres au sujet du bill de régence. Anson répondit : « Je n'en sais rien de plus que ce qui se dit dans le public. » — Alors le duc se répandit en plaintes amères sur l'absurdité d'une telle mesure. C'était une chose tout à fait inutile, qui ne manquerait pas d'inquiéter la reine et d'exercer sur sa santé la plus funeste influence. Au reste, les ministres ne risquaient rien en ne s'occupant pas de constituer une régence. Dussent les circonstances les obliger à agir en dehors d'un droit établi sous leur propre responsabilité, il est certain qu'un bill d'indemnité couvrirait tous leurs actes. Il savait du reste parfaitement bien quel était le moteur principal en toute cette affaire. (Il voulait dire : c'est Stockmar.) — Ceci explique parfaitement pourquoi Melbourne, dans un de ses derniers entretiens avec moi, s'était montré si irrésolu, et, cherchant les objections à faire, m'avait répété mot pour mot le raisonnement du duc de Sussex. Le duc, on me l'apprit plus tard, avait fait communiquer son opinion à lord Melbourne (probablement par l'entremise de lord John Russell), et le ministre en avait conçu de l'inquiétude, dans l'idée que la personne d'Albert provoquerait une grande résistance. Le bill va être présenté ces jours-ci, nous verrons si Peel et son parti tiendront parole. »

« 11 juillet.

« C'est lundi que le lord chancelier présentera le bill de régence à la chambre des lords.

« Que des partisans du duc de Sussex puissent dire quelques absurdités, peut-être même faire entendre des vérités désagréables, nous de-

(1) M. Anson était le secrétaire particulier du prince Albert.

vons y être préparés. Au reste, si toutes les assurances, et celles que j'ai reçues sont les plus fortes, ne sont pas de vrais mensonges, je n'ai rien de fâcheux à redouter. L'article bref, mais très amical, du *Times*, me prouve que j'ai encore quelque ascendant sur l'esprit revêché de ma vieille connaissance, M. Varnes. »

Quelques jours plus tard.

« Le bill de régence sera lu lundi prochain pour la seconde fois à la chambre des lords. Jusqu'à présent il n'y a aucune opposition, sauf de la part du duc de Sussex. Celui-ci s'est comporté comme toujours, de la façon la plus absurde. « Lui et toute la famille de Hanovre sont offensés au plus haut point, a-t-il dit, par la présentation de ce bill. Il s'agit à ses yeux, non des personnes, mais du principe même, c'est pour cela qu'il est obligé de protester. Il sait bien que cette protestation lui nuira, mais il a son devoir à remplir. » Tout cela fait beaucoup de peine à notre bonhomme de premier ministre; il a déjà envoyé cinq ou six négociateurs au duc pour tâcher de le calmer, mais sans succès jusqu'à présent. Je ne sais si cette opposition du duc trouvera de l'écho dans la chambre des communes, mais, y eût-il de sottes paroles, le sort du bill, grâce aux promesses de Peel, est parfaitement assuré. »

Le bill fut voté en effet et par la chambre des lords et par la chambre des communes. Le fiasco du duc de Sussex était aussi complet que possible, car lui seul avait fait de l'opposition, lui seul avait agi et parlé, — lui seul, tout en affirmant qu'il s'agissait, non des personnes, mais du principe, avait exposé sa personne aux désagrémens de ce ridicule échec. N'était-il pas évident qu'il ne soutenait que ses propres prétentions? Les mêmes raisons de droit qui avaient empêché le duc de Cumberland, frère puîné du duc de Kent, de succéder à Guillaume IV, et qui l'avaient placé bon gré mal gré sur le trône de Hanovre, devaient l'empêcher aussi d'être nommé régent d'Angleterre, ou même d'occuper un siège dans un conseil de régence. Assurément, si la reine Victoria était morte sans enfans, le duc de Cumberland, roi de Hanovre, aurait retrouvé ses droits à la couronne de la Grande-Bretagne, mais tant qu'il y aurait eu des héritiers mineurs dans la ligne du duc de Kent, le roi de Hanovre n'aurait pu prendre aucune part au gouvernement britannique, ni comme régent, ni comme conseiller de la régence; chef d'un état distinct, il n'y avait pour lui, dans la constitution anglaise, aucune place politique possible. C'était donc le duc de Sussex, comme venant immédiatement après lui, qui pouvait seul concevoir une ambition de cette nature. Seulement, grâce au bon sens de l'opposition, à la sagesse de l'opinion publique, à la sympathie

qu'excitait le prince Albert, les hésitations chicanières du premier moment furent bientôt et complètement dissipées. Tout le monde comprit qu'un prince naturalisé deux fois pour ainsi dire, et par un acte du parlement et par son mariage avec la reine, était véritablement un prince anglais; que le père était le seul tuteur de ses enfans; que ce tuteur des enfans d'Angleterre ne pouvait pas ne pas être le régent du royaume, et qu'une autorité justifiée à tant de titres ne devait être ni divisée ni affaiblie.

Nous avons dit que cet heureux résultat était dû au parlement, à l'opinion, à la personne du prince Albert; il faut ajouter, pour être juste, qu'une très grande part du succès appartient au baron de Stockmar. Qui donc, si ce n'est lui, avait préparé l'entente du gouvernement avec le *leader* de l'opposition? Qui donc avait prévenu les maladresses et les négligences de lord Melbourne? Le prince Albert reconnaissait bien cet éminent service lorsqu'il écrivait à son père, le 24 juillet : « Une affaire de la plus haute importance pour moi va être réglée dans quelques jours. Je parle du bill de régence, dont la troisième lecture aura lieu aujourd'hui à la chambre des lords, après quoi il sera porté à la chambre des communes. Il a été fort malaisé de mener l'affaire à bien, car des intrigues de toute sorte étaient à l'œuvre, et si *Stockmar n'eût gagné l'opposition en faveur des ministres, tout aurait fini comme pour le bill des 50,000 livres* (1). Il n'y a pas eu un mot d'opposition à la chambre des lords, excepté de la part du duc de Sussex. »

Enfin la cause est gagnée, gagnée publiquement par un arrêt irrévocable des chambres, comme elle était gagnée secrètement dans le cœur de la reine. Que disait donc son altesse royale le duc de Sussex, quand il se préoccupait si fort de la vie de sa majesté? A l'entendre, la présentation de ce bill, dans l'état où se trouvait la reine, pouvait lui porter un coup funeste. Touchante sollicitude! Ce donneur d'avis si désintéressé eût été rassuré sans doute s'il avait su que la reine elle-même désirait plus vivement que personne le vote de la loi de régence. N'est-ce pas la meilleure condition pour affronter les crises de la vie humaine que d'avoir mis toutes ses affaires en règle, et de ne laisser en suspens aucune décision importante? Il n'y avait rien de plus important pour la reine que d'avoir assuré *la position du prince*. Désormais, quoi qu'il pût arriver, le prince, comme tous deux le souhaitaient si vivement au nom de leur mutuel amour et de la dignité commune, — le prince n'était plus seulement le mari de la reine, il était vraiment *maître dans sa maison*.

(1) Voyez les détails sur le bill des 50,000 livres dans notre étude du 15 août dernier, *le Mariage de la reine*.



## II.

Quelques jours après le vote du bill de régence, au commencement du mois d'août 1840, Stockmar était allé revoir sa ville natale, en promettant au prince Albert de revenir à Londres pour les couches de la reine. Le royal enfant était attendu vers la fin du mois de novembre. Stockmar, fidèle à sa promesse, quitta Cobourg à l'heure dite et revint trouver ses augustes amis. C'est à Londres, dans le palais de Buckingham, que devait avoir lieu l'accouchement. La reine était venue s'y installer le 13, après avoir quitté non sans regret ce château de Windsor où elle avait passé tant de belles heures. Le 21, la ville de Londres et bientôt tout le royaume apprirent qu'une fille d'Angleterre, la princesse Victoria, venait de naître à Buckingham-Palace.

Quand même on n'aurait pas ce livre intime écrit par le général Grey sous la direction de la reine, on devinerait aisément quelles furent pour le couple royal les joies et les bénédictions du foyer domestique. Le 23 novembre, le prince écrivait à son père : « Victoria est aussi bien que si rien n'était arrivé. Elle dort bien, elle a bon appétit, elle est parfaitement calme et fort enjouée. La petite est toute gentille, toute souriante... Certainement j'aurais mieux aimé que ce fût un fils, c'était aussi le désir de Victoria, mais nous n'en sommes pas moins heureux et reconnaissans. » Et cette reconnaissance envers Dieu, il l'exprime vraiment du fond de son cœur. Chacune de ses lettres y revient en des termes où l'on ne sent ni affectation, ni banalité. « Jamais, écrit-il le 24 à sa grand'mère la duchesse douairière de Gotha (1), jamais nous ne pourrions être assez reconnaissans à Dieu de la manière dont tout s'est passé ! » Il avait eu de si vives émotions, il avait ressenti des craintes si poignantes ! La reine elle-même complète ce tableau quand elle décrit en son journal les soins, les attentions, le dévouement cordial du prince. Tout le temps que dura le rétablissement de la reine, il resta près de son lit, guettant un signe, devinant une pensée, allant au-devant de ses désirs, tantôt lui faisant la lecture, quand la malade put supporter le bruit de la voix, tantôt même écrivant sous sa dictée. « Ses soins, dit la reine, étaient ceux d'une mère; on ne saurait rien imaginer de plus sage, de plus judicieux et de plus tendre. »

Le prince avait un auxiliaire sur lequel il pouvait compter comme

(1) Il ne faut pas confondre la duchesse douairière de Gotha, grand'mère maternelle du prince Albert, avec sa grand'mère paternelle, la duchesse douairière de Cobourg, morte le 16 novembre 1831.

sur lui-même. Ce grave conseiller, qui avait si bien mené l'affaire du bill de régence, n'avait pas renoncé pour toujours aux devoirs de ses jeunes années. Le diplomate pouvait à l'occasion redevenir un médecin vigilant et habile. Tandis que le prince s'occupait de la mère, Stockmar s'occupait de l'enfant. Dès les premiers temps du mariage, il avait mis tout son zèle à organiser le service que réclamerait le soin du nouveau-né. La chose, à ce qu'il semble, ne marchait pas toute seule. Dans les petites affaires comme dans les grandes, il faut une règle précise et une discipline exacte. Tout ce monde inférieur qui sait bien son importance est souvent aussi difficile à conduire que le monde des intérêts politiques. Là aussi, pour peu qu'on y regarde de près, il y a des intrigues à déjouer, des amours-propres à ménager, des prétentions à rabattre. On devine tout ce petit tracas à travers les confidences de Stockmar, quand on lit ces mots dans une de ses lettres : « La *nursery* me donne autant de peine que pourrait le faire le gouvernement d'un royaume. »

Est-il besoin de dire que ces soins ne furent pas infructueux ? La jeune princesse, née à Buckingham-Palace le 21 novembre 1840, était venue au monde assez chétive, et sa santé donna quelque temps de sérieuses inquiétudes ; on sait qu'elle est aujourd'hui l'ornement d'une cour où elle représente avec autant de grâce que d'élévation morale les principes de modération et d'humanité, principes nécessaires partout, et certainement là plus qu'ailleurs. La princesse Victoria d'Angleterre, si Dieu le permet, sera un jour impératrice d'Allemagne.

Les soins que le prince Albert donnait à l'auguste malade pouvaient se concilier avec des devoirs d'un autre ordre. La dernière page du volume des *Early years* contient à ce sujet une indication qui est de nature à piquer vivement la curiosité du lecteur. Voici les paroles trop brèves du général Grey : « Pendant la maladie de la reine, le prince vit les ministres et traita pour elle toutes les affaires nécessaires. » Rappelons-nous que ce n'est point là une affirmation insignifiante ; si le général Grey tient la plume, c'est la reine Victoria qui parle. Quelles sont donc ces affaires où le prince remplaçait la reine ? Les affaires courantes sans doute, celles qui sont comme le pain quotidien dans le ménage d'une grande nation. Fort bien ; mais qu'aurait dit le parlement si on lui eût demandé une décision autorisant cette pratique ? ou plutôt quel est le ministère qui eût osé la demander ? N'y a-t-il pas des jours où les affaires courantes sont de la gravité la plus haute ? Et cette année 1840 n'a-t-elle pas été précisément une des plus brûlantes années du XIX<sup>e</sup> siècle ? Voilà donc un de ces cas où les Anglais comptent sur l'usage pour adoucir les aspérités de la loi. Faire sans dire, c'est

bien souvent un procédé très politique, à la condition qu'on n'en abuse pas et que le sentiment de l'opportunité n'y fasse jamais défaut.

Ce qu'il y a d'intéressant ici et ce qui pique si vivement notre curiosité, c'est que les affaires nécessaires, à cette date, ou du moins les conversations inévitables, devaient porter sur des évènements qui avaient agité l'Europe et failli mettre le feu aux poudres. Que de choses en ces quatre derniers mois, de juillet à novembre ! Pendant cette lune de miel de Windsor, sous cette clarté si poétique, tandis que la reine semblait ne s'occuper que de *la position du prince*, tandis que Stockmar travaillait si adroitement à faire voter le bill de régence, quels coups de politique avaient été frappés en Europe ! Au 15 juillet, le traité de Londres ; l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, alliées pour défendre l'empire ottoman contre Méhémet-Ali, le protégé de la France ; la France isolée, menacée même et obligée de reculer, si elle ne veut affronter une lutte contre l'Europe entière en faveur d'une cause qui la regarde si peu ; enfin l'éclatant échec diplomatique de M. Guizot, l'éclatant échec politique de M. Thiers, et la formation incorrecte du cabinet du 29 octobre ! Évidemment les conversations du prince avec les ministres pendant la maladie de la reine ne devaient pas rester étrangères à de tels évènements. Combien il est regrettable que le livre des *Early years* se borne à cette indication sommaire et ne nous fournisse aucun détail sur les sujets politiques qui se trouvaient nécessairement à l'ordre du jour !

À défaut des confidences que nous refuse l'éditeur des *Early years*, nous avons du moins les notes de Stockmar, tracées dans ce temps-là même à Buckingham-Palace. Précisément vers la fin de novembre 1840, c'est-à-dire à la date où nous voici arrivés, Stockmar écrivait dans son journal des pages fort curieuses sur le traité du 15 juillet. Était-ce le résumé de ses entretiens avec les hommes politiques d'Angleterre ? était-ce le fruit de ses propres méditations ? Je ne sais ; en tout cas, la chose vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Les idées que le baron exprime sont des plus singulières et tout à fait inattendues ; qu'il y ait lieu de les retenir comme des bizarreries ou de les réfuter comme des sophismes, l'incident nous appartient, puisqu'il peut intéresser l'histoire.

Nous ne venons pas, bien entendu, recommencer après tant d'autres, le récit des négociations qui précédèrent et suivirent le traité signé à Londres le 15 juillet 1840. Ce traité, par les conséquences qui s'y rattachent, a été une des grosses affaires du siècle. Pour ne citer qu'un seul des publicistes qui ont parlé de cette vive bataille, on sait quelle place elle occupe aux cinquième et sixième volumes

des *Mémoires* de M. Guizot. Ce savant exposé nous suffit. Il est vrai que l'illustre écrivain n'est pas désintéressé dans la question. Son récit, composé avec beaucoup d'art, ne saurait être lu sans quelque défiance. L'auteur a dissimulé habilement certains aspects du débat, et au contraire il a fort insisté, comme c'était son droit, sur la réparation des fautes commises. Rien de plus juste; la politique si ferme, si digne, à l'aide de laquelle a été préparée la convention du 13 juillet 1841, la politique qui a replacé la France dans le concert européen sans sacrifier le pacha d'Égypte, fait grand honneur, en définitive, et à M. Guizot, qui l'a nettement conçue, et à M. de Bourqueney, ambassadeur de France à Londres, qui l'a conduite à bonne fin avec autant de loyauté que de précision. Il faut bien reconnaître pourtant que M. Guizot aurait dû comprendre son rôle tout autrement qu'il ne l'a fait, lorsque, sous le ministère du 1<sup>er</sup> mars 1840, il représentait à Londres la politique de M. Thiers. De deux choses l'une : ou bien, s'il n'approuvait pas les idées de son chef, il devait se retirer, ou bien, s'il restait à son poste, il devait se montrer plus vigilant, plus habile, et ne pas laisser éclater comme une bombe ce traité du 15 juillet, qui a été sur le point de causer un incendie universel. Quand M. Guizot, résumant les avantages de la convention signée un an plus tard, s'exprime en ces termes : « Par ces résultats, l'échec de la France, fruit de son erreur dans cette question, était limité et arrêté; elle avait repris sa position en Europe et assuré en Égypte celle de son client; *on avait fait et obtenu en finissant ce qu'on aurait dû faire et pu obtenir en commençant* (1). » A qui donc s'applique ce reproche? A M. Thiers tout seul dans la pensée de l'auteur, — en bonne justice à M. Guizot lui-même et à M. Guizot plus qu'à personne. Bossuet a parlé quelque part de « cet aveu d'avoir failli qui coûte tant à notre orgueil; » c'est là une réflexion de moraliste chrétien qui relève d'une doctrine hautement et saintement exigeante. M. Guizot, persuadé que la politique, comme il l'a dit, n'est pas une œuvre de saints, craignait-il, en reconnaissant ses fautes, d'affaiblir l'autorité morale de sa personne et de faire tort par là aux idées qu'il représentait dans le monde? C'est bien possible. Le chrétien chez lui était sans doute plus humble que l'homme d'état. La voix du for intérieur rectifiait les déclarations hautaines de la parole publique. A la bonne heure! Voilà une façon d'expliquer pourquoi l'*aveu d'avoir failli*, suivant l'expression de Bossuet, a toujours tant coûté à notre grand et vénéré contemporain. Eh bien, n'importe; quoiqu'il faille lire avec précaution cette partie des *Mémoires* de M. Guizot, c'est en-

(1) Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 128.

core le récit le plus complet et le plus attachant que nous ayons des débats relatifs au traité du 15 juillet 1840.

Ces réserves faites, et sans entrer dans le détail d'affaires si compliquées, nous dirons simplement que les notes de Stockmar, si elles sont vraies, simplifient beaucoup la question. On croyait jusqu'ici que la pensée de M. Thiers en 1840 avait été de préparer une solution des affaires d'Orient qui ne fût ni la solution anglaise ni la solution russe. L'Angleterre veut maintenir l'intégrité de l'empire ottoman le plus longtemps possible; la Russie veut profiter le plus habilement possible de toutes les circonstances qui amèneront l'inévitable chute de l'empire ottoman. Qu'arrivera-t-il au lendemain de cette chute? Une guerre générale où les combattans principaux seront nécessairement le Russe et l'Anglais acharnés à se disputer le Bosphore. Eh bien! M. Thiers, en aidant Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, à se constituer une souveraineté héréditaire et à s'agrandir en Syrie aux dépens du sultan, croyait préparer aux héritiers de Mahmoud un successeur assez fort pour déjouer à la fois l'ambition russe et l'ambition anglaise. L'idée était grande et hardie. Seulement, on le vit bientôt, M. Thiers s'était fait illusion. Séduit par le génie et l'audace de celui qui lui apparaissait comme le Napoléon de l'Europe orientale, il avait trop compté sur les ressources de l'Égypte. Les troupes du pacha vaincues à Saïda, à Beyrouth, à Saint-Jean d'Acre, le prestige de Méhémet-Ali devait promptement s'évanouir, sa défaite allait entraîner celle de M. Thiers. Il faut ajouter que l'Angleterre et la Russie, très inquiètes toutes les deux de l'audacieuse conception du premier ministre de France, s'étaient empressées de conclure un traité qui protégeait l'empire ottoman contre les entreprises de son vassal; c'est la préparation de ce traité qui avait échappé à la sagacité de M. Guizot. Appliqué à regarder les choses de très haut, il n'avait pas vu l'écueil sous ses pas. Voilà, en quelques mots, le résumé des faits qui précédèrent le traité du 15 juillet 1840. M. Thiers, dans l'élan d'une idée ingénieuse et puissante, avait été trompé comme ministre par son imagination; M. Guizot, engagé dans la même politique, n'avait pas su voir et détourner à temps, comme ambassadeur à Londres, l'orage que cette politique devait produire.

Écoutons maintenant le baron de Stockmar. Sur les faits eux-mêmes, nul désaccord possible. Il s'agit seulement de savoir comment il les apprécie, et à ce propos quels sentimens il attribue à nos hommes d'état, quelles visées ultérieures il leur prête. Voici donc ce qu'il écrit le 21 novembre 1840 :

« Jusqu'à présent, les quatre puissances alliées restent fidèles à leur

première vue, aux principes qui en découlent et à l'exécution diplomatique de l'affaire conformément à ces principes. Suivant leur manière de voir, ce qui fait le fond du dissentiment survenu entre elles et la France, c'est bien moins ce qui s'est passé et ce qui peut se passer encore entre le sultan et le pacha, que les maximes et prétentions pleines de périls élevées par la France à la face de l'Europe. Elles disent : « La France a pris le prétexte des affaires d'Orient pour établir en faveur du pacha certains principes qui, s'ils étaient acceptés par le reste de l'Europe, mettraient fin à tout droit des gens et menaceraient nécessairement l'existence de tous les états. C'est à cause de ces principes subversifs que nous devons résister à la France, et non pas à cause des prétentions mêmes qu'elle a élevées pour le pacha en Syrie. Nous avons tous besoin de la paix et nous attachons le plus grand prix à un bon accord avec la France. Nous sommes prêts à confirmer cela par des faits, aussitôt que la France sera replacée à notre égard sur la base du droit des gens et de l'équité; mais ce principe annoncé par la France, à savoir que le pacha doit conserver l'Égypte et la Syrie, parce que la France le considère comme un élément nécessaire de l'équilibre politique actuel, il nous est absolument impossible de l'admettre, alors même que ce refus de notre part devrait amener la guerre. En faisant une pareille concession, l'Angleterre semblerait accorder à la France le droit de dire : « O'Connell, engagé dans une lutte heureuse contre la Grande-Bretagne, doit être reconnu comme belligérant, car nous voyons en lui un élément nécessaire de l'équilibre européen. »

Ces paroles, à les supposer exactes, diminueraient un peu le mérite qu'a eu M. Guizot de faire accepter aux quatre puissances la convention du 13 avril 1841; l'esprit de cette convention n'est-il pas celui-là même qui, selon Stockmar, animait d'avance les gouvernemens alliés? Et en même temps elles aggraveraient sa responsabilité d'ambassadeur; n'est-il pas clair, en effet, qu'il eût été bien facile de prévenir la crise de 1840, le dissentiment ne portant alors que sur les argumens employés par la France, et non sur les rapports du sultan avec Méhémet-Ali?

Nous déclarons, quant à nous, que ce curieux récit ne nous inspire aucune confiance. Stockmar bien certainement a entendu les ministres s'exprimer de la sorte, ce n'est pas là-dessus que porte notre doute, mais comment n'a-t-il pas compris avec sa finesse habituelle que les hommes d'état anglais et russes étaient obligés de dissimuler ici leurs véritables sentimens? ni l'Angleterre, en s'alliant à la Russie, ni la Russie en s'alliant avec l'Angleterre, ne pouvaient donner les vrais motifs qui les réunissaient dans cette action commune contre Méhémet-Ali. L'Autriche et la Prusse se trouvaient dans le même cas, quoiqu'elles fussent moins intéres-

sées dans la question. A vrai dire, c'était une coalition de sentimens opposés que le moindre accident pouvait rompre. Le prétexte adopté était donc celui-ci : La France cherche à introduire dans le monde des principes qui détruiraient le droit des gens ! Si l'Égypte obtenait gain de cause au nom de ces doctrines françaises, l'Irlande aurait les mêmes droits à être séparée de l'Angleterre : Méhémet-Ali servirait d'exemple à Daniel O'Connell ! »

Les doctrines françaises signalées ici par Stockmar et dont Palmerston se servit comme d'un épouvantail pour effrayer les puissances, se réduisent à certaines paroles de M. Thiers dans sa note du 8 octobre 1840. Il est dit dans cette note « que l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman exigent le respect d'une sorte d'indépendance partielle et intérieure, celle du pacha d'Égypte. (1) » Si ces paroles, comme on l'a dit, sont de la part de la France une position prise contre l'Angleterre, il faut remarquer d'abord à quelle date elles paraissent; c'est lorsque le cabinet de M. Thiers est justement blessé de la convention signée le 15 juillet à l'exclusion de la France. Ce n'est donc pas cette doctrine de M. Thiers qui a provoqué le traité du 15 juillet 1840, c'est le traité du 15 juillet qui a provoqué cette doctrine de M. Thiers. Les assertions de Stockmar sur ce point, qu'il les tire de son crû ou les répète d'après les ministres anglais, sont absolument inexactes. On doit considérer ensuite qu'il s'agit ici tout simplement de la Turquie et de l'Égypte. M. Thiers avait bien le droit de soutenir jusqu'au bout son client. Je ne dis pas que les termes cités plus haut fussent les plus heureux, M. Guizot a peut-être raison d'y voir *des pensées discordantes*; mais qui donc pouvait croire sérieusement que M. Thiers, en demandant à l'Europe une stipulation favorable à Méhémet-Ali, songeât à préparer le triomphe d'O'Connell? Qui donc pouvait le croire capable de comparer l'Irlande à l'Égypte et l'Angleterre à la Turquie? On ne discute pas de pareilles sottises. Non, évidemment, ceux qui disaient ces choses n'y croyaient pas eux-mêmes. Voilà

(1) L'histoire, qui a toujours ses justices et ses réparations, leur donne quelquefois un caractère singulièrement ironique. Ces doctrines de M. Thiers, qui avaient paru subversives en 1840 et donné lieu à tant de déclamations anglaises, qui donc vient de les renouveler en les aggravant? C'est un disciple, un ami, un continuateur de lord Palmerston, l'éloquent M. Gladstone. Lorsque M. Thiers, dans sa note du 8 octobre 1840, affirmait « que l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman exigeaient le respect d'une sorte d'indépendance partielle et intérieure, celle du pacha d'Égypte, » c'était pour un état déjà constitué qu'il réclamait ce bénéfice; M. Gladstone, dans sa véhémence brochure (30 août 1876) et dans le *meeting* de Blackheath (9 septembre), l'a réclamé pour de simples provinces de l'empire ottoman, la Bosnie, l'Albanie, la Bulgarie, l'Herzégovine. La doctrine française n'était donc pas si condamnable, puisque, reprise par M. Gladstone en des circonstances bien autrement périlleuses, elle a éveillé tant d'échos en Angleterre et obligé le ministère Disraeli à redoubler de vigilance pour exiger de la Turquie les transformations nécessaires.

pourquoi on ne les trouve pas dans les pièces officielles ; c'étaient des argumens de conversation propres à échauffer les cerveaux, et peut-être ignorerait-on encore ce singulier détail, si le baron de Stockmar, mêlé à ces entretiens, n'en avait consigné le fond dans ses notes avec une parfaite ingénuité.

Il y a pourtant quelque trace de cette ridicule accusation dans la dépêche que lord Palmerston adressa le 2 novembre 1840 au représentant de l'Angleterre à Paris, M. Bulwer (1). Cette dépêche un peu tardive et qui se trompait d'adresse (car elle prétendait répondre à la note du 8 octobre) ne fut rédigée qu'après la chute de M. Thiers. Ce fut M. Guizot qui la reçut comme ministre des affaires étrangères et chef du nouveau cabinet. On peut lire dans ses *Mémoires* combien il fut blessé de ce langage. C'était un des trois griefs qu'il avait contre lord Palmerston et au sujet desquels il écrivait à M. de Bourqueney (20 juillet 1841) : « Tout cela ne m'empêcherait pas de conclure avec lord Palmerston les affaires en suspens si l'intérêt de notre pays le demandait ; mais cela me dispense de tout empressement, de tout acte de bienveillance surrogatoire, cela me commande même quelque froideur. Je ne veux rien faire pour être désagréable, rien pour être agréable. Je n'aurai point de mauvais procédé ; je ne veux, je ne dois avoir point de procédé gracieux. (2) » Les explications même de lord Palmerston, quoique très courtoises et très courtoisement transmises à M. Guizot par M. Bulwer, ne le satisfirent pas pour le fond, comme on le voit par cette réponse au chargé d'affaires anglais : « Je vous remercie d'avoir bien voulu me communiquer la lettre de lord Palmerston. J'avais pressenti ses raisons sans les trouver bonnes, et j'avoue qu'après avoir relu deux fois sa lettre, je ne les trouve pas meilleures. (3) » Ces raisons en effet n'étaient qu'un prétexte bien vain ; on le vit assez clairement l'année suivante lorsque la situation du pacha d'Égypte fut confirmée et agrandie sans que l'Angleterre élevât de protestations.

Il paraît que des intelligences loyales en Angleterre commençaient à éprouver des doutes sur les procédés diplomatiques de lord Palmerston, puisque le baron de Stockmar écrit dans son journal (août 1841) ces paroles équivoques, toujours au sujet du traité du 15 juillet 1840 et des négociations qui en furent la suite :

« Quand même la France aurait raison, il valait la peine de lui montrer qu'on ne peut pas accepter sa dictature et qu'on n'a pas peur de

(1) M. Bulwer, à cette date, remplaçait lord Granville à Paris avec le titre de chargé d'affaires.

(2) Guizot, *Mémoires*, t. V, p. 134.

(3) *Ibid.*



Thiers, s'il veut jouer au Napoléon. La guerre serait un grand malheur, cela est vrai ; mais si les circonstances font que dans les négociations politiques les mauvaises qualités de la nature humaine dominant toujours les bonnes, il en résulte une telle perversion des idées sociales, un tel effondrement du sol, qu'il faut préférer la guerre à un pareil état, comme le seul moyen de guérir les maladies honteuses. La France se dit blessée par le traité des quatre puissances ? C'est là un prétexte vide et qui montre combien peu elle a raison de se plaindre. Palmerston sans doute est à la fois léger (*flippant*) et opiniâtre. Mais les méprises que peut commettre un Anglais ne vont pas à l'infini comme chez Thiers et les Français ; de Palmerston et de Thiers, c'est ce dernier qui m'est le plus suspect et de beaucoup (1)... »

Je m'arrête ; il suffit de signaler ce langage, sans répéter les gros mots que Stockmar adresse à un illustre serviteur de la France. Je n'ai eu qu'une pensée en faisant cette citation ; j'ai voulu montrer sous la violence des paroles les sentimens équivoques de l'auteur. Évidemment, malgré son parti-pris, il hésite, il a des doutes : « Quand même la France aurait raison... Palmerston est léger, opiniâtre... » Voilà des commencemens d'aveu qui lui échappent, mais il se hâte de se contenir, ou plutôt il regimbe contre lui-même, il se bat les flancs pour se mettre en colère, et, ne pouvant nous opposer de bonnes raisons, il nous jette de sottes injures.

Serait-il téméraire de conjecturer que le prince Albert eut une conduite bien différente ? Initié par la communication des dépêches et par les entretiens des ministres à toute cette diplomatie de l'année 1840, s'il n'éprouva, comme Stockmar, aucune sympathie pour lord Palmerston, j'aime à croire qu'il se garda bien de se donner le change à lui-même en accusant la France de torts imaginaires. Simple et droit comme il était, il dut faire d'étranges réflexions sur les procédés du ministre, peut-être même laissa-t-il percer quelque chose de son sentiment, si bien que ce souvenir, éveillé douze ou treize ans plus tard, expliquerait certains épisodes restés un peu obscurs. Qui donc en 1851 fut soupçonné d'avoir contrecarré la politique de lord Palmerston, d'avoir obligé le noble lord à quitter le *foreign-office* ? Ici, je ne fais plus de conjecture, je réponds sans hésiter : Ce fut le prince Albert. Et qui donc, en 1853, fut soupçonné d'avoir excité ou envenimé ce que l'on appelait alors *la question du prince Albert* ? Ce fut lord Palmerston.

En résumé, si nos hommes d'état, M. Thiers comme M. Guizot, ont commis des fautes dans cette crise de 1840, ce sont des erreurs qui ne portaient atteinte ni à l'élévation des idées ni à la droiture

(1) *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar*, pages 364-365.

des intentions. M. Thiers s'est trompé pour avoir eu trop de confiance dans les ressources d'un client illustre que l'opinion de la France lui recommandait; M. Guizot s'est trompé pour ne pas s'être défié d'un ministre célèbre qui cachait sous une légèreté plus feinte que réelle une haine obstinée de la France. Même en écrivant ses *Mémoires* une quinzaine d'années après ces événements, M. Guizot, dans sa loyauté fière, laissait subsister ces paroles d'une de ses dépêches, sans y joindre le moindre correctif : « Ce que je pense de lord Palmerston me permettait cette conduite. Je fais grand cas de son esprit. J'ai confiance dans sa parole. Sa manière de traiter, quoiqu'un peu étroite et taquine, me convient; elle est nette, prompte, ferme. Je ne crois ni à sa haine pour la France et le roi, ni à ses perfidies (1)... » Depuis que M. Guizot s'exprimait de la sorte, la lumière s'est faite peu à peu sur le caractère de lord Palmerston. C'est d'Angleterre surtout qu'elle nous est venue. Les ouvrages même consacrés à sa gloire nous ont révélé des choses qui font médiocrement honneur à sa sincérité. Ses deux biographes, M. Bulwer, M. Ashley, ont permis à notre collaborateur M. Auguste Laugel de caractériser, avec autant de finesse que de force, celui qu'il appelle « le bouledogue de l'Angleterre (2). » Aujourd'hui ce sont les notes de Stockmar qui, commentées avec attention et rapprochées des faits contemporains, nous aident à deviner aussi sa légèreté perfide, sa duplicité haineuse, sa façon arrogante et narquoise de jouer avec les idées.

### III.

Stockmar avait quitté l'Angleterre au mois d'avril 1841 pour aller passer quelque temps à Cobourg. Les regrets qu'il laissait à Windsor ne lui permirent pas de prolonger ce séjour dans sa ville natale. On ne regrettait pas seulement l'ami fidèle, on regrettait le conseiller, l'intermédiaire, j'allais presque dire le ministre secret, celui qui achevait l'éducation politique du prince Albert, et qui, dans toute occasion difficile, s'occupait si discrètement de prévenir les chocs ou d'apaiser les conflits. Sur les instances de la reine, Stockmar revint à Windsor au commencement de septembre.

Pendant cette absence de cinq mois, un événement considérable s'était produit. Il y avait déjà plusieurs années que le cabinet, dirigé par lord Melbourne, menait une existence singulièrement précaire. Harcelé par les tories, mal secondé par les whigs, il souffrait autant de sa faiblesse intérieure que des assauts de l'opposi-

(1) Voyez Guizot, *Mémoires*, t. V, p. 131.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet et du 15 août 1876, la savante et impartiale étude de M. Auguste Laugel sur lord Palmerston.

tion. Nous avons raconté déjà ce qui s'était passé en 1839; mis en minorité dans une discussion d'affaires coloniales (il s'agissait de la constitution de la Jamaïque), le ministère whig était sur le point de céder la place à sir Robert Peel, lorsque les conditions de celui-ci au sujet des dames de la chambre rompirent subitement les pourparlers. Lord Melbourne et ses collègues reprirent leurs portefeuilles sans avoir consolidé leur pouvoir. On n'avait pas vu depuis longtemps une situation parlementaire si languissante. Il semblait que le ministère ne pût ni vivre ni mourir. « Savez-vous, — disait lord Brougham avec sa mordante ironie, — savez-vous ce que lord Melbourne attend pour se retirer? j'ai fini par le découvrir; il attend qu'il ait constitué une majorité. » Le fait est que cette majorité n'apparaissait un jour que pour s'évanouir le lendemain. Le triomphe diplomatique de lord Palmerston, au 15 juillet de l'année précédente, n'avait fait que retarder la chute inévitable du cabinet. Examinez le mouvement du *foreign office* pendant les premiers mois de 1841, vous verrez lord Palmerston occupé à liquider les affaires de son département, comme on met sa maison en ordre à la veille d'un voyage. Stockmar, avant de quitter Windsor, écrit dans son journal : « Je viens d'avoir une longue conversation avec lord Melbourne; il pense que son ministère est exposé à toutes les chances, à tous les hasards, il ne voit nulle part la moindre garantie de stabilité. » Un peu plus tard, à Cobourg, il écrira dans une note datée du 8 juillet : « Je ne crois pas que le ministère puisse se traîner au-delà de l'ouverture du parlement; il est trop faible pour vivre. Il a perdu la confiance de tous, même celle de son propre parti. Lord Grey me disait à Londres : « On n'a jamais vu pareil ministère; il n'a littéralement personne pour lui, excepté la reine et les radicaux. Tout le reste lui est contraire. » Il ajoutait que, dans certaines circonstances, il se verrait obligé de passer lui-même à l'opposition. D'après tout cela, il suffira d'un petit choc extérieur, et l'occasion n'en manque jamais, pour renverser le ministère; il s'écroulera comme une maison réduite en cendres (*wie ein zusammengebranntes Haus.*) »

Nous n'avons pas le dessein de raconter ici la chute du ministère de lord Melbourne; les causes qui l'ont produite sont très complexes et demanderaient des explications minutieuses. Pourquoi ce ministère, au dire de lord Grey, n'avait-il que deux appuis, la reine et les radicaux? La reine le soutenait pour les raisons que nous avons vues; elle n'avait pas connu d'autres ministres depuis son avènement au trône; lord Melbourne avait toujours eu pour elle, avec le respect du sujet pour la majesté royale, une sorte de sollicitude paternelle, et quel charme dans la conversation du vieux gentilhomme! que de bonne grâce, que de bonne humeur! Au con-

traire, les tories ne lui avaient montré que de la défiance, et à l'occasion de son mariage ils l'avaient profondément blessée. Que la reine essayât de soutenir le cabinet de lord Melbourne aussi longtemps que possible, il n'y a rien là qui puisse surprendre; mais que voulait le ministère en donnant certains gages aux radicaux? Comment enfin expliquer ce rapprochement étrange indiqué par lord Grey : — les radicaux et la reine? Entrer dans ces explications, ce serait nous éloigner de notre sujet, car nous ne traçons pas ici le tableau parlementaire d'une période, nous nous bornons à recueillir ce qu'on peut appeler les pages intimes de l'histoire. Disons seulement que les grandes réformes agricoles, commerciales, industrielles, préparées par les whigs, avaient encore plus d'une phase à traverser avant de s'assurer une majorité victorieuse. De là, mille hésitations. Les whigs se divisaient sur la marche à suivre. Les uns, pour se maintenir au pouvoir, ne demandaient pas mieux que de tendre une main aux radicaux; les autres, craignant d'être entraînés trop loin, se rejetaient un peu en arrière. C'est ainsi que la majorité, sans cesse faite et dé faite au gré des circonstances, n'offrait plus rien de solide.

Le prince Albert eut ici la première occasion de montrer son tact politique. Tout à l'heure, quand la reine était malade, nous l'avons vu tenir sa place auprès des ministres, — autant que le permet la loi anglaise, — s'entretenir avec eux des choses courantes, s'initier même aux grandes affaires; cette fois, ce ne seront plus seulement des conversations, il aura une action directe à exercer pour préparer le remplacement des whigs par les tories. Dès le mois de mai 1841, il engage des négociations avec sir Robert Peel. Il en a prévenu lord Melbourne qui lui a donné son plein assentiment. « Ah! que n'êtes-vous ici! » écrit-il à Stockmar, mais c'est là un sentiment de modestie et non une parole de défaillance; Stockmar ne se fût pas conduit avec plus d'habileté. La principale préoccupation du prince en vue de la crise prochaine était d'éviter ces conflits intérieurs devant lesquels sir Robert Peel avait dû se retirer en 1839. Tout fut conduit de part et d'autre avec autant de correction que de courtoisie. L'éditeur des *Mémoires* de Stockmar nous dit que sir Robert Peel montra dans ses pourparlers une délicatesse, une droiture, une conscience, une largeur de vues telles qu'on en voit rarement en des circonstances pareilles. Ces lignes contiennent un rare éloge du prince Albert, car on pense bien que sir Robert Peel n'aurait pas facilement renoncé à ses anciennes exigences; c'est le prince qui trouva un arrangement aussi acceptable pour la reine que pour le futur ministre. Il fut convenu que, si le ministère Melbourne se retirait, la reine déciderait les *dames de la chambre* à résigner d'elles-mêmes leurs fonctions. Il s'agit, on se le rappelle, des nobles

dames du parti whig qui, par leur parenté avec les ministres, occupaient alors des charges de cour, et que les tories, en prenant le pouvoir, voulaient absolument remplacer par des influences amies. Les nobles et altières personnes dont les tories exigeaient l'éloignement, c'étaient surtout la duchesse de Bedford, la duchesse de Sutherland, lady Normanby. Grave et délicate affaire, comme on voit; il fallait une main souple pour délier tous ces nœuds.

Sur la scène politique, la lutte suprême s'engagea le 5 juin 1841. La chambre des communes, sur une motion de sir Robert Peel, déclara que le cabinet whig n'avait plus sa confiance. Une majorité d'une seule voix avait prononcé ce verdict; c'était assez d'un petit choc, Stockmar l'avait dit, pour que le bâtiment usé s'écroulât de fond en comble. Le cabinet de lord Melbourne essaya pourtant du dernier moyen que lui fournissait la constitution. Devant une majorité d'une voix il y avait lieu de faire appel au pays. Le parlement fut dissous le 23 juin. Bientôt commença la bataille électorale, où les whigs déployèrent une passion inouïe. Contrairement à toutes les traditions comme à toutes les convenances, ils mêlèrent le nom de la reine aux clameurs des *hustings*. *La reine et le pays contre le monopole! La reine et le pain à bon marché* (1)! Tel était leur cri de guerre. Il semblait en vérité que la reine fût la *reine des whigs*, comme l'avaient dit un instant les tories, et que sa personne fût en cause. Ces violences firent plus de mal que de bien aux ministres. Beaucoup de sages esprits s'inquiétèrent, même parmi les libéraux, et les whigs furent battus. Le 30 août 1841, lord Melbourne céda la place à sir Robert Peel.

La crise était terminée quand Stockmar revint de Cobourg à Londres. Quelques jours après, il alla rendre visite à lord Melbourne, qui lui dit : « Je suis parfaitement satisfait de la manière dont s'est accompli le changement de ministère. Le prince Albert a été admirable de circonspection et de ménagement. » Il ne tarissait pas sur l'éloge du prince, il louait aussi beaucoup la conduite de sir Robert Peel, sa droiture, sa loyauté, son respect de toutes les convenances. « Sir Robert, disait-il, s'est comporté en vrai *gentleman*. » Le vrai *gentleman*, le *gentleman* de haute race, ce fut surtout celui que sir Robert avait chicané si durement à la chambre des communes en janvier 1840, et qui, tout occupé du bien public, n'avait eu besoin d'aucun effort pour chasser ces souvenirs.

Une lettre fort curieuse, trouvée dans les papiers de Stockmar et publiée par son fils, nous montre quels étaient les sentimens réciproques du prince Albert et de sir Robert Peel au commencement du ministère tory. Sir Robert Peel est légèrement inquiet de l'im-

(1) Il s'agissait, comme on sait, de la loi des céréales.

pression qu'il a produite à la cour. A-t-il plu à la reine? Le prince est-il satisfait de lui? C'est son vœu le plus cher. En tout ce qui ne touche pas à ses convictions politiques, en tout ce qui ne serait pas un démenti à ses principes, il est aux ordres de la reine et du prince. Ainsi donc, que la reine ne s'inquiète pas de ce changement d'administration, que le prince ne croie pas avoir à se défier des nouveaux ministres :

Cessez de vous troubler, vous n'êtes point trahis,  
Quand vous commanderez, vous serez obéis.

Un mot, un signe, ce sera bien assez; il comprendra tout, il ira au-devant des plus secrètes pensées. A qui donc sir Robert fait-il ces ouvertures? A un de ses amis, lord Liverpool, qui est chargé de les transmettre à Stockmar. Lord Liverpool était le frère du premier ministre que nous avons vu activement mêlé aux affaires de la princesse de Galles, au projet de mariage de la princesse Charlotte, et qui, après avoir si longtemps gouverné l'Angleterre pendant les crises les plus menaçantes, était mort en 1828. Ce second Liverpool, l'ami et le confident de sir Robert Peel, était un tory modéré, aimable, intelligent, parfaitement galant homme et digne de toute confiance. Voici la lettre qu'il écrivait à Stockmar le 7 octobre 1841 :

« Mon cher baron,

« Peel m'a fait appeler ce matin. Après une conversation générale sur des affaires concernant la cour, il me dit que ses rapports avec sa majesté lui avaient procuré dernièrement, et la veille en particulier, une grande satisfaction. Il me demanda si j'avais vu hier sa majesté ou le prince et s'ils étaient contents de lui. Je lui répondis que je n'avais vu sa majesté que dans le cercle de sa cour, et le prince qu'un seul instant dans la chambre de sa majesté, mais que je devais cette occasion de lui parler de vous, ayant appris hier de votre bouche que la reine et le prince étaient contents de lui, — de lui sir Robert Peel, — d'une façon tout à fait extraordinaire. J'ajoutai que je vous connaissais depuis bien longtemps, mais que nos relations intimes avaient commencé lorsque le roi Léopold vous avait envoyé en Angleterre, peu de temps avant l'avènement de la reine. A cette date s'était formé notre premier lien, et depuis ce jour tout n'avait fait qu'accroître notre considération mutuelle, notre affectueuse intimité. Je lui dis que votre situation était toute particulière, qu'on pouvait vous considérer en vérité comme le second père de la reine et du prince. Votre but unique était leur bonheur, votre unique ambition le désir de les servir efficacement. C'est dans ce sentiment que vous aviez établi des rapports intimes avec lord Melbourne; je lui exprimai le vœu que la même chose eût lieu avec

vous. Il me dit qu'il voyait la chose exactement comme moi, qu'il désirait entrer en relations avec vous, qu'il avait à cœur de réaliser en tout les désirs de la reine et du prince, autant que ce serait compatible avec ses principes politiques connus et exprimés. Oui, dans tout ce qui concerne l'organisation de la cour et les vues personnelles des augustes époux, il suffirait d'un signe pour lui indiquer la voie à suivre. Il ne céderait à aucun sentiment de parti, ne permettrait aucune manœuvre de parti qui pût gêner en quoi que ce fût les convenances de sa majesté ou de son altesse royale. Il tenait surtout à ce qu'on sût bien en haut lieu que jamais la pensée ne lui était venue de manquer d'égards envers la reine en contrariant ses désirs. Si vous vouliez bien aller le voir, n'importe à quelle heure, et là vous entretenir avec lui librement, à cœur ouvert, vous pourriez compter sur sa loyauté et sa discrétion. Par-dessus toute chose, si vous lui faites une confiance en le priant de ne pas même en dire un mot au duc de Wellington, je puis vous donner l'assurance qu'il se conformera scrupuleusement à votre désir. Je vous en prie, qu'une ligne de vous me fasse savoir que vous ne désapprouvez pas ma démarche... »

La démarche de lord Liverpool ne pouvait déplaire au baron de Stockmar. Le conseiller de la reine alla trouver le premier ministre. Il y eut d'abord quelque gêne dans leurs entretiens; malgré le conseil de lord Liverpool, il leur était difficile de s'ouvrir l'un à l'autre en toute liberté. Stockmar ne pouvait se défendre d'une certaine défiance, il n'oubliait pas aussi aisément que le prince la conduite de sir Robert Peel dans les deux questions de l'apanage et de la préséance; quant à sir Robert, quoique rassuré au sujet du prince dont la haute sérénité avait dissipé tous ces nuages, il craignait que la reine ne lui eût pas encore pardonné. De là un certain embarras pendant les premières entrevues. Peu à peu cependant, les doutes disparurent, la confiance s'établit. On retrouve la trace de ces sentimens avec leurs délicatesses et leurs nuances dans ces deux notes de Stockmar, datées l'une du 14 octobre, l'autre du 2 décembre 1841 :

« 14 octobre 1841.

« J'ai grande confiance dans la capacité de Peel comme homme d'état. Son côté faible, c'est qu'il se défie trop et de lui-même et des autres. Aussi convient-il mieux, aux temps calmes qu'aux temps d'orage. Cependant ce sera un vrai premier ministre à bien meilleur titre que son prédécesseur, et, plein de foi dans son sentiment de l'honneur, j'espère que la prérogative royale sera bien mieux défendue par lui que par Melbourne. Au reste, je sais de science certaine que Peel ne croit pas encore posséder chez la reine la confiance qu'il désire et dont il a besoin. Au contraire, il regarde le prince comme son ami. C'est chose bien

étrange que le prince ait eu cette occasion de rassembler des charbons ardents sur la tête de Peel, qui lui a fait tort de 20,000 livres, et qui volontiers aussi lui aurait enlevé son droit de préséance. La cour a beaucoup gagné au point de vue des bienséances depuis l'arrivée des nouveaux ministres. »

« 2 décembre 1841.

« L'homme qui a été souvent trompé devient défiant comme de raison. Je me borne donc à dire que le commencement de mes rapports avec Peel et Aberdeen me paraît très satisfaisant. Jusqu'à présent, je ne rencontre chez eux que franchise, bonne volonté, communauté de vues, avec la promesse de s'acquitter scrupuleusement des devoirs qui leur incombent. »

En parlant, d'après l'évangile, de ces charbons de feu rassemblés sur la tête de sir Robert par la magnanimité de son altesse royale, Stockmar allait bien au-delà des sentimens du prince, on peut même dire qu'il les défigurait. Le prince, dans son pardon, ou plutôt, ce qui est bien plus rare, dans son oubli complet des procédés hostiles, n'en confiait pas la vengeance à une puissance supérieure; il était devenu l'ami de sir Robert Peel sans nulle arrière-pensée, ne voyant en lui qu'un serviteur dévoué de la chose publique.

Tous ces détails, entièrement inconnus avant la publication des confidences de Stockmar, nous aident à recomposer l'histoire intime annoncée au début de cette étude. Il s'agissait de montrer comment le prince Albert, un peu humilié d'abord de n'être pas autre chose que le mari de la reine, a réussi à devenir le chef de la famille, le maître de la maison. On a vu que le vœu du prince était plus ardemment encore le vœu de la reine elle-même. C'était pour elle une question de devoir et de dignité, puisque c'était l'exigence impérieuse de son amour. N'avait-elle pas promis devant Dieu, comme elle le rappelait si volontiers, soumission et obéissance à son époux? La grande difficulté était de concilier tout cela avec les inflexibles principes de la constitution anglaise. Il fallait que, sans participer officiellement à aucune des prérogatives de la couronne, le prince n'en fût pas absolument séparé. Le bill de régence préparait cette situation intermédiaire. Même aux yeux des plus sévères gardiens de la loi, le prince était plus que le simple mari de la reine, puisqu'il pouvait être un jour le régent du royaume. Ce n'était là, il est vrai, qu'un régent possible, un régent en puissance, comme disent les philosophes, et le pays espérait bien que jamais cette puissance ne deviendrait un acte; qu'importe! Le droit existait, et qu'il dût ou non être réalisé par la suite, il suffisait à élever la situation du prince. C'était trop peu encore pour la reine Victoria. Heureuse, si elle devait quitter ce monde avant son mari,



de lui laisser un rôle égal à son rang et digne de son amour, elle ne se résignait point à le voir, tant qu'elle vivrait, mis en dehors des œuvres de la souveraineté. La naissance de sa fille lui fut une occasion de se faire suppléer par lui, très discrètement, très délicatement, et toutefois de manière à ce qu'il se trouvât initié aux grandes affaires. La chute du ministère whig leur fournit à tous deux une circonstance plus favorable encore. Il y avait là des ouvertures à faire, des offres à proposer; le travail caché convenait au prince, qui s'en acquitta d'une façon irréprochable. La glace était rompue sans éclats; la pratique, sans y prétendre, corrigeait tout doucement la théorie.

Fallait-il aller plus loin? La reine, dans la vivacité de son affection, aurait voulu que le prince portât le même titre qu'elle. Ce nom de prince-consort lui déplaisait. Pourquoi donc ne pas l'appeler le roi? N'était-il pas le roi, puisqu'il était le mari de la reine? S'il n'avait pas la royauté effective, celle que donne l'hérédité, celle qui seule assure les droits et privilèges reconnus par la constitution, était-ce une raison pour le priver de ce titre qui répondait manifestement à la réalité des choses? Il y a plusieurs manières d'être roi; il y a des rois absolus, des rois constitutionnels, des rois maris d'une reine, il y a les rois selon l'hérédité et les rois selon le mariage. Leurs pouvoirs sont différens, leur titre est le même. Comment donc refuser le titre de roi à l'époux de la reine d'Angleterre? C'est ainsi que la reine, avec une vivacité toute féminine et une noblesse toute royale, se munissait d'argumens pour la bataille. Stockmar n'était pas de cet avis; il disait qu'un titre, sans le pouvoir que ce titre représente, était une chose vaine, un décor mensonger, et que ce simulacre, au lieu de rehausser le prince, l'abaissait. Ce qu'il souhaitait pour le prince et pour la reine, c'était une loi établissant de la façon la plus précise les droits et les devoirs du prince-consort dans le domaine de l'état, son rôle de conseiller privé, la part qu'il pouvait prendre à la direction des affaires. Il est digne de remarque, en effet, que rien de tout cela n'est réglé. La constitution britannique, ou du moins l'ensemble des lois fondamentales qui portent ce nom, prévoit bien l'existence d'un prince-consort, elle ne s'occupe en aucune manière de sa situation politique. C'est cette lacune que Stockmar jugeait utile de combler.

Ce n'étaient pas là de simples conversations entre les augustes époux et leur vieil ami Stockmar, les argumens de la reine comme la doctrine de Stockmar furent soumis à sir Robert Peel. Sir Robert n'approuva ni l'un ni l'autre de ces systèmes. Le projet de Stockmar lui parut aussi scabreux que celui de la reine, au point de vue des difficultés parlementaires. Toucher à la tradition uniquement par caprice! modifier une loi politique pour une simple question de

sentiment ! S'il s'agit d'un roi qui n'aura du roi que l'apparence, on dira que c'est une œuvre puérile ; s'il s'agit d'un roi armé de pouvoirs réels, on dira que c'est une œuvre dangereuse. Robert Peel voyait là des difficultés invincibles. Déjà la nouvelle du désir manifesté par la reine s'était répandue dans le monde politique, et les ennemis du ministère se réjouissaient. Lady Palmerston avait dit en parlant de sir Robert Peel : « S'il cède au désir de la reine, il est perdu ; il sera battu au parlement. S'il résiste à la reine, c'est une rupture entre sa majesté et lui. » Il n'y eut ni rupture avec la reine, ni échec devant les chambres. Des deux côtés, on se mit d'accord pour éviter toute occasion de conflit. La reine se désista d'une prétention qui ne pouvait amener qu'une défaite éclatante ; Stockmar abandonna un système dont la discussion eût agité le monde politique sans aucun avantage pour le prestige du prince. Une seule solution était possible, celle que nous indiquions tout à l'heure : faire sans dire. Pendant toute la durée du ministère de sir Robert Peel, le prince Albert se trouva investi sans débat des prérogatives naturelles que la reine voulait lui assurer. Sa vie fut comme identifiée avec la vie de la souveraine. Il eut véritablement le rôle qu'il avait souhaité, ce rôle qu'il a résumé quelques années plus tard dans sa lettre au duc de Wellington, en écrivant ces belles paroles : « L'époux d'une reine doit fondre entièrement son existence dans l'existence de la reine. Il n'est pas seulement le chef naturel de sa famille, le directeur de sa maison et de sa cour, l'administrateur de ses affaires privées, il est en outre son seul conseiller politique intime, son seul auxiliaire dans ses relations avec le cabinet, son secrétaire particulier, son ministre permanent (1). »

Cette position royale sans titre défini fut assurée au prince en l'année 1841 sous le ministère de sir Robert Peel, et pendant une période de douze ans les parlementaires les plus ombrageux n'y trouvèrent rien à reprendre. C'est seulement à la fin de 1853, au commencement de 1854, que l'opposition s'émut de certains bruits relatifs aux relations du prince avec la Russie et attaqua la situation qu'il avait prise, la dénonça comme une usurpation de pouvoirs, accusa le mari de la reine, *l'étranger (the foreigner)*, d'avoir violé la constitution nationale. Cette *question du prince Albert*, car la chose fut désignée ainsi, causa une émotion des plus vives. Il y eut des discussions amères au parlement. L'opinion publique est chatoilleuse sur ce point ; dans les régions d'en bas, des gens qui

(1) Il est fait allusion à cette lettre dans les *Early years*, p. 318. L'éditeur des mémoires de Stockmar en donne une grande partie ; on la trouvera tout entière dans l'ouvrage anglais intitulé *le Prince Albert, son caractère, ses discours*, dont la traduction en français par M<sup>me</sup> de W. a paru en 1863 avec une préface de M. Guizot.

croyaient l'Angleterre trahie par *l'étranger* s'attendaient à le voir bientôt à la Tour de Londres. Un jour ces badauds s'attroupèrent aux portes du vieil édifice, persuadés que l'illustre accusé arrivait. La police, pour les disperser, les fit avertir en ces termes : « Rentrez chez vous, bonnes gens. Vous perdez là des heures qui pourraient être mieux employées. Si vous attendez l'arrivée du prince, vous attendrez longtemps. La reine a déclaré que, le jour où l'on conduirait le prince à la Tour, elle y serait emprisonnée avec lui. » Il fallut ces paroles narquoises pour dissiper cette ridicule badauderie. Mais c'est là un épisode que nous n'avons pas à raconter en ce moment. A la date où nous sommes, dans les derniers mois de l'année 1841, le prince Albert, sans inquiéter personne, a touché le but que lui assignaient à la fois et le sentiment de son honneur et l'ardente affection de la reine; il est le *master of house*.

C'est précisément ce que nous annonçons au début de cette étude. Le roman de la reine est terminé. Voilà le vrai couronnement, et ce mot est autre chose ici qu'une simple figure de langage, il a toute sa valeur dans les deux sens. Comme ces héroïnes charmantes de l'imagination anglaise qui, après maintes traverses, mènent à bien leur tâche d'honneur et d'amour, la reine Victoria vient d'accomplir son œuvre. Elle a élevé celui qu'elle aime aussi haut qu'elle le pouvait élever, et comme il s'agit ici, non pas d'une pensée d'ambition, mais d'une pensée chrétienne, une joie aussi délicate que profonde est le fruit de cette victoire toute morale. Bien des choses de ce règne, surtout en ce qui concerne les lettres, la poésie, et le ton même de la nouvelle société anglaise, se rattachent à ces émotions d'en haut. Le premier poète de l'Angleterre vers 1820 c'était celui qui, dans ses invectives formidables, flétrissait George IV, l'indigne père de la princesse Charlotte; le premier poète de l'Angleterre en ces dernières années, c'est celui qui a chanté avec tant de grâce les idylles de la reine. Lord Byron avait paru à son heure, à son heure aussi a paru Alfred Tennyson. Nous ne cherchons pas ce rapprochement, c'est l'histoire à la fois royale et intime de l'année 1841 qui nous l'impose. Comment ne pas songer à cette poésie idéale, comment ne pas envier la plume éthérée du maître, quand on vient d'étudier ce double tableau, le foyer de famille et les affaires d'état, sous un rayon de cette lune de miel qui éclairait si doucement le château de Windsor?

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

LE

# JUGE DE BIALA

RÉCIT DE MŒURS GALLICIENNES.

---

Mort ! Il est mort, lui, mon ami Ivon Megega ! Je l'ai appris au café, il y a une heure, et maintenant me voici tristement plongé dans mon fauteuil, secouant la tête et tout abasourdi ! Non pas que cet événement m'ait beaucoup étonné. Je savais que, d'après les prévisions humaines, mon vieux camarade devait quitter avant moi la vie, qui ne lui offrait que bien peu de jouissances « du moment que ces maudits Polonais avaient de nouveau le haut du pavé, et que ce Moschko (1) du diable mêlait tant d'eau claire au *schnaps*. » Cela, je le savais, car d'abord il était de quarante années plus âgé que moi-même, et ensuite il souffrait depuis longtemps d'une vilaine maladie, hum ! je veux lui donner son nom latin, ... qu'on appelle le *delirium tremens*. J'étais donc résigné à entendre un jour ou l'autre, en rentrant, une bouche étrangère et impitoyable me dire : — Ton vieil Ivon n'est plus ! — mais jamais, au grand jamais, je n'aurais cru l'apprendre dans un café de Vienne et par les journaux de la ville impériale ! car Ivon ne comptait pas parmi les illustres de ce monde, il ne marchait point dans les hautes sphères de la société, il marchait tout simplement sur le grand chemin pour venir chaque matin de sa jolie métairie à l'auberge du Juif Welfersheim, et s'en retourner de même le soir ; encore ne pouvait-on donner à ce mouvement le nom de marche : c'était plutôt un branllement, une sorte d'oscillation étrange...

C'est donc vrai ! les journaux annoncent son décès ! Elles sont de-

(1) Moïse, — Juif.

vant moi, ces lignes noires sur du blanc, et j'ai beau y fixer mes regards, les lettres ne changent pas : « Le conseil municipal de Biala, près Barnow, Gallicie orientale, défend aux paysans, sous peine de châtement corporel, d'aider les fermiers juifs aux travaux des champs. Quiconque violera cette loi paiera cinq florins ou recevra dix coups de bâton. » Hélas! le doute ne m'est plus permis. Tu es mort, Ivon Megega, ou tu es dépouillé de ta dignité, ce qui serait pour toi pire que de mourir, car si tu vivais encore et que tu fusses toujours ce que tu as été trente ans de suite : juge du village de Biala, tu n'aurais jamais apposé ta petite croix sous un tel édit... Non, jamais! Des raisons administratives t'en eussent empêché premièrement : tu n'étais pas homme à taxer si haut un coup de bâton; cinquante kreutzers, un coup de bâton! c'est, ma foi, ridicule,... et aussi des raisons de conscience! car tu ne fus jamais un faux dévot, mon vieil Ivon, et je me rappelle parfaitement ce que tu m'as dit la dernière fois encore : « Pour ce qui est des Juifs, ce Moschko baptise le *schnaps*, certainement; mais enfin ce n'est pas là un tour pendable. On leur rend bien autre chose! Que pensent d'eux les Polonais? Ils disent : — Tout Juif est un chien! — Le seigneur Wassilawski me l'a dit à moi-même, oui, le propriétaire de Zuhanke! — Mais, monsieur le bienfaiteur, lui ai-je répondu, vous devez vous tromper, puisque le bon Dieu leur a donné un corps humain, il leur a aussi, le vieux bon Dieu s'entend, donné la Bible! — Cependant je pense en moi-même : attends, attends, Polonais que tu es! je m'en vais t'attraper. J'ajoute donc : — Eh! vous avez peut-être raison, après tout, de dire que les Juifs sont des chiens; mais, en votre qualité de chasseur, vous savez ce qu'on peut faire d'un chien. Si on le traite bien, il est fidèle, si on lui donne de la verge, il devient hargneux et il mord,... il mord les mollets,... voilà pourquoi je crie aux Polonais : — Gare à vos mollets, gare, si cela continue! » Et toujours dans ton langage baroque, Ivon, tu m'as dit encore : « Chaque fois qu'à propos d'élections ou d'autre chose il s'agit de nous mettre contre les Polonais, eux, les Juifs, et nous autres Ruthènes, je pense à ce que m'a conté mon valet Kritzko. Vous avez peut-être connu ce Kritzko? Non! C'est dommage. Vous avez connu du moins son beau-frère Fédor? Non? C'est étonnant! Kritzko était, avant d'entrer chez moi, gardien de chevaux dans la Bukovine, sur le mont Lakzine, où paissent l'été les nobles chevaux du haras de Rádautz; à côté paissent aussi les chevaux des Houzoules. Eh bien! me racontait Kritzko, c'est un fait curieux : d'ordinaire chaque espèce pait séparée, mais que le loup arrive!.. bon! voilà les chevaux qui forment un cercle, leurs sabots de derrière en dehors, et de ruer d'un commun accord. Je me dis donc

que Juifs et Ruthènes, nous paissions séparés, nous aussi, mais que l'occasion s'en présente, et nous frapperons ensemble. Je m'entends ! »

C'était ainsi que tu parlais, mon Ivon, et parce que tu n'as jamais été un hypocrite, je lis entre les lignes de cet édit si humain, si loyal, la nouvelle de ta mort ! Et j'éprouve en la lisant un sentiment étrange... Certes j'ai beaucoup de chagrin, ... pourtant il me faut sourire ! C'est égal ! tu as trop humecté de schnaps l'aridité de cette terre ; cependant tu étais un homme, Ivon, un homme jusqu'à la moelle. En toi se résumait le type de ton peuple, et qui-conque parle de toi parle de ce peuple. Tu étais lent, et lourd, et bourré de préjugés, mais aussi plein d'honneur, reconnaissant, fidèle et dévoué. Tu n'avais point d'esprit : les énigmes de la vie n'ont jamais torturé douloureusement ton cœur, rien d'un Hamlet en toi, Ivon Megega ! mais tu n'en réfléchissais pas moins et tu mesurais tout à ta propre mesure. Il va sans dire qu'aucun oiseau ne plane plus haut que ses ailes ne peuvent le porter. Tu te représentais l'Autriche et le monde entier sur le modèle de ton village ; je soupçonne qu'à tes yeux, après l'empereur dans la maison d'argent qu'il habite à Vienne, le juge de Biala était l'homme le plus important du monde. Seulement il y a une multitude de gens qui croient cela et qui n'accomplissent pas en même temps leur devoir comme tu t'en acquittes, toi, Ivon, d'une façon vraiment rare. On me pardonnera peut-être de m'étendre longuement sur ta simple histoire ; d'ailleurs je n'ai pas le choix : je suis le biographe d'Ivon Megega, non-seulement parce que je le veux, mais parce que je le dois. Je le lui ai promis lors de notre dernière rencontre. C'était l'été passé, au mois d'août ; il faisait une chaleur intolérable. Je suivais avec mon domestique Wassili le chemin qui conduit de Barnow à Biala, et de là plus loin à la frontière ; des impressions contraires se partageaient mon cœur, qui à chaque tournant de route saluait avec plus d'allégresse le retour au pays natal, et mon corps, qui, lui, était rudement secoué ! car la route était polonaise, le véhicule polonais, et Wassili, selon son habitude, tapait furieusement sur les pauvres bidets. Il ne faisait cela que quand il était ivre, mais ivre il l'était toujours. Il buvait l'hiver pour se réchauffer et l'été pour se rafraîchir. Or ce jour-là il s'était terriblement rafraîchi, car, je l'ai dit, il faisait terriblement chaud. Le soleil enveloppait de son brûlant réseau de lumière toute la vaste plaine ; il n'était pas jusqu'à la bruyère sombre qui par son éclat ne fit mal aux yeux ; chaque étang avait l'air d'une nappe d'or fondu, pas un souffle ne passait dans tout cet embrasement, et pourtant les feuilles des arbres tremblaient comme si un mal caché leur eût donné le frisson. Ce n'é-

taient du reste que des arbres chétifs, les bois ne prospèrent pas dans ce pays bas, richement pourvu d'étangs. Aussi fus-je surpris lorsqu'une forêt de vaste étendue qui, en s'agitant, prenait des contours fantastiques, se dressa tout à coup devant nous. Je la contemplai longtemps avec admiration : — A qui appartient cette forêt? demandai-je enfin.

— Au diable et à sa grand'mère! répondit Wassili en crachant avec indignation. Ne regardez pas, seigneur, supplia-t-il d'une voix vibrante d'angoisse, ne lui faites pas ce plaisir, à *lui*, le maître de l'enfer!

Je ne tenais pas à *lui* faire plaisir; *il* trouve bien assez de satisfactions, ma foi! incessamment sur la terre, mais je ne me privai pas pour cela de contempler le phénomène. On ne le voit que rarement en Podolie, le plus souvent dans les bruyères entre le Danube et la Theiss; sa vraie patrie est le Sahara. Nos paysans, qui rendent ce pauvre diable responsable de plus de choses qu'il ne serait justice, par exemple de la création de leurs seigneurs polonais, nos paysans disent que c'est *lui* qui crée si vite une forêt ou une ville dans la bruyère ensoleillée pour tourmenter ou pour séduire le passant égaré lorsque celui-ci se traîne sous la chaleur de midi. En l'invitant à gagner la forêt, il trompe son dernier effort, et remarquez que, pour comble de malice, il ne fait surgir ses apparitions tentatrices que dans les jours les plus chauds, car c'est un fin matois, on peut le dire, plus habile, — les mots ne veulent pas sortir de ma plume, mais nos paysans l'entendent ainsi, — plus habile que le bon Dieu.

Je restai en contemplation devant la forêt. Un instant, elle grandit et devint plus distincte; bientôt les arbres commencèrent à se courber et à s'abaisser singulièrement, puis le fantôme disparut, et on ne vit plus rien que le bleu, le gris-bleu pâle de la voûte du ciel.

Le chemin poudreux semblait interminable, bien que deux lieues seulement séparent Barnow de Biala; mais, dans cette immense et monotone solitude de la terre et du ciel, il n'y a pas d'autre mesure de la distance que notre propre sentiment. Enfin nous dépassâmes une cabane, un cimetière, les cabanes se rapprochèrent; nous entrions dans le village de Biala. C'est un village considérable par le nombre des habitans; cependant les maisonnettes sont toutes petites, pauvres, couvertes en chaume; l'église seule est grande, et plus grande est la seigneurie, plus grande encore l'auberge. Le sombre visage de Wassili rayonna soudain à la vue de cet établissement. Il y conduisit tout de suite la voiture et s'arrêta devant le porche, comme s'il n'eût pu faire autrement. Je n'y trouvai du reste rien à redire. En sortant de ma boîte de torture, je faillis tomber

dans les bras de Moschko, qui accourait à ma rencontre. Les éclats de joie du petit Juif quand il me reconnut furent presque effrayans. Quelle part de cette joie provenait de l'homme, quelle autre de l'aubergiste, je ne saurais le dire; tous les deux je crois étaient en liesse. Moschko sautait autour de moi, et son long castan sale voltigeait en cercle, ses petites boucles minces et collées frétilaient le long de ses joues comme de petits serpens follets. Il me connaissait, je dois le dire, depuis bien des années. — Soyez le bienvenu, au nom de Dieu ! s'écria-t-il. Qui aurait pensé que vous viendriez ? Personne ! D'où venez-vous ? Est-ce de Barnow que vous venez ? Chez qui descendez-vous, dites ? Parbleu ! vous descendez chez moi ! Quelle bonne mine vous avez ! Peut-on avoir meilleure mine ?.. — Il s'arrêta hors d'haleine, et j'en profitai pour demander des nouvelles d'Ivon. — S'il vit encore ? Et pourquoi s'il vous plaît ne vivrait-il pas ? Où il est ? Où donc serait-il, sinon ici ? Ce qu'il fait ? Que ferait-il si ce n'est boire ? — Et Moschko Welfersheim se précipita dans le cabaret en criant : — Ivon, accourez, un ami est venu, le fils du médecin de Barnow. Il est là.

— Le fils du médecin ! répéta une voix forte à l'intérieur, d'un ton qui rappelait, — pardonne-le-moi, ombre glorifiée de mon Ivon ! — le grognement d'allégresse d'un sanglier. Puis on entendit tousser, et des pas lourds retentirent de plus en plus, jusqu'à ce que enfin Ivon apparut sous la porte ouverte qu'il remplissait presque en entier. Comme toujours brillait sur son *serdak* brun la médaille impériale en or. Ce signe d'honneur, il l'avait bien gagné, quoique ce ne fût pas pour un haut fait, mais pour un beau discours, au mois d'octobre 1848, lors de l'insurrection. Voici le discours :

« Maréchal des logis Misko ! Tu n'es qu'un simple maréchal des logis et pourtant tu commandes à cinq cents hussards, ce qui prouve que le règne du diable est venu. Mais il n'est venu que sur la terre ; au ciel Dieu règne encore, et Dieu a dit : Reste fidèle à ton serment, sois soumis à l'autorité. Moi, j'agis ainsi et les trois cents gars qui sont avec moi agissent de même : tant que nous serons ici, vous n'aurez pas la caisse du régiment, ni vous, ni votre colonel, et nous serons ici tant que nous serons vivans. »

Le colosse avait fort peu changé dans ces longues années ; seulement son embonpoint avait augmenté encore, et ses cheveux étaient devenus blanc d'argent ; mais la figure rouge, large et bienveillante était restée la même. S'il est vrai, comme le prétend Schopenhauer, que chaque visage humain soit une pensée de la nature, la nature s'était rendue cette fois coupable de plagiat, et même l'emprunt avait été fait à un produit du pays, car le visage d'Ivon ressemblait tout à fait à ces grosses pommes douces et vermeilles qui



ornent les vergers bénis de la Podolie. Il y avait seulement sur cette pomme une petite bosse, le nez, et au-dessus deux trous longuement fendus avec deux points noirs et brillants, les yeux, puis au-dessous une très large ouverture sur laquelle pendait un rideau blanc, la bouche et les moustaches. La pomme pleine et rubiconde me regarda en souriant, le rideau blanc tressaillit d'une façon étrange, et puis je me sentis étreint par deux poignes de géant et secoué à en perdre l'ouïe et la vue. C'était le premier salut de mon compère Ivon. Alors nous prîmes place tous deux à une énorme table de bois dans la salle commune, bien fraîche, et Moschko-apporta une bouteille en sautillant : — Du tokay ! du vrai tokay, ma parole d'honneur ! — Et voilà que nous nous oubliions à bavarder sur ce tokay, qui était bien le vin le plus aigre que Dieu eût fait pousser entre le Danube et les Carpathes. C'est en cette circonstance que je fis vœu de devenir son biographe et que je recueillis les matériaux nécessaires.

— Figurez-vous, monsieur le bienfaiteur, m'avait dit Ivon en se lamentant, que je vois partout des souris, rien que des souris... C'est une maladie, et les gens prétendent que c'est le *schnaps* qui la donne. Je vous en prie, qu'y faire ? Vous venez de Vienne, monsieur le bienfaiteur, et vous avez lu dans les livres.

— Mais je ne suis pas médecin. Je gagne ma vie d'une autre manière. Ferre de côtés et d'autres en notant ce que j'entends et ce que je vois.

— C'est singulier ! s'écria Ivon. Que de nouveautés dans ce temps-ci ! On entend parler tous les jours d'une autre invention, d'un autre métier. Tenez, le fils de Schmilko Rosenzweig, de Barnow, eh bien ! il a fait raccourcir son caftan, et maintenant tous les jours, à Vienne, il va passer deux heures dans une grande salle où il n'y a que des juifs ; là il crie et il griffonne quelque chose sur un petit morceau de papier, et ainsi il devient riche. Voilà encore, par exemple, Xavier, le fils du sacristain, ... c'est-à-dire, ... vous me comprenez, ... de qui est-il le fils ? ... enfin ! un vaurien fini. Le pasteur, ne sachant plus qu'en faire, le chasse, et puis tout à coup le bruit court que notre Xavier est à Lemberg, qu'il est devenu un seigneur, qu'il porte des gants, un feutre fin sur la tête, qu'il fume toute la journée, non pas une pipe, entendez-vous, mais des cigares, de bons cigares à deux kreutzers, ni plus ni moins qu'un comte. Et comment gagne-t-il tant d'argent ? A flâner toute la journée ! Seulement le soir il se barbouille la figure de blanc et de rouge, à la façon de M<sup>me</sup> notre comtesse, il met des habits de fou et il s'en va dans une maison où il y a beaucoup de monde. Devant tous ces gens-là, il est amoureux ou ivre, c'est-à-dire, hé ! hé ! hé ! il fait

semblant, le drôle ! On appelle ça la comédie. Encore un autre métier tout nouveau encore, celui des employés chez le cheval de fer qui galope de Lemberg à Czernowitz ! On parle même à Barnow de charges impériales toutes nouvelles, par exemple celle de ce monsieur au claquet... oh ! c'est merveilleux ! merveilleux ! Il s'assoit à une table, et sur cette table il y a un petit morceau de laiton ; ce monsieur y met le doigt, fait tout doucement : tuk ! tuk ! tuk ! et on l'entend, on le comprend partout. Savez-vous que, s'il n'avait pas l'aigle impériale au-dessus de sa porte et le bonnet de service sur la tête, je croirais que, hum ! que c'est *lui* qui l'aide, car, même en se tenant tout près de sa chaise, on ne saisit qu'un petit bruit, et pourtant il se fait entendre jusqu'à Lemberg. Hum !..

— Mais cela se fait tout simplement au moyen de fils métalliques...

— Allons ! allons ! interrompît Ivon avec une indignation contenue, allons ! Je ne suis qu'un paysan, mais je ne laisse personne se moquer de moi. Le monsieur au claquet n'a rien à faire du tout avec les fils. Ces fils-là ne sont que pour l'empereur et ses clercs, qui font arrêter par ce moyen les criminels ; mais le premier venu peut mettre le claquet en branle pourvu qu'il paie. Ainsi à la foire de l'automne dernier, étant gris, j'ai eu l'idée de faire souhaiter le bonsoir à mon frère de Kolomea. Et j'ai vu en cette circonstance qu'il faut une grande honnêteté pour le métier de claqueur, car, en somme, s'il lui avait plu de dire à mon frère : « Va au diable, » je n'aurais toujours entendu que tuk ! tuk ! tuk ! et je n'y aurais rien pu. La plus grande honnêteté est donc nécessaire pour exercer ce métier-là. Mais le vôtre, je le comprends. Oh ! je le comprends très bien ! Vous vous promenez, et puis vous écrivez ce que vous avez vu, et alors tous ces Allemands, les officiers eux-mêmes, viennent, mettent leurs yeux de verre et vous lisent dans le journal : — Celui-ci a dit telle chose et celui-là telle autre, et voilà ce qu'a dit, hé ! hé ! un vieillard d'expérience, Ivon Megega, un juge, un brave homme, oui, voilà ce qu'il a dit, hé ! hé !

Ce fut la première attaque que me fit Ivon, et la finesse était assez grosse pour crever les yeux ; cependant elle passa inaperçue. Notre entretien roula sur d'autres choses, la moisson, l'assemblée des états à Lemberg, la femme du pape, sa jeune fille, le principe constitutionnel, que sais-je ? Ivon racontait avec volubilité, entre-mêlant sans scrupule la vérité et le mensonge, mais il était facile de distinguer l'une de l'autre, car le bonhomme avait une qualité très précieuse : aussitôt qu'il lui échappait une hablerie, il regardait dans son verre ; disait-il vrai, au contraire, il levait franchement les yeux. J'ai tiré de lui bien des histoires extraordinaires, mais

jamais en les débitant son regard n'a rencontré le mien. Détail comique : il aurait juré, la puissance de l'habitude aidant, que ces contes répétés quotidiennement depuis trente ans étaient la vérité même, car il avait fini par se le persuader; oui, il eût prononcé tous les sermens qu'on lui eût demandés, bien qu'il fût foncièrement loyal et religieux, mais à aucun prix il n'eût en même temps levé les yeux.

Ce jour-là, Ivon n'était pas très expansif : il ne cessait de me regarder, il reculait et avançait sa chaise avec inquiétude; mon brave géant avait sans aucun doute quelque chose sur le cœur. Pour cette raison, je suppose, il abrégéa son discours favori, auquel servait toujours de thème la constitution : — « C'est comme pour le recrutement... l'empereur a besoin de soldats, nous lui envoyons des soldats; il a besoin de conseillers, nous lui envoyons des conseillers. Naturellement il faut obéir. » — Tout à coup il éclata : — Pardon... mais, hé! hé! puisque vous avez ce métier-là, ne voudriez-vous pas aussi? c'est-à-dire... hé! hé! voyons!.. hé! hé! hé!.. Vous m'avez compris!..

— Non, mon ami.

— Eh bien! vous diriez par exemple, — la pomme rouge souffrait embarrassée, et se penchait d'un air fripon sur l'épaule droite... vous diriez : Ivon Megega a la médaille, c'est un homme considérable, etc., etc., et les histoires que j'ai vues! en ai-je vu de ces histoires! Les gens ouvriront des yeux comme ça! — Et il dessina un grand cercle dans les airs. Et pourquoi de si grands yeux? Parce qu'ils n'auront jamais rien entendu de pareil. Mes histoires de soldat, mes histoires de juge, comment j'ai terrassé l'ours, comment nous avons réglé nos comptes avec notre seigneur, et nos aventures avec Wassili, le grand *haydamak*... et puis comment je suis devenu juge de paix, — non, personne ne l'est jamais devenu de cette manière, — un peu avant que l'empereur ait fait la révolution qui rendait libre le paysan, — et comment nous avons pourchassé les hussards quand ils fuyaient vers la Hongrie, et comment j'ai empoigné huit ans plus tard, ici dans notre village, M. Kossuth, et ensuite dans l'assemblée des états... hé! Ils feront tous des yeux comme ça! répéta-t-il avec le même mouvement ambitieux de la main, des yeux comme ça, vous dis-je!

Qui aurait pu lui résister?

— Volontiers, répliquai-je, c'est convenu, je noterai de grand cœur ces histoires-là. Ainsi déjà comme soldat...

— Certainement! s'écria-t-il avec feu, déjà comme simple soldat j'ai vidé un verre avec notre empereur et mangé avec lui des *pirogui*! Ce n'est pas que je l'aie régalaé chez moi, il m'a régalaé chez lui

à Vienne. Voici de quelle manière les choses se sont passées. Il y a près de quarante ans, je n'étais pas même caporal, mais je me rappelle très bien !.. Je me trouve donc en sentinelle devant la maison blanche de notre empereur et j'ai froid, grand froid, car on gelait ce jour-là, brr !.. il tombait à chaque instant un moineau ou un pigeon par terre. Hélas ! pauvre bête ! Moi, debout, je pensais à mon village et à ma Kasia. Voilà que tout à coup s'ouvre une fenêtre, et notre empereur Ferdinand se penche en dehors. Lui, naturellement il n'avait pas froid, étant bien enveloppé d'une grande robe de chambre tout en or et fourrée d'une bonne toison de brebis toute neuve. Il portait sur la tête une grande *kouchma* (1) et par-dessus la petite couronne d'or qui lui sert dans la semaine à la maison. Voilà donc qu'il regarde en bas et moi en haut; puis notre empereur crie dans la chambre : — Hé ! ma femme ! apporte-moi donc ma pipe ! — Et madame l'impératrice la lui apporte. Il est donc à la fenêtre, il fume. La belle pipe ! La tige avait six aunes de long et elle était en bois de griottier; le fourneau d'écume de mer était bien gros comme une tête d'enfant, et tout cela recouvert d'or ! A un moment, je m'aperçois que l'empereur me regarde, en faisant des petits yeux pour me mieux voir, et il crie de nouveau : — Ma femme ! apporte-moi mes yeux de verre ! — A peine les a-t-il mis, qu'il reprend : — Je l'avais bien pensé tout de suite, c'est lui, c'est Ivon Megega, le fils de Fedko Megega, de Biala, ce simple soldat du régiment de Nassau que je veux faire avancer. Un brave garçon, va ! et son père aussi est un brave ! Je n'ai pas de serviteurs plus fidèles dans tout mon empire. A-t-il froid, pauvre diable ? Qu'en penses-tu, ma femme ? Si nous le faisons monter pour lui donner un verre d'eau-de-vie ?

— Comme tu voudras, papa ! répond gentiment l'impératrice. Nous en avons toujours à la maison, et justement notre juif Avrunko en a hier matin apporté un nouveau baril. Il voulait le laisser sans prendre son argent, mais je l'ai payé tout de suite, trois florins vingt kreutzers, car je ne me soucie pas d'avoir des dettes. On voit assez où les dettes ont conduit notre voisin le Turc ! Bientôt il n'y aura plus dans tout son empire un bardeau qui lui appartienne.

— Ma pigeonne, répond l'empereur, je sais quelle bonne ménagère j'ai en toi; aussi je veux te faire don d'une couronne pour les grands jours de fête et je t'achèterai en outre le foulard rouge que tu as désiré l'autre jour; mais, vois-tu, laisse les voisins en paix. Est-ce que le Turc te regarde ? Si quelque bavard lui raconte ce que tu as dit de lui, il en peut résulter la guerre... Mais appelons Ivon

(1) Bonnet fourré des paysans de Podolie.

Megega! Hé! Ivon! monte, mon garçon. — Moi, je ne bouge pas d'une semelle, quelque envie que j'en aie, car je sais ce que fera le caporal si je manque à ma consigne. Je cligne donc seulement des yeux, comme ça! Notre bon empereur comprend, parce qu'il est lui-même soldat et il envoie son laquais pour qu'on me relève de ma consigne; juge si les autres m'envient! Ce laquais me conduit donc jusqu'à la porte de l'empereur; j'entre... Non, tant de luxe ne peut pas se décrire! Tant d'or, tant d'argent partout; à peine si j'ose respirer. — Approche donc! s'écrie l'empereur; et aussitôt voilà sur la table du pain, du sel et deux verres bien remplis comme cela se doit dans chaque maison chrétienne. — Prends! me dit-il, et je ne me le fais pas dire deux fois. — A la santé du seigneur! — A la santé de l'hôte! répond mon empereur en buvant, et je me sens tout honteux. — Eh bien! que fait-on à la maison? Que devient le vieux Fedko? — Je remercie, je réponds en détail, et je demande ensuite selon l'usage: — Et vous? comment cela va-t-il?

— Oh! des temps difficiles, vois-tu! Il faut que je fasse tous les jours huit heures de service pour régner, et les appointemens sont insuffisans, car bien des gens ne paient pas les impôts. Mais, dit-il en s'interrompant, ne mangerais-tu pas bien quelque chose de chaud?

— Ma foi! s'il y avait un plat tout prêt, là, sans cérémonie...

Il appelle M<sup>me</sup> l'impératrice. — Très bien, dit-elle; le feu n'est pas allumé dans la cuisine, mais qu'importe! dans une minute, tout sera prêt, car j'ai maintenant une bonne cuisinière. J'ai dû renvoyer l'autre à cause des soldats...

— En ce cas, pigeonnette, commande des *pirogui* et peut-être un peu de *zrazy* (1), veux-tu?

Et puis l'empereur se plaint: — Nous avons de la peine avec nos servantes... à cause des soldats. Il faut pourtant bien une sentinelle pour faire *portez arme!* quand je passe.

M<sup>me</sup> l'impératrice là-dessus apporte le plat où les *pirogui* nageaient dans la graisse, dans la meilleure graisse fondue de porc frais! — Et nous nous jetons dessus, je vous le dis, et nous nous en bourrons: c'était excellent! excellent! — Et le goût du petit verre, et celui du cigare que l'empereur m'a donné; il avait au moins coûté six kreutzers, six vieux kreutzers, oui!

Mais quatre heures sonnent, et mon empereur me dit: — Ivon, me dit-il, je suis de service, malheureusement! il faut que j'aille régner!

Le laquais lui apporte une grande couronne d'or et son sceptre,

(1) Les *pirogui* et le *zrazy* sont des mets nationaux.

et nous descendons côte à côte l'escalier. Il me donne encore une pièce d'or en me quittant et il me dit : — Bois à ma santé, salue ton père de ma part. — J'ai obéi exactement, mon père était-il content ! Mon père...

Jusque-là, mon bon Ivon s'était plongé dans une contemplation attentive de la table. Certes il croyait fermement qu'il avait mangé des *pirogui* avec l'empereur, mais il ne leva pourtant les yeux qu'à ce point de son récit :

— Mon père était un brave homme. Il était avant moi juge du village; mais cette dignité ne m'est pas venue par héritage; je l'ai gagnée en partie à un ours, en partie à un Polonais.

Et, son regard franc désormais fixé sur le mien, il raconta comment il était devenu juge de Biala; je veux le raconter à mon tour avec ses mots, tout simplement; car chacun a sa manière. Pour peindre l'âme d'un peuple, celui-ci écrit un essai bien élaboré, celui-là reproduit ce qu'il a entendu dans un cabaret, de la bouche d'un paysan. Je ne sais lequel des deux a raison, et, si je le savais, cela ne me servirait de rien, je reprendrais malgré moi le petit chemin où me conduit ma manière.

— Comment je suis devenu juge? Ce n'est pas parce que mon père avait occupé cette place. Au contraire, ceci me fut plutôt nuisible, car chez nous l'hérédité n'est point en usage. Jamais dans le temps un fils d'hetman n'est devenu hetman lui-même, et aujourd'hui aucun fils de juge ne devient juge. Nous ne voulons pas d'un roi de village. La commune décide que les hommes se réuniront en assemblée, on m'écoute le premier, mais ensuite tous les autres. L'assemblée est la tête de la commune, moi je ne suis que son bras. Il y avait encore une autre raison contre moi. Mon père ne voulait pas qu'on me nommât. Pourquoi? A cause de mon petit doigt, — ce doigt-là, voyez-vous, — une sottise, mais qu'il ne m'a jamais tout à fait pardonnée,... mon père était si sévère... Oh ! un honnête homme, s'il en fut ! Aucun autre ne travaillait comme lui, ni ne tapait si fort, ni ne buvait autant ! Fedko Megega a fait honneur à la commune, on peut le dire ! Et quel père de famille ! Quelquefois dans la semaine il cognait dur sur moi, sur mon frère et même sur la mère, mais ce n'était qu'accidentel, tandis que le dimanche soir, jamais cela ne manquait : il y avait grand rapport général, et la chose était juste; il faut un maître au logis. Mais les plus rudes coups que j'aie reçus, il me les a donnés quand j'avais déjà dix-neuf ans, à propos de ce maudit petit doigt. Et ma Kasia en était cause, car le proverbe a raison qui dit : « Dans chaque jupe, le diable est caché ! » Kasia était donc ma bien-aimée. A seize ans, mes yeux s'ouvrant tout à coup, j'étais tombé amoureux, amoureux

fou, triste, triste, mais sans raison. Et Kasia, juste en même temps, était devenue amoureuse. Oh ! quelle joie quand nous nous le sommes dit ! Car nous étions souvent ensemble dans la forêt à travailler, et vous savez la chanson ?

Ivon se mit à chanter. Sa voix n'était pas belle et son haleine n'était pas longue, mais le couplet ne m'en plut pas moins :

« Chaque jour, il va au bois — pour abattre des bûches, pour abattre des bûches, — et elle s'en va au bois — pour ramasser des fraises, pour ramasser des fraises.

« C'est lui qui cherche les fraises — sur ses lèvres, sur ses lèvres, — et elle abat des bûches, — car il est à ses pieds, à ses pieds (1).

— Tout allait bien, tout allait au mieux; mais voilà que j'atteins mes dix-neuf ans et que la peine commence. Kasia vient me trouver en pleurant et me dit, — Ivon me donna un coup de coude espiègle qui fit craquer mes côtes : — Vous savez bien ce qu'elle me dit !

— Mais il me faut être soldat, ma fille !

— Pas du tout ! il faut que tu m'épouses bien vite !

— Mais que dira la commission ? Je suis un beau gars, très fort ! Et je l'étais, hélas ! dans ce temps-là ! — Elle pleure de plus belle : — Oh ! la sottie commission ! coupe-toi donc le petit doigt de la main gauche, comme a fait Onfroi, et ils ne te prendront pas ! Ce n'est pas difficile !

Et moi, amoureux fou, je lui promets tout ce qu'elle veut, je cours trouver mon père et je lui dis : — Père, je ne serai pas soldat, je me coupe le doigt et j'épouse Kasia. Kasia dit qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Là-dessus mon père devient pâle comme la mort, et vlan ! il me donne un soufflet qui me fait voler à l'autre bout de la chambre :

— Qu... uoi?... bégaie-t-il d'une voix étouffée. — Et il m'applique un autre soufflet qui me fait regagner ma première place. — Quoi, cœur de chien ? — Et il me fait tournoyer et voltiger encore de ci et de là; puis tout à coup il devient très tranquille et se met à pleurer. C'était la première fois que je voyais pleurer mon père, ce fut la seule fois : — Oh ! Seigneur Christ ! sanglotait-il. Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter que mon fils soit un pareil misérable !

Enfin il me regarda d'un air sérieux, si terriblement sérieux que je me sentis glacé jusqu'à la moelle des os : — Écoute, dit-il, cette amourette est une sottise, mais je te la pardonne, et quoi qu'il arrive, j'aurai soin de l'enfant. Mais as-tu donc oublié, vagabond,

(1) Chant populaire des Ruthènes.

que tu es un chrétien, que tu veux te mutiler toi-même? As-tu oublié que tu es un Ruthène, que tu veux t'accroupir derrière le poêle comme un lâche? As-tu donc oublié que tu es Autrichien, que tu veux trahir ton empereur? Moi, je n'oublierai jamais ce que tu as fait aujourd'hui, même si tu dois être toute ta vie le meilleur des hommes, le meilleur des fils. Écoute bien : tu seras soldat. Je ne te dis pas que ce soit amusant, mais c'est notre devoir. Et si tu ignores, jeune taureau que tu es, ce que nous devons à l'aigle à deux têtes, je te l'apprendrai. Nous lui devons d'être des hommes! Qu'est-ce que nous étions sous l'aigle à une tête? Des bêtes, et pis que des bêtes, car le seigneur n'a jamais fusillé ses bœufs, tandis qu'il fusillait souvent ses paysans. Mais voilà que l'empereur, qui était alors une femme, est venu et a pris ce pays; depuis il y a toujours eu de l'ordre, un peu d'ordre, rien de bien complet, car l'empereur est bien loin! Mais enfin nous sommes des hommes du moins! Et à cause de cela, vaurien, tu seras soldat... ou tu n'es plus mon fils.

Hélas! j'ai obéi. Voilà mon petit doigt tout entier. Et au conseil de révision l'un des médecins dit : — Un chêne! — et l'autre : — Un taureau, ce gaillard-là! — C'était comme ça que j'étais bâti à l'époque dont je vous parle. Kasia naturellement pleurait beaucoup; elle était, pauvre fille, au désespoir, tantôt parlant de se jeter à l'eau, tantôt d'aller à Vienne demander ma libération à l'empereur (1). Mais elle a fini par s'apaiser; lorsque je suis revenu pour la première fois en congé, l'enfant était mort, et Kasia mariée depuis deux ans à mon cousin Jasko. C'était un heureux couple. Pourquoi pas? Il était, lui, un brave garçon, et elle était une brave fille; les histoires qui avaient pu leur arriver avant le mariage, ni l'un ni l'autre ne s'en souciait.

— Hum! fis-je en hochant la tête.

— Pourquoi hum? Il semble que vous ayez vos idées sur l'amour? Vous comprenez l'amour jusqu'à la mort! Celui-ci ou nul

(1) Ce projet romanesque de la fiancée est consigné dans une chanson populaire que l'auteur entendit une fois de la bouche d'une jeune paysanne :

« A Vienne je m'en irai — devant la maison blanche de l'empereur, — et je pleurerai et je prierai — pour qu'il me rende mon Kritzko.

« Mais non, jamais il ne m'entend, — ma peine est inutile. — Je vais donc dans la chambre d'or — de madame l'impératrice.

« Elle ne se laisse pas déranger, — elle ne me permet pas d'entrer. — Sa fille du moins m'entendra — et m'aidera dans mon chagrin.

« Elle a sûrement aussi un amant, — et que deviendrait-elle, hélas! — s'il devait tout à coup la quitter — pour s'en aller au loin soldat? »

L'auteur ayant demandé à la paysanne qui avait fait cette chanson, elle se mit à rire : — Bon! ces chansons-là, personne ne les fait et tout le monde les sait.



autre! Hé! hé! hé! ce ne sont que des idées. Je vous dirai ce qui est en vérité! — Il toussa légèrement: — Chez nous autres Ruthènes, dans les villages, on pense autrement que ne pensent les Polonais dans leurs seigneuries et dans les villes. Là, avant le mariage, les filles se tiennent convenablement, par crainte, mais après les noces, hop! on s'amuse, et tout est au compte du mari. C'est-à-dire qu'il n'en est pas toujours ainsi: maint mécréant polonais a pour femme, je le sais, un ange, un vrai ange, mais cela ne m'empêche pas d'avoir raison en général. Eh bien! chez nous il en est autrement. Nous ne sommes sévères que pour la femme: si elle est prise, mon Dieu! nous ne la tuons pas, mais il vaudrait mieux pour elle d'être morte (1). Maintenant, je vous le demande, monsieur le bienfaiteur, qui agit le plus prudemment du Ruthène ou du Polonais?

— Je haussai les épaules. — Ne vaudrait-il pas mieux que les filles fussent chastes et les femmes fidèles?

Ivon éclata d'un rire important. — Mieux! mais est-ce possible? Il faut que le vin fermente, que le sang s'apaise... à moins qu'on ne donne en mariage, comme font les Juifs, ses filles à quatorze ans!.. Mais qu'ai-je à parler des Juifs? J'en étais à mes douze années de service. Douze ans, c'est un long terme, et pourtant il ne suffit pas à faire oublier à mon père l'histoire du petit doigt. J'étais un brave soldat; s'il n'y avait pas de guerre, ce n'était pas ma faute. J'étais devenu caporal, et même caporal de la première compagnie. Chacun n'arrive pas si haut, tout le monde n'est point aussi malin que moi, mais personne encore ne s'est mal trouvé d'avoir été soldat. On voit le monde, le grand monde, on apprend quelque chose. Ah! tout ce que j'ai vu! Dans le Tyrol, les montagnes montent jusqu'au ciel, et vraiment, sans le rideau des nuages, les saints ne seraient pas chez eux; mais il y a des rideaux, des rideaux gris, je les ai vus. Et l'immense église de Milan! Toutes les pierres sont

(1) Le châtement varie selon les localités. Voici une chanson des Houzoules (Ruthènes des montagnes) à ce sujet :

Le seigneur a séduit la femme du Houzoule,  
Weh! weh!  
Le Houzoule se tait et ne menace pas.  
Hurrah!  
Il aiguise seulement sa bonne hache,  
Weh! weh!  
Le Czeremosz est solitaire et profond,  
Hurrah!  
Qu'il soit ensuite conduit à la ville,  
Weh! weh!  
Du moins, libre et hardi, il s'est vengé.  
Hurrah!

d'argent massif, et il y fait chaud : si l'on met un œuf une demi-minute au soleil, il est dur; un quart de minute, il est à la coque. Venise aussi est une belle ville; mais, quand j'y passai, un malheur venait d'avoir lieu, une inondation : toutes les rues étaient autant de fleuves, on ne pouvait aller qu'en bateau. Nous avions un sergent-major, un certain Tworski, vous l'avez peut-être connu? Un Polonais! Naturellement il pensait : « Un Ruthène croit tout ce qu'on veut. » Ce Polonais-là n'a-t-il pas essayé de me faire accroire que la ville restait toujours ainsi, parce qu'elle était située dans la mer! Je lui ai ri au nez, naturellement. Pour bâtir leur ville dans la mer, il aurait fallu que les habitans fussent fous. L'homme n'est pas un poisson, parbleu! Comment vivrait-il dans l'eau? Prague aussi a son mérite, mais le pays ne m'a pas plu parce qu'il n'y a que des Bohémiens.

Voilà donc mes douze ans de service terminés, j'ai mon congé, le colonel pleure, les officiers pleurent, moi, je pleure aussi; toutefois je me dis : — Ici, je suis utile, mais à la maison je serai bien plus utile encore. — Je m'en retourne chez nous là-dessus, et je deviens juge du village, vous allez voir comment.

Ivon vida son verre et se mit à l'aise, puis il bourra sa pipe, une vraie pipe gallicienne, de tabac de son crû, et l'alluma soigneusement. Le parfum fut tel que j'ai encore pitié de mon nez. Ensuite il commença :

— J'ai été élu du vivant de mon père, car Dieu a donné à mon père une longue vie. Il y a vingt ans qu'il est mort, âgé de quatre-vingts ans, au sermon...

— Vous dites?..

— A un sermon du pape. Votre père, monsieur le bienfaiteur, avait défendu le schnaps à mon père. Bon! il n'en buvait plus; mais un dimanche, comme nous partions pour l'église, le vieux dit : — Moi, je reste à la maison. — Il n'y reste pas, il va au cabaret. Ce ne serait pas encore là un grand malheur; mais le pape, au lieu d'un sermon assez court, comme il nous en faisait d'ordinaire, en débite un de deux heures. Le vieux a donc le temps de boire tout son soul. Quand je sors de l'église et qu'à mon tour je gagne l'auberge, car rien ne donne soif comme un sermon, je vois une foule qui se lamente : mon pauvre père avait été frappé d'apoplexie. Maudit pape! Il avait justement prêché sur les Phariséens qui...

— Vous m'avez dit que vous étiez déjà juge du vivant de votre père?

— Oui, et contre sa volonté. Lorsque je revins avec mon congé, il me dit : — Quand je pense que tu voulais un jour te couper le doigt! Qui se serait attendu à te voir devenir brave? Maintenant

marie-toi, je t'y engage. Ton frère aura tout l'héritage de l'oncle de Kolomea, et toi toute ma terre. Tu peux dès à présent l'exploiter, mais pas un outil ne t'appartient avant que j'aie fermé les yeux. Si tu veux posséder quelque chose, il faut te le procurer par un bon mariage. — Ces paroles ne m'étonnèrent pas, c'était la vieille coutume. Résolu à me marier, je regarde autour de moi, j'étends les cinq doigts, et à chaque doigt se prennent dix fiancées. Je choisis Anusia; c'était la plus belle, la plus riche et la plus grasse. Voilà! J'ai été heureux avec elle, bien qu'il m'ait fallu la battre très fort au commencement, parce qu'elle était si entêtée! Mais depuis de longues années je ne la bats plus qu'une fois par semaine, le dimanche soir; c'est plutôt une question d'habitude, parce que mon vieux père faisait de même.

Où en étais-je donc?.. Ah! nous entrions en ménage. Un jour d'automne, quelques années plus tard, mon père convoque la commune ici sur la place, devant l'auberge, sous le tilleul: — Frères, dit-il, je suis vieux, je suis las. Frères, un chien édenté ne s'entend plus à garder le troupeau. Choisissez donc un autre juge. — Mais tous de répéter: — Reste, cher père! — Il refuse. — Alors tous s'écrient: — Conseille-nous qui nous devons choisir.

— Jasko Halezak, dit-il (mon cousin, vous savez, le même qui avait épousé Kasia).

— Mais tu as toi-même un digne fils! s'écrie la foule.

— Je ne vous conseille pas de prendre mon fils, répond-il. Voilà ce qu'est mon fils. — Et il se met à dire tout ce qu'il y a de mauvais en moi, l'histoire du doigt, bien entendu, mais aussi tout ce qu'il y a de bon; il raconte tout, et moi, debout auprès de lui, je voudrais disparaître sous terre. Il me semble qu'on me met tout nu devant la commune. Et mon père parle non moins franchement de Jasko, de ses bonnes qualités et de ses défauts.

— Tels ils sont tous les deux, dit-il en terminant; ni l'un ni l'autre n'est un ange. Tout homme reste un homme: le cheval a quatre pieds; il bute pourtant quelquefois. Mais Ivon a un tort de plus que son cousin; il est mon fils. Les fonctions de juge ne doivent pas être héréditaires; ce serait dangereux pour notre liberté. Braves gens, choisissez donc Jasko!

Mon parti cependant était le plus fort. On délibéra longtemps, et il fut convenu à la fin que mon père resterait juge jusqu'à la Pentecôte, qui serait l'époque de l'élection. — Bien! dit mon père, et il proclama la résolution qu'on avait prise, en ajoutant: — Soit! que chacun de vous s'efforce jusque-là d'être le plus digne.

— Alors, continua le narrateur en soupirant, sont venues les plus tristes semaines de ma vie. Je voyais mon espoir s'émietter de

jour en jour comme du pain sec, et Jasko gagner de plus en plus d'amis, car il avait autrement que moi le talent d'être aimable pour tout le monde. Kasia d'ailleurs le poussait et agissait pour lui; le meilleur vinaigre sort d'un bon vin, et la plus forte haine d'un ardent amour.

Trois dimanches plus tard, on criait déjà dans l'auberge: — Vive Jasko! Voilà notre homme! — Et, si le respect de leur propre résolution ne les eût retenus, ils l'auraient proclamé tout de suite pour juge.

J'entends cela, je me glisse dans la maison, je me jette sur mon lit, je m'enfonce dans la paille. Oh! que tout était noir devant mes yeux et dans mon cœur! — Monsieur le bienfaiteur, je suis devenu un fainéant, un coquin à force de tristesse, buvant un jour jusqu'à battre les murs, gémissant le lendemain tout seul à la maison comme un désespéré. Le père grondait, la femme pleurait, les voisins me faisaient des remontrances, mais au lieu de me corriger, je haïssais Jasko toujours davantage et je me disais: — C'est lui qui est cause de mon malheur. S'il n'était plus là... Je m'engageais, comme vous voyez, sur un mauvais chemin, sur un très mauvais chemin; mais tout à coup voilà que les choses changent et s'arrangent pour le mieux, grâce à Jasko justement. L'histoire est singulière.

Chez nous l'hiver vient toujours de bonne heure, mais jamais il ne vint plus tôt que cette année-là. Déjà, quinze jours avant la fête des Trépassés, il y avait de la neige et de la glace. Cette fête venue, la neige se mit à tomber de nouveau trois semaines de suite sans interruption, du matin au soir et du soir au matin. Toujours le même froid sec, le même calme dans l'air, toujours les mêmes flocons. Trois semaines! monsieur le bienfaiteur; qui ne l'a pas vue ne saurait se faire une idée de la plus grande horreur qui puisse fondre sur les hommes! On est là dans son coin, condamné à l'oisiveté dans le crépuscule de sa chaumière, témoin, pour ainsi dire, de son propre enterrement, car cette neige vous ensevelit lentement, peu à peu. Quiconque auparavant n'avait jamais réfléchi, devient rêveur, quiconque ne s'était jamais plaint devient désespéré, quiconque n'avait que le germe d'un forfait dans son cœur, sent ce germe croître au milieu du terrible silence, jusqu'à en crier d'angoisse. Et la terrible uniformité des jours et des nuits! Le jour et la nuit se ressemblent, tant l'une est éclairée par la neige et l'autre assombri par les nuages; un matin, cette demi-clarté lugubre vient elle-même à manquer, la chaumière s'emplit de ténèbres; elle est ensevelie dans la neige par-dessus les fenêtres. Tout le jour il faut se livrer, pour déblayer cette neige, à un tra-

vail pénible dont l'effet, on le sait, sera détruit dans la nuit. Oh! comme on souhaite de revoir le soleil, sans oser presque espérer qu'il reparaisse jamais, tant les cœurs sont découragés! Une fois cependant nous sommes réveillés la nuit par une tempête terrible qui remplit les airs d'un fracas pareil à celui du jugement dernier. La chaumière sera-t-elle assez solide pour résister? Le vent glacial entre par toutes les fentes; c'est un ouragan du nord. Au matin il s'apaise, et quand nous nous réveillons, il fait merveilleusement clair dans la chambre. Nous nous élançons dehors; brr! l'horrible froid! La neige gelée, durcie, dresse ses remparts hauts comme ceux d'une tour, n'importe! le ciel est bleu, le soleil brille! le soleil!..

Mon père nous dit à moi et aux serviteurs : — Creusons un sentier jusqu'au village. — Car notre ferme est située dans un lieu écarté comme toutes les grandes fermes. Nous n'arrivons au village qu'à midi; ce n'est pas peu de chose de tailler cette glace, mais si nous n'étions pas forcés de nous évertuer, il serait impossible de supporter le froid. Non, jamais je n'avais senti, jamais je ne devais sentir depuis un froid pareil. A midi, nous revoyons donc les voisins dont nous étions séparés depuis des semaines, et puis cent pelles et pioches fraient un large chemin à travers le village; figurez-vous que, par la neige, les chaumières les plus proches les unes des autres ne peuvent communiquer entre elles que très difficilement. Nous arrivons ainsi à la maison de Jasko, et je respire lourdement en me retrouvant devant lui, car combien de fois dans l'intervalle ai-je pensé à mon rival et avec quelles tentations! Il m'aborde en riant : — Eh bien! monsieur le juge, le mauvais temps a son mérite! Tu n'as pas pu le passer à boire, c'est vrai, mais tu as pu t'étendre tant que tu l'as voulu sur ta peau de fainéant. » Tout devient rouge à mes yeux, et je lève ma houe pour l'abattre, mais aussitôt mon père se dresse entré nous : « N'avez-vous pas honte, vous qui devez servir d'exemple à la commune, vous qui voulez devenir juges, vous vous querellez à l'heure du danger! Travaillez plutôt; déblayons la chaumière de Gregori, et puis celle de la veuve Marinia... » Nous nous mettons à fouiller le terrain dans la direction indiquée, mon père, vingt autres hommes et moi, mais Jasko avait disparu. Il ne revint que plus tard son fusil sur l'épaule.

— A quoi bon cela? demande le père.

— On ne sait pas, répond-il, on peut être attaqué à l'improviste par quelque bête sauvage.

— Quelle sottise! les loups n'oseraient attaquer tant de monde en plein jour, et jamais les ours ne se hasardent si loin dans la plaine dénudée ni autour des villages.

Moi, cependant, je me mords les lèvres à les faire saigner, car j'ai compris ce que Jasko a voulu dire. Nous atteignons ainsi la chaumière de Gregori; elle était tout ensevelie dans la neige. Quand nous ouvrimus la porte, monsieur, c'était horrible! Gregori étendu de tout son long dans le corridor, hurlant et nous regardant avec des yeux hagards!.. Monsieur, il était devenu fou de faim et de douleur, car sa femme était morte en couches, et il avait passé huit jours auprès de son corps et de celui de l'enfant, dans l'obscurité! Mon père donne des ordres; lui et les anciens se chargent de porter les cadavres dans la chambre des morts; Gregori sera conduit chez nous pour y être soigné : — Jeunes gens, reprend mon père en s'adressant à moi et aux autres, pour l'amour de Dieu, creusez un chemin vers la maison de la veuve... pauvre vieille! qui sait ce qu'elle est devenue! Mais hâtez-vous, la nuit approche!

En effet, le soleil semblait déjà collé au bord du champ de neige comme un petit rond rouge et la plaine était empourprée comme si un fleuve de sang se fût répandu sur la neige.

Nous nous remettons à la besogne avec fureur, comme des désespérés, Jasko et moi les premiers, épaule contre épaule, pioches en main; les autres derrière avaient moins de mal avec leurs pelles. Le dernier, Ladimir, n'était qu'un gamin et très faible. Sans que personne s'en aperçût, il se détacha du groupe des travailleurs pour se reposer assis sur la neige; si nous nous en étions doutés, nous le lui aurions défendu, car rien n'est plus dangereux par le froid; mais le pauvre gars était destiné à un autre genre de mort. Tout à coup, — la nuit commençait à tomber, — nous entendons un cri perçant et puis, non moins distinctement dans l'air pur et sonore, des plaintes, et ensuite un bruit étrange, un mugissement sourd et terrible. Nous retournons au plus vite sur nos pas; à peine en avons-nous fait mille que nous restons comme pétrifiés : le pauvre garçon gisait là, déchiré par lambeaux, et sur lui une bête énorme, un ours que la faim avait poussé hors de la montagne. Pour Ladimir, il était perdu : la fumée de son sang montait comme un nuage. N'importe! Jasko saisit son fusil, se glisse un peu plus près de l'ours qui se dresse en hurlant, et paf! une détonation! Jasko l'a touché au cou, il culbute et roule comme mort dans la neige. Hourrah! Jasko se précipite, nous le suivons,... mais attention! l'ours s'est relevé! Le sang coule par torrens de sa blessure, sur son poil sombre, mais il n'en tient pas moins Jasko. Déjà il l'a jeté à terre,... il est sur lui... Moi, je suis debout hors d'haleine, ma main crispée autour de la houe, ma seule arme : mon sang bout, je crois entendre une voix qui me crie à l'oreille : — Ne bouge pas; le temps de respirer, il est mort,... et toi... tu es juge! — Je vais me détourner comme un lâche, mais alors je sens la main de Dieu qui

s'abat sur moi, et un éclair traverse mon cœur : — Père qui es au ciel ! pitié ! aie pitié de moi !.. — Et je m'élançai sur la bête, je lui assène un bon coup de pioche sur le crâne, puis je sens dans les côtes une douleur inouïe, je sens que je tombe et qu'un fardeau colossal pèse sur moi.

Une semaine après, j'avais repris connaissance, j'étais attaché à mon lit, tant on avait été épouvanté de mon délire... voyez-vous, je sortais de la fièvre cérébrale... Eh bien ! vers le nouvel an, je me suis retrouvé sur pied, et vers la Chandeleur Jasko était debout, lui aussi, bien que de son côté il eût failli mourir. Voilà comment je lui ai sauvé la vie, monsieur, avec la même arme qui devait le tuer. Car le diable est malin, monsieur, mais le bon Dieu lui arrache pourtant quelquefois en une seconde le rôti qu'il a mis des mois entiers à préparer.

Telle fut l'histoire d'ours promise par Ivon, et, que je n'oublie pas de le dire, le bonhomme me la raconta les yeux dans les yeux. Je savais du reste depuis mon enfance que cette curieuse aventure de chasse s'était passée ainsi. Des témoins oculaires m'en avaient parlé. Le récit suivant est aussi la vérité même... par malheur !

— Depuis ce temps, reprit Ivon, nous fûmes amis, Jasko et moi. Voilà de quoi nous étions convenus : aucun de nous deux ne parlerait pour soi-même ni contre l'autre, et chacun se soumettrait sans murmure à la volonté de la commune ; mais le hasard voulut que j'eusse une nouvelle occasion de témoigner mon courage, autant de courage pour le moins qu'il m'en avait fallu contre l'ours, car la bête fauve la plus cruelle était un agneau en comparaison du comte Agénor, le père de notre seigneur actuel. Lui aussi, je l'ai abattu, et cela d'un mot, mais ce mot, je jure Dieu qu'il m'en a coûté davantage pour le prononcer que pour brandir une hache. Et, chose curieuse ! ce fut encore le pauvre Jasko qui eut à payer les frais, des frais terribles... Je frémis quand j'y pense. Que Dieu garde chaque chrétien d'une telle épreuve ! Donc, ... mais mieux vaut que je commence par vous parler du sauvage Wassili, oui, le « sauvage, » tel était son surnom jusqu'à ce qu'il en eût mérité un autre : « le grand haydamak. » Sous ce nom, — vous le savez sans doute, — il est connu de tous les enfans de la Podolie, et je crois que sa mémoire ne s'effacera pas tant qu'il y aura des hommes dans le monde.

Je l'avais connu dès mon enfance, et je dois avouer que de bonne heure on pouvait deviner qu'il se préparait là quelque chose d'extraordinaire, un ange, un diable... qui l'eût pu pressentir ? Peu de gens savent le vrai nom de cet homme terrible. Il s'appelait Wassili Konewka ; il était de notre village, et très pauvre, — le second fils d'un petit paysan ; mais s'il n'avait pas le moindre héritage, il était

beau comme aucun autre, svelte comme un jeune sapin, fort comme un ours, vaillant comme un faucon. Sa misère le forçait à servir, et c'était le plus honnête des serviteurs; il travaillait pour trois; il ne pouvait réussir cependant à rester longtemps dans le même lieu, car d'abord il ne manquait jamais de poursuivre les femmes, et autant il y avait de jupes dans la maison, autant il faisait des victimes; d'autre part il était fier et emporté, se souciant de rosser le fils de la maison ou le maître lui-même, si l'occasion s'en présentait. Ces deux défauts-là sont déplaisans chez un valet, et ils furent cause qu'à la fin personne ne voulait plus de lui. Il avait donc toujours recours à son frère aîné Woitech; mais, bien que celui-ci chérît tendrement son cadet, il avait grand'peine à le nourrir, étant gueux lui-même.

Bref, Wassili trouva enfin un service qui lui convenait. Il entra en qualité de chasseur chez le jeune comte Xavier. C'était un frère de notre comtesse, qui, devenue veuve, s'est retirée au couvent, un beau-frère par conséquent du comte Agénor, et le seul homme que ce dernier, sombre et méchant qu'il était, eût jamais aimé. Pour cette raison, il l'avait accueilli dans son château comme un fils après que l'étourdi eut dissipé son bel héritage, — il ne lui avait fallu, ma foi! que trois années pour cela. — Ce jeune comte était tout à fait le maître qui convenait à Wassili, car, comme lui, il était gai et beau et hardi, et chaque femme qu'il n'avait pas encore possédée le tentait. Ces deux enragés réunis devinrent un vrai fléau pour les seigneurs et pour les citadins, pour les Juifs et pour les paysans, un fléau pour tous, car aucun minois n'était en sûreté avec eux, et il n'y avait pas moyen d'échapper à leur charme maudit. Pas une ne résistait sinon au comte, du moins au chasseur, ou sinon au chasseur, du moins au comte. L'un renonçait de bonne grâce à celle qui plaisait à l'autre; c'étaient entre eux de singuliers rapports, comme entre camarades, et quand il s'agissait de braver les dangers ou de supporter les suites de leurs entreprises, ils s'entraidaient honnêtement. Il y avait aussi un troisième associé à ces sortes d'aventures, un nommé Maciek, qui servait aux deux autres d'espion, le valet de chambre du comte, le plus vilain des bossus, un Mazouze, et plus lâche encore que ne le sont d'ordinaire les gens de son pays (1).

Les tours que le comte et son chasseur parvinrent à exécuter avec l'aide de ce chien-là ne se raconteraient pas en trois mois. Toutefois on ne pouvait les prendre. Ils ne faisaient aucune vio-

(1) Il y a entre les paysans de la Gallicie orientale et ceux de la Gallicie occidentale une aversion profonde qui vient des différences de caractère, de race, de langue et de croyance.



lence; hélas! ce n'était pas nécessaire! Le seul espoir des maris et des fiancés était dans la brouille des deux complices, qui, séparés, n'eussent pas été aussi nuisibles; mais ils ne se brouillaient que pour se raccommoier. Par exemple, une jeune veuve, une dame de la noblesse, demeurait à Mielnick, et cette dame avait aussi une jolie femme de chambre. Maciek épia l'occasion, et quand il l'a trouvée, le comte et son inséparable vont à la chasse. Naturellement le seigneur fait sa cour à la dame, et le valet à la servante; ni l'un ni l'autre par extraordinaire ne réussit. Après quelques semaines de vains efforts, ils regardent l'affaire comme perdue et y renoncent, mais voilà qu'un jour en rentrant Xavier dit à Wassili :

— C'est dommage que la camériste n'ait pas voulu de toi. Elle est charmante, cette petite.

— Mon seigneur a pu en juger?

— Oui! — Et Xavier se mit à rire.

Huit jours plus tard, le comte étant parti à la brune pour Mielnick, entend le galop d'un cheval derrière le sien. C'est son Wassili : — Pardon, seigneur, mais pourquoi irions-nous à Mielnick par des chemins différens comme hier, quand nous sommes attendus dans la même maison?

— Que veux-tu dire?

— Que monsieur le comte s'arrête à l'office tandis que moi je monte au salon.

— Drôle! s'écria le comte après une minute de stupeur. Tu as un bonheur insolent.

— Dieu merci! répondit modestement mon Wassili.

Ceci se passait à la fin de l'automne, juste avant cette grande neige; mais au printemps suivant l'espérance de leurs ennemis se réalisa : les deux jeunes gens cessèrent l'un par l'autre d'être nuisibles et pour l'éternité. C'est une triste histoire :

La fille aînée de Jasko avait quinze ans à cette époque; elle s'appelait Kasia comme sa mère, mais elle était plus belle que *ma* Kasia ne l'avait jamais été, elle était très belle et en même temps très sage. Toute la commune l'aimait, cette enfant! Il arriva un jour que le sauvage Wassili, étant entré dans la cour de Jasko pour le féliciter de sa guérison, regarda Kasia qui lui plut naturellement. Et vous allez croire que l'histoire ordinaire s'en est suivie, qu'il l'a séduite par de belles paroles? Point du tout! Il sentit tout à coup que pour cette fille-là il avait le grand amour tandis qu'il n'avait eu pour toutes les autres que le petit. Cela fait une grande différence, monsieur le bienfaiteur. Le petit amour est effronté, bavard, entreprenant, il rit de tout; mais le grand, lui, est timide, il a peur d'une enfant, il se tait ou balbutie en sa présence. Je vous dis

que dans les bras même de Wassili, Kasia eût été en sûreté comme dans une église. Et puis on peut avoir le petit amour dix fois, cent fois, mais le grand, il ne nous prend qu'une fois dans la vie.

Voilà le sauvage Wassili transformé. Il ne boit plus, il ne se querelle plus, il devient chaste comme un moine de quatre-vingts ans. Tout le monde s'étonne, et personne ne se doute de la cause du changement. Une seule la connaît, une seule, Kasia, bien qu'il ne lui ait jamais rien dit; mais le grand amour est merveilleux comme tout ce qui vient du ciel et non de l'enfer, il sait et devine les choses aussi bien que Dieu lui-même. Wassili finit cependant par se déclarer à l'époque des semailles. Kasia, toute seule dans les champs, sème du lin. Wassili passe à cheval, il salue et continue sa route, mais soudain il revient sur ses pas et descend de cheval. Il est très rouge et débute nécessairement par une sottise question : peut-elle lui donner du feu pour allumer sa pipe? — Kasia naturellement n'a pas de feu et le regrette. Tous deux se taisent l'espace de cinq minutes; puis Wassili reprend : — Un fumeur devrait toujours avoir sur lui de quoi allumer sa pipe. — C'est vrai, dit-elle, — et l'entretien roulant de cet intéressant sujet sur le lin et les semailles, sur Jasko et sur l'ours, ils se trouvent tout à coup embrassés, cœur à cœur, visage contre visage, sans savoir même comment cela s'est fait. Le cheval profite d'une heure de récréation pour brouter un demi-arpent de jeune blé. Puis Wassili dit à la jeune fille :

— Je t'épouserai, toi, et aucune autre. Je ne suis encore aujourd'hui qu'un pauvre diable; il faut que j'amasse quelque bien et que je me fasse une meilleure réputation avant de demander ta main, car ton père est riche et peut-être même deviendra-t-il juge. Cela prendra bien quatre ou cinq années, mais, Dieu soit loué! tu es si jeune! Tu peux attendre. Veux-tu attendre?

— Oui, dit-elle. — Et tu me resteras fidèle? — Oui. — S'il lui avait demandé : « Veux-tu venir me voir dans la lune? » elle aurait répondu de même, sans s'informer seulement du chemin de la lune. Mais non, ils ne convinrent d'aucun rendez-vous, ni dans la lune ni sur la terre; ils se contentaient de se saluer de loin des yeux et se trouvaient heureux ainsi. Ce bonheur-là chagrinait le diable ou son suppôt Maciek. Il devina la liaison secrète de ces deux fiancés. Rien n'échappait à son œil louche. Maciek haïssait le chasseur parce qu'il le traitait de haut, comme un maître traite son esclave ou plutôt son chien, tantôt lui jetant un os, tantôt lui allongeant un coup de pied, selon les circonstances. Pourquoi aussi faisait-il un métier de chien?

Depuis longtemps le Mazoure cuvait son venin, et l'occasion était belle pour le lancer. Il commença par entretenir le comte de la

beauté de Kasia jusqu'à ce que ce jeune homme eût jeté les yeux sur elle et pris feu aussitôt, selon son habitude. — Maciek, il me faut cette fille? Amène-la-moi! — L'autre le promet, à la condition toutefois que Wassili n'en saura rien. — Autrement, ajoute-t-il, le coquin nous enlèverait ce friand morceau.

En vain l'entremetteur se mit-il en frais. Kasia le renvoya toujours avec dédain. Elle n'en dit rien à son père, mais conta tout à Wassili, qui était son confesseur, son Dieu. Jugez de la rage du pauvre garçon. Il courut chez le comte : — Séduisez, si bon vous semble, toutes les filles du monde, mais épargnez, je vous en prie, la fille de Jasko. Défendez à Maciek d'exercer son métier sur celle-là.

— Et pourquoi?

— Parce qu'elle sera ma femme. — En prononçant ces mots, les larmes lui vinrent aux yeux.

Xavier le regarda surpris; enfin il répondit gravement : — C'est autre chose; je te donne ma parole que je ne penserai plus à elle.

Hélas! il promettait plus qu'il ne pouvait tenir. Il continua de penser à la jeune fille, et Maciek eut soin, au moyen de mille ruses, qu'il ne l'oubliât pas. Le serpent lui sifflait aux oreilles : — Wassili vous a trompé, il veut séduire la petite, voilà tout! Renvoyez Wassili; trois jours après, elle vous appartiendra!

Le comte était bon, mais faible et esclave de ses sens. Il hésita deux jours; le troisième, il envoya son chasseur à Tarnopol acheter des fusils. Le pauvre Wassili partit tout tranquillement, armé de la parole de son maître. Maciek guettait cependant. Il vit que Kasia travaillait toute seule dans un champ isolé, près des « Trois-Hêtres, » et s'en alla conter au seigneur qu'elle consentait à tout et qu'elle l'attendait là. En conduisant son maître, il eut soin d'ajouter : — Si elle se défend du reste, nous sommes deux. — Le comte hésita de nouveau, mais seulement une minute; on ne lui avait jamais appris à se maîtriser.

Eh bien! que vous dirai-je?.. ils étaient deux en effet, et Kasia n'était qu'une faible fille. Le forfait fut accompli.

Pâle comme la mort, tremblante et glacée, la pauvre enfant rentre enfin.

— Qu'est-il arrivé? demandent les parens, les voisins; mais elle couvre son visage de ses mains et reste muette : — Il n'y en a qu'un à qui je dois tout dire, murmure-t-elle enfin. — C'est sans doute le pope, supposent ces bonnes gens; il faut le faire demander. Mais au pope non plus elle ne dit rien, et on finit par se rassurer en admettant qu'elle ait été effrayée dans le crépuscule du soir par un spectre quelconque, un vampire, un errant, un de ces êtres enfin qui ne sont ni vivans ni morts et qui planent sur la terre quand le

soleil, cet œil de Dieu, a disparu. Nous ne sommes pas, malheureusement, exempts de ces visions funestes, parce que Notre-Seigneur un instant sur la croix a douté de son père céleste.

Enfin arriva de Tarnopol celui qui seul devait tout savoir. Wassili, en l'écoutant, devient pâle comme un suaire et reste muet. Il regarde seulement tout droit devant lui, puis il lève les yeux vers le ciel et aussi trois doigts, comme pour jurer.

— Que fais-tu ? demande la jeune fille.

— Je fais un vœu, et avant que la lune soit en son plein, il sera certainement accompli. — Et il tient parole, lui !

Il va droit au château, fait son paquet et dit au comte : — Je ne peux plus être votre serviteur. — Puis il se retire chez son frère Woitech et lui confie ses projets : — Il mourra ! — tel est son dernier mot. — Qu'il meure ! répond Woitech, mais que ce soit de ma main. Toi, tu es trop beau pour la potence. — Wassili secoue la tête : — Non, c'est moi qui porterai le coup ; seulement, si je le manque, tu frapperas à ton tour.

Une semaine se passe. Le dimanche suivant, Maciek entre joyeux chez le comte : — Je viens vous parler de Kasia. La pauvrete se consume d'ennui. Elle veut vous voir aujourd'hui à la nuit tombante, près des Trois-Hêtres. Et elle m'a chargé d'une prière pour vous : tout ce qu'elle souhaite, c'est un long collier de corail rouge.

Le jeune comte rit, secoue la tête et part à cheval sans aucun pressentiment fâcheux. Seulement, par habitude, il emporte avec lui un pistolet chargé. — Ce sera sa dernière promenade.

Sous les hêtres est assise Kasia ; il veut l'aborder. Voilà Wassili entre eux deux.

— Ici, dit-il, ici s'est commis le crime contre cette fille, ici tu dois mourir sous ses yeux.

Prompt comme l'éclair, le comte a saisi son pistolet ; mais Wassili, plus agile encore, tire, et le comte est touché. Il a encore la force, bien que sa blessure soit mortelle, de décharger son pistolet ; mais Woitech s'est élancé en avant pour couvrir de son corps son frère adoré. La balle du comte le frappe à la nuque, il tourne une fois sur lui-même et tombe mort.

Au village, personne ne se doute de ce qui s'est passé sous les Trois-Hêtres. Nous sommes à l'auberge, nous buvons, nous dansons, nous rentrons nous coucher. Une alarme nous arrache à notre premier sommeil. C'est Jasko tout éperdu. Il crie : — Est-ce que ma Kasia n'est pas chez vous ? — Non. — Nous nous rendormons. Vers deux heures du matin, la lune étant brillante au ciel, on frappe de nouveau, cette fois très fort. Nous nous éveillons tous deux ensemble, mon père et moi. — Ouvrez ! c'est moi, Kasia ! — Mais ce n'est pas sa voix, c'est une voix étrangère, rauque, tremblante.

J'ouvre. C'est pourtant Kasia. Elle entre en chancelant, et quand j'allume la chandelle... Jésus! quelle figure! Un cadavre vivant! Nous faisons le signe de la croix. Les paroles s'étranglent dans son gosier, mais elle dit à mon père : — Oncle Fedko, puisque tu es juge... près des Trois-Hêtres est couché mort Woitech, tué par une balle du comte Xavier, et le comte Xavier est tombé à quatre heures sous une balle de Wassili. Et Wassili s'est enfui dans la montagne sur le cheval du comte pour devenir un haydamak (1). Je ne le dis qu'à présent, parce que le vieux comte aurait fait arrêter Wassili ou serait venu au secours de Xavier, et cela ne devait pas être. Voilà tout. — Elle presse ses mains contre ses tempes et se tait. Nous restons interdits, puis nous nous levons; nous remettons la pauvre fille entre les mains de nos femmes, et, suivis de nos valets, nous nous rendons en toute hâte aux Trois-Hêtres.

La lune brille encore assez claire. Là git le pauvre Woitech déjà raidi, mais chez le jeune comte subsiste une étincelle de vie. Quand je soulève sa tête pour la poser sur mes genoux, il entr'ouvre les yeux : — Sauvez-moi, dit-il tout bas, il faut... il faut... que je vive! — Un profond soupir... il est mort. Nous emportons les cadavres jusqu'ici, sous le tilleul, et mon père convoque toute la commune. Il s'agit d'avertir le vieux comte. Mais voilà de la lumière, des flambeaux dans la nuit; c'est le seigneur avec sa suite. Le bruit du meurtre est arrivé au château! Agénor avait toujours été un homme d'aspect imposant et sévère, son visage sombre ne riait jamais; en ce moment, il était terrible. Il s'approcha du mort, les yeux fixes, ses cheveux blancs dressés d'horreur; jamais je n'ai rien vu de pareil que chez un criminel au pied de l'échafaud. Puis d'une voix brève :

— Qui est le meurtrier? demanda-t-il.

Tout le monde se tut, tout le monde, sauf Kasia, qui au moment même se débattait parmi les femmes empressées à la retenir. — Non pas le meurtrier, mais le vengeur! s'écria-t-elle. — Et elle raconta tout, entendez-vous bien? tout! Et le vieux seigneur secouait la tête pendant ce temps comme une machine; on eût dit qu'il ratifiait chaque mot. A la fin, il se leva brusquement :

— Ne perdons pas une minute, dit-il à ses valets. Sellez vite les chevaux, poursuivons Wassili. Qui me l'apportera mort recevra dix florins, et qui me l'amènera vivant, afin que je le puisse pendre, deviendra riche, j'en jure Dieu, très riche. Et vous, paysans, n'aidez-vous pas à la chasse?

Personne ne bougea; seuls, quelques valets sautèrent en selle.

(1) Ce mot n'est pas traduisible. Il a souvent changé de caractère; aujourd'hui il signifie un bandit de la plaine qui se réfugie dans les montagnes et y vit comme il peut.

— Coquins! s'écria le vieux comte grinçant des dents, vous vous en repentirez un jour.—De nouveau il recommença :—Paysans, qui veut prêter main-forte? — Même silence. Nous n'étions tous que de petits paysans et nous avions tous peur, et il y avait plus d'un mauvais gars parmi nous, mais aucun n'était assez vil pour livrer à la potence un Ruthène qui en somme avait traité le Polonais selon son mérite. Agénor ne dit plus rien. Il commanda seulement à ses valets de lier la fille et de l'emmener au château. Lorsqu'on voulut toucher à Kasia, mon cousin Jasko se jeta aux pieds du comte. — Grâce, seigneur! cria-t-il en sanglotant; ne m'écrasez pas davantage encore. La misère pèse déjà sur moi comme une montagne. Votre mort ne vivra plus, mais de son côté ma fille ne sera plus jamais pure ni heureuse. Que cela vous suffise, seigneur!

Le comte le repoussa du pied. — Liez-la!

Mais voilà mon père qui s'avance, respectueusement découvert. — Puissant seigneur, je suis le juge et je sais mon devoir. Que voulez-vous faire de la fille?

Et le comte de s'emporter, de rugir furieux. — Vieux chien! tu oses aboyer après moi! Ce que je veux faire?.. qu'ai-je besoin de vous le dire! Je ne daignerai pas vous le cacher cependant. Je ferai pendre la drôlesse. Elle a brisé cette jeune existence si noble et si précieuse; que sa misérable vie serve au moins d'expiation!

— Seigneur, répond mon père, vous ne devez pas faire cela, c'est contre la loi.

— La loi! lâches, lâches bêtes que vous êtes! Ah! la loi maintenant vous sert de repaire, vous vous abritez derrière elle! Est-ce que le meurtrier s'est soucié de la loi, dites?.. Non! tel le forfait, telles les repréailles. — Et il se détourne pour partir. Je m'approche à mon tour et je réplique : — Seigneur, la fille n'ira pas au château, et vous ne la ferez pas pendre.

Toute la commune derrière moi reprit en chœur : — Non, nous ne le souffrirons pas!

Le comte me regarde, il me faut soutenir ce regard. Je préférerais me voir en face d'un ours. Prenant courage cependant, je continue : — Nous ne le souffrirons pas, plutôt verser tout notre sang! Et ce n'est pas à cause de la loi. Vous avez raison, seigneur, la loi n'a rien à faire là-dedans, et nous ne l'y mêlerons pas, ni aujourd'hui, ni plus tard. On doit achever de manger sa soupe avec la même cuiller. Jusqu'ici, le droit seul a prévalu, le droit sanglant, et c'est ce même droit qui prévaudra dans l'avenir.

Il se taisait toujours en regardant autour de lui d'un air farouche. Tout à coup, il s'approche de son chasseur et lui arrache le pistolet de la ceinture.

— Vous ne tirerez pas, seigneur, dis-je, car pour ma vie on

prendrait la vôtre. Regardez ces gens-là, seigneur, ne tirez pas ! La vengeance et le droit sanglant régleront seuls toute l'affaire jusqu'au bout, seigneur, jusqu'au bout. Le comte Xavier a écrasé cette fille comme j'écrase la fleur que voici. Regardez, je retire mon pied, la fleur reste souillée, brisée, elle ne se redressera plus. Pour cela, cette fille l'a condamné à mort. Ils sont quittes. Xavier a broyé le cœur de Wassili, et Wassili a tiré au cœur de Xavier. Peut-être ce compte-là est-il juste aussi. Réfléchissez d'ailleurs que le corps de Woitech gît glacé devant vous et que Wassili devra vivre désormais comme une bête sauvage. Réfléchissez, je le répète, peut-être ce compte encore est-il juste, mais je ne me mêle pas de rien prononcer là-dessus. Poursuivez Wassili, nous ne nous y opposons pas, tuez-le si vous pouvez; quant à la fille, elle est assez punie, et personne ne mettra plus la main sur elle. Que Dieu ait pitié de nous tous !

Et Dieu eut pitié de moi et du comte, car, lorsqu'il voulut faire feu, le coup refusa de partir. Il n'était qu'à cinq pas de moi; sans ce caprice du pistolet, j'aurais vu ma dernière heure. Le chasseur prit son maître par le bras. — Seigneur, dit-il, cet homme n'échappera pas à votre vengeance, tandis que le meurtrier gagne du terrain.

Ces mots rappelèrent à lui le comte Agénor. Il s'élança sur son cheval et s'en alla au galop avec ses valets à la poursuite de Wassili vers la montagne, du côté de l'orient; mais nous n'en avions pas fini ensemble, il s'en fallait de beaucoup. Les démêlés furent longs, très longs avec notre comte. Agénor n'était pas homme à lâcher sa vengeance.

Dans les jours suivans, il n'arriva rien qui fût de nature à nous inquiéter; l'ennemi battait au hasard le pays jusqu'aux montagnes bleues à la recherche de notre Wassili; mais de notre Wassili il ne trouva nulle trace, personne ne l'avait vu. Les gens qui approuvaient le moins ce qu'il avait fait ne voulaient pas pourtant devenir ses bourreaux. Et puis chercher un homme dans la forêt des Carpathes, c'est comme si on cherchait un fétu dans une meule de foin. Nous avons profité de cette courte période de répit pour mettre en sûreté notre pauvre Kasia. Les gens du village me disaient : — Tu l'as sauvée une première fois, Ivon, fais-la fuir maintenant. Emmène-la bien loin et cache-la chez de braves gens. — Je n'avais pas besoin de leurs encouragemens, je l'aurais fait sans cela. Je ne sais pas moi-même pourquoi tout mon cœur était à la pauvre enfant. Non, ce n'était pas seulement de la justice et de la pitié, c'était peut-être parce qu'elle ressemblait à sa mère, et que j'avais eu autrefois pour cette mère le grand amour...

Ivon s'arrêta, un sourire étrange passa sur cette figure rouge et

pleine du gros vieux paysan. Devant ce sourire, je pensai en moi-même que les poètes ont raison lorsqu'ils disent de l'amour de notre jeunesse que c'est la plus grande merveille de ce monde.

— Je l'ai donc prise sur mon chariot et je l'ai conduite par-delà la frontière, en Russie. Elle était étendue sur la paille, si blanche, si muette! Une seule fois elle dit tout haut :

— Je suis curieuse de savoir ce qu'il me répondra.

— Qui donc? demandai-je.

— Le bon Dieu.

— Tu veux chercher querelle au bon Dieu? Pauvre fille! Il t'a bien assez frappée!

— C'est justement pour cette raison, dit-elle; maintenant je n'ai peur de rien. Pour qui a été frappée comme je l'ai été, l'enfer lui-même n'est plus qu'une plaisanterie. Je demanderai à Dieu pourquoi il a permis cela, et je crois qu'il ne trouvera rien à répondre.

Quinze jours après, elle pouvait poser sa question au bon Dieu; elle était devant lui. Nous l'avions bien soignée, mais à quoi bon? Elle devait succomber sous la honte et le désespoir. Ainsi l'orage renverse un jeune arbre. Sa mort ne fut pas pleurée. Qu'aurait-elle pu faire désormais sur la terre?

En attendant, le comte Agénor était revenu de ses poursuites vaines. Lorsqu'il traversa, taciturne et menaçant, notre village, il avait vieilli de vingt années. Il s'informa de Kasia, et apprenant que nous l'avions mise à l'abri, il entra dans une de ses colères. J'étais résolu à ne pas cacher que je m'étais chargé d'elle, et toute la commune était résolue à me défendre s'il voulait user de violence contre moi; mais ce que nous prévoyions n'arriva pas, soit qu'il craignît les suites de sa méchanceté, soit plutôt qu'il attendît une occasion pour se venger sûrement et en silence.

Tout resta donc parfaitement calme. Aux fêtes de la Pentecôte, l'élection du juge eut lieu ici, sous les tilleuls de l'auberge, et, comme on pouvait s'y attendre, je fus nommé. Mon cousin parla pour moi lui-même, il raconta l'histoire de l'ours et celle du Polonais.

Je veux vous expliquer encore comment le compte s'est réglé entre le vieux seigneur et moi.

Quand aujourd'hui un seigneur polonais a de la haine contre un paysan, les choses ne se passent plus comme elles se passaient avant « la grande année. » Aujourd'hui nous avons la constitution et point de robot, et Dieu sait combien de belles lois nouvelles dont un homme ne peut retenir les noms, peut-être parce qu'il n'en ressent pas toujours beaucoup les effets; mais, avant « la grande année, » un paysan, fût-il juge et honnête homme, ne pouvait bouger sans être aussitôt comme un moineau entre les serres de l'aigle;



le mieux, s'il voulait vivre, était de rester immobile. Moi cependant, Ivon Megega, tout en sentant peser sur moi la lourde main du comte Agénor, je n'en bougeais pas moins, étant un moineau assez impertinent. La serre de l'aigle n'allait point jusqu'à m'étouffer; Agénor n'employa jamais contre moi la force ouverte, mais il usait impitoyablement de son pouvoir.

Cela dura six ans, six tristes années : sans cesse une nouvelle difficulté, un nouveau souci. Aujourd'hui il découvrait que je lui devais deux journées de robot de plus qu'auparavant; demain il devait me déclarer que mon pré lui appartenait, après-demain que mon toit de paille était dangereux en cas d'incendie : il fallait le démolir, et ainsi de suite. Je me défendais toujours, mais toujours aussi je finissais par succomber. En même temps la commune était attaquée; chaque semaine, c'était contre elle une nouvelle plainte, et soutenir un procès devant le tribunal eût été aussi onéreux que de céder. Le comte, voyant que tout n'allait pas à son gré, en dépit de ses efforts, devenait chaque jour plus terrible. Il voulait surtout deux choses : me réduire à la mendicité et m'enlever ma place de juge. Mais, je l'ai dit, il n'y réussissait pas. Je perdais de l'argent, c'est vrai, et sans le secours des voisins je serais arrivé à de fâcheuses extrémités, mais ce secours ne me manquait pas. Et quant à leur bonne volonté, elle ne me manquait pas non plus; le comte avait beau leur dire : — Renvoyez cet Ivon au diable et vous trouverez en moi un seigneur bienveillant, — personne ne se levait contre moi. Nous souffrions tranquillement, nous ne nous laissions entraîner à aucune violence, car c'est notre manière : souffrir jusqu'au dernier point, et puis quand les bornes sont dépassées, frapper jusqu'au dernier point aussi. Nous n'en étions alors qu'à la souffrance.

Mais un autre se leva contre le comte Agénor et nous vengea d'une manière épouvantable. Avec celui-là, nous n'avions rien de commun, il est vrai, nous ne lui prêtâmes pas de secours. Du reste il n'en avait pas besoin, car à lui seul il eût été, sans la bande intrépide qui lui obéissait aveuglément, aussi redoutable que cinquante hommes. C'était Wassili Konewka, le sauvage Wassili, qui avait bien gagné son surnom : « le grand haydamak. » Quiconque l'a connu ne s'étonne pas qu'aujourd'hui, trente ans après sa mort, les chansons parlent de lui, et que les mères fassent peur à leurs enfants en feignant de l'appeler. J'ai dit ce qu'il était auparavant, j'aurais peine à décrire ce qu'il était devenu. Sanguinaire et sauvage, il ne manquait pas de générosité. Il y avait avant lui bien des brigands dans les Carpathes, et aujourd'hui encore on en compte entre la Gallicie et la Hongrie, mais un tel homme n'a plus jamais surgi. Comparé à lui, l'autre grand haydamak, Fedko de Wolowa, n'était qu'un

innocent. Il régnait sur les montagnes comme un vrai roi, et je vous déclare que le gouverneur impérial du cercle de Kolomea n'avait que le titre de son emploi ! Quand l'idée lui en venait, — et elle lui venait souvent, — Wassili rassemblait sa bande, et ils fondaient sur la plaine, volant, pillant jusqu'à la frontière russe; malheur à qui lui faisait de l'opposition ! Du reste il épargnait la vie humaine autant qu'il le pouvait; mais il ne plaisantait pas avec la résistance. Une fois une escouade d'infanterie fut envoyée de Putilla sous les ordres d'un lieutenant pour prendre le haydamak ou le refouler dans la forêt, mais il tint bon avec ses hommes, et tous les soldats que ne tua pas la fusillade furent culbutés dans le Czeremos ou écrasés sous des quartiers de roc. Les bandits ne firent que quelques prisonniers, le lieutenant entre autres; ceux-ci furent déshabillés tout nus, et sur cette partie du corps qui ne porte pas ordinairement d'inscriptions, chacun d'eux reçut l'effigie d'une potence, tracée à la poix (1). Puis on les renvoya dans la plaine.

Ceci naturellement irritait les tribunaux et les soldats qui s'évertuaient à l'attraper; mais la chose n'était pas aussi facile à exécuter que ces beaux messieurs de la ville l'avaient calculé à table. Là où on le cherchait il n'était pas, et là où on ne pouvait soupçonner sa présence pétillaient soudain ses pistolets d'embuscade, de sorte qu'il fallut s'en tenir à protéger la plaine contre lui. Grâce aux hussards agiles, on obtint alors de meilleurs résultats, mais rien encore de bien fameux. Au coup de minuit, il apparaissait comme l'éclair; d'où venait-il? c'était une énigme. Il faisait son métier, et lorsque accouraient les hussards de la ville la plus proche, où était le haydamak? Peut-être dans cette même petite ville d'où sortaient les hussards et que ceux-ci avaient mission de protéger! Les clercs impériaux, voyant qu'on ne pouvait rien obtenir par la force, essayèrent de l'argent, promettant mille florins à quiconque livrerait le bandit, ou du moins sa tête. Si un de ses complices faisait cela, il devait avoir la vie sauve; mais les brigands étaient attachés à leur chef comme à un dieu : s'il leur eût ordonné de s'ouvrir le ventre, ils eussent, je crois, obéi. Et chez nous autres paysans, personne ne se souciait du rôle de traître : nous ne faisons rien pour lui, mais rien contre lui. C'était un malfaiteur, sa cause n'avait donc rien de commun avec la nôtre; mais c'était un Ruthène, et il nous vengeait des Polonais, comment aurions-nous pu être contre lui? Sa haine ne s'adressait qu'aux Polonais, et aux Polonais sa cruauté,... du moins au commencement, et dans la suite même il n'a jamais pillé la demeure d'un Ruthène riche ou pauvre et jamais celle d'un pauvre Juif. Quant aux Juifs riches et aux clercs impériaux, il ne les

(1) Historique. Dans ce récit, rien n'est inventé, pas même le moindre détail.

ménagea pas quand la chasse qu'on lui donnait devint trop forte. Sa dureté augmentait à mesure, mais c'était de notre seigneur surtout qu'il était l'ennemi mortel. Je n'en finirais pas à vous conter tout le dommage qu'il lui a fait, tous les tours féroces qu'il lui a joués. Plusieurs fois la vie d'Agénor fut dans sa main cependant, et il l'épargna. Pourquoi? Nous l'avons su plus tard; mais il détruisait tous ses biens, et avec quels raffinemens de malice! Par exemple, le comte avait fait venir d'Angleterre une machine à battre le blé. Peu après l'arrivée de cette machine, le grand haydamak rendit visite à la métairie où elle était logée; mais il enleva seulement quelques bœufs et ne toucha pas à la machine. Quelques semaines après commencèrent les récoltes, et la machine à battre rendit de grands services. Le comte, qui était fort économe, loua nos bras et notre travail de corvée à un voisin; sa machine lui suffisait; mais au bout de trois jours elle devint la proie du feu, et le lendemain matin le comte reçut de Wassili une lettre fort polie, — il y avait dans la bande un ancien étudiant du gymnase de Czernowitz, et cet étudiant perverti était le secrétaire du grand haydamak. — La lettre donc était ainsi conçue : « Nous avons voulu attendre que le seigneur se fût convaincu de l'excellence de sa machine. » Et Agénor eut encore de la perte, car une demi-récolte vint à pourrir parce qu'il avait loué au dehors ses forces de travail. Voilà un tour sur cent. Mauvais temps que ceux-là ! Le comte contre nous, Wassili contre le comte. Chaque soir, on avait à la bouche cette prière : « Mon Dieu, je te remercie de ce que je vis encore et de ce que j'ai du pain pour demain. » Personne n'eût osé penser au jour suivant.

Ces mauvais temps devaient finir d'une manière aussi imprévue qu'extraordinaire.

Six ans s'étaient écoulés depuis que j'étais juge, et en 1846 voilà qu'un bruit parcourt le monde. Ce bruit commença au nouvel an et grossit tous les jours. On disait que les Polonais voulaient faire une grande révolution; cela paraissait incroyable, parce qu'il y avait des soldats dans le pays, et que les seigneurs polonais devaient savoir quels fidèles sujets nous étions de l'empereur.

Mais ces gens-là sont légers comme des enfans ! S'ils étaient bons comme des enfans encore ! Eh bien ! la chose était vraie, on l'apprit de Cracovie et de Lemberg, et bientôt on put s'en assurer de ses propres yeux : les seigneurs polonais échangeaient de continues visites; c'était un va-et-vient incessant, à cheval, en voiture, et des conciliabules qui n'en finissaient plus. Bientôt nous vîmes survenir beaucoup de figures nouvelles, des jeunes messieurs de la ville qui se trouvaient avoir tout à coup des affaires pressantes au village. Mon père me dit alors : — Ivon, tu es juge et tu as servi l'empereur. Prends garde que nous fassions notre devoir ! —

Car maintenant que j'étais juge, mon père ne me commandait plus, il m'obéissait comme tous les autres de la commune. Je convoque donc l'assemblée ici, sous le tilleul, et je dis : — Aiguisez vos faux, on ne peut savoir ce qui arrivera. Faisons le guet dans les rues et demandons à chacun pourquoi il voyage et s'il a un passeport. J'ordonne ceci de moi-même et j'irai demain à la ville consulter les clercs de l'empereur. — Je fis le lendemain ce que j'avais dit, mais c'était un fier poltron, ce clerc impérial de Barnow ! Il larmoyait et se tordait les mains : — Une révolution !.. moi qui suis dans la force de l'âge... Quel malheur si je venais à périr ! Fuyons plutôt ; d'ailleurs il s'agit de sauver la caisse... Et si les Polonais se présentent, rendez-vous !.. pas de carnage, pour l'amour de Dieu ! — Tout en parlant, il frétillait comme une anguille dans les marais de l'Ukraine. En retournant chez moi, je pense : — Parce que tu es un lâche, ce n'est pas une raison pour que tout le monde te ressemble ; moi, je suis un homme, je reste fidèle à mon empereur.

Je ne raconte donc rien de cet entretien à mes paysans, et nous continuons de bien garder les routes. Le dimanche suivant se produit quelque chose d'étrange. Une troupe de cavaliers arrive du château, le comte Agénor en tête, tous armés ! — Nous nous approchons et levons nos faux. Quiconque a un pistolet le charge, mais les choses devaient se passer autrement que nous ne nous y attendions. Le comte Agénor nous aborde avec un sourire cordial : — Paysans ! il est temps que vous connaissiez vos amis véritables. Un autre gouvernement va venir dans ce pays. Son premier soin sera de vous délivrer ; pour cela unissons-nous et crions : *Vive la république !*

Là-dessus je m'avance et je dis : — Nous n'avons aucune envie de crier cela. Plutôt que de le crier, nous serions d'humeur à vous casser la tête, à vous et à tous les traîtres. Si vous ne vous retirez pas à l'instant, vous verrez des merveilles. Je ne vous dis que cela.

Ma foi, ils se retirèrent avec force malédictions, et nous eûmes quelques jours de tranquillité ; puis un nouveau bruit courut dans le pays : la révolution avait éclaté à Cracovie, les paysans se levaient partout pour l'empereur, égorgeant leurs seigneurs, même plus qu'il n'eût été nécessaire. Et on disait que nous devons marcher sur Lemberg, plus loin encore, pour arrêter le massacre ; mais cela ne nous convenait guère de protéger les Polonais. Je retourne donc chez le clerc de Barnow, je lui demande ce qu'il y a de vrai dans toutes ces nouvelles. — Maintenant il fait la roue comme un paon ; c'est un héros : — Nous avons vaincu les Polonais, dit-il. Je vous remercie de m'avoir prêté main-forte comme je vous en ai prié. Ce qui a surtout imposé aux rebelles, c'est que je suis resté à ma place, envisageant la mort sans broncher.

Alors il m'apprend que la levée en masse n'aura pas lieu, car, bien que la vie des Polonais ne vaille pas grand'chose, le mieux est d'en tuer le moins possible.

Moi, je réponds : — Naturellement ! Nous ne sommes pas des assassins, et tant que notre comte se tiendra tranquille, on ne touchera pas un cheveu de sa tête. Vous avez ma parole d'honneur.

Lorsque je donnai cette parole, je ne me doutais pas que j'aurais à la tenir le jour même. A mon retour, j'aperçois sous le tilleul quelque chose d'inouï : le comte et deux seigneurs, ses hôtes, garrottés et liés aux arbres, déjà, — les misérables ! — à demi morts d'angoisse, et devant eux le grand haydamak avec sa bande; puis, groupés à l'écart, nos paysans.

— Il est bon que tu arrives, dit le sauvage Wassili. Je t'ai attendu pour juger avec toi ces monstres. Voilà le jour venu où nous pouvons rendre aux Polonais ce qu'ils nous ont fait.

Mais je m'avance et je dis : — Je ne jugerai pas avec toi. Je suis un honnête homme qui ne combat que pour son droit; toi, tu es un brigand. Retire-toi, Wassili, — il y a du sang sur tes mains, — et délivre d'abord ces gens-là, je te le conseille avec douceur. Si tu ne le fais pas, il faudra que la commune lutte contre toi, ce qui serait une triste extrémité; ma conviction pourtant est qu'il faudra le faire, aussi vrai que je crois à l'aide de Dieu.

Wassili reste debout, immobile, pétrifié, puis il devient pâle comme la mort, palpe son fusil pour tirer sur moi, je suppose, puis laisse tomber sa main, l'appuie sur son cœur et rit d'un rire terrible. Enfin il fait signe à ses hommes, tous s'éloignent avec lui. Je donne l'ordre de délier le comte, et lorsqu'il me remercie, je lui réponds : — Laissez cela, seigneur, je ne l'ai pas fait pour vous, j'en aurais honte, mais je l'ai fait pour l'amour de Dieu et de la justice.

Dans la même nuit, le grand haydamak se tua, et avant de mourir il fit prendre par son clerc la note suivante : « Je suis devenu pour mon peuple un malfaiteur, mon peuple m'a repoussé; à cause de cela, je ne veux plus vivre. »

J'ai eu grande pitié de cet homme, et la pensée que ma parole lui avait donné la mort a pesé sur toute ma vie, mais je ne pouvais agir différemment.

Voilà, monsieur le bienfaiteur, toute l'histoire, comment a fini le sauvage Wassili, et comment j'ai réglé mes comptes avec le seigneur Agéner.

Ainsi se termina le récit de mon ami Ivon Megega.

K. E. FRANZOS.

(Traduit par M. Th. BERTON.)

---

UN

# GÉOLOGUE ANGLAIS

---

SIR RODERICK I. MURCHISON.

---

*Life of sir Roderick I. Murchison, by A. Geikie, 2 vol.; London 1875.*

---

Les savans ont en général la réputation de ne guère valoir en dehors de leur spécialité. On estime qu'un astronome ne peut parler que des planètes, un mathématicien de chiffres ou de formules algébriques, un chimiste de cornues ou de réactifs. Que si l'un d'eux sort de ses études habituelles, on l'écoute avec défiance; pis encore, on suppose méchamment qu'il est assez médiocre en son genre. Quelques-uns sans doute se sont fait un renom comme hommes politiques, Laplace, Cuvier, Arago, à ne citer que les plus illustres parmi les morts; il est contestable que cela leur ait toujours réussi. Il semblerait que les sciences sont des muses jalouses qui veulent avoir un homme sans partage, bien qu'elles ne soient assurées de lui donner en échange de cet entier dévouement ni la gloire, ni la fortune, ni le pouvoir. Plus heureux les juriconsultes, les financiers ou, mieux encore, ceux qui ne peuvent en toutes choses prétendre qu'au titre d'amateurs. Toutes les carrières leur sont ouvertes, au point que nul ne s'étonne de les y voir prospérer et grandir. Sauf exceptions fortuites et réserves faites contre des généralisations trop précipitées, ceci n'est-il pas vrai en France? Ailleurs en est-il de même? Voilà la vie d'un savant anglais, l'un des premiers géologues de l'époque, l'un des hommes dont l'existence ait été le plus fleurie, qui va démentir ou confirmer le

principe énoncé plus haut, suivant la façon dont ses travaux seront appréciés. Sir Roderick Impey Murchison a été comblé d'honneurs à l'étranger, anobli dans son pays natal ; les plus fameuses sociétés savantes le voulaient avoir non-seulement comme affilié, mais encore comme président. En France, il était associé de l'Académie des Sciences ; ailleurs, il avait reçu les témoignages d'estime les plus flatteurs des souverains ou des académies. Pourtant la politique, à qui sont dues dans notre siècle les plus brillantes réputations, ne l'a jamais occupé. Murchison a été, pendant les dernières années surtout, le porte-drapeau des géologues, le représentant officiel en quelque sorte des explorateurs du globe, dans un pays où tout le monde s'intéresse à l'étude de la terre. Son histoire est en même temps l'histoire des plus récentes découvertes géographiques et des progrès de la géologie. Aussi la biographie de ce simple savant offre-t-elle un intérêt général presque autant que si c'était un homme d'état. Après l'avoir lue, on jugera dans quelle proportion la chance et le travail doivent se combiner, à défaut du génie, pour rendre un nom célèbre.

## I.

La critique moderne, qui veut expliquer les aptitudes d'un homme par les circonstances au milieu desquelles il s'est développé, trouverait que le héros de cette biographie est d'un type peu commun. Dans les cantons les plus sauvages du Ross-shire, au nord-ouest de l'Écosse, occupé jadis par le clan Mackenzie, vivait une famille Murdoch, Murdochson ou, comme on écrit plus tard, Murchison. Au xvi<sup>e</sup> siècle, cette famille possédait le château d'Eilandonan. Les routes carrossables étaient alors inconnues dans ce pays ; les seuls navires qui fréquentaient ce littoral, si bien découpé par la nature, étaient des contrebandiers. Les idées modernes ne pouvaient y pénétrer d'aucun côté. Aussi les highlanders restaient-ils soumis à leurs chefs héréditaires et leurs chefs fidèles à la vieille dynastie des Stuarts. Le comte de Seaforth, chef des Mackenzies, prit part à la révolte de 1715 ; sous ses ordres marchait une troupe de Murchisons commandée par un certain colonel Donald, qui peut bien passer pour l'un des plus vaillants montagnards de l'époque. Après la défaite de Sheriffmuir, le comte, réfugié en France, eut toutes ses terres confisquées. Donald Murchison soutint un siège dans son château d'Eilandonan ; s'étant encore échappé, il s'institua le régisseur des domaines de Seaforth, dont la couronne prétendait s'approprier les revenus. Deux fois le délégué de l'autorité royale vou-

lut entrer en possession des biens séquestrés, et deux fois, bien que soutenu par des détachemens de troupes hanovriennes, il fut mis en déroute par le redoutable jacobite. Telle était la terreur inspirée par celui-ci qu'il osait parfois se rendre à Édimbourg pour envoyer à son maître les rentes qu'il avait reçues. Cependant Donald mourut pauvre; un de ses frères, qui avait entrepris de relever la fortune de la famille, prit part à la révolte de 1745 et mourut des blessures reçues à la bataille de Culloden.

Ces Murchisons étaient donc, il n'y a guère plus d'un siècle, des hommes pareils à ceux que Walter Scott a fait vivre dans ses romans. Un autre Murchison, élevé dans une position plus modeste, était alors fermier dans le district montagneux de Lochalsh. Il eut un fils, Kenneth, qui, reçu médecin par le collège royal des chirurgiens de Londres, partit à dix-sept ans pour les Indes. Ayant acquis une prompt fortune, il revint encore jeune au pays natal; il y épousa une Mackenzie et se fixa sur le domaine de Tarradale, dans le Ross-shire. C'était un lettré, capable d'écrire ses mémoires dans la vieille langue gaélique, antiquaire par surcroît, attaché aux anciennes coutumes à tel point qu'il avait parmi ses serviteurs un joueur de cornemuse. Son fils aîné, Roderick Impey Murchison, dont la vie va nous occuper, naquit à Tarradale au mois de février 1792.

Ainsi Celte et montagnard, par conséquent bien différent par la race des Anglo-Saxons du Midi, nourri sans doute des souvenirs d'une famille qui avait vécu pendant de longues années proscrite ou plutôt en opposition armée contre le gouvernement régulier du pays, élevé au milieu d'un pays sauvage, le jeune Roderick venait au monde en dehors pour ainsi dire de la civilisation actuelle. Ce n'était pas une raison pour qu'il menât la même vie que ses ancêtres. On a remarqué depuis longtemps qu'il y a chez les Écossais une énergie, une application au travail qui leur permettent de surmonter les difficultés de la vie : ils ont assez de caractère pour s'arracher sans trop de regrets aux douceurs du pays natal. En France, les événemens de la révolution ont rompu les traditions; dans la Grande-Bretagne, le même effet se produit presque au même degré par l'existence aventureuse que mènent les hommes de tout âge et de toute condition.

Kenneth Murchison mourut peu d'années après la naissance de son fils d'une maladie de foie dont il avait contracté le germe pendant un long séjour aux Indes. Sa veuve se remaria bientôt avec un officier de l'armée royale que ses fonctions appelaient en Irlande. Roderick fut laissé en Angleterre, à l'école de Durham, où l'on apprenait un peu de grec et de latin, un peu de géométrie, un peu de



français, en un mot le programme ordinaire d'une bonne éducation anglaise à cette époque. Par compensation, il se livrait avec délices aux exercices corporels. On raconte que l'un de ses hauts faits habituels était d'escalader la tour de la cathédrale pour se placer à cheval sur une gargouille, au grand effroi des assistans. Un jour, il eut la fantaisie singulière de s'égarer dans un égout de la ville, ce qui fut la première, mais peu utile expédition souterraine de ce futur géologue. En somme, c'était un garçon indiscipliné, peu laborieux, assez ignorant; son oncle, le général Mackenzie de Fairburn, en conclut qu'il avait toutes les qualités voulues pour devenir un bon soldat. A treize ans, il entra au collège militaire de Marlow.

En ce temps, un jeune homme de bonne famille devenait officier sans avoir à se donner beaucoup de peine. On apprenait à Marlow la géométrie et l'arithmétique, deux sciences que Murchison n'aimait guère. Il en convient lui-même, il fut toute sa vie mauvais mathématicien. Par compensation, les études purement militaires lui allaient fort. Il avait joué au soldat avec ses camarades de Durham; dans la nouvelle école où il venait d'entrer, le jeu était sérieux. Néanmoins on vit dès lors se révéler en lui une aptitude qui lui fut utile par la suite : à première vue, il saisissait la configuration d'une vaste étendue de pays. Il avait le coup d'œil topographique, qualité rare même parmi les personnes qui s'adonnent spécialement à l'étude du sol.

Enfin en 1807 il obtenait un brevet d'enseigne dans le 36<sup>e</sup> régiment. Chasser, danser, monter à cheval, chanter même, étaient alors ses occupations favorites. Ses plus graves défauts étaient de dépenser plus que ne le comportait son patrimoine et de rechercher par vanité la compagnie de jeunes gens plus nobles ou plus riches que lui. Il n'y avait rien de mieux au monde, à son avis, que la vie élégante. Aussi l'entrée au régiment fut-elle tout d'abord une déception pour lui. Le 36<sup>e</sup> avait servi en Allemagne, dans l'Inde sous sir Arthur Wellesley, à Buenos-Ayres contre les Espagnols. A sa tête se trouvait le colonel Burne, homme froid et hardi sur le champ de bataille, d'une inflexible sévérité en matière de discipline, à part cela bon compagnon, mangeant bien, buvant mieux encore, et, pour terminer, impitoyable envers les ivrognes. Le régiment du colonel Burne en valait bien d'autres; sir A. Wellesley voulut l'avoir pour son expédition du Portugal. Sir Roderick pouvait donc se vanter, lui aussi, sur ses vieux jours, d'avoir été l'élève de Wellington. Il débarqua sur la plage de Figueira, avec le gros des troupes anglaises, prit part à la bataille de Vimieira sans trop se laisser intimider par les premiers coups de fusil; puis, avec l'ardeur de son âge, il se livra aux plaisirs que Lisbonne offrait aux jeunes officiers.

Jusqu'à là tout allait bien; mais il eut bientôt occasion d'éprouver les mauvaises chances de la guerre. Débarquée en août 1808, l'armée anglaise, une fois Junot expulsé du Portugal, s'était avancée vers l'intérieur de l'Espagne; alors elle avait rencontré l'ennemi en forces supérieures. Vinrent les pluies, les neiges, avec tous les accidens d'une retraite précipitée. Que sir John Moore, le commandant en chef des troupes britanniques, fût un mauvais général ou qu'il ait été mal renseigné par son gouvernement, déçu par ses alliés de la Péninsule, le fait certain est que les Anglais se replièrent dans un désordre qui ressemblait à une déroute, de Talavera sur Lugo, et plus vite encore de Lugo à la Corogne. Les derniers jours de cette campagne désastreuse firent surtout impression sur l'esprit du jeune enseigne. A Lugo, le 36<sup>e</sup> était encore capable de combattre; deux jours après, il était en complète débandade. Enfin la flotte recueillit les épaves de cette expédition, partie sous de plus brillans auspices. Murchison rentra en Angleterre en janvier 1809, non point dégoûté de la guerre peut-être, tout au moins désireux de la faire à l'avenir dans des conditions moins affligeantes.

Du caractère dont il était, il n'est point surprenant que son rêve favori fût de devenir aide-de-camp. Justement son oncle, le général Mackenzie, qui commandait alors à Messine, l'appela près de lui. La vie n'était pas des plus gaies en Sicile, l'attention était ailleurs; c'était ailleurs aussi que se présentaient les occasions de se distinguer. Que n'était-il plutôt retourné en Espagne avec Wellington? Le général Mackenzie, dont la santé souffrait d'un climat trop chaud, rentra bientôt en Angleterre, d'où il repartit à bref délai pour commander une division à Armagh, en Irlande. Ainsi se passèrent les années où les contemporains de Murchison gagnèrent des grades. Il en accusait sa mauvaise étoile; peut-être eût-il dû simplement s'en prendre au brillant général près duquel l'affection le retenait. Mackenzie était arrivé jeune, il était bel homme, il avait les façons d'un courtisan, et, de fait, il paraissait que ses allures de gentilhomme n'avaient pas été étrangères au rapide avancement qu'il avait obtenu. Quelques années auparavant, se trouvant en congé à Rome comme l'armée française y entraît sous les ordres de Murât, au lieu de fuir à la hâte, il s'était montré en grand uniforme dans un salon où le général français était reçu avec son état-major. Cette sorte de bravade, qui éloignait du moins tout soupçon d'espionnage, avait plu à Murât, qui s'était lié avec Mackenzie. A la prise d'Amiens, celui-ci étant venu à Paris, les deux amis renouèrent connaissance. Plus tard, tandis qu'ils étaient l'un en Calabre et l'autre à Messine, arriva un jour sous pavillon parlementaire un officier napolitain qui apportait au général anglais quelques livres

de tabac de Paris, de la part de son bon ami le roi de Naples. De retour à Londres, Mackenzie fut par hasard invité par la princesse de Galles à passer la soirée chez elle; c'en fut assez pour tomber en défaveur auprès du régent. Le commandement d'Irlande était donc une sorte de disgrâce où, pour comble de malheur, son cuisinier français l'abandonna, craignant, disait-il, de perdre sa réputation et sa vue à faire la cuisine sur un fourneau au charbon de terre. Ce n'est pas auprès de cet épicurien de bon ton que Murchison avait chance de faire un chemin rapide. Il y conserva l'habitude de dépenser plus que son revenu; le grand événement pour lui de ces années tragiques fut d'arriver à sa majorité, c'est-à-dire d'obtenir la libre disposition de son patrimoine.

En 1814, sitôt la paix conclue, il visite Paris en compagnie d'un émigré français qui, enrôlé sous le drapeau britannique, s'était trouvé en même temps que lui dans l'état-major du général Mackenzie. Le retour de l'île d'Elbe l'y surprend; il s'échappe à grand-peine au milieu des signes d'hostilité que manifeste la populace contre les voyageurs anglais. Il semble qu'il n'avait rien de mieux à faire que de rejoindre son ancien régiment, le 36<sup>e</sup>; avec le grade de capitaine auquel il était parvenu, il avait bonne chance de prendre part à cette dernière campagne; mais non, contrairement aux conseils de son oncle, il lui prend fantaisie de passer dans les dragons. Comme dernier venu, il se voit alors désigné pour rester au dépôt, tandis que les autres se rendent en Belgique. C'était encore une occasion manquée; c'était bien la dernière que lui devait offrir le métier des armes, car la paix était faite, et pour longtemps.

Roderick Murchison, à l'âge de vingt-trois ans, avait toujours vécu jusqu'alors en désœuvré, presque en enfant prodigue; il n'éprouvait plus que du dégoût pour la profession militaire, faute d'y avoir réussi. Était-il bon à quelque autre chose? Il ne l'eût su dire lui-même, n'éprouvant aucune vocation décidée. Comme il visitait sa mère, qui habitait l'île de Wight, il fit la connaissance du général Hugonin. Celui-ci avait une fille soigneusement élevée, instruite, savante même en histoire naturelle; Murchison s'en éprit, et l'épousa presque aussitôt, quoiqu'elle eût trois ans de plus que lui. Cette fois il était bien inspiré. Cette union ne fit pas seulement le bonheur de sa vie domestique; mistress Murchison sut en peu de temps imposer à son mari la règle de conduite qui lui avait manqué pendant les années précédentes.

D'abord il donna sa démission; le grade de capitaine en demi-solde n'avait rien d'attrayant, la vie de garnison, dont il avait fait l'expérience, ne pouvait lui plaire une fois marié. Que devenir? Le croirait-on? il eut l'idée d'entrer dans la carrière ecclésiastique. Il

lui fallait du mouvement; la vie de campagne ne lui déplaisait pas. Sa femme était charitable, elle avait du goût pour une existence paisible. Il n'était pas interdit aux ministres anglicans de se livrer avec modération à la chasse et à la pêche, deux exercices qu'il aimait à la fureur. Toutefois l'instruction sérieuse que l'on exige des *clergymen* ne lui ferait-elle pas défaut? Il s'informe auprès de ses amis : à Cambridge, lui dit-on, l'examen n'est pas sérieux; à Oxford, c'est différent, il y rencontrerait de graves difficultés. Mais, puisqu'il a de belles relations en Irlande, que n'y va-t-il chercher un évêque qui l'accueillerait volontiers? Surtout, qu'il ne tarde pas trop, car la paix sera cause que beaucoup d'officiers voudront entrer dans l'église. Là-dessus, il s'approvisionne de dictionnaires et d'autres gros volumes pour commencer ses études ecclésiastiques. En même temps, il se prépare pour un voyage sur le continent. Une fois parti, il allait oublier bien vite ce singulier projet.

Quoiqu'il eût peu d'instruction à cette époque, Murchison était sans contredit bien doué. A peine a-t-il franchi les Alpes qu'il se passionne pour les œuvres d'art; il n'y a pas de galerie ou d'église qu'il ne visite à diverses reprises; c'est une occasion pour lui de refaire son éducation classique; au milieu des antiquités romaines, il relit avec fruit les auteurs anciens qu'il devait assurément avoir oubliés depuis dix ans qu'il avait quitté les bancs de l'école. C'est dans les musées d'Italie qu'il goûte pour la première fois les plaisirs d'un travail intellectuel; il s'y livre avec la fougue qu'il avait montrée précédemment pour de moins nobles occupations.

Cependant la conversion du jeune dandy n'était point complète; du moins elle n'était pas définitive. Deux ans de séjour en Italie ne lui inspirèrent qu'une résolution sérieuse : vendre au plus vite le manoir de Tarradale, où il était né, où son père avait vécu longtemps, mais dont le revenu était précaire et la valeur intrinsèque considérable. Il en avait souvent manifesté l'intention, même avant d'être majeur, au grand déplaisir de son tuteur, qui lui répondait : « Quand on signe Murchison de Tarradale, on peut être quelque chose dans son pays; en s'appelant Murchison, rentier, on n'est rien. » Au fond, les terres de ce domaine n'étaient pas mauvaises; elles étaient mal cultivées par de petits fermiers qui ne payaient pas ou qui payaient rarement. En réalité, le peu d'argent que le propriétaire en obtenait provenait, non de la vente des productions du sol, mais de la distillation frauduleuse du whiskey. L'origine de ce commerce interlope était assez singulière. La famille Forbes de Culloden, établie sur le domaine de Ferrintosh, voisin de Tarradale, avait reçu la licence de fabriquer et de vendre le whiskey en franchise, en considération des services qu'elle avait rendus et des

pertes qu'elle avait éprouvées durant la révolution. Tous les paysans des environs se croyaient en droit d'user de ce privilège; l'abus fut tel, que le parlement racheta la licence de Ferrintosh, en 1784, au prix de 21,500 livres sterling. Mais l'habitude était prise; les montagnards du Ross-shire firent en contrebande ce qu'il ne leur était plus permis de faire ouvertement. Donc, Murchison cessa sans regret d'être un laird des Highlands. S'étant fixé en Angleterre, là où se trouvait une société à son goût, il n'eut plus d'autre souci que ses chevaux et sa meute. Être cité comme le plus intrépide chasseur de renards était alors sa principale ambition. Mistress Murchison ne s'en accommodait guère; qu'y faire? La vie de campagne ne comportait pas les jouissances artistiques que le long séjour d'Italie avait éveillées en lui. Les études de botanique auxquelles elle le conviait ne l'intéressaient pas. Par hasard, il lui advint d'être une fois en chasse avec sir Humphry Davy, le célèbre physicien, qui, pour avoir tué des perdrix dans la matinée, n'en savait pas moins charmer le soir ses compagnons en leur parlant des découvertes scientifiques les plus récentes. Murchison avait perdu beaucoup de son temps, gaspillé un peu de son patrimoine; il avait une femme intelligente et dévouée que cette existence vide attristait. Un beau jour, à la suite d'une conversation avec Davy, il se dit enfin qu'on n'a pas été mis au monde seulement pour galoper par monts et par vaux à la poursuite des renards. Toute sa fastueuse installation de gentilhomme campagnard fut abandonnée. Revenu à Londres, il n'eut plus d'autre distraction que de suivre les cours de l'Institution royale. Des amis l'entraînèrent aux réunions de la Société géologique. Murchison avait trente-deux ans à cette époque. Néanmoins l'ardeur qu'il apportait à l'étude fut telle, qu'en peu de temps il fut un des plus brillants disciples, bientôt l'un des maîtres de cette association. Comment est-il possible, dira-t-on, qu'à si bref délai et avec si peu de préparation, on devienne un vrai savant? Cela s'explique en partie par les qualités rares dont Murchison était pourvu, en partie aussi par l'histoire de ce qu'était alors la géologie, par la nature des travaux que cette science exigeait de ses adeptes.

## II.

En 1788, Hutton, médecin d'Édimbourg, avait publié un ouvrage intitulé la *Théorie de la terre*. C'était le résultat de nombreuses observations dans les montagnes de l'Angleterre et de l'Écosse. Il y exposait que l'histoire de notre planète peut s'expliquer par les phé-

nomènes dont nous sommes encore les témoins, ce qui était une idée lumineuse pour l'époque. A l'en croire, la pluie, les vagues de la mer, les rivières détruisaient peu à peu les continents; les débris entraînés par l'eau courante au fond de l'Océan, reconstituaient de nouveaux mondes qu'un ébranlement volcanique soulèverait plus tard au-dessus des flots. C'est ainsi, disait-il, que les choses se passent de notre temps; c'est ainsi qu'elles se sont toujours passées. Les roches les plus anciennes étaient considérées par lui comme dérivant d'autres roches d'une série préexistante. Dans l'économie du monde, il ne trouvait ni les traces d'un commencement, ni la perspective d'une fin. Il introduisait dans le temps l'infini que les astronomes avaient introduit déjà dans l'espace. Hutton écrivait peu, et ce qu'il écrivait n'était pas toujours clair. L'un de ses élèves, Playfair, se fit l'élégant commentateur de la théorie huttonienne. On l'accusait de faire revivre le dogme païen d'une succession éternelle, à quoi il répondait que l'univers obéit à des lois qui, à l'inverse des institutions humaines, n'ont pas en elles les éléments de la destruction. N'oublions pas qu'un mysticisme inquiet surveillait alors de très près les découvertes scientifiques. Il n'y avait pas longtemps que Buffon s'était senti contraint de rétracter les passages de son *Histoire naturelle*, que les docteurs de Sorbonne avaient jugés contraires au récit de Moïse. Les idées nouvelles, cette intervention constante du feu central et des eaux courantes, cette ignorance d'une création initiale, tout cela déplaisait aux théologiens. Hutton avait au surplus un contradicteur qui, s'en tenant à l'observation scientifique, professait des doctrines toutes différentes.

Il est bien vrai que les faits, base essentielle de toute théorie scientifique, faisaient défaut aux géologues écossais de ce temps. Ils n'avaient guère étudié que les couches du terrain; la paléontologie était encore à naître. La physique du globe n'existait pas. La minéralogie leur était presque inconnue. En Allemagne, au contraire, la géologie prenait dès cette époque une allure plus dogmatique. Werner, qui était professeur de minéralogie à l'école des mines de Freyberg, en Saxe, enseignait à ses élèves ce qu'était la structure du globe, ou du moins ce qu'il en pensait. Autour d'un noyau solide dont les roches granitiques lui paraissaient être les témoins, il imaginait que la terre avait été recouverte jadis par un océan au fond duquel les strates modernes s'étaient déposées les unes après les autres. Cet océan s'était ensuite desséché en partie. Pour lui, toutes les roches supérieures au granit étaient d'origine aqueuse, même les basaltes. La Saxe ne possède pas de volcan; il ne voulait point croire que ces grands exutoires du feu central eussent contribué ailleurs à modeler la croûte terrestre. L'eau était,

à son avis, l'agent universel qui avait fait la terre ce qu'elle est aujourd'hui.

Werner séduisait ses disciples par le charme de son enseignement, par les conséquences imprévues qu'il en faisait sortir, par les digressions ingénieuses qu'il y introduisait. Le développement des sociétés humaines, les progrès de la civilisation en divers pays, n'avaient d'autre cause que la composition minérale du sol. Ces idées, auxquelles on revient maintenant, étaient neuves alors; elles élevaient la minéralogie à la hauteur d'une science universelle. Un de ses élèves, Jameson, devint professeur d'histoire naturelle à l'université d'Édimbourg. Alors commença entre les huttoniens et les wernériens, ou, comme on disait aussi, entre les vulcanistes et les neptunistes, une querelle comparable, si ce n'est qu'il y eut plus d'ardeur, à celle que se font aujourd'hui les partisans et les adversaires de la génération spontanée ou de la transformation des espèces. Nous ne pouvons plus guère nous intéresser à ces disputes, où il y avait des deux côtés un peu de vrai et beaucoup de faux. Il en résulta du moins cet avantage, que les savans écossais se livrèrent avec ardeur aux études géologiques pendant quelque temps. Un ingénieur anglais, William Smith, dressa dès lors, autant que les connaissances de l'époque le permettaient, une carte géologique de la Grande-Bretagne. Sir James Hall, partisan déterminé de la théorie huttonienne et bon physicien en outre, imagina de curieuses expériences pour vérifier les doctrines de son maître, comme par exemple la transformation de la craie en marbre par la chaleur dans un vase clos. Enfin l'on en vint à se dire qu'il était oiseux de se quereller sur les principes lorsque l'écorce de la terre était encore si peu connue. Alors se forma une véritable école de géologie expérimentale; tous ceux qui s'intéressaient à cette science ne songèrent plus, laissant de côté les théories aventurées, qu'à parcourir le pays le marteau à la main. Cependant, dans cette nouvelle phase, les savans de la Grande-Bretagne ne suivirent pas la même voie que leurs confrères du continent. Tandis qu'en Allemagne l'influence de Werner maintenait les études minéralogiques au premier rang, tandis qu'en France les travaux de Cuvier et de Lamarck montraient l'importance de la paléontologie, en Angleterre et en Écosse au contraire on observait de préférence la stratigraphie du sol, c'est-à-dire la succession des couches dont l'écorce de la terre est composée. Cela facilitait au reste les recherches; cela permettait à des ignorans, comme Murchison l'était alors, de prendre rang parmi les adeptes d'une science qui exigeait surtout bon pied, bon œil, beaucoup de mémoire, et l'esprit de comparaison plutôt que des connaissances spéciales.

Le caractère particulier des savans britanniques se reconnaît encore dans les statuts de la Société géologique qu'ils créèrent en 1807. Certain jour, à l'instigation du docteur Babington, quelques hommes, dont l'étude des terrains était l'occupation favorite, convinrent de s'associer pour mettre en commun leurs travaux, leurs observations. Ils étaient treize au début; c'était le premier vendredi de chaque mois qu'ils se donnaient rendez-vous dans une taverne à cinq heures de l'après-midi. Après un bon dîner, la séance s'ouvrait. On se communiquait ce que chacun avait vu de son côté; on s'entendait pour de nouvelles excursions. La théorie pure, les hypothèses, en un mot, semblent n'avoir tenu aucune place dans ces réunions. Tout y avait le caractère d'une science expérimentale. On y apportait de curieux échantillons de roches et de minéraux, si bien que la société eut assez vite les élémens d'un petit musée. Ses ressources augmentèrent parce que ses membres devenaient plus nombreux. Il y eut moyen alors de publier les mémoires lus en séance sous la forme de compactes in-quarto, comme le fait au-delà de la Manche toute compagnie savante qui veut être considérée. Murchison fut admis en 1824 dans ce cénacle. Buckland, l'explorateur sagace des cavernes, en était président; Lyell, dont la réputation a tant grandi plus tard, alors simple homme de loi, en était secrétaire. L'ancien capitaine de dragons, dont les goûts étaient bien changés, trouva tout de suite le plus grand charme dans ces études sérieuses et dans ce monde savant où figuraient du reste des hommes d'une valeur incontestable, tels que Wollaston et Davy. Une nouvelle existence commence pour lui dès cette époque : l'hiver, il habite Londres, n'ayant d'autres plaisirs que de rédiger des dissertations ou de les lire à ses doctes amis; l'été, il part en expédition dans les montagnes, tantôt avec sa femme, tantôt avec Sedgwick ou Lyell, tantôt en Écosse, tantôt en Suisse ou en Allemagne. Tant d'ardeur fut vite récompensée. En 1826, il était élu membre de la Société royale, distinction flatteuse que l'on gagnait plus aisément en ce temps qu'aujourd'hui. Davy, qui présidait cette année-là, ne lui cacha pas que cette élection ne se justifiait pas précisément par son mérite personnel, mais qu'on l'avait choisi parce que la société aimait à s'attacher des hommes riches, oisifs, qui avaient le goût des recherches scientifiques et les moyens de s'y livrer. En même temps, il devenait secrétaire de la Société géologique, et cinq ans après il en était élu président.

Il y a peu à dire des premiers travaux de Murchison, si ce n'est que cette élévation rapide au premier rang des géologues anglais tenait surtout à des aptitudes qui s'allient rarement à la vocation scientifique. On a dit de lui plus tard que nul n'occupait mieux le



fauteuil de la présidence dans une assemblée. Il avait le tact, la facilité d'élocution, la présence d'esprit qu'exige cette haute fonction. Ses brillantes qualités mondaines lui permettaient d'acquérir à l'étranger, au cours de ses voyages, un relief que d'autres n'auraient jamais eu. A Paris, il fréquente Cuvier, Brongniart, Élie de Beaumont, les maîtres de la science géologique en France. En Allemagne, il ne se contente pas de cette société savante. Durant un séjour à Vienne, bien accueilli par lord Cowley, qui était alors ambassadeur de la Grande-Bretagne en Autriche, il dîne un soir à la même table que Metternich. L'un des convives manifeste des scrupules à propos du désaccord que chacun pressent entre les découvertes géologiques et la tradition mosaïque. Murchison était fort embarrassé d'y répondre. On le sait déjà, les théories n'étaient pas son fait. Combien ne fut-il pas étonné d'entendre l'illustre diplomate discourir tout au long sur ce sujet scabreux ! N'étant encore qu'attaché d'ambassade, racontait-il, il avait suivi les cours de Cuvier. En savait-il réellement bien long ? C'est au moins douteux, et quelqu'un prit soin d'avertir Murchison que toute cette conversation était pure affaire d'apparat. Le savant anglais s'y était trompé cependant. Metternich en fut flatté sans doute, quelque habitué qu'il fût à en tromper de plus fins et sur des sujets de plus d'importance.

De retour à Londres chaque hiver, Murchison s'y donnait un rôle qu'aucun de ses confrères de la Société géologique peut-être n'eût pu remplir comme lui. Son salon était ouvert à toutes les illustrations de l'époque. Les étrangers avec lesquels il avait noué des relations au cours de ses voyages s'y retrouvaient en compagnie de savans, d'artistes, même d'hommes politiques. L'un de ses graves soucis, pendant les années où il fut président, était de se préparer une belle audience. Par avance, il exhortait les timides, il stimulait les paresseux ; avoir la lecture d'au moins un mémoire intéressant, et à la suite une discussion sur le sujet de cette lecture, voilà le programme qu'il lui fallait remplir à chaque séance. Il n'y épargnait aucune démarche ; l'attrait que de telles réunions avait pour le monde sérieux ou frivole de son entourage habituel était la récompense qu'il ambitionnait.

C'est là de la science d'amateur, se dira-t-on. C'est incontestable. Toutefois Murchison ne s'en contenta point. Plusieurs années d'études préparatoires lui avaient permis de reconnaître le côté faible des études géologiques. Quelques explications techniques sont ici nécessaires afin que l'on juge mieux de quelle nature et de quelle étendue était le champ qu'il allait entreprendre de défricher. Cuvier et Brongniart avaient, avec une admirable sagacité, démêlé ce que contient le terrain parisien ; d'autres, en France, en Allemagne, en

Angleterre, s'étaient voués à l'exploration des strates plus profondes, que l'on désignait dès lors sous le nom générique de terrains secondaires. Ils avaient ainsi déterminé l'ordre de superposition des couches houillères, jurassiques, crayeuses; les fossiles qui les caractérisent étaient en grande partie déjà connus; de nombreux explorateurs relevaient chaque été les lignes d'affleuremens de ces divers terrains; mais, entre la formation carbonifère et le granit, considéré jusqu'alors comme le noyau même du globe, il y avait des roches mal connues, bouleversées en général, ayant à la fois le caractère de dépôts sédimentaires et l'apparence de produits pluto-niques. Les fossiles que l'on y apercevait étaient rares, ou plus petits, ou différens de ceux que contiennent les couches supérieures. Werner, aux yeux de qui le granit était primitif, avait appelé roches de transition ce qui recouvrait le granit. Dans les mines de Cornwall, on appelait cela *grawacke*, un mot barbare dont le sens était mal défini. C'est à l'étude de ces roches que Murchison résolut de s'adonner dès 1831. Il ne s'y mettait pas seul. Au nombre de ses nouveaux amis, celui qu'il aimait le plus était le professeur Sedgwick, de l'université de Cambridge, un rude travailleur, un gai compagnon lorsqu'il se trouvait en bonne santé, mais arrêté trop souvent par un état maladif qui lui était habituel. Sedgwick était d'ailleurs bien plus instruit que Murchison, quoiqu'il n'eût pas les qualités brillantes grâce auxquelles ce dernier savait se mettre en avant. Ils avaient déjà fait ensemble des excursions en Écosse; ils entreprirent encore ensemble l'exploration des terrains de transition, œuvre compliquée dont l'achèvement exigeait le concours de plusieurs personnes.

Plusieurs années durant, Murchison n'eut d'autre souci que d'explorer ces roches curieuses qui se montraient à la surface en Écosse et dans le pays de Galles. L'été était consacré à des voyages, l'hiver à la rédaction des mémoires où ses observations étaient exposées. Il trouvait d'ailleurs de nombreux collaborateurs sur place. Les uns recueillaient des fossiles, d'autres les cataloguaient. Murchison se réservait la tâche principale de mettre en ordre les matériaux de sources diverses. Le résultat de tant de recherches fut la division des terrains de transition en trois couches distinctes, le cambrien, le silurien, le dévonien, qui figurent aujourd'hui dans tous les traités de géologie. Il résuma lui-même tout ce qu'il en avait appris dans l'ouvrage capital de sa vie intitulé *Siluria*. Ce nom n'avait pas été choisi de façon maladroite. La nomenclature géologique est en général sèche et barbare. Les uns ont introduit dans la science les termes techniques dont les mineurs font usage; ils ont emprunté au vocabulaire des ouvriers *gault*,

*grawacke*, et autres expressions malsonnantes. D'autres, tels que Lyell, ont forgé des mots grecs d'allure prétentieuse, comme les épithètes de *mésozoïques* ou *cainozoïques* appliquées aux terrains secondaires ou tertiaires. Murchison sentait que ces mots ne seraient jamais admis par le vulgaire; avec le sentiment esthétique dont il était doué, il désigna le terrain qui était l'objet favori de ses études par le nom des Silures, anciens habitans de la contrée où l'avaient conduit ses premières études. Certain général de l'empire romain, après avoir battu les troupes de Caractacus, roi des Silures, avait juré d'effacer jusqu'à leur nom. Le jeune montagnard écossais mettait quelque amour-propre à faire revivre le souvenir de cette peuplade primitive.

Dès lors la Silurie devint à ses yeux une sorte de propriété personnelle, ou, pour mieux dire, un domaine dont il était le seigneur, où il ne souffrait pas volontiers les incursions de ses confrères en géologie. Sedgwick en avait fait presque autant pour le terrain cambrien qui, dans la chronologie géologique, est juste antérieur au silurien. Malgré la communauté d'études qui les unissait, il s'élevait entre eux deux de fréquentes disputes, fort aigres à la longue, pour savoir si telle ou telle couche douteuse appartenait à l'un ou à l'autre. Au surplus, le sujet était si vaste que Murchison pouvait bien compter en avoir pour sa vie entière à l'élucider. C'était dans le pays de Galles ou dans ses montagnes natales de l'Écosse qu'il en avait commencé l'étude; mais le *grawacke* était signalé dans bien des contrées de l'Allemagne, en Norvège, en Russie, dans quelques provinces de la France. Il lui restait à parcourir ces pays à pied, le marteau à la main, pour y déterminer le gisement et les limites des strates qu'il avait prises sous son patronage. Il y avait épuisé l'effort d'originalité dont il était capable; au moins ne voulait-il pas laisser l'œuvre interrompue.

Après une excursion préliminaire dans la vallée du Rhin, puis à Berlin, où vivaient alors quelques savans, Alexandre de Humboldt, Léopold de Bach, Ehrenberg, d'autres encore, adonnés à l'étude de l'écorce terrestre, Murchison entreprit de parcourir la Russie pour y suivre à la trace les anciens terrains dont il se faisait une étude spéciale. Il avait pour compagnon un paléontologiste français, M. de Verneuil, plus versé que lui dans la connaissance des fossiles. Les roches de l'Écosse et du pays de Galles, qui avaient seules servi au début à déterminer la succession des terrains de transition, s'offrent à l'observateur bouleversées par un grand nombre de révolutions plus modernes. Tout y est disloqué, tant la croûte terrestre a été secouée par les convulsions de la nature. Au nord-ouest de l'Europe, au contraire, les roches anciennes semblent être encore dans

le même état qu'à l'époque où elles émergèrent du fond de l'Océan, sous lequel elles s'étaient déposées. Il n'y avait pas surgi de volcans pour les ébranler; les débris fossiles en sortaient aussi frais que s'ils n'avaient pas été enfouis depuis des milliers de siècles. Puis, — ce n'était pas un médiocre attrait pour des géologues entreprenans, — peu de personnes avaient encore visité cette vaste région. Murchison et de Verneuil entrèrent donc en Russie au mois de juin 1840, encouragés d'ailleurs par l'accueil bienveillant que leur avait promis le gouvernement impérial. Dans une course rapide, ils allèrent de Saint-Pétersbourg à Archangel, d'Archangel à Nijni-Novgorod et Moscou. D'ordinaire le géologue va pas à pas, sondant le sol, recueillant des échantillons partout où le terrain présente quelque fissure. Il n'en pouvait être de même en Russie, où la superficie plate et monotone offre presque toujours la même alluvion. C'est, on le sait, le caractère spécial de cette contrée que les formations géologiques y sont peu nombreuses et s'espacent plus qu'ailleurs en Europe. En France, par exemple, sans sortir du bassin de la Seine, il y a plus de variété que d'un bout à l'autre des possessions du tsar. Observons, en passant, que cette uniformité de sol explique presque à elle seule pourquoi les habitans des provinces russes ont moins progressé que ceux de l'Europe occidentale. Il faut en effet, pour que la civilisation se développe, que l'homme rencontre dans un espace borné l'ensemble de productions diverses que ne peut contenir une couche unique de la surface terrestre.

Ce voyage rapide n'avait permis aux deux géologues que de prendre une esquisse du terrain, sans compter que la zone la plus intéressante de l'empire russe, celle des monts Ourals, était restée en dehors de leur itinéraire. Aussi repartaient-ils l'année d'après pour les bords de la Néva. Cette fois ils y étaient presque investis d'une mission officielle. L'empereur Nicolas les remerciait lui-même de venir mettre leur savoir au service de ses sujets. S'étant dirigés de Moscou vers Kazan et Perm, ils explorèrent aux environs de cette dernière ville un terrain plus ancien que les strates carbonifères, plus récent néanmoins que le dévonien, et auquel est resté depuis cette époque le nom de terrain permien. Ensuite ils franchirent en plusieurs endroits la chaîne de l'Oural, si intéressante pour leurs études en raison des exploitations minières qui s'y trouvaient déjà. Ils traversèrent, sans pouvoir en expliquer l'origine, la fameuse région de terre noire à laquelle la Russie centrale doit sa prodigieuse fertilité. Enfin ils rentrèrent à Saint-Pétersbourg, ayant parcouru 20,000 verstes en sept mois. Murchison, qui se mettait plus volontiers en avant que son compagnon de route, y avait gagné une renommée européenne, ce qui était assez mérité du reste, car

il est rare de s'exposer à de telles fatigues par amour des recherches scientifiques. L'empereur Nicolas lui témoigna sa satisfaction d'abord par la croix de Sainte-Anne, une récompense que Murchison, quoique Anglais, appréciait beaucoup, et plus tard par le don d'un magnifique vase en aventurine de Sibérie. Ce dernier cadeau avait au moins cela de rare qu'il en existait un seul autre au monde de même dimension, celui que le tsar avait donné à Humboldt. Murchison avait un faible singulier pour les distinctions sociales, ce qui peut sembler un signe de petitesse d'esprit chez un homme dont la réputation se faisait par des travaux scientifiques. Ses familiers l'appelaient en plaisantant « lord Grawacke, » et il ne cachait point qu'il en était flatté. Au surplus, il ne négligeait nulle part d'entretenir des relations mondaines dont sa vanité tirait plus de profit que ses travaux. Au cours de ces fréquents voyages sur le continent, il ne manquait jamais de se faire présenter aux monarques dont il traversait les états. C'est ainsi qu'à Paris il obtient une audience de Louis-Philippe; mais le roi-citoyen n'avait pas à son gré des allures assez souveraines; pas d'aides-de-camp dans les antichambres; à peine une sentinelle à la porte; et M. Guizot qui se fait annoncer sans façon au milieu de l'entrevue! A Berlin, Humboldt le présente en grande cérémonie au roi de Prusse dont la tenue militaire lui convient beaucoup mieux; hélas! faute d'habit noir il est obligé de décliner une invitation à dîner à Sans-Souci. En Russie, Nicolas le séduit tout à fait. Après avoir voyagé d'un bout à l'autre de l'empire, il n'a vu ni la corruption des fonctionnaires, ni la servitude du paysan, ou du moins il ne juge pas digne d'en parler; mais il a vu Nicolas, passant la revue de ses troupes, acclamé par la foule. « Ce bon peuple n'est pas encore assez avancé pour avoir appris à ne pas aimer ses souverains. » Ainsi Murchison parcourait l'Europe à la recherche des roches dont il s'était épris, accueilli avec faveur par les têtes couronnées aussi bien que par les hommes de savoir, et, rentré dans son pays natal, il y redevenait, comme par droit de naissance, président de la Société géologique, de l'Association britannique, tant il eût été difficile d'en trouver un autre qui eût au même degré la compétence scientifique et la dignité personnelle. C'était un homme heureux dont la quiétude ne devait jamais être troublée par le désir de lancer dans le monde des théories malsonnantes. Satisfait d'observer les phénomènes de la nature, il s'inquiétait peu d'en découvrir l'explication.

## III.

Avant d'aller plus loin, précisons l'œuvre de Murchison et de ses amis. Werner avait enseigné que les masses granitiques que l'on voit percer au sommet des montagnes sont le noyau même du globe, si bien qu'il ne doit s'y reconnaître nulle trace d'être ayant eu vie. Juste au-dessus de ce noyau primitif, les plus anciennes assises s'offrirent à lui avec une telle complication de structure qu'il les avait classées en bloc, et sans faire de distinction, sous le nom de terrains de transition. Murchison et les géologues de la même école débrouillèrent le chaos de ces premières couches. Ayant montré que le prétendu terrain primordial du globe était tantôt au-dessous et tantôt au-dessus, ils avaient su discerner dans l'ensemble plusieurs strates superposées, bien distinctes par la nature minéralogique et par les fossiles; c'était tout un chapitre nouveau de l'histoire de notre planète. C'étaient une demi-douzaine de révolutions à ajouter au nombre déjà considérable de celles que les couches postérieures avaient révélées. La terre était donc déjà bien vieille lorsque les dépôts carbonifères s'y étaient accumulés. Il y avait eu déjà sur sa surface une faune et une flore fort distinctes des êtres vivans de l'époque houillère. Pouvait-on du moins avoir la prétention de reconnaître le noyau primitif en dessous du terrain cambrien, le plus ancien de cette série? Nullement; un géologue anglais, sir William Logan, chargé de l'exploration géologique du Canada, découvrit sur les rives du Saint-Laurent un terrain plus ancien encore, qu'il appela le Laurentien. Cette assise, antérieure à tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, ne mesure pas moins de 10,000 mètres d'épaisseur en certains endroits. Dans l'amas de gneiss, de calcaire et de minerais de fer dont elle se compose, on distinguait assez nettement deux couches discordantes, entre lesquelles un mouvement du sol avait dû se produire. On crut quelque temps que ces roches avaient précédé la création des êtres vivans, qu'aucune matière organisée n'existait sur la terre à l'époque où elles se déposèrent. Plus tard, d'habiles micrographes y surent discerner les vestiges d'un animal élémentaire, un foraminifère, qui fut désigné sous le nom d'*azoön*, parce que c'était en apparence le plus ancien des animaux. Quant à montrer un terrain vraiment azoïque, c'est-à-dire dépourvu de tout organisme vivant, il fallait y renoncer, si ce n'est dans les roches éruptives qui, ramollies par le feu central, se sont épanchées à diverses époques à travers les fissures de l'écorce solide. En réalité, ces roches éruptives appa-

raissent un peu partout, à tous les étages, mais sous des aspects différens suivant les âges; d'abord le granit, ensuite le porphyre, le basalte et enfin les laves, produit des volcans contemporains. Il faut croire qu'à mesure que de nouvelles strates se formaient en dessus de la première couche solide, d'autres strates se formaient en dessous par l'effet du refroidissement du globe, et la composition normale de ces dernières se modifiait peu à peu en vertu de ce principe que dans toute masse en fusion les matières s'étagent d'elles-mêmes par ordre de densité, les plus légères en dessus et les plus lourdes en dessous.

Les esprits les plus réservés acceptèrent cette doctrine aussi bien que la théorie des soulèvemens, par laquelle on expliquait les dénivellemens de la surface terrestre. Tout en admettant que ces dislocations de l'écorce solide avaient été brusques, presque instantanées, quelques géologues s'inquiétaient déjà de la durée qu'il devenait nécessaire d'attribuer à la vie du globe, puisque ces catastrophes, dont le nombre s'accroît sans cesse à mesure que l'on connaît mieux le sol, ont été séparées par de longues périodes de tranquillité. Dans le même temps, d'autres phénomènes géologiques étaient étudiés avec un égal succès. Le rôle des volcans, la fréquence et l'intensité des tremblemens de terre, l'étendue des perturbations qui leur sont attribuées, étaient moins obscurs. Les curieux effets des glaciers actuels de la Suisse devenaient, pour MM. Agassiz et Charpentier, la preuve que des masses de glace plus volumineuses encore avaient raviné jadis les vallées où la neige se montre maintenant à peine en hiver. Au contraire la paléontologie révélait que des plantes tropicales avaient végété dans les latitudes élevées aux époques anté-historiques. En un mot, les faits s'étaient accumulés. Il était temps d'imaginer des hypothèses, de reconstruire les théories d'ensemble que les savans de la génération précédente avaient, non sans de bons motifs, crues prématurées.

En France, l'enseignement de la géologie, guidé par des programmes officiels, a de plus été confié presque toujours à des professeurs qu'une culture scientifique plus étendue détourne des idées téméraires. Sans manifester du dédain pour les nouveautés, ils se contentent d'admettre dans une juste mesure les théories partielles lorsque des observations réitérées en confirment toutes les conséquences. Tout en restant fidèles à la doctrine des soulèvemens brusques dont Élie de Beaumont a fait un magnifique exposé, ils ne contestent ni l'expansion des glaciers sur une vaste partie de l'Europe occidentale, ni l'érosion de vallées profondes par le seul effet des eaux courantes; mais ils se gardent d'aller au-delà de ce qui n'est pas démontré par l'observation ou par l'expérience, à tel point

même que l'ingénieuse cosmogonie de Laplace n'est pas entrée dans l'enseignement. En Angleterre, les géologues montrent un esprit moins scientifique. Les uns repoussent toutes les hypothèses, à tel point qu'ils affichent n'avoir point d'opinion sur les causes des phénomènes; d'autres, au contraire, s'adonnent à l'étude des causes premières avec une ardeur peu contenue, jusqu'à vouloir en déduire l'histoire complète de notre planète à travers des millions de siècles écoulés. La vieille querelle des neptunistes et des vulcanistes se renouvela sur un thème un peu différent. D'un côté les convulsionnistes, — dont Murchison et Sedgwick furent les plus éminens, — soutinrent que les dislocations produites par la chaleur centrale du globe suffisent à expliquer toutes les formes actuelles de la surface, qu'il n'est point besoin de faire intervenir des glaciers imaginaires. D'autre part, les uniformistes, dont sir Charles Lyell a été le chef, reprirent l'ancienne doctrine de Hutton, que tout s'est passé jadis comme cela se passe encore maintenant, qu'il n'y a pas plus apparence de commencement que de fin, que les montagnes les plus hautes ont bien pu s'élever par des mouvemens lents et graduels, tels que ceux dont le littoral norvégien porte chaque année la trace.

On a reproché aux convulsionnistes de recourir trop fréquemment à des causes de perturbation accidentelles. Leur doctrine avait de plus l'inconvénient de ne point s'accommoder des idées biologiques modernes que Darwin avait mises à la mode; grâce à de brusques soulèvemens, l'histoire entière de la terre se renfermait à la rigueur en une période de quelques milliers d'années. Les uniformistes, de leur côté, péchaient par l'excès contraire. Quelle prodigieuse antiquité n'attribuaient-ils pas en effet à notre planète! Les couches sédimentaires, disaient-ils, ont une épaisseur d'environ 30,000 mètres, autant qu'on en peut juger. C'est exagérer que d'évaluer à un dixième de millimètre ce qui s'en dépose chaque année au fond de l'Océan; par conséquent, il y a pour le moins 300 millions d'années que cette opération se continue, et comme les fossiles d'êtres vivans se retrouvent dans les plus anciens sédimens, il y a 300 millions d'années que la vie se développe sur la surface terrestre. Encore néglige-t-on dans ce calcul les intervalles de temps pendant lesquels les continens élevés au-dessus du niveau de la mer se creusaient par l'effet des eaux courantes au lieu de s'accroître en hauteur. Ce raisonnement paraissait-il insuffisant? On en avait un autre. Il y a de nombreux exemples de vallées profondes creusées par les eaux. Or on observe que le Pô, fleuve très chargé de limon, creuse son bassin d'un centimètre en vingt-cinq ans ou de 10 mètres en cent mille années. L'écorce terrestre se compose d'une ving-



taine de strates superposées qui ont été chacune ravinées par les eaux, parfois à des profondeurs de plusieurs centaines de mètres. À dix millions d'années par couche seulement, le calcul donne encore des millions de siècles. De plus hardis même ne craignaient pas de réclamer un espace aussi long que cela pour la formation d'une seule et unique couche sédimentaire.

Ces évaluations plaisaient fort aux partisans de la théorie de Darwin, car, si les espèces se transforment les unes dans les autres, ce ne peut être que par l'intermédiaire d'un nombre infini de générations; mais alors interviennent les physiciens, les astronomes, tant il est vrai que toutes les sciences sont solidaires. Un savant qui fait autorité en Angleterre, sir William Thomson, vint déclarer que cette nouvelle doctrine géologique, devenue presque populaire, était en opposition directe avec les principes de la physique. La vitesse de rotation de la terre sur son axe diminue sans cesse, comme on sait; il y a cent millions d'années, cette vitesse était si grande qu'aucun être vivant ne pouvait adhérer au sol. Le soleil ne brille pas depuis si longtemps que les géologues le demandent; autrement il serait déjà éteint. La terre elle-même n'a pas mis des millions de siècles pour se refroidir au point où elle en est. Ces arguments manquent peut-être de précision; mais les uniformistes tombaient en discrédit pour d'autres causes. C'était au fond une prétention singulière de prendre l'expérience de quelques siècles d'histoire contemporaine pour mesure de ce qui se serait passé dans les âges les plus reculés. D'ailleurs les idées transformistes s'étendaient. Les géologues se dirent qu'ils en pouvaient profiter aussi bien que les naturalistes. N'est-il pas légitime d'admettre que les lois géologiques ont varié d'intensité aux diverses époques de la vie du globe? n'est-il pas admissible que les phénomènes de surface aussi bien que les mouvements intérieurs aient été plus intenses lorsque la croûte solide était moins épaisse? Une nouvelle école s'est donc formée, celle des évolutionnistes, à laquelle appartiennent MM. Huxley, Tyndall et la plupart des géologues anglais contemporains. Sera-t-elle plus prudente que les autres? Abandonnera-t-elle ces recherches sur l'âge de notre planète, recherches bien vaines en l'état actuel de nos connaissances? Il semblerait qu'elle y est disposée; car ces jours-ci, à l'ouverture des séances de l'Association britannique à Glasgow, le professeur J. Young, président de la section de géologie, déclarait que personne n'est encore en situation d'évaluer de façon approximative le temps employé pour le dépôt ou pour la dénudation d'une couche de terrain. Le plus sage est en effet de ne pas appliquer nos mesures du temps actuelles à des phénomènes de date si reculée.

Murchison n'était pas homme à prendre sa part dans de telles dis-

cussions; outre qu'il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un philosophe, il semble que par caractère il eût en horreur toute idée nouvelle, toute hypothèse hasardée. Il s'est tenu toute sa vie à l'écart de la politique; néanmoins il ne cachait pas qu'il fût tory, avec les préjugés et les défiances du tory le plus conservateur. Aussi comme il sympathisait avec Humboldt et avec de Buch, qui s'en tenaient comme lui aux idées anciennes et à la vieille doctrine des soulèvements! Une année, — c'était en 1848, — il traverse la Suisse en revenant de Rome; comme dans tous ses voyages, il recherche la société des savans adonnés aux mêmes études que lui. Il va donc faire visite à Charpentier, qui lui montre sur place les blocs erratiques transportés par les glaciers de l'ancien temps. Cela ne le convainc pas. En passant par Aoste, il rencontre le chanoine Carrel, qui, lui aussi, lui fait voir partout des roches striées et des moraines. « Mais alors, dit Murchison, croyant avoir saisi une objection triomphante, mais alors l'Europe entière a donc été couverte par vos glaciers? — Eh! pourquoi pas? » lui répond le chanoine. C'en était trop pour le satisfaisant, quoiqu'il ait assez vécu pour voir cette opinion universellement admise. Cependant, lorsque de Buch veut lui faire croire que les blocs erratiques du Jura ont été lancés comme des boulets par-dessus les vallées de la Suisse, grâce à la force d'expansion formidable des volcans primitifs, c'en est encore trop pour lui. Il préfère rester dans le doute, s'abstenir de toute explication, plutôt que de se plier à des théories qui lui paraissent étranges. Il est de ceux qui étudient la nature et l'admirent, sans avoir la prétention d'en pénétrer les secrets.

## IV.

L'œuvre scientifique de Murchison a donc été surtout descriptive. C'est dire qu'avec l'âge, la vigueur corporelle diminuant, il devait s'effacer devant des collègues plus actifs que lui ou guidés par un esprit métaphysique qui lui faisait défaut. Mais sa situation sociale le faisait en quelque sorte le représentant des sociétés savantes de son pays. Fortune, relations, caractère, tout contribuait à le maintenir en évidence. La reine Victoria l'avait nommé baronnet; l'Institut de France lui conférait le titre de correspondant d'abord, puis un peu plus tard celui d'associé étranger. Sa maison de Belgrave-Square était le rendez-vous de toutes les sommités politiques, scientifiques ou littéraires. Puis le hasard le servait bien en quelques circonstances. Ne se fit-il pas à certain moment la réputation d'avoir découvert les champs d'or de l'Australie, où il n'avait jamais mis les

pieds? L'histoire en est assez curieuse et prouve que la gloire vient aisément à ceux qui sont déjà en évidence. En 1841, comme il revenait de son excursion dans l'Oural, le comte Strzelecki, qui avait parcouru la Nouvelle-Galles du sud, lui montre des échantillons de roches rapportés de cette contrée lointaine. Murchison est frappé de l'analogie entre ces roches et celles qu'il avait vues sur les confins de la Sibérie; aussi s'empresse-t-il d'annoncer non-seulement à ses amis dans la conversation, mais encore dans des discours publics ou dans des mémoires imprimés, qu'il y a certainement de l'or dans les montagnes de l'Australie. Bien plus, il engage les mineurs de la Cornouailles à se rendre dans cette colonie. Cela n'était guère sérieux, puisque personne ne connaissait alors les conditions dans lesquelles se présentent les gisemens aurifères. Néanmoins on se rappela cette prédiction quelques années plus tard lorsque furent découverts les merveilleux champs d'or de Victoria. Murchison passa bien innocemment pour avoir été l'inventeur de ces mines fécondes.

En somme, il était si bien considéré comme le chef des géologues de la Grande-Bretagne, qu'à la mort de sir Henry de la Bèche en 1855, on lui offrit la direction du *Geological Survey*. Il avait alors soixante-trois ans, l'âge de la retraite pour beaucoup d'autres. Depuis qu'il avait quitté l'armée, il avait vécu d'une vie indépendante, consacrant ses étés à des excursions lointaines, ses hivers aux sociétés savantes dont il était un laborieux collaborateur, ou bien aux relations mondaines qu'il cultivait avec assiduité. Nul homme n'avait une existence plus remplie, mieux employée. Était-ce le moment de se donner l'embarras d'un emploi officiel dont ses habitudes errantes ne devaient pas s'accorder? On lui persuada qu'aucun autre n'était en situation d'aussi bien assurer le sort de cette institution. Les commencemens du *Geological Survey* avaient été modestes; l'œuvre s'était étendue peu à peu, mais le public ne l'avait pas encore appréciée comme elle méritait de l'être, en sorte qu'il était nécessaire qu'elle fût représentée au dehors par un chef ayant une grande influence personnelle. Dès 1832, sir Henry de la Bèche avait offert d'indiquer par des teintes en couleur la nature géologique des terrains sur les feuilles déjà publiées de la grande carte d'Angleterre que dressait le *Board of ordnance*. Cette carte est, on le sait, analogue à celle qui a été levée chez nous par les officiers d'état-major. Peu de temps après, De la Bèche voulut étendre ses opérations, créer un musée minéralogique, un enseignement technique, en un mot fonder un établissement dans le genre de l'École des mines de Paris. Il n'y avait rien de semblable dans les îles britanniques, où l'industrie minière est pourtant une

source d'inépuisables richesses. Mais il fallait aller lentement, car le parlement se serait effarouché de la dépense que cela devait exiger. Il commença donc par un musée où s'entassèrent bien vite les échantillons de toute sorte; alors un laboratoire fut jugé nécessaire. Enfin en 1845 le *Geological Survey* obtint une existence indépendante, il eut son budget propre sous le contrôle des commissaires des bois et forêts, il reçut une dotation suffisante pour édifier dans Jermyn-street le monument qu'il occupe encore (1). Puis il parut nécessaire d'y faire des cours de sciences appliquées, afin que les étudiants pussent acquérir toutes les connaissances exigées pour l'exploitation des mines. Le prince Albert, dont les nobles efforts en faveur de l'instruction publique ont à peine besoin d'être rappelés, inaugura lui-même l'école et le musée ainsi réorganisés. De la Bèche reçut à cette époque le titre de directeur général; deux directeurs, l'un pour l'Angleterre et l'Écosse, M. Ramsay; l'autre pour l'Irlande, le capitaine James, du corps des ingénieurs militaires, furent spécialement chargés des explorations sur le terrain; un nombreux état-major de jeunes ingénieurs leur était adjoint pour ce travail.

Sir Henry de la Bèche, après avoir créé de toutes pièces cette belle institution, en était resté l'inspirateur. Bon géologue d'ailleurs, il possédait en outre des connaissances assez étendues pour comprendre que la géologie ne doit pas s'isoler des autres sciences. Personne ne contestait plus l'utilité de l'établissement qu'il avait organisé avec tant de persévérance. Au contraire, l'exposition universelle de 1851 avait laissé l'impression que la Grande-Bretagne devait, sous peine de déchoir, faire de nouveaux sacrifices pour l'enseignement technique. Il fallait, par conséquent, mettre à la tête du *Geological Survey* un homme dont la parole eût de l'autorité auprès du parlement, du public, des ministres. C'est à ce titre que Murchison fut choisi. Il n'y avait pas à compter qu'à son âge il pût acquérir les mœurs administratives, ni qu'avec une santé déclinante il suivit ses subalternes par monts et par vaux; mais il sentait bien que le devoir d'un chef d'administration est moins de prendre une part quotidienne à une besogne monotone que d'exercer un bienveillant patronage sur le personnel qu'il dirige. Il eut, sous ce rapport, une influence heureuse sur les travaux du *Geological Survey*,

(1) Il avait été convenu d'abord, pour plus d'économie, que l'étage inférieur de cet édifice serait disposé en boutiques; les géologues s'y opposaient. Les commissaires des bois et forêts suppliaient le chancelier de l'échiquier, sir Charles Wood, de consentir à cette modification. « Vous voulez dénationaliser cette nation de boutiquiers, répondit celui-ci; je ne puis vous résister. » Peut-être aurait-on pareille histoire à raconter sans avoir besoin de passer la Manche.

qui produisit, pendant qu'il en était le directeur général, des cartes et des mémoires que les savans consulteront toujours avec fruit.

La vieillesse arrivant, les excursions lointaines auxquelles Murchison consacrait autrefois la moitié de son temps, ne pouvaient plus être que courtes et accidentelles; mais, en dehors de ses fonctions officielles, il s'était donné deux sujets de préoccupations qu'il n'entendait sacrifier à rien; c'étaient l'Association britannique et la Société géographique de Londres, à la fondation desquelles il avait assisté, qu'il présidait souvent, dont la prospérité était en partie son œuvre. L'Association britannique, qui tenait à Glasgow le mois dernier sa 46<sup>e</sup> session, avait eu un début difficile. Sir David Brewster proposa le premier de tenir chaque automne un congrès de savans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Le physicien écossais savait discerner avec une rare prévoyance les bons résultats qu'auraient ces réunions. Mettre les hommes laborieux en présence afin qu'ils s'entendissent mieux pour la poursuite d'un but commun, obtenir des simples curieux qui se feraient honneur d'y assister des souscriptions pour des recherches coûteuses ou de longue haleine, ouvrir aux représentans des sciences, jusqu'alors dispersés, une sorte de parlement dont les vœux seraient plus écoutés que des réclamations individuelles; tels étaient les motifs que Brewster et Murchison donnaient pour justifier la tentative. Beaucoup de savans, et non des moins autorisés, tournèrent cette idée en dérision. On proposait de tenir ces assises scientifiques dans une ville de province, ce qui choquait ceux de la métropole. Néanmoins le projet ne fut pas abandonné. La première réunion eut lieu à York au mois de septembre 1831. L'archevêque de cette ville avait accepté d'être le patron de l'association naissante : un lord en était le président, deux conditions qui, suivant les mœurs anglaises, donnaient déjà un caractère respectable à l'institution.

Au surplus, les vrais savans y étaient en nombre suffisant pour commencer. Après York, Oxford et Cambridge reçurent l'Association britannique, dont le succès n'était plus contestable, puisque les deux grandes universités britanniques lui accordaient l'hospitalité. Puis ce fut le tour d'Édimbourg, de Dublin, de Bristol, de Liverpool et de Birmingham. Murchison en était devenu le secrétaire général. Il avait par conséquent, entre autres charges, à surveiller l'impression des mémoires lus en séance, — ce qui ne lui déplaisait point, car le travail ne l'avait jamais effrayé; — en outre, comme l'un des dignitaires de l'assemblée, il était de toutes les fêtes, ce qui lui plaisait peut-être davantage. Peu à peu le caractère rigide des sessions s'était transformé. En chaque ville, l'Association était bien accueillie; les banquets ne lui manquaient pas, avec le complément obligé des dis-

cours et des toasts. Toutefois il y avait un point noir sous cette apparence de prospérité. En 1846, à Southampton, Murchison avait l'honneur d'être président annuel. Il n'avait négligé nulle démarche pour que la réunion fût brillante. Qu'on en juge par les noms de quelques-uns des souscripteurs : Ørsted était venu tout exprès de Copenhague, Schöenbein de Bâle, Matteucci d'Italie. Les vice-présidens n'étaient pas de minces personnages : c'étaient Wellington, Palmerston, M. Lefèvre, *speaker* de la chambre des communes, sans compter Herschel, l'astronome, et le docteur Whewell, l'un des maîtres les plus renommés de l'université de Cambridge. Bien plus, le prince Albert daigna assister à la séance d'ouverture et se montrer les jours suivans dans les réunions des sections. Malgré tout, l'Association avait des détracteurs, et le plus acharné, le plus puissant de tous était le *Times*, qui s'efforçait à chaque session de la tourner en ridicule. Il est certain que, en outre des hommes sérieux, il se présentait chaque fois de bonnes gens de province empressés à saisir cette occasion rare de produire en public leurs élocutions. Murchison s'affligeait plus que de raison de ces critiques; un jour qu'il se trouvait à Broadlands, chez lord Palmerston, il se plaignit tout haut de cette malveillance persévérante. « Bah ! lui répondit le célèbre ministre, ne vous en inquiétez pas; celui qui n'est pas cuirassé contre les attaques du *Times* ne réussira jamais à rien. » Il est fâcheux qu'il n'ait pas vécu un peu plus longtemps, car il aurait eu cette année même la satisfaction de voir le grand journal de la Cité rendre un hommage mérité aux travaux de l'Association britannique. Il est vrai qu'insensiblement l'élément sérieux a pris le dessus dans ces assises annuelles de la science. Les savans d'élite ont si bien pris l'habitude de s'y rendre, que les médiocrités locales ne s'y montrent plus, ou se bornent au rôle passif d'auditeurs. La science aisée, les discours anodins des vulgarisateurs, comme on les appelle, n'occupent plus qu'une place restreinte ou restent en dehors du programme. Peut-être y a-t-il quelque à-propos à rappeler ces commencemens difficiles de l'Association britannique, puisqu'en France une institution de même nature, plus jeune et non moins bien dirigée, l'Association française pour l'avancement des sciences, s'est heurtée aux mêmes obstacles, a dû combattre les mêmes préjugés. Sans doute une telle réunion est encore et sera toujours un prétexte de fêtes, de banquets et de toasts; quel esprit chagrin trouverait à redire à ces réjouissances dont le résultat utile est après tout de faire naître l'intimité entre des hommes adonnés aux mêmes études?

Sur la proposition de Murchison, le conseil de l'Association britannique avait introduit dans les statuts une section de géographie

et d'ethnologie. C'était pour celle-là qu'étaient ses préférences dans les dernières années de sa vie; il s'y montrait plus assidu qu'à la section de géologie, qui avait peut-être moins d'attrait pour lui depuis que s'y produisaient les doctrines révolutionnaires dont il a été question plus haut. A Londres aussi, la Société de géographie l'attirait de plus en plus. Il en avait été l'un des premiers adhérens lors de la fondation en 1830; après l'avoir présidée une première fois en 1845, il avait repris le fauteuil en 1852 pour ne plus le quitter qu'à sa mort. Ce n'était pas sans de bons motifs que ses confrères le maintenaient si longtemps à la première place, car il avait été des premiers à discerner dans quel sens devaient être conduites les études géographiques. Bien des gens sourient encore à l'idée de traiter la géographie comme une science, sous prétexte qu'elle n'exige ni de profonds calculs comme la mécanique, ni des observations délicates comme la physique ou l'astronomie; mais, pour explorer le globe avec succès, il faut, outre des qualités morales et physiques assez rares, une dose d'instruction que peu de personnes possèdent. Pour interpréter avec sagacité les résultats que les voyageurs rapportent de leurs excursions, pour éliminer les observations douteuses, pour tracer à ceux qui partent un plan de campagne utile, il ne faut rien ignorer de ce qu'ont décrit ceux qui sont déjà revenus. La géographie est donc une science, science facile si l'on veut, sujette à beaucoup d'erreurs, parce que les ignorans s'en occupent autant et plus que les initiés. Murchison possédait cet ensemble de connaissances qui permet de s'en occuper avec fruit. Il avait surtout l'habileté de juger les hommes et de distinguer assez vite quels sont ceux dont il convient de se défier et ceux qui méritent confiance.

Aussi s'était-il épris du plus vif enthousiasme pour Livingstone. On s'en souvient, l'intrépide missionnaire disparaissait, dans les derniers temps, pendant des années entières. Murchison ne cessait d'organiser des expéditions nouvelles pour les envoyer à la recherche de son ami. Tout explorateur lointain qui avait fait ses preuves, que ce fût dans l'Afrique centrale, en Australie ou sur la route du pôle nord, pouvait compter sur le concours du président de la Société de géographie de Londres. Revenus dans la mère patrie, c'était lui qui les présentait au monde savant, qui les mettait en relief, et c'était lui aussi qui leur préparait les moyens d'aller à de nouvelles découvertes.

Ainsi s'écoulait la vieillesse de Murchison. En 1869, un grand malheur l'avait frappé : il était devenu veuf. Lady Murchison avait partagé ses travaux, ou plutôt elle en avait été l'inspiratrice, puisque c'était par son influence qu'il s'était arraché à la vie oisive de ses

jeunes années; elle était pour moitié au moins dans les succès mondains auxquels il attachait tant de prix. Il ne lui survécut guère; la mort le surprit doucement au mois d'octobre 1871.

De tous les géologues dont le nom se retrouve dans les pages qui précèdent, de tous ces savans à qui nous devons de connaître comment est faite l'écorce de notre planète, comment est constitué le sol que nous foulons, il n'en reste pour ainsi dire pas un seul. Humboldt et De Buch en Allemagne, Élie de Beaumont et le comte de Verneuil en France, Agassiz en Amérique, Sedgwick et Lyell en Angleterre, tous ont disparu. Quel rang tiendra parmi eux l'homme aimable dont nous avons essayé de retracer la vie, qui fut tant de fois leur associé, leur compagnon?

Sir Roderick Murchison était bon observateur, consciencieux et laborieux; par malheur, l'esprit philosophique lui faisait défaut aussi bien que l'imagination, à tel point même qu'il se défiait de ceux qui voulaient théoriser. En outre, il était entré tard dans la carrière scientifique, et sans préparation. C'est en France une tradition de notre haut enseignement que l'on ne doit aborder les sciences dites appliquées qu'avec une instruction mathématique suffisante. Comme Platon à la porte de son académie, nous semblons inscrire au fronton de nos facultés et de nos écoles spéciales, du moins en tête de leurs programmes : « Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre. » Il est incontestable que ce mode de procéder inculque un peu de raideur à la pensée, peut-être au caractère; mais, par une heureuse compensation, il donne plus de précision et de méthode aux sciences faciles que l'on apprend à son aise. Nos géologues, par exemple, ont des doctrines plus doctorales, ils se livrent moins aux hypothèses légères que leurs confrères d'outre-Manche. Lorsqu'ils contestent les théories nouvelles, ce n'est point par mépris des nouveautés, c'est parce que la nature obéit à des lois qu'ils ont étudiées en d'autres branches des connaissances humaines. On a reproché quelquefois à Lyell et à ses disciples de méconnaître la connexion étroite qu'il y a entre toutes les œuvres de la nature. Murchison a évité cet écueil par un excès d'autre genre : il a exagéré le respect dû à d'anciennes opinions. Remuer les idées ne fut jamais son affaire. Ce fut un savant agréable, un ami obligeant, un président incomparable et un dilettante. D'autres ont eu moins de réputation qui avaient pénétré plus avant dans la connaissance de la nature.

H. BLERZY.



---

---

# UN PROJET FRANÇAIS

## DE CONQUÊTE DE L'EMPIRE OTTOMAN

AU XVI<sup>e</sup> ET AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLES.

---

I. Postel, *la République des Turcs*, 1560. — II. Lusinge, *Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*, 1588. — III. La Noue, *Discours politiques et militaires*, 1587. — IV. De Brèves, *Discours abrégé des asseurez moyens de ruiner la monarchie des princes ottomans* (sans date). — V. Sally, *les Économies royales* (1634-1662). — VI. Michel Febvre, *L'État présent de la Turquie*, 1675; *Théâtre de la Turquie*, 1682. — VII. Jean Coppin, *le Bouclier de l'Europe*, 1686. — VIII. Du Vignau, *État présent de la puissance ottomane*, 1687. — IX. De la Croix, *la Turquie chrétienne*, 1695.

---

Au milieu de la préoccupation générale causée par les affaires d'Orient, l'idée nous est venue de faire un retour sur l'histoire de la Turquie et sur les rapports de cette puissance avec les divers états de l'Europe dans les siècles écoulés. Nous n'ignorons pas que depuis cinq cents ans la grandeur, puis la décadence des Ottomans, avaient inspiré aux peuples et aux hommes d'état d'Occident quelque curiosité et beaucoup de crainte. Sans doute, si l'on réussissait à mettre la main non sur de vulgaires déclamateurs, mais sur des témoins intelligens et bien informés, mille choses restées obscures seraient expliquées. On sait de quelle importance est l'ethnographie, cette science née d'hier, et dès aujourd'hui chargée de résoudre tant de problèmes en apparence insolubles, et même de réviser toute l'histoire. Or, sans ethnographie, la Turquie reste à l'état de mystère, presque de mythe. Et il ne suffit pas de connaître les races qui se sont partagés son territoire, il faut les suivre dans leur évolution continue, dans leurs transformations incessantes. Les témoignages

des siècles antérieurs sont indispensables à qui veut atteindre ce but. Si la Turquie s'est transformée, les rapports de ce pays avec les autres pays de l'Europe se sont également modifiés. Aujourd'hui c'est la Russie qui semble vouloir s'affubler des dépouilles de « l'homme malade. » Sait-on que, dès le début de la maladie, il y a près de trois siècles, une autre puissance, celle qui se désintéresse le plus, et pour cause, des affaires d'Orient, fut sur le point de poursuivre ce rêve dangereux?

Grande est la surprise, lorsqu'en parcourant les nombreux ouvrages anciens concernant les Turcs, que renferment nos bibliothèques, on s'aperçoit que tant d'écrits, d'origines et de caractères si divers, les uns politiques, les autres religieux, ceux-ci protestants, ceux-là catholiques, offrent une suite remarquable, qu'une idée fixe se retrouve dans tous. Tous en effet veulent plus ou moins conquérir, partager et réorganiser l'empire ottoman. Cette constatation a bien son importance : elle nous permet d'affirmer que, lorsque Henri IV formulait le « grand dessein » qui a trouvé place dans les *Économies royales* de Sully, ce roi populaire et nullement utopiste restait d'accord avec les aspirations de son temps. Comment Henri IV a-t-il été amené à concevoir son grand dessein contre les Turcs? Quelle a été, après sa mort, la fortune de l'idée qu'il avait reçue du xvi<sup>e</sup> siècle et qu'il a transmise au xvii<sup>e</sup>? Ce sont là deux questions que l'on se propose d'élucider.

## I.

On dirait assez justement de la France de l'ancien régime qu'elle était l'alliée officielle et intéressée, et aussi l'ennemie secrète et résolue des Turcs. Bien des historiens sont frappés uniquement du fait persistant de l'alliance franco-turque; ils croient à une intimité cordiale de nos rois et des sultans, ils affirment que l'opinion publique en France a favorisé l'établissement de ces bons rapports. Un mot des mémoires de Montluc a pourtant marqué l'exacte nuance en cette matière : « Tous les princes chrétiens qui soutenoient le parti de l'empereur faisoient grand cas de ce que le roy nostre maistre avoit employé le Turc à son secours; mais contre son ennemy on peut de tout bois faire flesches. Quant à moy, si je pouvois appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à mon ennemy qui me veut rompre la mienne, je le ferois de bon cœur. Dieu me le pardoint. »

Aussi bien n'est-ce pas dès l'instant de leur apparition en Europe que les Turcs sont devenus les alliés de la France. C'est un siècle

et demi plus tard, quand un ennemi commun, la maison d'Autriche, surgissant à l'improviste, eut fatalement rapproché le roi très chrétien du chef de l'islamisme. Dans cet événement, il ne faut pas voir, avec la plupart de nos historiens, la *sécularisation* de la politique française. Il y aurait là un étrange anachronisme. Oublie-t-on que le roi d'Espagne s'unissait à la même époque avec le shah de Perse, un autre mécréant, et que des papes, Alexandre VI et Jules II par exemple, ne dédaignaient pas les secours du Grand-Turc lui-même pour combattre victorieusement des princes chrétiens?

Quand les Turcs s'établirent dans la péninsule des Balkans, une des puissances occidentales, une *seule*, s'efforça de les refouler en Asie, et cette puissance fut la France. Elle fit, dans cette intention, la plus sanglante et la plus inutile des croisades, celle de Nicopolis, égarée à la fin du *xiv*<sup>e</sup> siècle. C'était s'y prendre un peu tard. Nos guerres contre les Anglais ne nous avaient pas permis d'arriver à temps. L'année 1356, où nous essayâmes le désastre de Poitiers, avait vu le débarquement des Turcs sur la plage de Gallipoli; l'année 1360, tristement célèbre par le honteux traité de Brétigny qui démembra la *mouvance* française, avait été au contraire très glorieuse pour les Turcs; ils s'étaient fixés à Andrinople, menaçant à la fois l'empire grec et les principautés danubiennes. C'est trente-six ans après ce dernier événement, lorsque déjà la Serbie gisait sanglante et mortellement frappée à Cossovo, au fameux *Champ des Merles*, qu'arriva Jean sans Peur avec l'élite de la noblesse de France, de Flandre et de Bourgogne. Froissart a raconté d'une façon frappante cette expédition, qui rappelle bien celles de Crécy et de Poitiers. *L'Amorabaquin*, c'est ainsi qu'il désigne Bajazet l'*Éclair*, fils d'Amurath, fit égorger presque tous les survivants; il n'épargna que ceux dont il espérait une forte rançon. Après deux ans de captivité à Brousse, Jean sans Peur revint en France. Il répétait partout les paroles de son farouche vainqueur: « Je suis né pour les armes et pour conquérir le monde. » — « Je ferai manger l'avoine à mon cheval sur le maître-autel de Saint-Pierre. »

La funeste issue de la croisade, la désolation des plus illustres familles du royaume, n'empêchèrent pas Charles VI d'envoyer le maréchal de Boucicaut, avec une compagnie de gens d'armes, jusqu'aux rives du Bosphore. Constantinople, cette fois, dut son salut à la France. Elle put défier Bajazet, qui, appelé en Asie par un ennemi plus redoutable, Timour-Leng, — le Tambourlan de Boucicaut, — succomba, comme on le sait, sous les murs d'Angora ou Ancyre.

Déchirée par ses dissensions, « la Turquie » (cette expression géographique est déjà dans Froissart) se fit longtemps oublier de

la France. *L'Éclair* avait disparu depuis plus de quarante ans, quand la victoire de son petit-fils, à Varna, fit comprendre que les jours de Constantinople, la seconde Rome, étaient comptés. Charles VII, qui, à l'aide du grand-conseil, réorganisait si sagement son royaume, et qui n'avait encore chassé les Anglais ni de Rouen, ni de Bordeaux, n'avait garde de recommencer la croisade de Nicopolis. Il reprit précisément Bordeaux et Rouen, à la date où Mahomet II entra à Constantinople. Néanmoins c'est une erreur de croire que la France fût restée insensible à cette catastrophe. Qu'on lise, dans les chroniqueurs du temps, le *Vœu du Faisan*. Le 9 février 1454, peu de mois après le triomphe des Turcs, le fils de Jean sans Peur, dans un banquet solennel, jura sur un faisan que lui présentait le roi d'armes *Toison-d'Or*, d'aller guerroyer contre les infidèles. Tous les chevaliers du *grand-duc d'Occident* se vouèrent par un serment analogue « à Dieu premièrement, puis à la très glorieuse Vierge Marie, aux Dames, et au Faisan. » Heureusement Philippe le Bon lui-même reconnaissait qu'au roi seul il appartenait de donner le signal de la croisade. Or le roi était absent, et le discours tenu à Lille par « Dame Église, » qui lui fut à coup sûr redit, le toucha peu. Louis XI, son fils, prince très dévot, et auquel le pape avait envoyé une épée bénite qui devait percer les infidèles, n'aimait les pèlerinages qu'en France et ne voulait nulle part de pèlerinages armés; mais le petit-fils du *Victorieux*, le jeune Charles VIII, pensa ramener l'ère des croisades. Il se souvint, et la France avec lui, que Jérusalem et Constantinople, aussi bien que Naples, avaient été gouvernés par des princes français. A Rome, il se fit livrer Djem, frère et compétiteur du sultan, successivement hôte et prisonnier des chevaliers de Rhodes et du pape. Le rêve de Charles VIII ne fut pas de longue durée; Djem mourut entre ses bras, peut-être empoisonné. La ligue de Venise le ramena bien vite en France. Longtemps après sa mort, un de ses successeurs, François I<sup>er</sup>, roi très chrétien comme lui, fut sur le point de se laisser tenter par le pape Léon X; c'était peu de temps après sa brillante victoire de Marignan (1). Le sultan Selim *le Féroce* venait de frapper la Perse et l'Égypte; il s'était emparé des villes saintes. Devenu commandeur des croyans, il allait, en outre, régner sur les saints lieux, témoins de la mission, de la mort et de la résurrection du Christ. Léon X fit un appel pressant à tous les rois chrétiens; non-seulement il projeta une sainte ligue contre l'islamisme, mais il dressa un plan de campagne. François I<sup>er</sup> devait être, dans la pensée du pape, le chef le plus glorieux de cette croisade. Si Selim eût vécu,

(1) Voyez le livre récent de M. Mignet, *Rivalité de Charles-Quint et de François I<sup>er</sup>*.

si, après avoir épouvanté l'Asie, il avait voulu réaliser la terrible parole de son ancêtre *l'Éclair* touchant Rome et saint Pierre, nul doute que cette croisade, la croisade *pro aris et focis*, ne se fût accomplie.

Selim et Léon X, les deux souverains pontifes, le vicaire de Mahomet et celui du Christ, disparurent presque en même temps. La rivalité du roi de France et de l'empereur d'Allemagne permit à Soliman le Magnifique de prendre impunément Rhodes et Belgrade. Défait et captif, humilié par le traité de Madrid, François I<sup>er</sup> se décida à « appeler tous les esprits des enfers pour rompre la teste à son ennemi. » Toutefois cela se fit en cachette, à l'insu de la France comme du reste de l'Europe. Barthélemy de Salignac, protonotaire du saint-siège, dans son itinéraire en terre-sainte, écrit en latin et imprimé à Lyon l'an 1526, croit naïvement que la revanche de Pavie devra être prise par les Français sous les murs de Jérusalem. Salignac, qui est un Français après tout, dit formellement au roi des gentilshommes : « Si vous avez éprouvé un échec dans les plaines du Tessin, que ces nouveaux trophées en abolissent le souvenir. C'est maintenant, maintenant qu'il convient de mettre à exécution le dessein que votre cœur royal a conçu touchant l'empire de Constantinople. »

Ce n'est pas à Jérusalem, c'est à Mohacz que François I<sup>er</sup> prit, quoique absent, sa revanche. Il attacha l'islamisme aux flancs des Habsbourg, qui eurent à le combattre sur terre et sur mer. Chose remarquable, le pape Clément VII, traqué jusque dans le château Saint-Ange par le chef du saint-empire, ne refusa pas la main de sa nièce, Catherine de Médicis, à l'allié discret des Turcs, qui les détestait publiquement, tout en les encourageant à bombarder Nice. Bref, le roi de France usait des mêmes procédés et à l'égard des musulmans de Turquie, et envers les protestans d'Allemagne. Il déchainait hérétiques et mécréans contre la maison d'Autriche; il les faisait consciencieusement brûler dans son royaume, et par là il montrait qu'il était bien toujours le roi très chrétien.

D'ailleurs rien n'était changé dans l'opinion. Quand le nom de *Turcs* venait sous la plume du plus tolérant, du plus sceptique des bourgeois de Paris, il était infailliblement, inexorablement flétri, en compagnie de ceux de « voleur, meurtrier et assassinateur (1). » Presque chaque année paraissait, en latin ou en français, quelque diatribe ou harangue contre les Turcs, *avec privilège du roi*, sans que notre alliance avec Soliman courût le moindre danger. En effet,

(1) Voyez, par exemple, la *Harangue de monsieur d'Aubray* pour le tiers état, dans la *Satire Ménippée*.

Soliman et les siens n'auraient pu être renseignés que par quelque renégat ou par Charles-Quint, lequel aurait sûrement exploité ce grief, s'il n'eût fait lui-même cent fois pis. Durant tout le xv<sup>e</sup> siècle, c'est la diatribe intitulée : *De moribus, conditionibus et nequitia Turcorum*, imprimée pour la première fois vers 1478, et souvent rééditée depuis, qui s'imposa tyranniquement à l'opinion. Postel, le célèbre orientaliste, qui avait voyagé dans le Levant et résidé à Constantinople, publia à Poitiers, en 1550, sa *République des Turcs*, avec dédicace au « roy dauphin » François II. Contrairement à ses habitudes et à celles de tout le monde savant, il l'avait écrite en français, afin, en quelque sorte, de mettre à l'ordre du jour la destruction des Turcs : « Donc estant de tout nécessaire de chasser la ditte race ismaëlique... il faut qu'on y procède aiant vraiment parfaite connoissance tant de son estre ou nature temporelle, comme de la nature spirituelle ou religieuse... Ce m'est donc assés d'avoir exposé aux chrestiens et principalement en la langue des roys et peuples très chrestiens cette description : pour donner, en ayant vraye cognoissance de l'ennemy, le moien de lui résister, ainsi que j'ai conclud au chapitre second de la considération intitulé : Pour quoy j'ay escrit en françoys (1). »

A la grande satisfaction de Postel, le pape, l'Espagne et Venise avaient formé une ligue contre les Turcs. La bataille de Lépante avait anéanti la marine ottomane. Le public français, qui était obstinément contraire aux infidèles, voulait être informé régulièrement des suites de cette grande journée. Il lui fallait « d'amples discours et advis de l'estat et assiette des armées chrestiennes et turquesques et des rencontres et escarmouches. » C'est un éditeur de Paris, Nicolas Chesneau ou Guillaume Nyverd, qui les lui procurait, grâce à un correspondant anonyme, Français vraisemblablement. « Le tout se réduira, disait un de ces *advis*, sur le printemps, qu'on espère aller voir Constantinople, qui sera chose facile à celui qui est matre de la mer (2). » Au bas de tous ses *advis*, Nyverd étalait l'approbation et le privilège du roi. Aussi bien qui aurait pu douter que le roi Charles IX, qui venait d'exterminer chez lui les hérétiques dans la nuit de la Saint-Barthélemy, ne vît de bon œil la destruction des « mahomédistes ? » Qui eût pu douter qu'il ne poussât à la réalisation des prétendus songes du sultan Selim II et des prédictions sinistres de ses derviches ? Et pourtant, il est bien avéré que c'est la cour de France qui a mis obstacle aux

(1) *De la République des Turcs*, troisième partie, p. 90.

(2) Nombre de ces *advis*, réunis en un volume par les soins de Le Tellier, archevêque de Reims, se trouvent à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (à la réserve, avec la marque G. 143, in-8°).

progrès ultérieurs de la ligue chrétienne. Deux motifs lui dictèrent sa conduite en cette circonstance : elle craignait plus que jamais la prépondérance de la maison d'Autriche; elle voulait à tout prix que le duc d'Anjou, le futur Henri III, recueillît l'héritage des Jagellons. C'est un prélat catholique, François de Noailles, évêque de Dax, le plus habile des négociateurs français du xvi<sup>e</sup> siècle, qui annula en quelque sorte la journée de Lépante, rassura Selim, les ulémas et les derviches, et fit le duc d'Anjou roi de Pologne. D'ailleurs dans sa lettre à Charles IX il ne montre aucun enthousiasme pour les Turcs : « J'ose bien dire que la bastonnade qu'ils ont reçue est chose venue tout à propos pour rabattre leur orgueil et insolence et leur faire honorer et estimer votre amitié selon son mérite; car par là ils auront pu connaître combien les forces des chrétiens leur seraient formidables lorsque votre majesté voudrait être de la partie (1). » Jamais, même dans la diplomatie, le dicton : *donnant, donnant*, n'avait été plus strictement observé. Plus on considère l'alliance franco-turque, plus elle semble avoir été intermittente, maintenue sans doute officiellement, mais souvent négligée de part et d'autre, et il serait facile de signaler, çà et là, des actes d'hostilité, autorisés soit par la Sublime-Porte, soit par la cour de France. En ce qui concerne cette question, nos rois ont vécu au jour le jour, tout disposés à renoncer aux Turcs, et ne pouvant, en définitive, ni les aimer ni s'en passer.

C'est certainement à Lusinge que revient l'honneur d'avoir ébauché le projet de conquête dont il s'agit ici (1). René de Lusinge, seigneur des Alimes, était fils d'un vaillant capitaine de Savoie, qui, lors de l'invasion de son pays par François I<sup>er</sup>, avait prêté hommage à la France. Peu de temps après la bataille de Lépante, — il avait alors dix-neuf ans, — il alla, sous la conduite de Charles de Lorraine, duc de Mayenne, guerroyer contre les Turcs avec 300 gentilshommes. Il fit jusqu'à dix campagnes au service des empereurs Maximilien et Rodolphe. Une négociation diplomatique l'amena à Paris, où il revint plus tard comme ambassadeur du duc de Savoie. Dès son premier voyage, en 1586, il publia, à Paris même, le *Premier loisir de René de Lusynge*, et, — ceci nous importe davantage, — *De la naissance, durée et chute des estats*, 1588. Cet ouvrage ne reçut que beaucoup plus tard un titre conforme à son objet : *Histoire de l'origine, progrès et déclin de l'empire des Turcs*. Comme Montaigne, son contemporain, Lusinge pense que le règne d'Amurath III, petit-fils de Soliman, inaugure la décadence

(1) Voyez, dans les *Documens inédits de l'histoire de France*, le premier volume des négociations dans le Levant, recueillies par M. Charrière.

(2) Son livre parut toutefois un an après celui de La Noue.

de l'empire turc. Il entreprend bravement de prouver que la puissance du grand seigneur « s'achemine à sa fin; » il montre que, même au temps où les Ottomans semblaient invincibles, « leur fortune a été balancée entre gain et perte. » Il étudie les causes intérieures et extérieures par lesquelles l'empire turc peut « défaillir. » Il croit fermement que c'est sous l'action de causes « intérieures (1) » que l'empire turc s'écroulera; mais il voudrait que l'on hâtât cet heureux moment. Suivant lui, les chrétiens peuvent surmonter les Turcs « à force. » Il fait toucher au doigt les raisons pour lesquelles les ligues entre princes chrétiens sont d'ordinaire de peu d'efficacité. A ce propos, il critique les coalitions de 1537 et de 1571. Toutefois, il faut bien l'avouer, Lusinge, lorsqu'il s'agit de proposer un plan, se montre faible, très faible. Le voici réduit à écrire : « Il n'est pas nécessaire, pour dresser cette ligue et la faire fructifier, que les forces des confédérés s'assemblent en un même lieu ou bien en une même saison; c'est-à-dire qu'il faudrait que les princes fussent prêts à s'ébranler contre l'ennemi tout à coup, et à même temps et par divers endroits, et que chacun tournât ses forces propres du côté qui lui est plus proche de l'ennemi. » Voilà un plan qui ressemble fort à l'absence de plan. Aussi le projet de Lusinge semble-t-il avoir obtenu peu de crédit.

Il n'en fut pas de même de celui du célèbre capitaine français La Noue, dit *Bras-de-Fer*, compagnon et ami d'Henri IV. — Le catholique et fanatique Montluc venait d'écrire : « Il ne faut pas renouveler les guerres de la terre-sainte, car nous ne sommes pas si dévotieux que les bonnes gens du temps passé; il vaudrait mieux s'exercer comme fait le roy d'Espagne au Nouveau-Monde. » La Noue, le protestant La Noue, dresse le plan d'une croisade qui doit durer quatre ans au moins! Quel contraste curieux et piquant! C'est que La Noue voudrait avant tout faire cesser ces guerres civiles et étrangères dans lesquelles se complait trop souvent Montluc. Il est en quête d'un dérivatif. Il s'agit d'opérer une puissante diversion aux discordes entre Français et entre chrétiens. Oui, le grand dessein de La Noue, qui prépare celui d'Henri IV, est éminemment chrétien et français. Il importe d'en bien saisir l'économie.

La Noue, dans la première partie de son *Vingt-deuxième Discours*, nous peint le triste état de la chrétienté : l'empire d'Orient n'offre plus que des ruines; le fléau s'étend à la Hongrie, à l'Esclavonie, à l'Allemagne, l'Italie est elle-même menacée. Où en serions-nous maintenant sans la victoire de Lépante et sans les utiles diversions du roi de Perse? Unissons-nous donc pour repousser

(1) « J'estime que celle qui serait plus à propos, ce serait si le Grand-Seigneur mourait sans héritier de la vraie tige et race des Ottomans. »



l'ennemi commun. D'ailleurs le moment est favorable. Le grand-seigneur, actuellement régnant, est « plus philosophe que soldat. » Le duc d'Alençon, qui guerroyait en Belgique contre le roi « débonnaire » Philippe II, vient de mourir. C'est au pape qu'il convient de prendre l'initiative d'une ligue européenne contre les Turcs. Il jouit d'un grand crédit auprès de toutes les puissances catholiques. Ce crédit s'étendrait encore quand il s'aviserait de dire aux fidèles : « Cessez de couper la gorge à ceux qui ne veulent pas me reconnaître. Unis aux dissidens, attaquez les sectateurs de l'islamisme. » L'empereur ne saurait manquer de répondre à l'appel du souverain pontife; il entraînerait à sa suite toute la Germanie. Le roi d'Espagne, le prince le plus puissant de la terre, ne se récuserait pas.

La Noue considère comme « naturelle » et « aisée » cette triple alliance du pape, de l'empereur et du roi d'Espagne. Il avoue qu'il sera beaucoup plus difficile d'y rattacher les autres princes. On ne saurait se passer du concours du « roy très chrestien. » Comment lui faire renoncer à l'amitié du Turc, « que ses père et grand-père d'heureuse mémoire ont établie pour la seureté de l'état? » Il serait injuste d'oublier que ce n'est point de gaieté de cœur que le roi de France s'est jeté dans les bras de Soliman. Le vrai coupable fut celui qui voulait lui dénier la possession du Milanais et la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois. Bref, conclut La Noue, il faut accorder au roi de France « de bonnes seuretés. » — La Pologne suivrait l'exemple de la France, son alliée. Chacun s'emploierait à « assoupir » toutes les guerres présentes et à étouffer les guerres qui couvent sous la cendre. On se préparerait ainsi à une croisade décisive. Une assemblée « notable, » tenue en un lieu que désignerait l'empereur, à Augsbourg par exemple, prendrait les résolutions suprêmes, et recevrait les sermens des princes. Tous s'astreindraient à un concours actif pour une durée de quatre ans, « sous peine d'infâmie, » dit énergiquement La Noue. « On ne s'embarquerait pas sans biscuit. » On ferait ample provision de deniers. Une partie du revenu des états serait consacré à cette lointaine et longue entreprise. En outre, un impôt spécial, déjà établi en Espagne sous le nom de *cruzada* ou « croisade, » serait prélevé sur tous les fidèles. D'ailleurs il faudrait de la prudence, de la discipline, un bon commandement. Les Turcs, ajoute La Noue, ne sont point des barbares; ils font usage depuis peu de la cuirasse et de l'arquebuse. Si leur infanterie, qui n'a ni corselets ni piques, est vraisemblablement inférieure à celle des chrétiens, ils ont une cavalerie formidable, qui ne compte pas moins de 150,000 chevaux. C'est pourquoi « on prendra les pays étroits plutôt que les larges. »

Comme ils ont toujours négligé de fortifier leurs villes, il n'y aura pas de siège sérieux à conduire.

La Noue s'inspire du plan stratégique de Léon X, mais en le modifiant. Léon X aurait voulu que l'empereur, uni aux Hongrois et aux Polonais, s'acheminât par le Danube, la Serbie et la Thrace vers Constantinople; que le roi de France, rejoint par les Suisses, les Vénitiens et les autres princes de l'Italie, s'embarquât à Brindes et vint s'établir en Albanie pour soulever les populations chrétiennes. Une troisième armée, exclusivement navale, composée d'Espagnols, de Portugais et d'Anglais, aurait appareillé dans le port de Carthagène et se serait sans tarder saisie des Dardanelles; le souverain pontife, parti d'Ancône avec une flotte moins considérable, l'aurait rejointe à Gallipoli. « Ainsi attaquée par terre et par mer, disait Léon X, la puissance ottomane succomberait avec l'assentiment de la divinité. » La Noue est bien partisan de l'attaque simultanée par terre et par mer, mais il ne veut que deux grandes armées, une armée continentale et une armée navale, avec un seul objectif, Constantinople. L'empereur aurait la haute main sur la cavalerie et l'infanterie, le roi d'Espagne sur la flotte. La nouvelle *invincible armada* serait commandée soit par le duc de Savoie, soit par Alexandre Farnèse, « le premier capitaine de la chrétienté. » Les Français auraient à leur tête le roi de Navarre, — notre Henri IV, — ou le duc de Lorraine, « dont les ancêtres ont été dompteurs de la nation turquesque. »

L'auteur du *Discours contre les Turcs* indique, année par année, ce que devraient accomplir la flotte et l'armée. Dans la première campagne, l'empereur, pénétrant au cœur de la Hongrie, enlèverait Gram, Bude et Pesth; le roi d'Espagne se saisirait de Corron, Modon et Lépante, et se fortifierait à Corinthe, « en l'encolure de la péninsule. » La deuxième campagne verrait les Franco-Allemands s'avancer jusqu'au confluent de la Drave et du Danube, et les Anglo-Espagnols s'établir fortement dans Négrepont et dans les Cyclades. Une troisième campagne livrerait à ceux-là Belgrade et la Serbie, à ceux-ci Salonique et le rivage méridional de la Thrace. A la quatrième campagne enfin seraient réservées les grandes actions de terre et de mer. L'armée viendrait livrer une grande bataille sous les murs de Philippopoli. 80,000 chrétiens, selon La Noue, y vaincraient 220,000 musulmans. « Ce seraient d'honorables sépultures que ceux qui se battraient là. » La flotte forcerait les détroits, après avoir fait capituler Sestos et Abydos. Alors le grand-seigneur se sauverait en Asie « avec ses trésors et ses concubines. » Aussitôt après commencerait le siège de Constantinople, que les chrétiens assailliraient des deux côtés. La capitale de l'empire d'Orient serait

délivrée du joug musulman; l'empereur, avec les princes confédérés, y passerait tout un hiver pour présider à l'établissement du nouvel ordre de choses.

Resterait à diviser les pays conquis et à attribuer « aux princes et aux républiques » une part en rapport avec les sacrifices faits par chacun. « Mais, dit spirituellement La Noue, il me semble qu'il vaut mieux attendre à départir le gasteau, quand nous l'aurons entre mains qu'en discourir en vain à présent. »

## II.

Lusinge et La Noue écrivaient leurs projets de destruction de l'empire ottoman au plus fort de la guerre des trois Henri. Quelques mois après, Henri de Guise et Henri III périssaient assassinés. Henri de Navarre, à qui La Noue attribuait, non sans l'en avertir, le commandement des croisés de France, devenait le titulaire d'une monarchie qu'il lui fallait conquérir les armes à la main. Pendant près de vingt ans il n'eut guère le loisir de remanier, même sur le papier, les affaires d'Orient. Sully, dans ses *Économies royales*, nous dit formellement que ce fut dans le courant de l'année 1607 qu'il commença à l'entretenir de son *grand dessein*. Or qu'est-ce que ce *grand dessein* de Henri IV? C'est, à peu de chose près, le *vingt-deuxième discours* de celui que Henri IV lui-même avait appelé un grand homme de guerre et un grand homme de bien. Voici à quelle occasion le roi reporta sa pensée sur le projet de La Noue, mort, comme on le sait, en 1591, au siège de Lamballe. Quelques mois auparavant, M. de Brèves, qui avait séjourné vingt ans à Constantinople en qualité d'ambassadeur de France, était revenu dans son pays. Il eut probablement de longs entretiens avec Henri IV qui le nomma immédiatement conseiller d'état et gentilhomme de sa chambre. Ces entretiens roulèrent forcément sur le Grand-Turc et sur les chrétiens d'Orient. La conclusion de tout ceci fut que de Brèves partirait pour l'ambassade de Rome. Soyons plus explicite. A ce moment deux voies s'ouvraient devant le pacificateur de la France. Suivant la politique inaugurée par François I<sup>er</sup>, il pouvait poursuivre l'abaissement de la maison d'Autriche, et l'on sait que c'est à ce dernier parti qu'il se rangea peu avant de mourir. Il pouvait aussi, obéissant à ses nobles instincts et aux suggestions déjà bien anciennes de La Noue et de l'opinion, s'efforcer d'entraîner l'Europe chrétienne dans une entreprise commune et glorieuse. Cette dernière pensée l'absorba presque complètement en 1607 et en 1608, et il n'y renonça que lorsqu'il eut reconnu qu'elle était irréalisable. Toujours est-il qu'il discuta très longuement et très sérieu-

ment avec Sully « l'établissement d'une forme de république ou monarchie dite très chrétienne », « la formation et l'entretien continu des armées suffisantes pour recouvrer le reste des provinces de l'Europe que les infidèles ont envahi. » Dans la réalisation de cette ligue permanente contre les infidèles, on remarquera que Henri IV (d'après Sully) attribuait au pape un rôle prépondérant, exactement comme l'avait fait La Noue, *Bras-de-Fer*. Voilà bien sans doute pourquoi de Brèves, à peine revenu de Constantinople, fut envoyé à Rome. Nous avons la preuve que cet ambassadeur, longtemps dévoué à « l'alliance qu'a le roi avec le Grand-Seigneur », devint subitement l'ennemi mortel des Turcs. A qui attribuer cette conversion? Au roi ou au pape? Peut-être à tous les deux. Constatons dès à présent que Henri IV, désireux « de décharger les états de leurs mauvaises humeurs » et « d'augmenter l'étendue de la chrétienté », avait fait, plus soigneusement que La Noue lui-même, le devis des forces de la prochaine ligue contre les infidèles. D'après Sully, elle aurait disposé de 117 vaisseaux, de 220,000 fantassins, de 53,800 cavaliers et de 217 canons. Chacun des états était requis de fournir un contingent en rapport avec ses ressources. Il était stipulé que l'on n'attaquerait pas simultanément tous les infidèles. On se garderait bien d'en assaillir deux à la fois. « Tout au contraire, il faudrait essayer de prendre intelligence avec tous les autres. » C'est-à-dire que l'on se concilierait l'alliance des rois de Perse et du Maroc et d'autres princes musulmans contre le Grand-Seigneur. Il ne faut pas croire que le grand dessein de Henri IV n'ait été communiqué qu'à Sully, à de Brèves et au pape. J'ose dire que c'était là le secret de tout le monde. En 1609, au moment où il n'était plus douteux que le roi tournerait ses forces non contre le Turc, mais contre la maison d'Autriche, Jacques Esprinard, escuyer, sieur du Plom, auteur d'une *Histoire des Ottomans ou empereurs des Turcs jusqu'à Mahomet III*, écrivait dans sa dédicace au dauphin : « Là se verront leurs forces (des Turcs), leurs desseins, les moyens d'en défendre la chrétienté, même de ruiner l'empire Turquesque ou du moins le priver de ce qu'il possède en Europe. Et qui sait si vous ne serez point cet empereur des Gaules, qui suivant la fatale créance des Turcs serez appelé à faire ce grand œuvre? »

Ce que Esprinard disait en prose, le poète Jacques de la Fons, Angevin, l'exprimait en vers un peu sauvages dans un poème intitulé *le Dauphin* (1) :

(1) Nous en possédons un exemplaire orné d'un portrait de Louys, dauphin de France, âgé de huit ans (1609).

La palme vous attend dans les champs palestins;  
Imitez votre père et suivez les destins.

Le Turc lui inspire l'horreur la plus profonde :

La chrétienté  
S'est mêlée avec lui, et de cet adultère  
Un vipère s'est fait qui fait mourir sa mère.

Il réproue donc l'alliance franco-turque et croit bien que c'en est fait d'elle :

Quelle convention de Christ et de Bélial!  
De Seth et de Caïn ! Voyez comme ce mal  
Irrite ce grand dieu, que la douceur renomme,  
Jusqu'à se repentir même d'avoir fait l'homme.  
Nos neveux plus dévots mécroïront quelquefois  
Qu'une alliance ait joint les Turcs et les Français.

La régence de Marie de Médicis empêcha la guerre avec l'Autriche, qui était imminente lors de l'assassinat d'Henri IV; elle remit sur le tapis les projets d'expédition contre les Ottomans. La turcophobie dont était travaillée l'opinion publique dégénéra en véritable manie. Il se produisit alors un fait-inouï. Un nommé Du Pellier ou Du Pelliell, sorte de forban littéraire qui se disait gentilhomme breton, et qui voulait se faire passer pour un homme d'état fraîchement éclos, eut l'idée de donner une seconde édition de l'ouvrage de Lusinge en l'affublant de son nom à lui, Du Pellier. Il se contenta de changer l'intitulé, de transposer quelques chapitres et d'y ajouter le discours d'un esclave aux princes chrétiens, lequel n'était peut-être pas de son cru. Il s'imaginait que Lusinge, mort ou du moins retiré en Savoie, ne saurait rien de ce plagiat effronté. Malheureusement pour Du Pellier, le seigneur des Alimes, disgracié par Charles-Emmanuel à la suite du traité de Lyon, qui lui avait arraché la Bresse et le Bugey, s'était réfugié en France. Averti du larcin dont il était victime, il fit à l'imprimeur un procès retentissant, démasqua « l'affronteur, » « le nouveau homme d'état, » qui avait voulu « mériter de la gloire et de l'honneur; » enfin il le livra à la risée de toute la France et à la vindicte de la postérité. Il fit lacérer le titre des exemplaires qui n'avaient pas été mis en vente, rétablit victorieusement le nom de Lusinge sur la première page, et profita d'ailleurs de l'édition et du privilège royal obtenu par Du Pellier (1).

Si Louis XIII eût pu oublier le dessein contre les Turcs dont

(1) On peut faire la confrontation de Lusinge et de Du Pellier à la Bibliothèque nationale; comparez les exemplaires marqués J. 480 aa et J. 482 aa.

Henri IV, La Noue, Lusinge et Du Pellier se disputaient la gloire, c'est de Brèves qui se serait chargé de le lui rappeler. La mort de Henri IV avait mis fin à la mission que ce diplomate remplissait auprès de la cour de Rome. Tour à tour disgracié et comblé d'honneurs, gouverneur de Gaston, frère du roi, écuyer de Marie de Médicis, chevalier du Saint-Esprit, comte de Brèves, il semble n'avoir vécu désormais que pour préparer « les asseurez moyens de ruiner la monarchie des princes ottomans. » On ne sait pas à quelle date il publia pour la première fois le fruit de ses méditations. Ce fut vraisemblablement dans les premières années du règne de Louis XIII. Dans sa dédicace à ce prince, il affirme que durant les vingt-deux ans de séjour qu'il a fait à la Sublime-Porte « pour y servir le feu roy Henry le Grand, » il n'a cessé de s'enquérir des moyens de détruire les Turcs; assertion dont il faut se défier, comme nous l'avons donné à entendre précédemment. Le zélé diplomate propose de servir en cette entreprise « de soldat, de guide et d'interprète. » Nous avouons qu'il va beaucoup plus avant que Lusinge dans la recherche des causes de la chute plus ou moins prochaine de l'empire turc. « L'espouvantable puissance » du Grand-Seigneur ne lui cache point la gravité des maux qui le minent lentement. La vénalité et les concussion des pachas ne sont pas les moindres de ces maux. Les *timars* ou fiefs révocables, qui assuraient jadis le recrutement de la cavalerie, sont donnés à la faveur; de Brèves les compare aux abbayes et aux commanderies de France. Les janissaires se recrutaient autrefois parmi les enfans des chrétiens. Aujourd'hui les Turcs se glissent dans leurs rangs par supercherie. Tandis que les renégats « abhorraient leurs proches et ne reconnaissaient pour protecteur et pour père que le Grand-Seigneur, » les fils « des Turcs naturels, » devenus janissaires par supercherie, correspondent avec leurs parens, les mettent au fait « du désordre qui règne dans l'état, » et poussent ainsi les provinces à la rébellion. Cette vue profonde honore De Brèves et montre qu'il avait été à Constantinople un observateur attentif et avisé. — Reprenant en sous-œuvre, quoique sans le nommer, le dessein de La Noue et celui de Henri IV, il procède à une nouvelle répartition des forces de terre et de mer qui devront attaquer l'empire turc. Suivant lui, c'est par mer qu'il faut surtout agir. Les précautions élémentaires prises, il conseille d'aller droit aux Dardanelles. Il voudrait qu'un partage fût fait à l'amiable avant la conquête, afin d'éviter des débats ultérieurs dont les conséquences pourraient être graves.

Le premier de tous ceux qui ont étudié cette difficile question, il se préoccupe de la conduite qu'il conviendra de tenir à l'égard des chrétiens orientaux. Il dit avec beaucoup de sens : « Il serait né-

cessaire de ne faire point de différence entre ceux de la créance grecque et la nostre, d'ouïr leurs messes, d'honorer leurs ecclésiastiques, de faire le signe de la croix comme eux, d'observer leurs jeûnes, et les imiter le plus qu'il est possible, de faire cheminer leurs ecclésiastiques à la teste de nostre armée. »

Le pieux diplomate ne dissimulait pas dans son livre qu'il éprouverait une joie indicible si le dessein en question pouvait s'effectuer avant que Dieu disposât de lui. Il n'eut pas la satisfaction accordée jadis au vieillard Siméon. Il partit et les Turcs restèrent. Pourtant la diplomatie française, quelque positive qu'elle fût, aimait à avoir toujours sur le métier un plan contre les Turcs. En 1621, Des Hayes fit un voyage dans le Levant sur l'ordre de Louis XIII. A son retour, il publia une relation intéressante, où il avertit le lecteur que la puissance du sultan n'est plus que l'ombre d'elle-même. La guerre de Trente ans ne permit pas un seul instant de songer à la croisade. Cependant le capucin Joseph du Tremblay, l'*alter ego* du cardinal de Richelieu, au milieu des négociations les plus ardues, composait, dit-on, un long poème, *la Turciade*, pour inviter les chrétiens à la délivrance de Constantinople et de Jérusalem.

### III.

C'est au temps de Louis XIV que se sont décidées les destinées de l'empire ottoman. Avant le xvii<sup>e</sup> siècle, cet empire, dirigé par une dynastie que Montaigne proclamait « la première race du monde en fortune guerrière, » et dont Cervantes reconnaissait la surprenante sagacité, s'était maintenu intact en dépit de quelques revers et de quelques insurrections. A partir du xvii<sup>e</sup> siècle, la minorité ou l'imbécillité des princes le fit tomber sous la tutelle des *validés* et des *kislar-agas*. Osman et Ibrahim furent étranglés, Mustapha et Mahomet IV déposés. Le règne de Mahomet IV (1) fut, croyons-nous, l'âge critique de la domination turque. A défaut d'un grand-seigneur vraiment digne de ce nom, les Ottomans eurent des grands vizirs d'un génie incontestable, les Kiuprili. Sous leur impulsion, l'islamisme reprit sa marche triomphante. Du vivant même d'Ibrahim avait commencé ce fameux siège de Candie qui devait durer plus longtemps que la guerre de Troie. En 1645 paraissait à Bologne le *Classicum ad sacrum bellum*, plus pressant que le *Turca Νίκητος*, publié bien antérieurement à Francfort. L'idée de la croisade était remise en avant, et le roi de France était convié en termes

(1) Voyez de Vize, *Histoire de Mahomet IV dépossédé*, 1688 (2 vol. in-12). Nous n'avons trouvé le second volume de cette curieuse relation qu'à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

chaleureux à y prendre part. Ce n'est que beaucoup plus tard que Louis XIV put montrer ses sentimens à l'égard des Turcs. Il fallut pour cela que Mazarin disparût de la scène politique. On sait que les questions de préséance et d'étiquette avaient aux yeux du grand roi une importance capitale. Le même prince qui se brouillait avec Philippe IV, son beau-père, parce que l'ambassadeur d'Espagne avait osé disputer le pas à son ambassadeur à lui, M. d'Estrades, ne put pardonner à Kiupruli les avanies, — mot expressif en Turquie, — infligées à ses envoyés, Delahaye et Nointel : la question du sofa, pour l'appeler par son nom, faillit ruiner sans retour l'alliance traditionnelle de la France et de la Sublime-Porte. Louis XIV ne déclara pas officiellement la guerre à Mahomet IV, mais il la lui fit d'une façon semi-officielle en Hongrie et en Crète. Un petit-fils de Henri IV périt au siège de Candie. « Nous rencontrons partout, dans les rangs de nos ennemis, les Français qui se disent pourtant nos amis, » déclarait un jour le grand vizir à l'un de nos ambassadeurs. Bossuet élevait le duc de Bourgogne, l'héritier du trône, dans l'idée qu'il fallait faire aux Turcs une guerre implacable (1). Il est avéré que Louis XIV lui-même aurait de son chef organisé une croisade, à condition d'en avoir l'honneur et le profit. C'est la juste défiance de l'empereur d'Allemagne, archiduc d'Autriche, qui l'empêcha de cueillir des lauriers plus abondans sur les bords du Danube en combattant le croissant. Dans un certain milieu, plus religieux, il est vrai, que politique, mais très influent et très distingué, il fut, pendant vingt ans, considéré comme le futur empereur de l'Orient. Lui-même, et Louvois, encouragèrent ces espérances que Colbert dut combattre avec obstination. Les textes sur lesquels nous nous appuyons en ce moment ne sont pas inédits; mais, comme toute chose publiée depuis deux siècles, ils étaient passés inaperçus.

Qu'on nous permette d'introduire un personnage à peu près inconnu à notre siècle, mais digne d'étude, et qui, si les événemens eussent pris un autre cours, aurait pu être appelé à jouer un grand rôle (2).

Michel Febvre, en religion père Justinien, était né à Neuvy, à sept lieues au nord de Tours. Il entra jeune encore dans l'ordre des capucins, qui avaient, à côté des carmes et des jésuites, organisé de nombreuses missions dans le Levant. S'étant fixé à Alep, il y séjourna environ dix-huit ans. Il y apprit le turc, l'arménien, l'arabe et le kurde. Il était admirablement situé pour observer le jeu des

(1) Voyez sa lettre à Innocent XI sur l'éducation du Dauphin.

(2) Bernard de Bologne (*Bibliotheca scriptorum capuccinorum*), dit de lui : *In arduis expediendis consilio satis est commendatus.*



institutions ottomanes et les rapports des différentes races qui peuplent ce vaste territoire. Mieux que personne, il a mis en lumière la hiérarchie ethnographique établie par les Turcs dans leur empire. Il s'est rendu compte par lui-même de la difficulté et de la rareté des communications intérieures. Il a suivi plus d'une fois des caravanes à travers les déserts de Syrie, et il en fait une peinture saisissante. Il a recueilli et nous livre un grand nombre de proverbes turcs, tels que ceux-ci : « J'ai nourri un corbeau, et, s'étant fait grand, il a commencé par m'arracher les yeux; — baise la main que tu voudrais avoir coupée et mets-la sur ta tête. » — Une circonstance mémorable lui donna un instant un véritable lustre. Il eut la bonne fortune de ramener au catholicisme le patriarche d'Antioche, qui l'envoya d'abord auprès du sultan, puis auprès du pape. Il visita Constantinople. Nous devons à cette circonstance « les particularités d'une fête ou cérémonie qui se fit à Constantinople en présence du grand-seigneur, » et le récit de « la sortie magnifique que fit le grand-seigneur de la ville de Constantinople avec son armée et les principaux officiers de son empire. » Ce sont là deux tableaux achevés où le plaisant se mêle au sévère.

A Rome, il fut reçu avec beaucoup de faveur et de distinction par les papes Clément X et Innocent XI, qui songeaient à armer la chrétienté contre l'islamisme redevenu menaçant. On le pria d'écrire ce qu'il avait vu en Orient; mais il ne voulut pas, à l'instar des explorateurs de profession, ne livrer au public que des impressions de voyage. Il composa en italien un traité didactique sur l'empire ottoman sous ce titre : *l'Etat présent de la Turquie* (1675). L'ouvrage eut un grand succès; il fut traduit en espagnol et en allemand (1). Sept ans après, en 1682, il agrandit son cadre primitif, et il composa *le Théâtre de la Turquie*, si souvent copié et si rarement cité. C'était une noble et difficile entreprise de faire connaître « les quatorze nations » qui habitent l'empire ottoman. Le père Justinien de Neuvy, qui se dissimulait en quelque sorte sous son nom laïque de Michel Febvre, nous dépeint les sept sectes infidèles, Turcs, Arabes, Kurdes, Turcomans, Jézides, Druses et Juifs, et les sept sectes chrétiennes, Grecs, Arméniens, Jacobites, Nestoriens, Maronites, Cophtes et Solaires.

Dans sa seconde publication surtout, il approfondit les institutions des Osmanlis. Il définit admirablement le cheik-ul-islam, qu'il appelle « le grand casuiste. » Il scrute les vices irrémédiables de la justice turque. — Pascal venait de dire dans ses *Pensées* : « Il

(1) Nous ne l'avons trouvé qu'à la Bibliothèque de l' Arsenal, avec la marque H. 11320, in-12.

faudrait avoir une raison bien épurée pour regarder comme un autre homme le Grand-Seigneur environné, dans son superbe sérail, de 40,000 janissaires. » Michel Fevre a été capable d'un tel effort. Il chicane les 40,000 janissaires et le Grand-Seigneur lui-même. Sa science et sa pénétration sont au-dessus de tout éloge. Nous le préférons de beaucoup au célèbre Tavernier : ce que Tavernier a entrevu, Fevre l'a observé à loisir. On loue assez justement Leibniz d'avoir, dans son *Consilium Ægyptiacum*, mis à nu les causes du déclin de l'empire turc. Toutefois, en y regardant de plus près, on se convainc que Leibniz s'est inspiré de notre de Brèves. Fevre reste donc hors de pair. Il prétend exposer « scientifiquement, » — c'est son mot, — les choses orientales : il n'a visé ni trop haut ni trop loin.

Comme Leibniz, il eut la pensée de s'adresser à Louis XIV et de lui soumettre « les moyens qu'on doit tenir pour subjuguier facilement et en peu de temps la Turquie et pour la conserver après la conquête. » Il s'imposa résolûment la tâche de traduire de l'italien en français son *État présent de la Turquie*. Il fit offrir ou offrit lui-même à Louis XIV son manuscrit. Il lui disait dans son épître : « Si ce livre est assez heureux d'être regardé favorablement de votre majesté, il paraîtra en public. » Le fait seul de sa publication montre donc qu'en effet Louis XIV l'agréa. Le père Justinien avait déclaré au monarque « que, passionné au possible pour sa gloire, il espérait en voir un jour le comble dans la conquête de la Turquie. » Louis XIV, qui naguère avait applaudi au vers de Boileau :

Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont,

approuva également la démonstration du père Justinien ; mais la guerre de Hollande, et, immédiatement après, les conquêtes françaises en pleine paix, le retinrent bien loin des Dardanelles. Le père Justinien ne se découragea pas, puisqu'il traduisit encore de l'italien en français son second ouvrage ; mais cette fois ce fut à Louvois, non à Louis XIV, qu'il dédia cet autre travail, le plus considérable des deux. Il lui disait en propres termes : « Monseigneur, votre excellence y reconnaîtra les moyens dont on pourrait se servir pour détruire la puissance ottomane et pour rétablir la religion chrétienne dans les pays d'où elle s'est communiquée au nôtre. Votre zèle pour la gloire de Dieu et le crédit que vous avez auprès du roi peuvent beaucoup contribuer à ce grand exploit. »

Les dernières pages du *Théâtre de la Turquie* sont consacrées à la solution « des objections et difficultés qu'on fait d'ordinaire touchant la future entreprise de la conquête de la Turquie. » A ceux

qui objectent que les croisades des siècles antérieurs n'ont pas réussi, le père Justinien de Neuvy répond que les croisés des anciens temps étaient conduits par « des chefs aveugles et sans expérience, sortis des cloîtres et des solitudes, tels que Pierre l'Ermite et d'autres. » Aussi bien peut-on dire qu'elles n'ont pas réussi? Assurément non, car les chrétiens conquièrent alors la Syrie, Jérusalem, Chypre, l'empire grec et une partie de l'Égypte.

Voudriez-vous engager le roi à porter la guerre en Turquie, pendant que les autres princes, jaloux de ses triomphes, songent à se liguier contre lui? Ne fera-t-il pas mieux de « poursuivre sa pointe dans les vallées et le plat pays, avant de grimper sur les montagnes du Levant? » — Sans doute, répond le savant capucin, je prétends seulement vous montrer qu'il n'est rien de plus aisé que de subjuguier le Turc.

Peut-on espérer que jamais les monarques chrétiens parviennent à se mettre d'accord pour former une ligue? — Ici Michel Febvre est visiblement embarrassé, et il se range, sans le savoir, à la tactique du seigneur des Alimes : pour éviter les inconvénients qui pourraient se produire au sujet de la préséance, il serait bon que chacun attaquât de son côté sans s'inquiéter des autres. Ne peut-on d'ailleurs jamais espérer que la paix s'établisse entre les princes chrétiens? Une suspension d'armes pour trois ans est-elle impossible? Les Français ne pourraient-ils pas venir seuls, assistés toutefois des forces d'Italie, de Pologne et de Perse? On laisserait en France assez de troupes pour garder nos frontières. Mais quoi! l'empereur et le roi d'Espagne se rendraient odieux à la chrétienté tout entière, s'ils profitaient de l'absence de Louis XIV pour envahir ses états. Et dût-on revenir en toute hâte, on aurait, devant Dieu et devant les hommes, l'honneur d'une si sainte entreprise, tandis que ceux qui l'auraient entravée seraient « l'opprobre et la risée des peuples. »

Plus loin, Michel Febvre s'efforçait vraisemblablement de répondre aux objections de Colbert. Que deviendraient les consuls et les marchands français établis actuellement dans les ports ottomans, si le roi déclarait la guerre au Grand-Seigneur; les abandonnerait-on à la rage des infidèles? — Le roi, réplique le capucin, n'aurait qu'à demander au sultan l'abaissement des droits de douane. Sur son refus, qui n'est pas douteux, il le prierait de permettre aux Français de se retirer. S'il y mettait obstacle, Louis menacerait de ruiner tous les ports de Turquie. Force serait de lui rendre ses sujets.

Supposé que la paix fût faite entre les rois chrétiens, qu'advient-il? — Le roi de France, qui jouera sans doute le premier rôle

dans cette affaire, prierait le pape de diviser d'avance les états du Turc et de leur assigner un point d'attaque. Si les Espagnols ne voulaient pas marcher sous les étendards de la France, on pourrait prendre celui de l'église et « déclarer le roi généralissime des armées chrétiennes et chef de la croisade. »

A quoi bon se consumer en dépenses inutiles? *Quand même les Français se rendraient maîtres de la Turquie, ils ne gagneraient rien à cette conquête.* — Et pourquoi donc le roi de France serait-il moins heureux que le roi d'Espagne, qui garde les royaumes de Naples, de Sicile, des Indes occidentales, du Mexique? En mettant les choses au pire, il poserait la couronne d'Orient sur la tête d'un des princes de son sang royal (1). Si le nouveau monarque mourait sans héritiers mâles, c'est le roi de France qui désignerait son successeur. Un traité d'union perpétuelle serait conclu entre le suzerain et le vassal. D'ailleurs la France se réserverait quelques îles de l'Archipel, « tant pour la commodité de son commerce que pour obliger cette puissance à être plus attachée à ses intérêts. » Enfin le père Justinien lâchait son grand argument : « Ne serait-ce pas assez d'avoir établi un *empire catholique* sur les ruines de celui des mahométans? »

Voici les procédés qu'il conseillait pour arracher la péninsule des Balkans à l'islamisme d'abord, puis au schisme grec (2). Le port d'armes serait interdit à tous. — Un gouverneur français serait établi dans chaque province; à côté de lui siégerait un juge originaire du pays. On mettrait dans les places des garnisons composées de chrétiens orientaux et de Francs. Afin de « fortifier de jour à autre le parti des chrétiens » et de diminuer le nombre des mahométans, on ferait peser sur ceux-ci les impôts que paient actuellement ceux-là. *Cela ne durerait pas plus d'un an.* Pour se soustraire à cette vexation, les infidèles se feraient baptiser; mais on profiterait de l'occasion pour les contraindre à se faire catholiques romains et non pas grecs ou arméniens.

Après avoir *réduit* les musulmans, on réduirait à leur tour les schismatiques. On les traiterait d'abord comme des frères en Jésus-Christ. On ordonnerait aux chrétiens de toute secte de porter le turban rouge ou le chapeau. Cette conformité de livrée et de couleur serait une admirable préparation à la fusion des croyances. Les églises seraient communes. Il ne serait plus permis de dire : l'église des Francs, des Grecs ou des Arméniens. On recommanderait à tous les patriarches, à tous les évêques, de prêcher l'obéis-

(1) A la date de 1675, Michel Fevbre aurait voulu deux monarchies à part (Europe et Asie), sous deux Bourbons.

(2) Voyez page 277 de *l'État présent de la Turquie* (1675).

sance au pape. Pour gagner plus sûrement les ecclésiastiques, on leur assignerait une pension annuelle sur le revenu des mosquées, « à condition d'adhérer aux sentimens de l'église et aux intentions du prince. » A l'avenir, on ne conférerait la prêtrise qu'à ceux qui s'engageraient à vivre dans le célibat. Défense serait faite « aux maîtres d'école » d'enseigner à lire en arménien, en chaldéen et en syriaque. Il faudrait s'en tenir à l'arabe, au turc et au franc. Par là on arriverait un jour à l'unité de rite. Car le père Justinien de Neuvy ne se contente pas de l'unité religieuse, il lui faut l'unité de rite : il ne conçoit pas que les uns puissent jeûner le mercredi, les autres le samedi, que ceux-ci solennisent des fêtes pendant que les autres travaillent. « Au reste, ajoute naïvement le capucin, notre rite et nos coutumes valent bien les leurs. » Et il conclut que ce serait aux Grecs de subir la loi du plus fort.

## IV.

On ignore absolument ce que devint le père Justinien de Neuvy. Il retourna peut-être en Orient, et y termina une carrière vouée à l'étude. Peu de temps après lui un autre religieux, le révérend père Jean Coppin, s'expliqua sinon plus savamment, du moins plus nettement, sur le grand dessein qui tenait depuis un siècle la France en éveil. Coppin avait été capitaine lieutenant de cavalerie, puis *consul des Français* à Damiette, avant d'entrer dans les ordres. Au lendemain de la bataille de Saint-Gothard, il avait présenté à Louvois des engins de son invention, qui devaient, disait-il, être fatals aux Turcs, et dont il ne nous épargne pas la description. Touché de la grâce, il s'était retiré au diocèse du Puy. Honoré de la faveur de M<sup>sr</sup> de Béthune, évêque et seigneur du Puy, comte de Velay, suffragant immédiat de l'église romaine, conseiller du roi en tous ses conseils, — il devint visiteur des ermites de l'institut réformé sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Il eut, en outre, le titre tout honorifique, croyons-nous, de *syndic de la terre-sainte*. C'est en 1686, à l'âge de soixante-dix ans, que l'idée lui vint d'écrire son *Bouclier de l'Europe ou la guerre sainte*. Il le dédia au successeur du vénérable Adhémar de Montiel, ce légat du pape qui avait guidé les premiers croisés. Aussi bien, dans sa préface, il donnait d'utiles avis « aux sacrées majestés et altesses » de l'Europe. Il les conjurait de mener à bonne fin « ce que Charles VIII et Henri le Grand avaient voulu commencer. » Comme tous ses précurseurs, avec plus de naïveté peut-être, il réfutait, pour la centième fois, les objections que soulevait la ligue chrétienne, toujours imminente, jamais réalisée. Il réglait les détails de l'expédition d'une façon vraiment minutieuse.

Il indiquait la Sicile et le port de Messine comme rendez-vous général des flottes de la chrétienté. C'est à Malte que l'on devait entasser les canons pris aux infidèles, pour les répartir ensuite entre tous les belligérans. Il faudrait gagner à sa cause le roi de Perse et les petits Tartares, *se défer des Grecs*, tourner contre les Turcs leurs sujets arabes, et les gratifier des timars enlevés aux spahis : à ce prix, ils embrasseraient volontiers la civilisation occidentale. Coppin, à l'instar de Sully et de Brèves, dresse un tableau des forces de terre et de mer nécessaires à la croisade : il semble donner tort à de Brèves et raison à Sully. Où il est original, vraiment comique en son genre, c'est lorsqu'il entreprend de faire un partage catégorique et détaillé des contrées orientales entre les futurs confédérés. Il est préoccupé de maintenir en tout et pour tout l'équilibre européen, sans donner néanmoins à Louis XIV le moindre sujet de plainte. C'est ainsi qu'il mesure au cordeau l'Afrique, l'Europe et l'Asie. Dans les états barbaresques, il donne aux Anglais Tanger, aux Espagnols Oran et Alger, aux Français Bone et Tunis, aux Portugais Tripoli, aux Hollandais Barcah. — La Morée ou Péloponèse est à ses yeux d'un prix inestimable; il la met en menus morceaux fort appréciables. La France aura Corinthe, l'Espagne Argos, l'Angleterre Lacédémone, le Portugal Sicyone, Venise Messène, la Hollande Pise. La Savoie, Florence, Gènes et Lucques auront chacune un quart de l'Élide, où florissaient autrefois les jeux olympiques. Le pape sera mis en possession d'une moitié de l'Arcadie, et abandonnera l'autre aux ducs de Modène et de Parme.

Venise redeviendra la reine de l'Adriatique; elle aura l'Esclavonie, la Bosnie, l'Albanie, l'Épire. L'empereur recouvrera la Hongrie, augmentée de la Serbie, d'une partie de la Bulgarie et de la Macédoine. La Pologne s'accommodera de la Valachie, de la Moldavie, de la Podolie et du reste de la Bulgarie. L'Espagne occupera tout l'espace entre le golfe de l'Arta et le défilé des Thermopyles : l'Achaïe, Athènes et Thèbes seront comprises dans son lot. A l'Angleterre la Thessalie, au Portugal le reste du littoral de l'Archipel jusqu'aux Dardanelles. La France sera maîtresse des détroits : elle aura Constantinople, Andrinople, Brousse, c'est-à-dire les trois capitales ottomanes et leur territoire; elle s'étendra jusque sur le plateau d'Asie-Mineure, jusqu'à Trébizonde. Les Cyclades et les Sporades feront le bonheur des petits princes et des petites républiques italiennes, que Jean Coppin, qui a reçu du pape le mot d'ordre (il le donne à entendre), soigne d'une façon particulière. Chemin faisant, il se rappelle que Modène, Mantoue, Parme, etc., n'auraient pas la moindre galère pour communiquer avec leurs îles microscopiques. Il les autorise donc à s'en défaire, moyennant finance. — Les Toscans,

les Génois, les Hollandais, les Anglais, les Espagnols, prendront position sur le littoral asiatique comme sur le littoral européen. Les Portugais devront se réjouir d'avoir, par Alep, une communication permanente avec les Indes orientales, où ils dominent. Le duc de Savoie aura l'île de Chypre, les chevaliers de Malte l'île de Rhodes. Le pape régnera sur Jérusalem. Si la France doit posséder Constantinople en souvenir de l'empire latin, elle doit aussi revendiquer la Basse-Égypte à cause de la croisade de saint Louis. Elle ne s'embarrassera pas toutefois de la garde et de l'administration de la vallée du Nil. Elle y maintiendra à l'état de tributaires les seigneurs actuels « qui montrent beaucoup de candeur pour des infidèles. »

Chose remarquable : dans sa répartition, Coppin, fidèle aux vues d'Henri IV, oubliait « le grand tsar ou duc de Moscovie, » qui avait naguère adressé au pape une lettre pour le conjurer de hâter la croisade. « Il donnera un état de ses prétentions lorsqu'on lui proposera le projet. »

Le syndic de la terre-sainte recommandait de ne point s'attaquer tout d'abord à Constantinople. Le sieur du Vignau, écuyer, seigneur des Joanots, chevalier du très saint-sépulcre, secrétaire interprète sur les escadres du roi dans toute la Méditerranée, émit un avis opposé dans un livre intitulé *l'État présent de la puissance ottomane* (1). Au chapitre IV de son œuvre, il montra la facilité qu'auraient à présent les princes chrétiens de reprendre Constantinople. Une fois les Dardanelles forcées, — et l'auteur développe longuement les moyens de s'en rendre maître, — la capitale de l'empire ne résisterait pas un seul jour. Il voudrait qu'on la détruist de fond en comble. « De simples pots à feu que l'on jetterait avec la main suffiraient pour causer un embrasement et une désolation universelle. »

Coppin et Du Vignau commettaient un grave anachronisme lorsqu'ils entretenaient le public français de leurs projets de croisade. Au moment où ils prenaient la plume, c'en était fait de ce *grand dessein* qui avait tenu en haleine tant de générations. Après bien des événemens dont nous ne saurions faire aujourd'hui le récit, le grand-vizir de Mahomet IV, Kara-Mustapha, était venu mettre le siège devant Vienne. C'était en 1683, un an après l'apparition du *Théâtre de la Turquie* de Michel Fevre. Le chef de la maison d'Autriche, menacé de perdre ses états, refusa les secours que lui offrait Louis XIV, son ennemi. Se voyant dénier le rôle de protecteur de la chrétienté, celui-ci fit sans doute des vœux pour le succès de Kara-Mustapha. Un évêque fut disgracié pour avoir lancé un mandement

(1) A la Sorbonne, Bibliothèque de l'Université, avec la marque H. M. 0.9.

où nous lisons ce passage : « Quoi ! l'église périt, et nous nous taisions... Les ennemis du nom chrétien ôtent à Jésus-Christ des provinces entières, et nous en entendrions le récit *comme d'une victoire politique*? » Bossuet, dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, exprimait les mêmes sentimens et pleurait sur la Hongrie et l'Autriche ravagées; mais il répondait aux pensées secrètes du roi de France quand il s'écriait : « Puisse la chrétienté ouvrir les yeux et reconnaître le *vengeur* que Dieu lui envoie ! Pendant qu'elle est ravagée par les infidèles qui pénètrent jusqu'à ses entrailles, que tarde-t-elle à se souvenir et des secours de Candie et de la fameuse journée de Raab, où Louis renouvela dans le cœur des infidèles l'ancienne opinion qu'ils ont des armes françaises? »

On le voit, Louis XIV n'avait renoncé que bien malgré lui à la croisade; c'est la chrétienté qui, justement défiante, l'empêchait de combattre les infidèles. Néanmoins, c'était dépasser la mesure que d'accuser le roi très chrétien d'avoir par esprit de vengeance et de domination déchaîné les Turcs (1). En cette année mémorable, 1683, il parut à Cologne un grand nombre de pamphlets où ce grief fut nettement, trop nettement articulé. Mentionnons : *l'Abrégé du dessein ottoman sur la chrétienté par la France; la France turbanisée; le nouveau Turc des chrétiens*. Ce nouveau Turc, est-il besoin d'en prévenir le lecteur? c'était Louis XIV lui-même. Colbert qui, pendant vingt-deux ans, s'était opposé de toutes ses forces à une attaque dirigée contre l'Orient, dut autant et plus que son roi être exposé à la malveillance de l'opinion. En France, comme à l'étranger, on remarqua que le célèbre contrôleur des finances était mort dans la semaine où Sobieski délivra Vienne (6-12 septembre 1683). De là l'idée d'un curieux pamphlet qui a pour titre : *Entretien dans le royaume des Ténèbres sur les affaires du Temps entre Mahomet et M. Colbert, cy-devant ministre de France*. Mahomet remercie vivement Colbert de la protection qu'il n'a cessé d'accorder aux Turcs, et il lui annonce, à sa grande stupefaction, la victoire des chrétiens. Colbert répond qu'il ne s'est proposé qu'un but : infliger à la France un régime semblable à celui que les sultans font peser sur la Turquie. C'est ainsi, ajoute-t-il, que la noblesse a été systématiquement abaissée, et tous les Français réduits à l'état d'esclaves.

La délivrance de Vienne fut le signal de la décadence de l'empire turc. Deux grands généraux d'origine française, Charles de Lorraine et Eugène de Savoie, remportèrent victoire sur victoire

(1) Voyez *Lettre de M. S. L., seigneur polonais, à M. le marquis C. L., où l'on voit manifestement les pratiques et menées secrètes des Français avec les Turcs et les Hongrois rebelles*. Ratisbonne (1683).



dans la lutte qu'ils soutinrent contre les vizirs de Mahomet IV, de Soliman III, d'Achmet II et de Mustapha II. Chose bien dure pour Louis XIV! C'est sans lui, presque contre lui, par des princes qu'il avait dépouillés ou dédaignés, que furent remportées les journées de Salankemen et de Zenta. L'Autriche, qu'il cherchait vainement à accabler dans la guerre d'Augsbourg, avait encore assez de force pour reconquérir la Hongrie et ses dépendances.

Puisque l'Autriche suffisait à cette tâche, il ne pouvait plus être question d'une sainte ligue ayant pour but de conquérir et de partager l'empire turc. Le démembrement de l'empire turc se faisait lentement, et il se poursuit encore sous nos yeux. La France, qui ne pouvait plus avoir la velléité ou l'espérance de recouvrer Constantinople et Jérusalem, n'avait qu'à retarder le plus possible la ruine de la domination ottomane. C'est sous ces impressions que la politique française se *sécularisa*, et que l'idée seule d'une croisade devint bientôt un non-sens.

Cependant l'antipathie pour les Turcs a survécu en France à cette longue opposition religieuse. Voltaire, l'apôtre de la tolérance, se montre intolérant à l'égard des Turcs. Dans son *Tocsin des rois*, il exprime des frayeurs d'un autre âge : « On craint que la maison d'Autriche ne devienne trop puissante, et que l'empereur des Romains ne commande dans Rome. Aimez-vous mieux que les Turcs y viennent?.. On craint encore plus la Russie; mais en quoi cette puissance serait-elle plus dangereuse que celle des Turcs? » Il lance une incroyable pièce de vers contre Mustapha, qui n'écrivait pas à Voltaire, comme Catherine, mais qui déjà faisait présager les réformes de son fils Selim III et de son neveu Mahmoud II. Le 1<sup>er</sup> mars 1771, il demande à Frédéric II de chasser de l'Europe « ces vilains Turcs. » Ce terme *chasser*, appliqué aux Turcs, accuse une grande ignorance (1). L'ethnographie nous enseigne que les Turcs sont chez eux en Europe, au même titre que les Bulgares et les Hongrois. Des mélanges successifs les ont rendus étrangers à l'Asie où l'on voudrait les renvoyer. C'est par habitude que nous disons sans cesse : « Il faut chasser les Turcs d'Europe. » Cette habitude remonte à la croisade de Nicopolis, c'est-à-dire à cinq siècles.

Insistons sur les résultats de l'enquête que nous venons de faire. On ne saurait dire que le grand dessein contre les Ottomans n'ait pas été sérieusement conçu. Il est en quelque sorte l'expression de l'opinion publique et des tendances des hommes d'état, depuis le commencement du règne de Charles VI jusqu'au milieu du règne

(1) On remarquera que l'érudit Michel Febvre parle non pas de chasser les Turcs, mais de les convertir.

de Louis XIV. Ce qui prouve bien qu'on songeait à la croisade contre les Turcs, c'est qu'on en a fait une effectivement, qu'une seconde fois on s'est arrêté à moitié chemin, et qu'on a guetté pendant longtemps l'occasion de se remettre en route.

Tous les rois et tous les ministres qui ont gouverné la France avant le XVIII<sup>e</sup> siècle ont eu alternativement deux projets. L'un était le projet du jour, celui qui les saisissait à la gorge et qui réclamait une solution immédiate : expulsion des Anglais, abaissement de la maison d'Autriche, extension des frontières françaises. L'autre était le projet séculaire, celui que nous venons d'exposer, et dont le tour, par suite des circonstances, ne revint pas. Dans la pensée populaire, il était urgent, ce dernier projet, moins urgent toutefois pour la France que pour l'Autriche. Comme toutes les choses vivantes et profondément implantées dans le cœur d'une nation, il a subi, dans le cours des siècles, des modifications incessantes. Il a vécu, il s'est développé, et il est mort. Élaboré, sinon formulé, avant les querelles du catholicisme et du protestantisme, il est resté pendant longtemps un dessein chrétien, universel. C'est sous cet aspect qu'il s'offre à nous dans le *Discours* de La Noue et dans les *Économies royales* de Sully. La Noue et Sully étaient des protestans, mais des protestans politiques qui montraient une égale bienveillance à l'égard des évêques catholiques, des recteurs luthériens, des pasteurs calvinistes et des papes grecs. La croisade qu'ils méditaient n'était menaçante pour aucune secte chrétienne, pour aucune nation européenne, mais seulement pour l'islamisme et pour les Turcs. Sous la régence de Marie de Médicis, nous avons vu les calculs de la dévotion catholique et de l'ambition française se glisser doucement, avec De Brèves, dans le grand dessein, si désintéressé, de Henri IV. Au temps de Louis XIV, la déviation est complète ; c'est que Henri IV a eu pour continuateur inattendu un capucin qui se fit écouter du pape, de Louis XIV et de Louvois. Dans cette nouvelle phase, le roi de France fut désigné comme le futur empereur d'Orient, comme l'exterminateur non-seulement de l'islamisme, mais de l'église grecque.

Est-il donc si regrettable que Louis XIV n'ait pas pu faire honneur à la parole de ses ancêtres ? Dénaturé par le fanatisme religieux, le *grand dessein* eût produit des fruits amers. L'Orient aurait eu ses dragonnades. Contenue dans de justes limites, l'action de la France de l'ancien régime resta toute bienfaisante en politique comme en religion. Félicitons le christianisme d'avoir eu Louis le Grand pour protecteur et de ne l'avoir pas eu pour vengeur.

LUDOVIC DRAPEYRON.

---

LES

# RACES INDIENNES

## DANS L'AMÉRIQUE DU SUD

---

I. Juan M. Gutierrez, *Observaciones sobre las lenguas guaraní y araucana*. — II. V. Lopez, *les Races aryennes du Pérou*. — III. Domeyko, *Araucanía y sus habitantes*. — IV. *Vocabulario de la lengua guaraní*, par A. Ruiz de Montayo, 1639; Leipzig 1876. — V. Ch. Fauvety, *Langues sud-américaines* (inédit). — VI. *Alphabet phonétique de la langue quichua*, par G. Pacheco-Legarra; Paris 1875.

---

### I.

Si c'est un problème difficile à résoudre que celui de l'apparition de l'homme sur le continent américain (1), il n'est pas moins malaisé de déterminer quels étaient, lors de l'arrivée des Européens, l'état de civilisation et même le nombre et la parenté de tous les peuples que les conquérans rencontrèrent sur le continent. Cette obscurité tient à plusieurs causes, qui toutes ont contribué à la destruction des documens que les premiers explorateurs eurent à leur disposition sans savoir les apprécier ou les respecter. Des chefs d'expéditions comme Pizarre ne savaient pas lire; que pouvaient être les soldats qui les accompagnaient? Les moines eux-mêmes, qui dans les expéditions représentaient sinon la science, du moins l'étude, n'avaient d'autre souci que de détruire pour remplacer, d'autre pensée

(1) Voyez sur ce sujet une étude de M. H. Blerzy, publiée dans la *Revue* du 15 mai 1876.

que de substituer leurs images à celles des dieux dont ils rencontraient le culte anciennement vénéré. Tout contribuait à supprimer la trace d'une civilisation destinée à un développement plus complet.

Il en résulte qu'au-delà des trois siècles qui ont précédé le nôtre commence pour le continent américain la période préhistorique; au-delà de ce laps de temps si court, la tradition ne nous a rien transmis de précis. Les monumens qui seuls s'élèvent encore à Cuzco, au lac de Titicaca ou au Mexique ne font que surexciter notre désir de connaître des peuples disparus, qui semblent n'avoir laissé ces preuves majestueuses de leur grandeur que pour faire rougir de leur impuissance les générations futures. Les menus objets, ces compagnons de la vie des peuples, ont disparu, eux aussi : la valeur du métal dont ils étaient généralement composés, loin de les protéger contre la destruction, a hâté leur disparition; les images, les dessins, les formes de la vie matérielle, ont été détruits, et avec eux l'espoir de reconstituer le tableau d'une civilisation presque contemporaine de la nôtre et qui nous échappe, faute d'être traduite à notre esprit par les signes de l'écriture.

Il semblerait cependant qu'une fois établis sur ce continent, vivant de la vie des peuples qui l'habitaient antérieurement, contractant des unions avec les tribus sociables, les Européens aient dû les interroger, s'attacher à découvrir quelque chose de leur histoire, au-delà des premiers jours de la conquête. Loin de là; le mépris du conquérant pour les vaincus était tel que, même à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, un des écrivains espagnols les plus consciencieux, Felix de Azará, n'hésitait pas à déclarer qu'il est douteux que l'on puisse classer l'Indien parmi les hommes, lui qui cependant passa vingt années au milieu des tribus civilisées du Paraguay, et qui reconnaissait que, pour barbare qu'il soit, pour incomplet que soit son langage et pour bornée que soit son industrie, réduite aux exigences de la vie la plus simple, l'Indien est le sujet d'études le plus intéressant d'Amérique! Cette opinion, ainsi émise par un homme en dehors de tout préjugé religieux ou de tout compromis de secte, peut laisser entrevoir ce qu'avait dû être le respect des moines du XVI<sup>e</sup> siècle pour la civilisation qu'ils rencontrèrent, et les hypothèses qu'ils devaient se permettre au sujet des traditions trouvées chez des peuples qui, loin du foyer de Rome, ne pouvaient être que de malheureux abandonnés du ciel, jetés évidemment sur ce continent pour y expier quelque méfait. Les historiens religieux n'avaient au reste d'autre pensée que de renouer le fil de la tradition biblique dans ce monde nouveau, qui frappait les explorateurs par la grandeur des sites, la nouveauté de la flore et de la faune, mais avait

néanmoins avec l'ancien monde assez d'analogie pour que la première pensée fût de rattacher la vie de l'un à celle de l'autre. Faire rentrer cette création inconnue dans les termes des Écritures n'était pas chose facile : les enfans de Japhet avaient-ils traversé l'île de Platon, l'Atlantide, pour peupler ces territoires sans avoir à tenter un long voyage par mer, ou n'étaient-ce pas simplement les anges qui, après avoir pris soin des animaux dans l'arche, ce qui est notoire, avaient présidé à leur répartition dans les diverses parties du globe? Cette dernière opinion était celle de Torquemada. On eût pu s'en tenir à cette explication très satisfaisante, mais, à cette époque de foi ardente et d'inquisition sévère, on voulut aussi démontrer que le Nouveau-Testament avait été prêché sur ce continent; de là la légende de l'homme blanc et barbu que l'on exploita, et dans lequel il fut orthodoxe de reconnaître saint Thomas! Comment en douter? Ne trouvait-on pas au Mexique, comme symbole du culte, la croix? Il est vrai qu'on la trouvait aussi en Égypte et en Syrie dans la plus haute antiquité, mais il était permis de l'ignorer; chez les Aztèques existait même une cérémonie où l'eau et le sel jouaient chrétiennement leur rôle et qui se rapprochait beaucoup du baptême; on trouvait aussi la communion, ou du moins l'usage du pain, du vin et de l'eau consacrés, mais on oubliait que ce rite avait existé chez les Grecs et les Égyptiens, et que la purification par l'eau appartient à un grand nombre de peuples. On n'hésita donc pas à déclarer que le christianisme avait été prêché dans les Indes occidentales, et que, si ces peuples en avaient oublié la tradition, c'était par un châtement de Dieu, ce qui amenait naturellement à déclarer que la conquête et la destruction des tribus étaient une œuvre pie, une manifestation éclatante de la bonté divine, qui consentait enfin à tirer de l'obscurité ces peuples suffisamment châtiés.

L'histoire et la chronique s'égarèrent pendant plus de deux siècles au milieu de ces théories romanesques : moines et laïques, envoyés pour recueillir des renseignemens sur les besoins des Indiens et étudier les lois qui conviennent à ces colonies, écrivent des volumes sur ce sujet. Le plus étrange de ces chroniqueurs est sans contredit Montesinos. Il passa de longues années à parcourir le Pérou, plus d'un siècle après la conquête, et fut un des premiers à mettre en relief l'histoire très ancienne de cette partie de l'Amérique. « Considérant, dit-il, les choses du Pérou, après avoir pris l'avis des plus vieux Indiens et des personnes compétentes dans la géographie des provinces et la connaissance des langues, aussi bien que des écrits les plus accrédités, que j'ai étudiés avec le plus grand soin, parlant avec la modestie dont je ne saurais me dépar-

tir en présence d'un sujet que la sainte Écriture ne nous a pas révélé, et qui jusqu'à notre siècle est resté inconnu, je dis que le Pérou et le reste de l'Amérique a été peuplé par Ophir, petit-fils de Noé, et ses descendants, qui, en considération du nom de leur père, lui donnèrent son nom *Ophir*, dont on a fait par corruption *Phirée*, *Pirée*. » Voilà une question tranchée, et, après avoir énuméré pendant dix pages les auteurs qui ont imaginé et adopté cette théorie, Montesinos, sur cette donnée heureuse, reconstruit toute l'histoire sainte. Ayant retrouvé le pays d'Ophir, il y fait arriver les flottes de David et de Salomon, retrouve les parens de ces grands rois, rétablit les généalogies, construit des villes sœurs de celles de l'Orient, et n'interrompt son récit merveilleux de temps à autre que pour ne pas laisser impunie l'ignorance de ceux qui ont écrit avant lui sans penser comme lui. Il arrive ainsi, triomphant de toutes les objections qu'il se soulève à lui-même, à retrouver en Amérique sinon la pomme d'Adam, du moins l'arbre qui la produisit, le paradis terrestre tout entier, le lieu même où Adam commit son péché de gourmandise, le fruit qu'il mangea, dont il ne nous donne pas le nom, mais qu'il cueille sur un arbre assez semblable au palmier, que les naturels appellent *musa* ou *musé*; n'est-il pas de toute évidence que *musa* signifie science, et que cet arbre est l'arbre de la science?

Ces naïvetés enfantines, qui remplissent les chroniques du temps de la conquête, ne sauraient égarer la science contemporaine. Il n'en est pas de même des ouvrages si nombreux des jésuites, qui furent, parmi les colonisateurs, les plus soigneux et les plus lettrés en même temps que les plus ardents. Leurs missions s'étendirent sur des tribus innombrables et sur un territoire considérable. Ils fussent parvenus même à dominer tout le continent sud-américain depuis l'isthme de Darien jusqu'aux territoires stériles du Sud, et à confisquer à leur profit toute cette civilisation embryonnaire, si l'Espagne, dont l'attention fut appelée sur l'importance de leurs possessions par la carte qu'ils en publièrent imprudemment en 1748, ne se fût préoccupée de cet envahissement, et n'eût dès lors résolu leur expulsion, qui devint un fait en 1766. Il est difficile, là où les jésuites ont établi leur domination passagère et leurs systèmes, de retrouver le véritable caractère historique des peuples indigènes; les mœurs primitives ont disparu, le langage même a été modifié et a dû se plier comme les individus aux règles de l'ordre. La tendance de celui-ci étant l'absorption, non-seulement il se préoccupa peu de respecter les traditions locales, mais encore il étendit une couche de vernis uniforme sur tous les peuples sujets des missions, jusqu'à effacer tout contrôle de leurs

mœurs originales, décolorant leur langage imagé, substituant une phraséologie nouvelle et des cantiques chrétiens aux chants et aux légendes locales, faisant disparaître jusqu'à la trace des idées religieuses qu'il trouva dans le pays, enlevant ainsi toute possibilité de contrôle.

Il est donc bien difficile aujourd'hui par les récits du temps de la conquête de se rendre un compte exact du caractère des hommes et du génie des peuples qui vivaient alors sur le continent sud-américain. Il faut, pour trouver quelques peintures fidèles, recourir à de plus naïfs conteurs, que leur ignorance peut du moins mettre à l'abri du soupçon. Ce que Bernal Diaz del Castillo, simple compagnon de Cortez, fit avec de longs détails pour le Mexique, un soldat allemand le fit laconiquement, sans commentaires, pour une grande partie de l'Amérique du Sud : Ulrich Schmidel, compagnon de Mendoza, passa vingt années à explorer tout le bassin de la Plata et du Paraná avant que les populations eussent eu un long contact avec les Européens, avant que ceux-ci même eussent exploré tous ces pays que Schmidel fut un des premiers à visiter : les événemens auxquels il prit part, la simplicité naïve avec laquelle il les rapporte, nous fournissent un élément précieux d'étude et de comparaison. Quelques autres écrivains, en dehors de ces conteurs désintéressés, font exception à la masse des chroniqueurs des Indes par leur justice envers les vaincus et la passion avec laquelle ils étudiaient les mœurs indigènes. Les plus utiles à consulter et les moins connus sont Las Casas, évêque de Chiapa en 1520, et Sahagun, moine franciscain; ils vivaient tous deux à la même époque, en contact permanent avec les indigènes, et relevaient avec sollicitude tous les faits et les argumens utiles à la défense des vaincus, qu'ils s'étaient donné pour mission d'arracher aux cruels traitemens qu'ils enduraient (1). Une autre source de documens à épuiser réside dans les livres publiés par les indigènes ayant vécu de la vie des tribus et s'étant alliés aux conquérans, comme Garcilaso de la Vega, né à Cuzco en 1540 d'un père espagnol et d'une mère indienne, nièce de Huaqua Capac et petite-fille de l'Inca Tupac Yupanqui. Ce descendant des rois du Pérou quitta sa terre natale à vingt ans, n'écrivit pas sur les lieux mêmes et ne commença ses

(1) Leurs manuscrits étaient trop pleins de vérités inconnues de leur temps, et furent condamnés tous deux aux ténèbres; peu s'en est fallu même qu'ils ne fussent complètement perdus. Celui de Sahagun fut par hasard retrouvé par le savant collectionneur américain Muñoz et publié en 1829 à Mexico, pendant qu'un autre collectionneur, lord Kingsborough, en faisait une édition en Europe en 1830. Le manuscrit de Las Casas, *Historia de las Indias*, n'avait jamais été publié, et pour la première fois une édition, dont trois volumes ont déjà paru, est en cours de publication à Madrid.

*Commentarios reales* que vieux et après un long séjour en Espagne; mais sa connaissance de la langue quichua, des usages et même des *quipos*, — combinaison de nœuds et de couleurs, — qui, s'ils eussent été conservés, auraient pu nous livrer l'histoire entière du royaume des Incas, donne à son récit un caractère spécial. Le chroniqueur mexicain qui peut lui être comparé est Ixtlixochitl, descendant lui-même des souverains aztèques, parlant la langue tezcucane et ayant vécu avec des Espagnols au temps de la conquête.

En somme, en fouillant tous les documens que nous ont laissés les écrivains religieux et les chroniqueurs de la conquête, les jésuites ou les indigènes, nous trouvons partout sur les mœurs des Indiens des récits contradictoires où le dédain domine, et en général ce parti-pris d'appeler barbarie une civilisation simplement différente de celle que les Espagnols pouvaient introduire, à cette époque trop rapprochée du moyen âge pour avoir connu une civilisation perfectionnée. Ce n'est que dans les œuvres modernes qu'apparaîtra un commencement de lumière sur les peuples dont le sang, mêlé à celui des Européens, a fourni le principal élément à la constitution des sociétés actuelles. Avec les naturalistes de l'époque contemporaine, les ténèbres qui enveloppent ces problèmes sont en partie dissipées; leurs études approfondies, leurs observations minutieuses et leurs classifications raisonnées ont servi de base aux travaux plus modernes des ethnographes et des philologues. Felix de Azarà, envoyé en mission par le gouvernement espagnol pour le représenter dans la détermination des limites des possessions portugaises au Paraguay, séjourna dans ces pays de 1783 à 1801, fut le premier à étudier la géographie et la nature sud-américaine en même temps que le génie des habitans; malheureusement son ouvrage descriptif de l'Amérique du Sud, rempli d'observations consciencieuses, resta inédit jusqu'en 1833, et ne fut connu alors que par une édition française due à Rivadavia, alors en exil; Azarà perdait ainsi l'honneur d'être le premier à révéler les secrets de la nature américaine, décrite déjà par la plume merveilleuse de Humboldt, en même temps qu'analysée dans les ouvrages de Darwin et surtout de D'Orbigny.

## II.

Ni Humboldt, ni D'Orbigny n'accordent leur attention aux origines obscures des peuples américains. Tous deux sont d'accord sur ce point, que, si la variété du sol et du climat peut exercer sur l'homme une influence profonde, on peut à première vue, en examinant le continent sud-américain, déclarer, qu'eût-il été peuplé



à l'origine par une seule tribu, les membres qui composaient ce groupe primitif ont dû se modifier à l'infini après s'être séparés en plusieurs branches et s'être répandus dans des régions si différentes les unes des autres. Dans cette partie du monde en effet qui s'étend depuis la zone torride jusqu'aux glaces éternelles du Cap-Horn, le sol est aussi varié dans ses formes et son aspect que le climat dans ses effets. A l'Occident, une vaste chaîne de montagnes s'élève à des hauteurs inconnues en Europe et suit les rives de l'Océan, couverte de glaces perpétuelles à son extrémité sud : stérile, sèche, brûlante sur les pentes abruptes de son versant ouest, elle est ornée d'une végétation active sur son versant est. Entre cette chaîne de montagnes et celles de la côte du Brésil, s'étend une plaine de plus de 40,000 lieues carrées, variée elle-même à l'infini; là tout est immense : immenses les plaines nues, immenses les forêts, immenses les cours d'eau. Au nord du 32° degré, des forêts épaisses couvrent le sol au centre, la pampa et la forêt semblent quelque temps se disputer le terrain : ici le bois domine, là il diminue et ne se manifeste bientôt plus que par des buissons épineux et quelques arbustes dégénérés; puis la forêt reparait dans toute sa splendeur, favorisée dans son développement par quelque rivière, jusqu'à ce qu'enfin la pampa se découvre, infinie, sans limites et sans accident.

Les nations qui se partageaient ce territoire si varié étaient innombrables, et l'on a cru reconnaître jusqu'à huit cents idiomes dans cette partie du monde; mais toutes se rattachaient plus ou moins à quatre grands rameaux : les peuples qui habitaient les vallées des Andes à l'ouest de la Cordillère, soumis à l'autorité des Incas et connus sous le nom de Quichuas, — la race guaranie, qui occupait les rives fertiles des grands fleuves et une grande partie du Brésil actuel, — les Araucans, habitant dans la partie sud des Andes les forêts de l'Arauco, assombries par les cyprès, les thuyas, les pins et les araucarias, — enfin tous les peuples, chasseurs ou pêcheurs, qui sous le nom de Patagons, Fuégiens, Pampéens, occupaient ou parcouraient, sans se fixer dans un lieu déterminé, la partie la moins fertile, la moins hospitalière du continent.

Ranger tous ces peuples sous la dénomination générale de barbares serait méconnaître les caractères particuliers de chacun d'eux et la valeur individuelle de chaque nation. L'ignorance seule des premiers explorateurs pouvait porter ce jugement injuste et irréflecti. En réalité, le seul caractère commun qu'il y eût entre tous les peuples de ces régions, et cela paraîtra étrange, était l'extrême douceur de mœurs et le caractère serviable et hospitalier. Il suffit de lire sans parti-pris les chroniques véridiques pour se convaincre

de l'exactitude de cette observation. L'habitant même le moins civilisé offre partout à l'Espagnol sa maison, ses biens, ses filles, les alimens dont il dispose, et ce n'est qu'après l'avoir vu violer cette hospitalité, qu'il le combat en ennemi, avec la cruauté et la perfidie qu'il a apprises de l'Européen. Rebuté par les mauvais traitemens dont il est victime, révolté contre l'esclavage où on le réduit, il ne songe même pas d'abord à la résistance armée, et ne pense qu'à fuir, à se cacher dans les bois et dans les montagnes. Cette fuite, considérée comme une rébellion, est châtiée de la façon la plus rude; si le malheureux, poursuivi, repris, se défend, le prétexte est trouvé pour punir sa sauvagerie. Las Casas n'est pas le seul à dénoncer les crimes sans motifs et sans mesure des conquérans; laissons les exemples que cite ce témoin trop humain pour son temps, et prenons l'aveu public d'un des complices même des crimes de la conquête. En 1589, un officier de sa majesté très catholique Philippe II, adresse à ce monarque son testament, où, pour le repos de son âme et décharge de sa conscience, il révèle tout le mal que l'Espagnol a fait à l'Indien : « Nous avons, dit-il, fait descendre par la force des seigneurs de haut rang à celui d'esclaves; je me frappe la poitrine et j'avoue la part que j'ai eue dans ces fautes commises. Nous avons avili par nos mauvais exemples des êtres d'une grande sagesse, hommes et femmes, incapables de commettre un délit ni un excès; quand ils virent que parmi nous il y avait des voleurs et des hommes qui mettaient à mal leurs femmes et leurs filles, ils nous tinrent en grand mépris et notre mauvais exemple a produit un si triste résultat sur ces naturels, que cette ignorance du mal s'est chez eux convertie en oubli du bien. Il faut un remède à cette situation, et c'est à sa majesté de l'appliquer. »

Il est utile de rappeler combien peu de résistance rencontrèrent les conquérans, aussi bien chez les peuples les mieux organisés pour une guerre raisonnée que chez ceux que la vie nomade avait façonnés à la lutte à main armée. Les Quichuas et les Guaranis étaient, il est vrai, préparés à la servitude par leur caractère et leurs mœurs politiques, mais on ne saurait en dire autant des peuples des régions arides de la plaine, et cependant là aussi l'Espagnol a trouvé les mêmes habitudes hospitalières, la même douceur de mœurs, pour le moins étrange, dans un milieu aussi désolé. En effet, parmi les différentes régions du continent sud-américain, la contrée qui se prêtait le moins à la civilisation était le bassin des affluens de l'estuaire de la Plata. La pampa n'adoucit pas les mœurs : elle est sans abri, sans végétation, sans eau douce; la nature n'y parle pas à l'esprit, elle s'y présente hostile, sans forêts majestueuses, sans productions, sans autre chose que la tristesse d'une

plaine sans horizon, l'homme libre y souffre toutes les oppressions de la captivité. Un vent toujours froid dessèche et durcit l'épiderme, assombrit, attriste, arrête la parole sur les lèvres et donne l'habitude du silence; dans les temps secs, la poussière noire est assez dense et le vent qui la soulève assez continu pour que le ciel soit voilé et l'habitant plus isolé encore. Comment songer ici à se faire des lois, comment penser à une vie stable, où prendre même les élémens d'un bien-être? Là, la sauvagerie, la vie nomade est si bien une exigence du milieu, que l'habitant moderne de la pampa, quelque améliorée qu'elle soit par la culture, fait un chemin plus rapide vers une barbarie relative que l'Indien n'en fait vers la civilisation.

C'est cependant dans ce milieu, sur la rive de la Plata, que les Espagnols sont accueillis en 1585, lors du premier débarquement de Mendoza, par des Indiens que l'histoire aujourd'hui traite durement, mais dont les mœurs et le caractère nous sont présentés sous un jour plus vrai par ce compagnon de Mendoza que nous citons tout à l'heure. D'après lui, les Querandies reçurent amicalement les Espagnols et leur fournirent, sur leur demande, les vivres fort rares et peu choisis dont ils pouvaient disposer dans un pays où la terre ne produisait rien, où l'habitant était réduit à se nourrir du fade poisson des rivières ou de la chair crue de quelques bêtes fauves, souvent même, manquant d'eau, à sucer la racine du chardon ou à boire le sang des animaux tués à la chasse. Dans un milieu aussi désolé, il n'était pas facile de se procurer en abondance les alimens que pouvait exiger une armée de 2,000 hommes, habitués à un luxe plus grand et fatigués par les privations d'une longue traversée : cependant les Querandies les contentèrent pendant quatorze jours, mais alors les vivres manquèrent à l'heure dite, et ce fut suffisant pour que les Espagnols, abusant d'un armement bien supérieur à celui de leurs pourvoyeurs, devenus leurs ennemis, détruisissent leur campement.

Schmidel était du combat; il fut terrible, et grande fut la valeur de ce soldat allemand, si l'on en croit les longs récits qu'il en fait, renonçant pour un instant à son laconisme ordinaire : 4,000 Querandies furent tués, mais aussi le frère du chef de l'expédition, Diégo de Mendoza. De ce jour, la violence seule régna de part et d'autre, et même les actes de cruauté, que n'avait pas empêchés la soumission des Quichuas et des Guaranis, vinrent punir la résistance armée des peuples rudes, mais hospitaliers, de la plaine.

Reconnaissons, en passant, qu'il serait injuste de faire remonter jusqu'au gouvernement et jusqu'aux législateurs espagnols la responsabilité des cruautés des chefs d'expéditions. Les rois d'Espagne

semblent au contraire s'être souvent préoccupés du sort des habitants de ce Nouveau-Monde devenus leurs sujets ; il suffira de rappeler que la mort d'Atahualpa fit condamner Fernand Pizarre à vingt ans de prison, et celle de Tupac-Amaru, exécuté sur la place de Cuzco en 1579 par ordre de Francisco Toledo, valut à celui-ci une disgrâce qui le frappa tellement, qu'il mourut de honte et de douleur au sortir de l'audience où il fut expulsé de la présence du roi. En dehors de ces sévérités exceptionnelles qui frappaient des cruautés commises sur des personnes royales, des enquêtes, malheureusement sans résultat et des lois protectrices toujours inexécutées étaient souvent décrétées en faveur des Indiens. Las Casas nous révèle aujourd'hui que l'institution la plus funeste à ceux-ci, celle des *repartimientos* ou distributions de familles entre les conquérans, eut son origine dans une ordonnance de la reine Isabelle la Catholique, du 20 décembre 1503, rendue dans une tout autre intention.

L'usage s'était en effet introduit vers l'époque de la découverte de répartir entre tous les membres de l'expédition les Indiens existans dans les environs du lieu où l'on s'établissait; aucune loi ne permettait ces procédés, et l'on ne pouvait en solliciter aucune qui régularisât cet état de choses sans dissimuler une partie de la vérité. Un gouverneur de Cuba, le major Alcantará, fut celui qui obtint de la reine cette loi de 1503, rendue en réalité pour habituer les Indiens à la fréquentation des chrétiens, au travail en commun, à la culture des plantes européennes et enfin à la pratique de la religion catholique, et ordonnait que chaque Espagnol se chargeât de la direction d'un certain nombre de familles et les fit travailler de temps à autre, mais sous la condition de leur payer leur journée. Tel est le sens étroit de l'ordonnance, suffisamment expliqué par l'exposé des motifs qui la précède. C'est elle cependant qui servit de prétexte à tous les gouverneurs et chefs d'expéditions pour se distribuer entre eux les Indiens, les employer pour leur compte aux travaux les plus rudes, les emmener à de grandes distances, séparant les individus unis par les liens du sang ou du mariage, les traitant, en un mot, comme on fit plus tard des nègres de Guinée, sans se préoccuper en rien de leur inculquer aucun des principes de la foi catholique. Ces gens étaient du reste de mauvais apôtres, peu propres à faire chérir une religion de douceur qu'ils ne prêchaient pas d'exemple, et qui pour les Indiens semblait autoriser tous les crimes dont ils étaient victimes. C'est cette même loi qui, détournée de son vrai sens, entrava le progrès de la colonie en amenant une diminution rapide de la population; en son nom, on séparait les maris de leurs femmes, on écrasait

celles-ci des travaux les plus rudes, et on leur laissait rarement la possibilité de se visiter; il arrivait le plus souvent que le mari mourait aux mines, et la femme, épuisée par les travaux de la terre, mettait au monde des enfans mort-nés ou débiles. Las Casas affirme que 7,000 enfans d'indiens moururent en trois mois à Cuba à l'époque où lui-même y résidait. Si les malheureux essayaient d'échapper par la fuite à ces cruels traitemens, les châtimens les plus horribles étaient imaginés pour les terrifier. Le même évêque cite des faits de la dernière barbarie qui se sont commis à peu près sous ses yeux : un chef de corps entre autres, pour punir une évasion de ce genre, fit attacher treize Indiens par le cou aux branches d'un arbre, et quand ces malheureux furent tous enlevés de terre, les soldats les frappèrent de leurs sabres et de leurs lances pour essayer la force de leurs bras et le fil de leurs épées, par manière de distraction.

Ces races dociles méritaient mieux, et de plus tous ces massacres étaient inutiles et manquèrent le but. Les Espagnols n'ont pu parvenir à exterminer la race indienne ni même l'empêcher de partager leurs droits, double résultat que les Américains des États-Unis ont atteint avec une merveilleuse facilité, les repoussant des territoires qu'ils occupaient avec toute l'apparence de la légalité, détruisant les hommes sans cesser de respecter en apparence les lois de l'humanité. Les Espagnols, eux, pillent le Nouveau-Monde, sans discernement et sans pitié, mais ils ne peuvent tout détruire, le reste des populations indiennes échappées aux massacres finit par se mêler aux vainqueurs; ceux-ci contractent avec eux des alliances, ils adoptent réciproquement leurs usages, et ainsi se forment depuis trois siècles les races néo-américaines que l'émigration moderne européenne viendra modifier sans lui faire perdre son caractère originel.

Il semble que cette vérité ait fait son chemin, et que l'on ait reconnu enfin, dans la littérature néo-américaine, qu'en raison des alliances contractées, qui font des races actuelles la continuation des races antérieures à la conquête, cette étude présente un intérêt national. Disons cependant qu'il n'appartient pas aux écrivains indigènes d'avoir les premiers inauguré cette étude et qu'ils ont seulement suivi le chemin tracé par les savans explorateurs étrangers que nous avons nommés.

A l'époque où Cuvier publie son *Règne animal*, en 1829, les peuples américains sont trop peu connus pour qu'il se croie autorisé à les faire entrer dans une de ses trois grandes races. Alexandre de Humboldt, dans les ouvrages qu'il avait déjà publiés alors, les avait envisagés sous un point de vue philosophique; ce fut D'Orbigny

qui le premier tenta une description scientifique de toutes les tribus de l'Amérique du Sud, avec lesquelles il alla vivre dans une langue intimité; nous pouvons résumer ici en quelques lignes les principes que posèrent ces deux illustres savans.

Sur le sol varié à l'infini dont nous avons esquissé les grands aspects, on peut établir quatre grandes divisions : les peuples des Andes sous la domination des Incas, les Guaranis, les Araucans et le groupe des peuples nomades des pampas; mais le nombre des tribus énumérées par les chroniqueurs et les voyageurs est illimité. On donnait, au temps de la conquête même, à des tribus vivant dans le même district sous des caciques différens le nom de *nation*; ce classement se fondait seulement sur les différences de langage que l'on croyait reconnaître entre les tribus. Il n'est plus possible aujourd'hui de considérer comme nations des tribus dont les origines sont, il est vrai, fort obscures, mais qui du moins se rapprochaient les unes des autres par des analogies de mœurs, de vie et de physionomie que leur imposaient les phases diverses d'une existence identique dans les mêmes régions, et avaient suivant toute probabilité appartenu à une époque donnée à la même souche. Il s'était opéré, sans aucun doute, sur un continent très vaste et à peine peuplé un travail de fractionnement à l'infini, semblable à celui qui, sous nos yeux, se réalise chaque jour même dans notre société compacte. Après deux ou trois générations, les divers descendans d'un auteur commun s'éloignent les uns des autres, le souvenir des liens qui ont uni les membres d'une même famille disparaît; il se crée ainsi des groupes nouveaux sous des noms différens, quelquefois sous le même nom modifié, si un rameau s'est détaché et a changé de milieu, passant du nord au sud, où des noms identiques se transforment par l'accent d'abord, et peu à peu par la traduction. Un fait semblable s'est produit au milieu des vastes territoires indivis du continent sud-américain; des familles devenaient tribus, ou même se constituaient en nations si un intérêt commun l'exigeait, puis des rameaux se détachaient de ces nations en voie de formation et redevenaient tribus emportant le noyau d'une nation nouvelle. Sans l'intervention des Espagnols, cette œuvre de cohésion se fût continuée, achevée, complétée. Les conquérans n'ont fait que détourner à leur profit les forces employées à ce travail; des débris de nations dissoutes se sont formés les divers groupes politiques actuels qui tendent à se constituer en nations nouvelles aussi différentes les unes des autres qu'elles le sont des Indiens et des Espagnols.

Rechercher les similitudes d'origine dans le chaos des nombreuses nations citées par les premiers chroniqueurs serait impossible, au-

tant qu'il est difficile, si l'on s'en tient à leurs renseignements, d'établir même la parenté qui pourrait exister entre les unes et les autres. Les sources d'erreurs sont nombreuses. La première résidait dans la différence de prononciation, si grande entre les peuples d'Amérique et les Espagnols qu'il devait arriver que le même nom prononcé devant plusieurs personnes était écrit ou traduit par chacune d'elles différemment; ces noms, transmis à des copistes ignorans étaient encore modifiés par ceux-ci, et à la fin complètement défigurés. Il n'est pas hors de propos de remarquer que les Espagnols ont une prédisposition particulière à altérer les noms, en supprimant de leur orthographe toutes les voyelles ou consonnes que la prononciation ne souligne pas; c'est ainsi qu'ils procèdent encore quand ils introduisent dans leur langue des mots étrangers : les mots, par exemple, qu'ils empruntent à notre langue sont par eux dénaturés jusqu'à être méconnaissables pour nous-mêmes. Ainsi ils écrivent *mondiù*, *edecan*, *oboe*, pour : mon Dieu, aide-de-camp, haut-bois ! Un travail semblable s'opérant sur les noms des tribus suffirait à rendre impossible un classement. Une autre cause d'erreur provenait de l'ignorance où l'on était de l'origine du nom de la tribu ou de la nation, qui souvent était celui du cacique, d'autres fois lui venait de l'aspect d'un lieu voisin; le changement du cacique, le déplacement de la tribu, étaient des raisons suffisantes pour que le nom modifié devint méconnaissable, ou même que la tribu le quittât pour en prendre un autre, comme on fait d'un sobriquet.

D'Orbigny, portant la lumière dans ce chaos, a réduit à trente-neuf nations différentes et groupé en trois races toutes les tribus éparses depuis l'équateur jusqu'au Cap Horn, fondant son classement sur la philologie. Les Guaranis, partagés en tribus nombreuses, occupaient toute la partie est du continent, depuis le 32° degré sud jusqu'aux Antilles, où ils jetèrent un rameau, les Caraïbes, dont le vrai nom était Callinagos, complètement détruits par les Espagnols; les Guaranis enclavèrent un grand nombre de nations qui adoptèrent leur langue. Sur la chaîne des Andes, la monarchie des Incas tenait assujettis tous les peuples montagnards depuis Quito jusqu'au royaume de Chili, où était établi un rameau important de la race Andine, les Araucans. Entre ces deux nations, au sein des plaines, voyageaient les Patagons, les Pampas, les Charruas, les Querandies, les Quilmes, les Mocobies, et au nord les Moxos et les Chiquitos, peuples d'une civilisation moins avancée et d'un caractère plus indomptable, qui, faute de se laisser facilement absorber, semblent être condamnés à une destruction complète. Comme transition entre ces peuples des plaines et ceux des montagnes, sur le versant oriental des Andes, vivaient de petites nations sans affinité directe

avec les précédentes, chacune dans son ravin, enveloppée et séparée des autres par des forêts impénétrables.

Tous ces peuples étaient, à l'époque de la conquête, plus ou moins civilisés, suivant que le sol où ils étaient établis était plus ou moins favorisé de la nature. Les mœurs douces des Quichuas étaient dues, en même temps qu'à la douceur de la température et à la fertilité de la région qu'ils habitaient, à la présence d'animaux faciles à domestiquer, tels que le chameau, le guanaco et l'alpaca, dont ils ont naturellement utilisé la chair et la laine, ce qui leur a donné l'habitude du bien-être; de pasteurs, ils sont d'autant plus facilement passés à la vie agricole que leur sol produisait naturellement le maïs et la pomme de terre. L'amour des travaux de la paix leur fit déposer le soin de leur défense dans les mains d'un chef absolu, et les conduisit à soutenir des armées permanentes. La paix dont ils jouissaient à l'ombre de ces institutions leur inspira le goût des chants, de la poésie, de l'art sous toutes les formes, pendant que la soumission que rencontrait sans résistance le monarque absolu lui permettait d'entreprendre de grands travaux d'architecture, des routes, des ponts suspendus faits de lianes tressées. Ce peuple perdit ainsi l'habitude de la guerre et jusqu'au souci de la défense du sol de la patrie, et arriva à n'avoir plus qu'une tête et à résumer sa volonté dans celle de l'Inca. Atahualpa prisonnier, la nation était vaincue; c'est à peine si les compagnons de Pizarre eurent à réprimer quelques insurrections partielles.

Les Guaranis durent leur développement à la configuration de leur pays : la vue des fleuves immenses sur le bord desquels ils étaient établis suffit à leur inspirer le goût des voyages et des migrations; remontant et descendant le Paraguay et le Paraná, passant d'une contrée à l'autre, ils étendirent leur domination sur de grands territoires; la fertilité du sol les rendit dans beaucoup d'endroits agriculteurs, ils émigraient pour vivre plus facilement, c'était une expansion de la population plutôt qu'une conquête.

Il n'en était pas de même des peuples chasseurs ou pêcheurs du sud; ceux-là avaient à s'étendre toujours pour subvenir à leurs besoins, aussi se rencontraient-ils fréquemment avec d'autres peuplades et vivaient de cette manière dans un état de guerre à peu près permanent.

La conquête n'a que peu modifié les mœurs de tous ces peuples et en rien leur caractère. Écrasé par les nouveaux habitants, l'Indien a été replongé dans la barbarie d'où il sortait au temps de l'arrivée des Européens plutôt qu'élevé à la civilisation; il lui a fallu renoncer à ses croyances, à ses traditions, auxquelles, resté sans direction, il a substitué des superstitions le plus souvent grossières,



pendant que le colon, de son côté, forcé de se plier à des nécessités de milieu, modelant son genre de vie sur celui des races préexistantes, perdait plus ou moins vite, selon les conditions du lieu de son établissement, ses habitudes européennes.

Il serait injuste de déclarer que cet abâtardissement a été l'état ancien des nations soumises; bien que les Mexicains et les Quichuas soient les seuls peut-être dont on parviendra à fixer le caractère historique sur des données à peu près complètes et qui aient appelé jusqu'ici presque exclusivement l'attention des savans, il n'en faut pas moins reconnaître que les Guaranis, dont la puissance s'étendait plus que celle des Quichuas, les Araucans, qui jusqu'à ce jour ont su conserver leur autonomie, les peuples même des pampas, surtout les Pehuenches, qui ne sont ni vaincus, ni près de l'être, possèdent une mythologie, une poésie, des drames, des rites religieux qui, pour être peu connus, n'en sont pas moins intéressans. Sans rechercher donc l'unité d'origine ou la similitude du développement de chacun de ces peuples, il est utile de recueillir au milieu des observations que les chroniqueurs ou les hommes de science nous ont rapportées, les manifestations diverses de l'intelligence humaine chez des races que leur manière de vivre, le sol, le climat, la latitude, et en général toutes les circonstances locales ont influencées différemment.

### III.

L'hypothèse la plus vraisemblable est que le hasard a jeté sur le continent américain à diverses époques, du côté de l'Océan-Pacifique, des barques d'Asiatiques, comme de tous les temps les courans marins ont conduit en Islande et même jusqu'à la rive irlandaise, et une fois jusqu'à la côte de Bretagne, sous Louis XII, des barques d'Esquimaux. Le hasard n'a peut-être pu conduire des barques jusque vers les régions tempérées, la distance, à la hauteur du 45° parallèle, étant trop grande entre les deux continens asiatique et américain, et il faut supposer que le débarquement sera toujours opéré entre les 55° et 65° parallèles, — c'est l'hypothèse admise par Humboldt, — et que la population descendit du nord au sud, cherchant une nature moins indomptable. Des arrivages successifs eurent lieu sur des points différens à des époques différentes, des fractionnemens s'opérèrent dans les divers groupes; il est donc inutile d'assigner à toutes ces familles une origine identique, aussi bien qu'il serait impossible d'admettre l'immobilité du langage, de la religion, des mœurs à travers les âges.

Cependant cette observation a été généralement faite qu'il existe

dans toutes les langues d'Amérique des analogies frappantes de structure grammaticale, non-seulement dans les langues perfectionnées comme celle de l'inca, de l'aymará, le guarani, le mexicain et le cora, mais aussi dans les langues les plus grossières. Toutes ont un mécanisme analogue et se composent de particules agrégées plus ou moins complexes, que l'euphonie a dénaturées. Ce mécanisme se rencontre presque partout, et presque partout merveilleusement calculé pour rendre toutes les combinaisons possibles; mais presque toutes, dans ce jeu des substantifs avec les verbes, les pronoms, les adjectifs, suppriment ou ajoutent des lettres, et usent de l'élosion d'une façon si large qu'une seule lettre arrive à représenter un mot entier. Ce degré de parenté fixé, il est permis d'en tirer cette déduction, qu'à une époque quelconque ces langues étaient plus semblables qu'à l'époque même de la conquête; néanmoins il n'est guère possible de dire qu'entre les quatre grands rameaux de la famille sud-américaine il y eût une entière analogie et des rapports étroits de parenté.

Les Guaranis, les Araucans, les Pehuenches ont seuls été avec les Quichuas l'objet d'études approfondies. Quelle est celle des nations dont parlait déjà Montaigne, qui s'était attaché un matelot revenu d'Amérique, trouvé dans une de ses flâneries sur le quai des Bacalans? Ce matelot ignorant avait passé dix ans au Brésil à une époque nécessairement très rapprochée de la découverte et lui rapportait ses récits qu'il tient pour véridiques, étant donnée la simplicité naïve du conteur, « car les fines gens regardent plus curieusement les choses, mais ils les glosent. » Pas si simple cependant devait être ce conteur, si c'est bien lui qui a fourni à Montaigne les échantillons curieux de l'éloquence et de la poésie des prétendus sauvages d'Amérique. Montaigne cite entre autres un discours d'un prisonnier condamné à être mangé par ses vainqueurs et qui n'est pas un des morceaux les moins curieux que nous possédions de cette littérature, qui, suivant toute vraisemblance, doit appartenir à une tribu caraïbe : « Qu'ils viennent hardiment trestouts, et s'assemblent pour dîner de luy, car ils mangeront quant et quant leurs vies et leurs ayeux qui ont servi d'aliment et de nourriture à son corps : ces muscles, dit-il, cette chair et ces veines, ce sont les vôtres, pauvres fols que vous estes; vous ne reconnoissez pas que la substance des membres de vos ancêtres s'y tient encores; savourez les bien, vous y trouverez le goust de vostre propre chair. » Invention qui ne sent aucunement la barbarie, dit Montaigne; aussi n'hésite-t-il pas à déclarer ailleurs que « cette découverte d'un país infiny semble estre sa considération. »

Cet exemple de poésie éloquente, appartenant à une race anthropophage, peut laisser supposer que l'on trouvera ailleurs, dans

des nations plus civilisées, les traces d'une poétique presque parfaite. Les Caraïbes du reste, auxquels il semble que l'on puisse attribuer ce passage et beaucoup d'autres cités par Montaigne, sont indiqués par lui comme un peuple plus civilisé que ne le ferait supposer cette habitude de cannibalisme. Son attention appelée sur ce sujet, il le retourne à la lumière de son esprit fin, nous révélant bientôt que le cannibalisme n'est pas un signe de sauvagerie absolue : « ils rôtissent leur ennemi prisonnier et en mangent en commun, et envoient des loppins à ceux de leurs amis qui sont absents. Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisaient anciennement les Scythes, c'est pour représenter une extrême vengeance. » Il conte, à l'appui de cette assertion, que, ces sauvages ayant appris que les Portugais usaient d'un genre de mort plus cruel vis-à-vis de leurs adversaires, qui était de les enterrer jusqu'à la ceinture et de les percer de coups innombrables pour les pendre après et laisser leurs corps à dévorer aux bêtes féroces, ils commencèrent alors à quitter leur manière de se venger pour prendre celle-ci.

Montaigne écrit tout cela vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle; un siècle après, en 1665, le dictionnaire caraïbe-français publié par le révérend père Breton, missionnaire de l'île de la Guadeloupe, découvrait la poésie de ce peuple, le plus calomnié de l'Amérique, que D'Orbigny a reconnu être une branche de la famille guaranie. Cette dernière race, sans dénoter dans son organisation sociale une civilisation aussi avancée que celle des Quichuas, surpassait tous les autres peuples par la richesse et la beauté de sa langue, sa poésie et son éloquence; cependant il n'existe pas de travail spécial sur cette matière. L'œuvre la plus considérable qui s'y rapporte est le *Trésor*, vocabulaire-grammaire guarani du père Antonio Ruiz, dont une seule édition existait depuis 1640, nécessairement fort rare, et que l'on réimprime en ce moment à Leipzig. Ce fut dans le dessein d'étendre leur domination que les jésuites étudièrent si minutieusement cette langue, parlée à l'époque de la conquête par quatre cents tribus qui occupaient tout le territoire actuel du Paraguay, du Brésil, le nord de la république argentine, une partie de celle de l'Uruguay et les provinces d'Entre-Rios et de Corrientes, qui composent aujourd'hui la Mésopotamie argentine. Cette langue était parlée dans une étendue de territoire telle qu'elle fut désignée sous le nom de « langue générale. » Les jésuites confectionnèrent plusieurs grammaires qui permirent de pénétrer dans le secret d'une langue qui s'écrit à peine et ne sert plus aujourd'hui qu'à l'échange d'idées de gens peu civilisés, travail compliqué exigeant une longue patience et consistant à deviner une grammaire dont personne n'avait la clé, à rendre les sons intraduisibles et inusités chez les Eu-

ropéens, en même temps que les images et les onomatopées fréquentes d'une langue se prêtant avec une merveilleuse facilité, comme en général toutes celles d'Amérique, à la composition des mots pour rendre une image complète par l'accumulation des radicaux.

L'indolence, la douceur de caractère, la docilité étaient, à l'époque de la découverte, comme elles le sont encore aujourd'hui, des signes distinctifs de la race guaranie; tout autre était l'Araucan, habitant des forêts sombres et des plaines inter-andines. Race robuste, opiniâtre, brave et indomptable, celle-ci a réfléchi dans sa langue son propre caractère; aussi cette langue est-elle sévère dans sa forme, rude, laconique et sonore, tout en étant harmonieuse, riche en adjectifs, en interjections et en modulations du verbe. D'une construction consistante, elle a pu résister aux modifications qui atteignent forcément les langues que l'écriture n'a pas fixées : elle était parlée sur le revers occidental du Chili, entre l'Océan-Pacifique, les Andes et le désert d'Atacama, du 24° au 45° degré de latitude. La domination des Incas elle-même, dont le premier soin était d'imposer la langue quichua aux vaincus, bien qu'elle ait existé au xvi<sup>e</sup> siècle sous l'Inca Yupanqui, n'a pas laissé de traces dans la langue araucane. Les quelques mots quichuas qu'aujourd'hui l'on y rencontre y ont été introduits depuis la conquête par les missionnaires, obligés de recourir à toutes les langues du continent pour désigner des objets et des usages nouveaux pour eux. On a essayé vainement d'établir une grammaire araucane sur le type des grammaires européennes; cette langue, essentiellement primitive, est construite d'après des lois qui lui sont spéciales.

Ce qui frappe d'abord, dans la langue araucane, c'est l'excellence de la structure grammaticale, un laconisme sévère, l'abondance des interjections, la richesse des flexions du verbe, le grand nombre des adjectifs primitifs et dérivés, une sonorité et une harmonie remarquables. D'Orbigny nous a révélé un à un tous les traits du génie du peuple qui la parle, et après lui un savant littérateur argentin, qui a fait un long séjour au Chili, M. Juan Maria Gutierrez, nous a détaillé tous les caractères originaux de leur poésie et de leur langue. Cette famille humaine, que les Espagnols rencontrèrent au milieu des montagnes et des forêts de l'Arauco, avait approprié son langage à la beauté sauvage et rude de la nature physique au milieu de laquelle ils vivaient. Ce langage est si parfait, comparativement à la culture générale du peuple auquel il servait, que certains historiens ont émis l'opinion que c'était là un legs d'un peuple plus avancé en civilisation; mais il est peu probable qu'une langue qui se parle du 24° au 45° degré, c'est-à-dire dans tout le territoire compris entre la mer, la Cordillère et le désert d'Atacama, et qui

semble ne s'être arrêtée dans son développement que devant ces obstacles insurmontables, soit une langue en décadence, il est plus croyable qu'elle était en voie de formation. L'uniformité même de cet idiome sur un territoire aussi vaste prouve que c'était une langue originaire, formée et développée pour ainsi dire sous l'action de la nature entière, et d'une construction assez résistante pour subsister sans être fixée par l'écriture. Une remarque qui a été faite sur la langue araucane et qui a son importance, est qu'elle diffère des autres langues américaines formées par agglutination : la formation des mots semble due plutôt à l'impression spontanée que peut causer la vue des choses.

Les missionnaires ont publié quelques dictionnaires de la langue araucane parmi lesquels le dernier et le plus complet est celui du père Fabres, imprimé à Lima en 1765; mais, dominés par l'idée de transformer le génie du peuple au milieu duquel ils avaient pénétré, ils ne se firent pas faute d'introduire dans la langue une métaphysique et une phraséologie nouvelles, aussi étrangères au génie de la langue qu'au caractère du peuple. Ainsi les Araucans n'avaient pas de religion, le mot ciel n'avait pas d'équivalent dans leur langage, leurs idées s'arrêtaient aux nuages où ils logeaient leurs héros morts; ils ne connaissaient d'autre divinité qu'un esprit qu'ils nommaient Pillan, mauvais génie, auteur de tous les évènements malheureux, disposant du tonnerre, des volcans, et présidant aux tremblemens de terre. Les missionnaires firent de ce mauvais génie le dieu des enfers, baptisant du nom tout trouvé de Pillan le Satan de l'Écriture, tentateur de la femme, ce qui, sans donner aux indigènes une idée exacte du démon chrétien, les confirmait dans leurs superstitions.

Les Araucans se distinguent surtout par le don de bien dire et le culte de l'éloquence. La conversation est toujours maintenue entre eux sur un ton élevé se rapprochant du discours plus que du langage familier, et ne traite que de sujets graves. L'urbanité exigeait qu'à la fin de chaque période ou à chaque pause d'un interlocuteur, l'autre répétait ses derniers mots, et, avant de prendre lui-même la parole, tendît la main comme pour demander la permission de répondre : ainsi s'écoulaient de longues heures; les femmes pendant ce temps passaient des vases remplis de liqueurs fermentées, de maïs ou de rafraichissemens nécessaires aux causeurs. Ces stimulans devaient contribuer à donner à la conversation un tour vif; mais il ne semble pas que l'on sortît jamais des limites d'une émotion toute amicale et convenable, pour tomber dans cet abus des spiritueux que les Européens ont intentionnellement inculqué aux tribus de la pampa. Si le public était nombreux, l'orateur mettait en jeu les expressions élevées et élégantes du style le plus châtié.

Dans tous les chroniqueurs on trouve la trace de l'impression que firent sur eux les réunions où, dans de longs discours, on traitait de la paix et de la guerre; ces usages parlementaires devaient surprendre des Européens, peu habitués alors à discuter dans des assemblées les questions d'un intérêt national. Olivarez, dans son *Histoire militaire, civile et sacrée du Chili*, dit qu'il semblait que leurs discours fussent accompagnés du tonnerre, et que leurs gestes étaient des bourrasques violentes. Le père Molina, dans son *Histoire civile*, remarque que le style de leur discours était au suprême degré allégorique et chargé de figures; ils donnent, dit-il, aux harangues parlementaires un nom spécial et les appellent *coyaptucan*; ils respectent les lois de la rhétorique classique, divisant leurs discours en deux ou trois parties qu'ils nomment *thoi*, et annoncent dès l'exorde qu'ils vont diviser en deux ou trois points ce qu'ils ont à dire; ils parlent beaucoup par paraboles ou apologues, recourent à la prosopopée, aux hypothèses, aux réticences, à l'ironie.

Les écrivains plus à même d'apprécier les beautés du langage et tous ceux qui participèrent aux événemens furent frappés de l'effet produit sur les tribus dans tous les grands événemens par les discours des orateurs indigènes. Les traces vivantes de cette éloquence lettrée au milieu d'une sauvagerie apparente, se trouvent non-seulement dans Ercilla, le poète épique de l'Araucana, mais encore dans tous les historiens. Parmi ceux qu'il a été donné aux Espagnols de connaître, et dont l'éloquence leur coûta de rudes défaites et même la mort de Valdivia, arrivée le 27 décembre 1553, il faut citer le jeune Laútaru dont on a reproduit entre autres le discours qui précéda et amena cette catastrophe. Mariana de Lovera parle encore d'un chef du nom de Machimalongo, qui réunissait toutes les qualités de l'orateur, belle prestance, visage agréable et avenant, jusqu'à paraître aimable aux Espagnols eux-mêmes; il réunissait à une action et à une diction parfaite la science du discours, puissant, ironique, railleur, entraînant. L'historien en cite quelques échantillons, et entre autres l'allocution qu'il prononça dans un des momens les plus critiques de la défense de sa patrie, alors que les Araucans avaient entrepris le siège de la ville fondée par les Espagnols sur les bords du Mapocho. La défense et l'attaque étaient également acharnées : les femmes même défendaient la place. Inés Juarez, ex-concubine de Valdivia, avait de ses mains coupé les têtes de sept caciques prisonniers, et les avait jetées en guise de projectiles aux assaillans : le résultat était incertain; Machimalongo releva l'esprit de ses compagnons d'armes par un discours resté célèbre, que l'historien espagnol rappelle, mais qui nous paraît apocryphe

et refait après coup par l'historien lui-même, afin de donner un corps aux récits qu'on lui faisait de l'éloquence de ce sauvage.

Les Araucans n'étaient pas parmi les Indiens les seuls qui fussent passionnés pour l'art de bien dire. Daniel de La Cruz a, dans son voyage, fait la même observation sur les Pehuenches, autre peuple établi sur le revers oriental des Andes, à la limite du pays araucan, du côté de la plaine pampéenne, et qui aujourd'hui encore a conservé les qualités remarquables que ce voyageur avait alors observées. Les Yuracarès, peuple de l'Amérique centrale, surpassaient encore leurs congénères; ils cultivaient aussi l'éloquence et la poésie, leur mythologie était des plus intéressantes : il est vrai qu'ils avaient sous les yeux un pays magnifique et naturellement fertile. Ils étaient aussi parvenus à un degré assez avancé dans l'industrie, fabriquaient des tissus de l'écorce des arbres, et les ornaient de dessins qu'ils imprimaient au moyen de planches de bois dur sur lesquelles ils les avaient sculptés.

Par contre, on chercherait vainement un langage élevé et une énergie semblable chez les Guaranis; cependant leur poésie et leur mythologie présentent aussi bien des détails fort curieux. Malheureusement toutes ces manifestations originales du génie de ce peuple ont été noyées dans l'absorption des jésuites; rares sont les écrivains qui se soient jusqu'ici appliqués à rechercher ces curiosités. Au milieu de l'écrasement dont a été victime le groupe principal des Guaranis sous les tyrans modernes du Paraguay, qui ont continué et exagéré le système des jésuites, et de la dispersion qui a été le sort commun à toutes ces tribus au milieu des forêts du Brésil, les derniers restes de la littérature guaranie ont disparu, et cette langue, qui a conservé toute sa beauté, fait contraste avec l'annihilation où est plongé le peuple qui la parle encore.

#### IV.

La race sud-américaine sur laquelle on a le plus écrit est la race andine du Pérou; il est naturel que sa civilisation avancée, et la facilité avec laquelle elle se livrait à l'observateur, aient attiré l'attention des archéologues. Cependant, malgré la connaissance complète que l'on a de cette nation, un point jusqu'ici est resté obscur, c'est le nom que l'on doit lui donner. Le mot *péruvien* ne date que de la conquête; tout le monde sait que le nom de *Pérou* fut donné au pays par les premiers conquérans, du nom d'une petite rivière ainsi désignée par les naturels aux Espagnols, qui crurent que c'était là le nom de toute la contrée. On ne saurait non plus donner à ce peuple le nom de *Quichua*, qui est celui de la

langue que l'on parlait dans cette région, et qui avait été imposée par la famille des Incas, détachée de la tribu des Aymaras et venue à une époque fort reculée des bords du lac de Titicaca. Il nous semble que le seul nom que l'on puisse leur appliquer est celui d'*Antis*, employé dans des poésies du temps de la conquête et dans les chants de guerre des peuples voisins, qui désignent sous le nom d'*Antis* les peuples qui habitaient les Andes. Cette question n'a pas été vidée. Tous les auteurs qui ont consacré des œuvres importantes à l'histoire des *Antis* ont adopté le nom de *Quichua*. Parmi les plus modernes et celles qui dénotent une étude plus approfondie du sujet, il faut citer le livre remarquable de M. Vicente Lopez, recteur de l'Université de Buenos-Ayres, sur les *Races aryennes du Pérou*.

M. Lopez veut rattacher les indigènes du Pérou à la race aryenne : c'est là une opinion qui peut être contestée, mais elle est pour l'auteur une occasion d'approfondir la vie entière du peuple dont il s'occupe, et en même temps que sa langue, sa religion, sa fable, ses monumens, son industrie, les détails de sa vie privée et de son mobilier. Ce livre ne manqua pas de railleurs et d'incrédules parmi les savans auxquels l'auteur crut devoir le communiquer avant de le publier; c'était une entreprise hardie que de rectifier le langage actuel, nécessairement vicié, d'éliminer les incorrections introduites depuis la conquête par le mélange des peuples qui parlent encore le quichua avec ceux qui parlent espagnol, et, dans ce langage restitué, de rechercher les racines primitives. Ajoutons à cela que le monde savant manifestait un profond mépris pour ces langues qu'il considérait comme le fruit d'un sol vierge, sans lien aucun avec les langues parfaites de l'antiquité, et les tenait en un mot pour des dialectes de peuples nomades. Cette qualification est inapplicable à une nation de 20 millions d'individus parlant la même langue et parvenue à un degré de développement historique, littéraire et politique qui ne permettait pas de la confondre avec les peuples des plaines, condamnés à la vie errante par des exigences du milieu où ils étaient établis. Aussi, pour les bases de la discussion, M. Lopez recherche les preuves de sa démonstration non pas seulement dans la comparaison des radicaux, mais encore dans les rites religieux, dans les sciences astronomiques, philosophiques et mécaniques, en un mot dans toutes les manifestations d'une civilisation avancée, qu'il rattache par des liens nombreux à la civilisation asiatique.

Si la thèse de M. Lopez ne s'appuyait que sur la philologie seule, il faut bien avouer qu'elle serait trop facile à réfuter; l'auteur lui-même semble avoir par instant des doutes, et après avoir relevé entre le sanscrit et le quichua un nombre considérable de rap-



prochemens et tout aussi important de différences, il fait entrer dans l'esprit du lecteur l'incertitude qui est dans le sien, en écrivant une phrase qui renverse tout ce qu'il a démontré : « La dissemblance entre les deux langues, dit-il, n'est pas moins frappante que leur identité ! » Certes le problème de l'origine du peuple du Pérou reste entier après comme avant la publication de ce livre ; mais, chemin faisant, bien des points ont été éclaircis, et l'on ne saurait dire aujourd'hui que la langue quichua, dont M. Lopez a analysé les formes grammaticales, la perfection et l'ordonnance de la phrase, les conjugaisons et les déclinaisons parfaites, soit un dialecte grossier et informe, sans avenir et sans passé, se modifiant au gré du caprice individuel. Peut-on soutenir en effet que l'empire des Incas, où l'on rencontrait à tous les degrés de l'administration et de la société tous les signes d'une civilisation avancée, armées permanentes, religion élevée, morale établie, industrie florissante, des forges, des fonderies, des métiers à tisser, des mines en exploitation, des ponts de lianes franchissant de grands fleuves, des routes plus hardies, meilleures et mieux entretenues que toutes celles entreprises depuis par les Européens, les arts, les sciences mathématiques et astronomiques en grand honneur, l'histoire enseignée et écrite dans les *quipos*, enfin une poésie et un art dramatique largement développés, dont les échantillons, tels que le drame de Ollantay, sont parvenus jusqu'à nous, n'eût à son service qu'une langue informe et sans fixité ? Ce qui paraît indiscutable dans la théorie de M. Lopez, c'est que la langue quichua est une langue ancienne à la hauteur de la civilisation du peuple qui la parlait ; il est possible même que cette langue se soit détachée de la langue mère à l'époque où elle ne se servait pas encore d'un système accompli de flexions et cherchait sa forme définitive ; ce qui permet à M. Lopez d'expliquer comment cette langue qu'il dit aryenne est aussi agglutinante : antithèse apparente, anomalie qu'il explique par ce fait, que les langues d'Amérique, confinées pendant des siècles dans un isolement complet, n'ont pas participé aux développemens successifs qui ont transformé le sanscrit et les langues qui en dérivent. La langue quichua se serait donc développée lentement et différemment, mais il n'en serait pas de même de la civilisation individuelle du peuple de cette région, qui, malgré son isolement, avait conquis tous les progrès qui se sont révélés au conquérant.

Tel était le peuple qui tenait le premier rang parmi les nations de l'Amérique du Sud lors de la découverte, et qui aurait pu les absorber et généraliser sa civilisation sans l'arrivée des Européens. Quelques nations étaient peut-être plus avancées en civilisation, mais beaucoup moins puissantes, comme les Yuracarès et les Aymaras, ancêtres des Incas ; d'autres, au centre d'une région inhospita-

lière, depuis le 34° degré jusqu'au Cap-Horn, au milieu de la rudesse de leurs mœurs, laissaient entrevoir un développement intellectuel se manifestant par des productions poétiques, par un certain goût pour les plaisirs de l'esprit, plutôt que pour un bien-être matériel que la nature de leur pays leur refusait absolument. Parmi ces peuples, nous avons cité les Araucans, les Pehuénches, les Patagons et avec eux beaucoup de tribus, même de la pampa.

A côté de ces peuples et tribus qui se dénonçaient par les côtés variés de leur intelligence native développée dans l'isolement, d'autres existaient, qui ont disparu laissant un nom, comme les Caraïbes, les Charruas, les Querandies, et avec eux beaucoup de tribus irréconciliables de la pampa, détruites sans avoir été absorbées. La nation dont la destruction est la plus moderne est celle des Charruas. Leur résistance est restée célèbre; ce furent eux qui tuèrent Solis et ses compagnons, les premiers explorateurs de la Plata en 1515. Azará écrivait en 1800 : « Peut-être les Charruas ont-ils coûté plus de sang à l'Espagnol que les nombreuses armées de l'Inca et de Montezuma, et cependant leur nombre ne s'élève pas au chiffre insignifiant de 400; on a essayé contre eux toujours en vain de petites et de grandes expéditions; sobres, agiles et forts, plus grands en moyenne que les Européens, tous coulés dans le même moule, au visage énergique et bronzé, encadré de cheveux longs et touffus, ils avaient l'œil perçant, l'ouïe extraordinairement fine, les dents blanches, la main et le pied petits. » C'est là tout ce que nous savons de ce peuple; tous sont morts, jusqu'au dernier, sans avoir livré le secret de leur vie, de leur âme ou de leur langage. Ils furent définitivement vaincus en 1831; quelques-uns, emmenés prisonniers à Montevideo, y furent vendus et livrés à Paris à un entrepreneur de cirque forain : le dernier a fini cette triste captivité funambulesque dans un hôpital de Paris.

Ce peuple du moins expiait ainsi une longue résistance armée qui avait commencé par un crime et duré trois siècles; mais, si les Espagnols châtiaient si rudement la résistance, il ne faudrait pas croire qu'ils payaient aussi de retour l'excellent accueil que leur firent les races plus civilisées. Nous chercherions en vain en effet les avantages que la conquête de l'Amérique peut avoir apportés à la race indienne. Il est inutile de demander aux Quichuas ce qu'ils peuvent avoir gagné à être vaincus sans avoir combattu : dispersés, massacrés, employés aux travaux les plus rudes des mines, réduits en esclavage et vendus sur les marchés comme esclaves malgré les ordonnances royales. Les Guaranis, de leur côté, si doux, si humbles, se prêtant à tous les caprices de l'Européen, lui fournissant des vivres, des maisons, le bien-être d'un pays riche en productions naturelles, lui donnant leurs filles, ont trouvé au Brésil l'es-

clavage à l'égal du nègre, et au Paraguay une servitude différente dans la forme, identique dans les résultats, dissimulée sous le nom de *réductions*, et enfin l'abâtardissement sous la main sévère et le régime militaire des jésuites, jusqu'au jour où leurs voisins actuels se sont alliés pour punir tant de soumission d'une extermination presque complète.

Quant aux peuples qui habitaient les pampas, la Patagonie et les vallées andines du sud, ceux-là sont proscrits et destinés au sort des Charruas et des Caraïbes. Jusqu'au dernier disparaîtront les membres des races pampas, araucanes et patagones qui luttent encore aujourd'hui ; bien peu s'uniront et mêleront leur sang à celui si composite de la race néo-américaine. La guerre est engagée de chaque côté depuis plus d'un siècle avec une cruauté que n'ont ni exercée ni éprouvée les premiers conquérans ; il est difficile de décider si elle a été dès le début celle de la civilisation contre la barbarie ; il n'y avait alors ni d'un côté ni de l'autre civilisation absolue ni barbarie absolue. Si l'on se reporte aux premiers jours de la découverte, c'est en conquérans et non en explorateurs que se posent les Espagnols, c'est encore le drapeau de la conquête qu'arborent les Américains, sans avoir, plus que leurs prédécesseurs, fait aucune tentative civilisatrice. Là où les Indiens se sont livrés, on a pris ce qu'ils offraient et enlevé ce qu'ils réservaient, on a disposé de tout et de leur vie même, imposé avec la religion nouvelle l'abjuration sous peine de mort : la grande figure d'Atahualpa, mourant pour n'avoir pas voulu abjurer, se lève pour en témoigner. Sur les rives de la Plata, ces peuples rudes, qui n'ont ni religion, ni poésie, ni agriculture, ni troupeaux, ni abri, ni bien-être d'aucune sorte, ont un culte cependant, celui de l'hospitalité ; ils le prouvent à leur hôte inconnu, partagent avec lui leurs biens, si minces et si peu enviables, et ne trouvent en lui qu'un ennemi armé, fermé, résolu à la destruction, pillant et saccageant son malheureux campement au premier prétexte. En trois siècles, quel changement est intervenu, quel progrès s'est réalisé ? Une étude bien vivante, publiée ici même, peut en donner une idée (1). L'histoire des invasions, si elle avait été faite comme l'a été celle de cette dernière, dirait de quel côté était au début la barbarie. Aujourd'hui quelques tribus à peine peuvent invoquer pour défendre leur sol le droit des premiers habitans, mais toutes peuvent combattre au nom des principes de l'humanité violés. Si nous fermons les mémoires officiels, nous trouvons les pièces de ce procès dans la chronique locale, dans les liasses et les archives, si peu soignées jusqu'ici, si difficiles à con-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai, la remarquable étude de M. Alfred Ebelot intitulée : *une Invasion indienne*.

sulter, des différens *cabildos* de toutes les villes de l'Amérique espagnole. Nous avons sous les yeux l'acte de fondation de la ville de Buenos-Ayres par Juan de Garay, daté du 28 mars 1582, contenant le détail de la distribution des Indiens qui fut faite entre les fondateurs. Le terrain que l'on occupait alors était fort limité, et cependant cette distribution comprend 66 caciques avec leurs tribus, appartenant à vingt-trois nations, pour prendre le terme employé dans ce document; le nombre des individus de chaque tribu n'est pas indiqué, mais il devait être considérable. Néanmoins les résultats de cet esclavage furent tels et la destruction des Indiens si rapide, qu'en 1611, au même lieu, la population européenne n'étant que de quatre-vingts familles et de 240 individus, sans agriculture ni industrie, les Indiens n'étaient déjà plus assez nombreux pour les servir, et les colons demandaient au roi l'autorisation d'introduire des nègres de Guinée pour suppléer les Indiens disparus.

Un grand nombre de tribus restèrent insoumises, elles s'éloignèrent dans la pampa; d'autres se formèrent des débris des tribus vaincues qui échappaient par la fuite à l'écrasement; quelques-unes peu à peu sollicitèrent des traités pour profiter, au prix d'une demi-servitude, de l'amélioration de bien-être matériel introduite par les Européens. Les invasions furent longtemps inconnues, aucun des deux partis n'avait intérêt à entreprendre une guerre. Le nombre des troupeaux répandus dans la campagne était tel, et leur exploitation était si négligée, que les Indiens pampas purent puiser dans cette mine féconde sans avoir à s'avancer dans le pays peuplé et sans que personne songeât à leur contester le droit de le faire. A l'ombre de cette tolérance, ils avaient créé un commerce considérable avec les tribus indiennes du Chili, qui, elles, trafiquaient de ce butin avec les Européens établis sur la côte du Pacifique. Cette jouissance paisible et ce commerce rapidement développé avaient créé des besoins; d'un autre côté, la destruction des troupeaux fut si rapide dans les pampas pendant tout le xviii<sup>e</sup> siècle, que peu à peu les Indiens eurent chaque jour plus de difficulté à se procurer les animaux nécessaires à leur consommation et à leur commerce. Ce fut cette seule raison qui motiva des incursions dans le pays peuplé et amena des conflits. Les Espagnols les imputèrent à tort à la complicité des tribus soumises et procédèrent à un massacre général de ces tribus que vint venger la première grande invasion armée de 1748. Jamais, sans cette volonté arrêtée d'épouvanter les envahisseurs par un grand exemple de cruauté, qui a toujours été le système employé par les Espagnols, les invasions n'eussent pris le caractère odieux qu'elles ont gardé depuis. Les Espagnols avaient appris aux Indiens l'enlèvement des femmes et

des enfans, que ceux-ci, dès le jour où la guerre fut résolue, mirent en pratique et continuent encore avec la même cruauté. L'invasion de 1748 fut suivie d'un nouveau massacre que raconte l'historien national du Rio de la Plata, le dean Funès, dans tous ses détails; les tribus amies de Mayulpilqui et Taluhet et celle de Cabliau furent égorgées jusqu'au dernier homme. Cette boucherie amena des invasions continues, qui se sont continuées jusqu'à ce jour malgré les fortifications élevées contre elles, les compagnies de Blandengues formées en 1765 pour défendre la frontière, l'offensive prise par les chefs les plus redoutés des Indiens depuis 1810, tels que Rauch, Rondeau et Rosas, qui changent le système de guerre et envahissent à leur tour le territoire indien. Il est difficile d'entrevoir d'autre fin à cette longue guerre que l'extermination définitive, jusqu'ici partiellement exécutée. Cette grande injustice aura son excuse dans la longue résistance de ces peuples, mais la sauvagerie des tribus pampas n'est pas pour cela prouvée : on ne saurait conclure des faits de guerre commis par un peuple luttant contre l'extermination, à une barbarie antérieure à cet état de guerre; si l'on soumettait les peuples les plus civilisés à la même épreuve au milieu de phases identiques, on trouverait partout un état semblable produisant des résultats pareils.

Mais, si la guerre justifie dans une certaine mesure l'antipathie des deux races dans les pays où elle se perpétue, il serait difficile d'expliquer la généralisation de ce sentiment, aujourd'hui que la race néo-américaine en voie de formation, malgré l'introduction lente et continue du sang européen, contient comme bases fixes à peu près en égale proportion l'élément indien et l'élément espagnol. On comprendrait donc que les antipathies s'effaçassent, étant prouvé surtout qu'aucune raison d'infériorité ne justifie le mépris où les Européens tiennent encore les races indiennes. Ce qui est plus logique et qui mérite d'être noté, c'est que les écrivains américains se préoccupent enfin de rendre justice à ceux qui pour les premiers colons étaient des vaincus, et pour les Hispano-américains actuels sont des ancêtres au même titre que les Espagnols. Si en effet le sang européen domine dans les villes du littoral, il n'en est pas de même dans celles de l'intérieur, et l'on peut même dire que c'est la différence du sang indien qui constitue les caractères distinctifs des groupes sud-américains. Tocqueville avec raison indique en passant ce caractère spécifique des races sud-américaines, en opposition en cela avec celles du nord, où l'alliance avec l'Indien ne s'est pas faite. Dans le sud, partout le mélange des vainqueurs avec les vaincus s'est opéré. Il y a du sang araucan dans les veines du peuple chilien, du quichua dans le sang

péruvien, de l'indien pampéen dans l'Argentine. Au Chili et dans les états de la Plata, le sang indien ne domine pas, mais il domine au Pérou, au Paraguay et dans tous les états du centre, où les races primitives ont subi à peine quelques modifications en raison de leur situation géographique ou de leur sociabilité, qui les prédisposait à contracter des alliances avec les conquérans. Partout où ce rapprochement s'est opéré il n'y a pas de famille qui ne soit quelque peu apparentée à la race indigène. L'influence des milieux s'est en outre fait sentir dans le même sens après comme avant la découverte; les exigences du climat ont, malgré l'introduction d'éléments nouveaux de civilisation et de nouveaux instrumens de travail, dirigé la formation des nouveaux groupes, sans que l'on puisse dire que l'Espagnol ait profondément modifié les races, qu'il a révolutionnées seulement au point de vue politique et religieux.

Le hasard a du reste contribué pour sa large part à la conservation du génie individuel de chaque race et à la perpétuation des usages de chacune d'elles au lieu même où elles étaient anciennement établies, en distribuant les différentes familles des conquérans dans le milieu social qui convenait à chacune d'elles. Il est étrange en effet de voir, après la conquête, chaque pays se peupler de familles étrangères facilement assimilables, et prédisposées par le hasard à continuer les coutumes préexistantes. Le Pérou, siège de la monarchie quelque peu orientale et théocratique des Incas, devient, après la conquête, le siège de la vice-royauté espagnole, qui continue les traditions de l'ancienne royauté indienne, s'inspire des mêmes idées théocratiques et installe à Lima le tribunal de l'inquisition. Au Chili, au xvii<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Philippe V, commence l'immigration basque; de ce jour date le progrès de cette colonie : cette race énergique et fine prospère rapidement dans la patrie de cette autre race tout aussi noble des Araucans; le rapprochement est rapide, grâce à leurs affinités de caractère, et le peuple chilien se forme ainsi. Au Paraguay, où l'esprit de soumission est endémique, viennent s'établir les jésuites, moins attirés, comme on pourrait le croire, par le génie de la race, qu'ils n'ont pu encore étudier, que par la grande expansion de la langue, qui leur fournit un instrument de conquête le jour où ils se la sont appropriée.

Enfin, pour que chaque contrée soit colonisée par la classe d'hommes qui lui convient et qui se rapproche le plus de la race indigène, quels sont les colons qui accompagnent Garay pour venir fonder Buenos-Ayres? Leurs noms ne nous apprendraient rien, mais le prospectus de l'expédition, publié en Espagne par Garay, est plein de révélations. Ce chef d'expédition, autorisé et résolu à fonder une

ville au lieu même où Mendoza avait débarqué en 1535 et avait vu mourir de faim et de misère plus de mille de ses compagnons, offre comme prime aux aventuriers qu'il cherche à recruter, non pas l'exploitation facile et lucrative de mines d'or comme au Pérou, mais la chasse et la prise des animaux abandonnés dans la pampa, et qui, depuis le départ de la première expédition, se sont assez multipliés pour qu'un créancier de l'état ait offert au gouverneur de l'Assomption d'accepter en paiement de 30,000 douros qu'on lui doit le droit de prise des chevaux sauvages. On comprend aisément à quelle classe devaient appartenir ceux qui se laissaient embaucher pour une telle aventure. De ces immigrans alliés aux indigènes devait sortir ce type nouveau, le gaucho, être composite, ayant emprunté aux Indiens leurs armes, le lasso et les bolas, à l'Espagnol le cheval; sans être pasteur, vivant de la chasse des troupeaux, bronzé, assombri par l'intempérie, il s'est imprégné de la poésie triste et monotone de la pampa; forcé qu'il est de boire l'eau saumâtre des lagunes, il a perdu le goût des boissons douces et pris celui des breuvages alcooliques. On ne saurait nier que ce type nouveau continue la race indienne trouvée au même lieu au xvi<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus qu'il ne continue la race européenne. Ainsi se forme un type sur la limite des estancias et de la pampa stérile, qui, à chaque génération, accuse davantage dans ses traits l'influence du milieu barbare où il s'est développé; quelques-uns de ces hommes restent confinés dans la barbarie, beaucoup tendent à en sortir, s'élèvent même par l'armée, par l'administration, par une suite de chances heureuses qui leur donnent une fortune et leur ouvrent les portes de la société des villes; là, ils créent une famille, et ainsi s'opère encore aujourd'hui l'introduction continue du sang indien dans les veines de ce peuple en formation, dans le pays même où il semble que la fusion doive rencontrer le plus d'obstacles.

Analyser le génie des races indiennes de l'Amérique du Sud, étudier leurs aptitudes, leurs langues, leur industrie, les manifestations variées de leur civilisation, c'est donc bien réunir les élémens de l'histoire des origines des sociétés sud-américaines. Il semble aujourd'hui que les écrivains indigènes s'occupent de rassembler les documens épars de cette histoire qui reste à faire, dont l'intérêt se révèle davantage à mesure que les races indiennes sont mieux connues et que nous nous éloignons du système de destruction professé par les conquérans.

ÉMILE DAIREAUX.

# LE SÉNAT

ET

## LE VOTE DU BUDGET.

Une décision récente de la chambre des députés a soulevé une controverse bien imprévue pour les esprits familiers avec les questions de droit public. Par amendement à un des articles de la loi du budget, la chambre, sur la proposition de sa commission, a rejeté le crédit affecté au traitement des aumôniers militaires qui ont été créés par la loi du 20 mai 1874. Les adversaires de cette décision ne l'ont point considérée comme définitive : ils ont exprimé l'espérance qu'elle serait infirmée par une décision contraire du sénat, lorsque cette assemblée serait appelée à son tour à discuter le budget, et qu'un examen contradictoire de la question conduirait au rétablissement du crédit supprimé. Au contraire, les partisans de la suppression du crédit ont affecté de considérer la décision de la chambre comme irrévocable et sans appel. Invoquant l'article 8 de la constitution du 25 février 1875, qui porte que les lois de finances doivent être en premier lieu présentées à la chambre des députés et votées par elle, ils prétendent attribuer au mot *votées* le sens d'une décision souveraine et définitive, et ils contestent au sénat le droit de réformer ou de modifier aucun des votes de la chambre des députés en matière de finances. La discussion des mesures financières et du budget par le sénat se réduirait ainsi à une sorte d'enregistrement des résolutions prises par l'autre chambre. Comme une pareille interprétation est impossible à concilier avec un partage égal du pouvoir législatif entre les deux chambres, on a été forcément conduit à faire un pas de plus; on a avancé qu'en cette matière « l'inégalité des deux chambres est l'essence du régime parlementaire. » On prétend ainsi transformer en une règle univer-



sellement admise et abriter derrière la pratique des nations constitutionnelles une subtilité suggérée par l'esprit de parti.

Laissant complètement à l'écart la question qui a donné naissance à cette controverse, et uniquement préoccupé d'éclaircir un point de droit public, nous nous proposons de déterminer, par l'étude des traditions parlementaires de la France, par l'examen des textes législatifs, enfin par des exemples empruntés à d'autres pays, le sens qu'il convient d'attacher à l'article 8 de notre nouvelle constitution.

## I.

La charte de 1814 est le premier monument du régime parlementaire, non-seulement en France, mais sur le continent européen. Claire, précise et succincte, elle avait dégagé des vieilles traditions de notre droit national et des pratiques de nos voisins d'Angleterre les principes essentiels de tout gouvernement libre, et elle les avait traduits en articles de loi avec la netteté ordinaire de l'esprit français. Aussi s'est-elle offerte tout naturellement, comme un modèle à suivre, aux nations continentales lorsqu'elles se sont donné des institutions parlementaires; ses dispositions principales se retrouvent presque littéralement dans les lois de plusieurs pays. L'acte additionnel de 1815, qui la reproduit presque servilement, ne fut qu'un hommage à la sagesse et à l'esprit libéral qui en avaient inspiré la rédaction.

La charte de 1814 partageait le pouvoir législatif entre deux chambres. Il n'est pas inutile de rapprocher et de citer textuellement les divers articles par lesquels elle en réglait l'organisation et le fonctionnement.

« Article 15. La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la chambre des pairs et la chambre des députés des départemens.

« Article 16. Le roi propose la loi.

« Article 17. La proposition de la loi est portée, au gré du roi, à la chambre des pairs ou à celle des députés, excepté la loi de l'impôt, qui doit être adressée d'abord à la chambre des députés.

« Article 22. Le roi seul sanctionne et promulgue les lois.

« Article 24. La chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative.

« Article 47. La chambre des députés reçoit toutes les propositions d'impôts; ce n'est qu'après qu'elles ont été admises qu'elles peuvent être portées à la chambre des pairs. »

La lecture de ces textes suffit à démontrer qu'il n'y a, dans la constitution du 25 février 1875, rien qui ne se trouve déjà dans la

charte de 1814. Dans l'une comme dans l'autre, le pouvoir exécutif concourt à la confection des lois, en les proposant, en les sanctionnant, et enfin en les promulguant; la puissance législative est partagée également entre deux chambres; mais la chambre des pairs ne peut être saisie ni du budget, ni d'aucune loi d'impôt qu'après que la chambre des députés en a délibéré.

Les motifs qui firent attribuer dès 1814 à la chambre des députés un droit de priorité dans la discussion des lois de finances sont faciles à pénétrer : ils sont tout à l'honneur des rédacteurs de la charte, préoccupés de donner de sérieuses garanties à la nation. La chambre des pairs était à la nomination du roi, et bien que l'hérédité en assurât l'indépendance vis-à-vis de la couronne, la majorité y pouvait toujours être déplacée par la création de nouveaux pairs. N'ayant à répondre d'aucun de leurs votes devant le corps électoral, les pairs pouvaient être moins soucieux des jugemens de l'opinion, et moins ménagers des deniers publics. Il y aurait donc eu inconvénient à ce qu'une proposition d'impôt arrivât devant les représentans directs des contribuables avec la double autorité de l'initiative royale et de l'assentiment d'une des deux branches du pouvoir législatif. La liberté d'appréciation des députés pouvait sembler moins entière, si le rejet ou la modification d'une loi d'impôt devait revêtir l'apparence d'un désaccord, sinon d'un conflit, avec la couronne et avec la chambre haute.

On trouve un autre motif de cette disposition dans la permanence de la chambre des pairs. Une ordonnance de dissolution pouvait à tout moment mettre fin à l'existence de la chambre élective et aux pouvoirs de ses membres. Un intervalle de trois mois, porté à six par la charte de 1830, pouvait s'écouler entre une ordonnance de dissolution et la convocation des électeurs. Dans cet intervalle, sous prétexte de pourvoir aux besoins des services publics et à des nécessités urgentes, on aurait pu faire voter par la chambre des pairs, toujours subsistante, l'autorisation d'effectuer certaines dépenses ou de percevoir certains impôts. Nulle garantie n'aurait protégé les deniers publics contre la dissipation, et le refus de l'impôt aurait été doublement pénible et périlleux pour les particuliers lorsque l'assentiment d'une des deux branches du pouvoir législatif aurait donné une présomption de légalité aux taxes réclamées par les agens du fisc. La priorité attribuée à la chambre élective dans la discussion des lois de finances, et la nécessité de son assentiment préalable donnaient l'assurance que l'on n'essaierait ni de prolonger l'intervalle qui pouvait séparer l'existence de deux chambres, ni de se dispenser de l'intervention des mandataires du pays.

Des deux raisons qui viennent d'être indiquées, la première n'est

point applicable au sénat de Belgique ni au sénat français, qui sont complètement indépendans du pouvoir exécutif, et qui doivent leur origine à l'élection : la même responsabilité vis-à-vis de la nation pèse sur les sénateurs et sur les députés ; mais la seconde raison conserve toute sa force. Le sénat demeurera debout avec la plénitude de son pouvoir pendant les interrègnes législatifs, que la chambre des députés ait été dissoute ou qu'elle soit parvenue au terme naturel de son existence.

La priorité attribuée à la chambre élective, et dont les motifs viennent d'être indiqués, avait-elle, dans l'esprit du législateur de 1814, pour conséquence forcée une inégalité dans les droits des deux chambres ? L'action de la chambre des pairs, dans la discussion et le vote des mesures financières, n'était-elle pas aussi libre, aussi entière que celle de la chambre élective ? Y avait-il une subordination nécessaire des votes de la chambre des pairs aux décisions de la chambre des députés ? Interrogeons les documens législatifs.

On sait quel énorme travail législatif s'imposa aux chambres pendant les premières années de la restauration. Il fallait approprier au nouveau régime toute l'organisation antérieure, combinée en vue d'assurer l'omnipotence du pouvoir exécutif. Toutes les lois politiques étaient à faire : il fallait rétablir les finances publiques, et, en assurant les services, faire face aux charges de la dette, à celles de l'occupation étrangère et à l'extinction des arriérés laissés par l'empire. Il restait dû 50 millions sur les exercices antérieurs à 1809, et 350 millions sur les exercices écoulés entre 1809 et le 1<sup>er</sup> janvier 1816. Les sessions suffisaient à peine à la besogne : les budgets, dont les élémens variaient sans cesse à raison des réclamations qui se produisaient et des exigences auxquelles il fallait satisfaire, ne pouvaient être ni discutés, ni votés en temps utile : des autorisations provisoires permettaient au gouvernement de percevoir les impôts et de pourvoir aux services publics, et cette circonstance ajoute au mérite qu'il eut de maintenir les dépenses dans les limites des recettes sans rien ajouter aux déficits antérieurs. Le premier budget régulier fut celui de 1818, présenté à la chambre des députés le 15 décembre 1817, et dont l'examen par une commission qui fit choix de MM. Roy et Beugnot pour rapporteurs, occupa presque toute la session. Ce budget arriva devant la chambre des pairs le 2 mai 1818. Le rapporteur de la chambre des pairs, M. le marquis Garnier, après avoir indiqué diverses réformes à introduire dans l'organisation financière, exprima le regret que le budget continuât d'être présenté et discuté en cours d'exercice, alors qu'un vote immédiat devenait une nécessité d'ordre public, et qu'on y mêlât une foule de dispositions d'un caractère permanent, qui devaient être séparées d'une loi annuelle et essentiellement tem-

poraire, et ne pouvaient, à cause de leur adjonction à la loi de finances, être examinées avec une suffisante maturité. La commission blâmait particulièrement, dans le budget des recettes, le maintien de la loterie parmi les sources du revenu public, et, dans le budget des dépenses, les changemens apportés aux propositions du roi en ce qui concernait les affaires étrangères. Elle obéissait aux besoins du moment en ne demandant pas à la chambre des pairs de modifier la loi du budget.

« Dans cet exposé, disait M. le marquis Garnier, la commission n'a pu que vous indiquer les modifications dont certains articles lui ont paru susceptibles; mais elle a dû s'interdire de vous proposer aucun amendement, parce qu'elle a toujours eu devant les yeux l'impérieuse nécessité de régler à l'instant le budget d'un exercice dont plus d'un tiers est écoulé et de ne pas prolonger encore un état de souffrance qui met en péril la fortune publique et prive le gouvernement d'un de ses principaux moyens d'existence. »

Dans le débat qui s'ouvrit, le 14 mai, sur le rapport de M. le marquis Garnier, M. de Chateaubriand fit observer que la discussion était superflue : tout amendement étant impossible dans la circonstance, attendu que la chambre des députés ne serait plus en nombre suffisant pour en délibérer. Le procès-verbal de la chambre constate la réponse qui fut faite par le gouvernement à cette observation. « Quant à ce qui a été dit des circonstances où la chambre est placée, le ministre des finances ajoute qu'elle jouit de toute la liberté pour délibérer; que, si elle a quelques amendemens à proposer, ce n'est point à elle à s'inquiéter du nombre des députés présents, et que le gouvernement prendra les moyens de les réunir. »

Ainsi le droit d'amender le budget et toutes les lois de finances était revendiqué par la chambre des pairs, et il lui était formellement reconnu par le gouvernement.

Grâce à une sévère et intelligente économie, les finances publiques n'avaient pas tardé à devenir prospères : l'ordre et la régularité avaient été introduits dans tous les services, et de grandes améliorations avaient été apportées à notre organisation financière. La chambre des pairs, qui comptait dans son sein beaucoup d'administrateurs éminens, formés aux affaires sous l'empire, pouvait revendiquer sa part dans ces progrès dont la plupart avaient été indiqués et réclamés par ses commissions. Elle se plaignait cependant que son action directe sur le budget se trouvât paralysée par une conséquence imprévue de la priorité attribuée à la chambre des députés pour le vote des lois de finances. Le budget de 1827 ne lui fut apporté que le 15 juin 1826, et déjà la plupart des députés, fa-



tigués par de longues et orageuses discussions, s'empressaient de quitter Paris sans attendre la clôture officielle de la session. La commission chargée d'examiner le budget, auquel la chambre des députés n'avait fait subir que de très légères modifications, déclarait dans son rapport reconnaître après un examen attentif des dépenses, que, s'il en était plusieurs sur lesquelles on avait le droit d'espérer à l'avenir une réduction, quelques-unes qui pourraient recevoir une destination encore plus utile, elles étaient, dans leur ensemble, nécessaires et bien entendues, et quant aux recettes, qu'elles avaient paru convenablement évaluées. Elle proposait donc l'adoption pure et simple du projet de loi; mais elle se plaignait de la présentation tardive de la loi de finances, qui n'arrivait à la chambre des pairs qu'après que la séparation de la chambre élective rendait tout amendement impraticable : cet inconvénient ne tendrait à rien de moins qu'à concentrer la puissance financière dans une assemblée unique. La commission avait donc chargé son rapporteur, M. le duc de Brissac, de témoigner ses regrets sur la situation fâcheuse où le retard de la présentation du projet de loi le plus important aux intérêts de la France mettait la chambre haute. En consignait dans son rapport l'expression officielle de ses regrets, la commission entendait leur donner la valeur d'une protestation pour la conservation des droits de la chambre. La plupart des orateurs qui prirent la parole dans la discussion, et particulièrement M. le duc de Choiseul, s'associèrent à la réclamation formulée par la commission.

Le ministre des finances, M. de Villèle, se crut obligé de répondre, et le procès-verbal résume ainsi la substance de ses paroles : « Ce serait à tort que la noble chambre regarderait son contrôle comme illusoire. Dans le cas où elle jugerait nécessaire d'user de son droit, la marche du gouvernement n'en serait point entravée, et aucun des membres de l'autre chambre ne refuserait de se rendre à l'appel qui leur serait fait pour accomplir un devoir. D'ailleurs aucun besoin pressant ne paraissait réclamer cet appel : on n'avait signalé dans le projet aucun vice capital, aucune réforme immédiate à faire. » Le ministre rappelait ensuite la satisfaction qui avait été donnée à plusieurs des observations de la chambre, notamment à l'égard de la dotation de l'ancien sénat.

Néanmoins une tentative fut faite, l'année suivante, pour faciliter l'intervention de la pairie. L'ordonnance royale du 1<sup>er</sup> septembre 1827 qui spécifia que le budget serait à l'avenir divisé en deux lois distinctes, la loi des dépenses et la loi des recettes, qui seraient présentées et discutées séparément, avait principalement en vue cet objet. On se flattait que la marche des discussions serait rendue plus rapide par ce dédoublement, et que la pairie serait saisie des

deux budgets en temps utile pour exercer sur l'un et sur l'autre son droit de révision.

S'il n'avait été universellement admis que la charte établissait une égalité absolue entre les deux chambres dans l'exercice du pouvoir législatif, la chambre des députés, si jalouse de ses droits, n'aurait pas manqué de considérer les réclamations de la chambre des pairs comme mal fondées et comme cachant une tentative d'empiétement; l'assentiment donné par le gouvernement à ces réclamations aurait soulevé, de la part de la chambre élective, les plus vives protestations. Le silence que les orateurs, même de l'opposition la plus extrême, ont toujours gardé à cet égard autorise à dire que, sous la restauration, personne ne songeait à contester à la chambre des pairs le droit de discuter et d'amender le budget.

## II.

La révolution de 1830 a-t-elle apporté quelque changement sous ce rapport? On n'en saurait apercevoir aucune trace ni dans les textes législatifs ni dans les débats auxquels ces textes ont donné lieu. Dans la discussion de la charte de 1830, la question de l'hérédité de la pairie fut réservée et renvoyée à une loi spéciale, qui fut votée en 1831; mais nul ne songea à restreindre les prérogatives de la chambre haute. Les articles de la nouvelle charte qui règlent l'exercice du pouvoir législatif sont la reproduction presque textuelle des articles correspondans de la charte de 1814: la seule différence est qu'en matière de législation l'initiative directe est accordée aux deux chambres au lieu de l'initiative indirecte qu'elles avaient droit d'exercer, par voie de supplique, sous le régime précédent. Citons encore les textes :

« Article 14. La puissance législative s'exerce collectivement par le roi, la chambre des pairs et la chambre des députés.

« Article 15. La proposition des lois appartient au roi, à la chambre des pairs et à la chambre des députés. Néanmoins toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la chambre des députés.

« Article 16. Toute loi doit être votée et discutée librement par la majorité de chacune des deux chambres.

« Article 17. Si une proposition de loi a été rejetée par l'un des trois pouvoirs, elle ne pourra être représentée dans la même session.

« Article 18. Le roi seul sanctionne et promulgue les lois.

« Article 20. La chambre des pairs est une portion essentielle de la puissance législative. »

On le voit, les articles 17 et 17 de la charte de 1814 ont été fondus en un seul, qui est devenu l'article 15 de la nouvelle charte.

De plus l'attribution aux deux chambres du droit d'initiative a entraîné pour conséquence l'attribution au roi du droit de rejeter toute proposition de loi, ce qui a donné lieu à l'article 17 de la charte de 1830; mais en ce qui concerne l'exercice du pouvoir législatif par les deux chambres, les textes sont identiques dans les deux chartes, et cette identité prouve que les auteurs de la nouvelle constitution n'avaient entendu apporter, sous ce rapport, aucun changement à ce qui existait antérieurement.

Quelque doute s'est-il élevé à cet égard soit au sein de l'une ou l'autre chambre, soit dans l'esprit du gouvernement? L'organisation financière et le régime presque tout entier des impôts ont été refondus sous la monarchie de juillet, la priorité du vote a toujours appartenu à la chambre des députés, mais personne n'a songé à contester à la chambre des pairs le droit de discuter, d'amender ou de rejeter les mesures financières qui lui étaient apportées, après avoir été votées par l'autre chambre. Les lois sur les douanes et sur les centimes additionnels étaient des lois de finance. La loi sur les prestations en nature et la loi sur le sucre indigène consacraient l'établissement d'impôts nouveaux. La chambre des pairs exerça, sans contestation, sur toutes ces lois son droit d'examen et de révision : elle remania complètement la législation sur le sucre indigène, et y introduisit un système de perception tout différent de celui qui avait prévalu devant la chambre élective. La chambre des députés fut loin de voir dans ces modifications, quelque profondes qu'elles fussent, un empiétement sur ses attributions : elle accepta tous les amendemens votés par la chambre haute. Enfin, lorsque la chambre des pairs, par des considérations politiques et d'intérêt général, repoussa la loi sur la conversion des rentes, dont le rejet nécessitait le remaniement de toutes les prévisions budgétaires, on put regretter ce vote au point de vue financier, mais personne n'y vit un excès de pouvoir.

Le budget faisait-il exception parmi les lois de finances, et son examen par la chambre des pairs était-il soumis à des restrictions particulières? Cette opinion ne pourrait s'appuyer sur aucun texte. On peut dire que l'article 17 de la charte de 1814, par cette expression : excepté la loi de l'impôt, désigne spécialement le budget qui, dans les documens publics de la restauration, est souvent mentionné sous le nom de « la loi annuelle de l'impôt, » et ainsi s'explique l'utilité de l'article 47 de la même charte, qui consacre le droit de priorité de la chambre des députés dans l'examen « de toutes les propositions d'impôt; » mais, ainsi qu'on l'a fait observer plus haut, la charte de 1830 a fondu en un seul les articles 17 et 47 de sa devancière, et son article 15 a réuni toutes les lois de finances sous cette expression collective : « toute loi d'impôt. »

Le budget fait l'objet de plusieurs lois distinctes : après celle qui fixe les dépenses et celle qui autorise la perception des recettes, vient la loi qui règle définitivement le compte des recettes et des dépenses effectuées. Il y a un lien étroit entre toutes ces lois, si étroit même qu'il a été longtemps de règle, sous la monarchie de juillet, qu'un nouveau budget ne pouvait être présenté qu'après la présentation et le vote de la loi réglant les comptes du dernier exercice clos. C'est l'observation de cette règle, qui rendait si tardive la présentation du budget. Une importance sérieuse était attachée alors à ces lois des comptes qui ne sont plus considérées aujourd'hui que comme des formalités. C'est dans la discussion et le vote d'une loi de comptes que, sous la restauration, la chambre des députés laissa à la charge du gouvernement des dépenses faites sans autorisation aux bâtimens du ministère de la justice. C'est dans les lois des comptes que, sous la monarchie de juillet, les chambres introduisaient les règles nouvelles qu'il leur paraissait utile d'établir pour la classification ou la justification des dépenses, pour la perception des recettes ou la vérification de la comptabilité. Ces lois étaient présentées au début des sessions ; la chambre des pairs en était saisie encore à temps pour en faire un examen sérieux et pour user de son droit de révision, sans avoir à craindre d'entraver la marche des affaires. Elle a donc amendé fréquemment les lois des comptes pour en faire disparaître des dispositions votées par la chambre des députés sans une suffisante maturité, et qui se trouvaient en désaccord avec quelqu'un des principes de notre droit public. Il suffira d'en citer deux exemples. En 1832, dans la loi réglant les comptes de l'exercice 1829, la chambre des pairs supprima les articles 10, 11, 14 et 15. L'une de ces dispositions fixait un terme de déchéance pour les sommes versées à la poste et non réclamées ; une autre, demandée par le gouvernement, réglait la remise des droits de sceau pour la délivrance des lettres de naturalisation, et des dispenses d'âge ou de parenté pour le mariage. La troisième était relative aux adjudications publiques : la dernière enfin interdisait d'allouer aucune somme aux ministres à titre de frais d'entrée en fonctions. La chambre des députés, appelée à délibérer de nouveau sur la loi, ratifia la suppression des articles 10, 11 et 14, et donna à l'article 15 qu'elle rétablit une rédaction nouvelle, de nature à la faire accepter par la chambre des pairs. Dans la session de 1836, la chambre des pairs supprima également de la loi qui réglait les comptes de l'exercice 1834, comme contraire aux engagements de l'état et aux règles du droit public, un article qui prononçait la prescription, au profit du trésor, des intérêts des cautionnemens qui ne seraient pas retirés dans un certain délai. La chambre des députés adhéra encore à cette suppression.



Comment la chambre des pairs n'aurait-elle pas eu, à l'égard des lois qui fixaient le montant des dépenses et des recettes, les droits qu'elle exerçait sur les lois qui régularisaient l'emploi des deniers publics? Par suite des événemens politiques, le budget de 1831 dut être profondément remanié et ne put être présenté aux chambres qu'en octobre 1831. Le gouvernement avait dû, à deux reprises, se faire autoriser à percevoir des douzièmes provisoires. Le rapporteur du budget à la chambre des pairs, M. le comte Roy, présenta, au nom de la commission, des observations sur trois des articles du budget des dépenses, et fit remarquer que, la chambre des députés étant encore réunie, la chambre haute pouvait user de son droit d'amendement sans appréhender de porter préjudice à l'expédition des affaires. Deux des articles critiqués par la commission furent néanmoins votés; mais l'article 7, combattu par le comte de Tournon et par le comte Molé, fut rejeté. Le budget des dépenses dut retourner à la chambre des députés, qui accepta, à une majorité considérable, le rejet de cet article.

Ce fait, qui constate le droit de la chambre des pairs, nous a paru mériter d'autant plus d'être signalé qu'il a échappé à plusieurs des hommes les plus familiers avec notre histoire parlementaire, et qu'il a été perdu de vue par un des ministres de la monarchie de juillet, dans une discussion dont il sera question tout à l'heure. Venons à un fait qui ne mérite pas moins d'attention, en raison des analogies qu'il présente avec l'incident qui a donné naissance à la controverse actuelle. Dans la première période de la monarchie de juillet, la chambre des députés renfermait une fraction assez nombreuse, composée de toute la gauche et d'une partie du centre gauche, qui se montrait hostile à l'église catholique. Elle n'avait pu empêcher le maintien dans la charte de l'article 6, qui mettait à la charge de l'état l'entretien des ministres des cultes chrétiens : elle essayait d'atteindre son but par la voie détournée d'amendemens au budget. Dans la session de 1833, la chambre des députés, discutant le budget de 1834, eut à repousser pour la troisième fois divers amendemens présentés ou appuyés par MM. Lunnéau, Isambert et Salverte, et qui avaient pour objet : de mettre à la charge des départemens les frais des tournées diocésaines, de réduire de 100,000 fr. le crédit relatif aux bourses des séminaires, de réduire de 300,000 francs le crédit affecté à l'entretien des édifices diocésains, de supprimer toute subvention aux établissemens ecclésiastiques. On mit en discussion un amendement de M. Eschassériaux. Une commission de la chambre avait exprimé, en 1831, l'opinion que le nombre des diocèses épiscopaux, porté à 80 par une loi de 1821, fût ramené au chiffre de 68, fixé par le concordat de 1801. Le ministère avait promis d'ouvrir à cet effet des négoc-

ciations avec la cour de Rome. En 1832, M. A. Giraud avait proposé, par voie d'amendement au budget, le retranchement du crédit affecté aux douze diocèses à supprimer; cet amendement avait été repoussé. M. Eschassériaux le représentait en 1833 sous la forme d'un article additionnel, et en lui donnant une rédaction moins nette et moins précise, qui semblait limiter la réduction aux sièges qui viendraient à vaquer jusqu'à la conclusion des négociations avec la cour de Rome. Le ministre de l'intérieur, dans les attributions duquel étaient alors les cultes, combattit l'amendement de M. Eschassériaux, en faisant valoir qu'on ne pouvait déroger à une loi en vigueur par la voie indirecte d'une disposition budgétaire. Voici, d'après le *Moniteur*, comment le ministre s'exprima :

« *M. le ministre de l'intérieur et des cultes.* — Deux fois déjà la question a été solennellement discutée à cette tribune, deux fois il a été reconnu que l'état de choses aujourd'hui existant était légal, que la loi du 4 juillet 1821 avait autorisé la création de trente archevêchés ou évêchés nouveaux, qu'elle avait autorisé cette création là où le roi le jugerait nécessaire, et qu'elle avait disposé que l'établissement de la circonscription de tous ces diocèses serait concerté entre le roi et le saint-père.

« Du moment que cette loi a été rendue, il en résulte l'obligation et la nécessité d'allouer les fonds nécessaires pour l'entretien des nouveaux sièges, car, si ces fonds n'étaient pas accordés, il s'ensuivrait que l'article de la Charte qui garantit au culte catholique un juste salaire ne serait pas exécuté.

« Je pense que ces explications suffiront à déterminer la chambre à rejeter l'amendement qui tendrait à anticiper sur l'avenir, et à supprimer d'ores et déjà, ou du moins au fur et à mesure des extinctions, des évêchés qui existent aujourd'hui, et qui existent très légalement en vertu de la loi de 1821. »

L'amendement ayant été défendu par divers orateurs, le ministre de l'intérieur maintint ses observations, et répéta que « les évêchés et archevêchés créés en vertu de la loi de 1821, existaient légalement et que les évêques et archevêques avaient droit au bénéfice de l'article 6 de la charte, » qui assurait un traitement aux membres de l'église catholique et des cultes chrétiens. M. Salverte ayant présenté la loi de 1821 comme une conséquence du concordat de 1817, le ministre des affaires étrangères rectifia cette erreur et rappela que le concordat de 1817 n'avait jamais été sanctionné par la législature. M. Dupin aîné prit alors la parole, et, après avoir critiqué la marche suivie par les pouvoirs publics en 1821, il donna lecture de l'article 2 de la loi de 1821, et conclut contre l'amen-

dement en déclarant que « ce qui avait été fait en 1821 avait été régulièrement et légalement fait. »

« Assurément, ajouta-t-il, c'est un tort que cette déviation des principes; mais le gouvernement de la restauration n'a-t-il pas continuellement dévié des principes, surtout vis-à-vis du clergé?.. Il faut reconnaître que, dans l'espèce, c'est régulièrement et légalement que la chose s'est faite, et la seule leçon que vous puissiez et que vous deviez en tirer, ce n'est pas de *casser violemment ce qui a été fait légalement*, c'est de ne rien faire de semblable à l'avenir, c'est que chacun soit jaloux de ses prérogatives et ne délègue pas son autorité à un autre. »

L'amendement de M. Eschassériaux fut adopté par assis et levé à une faible majorité, après une première épreuve douteuse. La gauche de la chambre des députés manifesta sa satisfaction de ce résultat imprévu; mais tous les regards se tournèrent aussitôt vers la chambre des pairs, et la suppression de l'article additionnel ne fit doute pour personne. Ce vote aurait eu pour conséquence de nécessiter une nouvelle délibération de la chambre des députés et d'entraîner une prolongation de la session et un retard dans la promulgation de la loi de finances. Le ministère, qui croyait avoir intérêt à une prompte clôture de la session, intervint auprès de la chambre des pairs pour prévenir le vote que tout le monde prévoyait, et il n'hésita pas à prendre des engagements formels vis-à-vis d'elle pour la déterminer à ne pas user de sa prérogative. En présentant, le 18 juin, le budget des dépenses à la chambre, le ministre des finances, M. Humann, analysa suivant l'usage le projet de loi tel qu'il avait été présenté par le gouvernement, et passa en revue les modifications que la chambre élective y avait apportées. Arrivant à l'article additionnel de M. Eschassériaux, le ministre déclara nettement que cette disposition ne pourrait recevoir son exécution qu'au prix d'une atteinte à la prérogative royale, au respect de la loi, à la charte et à la liberté des cultes; il demandait néanmoins à la chambre de ne pas l'effacer du budget :

« Heureusement, messieurs, disait le ministre, l'article dont il s'agit n'est point d'une application immédiate. C'est une disposition conditionnelle qui, nous l'espérons, ne rencontrera pas, d'ici à votre prochaine réunion, les cas qu'elle suppose. A tout événement, le roi nommera aux sièges qui viendraient à vaquer, sauf la question du traitement, qui sera remise en discussion à la session prochaine (très bien). Nous ne doutons pas que la chambre des députés, frappée de la gravité de la mesure, ne revienne à la décision qu'elle avait prise trois fois, depuis la révolution de juillet, dans un sens tout opposé à l'article dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

« *Aucune prérogative ne sera donc compromise.* Aussi le gouvernement vous propose-t-il d'admettre provisoirement l'article dont il s'agit, sous les réserves constitutionnelles et politiques que je viens d'énoncer. »

La commission de la chambre des pairs, par l'organe de son rapporteur, M. de Fréville, prit acte des déclarations du gouvernement, et conclut dans le même sens que le ministre. Ce fut donc à la demande du gouvernement que la chambre haute ne fit pas usage du droit d'amendement dont une telle demande était la reconnaissance formelle. Elle n'eut point à regretter cette abstention, car des élections générales ayant envoyé sur les bancs du Palais-Bourbon une majorité conservatrice très compacte, il ne fut plus question, dès l'année suivante, ni de l'article additionnel de M. Eschassériaux, ni des autres amendemens, inspirés par le même esprit, qui avaient occupé la chambre des députés pendant la session de 1833.

C'est à partir de 1833 que l'ordre se rétablit dans les finances de la monarchie de juillet, et que les budgets et les lois des comptes purent être l'objet de discussions régulières et approfondies; mais la priorité accordée à la chambre des députés produisit les mêmes effets que sous la restauration, et la chambre des pairs se plaignit d'être saisie trop tardivement des deux budgets. Dans la session de 1835, M. le comte Roy, en présentant le 17 mai le rapport sur le budget des dépenses de 1836, qui avait été apporté à la chambre des pairs seulement le 12 mai, motiva la concision de son rapport sur l'inutilité de formuler aucune observation à une époque de la session où la chambre se trouvait sous une sorte de contrainte morale, placée entre l'alternative de créer des embarras au gouvernement, ou de voter, sans discussion et presque sans examen, une somme énorme que des crédits supplémentaires et extraordinaires ne manqueraient pas d'accroître encore.

« Vous êtes forcés, disait M. le comte Roy, de donner votre assentiment à un projet de loi qui présente un grand nombre de dispositions législatives diverses, étrangères les unes aux autres, dont plusieurs n'obtiendraient même probablement pas votre assentiment, si vous étiez appelés à les voter librement.

« La France doit gémir de la continuation d'un si grand désordre, et de l'impuissance dans laquelle vous êtes continuellement placés de pouvoir remplir avec efficacité et avec dignité la haute mission que, dans ses intérêts, vous tenez de la constitution du pays.

Plusieurs pairs s'associèrent à cette plainte, dans les séances des 20 et 21 mai, et l'un d'eux, M. le baron Mounier, s'élevant avec vivacité contre un ordre des travaux législatifs qui privait la chambre des pairs de l'exercice de sa prérogative, et la contraignait à adop-

ter des résolutions qu'elle désapprouvait, mit le gouvernement en demeure d'apporter à l'économie des lois de finances, à la distribution des matières et à la date de leur présentation au parlement, des modifications qui fissent cesser un état de choses aussi regrettable.

L'année suivante, M. Gautier, de la Gironde, rapporteur du budget des dépenses pour 1837, tout en constatant l'accord qui existait entre les deux chambres et le gouvernement, et en concluant à l'adoption du projet du budget, crut devoir, pour maintenir le droit de la chambre, présenter quelques observations analogues à celles que le comte Roy avait formulées un an auparavant. Un orateur de l'opposition, M. le vicomte Dubouchage, s'empara de ces observations pour censurer amèrement le gouvernement, qu'il accusa de violer la charte et de détruire les prérogatives de la pairie par la négation de son droit d'amender le budget, et il mit en parallèle avec cette conduite celle de M. de Villèle, dont il rappela les déclarations.

Le ministre des finances, M. d'Argout, après avoir donné à la chambre des pairs les explications que nécessitaient certaines observations du rapporteur, crut devoir répondre également aux critiques de M. Dubouchage, parce que le gouvernement « considérait la dignité et l'indépendance de la chambre des pairs comme une des bases les plus essentielles de nos institutions. » Voici en quels termes explicites et formels il reconnut à la chambre haute le droit d'amender le budget :

« A la chambre des députés appartient la priorité du droit d'examiner les dépenses et de voter les impôts. C'est la charte qui le dit, et la commission en convient, ainsi que l'honorable préopinant. Maintenant le droit de discussion existe-t-il dans les deux chambres? Je ne pense pas que personne ait jamais prétendu que la discussion de la chambre des pairs ne doit pas être aussi sérieuse, aussi solennelle que celle de la chambre des députés. Quant au droit de rejeter le budget, il est incontesté : on a fait seulement une observation, c'est qu'on ne devait en user que dans les cas d'une nécessité extrême et avec la plus grande circonspection. Le droit d'amendement? Mais ce droit, je demande par qui il a été contesté?

« *M. le vicomte Dubouchage.* — On l'a contesté dans la presse.

« *M. le ministre des finances.* — Ce n'est pas la première fois que ce sujet a été agité dans cette chambre. L'honorable membre a cité une déclaration de M. de Villèle; je pourrais citer à mon tour une déclaration de M. de Martignac. Oui, la chambre des pairs a le droit d'amender le budget. Maintenant doit-elle toujours user de ce droit pour des objets de médiocre importance? Voilà la question. Du moment où nous sommes d'accord sur le droit, il ne reste plus que la question de fait.

« Or depuis que la chambre des pairs existe, elle n'a jamais rejeté un budget ni fait d'amendement au budget. Qu'en résulte-t-il ? C'est qu'elle n'a jamais trouvé que les circonstances fussent assez graves et que les amendemens introduits par la chambre des députés fussent de nature à la déterminer à user de son droit. C'est dans sa sagesse, dans sa prudence, qu'elle a procédé ainsi, et il n'a été fait aucune violence ni à son indépendance ni à sa dignité. J'irai plus loin : si, — jusqu'à présent ce cas ne s'est point présenté, — il arrivait qu'une mesure désastreuse vînt à être adoptée par la chambre des députés, le devoir comme le droit du gouvernement serait de demander des modifications, et le devoir comme le droit de la chambre des pairs serait de voter ces modifications. Si c'était à une époque où la chambre des députés fût dispersée, on pourrait compter sur son patriotisme pour se réunir de nouveau. »

Une déclaration aussi catégorique et aussi précise, faite au nom du gouvernement, semblait de nature à mettre hors de toute contestation le droit de la chambre des pairs; néanmoins, à la session suivante, M. le comte de Saint-Cricq, rapporteur du budget des dépenses pour 1838, crut devoir renouveler, au début même de son rapport, la protestation de ses devanciers, et il le fit en des termes qui méritent d'être rappelés, à cause de la netteté avec laquelle la question est posée et de l'heureuse alliance qu'ils présentent de la fermeté avec la modération du langage :

« Comme les commissions qui l'ont précédée, disait M. de Saint-Cricq, votre commission a regretté la sorte de contrainte morale que faisaient peser sur elle et la saison déjà avancée et l'absence de fait d'une des branches de la législation. Toutefois ce regret n'est pas allé jusqu'à la faire se considérer comme dépourvue de toute liberté. La charte, s'est-elle dit, a voulu que les lois d'impôt fussent d'abord délibérées à la chambre des députés; mais la charte veut aussi que toutes les lois soient librement votées par les deux chambres. En tenant compte des motifs qui ont fait attribuer à la chambre élective cette priorité nécessaire, on reconnaît qu'ils imposent à la chambre des pairs une juste circonspection.

« Pour les lois ordinaires, il lui suffit d'avoir conscience d'une amélioration possible pour en faire l'objet d'un amendement, et de cet échange de lumières dont les deux chambres se savent gré l'une à l'autre résulte le perfectionnement de la législation générale. Mais quand il s'agit du règlement des budgets, règlement qui ne dispose que pour une année, il semble conforme à la nature des choses que la chambre des pairs, si elle croit y apercevoir quelques besoins publics mal appréciés, procède plutôt par voie d'observations et de conseils que par voie d'amendemens, et il est juste de reconnaître que ces conseils

ainsi formulés ont été plus d'une fois entendus. Que si, au contraire, il arrivait *qu'un des votes de l'autre chambre vous parût susceptible de porter un trouble considérable dans un des services publics*, ou qu'il fût introduit parmi les articles réglementaires quelque disposition soit excessive en elle-même, soit par trop étrangère au budget, certes alors vous n'hésiteriez pas à user de votre droit, certains que le patriotisme de MM. les députés les aurait bientôt réunis pour approuver à leur tour vos propres déterminations. C'est ainsi, messieurs, qu'à notre avis vous n'abdiquerez pas votre plus haute mission, que vous ne vous écarterez pas des convenances que cette situation comporte et dont vous avez si bien le sentiment. »

Les sessions suivantes, ce fut le tour de M. le marquis d'Audifret, qui disait, le 1<sup>er</sup> août 1839, en présentant le rapport sur le budget de 1840 :

« Il est du devoir de la chambre de réclamer toujours une participation plus réelle à la discussion du budget de l'état, de redemander, avec des instances plus vives, les moyens de concourir de toute sa prévoyance à l'accomplissement de cette grande œuvre des trois pouvoirs, qui a la plus haute influence sur la fortune de la France. »

Nous arrêterons là ces citations, qui suffisent à prouver que la chambre des pairs n'a jamais admis le moindre doute sur son droit d'exercer à l'égard du budget la faculté de rejet ou d'amendement dont elle usait à l'égard des autres lois de finances, qu'elles eussent pour objet d'autoriser une dépense ou d'établir une perception. Sous la monarchie de juillet pas plus que sous la restauration, ni la chambre élective ni le gouvernement n'ont songé à contester la prérogative de la chambre haute. L'enseignement donné dans les écoles était conforme à ces doctrines : il existait à la Faculté de droit de Paris une chaire de droit constitutionnel dont le titulaire était M. Rossi. On a invoqué avec juste raison l'opinion professée publiquement par cet illustre publiciste, dont la parole avait une si grande autorité. Voici comment M. Rossi s'exprimait dans le cours dont les leçons ont été recueillies et publiées :

« Le vote de l'impôt appartient à la chambre des pairs comme à la chambre des députés. La chambre des pairs n'a pas l'initiative à cet égard : l'impôt doit être voté d'abord à la chambre des députés ; mais, sauf cette restriction, le droit de la chambre des pairs est le même que celui de la chambre des députés... Il y a des raisons pour justifier le refus d'initiative à la chambre des pairs ; *il n'y en aurait aucune pour lui refuser le droit d'amendement.* »

Si donc la chambre des pairs, en examinant les lois de finances, s'est presque toujours bornée à consigner dans les rapports de ses

commissions les observations qu'elle aurait pu traduire immédiatement en amendemens, si, soucieuse de ne pas créer d'embarras au gouvernement et de ne pas ajouter à la longueur déjà excessive des sessions, elle s'est contentée de prendre acte des déclarations ministérielles qui lui promettaient des satisfactions prochaines, c'est qu'elle se montrait fidèle aux sentimens sincèrement conservateurs qui l'animaient et à son rôle de pouvoir modérateur. On sait du reste à quoi se réduisent, dans les temps réguliers, les modifications dont le budget est susceptible : les mêmes besoins nécessitent, tous les ans, les mêmes satisfactions et ramènent les mêmes crédits ; c'est à grand'peine que les commissions parlementaires, après un long travail d'épluchage, arrivent à faire subir aux propositions du gouvernement des réductions dont le chiffre total demeure toujours insignifiant par rapport à la masse du budget. Sous la monarchie de juillet, lorsqu'au bout de quelques années les premières ardeurs de l'esprit de parti furent calmées, et lorsque les règles du régime parlementaire furent sûrement établies et fidèlement observées, on ne vit plus de tentatives pour transformer la loi de finances en une arme de guerre contre les institutions ou contre la législation en vigueur ; le budget prit le caractère qui lui appartient d'une loi traduisant annuellement en chiffres les besoins des services publics et de laquelle doit être écarté, pour faire l'objet d'actes législatifs spéciaux, tout ce qui n'est pas la conséquence directe de la législation déjà existante et tout ce qui viserait à engager l'avenir par des dispositions permanentes. La discussion du budget devint l'occasion de porter à la tribune l'expression des doléances et des réclamations locales, la ressource des hommes à système qui avaient des utopies à exposer, et, quand l'horizon politique se couvrait de nuages, un expédient pour provoquer des explications de la part du gouvernement. Les questions financières disparaissaient alors, et on assistait à un renouvellement de la discussion de l'adresse. Rien dans ces discussions, qui n'aboutissaient presque jamais à un vote, n'était de nature à porter atteinte aux principes du droit ou aux règles financières que la chambre des pairs avait surtout à cœur de défendre. Le rôle de la chambre haute n'en était pas moins utile et fécond. Celui qui voudra écrire l'histoire financière de notre pays, et qui, après avoir dressé le tableau des modifications successivement apportées dans la rédaction des budgets, dans la tenue des écritures publiques, dans la perception et dans l'emploi des fonds, se reportera aux rapports et aux discours que la chambre des pairs a entendus, reconnaîtra sans peine que la plupart des réformes introduites dans la gestion des deniers publics et presque tous les perfectionnemens apportés à notre mécanisme financier ont



eu pour origine les indications et les conseils de la chambre des pairs. Il n'est pas surprenant d'ailleurs qu'une assemblée qui renfermait dans son sein des financiers comme le baron Louis, M. Roy, M. Mollien, M. de Barbé-Marbois, et des administrateurs comme le comte de Tournon, M. de Chabrol, M. de Saint-Cricq et M. le marquis d'Audiffret, se montrât plus compétente que la chambre élective en fait de finances et d'administration.

### III.

La révolution de 1848 ramena la France au régime d'une assemblée unique, et l'on s'accorde à reconnaître que les résultats de cette nouvelle expérience n'ont pas été heureux. S'il n'est pas probable que l'histoire porte un jugement plus favorable sur l'assemblée nationale de 1871, celle-ci a eu du moins la sagesse de revenir à la dualité du pouvoir législatif. Quant au sénat du second empire, on n'a point à en tenir compte, parce que son rôle était tout différent de celui d'une seconde chambre : il était dépositaire du pouvoir constituant, et le contrôle limité et spécial qui lui était attribué sur les lois excluait une participation directe à l'action législative. Nous voici donc amenés par l'ordre des temps à rechercher quelles ont été les intentions des législateurs de 1875. Tout prouve qu'ils étaient animés du même esprit que les législateurs de 1830, et que la charte de 1830, moins l'hérédité dans le pouvoir exécutif, était le modèle qu'ils avaient devant les yeux.

Les questions de constitution furent soulevées, pour la première fois, au sein de l'assemblée nationale, par la présentation en 1872 d'une proposition de loi relative à l'organisation des pouvoirs publics. La commission chargée d'examiner cette proposition de loi se prononça très nettement en faveur de l'unité dans le pouvoir exécutif, et du partage de la puissance législative entre deux assemblées investies d'attributions égales. Elle choisit M. le duc de Broglie pour rapporteur. La proposition, devenue entre les mains de la commission un projet de loi « tendant à régler les attributions des pouvoirs publics et les conditions de la responsabilité ministérielle, » fut mise à l'ordre du jour du 27 février 1873. A l'ouverture même de la discussion, aussitôt que l'urgence eut été déclarée, le garde des sceaux, M. Dufaure, monta à la tribune pour donner, au nom du gouvernement, l'adhésion la plus formelle aux conclusions de la commission.

« Je ne monte à cette tribune, dit M. Dufaure, que pour adresser deux mots à cette assemblée. Le gouvernement a déjà fait savoir à la commission qu'il était d'accord avec elle sur les résolutions qu'elle avait

adoptées. A l'ouverture de ce débat, et devant l'assemblée réunie, il veut déclarer de nouveau qu'il accepte *sans réserve* les résolutions que la commission a proposées, et qu'il les votera. »

C'était donc sans réserve aucune que M. Thiers, chef du pouvoir exécutif, et son gouvernement, acceptaient l'œuvre de la commission. Comment M. Thiers, qui en 1831 avait lutté avec tant d'éloquence et d'énergie en faveur de l'hérédité de la pairie, comment M. Dufaure, qui avait été ministre sous la monarchie de juillet, auraient-ils pu entendre la dualité du pouvoir législatif autrement que ne l'avait fait la charte de 1830? Comment auraient-ils pu accepter que le contrôle d'une seconde chambre, jugé par eux nécessaire pour remédier aux écarts et aux entraînemens de la passion politique, ne s'étendît pas à une matière aussi grave et aussi importante que la disposition de la fortune publique? Le gouvernement de M. Thiers ne s'en tint pas à cette adhésion. Bien qu'il eût exprimé le désir de ne pas intervenir dans une discussion où il pouvait être considéré une partie intéressée, il fut mis en demeure de s'expliquer avec tant d'insistance que M. Dufaure fut contraint de monter à la tribune. La question qui préoccupait les orateurs était de savoir jusqu'à quel point l'organisation provisoire qui allait sortir du projet de loi préjugerait la forme définitive qui serait donnée au gouvernement. Cette organisation était-elle un acheminement vers la monarchie ou vers la république, ou laissait-elle intacte la question de la forme du gouvernement? En soutenant cette dernière thèse, M. Dufaure fut amené à se prononcer sur la création d'une seconde chambre, déclarée indispensable par la commission. Il le fit en ces termes :

« Et quant à la deuxième chambre : est-ce donc une institution ou monarchique ou républicaine que la deuxième chambre? Étant donné un gouvernement qui doit vivre, qui veut vivre, qui doit grandir s'il veut vivre, qui doit se fortifier pour continuer, est-il inutile de créer une seconde chambre?.. Quant à présent, je le déclare à mes honorables collègues, dire, dans une résolution de l'assemblée, qu'il y aura une seconde chambre, ce n'est annoncer ni une institution monarchique, ni une institution républicaine; c'est promettre que l'assemblée des représentans sera fortifiée par le concours éclairé d'une seconde chambre législative; rien de plus. (Nouveaux applaudissemens. — Mouvement prolongé.) Voilà tout ce que nous vous demandons par les résolutions que la commission vous propose et auxquelles nous adhérons.

« Nous vous demandons expressément de donner, — non pas pour vous, puisque la seconde chambre n'entrera en exercice qu'après que vous serez dissous, — de donner à vos successeurs, non pas un embarras, mais une force, non pas un contrôle fâcheux, mais un contrôle salutaire, et,

pour le gouvernement tout entier, une base plus large, des délibérations plus complètes, une source plus féconde de lumières, enfin une garantie précieuse contre les entraînemens auxquels une assemblée unique est exposée. »

Est-il admissible que le gouvernement de M. Thiers et son éloquent interprète, en attribuant à la seconde chambre un rôle aussi fécond et aussi utile, entendissent néanmoins exclure de son contrôle la législation financière? Comment auraient-ils négligé de mentionner une exception aussi considérable?

Le projet de loi fut voté par l'assemblée nationale le 13 mars 1873. Une de ses dispositions confiait au gouvernement lui-même la tâche de préparer et de soumettre à l'assemblée l'organisation provisoire dont les bases seulement étaient indiquées dans la loi. Conformément à cette disposition, M. Dufaure déposa au nom du gouvernement, dans la séance du 15 mai 1873, un projet de constitution dont le second chapitre, intitulé : *Attributions des pouvoirs publics*, contenait les dispositions suivantes :

« Article 11. L'initiative des lois appartient aux deux chambres et au président de la république. Les deux chambres concourent également à la confection des lois. Toutefois les lois d'impôt sont soumises d'abord à la chambre des représentans.

Si la priorité attribuée à la chambre des représentans entraînait dans l'esprit du gouvernement une dérogation nécessaire à l'égalité qu'il stipulait entre les deux chambres, l'exposé des motifs ne pouvait manquer d'en faire mention. Cela était d'autant plus indispensable que cette inégalité de pouvoir entre les deux chambres eût été une innovation sur les chartes de 1814 et de 1830 et une dérogation aux intentions incontestables de la commission qui avait rédigé la loi du 13 mars 1873. Interrogeons donc cet exposé de motifs contre-signé par M. Dufaure, mais présenté au nom de M. Thiers, et à la rédaction duquel l'illustre homme d'état n'est assurément pas demeuré étranger. Cet exposé de motifs débute par affirmer de nouveau la conformité des vues entre le gouvernement et les auteurs de la loi du 13 mars 1873. Il justifie ensuite la création du sénat par des raisons politiques dont la conséquence inéluctable est une égalité absolue de pouvoir et d'attributions entre les deux chambres, car, sans cette égalité, il serait impossible au sénat de remplir la mission qui lui est assignée. On ne saurait prétendre en effet que les entraînemens législatifs contre lesquels on veut prendre des garanties, ne se traduiront jamais par un vote regrettable en matière de finances ou de budget : l'infailibilité financière qu'on attribuerait ainsi aux assemblées délibérantes rencon-

trerait trop d'incrédules. Voici comment s'exprime l'exposé des motifs au sujet de la nécessité d'un sénat :

« Si l'existence de la première de ces deux assemblées pouvait encore être remise en question, il serait facile de rappeler quels graves motifs en démontrent la nécessité. Dans tout état libre, surtout dans toute république, dans toute démocratie, le grand danger est l'entraînement et, à la suite de l'entraînement, la précipitation. On s'y décide souvent par passion plus que par conseil. Aussi l'art de tous les fondateurs d'un régime populaire a-t-il été d'y introduire la maturité dans les délibérations, d'opposer au mouvement de l'opinion publique le contrôle permanent de l'expérience, et l'on trouverait difficilement dans l'histoire, même en remontant jusqu'à l'antiquité, une constitution qui n'ait point placé à côté ou au-dessus de l'opinion populaire quelque corps destiné à la diriger ou du moins à la tempérer et à ralentir son action. Partout on a senti le danger d'un pouvoir unique et sans contre-poids. Quelles que soient sa forme et son origine, il dégénère en despotisme.

« Tous les pays libres de l'Europe ont deux chambres. La convention nationale, éclairée par une terrible expérience, introduisit la première en France cette double nécessité, et, tandis que la sagesse britannique couvre le monde de colonies admirablement libres, où cette double garantie est soigneusement consacrée, chacune des trente-six républiques de l'Amérique du Nord présente cette même division de la législature qui, au sommet de l'édifice fédéral, se reproduit par cette institution admirée de tous les publicistes, le sénat des États-Unis. »

Non-seulement le gouvernement de M. Thiers ne songeait pas à établir entre les deux chambres, dont il proposait la création, cette inégalité de pouvoir qu'on prétend être l'essence du régime parlementaire, et qui en serait la destruction, mais il faisait ressortir les précautions qu'il avait prises pour assurer aux deux chambres une égale autorité :

« Nous voulons assurer au sénat un rang et une puissance qui ne permettent pas de voir en lui l'inférieur de l'autre chambre : ainsi nous nous sommes décidés à lui assigner la même origine. Le sénat sera élu directement par le suffrage universel. C'est ailleurs que dans la base électorale que nous avons cherché les différences qui marquent le rôle spécial auquel il est appelé. »

Après avoir indiqué les catégories d'éligibles parmi lesquels les sénateurs devront être choisis à raison de trois par département, et fait ressortir l'autorité considérable et le caractère de permanence que le sénat empruntera à son origine, l'exposé des motifs de M. Dufaure arrive enfin à définir les attributions de cette assemblée,

et il les résume par un seul mot : « le sénat aura les mêmes attributions législatives que la chambre des représentans. »

La retraite de M. Thiers, le 24 mai, eut pour conséquence de faire ajourner l'examen du projet de loi présenté par son gouvernement. La loi du 20 novembre suivant, assignant une durée de sept années aux pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, régla d'une façon toute différente un des points fondamentaux de notre organisation politique. En conséquence, la commission chargée de préparer les lois constitutionnelles provoqua elle-même le gouvernement du maréchal à faire connaître ses vues. Un nouveau projet de loi fut donc rédigé par M. le duc de Broglie et présenté à l'assemblée nationale, au nom du gouvernement, dans la séance du 15 mai 1874. L'article 18 de ce projet de loi était ainsi conçu :

« Article 18. Le grand conseil (ainsi devait s'appeler le sénat) et la chambre des représentans ont l'initiative et la confection des lois. Toutefois les lois de finances doivent être présentées en premier lieu à la chambre des représentans. Quand une loi a été adoptée par les deux chambres, le président a le droit de réclamer une seconde délibération dans les conditions indiquées par l'article 2, § 2, de la loi du 13 mars 1873. »

Ici encore point de restriction à l'égalité des pouvoirs entre les deux chambres en matière de législation. Si nous interrogeons l'exposé des motifs, nous y voyons qu'après avoir expliqué par des considérations qui ne diffèrent point de celles que M. Dufaure avait présentées, la nécessité d'établir deux chambres et de leur donner une origine différente, M. de Broglie place sous l'autorité de l'histoire le principe de partage égal du pouvoir législatif.

« Nous dirons peu de mots des attributions des corps ainsi constitués, car là encore tout est emprunté à la pratique habituelle des pays libres. C'est en vertu d'une règle générale, admise dans tout régime parlementaire, que nous vous proposons de partager à titre égal, entre les deux assemblées, l'initiative et la confection des lois, tandis que certaines attributions judiciaires sont destinées à celle des deux qui, par sa composition, doit se rapprocher de la gravité d'un corps de magistrature. »

C'est donc la tradition de 1814 et de 1830 que le projet de loi de M. de Broglie entendait continuer, et l'on a vu que, dans cette tradition, la priorité de discussion attribuée à l'une des deux chambres n'enlevait rien à la liberté d'examen et de révision de l'autre chambre. La commission des lois constitutionnelles se plaça au même point de vue que le gouvernement, et elle adopta pour l'ar-

ticle 12 de son projet une rédaction identique à celle de l'article 18 du projet du gouvernement, et ainsi conçue : « Le sénat a, concurremment avec la chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. Toutefois les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la chambre des députés. » Cette similitude de rédaction est d'autant plus importante à signaler qu'au sein de la commission, par une appréciation erronée du rôle de la chambre des lords et du sénat des États-Unis, on s'était demandé si le sénat ne devait pas demeurer étranger à la confection des lois d'impôt et du budget, et que cette question, qui est précisément celle que l'on élève aujourd'hui, avait été résolue négativement. Voici en effet comment s'exprime le rapport de la commission, déposé dans la séance du 3 août 1874 :

« Il ne restait à la commission, pour accomplir sa tâche, qu'à déterminer les attributions du sénat : elles ne pouvaient être moindres que celles de la chambre des députés, et elles devaient assurer au sénat, par le vote de toutes les lois, la plénitude de la puissance législative. Or la loi ne serait pas l'œuvre du sénat, s'il n'avait que le droit de s'y opposer *sans avoir le droit de la réviser*. Il doit donc participer, à titre égal, aux attributions de la chambre des députés, à moins de lui être sacrifié.

« Il ne serait pas aussi déplacé de revendiquer pour la chambre des députés, nommée directement par tous les électeurs, le droit de régler seule les lois d'impôts et le budget, qui en Angleterre restent étrangères à la chambre des lords, et dans lesquelles le sénat des États-Unis ne peut prendre aucune initiative.

« Mais, en France, n'est-ce pas dans les questions de budget et d'impôt que le contrôle du sénat peut être le plus salutaire et le plus nécessaire? *N'y a-t-il pas dans les lois de finances des dispositions législatives qui pourraient désorganiser d'importants services?* Ne faut-il pas garantir les intérêts de la propriété, dont le sénat doit être le gardien tutélaire, contre une répartition arbitraire des charges publiques, qui pourrait être le signal d'une révolution sociale?

« Dans la même pensée, le droit d'initiative et le droit d'interpellation ne peuvent être refusés au sénat. Les lui contester, ce serait le déshériter de la participation au gouvernement qu'il s'agit de lui garantir. »

Il semble donc que la commission ait eu le pressentiment qu'en cas de divergence d'opinion entre le sénat et la chambre des députés les partisans d'une mesure pourraient entreprendre de contester le droit du sénat, et qu'elle ait voulu couper court à toute équivoque. Cette décision est d'autant plus essentielle à constater que, dans le système de la commission, le sénat devait se composer

par moitié de membres qui auraient siégé en vertu de leurs fonctions ou en vertu d'une nomination par le pouvoir exécutif, tandis que le sénat actuel procède, pour les deux tiers, de l'élection, et se recrute absolument en dehors de l'action du pouvoir exécutif. Mais, dira-t-on, le projet de la commission a succombé, et c'est le contre-projet de MM. Wallon, Waddington et autres qui a été adopté par l'assemblée. Voyons d'abord les textes, pour enfermer la discussion dans le cercle le plus étroit.

La loi relative à l'organisation des pouvoirs publics, promulguée au *Journal Officiel* du 28 février et qui est la constitution actuelle, porte ce qui suit :

« Article 1<sup>er</sup>. Le pouvoir législatif s'exerce par deux assemblées : la chambre des députés et le sénat.

« La chambre des députés est nommée par le suffrage universel dans les conditions déterminées par la loi électorale.

« La composition, le mode de nomination et les attributions du sénat sont réglés par une loi spéciale.

« Article 3. Le président de la république a l'initiative des lois concurremment avec les deux chambres ; il promulgue les lois lorsqu'elles ont été votées par les deux chambres ; il en surveille et en assure l'exécution. »

Rien dans cette rédaction n'indique la moindre inégalité entre les deux chambres : nous sommes en présence du texte même des chartes de 1814 et de 1830. Voici maintenant la loi relative à l'organisation du sénat, votée et promulguée en même temps que la précédente. L'article 8 est ainsi conçu :

« Article 8. Le sénat a, concurremment avec la chambre des députés, l'initiative et la confection des lois.

« Toutefois les lois de finances doivent être en premier lieu présentées à la chambre des députés et votées par elle. »

Ici encore nous nous trouvons en présence du texte de la charte de 1830, et nous sommes fondés à penser que ces dispositions législatives doivent être entendues comme elles l'étaient sous la restauration et sous la monarchie de juillet, comme elles l'avaient été par le gouvernement de M. Thiers, par le gouvernement du maréchal et enfin par la commission des lois constitutionnelles. On fait remarquer toutefois, — et c'est sur ce point que de nombreux journaux ont fait porter toute leur argumentation, — que le texte définitivement adopté diffère de la rédaction de la commission par l'addition du mot *votées* ; il demande que les lois soient en premier lieu présentées à la chambre des députés et *votées par elle*. Mais ce mot

*votées* se trouve, comme on l'a vu, dans la charte de 1830, et la charte de 1814 se servait du mot *admisses*, qui en est l'équivalent. L'addition ou plutôt la restitution de ce mot dans la loi organique du sénat ne saurait changer le sens de la loi générale des pouvoirs publics qui consacre l'égalité entre les deux chambres. Si dans l'intervalle qui a séparé le vote de ces deux lois, discutées simultanément, une modification s'était produite dans l'opinion de l'assemblée à cet égard, si elle avait voulu enlever au sénat le droit d'amender les lois de finances, assurément on trouverait trace de ce revirement d'idées et de cette intention.

On sait comment les choses se sont passées, et il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au *Journal Officiel*. Il a été à peine question des attributions futures du sénat : la discussion a roulé presque exclusivement sur la composition du sénat et sur le mode de nomination des sénateurs. Un premier vote ayant écarté le système proposé par la commission, plusieurs des articles préparés par celle-ci tombaient du même coup : alors, avec son assentiment, on a mis successivement aux voix les articles du contre-projet de MM. Wallon, Waddington, etc., dont la commission acceptait les autres dispositions, et auquel le gouvernement avait donné son adhésion. Si les auteurs du contre-projet avaient attaché une signification particulière à la rédaction de l'article 8, ils n'auraient pas manqué de le dire, soit dans leur exposé, soit à la tribune. Le rapport supplémentaire, lu le 22 février 1875, au nom de la commission, par M. Lefèvre-Pontalis, déclare que la commission n'a différé d'avis avec M. Wallon que sur deux points : la participation des plus imposés à l'élection des délégués des conseils municipaux, et l'attribution au président ou à l'assemblée du droit de nommer les sénateurs inamovibles. Est-il supposable que la commission eût passé sous silence une modification aussi grave que celle qui aurait consisté à enlever au sénat le droit d'amender les lois de finances? Quant à la discussion à laquelle a donné lieu l'article 8, nous pouvons la reproduire tout entière sans craindre de fatiguer le lecteur :

« *M. le président.* — Nous en sommes arrivés à l'article 8 du contre-projet de M. Wallon.

« Article 8. Le sénat a, concurremment avec la chambre des députés, l'initiative et la confection des lois. Toutefois les lois de finances doivent être, en premier lieu, présentées à la chambre des députés et votées par elle.

« Il n'y a pas d'amendement sur cet article.

« Quelqu'un demande-t-il la parole?

« Je consulte l'assemblée.

« L'assemblée consultée adopte l'article 8. »



Il est inadmissible qu'une modification grave aux traditions parlementaires de la France ait pu être introduite silencieusement et par un sous-entendu. On serait fondé à dire en tout cas que les députés les plus attentifs et les plus vigilans ne s'étaient pas doutés de la portée de cette décision, car, deux jours après, M. Raudot, développant un amendement qui avait pour objet d'assigner aux deux chambres le même nombre de membres, faisait valoir à deux reprises, comme argument, l'égalité de leurs attributions.

« Quelle est l'économie de votre loi? disait-il, c'est de faire que le sénat ait autant de pouvoir que la chambre des députés. Le sénat fait les lois comme la chambre des députés; il est une partie intégrante du congrès qui révisé la constitution et nomme le président.

« Le sénat sortira de l'élection comme les députés. Il aura les mêmes droits que la chambre des députés; il faut donc que les deux assemblées soient en nombre égal. »

Veut-on attribuer une signification particulière à l'insertion du mot *votées* dans l'article 8? Voici quelle elle peut être : supposons que la dissolution de la chambre des députés soit prononcée après la présentation, mais avant le vote du budget; un gouvernement disposé à user d'équivoque aurait pu prétendre qu'en présentant le budget à la chambre il avait satisfait aux prescriptions de la constitution, et demander au sénat, au nom de l'intérêt public, soit de voter la loi de finances, soit d'autoriser la perception de douzièmes provisoires; il se serait ainsi trouvé maître de différer à son gré la convocation du corps électoral. La constitution spécifiant que les lois de finances doivent être votées en premier lieu par la chambre des députés, il est évident que le sénat ne peut en être saisi qu'après que l'autre chambre a statué, et aucune tentative n'est possible pour échapper, même temporairement, à l'intervention nécessaire de la chambre des députés. Ainsi entendue, et peut-être sans que ses auteurs y aient songé, la rédaction de l'article 8 serait l'équivalent de la précaution que les chartes de 1814 et de 1830 avaient prises, la première par son article 26, la seconde par son article 22, et que la constitution belge s'est appropriée par son article 59, en déclarant illicite et nulle de plein droit toute réunion d'une des deux chambres en l'absence de l'autre. Il n'était fait exception que pour le cas où la chambre haute siègeait comme cour de justice.

L'interprétation qu'on a voulu donner à l'article 8 de la loi organique du sénat ne se justifie donc ni par le texte de la loi, ni par aucun des documens qui peuvent éclairer sur les intentions du législateur. Elle est contraire à la tradition parlementaire, dont se sont manifestement inspirés les auteurs de la constitution du 25 fé-

vrier, et il sera facile de montrer qu'elle ne peut s'appuyer sur l'exemple d'aucun pays constitutionnel.

#### IV.

La constitution de la Belgique, délibérée avec maturité, est plus étendue et plus précise que la charte de 1830, qui a servi de modèle à ses rédacteurs. Elle organise le pouvoir législatif de la même façon en spécifiant (article 26) qu'il s'exerce collectivement par le roi, la chambre des représentans et le sénat. Elle attribue (art. 27) l'initiative à chacune des trois branches du pouvoir législatif, avec cette restriction : « néanmoins toute loi relative aux recettes ou aux dépenses de l'état, ou au contingent de l'armée, doit d'abord être votée par la chambre des représentans. » La similitude des dispositions fait voir que c'était bien le même esprit qui animait les législateurs belges et les législateurs français, et la constitution belge, venue la dernière en date, peut être considérée, dans une certaine mesure, comme un commentaire de la charte de 1830. Or le chapitre qui règle l'exercice du pouvoir législatif par les deux chambres contient deux articles ainsi conçus :

« Article 41. Un projet de loi ne peut être adopté par l'une des chambres qu'après avoir été voté article par article.

« Article 42. Les chambres ont le droit d'amender et de diviser les articles et les amendemens proposés. »

Comme il n'est fait, pour les lois de finances, aucune exception, bien qu'elles doivent d'abord être votées par la chambre des représentans, il résulte clairement de ces deux articles que le sénat belge a le droit de voter le budget, article par article, et qu'il a le droit de l'amender. Telle était aussi la situation de la chambre des pairs sous la monarchie de juillet, et telle doit être la situation du sénat français actuel.

Le statut royal qui sert de constitution au royaume d'Italie n'est, dans ses dispositions essentielles, qu'une traduction de la charte de 1830. On en peut dire autant des diverses constitutions de l'Espagne qui n'ont jamais varié quant à l'organisation du pouvoir législatif. La constitution du Danemark, promulguée le 5 juin 1849 et remaniée par le statut royal du 28 juillet 1866, a emprunté également à la charte de 1830 ses articles les plus importants. Les petits états constitutionnels de l'Allemagne, la Bavière en 1818, le Wurtemberg en 1819, la Saxe et Bade en 1831, ont modelé leurs institutions sur la charte de 1814. La constitution du Brésil, qui date du 25 mars 1824, et la *carta dei lei* du 29 avril 1826, qui sert de constitution au Portugal, ont également été modelées sur la charte de 1814. Par-

tout on trouve le pouvoir législatif exercé collectivement par le souverain et par deux chambres, partout la priorité dans l'examen des lois financières est attribuée à celle des deux chambre dont la base électorale est la plus large, et partout les deux chambres ont des droits égaux dans l'examen et le vote de toutes les lois. Citer des textes dont la rédaction est presque identique serait imposer au lecteur une fatigue inutile.

L'inégalité des pouvoirs se trouve formellement spécifiée dans deux constitutions. La chambre haute des états-généraux de Hollande, composée de 39 membres choisis exclusivement parmi les plus haut imposés de chaque province, n'a point d'initiative en matière de législation, et son droit se réduit à adopter ou à rejeter, sans pouvoir les modifier, les lois votées par la seconde chambre. En Prusse, la chambre des seigneurs partage avec le roi et la chambre des députés l'exercice du pouvoir législatif et le droit d'initiative; mais le budget des recettes et le budget des dépenses doivent être présentés en premier lieu à la seconde chambre, et la chambre des seigneurs a seulement le droit de les adopter ou de les rejeter dans leur ensemble, sans pouvoir y introduire aucune modification. On le voit, en Prusse comme en Hollande, il n'est pas besoin d'établir une règle constitutionnelle par voie d'induction ou d'interprétation : on est en présence d'un texte catégorique et précis. L'inégalité entre les deux chambres est écrite dans la loi fondamentale, comme elle l'aurait été certainement dans la constitution du 25 février, si elle avait été dans les intentions des législateurs. La disposition insolite introduite dans la constitution prussienne a-t-elle mieux protégé les intérêts des contribuables et a-t-elle assuré la prépondérance de la chambre élective? On sait comment les choses se sont passées pendant plusieurs années consécutives, jusqu'à ce que le gouvernement eût dompté toute opposition. La seconde chambre opérait de larges réductions dans le budget de la guerre afin d'obliger le gouvernement à diminuer l'effectif et à abrégier la durée du service militaire. La chambre des seigneurs rejetait invariablement le budget qui lui était envoyé par la seconde chambre; elle adoptait ensuite le budget tel qu'il avait été présenté par le gouvernement, et c'était ce budget qui était tenu pour obligatoire par les cours de justice et qui était appliqué.

Nous arrivons au pays où le régime parlementaire a pris naissance et où il a jeté les plus profondes racines, à l'Angleterre. Là point de constitution écrite, point de texte de loi à invoquer, mais seulement des usages établis sur des précédens. Il est reconnu d'un consentement unanime que toute loi de finances (*money-bill*) doit prendre naissance dans la chambre des communes, et que la chambre des lords n'a aucune initiative à cet égard. En fait, la chambre des

lords s'abstient d'amender les lois de finances; mais, ainsi que M. Gladstone lui-même l'a reconnu en plein parlement, elle n'a jamais renoncé au droit d'amendement. C'est un droit qui sommeille, mais qui peut se réveiller, si des circonstances exceptionnelles ou un grand intérêt public commandaient d'en faire usage.

Il est indispensable en outre d'observer que le budget soumis annuellement au vote du parlement diffère essentiellement de ce qu'en France on désigne par le même nom. Il est loin de comprendre en effet l'universalité des recettes et des dépenses. Les impôts qui ont une base fixe et un caractère permanent, et ce sont les plus nombreux et les plus productifs, alimentent, avec les produits du domaine et des postes, le *fonds consolidé*, c'est-à-dire la réunion des subsides permanens mis à la disposition du gouvernement pour faire marcher les services publics. De ce nombre sont l'impôt foncier, le timbre, les impôts sur la drèche, sur le sucre, le tabac, les vins, les spiritueux, etc. Lorsque le produit d'un impôt a été assigné au fonds consolidé, cet impôt devient et reste obligatoire : il n'est plus soumis au vote annuel du parlement, et il ne peut être ni modifié ni supprimé que par un acte législatif spécial, auquel les deux chambres et la couronne concourent également.

Toutes les dépenses qui ont le caractère d'un engagement public, les intérêts de la dette et des bons de l'échiquier, la liste civile, les dotations des princes et les pensions conférées à titre national, les traitemens des magistrats, des agens diplomatiques et de tous les fonctionnaires dont la fonction existe en vertu d'une loi, sont acquittés sur le fonds consolidé, et ne sont l'objet d'aucun vote du parlement, étant considérés comme obligatoires pour la nation. La loi qui établit une fonction fixe en même temps le traitement du fonctionnaire et impute le montant de ce traitement sur le fonds consolidé. Si l'on veut, au contraire, supprimer une fonction, même la plus manifestement inutile, ou en diminuer la rétribution, il faut allouer au titulaire en exercice une indemnité réglée de gré à gré, et faire intervenir un acte spécial du parlement. Ainsi la question que l'on agite en France n'aurait même pas pu naître en Angleterre, puisque les traitemens qu'il s'agit de supprimer, résultant d'une loi régulièrement rendue, n'auraient même pas été soumis à un vote du parlement.

Les dépenses pour lesquelles un vote annuel du parlement est nécessaire sont les dépenses qui n'ont point un caractère obligatoire, ou dont la quotité peut varier d'une année à l'autre, et, en premier lieu, les dépenses de la marine et de l'armée. Le parlement, qui doit renouveler chaque année le *mutiny-bill*, en vertu duquel le souverain a le droit d'exiger l'obéissance des soldats et des ma-

rins, fixe aussi tous les ans le nombre d'hommes à entretenir sous les drapeaux ou sur la flotte, et de ce nombre dépend le chiffre à allouer pour la solde, les rations, etc. Après la guerre et la marine viennent les frais de perception des impôts, qui ne figurent au budget que depuis quelques années : auparavant, le produit net des recettes, déduction faite des frais de perception, était seul porté à la connaissance du parlement. Aujourd'hui les évaluations des recettes, présentées par le chancelier de l'échiquier, donnent le produit total de chaque impôt, et le parlement vote en trois sommes globales tous les frais de perception et les pensions de retraite des agens du fisc. Le budget comprend encore tout un ordre de dépenses de création récente et qui résultent de l'intervention du gouvernement dans des questions abandonnées autrefois aux intérêts locaux ou à l'initiative privée : ce sont des travaux d'embellissement ou d'utilité publique, des subventions aux écoles et aux établissemens d'instruction supérieure, enfin, les subventions à des établissemens de bienfaisance. Il s'agit là, on le voit, de dépenses variables de leur nature et qui toutes, à l'exception des crédits de la marine et de l'armée, roulent sur des sommes peu considérables. Chaque ministre fait connaître à la chambre des communes, formée en comité des voies et moyens, les sommes dont il a besoin, et la chambre décide, par une résolution, qu'il y a lieu de lui ouvrir un crédit de la même importance. Quand toutes les dépenses ont été ainsi l'objet d'une résolution, les crédits ouverts sont récapitulés dans un bill appelé *bill d'appropriation* qui est la véritable loi de finances, qui est soumis à l'épreuve des trois lectures et envoyé ensuite à la chambre des lords. Le vote des résolutions est, comme en France la discussion du budget, l'occasion pour les députés de critiquer la marche des services publics, de réclamer ou d'indiquer des réformes et d'exprimer les doléances locales; mais nous ne savons si l'on trouverait des exemples de réductions apportées aux crédits demandés par le gouvernement. En outre les départemens de la guerre et de la marine ont le droit, avec l'assentiment de la trésorerie, d'opérer des viremens d'un chapitre à l'autre de leur budget. Quant au bill d'appropriation, il est tellement une pure formalité légale, qu'il est voté non-seulement sans être imprimé, mais le plus souvent même avant d'être rédigé : la chambre des communes vote sur une feuille de papier contenant l'intitulé et un article ou deux du bill. Le secrétariat de la chambre se hâte ensuite de le rédiger et de le faire imprimer pour l'envoyer à la chambre des lords, le règlement de celle-ci lui interdisant de délibérer sur un bill sans qu'il ait été préalablement imprimé et distribué à ses membres. Les lords le votent avec la même rapidité que les communes.

Les recettes permanentes qui constituent le fonds consolidé ne seraient pas suffisantes pour défrayer toutes les dépenses de l'état; le gouvernement tient en réserve plusieurs impôts, l'impôt sur le revenu, les droits de douane et diverses autres taxes, dont il fait varier la quotité de façon à en accroître ou à en diminuer le produit, suivant la somme dont il a besoin pour équilibrer les recettes et les dépenses. Ces taxes variables sont soumises annuellement au vote du parlement. L'exposé que fait le chancelier de l'échiquier des propositions du gouvernement quant à ces impôts, des augmentations qu'il demande ou des réductions et des suppressions dont il prend l'initiative, est le grand événement financier de chaque session. Les propositions du gouvernement sont acceptées ou repoussées par la chambre des communes par voie de résolution, et il est d'usage que chaque résolution devienne la base d'un bill distinct qui, après avoir subi l'épreuve des trois lectures, est envoyé aux lords pour recevoir leur assentiment.

Ce sont ces bills, ayant pour objet d'imposer, de modifier ou de supprimer certaines perceptions, qui sont désignés spécialement sous l'appellation de *money-bills*, et qui ont fait un sujet de controverse entre les deux chambres. Le vote des dépenses n'est qu'une question de confiance, il ne saurait être refusé à un ministère en possession de la majorité : c'est le vote de l'impôt qui constitue aux yeux des communes leur principale prérogative, et celle dont elles se montrent le plus jalouses. Elles reconnaissent qu'aucune perception ne peut avoir lieu sans l'assentiment préalable des lords, mais elles se prétendent « seules juges de la matière, du mode de perception, de la quotité et de la durée de tout impôt; » en conséquence, elles contestent aux lords le droit de modifier aucun *money-bill*.

La querelle date de 1671. Les communes ayant voté certains droits de douane et de tonnage, les marchands de Londres s'adressèrent à la chambre des lords, et lui demandèrent de rejeter celles de ces taxes nouvelles qui étaient trop onéreuses pour le commerce. Les lords voulurent modifier le bill; mais, bien que, dès le règne d'Henri VI, ils eussent réduit de quatre années à deux la durée d'un impôt voté par les communes, et révisé à diverses reprises les mesures qui leur avaient été apportées, les communes leur contestèrent le droit d'amendement en matière d'impôt. Plusieurs conférences eurent lieu entre les commissaires des deux chambres : on produisit de part et d'autre une foule de précédens, mais on ne réussit point à se mettre d'accord. Les lords persistèrent à déclarer que ne leur laisser d'autre alternative que d'adopter ou de rejeter un bill en leur interdisant de le modifier, était une atteinte à leur libre

arbitre et à leur dignité. De leur côté, les communes ajoutèrent aux résolutions permanentes (*standing orders*) qui leur servent de règlement, une résolution nouvelle portant qu'elles considéreraient comme rejeté par les lords, et conséquemment comme non avenu, tout *money-bill* qui reviendrait de la chambre haute avec des modifications. Cela n'a point empêché les lords, à diverses reprises, soit de rejeter, soit de modifier des *money-bills*; seulement, dans ce dernier cas, les communes ont considéré le bill amendé comme rejeté, et elles en ont voté un nouveau où ne figuraient plus les dispositions repoussées par la chambre haute. L'opposition faite par la chambre des lords à l'abolition de l'impôt sur le papier donna lieu en 1860 et 1861 à des discussions extrêmement vives, dans lesquelles les droits respectifs des deux chambres furent débattus par les principaux orateurs du parlement.

Voici quelle est en réalité la position de la chambre des lords par rapport aux lois de finances. Il ne peut être touché à aucune des charges et à aucune des ressources du fonds consolidé autrement que par un acte spécial du parlement, au regard duquel la chambre des lords a toute liberté d'action. Propose-t-on d'augmenter, de modifier ou d'abolir l'impôt foncier (*land-tax*) : si les lords s'y opposent, les choses demeurent en l'état. Propose-t-on de supprimer un des juges d'une cour ou un des fonctionnaires civils de l'île de Man : si les lords s'y opposent, la fonction est maintenue, et le traitement continue à être payé. Quant aux recettes et aux dépenses variables qui sont l'objet de votes annuels du parlement et constituent véritablement le budget, les traditions parlementaires font du vote des dépenses une question de confiance : il est de règle qu'on doit accorder aux ministres les crédits qu'ils déclarent nécessaires à la marche des services dont ils sont responsables, ou qu'on doit les renverser et les remplacer. Pour ce qui est des recettes, quand un ministère, soutenu par une majorité sérieuse, et qu'on doit par conséquent supposer investi de la confiance de la nation, propose des remaniemens d'impôts, la chambre des lords n'a ni à encourir l'impopularité de maintenir une taxe inutile, ni à assumer la responsabilité de détruire l'équilibre du budget en supprimant une taxe nécessaire. Elle n'a de raison d'exercer ses droits, quelque étendue qu'on leur assigne, qu'autant que le bien public le demande, et, dans ce cas, même en les supposant limités à l'adoption ou au rejet des mesures ministérielles, ils suffisent à protéger l'intérêt public.

Si nous quittons l'Angleterre pour les États-Unis, nous trouverons dans la grande république américaine une assemblée qui a beaucoup plus d'analogie avec le sénat français que la chambre des

lords. L'exemple n'en sera que plus concluant. L'article 1<sup>er</sup>, section 7, de la constitution fédérale porte en propres termes : « Tous les bills ayant pour objet la levée d'un revenu devront prendre naissance dans la chambre des représentans; mais le sénat pourra proposer ou adopter des amendemens comme pour les autres bills. » Quant aux dépenses, la constitution porte qu'elles ne pourront avoir lieu qu'en vertu d'une loi d'appropriation, et que les dépenses de l'armée ne pourront être votées pour plus de deux années.

Les ministres américains n'ont point entrée au congrès, et ne peuvent saisir directement les chambres d'aucune proposition. Ils ne peuvent donc ni présenter ni défendre leurs budgets. Les membres de la chambre des représentans sont répartis entre un certain nombre de comités permanens, dont chacun a dans ses attributions un ordre spécial de questions. Le comité des finances ou des voies et moyens s'occupe des recettes : le comité des appropriations examine les dépenses en prenant pour base de ses calculs les chiffres de l'exercice précédent; il appelle dans son sein les ministres, et, après avoir entendu leurs explications, il prépare pour chacun des services publics une série de propositions qu'il soumet successivement à la chambre. Ces propositions sont transmises au sénat, à mesure de leur adoption, pour être examinées par lui. Le sénat les accepte ou les modifie : dans ce dernier cas, il les retourne à la chambre : si celle-ci n'adhère pas aux modifications faites par le sénat, une conférence a lieu entre des commissaires nommés par les deux chambres pour chercher les élémens d'un accord. Si, après le rapport des commissions, chacune des deux chambres persiste dans le vote qu'elle a précédemment émis, de nouveaux commissaires sont nommés et de nouvelles conférences sont ouvertes jusqu'à ce qu'une transaction intervienne. Un seul chiffre suffira à faire apprécier l'étendue des modifications que le sénat apporte quelquefois aux bills d'appropriation : l'importance des crédits qu'il a fait introduire ou rétablir dans le budget de l'exercice actuel est de plus de 45 millions.

Toutes les républiques américaines ayant modelé leurs institutions sur celles des États-Unis, ce qui vient d'être dit des attributions du sénat de Washington s'applique à leurs chambres hautes, et il serait superflu d'y insister.

## V.

Si l'on nous a suivis dans cette longue étude, on doit reconnaître que la législation et la pratique des pays constitutionnels corroborent la conclusion à laquelle conduit l'examen des textes législatifs



français. Les prérogatives de notre sénat sont faciles à définir. Cette assemblée excéderait son droit et dérogerait à la constitution du 25 février, si elle essayait de transformer en loi la proposition d'impôt dont elle a été saisie par M. de Lorgeril : tout au plus peut-elle considérer cette proposition comme une pétition et la renvoyer au ministère des finances : elle ne saurait y donner une autre suite, car c'est à la chambre des députés qu'il appartient de statuer la première en ces matières. Mais on ne saurait contester au sénat, à l'égard du budget, le droit d'examen et de révision qui lui est attribué sur toutes les lois. La constitution n'a pas fait d'exception pour le budget, qui ne peut revêtir le caractère d'une loi obligatoire que par le vote des deux chambres et la sanction du pouvoir exécutif. Le sénat n'enregistre pas le budget; il le vote et par conséquent il le discute et peut l'amender : or, amender le budget, c'est accroître, réduire ou supprimer les crédits qui y sont inscrits. Le sénat, ayant devant lui le projet de budget, présenté par le gouvernement et les amendemens que la chambre y a apportés, peut rétablir dans un article le chiffre proposé par le gouvernement : c'est l'exercice pur et simple de son droit.

Qu'advient-il, quand le sénat usera de sa prérogative? La décision de cette assemblée sera-t-elle définitive et souveraine? Évidemment non, et précisément parce que le budget est une loi comme une autre, il doit, s'il est amendé par le sénat, revenir devant la chambre des députés, puisque l'assentiment de l'une et de l'autre chambre est également indispensable pour lui conférer le caractère obligatoire. La chambre des députés aura donc toujours à se prononcer sur les amendemens que le sénat apportera au budget. La constitution n'a point disposé pour le cas où les deux assemblées persisteraient chacune dans son avis; mais rien n'interdit aux chambres françaises de recourir à la voie, légalement établie ailleurs, d'une conférence amiable, destinée à amener une transaction.

Dans la question qui préoccupe aujourd'hui les esprits, la chambre des députés, si elle écoute la voix de la sagesse, de la justice et du droit, reviendra sur sa décision. C'est aux jurisconsultes qu'elle renferme dans son sein à lui démontrer qu'elle a excédé sa prérogative en touchant, par la voie indirecte d'une décision budgétaire, à une loi en vigueur. Une loi existante ne peut être abrogée ou modifiée que par une loi nouvelle, rendue dans les formes constitutionnelles, avec le concours de tous les pouvoirs : tant qu'elle subsiste, elle doit être observée dans son intégrité. C'est en vain qu'on prétendrait distinguer ici entre la fonction et le traitement attaché à la fonction, et soutenir que la loi du 20 mai 1874 n'est

pas atteinte, puisque la fonction subsiste, bien que le traitement, fixé par un décret, ait disparu. Cette subtilité ne résiste pas à l'examen. C'est en effet un principe consacré par toute notre jurisprudence, que les ordonnances royales et les décrets portant règlement d'administration publique ont la même force et la même autorité que la loi qu'ils complètent, lorsqu'ils ont été rendus en exécution d'un article de cette loi, le pouvoir exécutif ayant agi en vertu d'une délégation spéciale de la législature. La perception de la plupart des impôts ne s'opère qu'en vertu de réglemens d'administration publique, la loi ayant seulement posé le principe de l'impôt. S'imaginait-on que la hiérarchie et la position des officiers de l'armée, des magistrats, des ingénieurs etc., puissent être changées autrement que par une loi spéciale? Pourquoi, sous la monarchie de juillet et sous l'empire, a-t-il sans cesse été question de fixer par une loi le cadre et les traitemens du personnel des ministères? C'est qu'on voulait assurer aux employés des ministères, dont la hiérarchie et la position sont réglées par de simples arrêtés ministériels, les mêmes garanties qu'aux fonctionnaires proprement dits, en les mettant, comme ceux-ci, à l'abri de l'arbitraire des ministres et des surprises de la discussion du budget.

Si des droits acquis et prenant leur origine dans la loi pouvaient être atteints par la voie détournée que l'on emploie contre les militaires, rien ne garantirait les retraités contre la réduction ou la suppression de leurs pensions, ou les porteurs de rentes contre la réduction des arrérages : il suffirait de modifier quelques articles du budget pour bouleverser toutes les positions. Cela est tellement contraire à toutes les notions de droit, que la France est le seul pays au monde où de pareilles questions puissent se poser. Aux États-Unis, le fonctionnaire, indûment dépouillé de son traitement, en appellerait à la cour suprême, qui annulerait le vote du congrès; en Angleterre, il aurait son recours devant les tribunaux, qui lui feraient justice en lui donnant une action sur les propriétés et les fonds appartenant à l'état. En France, et c'est là une des plus grandes plaies de notre pays, sous prétexte de maintenir la séparation des pouvoirs et de prévenir les empiétemens de la judicature, on a enlevé aux particuliers, dans leurs contestations avec l'état ou avec les administrations publiques, la protection des tribunaux et les garanties du droit commun : les intérêts les plus considérables sont livrés à un arbitraire plus redoutable que celui de l'ancien régime.

Si la chambre des députés considère la loi du 20 mai 1874 comme préjudiciable à l'armée, elle a toute facilité d'en voter l'abrogation. Si l'on répond que l'on n'a point suivi cette marche de

peur de se heurter à un vote contraire du sénat, c'est l'aveu le plus explicite qu'on a essayé d'atteindre d'une façon détournée le résultat qu'on désespérait d'obtenir par les voies régulières. Qu'a donc fait la chambre des députés en émettant ce vote, et que ferait-elle en y persistant? Elle tenterait, pour nous servir des expressions employées par M. Dupin en 1833, « de casser violemment une chose légalement et régulièrement faite. » Ce serait un acte purement révolutionnaire. Malheureusement les bouleversements ont été si fréquens dans notre pays, il est si souvent arrivé que tous les pouvoirs ont été réunis, pour une certaine période, entre les mains de quelques représentans élus à la hâte, que nos assemblées délibérantes, peu familières avec l'esprit juridique, se laissent facilement aller à croire que leur prérogative n'a point de limites, et qu'elles ne sont liées par rien, pas même par les lois qu'elles ont faites. Les deux chambres du parlement votèrent en 1806 l'émancipation des catholiques; le roi George, par un scrupule de conscience, refusa de sanctionner le bill d'émancipation. Ce fut donc la volonté d'un seul homme qui condamna à la plus cruelle déception la nation irlandaise presque toute entière et tous les catholiques anglais; mais cette volonté avait la loi pour elle : elle fut respectée. Les catholiques d'Angleterre attendirent encore vingt-deux ans leur affranchissement, et nul de leurs défenseurs ne leur donna d'autre conseil que de persévérer et d'attendre, parce que, si l'établissement de la liberté de conscience était d'un prix infini, la stabilité des institutions qui garantissent les droits et la fortune de tous était plus désirable encore. En France, l'attente et la lutte nous paraissent des conditions trop rigoureuses du triomphe de nos opinions : il faut que les pouvoirs publics reflètent et traduisent immédiatement en actes toute la mobilité de nos impressions et les mouvemens les moins durables de l'opinion : ils perdent leur prestige et nous semblent déchoir, s'ils reculent devant un obstacle ou s'arrêtent devant une barrière, fût-ce celle de la loi : preuve manifeste que nous sommes mal préparés à la liberté. En effet, la condition essentielle de la liberté, c'est le respect du droit par les détenteurs du pouvoir, gouvernement et assemblées, aussi bien que par le plus infime des citoyens. Notre nation a si peu cette notion vraie de la liberté, le despotisme est tellement entré dans ses idées et dans ses instincts, qu'elle éprouve l'irrésistible besoin de conférer toujours à quelqu'un le pouvoir de s'élever au-dessus des lois. La seule différence est que les uns veulent attribuer cette omnipotence à un homme, et les autres à une assemblée.

CUCHEVAL-CLARIGNY.

---

UNE

# GRANDEUR DÉCHUE

---

LE DOCTEUR STROUSBERG.

---

Moscou est une ville intéressante qui fait beaucoup parler d'elle depuis quelque temps; tout ce qui s'y passe attire l'attention de l'Europe. C'est des bords de la Moskova que le général Tchernatef reçoit l'argent, les armes et les soldats travestis en ambulanciers dont il a besoin pour réparer ses défaites; c'est à l'ombre du Kremlin que le fanatisme orthodoxe prépare la grande croisade contre l'islamisme, et se dispose à déchaîner sur la péninsule du Balkan toutes les saintes fureurs d'une guerre de religion. Le panslavisme a établi son quartier-général et sa capitale à Moscou; c'est là qu'il fabrique ses mots d'ordre pour l'exportation et pour l'importation; c'est là qu'il élabore avec des herbes magiques ce puissant élixir dans lequel on ne peut tremper ses lèvres sans éprouver un irrésistible désir de marcher à la conquête de Byzance. La ville aux coupes dorées est devenue le grand bureau de l'opinion publique en Russie, et le gouvernement russe en est réduit à déclarer devant l'Europe qu'il est obligé de céder à la pression qu'exerce sur lui l'enthousiasme moscovite. « L'opinion publique, disait un jour un homme d'état, je m'en occupe beaucoup, car c'est moi qui la fais. » Croirons-nous que le gouvernement russe ne s'appartient plus, qu'il est à la merci des entraînemens? Le mot du démagogue : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive, » sied mal à des lèvres impériales. Nous ne consentirons jamais à admettre que le pacifique et généreux souverain qui a émancipé les serfs soit aujourd'hui le prisonnier du panslavisme.

Pendant que de grands événemens se préparent dans la ville sainte, il s'y juge devant la cour d'assises un procès moins important pour l'histoire du monde que la question d'Orient, mais qui ne laisse pas d'exciter l'intérêt et la curiosité. Moscou possède une banque commerciale de prêts, dont le conseil d'administration se recrutait parmi la riche bourgeoisie marchande. Cette banque a fait une banqueroute de 8 millions de roubles, et les deux directeurs sont accusés de s'être laissés corrompre et acheter par un homme considérable, par un Allemand, le docteur Strousberg, lequel a été l'un des grands princes de la finance et de l'industrie et qu'on avait surnommé à Berlin « le roi des chemins de fer. » Les deux directeurs firent à M. Strousberg des avances successives jusqu'à concurrence de 7 millions de roubles; ils reçurent comme garantie d'abord 2,000 wagons, et plus tard, parait-il, des papiers sans valeur. Le conseil d'administration finit par ouvrir les yeux, et le ministère public affirme que, pour endormir les défiances, on fabriqua un faux bilan, après quoi les membres du conseil qui avaient des capitaux dans la banque s'empressèrent de les retirer et vendirent leurs actions. Quelques jours plus tard, la banqueroute éclatait, et les réclamations des actionnaires ruinés remplissent, dit-on, neuf volumes.

Ce qui nous intéresse le plus dans cette triste affaire, ce ne sont pas les directeurs achetés, c'est l'acheteur, qui s'est trouvé lui-même impliqué dans le procès. Quoiqu'on puisse penser du roi des chemins de fer, il faut reconnaître que c'est un personnage important, presque historique, et l'un des hommes de notre temps qui ont le plus osé, le plus agi, le plus entrepris. Fils de ses œuvres, il s'était créé une situation presque sans pareille. C'était un véritable Napoléon des affaires et de l'industrie; il a eu son Marengo, son Austerlitz, et, entraîné par l'esprit d'aventure, il a fini par trouver son Moscou et la cour d'assises. Jadis à Berlin quelqu'un nous disait: — Il y a ici deux hommes, M. de Bismarck et le docteur Strousberg. — Quand on pense au rôle qu'a joué le docteur dans son pays, à tout ce qu'il a fait, aux prodigieuses aptitudes qu'il a déployées, on ne peut se défendre d'une mélancolique sympathie pour cette grandeur déchue, à qui la destinée a été vraiment cruelle. Arrêté à Saint-Petersbourg, écroué à Moscou, M. Strousberg n'a pu obtenir d'être mis en liberté sous caution. Pouvait-on craindre qu'il disparût? Un roi peut-il disparaître? Sa longue détention a eu pour lui les plus funestes conséquences. En Prusse comme en Autriche, il a été déclaré failli. Si nous admettons son témoignage, sa fortune profondément atteinte par une suite d'accidens malheureux, et surtout par sa colossale mésaventure en Roumanie, ne laissait pas de monter encore à près de 38 millions de francs. Il a tant de ressources dans l'esprit que, s'il eût été là, il pouvait rétablir ses affaires; tout s'est perdu dans le gouffre de la faillite. Les créanciers hypothécaires ont fait main basse sur ses biens, ses amis

eux-mêmes se sont fait leur part dans ses dépouilles, celui-ci a pris un château, celui-là une usine, tel autre une houillère. On l'a traité comme un mort dont on pouvait impunément envahir la succession; on ne le croyait pas capable de revenir de Moscou, Berlin ne croit pas aux revenans.

Le docteur Strousberg a employé ses tristes loisirs de prisonnier à écrire ses mémoires (1). Il s'est peint tel qu'il se voit lui-même, il a raconté toutes les vicissitudes de sa vie, toutes les expériences qu'il a pu faire à ses dépens et aux dépens des autres. En lisant cette intéressante autobiographie, on apprend à connaître un homme qui ne ressemble pas à tous les hommes, supérieur à la mauvaise fortune, philosophe à sa façon, possédant « certaine galté d'esprit confite en mépris des choses fortuites. » Il déclare à ceux qu'il appelle ses persécuteurs qu'il n'est point un homme fini, qu'il est prêt à recommencer, qu'à cinquante-quatre ans, sans ressources, sans abri, ne sachant comment pourvoir aux besoins de sa nombreuse famille, il n'éprouve aucune crainte, aucune inquiétude, et qu'il est insensible à la perte de ses biens. « Je ne suis point hors de combat, nous dit-il, et je démontrerai par mes actes tout ce que je puis encore. J'ai beaucoup souffert, beaucoup pâti; mais j'ai été taillé dans une forte étoffe, et j'espère vivre assez pour confondre mes calomnieurs. »

C'est une curieuse histoire que celle du docteur Strousberg. Né d'une honorable famille juive de la Prusse orientale, bien qu'il ait abjuré la foi de ses aïeux, il est demeuré fidèle au génie de sa race; il en a toutes les qualités bonnes et mauvaises. Quand son père mourut, il faisait ses études à Königsberg. La succession étant maigre, il ne voulut pas diminuer la part de ses frères et de ses sœurs et il jura qu'il ne devrait rien qu'à lui-même. Il quitta l'école et partit pour Londres, où il entra dans une maison de commission. Il employait ses heures de liberté à s'instruire, à cultiver son esprit. Le goût d'écrire lui vint, il se fit journaliste. De rédacteur il devint directeur; il se sentait né pour diriger, il était convaincu qu'il avait une mission sociale à remplir, il ne savait encore laquelle. Il acheta un journal, il en fonda un autre et se fit un revenu de près de 40,000 francs. Il n'était pas homme à s'en contenter. « Mes besoins personnels, nous dit-il, ont toujours été modestes. J'étais simple, quoique un peu particulier dans ma toilette, et, si opulente que fût ma table, je me bornais toujours au plat de la ménagère; je ne buvais ni bière ni vin, et je n'eus jamais aucune passion coûteuse ou du moins condamnable; mais je tenais à avoir une grande maison, où régnaissent l'hospitalité, le confort et les arts. »

(1) *Dr Strousberg und sein Wirken, von ihm selbst geschildert.* Berlin 1876, Verlag von J. Guttentag.

Rousseau prétendait qu'il faut se défier des hommes qui ne boivent pas de vin et qui se refusent tous les plaisirs; leur ambition est un Dieu caché et austère, auquel ils sacrifient tout le reste. La direction de deux revues ne pouvait suffire longtemps à la dévorante activité du docteur Strousberg. L'occasion lui venant en aide, il se jeta à corps perdu dans les entreprises de chemins de fer. Aujourd'hui la Prusse n'a plus d'es-time que pour les chemins de fer d'état; mais elle n'aurait jamais créé son réseau sans le secours de l'industrie privée. Elle doit au docteur Strousberg quelques-unes de ses lignes les plus importantes; il a construit, sans garantie de l'état, des voies ferrées d'une étendue de 1,800 kilomètres, non à titre de concessionnaire, mais comme entrepreneur général, chargé de procurer à la compagnie qu'il représentait les capitaux nécessaires, et chargé aussi de tous les contrats relatifs à la construction.

Bientôt il rêva de s'affranchir de la dépendance des fabricans. Il conçut le dessein de devenir son propre fournisseur, de brûler sa propre houille, de fabriquer lui-même ses rails, ses coussinets, ses traverses et ses locomotives. Il acheta des mines, il acheta des forêts, il acheta des houillères, il créa des villes noires. Il acquit en Bohême, au prix de 30 millions, le splendide domaine de Zbirow, d'une superficie de 25,000 hectares, riche en bois et en minerai et renfermant 400 groupes d'habitations. Il avait toujours eu un goût passionné pour la propriété foncière; chacun de ses sept enfans fut doté par lui d'un domaine princier, qu'il se chargea de mettre en valeur. Cet homme universel s'entendait à l'agriculture comme aux usines, à tous les genres d'industrie comme à l'art de gagner de l'argent. Aussi rapide, aussi essoufflé qu'une de ses locomotives, ses bottes de sept lieues le transportaient d'un bout à l'autre de l'Europe; il était partout à la fois, sollicitant une concession à Saint-Pétersbourg, posant des rails en Roumanie, projetant des docks à Anvers. Il possédait à Berlin un fort beau palais et une galerie de tableaux que dans le temps de ses premières détresses il a revendue pour près de 3 millions. Il était roi, vraiment roi. Que sont devenues les neiges d'antan? Cette royauté a essuyé de grandes humiliations, elle a dû s'asseoir sur la sellette devant un jury moscovite, et le beau palais de Berlin est devenu comme le reste la proie d'impitoyables créanciers: l'ambassadeur de la Grande-Bretagne en est aujourd'hui le locataire.

Longtemps le docteur Strousberg passa à Berlin pour une sorte de personnage miraculeux, à demi fantastique, sur lequel couraient les bruits les plus étranges. On le croyait possesseur de la lampe d'Aladin, on le tenait pour capable de tout, on lui attribuait l'omnipotence aussi bien que le don d'ubiquité. Vous auriez affirmé à Schultze et à Müller, ces deux représentans légendaires de la bourgeoisie berlinoise, que vous

aviez vu le docteur sortir à la fois par la porte de Brandenbourg et par la porte de Francfort, Schultze et Müller vous auraient répondu : C'est possible. Il ne se faisait aucune entreprise nouvelle sans qu'on le soupçonnât d'y être pour quelque chose. On ne disait pas : Où est la femme? on disait : — Le docteur est là. Se présentait-il quelque conjoncture délicate, une affaire offrait-elle d'inextricables difficultés, on s'écriait : Allons trouver le docteur. On l'appelait l'homme qui achète tout, et on en vint à prétendre qu'il achetait aussi les consciences des fonctionnaires prussiens.

Au mois de janvier 1873, l'éloquent tribun du parti national-libéral, M. Lasker, porta ces griefs et ces soupçons à la chambre des députés. Il accusa hautement le roi des chemins de fer d'avoir tout le monde à sa discrétion et de faire tout ce qu'il voulait au ministère du commerce. Ce réquisitoire eut un immense retentissement. Plus tard, M. Glagau en fulmina un autre, qui ne fut pas moins remarqué. « Le docteur Strousberg, écrivait-il dans la *Gartenlaube*, a pour principe de construire aussi mal et aussi cher que possible, et c'est ainsi que les millions sont tombés dans sa poche et dans celle de ses complices. Il se débarrassait à tout prix des actions et des obligations créées par lui et il en fabriquait toujours de nouvelles. Il avait des gens de lettres à sa solde, il distribuait des pots-de-vin aux journalistes et leur payait des pensions; c'est ainsi qu'il s'empara de la presse... Une clé d'or ouvre toutes les portes. Dans chaque bureau, Strousberg était connu; dans chaque département, en remontant jusqu'aux ministres, il avait ses amis et ses protecteurs, qui lui donnaient des renseignemens et des conseils et défendaient ses intérêts avec enthousiasme. Son bon plaisir a décidé de la retraite de plus d'un haut fonctionnaire. Dans le fait, Strousberg achetait tout, c'était un secret public, enfin il acheta les grands seigneurs. Il corrompit les journaux, il corrompt le monde des fonctionnaires et la noblesse, il tournait ou bravait les lois et souffletait publiquement la morale. » Si nous devons ajouter foi à ces véhémentes sorties, ne faudrait-il pas dire de Berlin ce que Jugurtha disait de Rome : Ville à vendre, pourvu qu'elle trouve un acheteur? Le docteur Strousberg protesta vivement dans ses mémoires contre toutes les fables, contre tous les récits mensongers et calomnieux qui ont circulé à son sujet. Il affirme que, loin d'avoir trouvé des intelligences et des complicités secrètes dans la bureaucratie prussienne, elle lui a toujours témoigné de la défiance, du mauvais vouloir; qu'elle s'est appliquée en toute rencontre à le traverser dans ses desseins, qu'elle a mis beaucoup de bâtons dans les roues de ses locomotives. Il assure qu'il n'a jamais acheté un employé prussien, et il en donne pour raison que l'employé prussien est désagréable, raide, pointu, gourmé, rogue, pédant, qu'il a l'esprit étroit et routinier, mais qu'il n'est pas à vendre. Nous l'en croyons sans peine.



Cependant il ne suffit pas de réduire à néant les légendes, il faut expliquer comment elles se forment. Pourquoi tout Berlin a-t-il cru à la clé d'or du docteur Strousberg? Niebuhr, qui ne croyait pas à Romulus, a tâché de nous expliquer comment il s'était fait qu'on y avait cru.

Le docteur Strousberg convient qu'il a toujours été un grand acheteur; mais il n'achetait pas pour revendre, nous dit-il, il aimait à garder tout ce qu'il achetait, et il est certain qu'on n'achète pas un employé prussien pour le garder ni pour le faire servir à l'embellissement de sa vie. Le roi des chemins de fer va jusqu'à prétendre qu'il n'est point né spéculateur. Son rêve de jeunesse était d'amasser assez d'argent pour pouvoir acquérir un vaste domaine, se retirer des affaires, entrer à la chambre des députés et se consacrer tout entier à la vie parlementaire. Voilà bien les rêves des hommes! On se promet de se reposer, de s'asseoir un jour, et on ne marche, on ne s'agite que pour mieux assurer son repos futur; mais on marche tant qu'on finit par tomber dans quelque fatale fondrière, et c'est là que pour la première fois on se repose. Les gouvernantes se donnent beaucoup de peine pour apprendre aux petits enfans à se tenir assis tranquillement; cette science est bien utile, mais elle se désapprend bien vite. « Quelle sera la fin de tant de travaux et de traverses? demandait le vieux gentilhomme Echephron à l'ambitieux Picrochole, qui rêvait la conquête du monde. — Ce sera, répondait Picrochole, que nous nous reposerons à nos aises. — N'est-ce pas mieux, reprenait Echephron, que nous nous reposions dès maintenant sans nous mettre en ces hasards? » L'homme a la passion des hasards, et le docteur déclare que cette passion est le principe de toutes les grandes choses qui pourront se faire dans le monde, aussi longtemps que le millénium n'aura pas accompli son avènement. Il reconnaît toutefois qu'il a trop sacrifié à ce goût, que son audace n'a pas assez compté avec les accidens, qu'il a trop étendu le cercle de ses opérations et qu'il s'est mêlé de trop de choses. Il confesse que le parti le plus sûr est de s'en tenir à son métier et que tel cordonnier diligent et honnête, qui s'occupe uniquement de contenter ses pratiques, a plus de chances de devenir un jour conseiller municipal qu'un homme universel de devenir ministre.

C'est un malheur d'avoir trop d'aptitudes, trop de talens divers et une imagination dévorante. Le docteur Strousberg est un virtuose qui s'est abandonné à ses fantaisies. A la longue, son génie n'a pu suffire à l'effrayante complication de ses affaires, lesquelles l'appelaient à la fois à Londres, à Berlin, à Anvers, à Bucharest. Où il n'était pas, il confiait ses intérêts à quelque subalterne, et le subalterne gâtait tout par ses maladresses. Pendant que Napoléon triomphait à Wagram, ses lieutenans se faisaient battre à Talavera. Si grandes que fussent les ressources financières du docteur, elles ne l'étaient pas encore assez pour

l'immensité des entreprises où le jetait sa fiévreuse activité. A peine avait-il entamé une affaire, il en commençait une autre, se flattant de payer la première avec la seconde. Il n'a jamais eu un capital d'exploitation suffisant, il n'a jamais été son propre bailleur de fonds; il s'était rendu indépendant des fabricans de locomotives et des extracteurs de houille, il a toujours été à la merci des marchands d'argent, qui ont fini par l'étrangler. C'est en Roumanie qu'il vit pâlir son étoile et la catastrophe se préparer. La construction d'un chemin de fer de 976 kilomètres de long, qui, partant de la frontière hongroise, devait traverser la petite et la grande Valachie, et se rejoindre par la Moldavie à la ligne de Lemberg à Czernowitz, réclamait un capital de 260 millions. Ce capital fut emprunté au 7 1/2 avec garantie éventuelle du gouvernement roumain. Le jour vint où l'aventureux concessionnaire ne put payer le coupon de l'intérêt échu. Son crédit était épuisé; en vain il hypothéqua tous ses biens. Sa dernière heure avait sonné, et sa couronne d'or se changea en une couronne d'épines très aiguës. Tout manqua dans sa main, le désarroi se mit partout dans ses affaires, et s'il est vrai qu'il ait acheté deux directeurs moscovites, cette emplette ne lui a guère profité. Les malheurs, dit le proverbe, voyagent toujours en troupe.

Comme nous l'avons dit, le docteur Strousberg s'est piqué d'écrire ses mémoires en philosophe. Il parle de ses aventures comme si elles étaient arrivées à un autre; il se juge lui-même avec une certaine impartialité, et quand il le faut, il passe condamnation. Il raconte ses expériences de tout genre sur un ton de sérénité et de détachement: il est probable que ses actionnaires s'en expriment avec moins de tranquillité; mais quoi! si les hommes étaient moins cupides et moins crédules, il y aurait dans ce monde moins d'actionnaires mécontents. Bien qu'il ait de la mansuétude dans l'humeur, M. Strousberg a ses amertumes et ses rancunes. Il en veut beaucoup aux Roumains, cause première de ses désastres: il dénonce à l'Occident leur astuce, leur duplicité, et on ne peut nier que la politique roumaine ne soit quelquefois un peu louche. Il en veut également aux Hongrois, avec qui il n'a jamais réussi à s'entendre: il prétend que tout Magyar se croit un génie; cela prouve simplement que les Magyars ont refusé de croire au génie du docteur Strousberg. En revanche, il traite sans aigreur ses amis qui ont trempé dans son infortune et pris part à ses dépouilles; dans les reproches qu'il leur adresse, il y a plus de mélancolie que de colère. « Certaines personnes, dit-il, se sont enrichies par des achats provenant de ma faillite, elles ont profité de mon absence pour abuser de leur situation de créanciers hypothécaires, elles ont acquis beaucoup de choses que, dans les rapports où nous étions ensemble, je me serais fait un scrupule d'acheter. Quand la fortune jalouse devrait m'interdire de me relever et de pourvoir au bien-être de mes vieux jours et de ma famille, je ne laisserais pas de

me sentir plus heureux que ceux de mes amis qui, pour me servir de leur mot, ont envahi mon héritage.»

— Le monde ne connaît pas ceux qu'il lapide! — s'écrie ailleurs M. Strousberg, et il a rédigé ses mémoires pour se faire mieux connaître. Au demeurant il pardonne à l'opinion publique ses péchés d'ignorance, et il est indulgent pour les juges et les magistrats qui plus d'une fois lui ont donné tort. Il se plaint seulement que la magistrature a beaucoup de préjugés, qu'elle a de la raideur dans l'esprit, qu'elle ne comprend pas les choses, qu'elle n'est pas de son temps, qu'elle voit des crimes et des délits où il n'y en a pas. Ce n'est pas une petite affaire pour un juge que d'avoir à juger un spéculateur. Il doit apprendre non-seulement une langue qui lui est nouvelle, mais une morale particulière, laquelle approuve et autorise des procédés et des expédiens un peu subtils, réputés illicites dans l'habitude de la vie. Les hommes d'argent ont leur code spécial, et les politiques aussi, car au temps où nous vivons, les combinaisons des politiques ressemblent beaucoup aux spéculations de bourse et à certaines opérations commerciales. On parle de créer des états nouveaux comme on parlerait de fonder une société par actions; on commande des insurrections et on se promet de les confisquer à son profit; on signe des actes où le principal contractant ne paraît pas, on abuse des prête-noms, des hommes de paille. L'Orient est aujourd'hui la proie des courtiers marrons, et bien embarrassé serait un tribunal chargé de qualifier ce qui s'y passe. Un Allemand qui ne ménageait pas ses termes écrivait jadis : « Où il y a un grand butin à partager, la cupidité l'emporte toujours sur les principes. Cela arrivera lors de la chute de l'empire ottoman, dont la lente agonie est la chose la plus effrayante. Les vautours couronnés voltigent autour du mourant pour se disputer plus tard les lambeaux du cadavre. A qui appartiendra le plus précieux lopin? A la Russie, à l'Angleterre ou à l'Autriche? La France n'aura pour sa part que le dégoût de ce spectacle. On appelle cela la question d'Orient. »

L'objet des plus vifs ressentimens du docteur Strousberg est le chef habile et considéré du parti national-libéral, M. Lasker, dont l'éloquente philippique a porté, dit-il, une atteinte irréparable à son crédit et à ses entreprises; il a pour lui la même antipathie que pour le scarabée disséqueur qui se permet d'exercer de terribles ravages dans ses magnifiques forêts de Zbirow. Le docteur ne goûte guère les libéraux prussiens; il les traite de doctrinaires chimériques, à l'étroit cerveau. Il leur reproche de vouloir établir en Prusse la responsabilité ministérielle, quand il importerait davantage d'y établir la responsabilité du garde de nuit et du conseiller intime. Il leur reproche aussi d'avoir un culte pour le parlementarisme, « cette idole de notre temps. » Ce chapitre de ses mémoires a dû plaire à M. de Bismarck s'il a eu le temps de le

lire. Le docteur éprouve une insurmontable aversion pour les libéraux, mais c'est à leur chef surtout qu'il en veut. Il reconnaît que M. Lasker est un savant tacticien d'assemblées, un habile juriste, un orateur subtil et disert, d'une intarissable faconde, fidèle à ses convictions, capable d'un enthousiasme sincère pour des idées abstraites; mais il l'accuse d'intolérance et de n'avoir pas le sens des réalités. « M. Lasker, nous dit-il, est devenu la trompette de son parti... Il a le bonheur de vivre dans un pays où l'envie et la malveillance ont élu domicile et dans lequel une classe moyenne relativement pauvre regarde d'un œil jaloux quiconque a été favorisé des dons de la fortune. A Berlin, le gain d'autrui est considéré comme du bien volé, le confort est taxé de dissipation, et représenter de grands intérêts est une disgrâce qui vous rend indigne de représenter la nation. » Le docteur rend justice à l'incorruptible intégrité de M. Lasker, à la simplicité de ses goûts et de sa vie, mais il insinue que le manque de besoins n'est pas toujours une vertu : « L'homme qui n'éprouve le besoin de changer de linge qu'une fois par semaine est plutôt à plaindre qu'à louer; mieux vaut, quand on en a le moyen, en changer deux fois par jour. »

Ce qui ajoute à son amertume, c'est que M. Lasker, israélite comme lui, n'a point usé à son égard de cette courtoisie et de ces ménagemens qu'on se doit entre enfans de la même race. S'il en faut croire une légende slave, quand le bouleau est abattu par le tranchant affilé d'une hache, il se résigne et subit sa destinée en silence; mais sent-il pénétrer dans ses fibres un coin fabriqué avec son propre bois, il lui échappe un dououreux et tragique gémissement. « Lasker mérite sinon par sa figure du moins par ses tendances morales, d'être rangé parmi les tribuns classiques; il est notre moderne Caton, et on voit combien de formes diverses le judaïsme sait revêtir. Dans Jacoby, Lasker, Bamberger, Lassalle, la Prusse a eu son Robespierre, son Caton, son Marat et son Saint-Simon. » Il nous semble que le docteur va bien loin; il est possible que M. Lasker soit un Caton, mais il nous est plus difficile d'admettre que M. Bamberger soit un Marat. Nous ne savions pas que cet honorable député aimât à se cacher dans les caves ni qu'il eût jamais demandé 200,000 têtes. Nous nous souvenons qu'il fit un jour la proposition de frapper un impôt formidable sur les pianos et que tous les pianistes d'Allemagne poussèrent un cri d'alarme; mais il n'avait point proposé de leur couper le cou.

« J'aurais dû chercher une autre patrie! » s'écrie mélancoliquement le docteur Strousberg. Il est certain que de tous les pays où il aurait pu naître, la Prusse est celui qui cadrerait le moins à son humeur libre, aventureuse et volontaire. Berlin est un mauvais séjour pour qui déteste la gêne et la contrainte, pour qui veut avoir ses coudées franches. A la vérité, les Berlinoïses sourient d'abord avec quelque complaisance à

cette fortune étonnante qu'ils avaient vu pousser subitement dans leur sablonnière comme un colossal champignon. Ils n'étaient pas fâchés d'avoir, eux aussi, un grand spéculateur, comparable aux plus beaux spécimens du genre possédés par Vienne, Londres ou Paris. Ils se faisaient gloire du docteur comme un fils de famille très sage dont on a raillé la continence et qui s'émancipe tout à coup, fait gloire de sa première maîtresse et de sa première aventure; ils en étaient fiers aussi comme on peut l'être d'une maladie qui met en émoi le monde médical et vous fait passer à l'état de cas curieux. Hélas! à l'admiration succéda l'envie. Le Berlinoïse a des rires noirs, il est emporte-pièce, frondeur, *schadenfro*h, ce qui veut dire qu'il est sujet à se réjouir du mal d'autrui. Berlin n'a jamais entièrement adopté le docteur, il n'a jamais dit notre Strousberg, comme il dit notre Bismarck; il l'a toujours traité comme un étranger qui servait de décoration à la ville, et bientôt, las de son éblouissement, il a vu sans déplaisir le géant succomber sous les coups du sort. Quand le docteur fut écroué à Moscou, il aurait suffi d'un mot du gouvernement prussien pour le faire mettre en liberté sous caution, et peut-être la faillite eût-elle été conjurée; ce mot n'a pas été prononcé, on a laissé les destins s'accomplir. « Il m'est arrivé, dit M. Strousberg, ce qui arriva à Gulliver chez les Lilliputiens : sa grande taille épouvanta les habitans du pays, et avant d'en savoir plus long ils le jugèrent dangereux; c'est pour cela qu'ils le garrottèrent pendant son sommeil par un nombre infini de petits liens, de façon à le mettre hors d'état de leur nuire. Toutefois ces petites gens firent preuve de quelque sagesse; ils n'eurent garde de tuer Gulliver, mais ils le nourrirent et prirent soin de lui, et par là ils se procurèrent cet avantage que, lorsqu'ils apprirent à le mieux connaître, il put leur rendre un important service. »

Américain de cœur et d'instincts, M. Strousberg déteste la bureaucratie, ses mœurs et ses routines; il n'aime pas les peuples qui, « accoutumés à vivre sous tutelle, se soucient peu de devenir majeurs et n'aspirent pas à la liberté d'action. » Il prétend qu'ayant occupé en Prusse des milliers d'employés, il a trouvé chez eux beaucoup d'application, de zèle, d'intelligence et toutes les bonnes qualités du monde dans une plus grande mesure que partout ailleurs, mais qu'il en connaît peu qui possèdent une véritable indépendance d'esprit, qui, livrés à eux-mêmes dans un cas critique, soient capables de se tirer d'affaire. Il leur reprochait surtout de craindre les responsabilités, et on sait que, quant à lui, il les aime, il les recherche, qu'il refuse de les partager avec personne. La prétention du chancelier de l'empire germanique est de concentrer dans sa personne toute la responsabilité du gouvernement et de s'entourer de sous-secrétaires d'état qui ne soient responsables qu'envers lui-même; c'est là précisément le point où il est en désac-

cord avec ces parlementaires dont M. Lasker est le chef. Comme M. de Bismarck, le docteur Strousberg a l'humeur césarienne; il prétendait prendre tout sur lui et mener ses commis à la baguette. Ce qu'on passe à M. de Bismarck on ne l'a point passé à M. Strousberg; l'un travaille pour le compte de l'Allemagne, l'autre travaillait surtout pour le docteur Strousberg, et sa liberté d'allures, l'audace de ses entreprises, ne pouvaient manquer de scandaliser à la longue une société fondée sur le rigoureux maintien de l'ordre hiérarchique, sur l'autorité, sur la discipline, sur le respect, une société dans laquelle la vertu la plus estimée, la plus indispensable, consiste à savoir se tenir à sa place et à n'en sortir que par ordre supérieur, en deux temps et trois mouvements.

Le roi des chemins de fer aura passé dans le ciel brumeux de Berlin comme un bolide, comme une étoile filante, comme un météore éteignant. Les badauds et les gobe-mouches croyaient à la perpétuité de sa fortune; les gens clairvoyans se disaient : — Cet homme ne connaît pas son monde, un jour ou l'autre on lui fera payer cher le bruit qu'il fait et l'insolence de son bonheur. — Ce n'est pas seulement par ses façons souveraines de parler et d'agir que le docteur indisposait son public, c'est aussi par ses habitudes libérales et dépensières, par sa magnificence, par son faste. Toute proportion gardée et bien qu'il n'ait jamais été surintendant des finances, il y avait en lui du Nicolas Fouquet. Il était de ceux « qui, par tous les vents, vont à toutes voiles et, tôt ou tard, échouent par imprudence. » Comme le seigneur de Vaux, il présumait trop de lui-même, il croyait trop à son étoile, il avait la manie d'embrasser trop de choses, le goût de briller, qui nuit à la politique, et à la fois la fureur et le mépris de l'argent. A vrai dire, il n'a jamais courtsé La Vallière, et il n'a point été défendu par Pellisson ni par La Fontaine; il n'y a point de La Vallière à Berlin, et les Pellisson comme les La Fontaine y sont rares. Il ne s'est trouvé personne pour répondre aux accusateurs d'Oronte ni pour mettre en beaux vers ses infortunes. Personne n'a dit :

Voilà le précipice où l'ont enfin jeté  
 Les attrails enchanteurs de la prospérité...  
 Mais c'est être innocent que d'être malheureux.

Dans le temps même de ses prospérités et de ses grandeurs, il se sentait couché en joue par la malveillance; il ne pouvait se dissimuler qu'on avait peine à lui pardonner ses triomphans succès, son palais et ses châteaux. Pour désarmer les jaloux, ce prince de la finance avait parfois dans sa conduite des humilités singulières. On raconte que lors qu'il inaugura la ligne de Cottbus, il donna, dans la gare qu'il venait de

construire à Berlin, un déjeuner où furent conviés les plus importants personnages de la cour et de l'armée. Le repas fut somptueux et magnifique, et tout le monde avait accepté l'invitation. Cependant il manquait à cette fête donnée par M. Strousberg un personnage de quelque importance, c'était le docteur Strousberg lui-même, — il n'avait pas osé s'inviter. Voilà qui ne ressemble plus à l'histoire de Fouquet.

Les mémoires que nous venons d'étudier sont un livre instructif; on y apprend quelle est la puissance fatale des entraînemens. Il faudrait en recommander la lecture non-seulement aux aventuriers de la Bourse, mais encore aux spéculateurs politiques qui s'occupent de remanier de fond en comble la carte de l'Europe par une solution radicale et prématurée de la question d'Orient. Avant de se mettre en mer, les Lapons, paraît-il, achètent à quelque sorcier le vent nécessaire à leur navigation; il le leur remet dans un mouchoir soigneusement noué. S'il leur en donne juste ce qu'il faut, tout va bien; s'il en donne trop, la tempête éclate, et le malheureux Lapon ne revoit pas la Laponie. Le docteur Strousberg avait acheté trop de vent, et il a mal fini. Il faut souhaiter que l'Europe soit plus heureuse et plus sage que lui. Dans le nord de l'Allemagne, au milieu d'une vaste sapinière, vit un illustre et redoutable magicien, qu'on appelle l'ermite de Varzin, et qui, lui aussi, fait son métier de vendre du vent à qui en désire. Naguère il en a envoyé à Varsovie par l'entremise du général de Manteuffel; il en a expédié également une grosse provision en Grèce, à Bucharest, à Vienne aussi, où le parti de l'action en demandait. On assure que cet envoi a remis à flot le parti de l'action et que désormais, quoi qu'en puissent penser les Magyars et les constitutionnels cisleithans, la politique autrichienne, sentant ses voiles se gonfler, se dispose à voguer de conserve avec la politique russe, en mettant cap sur Constantinople. Puisse l'Europe échapper aux tempêtes, et puissent les acheteurs de vent se souvenir que l'ermite de Varzin ne fait jamais de donation à titre gratuit, qu'au contraire il a coutume de vendre très cher ses bons offices, et qu'il est difficile de conclure avec lui un marché dont il ne soit pas le bon marchand!

G. VALBERT.

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1876.

Observons les faits dans cette crise européenne qui se déplace ou se complique sans cesse et qu'obscurcit encore l'amas de nouvelles controuvées, le plus souvent imaginées et intéressées. Évidemment ce n'est ni à Belgrade ni sur la Morava, ce n'est pas dans la petite guerre serbe qu'est la vraie question. Si la Serbie était seule, elle serait peut-être sur le point d'expié cruellement l'imprudence qu'elle a commise en se jetant dans un conflit qu'elle n'était pas de force à soutenir même avec le secours des volontaires accourus ou envoyés à son aide. Les derniers incidens militaires qui viennent de se passer autour de Deligrad ne lui sont pas favorables; son armée plie de plus en plus sous l'effort victorieux des Turcs, et naturellement les revers des Serbes, des soldats de Tchernafef, ont leur contre-coup au sein du gouvernement de la petite principauté, qui paraît livré depuis quelques jours à toutes les perplexités d'une situation plus que jamais compromise. Au fait et au prendre, ces hostilités poursuivies entre des combattans inégaux sont une effusion de sang inutile, elles ne décident rien. Non, évidemment, la vraie question n'est pas là; elle est à Constantinople, ou plutôt elle est dans les délibérations et les résolutions éventuelles de l'Europe, dans les négociations des puissances avec l'empire ottoman, et c'est ici que tout devient étrange, que la situation se complique de mille éléments insaisissables ou inconnus.

On est en plein imbroglio oriental ou occidental. Le drame diplomatique se déroule à travers des surprises et des péripéties toujours nouvelles; d'un jour à l'autre, les perspectives se modifient. Hier tout semblait s'éclaircir, aujourd'hui tout s'assombrit, demain ce sera peut-être le contraire. Il y a quelques semaines, c'était l'Angleterre qui prenait la tête dans la négociation et qui allait porter à Constantinople les conditions de la diplomatie européenne : armistice à courte échéance, « autonomie administrative pour l'Herzégovine, la Bosnie, la Bulgarie, » et tout



le monde semblait d'accord, au moins sur ces préliminaires, dans lesquels on voyait un gage de paix. Premier coup de théâtre : la Turquie, dont on ne mettait pas en doute le consentement, a cru pouvoir répondre aux propositions de l'Angleterre par d'autres propositions, opposer à l'armistice de six semaines un armistice de six mois, aux réformes spécifiées pour trois provinces des réformes constitutionnelles et administratives s'étendant à l'empire tout entier. A la rigueur, si ce n'était pas une acceptation pure et simple, ce n'était pas non plus un refus, et ni l'Angleterre, ni d'autres puissances n'ont vu une incompatibilité absolue entre ce qu'elles demandaient et ce qu'offrait le gouvernement ottoman. C'était tout simplement une négociation à suivre pour concilier des conditions d'une nature différente plutôt qu'opposée, et pouvant en réalité aller au même but; mais non, encore une fois, tout a changé aussitôt, et maintenant, à défaut de l'Angleterre qui s'efface, c'est la Russie qui entre en scène, écartant les propositions turques, reprenant et s'appropriant les propositions anglaises pour en maintenir l'intégrité et l'autorité. L'initiative s'est déplacée.

Ce n'est plus l'ambassadeur britannique, sir Henry Elliot, qui reste chargé de se faire auprès d'Abd-el-Hamid l'interprète des intentions de l'Europe. C'est l'ambassadeur du tsar, le général Ignatief, qui arrive tout droit de Livadia pour remettre d'abord ses lettres de créance au nouveau sultan, puis pour le ramener au sentiment modeste de sa position en le plaçant sous le poids de la volonté de la Russie. Que s'est-il passé réellement entre le général Ignatief et le sultan? Peu importe, puisqu'on sait d'avance ce que le cabinet de Saint-Petersbourg est décidé à demander, et que ce qu'il est décidé à demander ne laisse guère à la Turquie la possibilité de discuter. Ce qu'il y a de grave dans cette démarche, c'est qu'en paraissant se rattacher à un programme européen, elle le dépasse évidemment et elle remet au jour une dissonance de volontés qu'on semblait vouloir éviter; c'est que, sans être, à ce qu'il paraît, un ultimatum, elle révèle de la part de la Russie le dessein arrêté de ne plus laisser les résultats qu'elle poursuit à la merci d'une négociation flottante ou toujours contrariée. Ce n'est point une rupture sans doute, les choses n'en sont pas là, c'est, si l'on veut, un avertissement ou une menace, une mise en demeure, et malheureusement aussi c'est la question ramenée dans une voie des plus périlleuses, où une première soumission du divan peut ne rien résoudre. Qu'il y ait un armistice de six semaines, comme le demande la Russie, à la place de l'armistice de six mois proposé par la Turquie, c'est une difficulté vaincue, et c'est beaucoup; mais ce n'est pas tout, ce qui reste encore laisse une porte ouverte à bien des éventualités, de sorte qu'à chaque instant, au moindre conflit de prétentions, tout peut se trouver remis en doute, et que dans cette voie où l'on entre, l'Europe est livrée à une oscillation perpétuelle entre la paix et la guerre, au hasard des incidents par

lesquels les gouvernemens eux-mêmes sont quelquefois trompés et entraînés.

Assurément, si l'on interrogeait les chefs de gouvernement engagés dans cette crise, les hommes d'état qui dirigent les affaires des plus grandes puissances, ceux qui peuvent d'un jour à l'autre décider des destinées de l'Europe, ils répondraient tous invariablement qu'ils n'ont qu'une volonté, un désir, le maintien de la paix. L'empereur Alexandre II désavoue hautement toute préméditation ou toute velléité de guerre. L'empereur d'Allemagne, en ouvrant par procuration le parlement de Berlin, témoignait hier sa sollicitude pour le repos de l'Europe. Le chef du cabinet cisleithan à Vienne, le prince Auersperg, ne faisait récemment qu'interpréter la pensée du comte Andrassy, en répudiant la politique d'annexion, en attestant les vues exclusivement pacifiques de l'Autriche. L'Angleterre ne cesse de protester en faveur de la paix. Et ceux qui font ces déclarations rassurantes sont sincères, car ils sentent tous la responsabilité que ferait peser sur eux une politique d'agression et de perturbation. Comment se fait-il cependant que l'état de l'Europe soit ce qu'il est, que la paix semble sans garantie et qu'on en vienne à se demander chaque matin si sur un coup de télégraphe, pour le délai d'un armistice entre Serbes et Turcs, le monde civilisé pourra être entraîné dans une guerre indéfinie? C'est un peu comme aux époques d'épidémie, il y a le mal qui est dans la réalité et le mal de l'imagination.

Le mal d'aujourd'hui, c'est qu'on s'agit dans l'inconnu, et que dans l'inconnu tout est possible. Le mot de Cromwell est toujours juste : « on ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » La plupart des politiques en sont un peu là pour le moment, elles ne savent réellement ni ce qu'elles veulent, ni jusqu'où elles pourront être conduites, ni où elles s'arrêteront. Que veut véritablement la Russie? Que médite M. de Bismarck pour l'Allemagne? Que se propose de faire l'Autriche au milieu de ces complications où son existence peut être en jeu? A quoi se décidera l'Angleterre? Si on le savait, on se trouverait en présence d'une réalité palpable. Ces puissances ne le savent pas elles-mêmes, et en attendant elles sont réduites à s'observer. La vérité est qu'il n'y a peut-être pas aujourd'hui deux gouvernemens qui ne se délient l'un de l'autre. Nous entendons bien ce qu'on dit, l'alliance des trois empereurs subsiste toujours, elle reparait dans les grandes occasions. L'Allemagne est là pour assurer à la Russie la liberté de ses mouvemens. M. de Mantouffel va à Varsovie, M. de Soomarakof à Vienne. L'Autriche donne des grades dans ses armées aux jeunes grands-ducs, et l'empereur Alexandre échange des politesses avec l'empereur François-Joseph comme avec l'empereur Guillaume. Fort bien; mais il s'agit de savoir si, dans le cas où la Russie s'établirait sur le Danube, l'Allemagne resterait immobile, si, dans le cas où l'on voudrait créer des confédérations slaves,

l'Autriche se prêterait à la réalisation du programme. Les empereurs sont alliés et amis, soit : les politiques restent en présence avec les traditions et les intérêts qu'elles représentent; elles se réservent visiblement pour le jour où elles auraient à intervenir, au risque de s'entrechoquer.

Voilà le danger, voilà ce qui détruit l'effet de toutes les protestations pacifiques! Qu'on ne s'y trompe pas : une des causes de l'anxiété qui règne aujourd'hui, une des faiblesses de l'Europe, c'est cette situation où dans l'éclipse du droit public et des traités on ne sait plus où l'on va, où les antagonismes d'ambitions et les défiances sont le plus clair de la politique, où tout reste livré au hasard et à la force. Le mal vient de là. La difficulté de cette question d'Orient qui est devenue un péril, qui tient encore l'opinion en suspens, c'est qu'au lieu de chercher à la résoudre régulièrement; en se servant des transactions qui sont un titre pour l'Europe, on se jette trop souvent à la poursuite de toute sorte de combinaisons extraordinaires, comme si nous vivions dans un temps où tout est permis. Eh bien! c'est ce mal réel, contagieux, que les gouvernemens bien inspirés peuvent réparer encore en voyant les dangers qu'ils se créent à eux-mêmes par une politique d'aventure, en mettant leur sagesse à limiter les conflits ou à détourner de plus vastes conflagrations, en conformant enfin leur conduite aux protestations pacifiques qu'ils ne cessent de renouveler.

Est-ce donc si difficile pour des puissances sérieuses de résister à des entraînemens, d'éviter ce qui les divise, de chercher d'un commun accord les élémens d'une solution propre à rassurer le monde? Il n'est point de question, si compliquée, si épineuse qu'elle soit, qui puisse être au-dessus de la bonne volonté, des lumières et de la résolution de grands gouvernemens. La première condition pour eux est de savoir ce qu'ils veulent, de préciser leur action. Quand ils auront bien examiné, bien pesé toutes les considérations, ils s'apercevront qu'ils peuvent encore plus obtenir par la paix, par la diplomatie, que par la guerre,— que le meilleur moyen de résoudre une question si dangereusement complexe est de la circonscrire, de s'armer des traités et des droits d'intervention régulière qu'ils assurent. Ils reconnaîtront tout ce qu'il y a de compromettant dans une politique de mirages, de tentations et d'arrière-pensées menaçantes. Que peut vouloir particulièrement la Russie, qui a pris le principal rôle depuis quelques jours, dont les résolutions peuvent retenir ou précipiter les événemens? Elle ne se propose certainement pas d'aller à Constantinople, elle n'en est point à soupçonner quelles batailles elle aurait à livrer, quelles complications elle soulèverait dès qu'elle se mettrait en chemin. Elle ne veut pas donner le signal du démembrement de la Turquie; le prince Gortchakof désavouait cette pensée, il n'y a pas si longtemps encore, lorsqu'il écrivait à l'ambassadeur du tsar à Londres : « Nous ne croyons pas à la durée indéfinie de

l'état de choses anormal que présente l'empire ottoman ; mais rien n'est encore préparé pour le remplacer, et sa chute subite risquerait d'ébranler l'Orient et l'Europe... » Que la politique russe veuille bien ardemment favoriser cette idée de l'indépendance slave dans la presqu'île des Balkans, de cette confédération slave dont on parle toujours, c'est assez douteux. Elle tiendrait encore moins à favoriser le démembrement de la Turquie au profit de la Grèce.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg recule justement, sensément, devant ces excès ou ces fantaisies de politique. S'il ne veut que la réparation des violences commises ou tolérées, un système d'améliorations, des garanties nouvelles et plus efficaces, pourquoi se séparerait-il des autres puissances, qui veulent la même chose ? Par quel entraînement passerait-il de ses dernières démarches, qui n'ont pas dépassé la sphère diplomatique, à une rupture déclarée avec la Porte ? Où serait pour lui l'avantage de se jeter dans une aventure dont les résultats possibles seraient nécessairement disproportionnés avec le sang qui coulerait et les ruines qui se multiplieraient ? Les Russes n'en sont point à sentir le danger d'une action isolée, et les plus ingénieux se font illusion à eux-mêmes en répétant qu'on ne fait qu'exécuter le programme européen proposé par l'Angleterre, accepté par tout le monde. Le programme européen, la Russie n'a pas reçu la mission de l'exécuter, surtout par des moyens extrêmes, et ce serait une étrange manière d'interpréter ce programme que de s'en faire un titre pour aller en avant, de risquer la guerre pour le délai d'un armistice, pour cette « autonomie administrative » qui serait probablement fort exposée à disparaître le jour où un conflit éclaterait. Pourquoi, dit-on, la Russie n'occuperait-elle pas quelque province turque, la Bulgarie, par exemple, au nom de l'Europe, pour assurer le rétablissement de la paix et l'efficacité des réformes qu'on demande ? Rien ne s'opposerait à ce que l'Autriche, de son côté, occupât au même titre la Bosnie, l'Herzégovine. Ce serait la reproduction de ce qui s'est passé il y a quinze ans, de cette expédition de Syrie dont la France finissait par être seule chargée. C'est encore une méprise. L'intervention en Syrie se réalisait par la décision d'une conférence européenne, avec le concours ou l'assentiment de la Porte elle-même. Elle était exécutée par un petit corps d'occupation qui ne dépassait pas 6,000 hommes ; elle était définie et limitée ; elle marchait escortée d'une commission composée de délégués des puissances et d'un délégué ottoman. La Russie accepterait-elle d'intervenir dans ces conditions ? Y a-t-il eu quelque conférence européenne appelée à décider et à régler une intervention de ce genre ? Le gouvernement turc consentirait-il à laisser une force étrangère entrer dans ses provinces ?

Aujourd'hui une occupation serait fatalement la guerre, ce serait la question d'Orient tout entière livrée au sort des armes. Que la Russie, qui a tant d'intérêts engagés, cherche un moyen de dégager honorable-

ment sa politique, de donner une certaine satisfaction à l'esprit national qui la presse, qu'elle veuille imprimer en quelque sorte le sceau d'une victoire personnelle aux combinaisons qui seront adoptées, qu'elle tienne en un mot à faire quelque chose pour des populations qui ont peut-être compté sur elle, c'est une préoccupation qui n'a rien d'extraordinaire. Si naturelle qu'elle soit cependant, cette préoccupation ne peut conduire la Russie à des résolutions extrêmes, que l'Allemagne n'appuierait sans doute que dans une certaine mesure et temporairement, auxquelles ni l'Angleterre ni l'Autriche ne s'associeraient, et qui deviendraient le signal de la grande crise. Elle a déjà traversé bien des phases, cette terrible question qui depuis un an a mis toutes les politiques en campagne, à Londres comme à Saint-Petersbourg, à Berlin comme à Vienne ou à Paris; elle touche aujourd'hui de toute façon au point décisif où, si l'on veut détourner la crise, la diplomatie européenne est obligée de tenter un suprême et énergique effort pour remettre un peu d'ordre dans ses délibérations, pour reprendre la direction de ces malheureuses affaires orientales, pour opposer sa prévoyante et pacifique intervention à l'imprévu qui peut naître des dernières défaites de la Serbie comme des dernières résolutions qui peuvent être prises à Constantinople ou à Livadia.

C'est pour le moment l'intérêt de l'Angleterre, de l'Autriche aussi bien que de l'Allemagne et de l'Italie. C'est aussi assurément l'intérêt de notre pays. La France, dans tous les cas, est et sera avec ceux qui veulent la paix. C'est le rôle de sa situation, de sa fortune présente, et il paraît que ce rôle si simple, si naturel, prête à toute sorte d'interprétations. Il y a des capitales de l'Europe où l'on ne peut arriver à comprendre ce désintéressement pacifique, ce tranquille recueillement de notre pays, et où sur la foi de quelques polémiques plus ou moins vives, traduisant des opinions ou des préférences individuelles, on se plaît à multiplier les conjectures et les soupçons. Les uns, sans songer aux événemens qui se sont passés et croyant en être au temps où nous étions toujours prêts à nous jeter dans toutes les mêlées, nous font presque un crime de notre tiédeur et veulent absolument nous classer parmi les slavophiles ou les turcophiles. Les autres cherchent des mystères dans une réserve qui ne serait qu'apparente et se figurent des impatiences secrètes qui ne demandent qu'à éclater. L'autre jour, comme si on avait voulu nous tenter, on ne parlait de rien moins que de nous proposer d'aller tenir garnison en Herzégovine, — sans doute pour mettre tout le monde d'accord. Les versions se succèdent. La France est réputée tour à tour ingrate envers la Russie, infidèle à l'Angleterre, indifférente, sceptique, pleine de projets de vengeance ou impuissante. Ceux qui parlent ainsi sont dupes de leur imagination, ils ne connaissent pas notre pays. Si la Russie, à certains momens, a eu le bon esprit de conserver à l'Europe une paix qui nous était particulière-

ment utile, la France ne l'oublie pas, et elle n'éprouve aucune malveillance pour la politique russe. Elle oublie encore moins les liens de traditions, d'intérêts libéraux qui la rattachent à l'Angleterre. Elle est l'alliée de tout le monde sans être engagée dans aucune combinaison, sans briguer impatiemment les alliances, sans vouloir devancer la marche des événements.

La France fait aujourd'hui ce que la Russie a fait elle-même avec succès il y a vingt ans. Elle réserve sa prévoyance et ses efforts pour ses propres intérêts, et elle désire la paix parce que la paix est utile pour elle comme pour l'Europe tout entière; mais ce serait une erreur de croire que cette politique d'impartialité recueillie soit absolument le résultat de l'indifférence ou de l'impuissance. Lorsque des questions d'humanité, de civilisation s'élèvent, la France ne reste point insensible, et en travaillant de son mieux au maintien de la paix, elle ne sera pas moins favorable à tout ce qui pourra être tenté pour faire reculer la barbarie, pour améliorer régulièrement le sort des populations chrétiennes et slaves de l'Orient. Qu'on lui offre des moyens sérieux, pratiques, elle les sanctionnera et ne sera pas la dernière à en favoriser l'application. La France n'est pas plus impuissante qu'elle n'est indifférente. Ce n'est point sans doute que par une illusion nouvelle elle s'exagère les forces qu'elle a retrouvées et les progrès de sa reconstitution. Elle se sent du moins assez de ressources et d'énergie pour avoir le droit de compter dans les affaires européennes, pour que la politique mesurée qu'elle suit puisse être considérée comme un acte réfléchi, non comme la rançon d'une faiblesse qui la laisserait sans défense. Il y a, il est vrai, des journaux qui mettent leur patriotisme à plaindre tout haut la France de n'être plus rien aujourd'hui en Europe, de n'avoir plus d'influence dans les conseils, parce qu'elle est sous la république. C'est le langage de l'esprit de parti poussé jusqu'à la diffamation envers le pays. Au fond, sous cette république, pourvu qu'elle reste ce qu'elle doit être, la France est assez forte pour avoir une opinion si l'il fallait, pour porter son poids dans les alliances si l'occasion s'en présentait, et bien plus encore, pour se défendre si elle était gratuitement défiée, si elle était troublée dans l'œuvre de réorganisation intérieure qui reste sa première pensée.

La réponse la plus décisive que les partisans sincères de la république puissent opposer à ceux qui prétendent aujourd'hui que le régime nouveau déconsidère et affaiblit la France devant l'Europe, c'est une imperturbable sagesse. Ils ont au moment présent une occasion toute naturelle dans cette session supplémentaire qui vient de s'ouvrir et qui devrait avant tout être consacrée au budget. Dans les affaires extérieures, il est vraisemblable que les républicains de la chambre sauront avoir cette sagesse en évitant les discussions inutiles, en se bornant à provoquer quelque déclaration de M. le duc Decazes, qui de son côté n'aura pas

de peine à rassurer le pays sur sa politique, à joindre ses protestations pacifiques à toutes celles qui retentissent dans les parlemens européens. Que peut-on demander à M. le duc Decazes? On n'a vraiment à lui demander que de la circonspection, une réserve ménageant toutes les relations utiles, et la première condition pour l'aider à remplir sa tâche, c'est de ne pas trop le provoquer à parler, de lui laisser la liberté du silence. Tous les partis sérieux qui ne mettent pas la politique dans des excentricités prétentieuses ou hargneuses, semblent comprendre la nécessité de ne toucher qu'avec prudence à ces redoutables questions extérieures. Dans les affaires intérieures, où l'on se croit plus libre de se passer toutes ses fantaisies, la difficulté sera peut-être un peu plus grave. Le mieux serait sans doute que la chambre des députés s'occupât exclusivement de la discussion du budget et même qu'elle se hâtât, ne fût-ce que pour laisser au sénat le temps et la liberté d'examiner sérieusement à son tour la loi des finances. On éviterait du moins ainsi pour le moment la politique, les conflits possibles entre la majorité du sénat et la majorité de la seconde chambre, entre ces majorités diverses et le gouvernement, toutes ces complications laborieuses d'une situation parlementaire qui n'est pas des plus simples. Ce serait désirable, ce n'est peut-être pas réalisable. Par la force des choses, on se retrouve toujours, même à propos du budget, en face de la politique, en présence de ce problème aussi grave que délicat du caractère que gardera la république nouvelle.

Une majorité, eh! sans doute il y a une majorité pour la république dans la chambre des députés, ceux qui prétendent disposer des partis l'assurent; il n'est pas moins vrai que cette majorité est plus bruyante que coordonnée, plus passionnée que sérieusement politique, et que tout dépend encore des conditions dans lesquelles elle finira par se former et se fixer. La question est toujours de savoir si les fractions modérées ou avisées l'emporteront définitivement, si elles parviendront à imprimer une direction, ou si elles se croiront à chaque instant obligées, pour maintenir une homogénéité d'apparence, de faire quelque concession aux républicains extrêmes. Tant que cette question ne sera pas résolue, on aura moins une majorité de gouvernement sous la république qu'un assemblage d'éléments incohérens maintenus avec peine dans une discipline laborieuse. Au fond c'est tout l'intérêt du discours que M. Gambetta vient de prononcer à Belleville. M. Gambetta, nous n'en disconvenons pas, est un esprit ouvert qui comprend que la république ne peut vivre qu'en offrant toute garantie au pays dans ses affaires, dans ses intérêts, dans sa sécurité. Lui-même il s'essaie volontiers à ce rôle d'homme d'affaires, et comme président de la commission du budget il a entrepris de réduire à des termes pratiques un système d'impôt sur le revenu; il a fait un rapport qui n'a eu qu'un malheur, celui d'être détruit de fond en comble avec un spirituel bon sens par

M. le ministre des finances. A Belleville, dans sa dernière apparition comme orateur populaire, M. Gambetta a montré certainement une raison courageuse, en s'élevant contre les moyens violens, contre les déclarations et les banalités révolutionnaires, en avouant tout haut une politique de modération et de transaction. Moyennant quelques formes et quelques tours de langage, il n'a pas craint d'appeler la commune une « insurrection criminelle, » et en définitive il s'est prononcé contre l'amnistie. Rien de mieux à coup sûr; mais voilà qu'aussitôt M. Gambetta s'est cru obligé de payer cet acte de courage d'une concession nouvelle. Il s'est hâté de prendre sous sa protection une proposition qui va être discutée par la chambre dans quelques jours, qui a pour objet de mettre fin à toute poursuite au sujet de faits relatifs à la commune ou même de changer les juridictions. Les chambres et le gouvernement en décideront ce qu'ils voudront; qu'on nous permette de le dire, cette proposition soulève plus de questions délicates que l'amnistie elle-même. Sur quoi se fonde cette distinction entre ceux qui ont été poursuivis et ceux qui ont échappé à la justice? De quel droit suspendre les lois de la prescription au sujet de certains faits parce que ces faits se rattachent à la commune? Pourquoi des changemens de juridiction qui sont une sorte de disjonction après coup? Ce n'est rien ou c'est une dernière satisfaction donnée aux partisans de la commune, et c'est ainsi que M. Gambetta détruit d'un seul coup l'effet de l'acte courageux qu'il paraissait accomplir.

Le mauvais génie des divisions intestines et des conspirations est-il donc la fatalité de certaines contrées? Est-il donc si difficile de laisser respirer un pays qui, après des agitations prolongées, a la chance d'avoir retrouvé le repos dans un régime de légalité réparatrice? L'Espagne a eu cette bonne fortune par la restauration de la monarchie constitutionnelle. Elle n'a point eu à s'imposer par la force, cette monarchie représentée par un jeune prince bien intentionné, elle n'a point eu de résistances intérieures à vaincre, elle s'est rétablie un jour tout naturellement, sans lutte, sans violence, elle n'a eu en quelque sorte qu'à reparaitre pour être acceptée. La monarchie nouvelle à son avènement ne s'est point certes trouvée dans des conditions faciles. Elle a eu pour première mission d'en finir avec l'insurrection carliste qui avait eu le temps de s'organiser, de faire des provinces du nord une vaste et redoutable forteresse. Après la guerre carliste, elle a aujourd'hui encore à poursuivre un dernier effort contre l'insurrection de Cuba dont elle est obligée d'avoir raison. Et au milieu de tout cela a-t-elle profité d'un moment de surprise, de la lassitude du pays pour inaugurer un de ces régimes de réaction qui succèdent trop souvent aux périodes d'excès révolutionnaires? Bien au contraire: le jeune roi Alphonse XII et son premier conseiller, son habile président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'ont eu d'autre préoccupation que de se défendre des pressions et



des entraînemens réactionnaires, d'aider à la conciliation des partis, de faire revivre des institutions libérales. Pendant ces deux années, le cabinet de Madrid n'a été occupé qu'à pacifier; il a fait des élections, il a réuni des chambres et il va les réunir encore prochainement; il a obtenu le vote d'une constitution qui, sans désarmer le gouvernement, sans livrer l'Espagne aux propagandes agitatrices, offre toute garantie aux opinions sincères. C'est assurément l'œuvre politique la plus honorable, la plus judicieuse, poursuivie avec autant de maturité que d'intelligence au milieu d'un pays bouleversé. Est-ce que ce serait déjà trop, pour les partis extrêmes, de ces deux années de repos dont vient de jouir l'Espagne? On le dirait, puisque voilà encore des complots qui heureusement ne répondent à aucun sentiment public, qui ne semblent imaginés que pour entretenir une certaine agitation au-delà des Pyrénées, pour interrompre la prescription au profit des révolutionnaires en disponibilité.

On aurait pu s'en douter lorsqu'il y a quelques semaines a paru un manifeste diffus qui avait la prétention d'être l'évangile de la prochaine révolution au-delà des Pyrénées. Un ancien ministre radical, M. Ruiz Zorrilla, et M. Nicolas Salmeron, qui a passé au pouvoir sous la république, avaient mis leur génie en commun pour produire ce morceau de logomachie démagogique, pour tracer le programme d'un nouveau bouleversement de l'Espagne au nom de ce qu'ils appelaient « le parti républicain réformiste. » Il y avait jusqu'ici le parti républicain fédéraliste, le parti républicain unitaire, le parti républicain libéral, voilà maintenant le « parti républicain réformiste » qui apparaît à l'horizon. M. Ruiz Zorrilla et M. Salmeron se proposaient en effet de tout réformer, la constitution, les lois civiles, les lois économiques, l'armée, l'administration, la justice, les finances, etc., « et comme l'heure des grands événemens s'approche, disaient-ils, il serait insensé qu'ils nous trouvassent, sinon au dépourvu, tout au moins sans organisation. »

Il paraît que ce n'était pas seulement un mot. M. Ruiz Zorrilla aurait voulu passer à l'exécution: il avait désigné des fonctionnaires, des généraux au nom de la nouvelle dictature démocratique, et l'heure où devaient éclater les « grands événemens » aurait même été indiquée. Par malheur pour M. Zorrilla, le gouvernement, lui aussi, n'a pas été pris « au dépourvu; » il a mis la main sur « l'organisation, » il a fait arrêter un certain nombre de personnes, quelques généraux improvisés sous la république, laissés depuis en disponibilité, et la conspiration s'est évanouie! A-t-elle été réellement un danger? Il faut convenir que c'était une idée étrange. Les conspirateurs proposaient tout simplement à l'Espagne, à peine reposée, de revenir à un régime qui lui a procuré les insurrections communalistes, les incendies d'Alcoy et de Carthagène, l'insurrection carliste, la dévastation et la ruine. De plus ces chefs de révolution auraient été singulièrement choisis s'ils n'avaient eu le soin

de se choisir eux-mêmes. M. Ruiz Zorrilla a été le chef du dernier cabinet du roi Amédée, et il s'est montré un politique si habile que, sans être encore républicain à cette époque, il a perdu cette monarchie dont il était chargé de conduire les affaires. M. Salmeron est un de ceux qui ont contribué à mettre la république à mal. Et quel moment choisissait-on pour lever le drapeau de la « république réformatrice ? » Le moment où l'Espagne est obligée d'envoyer une partie de son armée pour avoir raison de l'insurrection de Cuba, pour reconquérir sa plus belle possession. M. Emilio Castelar, qui est un républicain d'un esprit élevé et généreux, n'a pas craint de protester contre ces manifestes et ces sinistres projets, par patriotisme autant que par antipathie contre les recours à la force, contre les appels à l'insurrection.

Des tentatives de ce genre, quoique promptement et sans doute facilement déjouées, sont faites pour décider tous les groupes constitutionnels à suspendre leurs querelles, plus subtiles ou plus personnelles que sérieuses, à se rallier autour d'un gouvernement qui, après tout, a rendu à l'Espagne les premières garanties d'un régime libre. Aujourd'hui, il y a une constitution, il y a un parlement qui va bientôt se réunir de nouveau. Le chef du cabinet de Madrid a une majorité évidente dans les chambres. Plus cette majorité, avec toutes ses nuances, se montrera résolue à ne pas laisser mettre en doute la nouvelle légalité constitutionnelle, plus le président du conseil, qui a créé cette situation par sa persévérante habileté, aura de force pour maintenir l'ascendant de la politique libérale en même temps que conservatrice à laquelle il s'est dévoué jusqu'ici. C'est l'originalité de cette restauration monarchique au-delà des Pyrénées, de cette œuvre de prudente transaction que M. Canovas del Castillo poursuit à travers toutes les difficultés, qu'il a quelquefois à défendre contre des excès opposés, contre la réaction et contre la révolution. On vient de le voir récemment encore à l'occasion de cet incident de Rome, de ces pèlerinages espagnols qui ont coïncidé avec les menaces de conspiration révolutionnaire. Quelques pèlerins espagnols, et M. l'archevêque de Grenade en tête, en se rendant auprès du pape, ont cru pouvoir manquer d'égards envers M. le comte Goello, représentant de l'Espagne auprès du roi Victor-Emmanuel. M. le comte Goello a signalé cette conduite à Madrid, et le cabinet de Madrid, tout catholique qu'il soit, n'a point hésité à signifier à M. l'archevêque de Grenade qu'avant de rentrer en Espagne il avait à remplir ses devoirs auprès du représentant du roi à Rome. Il a fait ce que d'autres puissances, moins exigeantes avec leurs évêques, ne font même pas. Le gouvernement espagnol suit ainsi invariablement son chemin ; c'est la force de sa politique, fondée à la fois sur la garantie des intérêts conservateurs et sur un sentiment libéral.

CH. DE MAZADE.

## LA QUESTION DU CHAUFFAGE DES WAGONS.

*Le Chauffage des voitures de toutes classes sur les chemins de fer*, par M. L. Regray,  
avec atlas de 31 planches, Paris 1876; Dupont.

Dans le nord de la France, l'hiver est souvent assez rigoureux pour que les voyageurs qui sont obligés de faire un long trajet en chemin de fer, dans des voitures non chauffées, soient exposés à de véritables souffrances. Les compartimens de première classe, et ceux des autres classes qui sont réservés aux dames seules, ont leurs bouillottes à eau chaude; mais c'est le chauffage de toutes les voitures de seconde et de troisième qui est réclamé à bon droit par le public, et depuis longtemps ce problème préoccupe les conseils d'administration de nos chemins de fer. En 1873, le syndicat des six grandes compagnies françaises accueillit la proposition de la Compagnie de l'Est, qui se déclarait prête à entreprendre l'étude de la question.

Les renseignemens que l'on possédait sur l'efficacité des divers systèmes essayés sur les chemins de fer de l'Europe étaient assez vagues et souvent contradictoires. Les voyageurs que l'on questionnait émettaient les avis les plus opposés sur les modes de chauffage dont ils avaient fait l'expérience à l'étranger. On résolut de procéder à une enquête aussi complète que possible, en même temps qu'à des études pratiques qui permettraient de prendre un parti et de choisir définitivement un système de chauffage propre à contenter le public français. Commencées en 1873, ces recherches et ces expériences sont enfin terminées, et le directeur de la compagnie de l'Est a pu mettre sous les yeux du conseil d'administration un volumineux rapport où la question du chauffage des voitures sur les chemins de fer est discutée à fond. Ce rapport, dû à M. L. Regray, vient d'être publié aux frais de la Compagnie; c'est un document instructif à tous les points de vue.

Ce que l'on constate tout d'abord en parcourant ce volume, c'est que les solutions adoptées ou mises à l'essai par des administrations qui exploitent ensemble plus de 100,000 kilomètres de voies ferrées se réduisent en somme à un nombre fort limité de systèmes. Toutes ces compagnies, malgré la diversité des conditions où elles se trouvent placées, se sont en définitive arrêtées à des modes de chauffage qui se rattachent aux cinq types suivans : 1° poêles, 2° calorifères à air chaud, 3° chauffage à la vapeur, 4° chauffage au moyen de briquettes ou combustibles agglomérés, 5° chauffage par l'eau chaude circulant dans des appareils fixes (thermo-siphons) ou apportée dans des bouillottes.

C'est en Allemagne et en Autriche que la solution du problème a été poursuivie avec le plus d'ardeur; l'Allemagne du Nord notamment a poussé ces recherches fort loin. On a tour à tour, dans ces pays, essayé

tous les systèmes; mais la question n'y est point encore résolue. Au congrès tenu à Dusseldorf en 1874 par les administrations qui font partie de l'Union des chemins de fer allemands, congrès où quarante-huit compagnies s'étaient fait représenter, on est arrivé à cette conclusion, « que des nombreux systèmes de chauffage, les uns appliqués, les autres restés à l'état d'essais, aucun n'a encore obtenu une préférence marquée. » En fait, sur les chemins de fer allemands, les voitures ne sont pas toutes chauffées, et l'on en est encore à la période des tâtonnements. Le chauffage au poêle, qui est incontestablement de tous les modes de chauffage le plus simple et le plus économique, jouit d'une grande faveur sur les chemins allemands et autrichiens, comme aussi en Suisse et en Russie; cependant il n'est applicable qu'aux voitures dont les compartimens communiquent entre eux selon le système américain. Le chauffage à la vapeur est particulièrement employé en Bavière, où il a été installé avec un très grand soin; mais dans d'autres pays on commence à l'abandonner à cause des nombreux inconvéniens qu'il présente, et dont le plus grave est la nécessité de faire communiquer les voitures entre elles par des raccords. Sur beaucoup de chemins de fer allemands, les voitures à compartimens sont chauffées au moyen de briquettes qui brûlent sans odeur et sans flammes dans des chaufferettes placées sous les sièges ou sous le plancher de la voiture; mais ce combustible, formé de charbon de bois pulvérisé, de salpêtre et d'une matière agglutinante, coûte très cher, car il revient à plus de 30 francs les 100 kilogrammes. Les calorifères à air chaud sont en usage sur quelques chemins suisses et autrichiens, et en France sur le chemin de fer des Dombes.

L'Angleterre, elle, se contente de la bouillotte d'eau chaude. « Ce pays que l'on considère comme la terre classique du confortable, du bon sens et de la vie pratique, dit M. Regray, est resté complètement en dehors du mouvement qui s'est produit sur le continent. Malgré les rigueurs de leur climat, nos voisins s'en tiennent simplement à la boule d'eau chaude pour les premières classes, et quelquefois pour les secondes et troisièmes, mais à titre facultatif et moyennant paiement par les voyageurs d'une légère indemnité. » Les chemins de fer anglais, consultés à cet égard, ont presque tous invariablement répondu qu'ils n'avaient fait aucune recherche ni aucune dépense pour étudier d'autres appareils de chauffage, les boules à eau chaude ayant jusqu'ici satisfait leur clientèle.

La France arrive un peu tard, mais elle profitera de l'expérience acquise par les succès ou les échecs de ses voisins du continent. « Si nous n'avons pas marché aussi vite que les autres nations dans l'étude du problème du chauffage des trains, dit philosophiquement M. Jacqmin dans une note placée en tête du rapport, nous n'avons pas à regretter les tâtonnements et souvent les insuccès de nos devanciers, et nous arrivons en même temps que les autres contrées de l'Europe à une so-

lution, nous ne disons pas absolument satisfaisante, mais suffisante. »

Après s'être renseignée exactement sur ce qui se fait dans les pays voisins, la compagnie de l'Est a mis en expérience les divers systèmes appliqués à l'étranger, en choisissant pour ses essais les types les plus perfectionnés. A cet effet, un train omnibus, chauffé suivant les divers systèmes, a été mis régulièrement à la disposition du public entre Paris et Nancy pendant l'hiver de 1873-1874. Ce train partait le matin de Paris et arrivait à Nancy à onze heures et demie du soir; il repartait le lendemain de Nancy à six heures du matin pour rentrer à Paris à cinq heures du soir. On trouvait dans cette combinaison l'avantage de pouvoir expérimenter dans des conditions très diverses de climat et de température, et la possibilité de recueillir les impressions du public. Quoique l'hiver de 1874 ait été fort doux, l'expérience fut suffisamment concluante pour faire abandonner certains appareils et pour indiquer le sens dans lequel les autres devaient être perfectionnés en attendant la reprise des essais. Les deux hivers de 1875 et de 1876 ayant été plus rigoureux que le précédent, les résultats de la dernière campagne peuvent être considérés comme décisifs.

Les systèmes essayés se divisent tout d'abord en deux catégories : les uns s'appliquent séparément à chaque véhicule, les autres entraînent l'obligation d'établir entre les diverses voitures d'un train une canalisation continue. Or, dans les conditions actuelles de l'exploitation française, tout système exigeant la solidarité des voitures doit être rejeté. « S'il s'agissait d'établir un chemin de fer dans un pays nouveau avec un matériel neuf et créé de toutes pièces, dit M. Bregay, il serait possible de l'étudier en vue de la jonction des appareils de chauffage. Mais il n'en est point ainsi : le matériel des compagnies françaises doit être utilisé tel qu'il est, et ce matériel, provenant de compagnies fusionnées, est essentiellement variable dans sa construction, sa forme et ses dimensions. En outre, les exigences des relations internationales amènent dans les trains des voitures étrangères, belges, allemandes et italiennes... Comment réunir en un tout des élémens aussi hétérogènes? » D'autre part, les nombreux embranchemens qui se greffent sur les lignes principales apportent leurs contingens de voyageurs et quelquefois leurs voitures, qu'il serait difficile d'intercaler sans produire des solutions de continuité. Pour toutes ces raisons, il a fallu repousser tout d'abord le chauffage à la vapeur, comme aussi le chauffage au gaz, essayé sur une très petite échelle sur les chemins de fer de l'état belge, en utilisant la conduite générale qui amène le gaz pour l'éclairage des voitures.

En dehors de l'inconvénient qui vient d'être signalé, le chauffage à la vapeur en présente d'ailleurs beaucoup d'autres. On l'applique de deux manières : tantôt la vapeur est prise à la locomotive, tantôt elle est fournie par une chaudière spéciale, installée dans un fourgon à bagages. Dans le premier cas, on ne peut chauffer efficacement que douze voi-

tures; or en France les trains comprennent d'ordinaire un nombre de voitures beaucoup plus grand. Il faudrait donc en tout cas recourir à une chaudière spéciale, placée au milieu des trains, qui permettrait de chauffer vingt-quatre voitures. Ensuite il est rare que les appareils de réglage fonctionnent d'une manière irréprochable, et alors il arrive que dans un compartiment on étouffe, tandis que dans d'autres on est gelé. Enfin les appareils à vapeur sont sujets à une foule d'accidens qui peuvent résulter de fuites, de la congélation de l'eau qui se condense dans les tuyaux, etc., et la présence d'une chaudière au milieu du train augmente les risques d'explosion. Ajoutons que les frais de premier établissement seraient considérables, et dépasseraient, pour nos six grands réseaux, 14 millions 1/2, après quoi la dépense annuelle serait encore de 7 millions 1/2.

Les autres systèmes sont moins coûteux à établir. Pour le chauffage au moyen de briquettes par exemple, la dépense de première installation ne serait que de 9 millions 1/2; mais ce système entraînerait une dépense annuelle de 10 millions. Voici d'ailleurs le tableau comparatif des frais d'établissement et d'entretien des principaux systèmes essayés, ainsi que le prix de revient du chauffage par voyageur transporté à 100 kilomètres.

	DÉPENSES		PRIX de revient.
	de 1 <sup>er</sup> établissement.	annuelles.	
Briquettes . . . . .	9,400,000 fr.	10,200,000 fr.	51 cent.
Chauffage à la vapeur . .	14,360,000	7,500,000	38 —
Calorifères. ? . . . . .	11,200,000	5,400,000	27 —
Circulation d'eau chaude. .	9,000,000	5,300,000	27 —
Bouillottes mobiles . . .	4,400,000	3,500,000	18 —
Poêles (3 <sup>es</sup> seulement) . . .	1,000,000	1,400,000	14 —

Sans parler de son prix élevé, le chauffage à l'aide du combustible aggloméré entraîne des risques d'incendie; en outre l'effet calorifique de ces boîtes à feu diminue rapidement à mesure que s'épaissit la couche de cendre. L'air chaud que fournissent les calorifères monte au plafond, de sorte que les pieds des voyageurs sont plus froids que la tête: c'est un mode de chauffage apoplectique. En outre cet air entraîne une certaine quantité de gaz de la combustion qui causent des migraines. Puis l'air, en raison de sa faible capacité calorifique, est essentiellement impropre à retenir la chaleur; une voiture remplie d'air chaud ne renferme en réalité qu'une provision insignifiante de calorique qui disparaît aussitôt qu'on ouvre les glaces ou les portières. Toutes les tentatives qu'on a faites pour emmagasiner une partie de cette chaleur dans des réservoirs d'air chaud occupant le bas de la voiture ou dans des chauffeuses remplies d'eau ou de sable et placées sur le trajet des

courans d'air chaud ont été vaines. En résumé, ce mode de chauffage a été reconnu malsain et mauvais en principe.

Quant aux poêles montés dans les voitures, ils présentent des inconvéniens analogues au point de vue de la mauvaise répartition de la chaleur, qui est intolérable dans le voisinage de l'appareil, tandis que l'extrémité opposée de la voiture est à peine chauffée. Au surplus, on ne saurait les employer dans les voitures à compartimens séparés. En cas de collision ou de déraillement, ils deviennent très dangereux; il suffit de rappeler à cet égard l'accident arrivé le 24 décembre 1875 sur la ligne d'Odessa, où 107 soldats ont été brûlés dans l'incendie allumé par les poêles dans un train déraillé. Ajoutons que, si ce mode de chauffage est parfaitement accepté en Allemagne et en Suisse, l'essai qui en a été fait en France n'a pas été heureux : le public désertait les voitures qui contenaient des poêles.

On s'est ainsi trouvé conduit à éliminer les poêles, les calorifères, la vapeur et les briquettes, pour s'en tenir aux systèmes fondés sur l'emploi de l'eau chaude, que recommande tout d'abord la merveilleuse capacité calorifique de l'eau. On n'a pu décider encore s'il vaut mieux installer sur chaque voiture un appareil à circulation, alimenté par une chaudière placée sous la caisse du véhicule, ou bien se contenter de la bouillotte ancienne, en multiplier le nombre et en faciliter le renouvellement par des moyens mécaniques convenables. En tout cas, le conseil de la compagnie de l'Est a décidé, 1<sup>o</sup> que désormais les voitures de toutes classes composant les trains dont le parcours excède deux heures seraient chauffées, 2<sup>o</sup> que simultanément on mettrait en œuvre les deux modes d'emploi de l'eau chaude, c'est-à-dire que l'on construirait un certain nombre de thermo-siphons et qu'on étudierait les moyens de réchauffer rapidement l'eau dans les bouillottes mobiles. Il y a lieu en effet de perfectionner le procédé primitif qui consiste à vider les bouillottes pour les remplir de nouveau sous un robinet d'eau chaude, procédé emprunté à la pratique des ménagères frileuses. On peut par exemple réchauffer les bouillottes par l'injection de jets de vapeur, comme le fait la compagnie d'Orléans, ou par l'immersion rapide dans un bain d'eau à 100 degrés. En tout cas, les bouillottes fixes ou mobiles renferment la solution du problème, car une voiture dont chaque compartiment est garni de deux chaufferettes renferme 50 fois plus de chaleur dans ces chaufferettes seules que n'en renferme dans sa capacité entière une voiture simplement remplie d'air chaud. Dès l'hiver prochain, les compartimens de toutes classes des trains de grand parcours seront munis de chaufferettes à eau chaude, et la France n'aura bientôt, sous ce rapport, rien à envier aux autres nations.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

---

# L'EMPIRE DES TSARS

## ET LES RUSSES

---

### II.

#### LES CLASSES SOCIALES

### IV.

LE PAYSAN, LA FAMILLE PATRIARCALE ET LE COMMUNISME AGRAIRE (1).

---

L'affranchissement des serfs n'a point changé toutes les conditions d'existence du paysan russe. En le dotant de terres, l'acte d'émancipation l'a laissé dans des conditions économiques analogues à celles où il vivait du temps du servage. Le sol dont son seigneur lui concédait jadis la jouissance, le paysan en est aujourd'hui propriétaire, mais le mode de propriété est demeuré le même que l'ancien mode de jouissance. Après comme avant l'émancipation, les terres des paysans sont par eux possédées en commun, et non à titre personnel, individuel, héréditaire. Au lieu d'avoir été répartis entre les divers habitans d'un village, les lots obtenus par le rachat, restent la propriété collective, indivise de tous les membres de la commune. Le paysan, honoré par la loi du nom de propriétaire, ne possède d'ordinaire d'une manière fixe et permanente que sa cabane, son *izba* et le petit enclos y attenant; pour le reste, il n'est en réalité que l'usufruitier du lot par lui racheté.

Tel était de temps immémorial le mode de tenure du sol en usage chez les paysans de la Moscovie ou Grande-Russie. L'acte de libération n'y a rien changé. Loin d'abroger ce communisme agraire,

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, du 15 mai et du 1<sup>er</sup> août.



le gouvernement émancipateur en a tiré parti pour la mesure la plus difficile de l'émancipation, pour le rachat des terres allouées aux paysans. La tenure du sol étant le plus souvent collective, le rachat, au lieu de se faire individuellement, a été fait d'ordinaire par communes, et ainsi singulièrement facilité. C'est le village entier et non l'individu ou la famille qui reste solidairement responsable des redevances de rachat vis-à-vis de l'état ou du seigneur. Grâce à cette nouvelle solidarité, ajoutée à l'ancienne charge solidaire du paiement des impôts, on pourrait dire qu'au lieu de renverser la vieille commune russe et la propriété collective, l'émancipation l'a temporairement fortifiée en intéressant le fisc à son maintien, jusqu'à l'entier paiement de la rançon du servage.

Le respect de l'antique mode de tenure du sol a singulièrement aplani pour le paysan le passage de la servitude à la liberté. En de telles conditions, l'affranchissement ne pouvait avoir brusquement toutes les conséquences, tous les dangers ou tous les avantages qu'il aurait eus avec des institutions nouvelles. En devenant indépendant du propriétaire noble, le *moujik* est tombé dans la dépendance de sa commune. Par là le lien qui enchaînait le paysan à la terre, à la glèbe, n'a pas été entièrement rompu, ou a été en partie renoué. La propriété indivise et l'impôt solidaire sont comme une double chaîne qui, en retenant les paysans dans la commune natale, les fixe encore au sol : s'ils ne sont plus légalement attachés à un maître, ils sont toujours légalement attachés les uns aux autres. Leur liberté comme leur propriété est dans une certaine mesure collective et indivise; dégagés des lisières du servage, ils peuvent difficilement se mouvoir en dehors de la communauté. S'ils n'avaient le droit de se donner mutuellement congé et si l'exercice de ce droit n'avait été récemment étendu, l'on pourrait comparer les serfs émancipés à un troupeau délivré du berger, mais dont les animaux, liés les uns aux autres et obligés de marcher ensemble, seraient contraints de brouter là où le berger les aurait laissés. On a dit que le paysan, affranchi du joug du propriétaire, était devenu le serf de sa commune. Il y a là une manifeste exagération. La domination de la commune, qui n'est au fond que le règne des paysans sur eux-mêmes, ne saurait se comparer à l'empire d'un homme d'une autre classe, d'une autre éducation. Pour la liberté individuelle, ce régime de solidarité forcée n'en est pas moins une entrave qui, tout en ayant pu avoir des avantages dans une période de transition, risquerait à la longue de compromettre les résultats mêmes de l'émancipation.

La commune russe, la commune rurale, nous offre ainsi deux côtés principaux, deux faces à considérer : le mode de propriété ou de tenure de la terre, et le mode d'administration ou de gouverne-

ment. Ce sont là deux choses fort importantes pour la connaissance de la Russie et toutes deux fort originales. Liées assez intimement l'une à l'autre et tenues dans une mutuelle dépendance, la commune économique et la commune administrative sont cependant assez distinctes pour mériter d'être étudiées isolément. Nous nous occuperons aujourd'hui de la première, c'est-à-dire de la commune en qualité de propriétaire collective du sol. Pour l'Europe, le communisme agraire est peut-être le trait le plus digne de remarque comme le plus étrange de la Russie contemporaine. Dans un siècle de théories et de systèmes comme le nôtre, une telle étude offre aux peuples inquiets de leur état social et tourmentés d'un vague malaise, d'intéressantes et inappréciables leçons. Par malheur, notre éducation occidentale, nos habitudes nationales ou nos préjugés d'école, nous disposent peu à une intelligence calme et impartiale d'un tel régime de propriété. Devant le communisme, devant la communauté des biens, sous quelque forme atténuée qu'elle se présente, les esprits les plus sobres ont peine à se défendre de tout parti-pris. Plus les phénomènes sociaux ont de nouveauté ou de bizarrerie à nos yeux, et plus il importe de savoir considérer les faits en eux-mêmes, indépendamment de toute théorie et de toute idée préconçue; plus le problème est grave et irritant, et plus nous devons nous garder des solutions aisées et hâtives, telles que nous en fournissent si souvent les notions toutes faites de notre éducation (1).

## I.

La propriété collective en usage chez les paysans, qui pour nous semble le trait le plus saillant de la Russie, a été l'une des dernières choses que l'Europe occidentale y ait aperçues, l'une des dernières que les Russes eux-mêmes aient remarquées dans leur patrie. C'est un gentilhomme westphalien, le baron de Haxthausen, qui en a fait la découverte dans son voyage de 1842-1843; c'est lui au moins qui le premier l'a révélée à l'Europe dans ses célèbres études sur l'état intérieur de la Russie. L'Europe savante fut justement frappée de rencontrer dans l'empire autocratique du Nord une

(1) M. Émile de Laveleye, dans ses savantes études sur les formes primitives de la propriété, a fait ici même connaître les communautés de village de la Russie, en même temps que celles de Java, en même temps que l'ancienne *mark* germanique et les communautés de famille des Slaves du sud (voyez particulièrement la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1873). Je n'aurais rien à reprendre ni rien à rectifier dans les tableaux de M. E. de Laveleye; j'aurais seulement à les compléter en tirant parti de nombreux écrits russes publiés sur la matière, et spécialement de la grande enquête agricole de 1873, dont les résultats ont été rassemblés par le gouvernement en cinq volumes sous le titre de *Doklad vysoch. outchregd. kommissii dlia issledovaniia nynéchniogo pologéniiia selskago khoziaistva*.

institution qui semblait en partie réaliser les rêves des utopistes de l'Occident. Les Russes, appelés soudainement à la connaissance ou à la conscience de cette singularité nationale, s'en emparèrent avec joie. Naturellement portés à mettre partout en avant l'originalité des Slaves, comme les Allemands celle des Germains et nous-mêmes parfois celle des Celtes, de nombreux écrivains russes firent honneur de ce communisme agraire du *moujik* à l'esprit russe, au génie slave. Slavophiles respectueux du passé et de la tradition moscovite, démocrates disciples de l'Occident, exaltèrent à l'envi la commune du Grand-Russe. On y voulut voir l'institution primordiale de la nation et en même temps la formule d'une nouvelle civilisation, le principe futur de la prochaine régénération de l'Europe en proie aux luttes de classes et mise en péril par les excès de l'individualisme. Aux yeux de certains patriotes, la communauté du sol, obscurément maintenue chez le *moujik* asservi, devint comme une secrète révélation confiée à un peuple choisi et dont, pour le bien de l'humanité, les Russes devaient se faire les apôtres et les missionnaires.

Les études récentes d'histoire et de droit comparés ont dissipé ces illusions de l'amour-propre national. Des communautés agricoles, analogues à celles qui subsistent encore en Russie, se sont rencontrées chez les peuples les plus divers, à Java, dans l'Inde, en Égypte. On les a retrouvées dans le passé aux deux extrémités de l'univers, au Mexique et au Pérou, comme en Chine et en Europe. A la commune propriétaire de la Grande-Russie répondent l'*ager publicus* des Latins et la *mark* germanique, dont les traces se laissent suivre à travers le moyen âge en Allemagne, en Scandinavie, en Angleterre, en France même. Sur ce point, les beaux travaux de sir Henry Maine et de M. É. de Laveleye ne sauraient guère laisser de doute (1). La propriété collective de la terre semble la forme la plus ancienne de l'occupation du sol par l'homme. Ce n'est qu'après être restée pendant des siècles le domaine indivis de la tribu, du clan ou de la commune, que la terre, partagée périodiquement entre les différentes familles, a fini par devenir la propriété permanente et héréditaire des individus. Au rebours des conceptions de certains démocrates de la Russie ou de l'Occident, la propriété individuelle est relativement le mode nouveau et moderne de la tenure du sol, la propriété collective le mode ancien, primitif, archaïque. Au lieu d'être une innovation, un présage ou une ébauche de l'avenir, le régime russe des communautés de village est un débris d'un monde ailleurs disparu, un témoin d'un passé évanoui. A cet égard, comme à plusieurs autres, l'originalité de la Russie et des Slaves ne tient ni à la race, ni aux aptitudes du génie national; elle tient sur-

(1) Henry Sumner Maine, *Village Communities in the east and west*. — É. de Laveleye, *la Propriété et ses formes primitives*.

tout à ce que les Russes et la plupart des Slaves en sont demeurés à un état économique et par suite à un état social déjà ancien ou déjà oublié ailleurs. Entre eux et l'Occident, la différence sous ce rapport est moins dans l'homme que dans les conditions extérieures de l'existence, moins dans le caractère du peuple que dans l'âge de la civilisation.

Il serait d'un haut intérêt de pouvoir suivre à travers les siècles les transformations des communautés de village de la Russie. Par malheur, il en est de la commune russe comme de la plupart des institutions reléguées au fond du peuple. Pour la philosophie et l'histoire, ce seraient les plus importantes à connaître, et ce sont toujours les plus enveloppées de voiles; elles restent dans les ténèbres où le dédain des chroniqueurs laisse dormir les masses populaires et les classes rurales. L'obscurité est telle à ce sujet, qu'entre les écrivains russes il a pu s'engager de vives polémiques, non-seulement sur l'origine, mais sur l'antiquité des communautés de village en Russie. Des publicistes distingués, en particulier M. Tchitchérine, ont contesté l'antiquité ou la filiation patriarcale de la commune solidaire. Longtemps avant les récents travaux de l'Occident sur cette délicate matière, M. Tchitchérine, déjà précédé de Granovski, montrait, en Russie même, que loin d'être une institution nationale spéciale aux Slaves, la communauté de la terre avait longtemps existé chez maint autre peuple, chez les Germains et les Celtes, chez les Grecs et les Hébreux (1). Contrairement aux préjugés de beaucoup de leurs compatriotes, ces écrivains rappelaient que partout la propriété s'était constituée avec le sentiment de la personnalité, et que les progrès de l'une étaient en rapport avec le développement de l'autre. Par une sorte de contradiction, des publicistes qui mettaient si bien en relief le caractère primitif et cosmopolite du communisme agraire, le regardaient en Russie comme une institution relativement récente. A les entendre, les Slaves, d'où est sorti l'état russe, sont bien originairement partis de la propriété collective, mais rien ne prouve que la commune russe actuelle, le *mir* solidaire, provienne directement de ce communisme patriarcal primitif. Loin de là, selon la théorie de M. Tchitchérine, la communauté du sol et surtout le partage périodique des terres auraient été étrangers à la Moscovie aussi longtemps que les paysans étaient demeurés libres. C'est le servage, c'est la solidarité des paysans pour le paiement des impôts et le recrutement militaire qui auraient introduit chez le serf russe le partage égal du sol (2). En faveur de

(1) Tchitchérine : *Opyty po istorii rouskago prava : Obzor istoriticheskago razvitiia selskoj obchtchiny v Rossii.*

(2) Dans ce débat, il faut distinguer entre la propriété commune et la coutume des partages. Un Anglais, qui a consacré de longues années à l'étude des institutions

ce point de vue, on cite d'anciens documens historiques, on cite l'exemple de la Petite-Russie, pays foncièrement slave et russe, qui, avant la domination moscovite, avant l'introduction du servage et des institutions rurales de la Grande-Russie, ne connaissait que des propriétaires personnels, nobles ou cosaques, et des paysans attachés au sol par de libres contrats. Au lieu d'une institution patriarcale ou familiale (*rodovaïa*), la commune russe n'est, selon M. Tchitchérine, qu'une institution d'état (*gosoudarstvennaïa*). Le *mir* moscovite n'a ni la même origine ni le même caractère que le communisme agraire d'autres peuples slaves, des Serbes ou des Bulgares, par exemple, dont les communautés de familles ont, à travers toute l'histoire, gardé l'empreinte patriarcale. La commune russe, au contraire, n'est pas sortie spontanément de la propriété primitive ou de la libre union des cultivateurs du sol, elle est issue de la servitude de la glèbe et des besoins de la souveraineté politique, sous l'influence de certains procédés de gouvernement.

Dans ce système combattu par la plupart des écrivains russes, du grand critique Bielaïef à l'infatigable historien Solovief, il y a une part de vérité et aussi une part d'erreur ou d'exagération. On ne saurait admettre que les Russes, qui de tous les Slaves ont le mieux conservé ce mode primitif de tenure de la terre, y soient un jour revenus, après l'avoir entièrement abandonné. On ne saurait croire que les paysans moscovites aient suivi la marche inverse de tous les autres peuples et devancé les conseils des utopistes modernes pour passer sans bruit, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, de la propriété personnelle à la propriété collective. Ce qui est acceptable, ce qui est vraisemblable même, c'est que l'établissement du servage et la solidarité des impôts ont rajeuni, ont fortifié au fond du peuple un mode de propriété dont, sans cela, la Russie fût peut-être sortie aussi bien que les autres peuples de l'Europe. Les serfs et le maître, l'état et les particuliers, pouvaient en effet trouver intérêt à mainte-

agricoles de la Russie, M. Mackenzie Wallace, faisait récemment remarquer (*Macmillan's Magazine*, juin 1876) que dans certaines parties de la Russie où la terre est très abondante, chez les Cosaques du Don, par exemple, la coutume du partage était d'introduction récente. Tant que le nombre des habitans était trop faible pour occuper tout le sol, chacun était libre de cultiver autant de terre qu'il lui plaisait et là où il voulait, pourvu qu'il n'empiétât point sur les cultures des autres. L'accroissement de la population devait naturellement mettre un terme à cette sorte de droit de jouissance du premier occupant. Pour que chaque Cosaque eût sa part du sol et fût capable de remplir ses obligations vis-à-vis de l'état, il a fallu recourir aux partages périodiques. Autrement, si les nouvelles générations eussent pu librement émigrer, par exemple, et si chacun fût demeuré en possession de la terre par lui cultivée, ces Cosaques auraient pu passer sans transition de la propriété commune indivise à la propriété personnelle. Il en eût pu être de même en d'autres parties de la Russie, si l'intérêt de l'état et des seigneurs n'y eût mis obstacle. Cette remarque fournit un moyen de rapprochement entre M. Tchitchérine et ses adversaires.

nir ou à restaurer, là où elle avait disparu, une collectivité agraire qui assurait aux paysans une plus égale répartition des charges et au seigneur ou à l'état une plus sûre perception des revenus ou des taxes.

Bien d'autres causes cependant ont dû contribuer au même résultat et prolonger dans la partie orientale de l'Europe un ordre de choses depuis longtemps disparu de l'Occident : l'esprit de la race ou plutôt le degré de civilisation, l'état économique de la Moscovie, le régime politique et le mode patriarcal de gouvernement, enfin le sol et la nature même du pays. Dans ces vastes plaines que rien ne borne, où la terre semble sans limite, l'homme toujours au large ne sentait pas le besoin de s'assurer un champ en l'entourant de clôtures. Chez des populations nombreuses, pressées sur un sol restreint comme en Grèce et en Italie, le dieu Terme a pu de bonne heure être une divinité révérée, un des gardiens essentiels de la vie sociale. En Russie, où le sol était vaste et la population diffuse, les hommes devaient être longtemps avant d'avoir besoin de recourir à un pareil culte. Partout l'accroissement de la population a été une des choses qui ont hâté le passage de la propriété collective à la propriété individuelle. Partout la réduction du lot de chacun par la multiplicité des copartageans a été une des raisons qui ont mis fin à la communauté en mettant fin aux partages périodiques, pour laisser chaque famille en possession du lot dont elle avait la jouissance. *Facilitatem partiendi camporum spatia præstant*, dit Tacite en expliquant la propriété collective des Germains, qui, comme les Russes d'aujourd'hui, avaient encore conservé la communauté primitive du sol. *Arva per annos mutant*, continue l'historien romain, *et superest ager*; ils changent de champs chaque année et il demeure encore de la terre inoccupée. A quel pays de telles paroles pourraient-elles mieux s'appliquer qu'à la Moscovie? De toute l'Europe, la partie orientale, la plus niche en terres et longtemps la moins peuplée, devait naturellement être la dernière à renoncer à la communauté et aux partages périodiques. L'isolement moral de la Moscovie y contribuait aussi bien que son isolement géographique. Unie plus intimement à l'Occident par la religion, la politique ou les mœurs, la Russie eût pu voir la propriété individuelle détrôner chez elle la propriété collective sous l'influence latine ou germanique, sous l'influence du droit romain ou des coutumes féodales.

Dans la Grande-Russie, c'est-à-dire dans toute la Moscovie, chez les anciens serfs des particuliers aussi bien que chez les paysans de la couronne, prédomine encore aujourd'hui, ou mieux règne exclusivement, la propriété collective. Dans cette immense région de la Néva à l'Oural, le nombre des paysans possédant la terre à titre

personnel, ne dépasse guère 1 ou 2 pour 100 de la totalité, et encore ces propriétés individuelles sont-elles presque toutes d'origine récente, issues de partages définitifs faits depuis l'émancipation. Jusqu'en 1862, les seuls propriétaires personnels, en dehors des nobles et de quelques colons étrangers, étaient les *odnovortzy*, qui par là même formaient une petite classe à part au milieu de la société russe (1). Dans la Russie occidentale, jadis soumise à la domination de la Pologne ou de la Suède, et par là en plus étroite relation avec l'Europe, règne au contraire la propriété individuelle. A cet égard on pourrait presque dire que les limites des deux modes de tenure de la terre marquent encore les anciennes frontières de l'état moscovite et de l'état lithuano-polonais (2). Dans quelques gouvernemens, il y a mélange des deux formes; dans un ou deux, les Russes ont sans beaucoup de succès tenté d'acclimater la communauté. C'est ce qui s'est fait par exemple dans le gouvernement de Moghilef. Le système collectif et solidaire de la commune grande-russienne y a été introduit après l'émancipation et l'insurrection polonaise de 1863; mais si l'on en croit certaines dépositions de l'enquête agricole, les paysans n'effectuent réellement pas le partage des terres et regardent ce régime comme une autre sorte de servage. Dans la province voisine de Minsk, rien n'a pu les décider à substituer à notre mode occidental d'occupation du sol le mode grand-russien. Les Petits-Russes passent, comme les Bielo-Russes, pour répugner à la communauté. Il n'en est pas cependant toujours ainsi : sur la rive orientale du Dnieper, dans le gouvernement de Voronège par exemple, on rencontre des Petits-Russiens non moins habitués et non moins attachés au régime de la communauté que leurs voisins grands-russiens (3).

## II.

Aux communautés de village de la Grande-Russie, on peut trouver un type primitif plus ancien, plus simple encore et cependant tou-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

(2) Dans la Lithuanie proprement dite, c'est-à-dire dans les gouvernemens de Kovno et de Vilna, de même que dans les trois provinces baltiques, on ne connaît que la propriété individuelle. Cette dernière a même été introduite dans quelques districts voisins de la Grande-Russie, du gouvernement de Pskof en particulier, par les colons esthoniens ou lettons de la Livonie et de la Courlande. En Russie-Blanche et en Petite-Russie, la propriété individuelle l'emporte encore sans comparaison, bien que son règne ne soit plus aussi exclusif.

(3) Ceci ressort de l'enquête agricole, t. II, gouvernement de Voronège. Pour terminer ce tableau, nous ferons remarquer que dans le gouvernement de Kherson, région d'Odessa, règne la propriété individuelle. En Bessarabie, où les Russes se mêlent aux Roumains, les deux systèmes coexistent. Il est à noter que plusieurs des colonies allemandes les plus florissantes, celles du Bas-Volga en particulier, ont adopté l'usage russe des partages périodiques.

jours vivant, la famille. Dans l'*izba* du *moujik*, la famille en effet a jusqu'à nos jours gardé un caractère patriarcal, antique, archaïque. Chez les paysans la propriété reste indivise entre les enfans ou les frères qui habitent ensemble; chaque fils, chaque homme de la maison y a un titre égal. Ce que nous voyons dans la commune, nous le retrouvons en germe dans la famille; l'une semble faite sur le modèle de l'autre. La commune russe peut ainsi être regardée comme une famille agrandie et gouvernée par un chef élu, l'*ancien*, le *starosta*. Chez elle aussi le sol, la terre est la propriété collective de la communauté; chaque homme ou chaque ménage en reçoit en jouissance une part égale; aussi Haxthausen et bien d'autres à sa suite ont-ils considéré le *mir* russe comme une simple extension de la famille devenue trop nombreuse pour habiter sous le même toit ou dans le même enclos (1).

Chez le paysan russe, le lien de la famille et de la commune, de la vie domestique et de la vie du *mir*, est en tout cas trop étroit pour que l'on puisse bien comprendre la seconde, sans connaître la première. Il y a d'autant plus d'intérêt à jeter un regard sur la maison et le foyer du *moujik*, que les vieilles mœurs conservées jusqu'à ces derniers temps dans les campagnes sont en voie de modification, et la famille dans un état de transition. Ce qui, jusqu'à la libération des serfs, caractérisait la famille de l'homme du peuple, c'était son unité, c'était l'habitation en commun, l'indivision des biens, l'autorité paternelle. Or, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer (2), l'affranchissement a en quelques années ébranlé ces mœurs séculaires. La pacifique révolution qui a tranché les liens du maître et du serf a relâché le lien du père et des enfans, le lien traditionnel de la famille. En même temps que la liberté, le goût de l'indépendance est entré au foyer domestique. Comme le serf s'est

(1) Ce point de vue peut être parfois conforme à la vérité sans l'être toujours et partout. Il est difficile de regarder les membres de la plupart des communautés de village comme descendant d'un ancêtre commun, alors même qu'ils se regardent traditionnellement comme tels. Haxthausen semble en tous cas s'être mépris sur les conditions historiques de la filiation de la commune et de la famille. Suivant lui, dans les communautés de village formées par l'extension ou le démembrement de la famille, la jouissance comme la propriété serait d'abord restée collective, ainsi que cela se voit encore aujourd'hui chez les Slaves du sud, dans la *zadruga* serbe. Ce n'est qu'à une époque postérieure, et grâce aux difficultés de l'exploitation commune, que l'on aurait eu recours aux partages périodiques et à l'exploitation individuelle. Il se peut que les choses se soient passées ainsi pour les partages; mais, contrairement à cette théorie, les communautés de famille, dans leur forme actuelle au moins, paraissent plus modérées que les communautés de village, la *zadruga* serbe que le *mir* russe. Les communautés de famille, en effet, telles qu'elles subsistent encore chez certains Slaves du sud, présupposent l'appropriation héréditaire du sol au profit d'un groupe, d'une famille déterminée. A ce titre, c'est un progrès de l'individualisation et une transition entre la propriété du clan et la propriété individuelle.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 août, notre étude sur les résultats de l'émancipation.



émancipé du joug de son seigneur, le fils en âge d'homme tend à s'émanciper de la domination paternelle. C'est là une des principales et une des plus naturelles conséquences de l'émancipation; c'est en même temps un fait qui ne peut manquer de réagir sur la commune, sur toute l'existence matérielle et morale du *moujik*.

Le père de famille, selon les vieilles mœurs russes, est souverain dans sa maison, comme le tsar dans la nation. Pour retrouver en Occident quelque chose d'analogue, il faut remonter au-delà du moyen âge, jusqu'à l'antiquité classique et à la puissance paternelle des Romains. Chez le paysan russe l'âge n'affranchit point l'enfant de l'autorité du père; le fils adulte et marié y reste soumis, jusqu'à ce qu'il ait lui-même des enfans en âge d'homme, ou qu'il soit devenu à son tour chef de maison. La souveraineté domestique était demeurée intacte à travers toutes les transformations, toutes les révolutions de la Russie; comme le tsar, le père semblait tenir du ciel une sorte de droit divin contre lequel toute révolte eût été une impiété. Au xvi<sup>e</sup> siècle, dans un manuel d'économie domestique, intitulé le *Domostroi*, le prêtre Sylvestre, conseiller du tsar Jean IV, exalte l'autorité du père de famille et son droit de répression vis-à-vis des enfans comme vis-à-vis de l'épouse. Dans la noblesse cette puissance paternelle s'est usée et émoussée au long frottement de l'Occident et de l'individualisme moderne; il n'en reste guère que quelques rites extérieurs, comme ce touchant usage slave qui, après chaque repas, fait baiser aux enfans la main de leurs parens. Dans le peuple, chez le paysan et aussi chez le marchand, les vieilles traditions ont survécu. Chez ces deux classes les plus nationales de la Russie, la famille était restée jusqu'au dernier quart du xix<sup>e</sup> siècle plus fortement constituée qu'en aucun pays de l'Europe. A cet égard comme à bien d'autres, on peut dire que la Russie était naguère encore aux antipodes morales des États-Unis d'Amérique, bien que dans les deux pays prévalût le régime de l'égalité des enfans, tant le maintien de l'autorité paternelle mettait d'intervalle entre deux familles à d'autres points de vue constituées sur des bases analogues, et tant les mœurs ont plus d'importance que les lois ou le mode de succession.

Chez le peuple russe, la puissance paternelle s'appuie sur un sentiment religieux et se lie au respect des vieillards. Aucune nation n'a mieux sous ce rapport gardé les simples et dignes mœurs du passé. Le Russe du peuple salue les hommes d'un âge supérieur au sien des titres de père ou d'oncle : en toute circonstance, en public comme en particulier, il leur témoigne une pieuse déférence, et ce respect de la jeunesse pour la majesté et l'expérience de l'âge n'a pas été sans rendre plus aisé le *self-government* intérieur des communes de paysans. « Où sont les cheveux blancs, là est la rai-

son, là est le droit, » disent avec mainte variante de nombreux proverbes populaires. D'un vieillard, de son père en particulier, le Russe supportait tout avec soumission. Dans une rue de Moscou passaient un jour de fête deux *moujiks*, l'un dans la maturité de l'âge, l'autre déjà courbé sous le poids de la vieillesse. Ce dernier, qui paraissait pris de boisson, accablait son compagnon de reproches et aux injures ajoutait les coups. Le plus jeune, le plus vigoureux le laissait faire, n'opposant aux violences du vieillard que des excuses ou des prières, et, comme on voulait les séparer : « Laissez, dit-il, c'est mon père. » Pour le paysan, comme pour les assistans, ce mot expliquait tout. De pareils traits ne sont pas rares. Le malheur est que, tout sentiment pouvant tomber dans un excès, et toute vertu pouvant mener ceux qui en profitent à en abuser, l'autorité paternelle ainsi vénérée dégénérait parfois en véritable tyrannie. Le père inculte et grossier, avec le double modèle du despotisme du servage et du despotisme de l'état, se conduisait dans sa cabane en seigneur et en autocrate; il dépassait souvent les limites naturelles de ses droits, et le fils, formé par les mœurs et la servitude même à l'obéissance, ne savait pas toujours faire respecter sa dignité d'homme ou la dignité de sa femme. La puissance paternelle s'était trop souvent chez le *moujik* endurcie au dur et rude contact du servage; il n'est pas étonnant que l'émancipation l'ait affaibli, et qu'affranchis du joug du seigneur, les jeunes ménages aient voulu secouer un joug parfois non moins pesant.

A l'autorité paternelle se joignait, dans la famille encore patriarcale du *moujik*, la propriété indivise, le régime de la communauté. La famille peut ainsi être considérée comme une association économique ou une corporation dont les membres sont liés par le sang et ont pour chef, pour gérant, le père ou l'ancien, portant le titre de chef de maison, *domokhosiain*. Souvent plusieurs générations, plusieurs ménages collatéraux, vivaient ensemble dans la même maison, dans le même enclos, travaillant en commun sous l'autorité du père ou de l'aïeul. La famille était ainsi comme une commune au petit pied, une communauté gouvernée par un chef naturel (1). Dans la maison en effet, devant l'inégalité native du père et de l'enfant, il y a un chef, ne tenant son droit que de lui-même et de la nature; il ne saurait y avoir de démocratie, et l'élection ne peut intervenir qu'à défaut du chef naturel. Quand le père selon la chair vient à manquer, il est, d'après l'ordre de succession patriarcale, remplacé par un des membres les plus âgés, par l'oncle ou le frère

(1) M. Le Play a, dans ses *Ouvriers européens*, p. 58 et 59, donné une monographie du régime économique d'une famille russe avant l'émancipation. On trouve dans le même volume une description semblable et à bien des égards analogue d'une famille bachkire des confins de l'Europe et de l'Asie.

ainé, selon les usages locaux. Quelquefois c'est la veuve qui prend la direction de la maison, d'autres fois, comme dans le *mir*, l'ancien est choisi par les membres de la famille, et au lieu de l'ainé c'est le plus capable, le plus sage. Le père ou chef de famille a pleine autorité pour l'administration des biens de la communauté. Il en est de droit le représentant dans toutes les affaires privées ou publiques; c'est en se réunissant avec ses pareils qu'il forme l'assemblée de la commune, car là encore c'était moins l'individu qui siégeait que la famille dans son représentant.

Comme tous les membres mâles de la commune ont un égal titre à la terre communale, tous les membres mâles de la famille ont un droit égal aux biens de la maison. Au temps du servage, la famille rurale aimait à rester agglomérée. Les partages étaient redoutés, ils n'avaient lieu que lorsque la famille, devenue trop nombreuse, ne pouvait plus habiter ensemble. Cette nécessité était regardée comme un mal, et la division du petit capital patrimonial appelée le *partage noir*. L'intérêt du seigneur, obligé de fournir le bois et les matériaux pour la construction de la nouvelle *izba*, était d'accord avec la tradition pour s'opposer au morcellement des familles. Grâce à ces mœurs, le sol racheté par les anciens serfs eût été, lors de l'émancipation, définitivement attribué aux différentes familles, — celles-ci continuant à exploiter leur lot en commun, aux grandes communautés de villages eussent pu succéder de petites communautés de famille assez semblables à la *zadruga* serbe. Aujourd'hui qu'avec la liberté l'individualisme et l'esprit d'indépendance ont envahi la demeure du *moujik*, si la tenure collective du sol vient à être abrogée, ce sera au profit de la liberté individuelle, et le paysan russe ne passera probablement point par l'étape intermédiaire où se sont arrêtés d'autres peuples slaves.

Dans la famille où la propriété reste indivise, la fortune étant commune, survit aux individus. Ce ne sont pas les décès qui donnent lieu aux successions, c'est la séparation des vivans qui donne lieu à un partage. D'ordinaire ce partage se fait par tête d'homme. Les membres de la famille qui sortent de la maison pour s'établir en dehors, reçoivent une part de la fortune commune proportionnelle à leur nombre. On n'a point d'habitude égard au degré de parenté; il n'y a pas seulement égalité entre les fils, il y a égalité entre tous les parens. Tous sont considérés comme ayant des droits égaux, le neveu autant que le fils, le cousin autant que le frère, parfois même l'étranger vivant dans la maison, autant que le parent. Le mode de division des biens est conforme au mode de jouissance. Ce n'est pas tant le lien du sang que la coopération qui donne un titre à une part de l'avoir commun. De tels partages font directement dériver la propriété du travail et l'hérédité de l'asso-

ciation. A cet égard, on pourrait même dire qu'il n'existe là ni succession, ni hérédité, mais qu'il y a seulement dissolution ou liquidation d'une société en commandite, chaque associé ayant droit à une part égale de l'actif social.

L'hérédité suppose partout la propriété; là où l'une n'est pas encore bien fixée, il est naturel que l'autre ne soit pas encore établie sur des règles précises. Ce qui regarde le partage des biens dans la famille, comme tout ce qui touche au partage des terres dans la commune, est laissé par la loi à la tradition, à la coutume. Le règlement général de l'acte d'émancipation dit textuellement : Les paysans sont autorisés, quant à l'ordre de succession dans les héritages, à suivre les usages locaux (1). Par ce simple article de loi, la commune rurale est mise en dehors du droit civil, en dehors du droit écrit. La justice des paysans a de même pour règle des coutumes juridiques spéciales et non point le code de l'empire, le *Svod zakonof*. Une telle liberté est en harmonie avec la nature et les conditions d'autonomie du *mir* russe. Le droit privé des paysans est cependant trop souvent obscur et indécis pour que, dans une époque de transition et de changement de mœurs comme l'époque actuelle, une telle latitude ne puisse prêter à des abus, à des erreurs, à des injustices. Aussi, dans l'enquête agricole, des personnages éclairés comme le ministre des domaines, M. Valouief, et le prince Vasilitchikof ont-ils demandé qu'au lieu d'être entièrement abandonné à la coutume, le droit privé des paysans fût réglé législativement. La difficulté est de ne pas violenter les usages en voulant en régulariser l'exercice. Les coutumes locales juridiques varient beaucoup suivant les régions; en plusieurs contrées, dans les gouvernements de Kazan, de Penza, de Samara par exemple, elles semblent tenir à l'origine de la population ou au mélange de races. Aussi ont-elles été récemment l'objet des recherches de la section ethnographique de la Société géographique de Russie. Dans une région par exemple, c'est le fils aîné qui, en cas de partage, conserve la maison paternelle; dans une autre, c'est, comme en quelques parties de la Suisse, le plus jeune, car l'on suppose que l'aîné a pu s'établir ailleurs du vivant du père. Lorsqu'on parle du droit de succession des paysans, il ne faut pas perdre de vue que ce qui fait d'ordinaire la principale ressource de la famille, les terres communales, tout en ne tombant pas directement sous le coup de l'hérédité, sont indirectement affectées par ces divisions de ménages.

Les partages ont aujourd'hui cessé d'être rares. Les jeunes gens, les jeunes femmes surtout, souhaitent l'indépendance, et les nouveaux ménages aiment à se voir chefs de maison pour être complé-

(1) Première partie du *Règlement général*, ch. II, art. 38.

tement libres. Cet esprit, qui semble en opposition avec le régime de la communauté des terres, y trouve un encouragement, car c'est cette communauté qui à chaque homme ou à chaque ménage offre un lot de terre. D'un autre côté, la construction d'une maison de bois coûte relativement peu de chose; tout Russe est charpentier, et chaque paysan sait en quelques semaines s'élever une demeure. Aussi depuis l'émancipation le nombre des *izbas* a-t-il considérablement augmenté. Cette division des familles, qui n'est qu'une conséquence de l'affranchissement, semble être une des principales causes du peu de résultats apparens de la liberté des paysans. Ces partages, aujourd'hui fréquens, ont deux sortes d'inconvéniens presque également graves pour l'agriculture et la prospérité du peuple. Le premier est, en séparant les parcelles attribuées par la commune aux membres de la même famille, d'amener un morcellement excessif du sol et des cultures; le second est, en divisant à l'infini le capital d'exploitation et le matériel agricole, de mettre les paysans hors d'état de tirer de la terre ce qu'il pourrait lui faire rendre (1). Si le *mir* fournit le sol, il n'avance point en effet les moyens de le mettre en valeur. De cette façon, les inconvéniens inhérens au régime de la communauté et au partage des terres communales sont encore aggravés par les partages de famille.

La décadence des mœurs patriarcales peut ainsi devenir indirectement un obstacle au progrès du bien-être des paysans et à la production nationale même. Les dépositions de la grande enquête agricole sont à peu près unanimes à cet égard (2). Aussi a-t-on songé à porter remède à ces inconvéniens en apportant des restrictions légales aux partages. La commission d'enquête demande que les biens de la famille, et surtout son matériel agricole, ne soient partagés avec les membres sortans que dans des conditions déterminées par la loi. Le ministère que regardent plus spécialement les affaires des paysans, le ministère des domaines, s'est dans ces deux dernières années occupé de cette question. On a proposé par exemple

(1) On peut trouver des calculs à ce sujet dans un livre russe imprimé à Stuttgart, *Molodaïa Rossia*, 1874, p. 65-66.

(2) Cette commission, réunie sur la proposition et sous la présidence du ministre des domaines, M. Valouïef, était composée de hauts employés des ministères de l'intérieur, des domaines et des finances. Le principal objet de ses observations, dirigées à l'aide d'un vaste questionnaire, a été l'étude des effets de la propriété collective. La commission a reçu et publié environ un millier de rapports ou dépositions écrites, elle a entendu de vive voix plus de deux cents personnes, pour la plupart gouverneurs de province, maréchaux de la noblesse, membres des assemblées provinciales, etc. Par malheur, au milieu de tous ces déposans, il y a fort peu de paysans ou de fonctionnaires ruraux, fort peu d'hommes participant directement à la propriété commune ainsi soumise à l'enquête. En dépit de la haute intelligence et de l'impartialité voulue des rapporteurs, cette absence des représentans naturels des communautés rurales affaiblit en partie les conclusions de la commission.

de ne permettre les partages que s'il n'y avait point d'arriéré d'impôts et si la séparation laissait à chaque lot de terre une étendue suffisante pour l'exploitation. On a même parlé de remettre aux parents ou au chef de famille le droit d'autoriser ou de refuser la division. Quel que soit l'intérêt de l'agriculture et du paysan lui-même, il est difficile d'user de telles restrictions sans attenter à la liberté rendue par l'émancipation au paysan, sans remettre l'individu sous le joug de la famille, de la commune ou de l'administration centrale. Le meilleur moyen de parer aux dommages des partages de famille, sans léser les droits individuels, serait de retarder les partages des terres communales, en allongeant la période de jouissance, et de ce côté l'expérience et les mœurs sont en train d'amener d'elle-même la population rurale à d'utiles réformes.

Tout du reste n'est point à regretter dans cette séparation des familles et ces progrès de l'individualisme. À côté de graves inconvénients économiques, les partages ont aussi quelques bons côtés, ils contraignent les jeunes gens à compter sur leurs propres forces, et en stimulant l'énergie individuelle, ils peuvent accroître la somme du travail. Il y a surtout profit au point de vue de la santé et au point de vue de la moralité. Chez un peuple pauvre et chez des hommes grossiers, tout n'est point vertu sous le régime patriarcal. On sait combien de maux de toute sorte dérivent, dans les grandes villes de l'Occident, de l'étroitesse des logemens et de l'entassement des individus. Les inconvénients ne sont pas moindres en Russie, quand une étroite *izba* réunit plusieurs générations, plusieurs ménages, et que durant les longues nuits d'un long hiver, les pères et les enfans, les frères et leurs femmes couchent pêle-mêle autour du large poêle. Il en résulte une sorte de promiscuité aussi malsaine pour l'âme que pour le corps. Chez le *moujik*, l'autocratie domestique était souvent un danger pour l'intégrité et la chasteté de la famille. De même que le noble propriétaire sur les serves de ses terres, le père, le chef de la maison, s'arrogeait parfois une sorte de droit du seigneur sur les femmes soumises à son autorité. Le vieux, qui, grâce à la précocité des mariages, avait souvent à peine quarante ans, prélevait sur ses belles-filles un tribut que la jeunesse ou la dépendance de ses fils leur défendait de lui contester. Il n'était pas rare de voir ainsi le foyer domestique souillé par l'autorité qui en devait maintenir la pureté. La chose était si fréquente que ce genre d'inceste n'excitait guère dans les villages que des railleries. « Feu mon père, disait en se signant un *isvochtchick* (cocher) de Moscou, feu mon père était un homme sage et honnête, il n'avait qu'un défaut : il aimait trop ses belles-filles ! » Aujourd'hui les jeunes ménages peuvent plus aisément se soustraire à ces droits paternels, et la vie domestique se purifie en s'isolant.

Les habitudes patriarcales concouraient ainsi, avec le servage, à la corruption des mœurs, et en même temps à l'abaissement de la femme, dont la situation inférieure est le plus mauvais côté de la vie populaire en Russie. Là comme partout, le despotisme domestique amène la servitude des femmes. Dans les hautes classes, la femme est, par l'éducation, par l'instruction et les mœurs, l'égale de l'homme, souvent même elle-lui est ou lui semble supérieure. Dans le peuple, chez le marchand et le paysan, il en est tout autrement; nulle part ne se manifeste plus clairement le dualisme moral encore sensible entre la Russie des successeurs de Pierre le Grand et la vieille Moscovie. Le peuple a gardé les idées, les habitudes de l'ancienne Russie, et c'est par ce côté surtout qu'il se ressent des mœurs asiatiques ou byzantines. L'infériorité de la situation des femmes, soumises à d'ignominieuses pratiques lors de leur mariage, et à d'ignobles traitemens de la part de leurs maris, le mépris du sexe est une des choses qui ont le plus choqué les voyageurs étrangers, du *xvi<sup>e</sup>* au *xviii<sup>e</sup>* siècle, de l'Allemand Herberstein, qui le premier a révélé à l'Europe l'intérieur de la Moscovie, jusqu'à l'académicien français Chappe d'Auteroche, dont l'impératrice Catherine II prit la peine de réfuter les assertions. C'est Herberstein, dans ses *Rerum moscoviticarum commentarii*, qui raconte l'histoire, tant répétée depuis, de la femme russe épousée par un Allemand, et se plaignant de n'être point aimée de son mari, parce qu'elle n'en était pas battue. Un proverbe populaire dit en effet : « Aimez votre femme comme votre âme, et battez-la comme votre *chouba* (pelisse fourrée). » — « Les coups d'un bon mari ne font pas longtemps mal, » dit un autre adage mis dans la bouche d'une femme (1). Et, comme au temps d'Herberstein ou du prêtre Sylvestre, les maris du peuple usent de cette prérogative patriarcale, et aux corrections d'un époux souvent ivrogne et brutal, venait naguère ajouter le bâton du beau-père. La justice cherche à protéger les femmes sans en avoir toujours le moyen. Avec de telles mœurs, des coups et des sévices ne peuvent être des injures graves entraînant la séparation des époux. Le *moujik* a encore peine à comprendre qu'on lui puisse disputer le droit de châtier sa compagne. Un paysan, appelé pour ce délit devant le juge de paix, répondait à tous les reproches : « C'est ma femme, c'est mon bien. » Un autre répliquait aux leçons d'un magistrat sur le respect dû aux femmes : « Qui donc alors peut-on battre ? » Absous ou mis à l'amende, c'est sur sa femme qu'en dernier ressort le délinquant fait d'ordinaire retomber la sentence de la justice.

(1) M. Ralston, dans une étude sur les proverbes russes (*Quarterly Review*, octobre 1875), cite d'autres proverbes de ce genre. Ainsi : La liberté gâte les femmes. Femme trop libre, mari volé, etc.

Le sort de la femme du peuple, en tout pays si souvent encore triste et pénible, est particulièrement affligeant dans les campagnes russes. « Les siècles ont passé, dit le poète Nékrasof, tout en ce monde a tendu vers le bonheur, tout a bien changé de face; le sombre lot de la femme du *moujik* est la seule chose que Dieu ait oublié de changer. » Et ailleurs une héroïne villageoise du même poète s'écrie : « Dieu a oublié l'endroit où sont tachées les clés de l'émancipation de la femme (1). » Les chants populaires mêmes portent des traces discrètes des douleurs que d'ordinaire la femme étouffe dans son sein. Fleur souvent fanée avant de s'être entièrement épanouie, employée à de rudes labeurs dès son enfance, la jeune fille était communément mariée avant d'être sortie de l'adolescence, souvent contre son gré, par la volonté du seigneur ou du chef de famille, à un homme qui d'ordinaire ne voyait en elle qu'une servante ou un outil. Esclave d'un esclave, la femme du paysan sentait retomber sur sa tête tout le poids d'un double édifice de servitude. Aujourd'hui encore le joug est parfois si lourd que, pour échapper à la brutalité maritale, nombre de paysannes ont recours au meurtre de leur tyran domestique. Ce genre de crime est fréquent, et le plus souvent le jury, mû de pitié, acquitte les coupables.

En dépit d'un long abaissement, elles ne sont pas sans grâce aux yeux de l'étranger, ces jeunes filles ou ces jeunes femmes de la Grande-Russie, quand, avec leurs corsages blancs et leurs jupes rouges, elles s'en reviennent des champs un soir d'été, marchant en ligne sur un ou deux rangs, occupant toute la largeur des larges rues d'un village russe et chantant ensemble une de leurs mélancoliques chansons populaires. La femme russe ne semble pas avoir tant dégénéré « de la belle et forte femme slave, » que le dit en ses vers le poète démocratique (2). Pour lui rendre la dignité avec le bonheur, il suffira d'un peu de liberté et de bien-être. L'émancipation de l'homme finira par amener l'émancipation de la femme. Déjà dans les villages la mère d'enfants adultes, la veuve d'un chef de famille surtout, jouit d'une réelle considération; parfois même on accorde à la veuve la gestion des affaires de la maison, et souvent dans les assemblées communales les femmes représentent leurs maris absents. Là, comme en tout, l'instruction viendra au secours de la civilisation et les progrès mêmes de l'individualisme auront.

(1) Nékrasof, *Annales de la patrie*, n° de janvier 1874. Dans une élégie du même écrivain, qui s'est attaché à peindre les souffrances de la vie populaire, un paysan pleurant sa femme dit, en cherchant à se consoler : « Je ne la grondai jamais sans motif, et, quant à la battre, je ne l'ai presque jamais battue, hormis quand ma tête était prise de boisson. »

(2) Nékrasof.



leur part au relèvement de la femme. Si les mœurs patriarcales nourrissent davantage l'esprit et les sentimens de famille, l'individualisme développe mieux dans les deux sexes le sentiment de la dignité personnelle. Seule en face de ceux dont elle possède le cœur, entre son mari et ses enfans, la paysanne russe deviendra plus aisément la compagne et l'égal de l'un, la mère et la tutrice des autres.

L'individualisme et l'esprit d'indépendance en train de miner aujourd'hui la famille patriarcale n'atteindront-ils pas à la longue la propriété collective? La commune russe est-elle d'une trempe assez solide pour n'être point entamée par cet acide dissolvant qui, avec les vieilles mœurs et l'autorité paternelle, ronge et décompose le communisme autoritaire de l'ancienne famille russe? La famille et la commune, la vie domestique et la vie du *mir* avaient même base, même principe, même esprit; l'une ne peut point ne pas se ressentir des modifications de l'autre. Tout affaiblissement des traditions et des coutumes populaires est un affaiblissement pour les communautés de village, où tout repose sur la tradition et la coutume. L'homme qui s'émancipe du joug paternel aura bientôt besoin de s'affranchir du joug collectif de la commune. Celui qui est las de rester toujours enfant dans la maison ne voudra plus demeurer toujours mineur devant le *mir*; celui qui redoute la solidarité de la famille se fatiguera bien vite de la solidarité de la commune. L'esprit d'indépendance est ainsi fait, qu'une fois entré dans une sphère il ne s'y laisse pas aisément enfermer; on aurait beau calfeutrer la maison, une fois introduit au foyer, il saura bien se répandre au dehors.

Pour survivre à la transformation actuelle, il faut que la commune cesse de peser sur l'individu, il faut qu'elle laisse toute liberté à la personnalité. De même que pour garder ses enfans devenus grands, le père de famille cherche à leur rendre insensible le poids de l'autorité paternelle, pour retenir le paysan dans les liens de la communauté, la commune russe en doit alléger les chaînes et adoucir le joug. L'antique communisme agraire n'a de chance de durée qu'en s'alliant à l'individualisme moderne. Une telle alliance est-elle possible? Dans le communisme de la famille patriarcale, la solidarité des membres est inévitable; en est-il nécessairement de même dans les communautés de village? Avant d'examiner cette question, nous en allons étudier une autre non moins importante, celle du mode de jouissance actuellement en usage dans les communes de la Grande-Russie. En voyant les inconvéniens, les dangers du régime actuel pour la culture et la richesse du pays, nous aurons aussi à nous demander si ces maux sont inséparables de la

propriété collective. Dans notre âge de liberté individuelle et de libre concurrence entre les peuples comme entre les hommes, une institution économique ou politique ne peut en effet subsister qu'à deux conditions étroitement liées l'une à l'autre : la première est de ne pas gêner l'activité individuelle, la seconde, de ne point entraver la production nationale.

### III.

Dans les temps où la population était plus diffuse, les communautés russes aujourd'hui restreintes à de simples villages ont parfois pu s'étendre à des divisions territoriales plus importantes. On en trouve un exemple contemporain chez les Cosaques de l'Oural, Cosaques grands-russiens d'origine, pour la plupart vieux croyans de religion et aussi attachés aux anciens usages qu'aux anciens rites (1). Là, aux bords du fleuve Oural, a subsisté jusqu'à nos jours une vaste commune, un *mir* embrassant une grande région géographique; là une armée entière, seule propriétaire du sol qu'elle occupait, ne formait qu'une communauté indivise. On retrouvait presque intact au XIX<sup>e</sup> siècle le mode de propriété et le mode de jouissance de la tribu ou du clan des âges préhistoriques. Des steppes immenses, peu fertiles et peu peuplées, il est vrai, un espace de près de 9 millions d'hectares était la possession collective des Cosaques de l'Oural. Sur tout le cours du grand fleuve, dont on a fait la limite conventionnelle de l'Europe et de l'Asie, il n'y avait encore en 1874 pas un lot de terre appartenant en propre à un particulier, pas un lot même appartenant à une ville ou à une *stanitsa* (village ou division administrative et militaire des Cosaques). La jouissance ainsi que la propriété était commune. Au jour fixé par l'*ataman*, au signal donné par les officiers de chaque *stanitsa*, commençait la fenaison des prairies du bord des rivières, la principale richesse de cette ingrate région. Tous les hommes jouissant du titre de Cosaque se mettaient simultanément à l'œuvre, chacun traçant avec la faux dans les hautes herbes les limites du sol qui lui devait revenir. Tout ce qui, dans la première journée, avait été ainsi enclos par un cosaque lui appartenait de droit, et il pouvait ensuite le faucher à son aise avec sa famille. Dans cette vaste communauté, la terre comme l'eau, les champs ou les prairies, comme les pêcheries de la mer ou des fleuves, sont la propriété de tous, et sont exploités de la même manière, tous se mettant à l'ouvrage au même moment, sur un ordre et sous la surveillance des chefs, mais chacun

(1) Harnhausen, *Studien*, t. III, p. 153-162, donne une description du régime de ces Cosaques avant les récentes réformes.

travaillant pour soi, car cette commune propriété et cette commune jouissance restent étrangères au système d'égalité rémunération prêché par certains socialistes (1). Malgré cette importante restriction au principe communiste, ce régime d'exploitation en commun laisse peu de liberté à l'activité individuelle; il mène à la démocratie autoritaire ou à la réglementation bureaucratique, et, s'il a pu durer jusqu'à nos jours aux bords de l'Oural, c'est grâce à l'organisation militaire des Cosaques.

Les Cosaques de l'Oural sont le dernier reste de ces grandes communautés qui ne peuvent subsister que dans des pays déserts, où l'agriculture même tient encore peu de place. Les communautés russes se bornent en général aujourd'hui à de simples villages, d'ordinaire aux paysans qui avant l'abrogation du servage appartenaient à un même propriétaire. En érigeant les serfs de chaque domaine en commune, la loi du reste n'a fait que consacrer ce qui existait sous le règne du servage. Dans toutes ces communautés, après comme avant l'émancipation, le mode d'exploitation en commun pour le compte de tous ou chacun pour son compte, est depuis longtemps un fait anormal. Dans les régions lointaines, peut-être subsiste-t-il quelques communautés où les fruits de la terre et du travail sont partagés entre les copropriétaires. Cela s'est rencontré chez quelques vieux-croyans dans des *skites* écartés, mais là même, il faut probablement moins voir la persistance des vieux usages, qu'une influence religieuse, et l'esprit communiste des associations monacales. Dans les communautés russes, les pâturages et les bois restent seuls sous le régime de jouissance indivise. Par malheur, ces deux sortes de biens, qui étant les plus faciles à exploiter en commun sont ailleurs demeurés le plus longtemps soumis à la propriété collective, ne forment guère en Russie qu'un insignifiant appoint des terres communales. En ce pays si riche en forêts, où le bois est d'un usage si fréquent, les villages, souvent riches de terres, ne possèdent le plus souvent ni forêt, ni bois. La cause de cette anomalie est simple. Au temps du servage, les paysans n'avaient généralement en jouissance que des champs cultivés accrus de quelques pâturages ou prairies. La loi d'émancipation n'a guère cherché qu'à leur assurer la propriété des champs dont ils avaient l'usage. Les bois, là où ils ne sont point la propriété de l'état, sont ainsi demeurés à l'ancien seigneur, ce qui est d'autant plus regrettable, que primitivement la jouissance

(1) Au mode de propriété correspondait jadis, dans cette singulière communauté militaire, le mode d'administration et de gouvernement. Ce qui survivait de l'ancienne constitution de ces Cosaques a été modifié par un oukase de 1874 pour être rapproché des institutions du reste de l'empire; mais cette réforme n'a pas été acceptée sans provoquer quelque résistance.

des forêts devait appartenir aux paysans, et que sous le régime du servage ils avaient habituellement le droit de tirer leur bois des forêts du maître. Les serfs ayant racheté l'équivalent des terres dont ils jouissaient, le domaine communal est généralement formé de terres cultivées et de quelques prairies. Les dernières sont souvent encore exploitées en commun, les premières sont presque partout aujourd'hui partagées à intervalles réguliers entre les membres de la commune, pour être exploitées par chacun séparément, à ses risques et périls. La jouissance individuelle est ainsi universellement associée à la propriété collective.

Le communisme agraire conduit à une répartition périodique du sol. Il y a trois points à considérer dans ces partages, d'abord les titres qui donnent droit à un lot, ensuite les époques de division du territoire commun, enfin le mode même de parcellement ou d'allotissement. Sur ces trois points, sur les deux premiers surtout, il y a de grandes différences, de nombreuses variantes, selon les régions et les coutumes. Pour ce qui regarde les ayant-droit, il y a deux manières de procéder : tantôt le partage se fait par âme (*doucha*), c'est-à-dire par tête d'habitant mâle, tantôt il se fait par famille ou mieux par ménage, par *tiaglo* (1). Le premier mode est généralement en usage chez les paysans de la commune, qui n'étaient soumis qu'à la capitation; le second chez les anciens serfs des particuliers, qui, répartissant leurs charges vis-à-vis du seigneur par *tiaglo*, répartissaient de même la terre que leur abandonnait le seigneur. Le lot de chaque famille est ainsi en raison du nombre de ses membres mâles, ou du nombre de ses membres adultes et mariés. On voit tout de suite quel encouragement donne à la population, dans un cas comme dans l'autre, ce système de partage. Chaque fils venant au monde, ou chaque fils arrivé à l'âge d'homme, apporte à sa famille un nouveau lot de terre. Au lieu de diminuer en le divisant le champ paternel, une nombreuse progéniture l'agrandit. En droit, les femmes n'ont rien à prétendre à la terre; dans la pratique, elles y ont à peu près autant de part que les hommes, car avec le système de *tiaglo*, un lot étant donné à chaque couple, c'est la femme qui ouvre au mari l'accès de la propriété. Aussi la Russie est-elle le pays de l'Europe où il y a le plus de mariages, et en même temps le pays où les mariages sont le plus féconds. Grâce à cette double supériorité le nombre des naissances, en Russie, est proportionnellement presque le double du nombre des naissances en France. La rigueur du climat, le manque de bien-être, et par-

(1) Le mot *tiaglo* signifie une charge, une redevance ou contribution, et par suite les gens qui doivent cette redevance. Au temps du servage, on désignait par ce terme l'unité de travail à fournir au seigneur par famille, par ménage. Aujourd'hui on entend d'ordinaire par *tiaglo* tout couple marié.

dessus tout la mortalité des enfans, sont seuls à retarder la rapide croissance de la population rurale.

L'augmentation même de la population contraint à renouveler périodiquement les partages. Pour fournir un lot aux nouveaux venus, sans recourir à une nouvelle répartition du sol, certaines communes, surtout chez les paysans de la couronne, ont des réserves de terre. Ce fonds de réserve est tantôt loué au profit du *mir*, et tantôt utilisé comme vaine pâture. La densité croissante de la population, l'exiguïté des lots souvent accordés aux paysans lors de l'émancipation privent un grand nombre de villages de cette ressource. Les nouveaux venus ne peuvent alors faire valoir leur droit au sol que moyennant un partage nouveau. Le principe communiste suffirait seul à exiger des divisions périodiques, car sans de fréquentes répartitions les familles croissant inégalement, la propriété commune se trouverait bientôt inégalement répartie. On est là en face d'une des difficultés du communisme qui tend à se détruire de lui-même et de l'égalité absolue qui, pour ne pas s'évanouir sans cesse, a continuellement besoin d'être rétablie à nouveau. De là des partages fréquens; plus ils sont répétés, plus ils sont conformes au principe de la communauté et de l'égalité, mais plus aussi ils entravent l'agriculture et font obstacle à la prospérité générale.

Pour les prairies domine encore le système des partages annuels; on cite même, dans le gouvernement de Tambouf, des communes qui partagent deux fois par an (1). Il y a des districts où, comme les prairies, les champs cultivés sont encore soumis à une répartition annuelle; on en trouve des exemples dans les gouvernemens de Kalouga, de Nijni, de Voronège, etc.; dans celui de Perm, c'était jusqu'en 1872 une coutume fort répandue. Un tel régime est trop manifestement incommode, trop opposé aux intérêts du cultivateur pour être général. Les partages se font le plus souvent tous les trois ans, ce qui correspond au mode de culture le plus fréquent, à l'assolement triennal. Souvent aussi cette période de trois ans est doublée, triplée, quadruplée, et la terre est partagée tous les six, les neuf, les douze, parfois tous les quinze ans. Ailleurs, comme dans le gouvernement de Moscou, on s'est arrêté à une période décennale; ailleurs encore, comme chez les Grands-Russes du gouvernement de Voronège, les terres ne sont soumises à un nouveau partage que lors des recensemens officiels, lesquels se faisaient à des intervalles irréguliers et jusqu'ici supérieurs à une douzaine d'années. Le partage triennal a sa raison d'être dans le mode de culture, le partage aux époques de recensement dans le système

(1) Les faits et les exemples mentionnés ici et plus loin sont d'ordinaire empruntés aux dépositions de la commission d'enquête agricole.

d'impôt. Ce sont ces *révisions* (*revizia*) qui fixent pour une période donnée le nombre des *âmes* soumises à la capitation, nombre qui d'une révision à l'autre demeure invariable, quels que soient les décès ou les naissances. On comprend que pour la répartition des terres communales l'on ait adopté les époques fixées pour la répartition de l'impôt. La commune est solidaire devant le fisc, et grâce à un nouveau partage où chaque famille obtient un lot proportionnel aux charges qu'elle supporte ou aux bras dont elle dispose, l'impôt qui d'après la loi pèse sur les personnes, se trouve indirectement ramené à un impôt sur les terres, à un impôt proportionnel aux ressources agricoles de chacun.

Les fatales conséquences des fréquentes répartitions du sol n'ont pas besoin d'être indiquées. Sur ce point les dépositions de la commission d'enquête sont presque unanimes. Le paysan détenteur d'un lot de terre qu'il sait ne devoir pas conserver, ne s'y attache pas, et ne cherche qu'à en tirer un produit immédiat sans s'inquiéter du lendemain. Il réserve ses soins et sa prévoyance pour le petit enclos qui entoure son *izba* et n'est point sujet au partage périodique. Ainsi semblent se montrer chez le *moujik* même les avantages de la propriété fixe et individuelle sur la propriété collective. Le cultivateur du champ communal redoute de s'imposer un travail ou des frais dont ne profiterait qu'autrui. Le manque de toute fumure, de tout engrais dans beaucoup de villages de la Grande-Russie est attribuée à cette absence d'intérêt du cultivateur dans l'amélioration de la terre. De là appauvrissement inévitable du sol le plus riche, et aggravations constantes des mauvaises récoltes. A ce mal il y avait jadis un remède, au moins un palliatif : on abandonnait les terres épuisées pour des terres neuves, parfois vierges de la charrue ; aujourd'hui l'accroissement de la population et de la culture rend le recours à ce moyen de plus en plus difficile et de moins en moins efficace.

Est-ce là un mal irréparable, un fléau naturellement inhérent à la propriété collective ? Pour un esprit impartial, cela n'est point encore démontré. Certaines communes des gouvernements de Simbirsk et de Penza entre autres, se sont mises à imposer aux paysans des fumures obligatoires, sous peine de garder le même lot à la nouvelle répartition. Cet exemple pourrait être imité, et l'autorité communale étant toujours sur les lieux serait mieux à même qu'un propriétaire éloigné de veiller à l'observation de semblables conditions. Il est du reste un moyen plus simple et d'un usage plus facile encore, c'est de reculer les époques de partage. Or, d'après l'enquête agricole, c'est ce qui se fait de plus en plus presque partout. Tantôt de leur propre mouvement, tantôt sous l'impulsion d'un fonctionnaire intelligent, comme à Kazan, les paysans allongent la

période de jouissance. La répartition annuelle, pour les champs du moins, n'est déjà plus qu'une exception ; la répartition triennale se fait rare. Des périodes de dix, quinze, vingt, parfois même trente ans, deviennent de plus en plus fréquentes. En certains districts du gouvernement d'Orel, les paysans, instruits par l'expérience, ne recourent plus à une nouvelle répartition qu'à la dernière extrémité. Le ministère des domaines a, dit-on, fait mettre à l'étude la question de fixer un terme minimum pour la jouissance des terres arables, mais les mesures officielles sont déjà prévenues, et seront peut-être rendues inutiles par les décisions spontanées des communes rurales. Le cours naturel des choses apporte ainsi un remède à l'un des principaux inconvéniens de la tenure collective des terres (1). En retardant les partages, on rend au paysan le précieux aiguillon de l'intérêt individuel, et à la terre le profit des longues jouissances et de la sécurité du travail. Le bénéfice de cette réforme est déjà sensible. Dans les gouvernemens de Toula et de Koursk, par exemple, la fumure et le rendement des terres ont augmenté avec l'allongement des périodes de jouissance. L'abrogation des partages fréquens des terres du *mir* a un autre avantage : elle retarde et limite les partages de famille. Les jeunes gens ou les jeunes ménages restent obligés de demeurer au foyer paternel ou d'aller vivre ailleurs en ouvriers salariés, jusqu'à ce qu'une nouvelle répartition leur donne accès à un lot du champ communal.

#### IV.

Le mode de répartition n'a pas moins d'importance, et aujourd'hui pas moins d'inconvéniens que l'époque même de partage. Là aussi le dommage est d'autant plus grand qu'on reste plus fidèle à l'esprit communiste et aux pratiques strictement égalitaires. Le principe communiste veut que chaque membre du *mir* ait un lot égal au lot de son voisin, et la commune russe s'y conforme d'ordinaire servilement. Pour qu'il n'y ait pas d'injustice possible, on cherche à faire des lots égaux à la fois en superficie et en valeur,

(1) Il est à noter qu'en Russie un grand nombre de propriétés personnelles sont soumises aux mêmes inconvéniens. La plupart des propriétaires, en effet, louent leurs terres aux communes de paysans, qui naturellement les cultivent de la même manière que leurs terres communales, en sorte que le régime de la collectivité s'étend indirectement au-delà du domaine de la communauté. » Quelle différence y a-t-il, disait récemment à ce propos un écrivain russe, entre une propriété personnelle mise chaque année en loyer et une propriété collective mise chaque année en partage ? Il est plus difficile d'amener les propriétaires à allonger leurs baux que les paysans à reculer leurs partages. S'il faut une loi pour régler l'époque des derniers, pourquoi n'en faudrait-il pas pour régler la durée des premiers ? » Kochelef, *Ob obchtchinom zemlevladelénii v Rossii*, p. 12-14, Berlin 1875.

et le plus souvent on les tire ensuite au sort. L'on ne peut d'ordinaire arriver à cette double égalité en donnant à chacun un champ d'un seul tenant. Chaque paysan reçoit une parcelle d'autant de sortes de terrain qu'il y a de qualités de terre dans la commune. Les arpenteurs commencent donc par délimiter les terres des différentes catégories, et dans chacune de ces divisions on taille autant de parcelles qu'il y a de copartageans. Quand les terres seraient toutes de même qualité, ce qui, avec l'homogénéité du sol russe, est heureusement moins rare qu'en Occident, l'inégale distance du village leur donne encore pour le paysan une inégale valeur. L'une des conséquences de la communauté des terres est en effet l'agglomération des demeures. Des maisons isolées, des fermes dispersées supposent l'appropriation permanente du sol. Pour être à portée du lot qui lui peut échoir, chaque membre de la communauté doit être établi près de ses frères, au centre de la propriété commune.

Dans la Grande-Russie, les maisons des paysans sont ainsi réunies en gros villages, renfermant souvent plusieurs milliers d'habitans. Les maisons de bois sont alignées sur deux longues files, qui, pour donner moins de prise aux incendies, laissent entre elles une rue démesurément large et autant que possible disposée le long d'un cours d'eau. Les *izbas*, toutes voisines, sans jamais se toucher, s'appuient d'ordinaire à la rue, non par leur façade, mais par un de leurs côtés, souvent orné d'un balcon ou de dentelures de bois. Autour de l'*izba* est une cour avec des écuries et des granges, et derrière, l'enclos non soumis aux partages périodiques. Ce mode d'habitation par villages, en harmonie avec le mode de propriété, a aussi d'autres causes dans le climat et la nature du sol russe. Au sud et à l'est, là où les terres sont le plus fertiles, c'est la rareté de l'eau et des sources; partout c'est la difficulté des communications aux époques de dégel, au printemps ou à l'automne, sans compter la crainte des vols ou des meurtres. Ces gros villages russes sont aujourd'hui un des principaux obstacles à l'établissement de la propriété individuelle qui, avec ce système de maisons agglomérées, ne saurait avoir tous ses avantages. La culture est en effet dans une dépendance presque aussi étroite du mode d'habitation que du mode de propriété. Dans un pays où la population est peu dense et où les distances sont grandes, la propriété individuelle ne peut avoir tous ses effets utiles que si le cultivateur, avec son matériel et ses bestiaux, réside au milieu de ses champs. Or dans la Grande-Russie les fermes, les habitations isolées, appelées du nom de *khoutory*, sont presque entièrement inconnues; elles sont encore rares, même chez le paysan ayant acheté des terres en propre.

Une bonne part des inconvéniens reprochés en Russie au régime des terres communes, tient en réalité au régime des agglomérations



rurales. Or, pour substituer à ces gros villages, à ce que les Allemands appellent le *dorfsystem*, des fermes isolées, il ne suffirait point d'abolir la tenure collective de la terre. La substitution d'un mode d'habitation à un autre est partout chose difficile, longue, dispendieuse; elle le serait peut-être encore plus en Russie qu'ailleurs. On a parfois proposé de profiter des fréquens incendies de villages pour disperser les habitations. L'on aurait à cela un autre avantage : l'éloignement des maisons réduirait les pertes régulièrement infligées à la Russie par les centaines de villages qui chaque année sont la proie des flammes. Par malheur, les mœurs, la nature du sol et du climat, le caractère éminemment sociable du Russe ne sont pas les seuls obstacles à de tels plans. Les conditions de l'acte d'émancipation en ont mis un de plus, c'est l'attribution à chaque *izba* de l'enclos qui la touche, et dont elle garde la jouissance permanente. Grâce à cet enclos qui échappe au partage, la plupart des familles resteront fixées à leur emplacement actuel et longtemps attachées au village, quand même l'on partagerait définitivement entre elles les terres aujourd'hui communes. Alors même il faudrait probablement des siècles pour transformer le mode d'habitation, et en attendant la Russie demeurerait soumise à tous les désavantages qu'entraîne pour la culture l'éloignement du cultivateur. Ces inconvénients sont d'autant plus sensibles aujourd'hui que les villages sont plus grands et leur territoire plus vaste, ce qui augmente d'autant la perte de temps, le prix des transports et la difficulté de restituer en engrais à la terre ce qu'on lui enlève en produits. Ce sont là du reste des défauts auxquels en Russie la propriété individuelle est loin de toujours échapper. Les anciens domaines seigneuriaux, restés souvent démesurément vastes, sont d'ordinaire encore moins à la portée des bras qui les doivent mettre en valeur.

Dans le système de partage généralement en usage, le territoire de la commune est le plus souvent divisé en trois zones concentriques, ou trois champs, conformément aux pratiques de l'assolement triennal. Du centre formé par le village partent autant de rayons qu'il y a de copartageans, et les secteurs ainsi obtenus donnent les lots à répartir entre les habitans. Grâce à cette méthode, les parcelles à distribuer affectent fréquemment la forme d'un coin et en reçoivent parfois le nom (*klina*). Le tirage se fait communément de telle sorte que chacun ait une part de chacun des trois champs, et de chaque catégorie de terres, sans qu'on ait soin de joindre ensemble les parcelles attribuées au même ménage. Chaque lot se compose ainsi le plus souvent de morceaux de terre séparés les uns des autres et enclavés dans ceux d'autrui. La part d'une âme ou d'un *tiaglo* peut être faite de parcelles dispersées en cinq ou six,

neuf ou dix endroits, et parfois plus. Pour se rendre compte de la petitesse, de l'exiguïté des parcelles ainsi obtenues, il suffit de se rappeler que l'étendue moyenne des terres allouées aux paysans lors de l'émancipation est de 3 à 4 hectares par mâle, et que souvent les paysans n'ayant racheté que le minimum légal, la part de chacun est notablement inférieure. Dans les communes bien peuplées et mal pourvues de terre, ce parcelllement du domaine communal aboutit à un fractionnement sans fin, à un véritable émiettement du sol. L'enquête agricole cite des parcelles, dans le gouvernement de Koursk entre autres, qui n'ont que 2 mètres de largeur. Sous le régime de la propriété individuelle, les partages de succession aboutissent rarement à un plus grand morcellement. Grâce à ce fractionnement indéfini, le système de partage aujourd'hui en vigueur ajoute ainsi les défauts de l'individualisme, qui morcelle la terre à l'excès, aux défauts du communisme, qui diminue l'attachement au sol et l'énergie du travail.

Les inconvénients de ce mode d'allotissement sont aussi visibles que nombreux. C'est d'abord que les parcelles éparses qui forment un lot ne constituent point un ensemble se prêtant à une culture rationnelle. C'est ensuite que le paysan, obligé de faire valoir à la fois de minces lopins de terre, situés souvent à plusieurs lieues de distance, dépense une bonne part de son temps et de ses forces en voyages inutiles, à tel point qu'il n'est pas rare de voir des parcelles éloignées entièrement abandonnées de leurs détenteurs. C'est encore que beaucoup de terre est perdue en limites et beaucoup de grain en semence. C'est enfin que ces parcelles emmêlées manquent de libre issue et qu'elles sont fréquemment si étroites qu'elles en deviennent difficiles à labourer ou à herser. Tous ces morceaux de terre incomplets se tiennent mutuellement dans une dépendance fatale à toute initiative individuelle. Les voisins incapables d'agir seuls sont contraints de s'entendre, et l'on arrive à la culture obligée, au *flurzwang* des Allemands. Pour assurer le droit de pâture de la communauté sur les terres cultivées, les paysans doivent décider d'un commun accord de l'époque où les champs seront ouverts au bétail. On est ainsi conduit par deux chemins différens à remettre au *mir* le soin de décider du temps, si ce n'est toujours de la nature des travaux. L'égalité dans le partage n'a ainsi entièrement triomphé qu'au détriment de la liberté dans la jouissance. L'excès même du morcellement ramène indirectement à une sorte d'exploitation commune ou du moins simultanée, que des moyens de culture perfectionnés pourraient rendre profitable, mais dont la routine, aujourd'hui régnante, fait une entrave de plus au progrès.

Pour corriger de tels défauts, il faudrait d'abord renoncer à la décevante chimère de lots absolument identiques, et aux pratiques

enfantines d'une égalité toujours visible et indéniable. Au lieu d'attribuer à chaque famille un morceau de chaque classe de terre, il faudrait composer des lots arrondis plus grands ou plus petits, selon la qualité du fonds ou l'éloignement du village. De pareils lots, équivalens en valeur, pourraient comme aujourd'hui être tirés au sort. Une telle réforme ne mettrait cependant pas toujours un terme à l'extrême morcellement du sol. Dans les communes les plus pauvres en terre, les lots resteraient d'une exigüité, que de génération en génération viendrait encore aggraver l'accroissement de la population (1). Pour prévenir ce danger, on a proposé d'établir un minimum légal au-dessous duquel ne saurait descendre aucun lot de paysan. De pareilles mesures n'auraient pas seulement contre elles le principe théorique de la communauté, dont chaque membre du *mir* tient un droit égal à la terre, elles se heurteraient à de grandes difficultés pratiques et triompheraient malaisément de la diversité des conditions locales. Il ne faut point du reste oublier qu'un excessif fractionnement du sol n'est point un mal propre au régime collectif. Les partages de famille peuvent, sous le régime de la propriété individuelle, amener à des résultats analogues. Nous en pouvons voir quelque chose en Occident, dans certains districts de la France. En Russie même, cet inconvénient ne se rencontre pas uniquement dans les provinces où se sont conservées les communautés de village, il se retrouve en Lithuanie où règne la propriété personnelle. Dès qu'on veut que le paysan soit propriétaire, il est difficile de déterminer *à priori* si le morcellement du sol sera beaucoup moins grand avec la propriété individuelle et ses partages de succession qu'avec la propriété collective et ses partages périodiques. A ce point de vue, le régime de la collectivité a même un avantage, c'est qu'en cas de besoin il permettrait de recourir à l'exploitation par grandes fermes ou à l'exploitation commune, ce qui, avec les progrès de l'instruction et des mœurs, pourrait être aussi favorable à la fécondité du sol qu'aux intérêts des copropriétaires.

Le système de rigoureuse et matérielle égalité qui prévaut aujourd'hui dans les partages est loin d'empêcher toute inégalité dans la vie des paysans, ou même toute injustice dans le mode de distribution du fonds commun. Les écrivains russes, entre autres Herzen, Tegoborski, Gerebetzof, ont souvent loué la bonne foi et le bon sens des paysans dans leurs rapports entre eux et dans toutes leurs dé-

(1) A Java, où domine également la propriété collective, des causes semblables ont produit des effets analogues. Le rapide accroissement de la population a réduit le lot de chaque travailleur à des parcelles encore bien autrement petites qu'en Russie. Là aussi on a demandé de mettre une limite au fractionnement du sol, ou mieux de substituer au mode de tenure actuellement en usage la propriété individuelle et héréditaire. Voyez l'ouvrage de M. de Laveleye sur la *Propriété*.

licates opérations d'arpentage et de partage. L'arbitraire, l'intrigue, la corruption, ont cependant aujourd'hui trouvé moyen de faire brèche à ce régime en apparence d'une si stricte équité, qu'il semble vouloir donner à chacun une motte de terre pareille. L'enquête agricole est remplie à cet égard de plaintes qui, pour venir généralement de fonctionnaires ou de propriétaires étrangers au *mir*, ne peuvent être dédaignées. Ces petites démocraties autonomes sont exposées à deux fléaux contraires, à la tyrannie de la foule ou à la tyrannie des individus. Tantôt c'est la masse, ce sont les pauvres qui font la loi aux riches, leur imposant d'autorité des lots supplémentaires chargés de lourds impôts et faisant ainsi payer aux gens aisés les contributions des pauvres. Il ne faut pas oublier en effet que, là où la terre est peu féconde et a été estimée trop cher, l'intérêt de chacun est de restreindre sa part et non de l'accroître (1). Tantôt au contraire ce sont les riches qui, par corruption ou intimidation, font la loi au nombre, s'emparent des meilleurs fonds, et créent au sein et aux dépens du *mir* une sorte d'oligarchie oppressive. Ce dernier vice, bien qu'en apparence moins en rapport avec la constitution du *mir*, semble en ce moment le plus fréquent; c'est du moins celui dont se plaignent le plus les dépositions de l'enquête agricole. Il y a dans ces villages russes ce que le peuple d'occident appelle des *exploiteurs*, des hommes habiles, entreprenans, qui s'engraissent aux dépens de la communauté : le *moujik* les désigne du nom expressif de *mangeurs du mir*, *miroiédy*. Dans beaucoup de gouvernemens, à Kalouga, à Saratof, par exemple, les villages nous sont représentés comme étant sous la domination de deux ou trois riches paysans qui, pour rien ou pour peu de chose, se font céder les meilleures parts du fonds commun. Pour cela il n'est besoin ni d'injustice dans la répartition ni de tricherie dans le tirage des lots.

Au sein de ces villages russes, comme dans l'ancienne Rome, c'est d'ordinaire en qualité de débiteur que le pauvre est dans les mains du riche. Les *miroiédy* font au paysan imprévoyant ou malade des prêts qu'il est hors d'état de leur rembourser. Les fréquentes disettes du sud-est sont à ce point de vue un danger périodique pour l'indigent et une occasion d'illicites profits pour le riche. Le débiteur insolvable est obligé d'abandonner à son créancier, souvent pour un prix dérisoire, un lot que lui-même n'a plus les moyens de mettre en valeur. La boisson est l'appât le plus employé et le plus en faveur près du pauvre *moujik*, l'ivrognerie la

(1) Dans le nord, où l'industrie et le commerce sont fréquemment les principaux moyens d'existence des paysans, il n'est pas rare de voir des communes imposer à un artisan plus habile ou à un commerçant plus heureux deux lots de terre, c'est-à-dire double contribution, ce qui en somme revient à une sorte d'impôt sur le revenu.

source habituelle des dettes, et le cabaretier l'un des principaux *mangeurs du mir*. L'usure est en effet une des plaies qui rongent le paysan russe, et la collectivité de la terre n'est pas sans y contribuer. La propriété étant commune, le *moujik* ne peut donner hypothèque sur son bien. L'enclos même du paysan, qui n'est pas soumis au partage, ne peut être aliéné au profit d'un étranger au *mir*. Chez les paysans russes comme dans nos tribus arabes d'Algérie, il n'y a donc pas de crédit foncier, mais seulement un crédit personnel; par suite, le *moujik* paie jusqu'à 100 pour 100 l'argent des *miroiédy* (1). Aussi la misère est-elle fréquente chez ces villageois parés du titre de propriétaire. D'après un grand nombre de témoignages, il n'y a plus depuis l'émancipation que deux classes de paysans, des riches et des pauvres. La classe moyenne a disparu avec le servage, qui, en courbant les têtes sous le même joug, maintenait artificiellement une sorte de niveau au-dessous duquel il était presque aussi malaisé de tomber qu'il était difficile de s'élever au-dessus. Le frein de la tutelle seigneuriale une fois rompu, les qualités et les vices individuels, l'activité et la paresse, ont eu libre carrière, en sorte qu'en dépit de la communauté du sol, un des premiers effets de la liberté a été l'inégalité des hommes.

Le tableau que trace des communes rurales l'enquête agricole n'est point fait pour leur attirer des admirateurs ou des imitateurs. Les partages fréquents aboutissent à l'appauvrissement de la terre par le manque de fumure. Le parcellement égalitaire amène à un absurde et incommode morcellement du sol, qui, pour que chacun en ait même quantité et qualité, est pour ainsi dire réduit en poussière, sans même que ce mode de division maintienne parmi les familles un certain niveau d'égalité et de bien-être. La propriété indivise, dit le rapport de la commission, est un obstacle insurmontable à l'agriculture, une chaîne pour la liberté individuelle, une entrave à tout esprit d'entreprise, une prime à l'incurie et à la paresse. Le grand avantage de la communauté, le grand argument mis en avant par ses défenseurs, c'est qu'en ouvrant à tous l'accès de la terre, elle empêche tout prolétariat, et déjà, grâce aux pratiques du communisme agraire, ce régime, en Russie comme à Java, menace de transformer la plus grande partie de la population rurale en un peuple de prolétaires (2).

(1) Rapport M. de Bouchene, *Enquête agricole*, t. III. Il résulte de là que tout crédit foncier populaire est fort difficile à établir en Russie. Cette délicate question a été récemment examinée par le prince A. Vasiltchikof et M. A. V. Jakovlef dans un ouvrage intitulé *Melkii zemelnoi kredit v Rossii*, Saint-Petersbourg 1876.

(2) On doit remarquer qu'en prenant le mot de prolétaire dans son sens étymologique, producteur d'enfants, rien n'encourage plus le prolétariat que le système communiste, qui donne une prime aux nombreuses familles. Par là aussi, en enlevant aux

La garantie contre le prolétariat est moins en effet dans une égale répartition des terres que dans la libre création et l'équitable répartition du capital. Aujourd'hui même, il n'est pas rigoureusement exact que chaque homme dans les campagnes russes ait sa part du sol. Le droit théorique de tous à la terre ne peut toujours être exercé. Non content de s'étendre dans les villes, dont rien ne lui défend l'entrée, le prolétariat pénètre peu à peu dans les campagnes, qui semblaient gardées contre lui par le régime de la communauté. Nombre de paysans se trouvent aujourd'hui sans un coin de terre, les uns parce qu'ils ont renoncé à leur part pour se livrer au commerce ou à une vie vagabonde, les autres parce que leurs pères y ayant renoncé n'ont pu leur y transmettre aucun droit; ceux-ci parce que les communes, n'ayant pas toujours de réserves et retardant de plus en plus les partages, ne les ont point encore admis à une répartition; ceux-là parce qu'ils ont perdu leur père avant d'être majeurs, et que la commune, qui est leur tutrice légale, leur a enlevé le lot paternel, craignant que des orphelins mineurs ne laissassent retomber sur la communauté les impôts dont chaque lot est chargé. Les statistiques provinciales donnent à cet égard des chiffres instructifs. Il y aurait ainsi 98,900 paysans dépourvus de tout lot dans le gouvernement de Kostroma, 94,000 dans celui de Tambouf, 77,000 dans celui de Koursk (1). Ce mal, dit-on, ne peut que s'accroître, les familles sorties des communautés de villages n'y pouvant retrouver accès qu'en rachetant le droit d'y rentrer, et les lots à distribuer devant devenir de plus en plus exigus par l'accroissement même de la population. La propriété collective est ainsi doublement accusée d'inefficacité, accusée de ne pouvoir réellement mettre la terre à la portée de tous et de ne pouvoir tirer de la misère ceux qu'elle parvient à doter de terre.

parents une grande part du souci que donnent naturellement les enfants, le communisme agraire peut indirectement encourager le prolétariat, dans le sens économique du mot, car, le sol étant restreint, ce régime risque d'amener à une multiplication des hommes plus rapide que la multiplication des moyens d'existence ou de bien-être. Cette considération a fait de Stuart Mill un adversaire de la propriété collective du sol; mais elle n'aurait toute son importance que si la famille ne possédait ni instrument de travail, ni capital en dehors de la dotation territoriale à recevoir de l'état ou de la commune.

(1) Le prince Vasilitchkof, *Melkii zemelnyi kredit v Rossii*. La plupart de ces prolétaires ruraux semblent, il est vrai, devoir être des jeunes gens, des célibataires ou d'anciens soldats, parmi lesquels beaucoup pourraient plus tard recevoir un lot, car dans le même ouvrage on trouve que sur 1,193,000 ménages de paysans recensés dans une statistique partielle, il n'y en a que 75,000 complètement dépourvus de propriété foncière et 7,400 ne conservant plus que l'enclos héréditaire.

## V.

La propriété collective a été condamnée par la commission d'enquête agricole. Est-ce là une décision sans appel, ou une sentence unanimement ratifiée? Aujourd'hui comme au temps du servage, la commune russe a d'ordinaire deux sortes de partisans et deux sortes d'adversaires. Elle a pour elle les slavophiles, défenseurs des traditions nationales, et les démocrates radicaux, disciples plus ou moins avoués de l'étranger. Ceux-là y voient une institution slave et patriarcale destinée à préserver la Russie des convulsions révolutionnaires de l'Occident; ceux-ci y voient un débris de la communauté primitive du sol, et un précieux germe des associations populaires de l'avenir. Entre ces deux écoles d'esprit et de point de départ si différens, entre le slavophilisme orthodoxe et le radicalisme cosmopolite, ce goût pour la commune agraire établit même une sorte de trait d'union. Par malheur, ces deux alliés compromettent chacun par un côté la cause qu'ils défendent, l'un la rendant suspecte aux conservateurs autoritaires ou aristocrates, l'autre aux libéraux épris des institutions occidentales. Dans le camp nombreux des ennemis de la commune se distinguent aussi deux groupes également peu habitués à combattre sous le même étendard. Au secours des politiques qui redoutent la commune russe pour la société ou le gouvernement, viennent les hommes pratiques, préoccupés surtout de la production et de la richesse matérielle. Les communautés de village ont contre elles la plupart des économistes, d'ordinaire ennemis de tout obstacle à l'activité individuelle et à la libre concurrence. C'est de ce côté surtout, du côté de la production, que la question a besoin d'être étudiée, car au point de vue politique, au point de vue social même, adversaires et partisans de la commune semblent en avoir exagéré les qualités et les inconvéniens.

Dans la lutte engagée autour d'elle, la commune russe semble plutôt en train de perdre du terrain que d'en gagner. La popularité du *mir* a eu son apogée vers 1848 et à la fin du règne de l'empereur Nicolas; elle a visiblement décliné sous le règne d'Alexandre II. Le préjugé public, qui jadis était pour lui, tourne aujourd'hui à son préjudice. C'est là une conversion toute naturelle. Avant l'émancipation des serfs, tous les vices sociaux, toutes les plaies économiques de la Russie étaient rejetés sur le servage: aujourd'hui tout retombe sur la propriété collective. Les peuples, comme les individus, résistent difficilement à la tentation d'avoir un bouc émissaire qu'ils puissent rendre responsable de leurs défauts, de leurs faiblesses ou de leurs déceptions. Or, pour beaucoup de Russes d'éducation et de tendances différentes, c'est là en ce

moment le rôle de la commune rurale. Elle porte devant l'opinion le lourd poids des erreurs inévitables et des espérances trompées; on la charge de tout ce qu'on reproche au *moujik* émancipé, à l'agriculture encore arriérée. L'imprévoyance ou l'ivrognerie des paysans, le manque ou la cherté des bras, les mauvaises récoltes, l'épuisement prématuré du sol, les disettes périodiques même de certaines contrées de l'empire, deviennent autant de textes d'accusation contre l'institution nationale des slavophiles. A en croire de nombreux écrivains russes et étrangers, pour vouer la richesse nationale à une décadence certaine, il n'y a qu'à conserver ce legs des temps barbares; pour ouvrir à l'agriculture et à la production une ère de prospérité sans exemple, il n'y aurait qu'à débarrasser la propriété des langes de la communauté. Quand le régime actuel mériterait toutes ces attaques, de telles vues, de telles espérances n'en seraient pas moins dangereuses, car en réunissant et confondant en un seul tous les maux dont souffrent la production et la population rurales, on s'expose à de graves mécomptes pour le jour où serait fermée la plaie dont on fait découler tout le mal.

Les reproches le plus fréquemment et le plus justement faits à la commune russe, le sont au nom de l'agriculture d'un côté, au nom de l'activité individuelle de l'autre. Nous avons signalé les inconvénients agricoles en décrivant le mode de partage usité. La plupart se peuvent ramener à deux points : courte période de jouissance, et par suite négligence du cultivateur et épuisement de la terre; extrême fractionnement du sol et dispersion des parcelles, rendant toute culture rationnelle impossible. Les tristes effets de ce régime sont partout mentionnés dans l'enquête agricole. C'est ainsi que, dans certaines régions, dans le gouvernement de Symbirsk par exemple, le prix de location des terres communales serait en moyenne d'un tiers ou de moitié inférieur au prix de location des terres individuelles. C'est ainsi que les récoltes en froment, en seigle, en avoine, seraient généralement d'un ou deux *tchetvert* par *dessiatine* (c'est-à-dire de 2 ou 4 hectolitres par hectare), plus élevées sur les terres des propriétaires que sur les terres des paysans. Si tout cela est vrai, répondent les avocats de la commune, c'est avec le système de répartition en usage jusqu'à ces dernières années; mais ces méthodes peuvent changer, elles sont déjà en train de le faire. Ni les partages annuels ou rapprochés, ni même le parcellement extrême et la dispersion des parcelles, ne sont de l'essence de la propriété collective et n'en sont inséparables. Ce mode de propriété a pu se lier dans le passé à la culture extensive sans qu'il lui soit interdit de se prêter à une culture plus savante, à mesure que le nombre des habitants, l'ouverture des



débouchés ou l'appauvrissement d'un sol jadis vierge, le rendront nécessaire. A cet égard, êtes-vous bien sûrs que les communautés de village seront plus fermées au progrès que la petite propriété personnelle de paysans ignorans et routiniers?

Et les entraves apportées à l'activité individuelle, reprennent les accusateurs du régime collectif, ne sont-elles point le fait de la communauté? N'est-ce pas elle qui dans nos campagnes décourage toute initiative et par là énerve le travail et stérilise le sol? La sécurité même que donne au paysan la certitude d'avoir toujours un lot ne tourne-t-elle point souvent au profit de l'indolence, au profit de l'imprévoyance et de l'ivrognerie? N'est-il pas vrai qu'assuré d'avoir toujours et quand même un coin de terre, le *moujik* fait peu d'efforts pour accroître son bien-être? — Cela encore peut être vrai, répliquent les apologistes du *mir*, mais de telles habitudes de paresse, longtemps fomentées par le servage, se rencontrent en d'autres pays, sous un régime de propriété comme sous un climat tout différent de celui de la Russie. Le remède chez nous, de même que dans le sud de l'Italie ou de l'Espagne, est moins dans le régime de la terre que dans le développement de l'instruction, et surtout dans le développement des besoins de consommation et les progrès du bien-être. En quoi la propriété indivise du fonds enlève-t-elle au cultivateur l'indispensable aiguillon de l'intérêt personnel? Dès que, grâce aux partages, la jouissance de la terre commune est individuelle, il n'y a nulle application du principe desséchant de l'égalité rémunération des travailleurs indépendamment de leurs mérites et de leurs labeurs; chacun est récompensé suivant ses œuvres, chacun peut librement frapper aux deux grandes portes de la richesse, le travail et l'épargne. Pour qu'il donne tous ses soins et toutes ses forces à la culture du sol, est-il donc indispensable que le cultivateur en soit propriétaire, bien plus, qu'il en soit propriétaire personnel et héréditaire? Ne suffit-il pas que la jouissance lui en soit assurée pendant un laps de temps assez long pour qu'il soit certain de recueillir tous les fruits de son travail? En reculant les époques de partage, le paysan de la commune se trouve dans la situation d'un fermier à long bail. Entre ces deux hommes ou ces deux situations, quelle est la différence? Il n'y en a qu'une toute à l'avantage du *moujik*, c'est que, l'opération de rachat une fois terminée, il ne paiera d'autre loyer de la terre que l'impôt. Si avec une jouissance de douze, quinze ou vingt ans il peut y avoir encore des améliorations coûteuses, des travaux d'avenir que le détenteur temporaire du sol n'ose entreprendre, la même difficulté n'existe-t-elle point avec le régime des fermages en vigueur dans les régions agricoles les plus florissantes de l'Europe? Une solution

équitable de ce délicat problème ne serait-elle même pas plus aisée avec la propriété collective russe qu'avec la propriété individuelle anglaise, car dans le premier cas le propriétaire n'étant que la collectivité des cultivateurs réunis, ses intérêts sont identiques aux leurs, et près d'un tel maître les fermiers ne pourraient avoir grand mal à faire triompher leurs droits (1)?

Pour l'esprit impartial une chose est manifeste, c'est que beaucoup des inconvénients du régime actuel ne sont nullement inhérents à la propriété collective. Ils tiennent souvent à des circonstances locales que l'on voit agir également sur la propriété personnelle; ils tiennent au manque d'instruction, au manque de capitaux, à l'agglomération des villages et à l'éloignement des terres, ils tiennent enfin aux conditions que la loi et le fisc font aujourd'hui à la commune russe. Nous touchons ici à un point important que nous ne pouvons aujourd'hui qu'effleurer. Beaucoup des plus graves défauts du régime rural de la Russie proviennent de son régime administratif et financier. C'est en partie l'état qui, en se servant du *mir* ainsi que d'un agent commode, en a fait un instrument d'oppression. C'est en grande partie l'impôt qui, en pesant d'une manière exorbitante sur la propriété commune, en a fait un instrument de gêne et de misère. La propriété collective se trouve ainsi placée en Russie dans des conditions qui l'ont complètement faussée et viciée.

C'est d'abord un fait général, une loi universelle, la solidarité devant l'impôt. Tous les détenteurs du sol communal sont également et réciproquement responsables des taxes les uns des autres. Voilà ce qui, non moins que le partage à bref délai, décourage l'initiative individuelle et ralentit le travail; ce n'est point la communauté de la propriété foncière, c'est, si l'on peut ainsi s'exprimer, le communisme de l'impôt qui, de même que tout système communiste, tourne uniquement au profit de l'ignorance et de la paresse. Le paysan aisé et laborieux craint de travailler au profit d'un voisin ivrogne et paresseux, qui ne tire point de la terre de quoi solder des taxes souvent hors de proportion avec le revenu de la terre. De là ce singulier et navrant spectacle, dans la Russie moderne comme dans notre France d'avant la révolution, du paysan se faisant parfois pauvre et misérable extérieurement pour éviter la saisie du colporteur d'impôts. On cite des cultivateurs aisés qui, pour se dégager de cette solidarité, ont renoncé à tout droit sur les terres du

(1) Cette question des améliorations du sol par le fermier et des dédommagements auxquels ces améliorations lui peuvent donner droit à sa sortie, est une de celles qui préoccupent le plus aujourd'hui les agronomes et les économistes anglais. Voyez William E. Bear, *The Relations of landlord and tenant in England and Scotland*, publication du Cobden Club, Londres 1876, chap. I, III.

*mir* et acheté à deniers comptans le droit de sortir de la commune agraire. Le fisc saisit les bestiaux et parfois jusqu'aux instrumens de travail des débiteurs arriérés du trésor, au grand détriment de la culture, ainsi obligée de se passer de fumier et d'engrais. De là un mal plus grand encore, la dépendance où les membres de la commune sont vis-à-vis de l'autorité communale, des entraves à la première et à la plus simple des libertés, la liberté d'aller et de venir. De là obstacle au développement intellectuel et moral en même temps qu'au progrès matériel, affaiblissement de la conscience et de la responsabilité individuelle, destruction de l'originalité, de l'esprit d'invention et d'initiative.

La solidarité des taxes peut, il est vrai, être regardée comme la conséquence naturelle et légitime de la communauté du sol. La propriété foncière étant indivise, l'impôt foncier semble devoir être également indivis et collectif; c'est à la commune d'en répondre pour tous ses membres. Ceci peut être vrai sans justifier le système aujourd'hui en usage. Si elle ne s'appliquait qu'à un impôt foncier normal, prélevant seulement une portion du revenu de la terre, la solidarité aurait peu d'inconvéniens pour l'agriculture et la liberté, elle serait d'ordinaire purement formelle et nominale. Chaque lot de terre, en effet, rapportant plus que l'impôt dont il est chargé, il serait toujours aisé à la commune de remplacer un contribuable en retard par un autre qui prendrait à la fois son lot de terre et sa dette vis-à-vis de l'état. Or aujourd'hui il est loin d'en être ainsi partout. Dans nombre de communes, il s'en faut que le revenu de la terre soit toujours supérieur aux taxes de la terre. Cela tient à deux choses : au poids excessif des impôts qui frappent le paysan, au poids plus lourd encore de la taxe de rachat, qui pendant près d'un demi-siècle doit peser sur lui. L'acte d'émancipation a placé la commune russe dans une situation transitoire souvent précaire. Le sol dont on lui attribue d'ordinaire la propriété indivise, le serf ne l'a pas encore racheté, il est obligé de le payer par annuités, dont tous les membres de la commune sont solidaires, aussi bien que de l'impôt. C'est ainsi par erreur ou par anticipation que l'on appelle le *moujik* ou sa commune « propriétaire. » La tenure commune du sol existe bien en Russie; la propriété commune, c'est-à-dire la jouissance gratuite du sol, n'y existe réellement pas : elle n'y est encore qu'un fait exceptionnel ou une espérance que le paysan doit acheter par des années de labeurs et de privations. Quand on envisage les communautés de village en Russie il ne faut point perdre de vue qu'elles ne seront, dans un état régulier, normal, qu'après le paiement complet de l'indemnité de rachat. Tout aujourd'hui y est provisoire, et par suite elles ne peuvent donner lieu à un jugement définitif.

L'émancipation même a ainsi temporairement empiré et compromis l'antique régime communal russe, d'abord et d'une façon générale en resserrant le lien de la solidarité des paysans; ensuite, et selon les localités, tantôt en exigeant des *moujiks* un taux de rachat hors de proportion avec le rendement de la terre, tantôt en leur concédant des allocations insuffisantes. Ces deux cas sont malheureusement fréquents, et ils déforment, dénaturent presque également la communauté foncière. Dans telle région, dans le pays de Smolensk, par exemple, le prix de rachat a été estimé 50 pour 100 au-dessus de la valeur vénale, et le rendement de la terre suffit à peine à en couvrir les charges annuelles. Parfois, dans le gouvernement de Novgorod entre autres, les lots de terre sont offerts pour rien à qui se chargera de l'impôt, et il ne se rencontre pas toujours d'amateurs. En de telles circonstances, la propriété individuelle ou collective ne peut être qu'une charge onéreuse, une sorte de travaux forcés temporaires au profit de l'ancien seigneur ou de l'état, et de fait un grand nombre de paysans n'ont racheté que sous la contrainte de la loi. Dans d'autres régions, et parfois dans les mêmes, les paysans n'ont eu que des allocations exigües, deux, trois ou quatre fois moins de terre qu'ils n'en ayaient en jouissance au temps du servage. Les lots attribués à chaque famille sont incapables de suffire à son entretien, et par suite, les communautés de village hors d'état de donner les fruits qu'elles semblent promettre. Dans ces districts, la modicité des allocations expose dès aujourd'hui la commune agraire au péril dont la menace ailleurs l'accroissement de la population. Le paysan, incapable de vivre sur la terre qui lui a été abandonnée, est souvent obligé de demander son pain à un métier industriel ou à la location de ses bras. L'insuffisance du fonds communal est parfois si notoire que l'assemblée provinciale de Tver, par exemple, a décidé de faire des avances aux communes de la province pour leur permettre d'arrondir le lot de leurs membres, et que cette conduite a pu dans la presse être donnée en modèle aux autres assemblées provinciales.

Les communautés de village, telles que les a laissées l'émancipation, traversent ainsi une sorte de crise; elles y doivent périr ou en sortir adaptées aux mœurs modernes. Le *mir* est embarrassé de liens qui paralysent sa libre activité et en dénaturent le fonctionnement. On ne saurait juger de ce que peut être la commune russe par ce qu'elle est aujourd'hui. Pour s'en former une opinion équitable, il faudrait d'abord la délivrer de ses entraves fiscales, l'alléger du lourd et immoral fardeau de la solidarité, et cela ne sera facile, cela même n'est peut-être possible que lorsque sera clos le compte du rachat, lorsque la commune sera réellement devenue propriétaire. Alors seulement la communauté agraire étant dépouillée de

tout accessoire et libre de toute chaîne, l'épreuve se pourra faire et l'expérience prononcer. Dès aujourd'hui, quelques réformes que l'on puisse adopter à l'égard de la solidarité des taxes, on peut dire que la commune russe ne donnera toute sa mesure que le jour où, pour jouir de son lot, le paysan n'aura plus de lourdes annuités à verser au trésor. Or cette rançon du servage, échelonnée sur quarante-neuf années, ne sera soldée que vers 1910.

## VI.

L'opinion et le gouvernement auront-ils la patience de laisser à la propriété commune le temps de faire ses preuves, ou, entraînés par les inconvéniens actuels, se décideront-ils à couper par la racine l'arbre séculaire du *mir*, au lieu de l'émonder et de le débarasser des plantes parasites qui l'étouffent? Peu de personnes réclament l'abrogation immédiate de la tenure commune, beaucoup demandent des mesures qui en préparent et facilitent la suppression. Aujourd'hui même, les communautés de village ne sont point indissolubles; la loi qui les a maintenues laisse aux intéressés le droit de les anéantir en faisant entre eux un partage définitif du domaine communal. Il suffit pour cela d'une décision de l'assemblée des paysans; cette décision doit seulement être prise à la majorité des deux tiers des voix. Les adversaires de la propriété collective sollicitent l'abrogation de cette disposition. Ils voudraient abandonner le sort des terres communes au vote de la simple majorité, se flattant qu'une telle modification amènerait à la longue la disparition de toutes ces sociétés agraires. Contre cette demande, en apparence modeste et légitime, peut s'élever une grave objection. La dissolution de la communauté n'est pas la seule question que, d'après la loi actuelle, le *mir* ne puisse trancher qu'à la majorité des deux tiers des votans. Il en est de même aujourd'hui de toutes les affaires de quelque importance. Il en est ainsi par exemple de tout ce qui concerne les partages, et cette restriction à la domination du nombre n'est pas sans motif. C'est un utile frein à la liberté du paysan, une sage précaution contre l'entraînement d'une assemblée ignorante, qui a d'autant plus besoin d'être contenue et protégée contre elle-même que dans sa sphère d'action elle est souveraine et omnipotente. Remettre à la simple majorité la plus grave décision que puisse prendre le *mir*, lui abandonner la dissolution de la communauté, ce serait renoncer, pour toute mesure administrative ou économique, à la salutaire garantie des deux tiers des voix.

Avec cette restriction même, la législation russe actuelle est une de celles qui opposent le moins de barrières à l'aliénation ou aux

partages des terres communes. En France, où ils occupent encore la onzième partie du sol national, les biens communaux sont autrement protégés contre toute velléité de vente ou de partage (1). La loi laisse les communes libres de faire certaines acquisitions, elle leur interdit d'aliéner sans l'autorisation du pouvoir central. La jurisprudence du conseil d'état est même entièrement opposée à tout partage entre les habitans. En Angleterre, où elles jouissent d'une si large autonomie, les communes ne peuvent non plus aliéner leurs terres sans l'approbation du gouvernement (2). Si l'on introduisait en France le régime actuellement en vigueur en Russie, si, pour se partager le domaine communal, il suffisait du vote des deux tiers des habitans, la plupart de nos biens communaux auraient vite disparu pour arrondir les champs des uns et alimenter les dépenses des autres. Comment en Russie une législation qui était aussi peu la propriété commune ne l'a-t-elle pas encore laissé s'écrouler et se réduire en champs individuels ?

Jusqu'ici la propriété collective a d'ordinaire gardé la majorité légale dans les assemblées des paysans; elle n'y a point toujours et partout réussi. On a dit souvent qu'il y avait des exemples de terres communes partagées jadis entre les anciens serfs par leurs propriétaires et depuis remises en commun par les paysans émancipés, tandis qu'on ne connaissait encore aucun exemple d'une commune rurale ayant librement abandonné la tenure collective du sol. C'est là une erreur. Les partages définitifs sont rares, exceptionnels, il y en a cependant; l'enquête agricole en mentionne dans plusieurs gouvernemens de la Grande-Russie. Dans quelques districts même les cas de division sont relativement nombreux, et l'on pourrait voir là chez les paysans l'indice d'un revirement d'opinion en faveur de la propriété personnelle. D'après un propriétaire du gouvernement de Pskof, une des principales raisons qui amènent à un partage définitif, c'est l'augmentation de la population qui, en restreignant la part de chacun à chaque nouveau partage, fait tomber les lots au-dessous des allocations fixées par l'acte d'émancipation et déjà elles-mêmes insuffisantes. Or il y a là pour les communautés de paysans

(1) Environ 5 millions d'hectares (4,718,000), l'Alsace comprise. La propriété commune est très inégalement répartie en France. Nulle en certaines régions, elle est importante en d'autres. La commune où j'écris ces pages, par exemple, Rouvres-sur-Aube (Haute-Marne), possède 1,100 hectares de bois et une centaine d'hectares de pâturage, le tout pour une population qui dépasse à peine 400 âmes. C'est beaucoup pour un pays qui compte 70 habitans par 100 hectares. Ces communaux semblent contribuer à entretenir l'aisance dans les régions de l'est qui en sont encore pourvues; peut-être sont-ils aussi pour quelque chose dans le bon état des écoles et la diffusion de l'instruction, qui dans la Haute-Marne en particulier est universelle.

(2) Sur la législation française et anglaise à cet égard, voyez l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu, de *l'Administration locale en France et en Angleterre*, p. 284-287.

un danger que le temps peut aggraver jusqu'à le rendre mortel, à moins qu'au partage périodique on ne sache substituer à temps un autre mode d'exploitation. Les exemples de dissolution de la communauté suffiraient en toute circonstance à montrer que la loi actuelle est loin d'opposer à la division du fonds communal une barrière insurmontable. Avec la législation en vigueur, le sort du régime collectif est entre les mains des paysans, et le jour où il aura contre lui une sérieuse majorité, il tombera devant un simple vote. Un large mouvement d'opinion parmi les *moujiks*, et c'en est assez pour que la Russie, si riche encore en terres communes, en soit plus dépourvue que notre France.

Ce moment n'est pas encore arrivé. Outre la coutume et la tradition qui sur les *moujiks* gardent un grand empire, il y a plusieurs raisons et plusieurs préjugés militant contre un partage définitif. C'est d'abord l'agglomération des demeures, chacun appréhendant d'avoir à jamais un lot trop éloigné du village où tous habitent. C'est aussi la crainte d'avoir un mauvais lot, sans avoir comme aujourd'hui l'espoir d'être dédommagé par le sort à un prochain tirage. Dans le gouvernement de Tver, par exemple, l'enquête cite une commune ayant passé à la propriété individuelle, où beaucoup de paysans se plaignent de la part qui leur est échue. Un autre motif de répulsion pour la propriété personnelle est tiré des mœurs communistes du *mir*. Dans le partage définitif, les paysans redoutent l'inégale multiplication des familles, qui en une ou deux générations rendraient naturellement les lots inégaux. En somme, la plupart des *moujiks* sont encore attachés à l'ancien mode de jouissance. Parmi les propriétaires interrogés par la commission d'enquête, plusieurs déclarent qu'ils ont en vain tenté d'amener leurs paysans à un partage définitif; j'ai moi-même entendu des hommes fort opposés au régime actuel faire le même aveu.

Il est du reste difficile de connaître avec précision l'opinion des paysans sur ce sujet qui les touche de si près. Quels sont dans le *mir* les partisans de la communauté? Sont-ce les paresseux, les ivrognes, les imprévoyans, ou au contraire les paysans laborieux et aisés? Dans l'enquête agricole et ailleurs se rencontrent sur ce point les affirmations les plus opposées. On représente aujourd'hui les paysans comme étant divisés en deux classes d'ordinaire sans intermédiaire, les riches et les pauvres. Vers quelle pente inclinent les uns et les autres? L'opinion la plus fréquente représente les premiers, ceux mêmes qui se sont enrichis avec le régime actuel, comme en étant généralement les adversaires; les seconds au contraire, ceux qui n'y ont trouvé que la misère, comme en étant les plus chauds défenseurs. Les plus aisés étant les plus industriels ou les plus travailleurs, seraient pour le mode de propriété qui leur

assurerait le mieux le fruit de leur travail; les plus imprévoyans ou les plus paresseux, pour celui qui leur garantit l'existence la plus facile. A prendre l'enquête agricole, il s'en faut cependant que partisans et adversaires de la commune soient partout distribués de cette sorte. Plusieurs déposans, le gouverneur de Koursk entre autres, nous disent bien que ce sont les paysans les plus aisés qui réclament la dissolution de la communauté, que parfois même ils adressent dans ce dessein des pétitions au gouvernement; mais dans la même enquête, de nombreux propriétaires nous viennent répéter que quelques riches paysans sont seuls à profiter de la communauté, que ces oligarques de village, tenant tout le *mir* sous leur dépendance, usent de leur autorité pour maintenir le régime qui leur permet d'exploiter leurs associés. Un déposant, M. Jéréméïef, va même jusqu'à dire que, grâce à la tyrannie de ces *mangeurs de la commune*, de ces *miroïédy*, un pouvoir placé au-dessus de la communauté en peut seul prononcer l'abrogation. Pour faciliter la dissolution du *mir*, une commission de la noblesse de Saint-Pétersbourg proposait naguère d'en exclure les mauvais sujets et les contribuables en retard. Au projet pétersbourgeois un écrivain moscovite répondait que les vauriens, les paresseux, les ivrognes, étaient précisément les plus enclins au partage définitif, les plus désireux d'avoir en propriété un lot qu'ils pussent vendre et boire à volonté (1)! Lorsque les Russes qui connaissent le mieux le *moujik* nous donnent des renseignemens aussi différens, parfois aussi contradictoires, un étranger aurait de la peine à choisir entre des avis si opposés, et ne saurait sans témérité en tirer une conclusion. De telles divergences ne peuvent s'expliquer que de deux manières : ou le paysan ne se pose pas encore cette grosse question que d'autres discutent en son nom, ou il n'a pas encore à ce sujet d'opinion arrêtée et a besoin, pour s'en faire une, de mieux se rendre compte des avantages et des inconvéniens de la communauté.

Un point est certain, c'est que tout en maintenant, là où elle existe, la propriété collective, les paysans russes n'ont point pour le régime opposé, pour la propriété individuelle et héréditaire, l'espece de répugnance instinctive ou d'aversion raisonnée que leur a longtemps attribuée l'imagination de Herzen et des socialistes russes. Ils ne semblent nullement, comme le voudraient certains de leurs panégyristes civilisés, voir dans la communauté la seule forme naturelle et légitime de l'occupation du sol, et dans la propriété personnelle une monstrueuse anomalie, une inique usurpation. Les plus aisés aiment à acquérir un champ à eux, et chez le *moujik*, ce goût de tous les paysans du monde pour la terre

(1) Dmitrief, *Revolutsionny konservatism*, p. 96-97.



n'est contre-balancé que par le goût national pour le négoce. Tous les inconvéniens qui dans l'avenir semblent devoir pousser à la dissolution de la communauté, poids de la solidarité communale, insuffisance des allocations, poussent déjà aujourd'hui à l'acquisition de la propriété individuelle. Les serfs émancipés achètent de la terre, mais c'est à leurs anciens seigneurs, en dehors des terres du *mir*. Cet appétit du paysan pour la propriété est remarqué de tous depuis l'émancipation. Les marchands achètent aussi beaucoup d'anciennes terres seigneuriales, mais d'ordinaire c'est pour les revendre par parcelles aux villageois. La demande des paysans est telle, que ce système de morcellement est d'ordinaire très rémunérateur, et qu'il y a un écart considérable entre le prix des terres vendues en bloc et le prix des terres morcelées. Dans le seul gouvernement de Koursk, les paysans des communes ont en une année acquis pour 2 millions de roubles de terre. Dans le district de Lioubine, du gouvernement de Jaroslaf, où il n'y avait avant l'émancipation qu'une vingtaine de propriétaires étrangers à la noblesse, on en compte aujourd'hui plus de 700, pour la plupart paysans (1). Le *moujik* achète d'ordinaire seul; parfois cependant plusieurs se réunissent pour faire une acquisition. De grands biens sont ainsi tombés en possession des paysans; quelquefois ils gardent la terre en propriété indivise; le plus souvent ils se la partagent. De cette façon, beaucoup de *moujiks* sont en même temps usufruitiers d'un lot de terre communale, et seuls et uniques propriétaires d'un champ acheté de leurs deniers. Les deux modes de propriété se réunissent souvent ainsi dans le même homme.

Toute la terre russe est loin en effet d'être la propriété des communautés de village. A côté des biens communaux, il y a les biens individuels des anciens seigneurs, il y a des domaines souvent très vastes et parfois démesurés, souvent mal cultivés, parfois même encore incultes, et que leurs détenteurs ne demandent qu'à aliéner ou à diminuer (2). Pour devenir propriétaire individuel, le *moujik*

(1) Voyez le prince Vasilitchkof, *Melkii zemelnoi kredit v Rossii*.

(2) Je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui de statistique complète des terres des communes russes. Selon le prince Vasilitchkof (ouvrage cité plus haut), 65 millions de dessiatines (70 millions d'hectares) seraient demeurées entre les mains des anciens propriétaires, réduits au faible chiffre de 71,000 individus. Il y a quelques années, le même écrivain attribuait encore à cette classe 70 millions de dessiatines; la différence doit être récemment passée aux mains des paysans. L'état ou la couronne possédait environ 113 millions de dessiatines, les petits cultivateurs des diverses classes 4 millions 1/2, les paysans près de 123 millions. Il y a une douzaine d'années, le même publiciste n'attribuait à ces derniers que 109 millions de dessiatines. Il s'en faut que toutes ces terres de paysans soient des terres communes. Le régime de la communauté étant propre à la Grande-Russie, et les acquisitions récentes des paysans étant personnelles, l'étendue des terres communes ne doit pas, croyons-nous, dépasser 80 millions d'hectares, c'est-à-dire le cinquième ou le sixième du sol russe, et peut-être reste-t-elle fort au-dessous

n'a pas besoin d'abroger la propriété collective du *mir*. Il n'y a point aujourd'hui en Russie à faire un choix entre deux régimes opposés, tous deux séculaires et également conformes aux habitudes nationales. Rien n'oblige à sacrifier l'un à l'autre. Chacun des deux modes d'occupation du sol a ses avantages sociaux, moraux, économiques. L'un encourage mieux l'esprit de solidarité et d'association, l'autre stimule plus l'esprit d'initiative et fortifie mieux la personnalité. Grâce à l'étendue du sol russe, les deux formes rivales peuvent encore longtemps coexister, soit pour se redresser et se compléter mutuellement, soit pour triompher un jour définitivement l'une de l'autre, après avoir chacune fait leurs preuves.

## VII.

La compétition entre la propriété personnelle et la propriété collective se compliquera en Russie de la compétition habituelle entre la grande et la petite propriété, la grande et la petite culture. L'on n'a pas seulement à se demander quel est le mode d'appropriation du sol, mais aussi quel est le mode d'exploitation qui doit finalement l'emporter. Les habitudes et les lois de succession ne sont pas seules à régler l'étendue des terres possédées ou exploitées par un seul individu; la structure du sol, les aptitudes agricoles de la terre ou du climat y ont aussi leur part. Il est des pays coupés, morcelés par la nature même, qui semblent voués d'avance à la petite propriété. Il est des cultures, comme celle de la vigne par exemple, qui semblent appeler la division du travail et par suite la division du sol. Or quel peut-être, à ce double point de vue, le mode de propriété, le mode d'exploitation agricole le plus rémunérateur et le plus naturel en Russie? Si une contrée semble tenir du sol la vocation de la grande culture et de l'exploitation mécanique, ne sont-ce pas ces larges plaines unies du *tcherno-zom* où rien n'arrête la charrue ou les machines? ne sont-ce pas ces steppes sans fin où les troupeaux ne peuvent souvent trouver à s'abreuver qu'à des lieues de distance? Il est vrai qu'aujourd'hui, dans la zone fertile surtout, la propriété tend plutôt à se diviser, à se fractionner, qu'à s'agglomérer. Il est vrai que ce sont les grands propriétaires qui vendent, les paysans qui achètent. C'est là un fait incontestable, mais qui me paraît dépendre de conditions économiques transitoires plutôt que de conditions naturelles permanentes. Rien n'assure qu'au mouvement actuel de morcellement des immenses domaines des anciens propriétaires ne succédera pas

de ce chiffre. Il est à remarquer du reste que la relation des deux modes de propriété varie beaucoup suivant les régions. En général, dans les gouvernements les plus fertiles et les plus peuplés, la plus grande partie de la terre appartient déjà aux paysans.

un jour un mouvement en sens inverse. Rien n'assure que, lorsque les capitaux seront plus abondants, la population plus nombreuse, l'agriculture plus savante, la grande propriété et l'exploitation en grand ne reprendront pas rapidement l'avantage. Il y a là, comme en toutes choses dans le monde économique, une question de concurrence. Le jour où la grande culture serait plus productive, plus rémunératrice que la petite, la petite propriété individuelle serait exposée à de sérieux dangers. Elle ne serait guère mieux en état de soutenir la compétition de sa puissante rivale que les petits ateliers et les petites boutiques la compétition des grandes usines et des grands magasins, que la petite industrie ou le petit commerce la concurrence du grand commerce et de la grande industrie (1). Les lois de succession offrent de ce côté à la Russie de sérieuses garanties; peut-être cependant serait-elle heureuse un jour d'avoir dans le *mir* une seconde barrière contre l'envahissement des grands domaines. Aujourd'hui même, dans la compétition naturelle de la grande et de la petite propriété, le régime communal russe est pour celle-ci un utile auxiliaire. Grâce à lui, la lutte entre les deux adversaires n'est pas égale. Actuellement en effet, la petite propriété, la petite culture, a dans le *mir* un retranchement derrière lequel son antagoniste ne peut l'atteindre, tandis que la grande propriété, dépourvue du rempart des majorats, combat à découvert, exposée à toutes les attaques et à toutes les conquêtes de sa rivale.

A cet égard, la propriété commune, qui est inaliénable, constitue au profit des paysans une sorte de majorat collectif, une sorte de substitution ou d'*entail*, comme disent les Anglais, avec cette différence que le majorat nobiliaire n'assure que l'avenir des aînés d'une famille, tandis que l'héritage communal profite à tous les habitans d'un village. On n'en dirait pas moins d'une institution aristocratique retournée au profit de la démocratie. Dans les deux cas, les garanties offertes sont du même genre. Dans les deux cas, les générations à naître sont protégées contre les dilapidations ou l'imprévoyance des vivans et l'enfant contre les conséquences des vices de ses pères. Du *moujik* de la Grande-Russie on peut dire comme du lord pourvu d'un majorat, que le fils hérite de la richesse de

(1) En Angleterre par exemple, c'est là, croyons-nous, une des causes de l'excessive prédominance de la grande propriété. Longtemps il y eut chez nos voisins des petits propriétaires, et la force de l'état fut chez les *yeomen*. La grande propriété a englouti les débris de la petite, encore fréquente au XVIII<sup>e</sup> siècle. La réduction des biens communaux par les *enclosure acts* n'a profité qu'à la première. Selon Fawcett, *Manual of political economy*, les *enclosure acts* ont depuis 1710 enlevé 8 millions d'acres aux communes pour les donner aux grands propriétaires. Voyez Taine, *Notes sur l'Angleterre*, ch. V, et l'étude de M. Wren Hoakyns dans les *Systems of land tenure in various countries*. De là, en Angleterre, un prolétariat, un paupérisme rural comparable au prolétariat industriel d'autres pays.

son père et n'hérite point de son indigence. Il est un degré de bien-être et de fortune au-dessous duquel un père ne peut laisser tomber ses descendans, ou un homme se précipiter lui-même. Aux déshérités, aux appauvris par leur faute ou celle de leurs ancêtres, le *mir* offre un asile. C'est ainsi que le considèrent les paysans eux-mêmes, et c'est pour cette raison que les *moujiks* aisés, devenus propriétaires individuels, abandonnent rarement leur commune. S'ils ne peuvent cultiver leur lot, ils le cèdent ou le louent à d'autres, regardant les terres du *mir* comme un en-cas, une réserve pour leurs enfans ou pour eux-mêmes en de mauvais jours.

Dans un ordre d'idées analogue, l'un des plus modérés et des plus sages défenseurs du régime actuel, M. Kaveline, a pu dire que la propriété commune était, pour la population des campagnes, une sorte de société d'assurance. Grâce à elle, chaque famille est certain de conserver un coin de terre et un foyer. Sans elle, l'ancien serf pourrait être tenté d'aliéner son lot, tenté de manger ou de boire le patrimoine de ses enfans. Il n'est pas douteux que le *moujik* récemment émancipé n'ait un besoin au moins temporaire de cette protection contre lui-même. Ce qui le prouve c'est qu'en dépit de ce régime tutélaire, il n'est pas rare de lui voir engager frauduleusement la terre, le *nadél* qu'il n'a point le droit de vendre (1). Quand les hommes les plus entreprenans sortiraient du *mir* pour s'établir sur leurs propres terres, ou se livrer dans les villes au commerce ou à l'industrie, la commune agraire resterait le refuge des pauvres, des faibles ou des timides. Avec un grand développement de la richesse, elle pourrait demeurer comme une sorte d'atelier national, ou, selon l'expression d'un de ses critiques (2), comme une sorte de *workhouse* agricole librement administré par ses habitans mêmes, et indépendant de la charité publique ou privée.

Sans la réduire à un rôle aussi humble, les progrès de la richesse et de la population pourraient un jour étrangement transformer les destinées de la propriété indivise. Aujourd'hui, en face des grands domaines des anciens seigneurs, la terre communale représente en Russie la petite culture en même temps que la petite propriété. Si les achats des paysans continuaient à morceler les domaines seigneuriaux, il ne serait pas impossible que les rôles des deux modes de propriété ne fussent un jour intervertis. La grande et la petite propriété, la grande et la petite culture ont chacune leurs avantages, chacune leurs défauts. Si, au point de vue social, on peut toujours préférer la seconde, au point de vue économique, au point de vue de la production, il est difficile en certaines régions de ne point

(1) Samarine et Dmitrief, *Revolutsionny conservatism*, p. 96, 97.

(2) Le Dr Julius Faucher, *Systems of land tenure in various countries*, p. 336.

préférer la première. Or la propriété commune a cette singulière qualité de se prêter également à la petite culture et à la grande, de pouvoir réunir les avantages agricoles de l'une et les avantages sociaux de l'autre. Au partage temporaire entre les familles, rien n'empêche un jour de substituer une exploitation en bloc par la commune, ou par grandes fermes louées au compte de la communauté. Certes ce serait là pour le *mir* une transformation qui le dénaturerait aux yeux de beaucoup de ses partisans, mais qui, si elle devenait nécessaire, n'en reste pas moins praticable. Dans un pays de grandes plaines et dans un âge de machines à vapeur, le régime de la communauté s'adapterait mieux que son rival à une exploitation rationnelle et scientifique. Réunis en une association, en une sorte de syndicat permanent, les paysans trouveraient sur les terres communales un champ libre à la grande culture. Sous le régime actuel des partages périodiques, la communauté pourrait encore parfois faciliter aux *moujiks* l'amélioration de leurs terres et de leur système d'exploitation. L'autorité même du *mir* a déjà, dans certains villages, introduit des méthodes plus rationnelles. On cite des communes qui ont ainsi abandonné par délibération l'ancien mode d'assolement triennal, d'autres qui ont rendu la fumure des champs obligatoire. Les progrès de l'instruction pourraient un jour tirer de cette réunion des forces un parti considérable. L'association semble seule en état d'utiliser toutes les ressources du sol russe, seule en état de parer à tous ses défauts naturels. La commune saurait mieux que le paysan isolé entreprendre les grands travaux nécessaires à la mise en complète valeur du territoire national, dessécher les marais du nord et de l'ouest, irriguer ou reboiser les steppes du sud et de l'est.

En résumé, il ne serait pas impossible que le mode de propriété des âges primitifs s'adaptât aux besoins du monde moderne. De toutes les objections adressées à la propriété collective, la plus forte et la moins souvent faite est pourtant celle que fournit l'antiquité même de la tenure commune du sol. S'il était utile aux habitants et conforme à la loi naturelle, comment le régime de la communauté a-t-il presque entièrement disparu des pays les plus riches et les plus civilisés? Cette décadence ne saurait s'attribuer à des circonstances fortuites. Lorsqu'une institution qui a existé autrefois sur toute la terre ne se retrouve plus qu'à l'état de vestiges dans quelques contrées isolées, n'est-il pas permis de la croire inconciliable avec le développement des sociétés humaines? C'est là, on ne saurait le nier, un sérieux motif de douter de l'avenir de la propriété commune. Quelle qu'en soit la valeur, cette objection n'est toutefois pas décisive. Rien ne démontre qu'un procédé économique de l'enfance des sociétés ne puisse être rajeuni et appro-

prié à l'esprit d'une civilisation déjà mûre. Ne pourrait-on pas découvrir dans les lois ou les usages politiques de l'Europe, plus d'une trace qui remonte aux barbares, plus d'une coutume que la Grèce et Rome avaient connue et abandonnée? Et quand cela ne serait point, n'y a-t-il pas quelque témérité à interdire aux sociétés humaines toute voie en dehors des routes frayées, ou à prétendre que tous les peuples doivent exactement passer par les mêmes étapes?

Dans le monde moderne se livre depuis la révolution française un grand combat. Deux principes ennemis, parés de noms et de titres divers, l'un ramenant tout à l'individu, l'autre tout à la communauté, se font une guerre dont nul ne saurait prévoir l'issue. Une époque où l'on parle tant d'association et de coopération, où des millions d'êtres humains rêvent de mutualité et de solidarité, serait-elle bien choisie pour abroger une forme de propriété qui réalise partiellement ce qui en d'autres pays semble une utopie? En lui léguant la propriété collective, le passé a chargé la Russie d'une expérience qui, une fois abandonnée, ne saurait être reprise sans bouleversement. Plus l'objet en est grave, plus il importe que l'expérience soit complète, patiente même. La Russie en doit pour ainsi dire compte à la civilisation. L'un des grands avantages du monde moderne, c'est la variété, l'individualité des peuples. Les nations sont pour la civilisation autant d'ateliers, autant de laboratoires différents et rivaux; chacune est un ouvrier ayant son génie et ses outils propres, et il y a profit à ce que toutes ne travaillent pas toujours sur le même patron et ne se copient pas sans cesse les unes les autres. Grande encore au point de vue politique, religieux, juridique, la variété est presque nulle au point de vue du droit de propriété. Seuls dans le monde chrétien, les Slaves gardent encore à cet égard quelque originalité; c'est un point sur lequel ils se devraient faire scrupule d'imiter prématurément l'Europe. Seule dans les deux mondes, la Russie est, par ses traditions et l'étendue de son territoire, à même d'expérimenter concurremment les deux modes opposés de propriété. On ne saurait beaucoup compter sur les Slaves du sud, moins avancés en civilisation et toujours exposés à la tyrannie musulmane, ou envahis par les influences germaniques et latines. Si la communauté du sol doit être mise à l'épreuve en dehors de l'île d'Utopie ou des *Icaries* révolutionnaires, c'est en Russie, et si l'épreuve veut être concluante, il faut qu'elle dure au moins jusqu'à la libération des terres du *moujik*.

Quand elle sortirait victorieuse d'une telle épreuve, il serait encore difficile de prédire les destinées de la propriété collective chez des nations où l'étendue de la terre et la densité de la population sont

en de tout autres rapports qu'en Russie. Le communisme agraire saurait-il jamais s'implanter de nouveau dans les pays dont depuis des siècles il a été presque entièrement extirpé? En Russie même, le régime de la communauté pourrait-il jamais reprendre assez de vigueur pour y étouffer son rival et s'y emparer de tout le sol? Un tel succès ne paraît ni probable ni encore moins prochain. En dépit des aspirations de certaine école russe, il est fort douteux que la Russie doive donner au monde un pareil exemple. Si jamais un peuple civilisé a, sous une forme ou sous une autre, recours à ce qu'on a nommé la *nationalisation* du sol, ce sera plutôt un pays comme l'Angleterre, où la population est dense, le sol restreint et la propriété concentrée en peu de mains. Une contrée comme la France au contraire, où, sous le régime de la propriété personnelle, la plus grande partie de la terre tend à passer dans la possession directe des cultivateurs, sera toujours peu tentée d'emprunter des institutions d'un autre âge ou d'un autre peuple pour introduire chez elle une transformation qui se fait sans cela. Dans un pays comme le nôtre, la démocratie même y gagnerait peu. Il faut se garder en effet d'exagérer les conséquences d'une telle révolution, si grande qu'elle semble. Le triomphe de la propriété collective ne serait point le triomphe du communisme ni même de l'égalité des conditions, car, si elles peuvent revivre en Russie ou ailleurs, les communautés agraires ne le feront qu'en s'adaptant à la liberté individuelle et par suite à une certaine inégalité. Quant à croire qu'il y ait là une solution complète et rationnelle de ce qu'on appelle le problème social, c'est une erreur manifeste. Peut-être serait-ce une solution dans un pays tout primitif, tout rural et agricole, tel que l'a longtemps été la Russie. Chez les peuples modernes, avec la division du travail entre l'agriculture et l'industrie, entre les campagnes et les villes, il n'en saurait être de même. Quel lot de terre donner aux millions d'habitans de nos capitales? Où prendre une dotation foncière pour les familles entassées dans nos villes, qui, grâce à l'industrie et au commerce, iront toujours en attirant dans leurs murs une plus notable partie de la population? Ce dont souffre surtout l'Europe occidentale, ce dont souffre presque uniquement la France, c'est d'un prolétariat manufacturier et urbain, et ce que certains démocrates russes nous offrent comme un remède, comme une sorte de panacée sociale, n'est qu'une recette villageoise tout au plus bonne pour les campagnes.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

---

LA

## CHANSON DU JARDINIER

SOUVENIRS DE L'ARGONNE.

---

3 septembre. — Je ne voulais point passer à V... sans voir Tristan. Cette fois je l'ai trouvé enfoncé dans une mélancolie noire.

— Mon cher, s'est-il écrié en me serrant la main, tu arrives mal, j'ai le cerveau enveloppé de toiles d'araignée. Le présent m'ennuie, et l'avenir ne me dit rien de bon. Le monde extérieur m'apparaît comme voilé d'un brouillard qui offusque ma vue; aussi je plonge dans le passé pour échapper à toute cette brume et retrouver un coin de bleu. Je crois que ma mélancolie est causée par ces cloches de vêpres qui sonnent depuis une demi-heure à Saint-Jean. En les écoutant, il me semblait que j'étais encore enfant de chœur et je me retrouvais dans ma vieille église paroissiale, à ma place coutumière, sur la première marche de l'autel, avec ma sonnette à portée de la main. Je distinguais un coin du chœur, un plat d'étain plein de liards et la petite console où je posais les burettes... Une fois engagé dans ces chemins du temps passé, on ne les quitte plus. Tous les détails d'autrefois émergent de l'ombre avec un relief et une couleur qui tiennent de l'hallucination. Je me revoyais avec mes livres attachés à une courroie, gravissant les rues montueuses et somnolentes de ma petite ville; je parcourais de nouveau l'antique logis de ma grand'tante, la haute *foulerie* encombrée de *œuves* et de tonneaux, la salle lambrissée de boiseries vermoulues datant du xvii<sup>e</sup> siècle et le jardin plein de framboisiers.

Ces maisons du temps jadis, avec leur luxe de paliers, de couloirs et de recoins, ont une physionomie originale et constituent à elles seules une patrie. Un enfant qui y a été élevé s'en souviendra tou-



jours. Vous autres, gens de Paris, qui avez changé vingt fois d'appartemens dans le cours de votre enfance, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir un *home*, une bonne vieille maison remplie de reliques. Vous me faites l'effet d'enfans élevés au biberon, tandis que nous autres provinciaux nous avons bu à pleines lèvres au sein de la mère nature. Vous ne connaissez pas la volupté de retrouver après trente ans les mêmes meubles poudreux à leur place familière, les couloirs enchevêtrés où l'on jouait à *cache-cache*, le grenier à la charpente touffue, abritant dans ses profondeurs de massives armoires qu'on osait à peine ouvrir, de peur d'en voir sortir un spectre. Dans vos maisons modernes, toutes décorées avec la même élégance banale, où l'eau et le gaz montent jusqu'au cinquième, il n'y a plus de place pour le mystère, pour les spectres, pour ces naïves et délicieuses terreurs de l'enfance.

Laisse-moi, pendant que ces cloches bourdonnent encore, te conter une impression de ce temps-là. Depuis plusieurs jours, elle me revient avec une persistance étrange. C'était à B., dans l'Argonne, et j'avais quinze ans. On entrait en hiver et les veillées avaient déjà recommencé. J'ai toujours aimé ces semaines de novembre, quand l'air est froid et sec, quand, au lieu des mille perles de la rosée, on trouve sur les chemins des milliers de paillettes de givre; lorsque la parole sort avec une légère et fine vapeur des lèvres des jeunes filles, et que le soir on se presse sept à huit autour de la cheminée flambante. Nous étions donc tous réunis à veiller dans la grand'chambre, aux environs de la Sainte-Catherine. Tout à coup, dans la rue déserte, il y eut un long piétinement et un murmure confus de jeunes rires. On frappa à la porte et une voix d'enfant demanda : — Voulez-vous voir la sainte Catherine? — C'est une coutume de mon pays meusien. Chaque année, en novembre, les petites filles habillent de blanc la plus jolie de leurs camarades; on lui met des fleurs au front et au corsage, et le soir, on promène de porte en porte la fillette, qui est censée représenter la sainte et qui chante un compliment suivi d'une quête destinée à fêter la patronne des filles. — Voulez-vous voir la sainte Catherine? — On répondit affirmativement; la porte s'ouvrit toute grande, et la troupe poussa dans la chambre une mignonne enfant de douze ans, aux joues vermeilles, aux cheveux noirs enguirlandés de roses blanches. Je la reconnus tout de suite; c'était Franceline, la fille du brigadier-forestier. Elle était jolie comme une petite fée avec ses yeux bruns scintillans, et deux fossettes qui se creusaient de chaque côté des joues au moindre mouvement de ses lèvres rouges. Elle s'avança dans le cercle lumineux, et, d'une voix argentine, elle chanta la complainte, — une sorte de *nénie* décousue, sans rime ni

raison, mais dont les images naïves agissent d'une façon puissante sur des cerveaux d'enfans :

Sainte Catherine  
 Couronnée d'épines,  
 Aux pieds de Jésus;  
 Jésus la regardant  
 Lui disait : Sainte Catherine,  
 Sainte Catherine!

J'étais là-haut dans un beau petit bois,  
 J'ai trouvé une serpe qui m'a coupé les doigts;  
 Je me suis mise à trembler  
 En voyant mon sang couler.

A l'arbre d'or  
 Mon cœur est tout en or,  
 Et à ma tête est un clair diamant,  
 C'est mon amant qui m'en a fait présent...

La chanson tout entière n'avait pas le sens commun, et pourtant « ce beau petit bois, » les doigts où le sang coule, « l'arbre d'or » et « le clair diamant, » ces mots sonores et colorés sortant de ces pures lèvres enchantaient ma jeune imagination. A partir de ce soir-là, je devins amoureux de Franceline.

Ces amours de quinze ans ont le charme des primevères d'avril; elles en ont la grâce frêle, le velouté, la couleur d'un blond doré, et aussi le parfum, ce premier parfum qui annonce le printemps et qu'on n'oublie plus. — Franceline rentra dans son couvent, mais je n'en restai pas moins féru d'amour, et sous les noires solives de la salle d'étude d'un collège, je vécus doucement avec ce jardin vert enfermé dans mon cœur. Je ne la revis que plus tard, quand je revins au pays après mon baccalauréat. Elle avait dix-sept ans et moi vingt. La fleur avait tenu toutes les promesses du bouton, et elle était vraiment jolie. Nous nous voyions souvent le soir, chez une voisine. Franceline avait une voix claire et bien timbrée; elle savait toute sorte de chansons de paysans qu'elle chantait avec beaucoup de charme. Une surtout m'est restée, ou du moins l'air m'est resté, car je n'en sais plus qu'un lambeau de couplet. Il s'agit d'un jardinier amoureux qui va voir sa bien-aimée à la nuit close :

Hé! dormez-vous, sommeillez-vous,  
 Mon cœur joyeux?  
 A votre porte est arrivé  
 Votre amoureux.  
 — Non, je ne dors ni ne sommeille,  
 Toute la nuit je pense à vous...

Voilà tout ce que ma mauvaise mémoire a retenu, mais je me

souviens qu'il y avait à la fin un élan passionné digne du cri de Roméo sur le balcon de Juliette. — Un soir, à l'époque de cette même fête de sainte Catherine, Franceline m'avait redit sa chanson. Nous étions seuls dans la grand'chambre, qu'éclairait faiblement une lampe fumeuse. Je la vois encore cette lampe tout à fait primitive : un haut chandelier de cuivre supportant une boule de verre pleine d'huile, dans laquelle trempait une mèche grésillante. — Nous n'étions séparés que par la petite table sur laquelle nous jouions aux dominos. J'avais la tête échauffée par la chanson passionnée du *Jardinier*, et j'avais résolu d'être audacieux. Au moment où nos doigts se rencontrèrent en mêlant les dés, je saisis rapidement l'une de ses mains et je la baisai. Elle retira brusquement ses doigts prisonniers sur mes lèvres; ses longs cils noirs s'abaissèrent sévèrement sur ses yeux, ses joues à fossettes s'empourprèrent, et d'une voix émue, qu'elle s'efforçait de rendre courroucée : — Monsieur, dit-elle, prenez vos dominos et jouons ! — J'obéis gauchement, et tous deux, aussi effrayés l'un que l'autre, n'osant plus lever les yeux, nous achevâmes la partie dans un silence solennel, pendant lequel on n'entendait plus que le cri-cri du grillon derrière la *platine* du foyer.

Vingt ans se sont passés depuis cette soirée, et la scène m'apparaît encore dans ses plus minces détails, comme si c'était hier... Je m'arrête; ce bruit des cloches de vêpres me ferait défiler jusqu'à demain le chapelet de mes souvenirs. — Peu de temps après, je partis pour commencer, comme Wilhem Meister, mes *années d'apprentissage* de la vie, et Franceline elle-même quitta le pays. J'ai appris qu'elle s'était mariée. Je ne l'ai plus revue et je n'ai jamais pu retrouver la chanson qu'elle chantait si bien. J'ai beau faire des efforts de mémoire, je m'arrête toujours au seul fragment que je t'ai cité, mais l'air me hante et me poursuit. Je suis comme Jean-Jacques, qui ne se rappelait plus que quelques paroles confuses de la romance de sa tante Suzon, et qui cependant y trouvait un charme si attendrissant. J'ai cherché partout ces paroles perdues, j'ai interrogé en vain les vieilles fileuses dans les *veillairs*, j'ai feuilleté tous les livres qui traitent de nos chansons populaires, mais ni dans le recueil de M. de Puymaigre sur les *Chants du pays messin*, ni dans le *Romancero de la Champagne*, je n'ai retrouvé la *Chanson du Jardinier*. Plus je désespère de la ressaisir et plus elle m'obsède. A l'intérêt purement intime et personnel se mêle maintenant la curiosité fiévreuse du philologue et du collectionneur. J'y mets de l'amour-propre et de l'entêtement, et je n'arrive à rien.

— Pourquoi, ai-je dit à Tristan, au lieu de feuilleter de vieux bouquins, ne vas-tu pas bonnement chercher la chanson à sa

source? Tu l'as entendu chanter en Argonne, les échos des forêts du pays doivent la répéter encore. Retournons-y ensemble. Je t'amènerai deux joyeux compagnons qui seront enchantés d'être pilotés par toi. Nous passerons gaiement huit jours à courir les villages et les défilés de la forêt. Nous y retrouverons ta chanson, et qui sait? peut-être aussi Franceline...

Tristan a hoché la tête. — On ne rêve pas deux fois le même rêve, a-t-il répondu en soupirant. — Pourtant cette fugue de huit jours à travers bois le tentait. Il s'est laissé séduire par l'idée de nous servir de cicerone, et en nous quittant, nous nous sommes donné rendez-vous aux Islettes.

10 septembre. — « Ainsi, laissant après elle un blanc sillon de lumière, une étoile filante glisse du ciel dans la mer, et le matelot crie à ses compagnons : *Enfans, larguez les voiles, le vent est bon!* » — Ces vers de Théocrite me revenaient à la mémoire, tandis que le train fuyait à travers la vallée de la Meuse. Le convoi, enveloppé d'une blanche traînée de vapeur, glissait doucement en effet sur la verte étendue des prés, comme ferait une étoile filante à travers le ciel. A Verdun, je montai dans un antique cabriolet qui me cahota lentement le long de la côte qui domine la Meuse, puis insensiblement s'enfonça dans des solitudes boisées, au sommet desquelles je découvris tout à coup à mes pieds la plaine tantôt jaune et tantôt verte, prolongeant au loin, sous une fine lumière d'automne, ses molles ondulations jusqu'aux premières maisons de Damvillers.

C'était là que je devais trouver mes compagnons de voyage. Ce sont deux frères, tous deux artistes. L'aîné est peintre, et, bien que fort jeune, il n'a pas attendu longtemps ces premiers sourires du succès qui, au dire de Vauvenargues, sont plus doux que les feux de l'aurore. Les terres fortes de notre pays meusien ne sont guère fécondes en artistes, mais quand elles en produisent un de loin en loin, elles le font robuste et original. Mon ami ressemble à ces poiriers trapus, nés à grand'peine dans un sol pierreux, mais qui, ayant une fois pris le dessus, donnent des fruits pleins de suc et de saveur. Petit, leste, énergique et narquois, doué d'une remarquable habileté de main, il possède déjà tous les secrets de son métier, mais c'est là le moindre côté de son talent. Ce qui constitue sa véritable originalité, c'est une finesse savante jointe à une scrupuleuse sincérité; une couleur sobre, claire, argentée, qui enveloppe ses têtes de bourgeois, d'enfans ou de bergers dans un bain d'air lumineux; c'est en un mot la netteté et le naturel, ces deux mattresses qualités qui font les bons peintres comme les bons écrivains. Dégagé des conventions de l'école, il est resté dans le senti-

ment de la vie moderne, tout en peignant avec la bonne foi consciencieuse et précise des vieux maîtres français et flamands. Sa manière rappelle par certains procédés celle de Memmling et des Clouet; aussi l'avons-nous surnommé *le Primitif*.

Après une longue course à travers les chemins, quelle bonne chose qu'une halte dans un milieu bien intime et bien cordial, où tout s'unit harmonieusement pour vous faire accueil : — les fleurs rangées sur le manteau de la cheminée, les toiles pendues au mur, le vin qui rit dans les bouteilles, et surtout les figures bienveillantes des hôtes! Le Primitif et son frère Everard me secouaient vigoureusement les mains; le père me souriait en me débarrassant de mon sac et de mon bâton; le grand-père, allègre en dépit de ses quatre-vingt-trois ans, arrivait les bras chargés de bouteilles; la ménagère se hâtait de soulever le couvercle de la soupière fumante. La mère du Primitif est bien la mère qu'il faut à un peintre : elle est experte aux choses de la vie domestique, et en même temps elle comprend ces caprices, ces raffinemens et ces inquiétudes qui font de la vie d'un artiste une existence à part. Petite, alerte, ayant le regard tendre et les traits mobiles, c'était merveille de la voir passer de la salle à la cuisine, avec une vivacité d'hirondelle, se posant un moment sur sa chaise pour repartir l'instant d'après en quête d'un verre ou d'une assiette, revenant avec un sourire, veillant à tout, pensant à tout et n'oubliant qu'elle-même.

Après le déjeuner, nous avons traversé le bourg pour gagner le jardin où le Primitif travaille en plein air. Damvillers a été jadis fortifié par Charles-Quint et a eu les honneurs d'un siège. Plus tard Louis XIV l'a fait démanteler, mais ses anciens fossés subsistent encore; on les a transformés en vergers où l'herbe pousse dru, grâce au voisinage d'un ruisseau qui se nomme la Tinte. Vu de la plaine, le bourg a l'air d'un flot de verdure, du milieu duquel émergent à peine quelques toitures brunes et la tour de l'église. Assez loin à l'entour, le pays est plat et le regard y court à l'aise sur une large étendue de prés et de cultures. C'est un paysage calme, discrètement coloré, mais qui ne manque ni de caractère, ni d'une certaine ampleur. Quand il m'en eut bien fait comprendre les lignes harmonieuses et les délicates nuances, le Primitif me ramena vers les jardins : — Maintenant, dit-il, allons admirer les fleurs du grand-père.

De vrai, la chose en valait la peine. En entrant dans ce rustique jardinet, resserré entre un bout de pré où coule la Tinte et les vergers des fossés, on avait les yeux en fête. Sur le fond vert des arbres, les notes blanches, roses, jaspées et violettes d'un épais massif de

reines-marguerites éclataient comme une musique joyeuse; à côté, des géraniums faisaient flamber leurs fleurs d'un rouge-feu, et de grands fuchsias lançaient au loin comme des fusées leurs branches flexibles d'où retombait une pluie de clochettes empourprées. Une lumière finement tamisée par un ciel pommelé baignait toutes ces couleurs chantantes et en faisait valoir les moindres modulations. Et du milieu de ces fleurs tapageuses se détachait l'originale figure du grand-père, promenant lestement ses quatre-vingt-trois ans d'un massif à l'autre. Sa toque de velours, crânement penchée sur l'oreille, laissait voir à plein son visage socratique à l'expression narquoise. Ses yeux bleus pétillaient de malice, le nez large et retroussé avait un accent gouailleur que corrigeaient juste à point deux bonnes lèvres spirituelles et gourmandes; sa barbe blanche s'étalait en éventail sur une vieille veste de chasse aux jolis tons feuille-morte, et ses mains sans cesse en mouvement agitaient impatiemment les branches d'un sécateur. C'était un double plaisir de contempler, à côté de la plantureuse floraison des massifs, cette verte et sereine vieillesse.

Quand nous eûmes tout admiré à loisir, le Primitif me montra une étude de paysanne en plein air, terminée récemment : — une fillette de quatorze ans, qui revient du bois et se tient immobile, adossée à un hêtre. C'était bien le type des filles de notre pays meusien dans toute sa fraîche saveur : le front bas, mais intelligent, les yeux aux paupières allongées laissant filtrer un regard un peu farouche, les pommettes et les mâchoires saillantes, le menton carré indiquant une race travailleuse et opiniâtre, la bouche grande, aux lèvres entr'ouvertes, sur lesquelles on sentait passer le souffle de la respiration. — Voilà, m'écriai-je, la vraie paysanne; tout, dans le regard, dans l'attitude, dans les plis fripés du casaquin et de la jupe, dit la résignation au travail et le pain gagné au jour le jour, à la sueur du visage. A la bonne heure, cela me console des moissonneuses élégiaques ou des viragos noires et débraillées que j'ai vues aux dernières expositions.

— Et pourtant, répliqua le Primitif, ceux qui les avaient peintes étaient des gens très forts, mais ils peignaient avec un parti-pris d'étonner le bourgeois, et non avec la préoccupation d'être vrais. Voyez-vous, l'étude patiente et consciencieuse de la nature, il n'y a que cela! Le paysan a sa façon à lui d'être joyeux ou triste, de sentir et de penser; c'est cette façon d'être particulière qu'il faut chercher à deviner. Quand vous l'aurez trouvée et rendue, peu importe que vos personnages aient des traits irréguliers, l'allure gauche et les mains calleuses; ils seront beaux, parce qu'ils seront vivans et pensans. La plupart des têtes de Holbein ne sont pas

belles dans le sens plastique du mot, mais elles sont singulièrement intéressantes; sous leur laideur ou leur vulgarité, il y a la pensée et le sentiment qui illuminent tout. Dans ce temps-ci, nous sommes un tas d'artistes très habiles, et, malgré tout notre savoir-faire, notre peinture n'est le plus souvent qu'*amusante*, comme on dit à l'atelier. Elle n'empoigne pas, parce que nous-mêmes nous n'avons pas peint avec conviction. Il faut changer de méthode si nous voulons qu'il reste quelque chose de nous. Il faut chercher à voir et à rendre cet intime rayonnement des êtres et des choses, qui est le vrai beau, parce qu'il est la vie; en un mot, il faut appliquer les procédés des vieux maîtres : — peindre avec sincérité et bonne foi...

Tandis que nous causions, le crépuscule commençait à effacer les couleurs du petit jardin. Au loin, sur la grise étendue de la plaine, montaient de sveltes filets de fumée bleue indiquant les feux allumés par les ramasseuses de pommes de terre. Les trilles grêles et flûtés des rainettes se faisaient entendre parmi les prés, et de lourdes charrettes chargées de gerbes d'avoine roulaient sourdement sur la route. Sept heures sonnèrent à la tour de l'église; nous rentrâmes en longeant les maisons du bourg, dont les fenêtres laissaient apercevoir les rouges flambées de l'âtre et les ombres actives des ménagères affairées à préparer le souper de *leur homme*.

11 septembre. — Dès le matin, le Primitif, son frère Everard et moi, nous sommes partis sac au dos. A Verdun, le train de Châlons nous a emportés vers l'Argonne, qui étend comme un rempart verdoyant ses quinze lieues de hautes forêts entre les monotones campagnes du Verdunois et les plaines crayeuses de la Champagne. — Clermont! — Le convoi file entre des talus boisés qu'il emplit de sa blanche vapeur. — Les Islettes! — Nous voici arrivés, et nous sautons gaiement hors du wagon.

Debout près de la barrière, Tristan, qui nous a devancés, agite son chapeau en signe de reconnaissance. Tristan s'est métamorphosé : de fortes guêtres jaunes emprisonnent jusqu'aux genoux ses longues jambes; il est vêtu d'une courte jaquette gris de fer avec les culottes bouffantes d'étoffe pareille, et, pour plus de pittoresque, il a décoré d'un brin de houx son feutre à larges bords.

— Qu'est-ce que cet accoutrement? lui dis-je ébaubi.

— Costume de touriste! répond-il en se tournant avec ostentation devant moi, je me suis fait faire cela en l'honneur de l'Argonne.

— Une heureuse idée! Dans ce pays-ci, où les gens sont d'un naturel sauvage et n'ont jamais vu de touristes, on va se mettre

aux portes quand nous passerons, et les gamins nous suivront comme des revenans du dernier carnaval.

Nous débouchons dans la grande rue des Islettes, formée de deux files de maisons rangées le long de la route de Sainte-Menehould. A droite et à gauche, des collines couvertes de forêts indiquent le cours de la petite rivière de Biesme, et sont déjà noyées dans les brumes du crépuscule.

Tristan nous conduit à l'*Hôtel de l'Argonne*, où il a fait préparer notre gîte. Tristan est un bon fourrier; dans la salle à manger, une claire flambée nous accueille, et sur la table nous attend un copieux souper que nous dévorons de grand appétit.

Nous sortons de table pour fumer en plein air. La nuit est tout à fait venue, et au détour d'un chemin nous apercevons une immense clarté rougeâtre, qui semble courir sur la forêt.

— Un incendie dans les bois! s'écrient le Primitif et Everard.

— Non, répond Tristan, ce doit être la réverbération des fours d'une verrerie... Si vous voulez, nous pousserons jusque-là.

Nous sommes en effet dans le pays du verre et des gentils-hommes verriers, et, chemin faisant, Tristan nous conte leur histoire.

D'après lui, l'établissement des verriers dans l'Argonne remonterait au règne de Philippe le Bel. Ce qu'il y a de certain, c'est que, déjà en 1448, on trouve une charte du duc de Lorraine, maintenant les maîtres et ouvriers en verre dans leurs anciens droits et franchises. Ce n'était pas un mince cadeau, car, outre l'exemption « de toute taille, subsides, gîte et chevauchée, ces privilèges comprenaient » droits de paisson, d'affouage et de chasse dans la forêt, droits de pêche dans les ruisseaux, étangs et rivières, etc. Ces gentilshommes, demi-artistes, demi-aventuriers, avaient été sans doute attirés en Argonne par les ressources nombreuses que le sol offrait à leur industrie. Un sable pur y foisonnait sur les plateaux couverts de fougères; la forêt leur donnait du charbon à discrétion, et ils vendaient avantageusement aux vigneron du Barrois et de la Champagne leurs bouteilles et leurs gobelets, appelés dans le pays des *godets*. En outre, les futaies giboyeuses de Beaulieu et de La Chalade, les eaux poissonneuses de la Biesme étaient faites pour retenir des gens qui aimaient la bonne chère et avaient toujours eu du sang de braconnier dans les veines.

Ils s'étaient donc installés en pleine forêt et s'y considéraient comme chez eux. La solitude était profonde; elle éloignait les importuns, effrayait les créanciers et les sergens, et permettait aux verriers de mener à leur guise une existence sans préjugés. Leur commerce prospérait; les rois de France s'intéressaient à eux,



Henri III avait confirmé leurs privilèges, et Henri IV daigna leur donner audience en passant aux Islettes.

— Quoi, dis-je à Tristan, le Béarnais est venu ici ?

— Oui, en 1603, lors de son voyage à Metz, et même par un temps assez maussade. On était en mars, et, pour parler le patois du pays, il *mousinait*, c'est-à-dire qu'il tombait une pluie fine et pénétrante. Au bas de la côte de Biesme, près du pont, le roi vit sortir de la forêt et se ranger le long du parapet un groupe de singuliers personnages, dont la mine fière et l'accoutrement campagnard attirèrent son attention. Ils se tenaient tête nue, sous la bruine, l'épée en verrouil et un placet à la main. — Qui sont ces gens-là ? demanda Henri IV au postillon. — Sire, ce sont des souffleurs de bouteilles. — Le Béarnais aimait à rire, les mauvaises langues prétendent qu'il se permit à l'endroit de ces souffleurs de verre une plaisanterie assez salée (1). La voiture ne s'arrêta pas, car on avait déjà perdu beaucoup de temps à écouter la harangue des notables de Sainte-Menehould, mais le roi fit prendre les placets des verriers, et peu après leur accorda de nouvelles lettres patentes. Ce temps-là fut leur âge d'or, et cela dura jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Ils gagnaient gros et menaient grand train ; mais la révolution de 1789, en anéantissant leurs privilèges, leur porta un rude coup. Mécontents du nouvel ordre de choses, ils luttèrent de leur mieux pour défendre le régime qui succombait ; Dumouriez, dans ses *Mémoires*, rapporte les efforts que tentèrent les verriers de l'Argonne pour entraver les manœuvres de l'armée républicaine. Beaucoup d'entre eux émigrèrent et s'enrôlèrent dans l'armée de Condé, où ils se battirent bravement. Quand ils rentrèrent au pays, vers la fin de l'empire, fatigués de l'exil, écloppés et fort mal en point, ils trouvèrent leurs verreries en ruine.

— Et maintenant, comment vivent-ils ?

— Assez pauvrement. Depuis 1830 surtout, ils ont descendu un à un les degrés de la mauvaise fortune. Quelques-uns ont pris du service et sont devenus d'excellents officiers, d'autres ont été réduits à se faire bûcherons ou braconniers ; les plus chanceux se sont tirés d'affaire en remontant de nouvelles verreries, et, à la tête des usines du Neufour, de la Harazée, des Senades et des Islettes, on retrouve les descendants des nobles verriers du xvi<sup>e</sup> siècle : les Grandrupt, les Brossard et les Parfondrupt. Ceux à qui la fortune n'a pas souri vivent au jour le jour, déclassés, dépenaillés, mais portant haut leurs noms sonores, fidèles à *la bonne cause*, fervens catholiques,

(1) Henri IV, d'après la tradition populaire, répondit au postillon : « Eh bien ! dis-leur de souffler au c. de tes chevaux pour les faire aller plus vite ! » — *Histoire de Sainte-Menehould*, par Cl. Buirette.

et revenant tous, comme le lièvre, mourir au gîte. Ils gardent pieusement le souvenir et l'orgueil de leur antique origine, ayant en grand mépris les roturiers, qu'ils tiennent à distance et qu'ils appellent des *sacrés-mâtins*. Ceux-ci le leur rendent bien d'ailleurs; ils les ont surnommés dans leur patois : les *hâzis*, c'est-à-dire les *brûlés*, et il n'est sorte de propos ironiques qu'ils ne se permettent sur leur compte. Il y a dans la forêt de Beaulieu un hameau, Bellefontaine, qui n'est habité que par des familles de verriers; les mauvais plaisans prétendent qu'il n'existait dans tout le village qu'une seule épée; les gentilshommes l'empruntaient tour à tour, aux jours de parade et de cérémonie, c'est pourquoi on l'avait baptisée *la Fatiguée*...

Tristan s'est interrompu, car nous voici arrivés à la verrerie. Les hauts bâtimens de l'usine se dressent devant nous. D'espace en espace, des lueurs d'un rouge incandescent font dans la façade noire de radieuses trouées. L'un de ces trous éblouissans a une plus large embrasure; c'est la grand'porte de l'usine, et de cette baie voûtée s'échappe une maîtresse gerbe lumineuse qui se prolonge bien loin au dehors, et se promène parmi les ombres de la forêt comme la queue d'une flamboyante comète. Nous entrons. Sous la haute toiture de tuiles s'élève un vaste rectangle de maçonnerie, dans l'intérieur duquel flambe la fournaise qui doit mettre en fusion les élémens du verre. Sur chacune des faces latérales du massif bâillent les bouches des fours ou creusets qui contiennent le verre et qu'on nomme des *ouvreaux*. Il s'en échappe une lumière aveuglante et une chaleur à peine supportable. La fonte gronde et détonne dans les creusets. Ça et là s'agitent les ouvriers chargés de surveiller l'opération, et leurs robustes silhouettes s'enlèvent en noir sur la violente clarté des ouvreaux. Les verriers ne sont pas encore arrivés; ils dorment en attendant que le verre soit à point; mais la fusion est presque complète, et leur rôle va commencer. Dix heures sonnent, un apprenti sort avec une lanterne et va frapper aux portes des maîtres souffleurs qui logent aux environs de l'usine; devant chaque logement, il appelle les hommes à l'atelier en chantant d'une voix traînante : « A l'ouvreau, messieurs, à l'ouvreau ! »

Au bout d'une demi-heure, la verrerie bourdonne comme une ruche. Tout le personnel de l'usine est à son poste, et chacun prend la place que lui assigne son emploi, car, dans ce métier de verrier, il y a des grades bien distincts, et on ne conquiert le titre de *maître souffleur* qu'après avoir passé par les degrés successifs de *porteur*, de *gamin* et de *grand garçon*. Le *gamin*, armé d'une longue canne de fer creux, *cueille* le verre liquide dans le creuset et passe la canne au *grand garçon*, qui prépare cette masse vitreuse, d'une

belle couleur rouge cerise, en la roulant sur une plaque de métal, où elle s'allonge en fuseau, puis il remet au *maître souffleur* la canne à l'extrémité de laquelle pend ce fuseau de verre rouge; celui-ci plonge le verre dans un moule, souffle dans la canne, à laquelle il imprime en même temps un léger mouvement de rotation, et en moins d'une minute il retire la bouteille toute formée et encore lumineuse. Frappant lestement avec un maillet sur la partie inférieure, il y pratique le renflement conique qui forme le fond; avec un peu de verre cueilli au creuset, il modèle la bague du goulot, et, la bouteille parachevée, il la jette toute brûlante au *porteur*, qui la reçoit humblement dans un étui en fil de fer et court la déposer dans un second four, où elle subira une nouvelle cuisson.

Le *maître souffleur* est le grand acteur du drame de la bouteille, et il a conscience de son rôle important. Il ne travaille que deux heures d'affilée, puis se repose deux heures, et c'est justice, car il est difficile de tenir longtemps à ce feu d'enfer. Ces souffleurs doivent être cuits jusqu'aux moelles par l'haleine embrasée de la fournaise, et quand on les voit, n'ayant pour tout vêtement qu'une longue robe de cotonnade bleue, s'agiter tout suans devant l'ouvreau, on comprend ce surnom de *hâzis* que leur ont donné les paysans. Presque tous ont une fière et énergique expression de visage; la robe qui tombe jusqu'à leurs pieds et les lueurs rouges du creuset aident encore à leur donner un air presque majestueux. L'un d'eux surtout nous a frappés. C'était un garçon de vingt-cinq ans, svelte, élancé, ayant le cou finement attaché, des cheveux châains bien plantés et frisant ainsi que la barbe. Sa tournure, ses yeux intelligents, son nez busqué et le fin sourire de sa bouche rappelaient certaines têtes de Léonard de Vinci. Il s'est aperçu qu'il attirait notre attention, et, descendant de sa plate-forme de l'air d'un maître de maison qui va au-devant de ses hôtes, il nous a invités à souffler une bouteille, « si c'était notre plaisir. » Et tandis qu'il parlait, il y avait vraiment dans son geste, dans son accent, dans son port de tête, quelque chose d'aisé, de fier et de chevaleresque qui disait une race de choix et une nature déjà affinée.

Quand nous avons eu soufflé chacun notre bouteille, nous avons pris congé de nos hôtes et quitté la verrerie, dont la longue gerbe de rayons nous a courtoisement reconduits jusqu'à l'auberge.

12 septembre. — La verrerie et les verriers m'ont trotté toute la nuit dans la tête, nous a dit Tristan ce matin, je n'ai quasi point dormi; pour occuper les heures d'insomnie et aussi pour me consoler de n'avoir point retrouvé la *Chanson du Jardinier*, j'ai rimé des couplets en l'honneur des souffleurs de verre. — Et tandis que nous

longions le village dans la direction du ruisseau, il nous a récité la *Chanson de la Bouteille* :

Versez du charbon nuit et jour,  
A plein tas, enfans! Plus encore!  
Que la fonte, aux bouches du four,  
Soit rouge comme un ciel d'aurore.  
Charbon, fougère et sable fin,  
La forêt donne tout, pour faire  
Ce clair et frêle abri du vin :  
Le verre.

Comme au souffle pur d'un enfant  
S'enfle une bulle diaphane,  
La bouteille se gonfle au vent  
Du verrier soufflant dans sa canne;  
Elle sort du moule pesant,  
Toute molle encore et vermeille.  
Salut! cours le monde, à présent,  
Bouteille!

Froids bordeaux, bourgognes fumeux,  
A la couleur pourprée ou blonde,  
Quels vins ignorés ou fameux  
Chanteront dans ta panse ronde?  
Quand un buveur décoiffera  
Ta cire vierge, un jour de fête,  
Quelle ivresse ensoleillera  
Sa tête!

Quel gîte auras-tu? quel destin  
T'attend sur ta route douteuse?  
Panier d'argent, comptoir d'étain,  
Nappe blanche ou table boiteuse?..  
Chez les bourgeois ou chez les gueux,  
Quelque part où le ciel t'envoie,  
Mets tous les cœurs et tous les yeux  
En joie.

Mais bien plutôt reste avec nous,  
Bouteille du pays d'Argonne!  
Qu'on te remplisse du vin doux  
Chauffé par nos soleils d'automne,  
Et qu'en octobre, assis au frais,  
Un robuste coupeur de chênes  
Te vide en l'honneur des forêts  
Lorraines.

Tout en écoutant les vers de notre ami, nous avons atteint le ruisseau de la Biesme, qui sépare le département de la Meuse de celui de la Marne. A partir du ruisseau, la route de Sainte-Menehould s'élève en serpentant entre deux escarpemens boisés, et à

mesure qu'on monte, on voit en se retournant s'élargir un magnifique horizon de forêts. En bas, coupant perpendiculairement la vallée, s'allonge sur deux lignes le village des Grandes-Islettes; çà et là, aux lisières des bois ou parmi des prés d'un vert foncé, se détachent des flots de maisons qui dépendent de la commune et portent tous de jolis noms forestiers : — les Senades, le Bois-Bachin, la Noue-Saint-Vanne, les Petites-Islettes. A droite et à gauche, les croupes boisées s'enchaînent ou s'entre-croisent, et de Clermont à La Chalade, l'œil embrasse une sinueuse ligne de forêts moutonnant sur le ciel d'un bleu doux.

A un tournant de la côte, un paysan qui nous accompagne nous montre des tas de décombres : — Tenez, il y avait là une maison; les Prussiens l'ont brûlée pour se venger des francs-tireurs qui s'étaient postés dans le taillis et avaient tué un de leurs hommes... Ah! les *malabres*, ils nous ont fait bien des maux.

Les Allemands ont occupé ce malheureux pays jusqu'en 1872 et l'ont laissé sous une profonde impression de terreur et d'inquiétude. On ne saurait dire la haine que les gens de l'Argonne ont vouée aux envahisseurs. Aujourd'hui encore ils sont restés en méfiance et en éveil, et les paysans sont tentés de voir dans tout étranger un Prussien. — *Que soit!* a continué notre guide, ils ne sont pas tous retournés chez eux, et plus d'un a laissé sa peau dans nos bois...

Il s'est brusquement interrompu, nous a regardés de côté, — car, en somme, il ne sait pas au juste quels sont ces nouveaux venus, si singulièrement accoutrés, — puis avec cette prudence finaude du paysan lorrain, il a ajouté : — C'est égal, messieurs, on pensera ce qu'on voudra, moi je dis que faire un coup pareil sur un pauvre soldat égaré, c'est quasiment un assassinat...

Ce sauvage souvenir de la dernière guerre nous a assombrés, et nous avons gravi silencieusement ce défilé de l'Argonne, si mal défendu en 1870. Notre humeur ne s'est guère rassérée que sur le plateau, lorsqu'on nous a menés à la place encore très visible où, en 1792, le général Dillon avait établi ses batteries. En ce temps-là nous avons fait meilleure figure contre les Prussiens, et les gorges de l'Argonne ont été cette fois, du moins, suivant le mot de Dumouriez, « les Thermopyles de la France. » Quoi qu'en dise Dante, dans les jours de tristesse il y a une amère douceur à se souvenir des jours prospères. Assis dans l'une des tranchées des batteries de Dillon, j'ai éprouvé une singulière consolation à rappeler à mes amis que Goethe n'était pas précisément fier en traversant l'Argonne à la suite de l'armée du roi de Prusse, et je leur ai cité sa description saisissante de la piteuse retraite des alliés après

Valmy (1). « Le main encore, on n'avait songé qu'à embrocher et à manger en masse tous ces Français; maintenant on n'osait plus ni se parler, ni se regarder, et si on s'adressait la parole, c'était pour maudire cette expédition. Les monts d'Argonne étaient, depuis Sainte-Menehould jusqu'à Grandpré, occupés par les Français, dont les hussards continuaient à nous faire une petite guerre destructive... Malgré les pluies continuelles, nous manquions d'eau, car les étangs avaient été rendus insalubres par la quantité de chevaux qui s'y étaient noyés. Paul, mon élève, mon domestique et mon fidèle compagnon, recueillait l'eau arrêtée sur le cuir des voitures pour me préparer mon chocolat, et j'ai vu plus d'un de mes amis boire dans les trous que les pieds des chevaux creusaient après eux. » Et plus loin : « Parmi les paysans réquisitionnés se trouvaient deux jeunes gens de quatorze à quinze ans. Forcés de partager nos misères, ils étaient tristes et désolés; je leur offris la moitié du pain de munition que je venais d'acheter à nos soldats. A ma grande surprise, ils n'en voulurent pas, la faim leur semblait préférable à une pareille nourriture. Je leur demandai ce qu'ils mangeaient chez eux; l'aîné me répondit aussitôt : — De bon pain, de bonne soupe, de bonne viande. — Or, comme chez eux tout était bon, et que chez nous tout était mauvais, je ne fus nullement étonné lorsqu'on m'apprit qu'ils s'étaient évadés en nous abandonnant leurs chevaux. Cet incident acheva de me prouver que les mots *pain blanc*, *pain noir*, sont un véritable *shiboleth* entre Allemands et Français. »

— Ici Goethe raisonne à faux, a interrompu le Primitif, le *pain blanc* et le bien-être ne sont pas déjà une si bonne école de patriotisme. C'est parce que nous avions au logis de trop bon pain, de trop bonne soupe et le reste, que beaucoup d'entre nous se sont fait tirer l'oreille pour aller se battre. Les Prussiens, avec leur pain noir et leur saucisse aux pois, n'avaient rien à regretter, eux, et ils marchaient de meilleur cœur en avant, *für Gott und Vaterland*.

En nous entendant parler de Goethe et de saucisse aux pois, notre guide a commencé à froncer le sourcil. Nos discours, entremêlés de mots allemands, lui semblaient décidément suspects, et à la descente, au beau premier sentier tournant, il nous a brusquement faussé compagnie.

14 septembre. — Tristan, qui n'abandonne pas facilement les *dadass* qu'il a une fois enfourchés, s'était arrêté au Neufour, dont l'entrée lui avait paru invitante et où une dizaine de femmes, as-

(1) Goethe, *Mémoires*, t. II, édition Charpentier.

sises à la porte d'une grange, écossaient des haricots. Sa chanson du *Jardinier* lui tenait au cœur, et il espérait que, parmi ces comères à la langue bien pendue, il s'en trouverait au moins une possédant le répertoire des vieilles chansons du pays. Nous l'attendions au bord de la route, regardant les brumes courir sur le ciel et de claires trouées de soleil argenter les toits des Islettes. Au bout d'une demi-heure, notre poète est revenu, la mine allongée et les yeux tristement abaissés sur ses opulentes guêtres jaunes. — O mes amis, a-t-il soupiré, la province s'en va, la province se meurt! J'ai interrogé ces femmes en patois; croiriez-vous qu'elles m'ont répondu en français? Et quand je leur ai parlé des chansons d'autrefois, elles m'ont ri au nez; elles ne savent plus que de niaisés romances sentimentales ou des refrains de café-concert. La couleur locale s'efface, l'accent provincial se perd, le langage banal de tout le monde gagne de proche en proche, et chaque jour voit disparaître un mot du terroir, une coutume, une originalité. Quand tout aura été noyé dans la même couleur grise, quel triste logis sera le monde pour ceux qui vivent de la vie de l'imagination! La terre aura l'air d'un vaste domaine, racheté après une faillite par des parvenus et des cuistres, qui changeront les parterres en carrés de choux, nivelleront les collines et défricheront les forêts.

— En attendant ce jour néfaste, s'est écrié le Primitif, enfonçons-nous en plein bois et en pleine sauvagerie.

Nous avons justement gagné le Glaon, qui échelonne à mi-côte ses maisons blanchies à la chaux, sa petite église et son étroit cimetière ombragé de tilleuls. Derrière l'église, un chemin montant s'engageait dans une des gorges de la forêt, et nous nous sommes hâtés de le gravir pour échapper à la vallée trop civilisée. Un quart d'heure après, la vieille forêt nous enserrait de toutes parts. Du haut du sentier que nous suivions, nos regards plongeaient dans un entonnoir profond où les grands hêtres semblaient descendre en bataillons serrés. Parfois un rais de soleil tombait dans cet abîme de verdure, et alors, sur les hautes branches pendantes, et sur les pentes veloutées de mousse, des traînées de lumière se promenaient lentes et câlines comme des caresses. — Houp! s'exclama le robuste Everard de sa voix de stentor. — Son cri roula joyeusement sous les ramées, et tout au fond de ce puits sonore un écho nous le renvoya en notes affolées... Nous étions bien en pleine solitude et l'immense forêt semblait être à nous tout entière.

Nous y marchions allégrement, foulant les herbes humides d'un pied de propriétaire, sans trop nous inquiéter de la direction de notre sentier ni de l'état du ciel, qui était redevenu brumeux. Nous avions fait une lieue à peine, quand la tranchée où nous cheminions

a débouché sur une large route forestière. Herbeuse et coupée d'ornières profondes, elle s'enfonçait droit dans la forêt en suivant le sommet du plateau. Nous la voyions s'allonger à perte de vue, se rétrécissant peu à peu, et finissant par s'effacer dans une buée verdâtre.

— C'est la Haute-Chevauchée, nous a dit Tristan.

— En effet, la voilà marquée sur la carte, mais d'où lui vient ce nom plein de couleur?

— Tous les trois ans, les officiers de l'abbaye de Beaulieu parcouraient jadis cette route pour procéder à la visite des chemins, dont l'entretien était à la charge des habitans de la forêt, et cette tournée seigneuriale s'appelait la *haute chevauchée*. En suivant cette avenue dans la direction du nord, nous atteindrons un carrefour qui se nomme la *Pierre-Croisée*, et dont l'un des embranchemens nous mène à Varennes.

Nous nous sommes remis en marche; mais le soleil, qui pendant un moment avait fait mine de nous sourire, nous a tout à coup faussé compagnie, et quand nous avons atteint la Pierre-Croisée, une pluie fine s'est mise à tomber. A partir de cet endroit, le chemin est devenu une simple coulée ou plutôt un raide escalier, resserré entre deux talus de grès, où des genêts et des bouleaux formaient un frissonnant berceau. La descente était pénible, mais en revanche cet escalier tournant en plein bois était d'une sauvagerie charmante. De temps en temps, des échappées nous laissaient voir la vallée de l'Aire noyée de brumes transparentes, et un horizon de côtes bleuâtres, à l'extrémité desquelles le bourg de Montfaucon se dressait comme une forteresse sur sa colline en pain de sucre.

Enfin, à travers les hachures de la pluie, nous avons aperçu Varennes, et nous y avons pénétré en longeant une place mélancolique et silencieuse, plantée de tilleuls et bordée de vieux logis aux volets hermétiquement clos. Comme nous passions devant une église dont le pignon démantelé borde la grand'rue, Tristan a ralenti le pas. — Tenez, a-t-il dit, il y avait ici autrefois un passage voûté, et c'est sous cette voûte que, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791, Louis XVI a été arrêté avec sa famille. Voyez-vous, en face de cette officine d'apothicaire, une maison basse dont la façade a été rebâtie en pierres neuves? C'était le logis de l'épicier Sauce, chez lequel la famille royale passa le reste de la nuit, tandis que dans les villages environnans le tocsin sonnait à toute volée et que les dragons de M. de Damas refusaient de monter à cheval pour sauver le roi.

Ce bout de rue où est venue sombrer la royauté a encore aujourd'hui une physionomie de coupe-gorge. Entre deux rangées de



massures trapues et noircies, la chaussée en pente semble brusquement murée par une rue transversale qui la coupe à angle droit, dans la direction du pont, et dresse en face d'elle une ligne de pignons à mine revêche. Nous avons traversé le pont jeté sur l'Aire, et nous sommes entrés à l'*Hôtel du Grand-Monarque*, dont l'enseigne ironique grince au vent à deux pas de l'endroit où la monarchie a été si rudement malmenée. Nous étions affamés. On nous a servi à déjeuner dans une petite salle dont la fenêtre ouverte donnait sur la place de l'église. Tout en mangeant, nous ne pouvions nous distraire de la pensée de cette dramatique nuit du 21 juin 1791, et nous nous sommes remis à discourir sur l'arrestation de Louis XVI.

— Ce qui m'étonne, a commencé le Primitif, c'est que dans ce pays plein de gentilshommes verriers, tous fervens royalistes, il ne se soit pas trouvé dix hommes résolus pour envahir la boutique de M. Sauce et enlever le roi à la barbe de la municipalité de Varennes.

— Oui, a répondu Tristan, il semble qu'il n'y avait rien de plus facile : les gardes nationaux n'étaient pas gens d'humeur belliqueuse; la municipalité, ahurie à l'aspect de cette famille royale qui lui tombait sur les bras, était tout d'abord effrayée et hésitante, et pourtant rien n'a été fait. On eût dit qu'il y avait là une sorte de fatalité inéluctable et qu'il était écrit que la royauté viendrait s'effondrer entre Sainte-Menehould et Varennes. La famille royale avait commencé par perdre une demi-heure à Clermont, et ce retard a permis à Drouet fils d'arriver à Varennes avant les voitures et d'y jeter l'alarme; puis, remarquez cet assemblage de coïncidences fâcheuses : cette compagnie de dragons qui tourne casaque, cette municipalité effarée et obséquieuse qui s'incline devant la majesté royale et qui cependant la retient prisonnière...

— Ne crois-tu pas, ai-je dit à mon tour à Tristan, que dans l'enchaînement des faits historiques on trouve parfois la main d'une mystérieuse Némésis ?

— A propos de quoi me demandes-tu cela ? a répliqué mon ami en écarquillant ses yeux bleus.

— Tu vas voir. Écoute d'abord ce récit qui est de point en point historique (1). Au xvii<sup>e</sup> siècle, il y avait à Sainte-Menehould un conseiller du roi qui était protestant et se nommait Louis de Marolles. C'était un homme paisible et studieux, marié, père de quatre enfants. Il vivait fort honorablement dans sa petite ville, s'occupant de mathématiques et de musique, et, bien qu'il fût un calviniste fer-

(1) *Histoire de Sainte-Menehould*, par Cl. Dalretto, 1837.

vent, comme il descendait d'une ancienne famille champenoise, il était fort estimé et aimé dans son pays. En 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et les rigueurs qu'on exerçait dans toute la France contre les protestans n'épargnèrent pas ceux de Sainte-Menehould, qui formaient un bon tiers de la population. On se mit à les persécuter légalement, et leur temple fut démoli. Quelques-uns abjurèrent, beaucoup prirent le parti de s'expatrier, et de ce nombre fut Louis de Marolles. Il s'enfuit avec sa famille vers la frontière allemande, mais au moment où il allait passer le Rhin et où il ne lui fallait plus pour être sauvé qu'une demi-heure de répit, — note ce détail, — les gens du roi l'arrêtèrent et le jetèrent dans une prison de Strasbourg. Sa fuite et son arrestation avaient fait quelque bruit à la cour. On lui fit dire qu'il fallait abjurer, et on lui envoya le père Des, recteur des jésuites. Il refusa de l'entendre. Irrité par cette obstination, le ministre Louvois donna l'ordre de commencer son procès. On voulait un exemple capable d'intimider ceux qui auraient été tentés d'imiter la ferveur de ce huguenot. Le 9 mars 1686, Marolles fut condamné à « servir le roi à perpétuité comme forçat dans ses galères, » et ses biens furent confisqués. Le 14 mars, il fut transféré à la Conciergerie, et on vint le prévenir de nouveau, de la part de sa majesté, qu'il lui serait fait grâce s'il voulait se laisser catéchiser. — « Je trouve, répondit-il, ma religion bonne et préférable à toute autre. C'est, à mon avis, tenter et offenser Dieu que d'abandonner une religion que l'on aime, et je mourrai martyr de la mienne. » — Dans l'intervalle, le parlement de Paris avait confirmé la sentence des premiers juges, mais en même temps le président et le procureur-général s'étaient chargés de représenter à Louis XIV les circonstances de l'affaire et le mérite de l'homme; le roi fut inflexible, et répondit qu'il ne voulait pas faire d'exceptions.

Alors il n'y eut plus ni répit, ni pitié pour cet hérétique endurci. On lui mit les fers aux mains et au cou, et, le 20 juillet suivant, on le dirigea sur Marseille avec la chaîne des galériens. En arrivant, il était exténué et on fut obligé de le laisser à l'hôpital; mais dès qu'il fut rétabli, on le fit monter sur une galère et on l'y enchaîna jour et nuit. Les lettres qu'il put écrire de là à sa femme et à ses enfans sont à la fois navrantes et sublimes. Quelques-unes furent interceptées et montrées au roi, mais Louis XIV resta implacable. Il est même probable que la cour donna de nouveaux ordres pour que la peine de M. de Marolles fût aggravée; on voulait le pousser à bout et briser son orgueil. Il fut tiré des galères et jeté dans un des cachots de la citadelle; ce fut sa dernière épreuve. Après six années de tortures entre quatre murailles humides où ses

habits pourrissaient et tombaient en lambeaux, il mourut à cinquante-six ans, le 17 juin 1692.

Eh bien ! voici ce que j'appelle la Némésis de l'histoire : — Un peu plus d'un siècle après la mort de Marolles, presque jour pour jour, l'arrière-petit-fils de ce roi, « *qui ne voulait pas faire d'exceptions,* » était reconnu par Drouet à Sainte-Menehould, dans la ville natale de Louis de Marolles, puis arrêté à Varennes par suite d'un retard d'une demi-heure, et ramené au milieu d'une foule ameutée et hurlante dans ce même Sainte-Menehould, qui fut pour lui la première étape vers l'échafaud de la place de la Révolution. On ne lui ôtera pas de l'esprit que Louis XVI, à Varennes, a payé la dette du grand roi.

— Oui, c'est étrange, a murmuré Tristan en tirant de larges bouffées de sa pipe, tandis que ses yeux rêveurs erraient sur la place de l'église. — Tout à coup, il s'est levé en agitant les bras et en donnant les signes d'une vive émotion.

— Calme-toi, ai-je repris, doucement flatté néanmoins de voir à quel point mon récit l'avait agité.

— Mon cher, s'est-il écrié d'une voix étranglée, c'est elle !

— Qui, elle ? ai-je murmuré avec humeur.

— Elle !.. ma chanteuse... Franceline !

Sans même daigner ajouter un mot d'explication, il a enjambé la fenêtre et s'est élancé sur la place.

Le même jour, neuf heures du soir. — Au bout d'une demi-heure, Tristan est rentré à l'auberge, encore tout échauffé de sa course. — Eh bien ? lui ai-je demandé.

— Eh bien ! mon cher, je l'ai manquée de deux minutes. Au moment où j'ai tourné l'angle de la rue, elle montait en voiture. Je suis resté stupide au milieu de la chaussée. J'aurais dû crier : « Franceline, c'est moi, c'est Tristan ! » Une sottise peur m'a retenu, et pendant ce temps la voiture a filé sur la route de Clermont.

— Était-ce véritablement ta Franceline ? En somme, tu ne l'as aperçue que de dos. Songe que depuis vingt ans elle a dû passablement changer de figure et de tournure. N'as-tu pas été trompé par une fausse ressemblance ?

— Je me suis fait toutes ces objections pendant que je courais, et en même temps une voix intime me disait : c'est bien elle, c'est sa démarche et son air de tête. Elle avait jadis une façon leste et élégante à la fois de rassembler les plis de sa jupe en marchant ; eh bien ! elle a fait ce même geste familier avant de monter dans la voiture.

— Et tu n'as pas questionné les gens du bureau de la diligence?

— Si fait. J'ai demandé comment s'appelait cette voyageuse. On m'a d'abord toisé des pieds à la tête, puis on m'a murmuré un nom inconnu. Du reste ces gens ne savaient rien, sinon que la jeune dame était en visite chez des parens, du côté de Beaulieu. Un moment, j'ai été tenté de suivre la voiture à la course, mais c'eût été une folie, et d'ailleurs la route était trop mauvaise.

— Console-toi, nous fouillerons la forêt de Beaulieu, et peut-être y rencontreras-tu ta Franceline, errant au bord d'une clairière, comme la Rosalinde de Shakspeare dans la forêt des Ardennes...

Après avoir payé notre écot, nous avons repris le chemin de La Chalade. Tandis que nous escaladions, avec la pluie dans le dos, les gradins de la coulée qui mène à la Haute-Chevauchée, j'ai mis le Primitif et son frère au courant des préoccupations de Tristan, et je leur ai conté l'histoire de la chanson du *Jardinier*.

— La chanson du *Jardinier*, a dit Everard, attendez donc, ne commence-t-elle pas par ces vers?

Un jardinier de bonne mine  
Était épris d'une beauté;  
Pour une fois qu'il a manqué  
A son devoir,  
Il a laissé sa belle amie  
Au désespoir.

— Oui, s'est écrié notre ami haletant, c'est bien cela... Après?

— Je n'ai jamais su que ce couplet. La vieille servante, qui me le chantait dans mon enfance, disait aussi une autre chanson qui m'est restée dans la mémoire, à cause de son tour original. — Et de sa voix éclatante il a entonné les couplets suivans :

L'avant-veille de mes noces,  
Ah! grand Dieu, que la nuit dura!  
Je croyais qu'il était jour,  
Aussitôt je me leva.

Je mis la tête à la fenêtre;  
C'était la lune qui était là.  
Je croyais qu'il était jour,  
Les onze heures n'y étaient pas.

— Belle lune, ô belle lune,  
Que n'avances-tu d'un pas?  
Si j'avais mon arbalète,  
Je te jetterais à bas.

Il y a en effet dans ces vers toute l'impatience ingénue et passionnée d'un amoureux de vingt ans; mais écrire ces chansons sans

l'air, c'est revoir, un jour de pluie, un paysage qu'on a admiré par une matinée de soleil. — Nous nous sommes mis à disserter sur les chansons rustiques et à rechercher pourquoi, malgré leurs rimes indigentes, leurs allures heurtées et leurs couplets décousus, elles ont un charme si puissant.

— C'est, a dit le Primitif, le charme même de la vie rustique dans laquelle elles entrent comme élément. Remarquez qu'elles perdent presque toute leur saveur quand on les lit froidement dans un livre. Il faut les entendre chanter en plein air par une robuste voix de paysan. Alors elles s'harmonisent avec la lumière, le gazouillement des oiseaux, le claquement des fouets, l'odeur des blés et des foins; toutes ces choses de la nature sont l'accompagnement obligé d'une chanson rustique.

— C'est vrai, a repris Tristan, cela me rappelle une impression de printemps que j'ai eue à l'ombre d'un pommier en fleur où bourdonnaient des milliers d'abeilles. Non loin de moi, un jeune laboureur qui poussait sa charrue, chantait lentement ces cinq vers :

Rossignol sauvage,  
Rossignolet des bois,  
Apprends-moi ton langage,  
Apprends-moi la manière  
Dont on se fait aimer!

Pourquoi cette chanson m'émut-elle jusqu'aux larmes? Ce n'était pas le charme de la voix rude et sans art du laboureur; ce n'était pas non plus la poésie très primitive des paroles? Non, mais c'était tout : mon joli pommier, le doux soleil, tant d'alouettes dans l'air, tant de bourdonnements d'abeilles, et la voix lointaine de ce paysan. J'étais en paradis. Cette glorieuse matinée, j'en ai couché l'impression dans l'herbier de mes souvenirs, et cette chanson du laboureur est comme le signet qui m'aide à en retrouver la place.

Tout en causant, nous descendions le sentier de La Chalade, — un ravin encaissé dans de hauts talus sablonneux qu'égaient çà et là une touffe de bruyères, une cépée de houx, un bouleau échevelé; — et nous continuions d'entremêler notre causerie de lambeaux de chansons. Dans ce couloir sombre, la voix puissante d'Everard semblait avoir doublé de volume. Tout à coup à notre complainte ont répondu comme un écho les notes traînantes d'une autre chanson rustique, rythmée par des claquements de fouet et des tintemens de sonnailles. Au-dessus du talus d'un chemin latéral, nous avons vu pointer les deux longues oreilles d'une bête de somme; un mulet, grelot au cou, a débouché dans le ravin, puis dix autres l'ont suivi, et toute cette procession a défilé devant nous, escortée par

deux conducteurs en blouse bleue. — Ce sont des *bricoleurs*, nous a dit Tristan.

Dans ces bois escarpés, où les routes forestières sont rares et où les sentiers ressemblent presque tous à des escaliers, les charrois se font pour la plupart à dos de mulet. De là, l'industrie des *bricoleurs* qui conduisent aux verreries le charbon, la fougère et le bois de chauffage. C'est un métier qui ne rapporte pas de gros bénéfices, mais qui n'exige pas non plus de grandes mises de fonds. Les conducteurs couchent à la belle étoile et les mulets trouvent dans le bois le vivre et le couvert. Ce sont de braves bêtes, ne bronchant jamais sous les charges les plus pesantes, et connaissant si bien les moindres sentes de la forêt que, souvent, on les laisse revenir seules de la verrerie à la vente. Le mulet, qui est le chef de la bande et dont le cou est orné d'une maîtresse clochette, prend la tête du convoi, et les autres suivent docilement à la file.

Nous avons fait comme eux, et, nous mettant à la queue leu leu, nous avons suivi les *bricoleurs* jusqu'à l'entrée de La Chalade. Le village qui descend en désordre vers la vallée de la Biesme semblait noyé dans les masses forestières qui le pressent de toutes parts. Quelques rumeurs d'étable et quelques cris d'enfans montaient à peine jusqu'aux vergers où nous nous étions arrêtés. Un rayon de soleil perça les nuées et fit scintiller les toits mouillés.

— Si je commençais un bout d'étude ! s'est écrié le Primitif, en débarrant sa boîte à couleurs. — Puis, avisant une vieille femme qui menait sa vache le long d'une haie, il lui a demandé s'il n'y aurait pas moyen de se procurer une chaise dans le village.

Après quelques façons, la bonne femme a confié sa vache à un gamin, et elle est allée quérir la chaise désirée, mais en l'apportant, elle a jeté un coup d'œil inquiet sur la toile et la boîte à couleurs. — Ce n'est pas pour nous ramener les Prussiens, au moins, a-t-elle dit, que vous tirez les plans de notre village ?

Toujours cette préoccupation du Prussien ! Elle empêche positivement ces bonnes gens de manger et de dormir en paix.

Pendant que le Primitif enlevait rapidement son étude, nous sommes descendus jusqu'à l'église, qui date du xiv<sup>e</sup> siècle et qui dépendait jadis de l'abbaye de La Chalade. La grande nef a été détruite, il ne reste debout que l'abside, haute et solennelle encore, malgré ses parois verdies et ses vitraux brisés. Ça et là, contre les murs muisselans d'humidité, se dressent des boiseries sculptées et d'énormes pierres tombales où sont gravés des chevaliers aux mains jointes et au casque baissé. Dans l'angle formé par l'église et les anciens bâtimens abbaciaux, est blotti le petit cimetière du village. Nous sommes restés jusqu'à la nuit dans ce coin verdoyant où les

larmes de la dernière pluie s'égouttaient doucement dans la feuillée des sureaux. Les fosses, couvertes de folles avoines et d'armoises, laissent à peine deviner leurs croix de bois noir; dans un angle, à l'écart, s'élèvent les pierres funéraires de quatre ou cinq gentilshommes verriers. Même après la mort, les *hadzis* ont voulu tenir les *sacrés-mâtins* à distance, et une balustrade de fer protège leurs tombes ornées de longues épitaphes...

16 septembre. — Ce matin, la pluie fouette les carreaux avec une persistance désespérante. Les contours de la forêt ont disparu dans la vapeur, et nous fumons silencieusement devant le feu de l'auberge. Dans la salle voisine, des verriers qui font le samedi, se chamaillent autour du billard. Le bruit sec des billes d'ivoire nous arrive, mêlé au bourdonnement des mouches contre la vitre et au ciic-clac des sabots de notre hôte en train de préparer le déjeuner. De temps en temps, les portes s'ouvrent, une rafale humide nous vient de la rue, la cheminée fume et nous entendons le tintement grêle des *sonnailles* d'un convoi de mulets trottant sur la route détrempée. C'est navrant.

— A propos, dit Everard, savez-vous qu'il y a eu ici une faïencerie célèbre?.. Toutes ces fameuses faïences *révolutionnaires* sortent de la fabrique des Islettes.

— Bah! répond le Primitif en bâillant, depuis qu'on s'est engoué de la faïence et qu'il n'est si petit bourgeois qui ne pende à son mur deux ou trois plats ébréchés, toutes ces poteries me laissent indifférent. Tes assiettes *révolutionnaires* ont surtout le don de m'agacer avec leurs canons lilas, leurs coqs et leurs vilains bonshommes couleur chocolat qui crient : *Vive la nation!*

Notre hôte s'est senti froissé dans son orgueil local. — Les Islettes ne fabriquaient pas que ces assiettes-là, a-t-il répliqué; si ces messieurs veulent pousser jusqu'à la maison du charron, ils verront dans sa cuisine tout un dressoir garni de belles pièces, comme on n'en fait plus nulle part. Des savans sont venus de Verdun et de Paris pour les regarder; et ils ont offert des mille francs au charron s'il voulait les vendre, mais le vieux y tient comme à ses yeux et ne veut s'en défaire ni pour prix ni pour somme.

— Au fait, la pluie menace de durer; si nous allions voir les assiettes?

On nous a conduits après déjeuner chez le charron. Dans une cuisine proprette, devant un clair feu de familles, un bon vieux et une bonne vieille étaient assis de chaque côté de la cheminée. La femme avait le casaquin et le bonnet ruché des paysannes meusiennes, le mari portait un gilet de laine brune, et son bonnet de co-

ton bleu encadrait une petite figure ridée et futée où pétillaient deux yeux encore très vifs. La flamme de l'âtre éclairait ces deux visages antiques, en même temps qu'elle jetait des touches lumineuses sur les marmites de cuivre alignées par rangs de taille et sur le précieux dressoir où les faïences étaient disposées avec amour.

— Bonjour, père Baptiste, dit notre hôte, voici deux messieurs qui désireraient voir vos plats.

— Faites, messieurs, a répondu le bonhomme en se soulevant à demi de dessus sa chaise, regardez à votre loisir... On irait loin maintenant avant de retrouver les pareils!

La collection du charron était en effet fort curieuse. On ne connaît guère la faïence des Ilettes que par quelques échantillons communs; mais toutes les vaiselles du dressoir étaient des pièces de choix, fabriquées sous le premier empire, à l'époque où la faïencerie de Bernard, du Bois des Pences, était en pleine prospérité. Presque toutes les peintures de ces plats représentent des scènes rustiques, familières et parfois légèrement égrillardes: — un paysan occupé à scier du bois, un grenadier pressant la taille d'une baigneuse court-vêtue, des fruits et des fleurs du pays s'échappant d'une corne d'abondance. — Le dessin en est assez pur, les tons un peu pâles, mais très harmonieux. Au point de vue de la décoration, on peut classer ces faïences en deux catégories distinctes, correspondant à deux systèmes de coloration qu'on appelle dans le pays le *bleu* et le *réverbère*. Le *bleu* s'employait surtout pour les dessins d'ornement et de fantaisie; le *réverbère*, où les tons rouges dominant, était spécial aux faïences à personnages. L'une de ces dernières nous a paru particulièrement curieuse; elle représente deux personnages antiques à la tunique flottante, se livrant à une pyrrhique grotesque qui rappelle étonnamment les contorsions de Calchas dans la *Belle-Hélène*. A côté, je remarquai un plat à barbe au fond duquel était peint un jeune paysan à la figure rasée et à la chemise entr'ouverte.

— Ceci, c'est mon portrait, fit le bonhomme en souriant; il n'est plus guère ressemblant tout de même, ayant été peint la semaine d'avant mon mariage. Ce jour-là, le décorateur de Bernard me dit: Baptiste, il faut que je tire votre ressemblance sur un de mes plats. — Avec plaisir, repartis-je, — et le propre jour de mes noces, au moment où on partait pour la messe, il m'a apporté le plat que voici... Tu t'en souviens, Lélette?

— Oui bien, ma fil reprit la petite vieille, même qu'il pleuvait tout comme aujourd'hui, et que je me faisais un *mauvais sang* à l'idée que je ne serais jamais prête, parce que vous n'en finissiez pas de virer autour de mes cotillons.



— C'est que sous vos cotillons, notre Lélette, il y avait un *mou* joli brin de fille, et ça me faisait venir l'eau à la bouche de penser que vous alliez devenir notre femme.

— Ah! il y a beau de temps de cela! dit la bonne femme en croisant ses mains sur son giron, et vous ne seriez mie si impatient à cette heure, Baptiste!

— A cette heure comme alors, répliqua-t-il avec un joyeux sourire qui plissa toutes les petites rides de sa figure.

La bonne dame se mit à rire à son tour en fourrageant dans les poches de son *devantier* (tablier). Et j'admiraïs cette brave femme qui aidait cet homme à vieillir gaîment, et ce brave homme qui, en échange, allongeait doucement la vie de sa femme. Je savais gré à toutes les jolies faïences du dressoir de leur rappeler les événemens de leur jeunesse passée. Je comprenais maintenant que le vieux couple refusât de les vendre. Chacune de ces assiettes avait vu le jeune charron, pimpant et amoureux, faire la cour à sa ménagère, alors dans toute la fraîche beauté de ses vingt ans. Leurs images naïves avaient réjoui les deux époux pendant le long chemin qu'ils avaient fait côte à côte à travers la vie. Je formais tout bas le vœu qu'ils s'en allassent le même jour, comme Philémon et Baucis, unis dans la tombe comme ils l'avaient été sur la terre, et je me disais : c'est pourtant une bonne chose qu'une bonne femme!

Je fus tiré de mes réflexions par une exclamation de Tristan, qui tenait dans ses mains un grand plat ovale. Sur ce plat était peint un jardinier en galant déshabillé rose, occupé à bêcher un vert jardinet, tandis qu'un petit amour nu lui décochait une flèche; au bas, il y avait deux portées de musique avec ces vers :

Ah! si l'amour prenait racine,  
J'en planterais dans mon jardin.  
J'en planterais si long, si large  
Aux quatre coins,  
Que j'en donnerais à toutes les filles  
Qui n'en ont point.

— Mais c'est un des couplets de ma chanson! s'écriait Tristan en dévorant des yeux la faïence.

— La chanson du *Jardinier*, a repris le bonhomme, je la connais, on la chantait dans mon jeune temps:

— Vous la savez encore?

— Oh! nenni, il y a trop longtemps de ça, et je l'ai oubliée; mais il y a une petite nièce de ma femme qui la sait tout au long et qui la chante bien gentiment.

— Et votre petite-nièce demeure aux Islettes, n'est-ce pas?

— Non, monsieur; elle s'est mariée en Champagne, mais son

oncle est garde forestier dans la forêt de Beaulieu, et elle vient de temps en temps faire un tour dans le pays... Ah ! elle a une bien jolie voix, la Franceline, n'est-ce pas, Lélerte ?

— Franceline ! — Tristan a failli laisser tomber la précieuse faïence, tant il était ému, et j'ai été obligé de la lui enlever des mains.

17 septembre. — Nous avions résolu de ne pas manquer le pèlerinage qui aura lieu lundi, en pleine forêt de Beaulieu, à l'ermitage de Saint-Rouin, et nous nous sommes décidés à aller coucher à Futerea pour être tout portés le lendemain. Cette portion de l'Argonne est plus intéressante encore que celle qui descend vers La Chalade. Les prés y sont plus accidentés et plus verts ; les lisières qui les bordent, plus riches en beaux arbres de toute essence. A mesure qu'on avance, le regard se repose sur des hameaux blottis aux marges de la forêt. Ici, les Senades avec leur vieille verrerie ; là, la Contrôlerie avec ses chaumières basses et lézardées. Entre ces deux hameaux, la vallée a l'aspect à la fois intime et solennel d'un parc centenaire : les pelouses mamelonnées, coupées par des bouquets de frênes, descendent mollement vers la Biesme, dont la rive opposée est ombragée par de magnifiques arbres de lisières : chênes, hêtres et charmes, étendant royalement vers la prairie leurs ramures majestueuses. Entre leurs fûts grisâtres on aperçoit le pelage fauve des troupeaux de vaches qui paissent sous bois, et sur les talus de la rivière s'épanouit une riche végétation de fleurs automnales.

Le temps s'était remis au beau ; l'air était tiède, le soleil se montrait par intervalles et nous envoyait des flambées de rayons ; la terre détrempée par la pluie fleurait bon, comme sent bon le pain chaud sortant du four. Tristan, chez qui les faïences du charron avaient ravivé le désir de retrouver sa chanson et de revoir Franceline, était mélancolique et nerveux, avec des intermittences de fièvre. Comme toujours en pareil cas, son effervescence se traduisait en effusions et en dithyrambes. A la vue des fleurs d'automne qui foisonnaient sur les talus, il est devenu tout à fait lyrique et s'est mis à apostropher les buissons : — Vous êtes heureuses, vous, les fleurs ! s'est-il écrié en caressant de ses longs bras les tiges épanouies, qu'avez-vous à craindre ? L'humidité d'une ondée ou le pis d'un troupeau qui passent ?.. Le lendemain vous repoussez de plus belle. Jamais vous n'avez inspiré un sentiment de haine ou de douleur. Qui vous regarde sourit, et qui vous respire est charmé. Vous vous perpétuez d'année en année par vos graines ; mais nous ?.. nos plus doux soleils sont inquiets et nos jours les plus purs ont des nuages menaçans. Si loin que nous voyions, nous sommes tristes de

ne pouvoir pousser notre regard au-delà. Vous restez où vous êtes nées ; nous, nous voyageons comme des malades condamnés qui nulle part ne retrouveront leur santé perdue. Fleurs immobiles et muettes, étranges et charmantes formes, joie de la vue et de l'odorat, je vous envie !

— *Amen !* a répondu le Primitif ; seulement, mon bon Tristan, votre homélie est venue trop tôt. Il fallait la réserver pour demain, quand la procession des pèlerins s'agenouillera devant l'ermitage. En y ajoutant deux ou trois phrases en l'honneur de saint Rouin, je vous assure que vous produiriez un bel effet sur l'auditoire.

— Saint Rouin ! a grommelé Tristan, vexé, savez-vous seulement, profane que vous êtes, ce que c'était que saint Rouin ?

— Je l'ignore absolument.

— C'était l'apôtre de l'Argonne, ni plus ni moins, et le fondateur de l'abbaye de Beaulieu.

Là-dessus Tristan s'est longuement étendu sur l'histoire de son saint, dont voici en substance les traits les plus originaux : — Rouin ou Rodinge était un moine irlandais du VII<sup>e</sup> siècle. Poussé par le désir d'évangéliser, et suivant l'exemple des moines de son pays, qui, « pareils, dit saint Bernard, à des essaims d'abeilles, inondaient toutes les contrées de l'Europe, » il passa le détroit avec son disciple Étienne et, traversant les Ardennes, vint à Verdun près de son maître en théologie, l'évêque Paul. Pris de l'amour de la retraite, il visita les profondes vallées de l'Argonne, qui lui rappelaient la solitude de sa verte Erin, et résolut de répandre la semence de vérité parmi les populations sauvages qui s'y étaient abritées. Beaulieu, avec son promontoire planté de chênes qui regardent au loin les plaines du Barrois, lui sembla un emplacement à souhait pour un monastère. Il pensa sans doute que toute terre vierge appartient à Dieu, et sans plus s'inquiéter de la question de propriété, ses disciples et lui se mirent à l'œuvre, défrichèrent un coin de forêt, y bâtirent des cabanes et y plantèrent la croix ; mais cette façon d'agir ne fit pas l'affaire d'un certain seigneur Austrésius, qui était propriétaire du territoire de Beaulieu ; la nouvelle de cette usurpation le mit violemment en colère, il somma les intrus de déguerpir, et, exaspéré par la résistance passive des moines, il leur envoya des gens d'armes qui les expulsèrent de la forêt à coups de fouet. Rouin, meurtri et marri, « tourna, dit son historien, son affliction vers le ciel et vers Rome, et s'en alla visiter les tombeaux des apôtres Pierre et Paul (1). » Alors la dextre de Dieu s'appesantit sur Austrésius ; ses troupeaux furent décimés par la peste, ses enfans moururent dans ses bras, lui-même tomba dangereusement malade,

(1) *Vie de saint Rouin*, par l'abbé Didiot, Verdun 1879.

et ses serviteurs épouvantés l'abandonnèrent. Il reconnut la main qui le frappait, se repentit, fit pénitence, et ce fut dans ces dispositions que le surprit le retour de Rodinge.

Celui-ci revenait de Rome réconforté et armé du don des miracles. Il n'avait qu'à planter son bâton en terre pour en faire jaillir des sources, et qu'à imposer sa main sur les malades pour les guérir. Austrésius le supplia de venir à son aide; Rodinge accourut, fit sur le moribond le signe de la croix, et lui rendit force et santé. Austrésius ne fut point ingrat; il donna au moine cette terre de Beaulieu, dont il l'avait jadis si brutalement expulsé. « Le temps de semer dans la tristesse et les larmes était passé; celui de moissonner dans la joie était venu. » Bientôt le monastère dressa au sommet du plateau sa riche église et ses cloîtres en arcades, sous l'invocation de saint Maurice.

Mais il n'est point de parfait sanctuaire sans une authentique et vénérable relique. Saint Rouin résolut de s'en procurer une qui fût précieuse entre toutes et assurât à son abbaye une féconde source de miracles. Il y avait aux pieds des Alpes du Valais un célèbre monastère, celui d'Agaune, où l'on conservait les ossemens du fondateur de la légion thébéenne, saint Maurice. Au retour d'un second voyage à Rome, saint Rouin s'y arrêta. « Brûlant, dit son historien, du désir de posséder une des reliques du saint, il s'adresse secrètement au prévôt de l'abbaye, le touche par son éloquence et lui promet en retour de riches offrandes. » Ce prévôt, ou plutôt l'un des gardiens de l'église, céda à ces argumens *irrésistibles*. « La nuit suivante, poursuit le panégyriste (1), car ils redoutaient l'un et l'autre la douleur et l'opposition des moines d'Agaune, ils vont au tombeau du martyr. L'abbé de Beaulieu y dépose ses présens et reçoit l'os de l'avant-bras de saint Maurice... Et avant que les regrets et les plaintes des religieux aient pu les entraver, nos pèlerins se hâtent de quitter le Valais. »

— Ho! ho! s'est écrié l'incrédule Everard, savez-vous bien qu'aujourd'hui votre saint serait condamné aux travaux forcés pour vol sacrilège, commis nuitamment à l'aide d'effraction?

— C'était une fraude pieuse, a répondu sèchement notre ami; elle était justifiée par la sainteté du but, et les bollandistes l'excusent en alléguant l'usage fréquent et la bonne foi de ces sortes de marchés (2). D'ailleurs, *omnia sancta sanctis*, et ce qui prouve que

(1) *Vie de saint Rouin*, par l'abbé Didiot. — Manuscrit du bienheureux Richard. — *Vita sancti Rodingi*. « Auri pondus numerum excedens repromittit... os brachii a cubito quidquid usquam est gemmarum vel auri pretiosius recipit; moxque imperat suis fugam accelerare » (p. 535).

(2) « Hujusmodi sacrarum reliquiarum emptiones, ab antiquis frequenter factæ, bona eorum fide excusandæ sunt. » (*Acta Sanctorum*, t. XLIV p. 517.)

ce larcin ne fut pas mal vu d'en haut, c'est que l'abbé revint sain et sauf à Beaulieu, au milieu des acclamations des fidèles émerveillés. Le nouveau monastère était fondé sur des bases solides, et sa prospérité s'acrut promptement. Du vivant même de saint Rouin, l'abbaye possédait déjà sept cent soixante-dix *manues* ou petites métairies. — Lorsqu'il vit son œuvre accomplie, l'ancien ermite se prit à regretter le premier calme de son désert. Il résigna son autorité dans les mains de son disciple Étienne, et se retira dans un vallon de la forêt, qui a porté depuis son nom. On l'appelait alors Bonneval, la *bonne vallée*. L'eau des sources et les fruits sauvages suffisaient à sa subsistance. « Parfois, dit son vieux panégyriste Richard, il revenait secrètement pendant la nuit à sa chère abbaye; il la visitait doucement pour corriger les négligences qu'il pouvait y remarquer, et quand le chant du coq ou l'étoile du matin l'avertissait de l'approche de l'aurore, il s'éloignait inaperçu dans les gorges de la forêt. » C'est là qu'il mourut, à quatre-vingt-six ans, le 17 septembre 680, et c'est là qu'une chapelle s'élève aujourd'hui, près d'une source miraculeuse, qui est visitée à chaque anniversaire par de nombreux pèlerins.

Tristan s'arrête pour reprendre haleine. Everard, qui est sceptique jusqu'aux moelles, en profite pour entamer un réquisitoire contre les superstitions locales et contre ce culte des sources qui revient à la mode.

— Superstitions tant que vous voudrez, riposte Tristan; mais il y a oreilles et oreilles, et il faut de la musique pour toutes les oreilles. Je place la superstition au même rang que la musique grossière, aux sons de laquelle les nègres dansent et s'exaltent. C'est de la pâte sucrée, enveloppée d'un gros papier d'or et d'azur, mais c'est la dragée des pauvres gens. Mettez de la lumière et de l'air partout, je ne m'y oppose pas; mais, pour Dieu, ne faites le déménagement de la vieille chambre familière et sympathique que lorsque les meubles nouveaux seront tout prêts et rangés devant la porte. Or je cherche votre mobilier neuf partout; je ne le vois nulle part, et, ma foi, je préfère encore mes vieilleries à votre chambre froide et nue...

Sur ces entrefaites, nous sommes arrivés à Futeau. C'est un des plus pauvres, mais c'est aussi un des plus pittoresques villages de la Meuse. Les maisons de bois, perchées sur de hauts talus, à peine éclairées par d'étroites fenêtres, ont un aspect vermoulu et misérable, mais pas une n'a la physionomie banale. La plupart font mine de vouloir s'effondrer et prennent des poses abandonnées ou tragiques. De grandes filles maigres, à l'œil farouche et aux cheveux ébouriffés, se dressent, curieuses, sur le pas des portes, et des grappes d'enfants demi-nus s'égrènent le long des escaliers de

bois qui descendent sur la chaussée. Toute la population de Futeau vit de la forêt, et rien que de la forêt. Les hommes sont bûcherons, brioleurs, scieurs de long ou *brintiers* (c'est le nom qu'on donne aux fabricans de manches de fouet, faits avec des brins de houx, de néflier sauvage et d'aubépine). Les femmes vont en hiver ramasser le bois mort, les épines, les genêts, la fougère; elles les brûlent et en vendent la cendre aux ménagères des petites villes voisines. En été, dans la saison des fraises et des framboises, elles forment toutes une association : dix ou douze, des plus adroites et des plus accortes, se transportent pour six semaines à Châlons-sur-Marne; les autres vont cueillir les fraises dans la forêt, et chaque soir une voiture conduit à la ville la récolte du jour pour y être vendue au profit de l'association.

Toutes ces petites industries ne constituent pas précisément une fortune; aussi, pendant les hivers rudes, un tiers de la population va mendier aux environs. Lors de la disette de 1847, une bonne moitié du conseil municipal était inscrite sur la liste des indigens. Avant 1849, il n'y avait à Futeau ni église ni maison d'école. Aujourd'hui, grâce aux allocations du département et au zèle du curé, il y a au centre du village une école bien aménagée et une élégante petite église. A deux pas de l'église, dont il est séparé par un jardinet, s'élève le presbytère, si propre, si avenant et si bien enfoui dans la verdure qu'on porte envie au curé qui l'habite.

Comme nous entrions dans Futeau, un garçon qui débouchait des prés, la faux sur l'épaule, nous a rejoints, et nous avons lié connaissance. Quand nous sommes arrivés en face de l'église, Tristan, à la vue du coquet presbytère, n'a pu retenir son enthousiasme. — Voilà où je voudrais vivre! s'est-il écrié; je serais le curé de ce village, j'y coulerais doucement de longues années. — Puis, se tournant d'un air aimable vers notre jeune faucheur : — Et quand vous prendriez femme, je vous confesserais, je vous marierais...

— Oh! a répliqué le camarade en changeant sa faux d'épaule, vous me marieriez, c'est possible; mais, pour ce qui est de me confesser, nenni da!

La réplique de ce faucheur a coupé sur pied les effusions lyriques de notre ami; il a fait la moue et s'est renfermé dans un silence boudeur.

— Eh! eh! ami Tristan, a murmuré Everard en gravissant l'escalier de l'auberge, voilà un gaillard qui aurait bon besoin d'être évangélisé par saint Rouin!..

18 septembre. — Éperonnés par Tristan, qui craignait de manquer l'arrivée des pèlerins, nous étions sur pied à l'Angelus. Le jour commençait à poindre et les bois de Bellefontaine étaient sur-

montés de cette aimable couleur aurore qui fait plaisir à voir, comme les premières rougeurs sur les joues d'une fille de quinze ans. Nous avons quitté le village, emportant dans nos sacs de quoi déjeuner, et nous étonnant de voir la route encore déserte. Nul n'est prophète en son pays; aux Islettes, on nous avait semblé tiède à l'égard de saint Rouin; à Futeau, la population est positivement indifférente. A l'endroit où s'embranché le chemin de Bellefontaine, nous avons vu passer deux ou trois paysannes et autant d'enfans. Peu après, une voiture de maître nous a frôlés au passage : sur les coussins, en face de deux dames ensommeillées, se dandinait un abbé pimpant et satisfait, ayant à ses côtés un jeune garçon dont il est sans doute le précepteur. Un peu plus loin, nous avons rencontré un char à bancs plein de bottes de paille et de bourgeoises endimanchées, et c'est tout.

— Il me semble que la forêt ne donne pas, remarque Everard, est-ce que ce pèlerinage serait un *four*?

— La plaine est plus fervente, répond Tristan; vous verrez tout à l'heure les gens de Brizeaux, de Passavant et de Waly arriver en procession.

Si le défilé des pèlerins manque de couleur, en revanche, la route qui conduit au pèlerinage tient toutes ses promesses. Les tranchées latérales nous découvrent de jolis dessous de bois : — ravins fuyans, mares ombreuses, clairières ensoleillées où des écureuils gambadent d'arbre en arbre. A un détour, les massifs s'écartent et la surface unie et bleue d'un étang apparaît dans la profondeur du bois, avec son encadrement de joncs, de bouleaux et de sorbiers. Une hutte de chasseur aux canards effondre sur le bord son toit de chaume en ruine, un bateau est à demi enfoncé dans la vase; de temps en temps un bouillonnement monte entre les joncs, une poule d'eau émerge à la surface, tourne à droite et à gauche son cou fin et sa tête inquiète, puis replonge au fond de l'étang. — Pendant que nous sommes en contemplation devant cette nappe d'eau solitaire, une cloche au son grêle résonne dans l'air matinal. — C'est la messe des pèlerins, s'écrie Tristan, nous arriverons en retard!

En effet, en débouchant dans la prairie plantée de pommiers où se trouve l'ermitage, nous avons entendu bourdonner les voix des chantres. La chapelle s'élève au bout du pré, presque à la lisière du bois; c'est une bâtisse modeste, surmontée d'un clocheton en auvent où se balance la cloche, et flanquée d'une maisonnette qui sert de sacristie. En avant, un réservoir bordé d'une margelle de pierre reçoit les eaux de la source miraculeuse et sert de piscine à l'usage des fidèles. — Dans l'allée qui conduit à la chapelle, des voitures de toute forme et de toute provenance : coupés de maître, cabriolets de louage, charrettes de paysan font comme un rempart

autour de l'autel de feuillage où l'on célèbre la grand'messe en plein air. On en est déjà au *Kyrie* quand nous pénétrons dans l'enceinte réservée aux pèlerins. Notre apparition ne laisse pas de donner de notables distractions à l'assistance. Nos sacs de touristes, la boîte à couleurs et surtout le costume excentrique de Tristan causent une surprise mêlée d'inquiétude.

Nous demeurons impassibles et, mettant chapeau bas, nous nous accoudons à la balustrade de la piscine. Il y a tout au plus deux cents personnes autour de l'autel. Le gros de l'assemblée se compose de femmes et d'enfans; une vingtaine de prêtres et de séminaristes en vacances sont agenouillés çà et là, et leurs soutanes jettent des notes noires au milieu des robes voyantes des femmes. Quelques privilégiés ont des sièges réservés et écoutent dévotement la messe, assis à l'aise dans des fauteuils; mais la majeure partie des assistans s'installe comme elle peut sur l'herbe des pelouses ou sur les bancs de la piscine. La matinée est fraîche, et une dévote a apporté une chaufferette sur laquelle ses pieds sont pieusement posés; deux dames plus frileuses encore sont restées dans leur voiture et lisent leur paroissien en se serrant l'une contre l'autre sur les coussins. Le jeune abbé, frisé et content de lui, que nous avons remarqué sur la route, se tient près du marche-pied avec son élève. C'est un beau brin d'abbé, brun, bien découplé, au menton rasé de frais et bleuâtre, aux façons précieuses et apprêtées; ses gros yeux noirs semblent pleins d'admiration pour sa propre personne, et ses lèvres rouges ont l'air de se murmurer à elles-mêmes des compliments. Il se penche respectueusement du côté des deux dames et nous signale à leur attention avec un petit rire sec.

Cependant on a lu l'Évangile, et un certain remue-ménage annonce qu'il va se passer quelque chose d'important. En effet, deux prêtres escortent jusqu'à l'estrade de l'autel un évêque à cheveux gris, à la tête bienveillante et fine, qui bénit l'assemblée et commence en style fleuri le panégyrique de saint Rouin. Le soleil, qui s'est élevé au-dessus des arbres, se met de la fête et darde ses rayons obliques sur l'autel. L'eau du réservoir chatoie, les chandeliers d'argent jettent des éclairs, les chappes des chantres, les calottes rouges des enfans de chœur, les toilettes bariolées des dévotes s'épanouissent dans la verdure comme des fleurs dans un pré, et le prélat lui-même, avec sa robe et son camail de cérémonie, ressemble à un magnifique iris violet. Ce charmant tapage de lumière et de couleurs fait la joie du Primitif, mais non point celle de monseigneur. Ce traître de soleil qui lui vient droit dans les yeux gêne fort son éloquence. En vain il se sert de son bonnet



comme d'un écran, les rayons empourprent sa figure, l'obligent à cligner les paupières et dérangent toute la belle ordonnance de son sermon. De plus, un bruit de vaisselle et de couverts partant de la maisonnette où des paysannes préparent le déjeuner des officiers, distrait l'auditoire et déconcerte l'orateur. Aussi le prélat galope à bride abattue vers sa péroraison, et le panégyrique tourne court.

Le sermon fini, on entonne le *Credo*, et nous allons déjeuner dans un coin. A notre retour, nous trouvons la grand'messe terminée et les pèlerins éparpillés dans la prairie. — Voici le moment de commencer mon étude, dit le Primitif. — Il s'installe sous un pommier et ouvre sa boîte. Everard, Tristan et moi, nous nous promenons à travers les groupes. La plupart des pèlerins mangent sur l'herbe, deux ou trois femmes emplissent des bouteilles à la source; sous un haut couvert de hêtres, des buveurs sont attablés, et à travers la feuillée le soleil fait pleuvoir des gouttelettes de lumière sur les blouses bleues et sur les figures hâlées. Tout ce monde nous dévisage avec des mines ébahies et méfiantes. On se donne des coups de coude à notre approche, et derrière nous il me semble entendre murmurer le mot : « Prussiens ! » A l'ombre de son pommier, le Primitif est entouré de gamins et de paysans qui le regardent silencieusement préparer sa palette. Notre ami a esquissé l'ermitage et les bois sur un panneau où subsistent encore les vieux fonds d'une ébauche inachevée, il y pose rapidement de larges touches de couleur, de sorte que, pour le quart d'heure, le panneau ne présente aux yeux peu exercés qu'un mélange confus de tons gris et verts. En ce moment, une ombre noire se projette à côté de moi, je me retourne et j'aperçois l'abbé frisé et content de lui, qui examine d'un air ironique l'étude du Primitif, et qui brusquement, sans même nous saluer, engage ainsi la conversation :

— Alors vous vous supposez en ballon pour peindre ce paysage ?

Cette façon étrange d'entrer en matière nous ébaubit et nous humilie; pourtant le Primitif, qui croit avoir affaire à un homme intelligent, prend la peine de lui expliquer ce que c'est qu'une ébauche. — Je ne fais qu'indiquer les valeurs, ajoute-t-il, revenez dans quelques instans et vous y verrez plus clair.

L'abbé jette un coup d'œil circulaire et imposant sur notre entourage campagnard, et réplique d'un ton bref : — Si je fais cette observation, c'est que je crois m'y connaître.

— Il y a des grâces d'état, murmure Tristan entre deux bouffées de pipe.

L'abbé, piqué, foudroie le mauvais plaisant de ses gros yeux noirs, et reprend : — Je fais moi-même de la peinture de paysage.

— Ah! vous peignez le paysage, riposte le Primitif en poursuivant son ébauche, habitez-vous l'Argonne, monsieur l'abbé?

— Pourquoi, monsieur?

— Parce que je vous en aurais fait mon compliment; pour un paysagiste, c'est une bonne fortune de vivre dans ce pays-ci.

L'ABBÉ, dédaigneux et tranchant. — Non, je suis Parisien et j'ai eu pour maître un paysagiste qui est professeur à l'École des Beaux-Arts.

LE PRIMITIF. — Vraiment?.. Vous m'étonnez; l'enseignement de l'école ne comprend pas le paysage.

L'ABBÉ, d'un ton plein de sarcasme. — En êtes-vous bien sûr?

LE PRIMITIF. — Très sûr, attendu que je sers moi-même de l'École...

Ici un silence; l'abbé comprend qu'il s'est trop aventuré, il rougit, pince les lèvres, fait signe à son élève et se décide à battre en retraite, mais avant de s'éloigner, il nous laisse un : — Au revoir, messieurs! — plein de menaces.

— Eh! il ne manque pas d'aplomb, l'abbé dit Everard, gageons qu'il était venu pour nous faire subir un interrogatoire et nous confondre?

— Il en est pour ses frais, mais il va publier partout que nous sommes d'affreux bohèmes.

Pendant ce temps, on chante vêpres, puis la procession, bannières en tête, se déroule comme un long ruban à travers les feuillées. Le plain-chant des prêtres se mêle aux cantiques que les pèlerins entonnent en l'honneur de saint Rouin; la cloche tinte doucement, un grand silence se fait, et dans l'air sonore monte la voix claire et lente de l'évêque qui bénit la foule agenouillée.

La cérémonie est terminée, les pèlerins se dispersent, et une bonne part d'entre eux vient s'attrouper curieusement autour de notre pommier. Plus de cinquante paires d'yeux nous dévisagent. Les propos qu'on échange n'ont rien de flatteur pour nous, et il est évident que les spectateurs sont mal disposés. Le Primitif continue à peindre sans s'émouvoir. A chaque minute, le cercle s'épaissit, et les voix élèvent leur diapason. En bons campagnards prudents, les beaux parleurs de la bande se sont d'abord murmuré leurs réflexions à l'oreille, puis, voyant que nous n'en prenions point souci et que le Primitif poursuivait imperturbablement son travail, deux ou trois se sont enhardis et ont formulé à haute voix leur opinion.

— Sais-tu ce qu'ils font là, toi, Faraud?

— Tu le vois bien, *nomme*, ils tirent le plan de la forêt.

— Est-ce qu'ils n'étaient point l'autre soir à La Chalade?

— Oui; ah! ils sont malins, allez, ils prennent les plans de tout!

— Ils font tout comme ce Mac-Farlane, qui était à Verdun et qu'on a chassé de la ville parce qu'il photographiait les forts.

A ces mots, Tristan, violemment agacé, quitte sa pipe et s'adressant au dernier interlocuteur : — Est-ce que c'est une allusion?

— Peut-être bien.

— Alors vous nous prenez pour des espions prussiens?

— Dam, ça en a l'air.

— Tas d'imbéciles! s'écrie Everard en serrant les poings, c'est ridicule, nous sommes Meusiens tous quatre!

— Voyons, dis-je à mon tour, impatienté, si vous croyez que nous sommes des Prussiens, il ne s'agit pas de biaiser comme vous le faites depuis un quart-d'heure... Conduisez-nous devant une autorité quelconque et demandez-nous nos papiers.

Un brigadier-forestier sort du cercle. — Vous avez raison, répond-il, et puisqu'il en est ainsi... Il se redresse, prend un air grave et rajuste son képi : — Au nom de la loi, messieurs, je vous somme de m'exhiber vos papiers?

— A la bonne heure! — Nous fouillons nos poches, et chacun de nous remet au garde les pièces qui peuvent établir notre identité : des cartes de visite, des lettres et un permis de chasse. Le forestier met ses lunettes et examine tout cela longuement, tandis que les curieux se penchent pour lire par-dessus son épaule.

— Le permis est expiré depuis deux jours, remarque un maître d'école pointilleux et rébarbatif.

— Et puis, ajoute un autre, des cartes de visite, ce n'est pas des papiers.

Le brigadier est perplexe, la foule est décidément hostile, et d'instant en instant la situation devient plus critique.

— D'ailleurs, qu'est-ce qui prouve qu'ils n'ont pas fabriqué leurs cartes de visite exprès?.. Les Prussiens en font bien d'autres.

Je m'emporte, Everard bondit et menace, Tristan se démène et commence un sermon en trois points pour prouver aux paysans que, pendant deux ans d'occupation, les Prussiens ont eu tout le temps de prendre les plans des défilés de l'Argonne. Seul, le Primitif garde un peu de sang-froid et continue de jeter rageusement de petites touches de couleur sur son panneau. Tous les yeux sont agressifs, toutes les voix accusatrices éclatent à l'unisson et couvrent le plaidoyer du pauvre Tristan; on se croirait au *finale* d'un quatrième acte d'opéra, quand tout à coup une claire et douce voix de femme s'écrie : — Mais ję le connais! il n'est pas Prussien du tout, sa famille est de B..., c'est M. Tristan!

Notre ami se retourne, pâlit, rougit et s'exclame à son tour : — Franceline!

C'est comme un coup de théâtre: Le nez du brigadier s'allonge, le maître d'école pointilleux s'esquive, les regards s'adoucissent et les rumeurs s'apaisent. — Tristan s'est hâté de renouer connaissance avec sa Franceline si merveilleusement retrouvée. Il ne nous avait pas trop vanté le charme de sa personne, et, bien que depuis longtemps sa trentaine soit sonnée, elle est restée jolie: grande, svelte, les cheveux bruns lissés en petits bandeaux, elle a de longs yeux noirs, un teint blanc, et les deux fossettes décrites par Tristan se marquent encore sur ses joues au moindre sourire des lèvres.

Elle accueille les remerciemens expansifs de son ami d'enfance avec une réserve embarrassée, et alors je remarque auprès d'elle un homme déjà mûr, ayant la tenue correcte d'un ancien militaire et qui me fait penser à l'honnête et méthodique Albert, ce mari de la Charlotte de Goethe. C'est en effet le mari de Franceline, et sa présence jette naturellement un froid sur cette réunion de deux amoureux qui ne se sont pas vus depuis vingt ans. La raideur cérémonieuse de l'époux intimide Tristan, qui n'ose plus rappeler le temps passé. Franceline elle-même semble mal à l'aise; mais sa physionomie laisse deviner son émotion contenue, et ses yeux noirs racontent mélancoliquement ce que ses lèvres sont forcées de taire. Pourtant, lorsque son mari lui fait remarquer qu'il est tard, elle tend affectueusement la main à Tristan. — Nous sommes, dit-elle, en visite chez notre oncle, à la maison forestière des étangs de Buisine; si vos promenades vous mènent de ce côté, n'oubliez pas de venir nous voir. — Et elle part. Tristan, adossé au tronc du pommier, la regarde fuir sur la route, appuyée au bras de son maître et seigneur...

Je me rapproche alors de notre brigadier et je lui fais un bout de morale sur l'inconvénient de prendre des moulins à vent pour des géans et des promeneurs inoffensifs pour des Prussiens. — Que voulez-vous? répond le brave homme un peu décontenancé, il ne faut pas vous offenser... Tous les gens vous accusaient de parler allemand, et votre ami a un si drôle de costume!.. Ma fi, nous faisons notre devoir. Si nous vous avons arrêtés et si vous aviez été réellement des Prussiens, savez-vous que ça aurait été une bonne note pour le pays?

— On vous aurait peut-être décoré? dit le Primitif, qui a terminé son étude et qui se retourne d'un air gouailleur vers le garde; je suis sûr qu'au fond vous regrettez que nous ne soyons pas des Prussiens?

— Ma fi, messieurs, bien sûr. Ç'aurait été tout de même un honneur pour le pays.

La chapelle était close, et le sacristain de Futsau, après l'avoir verrouillée, s'en retournait, emportant dans une boîte oblongue le calice qui avait servi pour la messe. La petite prairie était redevenue solitaire et les ombres des pommiers s'allongeaient. Nous avons plié bagage, afin de visiter avant la nuit la *Gorge-au-Diable* qu'on nous a beaucoup vantée. Le dernier incident du pèlerinage nous a laissés pensifs et taciturnes. Tristan, seul, songeant à sa Françoise, aussitôt perdue que retrouvée, exhale tout haut sa mélancolie : — Elle est heureuse, elle, soupire-t-il en secouant les cendres de sa pipe; elle a un mari, des enfans, et elle se console dans ce milieu réchauffant de la famille. Quand le nid est bâti, l'oiseau ne vagabonde plus à travers la forêt. A mesure qu'elle devient plus intense, la vie de famille rétrécit de plus en plus son rayonnement. Seul, le célibataire est semblable à ces ronds circulaires que la chute d'une pierre produit dans une eau paisible; il étend de plus en plus ses cercles ondoians, et les pousse élargis et inutiles vers des rives désertes...

Je ne sais quelle fée nous a enguignonnés, mais nous errons comme des âmes en peine dans la forêt de Beautieu, sans pouvoir trouver l'entrée de la *Gorge-au-Diable*. Le jour tombe, la futaie s'enténébre; impatientés, nous finissons par prendre le premier sentier venu et nous le suivons à l'aventure. Au bout d'une heure, nous atteignons un espace vague et découvert qui, dans la nuit, nous fait l'effet d'une vaste clairière vaporeuse. — Où diable sommes-nous? — Le cri d'une poule d'eau et l'air plus humide qui nous caresse le visage nous apprennent enfin à quel point nous sommes fourvoyés.

— Parbleu! s'écrie Everard, depuis deux heures nous piétons sur place, et nous voilà quasi au point de départ. Ce que nous prenions pour une clairière est un étang, et ces formes blanches qui dansent là-bas comme des fantômes, sont tout bonnement des buées de brouillard.

— Je parie, ajoute le Primitif, que Tristan nous a égarés exprès, afin de nous ramener vers la maison de la dame de ses pensées!

Tristan ne répond rien et fait de vains efforts pour s'orienter. — Nous ressemblons, dit Everard, au Petit-Poucet, perdu dans les bois avec ses frères, et je vais comme lui grimper à un arbre pour essayer de voir par-dessus la brume.

En même temps, il escalade un tremble et se hisse jusqu'à la fourche des dernières branches. — Sauvés! nous crie-t-il, j'aperçois une lumière à l'autre extrémité de l'étang. Ce doit être le logis de l'Ogre; allons-y bravement.

Nous nous remettons à longer prudemment la lisière. Peu à peu

la lumière annoncée par Eberard commence à percer la brume; un chien aboie; nous nous dirigeons de son côté et nous distinguons une petite croisée à travers laquelle brille le lumignon d'une lampe. Encore quelques pas, et la maison forestière, — car c'en est une, — dresse devant nous sa façade blanche et son toit en colombage. Nous passons la barrière d'un potager et nous heurtons timidement.

Une porte s'ouvre, — et c'est Franceline elle-même qui vient au-devant de nous et nous sert d'introductrice. Nous sommes chez son oncle, le garde de la forêt de Beaulieu. Nous lui racontons comment nous nous sommes fourvoyés en cherchant la *Gorge-au-Diable*. — Asseyez-vous, messieurs, dit le forestier, et chauffez-vous, car la soirée est fraîche... A cette heure, vous ne trouverez plus rien à manger à Futeau; nous allons justement nous mettre à table, et vous partagerez notre souper.

On nous a fait une bonne flambée et nous nous sommes assis sous la cheminée, en face de Franceline, qui déshabillait son plus jeune enfant, tandis que deux autres garçons s'amusaient à édifier un château de cartes. Le mari est rentré sur ces entrefaites, et après un premier mouvement de surprise, il nous a cordialement tendu la main. La glace était rompue, la femme du forestier a posé sur la table une marmite pleine de pommes de terre fumantes, et nous nous sommes mis à table.

Tout en arrosant de claire piquette les pommes de terre rissolées et farineuses, on a reparlé du pèlerinage.

— Il paraît, a dit le garde, qu'il n'y avait pas grand monde; tous les ans le nombre des pèlerins diminue... Si vous voulez voir la vraie fête de saint Rouin, il faut venir ici le lundi de la Pentecôte; alors il y a un *rappori* auprès de l'ermite; on goûte sur l'herbe, on danse dans le pré, c'est plus gai et il y vient souventes fois deux mille personnes.

La conversation ne tarissait plus. Tristan et Franceline restaient seuls silencieux. Ils ne semblaient pas encore remis de l'émotion de cette rencontre inattendue, et l'ombre du temps passé, qui venait de ressusciter pour eux, suffisait à occuper leurs esprits. Peut-être aussi constataient-ils mutuellement les métamorphoses inévitables que vingt ans produisent au dehors et au dedans de nous? En tout cas, leur pensée était mélancolique et attendrie plutôt que joyeuse, car leurs yeux restaient rêveurs, et parfois un soupir passait sur leurs lèvres. De temps à autre, Tristan caressait le front de l'un des bambins, assis entre lui et Franceline; celle-ci, à son tour, prenait la tête de l'enfant et y déposait un baiser. Cet heureux bambin était comme une sorte de jeune dieu Terme, à

la discrétion duquel les deux anciens amoureux confiaient leurs muettes effusions. Pourtant, au dessert, Tristan, d'une voix mal assurée, a demandé à sa voisine si elle se souvenait encore de la chanson du *Jardinier*.

— Certainement, et je la chante parfois pour endormir les enfans.

— Voudriez-vous nous la chanter ce soir, avant que nous prenions congé de vous?

Elle a rougi légèrement, puis ayant d'un regard rapide sollicité et obtenu le consentement du mari, elle a commencé la chanson qui avait fait passer tant de nuits blanches à Tristan.

C'est, comme celui-ci me l'avait dit, l'histoire d'un jardinier galant et volage, qui a encouru la disgrâce de son amoureuse, une vraie fille d'Ève, qui, lasse de bouder, rappelle bien vite l'inconstant :

Reviens demain, reviens ce soir,  
Mon bel ami!  
Oui, je le jure, je veux t'attendre  
Toute la nuit.

Le galant n'a pas manqué l'heure  
Que sa maîtresse lui avait dit,  
Et à la porte il a frappé  
Trois petits coups :  
— Hé! dormez-vous, sommeiliez-vous,  
Mon cœur joyeux?  
A votre porte est arrivé  
Votre amoureux.

— Non, je ne dors ni ne sommeille,  
Toute la nuit je pense à vous.  
Parlez tout bas, marchez tout doux,  
Mon bel ami,  
Car si mon père vous entend,  
Morte je suis...

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble  
Que le coq a chanté minuit.  
— Oh! je voudrais, oh! je voudrais  
Pour cent louis,  
Que le coq qui chante minuit  
Soit bien rôti!

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble  
Que l'alouette chanta le jour.  
— Belle alouette, belle alouette  
Tu as menti!  
Tu as chanté la pointe du jour,  
Il n'est que minuit...

Puis, sur ce cri passionné, qui ressemble en effet à l'exclamation

de Roméo sur le balcon de Juliette, le poète rustique, tout échauffé par son amoureux récit, prend la parole pour son compte et s'écrie, en guise de moralité :

Ah ! si l'amour prenait racine,  
 J'en planterais dans mon jardin,  
 J'en planterais si long, si large,  
 Aux quatre coins,  
 Que j'en donnerais à toutes les filles  
 Qui n'en ont point.

— Peuh ! a dit le vieux garde, m'est avis que ça serait de la semence perdue, car il n'est si laide fille qui n'ait son brin d'amour au cœur dès qu'elle attrape ses quinze ans.

Il se faisait tard, et nous devons le lendemain quitter l'Argonne. Nous avons pris cordialement congé de nos hôtes. Tristan et Franceline se sont serré la main une dernière fois, puis, ayant gravi la chaussée, nous avons aperçu devant nous la route de Futeau. Le brouillard s'était dissipé, le premier quartier de la lune brillait encore et faisait courir des moires argentées sur les eaux de l'étang. Tristan s'est retourné vers la maison forestière et s'est accoudé un moment aux poutres de l'écluse. Le rez-de-chaussée de la maison était resté éclairé, une ombre a passé dans la baie de la fenêtre, puis quelques minutes après, une petite lumière grésillante s'est montrée à une chambre haute, dont la croisée paraissait ouverte.

Tristan ne bougeait pas. Il lui coûtait trop de s'en aller. Tout à coup, dans le silence des bois et l'atmosphère sonore de l'étang, une voix claire et bien timbrée s'est fait entendre, et ce couplet est venu jusqu'à nous :

Ils ne furent pas le quart d'une heure ensemble  
 Que l'alouette chanta le jour,  
 Belle alouette, belle alouette,  
 Tu as menti !  
 Tu as chanté la pointe du jour,  
 Il n'est que minuit.

C'était Franceline qui couchait ses enfans. Par un délicat sentiment bien féminin, elle envoyait à son ami d'enfance ce refrain de leur jeune temps, en guise de dernier adieu.

ANDRÉ THEURIET.



---

# L'EXPÉRIENCE NOUVELLE DU PAPIER-MONNAIE

---

## AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE.

---

Il y a cent ans environ, Adam Smith disait qu'on pourrait tout aussi bien aller en guerre avec des canons de papier qu'avec du papier-monnaie. S'il avait vécu de notre temps, il n'aurait certainement pas tenu le même langage. Déjà, à la fin du siècle dernier, l'Angleterre avait montré qu'on peut parfaitement faire la guerre avec du papier-monnaie; elle en a eu en circulation pendant toute sa lutte contre l'empire et même au-delà, de 1797 à 1819, et elle s'en est servie pour se procurer des ressources extraordinaires dont elle avait besoin; mais c'est à notre époque surtout que l'utilité du papier-monnaie en temps de guerre a été le mieux démontrée. Depuis vingt-cinq ans, la plupart des nations y ont eu recours. La Russie en a émis en 1854 et 1855 pour soutenir la guerre de Crimée; l'Autriche a créé celui qu'elle a pour se défendre d'abord contre la France et l'Italie en 1859, puis contre l'Allemagne en 1866. Celui qui existe en Italie date aussi de 1866 et de la même guerre. Les États-Unis ont émis le leur, et Dieu sait dans quelle proportion, lors de la guerre de sécession. Enfin il n'est pas jusqu'à la France, si riche, qui n'ait été obligée d'y recourir lors de sa lutte avec l'Allemagne en 1870. La Turquie combat en ce moment contre les Serbes et le Montenegro avec du papier-monnaie.

On peut donc dire que la déclaration d'Adam Smith est en contradiction absolue avec les faits que nous avons eus sous les yeux. Le papier-monnaie est devenu au contraire l'auxiliaire indispensable de la guerre. Il y a deux raisons pour cela : d'abord, dans ces momens-là, les espèces métalliques se cachent ou fuient à l'étranger; il faut bien les remplacer et pourvoir aux besoins de la circu-

lation. On émet pour cela du papier-monnaie; puis, quand ce papier est bien accepté et qu'il représente une valeur sérieuse, l'état s'en sert pour ses propres dépenses: il l'émet lui-même sous sa responsabilité directe, ou bien il l'emprunte aux banques qui sont chargées de l'émission. Aux États-Unis, on a employé les deux moyens; le gouvernement en a émis lui-même et a emprunté celui que les banques dites nationales étaient autorisées à créer. Il l'a emprunté en obligeant ces établissements à déposer entre ses mains le capital qui devait être la garantie de leurs billets. En Italie, en Autriche, il y a eu également un système mixte d'émission par l'état et par les banques. En Russie, tout le papier en circulation émane directement du gouvernement. Il n'y a guère que la France parmi les pays à cours forcé où l'état se soit abstenu d'en émettre directement. Il est vrai qu'il l'a fait émettre par une banque privilégiée placée sous sa surveillance, il est vrai encore que la plus grande partie des billets a servi à ses propres besoins: c'est une dette qu'il a contractée vis-à-vis de la Banque de France; mais lorsqu'il l'aura remboursée, il n'aura plus rien à démêler avec le papier-monnaie, s'il en reste encore en circulation. Il n'en répondra en aucune façon. Déjà cette dette n'est plus que de 450 millions sur les 2 milliards  $\frac{1}{2}$  de papier qui circulent encore. Cette situation particulière de la France a tenu d'abord à la faveur exceptionnelle dont jouit notre principal établissement financier, et aussi à la grande richesse du pays, qui sert de base après tout au papier-monnaie.

Quoi qu'il en soit, qu'on ait employé un moyen ou un autre pour répandre les billets à cours forcé, il n'en est pas moins vrai que les états qui y ont eu recours ont puisé là des ressources extraordinaires qui leur ont permis de traverser plus ou moins heureusement les crises par lesquelles ils ont passé, et on se demande comment ils auraient fait sans cela. Prenons un exemple: supposons que le gouvernement italien ait songé en 1866 à soutenir la guerre contre l'Autriche avec des emprunts ordinaires; d'abord il n'est pas sûr qu'il eût pu les réaliser, et si on lui avait prêté, on ne l'aurait fait qu'à des conditions très onéreuses, qui auraient pesé longtemps sur son crédit. La rente italienne 5 pour 100 était alors à 36 francs.

Il résulte d'un rapport que le gouvernement de ce pays vient de publier sur l'expérience du cours forcé, qu'il s'est procuré à l'aide du papier-monnaie 907 millions de ressources extraordinaires. Pour avoir la même somme avec des emprunts, et en admettant qu'il eût pu les contracter à des conditions relativement favorables, c'est-à-dire à un intérêt de 6 pour 100, il lui en aurait coûté 1,176 millions: différence, 270 millions. Sans doute, tout n'a pas été profit dans cette différence; il y a un autre côté de la question à envisager et que nous examinerons tout à l'heure. En attendant,

il est certain au moins que l'Italie s'est procuré plus aisément et à meilleur marché avec le papier-monnaie les ressources exceptionnelles dont elle avait besoin. C'est un point qui ne peut être contesté par personne. D'après le même rapport, si on avait eu recours à des emprunts, le déficit actuel du budget, au lieu de se trouver réduit à 50 millions, serait encore de plus de 150. On peut faire le même raisonnement en ce qui concerne la Russie et l'Autriche. Jamais ces états n'auraient subvenu aux dépenses excessives que leur a causées la guerre sans le papier-monnaie.

Ce papier n'a pas été moins utile aux États-Unis au milieu de leurs immenses besoins pendant la guerre de sécession. Ils se sont procuré de cette façon environ 2 milliards et demi qui ont compté à leur passif pour plus de 4 milliards, à cause de la dépréciation considérable qui atteignit dès les premiers jours le papier-monnaie, et qui s'éleva jusqu'à 150 pour 100, c'est-à-dire qu'il fallait donner 250 francs en *green-backs* pour obtenir 100 francs en numéraire. On aurait pu croire qu'on allait revoir les temps néfastes du système de Law, et des assignats de notre première révolution; que jamais les États-Unis ne pourraient rembourser leur papier. Il n'en fut rien : aussitôt la paix conclue, il se manifesta dans le pays une telle résolution de rester fidèle à tous les engagements, que l'agio descendit bien vite à 50 pour 100 pour se réduire successivement à 12 ou 15 pour 100 où il est aujourd'hui.

Enfin en France, où la situation était tout autre que dans les pays que nous venons d'indiquer, où il y avait de grandes réserves accumulées depuis longtemps, et particulièrement en numéraire, le papier-monnaie émis en 1870 a rendu aussi de grands services, non-seulement pour remplacer les espèces métalliques qui tout à coup ont fait défaut, mais pour fournir aux dépenses de l'état. On peut se rappeler qu'un premier emprunt de 800 millions contracté au moment de la guerre avait été souscrit tout juste, et il fut vite épuisé. Comment aurait-on pu se procurer d'autres ressources après nos désastres? C'eût été fort difficile si on avait dû recourir à de nouveaux emprunts; on aurait vu le crédit de la France, naguère si élevé et si brillant, tomber à des taux désastreux. Au lieu de cela, on s'est adressé à la Banque de France; on lui a donné le cours forcé, et on lui a emprunté aisément 1,400 millions, sans que la valeur des billets descendit au-dessous du pair. Jamais phénomène semblable ne s'était accompli dans le monde financier. Si toutes les forces mises alors en mouvement s'étaient comportées comme notre crédit, les résultats de la guerre eussent été tout autres qu'ils n'ont été. La Banque de France a sauvé notre pays financièrement.

Le papier-monnaie est donc en train de se réhabiliter de la mauvaise réputation qu'il avait jusqu'à ce moment, et si on peut tou-

jours lui opposer les désastres du système de Law et la ruine des assignats, il est juste de compter aussi à son actif les services qu'il vient de rendre à l'Europe et à l'Amérique, et ces services sont tellement appréciés qu'il y a aujourd'hui un autre danger à craindre dans la faveur dont jouissent les billets à cours forcé. Si on consultait par exemple l'opinion publique en France, on pourrait se dispenser de revenir jamais au paiement en espèces; peu de gens le réclament, et on considère volontiers la situation actuelle comme l'idéal. On a de l'or, de l'argent ou des billets à volonté; le cours forcé n'existe plus que pour la forme, assez pour favoriser l'extension de la circulation fiduciaire, ce dont personne ne se plaint. On ne voit pas ce qu'on pourrait gagner à rentrer dans des conditions plus régulières. Il est vrai que la situation n'est pas la même partout. Dans les autres pays, le papier-monnaie, malgré une amélioration sensible, perd encore en moyenne de 15 à 20 pour 100. Cependant, même dans ces pays, on s'est si bien habitué à l'état de choses nouveau, tant d'intérêts s'y rattachent, qu'en Amérique surtout il y a un parti considérable qui voudrait garder les *greenbacks* et qui en demande même l'augmentation pour répondre à de prétendus besoins. Ce parti, dit *inflationist*, est tellement puissant, particulièrement dans l'ouest, qu'il n'a pas craint de faire de ses idées un programme pour l'élection à la future présidence de l'Union américaine; c'est la première question sur laquelle les candidats ont à s'expliquer.

L'Italie est beaucoup plus réservée. Sans méconnaître les services qu'elle a reçus du papier-monnaie, elle ne se fait pas illusion sur les inconvénients qu'il entraîne, et pour édifier l'opinion publique à cet égard, elle les a signalés avec beaucoup de force dans le rapport officiel que nous avons déjà indiqué, rapport bien fait, très détaillé, et qui est dû à la plume de MM. Minghetti et Finali, tous deux membres du parlement, dont le premier a été ministre des finances et l'autre ministre de l'agriculture et du commerce (1). Voyons en quoi ils consistent.

## I.

Le premier de ces inconvénients est de troubler instantanément toutes les situations. La veille du jour où le papier-monnaie est établi, on pouvait acheter avec son revenu, son traitement ou son salaire, une certaine quantité de choses nécessaires à la vie. Le lendemain on ne le peut plus; ces choses ont renchéri immédiatement, par suite de la dépréciation qui atteint le plus souvent les

(1) *Relazione sulla circolazione cartacea. Mars 1875.*

billets au porteur. Cela se comprend. Ces denrées ne sont jamais emmagasinées en grande quantité, on ne les produit pas longtemps d'avance, et on les consomme en général au jour le jour; par conséquent, elles sont soumises à toutes les influences qui agissent sur le marché. Qu'il y ait une sécheresse de quelques mois, aussitôt le blé, les légumes, la viande, les fruits, augmentent de prix; ils baissent au contraire s'il survient une pluie qui peut les rendre plus abondans. Il n'est pas étonnant que dans ces conditions l'introduction d'un signe monétaire qui peut être déprécié tout à coup de 15 ou 20 pour 100, — et c'est la perte qui atteint dès les premiers jours le papier-monnaie d'Italie en 1866, — produise un grand effet. Les matières premières, sans être aussi susceptibles que les denrées alimentaires, ne tardent pas également à subir l'influence de la dépréciation. On ne les garde pas non plus indéfiniment en magasin, on est obligé de les renouveler souvent, et si on réfléchit que quelques-unes de ces matières premières consistent en bois, en charbon, etc., c'est-à-dire en choses dont on a besoin chaque jour, on peut se rendre compte des difficultés qu'apporte immédiatement dans la vie de chacun la dépréciation du papier-monnaie. Si encore le revenu, le traitement ou le salaire augmentaient en proportion, comme cela arrive lorsque la hausse des prix est l'effet progressif du développement de la richesse, il y aurait une compensation; il n'en est rien: le rentier reçoit toujours la même rente, quelle que soit la monnaie avec laquelle on le paie. Quant à l'employé, qu'il soit au service de l'état ou d'une administration particulière, il n'y a pas de raison pour que son traitement augmente: ni l'état, ni les administrations particulières ne gagnent au cours forcé, ils y perdent plutôt, et quand à la longue, par la force des choses, cette augmentation a lieu, il est rare qu'elle soit en rapport exact avec la dépréciation du signe monétaire; elle reste généralement au-dessous. La situation du salarié, de celui qui loue son travail au jour le jour, est peut-être un peu meilleure: il n'est lié par aucun engagement, il peut suivre davantage les oscillations du marché et exiger un supplément de salaire pour faire face à la hausse des prix; on est bien obligé de le lui accorder, — autrement l'ouvrier, ne pouvant plus vivre de son salaire, s'expatrierait, et le travail s'arrêterait. Mais là encore l'augmentation des salaires n'est jamais au premier moment proportionnelle à la dépréciation de la monnaie, et quand elle arrive à l'être après plusieurs années, elle perd toujours la plus-value naturelle qu'aurait amenée le progrès de la richesse. Qu'on compare en effet, dans les pays où il n'y a pas de cours forcé, en Angleterre par exemple, les prix du travail en 1866 et en 1873, et on constatera certainement qu'ils ont augmenté d'au moins 10 pour 100. Ces 10 pour 100, le travailleur italien, atri-

chien ou russe ne les a point obtenus; c'est une perte pour lui sans compensation aucune.

La situation du fabricant et du commerçant est plus complexe. S'ils vendent les marchandises qu'ils ont en magasins à leurs compatriotes au même prix qu'auparavant, ils perdent évidemment le montant de la dépréciation. Cependant, comme les prix des autres choses ne s'élèvent pas tout de suite en proportion de cette dépréciation, le commerçant indigène a encore un avantage sur son concurrent étranger : il peut vendre aux anciens cours ou à des cours légèrement supérieurs, et ne pas subir de perte, tandis que le commerçant étranger qui sera payé en monnaie dépréciée est forcé de retrouver immédiatement dans l'élévation des prix la compensation exacte de la dépréciation. Le papier-monnaie, dans ce premier moment, agit comme une protection accordée au commerçant indigène. C'est aussi pour lui une prime à la sortie, car il a intérêt à écouler ses marchandises au dehors pour recevoir une monnaie métallique de bon aloi et réaliser la prime dont elle jouit par rapport au papier.

Ces avantages durent tant que les prix ne sont pas nivelés sur la valeur du signe monétaire; aussitôt qu'ils le sont, et ils ne tardent pas à l'être, la protection disparaît, et le commerçant indigène est obligé de vendre comme ses concurrents étrangers en tenant compte de la dépréciation de la monnaie, car il ne pourrait remplacer ses marchandises aux anciens prix. Il n'a plus de profit également à vendre au dehors : la prime qu'il réaliserait avec la monnaie métallique serait perdue d'avance par l'élévation des prix de toutes choses autour de lui. Non-seulement il n'a plus d'avantages, mais il se trouve même bien vite dans une situation particulièrement défavorable. L'étranger qui achète la marchandise d'un pays où il y a une monnaie régulière, une marchandise anglaise par exemple, accepte parfaitement la stipulation ordinaire, qu'il devra s'acquitter en livres sterling à une échéance déterminée : il sait que le taux du change variera très peu et n'altérera pas sensiblement son prix; mais, s'il achète une marchandise italienne, autrichienne, russe ou américaine, stipulée payable en liras, florins, roubles ou dollars, il ne sait pas exactement ce qu'il aura à payer à l'échéance de son engagement. La variation du change subordonnée à la dépréciation du papier-monnaie peut être considérable; dans le cours d'une année, en 1866, en Italie, elle a été de 40 pour 100, et il n'est pas rare qu'en un mois, c'est-à-dire dans un espace de temps moindre que la durée d'une échéance commerciale, elle soit de 5 pour 100 et même de 10. L'étranger acheteur, en face de pareilles éventualités, voudra se couvrir d'avance des risques qu'il court, et il paiera les produits italiens, autrichiens, etc., moins cher à qualité égale que les produits anglais. S'il est vendeur, il fera peser de même sur

l'acheteur toutes les incertitudes qui résultent du cours forcé, en exigeant d'être payé en monnaie de son propre pays.

Par conséquent, qu'il s'agisse du commerce d'exportation ou de celui d'importation, le négociant de la contrée où l'instrument d'échange a perdu sa pleine valeur ne tarde pas lui-même à souffrir aussi de cette situation; il est exposé à payer une prime supplémentaire, non-seulement pour la dépréciation qui existe au moment de ses engagements, mais pour celle qui pourra survenir plus tard. Il est vrai qu'il peut gagner, si le change s'améliore; mais qu'est-ce qu'un commerce qui repose sur un pareil aléa? Il est livré complètement à la spéculation. C'est ce qui explique du reste comment il se développe malgré tout dans les pays qui ont le cours forcé, comment en Italie, par exemple, le mouvement des affaires extérieures a monté de 1 milliard 1/2 en 1866 à 2 milliards 1/2 en 1874, et en Autriche, aux mêmes dates, de 697 millions de florins à 1,312. Cela tient aux efforts tentés par cette spéculation. En effet, aussitôt l'introduction du cours forcé dans un pays, la première chose qui a lieu, c'est la multiplication des maisons de banque et des associations financières; elles sont attirées par les facilités de crédit qui en résultent et par l'agio qui existe sur le papier (1). Elles réunissent tous les capitaux disponibles, et comme elles ont besoin de les faire valoir tout de suite et aux conditions les plus avantageuses, elles fomentent toute espèce d'entreprises, souvent les plus chimériques, et il se produit alors une activité extraordinaire qui fait croire un moment que le papier-monnaie est la véritable panacée pour conduire très vite à la richesse. C'est le plus grand inconvénient de ce papier, car après avoir égaré tout le monde, il conduit, non pas à la richesse, mais à des catastrophes inévitables, et d'autant plus graves que l'illusion a duré davantage.

Enfin on pourrait croire au moins que l'état gagne à l'émission du papier-monnaie. Il se procure ainsi des ressources extraordinaires qu'il n'aurait peut-être pas trouvées autrement, et il n'a pas d'intérêts à payer; c'est un emprunt forcé qu'il lève sur son pays et dont il sera tenu seulement de rembourser le capital, il semble que tout soit bénéfique; il n'en est rien : ce remboursement lui-même pourra lui devenir très difficile, et, en attendant, l'état est obligé de payer tout plus cher pour ses propres dépenses, par suite de la dépréciation, sans que pour cela ses revenus augmentent, car il ne peut songer, dans une situation où il n'y a pas de plus-value de la richesse, tant s'en faut, à demander plus d'impôts; il perd donc à peu près l'équivalent des économies qu'il a pu faire en ne payant pas d'intérêts. On calcule qu'il en a coûté ainsi en moyenne 37 mil-

(1) En Italie, le nombre des banques de dépôt, qui était de 15 en 1865, avec un capital de 129 millions, s'est élevé à 218 en 1874, avec un capital de 677 millions.

lions de plus par an au gouvernement italien de 1866 à 1874. Par conséquent, tout le monde est atteint par le trouble qui naît de l'établissement du papier-monnaie; c'est le premier inconvénient.

Il y en a un second dans la violence et la durée des crises qui en sont la conséquence. Avec des espèces métalliques comme bases de la circulation, on n'est certainement pas à l'abri des excès de la spéculation, de ce que les Anglais appellent l'*over-trading* et l'*over-banking*; nous l'avons vu bien souvent; mais on a le moyen de les arrêter assez vite, si on le veut : c'est de faire payer le capital le prix qu'il vaut. Aussitôt que le taux de l'intérêt s'élève sensiblement, les crédits se resserrent, chacun sent la nécessité de se liquider, et tout rentre dans l'ordre, c'est-à-dire que tout ce qui n'a pas une valeur échangeable contre la monnaie métallique disparaît. Ce moyen n'existe pas avec le papier-monnaie; on n'a point de mesure exacte de la valeur, et la liquidation est toujours différée. Aujourd'hui l'émission est fixée à un chiffre qu'on croit devoir répondre à tous les besoins; ce chiffre est purement arbitraire, rien ne dit qu'il ait été bien calculé, qu'il soit suffisant, et s'il l'est pour aujourd'hui, il ne le sera pas pour longtemps. S'arrêtera-t-on quand même à la limite fixée primitivement, au risque de voir se renouveler tous les embarras qu'on a voulu conjurer en adoptant le cours forcé? Évidemment non. Au lieu d'élever le taux de l'escompte et de liquider les embarras, on reculera la limite, et on se jettera de plus en plus dans l'arbitraire. Ce n'est pas du premier coup que l'Italie est arrivée aux 1,400 millions de papier-monnaie qu'elle possède à présent, ni l'Autriche à une somme à peu près égale, ni la Russie à ses 2 milliards 1/2, ni les États-Unis à 4 milliards. Ils y sont arrivés successivement, pressés par des besoins nouveaux qu'il a fallu satisfaire à tout prix. La France elle-même n'avait été autorisée d'abord à émettre des billets au porteur, au moment de la guerre, que pour 1,800 millions; elle a fini par porter la limite à plus de 3 milliards. Cela ne lui a pas trop mal réussi pour des raisons que nous avons déjà eu l'occasion d'exposer ici même (1); mais les autres états n'ont pas été aussi heureux.

Lorsqu'on est engagé dans cette voie, rien n'est plus difficile en effet que de résister à des émissions supplémentaires. Une première fois on a pu conjurer la crise par l'introduction du papier-monnaie; on se figure qu'il en sera toujours ainsi, et on se laisse aller volontiers à augmenter le nombre des billets quand de nouveaux embarras surgissent. C'est ce qui est arrivé dans tous les pays qui ont eu recours à cet expédient; c'est ce qui a eu lieu l'année dernière encore aux

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1873.



États-Unis. On n'a pas augmenté positivement le chiffre des *greenbacks*, dont la limite était fixée à 354 millions de dollars ; on a pris seulement une disposition qui en a rendu la circulation plus active. Les banques, dites nationales, étaient autorisées à émettre du papier non remboursable, à la condition de déposer entre les mains du trésor public une quantité déterminée de *greenbacks*. On a diminué le chiffre du dépôt obligatoire. De cette façon, 100 millions de dollars de *greenbacks* se sont trouvés libres, on les a retirés du trésor et répandus dans la circulation. Il en est résulté un certain soulagement, le prix du capital a baissé, les affaires ont été plus faciles ; mais ce n'était qu'un palliatif : quelques mois après, les choses étaient revenues au même état, les mêmes embarras subsistaient, et la crise née en 1873 dure toujours. Si les Américains avaient eu conscience du mal dont ils souffraient, au lieu de chercher un remède inefficace dans une extension du papier-monnaie, ils auraient accepté tout simplement la situation qui se présentait et élevé le taux de l'escompte, de façon à faire venir chez eux les capitaux étrangers. Ces capitaux les auraient aidés à faire leur liquidation, et on serait probablement aujourd'hui, au-delà de l'Atlantique, beaucoup plus près qu'on ne l'est de la reprise des paiemens.

Nous ne voulons pas dire assurément que la crise de 1873 en Amérique, qui a eu un caractère très violent, comme tout ce qui se passe dans ce pays, soit due exclusivement au papier-monnaie ; d'autres causes y ont contribué : d'abord l'énormité de la dette contractée pendant la guerre de sécession. Avant cette guerre, il n'y avait, pour ainsi dire, pas de dette fédérale : elle était tout au plus de 450 millions de francs ; après, elle s'éleva tout à coup à 15 milliards. Il fallut, pour faire face aux intérêts, établir des impôts considérables et de toute nature. M. David A. Wells, un économiste américain fort éclairé, nous apprend que la contribution par tête, qui était de moins de 5 dollars en 1861, monte à plus de 13 dollars en 1876, et que, tant en contributions fédérales qu'en impôts d'état et de municipalités, les Américains ont payé, de 1865 à 1876, environ 6 milliards de dollars, soit plus de 30 milliards de francs. On comprend qu'un pareil fardeau ait pesé sur les affaires. Il y a eu en outre cette coïncidence fâcheuse pour les États-Unis que l'Europe, ayant été favorisée par de bonnes récoltes en céréales depuis plusieurs années, fut dispensée de recourir aux greniers du *Far-West*, et n'eut pas à envoyer au-delà de l'Atlantique les 200 ou 300 millions de numéraire qui prennent ordinairement cette route dans les temps de mauvaise récolte. Enfin les Américains ont encore souffert des mauvaises mesures économiques qui ont été prises, telles qu'une protection industrielle à outrance, et l'établissement de droits de douane très élevés sur les matières premières.

Ces causes ont assurément rendu la situation très difficile aux États-Unis; elles n'auraient pourtant pas amené la crise violente de 1873 sans le papier-monnaie. C'est ce papier qui a fait qu'on a dépensé en travaux publics et particulièrement en chemins de fer, de 1866 à 1873, environ 7 milliards, soit 1 milliard par an, sans compter d'autres emplois de capitaux. Il est bien évident qu'avec les charges qui accablaient alors le pays, il ne pouvait y avoir une pareille somme disponible, et si on avait dû la demander à l'emprunt ordinaire, on ne l'aurait obtenue qu'à des conditions onéreuses qui auraient averti du péril. Avec le papier-monnaie, on s'est fait illusion sur les ressources réelles qui existaient, et on est allé de l'avant. Qu'en est-il résulté? Que la situation générale a été de plus en plus tendue et embarrassée, et, en ce qui concerne les chemins de fer, beaucoup sont aujourd'hui en pleine déconfiture et exploités pour le compte des créanciers. Supposons qu'il eût été possible aux États-Unis, après la guerre de sécession, de revenir aux paiements en espèces; on n'aurait certainement pas dépensé les sommes folles qui ont aggravé le mal et qui le font se prolonger indéfiniment. Du reste, s'il y a aux États-Unis des hommes qui sont partisans du cours forcé et même de l'augmentation des *greenbacks*, il y en a d'autres au contraire qui sentent énergiquement tout le préjudice que le papier cause, et qui voudraient qu'on s'en débarrassât. Un ancien ministre des finances de ce pays, M. Bristow, disait dernièrement : « Il est temps qu'on s'occupe des effets désastreux de la monnaie purement fiduciaire. Les capitaux étrangers ne viendront jamais chez nous, tant qu'il y aura un étalon de valeur aussi flottant que le papier-monnaie. Pourquoi Londres est-il devenu la métropole commerciale de l'univers? Parce qu'il a la fixité de valeur avec sa livre sterling. » On pourrait peut-être trouver d'autres raisons pour expliquer la prépondérance commerciale de l'Angleterre; celle-là toutefois en est une, et la livre sterling a été si appréciée qu'elle a été prise pour monnaie de compte dans beaucoup de pays commerçans. L'Angleterre, nous l'avons dit, a eu aussi sa monnaie purement fiduciaire pendant longtemps, de 1797 à 1819, et ce n'est pas sans difficulté qu'elle a pu l'abandonner; mais elle a conservé un tel souvenir des embarras qui en ont été à la longue la conséquence, elle a tant à se féliciter d'être revenue à une situation régulière, que, pour n'en plus sortir jamais, elle a entouré de précautions excessives l'émission des billets au porteur; elle veut que ces billets puissent être toujours considérés comme l'équivalent exact de la monnaie métallique, et c'est pour cela qu'elle a fait l'acte de 1844.

Le malheur des pays qui ont le cours forcé est non-seulement d'être exposés à des crises plus violentes que celles qui ont lieu ailleurs, mais encore de ne plus pouvoir les conjurer lorsqu'elles

éclatent. Ils sont comme ces malades qui auraient besoin d'un remède énergique et qui sont hors d'état de le supporter. Le remède énergique serait le retour à la circulation métallique, et comment l'employer lorsqu'il n'y a plus de numéraire dans le pays et qu'il faudrait, pour s'en procurer, faire des sacrifices considérables qui entraîneraient une ruine générale? On est bien obligé de reculer; alors la liquidation ne se fait pas, les mauvaises affaires subsistent, et la situation reste embarrassée. Pour apprécier la différence qu'il y a entre cet état et celui qui existe lorsqu'on n'a pas le papier-monnaie, on n'a qu'à se rappeler ce qui s'est passé il y a quelques années. En Angleterre, en France et presque partout en Europe, il y eut en 1857 une crise très sérieuse. Alors le papier-monnaie n'existait nulle part, excepté en Russie. Le mal a été profond, il a causé beaucoup de pertes; dès la fin de l'année 1858, tout était presque réparé, et le crédit de l'Europe était redevenu à peu près ce qu'il était auparavant. On se souvient aussi du fameux *Black friday* de 1866 en Angleterre, où il y eut un *run* sur toutes les banques comme on n'en avait jamais vu. Il sembla un moment que personne n'était plus solvable dans le royaume-uni; l'escompte fut porté à 10 pour 100. Six mois après, les traces de ce sinistre avaient disparu, et l'Angleterre avait retrouvé son ancien crédit. Enfin l'exemple le plus frappant est celui qu'on peut emprunter aux États-Unis eux-mêmes. La crise de 1857 était née chez eux, et c'est de là qu'elle se répandit par un contre-coup inévitable sur toute l'Europe; mais alors ils n'avaient point de papier-monnaie, leur circulation était en espèces métalliques. Au bout d'un an, tous les embarras étaient liquidés, et les affaires avaient repris avec leur activité ordinaire. Il n'en est pas de même cette fois; les conséquences de la crise de 1873 durent toujours. Pourquoi? Parce que le papier-monnaie a empêché qu'on allât jusqu'à la racine du mal et qu'on supprimât toutes les affaires mauvaises qu'il aurait fallu supprimer.

N'est-il pas singulier, en outre, que les deux seuls grands pays qui aient échappé à la crise de 1873 soient précisément ceux qui n'ont pas de papier-monnaie, comme l'Angleterre, ou qui ne l'ont que pour la forme, comme la France? En effet, bien qu'il y ait le cours forcé dans notre pays et une circulation fiduciaire très considérable, cependant le papier-monnaie n'existe pas à proprement parler. Les billets sont acceptés au pair avec empressement, et ils ont la valeur exacte de la monnaie métallique; la Banque de France pourrait les rembourser demain, si elle n'était arrêtée par d'autres considérations que celles de son encaisse. Il est donc bien établi que l'existence du papier-monnaie rend non-seulement les crises plus violentes, mais encore qu'il les fait durer davantage, parce

que la liquidation avec lui n'est jamais complète. — J'arrive maintenant au troisième inconvénient de ce papier.

## II.

En général, quand on parle du cours forcé, on n'envisage qu'un côté de la question, le plus important assurément, celui de la dépréciation dont le papier peut être l'objet, et qui devient une cause de trouble et un obstacle sérieux à l'activité des affaires. Si on échappe à cette dépréciation, on se figure que tout est sauvé. C'est le sentiment qui règne aujourd'hui en France; on ne songe pas à un autre point, à l'influence que le papier-monnaie exerce sur les prix, même en restant au pair. Cette influence pourtant est incontestable. Il y a même des économistes qui l'attribuent à la circulation fiduciaire remboursable à vue et reposant sur une encaisse métallique considérée comme suffisante. Cette circulation, disent-ils, rend l'instrument d'échange plus abondant qu'il ne serait sans elle, avec le numéraire seul, et, comme les prix sont en rapport avec cette abondance, ils s'élèvent tout naturellement quand il y a plus de billets au porteur. Or la hausse des prix qui naît de moyens artificiels, qui n'est pas le résultat du progrès de la richesse, est toujours une mauvaise chose. Cette doctrine, ainsi poussée à l'extrême, est évidemment exagérée; elle ne tendrait à rien moins qu'à supprimer le papier fiduciaire, même le mieux garanti, et à en revenir purement et simplement aux banques dites de dépôt, qui marquent l'enfance du crédit. S'il est vrai que la circulation fiduciaire parfaitement garantie s'ajoute à la monnaie métallique et augmente les instrumens d'échange, il ne l'est pas qu'elle soit elle-même un moyen d'échange artificiel, du moment qu'elle est remboursable à vue et à volonté; elle tient lieu exactement des espèces métalliques, et si elle n'existait pas, il y aurait plus de numéraire, c'est-à-dire un instrument d'échange moins commode et plus coûteux, qui aurait pour effet d'entraver le progrès de la richesse. La hausse des prix peut bien tenir en effet à l'existence de la circulation fiduciaire, mais c'est en ce sens, que celle-ci a d'abord commencé par favoriser le progrès de la richesse et que les prix s'en sont ressentis. C'est le résultat qu'ont amené aussi les chemins de fer en facilitant les transports de tous les produits. Sans doute, il ne faudrait pas abuser de la circulation fiduciaire même remboursable à vue et l'étendre au-delà des besoins: l'expérience nous apprend chaque jour que c'est ainsi qu'on arrive au cours forcé et à tous les maux qui en découlent; cependant, tant que la conversion reste obligatoire, et que le public est averti par des publications périodiques de la quantité de billets qui circulent et de l'état de

l'encaisse, le danger ne peut pas aller bien loin, on est toujours à même de l'arrêter, on n'a qu'à demander le remboursement du papier qui paraît être de trop. Alors l'instrument d'échange agit comme s'il était tout en numéraire.

En général, quand il y a des embarras dans les pays qui ont ce qu'on appelle la *circulation mixte*, c'est-à-dire le papier et la monnaie métallique, et que les prix se trouvent surélevés par des manœuvres de spéculation, c'est beaucoup moins à l'extension de la circulation fiduciaire qu'on le doit, si on n'entend par ce mot que les billets au porteur, qu'au papier de commerce. C'est celui-là qui à certains momens est trop abondant et agit sur les prix. Pour montrer l'importance qu'il peut avoir comparativement aux billets au porteur, nous dirons qu'en Angleterre notamment il y a toujours pour 10 milliards au moins de ce papier en circulation, tandis que les billets de banque, non couverts par une réserve métallique, s'élevaient tout au plus dans le royaume-uni à 600 ou 700 millions, et cependant personne ne se plaint du papier de commerce et n'en demande la suppression.

On ne demande pas davantage celle d'un autre genre de crédit qui se rapproche beaucoup plus de la circulation fiduciaire, qui en tient lieu dans bien des cas et qui prend de plus en plus d'extension en Angleterre et aux États-Unis; nous voulons parler du chèque reposant sur des dépôts en comptes courans. Il y a à tout moment en Angleterre pour 5 ou 6 milliards de ces dépôts, et on s'en sert pour liquider les transactions autant et plus que nous nous servons du billet de banque. Voilà certainement un moyen de crédit qui doit agir sur les prix et en amener la hausse. Et la preuve qu'il en est ainsi, c'est que tout est plus cher en Angleterre et en Amérique qu'ailleurs. Mais là encore l'influence exercée par le chèque, lorsqu'il est émis régulièrement, n'est qu'indirecte, et il est émis régulièrement s'il repose sur une provision suffisante, et que les banques gardent toujours de quoi le payer. Alors il agit sur les prix comme le billet au porteur remboursable à vue, parce qu'il développe d'abord la richesse publique en utilisant toutes les épargnes. Par conséquent, quand les moyens de crédit sont réguliers, qu'il s'agisse de billets de banque remboursables à vue ou de billets de commerce représentant des opérations sérieuses, ou encore de chèques ayant une provision suffisante, ces moyens ne sont pas par eux-mêmes des élémens de hausse artificielle; ils n'amènent cette hausse que parce qu'ils ont contribué d'abord à augmenter la richesse. Personne ne peut s'en plaindre, et la doctrine qui les rend responsables de l'élévation des prix comme d'un malheur est évidemment erronée. Si on la suivait à la lettre et qu'on revint à la monnaie métallique exclusivement comme instrument d'échange,

il pourrait bien y avoir en effet une diminution des prix, ce serait parce que la richesse publique aurait diminué elle-même.

Nous reconnaissons toutefois qu'il y a peut-être une réserve à faire en ce qui concerne les chèques; la provision pour les rembourser est rarement suffisante, et, dans la plupart des cas, les dépôts qui leur servent de base sont employés deux fois, d'abord par la banque qui les a reçus et qui a besoin de les faire valoir, ensuite par le déposant, qui se réserve d'en disposer au moyen du chèque; cela donne lieu à de grands embarras dans les temps de crise et dans les temps ordinaires peut faire croire à plus de capitaux disponibles qu'il n'y en a réellement, par conséquent agir sur les prix.

Mais ce qui n'est pas vrai pour le billet de banque remboursable à vue l'est incontestablement pour le papier-monnaie pur et simple. Ici, il y a une influence directe et artificielle exercée sur les prix. On a pu être très surpris de voir que chez nous, après la guerre de 1870, au lendemain de nos désastres, lorsque rien n'était réparé, que beaucoup de fortunes particulières restaient compromises, le prix des choses en général n'ait pas baissé et se soit maintenu au contraire avec une fermeté que ne justifiaient pas les circonstances. Aujourd'hui encore, — malgré la crise commerciale qui règne en Europe et en Amérique depuis plusieurs années, et qui commence à nous atteindre, si on en juge par le mouvement de notre commerce d'importation et quelques recettes de chemins de fer qui sont moindres que l'année dernière, — il n'y a rien de changé. Nous ne parlons pas des prix de certains produits manufacturés ou matières premières sur lesquels la crise s'est appesantie tout spécialement, tels que le fer, le coton, la houille, etc., mais de ceux des denrées alimentaires et des choses de luxe, qui peuvent plus exactement servir de critérium, parce qu'elles sont généralement en dehors des crises commerciales. Ces denrées et ces choses de luxe ont plutôt eu une tendance à la hausse. Il est impossible de ne pas voir là une influence exercée par l'abondance de l'instrument d'échange.

Il y a en ce moment en circulation 2 milliards  $\frac{1}{2}$  de billets au porteur, et à la banque, pour servir de garantie à ces billets, plus de 2 milliards d'espèces métalliques. C'est évidemment une situation extraordinaire et qu'on peut appeler pléthorique. Les 2 milliards et plus de monnaie métallique font, pour une partie au moins, double emploi avec les 2 milliards  $\frac{1}{2}$  de billets. Et pourquoi cet état de choses s'est-il produit et se maintient-il? Parce qu'on a le cours forcé et que la banque garde à peu près tout le numéraire qui lui arrive de l'intérieur et du dehors; elle n'en rend que ce qu'elle veut. Et comme d'autre part le public s'arrange fort bien des billets et les trouve très commodes, personne n'insiste pour en demander le remboursement. La banque, grâce au cours forcé, est comme un

réservoir qui reçoit toujours et ne rend jamais ou bien rarement. Ce cours forcé sert de barrage pour empêcher l'écoulement des métaux précieux. De là cette situation bizarre, anormale, d'une encaisse formidable presque égale à la circulation fiduciaire. On dira sans doute que cette abondance de métaux précieux en France est la conséquence de notre richesse; nous avons le change favorable partout; il faut bien que le numéraire nous arrive, et nous le gardons parce que nous n'avons point d'intérêt à l'exporter. Cette dernière partie de l'objection n'est pas aussi vraie qu'on le suppose. Il est certain que, si nous avions le change défavorable et un grand intérêt à exporter des métaux précieux, on trouverait bien moyen de s'en procurer en les cherchant dans la circulation intérieure; on n'aurait qu'à leur offrir une prime assez forte, comme cela se fait dans d'autres pays. Mais, à défaut de ce grand intérêt, nous en avons au moins un petit qu'on pourrait satisfaire, si cela était très facile. Que demain, par exemple, on lève le cours forcé, et, comme il y a de nombreux besoins d'or en Europe, que l'Angleterre est seule à en fournir aujourd'hui et qu'elle n'en regorge pas, la spéculation, qui n'aurait plus qu'à se présenter aux guichets de la Banque de France pour en avoir, ne manquerait pas d'en demander et de réaliser le petit bénéfice qu'elle pourrait trouver à l'exportation. Cela réduirait le nombre des billets en circulation, ramènerait un meilleur équilibre entre le papier et les espèces, et il n'y aurait plus de double emploi dans les instrumens d'échange, par conséquent plus d'élément de hausse artificielle pour les prix; mais, pour que ce résultat ait lieu, il y a une première chose à faire. Il faut que la question de l'étalon unique d'or soit résolue, et que la banque ne puisse pas rembourser ses billets tout en argent; autrement la valeur du billet tomberait au niveau de la dépréciation du métal d'argent. Il est impossible de contester cela; d'où pour nous la conviction absolue que la Banque de France ne peut pas reprendre ses paiemens en espèces tant qu'on conservera les deux étalons. Il importe pourtant que cette reprise ait lieu le plus tôt possible, si on veut rentrer dans une situation régulière et éviter les dangers que pourrait présenter l'avenir.

La France et l'Angleterre sont assurément très-riches, elles font chaque année plus d'économies qu'elles n'en absorbent dans des emplois nouveaux. Cependant, quelque grandes que soient cette richesse et ces économies, elles ne suffisent pas à elles seules pour expliquer le bon marché excessif des capitaux qui règne en ce moment dans les deux pays. Depuis plus d'un an, le taux de l'escompte est à 2 pour 100 en Angleterre, à 3 pour 100 en France; les meilleures signatures se négocient même à un taux sensiblement inférieur, à 1 1/2 pour 100, par exemple, et encore ne trouve-t-on

pas à employer à ce taux tous les capitaux qui seraient disponibles. Les grands établissemens financiers qui reçoivent des dépôts en compte courant en sont encombrés; ils ne savent comment les faire valoir, et ils ont abaissé jusqu'à 1/2 pour 100 par an l'intérêt qu'ils leur allouent. Jamais on n'avait vu une situation semblable; elle rappelle ce qui se passait en Hollande, il y a plus d'un siècle, lorsque ce pays était le seul grand réservoir des capitaux, et qu'il n'en avait pas le placement; l'intérêt y était descendu à 1 pour 100; mais alors il n'y avait pas beaucoup de moyens d'employer l'argent, l'industrie était peu étendue, et les divers états n'avaient pas encore contracté l'habitude malheureuse d'emprunter sans cesse. Aujourd'hui ce ne sont pas les débouchés qui manquent; ils sont nombreux et même souvent assez tentans. Si malgré cela les capitaux affluent en France et en Angleterre à ce point que l'intérêt en soit réduit à 1 et même à 1/2 pour 100, c'est parce qu'il y a un élément autre que l'épargne qui contribue à les rendre plus abondans encore, au moins en apparence. Cet élément, en France, est le papier-monnaie, en Angleterre le chèque, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas le capital assurément, mais qui en tient lieu dans beaucoup de cas et qu'on confond aisément avec lui. Or c'est là le grand danger de l'avenir; l'argent ne pourra pas, toujours rester à 1 ou 1/2 pour 100 d'intérêt par an; il se fatiguera de cette inactivité prolongée, il cherchera des emplois plus fructueux, que l'imagination toujours féconde des spéculateurs saura bien lui trouver, et s'il s'aventure alors un peu imprudemment, un beau jour, lorsque tous les ressorts de la spéculation seront tendus et que le crédit deviendra difficile, on s'apercevra qu'on a engagé dans des entreprises plus ou moins chimériques, non pas seulement des capitaux réellement disponibles et provenant de l'épargne, mais des capitaux imaginaires reposant sur l'extension des chèques et des billets au porteur. On entrera dans une crise épouvantable, comme celle que subissent depuis plus de trois ans, sans pouvoir la liquider, les États-Unis et l'Autriche.

Voilà le danger du papier-monnaie même très-solide et au pair, si on persiste à le garder indéfiniment. Il constitue une situation anormale qui se dénoue fatalement par une crise, et ce danger peut se présenter demain si les craintes de guerre disparaissent, et que l'esprit revienne aux grandes entreprises. Il serait donc sage au gouvernement d'aviser auparavant et de ne pas attendre qu'il soit surpris par des embarras qu'il ne pourrait plus conjurer. Le moment est propice; l'état a remboursé la plus grande partie de sa dette à la Banque; les billets sont au pair, et il y a une encaisse suffisante pour répondre à tous les besoins. Personne ne peut ga-



rantir que la situation sera encore aussi favorable dans un an ou deux, et que les billets seront toujours au pair; — ils n'y seraient certainement pas s'il y avait une crise; alors que ferait le gouvernement? Seulement, je le répète, pour reprendre les paiemens, il faut que la question de l'étalon unique soit résolue, et que nous n'ayons plus que l'or comme monnaie principale.

En résumé, l'expérience que nous avons sous les yeux depuis un certain nombre d'années ne peut pas changer l'opinion qui règne chez les esprits sérieux au sujet du papier-monnaie. C'est un instrument d'échange très dangereux : il l'est d'abord à l'intérieur, parce qu'étant presque toujours suivi d'une dépréciation, il trouble instantanément toutes les situations. Le créancier perd une partie de sa créance, l'employé et le salarié ne peuvent plus acheter au même prix les choses dont ils ont besoin, sans que leur traitement et leur salaire augmentent en proportion. Le fabricant voit les matières premières renchérir et ne vend pas ses produits en conséquence; le commerce extérieur devient plus difficile à cause de l'agio qui existe sur le signe monétaire. Enfin le débiteur lui-même ne gagne pas à pouvoir s'acquitter avec un instrument d'échange qui a moins de valeur, car s'il est débiteur d'un côté il est créancier de l'autre, ne le serait-il, comme l'ouvrier, que du produit de son travail, et, quant à l'état, il paie tout plus cher aussi, sans que ses revenus s'accroissent, ce qui fait que tout le monde souffre à cette situation.

Ce qu'il y a de grave encore avec le papier-monnaie, c'est qu'on n'a plus de boussole pour se diriger dans la vie commerciale; toutes les affaires sont livrées au hasard de la spéculation et reposent sur le crédit. C'est comme un édifice qu'on bâtit sur un terrain peu solide; il y a toujours un moment où il finit par être renversé. Enfin là même où le papier-monnaie ne produit pas ses effets les plus désastreux, où il reste au pair comme en France, il a encore une influence fâcheuse, qui est d'amener une hausse artificielle des prix. Les espèces métalliques s'amassent improductives dans les caisses du principal établissement financier et n'en sortent plus. L'emprunt contracté à l'intérieur et même au dehors, quand il ne l'est pas à un taux usuraire, vaut mieux que l'émission du papier-monnaie. En effet, supposons un état qui, en émettant ce papier, se procure 1 milliard de ressources extraordinaires et économise ainsi 50 ou 60 millions d'intérêts par an. Si son revenu brut est de 10 milliards, l'économie qu'il a faite en représente la 200<sup>e</sup> partie, et il ne s'agit pas d'un grand état comme la France et l'Angleterre, dont le revenu est au moins de 20 milliards, et où par conséquent l'économie représenterait un 400<sup>e</sup>. Il est certain que le

trouble causé dans toutes les relations, et l'obstacle apporté au commerce par ce papier coûteront à la nation beaucoup plus que la 200<sup>e</sup> partie de son revenu.

Malheureusement il y a dans la vie des peuples, même les plus riches, nous l'avons vu chez nous en 1870, des momens où l'emprunt par les voies ordinaires est très difficile et ne fournirait pas les ressources dont on a besoin (1). C'est pour ces momens-là que doit être réservé le papier-monnaie, c'est alors seulement qu'il est justifiable et peut rendre des services, autrement il n'a que des inconvéniens. Si on l'émettait par exemple, comme on le demande si souvent, pour faire face à des embarras purement commerciaux et empêcher l'élévation du taux de l'escompte, on servirait les intérêts de la spéculation exclusivement, et on serait conduit à une catastrophe d'autant plus grande qu'on aurait différé la liquidation. Maintenant, quand on l'a émis dans des circonstances très difficiles, pour les nécessités de la guerre par exemple, on a le devoir, aussitôt la crise passée, de faire tous ses efforts pour le rembourser. Deux conditions sont nécessaires pour cela : 1<sup>o</sup> l'équilibre financier à l'intérieur, 2<sup>o</sup> une balance du commerce favorable à l'extérieur. On comprend parfaitement qu'un état qui est obligé d'emprunter chaque année pour couvrir les déficits de son budget, ne peut pas songer à rembourser son papier-monnaie, et si d'autre part la balance du commerce lui est défavorable et qu'il soit tenu, pour solder cette balance, d'envoyer encore au dehors le peu de numéraire qui lui reste, son impuissance devient absolue. C'est la situation de la Russie, qui le possède depuis plus de vingt ans, de l'Autriche, qui l'a depuis seize, des États-Unis, de l'Italie et d'autres pays, qui l'ont aussi depuis longtemps et ne parviennent pas à s'en débarrasser. Ils sont dans un cercle vicieux, car le papier-monnaie est précisément l'obstacle à la réalisation des deux conditions préalables dont ils ont besoin, à savoir l'équilibre financier et la balance du commerce favorable. Cependant avec de la persévérance, une bonne politique commerciale, et en s'abstenant de toute entreprise militaire, on finit par triompher de ces difficultés. Alors on doit se souvenir que le papier-monnaie, qui sauve les nations à certains momens, ne les sauve pas gratis, et qu'il est au contraire toujours l'expédient financier le plus onéreux auquel on puisse avoir recours.

VICTOR BONNET.

(1) La Russie en fait encore l'épreuve aujourd'hui ; elle aurait tenté en vain, dit-on, au milieu de ses difficultés avec la Turquie, de réaliser en Europe un emprunt de 300 millions de roubles.

---

---

# LA FOLIE

## AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE

---

I. *De la Folie au point de vue philosophique ou plus spécialement psychologique*, par M. le docteur P. Despina, Paris 1875. — II. *Le Crime et la Folie*, par M. H. Mandaley, Paris 1874.

---

Si la raison est le privilège de l'homme, par une compensation douloureuse on en peut dire autant de la folie. Il ne semble pas en effet que les humbles facultés de l'animal soient jamais exposées à cette terrible disgrâce, et, dans l'espèce humaine elle-même, ce sont les races supérieures qui fournissent aux maladies mentales presque toutes leurs victimes. Rare chez les sauvages, chez les enfants, la folie est d'autant plus fréquente que, les besoins de l'humanité devenant plus nombreux et plus complexes, l'activité cérébrale se surexcite davantage à la poursuite des objets qui peuvent les satisfaire : la folie est ainsi, pour employer un terme scientifique, *fonction* de la civilisation. Triste conséquence, bien digne de provoquer les méditations du philosophe, du moraliste, de l'homme d'état ! En face des perspectives de progrès illimité qu'on fait briller à nos yeux, au milieu de ces hymnes qui, de toutes parts, glorifient la toute-puissance de la raison humaine, quelques-uns se demandent avec anxiété si cette raison, agent de tout progrès, ne devient pas plus fragile par ses triomphes mêmes, si l'homme n'abuse pas jusqu'à le fausser de ce merveilleux et délicat instrument, le cerveau, si enfin, par le développement exclusif et hâtif des facultés intellectuelles, notre système d'éducation, rompant au profit d'une seule l'équilibre nécessaire de toutes les fonctions de

l'organisme, ne nous conduit pas à des catastrophes. Aussi l'Académie des sciences morales et politiques s'est-elle émue; dès 1867, elle mettait au concours la question de la folie considérée au point de vue philosophique, et, en 1872, elle décernait la première récompense à un Mémoire, devenu aujourd'hui un volumineux ouvrage, dont l'auteur, M. P. Despine, avait déjà prouvé, par de remarquables travaux sur la psychologie morbide, une rare compétence en ces matières. Le livre de M. Despine, malgré quelques doctrines hasardeuses, nous paraît avoir une importance considérable, et nous nous proposons de signaler ici les aperçus, quelques-uns assez nouveaux, qu'il ouvre sur les obscurs problèmes de la psychologie des aliénés.

## I.

Qu'est-ce que la folie? Est-elle une maladie des organes ou une maladie de l'âme? Et si l'âme peut être malade, par quelles causes le devient-elle? Ces causes elles-mêmes sont-elles purement organiques ou exclusivement morales? Quelles perversions font-elles subir aux facultés intellectuelles, aux affections, au libre arbitre? Enfin comment peut-on en prévenir les effets, ou les combattre quand ils se sont manifestés? Graves questions, que l'humanité se pose depuis longtemps, et auxquelles la science peut à peine aujourd'hui répondre avec certitude. Avec leur merveilleux instinct philosophique, les Grecs se firent de la folie une idée relativement exacte. Ils n'y virent qu'une maladie dont la guérison exigeait des remèdes à la fois pour le corps et pour l'esprit. Hippocrate réfute l'opinion populaire selon laquelle la folie venait directement de la divinité; il en détermine avec sagacité les symptômes, et le traitement qu'il prescrit est purement médical. Affranchis de toutes superstitions, les grands médecins grecs n'usèrent pas envers les aliénés de ces rigueurs absurdes qui, jusqu'au commencement de ce siècle, firent des asiles des lieux de torture et de désespoir. Asclépiade recommande expressément d'éviter la contrainte corporelle; il permet seulement d'attacher les fous les plus dangereux. Le moyen âge fut en général moins éclairé et moins humain. Un faux ascétisme accrédita l'opinion que le corps est un objet vil et dégradé, qu'il faut le combattre, le mortifier à outrance, parce qu'il est le siège des désirs pervers, le temple de Satan! Ces croyances n'étaient que l'exagération des plus nobles doctrines morales; l'ignorance et la superstition s'en emparèrent, et s'en firent trop souvent des armes cruelles contre les aliénés. Si, même en pleine santé et en pleine raison, l'homme risque toujours de porter le démon dans son

corps, qu'est-ce donc quand il est fou ! Alors vraiment c'est Satan qui règne en maître dans cette impure prison de chair ; il en a chassé l'âme immortelle et divine, il y déchaîne tous ses blasphèmes et toutes ses fureurs ! Le fou devient un *possédé* ; comme tel, il est presque un maudit, car apparemment c'est en punition de ses péchés qu'il est ainsi livré au diable. Par là s'explique la barbarie des traitemens infligés si longtemps aux tristes victimes de la folie. Bien des bûchers se sont allumés pour des malheureux qui n'étaient justiciables que de la médecine ; mais la médecine croyait peu à elle-même, les praticiens les plus instruits, au témoignage de M. Maudsley, n'avaient alors d'autre but que de diminuer un peu la puissance du démon. Ils reconnaissaient l'existence « d'une préparation et disposition du corps par le moyen du trouble des humeurs, donnant de grands avantages au démon pour s'en rendre maître ; lequel trouble étant traité par drogues et potions médicales, le diable est mis dehors et n'a plus de pouvoir sur le corps. »

Par un effet inverse d'une superstition analogue, les fous furent généralement regardés en Orient comme personnes sacrées et traités avec un grand respect. On voyait en eux des possédés, mais des possédés de l'esprit divin. On leur attribuait le caractère surnaturel que Platon, dans le *Phèdre*, reconnaît à une certaine espèce de délire, et qui donne à l'homme la puissance d'enfanter des pensées et des œuvres dont la saine raison est incapable. La croyance aux oracles, aux prophéties, dut peut-être son origine à des manifestations de la folie que l'on prit pour des inspirations directes de la divinité.

Il faut arriver au XVIII<sup>e</sup> siècle pour trouver les premiers essais de théories scientifiques sur la folie. Stahl, le père de l'animisme moderne, la fait dériver des passions qui s'emparent de l'attention, de la réflexion : la folie est pour lui une erreur, mais cette erreur n'est pas l'œuvre propre des facultés intellectuelles ; elle est produite par une perversion des facultés affectives. Cette doctrine est aussi, avec quelques variantes, soutenue par quelques-uns des aliénistes les plus célèbres du dernier siècle et du nôtre, Ideler, Griesinger, M. Baillarger, et par le philosophe Herbart. Seulement Stahl, fidèle en cela au principe fondamental de l'animisme, niait absolument que la folie eût sa cause dans un état pathologique de l'organisme, ce qu'il n'est plus guère possible de contester aujourd'hui.

Une des théories les plus importantes par la gravité des conséquences morales qu'elle entraîne est celle du médecin allemand Heinroth. Selon lui, la folie n'est autre chose qu'un péché. L'homme ne devient jamais fou que par sa faute, et celui qui pendant toute

sa vie garde dans son cœur l'image de Dieu, n'a pas à redouter que sa raison lui échappe. L'angoisse, l'exaltation, la fureur, qui caractérisent certaines formes de la folie, ce sont autant de manifestations désordonnées du remords. L'aliénation mentale n'est pas et ne peut être héréditaire, car le *moi* pensant, l'âme immatérielle, n'est pas héréditaire. Ce que les parents peuvent transmettre à leurs enfants, ce sont des dispositions organiques contre lesquelles il est toujours possible de réagir. L'homme possède une force morale, invincible par essence à toutes les impulsions du physique, et s'il succombe dans la lutte, la responsabilité de la défaite lui appartient tout entière.

De la part d'un médecin, une pareille théorie a de quoi surprendre. Outre qu'on ne peut nier l'hérédité de la folie sans se mettre en contradiction flagrante avec les faits, n'est-il pas monstrueux de ne voir dans les fous que des coupables? N'est-ce pas déclarer inutile la tâche du médecin, autoriser toutes les rigueurs envers ces malheureux et rétrograder, au nom de la science, jusqu'à l'ignorante barbarie du moyen âge? Que l'homme ait, dans une certaine mesure, le pouvoir de combattre des prédispositions encore peu marquées à la folie, qu'il puisse, par une hygiène morale bien entendue et fermement pratiquée, se soustraire à quelques-unes des causes qui parfois déterminent l'explosion du mal, l'observation des faits nous permettra tout à l'heure de l'affirmer; mais il n'est aussi que trop vrai que dans un grand nombre de cas nulle force morale n'est capable de conjurer la tempête qui se déchaîne tout à coup à travers le cerveau, et il est aussi peu scientifique que peu charitable de faire peser une responsabilité quelconque sur les tristes victimes d'un organisme en délire.

Ce qui fait défaut à la plupart des médecins aliénistes, sans en excepter l'illustre Esquirol, c'est une doctrine psychologique. Bien peu se sont demandé ce qu'il faut entendre par facultés de l'âme, quel en est le nombre, quel est le rôle de chacune d'elles dans le développement de la vie psychique. Les mots *raison, sentiments, affections, volonté, libre arbitre*, sont pris dans l'acception vague et flottante que leur donne le vulgaire; nulle définition, partant nulle exactitude scientifique. D'autre part, les psychologues, tout absorbés dans l'analyse de leur propre *moi*, ont rarement jeté les yeux au dehors; ils n'ont pu concevoir autre chose que le fonctionnement normal des facultés qu'ils découvraient en eux-mêmes, ils ont cru tous les hommes taillés sur le même patron psychologique, et par là se sont trouvés dans l'impuissance d'expliquer la folie. Ne pouvant l'expliquer, ils en ont négligé l'étude. Et pourtant une bonne théorie de la folie est la contre-épreuve indispen-

sable et la plus certaine vérification d'une bonne théorie des facultés de l'âme. Ni le médecin ne peut rien comprendre à la folie, s'il n'a que de vagues notions sur la psychologie de l'homme en santé, ni le psychologue n'est en possession d'une science expérimentale et complète du *moi*, s'il ne peut rendre compte des déviations et perversions étranges que les puissances mentales subissent dans la folie. La psychologie prête ici des lumières à la médecine et en reçoit d'elle à son tour, et il est permis de regretter, pour l'une comme pour l'autre, que la nécessité de ce fraternel échange soit encore si généralement méconnue.

Ce reproche, M. Despine le mérite moins que personne, car avant d'aborder le problème complexe de la folie, il prend soin d'exposer toute une psychologie qui lui appartient en propre, bien qu'il se fasse peut-être quelque illusion sur l'importance et la nouveauté de certaines théories particulières, et qu'il lui arrive parfois de prendre pour une découverte un simple changement de nomenclature. Quoiqu'il en soit, si nous voulons le suivre dans son explication de la folie, il nous faut sommairement indiquer les traits essentiels de sa doctrine psychologique.

M. Despine reconnaît deux ordres de facultés entre lesquels il établit une distinction profonde : les facultés intellectuelles et les facultés morales ou instinctives. Les premières sont au nombre de trois; la perception, la mémoire et la faculté réflexive, dont les opérations essentielles sont l'attention, le jugement, le raisonnement. Ces trois facultés sont vraiment primitives et irréductibles; elles ne peuvent, même dans la folie, se pervertir; le seul genre d'altération qui puisse les atteindre, c'est l'affaiblissement.

Les facultés morales, que M. Despine préfère désigner par le nom de facultés instinctives, sont celles par lesquelles l'homme acquiert la connaissance de ce qu'il doit faire pour agir sagement et raisonnablement. Elles se manifestent par les inclinations, les penchans, les répulsions, les tendances, les besoins de l'âme : d'un seul mot, les instincts. La connaissance qu'elles donnent n'est pas le produit laborieux et tardif de la réflexion; elle est naturelle, spontanée, intuitive. Toute science innée, qu'elle ait rapport aux besoins du corps ou à ceux de l'esprit, est due à l'une de ces facultés.

M. Despine n'attache qu'une importance médiocre à l'énumération méthodique et complète de ces facultés morales, et la liste qu'il en donne présente tous les caractères de l'incohérence et de la confusion. On y trouve pêle-mêle les affections de famille, la prudence et la prévoyance, la politesse, l'espérance, la crainte, le sentiment de l'autorité, l'instinct d'imitation, la curiosité et la cau-

salité, la pudeur, le sentiment du beau, le sentiment du bien et du mal ou sens moral, le sentiment religieux, composé très complexe des sentimens de causalité, de vénération, de reconnaissance, d'espérance et de crainte. A côté des tendances bonnes et raisonnables qui méritent vraiment d'être appelées morales, il y a des penchans pervers, irrationnels, qui sont également innés : tels sont la jalousie, la haine, la vengeance, l'orgueil, la méchanceté, la malhonnêteté, le mépris, l'ingratitude, l'avarice, la cupidité, la convoitise, etc. Ces mauvais sentimens s'unissent pour former des sentimens mauvais plus complexes, et, conjointement avec les bons, ils constituent la nature instinctive, bonne ou mauvaise, de chaque individu.

Les élémens instinctifs, bons ou mauvais, de l'esprit, se manifestent par des impulsions, des désirs, qui déterminent la plupart de nos actions; mais, le plus souvent, ils se bornent à éveiller des idées dans l'esprit, à suggérer des connaissances, et leur rôle est alors purement spéculatif. Cela est surtout vrai pour le sentiment du devoir, que M. Despine appelle une émanation du sens moral, et qu'il considère comme un pur instinct.

Les motifs d'action que font naître les facultés instinctives se ramènent à deux : l'intérêt et le devoir. Quand deux désirs sont en présence et que le principe de l'obligation morale n'intervient pas, le désir le plus fort l'emporte nécessairement. C'est là une loi de dynamique mentale sans exception, car le désir le plus fort exprime pour l'individu le plus grand bien, et il est impossible que l'impulsion naturelle nous détourne du bien le plus grand, pour nous porter vers un bien moindre ou vers le mal. Sous l'empire des seuls désirs, l'homme n'obéit donc et ne peut obéir qu'au motif de l'intérêt. L'homme, en cela, ne diffère pas de l'animal.

Quand le sens moral se manifeste sous la forme inférieure d'un désir, d'un besoin du cœur, la loi précédente trouve encore son application. Si je ne fais le bien que parce que c'est un plaisir pour moi de le faire et une peine de ne le faire pas, je cède à un désir plus fort que les désirs antagonistes; je ne cherche en définitive qu'une satisfaction égoïste : c'est toujours le motif de l'intérêt. Il en est tout autrement quand le sens moral revêt cette forme supérieure que M. Despine appelle le sentiment du devoir. Je conçois alors, sous l'influence de ce sentiment, l'obligation absolue d'agir d'une certaine manière, de m'abstenir de certains actes. Dût ma sensibilité tout entière être froissée, le devoir qui commande crée en moi la possibilité d'une résistance; la loi de l'intérêt cesse d'être la règle unique de ma conduite, je puis vouloir et faire autre chose que ce que veut et exige le désir le plus fort. Un motif nouveau a surgi; alors aussi, mais alors seulement, je suis vraiment libre.



M. Despine distingue profondément la volonté du libre arbitre. La volonté n'est pour lui que l'acquiescement nécessaire de l'âme aux sollicitations du plus fort désir : en ce sens, elle n'est pas libre et nous est même commune avec les animaux. Il n'y a liberté que là où il y a obligation sentie de sacrifier le plaisir au devoir. C'est le seul cas où l'homme échappe à la fatalité des impulsions égoïstes et acquiert l'éminent privilège de briser la chaîne du déterminisme universel.

L'homme seul est libre, et même bien peu le sont, et le petit nombre de ceux qui possèdent le libre arbitre en fait rarement usage. En effet, selon M. Despine, le sens moral sous ses deux formes, amour du bien, sentiment du devoir, n'arrive à un plein développement que chez les individus des races supérieures; chez ceux-là même, il est souvent atrophié, incomplet; quelquefois il fait entièrement défaut. Combien d'hommes à qui la voix du devoir ne s'est jamais fait entendre! C'est là un vice, une infirmité morale beaucoup plus fréquente qu'on ne pense. Ces hommes ne sont pas libres; civilement responsables du mal qu'ils peuvent commettre, ils ne le sont pas moralement. Ils peuvent être détournés du mal par certaines facultés instinctives d'ordre inférieur : les affections de famille, l'amour de leurs semblables, la prudence, l'amour-propre; mais le sentiment sublime du devoir et le remords, conséquence du devoir violé, leur sont éternellement inconnus.

Dans la théorie de M. Despine, la raison n'est pas une faculté spéciale et distincte; elle n'est que l'ensemble des connaissances que fournissent les diverses facultés instinctives, le produit de ces facultés. La raison est plus ou moins élevée selon que les facultés instinctives d'ordre supérieur sont plus ou moins développées; elle est incomplète ou partielle, quand une ou plusieurs d'entre elles font entièrement défaut. Les facultés instinctives ou morales existent pour la plupart en germe chez tout homme normalement constitué; elles se développent par l'éducation. Quant à celles dont une infirmité congéniale a décidément privé l'individu, l'éducation sera toujours impuissante à les faire naître. A la différence des facultés intellectuelles, qui ne subissent d'autre altération que l'affaiblissement, les facultés instinctives ou morales sont sujettes à deux espèces distinctes d'altération : l'affaiblissement et la perversion. Elles peuvent s'affaiblir jusqu'à disparaître. Elles peuvent se pervertir de deux manières : par l'exagération, lorsque, par exemple, l'amour-propre dégénère en orgueil, l'amour de la propriété en avarice, — par un changement en mal, quand les sentimens moraux s'évanouissent et sont remplacés par des sentimens bizarres ou pervers. « Sous l'influence de certaines causes pathologiques, les malades changent

de caractère : ils étaient doux, polis, bienveillans, moraux ; ils deviennent irascibles, pervers, méchans, acariâtres ; ils étaient aimans, ils deviennent haineux ; ils étaient gais, agréables, ils deviennent taciturnes, méfians, craintifs. Les changemens qui s'opèrent dans le cerveau par l'effet de l'âge peuvent, en altérant l'activité de cet organe, produire de grandes modifications dans le moral chez un vieillard, modifications qui le rendent craintif, inquiet, égoïste. » Par leur exagération, par leur impérieux besoin de satisfaction, les perversions morales sont une cause de souffrances physiques et morales ; aussi ont-elles reçu le nom de *passions*. Nous verrons qu'elles jouent un rôle prépondérant dans la folie.

Nous aurons terminé cette exposition quand nous aurons dit que, pour M. Despine, l'imagination n'est pas une faculté simple, mais qu'elle est formée du concours de trois ordres de facultés premières : une faculté créatrice, spéciale à l'imagination, les élémens instinctifs, et les facultés intellectuelles. Lorsque les sentimens et les passions dominent l'esprit, la faculté créatrice de l'imagination entre spontanément en exercice, et fait interpréter les actes et les paroles d'autrui, non plus selon la vérité, mais selon les inspirations des sentimens et des passions dont l'individu est animé. Ce travail est entièrement involontaire : sous l'influence de la passion, quand elle est puissante, l'homme est incapable de mettre en doute la réalité des conceptions que son imagination lui impose.

Tels sont les principes par lesquels M. Despine a prétendu expliquer les variétés si nombreuses de la folie. — Il serait superflu de critiquer longuement cette psychologie. M. Despine n'a pas démontré que les facultés intellectuelles et les facultés instinctives fussent à ce point indépendantes les unes des autres, et d'autre part il nous paraît avoir eu tort de ranger parmi les facultés instinctives ou morales des principes purement intellectuels, comme, par exemple, ce qu'il appelle la causalité. Qu'il y ait quelque chose de spontané dans la tendance qui porte l'esprit humain à la recherche des causes, on ne le conteste pas ; mais cela revient à dire que le développement des facultés intellectuelles est spontané avant d'être réfléchi, doctrine qui n'est pas nouvelle. Il est également fort contestable que la raison ne soit que l'ensemble des connaissances suggérées par les facultés instinctives ou morales. Nous n'accordons pas davantage que la notion du devoir soit le produit d'un pur instinct : concevoir l'obligation de résister à certains désirs, d'accomplir certains actes, c'est au premier chef un fait intellectuel, bien que cette connaissance ne soit pas le résultat des facultés réflexives ou discursives de l'esprit, et qu'elle se manifeste spontanément dans la raison. Enfin, s'il est vrai que le devoir n'est pas conçu par tous les

hommes avec une égale clarté, si bien souvent le défaut d'éducation, les mauvais exemples ou la violence des instincts inférieurs empêchent cette idée sublime de resplendir de tout son éclat de la conscience, il ne s'ensuit pas que, chez l'homme moralement sain, elle soit jamais complètement absente; le libre arbitre n'est donc pas, comme le prétend M. Despine, une sorte d'exception dans l'humanité, un privilège du petit nombre, dont ceux-là même qui le possèdent font rarement usage.

Quoi qu'il en soit de ces critiques, ce qui nous intéresse surtout ici, c'est de suivre M. Despine dans les applications qu'il fait de sa doctrine psychologique à la définition de la folie. « La folie, dit-il, consiste dans l'aveuglement moral involontaire de l'esprit à l'égard d'idées fausses, absurdes, immorales, irrationnelles et de penchans bizarres, pervers, inspirés par des passions; aveuglement causé par l'absence des sentimens rationnels, seuls capables d'éclairer l'esprit sur la nature de ces idées et de ces penchans, c'est-à-dire par l'inconscience morale à leur égard. »

Deux conditions, par conséquent, sont nécessaires à l'existence de la folie : il faut d'abord une ou plusieurs idées irrationnelles, absurdes, fausses, immorales, ou bien des penchans, des désirs exagérés, bizarres, pervers, idées et penchans inspirés par des passions. Mais ce n'est là que l'objet de la folie, ce n'est pas la folie elle-même; ce qui la constitue essentiellement, c'est l'aveuglement involontaire de l'esprit qui l'empêche de comprendre ce que ces idées ou ces passions ont de bizarre, d'absurde, d'immoral, et cet aveuglement vient de la violence des passions qui possèdent l'esprit et étouffent ou détruisent les sentimens antagonistes qui pourraient l'éclairer.

Il s'ensuit que la folie est non pas proprement une maladie des organes, mais un état anormal de l'âme. Il se peut que la folie existe sans aucun signe pathologique appréciable à l'observation du médecin, sans aucune lésion du cerveau. L'homme en santé peut donc être fou, et c'est là un des points sur lesquels M. Despine revient avec le plus d'insistance. Néanmoins il est impossible que l'état de l'âme qui constitue la folie n'ait pas sa cause dans quelque disposition physiologique; le cerveau est certainement l'organe par lequel se manifestent les facultés, et quand une passion pervertie s'empare de l'esprit au point d'étouffer les inspirations de la raison, on doit voir dans cette exaltation l'effet d'une activité anormale de la substance cérébrale. Des découvertes récentes semblent établir que la paralysie ou l'excitation des nerfs vaso-moteurs de l'encéphale joue ici un grand rôle. On sait que les vaisseaux capillaires qui portent le sang dans toutes les parties du corps se contractent ou se di-

latent par l'action de certaines fibrilles nerveuses qui s'enchevêtrent dans leur tissu; sous l'influence d'une vive émotion, ces nerfs peuvent être excités ou paralysés. De là deux effets opposés : avec la paralysie des nerfs vaso-moteurs, les vaisseaux capillaires du cerveau ne se contractent plus; par suite ils se congestionnent, et ces congestions produisent même quelquefois de petits foyers apoplectiques microscopiques. Si au contraire les nerfs vaso-moteurs sont excités, les capillaires se contractent, le cerveau reçoit moins de sang, et son activité diminue. Le docteur Wolf a reconnu que les phénomènes psychiques qui sont une exagération de l'amour-propre, — l'exaltation des passions orgueilleuses qui caractérise certains genres de folie, avec accompagnement de loquacité, d'irritabilité excessive, — sont déterminés par des congestions sanguines dues à la dilatation des vaisseaux, c'est-à-dire par la paralysie des nerfs vaso-moteurs. Au contraire, les phénomènes psychiques caractérisés par les passions tristes et dépressives de la lypémanie sont produits par la contraction des vaisseaux de l'encéphale, la pâleur de l'organe, c'est-à-dire par l'irritation des nerfs vaso-moteurs. Ces modifications morbides de la circulation cérébrale expliquent comment la folie existe souvent sans qu'il soit possible de découvrir aucune lésion dans le tissu du cerveau. Les lésions n'apparaîtront que plus tard, lorsque les troubles profonds et continus de la circulation auront plus ou moins détruit le tissu cérébral. Alors aussi les facultés intellectuelles seront plus ou moins atteintes; c'est la période de la manie chronique, de la démence, dernier terme de la folie.

Il est en effet prouvé par l'expérience que la folie peut exister sans que les facultés intellectuelles soient altérées sensiblement. De graves perversions des facultés morales, un changement complet dans le caractère de l'individu, voilà souvent tout ce qu'on observe : l'intelligence n'est atteinte que postérieurement et par contre-coup. M. Despine va jusqu'à soutenir que, dans la folie proprement dite, les facultés intellectuelles restent absolument intactes, ce qui nous paraît une opinion bien hasardée.

On a souvent tenté de faire une classification des variétés si nombreuses de la folie; chaque aliéniste a proposé la sienne, aucune n'est encore parvenue à rallier tous les suffrages. Sans s'exagérer l'importance d'une classification qui ne répond toujours que fort imparfaitement aux complexités presque infinies de la réalité et tranche souvent à l'excès des nuances insaisissables, M. Despine, tout comme un autre, a la sienne : elle est purement psychologique. Dans une première classe, il range toutes les folies manifestées par des inspirations passionnées, fausses, bizarres, perverses, à l'égard desquelles l'esprit est aveuglé, nulle faculté antagoniste ne

l'éclairant sur le caractère déraisonnable de ces inspirations. Ce sont les diverses formes décrites par Esquirol sous le nom de monomanies et de lypémanie. — Une seconde classe comprend les aliénations caractérisées par une destruction partielle des facultés psychiques, et par un trouble profond de celles qui persistent encore; le type de ce genre est l'état maniaque, aigu ou chronique. — Enfin la troisième classe renferme les aliénations qui manifestent une destruction plus ou moins complète de toutes les facultés : telles sont la démence sénile et la démence proprement dite, qui termine naturellement toutes les folies pathologiques.

## II.

Les folies de la première classe que M. Despine propose de désigner par le nom de folies instinctives, se présentent sous trois formes principales, appelées par Esquirol lésion de l'intelligence, lésion des affections, lésion de la volonté.

Dans la première forme, la folie se manifeste par une ou plusieurs idées délirantes créées par l'imagination sous l'influence d'une passion dominante, passion qu'a suscitée dans l'esprit l'activité pathologique du cerveau. Ces idées sont toujours fausses ou absurdes, quelquefois perverses; possédé par la passion, l'esprit est dans l'impuissance de se désabuser à leur égard.

Ces passions qui suscitent les idées délirantes peuvent être de deux sortes, expansives ou dépressives. Expansives, elles sont une perversion de l'orgueil, de l'ambition, de la gaîté; elles engendrent des idées de puissance, de grandeur, de richesse; ces idées peuvent d'abord ne présenter à l'esprit aucune forme déterminée; mais bientôt l'imagination, excitée et dirigée par la passion, crée à celle-ci un objet dans lequel elle se personnifie et en quelque sorte s'adore elle-même. Alors le malade croit être prince, roi, pape, Jésus-Christ, Dieu.

Les passions dépressives, comme la tristesse, la défiance, l'anxiété, le découragement, la crainte, la terreur, donnent naissance à des idées tout opposées. Le fou se croit poursuivi par la police, persécuté par des sociétés secrètes, déshonoré, ruiné, condamné à mort. Les faits les plus insignifiants sont pour lui des preuves manifestes des embûches qu'on lui dresse, les phrases les plus bienveillantes deviennent des menaces; il écoute tous les bruits, il tremble toujours, il craint tout. Celui-ci dit avoir des jambes de verre et n'ose marcher, de peur de les briser; cet autre croit ses organes détruits, obstrués; il n'a plus de sang, plus de ventre, son gosier est bouché, ou bien on empoisonne ses aliments, et, dominé par cette crainte, il refuse de boire et de manger, se laisse mourir de soif et

de faim. Le malade dont l'énergie vitale a diminué s'imagine qu'il est mort; il reste inactif, immobile et ne prononce plus une parole. L'idée délirante une fois produite sous l'empire de la passion, l'intelligence se met tout entière à son service. Sur tout autre chose, le fou paraît raisonnable, et même l'idée délirante étant supposée vraie, il semble que les facultés et opérations intellectuelles proprement dites, perception, mémoire, jugement, raisonnement, association des idées, fonctionnent aussi régulièrement qu'à l'état de santé.

Ce principe de l'intégralité des facultés intellectuelles dans la folie en général, et dans cette première forme en particulier, est énergiquement soutenu par M. Despine. Il pense, comme Locke, que le fou raisonne correctement sur des prémisses fausses. Tel, par exemple, se dépouille brusquement en public de tous ses vêtements : voilà un acte en apparence absurde et inexplicable; pour le fou, il est parfaitement logique. Le malheureux est le père Adam; il doit en porter le costume. Tel autre, traversant une rue de Londres dans son cabriolet, frappe subitement d'un coup de hache à la tête un cheval qui croisait le sien : rien en apparence ne justifie cette ridicule agression; mais ce fou se croit Jésus-Christ, en tuant un cheval sur la voie publique il assemble la foule autour de lui, on s'occupe de sa personne, il pourra dès lors convaincre chacun de sa mission divine. Il y a là un enchaînement d'idées bizarre, mais au fond assez logique : les facultés de raisonnement, d'association, sont donc intactes.

De même la faculté de perception. C'est une loi que, sous la domination de la passion qui possède l'esprit, les facultés intellectuelles suivent dans leur développement la direction que cette passion leur imprime. Les organes des sens peuvent fonctionner chez le fou comme chez l'homme en santé, les objets extérieurs faire sur les nerfs et sur le cerveau leur impression normale, la perception, en un mot, ne recevoir aucune atteinte; mais la passion plus forte dément son témoignage, et l'esprit se range de soi-même à l'avis de la passion. Un fou est convaincu que sa jambe est de verre; par crainte de la briser, il refuse de faire le moindre mouvement; à qui voudra le détromper de son erreur, il répondra : Je vois bien que ma jambe n'est pas de verre, et pourtant elle l'est. « Une aliénée, raconte M. Despine, qui éprouvait des douleurs d'entrailles après chaque repas, s'imagina que l'on empoisonnait ses aliments. Elle raisonnait si bien sur tout autre objet, et même sur son idée fixe, en y puisant ses prémisses, qu'il nous arrivait parfois de combattre son erreur par des preuves raisonnées, oubliant que nous avions affaire à une personne dont le cerveau était malade. Un jour, après nous avoir écouté tranquillement sans nous interrompre, elle

nous dit : « Vous pouvez avoir raison ; mais je *sens* que c'est comme je vous ai dit, rien au monde ne m'enlèvera cette idée, et *ne me prouvera le contraire*. » Cette aliénée, en disant *je sens* et non *je sais*, se servait d'une expression remarquable par son exactitude. Elle n'invoquait pas l'évidence matérielle par la perception, ni l'évidence intellectuelle par des preuves raisonnées, mais le témoignage de sa nature instinctive, de sa conscience, de sa manière de sentir, le plus puissant sur l'esprit de tous les témoignages ; aussi en disant : *rien ne me prouvera le contraire*, elle sent qu'aucune preuve ne pourrait lutter contre le témoignage de sa passion lypémanique de crainte et de défiance. »

Sentir et savoir sont en effet choses fort différentes ; sentir appartient à l'ordre des facultés affectives ; savoir, à celui des facultés intellectuelles. L'esprit, tout entier à la passion, n'entend plus les protestations de l'évidence rationnelle ; mais celle-ci ne disparaît pas pour cela : les facultés qui se révèlent à l'esprit n'ont subi aucune perversion ; proprement, la raison n'est pas détruite, elle est seulement submergée par la tempête de la passion, toujours prête, si celle-ci s'apaise, à reprendre son naturel empire. Parfois même elle est sur le point de triompher ; une lutte terrible s'engage alors, dont l'esprit du malheureux fou est en même temps le théâtre et la victime ; mais un fait purement intellectuel comme l'évidence ne peut modifier instantanément l'état morbide du cerveau qui produit l'exaltation de la passion, et celle-ci, puisant une énergie nouvelle dans la contradiction même, rétablit bientôt l'entière domination de l'idée délirante qu'elle s'est créée pour objet. Un remarquable exemple de ces alternatives se trouve dans cette histoire que raconte M. Baillarger, et que nous empruntons à M. Maudsley.

« Lorsque M. Trélat fut chargé de la direction provisoire de Bicêtre, il s'y trouvait un malade qui croyait avoir résolu le problème du mouvement perpétuel. Après avoir vainement employé tous les argumens dont il put user pour chasser cette imagination, l'idée vint au médecin que la grande autorité d'Arago aurait le salutaire effet de convaincre cet individu. Arago, s'étant fait donner l'assurance que la folie n'était pas contagieuse, consentit à combattre cette idée fixe. On conduisit le fou dans son cabinet, où M. A. de Humboldt se trouvait par hasard. Quand le pauvre homme eut reçu de la bouche d'Arago la démonstration positive et convaincante de son erreur, il fut, pour ainsi dire, stupéfié ; puis, versant d'abondantes larmes, il se mit à pleurer la perte de son illusion. Le but qu'on s'était proposé paraissait atteint ; mais M. Trélat et son malade n'avaient pas fait vingt pas dans la rue, que celui-ci, se tournant vers le médecin, lui dit : « C'est égal, M. Arago se trompe, et c'est moi qui ai raison. »

On a parfois lieu d'admirer la subtilité ingénieuse que déploient les fous pour interpréter les témoignages de leurs sens en faveur de la passion qui les domine. C'est surtout dans les cas de folies produites par des passions dépressives, dans la lypémanie, dans le délire de persécution, que les exemples en sont fréquens et remarquables. MM. Drouet et Foville ont cité des faits frappans qu'il leur a été donné d'observer pendant les terribles événemens de 1870 et 1871, soit à l'hospice de Charenton, soit à l'asile dit de Vaucluse. Ni le spectacle des combats journaliers qui se livraient presque sous leurs yeux, ni le va-et-vient tumultueux des trains d'artillerie, des équipages d'ambulance, des convois de munitions, ni le bruit assourdissant de la mousqueterie et de la canonnade ne peuvent captiver l'attention des malades et les détourner de leur délire. Celui-ci, qui se donne le nom de Paul-Émile, et qui, désigné par Dieu pour occuper le trône de France, n'en est écarté que par les maléfices électriques d'une société secrète, reste convaincu que Paris n'a jamais été assiégé pour de bon ; ce sont des imbéciles qui tirent le canon pour s'amuser, et le but réel de tout cela, « c'est de le pousser à bout, lui, prince Paul-Émile, et d'avoir un prétexte pour le faire crever de faim en réduisant de plus en plus le régime alimentaire de toute la maison. » — Cet autre, ancien capitaine de la garde impériale, déclare qu'il n'est pas dupe de tout ce tapage ; la France est toujours en paix, l'empereur aux Tuileries, les communications sont libres, et si l'on refuse d'envoyer ses lettres à ses parens et de lui faire parvenir leurs réponses, c'est qu'on fait cause commune avec ses persécuteurs : il n'y a pas de balles dans les fusils et la canonnade est une comédie inventée par quelques officiers de son régiment ; les journaux qu'on met sous ses yeux pour le dé tromper ont été rédigés et imprimés par ses ennemis, et il reproche amicalement au médecin de se faire le complice de cette supercherie.

Ces ressources infinies pour détourner de leur vrai sens les témoignages les plus authentiques et les interpréter à son profit, la passion, quand elle est forte, les déploie naturellement chez ceux-là même qui ne sont pas fous. Molière a tiré de là quelques-uns de ses effets les plus comiques. La vieille Bélise est convaincue que de nombreux amans brûlent pour ses charmes ; vainement lui donne-t-on les preuves les plus manifestes qu'elle se trompe : elle les tourne toutes en faveur de sa chimère.

- On ne voit presque point céans venir Damis.
- C'est pour me faire voir un respect plus soumis.
- De mots piquans partout Dorante vous outrage.
- Ce sont emportemens d'une jalouse rage.
- Cléonte et Lycidas ont pris femme tous deux.
- C'est par un désespoir où j'ai réduit leurs feux.



Selon M. Despine, il en est de la mémoire comme des autres facultés intellectuelles; elle continue à fonctionner régulièrement; mais l'obsession de l'idée délirante créée par la passion met l'esprit dans l'impuissance de croire à son témoignage. Par là s'expliquent ces cas si curieux où le malade semble avoir changé de personnalité. Il ne se reconnaît plus dans le passé, non que la mémoire ait été atteinte, mais parce que l'état moral qu'elle lui rappelle diffère tellement de celui qui est actuellement le sien, qu'il ne peut établir aucune liaison entre ces deux phases de son existence: il déclare étrangère à elle-même celle qui a précédé la folie. En réalité, le sentiment de l'identité personnelle n'est qu'affaibli, il n'a pas disparu. Parfois il arrive que le fou parle de soi comme d'une autre personne non-seulement dans le passé, mais encore dans le présent. On a vu là une grave objection contre le principe spiritualiste de la permanence et de l'unité du *moi* sous la variété mobile de ses manières d'être. Nous croyons qu'en ce cas l'explication à donner est la même; la passion, plus forte, a obscurci dans l'esprit du fou le souvenir de tout ce qui a précédé: pourtant elle ne va pas jusqu'à lui persuader qu'il a changé de corps; c'est donc un autre *moi* qui dans le même corps s'est substitué au précédent, et c'est sans doute son corps et non sa personne morale, dont il a toujours et nécessairement conscience, que l'aliéné regarde comme chose étrangère et qu'il désigne en l'appelant: cela.

En résumé, dans cette première forme de la folie instinctive, les facultés intellectuelles ne paraissent pas subir d'altération. C'est donc à tort, selon M. Despine, qu'Esquirol a vu là une lésion de l'intelligence. — Il est cependant bien difficile d'admettre que tout un groupe de facultés reste ainsi à l'abri de toute atteinte, et nous pensons, avec M. Maudsley, que cette immunité n'est qu'apparente. Si vraiment la folie est produite par une disposition pathologique du cerveau qui troublerait gravement l'équilibre des facultés instinctives, à qui fera-t-on croire que l'âme tout entière, avec tous ses pouvoirs essentiels, n'en ressent pas immédiatement le contre-coup? Ni la perception, ni le jugement, ni le raisonnement, ni la mémoire, ne peuvent plus fonctionner normalement. Supposons en effet, comme le veut M. Despine, que l'exaltation subite d'une passion que rien ne combat plus dans l'esprit, constitue seule la folie; encore faut-il que cette passion ait un objet; je ne puis avoir peur, par exemple, si je n'ai peur de quelque chose. Or dans la folie l'objet n'est pas réel, il n'est qu'imaginaire: c'est une idée, et c'est l'obsession de cette idée qui donne naissance au délire; mais une idée, c'est un produit de l'intelligence; pour que celle-ci la fournisse si complaisamment à la passion pathologiquement excitée, il faut qu'elle y soit prédisposée, et cette prédisposition, qui n'existe

pas ou n'existe qu'à peine chez l'individu dont l'esprit est sain, me paraît manifester un état morbide. L'intelligence ne fonctionne donc plus régulièrement, puisqu'elle se prête si vite et si volontiers aux exigences d'une passion qui devient dominante, et peut-être même la passion ne prend-elle un si soudain et si complet empire que parce que l'intelligence altérée ne produit plus que des chimères.

Que les facultés intellectuelles soient atteintes en même temps que les facultés instinctives, c'est ce qui nous paraît résulter d'une interprétation plus exacte des faits. Tel fou croit que sa jambe est de verre et ne veut plus faire un mouvement de crainte de la briser. M. Despine voit là une exaltation morbide d'une passion dépressive, la crainte : sous l'influence de cette passion, l'imagination crée une conception, celle d'une jambe de verre, et la passion étant trop forte pour que rien dans l'esprit ne puisse plus la combattre et dissiper la chimère à laquelle elle se complait, le malade est nécessairement convaincu qu'il a une jambe de verre. — Mais je demanderai pourquoi l'imagination a suggéré à la passion cet objet plutôt que cet autre ? N'est-il pas plus naturel et plus simple de supposer que quelque modification s'est produite dans l'état des nerfs qui se ramifient dans la jambe et des centres nerveux auxquels ces nerfs aboutissent, que par suite de cette modification le malade n'a plus de sa jambe la même sensation qu'autrefois (il est en effet démontré qu'il existe un sens appelé par quelques psychologues sens organique ou musculaire, par lequel nous percevons toutes les parties de notre corps), et que cette sensation nouvelle et insolite éveille dans son esprit l'idée d'une jambe de verre ? Peut-être même, loin d'être la cause de l'idée délirante, la passion qui le domine n'en est-elle que l'effet ? Et ainsi la vraie cause du délire serait, dans ce cas, non la passion surexcitée, mais l'état anormal du sens organique ou musculaire, état provoqué par une disposition morbide d'une partie du système nerveux.

Il serait possible que dans beaucoup de cas le délire de persécution eût pour principale cause des hallucinations de la vue ou de l'ouïe, ou tout au moins un trouble dans les organes de ces deux sens qui donnerait un caractère terrifiant aux objets et aux sons les plus inoffensifs. La passion, qui, pour M. Despine, est l'essentielle condition de la folie, ne serait plus alors que l'effet d'un fonctionnement anormal des facultés de perception.

Ce que nous venons de dire des sens nous paraît pouvoir s'appliquer au jugement et au raisonnement. Juger, c'est affirmer un rapport entre deux termes, et chez l'homme qui toujours et invinciblement affirme comme vrai un rapport évidemment faux, la faculté de juger n'est plus saine : elle est malade ou pervertie. Le malheureux qui se croit le père Adam juge mal ; comme il est dans l'im-

puissance absolue de juger mieux, j'ai le droit de dire que son jugement ne fonctionne pas régulièrement. — Mais du moins son raisonnement est logique, quand, se croyant le premier homme, il se dépouille en public de ses vêtemens ? — On peut contester qu'il y ait là un raisonnement. Peut-être ne faut-il voir dans cet acte que l'effet d'une hyperesthésie, disposition si fréquente chez les aliénés. On sait que dans nombre de cas la sensibilité des papilles nerveuses qui existent sous l'épiderme est tellement excitée que le plus léger attouchement devient insupportable. Rien ne prouve qu'en se dépouillant brusquement de ses vêtemens, ce fou n'ait pas voulu se soustraire à un contact trop douloureux. Il est même permis de croire que c'est l'hyperesthésie commençante qui peu à peu a éveillé en lui le besoin d'être tout nu et suggéré par suite à son esprit qu'il était le père Adam.

Mettons pourtant que l'action de ce fou soit le résultat d'un raisonnement juste tiré d'un faux principe : ce ne serait encore qu'une exception assez rare. « En fait, dit M. Maudsley, dont l'expérience est d'un grand poids en ces matières, il n'est pas exact qu'un fou raisonne et agisse logiquement d'après les fausses prémisses de son délire... ce qui rend si difficile de soigner les fous, ce qui constitue le grand souci des fonctionnaires d'un asile, c'est que tout en sachant ce qu'un fou pense, on ne peut pas prévoir ce qu'il va faire : on peut connaître parfaitement son délire, on ne peut pas suivre l'opération de ce délire dans son esprit et prévoir à quels actes il le portera; il y a chez le fou incohérence dans les idées, il y a aussi incohérence entre les idées et les actes. Le mot si connu de Locke, qu'un fou raisonne correctement sur des prémisses fausses, est certes loin d'être vrai dans tous les cas. Souvent le fou raisonne *follement* d'après de folles prémisses; il ne fait pas ce qu'il devrait faire si son idée délirante était une idée saine, et il fait ce qu'il ne devrait pas faire si cette idée délirante était la réalité positive; en un mot, ce qui manque au fou c'est la santé de l'esprit.. »

« Il est impossible, poursuit M. Maudsley, à un esprit raisonnable et sain de plonger dans les profondeurs tumultueuses de l'esprit d'un fou, d'y saisir toutes les incohérences de pensées et de sentimens désordonnés, et de retrouver le fil qui rattache les uns aux autres des phénomènes mentaux dont le caractère est précisément de n'avoir ni lien, ni cohérence, de ne pas se succéder en relation logique, d'être, non pas dans un ordre, mais dans un désordre d'association contraire à toute l'expérience du bon sens. Si un homme sensé pouvait réussir dans une pareille entreprise, ce ne serait qu'à une condition : à la condition de devenir lui-même aussi fou que le fou dont il étudierait l'esprit; c'est seulement ainsi qu'il en pourrait suivre et apprécier les raisonnemens contraires à la raison. »

Nous croyons donc que M. Despine est allé trop loin en affirmant que, dans la folie, les facultés intellectuelles peuvent demeurer intactes et continuer à fonctionner régulièrement. En principe, il est inadmissible qu'une intime solidarité n'existe pas entre les différents pouvoirs de l'âme : si les facultés instinctives sont perverties par quelque cause pathologique, la même influence doit pervertir simultanément les facultés intellectuelles. En fait, la plupart des exemples que l'on cite peuvent recevoir une interprétation qui soit d'accord avec notre manière de voir.

### III.

Nous serons plus bref dans l'examen des autres variétés de la folie. Aussi bien est-il fort difficile d'établir entre elles des distinctions nettement marquées; elles se relient, se confondent presque par des transitions insensibles, et les observations qui valent pour l'une sont plus ou moins applicables à toutes les autres.

Une seconde forme de la folie instinctive est celle qu'Esquirol appelle lésion des affections. Ici plus d'idée délirante; une passion pervertie se manifeste toute seule et pousse parfois le malade aux actes les plus immoraux, les plus criminels. Cette passion, en elle-même, peut n'être pas très forte; mais rien dans l'esprit de l'aliéné ne lui faisant obstacle, elle devient naturellement et nécessairement toute-puissante.

Les passions qui poussent alors aux actes les plus pervers ne doivent pas être confondues avec celles qui peuvent entraîner l'homme en santé à des actes analogues. Celui-ci, par exemple, tue par haine, par vengeance, par cupidité, par jalousie, etc.; aucun de ces motifs n'existe pour le malheureux atteint de la folie homicide : il tue pour tuer. Sa passion, vraiment anormale et pathologique, est de celles qui ne se rencontrent que chez l'homme malade; elle a pour objet l'acte pervers lui-même : le meurtre, le suicide, l'incendie, le vol.

La folie homicide et la folie suicide sont les manifestations les plus fréquentes de ce genre d'aliénation; quelquefois chez le même malade, la première succède à la seconde : ce fut le cas d'Henriette Cornier, dont le crime émut vivement l'opinion publique vers 1826. D'un caractère sombre et mélancolique, elle tenta un jour de se précipiter dans la Seine : on l'en empêcha. Elle ne put donner aucun motif pour expliquer cette tentative : preuve qu'elle obéissait, non à l'une des passions ordinaires de l'humanité, mais à un besoin morbide, pathologique, de se détruire. Un jour l'envie la prend de tuer une petite fille; elle prie ses voisins de leur confier leur enfant

pour la mener à la promenade. Une fois en possession de l'enfant, elle monte dans sa chambre, accable la petite de caresses et lui coupe la tête. Il fut établi qu'elle n'avait contre les parens ni haine ni animosité. Les apprêts du meurtre durèrent un quart d'heure; pendant tout ce temps, son calme fut parfait; elle n'éprouvait ni plaisir, ni peine, et néanmoins savait parfaitement ce qu'elle faisait. Le crime accompli, elle ne manifesta aucun remords. A tous ces caractères, il est impossible de méconnaître la folie.

Ce besoin de détruire qui pousse au meurtre sans motifs prend quelquefois la forme de la monomanie incendiaire. Cette forme, assure M. Despine, est beaucoup moins grave que les précédentes, parce qu'elle est due, non pas comme les autres monomanies criminelles, à une affection profonde et peu guérissable du cerveau, mais à un état névropathique passager, accompagné d'excitation. Cet état cérébral se manifeste de dix-huit à vingt-cinq ans, rarement au-delà. Souvent la passion incendiaire est accompagnée d'hallucinations en rapport avec l'acte destructeur qu'elle détermine : ainsi l'individu entend des voix qui lui crient : brûle, brûle !

Une des perversions les plus bizarres que puissent subir les affections dans la folie, c'est celle qu'on a désignée sous le nom de monomanie blasphématoire. Il arrive quelquefois que les malades sont irrésistiblement portés au blasphème. On cite un respectable prêtre qui, devenu fou, criait à tue-tête : « Maudits soient Dieu, la sainte Vierge et les saints ! » — Une vieille demoiselle très pieuse, devenue mélancolique, avait une telle répulsion contre l'objet de ses anciennes croyances, qu'elle était prise de tremblemens convulsifs quand on lui parlait de l'église et des pratiques religieuses; elle poussait alors des cris terribles, elle injurait les prêtres, maudissait les dogmes, la divinité, et exhalait une haine furieuse pour la religion. — Il est à remarquer que la folie blasphématoire ne se rencontre que chez des personnes pieuses et fort attachées à la religion dans l'état de santé. C'est toujours le même objet qui continue à remplir leurs pensées; mais leur cerveau malade a perverti les sentimens que leur inspirait cet objet, et elles éprouvent une haine violente pour ce qu'elles aimaient le plus autrefois.

En cherchant l'explication psychologique des perversions manifestées par cette seconde forme de la folie instinctive, nous serions tenté de croire que l'altération des centres perceptifs, et, consécutivement, des facultés dont ces centres sont l'organe, est encore ici plus grande que ne le suppose M. Despine. L'hallucination, qui résulte d'un trouble dans les parties de l'encéphale auxquelles aboutissent les nerfs optique et auditif, nous paraît surtout jouer un rôle important. On ne conteste pas que la monomanie incendiaire

ne soit souvent accompagnée d'hallucinations de l'ouïe : il est permis de penser que ces hallucinations, au lieu d'être simplement l'effet de la passion pervertie, en sont la cause ou tout au moins se produisent en même temps qu'elle. — La manie blasphématoire s'expliquerait bien aussi par une perturbation intellectuelle faisant naître dans l'esprit du malade l'idée qu'il est damné, qu'il est devenu la proie du diable, et que, par suite, il faut qu'il blasphème comme Satan. Il nous semble, en un mot, plus naturel d'admettre que, sous l'influence d'un même état pathologique du cerveau, l'intelligence et les affections sont simultanément altérées.

La troisième forme de folie instinctive, appelée par Esquirol lésion de la volonté, diffère de la précédente en ce que l'impulsion perverse de la passion, tout en étant soudaine et irrésistible, n'abolit pas le sens moral qui proteste avec horreur contre l'acte honteux ou criminel auquel le malade est entraîné. Une lutte terrible s'engage dans l'âme de l'infortuné : il a conscience du mal qu'il va faire et de l'inutilité de la résistance contre une impulsion qu'il ne peut maîtriser. S'il est sous l'empire de la manie homicide, il supplie qu'on l'enferme, qu'on le garrotte, qu'on le mette dans l'impossibilité de céder à l'affreux penchant. « Ma mère, dit un jeune homme de seize ans, cité par M. Calmeil, vous êtes la meilleure des mères, et je vous aime de toute mon âme. Cependant depuis quelque temps une idée incessante me pousse à vous tuer. Empêchez que, vaincu à la fin, un si grand malheur ne s'accomplisse. Permettez-moi de m'engager. » Revenu du régiment, ce n'est plus sa mère qu'il songe à tuer, c'est sa belle-sœur. « Approche, dit-il à son frère, n'hésite point. Je suis plus dangereux qu'une bête féroce. Prends une corde solide, attache-moi et va prévenir M. Calmeil. » Admis dans un asile d'aliénés, il supplie le directeur de ne pas consentir à ce qu'il en sorte jamais. « Par momens peut-être je feindrai d'être guéri ; ne me croyez jamais ; je ne dois plus sortir sous aucun prétexte. Quand je solliciterai mon élargissement, redoublez de surveillance ; je n'userais de cette liberté que pour commettre un crime qui me fait horreur. » — On a souvent rappelé l'exemple de cette servante qui vint un jour demander en grâce à sa maîtresse la permission de quitter la maison. Sa maîtresse, qui n'avait jamais eu à se plaindre de son service, l'interrogea sur le motif d'une résolution si subite : elle apprend que toutes les fois que la malheureuse domestique déshabille l'enfant confié à sa garde et qu'elle est frappée de la blancheur de ses chairs, elle éprouve un désir presque irrésistible de l'éventrer. Elle craint de succomber à la tentation et préfère s'éloigner.

Ce genre d'aliénation, caractérisé par le remords, se manifeste

quelquefois sous la forme de l'anthropophagie, de la manie blasphématoire, de la dipsomanie. Une dame, citée par M. Trélat, était prise de temps en temps d'accès de dipsomanie que rien ne pouvait empêcher, ni l'intérêt, ni le devoir, ni sa famille, qu'elle finit par ruiner. Quand elle sentait venir son accès, elle mettait dans le vin qu'elle buvait les substances les plus dégoûtantes, rien n'y faisait. En même temps, elle se disait des injures : « Bois donc, misérable, bois, vilaine femme, qui oublies tes premiers devoirs et déshonores ta famille ! » La passion était plus forte que les reproches et le dégoût.

Dans ces exemples, il faut l'avouer, nous ne trouvons plus trace d'un trouble intellectuel. Il semble bien qu'il n'y ait autre chose qu'une exaltation morbide d'une passion mauvaise, ce qui justifierait, au moins pour ces cas particuliers, la théorie de M. Despine. Pourtant il est plus naturel d'y voir encore une perversion des sens, due à un état pathologique des organes. Il est possible, par exemple, que chez certains malades, la couleur, l'odeur, la chaleur du sang, produisent une sorte d'exécrable volupté que l'homme sain ne peut ressentir. M. Maudsley cite un clerc d'avoué qui un jour, sans aucun motif, assassine dans la campagne une petite fille de huit ans et découpe son corps en morceaux. Il rentre à l'étude de son patron, reprend tranquillement son ouvrage, et sur un cahier où il avait l'habitude de consigner ses actions, il écrit : « Tué une petite fille ; c'était bon et chaud. » — Il nous semble qu'ici l'impression produite par la chaleur des chairs a été dominante. L'organe du tact, perverti, a peut-être inspiré le besoin de cette horrible sensation et déterminé le meurtre. — La servante dont tout à l'heure nous rappelions l'histoire était sans doute sous l'empire d'une fascination de la vue et du toucher, quand la blancheur de l'enfant confié à ses soins lui donnait l'envie irrésistible de l'éventrer. Il est clair d'autre part que chez la dame citée par M. Trélat l'organe du goût n'était pas sain, puisque les matières les plus dégoûtantes, mêlées à sa boisson, ne lui répugnaient pas. — En un mot, nous proposerions d'expliquer, au moins partiellement, les cas précédemment rapportés et autres semblables par une altération des organes des sens et des centres qui président à leurs fonctions. C'est une hypothèse que nous ne hasardons, bien entendu, qu'avec la plus grande réserve et que nous prenons la liberté de soumettre à l'appréciation des juges compétents.

Nous n'insisterons pas sur les deux autres classes d'aliénations mentales que reconnaît M. Despine, et qui sont constituées, l'une par l'état maniaque, l'autre par la démence, la stupidité, l'idiotie. Dans ces manifestations qui marquent généralement les phases

dernières de la folie, l'esprit tout entier subit une désorganisation croissante; les facultés intellectuelles sont visiblement atteintes, comme les facultés instinctives. L'altération de l'activité fonctionnelle du cerveau augmente et devient à peu près incurable; des lésions se produisent dans le tissu de l'encéphale et donnent lieu sympathiquement à de graves désordres d'autres fonctions et d'autres organes; par une marche plus ou moins rapide, la maladie s'achemine vers le fatal dénoûment.

## IV.

Nous avons essayé de déterminer, d'après les récents travaux de MM. Despine et Maudsley, quelle est l'essence de la folie, quelles en sont les conditions psychologiques. On a vu que, s'il n'est pas exact de soutenir, avec M. Despine, qu'elle est constituée uniquement par une passion pervertie et devenue toute-puissante dans l'âme, les facultés intellectuelles restant intactes, c'est cependant l'élément instinctif, passionné, qui joue le rôle le plus considérable et le plus apparent. Nous pouvons en conclure que la folie, quand elle n'est pas le résultat d'une prédisposition organique héréditaire ou d'un accident purement physiologique, comme par exemple l'arrêt brusque de la sécrétion du lait pendant l'allaitement, est presque toujours due à une exaltation, à une surexcitation malade de la partie passionnée de nous-mêmes.

En effet, après l'influence héréditaire, qu'il regarde comme la cause la plus puissante et la plus ordinaire de la folie, M. Maudsley n'hésite pas à placer au second rang l'intempérance et la débauche. Or ce sont là les deux formes les plus grossières et les plus honteuses de la passion qui nous porte vers les satisfactions des sens. Un fait cité par M. Maudsley établit dans quelle redoutable proportion l'intempérance contribue à produire et à développer la folie. « Voici, dit-il, ce qui s'est passé à l'asile du comté de Clamorgan : durant le second semestre de l'année 1871, les admissions n'ont pas dépassé, pour les hommes, le chiffre de 24, tandis qu'elles avaient été au nombre de 47 dans le semestre précédent, et qu'elles s'élevèrent à 73 dans le suivant. Dans le premier trimestre de l'année 1873, il y en eut 10; le trimestre précédent en avait vu 21, on en compta 18 dans le suivant. On n'observa point dans le nombre des femmes admises de différences correspondantes... Or voici où réside l'intérêt et l'enseignement de ces observations : les deux périodes exceptionnelles correspondaient exactement aux deux dernières grèves dans l'industrie du fer et dans l'industrie du charbon, qui sont de véritable importance au comté de Clamorgan. La dimi-



nution constatée provenait sans doute de ce que les ouvriers n'ayant point d'argent à perdre en ivrognerie et en débauches, furent forcément pendant ce temps-là sobres et tempérans; le résultat direct fut une diminution marquée dans la production de la folie. »

Selon MM. Despine et Maudsley, il est à peine possible de calculer les effets meurtriers des boissons alcooliques sur la raison humaine. L'ivrognerie agit soit directement, soit indirectement. Directement, elle détermine fréquemment chez l'individu lui-même de brusques accès de folie furieuse, ou le conduit lentement à la démence, à la stupidité, à l'idiotie; — indirectement, elle donne naissance à un état pathologique du système nerveux qui, sans avoir toujours pour l'alcoolisé des effets aussi funestes, se transmet à ses enfans et les prédispose à l'aliénation. C'est sans doute aux progrès de l'alcoolisme plutôt encore qu'aux commotions politiques et à l'activité fiévreuse développée par les besoins complexes de la civilisation moderne, qu'il faut attribuer l'augmentation croissante du nombre des fous en Angleterre, en France et en Belgique. C'est dans la population des cabarets que se recrute le plus sûrement celle des asiles; or, d'après un rapport officiel adressé en septembre 1872 au ministre de l'intérieur, le chiffre des cabarets et des débits de boissons alcooliques s'est accru en France de 20 pour 100 en quatorze mois (1)!

Toute passion qui tend à devenir exclusive peut conduire à la folie. Il suffit souvent pour cela qu'elle soit brusquement et violemment contrariée. Les affections brisées, l'ambition déçue, l'écroulement d'une fortune, sont parmi les causes les plus fréquentes d'aliénation. Ces coups imprévus exaltent en effet la passion en détruisant son objet; toutes les forces mentales de l'être étaient, pourrait-on dire, concentrées sur un seul point; mais en même temps il y avait encore équilibre entre les différentes facultés, il fallait penser, vouloir, agir dans les directions les plus diverses pour conserver l'amour de cette femme, élever cet enfant et assurer

(1) « En Angleterre, dît M. Despine (non comprises l'Irlande et l'Écosse), le nombre des aliénés constatés en 1852 était de 17,402; en 1857, il s'élevait à 21,334. — En France, le nombre des aliénés était en 1818 de 9,000 environ; en 1834, Ferrus en évaluait le nombre à 12,000; en 1875, d'après M. Legoyt, le nombre des aliénés s'élevait à 60,293. — En Belgique, le nombre des aliénés était de 4,907 en 1853; il s'est élevé à 8,451 en 1858. — Toutefois, remarque avec raison M. Despine, il ne faudrait pas baser le chiffre de la folie exactement sur le chiffre de l'accroissement de la population des asiles depuis le commencement de ce siècle. Ce dernier chiffre est beaucoup plus considérable que celui de l'augmentation réelle du nombre des aliénés, parce qu'à mesure que l'aliénation a été mieux connue et que les préjugés disparaissaient, on a amené au médecin une foule de malades que, il y a trente ou quarante ans, les familles eussent cachés ou que la science n'eût pas rangés parmi les aliénés. »

son bien-être, conquérir cette place, augmenter ces richesses. Ces nécessités, imposées par le besoin même de la satisfaire, empêchaient la passion de remplir à elle seule toute la capacité de l'âme; la vie morale était entretenue par le développement harmonieux et simultané de toutes ses fonctions. Tout à coup l'objet manque; les facultés, n'ayant plus leur but habituel, cessent d'agir ou n'agissent qu'avec langueur; la passion se nourrit d'elle-même, s'entretient et s'avive sous l'influence de l'activité pathologique du cerveau; peu à peu elle tire à soi tout ce qui reste de l'énergie mentale : l'intelligence ne pense plus qu'elle, la volonté ne veut plus que pour elle; elles sont désormais à sa merci.

Déviées et perverties, les passions les plus nobles peuvent donner naissance à la folie. Quand le sentiment religieux dégénère en scrupules puérils, exagérés, en terreur exclusive et sans trêve des peines de l'enfer, il risque d'engendrer la monomanie religieuse, une des formes les plus fréquentes de l'aliénation. — Au fond de toutes ces passions, il n'est pas difficile d'apercevoir une exaltation monstrueuse de l'égoïsme humain. Peut-être ne serait-il pas téméraire d'avancer que c'est pour trop s'aimer soi-même, se complaire trop en soi-même, faire de soi-même le but unique de toute son activité, que l'homme, j'entends l'homme raisonnable et libre, par une juste et terrible punition, est exposé à devenir pour soi-même un étranger, *alienus*. Qu'est-ce que l'intempérance, cette mère féconde de folies, sinon l'habitude des voluptés inférieures, c'est-à-dire l'égoïsme sensuel? Que sont ces affections aveugles et désordonnées, que sont l'ambition, l'amour du gain, toutes ces passions qui, brusquement déçues, font si souvent naufrager la raison, sinon des formes plus raffinées de l'égoïsme? Qui sait enfin si toutes les variétés du délire de persécution ne sont pas les manifestations morbides d'un immense orgueil?

S'ensuit-il que l'homme ne devienne fou que par sa faute, et que, selon la doctrine d'Heinroth, l'aliénation mentale ne soit jamais que la conséquence et le châtiment du péché? Non, car le plus souvent la folie est transmise : celui qu'elle frappe l'a reçue, pour ainsi dire, toute préparée dans son cerveau. Il y a ce que M. Maudsley appelle des *tempéramens fous*, et, quelques précautions que prenne alors le malheureux pour échapper à la fatalité héréditaire, au moindre choc sa raison chancelle et ne tarde pas à être emportée dans une tempête de fureur. Le seul remède serait ici, selon M. Maudsley, l'interdiction légale du mariage à ceux chez lesquels de semblables dispositions seraient médicalement constatées. — Mais, hors les cas d'hérédité, on peut soutenir sans paradoxe qu'une bonne hygiène intellectuelle et morale écarte presque sûre-

ment tout danger. L'étude des sciences, par l'incessante nouveauté des objets qu'elle offre à la pensée, par les effets toujours renouvelés qu'elle exige, est un des préservatifs les plus efficaces. « Il est bien rare, dit M. Maudsley, si même cela arrive jamais, qu'un homme devienne fou par excès d'activité intellectuelle, si celle-ci n'est accompagnée du trouble des émotions; c'est quand les sentiments sont profondément engagés que la stabilité de l'esprit est le plus en danger. Lorsqu'on raconte qu'un homme a perdu la raison ou s'est tué par excès de travail intellectuel, la vérité, neuf fois sur dix, sinon dix fois, est que les inquiétudes, les craintes, les déceptions, l'envie, la jalousie, les souffrances d'un amour-propre exagéré ou des chagrins analogues ont été les causes réelles de ce désastre; or ces causes ont toutes leur point de départ dans un sentiment personnel excessif. Les passions déprimantes et les pensées du même genre qu'elles mettent et entretiennent en activité, exigent une large dépense de force nerveuse. Si alors l'esprit n'a pas acquis, par la culture, le pouvoir de détourner l'attention de ces idées et de la fixer sur d'autres plus salutaires; ou si des circonstances extérieures favorables ne réagissent pas contre cet état, et n'aident pas l'individu à faire ce qu'il est trop faible pour accomplir de lui-même, le résultat en définitive est inévitable : les nerfs font faillite. »

Mais le meilleur préservatif, c'est encore l'observation ferme et constante de la loi morale. L'obligation suprême de l'homme, c'est de développer harmonieusement toutes les puissances de son être, et de les porter au plus haut point de perfection dont elles soient capables; c'est, en d'autres termes, de tendre à la perfection. Pour cela, il doit aimer et rechercher les choses dans la mesure de la perfection que sa raison découvre en elles; nulle créature n'étant parfaite, il ne doit rien aimer ici-bas, y compris lui-même, d'un amour exclusif et absolu. Il ne s'interdira pas les affections humaines; il n'usera pas ses forces dans la tentative stérile d'anéantir toutes ses passions et de se détacher entièrement de soi; car cela même serait contraire à l'ordre; mais, sans devenir étranger à ce monde, il habituera sa pensée à regarder plus haut. Il édifiera dans sa raison comme un temple où les tumultes de la sensibilité ne viendront pas détruire sa paix, où les disgrâces de la fortune ne l'atteindront plus que de coups amortis. — Épurer et développer sa raison, assurer son empire par une volonté toujours en éveil, n'est-ce pas le meilleur moyen de ne jamais la perdre?

LUDOVIC CARRAU.

---

LA

# CRISE ÉCONOMIQUE

## EN ALLEMAGNE

---

1. *Die Wirthschaftliche Crisis*, von W. Gschelhauser, Berlin 1876. — II. *Rede des Reichstagsabgeordneten Bamberger*, gehalten im deutschen Reichsverein zu Dresden, Berlin 1876. — III. *Der Börsen- und Gründungsschwindel in Berlin*, von Otto Glagau, Leipzig 1876. — IV. *Die Industrie in Deutschland und Oesterreich*, von Karl Thomas Richter (*Jahrbuch für Gesetzgebung, Verwaltung und Rechtspflege des Deutschen Reichs*), Leipzig 1876.
- 

La France et l'Allemagne ont donné au monde, pendant ces dernières années, un spectacle inattendu. D'un côté, un pays écrasé par la défaite et condamné à payer une indemnité de guerre colossale se remet au travail avec ardeur, inspire confiance au monde entier, et, tout en déblayant les ruines de la guerre étrangère et de la guerre civile, devance les échéances fixées par un créancier impitoyable; de l'autre, un pays passé d'un coup à l'état de première puissance du monde perd le sentiment du possible et du réel, se croit aussi riche qu'il est victorieux, spéculé sur cette imagination, et s'aperçoit, après qu'il a distribué entre ses villes les trophées des batailles gagnées et accru encore sa formidable force militaire, que son industrie et son commerce sont compromis, son honneur même atteint par le scandaleux abus de l'improbité financière. Il est naturel que les Allemands aient fait d'amères réflexions sur ces désastres qui suivaient de si près leurs victoires, pendant que les Français trouvaient une sorte de compensation à leurs défaites dans

les succès de notre travail national. De part et d'autre, on s'est fort peu enquis des causes vraies de la crise allemande, et l'on s'est contenté de la plus apparente. Les 5 milliards, où les Allemands avaient vu d'abord une inépuisable source de richesses, furent par eux accusés de tout le mal ; l'explication, qui n'était pas faite pour nous déplaire, fut sans peine acceptée chez nous, si bien qu'on aurait cru, il y a deux ans, que nos vainqueurs nous auraient proposé volontiers la restitution de l'indemnité, s'ils n'avaient craint de nous voir refuser ces milliards empoisonnés. Maintenant que la crise vient de finir en Allemagne, en laissant derrière elle, il est vrai, de tristes souvenirs, on en peut mieux découvrir les causes et plus exactement mesurer l'étendue. Il suffit d'en conter l'histoire, simplement et comme si l'on parlait d'un peuple qui nous fût étranger.

## I.

Le mal dont l'Allemagne a souffert et souffre encore n'est point si inconnu qu'il y faille chercher des causes extraordinaires : il a sévi en France, en Angleterre, en Amérique; il a mis l'Autriche à deux doigts de sa perte. Ce mal naît naturellement des conditions économiques où vivent les sociétés contemporaines. La multiplicité des communications rapides et la pratique du libre échange ont effacé les frontières des états et lié les uns aux autres les divers pays du monde plus étroitement que n'étaient jadis les provinces d'un même état. Le marché s'étant ainsi élargi, la production s'est extraordinairement accrue. On a vu alors des merveilles : la richesse naissant où était l'aisance, l'aisance où était la misère, mais on a vu presque aussitôt après des folies. Dans l'ardeur du travail et dans la joie du succès, industriels, commerçans, ouvriers, en sont venus à tenir pour radotages quelques maximes de bon sens, et pour surannées des lois éternelles. Quoi de plus simple que cette loi : « la production doit se régler sur la consommation ? » et pourtant on l'a partout plus ou moins oubliée. Il est vrai qu'il est aujourd'hui difficile, sinon impossible, de connaître la limite où la production dépasse les besoins. Autrefois, quand le commerce se faisait sur un marché connu et délimité, quand l'argent était quasi le seul moyen d'échange et qu'il était beaucoup plus rare qu'aujourd'hui, producteurs et consommateurs se connaissaient pour ainsi dire et se consultaient les uns les autres : le producteur aujourd'hui croit avoir l'infini devant lui, et la faculté de se procurer du crédit offre à ses entreprises un champ illimité. Tous les moyens d'outre-passer les limites de la raison et de la prudence lui sont offerts : comment n'en userait-il pas ?

La mobilisation des fortunes est un autre phénomène de la vie économique actuelle. Elle a rendu possibles les bienfaitantes entreprises de toute sorte, que les efforts de capitalistes isolés n'auraient su mener à bonne fin. Elle a donné toute leur importance aux bourses, où se rencontrent l'offre et la demande de capital, où toutes les forces se réunissent et se concertent avant d'entamer les grandes affaires. Le malheur, c'est que la multiplication des valeurs mobilières a donné de terribles forces à la passion du jeu. La spéculation même rend des services, il est vrai, en maintenant à la bourse des capitaux, capables d'être employés plus tard en entreprises utiles; mais, outre qu'elle emploie inutilement une grande somme d'activité intellectuelle, puisque le travail de deux joueurs, dont l'un s'enrichit et dont l'autre se ruine, se compense et s'annule, elle fait perdre à ceux qu'elle mène la notion vraie de la valeur. Un pays où la passion du jeu gagne, de proche en proche, toutes les couches de la population, court les plus grands dangers, car on cesse d'y chercher ce gain durable et régulier que le travail seul peut donner. En temps normal, le capitaliste, grand ou petit, se rend compte de la probabilité de ce gain, en étudiant à la fois l'affaire où il s'engage et les conditions générales du marché du travail et du marché d'argent : il fait vraiment œuvre économique, et l'intérêt général marche de pair avec son intérêt particulier. En temps de crise, le capital ne cherche dans une affaire que le bénéfice une fois fait que lui procure un mouvement de hausse produit par la spéculation. Tout paraît d'abord réussir aux joueurs, ce qui est d'autant moins surprenant qu'ils n'arrivent pas d'un coup à la pure folie, et que les affaires où ils s'engagent au début sont sérieuses et solides; mais bientôt le succès surexcite l'envie du gain, et rend aveugle sur les moyens de la satisfaire. On se jette dans des entreprises, même mauvaises, avec la pensée de s'en retirer à temps. On crée ainsi d'imaginaires richesses, toutes de convention et souvent filles de la fraude; le public se laisse abuser, et un antagonisme redoutable s'établit entre le *prix*, qui est un effet de la spéculation, et la *valeur*, qui résulte des choses elles-mêmes. L'oubli de cette vérité si simple, que le prix doit toujours être en rapport avec la valeur, a les plus funestes conséquences; un enchérissement général se produit sur tous les objets nécessaires à la vie. Signe de richesse, disent les esprits superficiels, qui ne voient point que la grande majorité souffre, sans compensation, de cette hausse de tous les prix, et qu'ainsi se restreint peu à peu la consommation! Cependant un jour les lois dont l'effet a été suspendu reprennent leur empire; la fausse richesse s'évanouit; on s'aperçoit qu'il n'y a pour un pays d'autre façon de s'enrichir que de créer des valeurs nouvelles; le

prix normal s'impose à nouveau, la différence se réduit à une perte nette. Ce n'est pas tout : la panique égare toutes les têtes. Après avoir spéculé sur les brouillards de la lune, sans hésiter, on entre en défiance contre les affaires les plus sûres. La fureur de la baisse, succédant à la fureur de la hausse, fait qu'on dépasse le prix, en descendant, comme on l'a dépassé en montant. Petit à petit, l'équilibre se rétablit enfin, et l'on est ramené au point de départ : quelques hommes se sont enrichis et ont gardé leurs richesses; un plus grand nombre les ont dissipées en mauvaises entreprises ou en luxe ruineux et improductif; tous ont laissé, chemin faisant, quelque vertu, l'estime d'eux-mêmes et des autres, la régularité de la vie, l'amour du travail honnête et tranquille. Un grand désordre social survit à l'orgie financière.

C'est avant la guerre qu'a commencé en Allemagne le mal dont on vient de décrire la cause et les effets. A la vérité, le pays était prospère en 1869. Les événemens de 1866 avaient porté leurs fruits. On se constituait à l'état de grande nation. La vivacité du mécontentement chez les princes dépossédés et chez leurs fidèles n'empêchait pas que l'opinion publique ne fût très satisfaite. Cette heureuse disposition, pénétrant tous les esprits, y mettait cette sorte de bonne humeur qui stimule tout à la fois à travailler et à jouir de son travail. Les craintes d'une guerre avec la France, qui avaient été vives après Sadowa et au temps de l'affaire du Luxembourg, s'apaisaient notablement. On était donc assez près de cet état parfait où la consommation et la production, marchant de pair, croissent ensemble. Les forces disponibles en travail et en argent trouvaient un emploi assuré, sans être surexcitées par un succès extraordinaire, ni troublées par la crainte d'un péril prochain. L'équilibre entre la production et la consommation se manifestait par le prix normal de chaque chose, par le rapport raisonnable de la rente au capital, du salaire au travail. C'était, comme a fort bien dit M. OEchselhäuser, un de ces momens qui ne font guère parler d'eux, comme les bonnes femmes de ménage, et dont on apprécie seulement la valeur quand ils ne sont plus. Pourtant le germe du mal était dans cette situation prospère; la confiance menait à l'audace; il suffisait qu'un mauvais exemple fût donné pour qu'il entraînaît nombre d'hésitans.

Personne n'a plus contribué à donner ce mauvais exemple que le docteur Strousberg. Les lecteurs de la *Revue* connaissent ce personnage extraordinaire, dont le portrait a été fait ici même de façon à ôter l'envie de le recommencer (1). On ne peut douter qu'il

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre.

y ait des parcelles de génie chez cet homme; mais que de maux il a causés! Le moindre, c'est la ruine de ces nombreuses familles auxquelles il a donné la misère, après leur avoir promis la fortune. L'éclat de ses succès a corrompu en Allemagne les plus grands comme les plus humbles. Le « docteur merveilleux, » — c'est ainsi qu'on l'appelait, — avait ses mercenaires et savait le prix exact de plus d'une conscience allemande. Il éprouvait du dégoût à voir comme il était adulé, à lire les études psychologiques qu'on publiait sur lui, à entendre des écrivains se demander gravement si « le roi des chemins de fer » Strousberg n'avait point rendu plus de services à la patrie allemande que le « comte de fer, » qui est M. de Bismarck. Une cour de ducs se pressait autour de ce monarque parvenu, qui leur témoignait une grande bienveillance. Comme on s'enrichissait à le suivre, son cortège s'allongeait sans cesse. Or c'est après la guerre seulement que cette grandeur s'écroula; en 1870, elle était encore intacte, elle faisait rêver bien des honnêtes gens et bien des aventuriers.

La déclaration de guerre eut cependant pour premier effet de comprimer l'ardeur des financiers. La bourse berlinoise n'eut qu'une très médiocre confiance dans les destinées de la patrie allemande. Elle qui devait bientôt couvrir d'or tant de papiers sans valeur, elle laissa tomber les *consolidés prussiens*, une valeur qui ne pouvait périr qu'avec l'état lui-même, de 105 à 80. En même temps le commerce, grand et petit, refusait à l'envi les billets de la banque de Prusse, et il se faisait un énorme agio sur l'argent et sur l'or. Le parlement de la confédération avait, à l'unanimité, voté un emprunt de 125 millions de thaler, qui fut émis au taux modeste de 88; 3 millions à peine furent souscrits à la bourse de Berlin. Par une coïncidence étrange, la souscription eut lieu le jour même de la bataille de Wissembourg. Le lendemain, quand la nouvelle de la victoire fut connue, les financiers eurent d'amers regrets; ils voulaient se disputer les restes de l'emprunt; mais le ministre des finances les leur refusa pour les donner à un cours beaucoup plus élevé à une maison de banque; celle-ci fit encore une très belle affaire, car l'emprunt s'éleva bientôt au-dessus du pair. Cependant les victoires succédaient aux victoires, et la paix dépassait bientôt toutes les espérances qu'on avait conçues. L'unité germanique était consolidée. On avait un empire et un empereur. Maître chez soi, on était passé maître du monde, et on était résolu à le devenir en toutes choses. Dans la longue période pacifique qui semblait s'ouvrir, on entendait conquérir la première place sur les marchés, ou, tout au moins, prendre celle que la France avait laissée vacante. On comptait sur la « force de travail » qui réside dans le peuple allemand, sur les



vastes conceptions du génie germanique appliquées au commerce et à l'industrie. C'est alors que sont arrivés les milliards. On commettrait une grosse erreur en leur attribuant tout le mal, en les considérant même comme la cause directe de la catastrophe; mais il est vrai qu'ils l'ont aggravée. L'idée très fautive se répandit que la richesse publique allemande s'était considérablement accrue. La Bourse feignit de croire que la source était inépuisable, et aussitôt, à l'étourdie, dépassa dans les opérations de crédit les limites de l'honnête et du raisonnable. On ne comprend pas que le gouvernement de l'empire n'ait pas vu le danger, lui qui savait que l'argent conquis devait, en très grande partie, être employé à payer les frais de guerre, à indemniser les familles atteintes par la misère, ainsi que les blessés et les parens des morts, à refaire le matériel, à élever de nouvelles forteresses, en un mot à toutes sortes de dépenses qui sont d'intérêt public, mais que l'on ne peut considérer comme productives. Il appartenait au gouvernement de ne pas laisser croire que les milliards étaient pour jamais versés dans les affaires; pourtant il ne fit rien pour prémunir le public contre de dangereuses illusions. En remboursant l'emprunt de guerre il commença par mettre en circulation beaucoup d'argent, qui prit tout de suite le chemin de la bourse. Bientôt arrivèrent les premiers versements de l'indemnité, faits le 30 septembre 1871 et le 31 mars 1872. Le marché prit dès lors une physionomie inquiétante. La prudence commandait d'employer la dernière moitié de la contribution de guerre, jusqu'au jour où elle devait être reprise par l'état, de manière qu'elle ne refluat pas sur les bourses allemandes, dût le gouvernement retirer un moindre intérêt de son argent. Une partie des versements du 30 septembre 1872 et du 30 août 1873 fut bien consacrée à des achats d'or à l'étranger et à des paiemens aux divers états; mais tout le reste revint à la Bourse sous forme d'achats de fonds, d'avances sur titres et d'escompte de papiers. Alors l'équilibre déjà compromis fut rompu, et l'état, pour avoir agi comme un banquier qui cherche les plus gros intérêts, prit sa part de responsabilité dans le désordre économique où la nation était plongée.

## II.

Déjà ce désordre éclatait de toutes parts. Au premier moment, la spéculation s'était portée sur des valeurs étrangères, américaines pour la plupart, sur l'*Alabama-Chattanooga*, l'*Oregon and California*, sur les obligations de vingt-six compagnies de chemins de fer d'Amérique, toutes valeurs promettant des intérêts énormes. On

n'en voulait plus depuis longtemps dans le Nouveau-Monde : Francfort et Berlin leur firent si bon accueil que les bourses de ces deux villes portèrent aux cours de 70 et de 90 des papiers aujourd'hui cotés 10 et 20, et qui ne paient plus aucun intérêt; mais l'Allemagne était assez riche désormais pour prétendre au droit de se ruiner sur des valeurs allemandes. Justement une loi votée quelques jours avant la guerre avait ouvert une libre carrière à tous les esprits entreprenans. Le 11 juin 1870, le parlement de l'Allemagne du Nord avait affranchi les sociétés par actions de la nécessité de l'autorisation préalable. La loi était excellente en elle-même. La société par actions a beaucoup d'avantages sur la société commerciale, et, entre tous, celui de réunir plus aisément les énormes capitaux aujourd'hui réclamés par les entreprises industrielles; mais elle a aussi des inconvéniens et des dangers. Rarement le directeur d'une société administre avec autant de conscience et d'économie pour le compte des actionnaires que l'associé pour ses coassociés et pour lui-même. Le contrôle sur les directeurs n'est pas suffisamment exercé par les conseils de surveillance, et l'expérience a montré que les assemblées générales sont peu propres à suppléer à cette insuffisance : elles ne recourent guère à des mesures énergiques qu'après que le mal est irréparable. Mais le plus grand danger de la société par actions, c'est qu'elle figure sur la cote de la bourse et devient ainsi un objet de pure spéculation dans ces momens de crise où le public cherche uniquement le bénéfice que donne le jeu, non plus le dividende durable que procurent la bonne gestion et la bonne qualité d'une affaire. Votée en 1867, la loi sur les sociétés par actions n'eût pas produit en Allemagne tant d'effets malheureux, car la crainte continuelle d'une guerre avec la France aurait entretenu dans les esprits la circonspection nécessaire; mais quatre mois ne s'étaient pas écoulés depuis sa mise en vigueur qu'on pouvait escompter déjà l'heureuse issue de la guerre : la spéculation s'emparait de l'instrument tout nouveau qui lui était offert.

Naturellement on ne commença point par des excès; les premières sociétés établies ont rendu et rendent aujourd'hui encore des services que l'on oublie trop en faisant l'histoire de la crise économique allemande. Ce n'est qu'en 1872 que se multiplient les fondations aventureuses et malhonnêtes. D'innombrables banques leur viennent en aide. Avant 1870, quarante-huit banques représentant un capital de 847 millions de marcs (plus d'un milliard de francs), figuraient à la cote de la bourse berlinoise; de 1871 à 1873, quatre-vingt-quinze banques nouvelles, représentant un capital versé de 150 millions de marcs, y font leur apparition. Dans le même temps, la circulation des billets non couverts par l'encaisse mé-

talique atteignait 730 millions de marcs! Comme il était impossible d'employer en affaires solides les énormes capitaux qui affluaient et réclamaient un emploi immédiat et lucratif, ces établissemens de crédit, à peine ouverts, se livrèrent à des opérations de bourse ou créèrent des sociétés nouvelles. De 1790 à 1870, il s'était fondé en Allemagne, sous le régime de l'autorisation, environ 300 sociétés par actions; 780 ont vu le jour en Prusse pendant les années 1871 et 1872 : cela fait plus d'une société par vingt-quatre heures. Que l'on n'ait point trouvé tout d'un coup la quantité d'hommes expérimentés et honnêtes qu'il aurait fallu pour conduire tant d'entreprises nouvelles, on le conçoit aisément : ces aventuriers eurent toutes portes ouvertes; avec eux entrèrent dans les affaires la légèreté, la prodigalité, la malhonnêteté.

On est embarrassé pour le choix des exemples qui peuvent donner une idée de ce dévergondage financier. Peut-être cependant est-ce dans l'histoire des sociétés pour constructions qu'on voit le mieux l'origine, le caractère, les effets de la crise. Les financiers et hommes d'affaires de toute sorte qui ont spéculé sur le bâtiment sont partis d'un certain nombre d'idées abstraites : par une série de transitions hardies, ils ont conclu des victoires à l'enrichissement, de l'enrichissement à la nécessité de changer la façon de vivre du peuple allemand. Berlin ne s'était-il pas élevé fort au-dessus des autres villes d'Europe par la gloire de ses enfans? Avant la guerre déjà, Berlin était la « capitale de l'intelligence; » après la guerre on disait communément « la grande capitale du monde, *die grosse Welthauptstadt.* » Or, comme il sied à un homme tout d'un coup enrichi de faire nouvelle figure parmi les autres hommes, d'acheter un mobilier nouveau, d'agrandir sa maison ou d'en bâtir une plus belle, il faut qu'une ville tout d'un coup illustrée se transforme, jette les vieilleries par terre, construise de belles rues et les orne de palais. Mais Berlin n'est « qu'une perle de ce collier de villes » dont s'enorgueillit la vieille Allemagne! Il faut à Cologne, à Bonn et à toutes les villes que baigne le Rhin, il faut à Francfort, la cité impériale du temps jadis, à Hanovre, qui fut si longtemps capitale avant d'être préfecturé prussienne, à bien d'autres encore, leurs quartiers neufs, leurs boulevards, leurs parcs avec des fontaines jaillissantes.

C'est à quoi ont voulu pourvoir un certain nombre de sociétés financières. On n'en peut vraiment rapporter ici tous les noms; après avoir énuméré *Nord-End, Ost-End, Süd-End, West-End, Thiergarten, Thiergarten West-End, Unter den Linden, Passage, Centralstrasse, City, Königstadt, Belle-Alliance, Cottage*, ainsi nommées par les lieux où s'exerçait leur activité, il faudrait citer encore de quoi finir la page. Et comment se retrouver dans ce la-

byrinthe de noms : *Banque berlinoise pour les constructions*, *Société berlinoise pour les constructions de maisons*, *Société générale pour les constructions de maisons*, *Association germano-hollandaise pour les constructions*, *Société allemande pour les constructions*, *Société prussienne pour les constructions*, *Banque prussienne pour les constructions*, *Banque provinciale pour les constructions*, *Banque provinciale pour les constructions et le commerce*, *Banque générale pour le commerce et les constructions*, *Banque centrale*, *Banque impériale?*.. J'en passe une quantité, car il y eut plus de cent sociétés pareilles dans l'Allemagne du Nord et du centre.

Tout ce monde se mit à l'œuvre avec ardeur ; d'énormes capitaux furent appelés et versés ; chaque jour, de nouveaux projets se produisirent, et voici ce qu'il advint d'abord : Les créateurs des sociétés avaient parlé de remédier à la « disette des logemens, » dont Berlin, à les entendre, souffrait beaucoup ; mais le premier effet de leurs spéculations fut une hausse énorme sur les loyers. Cette hausse avait commencé le jour où la tribu des financiers, prenant joyeusement possession de « la capitale du monde, » avait installé ses banques et les bureaux de ses sociétés, ses directeurs, ses administrateurs, ses agens, dans les plus belles rues, les plus belles maisons, les plus beaux appartemens. La hausse augmenta quand on parla de la « disette des logemens, » quand l'accroissement de la population berlinoise se fit sentir, et que les mots d'expropriation, de percement de voies nouvelles, furent prononcés. C'était, avant 1870, un mauvais métier que celui d'entrepreneur de constructions ; cela menait tout droit à la prison pour dettes. Presque toute la propriété foncière de Berlin était grevée d'hypothèques pour les quatre cinquièmes de sa valeur, et les familles riches aimaient mieux louer que bâtir. En quelques jours, tout changea : bâtir devint plus économique, et l'on bâtit avec fureur ; Berlin vit s'élever des palais, et tout un quartier neuf, peuplé de jolies maisons, entoura le *Thiergarten*. Aussitôt la spéculation se met de la partie. On achète des maisons, non pour les garder, mais pour les revendre ; tel immeuble passe en un jour par dix mains. L'acte d'acquisition d'une maison est une valeur très disputée à la bourse. Les propriétaires sont assiégés par des acheteurs ; grand est leur embarras, car dans cette hausse fiévreuse du prix des immeubles, ils ne savent plus à quel taux céder. On a raconté à Berlin l'histoire d'un de ces malheureux qui, après avoir exigé 120,000, 150,000, 200,000 thaler d'une maison, avait fini par la vendre 250,000. Quinze jours plus tard, il sut qu'une banque l'avait rachetée 400,000 thaler. Il n'en demanda pas davantage et se pendit.

Ces folies n'étaient point pour diminuer « la disette de logemens

Avant 1870, le loyer représentait déjà dans le budget domestique un sixième du revenu. En 1872 et en 1873, grâce aux augmentations qui se renouvelaient de trimestre en trimestre, le loyer eût pris le tiers du revenu d'une famille aisée, si elle ne s'était point décidée à choisir quelque appartement plus modeste. Les logemens de 2,000 à 5,000 thaler, autrefois très rares, abondèrent. Tout ce qui était ouvrier, petit commerçant, petit rentier, employé, dut quitter les quartiers du centre. Les hommes de profession libérale émigrèrent aussi; dans le tranquille quartier qu'on appelait autrefois quartier des « conseillers intimes, » le conseiller intime s'est fait très rare; l'érudit, l'artiste ou l'écrivain ne se rencontre presque plus dans le *West-End*, près de la Porte de Potsdam, où il habitait. S'il ne s'est point transporté au faubourg, il a dû céder au moins à plus riche que lui le premier étage, qu'on appelle en allemand *die Beletage*. Quant aux pauvres, comme les plébéiens de l'ancienne Rome, ils quittèrent une ville où ils n'avaient plus de place, et, à défaut du Mont-Sacré, plantèrent sur un terrain sablonneux, hors des portes, cette ville de *Barackia*, faite de haillons, de poutres vieilles, de wagons à la réforme. Ce n'est pas sans orgueil que les feuilles locales signalaient à l'attention des étrangers cette colonie poudreuse : Berlin devenu trop petit, n'était-ce pas le signe des temps nouveaux? On allait d'ailleurs remédier au mal, et très vite, car un statisticien a calculé qu'en mettant à exécution quelques-uns des projets des sociétés et banques susnommées, on bâtirait une ville pour 9 millions d'habitans, trois fois plus grande que Londres.

Or la plus grande partie de ces sociétés et banques ne bâtit rien et n'eut jamais dessein de rien bâtir. On faisait des plans de construction, on traçait des routes, des quartiers, on marquait la place des marchés. Puis, pour attirer le chaland, on offrait à bon compte l'emplacement et l'argent pour aider à l'entreprise, car la société de constructions était le plus souvent en même temps une banque de constructions; mais les chalands ne se présentèrent guère, et ceux qui furent assez osés pour le faire n'y trouvèrent pas leur compte. Cependant les actions se plaçaient : l'actionnaire recevait de si beaux dividendes, pris naturellement sur le capital même! Cette comédie ne pouvait durer : l'acheteur ne venant pas, la faillite est venue. Pour ne citer que quelques exemples, la *Banque centrale* donne, une année, 43 pour 100 de dividende; ses actions sont à 420 : elles sont aujourd'hui à 25; l'*Ost-End* a donné 11 pour 100, est monté à 120, redescendu à 12; le *Länderverband Bau-verein* a donné 40 pour 100, est monté à 200, redescendu à 15; le *West-End* a donné 15 pour 100, est monté à 125, redescendu à 1; le

*Nord-End* a donné 20 pour 100, est monté à 140 ; aujourd'hui il est coté 0.

Citerai-je quelques-unes des histoires comiques ou tragiques de ces sociétés ? Parlerai-je de cette colonie de *Friedenau*, sur laquelle un grand propriétaire offrit généreusement asile aux gens de petite fortune, employés, retraités, professeurs, artistes, hommes de lettres, loin des bruits et de la fumée des fabriques, loin de la vue des « maisons de prolétaires ? » La société commence modestement avec un capital de 10,000 thaler, qu'elle élève bientôt à 400,000 ; elle distribue des dividendes fabuleux la première année et pousse ses actions à 200 : elles sont aujourd'hui à 15 ; de dividende, il n'est plus question ; quant à la ville projetée, elle compte 60 maisons, difficiles à louer. Parlerai-je de la société *Berlin-Charlottenbourg*, de cette magnifique rue Impériale, qui fut tracée de Steplitz à Charlottenbourg. Il n'y manque aujourd'hui que des maisons, et les troupeaux paissent encore sur les terrains à bâtir. Il faut aussi une mention à la société de *West-End*, qui avait entrepris l'établissement d'une colonie de villas, sur la route de Spandau, derrière Charlottenbourg, au point où s'élève une de ces collines chauves, brûlées par le soleil, tourmentées par tous les vents, qui rompent, sans y ajouter le moindre charme, la monotonie désolante de la plaine de Brandebourg : ici encore de larges rues sont tracées ; elles portent des noms poétiques : *rue des Acacias, des Platanes*, etc. On projette un grand casino, un restaurant de premier ordre, un château-d'eau. *West-End* ne suffisant pas, on aura *New-West-End*, où l'on enclavera le château du « Repos dans les bois ; » de ce château partira vers le vieux palais de Berlin une avenue superbe, « la plus belle, la seule avenue du monde. » L'avenue est encore à naître ; quelques maisons déparent la solitude des rues *des Acacias* et *des Platanes*. Les actions, qui sont montés à 225, sont aujourd'hui à 1.

Pendant que quelques industriels s'appliquaient de la sorte à embellir les environs de la capitale, d'autres donnaient leurs soins à la capitale elle-même. Ne fallait-il pas à Berlin des passages, un Palais-Royal, un Grand-Hôtel ? On voulut en même temps lui donner tout cela. Une société se fonda pour la construction et l'exploitation d'un passage entre *les Tilleuls* et la *rue Frédéric*. L'opération était commencée avant la guerre ; on fit les choses en grand : des deux côtés de la haute et large galerie bien décorée on ménagea des boutiques, des salles de restaurant et de concert. Tout était prêt le 22 mars 1873, jour anniversaire de la naissance de l'empereur et roi, qui voulut bien honorer de sa présence la fête d'inauguration. On soupa et l'on dansa. Puis on attendit les locataires ; mais l'établissement avait coûté si cher que les loyers étaient

énormes. Les concerts firent faillite; les salles de restaurant et de fêtes demeurèrent vides. On passe beaucoup dans la *Galerie Impériale*, — c'est le nom qu'on lui a donné, — mais on n'y achète guère. Un café y a quelques chalands, et un *panopticum* où l'on exhibe des figures de cire est le principal ornement du lieu. Le Palais-Royal de Berlin a sur la Galerie Impériale cette supériorité qu'il est demeuré à l'état de projet. Le Grand-Hôtel n'a vu le jour que pour périr bientôt de mort violente. La réclame ne lui avait pas manqué : ce devait être un hôtel comme il n'y en avait dans le monde entier qu'à Paris et à New-York, avec 262 chambres, un ascenseur, un *sonnenbrenner*. Le jour de l'inauguration, l'empereur parut encore : le premier, il monta dans l'ascenseur. Un dîner de 250 couverts fut servi; le préfet de police y porta un toast « au succès de la grande entreprise à laquelle sa majesté elle-même, comme elle l'avait prouvé par sa visite impériale, s'intéressait remarquablement. » Dix jours après, hôtes et serviteurs s'enfuyaient éperdus de l'hôtel modèle; vêtements, linges, tapis, meubles pleuvaient par les fenêtres! Le feu était dans la maison, et la maison était si légèrement construite qu'il en eut raison très vite. Ainsi finit « l'Hôtel Impérial. » La glorieuse épithète n'a point porté bonheur : la rue Impériale a attendu ses maisons, la Galerie Impériale ses locataires; l'Hôtel Impérial eût attendu sans doute ses voyageurs, n'était l'incendie. Il y aurait de quoi s'inquiéter, si l'esprit germanique n'était inaccessible à toute faiblesse et ne laissait la superstition aux dégénérés des races latines.

Les pertes causées par ces seules sociétés de construction sont énormes. Le capital de celles qui ont figuré à la seule bourse de Berlin monte à 100 millions de thaler, que la hausse des premiers temps a portés à 400 millions. Un très grand nombre de ces sociétés sont mortes; celles qui restent et qui sont chargées d'hypothèques périront à leur tour, car les hypothèques dépassent de beaucoup la valeur réelle du terrain. De nouveau, la propriété foncière berlinoise est grevée, et plus qu'elle ne l'a jamais été, car les inscriptions hypothécaires ont dépassé les mains-levées en 1869 de 9 millions de thaler; en 1871 de 20 millions, en 1872 de 79 millions.

L'histoire des sociétés de construction n'est qu'une partie de l'histoire désastreuse des sociétés industrielles, qui se sont proposé cent objets divers : exploitation de brasseries, de fabriques de produits chimiques, de fabriques de draps, de papier et de machines, de filatures, de manufactures de toute sorte. C'est ici que la loi du 11 juin 1870 a enfanté des monstres. En 1871 et en 1872, tout devient matière à la fondation de sociétés par actions. Alors se met-

tent en campagne l'inventeur et le fondateur : le premier a l'idée, le second l'exécute. Un journal financier raconte d'une façon plaisante toute la procédure. « Dans un vallon solitaire vous rencontrez une cheminée abandonnée : d'un coup de baguette, cette ruine est transformée en fabrique de machines. Sur une colline tourne un moulin à vent; le corps est vieux, les ailes délabrées : voilà de quoi faire une société par actions des moulins réunis. Au bord d'un ruisseau pourrit une vieille barque, c'est le commencement d'un *Lloyd*. Avec une boutique de charpentier, vous avez les éléments d'une société de « livraison de matériaux de construction. » Que sais-je? Bons bourgeois, veillez sur vos blanchisseuses! Si vous les laissez errer seules dans les rues, l'inventeur les rencontrera; il les embauchera dans une « blanchisserie par actions! » Les propriétaires d'établissements anciens et prospères étaient l'objet des plus importunes sollicitations de la part d'hommes qui voulaient acheter leurs maisons pour les exploiter au moyen de sociétés par actions. Très rares furent ceux qui résistèrent, comme fit ce propriétaire du plus grand établissement métallurgique de Berlin, qui refusa 12 millions de thaler. On cite des industriels, par exemple un « entrepreneur de nettoiyages de garde-robe, » qui firent lithographier leurs lettres de refus. Le très grand nombre céda; des maisons jusque-là très solides furent ainsi compromises; mais le moyen de résister? Un fabricant de machines reçut une telle somme d'argent qu'il distribua 50,000 thaler entre ses employés et ses ouvriers avant de les quitter. Naturellement l'industriel et le commerçant compromis allaient au-devant des propositions, ou bien se mettaient eux-mêmes à la tête d'une société par actions. Il suffisait de s'adresser au banquier qui avait la vogue pour de telles entreprises; le banquier vendait cher sa signature, et 10,000 thaler n'étaient point pour le tenter; mais cette signature amenait les actionnaires, et les actionnaires d'une affaire véreuse ne sauraient se payer trop cher.

M. Glagau raconte l'histoire de la fondation d'une de ces sociétés, qui peut témoigner pour toutes les autres. La voici avec des noms d'emprunt. M. Durand, qui veut vendre sa fabrique, est mis en rapport avec M. Dupont, entrepreneur de sociétés par actions. La fabrique vaut 250,000 thaler; eu égard à la grandeur des temps où l'on vit, Durand demande 400,000 thaler. C'est accordé, mais après qu'il a été bien entendu que, si Dupont ne réussit pas dans l'entreprise, Durand reprendra son bien sans indemnité. Provisoirement il ne reçoit pas même un pfennig. Dupont s'abouche alors avec des amis et camarades. On se partage les rôles du syndicat de fondation, de premiers signataires, de membres du conseil de



surveillance, de président, etc. Cela fait, deux des amis et camarades, MM. Leloup et Renard, fondent une société qu'ils nomment la société *le Vulcain*, et passent devant notaire l'acte, où ils indiquent, en termes aussi vagues que possible, que l'objet de l'entreprise est l'acquisition d'une fabrique de machines. Le même jour, Leloup et Renard achètent à Dupont la fabrique de Durand au prix de 1 million de thaler. Au préalable, ils ont fixé dans le statut le taux du capital par actions à 1,200,000 thaler. L'excédant, soit 200,000 thaler, sera employé comme « capital d'exploitation, » afin de donner une impulsion vigoureuse aux travaux de la fabrique. Le même jour, devant le même notaire, se tient l'assemblée générale de la société *le Vulcain*. Sont présents Dupont, Leloup, Renard, plus MM. Lajoie, Fortuné, Lenoir et Leblanc, en tout sept personnes. Ce sont les premiers actionnaires du *Vulcain* : ils apportent le capital de 1,200,000 thaler, sur le papier, bien entendu, car jusqu'à présent il n'a pas été remué un rouge liard par qui que ce soit. Sans désespérer, les sept actionnaires approuvent l'acquisition de la fabrique, faite par Dupont au prix de 1 million de thaler ; la résolution est prise à l'unanimité; s'il y a quelques objections, elles sont modérées et de peu d'importance. On nomme ensuite le conseil de surveillance, qui, d'après la loi, doit se composer de trois personnes : à une forte majorité, Lajoie et Fortuné sont nommés membres, et Leloup président. Une majorité plus imposante nomme Dupont directeur de la société *le Vulcain*, et Renard sous-directeur. Les cinq dignitaires prennent place alors, chacun selon le rang qui lui convient, autour du tapis vert. Sur les bancs des actionnaires, Leblanc et Lenoir restent assis modestement. Le notaire a tout observé, il a donné ses conseils de jurisconsulte; il atteste que les délibérations et les élections ont été faites selon la teneur des lois.

L'affaire est alors portée à la maison de banque des frères Israël, qui l'attendaient, ayant été consultés d'avance, mais qui s'étaient, comme de raison, tenus à l'écart de toutes les négociations. Les frères Israël font l'avance des 10 pour 100 du capital de fondation, qui, pour obéir à la loi, doivent être versés, et voilà les actions de la société *le Vulcain* portées à la cote. Quelques semaines après, elles atteignent ou dépassent le pair : l'argent a donc été fourni par le public. Alors se fait le partage. Les frères Israël prélèvent, comme il est juste, leur petite commission, qui est de 16  $\frac{2}{3}$  pour 100, soit 200,000 thaler, et ils comptent 1 million à Dupont, directeur du *Vulcain*. Lenoir et Leblanc, braves gens sans conséquence et qui n'ont d'ailleurs souscrit qu'une faible somme, reçoivent chacun 10,000 thaler. On ne peut donner moins de 40,000 thaler à par-

tager à Lajoie et à Fortuné, membres du conseil de surveillance. Leloup était président du conseil de surveillance, Renard sous-directeur : cela vaut à chacun d'eux 50,000 thaler. En tout, Dupont compte 160,000 thaler à ses associés; il lui reste 840,000 thaler, sur lesquels il s'acquitte envers Durand (400,000 thaler) et met de côté le capital d'exploitation de 200,000 thaler. Quant à lui, sa part de bénéfice est l'excédant, soit une bagatelle de 240,000 thaler. Le tour est joué. Maintenant la fabrique peut commencer à travailler : elle n'ira pas longtemps. Les frais d'acquisition sont énormes, l'administration détestable : le capital d'exploitation s'épuise. La crise générale, produit de mille spéculations semblables à celle qui vient d'être racontée, fait sentir ses effets, qui sont la hausse des salaires et la diminution de la consommation. Au bout d'un an, on parle d'emprunt; les actions perdent 5/6<sup>es</sup> de leur valeur nominale. On parle de faillite : la faillite arrive.

Pour en finir avec l'histoire de ces sociétés industrielles et pour montrer d'un coup l'étendue du mal qu'elles ont fait, il suffit de comparer la cote de la bourse de Berlin, comme a fait M. Oechsels-hauser, à cinq années de distance, en 1870 et 1875. En 1870, cette cote (notons bien qu'il s'agit ici seulement de la bourse berlinoise) comptait 28 sociétés, représentant un capital de 98 millions de marcs; c'étaient des sociétés sérieuses et que la crise a peu touchées : leur dividende moyen était en 1874 de 5,88 pour 100, un peu plus élevé qu'avant la guerre. Après 1876, 225 sociétés nouvelles sont inscrites à la cote, représentant un capital de 564 millions de marcs; leur dividende moyen débute à 10,38 pour finir à 1 pour 100, et ce dernier chiffre ne saurait même donner l'idée de l'énormité des pertes subies par les actionnaires, car un très grand nombre des sociétés sont en faillite, et, dès 1874, 136 d'entre elles ne donnaient aucun dividende.

### III.

On n'entreprendra pas de raconter ici l'histoire de toutes les valeurs de spéculation qui ont subi les effets de la dernière crise allemande; un énorme volume n'y suffirait pas. C'est assez d'avoir montré comment, pourquoi, jusqu'où l'on s'est trompé. Ajoutez pourtant que toutes les valeurs ont été plus ou moins atteintes, j'entends presque toutes les valeurs nouvelles. Quelles lamentables aventures encore que celles des actionnaires des chemins de fer! Au lendemain de la guerre, les compagnies privées et l'état, qui est en Prusse propriétaire de plusieurs lignes, agirent avec une légèreté sans pareille. Entraînés par la fièvre générale, ils voulurent d'un

coup parachever le réseau en le doublant. Rien ne les arrêta, ni l'énorme accroissement de salaire exigé par les ouvriers appelés en masse sur les chantiers, ni l'élévation du prix du fer, des matériaux de construction, des machines, du sol. Les devis étaient dépassés de 50 pour 100, on n'y prenait garde. Le marché d'argent, encombré par les milliards, absorbait sans difficulté toutes les émissions nouvelles. La surcharge de capital écrasa l'exploitation. L'appel d'argent fait par les chemins de fer est en 1872 de 244 millions, en 1873 de 471 millions de marcs. Cependant l'accroissement de revenus n'était pas en proportion avec l'accroissement de la dépense; des lignes nouvelles faisaient aux lignes anciennes une concurrence fatale aux unes et aux autres, et le revenu est tombé si bas qu'aujourd'hui des lignes d'intérêt général ne peuvent être entreprises faute d'argent, l'épargne s'étant détournée de ces valeurs improductives. Pour citer un exemple frappant, les actions du chemin de Berlin à Potsdam étaient en 1870 un des meilleurs placements qu'on pût faire : elles donnaient alors un dividende de 20 pour 100, qui est tombé à 14 pour 100 en 1871, à 8 pour 100 en 1872, à 4 pour 100 en 1873, à 1,75 pour 100 en 1874. Des entreprises frauduleuses qui ont été faites dans le domaine des chemins de fer, nous ne parlerons pas. C'est autour de celles-là qu'on a fait le plus de bruit, et elles ont été sévèrement jugées en plein parlement d'Allemagne. Rien d'ailleurs ne ressemble à un spéculateur malhonnête comme un autre spéculateur de même trempe, et le dégoût prend vite en pareille compagnie.

Les sociétés de chemins de fer sont toujours soumises, malgré la loi du 11 juin 1870, au régime de l'autorisation préalable. Cette loi n'est donc pas responsable des désordres commis par ces sociétés. On ne saurait trop répéter d'ailleurs qu'elle n'a point été, pas plus que nos milliards, la cause déterminante de la crise. Elle y a seulement aidé. Ce qui a fait le mal si grand, c'est qu'une foule de circonstances se sont réunies pour l'aggraver. L'agitation socialiste par exemple a été aussi nuisible que la loi sur les sociétés par actions.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent les forces et les doctrines des partis socialistes en Allemagne (1); ils savent que ces utopistes impitoyables dédaignent tous les efforts faits par la législation et par la bonne volonté privée pour donner aux travailleurs le moyen de s'élever peu à peu dans les rangs d'une société qui n'est pas fermée. Ce n'est pas d'une réforme qu'ils rêvent, mais d'une révolution totale. Servie par une organisation très forte, par ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1873.

journaux et par ses orateurs, encouragée par cette médiocrité générale des fortunes, qui rapproche en Allemagne le petit bourgeois de l'ouvrier, et par la condescendance étrange de ces *socialistes de la chaire*, qui sèment dans l'esprit des jeunes gens quantité d'idées vagues sur la réforme sociale, l'armée ouvrière allemande marche fièrement, sous son drapeau de soie rouge frangé d'or, à l'assaut d'une société désemparée. Elle a profité grandement de la dernière crise pour gagner du terrain sur l'ennemi.

Les socialistes allemands ont aggravé toutes les conséquences funestes de cette crise, et ils ont à peu près annulé tous les avantages que l'on pouvait retirer de l'accroissement de production qui a marqué la reprise des affaires après la guerre. Le travail, étant très recherché, devint très cher : rien de plus légitime, rien de plus heureux, si le travail eût été vraiment productif ; mais la spéculation intervint, la demande fut plus instante que jamais, et, devenus millionnaires, les joueurs ne comptèrent plus. L'ouvrier passa en exigences toutes les limites raisonnables : il fut fait selon sa volonté. Lui aussi partagea l'illusion générale : il se crut riche pour tout de bon. L'avenir étant assuré, ne fallait-il pas d'abord jouir un peu du présent ? Il est de mode de faire fête à un héritage inattendu, à un gros lot inespéré : l'ouvrier allemand fit largement la fête. Près de lui, le parvenu bourgeois élevait des palais et menait la vie à grandes guides ; l'ouvrier fit comme il voyait faire, et dans ses cabarets remplaça la bière par le champagne. Le salaire qu'il recevait allait bien au-delà de ses besoins, et pourtant les caisses d'épargne n'accusèrent aucune augmentation des versements ; l'intérieur de l'ouvrier ne s'embellit pas ; sa femme ne fut ni mieux logée ni plus heureuse, et, la bise venue, l'ouvrier se trouva pauvre comme devant, mais plus haineux que jamais et plus préparé à croire aux utopies malsaines. Toute une génération a été ainsi corrompue : l'apprenti qui a débuté par ces orgies en conserve jusqu'à la mort un dangereux souvenir.

Au moment même où ils recevaient les plus gros salaires, les ouvriers travaillèrent moins et plus mal. En temps normal, quand le bon sens exerce tous ses droits et fait voir clairement à chacun son intérêt, le travail augmente en proportion de la demande et arrive ainsi à la satisfaire. Le salaire suit une marche régulière, et l'équilibre économique n'est pas détruit. Dans la dernière crise au contraire, partout où les ouvriers ont été réunis en masse, dans les villes, dans les districts industriels et miniers, sur les chantiers des chemins de fer, non-seulement la journée de travail a été raccourcie, mais le travail a cessé deux jours par semaine, le samedi et le lundi, sans préjudice de la sanctification du dimanche. Ajoutez qu'on

eût été mal venu à prétendre contrôler le travail et réprimander le travailleur : cela était bon pour d'autres temps et d'autres mœurs. Tout sentiment de l'honneur professionnel avait disparu.

Parmi les corps de métiers qui se sont le plus distingués dans cette période, il faut citer les maçons de Berlin. Ceux-ci exigèrent un salaire double et l'obtinrent, puis une réduction de moitié dans la durée du travail, ce qui équivalait à quadrupler le prix de leur travail : on la leur accorda au moment où le prix des matériaux de construction doublait à son tour. Les entrepreneurs supportèrent naturellement ces excès, tant qu'ils purent faire accepter aux propriétaires l'élévation croissante de leurs prétentions : après, il en fallut rabattre. Alors éclatèrent des grèves ; mais la grève tourne toujours contre l'ouvrier, quand celui-ci a poussé le patron jusqu'au point où toute concession nouvelle aurait pour conséquence immédiate la ruine. De nombreux chantiers furent licenciés. Des ouvriers furent appelés du dehors : il en vint même de France, dont le travail fut très apprécié. Nos compatriotes mettaient une sorte d'amour-propre national à travailler bien et vite. J'en ai vu quelques-uns à l'œuvre à Berlin en 1874. Mon attention avait été attirée dans une rue par une conversation française qui parlait d'un chantier de tailleurs de pierres. J'entrai, me sentant un peu chez moi. « Vous êtes Français ? demandai-je à l'un des travailleurs. — Oui, monsieur, à votre service. — Que diantre faites-vous ici ? Seriez-vous exilés ? — Pas du tout ; on est venu nous embaucher en France, et nous voilà ! » Puis mon interlocuteur me conta que ses camarades et lui travaillaient mieux que ces fainéans de Berlin, et qu'ils rapporteraient un *boursicot*. « Pourtant, disait-il, nous ne nous privons de rien ; nous mangeons bien et nous buvons du vin : ça fait *ragier* les autres. »

Même aujourd'hui que les salaires sont redescendus à un niveau raisonnable, le préjudice porté à l'industrie du bâtiment dans toutes les grandes villes, et surtout à Berlin, n'est pas près de s'arrêter. « Quand le bâtiment ne va pas, rien ne va ; » l'industrie du mobilier, déjà compromise par les exigences de ses propres ouvriers, a été atteinte par le contre-coup de la crise du bâtiment : elle a été ruinée. Berlin jadis fabriquait le meuble avec moins de goût que Paris, mais plus solidement et à meilleur marché : Paris a gardé la supériorité de son goût ; il vend aujourd'hui des meubles aussi solides et moins cher, si bien que depuis trois années Berlin, en grande partie, s'approvisionne de meubles à Paris. L'organisation socialiste a fait naturellement que les mêmes abus se sont reproduits dans toutes les industries, en particulier dans l'industrie minière et métallurgique, au sort de laquelle tant d'autres

sont liées. On se souvient encore de ces grèves qui éclatèrent dans les districts charbonniers de la Westphalie au moment même où le travail cessait dans presque toutes les fosses en Angleterre. La première conséquence fut une hausse énorme du prix des charbons, si bien que les propriétaires des mines se réjouirent de la fortune inespérée qui leur arrivait; mais leur joie ne dura guère: la spéculation s'abattit sur leur industrie et y fit les mêmes ravages que partout ailleurs. La hausse des charbons amena celle du fer; les compagnies de chemins de fer, afin de compenser l'excès des dépenses qui en résultait pour elles, élevèrent leurs tarifs, ce qui accrut le mal. La consommation s'arrêta; beaucoup d'usines furent fermées, et l'industrie charbonnière souffrit plus de cette réaction qu'elle n'avait profité d'une hausse passagère.

En vérité, ne faut-il pas être dans cet état maladif créé par les crises pour ne point comprendre qu'un peuple ne saurait s'enrichir en travaillant moins, en produisant plus mal, en vendant plus cher? Il est arrivé à l'Allemagne ce qui devait fatalement arriver: elle est devenue incapable de supporter la concurrence étrangère. Les importations dépassent les exportations de 900 millions de marcs en 1872, de 1 milliard 800 millions en 1873. Partout où l'industrie allemande se mesure avec ses rivales, elle succombe. On n'a point oublié le cri d'alarme récemment poussé par le commissaire-général de la section allemande à l'exposition de Philadelphie: « Nous sommes au-dessous de tous les peuples pour le travail; aucun de nos produits ne vaut les produits similaires de l'étranger, et pourtant nous prétendons vendre plus cher. Nous avons fait une belle exposition... d'orgueil avec nos bustes de l'empereur, de Bismarck, de Moltke; la pauvreté du reste n'en paraît que plus misérable; nous sommes l'objet de la risée universelle! » Ainsi parlait naguère M. Reuleaux de ses compatriotes, en s'adressant à eux-mêmes. L'approche de l'exposition de Paris rend soucieuse la presse allemande, qui examine s'il convient que l'industrie germanique s'y fasse représenter. On s'est à peu près résolu pour l'affirmative, après avoir écarté la crainte d'un mauvais accueil que les exposans allemands eussent été exposés à rencontrer chez un peuple qui n'a besoin des leçons de personne pour pratiquer les devoirs de l'hospitalité. On s'exhorte seulement à travailler consciencieusement pour paraître décentement et se bien tenir.

#### IV.

Aux causes déjà dites de la crise économique en Allemagne il faudrait ajouter, pour être complet, l'abus qui a été fait par les

banques privilégiées de l'émission de billets non couverts par l'encaisse métallique, le contre-coup, très vivement ressenti en Allemagne, des désastres financiers qui ont ruiné l'Autriche, enfin maintes causes générales par lesquelles s'expliquent les malaises qui se font sentir dans le monde entier : tel est l'encombrement des marchés par tels ou tels produits de plusieurs grandes industries à qui le progrès constant de la mécanique et l'affluence des capitaux ont permis de prendre sur toutes les autres un avance exagérée. L'industrie métallurgique, par exemple, a plus que centuplé sa production depuis trente ans. Pendant longtemps, le marché demanda de plus en plus : dans tous les pays du monde en effet se construisaient les chemins de fer; on en construisit, dans la seule Amérique, 11,000 kilomètres en un an. Mais aujourd'hui le principal travail est fait partout; il ne reste plus guère à l'état de projet, dans les pays civilisés, que des lignes de moindre importance, à une seule voie. Tout à coup le fer cesse d'être demandé : il reflue d'Amérique à Glasgow : une baisse énorme se produit, et voilà une des souffrances de la crise industrielle dans laquelle les 5 milliards n'ont rien à voir assurément.

Qui se vanterait d'ailleurs d'exposer, sans en passer une, les causes d'une crise générale, quand il est si malaisé déjà de décider au juste pourquoi le prix de telle ou telle marchandise augmente ou baisse? car ces mouvemens sont produits par plusieurs causes, dont la plus apparente est souvent la moins grave. Quant aux conséquences de la crise pour l'Allemagne, voici les principales :

Une énorme quantité d'argent a été perdue. Si l'on prend l'ensemble des valeurs cotées à la bourse de Berlin, actions de chemins de fer, actions de banques, actions des sociétés minières et métallurgiques, actions des sociétés industrielles, c'est par milliards qu'il faut compter la différence entre les cours de 1870 et ceux de 1875. Mais il s'est fondé en Allemagne un grand nombre d'entreprises nouvelles, dont la bourse de Berlin n'a pas entendu parler; les boursés de Cologne, de Hambourg, Francfort, Leipzig, Breslau, Stuttgart ont eu leurs groupes locaux de valeurs de spéculation : voilà encore des centaines de millions à mettre après les milliards. Ces différences ne représentent pas seulement des déplacemens de fortune, car une très grande partie de ce capital énorme est à jamais perdue. Elle a été consommée en dépenses improductives : il ne reste rien, avons-nous dit, aux ouvriers des centaines de millions représentés par l'accroissement des salaires. Il ne reste rien de l'argent placé en quantités si grandes sur ces chemins de fer mal établis, sur ces maisons mal bâties, sur ces colonies sans colons et ces usines sans

ouvriers. Il n'y a point de doute que l'Allemagne n'ait été très appauvrie.

De rudes atteintes ont été portées aux vertus que les Allemands ont coutume de revendiquer comme leur attribut exclusif. Le sincère Allemand a menti énormément. C'est en 1871 que les journaux de Berlin et autres villes commencèrent à donner ces supplémens longs et denses, tout pleins d'annonces de bourse et de prospectus, écrits en grosses lettres avec des *blancs*, pour mieux attirer les regards. Les grandes feuilles y gagnaient, par jour, de 2,000 à 5,000 thaler; les petites se nourrissaient des reliefs du festin. Celles-ci inséraient, même sans en être priées, et elles envoyaient la facture, qu'on acquittait sans sourciller, au temps où l'on roulait sur l'or : ce fut même le signe que des temps moins heureux approchaient quand on lut au bas des prospectus ces mots : « La reproduction ne sera point payée. » Le prospectus avait tous les tons; il était au besoin poétique. « C'est dans un des territoires bédunis de la patrie allemande qu'est situé le cercle oriental du grand-duché de Saxe-Altenbourg. Tout le monde reconnaît l'extrême fertilité de son sol; mais ce sol renferme et cache d'incalculables richesses souterraines, une mine de charbon d'une rare puissance ! Au milieu de ce cercle est situé le domaine chevaleresque de Zochau, le roi de tous les domaines à la ronde, etc. » Ainsi commençait un prospectus qui annonçait une très mauvaise affaire. Naturellement on promettait des intérêts fabuleux : parler de 10 pour 100 était donner l'exemple d'une réserve qui ne fut guère imitée. Au reste, le style était très soigné; on y trouvait la trace de consultations d'hommes de loi : c'était un art infini de tout promettre, sans pourtant s'engager à quoi que ce fût.

Le public dévorait ces annonces, qui l'induisaient en grande tentation; aux petites gens qui ne lisent pas de journaux, la tentation était apportée par des agens des entrepreneurs financiers, par ces « commis-voyageurs en articles de bourse » qui parcouraient la ville et la campagne, et de la cave au grenier offraient leurs actions. Point de si petit village où l'on ne dissertât sur tel ou tel papier, où quelque paysan n'essayât la fortune. On était dans toute la fraîcheur de la crédulité. Si l'arrivée de nos milliards a troublé jusqu'aux plus fortes têtes financières, que d'illusions ont dû naître dans l'esprit d'un paysan ! D'ailleurs au bas des papiers qu'on leur tendait, ces gens simples lisaient des noms illustres. La haute noblesse, la haute administration, avaient leurs représentans dans les plus détestables entreprises. L'Allemand est, par nature, âpre au gain. Cette âpreté s'était accrue au retour de la guerre de France. J'ai vu, pendant l'occupation allemande, des officiers supérieurs s'étonner



que chaque chambre de nos maisons eût sa glace, sa cheminée de marbre, sa pendule de bronze, et le campagnard poméranien ou mecklembourgeois admirer l'aisance qu'il trouvait au foyer de nos paysans. Comment n'eût-il pas cru, au bruit que faisaient les manieurs d'argent, que, la roue de la fortune ayant tourné, c'était à lui désormais d'être heureux et riche? Le plus petit bénéfice fait par ces spéculateurs novices leur devenait fatal, et contribuait à répandre la contagion. Bien des sacoches de cuir, tirées du fond de quelque armoire où elles étaient ensevelies, se sont vidées dans l'escarcelle des pourvoyeurs de la bourse. Ces pauvres gens font penser aux paysans de la Forêt-Noire que le poète a vus dans les salons de la maison de conversation, à Bade,

Debout, sous la lampe enfumée,  
 Avec leur veste rouge et leurs souliers boueux,  
 Tournant leurs grands chapeaux entre leurs doigts calleux,  
 Poser sous les rateaux la sueur d'une année!  
 Et là, muets d'horreur devant la destinée,  
 Suivre des yeux leur pain qui courait devant eux.

On a, au nom de la morale publique, supprimé la roulette en Allemagne; mais l'Allemagne entière a été, plusieurs années durant, une grande maison de jeu où l'on ne gagnait jamais :

Dirai-je qu'ils perdaient? Hélas! ce n'était guères!  
 C'était bien vite fait de leur vider les mains!

Le pire, c'est que ce ne sont pas les seuls joueurs qui ont perdu. L'Allemagne compte une quantité d'employés, serviteurs pauvres et laborieux de l'état, et de pensionnés qui n'ont guère pour vivre que leur pension. A aucun moment ceux-ci n'ont profité de la crise; ils n'ont pu, comme l'ouvrier, compenser par l'élévation des salaires l'enchérissement de toutes choses. L'augmentation subite du prix des logements et des substances absolument nécessaires à la vie les a surpris, et, de la gêne où ils étaient, précipités presque dans la misère. Il ne fallait pas chercher à se consoler, même avec « le verre de bière » que l'on buvait le soir à la brasserie. Avant 1870, on avait en Allemagne, à très bon marché, d'excellente bière : la consommation allait en croissant, et les brasseurs n'y pouvaient suffire. Les entrepreneurs de sociétés par actions se sont mis de la partie, pour le plus grand malheur de cette industrie. Les brasseries par actions, écrasées par un capital exagéré, par les frais énormes de la construction et de l'installation, ont fabriqué une boisson chère qui ne valait plus l'ancienne. Il y eut de véritables émeutes causées par l'augmentation des prix : les prix furent abaissés, mais les verres

se rapetissèrent et s'épaissirent, et les garçons versèrent un tiers de mousse. Ces garçons commencèrent alors à prélever sur le public un impôt nouveau : le pourboire, autrefois facultatif, devint obligatoire, et tel qui remerciait jadis pour un *demi-groschen*, reçut avec une indifférence superbe un *groschen* tout entier. Au beau temps des débuts de la crise, l'ouvrier se consolait de la cherté de la bière en buvant du champagne; mais que pouvait faire le petit employé ou l'invalidé pensionné? Rester chez lui et maudire la bourse.

Les appauvris ont maudit les enrichis : voilà certes une des plus tristes conséquences de la crise. Dans un remarquable discours, tenu au commencement de cette année à Dresde, M. le docteur Ludwig Bamberger, député au parlement d'Allemagne, a tracé un assez sombre tableau de l'état moral de son pays. Il a parlé des complications dangereuses que rencontrent partout les doctrines socialistes, de la coalition nouée entre ces révolutionnaires et les catholiques en temps d'élection, de l'appui que prête aux internationaux ce nouveau parti, appelé d'un singulier nom le *parti agraire*, et dont les membres, recrutés dans ce qui reste de la caste féodale, prêchent la haine de la richesse acquise par l'industrie, sous prétexte de remettre en honneur l'agriculture. Il a montré partout, dans les plus hautes charges de l'état, autour du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice, des amis inconscients de ces ennemis de la richesse. Il a dit spirituellement que tel discours de M. de Bismarck lui-même aurait pu, en temps de réaction, donner au ministère public l'occasion d'une poursuite pour excitation à la haine de ceux qui possèdent contre ceux qui ne possèdent pas. Mais il s'est surtout élevé, avec autant d'éloquence que de raison, contre cette scandaleuse manie de la calomnie et de la délation, qui s'est répandue sur l'Allemagne, au cours de ces dernières années, et qui a choisi pour victime la bourgeoisie laborieuse et enrichie. « Tant qu'on ne flétrira pas, dit-il, comme il convient et de tous les côtés à la fois ce banditisme, nous n'arracherons pas des entrailles de la nation ce mal profond et qui nous menace d'un grand danger, car on se fatiguera d'apporter ses efforts à la vie active et pratique, si l'on ne peut le faire sans être attaqué dans son honneur. Et nous n'avons point en Allemagne trop de forces pratiques, trop d'habileté pratique, trop d'hommes entendus et expérimentés pour conduire nos affaires! »

On a écrit en effet de fort mauvaises choses sur la crise. Pour un livre comme celui de M. OEchselhauser, livre sincère, où le mal est bien étudié, où le patriotisme qu'on sent à chaque page ne nuit pas à la vérité, où l'on ne trouverait à redire peut-être qu'à une

certaine défiance de la pleine liberté du crédit, que de pamphlets où la haine se satisfait par la dénonciation ! Il en est qui sont l'œuvre d'honnêtes gens, comme celui de M. Glagau, qui a eu son million de lecteurs, et auquel on a fait ici des emprunts ; mais ces livres ne sont pas les moins dangereux. L'auteur n'y parle guère que des excès qui ont été commis et passe tout le reste sous silence. Il sème dans les esprits les idées les plus fausses sur les causes de la crise : à l'en croire, il faudrait maudire tout le progrès moderne, revenir au moyen âge, aux corporations, aux douanes, tout prévoir, tout régler, tout empêcher. Lui aussi enfin, il excite à la haine de la richesse : il parle des Juifs comme l'eût fait quelque fanatique des temps passés. Il en fait le dénombrement : 500,000 Juifs dans la seule Prusse, dit-il, quand il n'y en a en France que 80,000 ! Et il remarque que ces Israélites multiplient comme sur la terre d'Égypte, que leurs mariages sont féconds, que la mortalité est moindre chez eux que dans les familles chrétiennes : c'est à croire qu'il va réclamer un massacre des premiers-nés. Il compte et montre les maisons des Juifs sous les Tilleuls, dans les plus belles rues, au *Thiergarten* : c'est à croire qu'il les veut marquer de la croix blanche pour quelque Saint-Barthélemy. Il rapporte ce mot d'un chrétien qui, à cette demande d'un fils d'Israël : « Pouvez-vous me dire où est la rue de Jérusalem ? » répond en soupirant : « Enseignez-moi plutôt où elle n'est pas ; » veut-il donc qu'on rétablisse le *ghetto* ? Enfin, il reproche aux Juifs d'être marchands, banquiers, industriels, écrivains, avocats, journalistes, et de prendre ainsi possession du pays. Il est singulier que ce reproche adressé aux Juifs soit précisément le compliment que les Allemands se font à eux-mêmes, toutes les fois qu'ils parlent de leurs émigrations dans les pays voisins. Que disent-ils pour revendiquer la Bohême et les provinces baltiques comme germaniques, si ce n'est que le Slave y a les emplois inférieurs et faciles, tandis que l'Allemand y est marchand, banquier, industriel, homme de lettres et homme de loi ? Ce qui est pour l'Allemand une preuve de supériorité intellectuelle ne sera donc pour le Juif qu'une désignation à la haine et à la proscription ? car ces mots : « on a émancipé les Juifs, il est temps d'émanciper les chrétiens des Juifs, » ne peuvent être, dans un pays où ceux-ci sont soumis à la loi commune, qu'un appel direct à des mesures de rigueur et d'exception. Quand des hommes à l'esprit cultivé pensent et parlent ainsi, que doit penser et dire le commun peuple d'Allemagne ? Si de tels sentimens ne se modifient pas, on peut affirmer qu'ils feront à ce pays un mal auquel la perte des milliards ne saurait être comparée.

## V.

Il faut, en terminant, dire quelques mots des jugemens portés en France sur les événemens que nous venons de raconter. On ne pouvait certes exiger de nous que nous prissions le deuil de la richesse allemande. La guerre était trop proche pour que les embarras du vainqueur ne nous causassent point quelque joie. Il me souvient de l'impression agréable que j'éprouvai en 1874, en retournant à Berlin, après y avoir séjourné longuement en 1873. A peine arrivé à l'hôtel, je m'aperçus que j'étais, pour les gens de la maison, un personnage plus important qu'autrefois. A la question : « Avez-vous une chambre ? » Il me fut répondu par un : « Oh ! oui, » dont l'intonation me fut expliquée par la vue du tableau où il est d'usage d'écrire les noms des voyageurs : ce tableau était presque vide. Dans l'escalier, le maître d'hôtel eut le temps de me demander si c'était vrai que les affaires allaient si bien à Paris, de m'apprendre qu'elles allaient très mal à Berlin, de m'exprimer son admiration pour notre richesse, et de dire quelques mots méchans sur les milliards. Je mentirais, si je ne convenais que j'éprouvai, à entendre ce discours, une satisfaction qui se renouvela, quand je vis plus tard, en réglant mon compte, que mon billet de la Banque de France faisait prime. Mais que de motifs pour tempérer cette satisfaction et la maintenir dans de justes limites ! La force politique et militaire qui avait créé l'empire n'était-elle pas intacte ? M. de Bismarck n'occupait-il pas au *Reichstag* son siège de chancelier, plus élevé qu'un trône ? Ne doublait-on pas partout les casernes et les forteresses ? Ces régimens dont les soldats, comme jadis ceux de la grande armée, semblaient cousus ensemble, marchaient-ils d'un pas moins ferme dans les rues ? La fumée des usines Krupp ne s'élevait-elle pas toujours au-dessus de la plaine de la Westphalie ? Et n'est-ce pas faire preuve d'une légèreté singulière que de rire des embarras d'un ennemi dont le bras est si puissamment armé ?

C'est une autre erreur, non moins dangereuse, de croire que cette crise doive toujours durer, et que la ruine de l'Allemagne soit définitive. Certes le mal a été, il est encore très grand ; mais il diminue tous les jours. Toutes les entreprises qui ont été le produit de la spéculation sont irrémédiablement perdues : les autres, qui n'ont été qu'atteintes et qui ont survécu, reprennent peu à peu des forces nouvelles. Les faillites et les licenciemens d'ouvriers sont plus rares. Les salaires, plus modérés, ne sont pourtant pas redescendus aussi bas qu'autrefois ; ils demeurent assez élevés : cela prouve que le patron les peut supporter et que l'industrie générale

n'en est plus à craindre pour son existence. Si le marché du travail a meilleure apparence, le marché d'argent est encore et demeurera longtemps embarrassé; les effets de la folie d'un moment y durent encore, mais la folie elle-même a cessé. Il y a encore à Berlin nombre de joueurs sans scrupule : ne s'en trouve-t-il qu'à Berlin? Et quel pays se peut vanter de n'avoir point enduré des scandales pareils à ceux dont on vient de faire l'histoire, sinon pires? Mais on trouverait difficilement aujourd'hui, dans toute l'Allemagne, de ces dupes qui naguère y foisonnaient. On y sait maintenant qu'il faut être modéré dans ses désirs, que la société Vulcain ou toute autre de même nature ne donnera pas de dividende, si elle n'est bien gérée, que les plus belles victoires du monde ne peuvent faire d'une cheminée qui s'écroule un établissement métallurgique, qu'il ne saurait y avoir de grand hôtel et de restaurants dorés sans voyageurs riches, qu'on peut avoir un empereur et faire faillite, les poches pleines d'actions de la rue Impériale, que les colonies de villas se plaisent sur les collines riantes et vertes baignées par la Seine, et d'où l'on domine la plus belle et l'une des plus riches villes du monde, non sur de petits tas de sable d'où l'on suit le cours bourbeux de la Sprée, qu'en un mot, pour avoir Paris et les environs de Paris, il faut Paris et ses environs.

Un excès de défiance a même succédé à la crédulité d'autrefois, et l'on ne comprend guère l'extrême abattement où sont tombés tant d'esprits en Allemagne, ni l'exagération des plaintes qu'on y a entendues. Les Prussiens gémissent sous le poids des impôts, comme s'ils en étaient écrasés. Or la Prusse, ce royaume de 25 millions d'habitans, dont la superficie égale les deux tiers de celle de la France, n'a qu'une dette nominale, dont l'intérêt annuel est plus que couvert par les revenus des chemins de fer, des mines et autres propriétés de l'état. Son budget, y compris la contribution aux dépenses de l'empire, n'atteint pas 1 milliard; qu'est-ce auprès du nôtre? Un Prussien paie moitié moins d'impôts qu'un Français, et notre sol n'est pas deux fois plus riche, notre industrie n'est pas deux fois plus active que celle de la Prusse, dont quelques provinces n'ont rien à envier aux nôtres.

Ne regardons point tant la crise accidentelle qui vient de finir, si nous voulons bien mesurer les forces de nos rivaux. Regardons aussi le passé, pour n'être point surpris par l'avenir. L'industrie allemande a fait, dans le cours de ce siècle, des progrès énormes. Au temps du morcellement politique, sous le régime économique de la protection, cette industrie vivait d'efforts isolés dans les villes. Elle était toute bourgeoise, uniquement occupée à satisfaire aux besoins de la bourgeoisie, car le beau monde des cours la dédai-

gnait pour la mode étrangère, le goût étranger, le travail étranger. On pouvait dire d'elle ce que Schiller a dit de la littérature allemande au dernier siècle, qu'elle était « sans protection, inconnue. » Elle s'appliquait honnêtement à produire le nécessaire à bon marché. Elle s'est élevée tout d'un coup et son essor a été magnifique, quand l'Allemagne, grâce à l'organisation du *Zollverein*, a pris pleine connaissance de ses forces économiques, et que le développement des relations commerciales lui a ouvert le marché du monde. C'est alors que le paysan et l'ouvrier sentirent s'améliorer leur condition misérable, que la consommation et la production s'accrochèrent ensemble, et que des mains laborieuses s'empressèrent de toutes parts vers des occupations utiles et nouvelles. La nature a donné à l'Allemagne tout ce qui est nécessaire au développement de l'industrie, et d'abord ces matières nécessaires et vivifiantes, le charbon et le fer, qu'elle possède en plus grande abondance qu'aucun autre état de l'Europe, l'Angleterre seule exceptée. Nulle part on ne s'entend mieux que chez nos voisins à fabriquer, dans des usines qui sont de véritables laboratoires scientifiques, toutes ces substances diverses, acides ou sels, qui tous les jours rendent de plus grands services à l'industrie. La matière première ne manque pas non plus à l'industrie textile : 30 millions de moutons qui paissent dans les bruyères de Lunebourg, sur les *polders* du Holstein, dans les plaines du Mecklembourg, dans les pâturages élevés du Brunswick, de l'Anhalt, de la Saxe, de la Silésie, dans les provinces de Poméranie et de Prusse, fournissent en abondance une laine d'excellente qualité, car la plus grande partie sont de race mérines. L'industrie du lin et du chanvre compte parmi les plus vieilles de l'Allemagne, qui se glorifie d'avoir inventé le rouet de Marguerite : les lins de Memel et de Marienbourg sont estimés dans le monde entier, et ces produits figurent pour une somme notable au tableau des exportations allemandes. Cette incomplète énumération suffit pour rappeler que l'Allemagne n'est point le pauvre pays que s'imaginent trop de Français.

Pour mettre en œuvre ces richesses, elle a une population dont le progrès, qui ne s'arrête pas, n'est plus atténué par l'émigration, qui diminue constamment. Cette population tenace, laborieuse, patiente, sait vivre de peu. Elle est aujourd'hui en partie égarée par les doctrines socialistes, et la naissance de ces utopies sera peut-être assez grande pour entraver longtemps encore le travail allemand ; mais il est certain que l'utopie cédera un jour devant la force des choses. La solution de la question sociale ne peut être que la participation plus grande des classes laborieuses aux fruits du commun travail ; et cette participation s'accroît tous les jours.

A mesure que les peuples s'enrichissent, le capital est à meilleur marché, le salaire plus élevé, en vertu de la loi connue que l'abondance de l'offre fait baisser les prix, et que l'abondance de la demande les fait monter. C'est ainsi que nous nous acheminons naturellement vers un état social meilleur, où finira sans doute par régner la concorde; les mouvemens socialistes factices ne font que retarder cet inévitable progrès. Qui sait si on ne le comprendra pas mieux et plus vite en Allemagne que partout ailleurs, à cause même de la violence des efforts qu'y font de prétendus réformateurs pour atteindre l'impossible? Qu'on se souvienne enfin que le pays transrhénan est celui où l'instruction populaire et professionnelle est le plus répandue, où l'enseignement supérieur est le plus florissant, si bien que les découvertes faites par tant de savans illustres dans les laboratoires des universités trouvent dans les usines des intelligences toutes prêtes à les appliquer, et que telle vérité, démontrée par un Liebig ou un Helmholtz, fait jaillir la richesse de quelque source demeurée inconnue.

Ce n'est pas pour consoler nos voisins, c'est pour nous mettre en garde contre des illusions dangereuses que nous constatons ces faits indéniables. On ne peut, sans faire de sérieuses réflexions, voir des écrivains allemands, tout en donnant acte des folies qui viennent d'être commises, prédire à leur pays une longue prospérité. Ainsi fait M. Karl Richter dans une étude sur *l'Industrie en Allemagne et en Autriche*, à laquelle les préoccupations politiques du moment donnent un singulier intérêt, car M. Richter associe dans le même avenir l'Allemagne et l'Autriche, et il assigne à celle-ci la tâche d'ouvrir et de s'approprier la grande route danubienne vers l'Orient. Son patriotisme germanique proteste contre l'ambition slave. Il rappelle que l'Autriche, cette marche allemande de l'est, a jadis implanté aux bords du moyen Danube la race, la langue, le génie de l'Allemagne, en secouant la torpeur du Slave endormi. Il répète, en les appliquant aux populations danubiennes, les paroles qu'un poète met dans la bouche d'Ottocar, parlant à ses Bohémiens : « J'introduirai l'Allemand dans votre peau, afin qu'il vous morde, et, à force de vous faire souffrir, vous réveille de votre stupidité. » C'est l'Allemand autrichien qui a fait fleurir aux bords du fleuve bleu le commerce et l'industrie. » Au temps où, en Angleterre, le paysan anglo-saxon était opprimé par le servage, où Paris n'était pas encore la capitale de la France, guerriers, marchands et poètes remontaient et descendaient le Danube. Le marchand russe, hollandais, bourguignon, venait à Ratisbonne, à Vienne, dans vingt autres villes, échanger ses produits contre les soies d'Orient et de Byzance, les pierres précieuses, les

ivoires, les drogues et les parfums. Alors le travail des mines était en pleine activité sur le revers oriental des Alpes, les villes poussaient dans la vallée du Danube, et toutes les industries étaient prospères... » Quand Byzance tomba aux mains des Turcs, c'est l'Autriche qui, dans un combat deux fois séculaire, arrêta ces Asiatiques, comme elle avait arrêté auparavant les Huns et les Avars. Il est vrai que, dans la lutte, le pays danubien a cruellement souffert, et qu'il n'a point retrouvé depuis la prospérité d'autrefois; mais l'histoire se recommence souvent, et M. Richter cite le vieil adage : « Ce qui a été sera. » Il suffit que l'Allemagne et l'Autriche fassent régner l'ordre et la paix dans les provinces du Bas-Danube, que les chemins autrichiens soient reliés aux chemins turcs, que le réseau de l'Asie-Mineure soit construit et rejoigne le chemin de l'Euphrate. Alors se dessinera la grande route dont Hambourg, Vienne, Constantinople, Scutari, Diarbékir, Bombay, seront les stations principales. L'Angleterre ne saurait refuser longtemps à cette grande entreprise le concours de ses capitaux, et, renouant ses relations anciennes avec la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, elle annulera d'un coup les avantages que donne à la Russie le progrès de ses armes dans l'Asie centrale.

Ces projets ne sont point irréalisables, dit l'écrivain; on en a mené de plus difficiles à bonne fin. Il a raison; mais peu importe qu'il soit ou non égaré par l'ardeur de son patriotisme austro-allemand! Il ne s'agit pas de savoir si nous avons à redouter tout ce qu'espère cet ennemi, car M. Richter parle de nous en ennemi : il faut, nous aussi, reprendre l'habitude, si difficile à garder dans un pays périodiquement bouleversé, de regarder loin dans l'avenir. Il y a, entre les deux peuples qui habitent les deux rives du Rhin, une rivalité nécessaire, qui ne finira pas. La crise économique qu'on vient de raconter n'est qu'un épisode de la lutte pacifique entre les travailleurs des deux pays. Mesurons donc nos efforts à la durée de la peine. Les succès d'aujourd'hui seraient payés bien cher, s'ils nous empêchaient de voir que le combat reprendra demain, pour durer toujours.

ERNEST LAVISSE.



---

---

LE  
COMTE DE CAVOUR

ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE.

---

- I. *Il Conte di Cavour, ricordi biografici*, par Giuseppe Massari, 1 vol. in-8°. — II. *Discorsi parlamentari del conte Camillo di Cavour*, raccolti e pubblicati per ordine della camera dei deputati, 12 vol. — III. *Le conte de Cavour, réels et souvenirs*, par M. W. de La Rive, 1 vol. in-8°, etc. — IV. *Historia documentata della diplomazia europea in Italia*, per Nicomede Bianchi. — V. *Documenti inediti*, etc.
- 

VI. <sup>1</sup>

CAVOUR ET L'UNITÉ DE L'ITALIE. — NAPLES ET ROME.

Une question se dégage naturellement de ce travail d'une pensée hardie aux prises avec une révolution nationale grandissante. Le comte de Cavour, fils de vieille race piémontaise, premier ministre du roi de Sardaigne, porte-drapeau de la maison de Savoie, avait-il dès l'origine l'idée de l'unité de l'Italie? S'il eût été un unitaire de préméditation, de fanatisme ou de système, il n'y aurait eu qu'un mazzinien de plus au-delà des Alpes, et l'Italie en serait probablement encore à chercher sa voie. Le secret de sa force et de ses succès fut justement au contraire d'avoir l'esprit le plus libre de préjugés et de fanatismes, de compter toujours avec la réalité, de mettre la politique, selon le mot de Napoléon, dans « le calcul des combinaisons et des chances. » Il n'avait qu'un point fixe, la réin-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars, du 15 avril, du 1<sup>er</sup> juin, du 15 juillet et du 15 septembre.

tégration de l'Italie dans l'indépendance de sa nationalité et de ses pouvoirs par la disparition définitive de l'étranger, c'est-à-dire de la domination ou de la prépotence autrichienne; le reste, il le subordonnait sans difficulté aux circonstances, aux nécessités du temps, à l'occasion, ne refusant jamais un avantage, fût-il partiel et modeste, quand la fortune le lui offrait, comme aussi ne reculant jamais devant des perspectives plus étendues quand l'horizon s'ouvrait devant lui.

Aux « beaux jours » de Plombières, ses calculs ne dépassaient pas le royaume de la Haute-Italie, et il ne repoussait point dans son esprit l'idée d'une confédération où il eût naturellement gardé l'ascendant de « onze millions d'Italiens » agglomérés sous le drapeau de Savoie. Un instant, au lendemain de Villafranca, avant de se tourner vers l'Italie centrale et de se décider à l'annexion, il se serait contenté, faute de mieux, d'une semi-indépendance de la Toscane, pourvu qu'il n'y eût plus de princes lorrains à Florence. Même après les annexions, il aurait encore accepté de ne pas aller plus loin pour le moment, de se consacrer pour quelques années à l'organisation et à l'affermissement du royaume qui sortait à peine de six mois de négociations laborieuses. La question de l'unité n'éclatait réellement, impérieusement que ce jour du 5 mai 1860, où, pendant que le parlement de Turin discutait sur la cession de la Savoie et de Nice, Garibaldi, suivi de ses compagnons, les « Mille, » quittait la villa de Quarto, près de Gênes, pour s'en aller à travers la Méditerranée, avec le dessein d'enlever la Sicile, Naples, peut-être plus encore, au cri retentissant : *Italie et Victor-Emmanuel !* C'était, si l'on veut, une conséquence de plus de Villafranca, une fatalité de la situation, une extension nouvelle du mouvement national qui avait déjà absorbé Florence et Bologne; mais c'était assurément aussi une étrange complication, une crise bien autrement grave que toutes celles qu'on venait de traverser. Jusque-là en effet, tout avait pu s'accomplir sans combat, par une sorte de victoire pacifique et coordonnée du droit national. La Toscane n'avait pas été conquise, elle s'était donnée librement. La Romagne était considérée par la France elle-même comme désormais détachée du saint-siège. Ces provinces appartenaient par le fait au système territorial de la Haute-Italie, et l'annexion jusqu'à la Cattolica n'avait rien qui ne fût dans la nature des choses. Au-delà, au midi, ce n'était plus qu'un inconnu plein de hasards et de périls. L'unification ne pouvait se poursuivre que par la révolution ou par la guerre. Elle touchait à l'indépendance d'un royaume qui avait des amis en Europe, à une autre partie des états de l'église, à cette question romaine qui remuait le monde catholique, à la sûreté de l'Autriche,

qui ne pouvait que se sentir défiée et menacée dans son dernier refuge de Venise par cette concentration de puissance italienne.

Tous les problèmes éclataient à la fois dans cette scabreuse entreprise devant laquelle Cavour se trouvait jeté subitement par la terrible logique qui emportait Garibaldi vers la mer de Sicile. Le danger était partout, sous toutes les formes, et c'est ici, dans cette suprême et décisive mêlée, que se déploie le génie de ressources, la souple vigueur d'un homme grandissant au feu de l'action, prompt aux expédients, sachant rester un libéral et un conservateur même dans les choses les plus révolutionnaires, résolu avant tout à ne pas se laisser dominer par les événements, même quand les événements semblent lui faire violence.

## I.

« L'imprévu nous mène et mène tout le monde en Europe, » disait-on à ce printemps de 1860. C'est le mot de cette crise nouvelle qui commence par un héroïque attentat, qui se déroule pendant cinq mois en pleine vie européenne comme un drame de révolution, de diplomatie et de guerre, pour finir par la jonction violente du midi et du nord de l'Italie, par la conquête de l'unité.

Garibaldi partant à la dérobée, par un soir de mai, du golfe de Gênes, passant avec ses deux navires le *Piemonte* et le *Lombardo* à travers les croisières napolitaines, allant débarquer à Marsala et conquérant des royaumes au pas de charge, c'est l'histoire fabuleuse, c'est la légende. Cavour à Turin, c'est la politique, le génie des combinaisons au milieu de toutes les péripéties. Sans le premier, le drame n'aurait pas commencé; sans le second, le dénouement se serait perdu dans des convulsions désordonnées, et, par une bizarrerie de plus, entre ces deux hommes engagés à un moment donné dans une même campagne, disposant de l'avenir de l'Italie, il n'y avait ni accord prémédité, ni conjuration nouée d'avance. Garibaldi était parti le cœur ulcéré, facilement gagné à l'insurrection de Sicile par le ressentiment de la cession de Nice, et en partant il avait décoché à Cavour une flèche acérée dans une lettre où il disait au roi : « Je sais que je m'embarque dans une entreprise dangereuse... Si nous échouons, j'espère que l'Italie et l'Europe libérale n'oublieront pas que cette entreprise a été décidée par des motifs purs de tout égoïsme et entièrement patriotiques. Si nous réussissons, je serai fier d'orner la couronne de votre majesté d'un nouveau et peut-être plus brillant joyau, à la condition toutefois que votre majesté s'opposera à ce que ses conseillers cèdent cette province à l'étranger, ainsi qu'on a fait pour ma ville natale... »

Cavour de son côté n'avait pas encouragé l'expédition. Sans soupçonner la sincérité de Garibaldi, il craignait ses emportemens et il se défiait encore plus de ceux qui en l'entourant, en l'entraînant, espéraient se servir de sa popularité. Une fois la campagne engagée cependant, il n'avait plus qu'une idée : se tenir prêt à tout, jouer à sa manière cette terrible partie où l'œuvre qu'il avait conduite jusqu'à Bologne pouvait recevoir d'un seul coup un complément inespéré, — où elle pouvait aussi sombrer brusquement.

Ce serait une naïveté singulière aujourd'hui de se demander si Cavour était un ministre d'une irréprochable orthodoxie, s'il violait ou s'il ne violait pas le droit public. Il jouait sa partie en homme qui n'aimait pas à perdre. Au fond, cette question de l'Italie méridionale qui naissait ainsi dans une aventure, il n'avait rien fait pour en précipiter l'explosion, il ne l'avait même pas appelée de ses vœux. Sa politique n'était pas tournée de ce côté; il aurait désiré plutôt nouer ce qu'il appelait « l'alliance des deux grands royaumes de la péninsule, » former le faisceau fédératif des forces italiennes du nord et du midi dans un intérêt d'avenir national. Une année auparavant, à la mort du roi Ferdinand et à l'avènement du jeune François II, fils d'une princesse de Savoie, Cavour avait saisi cette occasion pour envoyer à Naples le comte de Salmour avec une mission de paix. C'était une offre d'amitié et d'appui à un règne naissant. Aux premiers jours de 1860, le cabinet de Turin venait encore de renouveler cette tentative en envoyant à Naples l'ancien ambassadeur à Paris, M. de Villamarina, chargé d'éclaircir la situation. Avec Rome comme avec Naples, Cavour se serait prêté volontiers aux ménagemens et aux transactions. Malheureusement l'esprit de vertige emportait ces gouvernemens du midi, livrés à des préventions aveugles, à des passions irréconciliables.

A Naples, l'infortuné François II, sourd aux appels du « Piémont révolutionnaire » aussi bien qu'aux conseils de la France et de l'Angleterre, enveloppé d'intrigues de cour, d'influences autrichiennes et absolutistes, pliait sous le poids d'un règne compromis en quelques mois par une politique de réaction violente et puérile. A Rome, toutes les fantaisies belliqueuses s'agitaient pour reconquérir la Romagne. On avait décidé la formation d'une armée dans la prévision du départ de la garnison française, qui semblait alors prochain, et que les événemens allaient ajourner indéfiniment. On ne parlait que de recruter des soldats, zouaves de l'élite catholique et légitimiste de France, Belges, Autrichiens déguisés, Irlandais indisciplinés, — et une fortune ingrate destinait au commandement de cette armée des « saintes clés » un de nos plus brillans capitaines, condamné par le 2 décembre à une retraite prématurée,

toujours impatient d'action, mêlant l'imprudence à la sincérité, — le général de Lamoricière. L'impétueux Lamoricière avait débuté dans son rôle de gonfalonier de l'église par un ordre du jour qui ressemblait à un défi, assimilant la révolution italienne à « l'islamisme, » identifiant la cause du pape avec la cause de l'Europe, de la civilisation. En un mot, Rome et Naples étaient devenues le double foyer d'une ardente hostilité, le centre d'une coalition dont l'Autriche était l'âme, et qui rêvait naïvement d'entraîner l'Europe dans une croisade pour la restauration de l'ordre! Ces malheureuses cours du midi croyaient avoir à se défendre, je le veux bien. Elles ne voyaient pas dans leur trouble qu'au lieu de détourner le péril elles l'attiraient, qu'elles préparaient l'unité à leur manière, que pour une illusion compromettante elles faisaient de tous les instincts libéraux, de toutes les passions nationales, les auxiliaires du Piémont, les complices du premier mouvement qui éclaterait. L'insurrection de Sicile était un symptôme et un prélude.

Cavour n'ignorait rien; il savait qu'il y avait un plan qui pouvait avoir pour conséquence de placer à un moment donné l'Italie du nord entre les forces autrichiennes campées sur le Mincio, maîtresses des passages du Pô, et Lamoricière conduisant une armée du midi. Il avait vu ses offres déclinées, il apprenait la marche d'un corps napolitain dans les Abruzzes, — et voilà comment, sans avoir rien conseillé, sans méconnaître le danger, Cavour laissait Garibaldi s'en aller porter l'étincelle sur les élémens incandescens du midi! Non-seulement Cavour n'empêchait pas Garibaldi de partir, — il le couvrait, c'est bien certain, d'une protection qui s'étendait et grandissait dans la mesure des succès de l'expédition. Le président du conseil, qui avait eu le soin de se faire en même temps ministre de la marine, avait dans la Méditerranée un commandant d'escadre, l'heureux alors et depuis malheureux Persano, qui comprenait à demi-mot, — *ho capito!* — qui jouait son rôle, aidant aux ravitaillemens et couvrant le passage de nouveaux convois de volontaires avec Medici et Coenz. Cavour en faisait assez pour ne pas rompre avec un chef populaire que l'Italie suivait de ses vœux passionnés; il ne voulait d'un autre côté ni tout livrer à un héros d'aventure, ni se compromettre devant l'Europe par un appui trop ostensible, par une complicité avouée. De là une politique mêlée d'audace et de ruse, dont personne n'avait le dernier mot, qui était la rançon d'une situation compliquée et violente. Ce n'était plus sans doute l'homme déroulant à grands traits dans un parlement le programme national et libéral, préparant l'alliance de Crimée, défendant la cause italienne au sein d'un congrès, ou combinant une guerre régulière comme celle qui venait de finir. C'était un poli-

tique engagé dans une phase obscure, où il avait à marcher l'œil fixé tout à la fois et incessamment sur l'Autriche qui pouvait profiter de la circonstance, sur l'Europe qui grondait, sur Naples qui ressentait la commotion, — où il avait encore son représentant, — sur Garibaldi, qui pouvait créer de singuliers embarras. Les difficultés étaient immenses, d'autant plus graves que même autour de lui Cavour avait à compter avec ceux qui l'accusaient de ne pas faire assez et avec ceux qui s'inquiétaient de sa témérité, tout en disant, comme d'Azeglio, que « seul il pouvait sauver la banque. » La question était avant tout dans la diplomatie et au camp de l'audacieux chef des « Mille. »

Au premier moment en effet, dès le lendemain du départ de Garibaldi et du débarquement à Marsala, un orage de protestations s'était abattu sur Turin. L'Autriche saisissait aussitôt l'occasion de renouveler à Paris et à Londres le procès de la Sardaigne, qu'elle représentait plus que jamais comme la perturbatrice de l'Europe et qu'elle ne demandait pas mieux que de remettre à la raison. A Berlin, on ne se bornait pas à protester, on ne parlait de rien moins que de faire revivre l'alliance des cours du Nord pour protéger le droit des gens contre « l'ambition piémontaise. » A Saint-Petersbourg, le prince Gortschakof disait avec vivacité au ministre sarde : « Si le cabinet de Turin est débordé par la révolution au point d'être entraîné à méconnaître ses devoirs internationaux, les gouvernemens européens doivent prendre cet état de choses en considération et régler là-dessus leurs relations avec le Piémont. Si la position géographique de la Russie le permettait, l'empereur interviendrait sûrement par les armes pour défendre les Bourbons de Naples, sans s'arrêter à la non-intervention proclamée par les puissances occidentales. » La France protestait de son côté, et l'Angleterre elle-même s'inquiétait, moins, il est vrai, des progrès de Garibaldi, de l'insurrection de Sicile, que de tout ce qui pouvait en résulter. Quant aux gouvernemens de Naples et de Rome, ils remplissaient les cours européennes du bruit de leurs plaintes et de leurs récriminations. Cavour faisait bonne contenance sous cette tempête de protestations et de menaces.

Il avait commencé par s'assurer la liberté du silence dans le parlement en déclinant toute interpellation sur les affaires du midi. Avec la diplomatie, il ne pouvait pas se taire; il se sauvait par des subterfuges, il gagnait du temps par des désaveux qui ne désavouaient rien. A ceux qui lui reprochaient ses complaisances révolutionnaires, il répondait en disant à son ami sir James Hudson : « De quel droit accuserait-on la Sardaigne de n'avoir point empêché le débarquement de l'aventurier audacieux en Sicile quand

toute la marine napolitaine a été incapable de le faire? Lorsque des Autrichiens et des Irlandais s'embarquent sans gêne à Trieste pour aller au secours du pape, comment le gouvernement sarde, même le sachant, pourrait-il empêcher des exilés siciliens d'aller secourir leurs propres frères en lutte contre des dominateurs? Dans toute l'Italie, la fleur de la jeunesse italienne vole sous la bannière de Garibaldi : si le gouvernement sarde cherchait à arrêter ce mouvement national, la monarchie de Savoie détruirait son propre prestige, son propre avenir, et bientôt dans la péninsule prévaudrait la république avec l'anarchie et de nouveaux troubles en Europe... Pour arrêter le torrent des idées révolutionnaires, la monarchie constitutionnelle italienne doit conserver la puissance morale qu'elle a conquise par sa résolution de rendre la nation indépendante. Aujourd'hui ce bienfaisant trésor serait perdu, si le gouvernement du roi combattait l'entreprise de Garibaldi. Le gouvernement du roi déplore cette entreprise, il ne peut l'arrêter; il ne l'aide pas, il ne peut non plus la combattre... » Et pendant ce temps, celui qu'on appelait un « slibustier » poursuivait le cours de sa prodigieuse aventure; Garibaldi devenait en quelques jours un dictateur victorieux entrant à Palerme, disposant de la Sicile, menaçant déjà le continent, réduisant le gouvernement napolitain à des concessions de libéralisme et de politique nationale, qui six mois auparavant auraient pu être efficaces, qui n'étaient plus désormais qu'une vaine tentative, la rançon inutile d'une situation plus qu'à demi perdue.

L'art de Cavour était de se servir de ces succès mêmes auprès de l'Europe, d'éviter qu'on ne passât des protestations à des actes plus décisifs, de profiter des divisions et du désarroi de toutes les politiques. Le fait est que bientôt la Russie et la Prusse ne parlaient plus de se mêler directement des affaires italiennes; elles prodiguaient les témoignages de sympathie au roi de Naples, elles se bornaient à lui promettre un « appui moral. » Tout dépendait réellement pour Cavour de ce qu'on ferait ou de ce qu'on permettrait à Londres et à Paris. A Londres, le ministère pouvait désirer l'indépendance de Naples, il n'aurait rien fait pour l'assurer ou pour la défendre. L'Angleterre était engagée jusqu'à un certain point par ce qu'elle venait de faire pour l'annexion de la Toscane et de la Romagne, par toutes ses opinions. Le jour même où Garibaldi quittait les rives de Gênes, le 5 mai, lord John Russell chargeait lord Loftus de communiquer à Vienne des préoccupations et des idées qui prouvaient que l'Angleterre prenait déjà son parti de tout. Lord John Russell disait en propres termes, d'un ton dégagé : « Si la tyrannie et l'injustice sont les traits caractéristiques du gouvernement de l'Italie méridionale, les traits du gouvernement de l'Italie septentrionale

sont la liberté et la justice. Cela étant, tôt ou tard les peuples de l'Italie méridionale se joindront politiquement à leurs frères du nord, et voudront être gouvernés par le même souverain... » Cavour n'aurait pas mieux dit. Au fond, l'Angleterre n'avait qu'une préoccupation bien réelle, une double inquiétude. Elle craignait que le Piémont ne se laissât emporter à des « actes d'agression contre l'Autriche, » — elle craignait bien plus encore que Cavour, dans tous les embarras qu'il affrontait, ne fût tenté d'acheter le concours de la France par des cessions nouvelles, par le sacrifice de l'île de Sardaigne et même de Gênes. Lorsqu'on lui présentait une note de six lignes demandant des garanties sur ces deux points, Cavour se hâtait naturellement de rassurer lord John Russell. Des deux mains, il signait l'engagement de ne point attaquer l'Autriche, et « de ne céder à la France aucun territoire au-delà et en addition de ceux qui avaient été cédés par le traité de Turin du 24 mars. » Voyant très finement ce qui tenait le plus au cœur de lord John Russell, l'habile Piémontais avait même le soin de mettre en première ligne l'article de la cession, que la note britannique n'avait mis qu'au second rang. Une fois rassurée, l'Angleterre se sentait plus libre de tout permettre, de tout encourager ou de ne rien empêcher.

Que ferait ou que permettrait à son tour la France? Cavour n'ignorait certes pas que là était toujours la grave et délicate question pour lui, que dans cette phase nouvelle tout dépendait encore de la France bien plus que de l'Angleterre. Il comptait sur la « complicité » dont il avait parlé le jour où il avait signé cette cession de la Savoie et de Nice, qui ne devenait un fait définitivement accompli qu'au moment où Garibaldi était déjà à Palerme. Il comptait aussi sur la force des choses, sur les inclinations secrètes et les intérêts de l'empereur, sur les mille liens qui enlaçaient Napoléon III, qui enchaînaient les destinées de l'empire au succès ou aux revers de la cause italienne. Il démêlait enfin avec une sagacité profonde que la politique napoléonienne ne pouvait pousser bien loin la protection à l'égard des légitimités en déclin. Il ne se trompait guère dans ses calculs. La France avait été sans doute une des premières puissances à protester contre le départ de Garibaldi, contre l'enrôlement des volontaires expédiés chaque jour en Sicile. Évidemment Napoléon III ne voyait pas d'un bon œil cette entreprise révolutionnaire, il ne désirait pas la disparition du royaume méridional, l'annexion à outrance. Ce qu'il en pensait néanmoins restait assez platonique ou assez obscur. A ceux qui lui parlaient de « l'Italie du sud, » l'empereur répondait mélancoliquement : « Que voulez-vous faire avec un gouvernement comme celui de Naples, qui s'obstine à n'écouter aucun conseil. » Napoléon III s'absentait pour le moment !



« L'empereur est absent, écrivait le marquis Antonini, et le ministre des affaires étrangères (Thouvenel) n'est pas bien pour nous... Il m'a dit qu'on ne pouvait rien pour le gouvernement royal. Il paraît que ce gouvernement-ci croit une révolution inévitable, même à Naples... » Le cabinet des Tuileries déclinait toute responsabilité, il ne pouvait, dans tous les cas, rien faire sans se mettre d'accord avec ses alliés !

Lorsque enfin le roi de Naples, poussé à bout, réduit à tout subir, — ministère libéral, constitution, alliance avec le Piémont, — sollicitait la médiation de la France, Napoléon III disait aux envoyés napolitains : « Il est trop tard ; il y a un mois encore, tout aurait pu être prévenu, aujourd'hui il est bien tard. La France est dans une condition très difficile, on n'arrête pas la révolution avec des paroles... Les Italiens sont avisés, ils comprennent à merveille qu'après avoir donné le sang de mes soldats pour l'indépendance de leur pays, jamais je ne ferai tirer le canon contre cette indépendance. C'est cette conviction qui les a conduits à l'annexion de la Toscane contre mes intérêts et qui les pousse aujourd'hui sur Naples. Pour sauver le roi, je ne suffis pas, il faut que je sois aidé par mes alliés... — Comment, disaient les envoyés napolitains, la France peut-elle consentir à la réalisation d'une entreprise si contraire à ses intérêts, si avantageuse pour l'Angleterre, si radicalement révolutionnaire? — Tout cela peut être vrai, disait l'empereur, mais nous sommes sur le terrain des faits, la force de l'opinion est irrésistible;... l'idée nationale en Italie doit triompher d'une manière ou d'une autre... » Et le dernier mot était : « Agissez vite, fournissez les moyens de vous soutenir, c'est à Turin qu'il faut aller. Ce n'est pas à moi, c'est au roi Victor-Emmanuel que vous devez vous adresser. La Sardaigne seule peut arrêter le cours de la révolution; je vous appuierai à Turin... »

A Turin, Cavour était trop habile pour ne pas donner à l'empereur et à l'Europe la satisfaction d'une apparence de négociation avec Naples. Il sentait la nécessité de ménager des puissances qui, sans être d'accord entre elles, il est vrai, ne cessaient de l'assaillir de réclamations et de conseils. Un jour même, pour les satisfaire et plus encore pour se dégager, il laissait le roi tenter une démarche directe auprès de Garibaldi, essayer d'arrêter le « héros » dans sa course ou tout au moins de le détourner de porter la guerre sur le continent. En réalité, Cavour mettait une dextérité extrême à rouvrir des portes qu'il avait l'air de fermer. Il éludait, louvoyant avec les envoyés napolitains qu'on lui expédiait, se faisant un appui de l'Angleterre auprès de la France, de la France et de l'Angleterre auprès de la Russie et de la Prusse, et lorsqu'il se sentait trop

pressé de faire quelque chose pour le roi de Naples, il répondait vivement : « Le gouvernement napolitain est dans une singulière condition. Après avoir refusé à plusieurs reprises notre alliance, après avoir laissé passer le moment favorable pour asseoir son autorité sur une large base de politique nationale, entouré des dangers qu'il s'est créés, il change subitement de système et nous demande notre amitié. Dans quelles circonstances est faite cette demande? François II a perdu la moitié de son royaume; dans l'autre moitié, le peuple, rendu défiant par les procédés antérieurs du gouvernement, ne croit même plus à des ministres libéraux et en est à craindre d'entendre d'un instant à l'autre le canon de la réaction dans la rue. Et, pour détruire cet incurable sentiment de défiance, pour combler l'abîme ouvert entre le roi et le peuple, on demande à Victor-Emmanuel de se faire le garant du gouvernement napolitain, d'inviter François II à partager avec lui l'auréole de popularité qu'une politique ferme et libérale et le sang versé sur les champs de bataille ont procurée à la maison de Savoie!.. Le véritable ennemi du gouvernement napolitain est le discrédit où il est tombé!.. » Cavour pouvait ne pas convaincre toujours; il savait intéresser les uns, décourager les autres, laisser chez tous la vive impression de son ascendant, et, à force de souplesse, il finissait par échapper à l'Europe en la tenant au moins en suspens, en lui préparant de nouveaux faits accomplis à dévorer.

Il n'avait pas seulement affaire à des gouvernements européens dont l'indécision et les divisions pouvaient le servir. Il avait en même temps à mesurer heure par heure sa politique à ce qui se passait en Sicile, à la marche de cette révolution qu'il couvrait de toute manière sans pouvoir l'avouer, dont il prétendait bien se réserver le dernier mot; il avait affaire à Garibaldi, et ici ce n'est plus le jeu de la diplomatie, c'est le drame fiévreux, étrange, compliqué, entre Turin et Palerme, entre le génie politique et l'instinct déchaîné sous la forme d'un chef d'aventures à travers le midi de l'Italie. Garibaldi était certainement sincère en prenant pour mot d'ordre : *Italie et Victor-Emmanuel!* Il n'était pas de ceux dont d'Azeglio disait avec inquiétude qu'ils criaient : *Viva Vittorio*, en ajoutant tout bas : *re provvisorio*, et en se promettant de faire surgir la république d'une convulsion. Il aimait sincèrement Victor-Emmanuel; mais il aimait le roi à sa manière, comme il poursuivait l'unité de l'Italie à sa manière, à tout risque, à outrance, — et dans cette entreprise nouvelle il portait ses passions, ses emportemens, ses aspirations indéfinies, ses complaisances pour les révolutionnaires, ses défiances, ses animosités personnelles. Vous me direz que, s'il n'avait pas eu tout cela, il n'aurait pas été Garibaldi, et s'il n'eût

pas été Garibaldi, il n'aurait probablement pas débarqué à Marsala, il ne serait pas allé à Galatafimi, à Palerme, à Milazzo, à Messine, enfin à Naples : c'est possible. Cavour ne se faisait point illusion sur le « héros, » il connaissait l'homme à fond, dans ses faiblesses comme dans sa force, et toute son habileté consistait à manier cette puissante nature de chef populaire en lui laissant toutes les libertés de l'action, — sauf celle de ruiner ou de compromettre l'œuvre commune.

Le hardi et vigilant Piémontais suivait d'un regard ferme le débarqué de Marsala devenu rapidement un dictateur de la Sicile avant d'être le dictateur du royaume méridional tout entier. Il ne lui marchandait ni les secours, que Persano avec ses navires était chargé de lui prodiguer, ni les marques de sympathie. Il lui faisait dire que « le roi et son gouvernement avaient pleine confiance en lui. » Il l'envoyait complimenter presque officiellement après le combat de Milazzo au mois de juillet. « Je suis heureux, écrivait-il à Persano, de la victoire de Milazzo, qui honore les armes italiennes et prouvera à l'Europe que les Italiens sont désormais décidés à sacrifier leur vie pour reconquérir patrie et liberté. Je vous prie de porter au général Garibaldi mes sincères et chaudes félicitations. Après cette belle victoire, je ne vois pas comment on pourrait l'empêcher de passer sur le continent... La bannière nationale arborée en Sicile doit parcourir le royaume et aller flotter le long des côtes de l'Adriatique... » Oui, sans doute, il parlait ainsi et il pensait ce qu'il disait ; mais en même temps il ne laissait pas de faire sentir l'aiguillon à ce victorieux. Il n'hésitait pas à réclamer impérieusement auprès du dictateur l'arrestation de Mazzini, si celui-ci se présentait sur le sol sicilien, et il ne voulait pas souffrir qu'on lui laissât à Gênes, comme représentant du nouveau gouvernement de la Sicile, M. Bertani, connu pour ses opinions républicaines. Cette intervention du mazzinisme, l'influence des esprits extrêmes sur Garibaldi, l'anarchie qui commençait en Sicile, tout cela le préoccupait. « Le gouvernement du roi n'entend pas se laisser jouer, écrivait-il... La voie que suit le général Garibaldi est pleine de dangers. Sa manière de gouverner et les conséquences qui en découlent nous discréditent devant l'Europe. Si les désordres de la Sicile devaient se reproduire à Naples, la cause italienne courrait le risque d'être traduite devant l'opinion publique, d'être l'objet d'un jugement sévère, que les grandes puissances s'empresseraient de faire exécuter. » Cavour ne réussissait pas toujours sans doute à empêcher le mal ; il voyait ses hommes de confiance, comme M. La Farina, renvoyés par le dictateur, qui prenait plaisir à se venger du ministre de Turin. Lui, qui savait si bien échapper

aux autres, il sentait Garibaldi lui échapper pour subir des conseils ou céder à des entraînemens redoutables.

Non évidemment, les rapports n'étaient point aisés entre le ministre de Turin et le maître de la Sicile, entre ces deux hommes conspirant ensemble, alliés par la force des choses, mais séparés par mille incompatibilités d'opinion, de caractère et d'instinct. Il y avait seulement entre les deux une différence que le capitaine d'aventure ne voyait pas. Le chef du cabinet piémontais avait une supériorité sur son terrible allié : il le connaissait et il le jugeait ; il le tenait par la protection dont il le couvrait, sans laquelle rien n'eût été possible, à commencer par le débarquement de Marsala jusqu'au passage du détroit de Messine. Le ministre dominait le dictateur par l'ascendant de sa politique, par un inépuisable esprit de ressources, par l'action incessante, occulte, qu'il exerçait partout à Naples comme en Sicile. Sans désirer une rupture, en faisant au contraire tout pour l'éviter, en laissant volontiers à Garibaldi la popularité de ce rôle de conquérant de royaumes, Cavour ne se méprenait pas ; il sentait qu'il aurait une lutte à soutenir un jour ou l'autre, s'il ne voulait pas être emporté avec l'Italie par les excès de passion ou d'imagination que l'audacieux soldat ne déguisait plus. A quel moment et sous quelle forme éclaterait un conflit qu'il n'envisageait pas lui-même sans anxiété ? Il ne le savait pas encore : tout dépendait de la marche des événemens, de la manière dont se réaliserait la catastrophe désormais inévitable de la royauté napolitaine.

Au fond, Cavour aurait voulu que la révolution, déjà victorieuse en Sicile par Garibaldi, se fit à Naples avec une apparence de spontanéité, sans Garibaldi ou au moins avant le passage du dictateur sur le continent, et il n'avait rien négligé pour la préparer par toute sorte d'intelligences nouées dans la marine, dans l'armée, jusque dans les conseils du malheureux François II, même parmi les membres de la famille royale. C'eût été à ses yeux le meilleur moyen de rester maître de la crise, de garder le pouvoir de la limiter, en prolongeant l'immobilité de l'Europe. « Le problème que nous avons à résoudre, écrivait-il, est celui-ci : aider la révolution, mais faire en sorte que devant l'Europe elle ressemble à un acte spontané ! Cela étant, la France et l'Angleterre sont avec nous ; autrement, je ne sais ce qu'elles feront. » A défaut de cette révolution, plus ou moins spontanée, si elle n'éclatait pas, — dans la prévision de l'arrivée, d'une intervention décisive de Garibaldi, et des désordres, des agitations menaçantes qui pouvaient en résulter, Cavour prenait d'avance ses mesures et ses garanties pour toutes les éventualités. Comme un général engagé dans de vastes et déli-

cates opérations concourant à un même but, il avait l'œil et la main à tout, il multipliait les instructions reflètes d'une pensée toujours nette et résolue. Il écrivait à Persano : « ... L'objet réel est de faire triompher à Naples le principe national sans l'intervention mazzinienne... — Il s'agit de sauver l'Italie des étrangers, des mauvais principes et des fous... — Si la révolution ne s'accomplit pas avant l'arrivée de Garibaldi, nous serons dans des conditions très graves; mais nous ne nous en troublerons pas. Vous vous emparerez, si vous pouvez, des forts, vous réunirez la flotte napolitaine et sicilienne, vous donnerez à tous les officiers des commissions, vous leur ferez prêter serment au roi et au statut, — puis nous verrons!.. Le roi, le pays, le ministère, ont pleine confiance en vous. Suivez les instructions que je vous trace, autant que c'est possible. S'il se présente des cas imprévus, agissez au mieux pour atteindre le grand but que nous nous proposons : constituer l'Italie sans nous laisser dominer par la révolution ! » En même temps il expédiait de nouvelles forces navales, des bersagliers dont on ne devait se servir qu'à la dernière extrémité. Il prenait les moyens de n'être pas devancé au jour décisif, et c'est ainsi qu'en protégeant la plus périlleuse des entreprises dans la mesure d'un intérêt national, il restait résolu à l'empêcher de dévier, à la défendre contre les entrainemens extrêmes, pendant que d'un autre côté il mettait sa dextérité de négociateur à la couvrir devant l'Europe!

## II.

Situation assurément extraordinaire, dont Cavour portait le poids sans fléchir, suffisant à tout et gardant sa liberté d'esprit! Au milieu de ces complications croissantes, il trouvait le temps d'écrire à M<sup>me</sup> de Circourt : « Si je me tire d'affaire cette fois, je tâcherai de m'arranger pour qu'on ne m'y reprenne plus. Je suis comme le matelot qui, au milieu des vagues soulevées par la tempête, jure et fait vœu de ne jamais plus s'exposer aux périls de la mer... » Il était pour le moment en pleine tempête, et à chaque instant il avait une fausse manœuvre à éviter, un péril à conjurer, une résolution à prendre. Je ne dis point certes que la violence et l'intrigue n'eussent leur rôle dans ces dramatiques affaires de l'Italie méridionale au mois d'août 1860. En réalité, la lutte où Cavour se trouvait engagé, qu'il était décidé à soutenir jusqu'au bout, dépassait de beaucoup la mesure de l'intrigue vulgaire ou même d'un antagonisme personnel entre deux hommes qu'un hasard ironique mettait en présence.

C'était la fortune de l'Italie nouvelle qui se trouvait en jeu dans

ce conflit de politiques, de procédés ou de passions. Cavour, lui, même au milieu des mille détours où il semblait se perdre, suivait son chemin. Il restait le représentant d'une politique de dix ans, sanctionnée par le succès : politique habile, faisant du Piémont le noyau solide de toutes les assimilations, et de la monarchie l'instrument de toutes les transformations nationales, libérales, en même temps que la garantie de tous les intérêts conservateurs, — sachant aller en avant; sachant aussi mêler la prudence à la hardiesse, la diplomatie à la guerre, tenant compte de la nécessité des alliances, de la situation de l'Europe et surtout de la France. Qu'avait-on à lui opposer? Une politique d'aventure et de défi qui prétendait déplacer le centre de l'action, ajourner la réunion du midi au nord, prolonger l'état révolutionnaire en se servant du nom de Victor-Emmanuel, faire de Naples la première étape d'une série d'entreprises contre Rome, gardée par la France, aussi bien que contre le quadrilatère, gardé par l'Autriche, contre la paix de l'Europe tout entière. Tant que la révolution, triomphante en Sicile, n'avait pas franchi le détroit, le choc des deux politiques pouvait encore être évité ou n'avoir pas une importance décisive; le problème restait circonscrit dans une île de la Méditerranée. A mesure que les événemens se déroulaient cependant, le jour où Garibaldi, arrivant sur le continent, n'ayant plus devant lui qu'une royauté et une armée en fuite, entra à Naples au milieu de l'ivresse populaire et devenait d'un seul coup dictateur des « Deux-Siciles, » maître d'un royaume, ce jour-là tout changeait étrangement. La question se rapprochait et se précisait; elle était d'autant plus grave que Garibaldi, dans sa confiance de victorieux, semblait plus que jamais disposé à ne rien écouter, et que par le fait maintenant rien ne semblait pouvoir l'arrêter.

Entraîné par son propre instinct, poussé par son entourage, vivant dans une atmosphère excitante de guerre et de révolution, s'inquiétant fort peu de l'anarchie qu'il laissait se déchaîner sous son nom à Naples et dans les provinces, Garibaldi ressemblait à un halluciné impatient de s'élancer. Il ne dissimulait ni ses projets audacieux ni son animosité contre Cavour, et à ce moment même, dans une conversation avec le ministre anglais, sir Henry Elliot, qui était allé pour le modérer, pour le détourner au nom de l'Angleterre de pousser plus loin ses entreprises, il se dévoilait tout entier. « Je vous parlerai, disait-il à sir Henry Elliot, en toute franchise, sans vous rien cacher de mes desseins, qui sont justes et clairs. J'entends aller jusqu'à Rome. Quand nous serons maîtres de cette ville, j'offrirai la couronne de l'Italie unie à Victor-Emmanuel. Ce sera à lui de délivrer Venise; dans cette guerre, je ne serai plus que son lieutenant... Dans les conditions présentes de l'Italie, le

roi ne peut se refuser à cela sans perdre sa popularité et sa haute position. Je suis certain, permettez-moi de vous le dire, qu'en conseillant de laisser Venise à son destin, lord Russell ne représente pas fidèlement l'opinion du peuple anglais... » Vainement sir Henry Elliot s'efforçait-il de dissiper ses illusions et lui déclarait-il que le peuple anglais, tout sympathique qu'il fût pour l'Italie, ne lui pardonnerait pas de provoquer une guerre européenne : Garibaldi ne s'arrêtait pas pour si peu. — « Mais enfin, disait sir Henry Elliot, avez-vous bien calculé, général, toutes les conséquences d'un choc des armes italiennes avec la garnison française de Rome? Si cela arrive, c'est aussitôt l'intervention de la France, qu'il est de l'intérêt de votre pays d'éviter. » A ces mots, Garibaldi s'emportait et s'écriait : « Eh quoi ! Rome est une ville italienne, et Napoléon n'a pas le moindre droit de nous en interdire la possession. Cavour, par la cession de Nice et de la Savoie, a traîné la Sardaigne dans la boue et l'a jetée aux pieds de l'empereur. Je ne crains pas la France, et jamais je n'aurais consenti à une aussi profonde humiliation. Quels que soient les obstacles, quand même il y aurait danger de perdre tout ce que j'ai gagné, rien ne m'arrêtera. Je n'ai pas d'autre chemin que Rome, je ne crois pas l'entreprise trop difficile, l'unité de l'Italie doit s'accomplir ! » Et Garibaldi, tout enivré de son programme chimérique, ne se bornait pas à parler injurieusement de Cavour dans une conversation avec sir Henry Elliot, il écrivait à un de ses amis de Gênes une lettre retentissante où il déclarait que « jamais il ne pourrait se réconcilier avec ceux qui avaient humilié la dignité nationale et vendu une province italienne. » Il faisait bien plus encore : il expédiait à Turin un de ses confidens avec la mission de demander à Victor-Emmanuel le renvoi des ministres. Il écrivait sans façon au roi : « Sire, renvoyez Cavour et Farini, donnez-moi une brigade de vos troupes, envoyez-moi Pallavicino comme prodictateur, et je réponds de tout. » Encore un moment, la guerre était déclarée au sein d'une immense anarchie : on touchait au paroxysme de la crise.

Ainsi se dessinait une situation violente d'où pouvaient sortir tous les dangers à la fois. Une marche des volontaires du midi sur Rome, c'était fatalement l'intervention de la France, comme le disait sir Henry Elliot, et l'intervention de la France dans ces conditions pouvait tout changer, — même à Naples, où le roi François II avait encore des forces pour se défendre sur le Vulture et à Gaëte, — même peut-être dans les provinces récemment annexées. Cavour n'entrevoyait pas seulement toutes les conséquences politiques d'une folie aussi caractérisée, il se révoltait dans son âme contre un choc entre Italiens et Français, car s'il n'était pas disposé

à « humilier la dignité nationale » devant la France, il avait un sentiment profond de l'alliance cimentée dans le sang des deux pays, et je dirai même de ce que l'Italie devait à l'empereur. — Les menaces de conquête à main armée au sujet de Venise offraient un prétexte trop plausible à l'Autriche, impatiente de saisir une occasion et engagée justement à cette heure dans des négociations pour obtenir l'appui de la Russie et de la Prusse. — Subordonner la solution des affaires de Naples à la revendication de Venise et de Rome, ajourner l'annexion des provinces méridionales, ainsi que le prétendait Garibaldi, c'était laisser la carrière ouverte à toutes les passions, dans un provisoire anarchique et révolutionnaire qui pouvait menacer le royaume du Nord lui-même dans sa sûreté. — Céder aux sommations de Garibaldi réclamant le renvoi des ministres ou même d'un ministre, c'était abaisser le roi, le parlement, les institutions libres, les pouvoirs publics devant une dictature soldatesque. — S'abstenir, on ne le pouvait plus.

Que faire? Cavour, n'en était pas à saisir toute la gravité de la crise, à chercher une issue. Depuis quelques jours déjà, il ne cessait d'écrire à ses agens : « Voilà le moment critique! Nous touchons au dénouement; il faut qu'il réponde à nos espérances et aux vrais intérêts de l'Italie! » C'est alors que Cavour, sans plus perdre une heure, puisait dans son audace, dans le sentiment de sa responsabilité, une de ces résolutions par lesquelles un homme arrivé à la dernière extrémité joue le tout pour le tout. Il ne voyait qu'un moyen de sortir de là, de trancher le nœud du problème : reprendre ouvertement l'initiative, la direction de ce mouvement près de s'égarer, en acceptant l'unité dans ce qu'elle avait de réalisable et en marchant sur la révolution pour l'arrêter dans ses folies meurtrières, pour l'empêcher de compromettre la cause nationale d'une manière peut-être irréparable; mais pour se rendre maître des événemens à Naples, pour unir le midi au nord, il fallait se frayer un chemin à travers l'Ombrie et les Marches, resserrer dans son dernier asile l'état pontifical, et pour avoir raison de Garibaldi, la force des armes ne suffisait pas, il fallait la force morale des institutions libres habilement opposées à une fantaisie soldatesque. Cavour se décidait à deux actes : — l'intervention et la convocation du parlement. Lui aussi, il s'appropriait, il murmurait dans sa pensée le mot fameux : *andremo al fondo!* mais il s'arrangeait de façon à dégager de la crise nouvelle l'indépendance de l'Italie fortifiée et la monarchie de Savoie plus que jamais affermie.

Accepter l'unité en plein travail pour ainsi dire, en pleine conquête, considérer la révolution de Naples comme un fait accompli qu'il ne restait plus qu'à enregistrer, avant que le roi François II



eût livré sa dernière bataille, pénétrer à travers les Marches jusqu'à la frontière napolitaine pour empêcher Garibaldi de refluer vers le nord ou d'aller se jeter follement sur Rome, c'était assurément un acte extraordinaire. Cavour lui-même n'en doutait pas; pour le coup, il ne croyait pas faire des choses régulières, et il ne saluait le droit international que pour lui demander avec son air dégagé la permission de passer outre. Il ne se sentait absous que par la nécessité nationale qui le pressait et par l'évidente imminence du péril. Encore avait-il besoin de colorer ses entreprises, et c'est ici qu'éclatait le danger de ces bruyantes manifestations d'hostilité, de ces armemens auxquels la cour de Rome se livrait depuis le commencement de 1860. On n'avait pas vu qu'en créant une armée on créait aussi la tentation de s'en servir, surtout avec un chef brûlant d'aller à l'ennemi. On oubliait que la force de la papauté était encore dans sa faiblesse matérielle, comme on l'a dit si souvent, et que tout ce qu'on faisait était trop peu pour une sérieuse action militaire ou trop pour le vrai rôle du saint-siège. Pie IX, dans son pieux et profond instinct le sentait, il n'avait qu'une médiocre foi en ces armemens qu'il regardait quelquefois avec une finesse moqueuse, en demandant si l'on croyait reconquérir ainsi les provinces perdues. Le cardinal Antonelli, plus touché de raisons humaines, le sentait moins. M. de Mérode, le belliqueux prélat, le pro-ministre des armes, ne le sentait pas du tout. Les défenseurs compromettans de la papauté temporelle s'étaient plu à faire de Rome un camp de catholicisme militant, le rendez-vous de cette armée cosmopolite qui excitait l'irritation des Italiens et dont le chef du cabinet piémontais avait six mois auparavant signalé le danger. C'était justement le prétexte qu'il saisissait maintenant, en envoyant dès le 7 septembre au cardinal Antonelli la sommation de « désarmer ces corps dont l'existence est une menace continuelle pour la tranquillité de l'Italie (1). » Il trouvait encore un autre prétexte dans quelques dé-

(1) Les événemens humains se reproduisent quelquefois à des demi-siècles de distance avec d'étranges analogies. Cavour ne se doutait peut-être pas que par ses procédés sommaires il imitait un peu ce que Napoléon faisait en 1808, le jour où il voulait faire entrer brusquement à Rome le général Miollis. Napoléon écrivait à son ministre des affaires étrangères, M. de Champagny : « Vous devez faire connaître au sieur Alquier (ministre auprès du pape) que le général Miollis, qui commande mes troupes et qui a l'air de se diriger sur Naples, s'arrêtera à Rome, que le général prendra le titre de commandant de la division d'observation de l'Adriatique... » M. Alquier, aussitôt qu'il apprendrait l'arrivée des troupes aux portes de Rome, devait présenter au cardinal secrétaire d'état une note ou ultimatum, ou « sommation, » portant ceci en particulier : « ... Que le rassemblement de sujets napolitains qui a lieu à Rome soit dissous... » Napoléon poursuivait : « Immédiatement après que cette note aura été remise, le sieur Alquier aura soin de veiller à ce que tout soit préparé pour recevoir l'armée... L'empereur n'ambitionne pas une extension de territoire pour ses états d'Italie;... »

putations de l'Ombrie et des Marches accourues à Turin pour demander la protection du roi.

Cavour n'avait pas le temps d'attendre s'il voulait devancer Garibaldi qui arrivait déjà à Naples; il se servait de tout, et en appuyant sa sommation de la menace d'une prompte exécution militaire, il se hâtait de commenter pour l'Europe cette brusque entrée en action. L'habileté de Cavour était de préciser la question, de faire de l'intervention piémontaise une garantie contre les déchaînemens révolutionnaires, de mettre en réserve l'affaire de Venise, dont la solution devait être laissée au temps, et de prodiguer les marques de respect au pape en le rassurant au moins sur l'intégrité du patrimoine de Saint-Pierre. L'ordonnateur de l'invasion des Marches finissait même en témoignant, comme il le disait, « la confiance que le spectacle de l'unanimité des sentimens patriotiques qui éclatent aujourd'hui dans toute l'Italie, rappellera au souverain pontife qu'il a été, il y a quelques années, le sublime inspirateur de ce grand mouvement national. » Il avait besoin de toutes ses ressources pour se tirer de cette nouvelle campagne.

Que malgré toutes les explications et les protestations l'Europe dût s'émouvoir de ce coup de théâtre, que l'Autriche pût être tentée de chercher dans ces complications nouvelles l'occasion qu'elle ne cessait de poursuivre, Cavour s'y attendait bien, il s'attendait à tout. Il avait du moins pris la précaution, avant de s'engager, de confier ses projets à la France, d'avoir l'air de consulter le chef du gouvernement français. Il avait envoyé le ministre de l'intérieur Farini et le général Cialdini à l'empereur qui passait à Chambéry. Napoléon III n'avait nullement dit le mot qui lui a été si souvent prêté : *fate presto!* il avait écouté en silence, avec une certaine préoccupation, comprenant parfaitement l'acte qui se préparait, reconnaissant la sagacité de Cavour, mais se refusant à toute promesse, à tout engagement, et au lendemain de l'entrevue de Chambéry il répétait encore : « Si le Piémont croit cela absolument nécessaire pour se sauver lui-même et pour sauver l'Italie d'un abîme de malheurs, soit; mais c'est à ses risques et périls; qu'il réfléchisse bien que si l'Autriche l'attaque, la France ne peut le soutenir... » Pour celui qui avait traité souvent avec l'empereur, qui avait plus d'une fois entendu ce langage, qui était accoutumé aux réserves, aux indéterminations de cette pensée compliquée, cela suffisait. Cavour connaissait Napoléon III. Il savait ce qui s'était passé à Rome précisé-

mais il veut que le pape se trouve dans son système... » — Il reste toujours bien entendu cette différence que Napoléon entra à Rome pour en faire bientôt un département français, et que Cavour n'entra dans l'Ombrie et les Marches, pays italiens, que pour en faire des provinces de l'Italie.

ment à propos de la formation de cette armée, — que lui Cavour allait disperser. Il savait l'imprudence de toutes ces manifestations semi-politiques, semi-religieuses, qui pendant quelque temps s'étaient succédé au Vatican, qui étaient dirigées contre l'empire autant que contre l'Italie (1). Il savait enfin, pour l'avoir lu dans la brochure *le Pape et le Congrès*, que Napoléon III, protégeant le pouvoir temporel à Rome et dans la *Comarca*, abandonnait les Marches aussi bien que la Romagne.

Dès lors il savait d'avance la mesure dans laquelle la politique française pourrait se mouvoir, et quant à l'attaque de l'Autriche dont avait parlé Napoléon III, il n'en était pas à la pressentir. Il comprenait le danger d'une attaque autrichienne pendant que les principales divisions piémontaises seraient dans le midi. Il ne s'endormait pas; il avait déjà des rapports avec des Hongrois, il mettait tout en œuvre pour réunir des forces en Lombardie et il écrivait à La Marmora : « Dans les graves circonstances où est la patrie, je suis sûr que tu ne trouveras pas singulier que je me tourne vers toi avec la même confiance que je t'ai toujours témoignée quand nous étions collègues et amis... Je me flatte que tu ne me refuseras pas ton concours pour préserver le pays des périls qui peuvent le menacer. L'invasion des Marches, rendue nécessaire par l'entrée de Garibaldi à Naples, donne à l'Autriche un prétexte pour nous attaquer. La France le reconnaît et paraît peu disposée à s'y opposer par les armes. Nous ne devons compter que sur nous. Je crois, il est vrai, peu probable un mouvement agressif de l'Autriche, qui dans les conditions intérieures de l'empire serait périlleux pour elle. Tout est cependant possible... » Au fond, il calculait que la France ne se dégagerait pas aussi aisément de toute solidarité avec l'Italie, et que dans tous les cas elle restait intéressée à contenir l'Autriche. De toute façon, il avait fait ce qu'il avait pu : il veillait sur le Mincio d'où pouvait partir l'attaque, il ne cessait de négocier avec les Tuileries, il était sûr de l'Angleterre, qui en ce moment même défendait avec une vivacité singulière à Vienne le Piémont et sa politique d'intervention, — et c'est ainsi qu'il s'élançait.

Faire vite! Cavour n'avait pas besoin que l'empereur lui dît ce mot, — qui eût été certainement étrange, venant de celui qui l'au-

(1) C'était l'époque où, suivant les rapports diplomatiques officiels, l'on recevait les visiteurs aux portes du Vatican en leur demandant s'ils étaient Bretons, et où l'on disait triomphalement : « Le pape reçoit les hommages de la Bretagne! » A un habitant de Lyon qui, bien que fervent catholique, ne croyait pas devoir répudier sa nationalité, on disait : « Monsieur, on est sujet du pape avant d'être sujet de son souverain; si vous ne professez pas ces doctrines, pourquoi êtes-vous ici? » Je rappelle ceci pour montrer que Cavour, étant au courant de tout, avait quelque raison de croire que l'action de l'empereur à Rome serait nécessairement assez tiède.

rait prononcé et s'adressant à celui qui l'aurait recueilli. Le hardi politique était le premier convaincu que la rapidité, la dextérité et la précision pouvaient seules assurer le succès. Avant même que le signal fût donné, il avait tout préparé, — il avait pris pour le moment le ministère de la guerre avec le ministère de la marine et le ministère des affaires étrangères. D'un côté il hâtait la marche vers la frontière de l'armée relativement considérable, et à dessein considérable, qui devait engager la campagne sous le général Fanti et le général Cialdini. D'un autre côté, il écrivait à Persano : « le général Cialdini entrera dans les Marches et se portera rapidement devant Ancône ; mais il ne peut espérer se rendre maître de cette place s'il n'est secondé énergiquement par notre escadre... Dites-moi ce que vous croyez nécessaire pour le succès de cette entreprise, et comment vous entendez la réaliser... » Cette entreprise, savamment préparée, brusquement engagée dès le 11 septembre, elle était accomplie d'une manière foudroyante, en quelques jours, par le concours de l'armée et de la flotte. Aussitôt les protestations éclataient de toutes parts : elles venaient de la Russie, de la Prusse, de la France, qui rappelaient successivement leurs ministres. Cavour marchait escorté de protestations ; il les écoutait, il ne s'en troublait pas. Aux admonestations de la Prusse, que lui portait le comte Brassier de Saint-Simon, il répondait : « Je suis fâché que le cabinet de Berlin juge si sévèrement la conduite du roi et de son gouvernement. J'ai la conscience d'agir conformément aux intérêts de mon souverain et de mon pays. Je pourrais répondre avec avantage à tout ce que dit M. de Schleinitz ; mais, de toute façon, *je me console en pensant que, dans cette occasion, je donne un exemple que, probablement dans quelque temps, la Prusse sera très heureuse d'imiter.* » A la France il ne répondait guère, et ne s'inquiétait pas de l'empressement que le cabinet des Tuileries mettait à se dégager. Il avait deviné ce que la cour de Rome en ce moment même ne voyait pas, ou ce qu'elle affectait de ne pas voir, c'est que la France pourrait protester par le rappel de son ministre, mais qu'elle s'en tiendrait là, que l'empereur se bornerait à couvrir la sûreté du pape et le patrimoine de saint Pierre dans un rayon tout militaire. Il laissait le cardinal Antonelli et la diplomatie française se débattre à Rome pour savoir si l'empereur avait dit qu'il se verrait « forcé de s'opposer à l'agression piémontaise, » ou s'il avait dit qu'il « s'opposerait par la force. » Grave question que Cavour se chargeait de résoudre par ses succès !

Pendant ce temps, en effet, l'armée piémontaise tranchait le nœud. Elle allait rencontrer un moment devant elle, il est vrai, une poignée d'hommes réunis par des convictions désintéressées, con-

duits par un chef digne d'une meilleure fortune; mais que pouvait le malheureux Lamoricière dans la situation fautive où il se trouvait? Il n'avait plus même d'illusions, il avait vu de près les incurables désordres de l'administration romaine. Il savait qu'il n'avait pas une armée à mettre en face d'une armée sérieuse. Si un instant il avait cru ce qu'on lui disait d'une intervention de la France, il avait été promptement détrompé. Engagé d'honneur, il pouvait dire encore avec sa vivacité et son entrain de soldat : « Si nous sommes seuls, Dieu combattra pour nous; nous en appellerons à notre droit et à flamberge, notre *bonne épée!* » Il ne pouvait qu'illustrer d'un dernier reflet une défense que le choc de Castelfidardo brisait, qui allait expirer dans la place d'Ancône pressée par l'armée de Cialdini et par la flotte de Persano, bientôt réduite par le feu à capituler. Cela fait, la question des Marches était tranchée. L'armée piémontaise, gagnant la frontière napolitaine, restait maîtresse de la situation, et, chose étrange! l'infortuné François II, qui ne pouvait plus rien pour lui-même, venait, sans le vouloir et sans le savoir, de rendre un singulier service à Cavour : il avait arrêté Garibaldi sur le Vulture, — et c'était fort heureux, car le terrible homme, plus entêté que jamais, aurait bien pu, s'il n'eût été arrêté, pousser sur Rome avant l'arrivée des Piémontais. Maintenant il ne le pouvait plus. Cavour voyait la fortune sourire à son audace de toute façon, par la promptitude de la conquête des Marches et par la résistance des « royaux » napolitains.

Le coup avait été habilement monté, c'est bien certain. La partie militaire était gagnée; la partie politique l'était bien plus encore, j'ose le dire, et si, dans une affaire comme l'invasion des Marches, il y avait de ces violences ou de ces subterfuges devant lesquels ne recule pas quelquefois un homme hardi aux prises avec les difficultés d'une situation hasardeuse, l'action politique, parlementaire, révélait ce qu'il y avait de supériorité, de libérale confiance dans cette nature si puissante et si fine. Au milieu de ces troubles, de ces conflits en apparence inextricables, Cavour recevait de toutes parts des excitations à prendre la dictature, à demander tout au moins des pleins pouvoirs au parlement. Il restait absolument sourd à ces suggestions, et comme un jour, au plus fort de ses embarras, M<sup>me</sup> de Circourt lui avait communiqué une lettre d'un personnage considérable qui lui proposait un expédient de ce genre, il répondait : « Je suis très flatté de l'opinion que votre illustre ami manifeste à mon égard, mais je ne puis la partager. Il se méfie trop de la liberté et il compte beaucoup trop sur l'influence que je possède. Pour ma part, je n'ai nulle confiance dans les dictatures et surtout dans les dictatures civiles. Je crois qu'on peut faire avec

un parlement bien des choses qui seraient impossibles à un pouvoir absolu. Une expérience de treize années m'a convaincu qu'un ministère honnête et énergique, qui n'a rien à redouter des révélations de la tribune et qui n'est pas d'humeur à se laisser intimider par la violence des partis extrêmes, a tout à gagner aux luttes parlementaires. Je ne me suis jamais senti si faible que lorsque les chambres étaient fermées. D'ailleurs je ne pourrais trahir mon origine, renier les principes de toute ma vie. Je suis fils de la liberté, c'est à elle que je dois tout ce que je suis. S'il fallait mettre un voile sur sa statue, ce ne serait pas à moi de le faire. Si l'on parvenait à persuader aux Italiens qu'il leur faut un dictateur, ils choisiraient Garibaldi et pas moi, et ils auraient raison ! La route parlementaire est plus longue, mais elle est plus sûre... »

L'idée que Cavour portait dans les affaires était celle d'un grand libéral, du plus grand des libéraux, sachant assurément imaginer des expédients s'il en avait besoin, mais mettant au-dessus de tout cette politique qui a été le secret de sa force, qu'il a pratiquée jusqu'au bout avec une sorte d'audace. Ce qu'il disait à M<sup>me</sup> de Circourt sous la forme d'une confiance pleine d'abandon, il le répétait au même instant d'une manière plus énergique encore, plus raisonnée, en serrant de plus près cette situation où il se trouvait engagé, en précisant la nature, les conditions de ce mouvement italien qu'il avait à conduire. C'est à Salvagnoli de Florence qu'il écrivait : «... Vous vous rappelez combien les journaux anglais ont blâmé les Italiens d'avoir suspendu les garanties constitutionnelles pendant la dernière guerre. Renouveler cette mesure aujourd'hui, dans un moment de paix apparente, aurait les plus funestes effets sur l'opinion publique en Angleterre et sur tous les libéraux du continent. A l'intérieur, cela ne remettrait pas la concorde dans le parti national. Le meilleur moyen de montrer combien le pays est loin de partager les idées de Mazzini et les rancunes de quelques autres est de laisser au parlement toute liberté de censure et de contrôle. Le vote favorable qui sera accordé par la grande majorité des députés donnera au ministère une autorité de beaucoup supérieure à toute dictature. Votre conseil ne ferait que réaliser l'idée de Garibaldi, qui tend à obtenir une grande dictature révolutionnaire à exercer au nom du roi, sans contrôle de la presse libre, sans garanties individuelles et parlementaires. Je suis convaincu au contraire que ce ne sera pas le moindre titre de gloire pour l'Italie d'avoir su se constituer en nation sans sacrifier la liberté à l'indépendance, sans passer par les mains dictatoriales d'un Cromwell, mais en se dégageant de l'absolutisme monarchique sans tomber dans le despotisme révolutionnaire. Aujourd'hui il n'y a d'autre moyen d'atteindre

ce but que de demander au parlement la seule force morale capable de vaincre les sectes et de nous conserver les sympathies de l'Europe libérale. Retourner à des comités de salut public, ou ce qui est la même chose à des dictatures révolutionnaires d'un seul ou de plusieurs, serait tuer à sa naissance la liberté légale, que nous voulons comme compagne inséparable de l'indépendance de la nation. »

Ainsi il parlait dans l'intimité comme en public, prétendant toujours résoudre les questions les plus compliquées, aussi bien que les plus simples, par la liberté, par les pouvoirs légaux au sein de la liberté, faisant tour à tour du régime parlementaire le plus grand moyen d'action ou le plus puissant instrument de modération. C'est dans ces idées que dès le début du conflit avec Garibaldi il avait décidé la convocation des chambres, et le jour où le parlement se réunissait à Turin, au commencement d'octobre, pendant que la crise du midi se déroulait encore, il ne rusait pas, il ne voulait surtout ni envenimer, ni dissimuler le conflit; il précisait la situation : urgence d'appeler les provinces méridionales à se prononcer sur l'annexion, nécessité de clore la période révolutionnaire par la création définitive d'un royaume de 22 millions d'Italiens, gravité de ce fait nouveau de l'intervention « d'un homme justement cher au pays, » témoignant sa défiance envers le cabinet. « Un dissentiment profond, disait-il, s'est élevé entre le général Garibaldi et nous; ce dissentiment, nous ne l'avions pas provoqué... Que pouvait faire le ministère? Passer outre sans savoir si le parlement ne partageait point les idées de Garibaldi sur sa politique? Si nous avions fait cela, on nous aurait reproché avec raison de n'avoir pas consulté le parlement dans une circonstance aussi critique... Nous retirer?... Si la couronne fût venue à changer de conseillers à la requête d'un citoyen, quelque illustre et bien méritant qu'il puisse être, elle aurait porté un coup mortel à notre système constitutionnel... Nous ne pouvions que convoquer le parlement, nous l'avons fait... C'est au parlement de décider... Si votre vote nous est contraire, la crise ministérielle s'accomplira, mais en conformité des grands principes constitutionnels. S'il nous est favorable, il agira sur l'âme généreuse du général Garibaldi. Nous sommes sûrs qu'il en croira les représentans de la nation plutôt que les mauvais citoyens dont le triste travail est de séparer des hommes qui ont énergiquement et longtemps lutté pour la cause nationale... » Et la discussion se terminait par un vote à peu près unanime de confiance pour le gouvernement, accompagné d'un vote non moins unanime d'admiration pour Garibaldi, auquel le ministère n'avait garde de se refuser.

La victoire morale et politique restait à Cavour appuyé sur le

parlement, et Garibaldi lui-même, il faut le dire, ne prenait nullement l'air d'un révolté. Il ne disputait plus sur l'annexion immédiate qu'un vote consacrait; il s'empressait d'aller à la rencontre du roi qui entrait avec lui à Naples, et si, en s'embarquant tout à coup presque obscurément pour retourner à Caprera, il gardait une secrète blessure, s'il n'oubliait pas, s'il se réservait de reparaitre, il montrait du moins dans sa retraite du moment autant de désintéressement que de simplicité. Le reste, — la dernière résistance de François II à Gaëte, les embarras du lendemain d'une révolution, — n'est plus que l'épilogue du drame. La question napolitaine était tranchée, l'intervention piémontaise avait atteint son but.

### III.

Le jour où des élections nouvelles venaient de nommer le parlement de toutes les provinces et où ce parlement se réunissait à Turin pour consacrer l'existence d'un royaume d'Italie, une scène curieuse se passait sur la place du Château. Le vieux Manzoni, malgré son âge et sa santé affaiblie, avait tenu à faire le voyage de Milan à Turin pour assister à ce qu'il appelait le couronnement de l'Italie. Une foule passionnée entourait le palais Madame où délibérait le parlement, lorsque tout à coup Manzoni sortait appuyé sur le bras de Cavour. Aussitôt les applaudissemens éclataient, et le ministre souriant se tournait vers le poète en lui disant : « Voilà pour vous ! » Le vieux poète retirait vivement son bras et se mettait lui-même à battre des mains en montrant Cavour. La foule redoublait d'acclamations enthousiastes, et Manzoni tout fier s'écriait : « Eh bien, monsieur le comte, voyez-vous maintenant pour qui sont ces applaudissemens ? » Ministre et poète auraient pu se rappeler en ce moment cette première rencontre où ils s'étaient vus vingt ans auparavant chez Rosmini, à la villa Bolongaro, et où Cavour disait en se frottant les mains : « Nous ferons quelque chose ! » Il n'avait point effectivement perdu son temps dans ces vingt années, puisque dans le palais Madame se trouvaient réunis des représentants de Naples et de Turin, de Milan et de Palerme, de Brescia et de Florence, de Bologne et de Gênes ; « quelque chose » avait été fait, et ce « quelque chose » se révélait dans cette explosion de popularité qui accueillait un homme.

Tout n'était pas cependant fini, même par ces prodigieuses annexions qui venaient de s'accomplir. Cavour n'avait pas seulement à poursuivre la pacification laborieuse des provinces méridionales et à maintenir une situation toujours difficile, toujours périlleuse devant l'Europe, il avait à fixer sa politique sous les yeux mêmes de



la diplomatie étrangère, à se mettre, pour ainsi dire, en règle sur deux questions qui allaient être sans cesse agitées, qui se dressaient fatalement désormais comme deux redoutables énigmes devant l'Italie unifiée et inachevée : Venise et Rome ! L'une de ces questions, celle de Venise, restait la plaie vive par la domination autrichienne laissée au-delà du Mincio ; l'autre était une grande question morale plus encore que territoriale. Elles étaient toutes les deux en réalité aussi difficiles à résoudre qu'à éluder, et Cavour ne sortait d'une crise que pour se retrouver en face de nouveaux problèmes plus délicats et plus épineux que jamais. Avec un peu de révolution et un peu de guerre on avait pu enlever Naples et les Marches ; on ne pouvait pas aller avec des volontaires en chemise rouge et des manifestes retentissans à Venise et à Rome ; il n'y avait que Garibaldi qui le croyait, et la situation devenait d'autant plus sérieuse que ce n'était plus en vérité le moment de jouer le tout pour le tout, de risquer dans des aventures nouvelles l'existence d'un royaume de 22 millions d'Italiens, l'unité à peine conquise de nom, encore en travail.

Eh ! sûrement Cavour songeait à Venise autant que Garibaldi ; il ne pouvait l'oublier, puisque pour elle il avait éclaté si violemment après Villafranca et presque risqué une rupture avec l'empereur ; il ne pouvait oublier non plus tout ce qui l'entourait, les dangers qu'une imprudence pouvait à chaque instant provoquer sur le Mincio, et cette imprudence, il ne voulait ni la commettre, ni la laisser commettre. C'était désormais pour lui une affaire de conduite et d'opportunité, où il tenait comme toujours à garder l'opinion pour complice sans la tromper. « Quelque ardente que soit notre affection pour Venise, pour la grande martyre, disait-il, nous devons reconnaître que la guerre contre l'Autriche serait impossible en ce moment ; impossible parce que nous ne sommes pas organisés, impossible parce que l'Europe ne le veut pas. Je sais bien qu'il y a des hommes qui font peu de cas de l'opposition des cabinets. Je ne suis pas de leur avis. Je leur rappelle qu'il a été toujours fatal aux princes et aux peuples de ne pas tenir compte de ce que veulent les puissances. D'énormes catastrophes sont venues d'un trop grand dédain pour les sentimens des autres nations. » Et lorsqu'on lui demandait comment alors il entendait résoudre cette question de Venise, il répondait qu'il fallait convaincre l'Europe, désarmer les oppositions, qui ne venaient pas des gouvernemens seuls, — dissiper cette dernière illusion d'une réconciliation possible entre les Vénitiens et l'Autriche, montrer enfin que les Italiens, après s'être constitués en nation, étaient capables de s'organiser, de former un état solide, appuyé sur le consentement des populations. — « Alors,

s'écriait-il, l'opinion changera en Europe... Lorsque la vérité ne pourra plus être sérieusement contestée, le sort de la Vénétie éveillera d'immenses sympathies, non-seulement dans la généreuse France, dans la juste Angleterre, mais dans la noble Allemagne. Je crois que le temps n'est pas loin où la majorité de l'Allemagne ne voudra plus être la complice des malheurs de Venise. Quand il en sera ainsi, nous serons à la veille de la délivrance. Cette délivrance s'opérera-t-elle par les armes ou par des négociations? La Providence seule en décidera. »

Évidemment Cavour se donnait le temps de consulter les circonstances tout en sachant bien néanmoins que d'un instant à l'autre le cabinet de Vienne pouvait être tenté de brusquer les choses, et en se tenant prêt aux événemens. La question de Venise n'avait encore rien que de relativement simple. La question de Rome était bien autrement complexe; elle touchait à tout, à la constitution même de l'unité italienne par le choix de la capitale, aux croyances, aux intérêts et aux traditions du monde catholique, par le pouvoir temporel, aux relations les plus intimes avec la France par la présence prolongée d'une garnison française à Rome. Elle était à la fois nationale, universelle, religieuse, diplomatique, et c'est là que Cavour déployait réellement la puissance d'un esprit merveilleux de pénétration et de netteté, maître dans l'art des ménagemens et des combinaisons, absolument dénué de préjugés vulgaires, poursuivant par le libéralisme la solution d'un problème en apparence insoluble.

Cette question de Rome, qu'il avait rencontrée bien des fois sur son chemin depuis vingt ans et qu'il ne pouvait aborder de front lorsqu'il ne représentait que le petit Piémont, il la retrouvait devant lui comme ministre de l'Italie unie, et ce qu'il avait à négocier en réalité n'était rien moins qu'une transformation complète des conditions politiques de la papauté. Il avait un avantage qui tenait à sa nature libre et ouverte, qui avait été plus d'une fois sa force dans toutes ces délicates affaires religieuses. Il n'avait ni haine ni préventions d'aucune sorte à l'égard de l'église. Il jugeait, il est vrai, le pouvoir temporel perdu; il le croyait aussi incompatible avec la nationalité italienne que peu favorable à la religion elle-même; il en parlait librement, sans violence, en homme ayant un grand problème à résoudre, non des passions de secte à satisfaire, et justement parce qu'il voyait tout en politique supérieur, il pouvait se prêter à ce qui ne serait point incompatible avec l'objet qu'il poursuivait, tout disposé d'ailleurs à offrir à l'église pour son pouvoir perdu les plus larges compensations de liberté et d'indépendance. Un jour, vers ce temps-là, il écrivait à un de ses confidens :

« A mon sens, il y aurait deux moyens : l'un ostensible, l'autre secret. Le premier serait de soumettre hardiment la question à l'examen de l'opinion publique : par exemple, si moi ou un autre membre du cabinet, ou même le roi, nous déclarions officiellement, ou dans un discours d'occasion, ou enfin devant le parlement, quelles sont les dispositions du gouvernement au sujet des affaires religieuses. Le second moyen serait d'envoyer un agent secret dont la présence à Rome devrait être ignorée de nos adversaires et partant d'Antonelli; cet agent aurait la pensée tout entière du gouvernement, de façon à inspirer la persuasion qu'il porte réellement des propositions sérieuses et qu'il peut tout recevoir... » Cavour ne se refusait par le fait aucun de ces moyens; il s'en servait alternativement, quelquefois simultanément, en homme qui alliait à une impétueuse logique de pensée la plus rare flexibilité de procédés pratiques.

Il faut bien savoir que, même au plus fort de ses luttes et de ses crises, Cavour ne restait pas longtemps sans avoir des rapports secrets avec Rome. Aux premiers mois de 1860, un aumônier du roi, l'abbé Stellardi, avait été envoyé auprès du pape, avec la mission de proposer un vicariat qui se serait étendu à l'Ombrie et aux Marches en même temps qu'aux Légations. Pie IX avait écouté avec douceur, avec une certaine émotion; il avait même discuté, il avait fini par refuser son adhésion. Au moment de l'invasion des Marches, ou au lendemain, Cavour, loin de chercher à envenimer la rupture, s'efforçait au contraire d'atténuer les ressentimens à Rome, et se flattait de pouvoir tirer parti des événemens. Il se hâtait de rendre sans conditions des prisonniers qu'on lui avait demandés, et dès la fin d'octobre il écrivait à un ami, médecin fixé à Rome, homme intelligent et habile, le docteur Pantaleoni : « J'envoie à Rome une personne chargée de rendre les gendarmes prisonniers. La même personne est chargée de s'informer si le saint-père commence à reconnaître la nécessité d'en venir avec nous à des accords qui pourraient être très convenables pour la cour romaine, qui assureraient son indépendance spirituelle bien plus efficacement que les armes étrangères. » Le docteur Pantaleoni, fort mêlé au monde romain, lié avec des membres du sacré-collège, avait eu de son côté la même idée. De là toute une négociation secrète qui remplissait les derniers mois de 1860 et les premières semaines de 1861, à laquelle se trouvait bientôt associé le père Passaglia. D'autres négociations s'entre-croisaient encore; la principale restait celle de M. Pantaleoni. Cavour ne laissait rien ignorer à l'empereur, qui, lui aussi, avait ses projets, mais qui finissait par se rallier au travail mystérieux déjà engagé. De quoi s'agissait-il? Le programme était, avec des avantages plus considérables, la première ébauche

du système qui a trouvé depuis son expression dans la « loi des garanties. » Le pouvoir temporel disparaissait tacitement. Le pape restait souverain avec les prérogatives, les droits, l'inviolabilité, les honneurs de la souveraineté. Le saint-père devait avoir un large patrimoine immobilier dans le royaume, garder la propriété absolue du Vatican et de quelques autres palais ou résidences. L'église devenait complètement libre, indépendante dans son ministère spirituel. L'état renonçait à tous ses droits, à toute intervention dans les affaires de l'église. C'était le grand traité de paix depuis si longtemps médité, rêvé par Cavour et résumé dans ce mot, qui a retenti partout : « l'église libre dans l'état libre ! »

Jusqu'à quel point la cour de Rome entrait-elle sérieusement dans cette négociation ? Il est bien certain du moins qu'elle semblait d'abord s'y prêter. Le père Passaglia était l'intermédiaire le plus actif entre Rome et Turin ; le cardinal Santucci acceptait le rôle de négociateur. Les uns et les autres voyaient le pape qui les écoutait, si bien qu'un jour Cavour recevait à Turin cette dépêche : « Le cardinal Santucci a cru devoir tout dire au pape... il lui a parlé de la perte inévitable du temporel et des propositions amicales qui sont faites. Le saint-père s'est montré résigné. Antonelli a été mandé ; il a fait d'abord une vive opposition, puis il s'est aussi résigné et il a demandé au pape de les délier, lui et Santucci, du serment, pour traiter de l'abandon possible du temporel. Ils verront Passaglia, et celui-ci me demande de leur part que quelqu'un soit désigné ici ou envoyé de Turin pour négocier. On prie que la personne choisie ne soit pas un avocat ! » Et aussitôt le télégraphe en portait la nouvelle vers Paris à l'adresse de l'empereur, qui, à vrai dire, en s'intéressant au succès, ne paraissait pas espérer beaucoup. Cavour, lui aussi, ne se flattait pas sans doute de toucher si vite le but ; il croyait néanmoins voir une porte s'ouvrir, il redoublait d'efforts, il désignait les négociateurs qui lui avaient été demandés, et il écrivait au père Passaglia : « J'ai la confiance qu'avant Pâques prochain vous pourrez m'expédier le rameau d'olivier, symbole de paix entre l'église et l'état, entre la papauté et les Italiens... » Qu'arrivait-il cependant ? Au moment où un premier pas semblait fait vers une négociation, tout changeait brusquement de face. Ou bien le cardinal Antonelli n'avait paru céder que par subterfuge pour mieux pénétrer les desseins de ses adversaires et se donner les moyens de les combattre, — ou bien il avait retrouvé l'espoir d'échapper à la nécessité, il avait cru voir les symptômes d'événemens prochains en Europe, les signes d'une intervention possible des puissances catholiques.

Évidemment un dernier effort avait été tenté pour retenir le pape,

à demi entraîné vers la réconciliation. Toujours est-il que le cardinal Antonelli se hâta de brouiller tous les fils de la négociation, et il donnait même l'ordre au docteur Pantaleoni de quitter les états romains sous vingt-quatre heures ! L'intrigue des adversaires de la paix l'avait emporté, pour le moment, tout semblait suspendu. Cavour n'avait pas réussi par le « moyen secret ; » il avait le « moyen public, » le parlement, et il trouvait une occasion naturelle à propos d'une interpellation qui lui était adressée sur les affaires de Rome au mois de mars 1861. Cette interpellation opportune, elle n'était pour lui qu'une manière de reprendre ou de continuer la négociation au grand jour, devant l'opinion italienne et universelle, en avouant plus que jamais dans toute son étendue, et j'ose ajouter dans sa grandeur, la politique dont il ne cessait de poursuivre la réalisation.

Déjà il avait dit en plein parlement : « L'étoile qui nous dirige maintenant, c'est que la ville éternelle, sur laquelle vingt siècles ont accumulé toutes les sortes de gloire, devienne la splendide capitale du royaume italique. » Ce qu'il avait dit déjà, il le confirmait avec plus de netteté, avec plus d'ampleur au mois de mars 1861. Certainement Cavour ne se laissait pas diriger dans son choix par des entraînemens d'imagination, par des passions d'artiste. Il avouait avec une spirituelle humilité que pour son goût il préférerait à tous les monumens de Rome « les rues simples et sévères de sa ville natale. » Il aimait Turin, il ne le sacrifiait pas sans peine, et il lui arrivait de dire : « Ah ! si l'Italie pouvait avoir deux capitales, une pour les dimanches, l'autre pour les jours ordinaires ! » Il ne se décidait que par une raison toute politique, parce que Rome seule pouvait dominer de son nom et de sa majesté les rivalités des villes italiennes, par conséquent mettre le sceau définitif à l'unité, — et il voyait un intérêt de premier ordre à le proclamer, pour couper court à tout débat, pour pouvoir dire à l'Europe : Vous le voyez, la nécessité d'avoir Rome pour capitale est reconnue et sanctionnée par la nation tout entière. — « Rome seule, s'écriait-il, doit être la capitale de l'Italie ; mais ici commencent les embarras du problème... Il faut que nous allions à Rome, mais à ces deux conditions : que ce soit de concert avec la France, et que la grande masse des catholiques en Italie et ailleurs ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome, mais sans que l'indépendance du souverain pontife en soit diminuée, sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur les choses spirituelles... »

Ce n'était pas facile sans doute, ce n'était pas non plus impossible. Au sujet de la France, il n'hésitait pas à dire : « Il serait

insensé, dans l'état actuel de l'Europe, de vouloir aller à Rome malgré la France... Nous avons contracté une grande dette de reconnaissance envers la France;... mais nous avons un motif plus grave de nous mettre d'accord avec elle. Quand nous avons appelé en 1859 la France à notre aide, l'empereur ne nous dissimula point les engagements par lesquels il se tenait pour lié envers la cour de Rome. Nous avons accepté son aide sans protester contre les obligations qu'il nous déclarait avoir assumées. Après avoir tiré de cette alliance tant d'avantages, nous ne pouvons pas protester contre des engagements que jusqu'à un certain point nous avons admis... » Il n'y avait qu'un moyen de dégager la France et de désintéresser avec elle le monde catholique tout entier, c'était de donner à l'église ce que ne pouvait plus lui donner un pouvoir temporel désormais perdu, péniblement étayé depuis vingt ans par un appui étranger, impuissant à se soutenir par lui-même ou à se régénérer par des réformes impossibles; c'était d'assurer la dignité, l'indépendance du souverain pontife et de l'église par la séparation des deux pouvoirs, par une large application du principe de liberté aux rapports de la société civile et de la société religieuse. « Il est clair, poursuivait-il, que, si cette séparation venait à s'opérer d'une façon nette, irrévocable, si l'indépendance de l'église s'établissait de la sorte, l'indépendance du pape se fonderait sur de bien meilleures bases qu'aujourd'hui. Son autorité deviendra aussi plus efficace, n'étant plus liée par tous ces concordats, par tous ces pactes qui ont été et qui seront indispensables tant que le pape sera souverain temporel... L'autorité du pape, loin de diminuer, grandira de beaucoup dans la sphère spirituelle qui lui appartient... » Si ce n'était qu'un grand espoir, si on ne devait pas réussir du premier coup, il ne fallait pas se décourager, il ne fallait pas cesser de répéter : « qu'un accord avec le pape précède ou non notre entrée dans la ville éternelle, l'Italie n'aura pas plutôt déclaré la déchéance du pouvoir temporel qu'elle séparera l'église de l'état et assurera sur les bases les plus étendues la liberté de l'église... » Ainsi il s'avancit dans cette carrière qu'il ouvrait et agrandissait d'une main hardie, disant tout avec un art infini des nuances, résumant toute sa politique dans un ordre du jour proposé par M. Buoncompagni, corrigé par lui-même, qui avait ce triple objet : satisfaire les Italiens par la proclamation de Rome capitale, sauvegarder les relations avec la France, rassurer et désintéresser les catholiques par les garanties les plus libérales en faveur de l'indépendance du saint-siège et de l'église.

N'était-ce qu'une illusion ou une fascination d'esprit, ou un artifice de discussion? Cavour croyait sincèrement ce qu'il disait, et il croyait agir dans l'intérêt de l'église elle-même autant que dans

l'intérêt de l'Italie. Un jour, comme un de ses plus intimes confidens, M. Artom, lui exprimait des doutes, des craintes, il s'écriait avec sa vivacité entraînante : « J'ai plus de confiance que vous dans les effets de la liberté... Ne voyez-vous pas que le moment est venu de résoudre cette question du pouvoir temporel, qui a été de tout temps la pierre d'achoppement de la nationalité italienne, et que le seul moyen de la résoudre est de rassurer le monde catholique sur le sort que l'Italie fera à la papauté? On fait injure au catholicisme lorsqu'on prétend qu'il est incompatible avec la liberté. Ma conviction est au contraire qu'aussitôt que l'église aura goûté de la liberté, elle se sentira comme rajeunie par ce régime salubre et fortifiant... Lorsque l'Europe sera convaincue que ce n'est pas au catholicisme que nous en voulons, elle trouvera naturel et convenable que le drapeau italien flotte à Rome de préférence à tout autre drapeau. L'entreprise n'est pas facile, mais elle est digne d'être tentée... » Cavour, assurément plus que tout autre, était fait pour la tenter. Il n'avait point encore réussi sans doute, mais, après avoir dégagé de toutes les convulsions et de toutes les divisions une Italie nouvelle, il avait fixé au loin, à l'horizon, un dernier but en traçant la route pour y arriver. Il touchait à ce point culminant d'une destinée où un homme puissant par la liberté, environné d'une popularité sérieuse, ayant sans doute encore des luttes à soutenir, ne peut plus être arrêté que par la mort, venant le surprendre en plein travail, — en plein triomphe!

CHARLES DE MAZADE.

---

# LA SCIENCE

ET LA

## FABRICATION DE LA BIÈRE

---

*Études sur la Bière, ses maladies, etc., avec une théorie nouvelle de la fermentation,*  
par M. L. Pasteur, membre de l'Institut, Paris 1876; Gauthier-Villars.

---

### I.

En dehors de l'eau et du lait, toutes les boissons avec lesquelles l'homme apaise sa soif sont des produits de son industrie, et la plupart sont des liqueurs qui ont subi la fermentation spiritueuse. L'usage des boissons fermentées apparaît aussitôt que les hommes commencent à se réunir en sociétés, et les voyageurs les ont rencontrées chez les peuples les moins civilisés. On en connaît quelques centaines qui se classent en diverses catégories, suivant la nature des substances d'où elles sont tirées et le mode de préparation plus ou moins compliqué, — depuis la *chica* que les femmes araucanes préparent, assises en rond, en mâchant du maïs qu'elles crachent dans un vaste pot, jusqu'aux fines liqueurs qui paraissent sur nos tables. Cette universalité des boissons spiritueuses étonne moins lorsqu'on réfléchit à la facilité avec laquelle les matières sucrées du règne végétal entrent en fermentation et se transforment partiellement en alcool. L'action stimulante que ce dernier principe exerce sur l'organisme animal explique la faveur dont



jouissent les boissons fermentées, et le rôle important qu'elles jouent dans l'alimentation de tous les peuples.

Le vin et la bière sont, parmi ces boissons, les seules dont l'usage soit devenu général sur toute la terre. Et la bière ne le cède pas au vin sous le rapport de l'antiquité de l'origine. Il existe un papyrus où un père reproche à son fils de passer ses journées dans les cabarets à boire du *hag* : *hag* et *zehl* sont les noms des deux espèces de bière que brassaient les Égyptiens. Loin d'être une invention des peuples du Nord, qui auraient trouvé dans leurs grains un moyen de suppléer à l'absence de la vigne, comme on le croit communément, la bière paraît en effet avoir pris naissance en Égypte, et c'est Osiris qui enseigna à son peuple l'art de la fabriquer. La ville de Peluse, sur les bords du Nil, était renommée pour sa bière, et c'est peut-être de là que cette boisson s'est répandue sur toute l'Europe, chez les Grecs et les Romains, les Ibères et les Celtes, les Germains et les Gaulois. Dans les Gaules, on l'appelait *cerevisia*, vin de Cérès, d'où le nom de *cervoise*, encore usité au xvi<sup>e</sup> siècle.

La bière est une infusion de malt (farine d'orge germée) et de houblon, qu'on a fait fermenter. C'est, aussi bien que le vin, une boisson spiritueuse d'origine végétale, du « vin d'orge, » comme la nommaient aussi les anciens ; mais elle est moins acide et moins alcoolique que le vin, et plus chargée de matières en dissolution, ce qui fait qu'elle est en général beaucoup plus altérable. L'emploi du houblon, qui a pour but d'aromatiser la bière et d'en faciliter la conservation, date de la fin du xi<sup>e</sup> siècle : on en attribue la première idée à des moines allemands. Pendant plusieurs siècles, la bière houblonnée allemande donna lieu à une forte exportation : Rostock et Lubeck en expédiaient en Angleterre jusqu'à 800,000 barils par an ; mais les Anglais ne tardèrent pas à s'emparer du secret de cette fabrication, et aujourd'hui leur *ale* et leur *porter* se fabriquent en quantité suffisante pour faire face à une consommation colossale.

La Grande-Bretagne en effet produit maintenant chaque année environ 40 millions d'hectolitres de bière (plus de 120 litres par tête d'habitant), et à peine 2 pour 100 de cette quantité sortent du pays, car les colonies anglaises elles-mêmes commencent à avoir leurs brasseries. L'Allemagne, qui ne vient qu'en seconde ligne, produisait en 1872 environ 28 millions d'hectolitres de bière (70 litres par tête d'habitant pour le pays entier, mais 40 litres seulement pour l'Allemagne du Nord et 160 pour l'Allemagne du Sud). Enfin l'Autriche, qui commence à figurer parmi les principaux pays producteurs, a fabriqué, la même année, 12 millions d'hectolitres

de bière, l'Amérique du Nord 11 millions, la France et la Belgique chacune 7 millions (1); les autres pays ne comptent pas. On arrive ainsi à un total de plus de 100 millions d'hectolitres par an, — c'est à peu près l'équivalent de la production vinicole du globe entier dans une année moyenne. On voit que la bière et le vin se partagent le monde également.

Pourtant cet art du brasseur, consacré par une pratique tant de fois séculaire, semble entrer aujourd'hui dans une ère nouvelle. Depuis une trentaine d'années, le mode de fermentation usité autrefois a subi une transformation radicale, qui change tout à fait les conditions industrielles du commerce de la bière. C'est la substitution progressive de la *fermentation basse* à la *fermentation haute*. En Angleterre, les diverses variétés de bière, qui portent des noms différens suivant le degré de force et de couleur qui les caractérisent, l'*ale*, le *pale-ale*, le *porter*, le *stout*, le *bitter-beer*, etc., sont encore toutes des bières de fermentation haute. Sur le continent au contraire, les brasseurs abandonnent de plus en plus l'ancien procédé pour le nouveau, qui est plus compliqué et plus coûteux, mais qui fournit des bières de garde.

Voici en quoi consiste la différence entre les deux modes de fermentation. On sait que le moût de bière, point de départ de la fabrication, est une infusion de malt où l'amidon de l'orge s'est en grande partie converti en sucre, et qu'on a fait cuire pendant quelques heures avec une certaine dose de cônes de houblon. Après refroidissement sur de vastes bacs peu profonds, le moût passe dans une grande cuve découverte (la cuve guilloire), où il commence à fermenter sous l'influence d'une petite quantité de levûre qu'on y introduit (1 ou 2 kilogrammes pour 1,000 litres de moût). C'est ici que se séparent les deux procédés de fabrication. La fermentation haute s'accomplit en quelques jours, à une température relativement élevée, qui est de 15 ou 20 degrés au moment de la mise en levain, et se trouve ensuite portée à 20 ou 22 degrés par l'acte même de la fermentation. La levûre, qui se multiplie considérablement pendant cette période, monte à la surface, où elle forme une écume abondante qu'on enlève au fur et à mesure, et qu'on dépose dans des baquets, — ou bien, ce qui est une pratique plus répandue, dès que la fermentation commence à s'accuser par une légère mousse blanche, on distribue le moût dans des séries de

(1) D'après un rapport de M. Jacquême, inspecteur des finances, la quantité de bière soumise à l'impôt s'est élevée en 1873 à 7,413,000 hectolitres; mais M. Jacquême ajoute que la bière fabriquée en fraude, non déclarée, représente deux tiers de la fabrication totale. Il est bien difficile d'accepter cette évaluation. — Paris consomme de 2 à 300,000 hectolitres de bière par an, contre 3 ou 4 millions d'hectolitres de vin.

petits tonneaux; l'écume sort par les trous de bonde et se rassemble dans un caniveau commun placé au-dessous des tonneaux, où on recueille le levain pour les opérations ultérieures. La bière est faite au bout de trois ou quatre jours; elle s'est clarifiée et peut être livrée à la consommation. Les expressions de *fermentation haute*, *bière haute*, rappellent que la levûre sort par le haut des tonneaux.

La fermentation basse, qui a pris naissance en Bavière, est essentiellement fondée sur l'emploi du froid. Dans ce système, la fermentation est beaucoup plus lente : elle dure de dix à quinze ou vingt jours, et la température ne dépasse pas 6 ou 8 degrés; dans quelques brasseries, on la maintient à 2 degrés. On obtient ce résultat, même en été, par des nageurs en forme de cylindres ou de cônes renversés qui sont remplis de glace. Ici la levûre se dépose au fond des cuves ou des tonneaux, où on la recueille après le soutirage de la bière; de là le nom de fermentation basse ou fermentation par bas. La bière basse n'est pas seulement faite, elle est aussi conservée à une basse température. On la fabrique surtout en hiver, et on la garde dans des caves-glacières jusqu'au printemps et à l'été, où la bière est consommée en plus grande quantité. Dans ces caves, la température est maintenue à 6° ou 7°, et même à 2° ou 3°, pendant toute l'année. On a calculé qu'un hectolitre de bonne bière n'exige pas moins de 100 kilogrammes de glace depuis le moment du refroidissement du moût jusqu'à celui de la mise en vente. L'établissement de M. Dreher à Vienne consomme chaque année 45 millions de kilogrammes de glace. Tout cela entraîne des installations dispendieuses, et pour loger les foudres de bière il faut des caves d'une vaste capacité.

Le nouveau procédé de fabrication est plus long, plus compliqué, plus coûteux que l'ancien. Malgré tout, il se généralise rapidement. En Autriche, en Bavière, en Prusse, on voit diminuer de jour en jour le nombre des brasseries qui pratiquent la fermentation haute et s'accroître celui des brasseries de fermentation basse. En Bohême par exemple, on a vu en dix ans le nombre des premières tomber de 280 à 18, et celui des secondes s'élever de 135 à 831; le nombre des brasseries où se fabriquent à la fois les deux espèces de bière est tombé, dans le même temps, de 620 à 119. En France, chaque année voit également s'augmenter la fabrication des bières basses au préjudice des bières à fermentation haute; les bières brunes cèdent le pas aux bières blanches. Si les brasseurs anglais sont restés jusqu'à présent fidèles aux anciennes pratiques, c'est sans doute parce que, dans des villes comme Londres, il n'est pas possible d'augmenter l'étendue actuelle des brasseries autant que le demanderait le nouveau procédé.

Quelle est la cause de cette révolution qui s'opère dans l'art du brasseur? Comment se décide-t-on à remplacer un procédé simple et rapide par un autre qui à première vue présente si peu d'avantages et tant d'inconvénients? Est-ce dans la meilleure qualité des bières basses qu'il faut chercher la raison de cet engouement général? Il est vrai que les amateurs les déclarent très supérieures aux bières hautes; mais cette préférence accordée aux bières basses, qui est un peu affaire d'habitude, ne suffit pas à expliquer l'abandon graduel de l'ancien mode de fabrication. La vraie raison est dans les facilités commerciales que procure le procédé fondé sur l'emploi du froid.

En effet, la bière basse est moins altérable, ou plutôt, pour parler plus exactement, elle est moins exposée à s'altérer, grâce à la basse température à laquelle elle est faite et conservée. Dès lors on peut en fabriquer des provisions pour l'été, tandis que la bière obtenue par fermentation haute, qui doit être consommée promptement, ne peut être fabriquée qu'au fur et à mesure de la demande, laquelle varie avec les saisons. Or l'industrie s'accommode difficilement de ces fluctuations, elle a besoin de plus de régularité et de stabilité dans la production comme dans l'écoulement de ses marchandises. Voilà pourquoi l'emploi des basses températures, qui l'affranchit de l'influence des saisons, constitue un progrès au point de vue commercial.

Comment le froid empêche-t-il la bière de s'altérer? En paralysant les ferments de maladie. Les ferments! voilà en effet ce qui domine la question. La bière, comme le vin, naît d'une fermentation; mais dans toutes les phases de leur existence, ces deux « nobles liqueurs » ont à se défendre contre d'invisibles ennemis, contre l'influence occulte de ces germes répandus dans l'atmosphère qui peuvent y développer toute une série de maladies. C'est M. Pasteur qui a mis en lumière le rôle dévolu à ces êtres dans les fermentations. Les recherches de l'illustre chimiste ne sont pas seulement d'une immense portée pour la philosophie de la nature; elles l'ont conduit à des conclusions pratiques d'une incontestable importance pour la fabrication du vin, du vinaigre, de la bière, et en général de toutes les boissons fermentées : enfin elles éclairent d'un jour tout nouveau l'étiologie des maladies épidémiques. Dans le livre qu'il vient de publier sur *La Bière*, M. Pasteur a exposé en passant l'état de la question et répondu aux attaques qu'avait soulevées sa théorie des ferments. Nous essaierons de donner une idée de cette ingénieuse théorie et des faits sur lesquels elle repose; mais auparavant revenons un moment à la bière.

« Les soins qu'on apporte dans l'élevage du vin, les pratiques ordinaires de la vinification, — ouillage, méchage, soutirages répé-

tés, — l'usage des cuves et des vaisseaux hermétiquement clos, dit M. Pasteur, ont pour principale origine et pour raison d'être la nécessité de combattre ou de prévenir les maladies auxquelles le vin est sujet. On peut en dire autant, et avec plus de vérité encore, de la bière, parce que celle-ci est plus altérable que le vin. La fabrication et le commerce de cette boisson se trouvent constamment aux prises avec les difficultés de sa conservation ou de celle du moût qui sert à la produire. » Ainsi la rapidité avec laquelle doit s'opérer le refroidissement du moût est commandée par le danger que l'on court de voir apparaître des fermentations malades aux températures comprises entre 25 et 35 degrés. La mise en levain, — qui est inconnue dans l'art de la vinification, — n'a point pour but d'activer la fermentation du moût, car une fermentation rapide nuit plutôt à la qualité de la bière : on n'a recours au levain que pour éviter la production des ferments de maladie, en faisant envahir promptement toute la masse du moût par la fermentation alcoolique. Si on l'abandonnait à la fermentation spontanée, comme on le fait pour la vendange, on ne recueillerait le plus souvent qu'un liquide acide ou putride. Enfin l'emploi du froid dans la fabrication des bières basses n'a d'autre but que d'empêcher l'éclosion des ferments de maladie, qui apparaissent difficilement au-dessous de 10 degrés. Les brasseurs anglais, bien qu'ils n'aient pas encore adopté le nouveau procédé, ont cependant réalisé un progrès dans la conduite de la température de fermentation, qui doit être maintenue entre des limites étroites et rigoureuses sous peine de voir apparaître des ferments nuisibles.

La plupart des pratiques qui sont de tradition dans le commerce de la bière et dans le débit de cette boisson ont été également inspirées par la nécessité d'en prévenir l'altération. C'est pour l'empêcher de se piquer pendant la vidange qu'on la conserve dans des tonneaux très petits qui peuvent être promptement vidés. Veut-on expédier au loin les bières de garde, on les fait voyager dans des wagons entourés de glace. Quant aux bières hautes, elles ne peuvent voyager, à moins de contenir une très forte proportion de houblon, qui agit jusqu'à un certain point comme antiseptique. Aussi l'exportation des bières anglaises n'a-t-elle pu se développer (1). Elle a entraîné de grandes pertes : on cite une brasserie qui a perdu dans une seule cargaison 1,200,000 francs parce que, à l'arrivée aux Indes, toute la bière expédiée s'est trouvée tournée.

Dans les pays chauds, où cette boisson aurait un si facile débit,

(1) En 1871, la Grande-Bretagne a exporté 790,000 hectolitres de bière, représentant une valeur de 46 millions de francs. Sur cette quantité, l'Inde a reçu 260,000 hectolitres, l'Australie 130,000, etc. Cette exportation ne représente que 2 pour 100 de la production.

les brasseries sont encore rares, car la fabrication y devient très coûteuse par la dépense exagérée de glace. Néanmoins on voit déjà les brasseries se multiplier en Australie, dans l'Inde, au Brésil, etc. Comment faisaient les anciens Égyptiens, qui ont inventé la bière? Sans doute ils la consommaient très vite sans lui laisser le temps de s'altérer.

## II.

La bière n'est *malade* que lorsqu'elle a subi une de ces altérations profondes qui la rendent très désagréable au goût et qui font dire, par exemple, qu'elle est aigre, sûre, tournée, filante, putride. On aurait tort d'appeler maladie une simple modification dans la qualité des bières, résultant de la composition du moût, de l'inhabileté du brasseur, etc. Toute altération véritablement malade de cette boisson coïncide toujours avec le développement d'organismes microscopiques étrangers à la nature de la levûre proprement dite. On peut s'en assurer de la manière la plus simple en gardant plusieurs semaines un certain nombre de bouteilles de bonne bière, après en avoir préalablement chauffé quelques-unes à 55° ou 60°. La bière chauffée restera saine, tandis que la bière non chauffée s'altérera complètement, et en l'examinant sous le microscope on y découvrira, associés aux cellules de la levûre alcoolique, les organismes filiformes qui constituent les ferments de maladie.

D'après M. Pasteur, le ferment qui caractérise la bière *tournée* se compose de bâtonnets de longueur variable, d'une épaisseur d'un millième de millimètre, simples ou articulés et formant chaîne. Le moût et la bière qui ont subi la fermentation *lactique* contiennent de petits articles légèrement étranglés en leur milieu, plus gros que les bâtonnets de la bière tournée, et le plus souvent isolés. Dans le moût et la bière *putrides*, on trouve des vibrions mobiles, d'un diamètre supérieur à celui des ferments qui précèdent. La bière *filante* est caractérisée par des chapelets de grains presque sphériques. Dans la bière piquée, *aigre*, fourmillent les chapelets d'articles du *mycoderma aceti*, ferment propre au vinaigre, qu'on peut facilement confondre avec le ferment lactique. Un autre ferment, qui se compose de petits grains réunis par deux ou par quatre, et qui se rencontre seul ou associé au ferment de la bière tournée, produit une acidité particulière qui rappelle celle des fruits verts; il donne à la bière un goût aigre et une odeur qui la rendent détestable.

Les germes de ces ferments, d'une petitesse infinie, font partie des poussières que l'air charrie ou qui sont déposées à la surface de tous les objets; ils s'introduisent dans le moût et dans la bière pendant

les diverses phases de la fabrication. Il arrive souvent que tout le travail soit compromis par la multiplication fortuite des ferments de maladie; quand le mal est assez avancé pour provoquer les plaintes des cliens, le brasseur a recours à l'obligeance d'un confrère pour changer de levain. « Lorsqu'on songe, dit M. Pasteur, que la levûre est un être vivant, et que le milieu qui lui sert d'aliment, ou l'eau dans laquelle elle séjourne, est extrêmement propre au développement d'un grand nombre d'autres êtres microscopiques, la pureté relative de la levûre, bien plus que son altération, a lieu de surprendre. » Mais le microscope permettrait presque toujours de reconnaître l'existence du mal à temps pour prévenir les pertes qu'il pourrait entraîner. M. Pasteur raconte qu'il y a quelques années il eut l'occasion de visiter une grande brasserie de Londres et d'y faire l'examen microscopique des levûres. Celle du *porter* se trouva remplie de ferments de maladie; les directeurs de l'usine avouèrent que le jour même on avait été obligé de chercher un nouveau levain dans une autre brasserie. La levûre du *pale-ale* en fabrication renfermait aussi les filamens de la bière tournée; il en était de même du *pale-ale* déjà collé. M. Pasteur ayant déclaré que toutes ces bières s'altéreraient rapidement si on ne s'empressait pas de les consommer, les assistans, après quelques hésitations, convinrent qu'en effet depuis quelque temps les produits de la brasserie étaient défectueux. « Comprenant sans doute, d'après ce qui venait de se passer, que les confidences faites à un savant n'étaient pas toujours sans utilité pratique pour le fabricant, ils finirent par m'avouer qu'ils avaient en réserve dans leur brasserie une grande quantité de bière qui s'était gâtée en tonneaux quinze jours au plus après la confection. » L'examen microscopique du dépôt amassé au fond des immenses réservoirs qui contenaient cette bière montra qu'il était uniquement formé de filamens de maladie! — Moins de huit jours après, dans une nouvelle visite qu'il fit à cette même brasserie, M. Pasteur apprit qu'on s'était empressé d'acquérir un microscope et de changer de levain pour toutes les sortes de bières remises en travail depuis sa première visite.

Les preuves de la corrélation étroite qui existe entre les ferments de maladie et les altérations de la bière abondent; M. Pasteur a multiplié les expériences pour la mettre en lumière. L'une des plus frappantes est celle-ci. Dans un ballon à deux tubulures, dont l'une est droite et se ferme par un bouchon de verre, tandis que l'autre est étirée en col de cygne effilé, on fait bouillir du moût de bière, en laissant sortir la vapeur d'abord par le tube droit débouché, puis, celui-ci étant fermé, par le col recourbé. Les parois intérieures du ballon ayant été ainsi nettoyées par la vapeur, on laisse refroidir. Dans ces conditions, le moût se conserve aussi longtemps qu'on

veut sans la moindre altération, bien qu'il soit en contact avec l'air extérieur; c'est que les germes qu'il contenait ont été tués par l'ébullition, et que les poussières de l'air ne dépassent pas l'orifice du col recourbé. « L'expérience démontre si bien, dit M. Pasteur, que dans de tels vases en libre communication avec l'air les poussières extérieures ne peuvent pénétrer, qu'après dix et douze années le liquide, s'il est de sa nature limpide, ne se trouve pas le moins du monde sali, ni à sa surface de niveau, ni dans sa masse, tandis qu'extérieurement les parois du vase sont couvertes d'une couche épaisse de poussière. » Le ballon est maintenant disposé pour être ensemencé : c'est un terrain vierge où ne pousseront que les plantes que nous y aurons semées. Débouchons le tube droit, introduisons, avec toutes les précautions nécessaires, une goutte de levûre parfaitement pure, et remettons le bouchon après l'avoir passé dans la flamme d'une lampe à alcool. Le liquide entrera en fermentation, et au bout de deux ou trois jours la bière sera achevée. Cette bière peut se conserver indéfiniment dans le ballon sans jamais s'altérer; elle s'évente à la longue, elle vieillit, *se vine*, mais elle ne devient ni sûre, ni aigre, ni amère, ni putride, malgré le contact de l'air extérieur. Il n'en est pas de même quand la levûre renferme des organismes étrangers, des ferments d'une autre nature; dans ce cas, on ne tarde pas à voir apparaître les maladies spéciales qui proviennent de ces ferments.

En résumé, l'absence d'organismes microscopiques étrangers à la levûre de bière correspond invariablement à une bière saine et qui reste telle au contact de l'air pur, quelle que soit la température; d'autre part, la présence de ces organismes dénote toujours une bière malade, dont la maladie répond au caractère spécifique des parasites qui s'y développent, et l'altération est d'autant plus sensible que ces derniers sont plus abondants. Il semble donc qu'il ne puisse rester aucun doute sur la relation constante qui existe entre les maladies de la bière et la présence des ferments parasites.

La conclusion pratique à tirer de ces faits, c'est qu'il importe avant tout de s'assurer de la pureté de la levûre dont on veut faire usage, puis de mettre le moût, et plus tard la bière elle-même, autant que possible à l'abri des germes de ferments parasites que l'air ambiant ou les objets qui sont en contact avec ces liquides pourraient y apporter. Mais il est clair que l'efficacité des prescriptions fondées sur ces vues ne saurait être admise que si on accepte les principes mêmes de la doctrine de M. Pasteur, c'est-à-dire la relation de cause à effet par laquelle les fermentations dépendent de la présence de germes vivans et l'autonomie des divers ferments qui naissent de ces germes. Toutes les précautions qu'on prendrait pour isoler la levûre seraient vaines, si les matières albuminoïdes avaient



le pouvoir de s'organiser spontanément et de donner ainsi naissance aux ferments, ou si les divers ferments pouvaient se transformer les uns dans les autres, comme le prétendent les adversaires de M. Pasteur, — car ces idées, qui étaient déjà nettement formulées par Turpin il y a quarante ans, ont encore de chauds partisans au sein même de l'Académie des Sciences, où elles sont soutenues par des savans de la valeur de M. Fremy et de M. Trécul. On ne pourrait donc assez multiplier les expériences destinées à démontrer qu'aucune fermentation ne se déclare sans l'intervention de germes organisés, et que les divers ferments sont des êtres indépendans les uns des autres, qui se propagent par des germes ou spores.

Nous savons déjà qu'une ébullition de quelques minutes rend le moût de bière inaltérable au contact de l'air pur, c'est-à-dire de l'air privé de germes. Pour tous les liquides organiques, il existe en effet une température à laquelle il suffit de les porter pendant un temps très court pour les rendre inaltérables dans les mêmes conditions : pour le vinaigre, cette température est de 50 degrés; pour le vin, il faut quelques degrés de plus; le moût de bière non houblonné doit être porté à plus de 90°, le lait à 110°, pour qu'il perde la faculté de s'altérer spontanément, c'est-à-dire sans être ensemençé par les germes qu'il pourrait recevoir du dehors. Une fois chauffés au degré convenable, tous ces liquides peuvent être conservés indéfiniment dans un ballon rempli d'air pur et communiquant avec l'air extérieur par un col effilé où les poussières ne pénètrent pas.

Les liquides organiques qui existent dans l'intérieur des êtres vivans en pleine santé sont également inaltérables au contact de l'air pur. Le sang, l'urine, les liquides de l'œuf, toutes ces substances que nous sommes habitués à considérer comme éminemment putrescibles, on peut les garder intactes aussi longtemps qu'on veut, à la seule condition de les mettre à l'abri des germes de microphytes et de microzoaires qui sont répandus un peu partout. Voici par exemple une expérience que M. Pasteur a instituée, il y a plus de dix ans, avec l'aide de M. Claude Bernard. Après avoir rempli d'air purifié par le feu un ballon de verre muni d'une tubulure, on prend un chien bien portant, on met à nu une veine ou une artère de l'animal, on pratique une incision, on y introduit l'extrémité d'une tube à robinet qui communique avec la tubulure du ballon, puis on ouvre le robinet, et on laisse le ballon se remplir à moitié de sang. On referme ensuite le robinet, et le ballon est abandonné à lui-même. Dans ces conditions, le sang ne se putréfie pas, même par les plus grandes chaleurs de l'été : l'odeur reste celle du sang frais, ou devient une odeur de lessive; les seuls changemens qu'on remarque, c'est d'abord une lente oxydation, puis des

cristallisations qui se déposent sur les parois du ballon. Le sang à l'état normal n'éprouve donc pas de fermentation au contact de l'air pur, quelle que soit la durée de l'expérience. M. Gayon a montré, à son tour, que le blanc de l'œuf et le jaune de l'œuf se conservent aussi sans altération au contact de l'air pur, et il a établi ensuite, par des expériences spéciales, que la putréfaction des œufs est toujours le résultat de la multiplication des ferments organisés, contrairement aux conclusions que M. Donné et d'autres expérimentateurs avaient cru pouvoir tirer d'expériences faites dans des conditions qui laissaient prise à la critique.

Tous ces faits sont manifestement contraires non-seulement à la doctrine des générations spontanées, mais encore à la théorie nouvelle que soutient M. Fremy. A côté des principes immédiats bien définis, tels que l'acide oxalique, l'urée, etc., il y a, dit M. Fremy, des substances très complexes, contenant tous les élémens des tissus organisés : du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'azote, même du phosphore, du soufre, des sels alcalins; tels sont l'albumine, la fibrine, la caséine, la vitelline, etc. Ce sont les corps *hémiorganisés* : ils peuvent, comme les graines sèches, se maintenir dans l'état d'immobilité organique, mais ils peuvent aussi en sortir lorsque les circonstances deviennent favorables au développement de la vie. En raison de la force vitale dont ils sont doués, ils éprouvent alors des décompositions successives, donnent naissance à des dérivés nouveaux, s'organisent complètement, et engendrent ainsi des ferments, non par voie de génération spontanée, mais par une sorte de réveil de cette force innée qu'ils possédaient déjà, et qui se manifeste alors par des transformations variées. Ainsi, d'après M. Fremy, c'est le suc même du fruit qui donne naissance aux globules de levûre par la transformation de la matière albumineuse, tandis que M. Pasteur ne voit dans la levûre qu'un végétal qui se développe là où il a été semé.

Pour mettre la théorie de M. Fremy au pied de mur, comme il le dit, M. Pasteur a imaginé l'*experimentum crucis* qu'on va voir. Il a pris quarante ballons de verre à deux tubulures et les a remplis de moût de raisin filtré, qu'il a fait bouillir. Ensuite il a lavé dans un peu d'eau la surface des grains et le bois d'une grappe de raisin; examinée sous le microscope, cette eau de lavage se montre remplie de corpuscules organisés qui ressemblent à des spores de mucédinées. Les quarante ballons sont ensuite partagés en quatre groupes : dans les dix premiers, on introduit quelques gouttes de l'eau de lavage brute; dans dix autres, quelques gouttes de la même eau qu'on a préalablement fait bouillir. Dans les dix suivans, on fait pénétrer par aspiration une goutte de jus de raisin prise dans l'intérieur d'un grain entier; pour cela, on effile l'une des tubulures

en pointe fine que l'on ferme à la lampe, puis on l'enfonce dans le grain posé sur un corps dur, et l'on brise la pointe en appuyant à faux; il suffit de chauffer le ballon dans la main et de le laisser ensuite refroidir pour qu'une goutte du suc soit aspirée par la pointe brisée. On amène cette goutte au contact du moût en inclinant le ballon et le redressant ensuite. Enfin les dix derniers ballons sont gardés comme témoins. Au bout de quelques jours, les dix premiers, qui ont été ensemencés avec l'eau de lavage brute, sont en pleine fermentation, et la surface du liquide y est tapissée de moisissures, tandis qu'on ne remarque aucune altération ni dans les ballons témoins, ni dans ceux qui ont reçu les gouttes d'eau de lavage préalablement bouillies, ni dans ceux où avait été déposée une goutte du suc des raisins. Ni le moût de raisin cuit, ni le suc de raisin, ne peuvent donc déterminer une fermentation; il faut pour cela l'intervention des germes proprement dits.

La preuve, c'est que les liquides les plus altérables restent parfaitement limpides et stériles aussi longtemps qu'ils ne sont en contact qu'avec l'air pur, et qu'il suffit, pour y voir apparaître des moisissures ou des infusoires, de les exposer à l'air libre ou de les introduire dans un vase qui n'a pas été soigneusement purifié. Les belles recherches de M. Tyndall sont venues tout récemment confirmer d'une manière éclatante cette corrélation supposée entre les altérations des liquides et les germes répandus dans l'air.

M. Tyndall en effet a découvert le moyen de rendre visibles à tous les yeux ces poussières fécondes qui sont suspendues dans l'atmosphère : invisibles directement, elles manifestent leur présence par la réflexion des rayons lumineux. L'air dans lequel le passage d'un rayon de soleil ne trace plus de sillon lumineux même pour des yeux rendus sensibles par un séjour dans l'obscurité, a perdu aussi son pouvoir d'engendrer la vie. On peut le rendre optiquement pur par l'action du feu, par la filtration à travers la bourre de coton, ou simplement par le repos prolongé dans un espace hermétiquement clos : ainsi purifié, il ne diffuse plus la lumière, et des infusions qu'on laisse pendant des mois dans cet air confiné demeurent inaltérées, tandis qu'exposées à l'air ordinaire elles fourmillent de microzoaires au bout d'un jour ou deux.

Pour démontrer ces propositions, M. Tyndall a fait construire des caisses de bois, vitrées sur le devant et munies de deux regards, fermés par des glaces, sur les deux faces latérales. Les parois intérieures de ces caisses sont enduites d'une couche de glycérine. Au bout de deux ou trois jours, les poussières flottantes se sont déposées, et un faisceau concentré de lumière que l'on envoie à travers les deux regards opposés reste invisible dans l'intérieur de la chambre vitrée : la traînée lumineuse s'arrête brusquement à

l'entrée de la chambre et reparait à la sortie. Au moyen d'une pipette qui traverse la paroi supérieure, on remplit alors de divers liquides très altérables une rangée d'éprouvettes encastrées dans le fond de la caisse, puis on les porte à l'ébullition dans un bain d'huile, et on les abandonne à l'action de l'air pur. Dans ces conditions, les infusions organiques les plus variées sont restées quatre mois aussi limpides que de l'eau distillée; elles ont commencé à se putréfier aussitôt qu'on a donné accès à l'air ordinaire, chargé de poussières.

Les propriétés optiques de la lumière réfléchiée et dispersée par ces poussières flottantes prouvent qu'il y a là des nuages de particules solides excessivement ténues au milieu desquelles les corpuscules plus gros brillent d'un plus vif éclat. C'est parmi ces atomes ultra-microscopiques qu'il faut chercher les germes des bactéries qui élaborent la putréfaction. « Quoique le microscope soit impuissant à révéler la présence de ces particules, étrangères à l'atmosphère tout en flottant dans son sein, on peut affirmer qu'elles existent, dit M. Tyndall, comme si elles étaient tangibles ou visibles à l'œil nu. Or supposons qu'elles augmentent de volume jusqu'à devenir non-seulement saisissables au microscope, mais directement perceptibles à nos sens, et admettons un instant que la connaissance que nous en aurions dans ces conditions hypothétiques reste aussi défectueuse que celle que nous en avons aujourd'hui, — que nous ne sachions point si ce sont des germes, des parcelles de matière organique morte ou des poussières minérales. Supposons encore qu'on remplisse à la main un pot à fleurs avec du terreau, qu'on y sème nos particules inconnues, et qu'au bout de quarante-huit heures nous voyions poindre les germes de quelque plante bien définie; supposons enfin que l'expérience, répétée à plusieurs reprises, donne invariablement le même résultat; quelle sera notre conclusion? Regarderons-nous ces plantes comme les produits de poussières mortes ou de matières minérales, ou bien comme les rejetons de semences vivantes? La réponse est toute trouvée. Nous verrons dans le fait de l'apparition des herbes la preuve positive que les particules déposées dans la terre du pot à fleurs étaient les semences des plantes qui en sont sorties. » Eh bien! le même raisonnement s'applique à l'apparition des infusoires sous l'influence de l'air chargé de poussières dont la présence est trahie par la réflexion de la lumière. Les bactéries n'apparaissent que lorsqu'il y a des poussières dans l'air en contact avec les infusions; donc ces poussières sont la cause de l'apparition des bactéries.

La nature et l'abondance des germes qui se trouvent suspendus dans l'air ou déposés à la surface de tous les objets varient beau-

coup selon les lieux et les saisons, car la faune et la flore microscopique ont leurs habitats comme les plantes et les animaux qui frappent nos yeux. Dans l'eau de lavage d'une grappe de raisin, on trouve les germes des levûres qui produisent la fermentation alcoolique de la vendange et ceux de la fleur du vin, de la fleur du vinaigre, etc. Dans une macération de poivre, on rencontre des germes exotiques, apportés des pays où le poivrier a vécu, et qui donnent naissance à des végétations d'un aspect insolite. Une macération de foin brut fourmille de kolpodes, tandis qu'on n'en trouve guère dans une infusion de foin qu'on a fait bouillir et qu'on expose à l'air dans un lieu abrité, parce que les kystes de kolpodes sont trop lourds pour rester suspendus dans l'air. Dans la rosée recueillie sur des ballons remplis de glace qui avaient été exposés toute la nuit dans la plaine de Gennevilliers, on a trouvé les germes des algues qui se développent sous l'influence des eaux d'égout de la ville de Paris, et qui ont déjà causé une endémie de fièvres intermittentes. L'air des laboratoires où s'exécutent souvent des expériences sur les fermentations, celui des brasseries, caves, germoirs, etc., est nécessairement très chargé de spores de toute sorte, et les ustensiles conservés dans ces locaux en sont également couverts; il en résulte qu'il y est plus difficile de se débarrasser des causes d'erreur qui peuvent influencer les expériences.

Enfin, parmi les spores qui tombent pêle-mêle dans un liquide fermentescible, les unes y rencontrent des conditions favorables à leur éclosion, d'autres au contraire ne peuvent s'y développer que péniblement ou même y périssent tout de suite. Le moindre changement dans la composition chimique d'un liquide peut modifier les chances de vie qu'il offre à tel organisme microscopique, et par conséquent exercer une influence sur la nature des productions spontanées qui pourront s'y manifester. Ces dernières dépendent surtout des conditions de neutralité, d'alcalinité ou d'acidité du liquide. Une faible acidité favorise le développement des moisissures, tandis qu'elle empêche celui des bactéries et des infusoires; au contraire la neutralité ou une faible alcalinité est favorable à la multiplication de la faune microscopique : bactéries, vibrions, kolpodes, etc. Ces différences dans l'appropriation des liquides à telle ou telle culture sont une source d'erreur contre laquelle les expérimentateurs ne sauraient trop se mettre en garde. Il faut même faire attention à la forme des vases où les liquides sont conservés, car dans une infusion exposée en large surface, sous une faible épaisseur, au contact de l'air, les moisissures se développent très vite et accaparent l'oxygène qui tendrait à se dissoudre dans ce liquide, retardant ainsi, empêchant même l'apparition de la levûre.

Pour échapper à toutes ces causes d'erreur et démontrer l'auto-

nomie des divers organismes microscopiques, il faut trouver le moyen de les cultiver, chacun séparément, à l'état de pureté. La difficulté n'est pas mince : on a beau trier les semences, trop souvent l'observateur s'aperçoit un peu tard que les spores d'une « mauvaise herbe » se sont mêlées à ses cultures et ont germé à son insu, troublant ses déductions et déroutant ses calculs. Il arrive même que les parasites, ayant trouvé dans le liquide en expérience un milieu favorable à leur multiplication, se développent seuls, tandis que les germes qu'on a semés directement restent stériles. Déposez sur du vin jeune du *mycoderma aceti* (fleurs du vinaigre), vous recueillerez du *mycoderma vini* (fleurs du vin) ; déposez sur du *mycoderma vini* du vin vieux, vous recueillerez du *mycoderma aceti*. Ce sont des faits de ce genre qui ont tant obscurci la théorie des fermentations.

M. Pasteur est arrivé à cultiver divers microphytes, par exemple les moisissures connues sous les noms de *penicillium glaucum* et d'*aspergillus glaucus*, à l'état de pureté, en déposant dans un de ses ballons quelques spores de ces végétaux, cueillies avec le bout d'un fil de platine préalablement passé dans la flamme d'une lampe à alcool ; il a vu les moisissures se multiplier à souhait : jamais elles ne se sont transformées en levûre, comme prétend l'avoir observé M. Trécul. Le même résultat négatif a été obtenu avec des bactéries, avec le ferment lactique, etc. : on n'a jamais recueilli que ce qu'on avait semé.

En étudiant le développement de l'*aspergillus* pur dans le moût de bière, M. Pasteur a constaté un fait curieux. Toutes les fois que cette plante est en pleine végétation avec beaucoup d'air à sa disposition, il ne se produit pas d'alcool ; mais si l'on vient à la submerger, de façon à la priver de l'oxygène de l'air, elle décompose le sucre à la manière de la levûre de bière, en formant de l'acide carbonique et de l'alcool. En même temps, les tubes du mycélium se gonflent et prennent une forme globuleuse qui les fait ressembler à des chapelets de cellules. Des faits du même genre s'observent avec d'autres mucédinées : avec le *penicillium*, les divers mycodermes, les mucors, etc. On connaît les fleurs du vin, du cidre, de la bière, ces mycodermes qui forment en quelques heures une pellicule blanche à la surface des liquides fermentés qu'on expose à l'air. Ils vivent alors aux dépens du sucre, ils s'en nourrissent, le brûlent par une sorte de respiration, en absorbant l'oxygène de l'air et dégagant de l'acide carbonique : c'est le mode de nutrition des animaux. S'il existe de l'alcool dans le liquide, le mycoderme le brûle également. Qu'arrivera-t-il, si ces voiles vivans sont noyés dans le liquide qu'ils couvraient ? Ils ne périront pas, mais ils changeront leur mode de nutrition : on les verra végéter péniblement,

en décomposant le sucre et en sécrétant de l'acide carbonique et de l'alcool. Le mycoderme joue donc alors le rôle de ferment, et cependant il ne se transforme pas le moins du monde en levûre.

Le genre *mucor* offre les mêmes phénomènes d'une manière encore plus accentuée. Lorsqu'on sème ce champignon sur des tranches de poire, de citron, etc., on voit les spores germer et pousser des tubes de mycélium grêles, rameux et enchevêtrés, avec des organes de fructification aériens; dans ce cas, la plante respire l'oxygène libre et brûle le sucre du substratum où elle végète. Submergée dans un liquide sucré, où il est privé d'oxygène, le *mucor* change d'aspect et devient ferment comme les autres moisissures, mais avec cette différence que, pour le *mucor*, les changemens de structure et l'activité de la nutrition en dehors de l'air sont bien plus prononcés. Les spores grossissent davantage, les tubes qui en sortent sont plus forts que dans la plante normale, et il s'en détache de grosses cellules qui se reproduisent en bourgeonnant. C'est une nouvelle espèce de levûre alcoolique, mais tout à fait distincte de la levûre de bière ordinaire.

En résumé, l'autonomie de ces divers végétaux est bien démontrée; mais les moisissures, qui d'ordinaire végètent en respirant l'oxygène de l'air, peuvent continuer de vivre, avec plus ou moins d'énergie, en l'absence de ce gaz, et elles montrent alors une grande tendance à devenir ferment alcoolique. Par opposition aux êtres *aérobies*, qui ne peuvent vivre sans air, il y aurait donc des êtres *anaérobies*, qui, à la rigueur et pour un temps, peuvent s'en passer : ces derniers seraient les ferments proprement dits.

### III.

La levûre des boissons fermentées a été de tout temps considérée comme le type des ferments. Elle doit son nom à l'effet vraiment extraordinaire qu'elle produit sur l'eau sucrée, sur le moût de raisin, sur le moût de bière, sur la pâte à faire le pain, en un mot sur les liquides ou matières plastiques qui renferment du sucre : elle les gonfle, les soulève jusqu'à les faire déborder et sortir des vases qui les contiennent. Ce gonflement, qui commence au bout de quelques minutes, est dû à un dégagement de gaz acide carbonique qui résulte de la décomposition du sucre; il n'a pas lieu si tout le sucre a été retiré du liquide dans lequel on a déposé la levûre. On sait d'ailleurs que le phénomène de la fermentation des liquides sucrés se produit aussi spontanément lorsqu'on les abandonne à eux-mêmes; seulement l'effet se produit alors moins vite, parce qu'il faut d'abord un certain temps à la levûre pour se développer.

La levûre appartient au règne végétal. Leuwenhœck, il y a deux

siècles, avait déjà constaté qu'elle est formée d'un amas de cellules, Cagniard-Latour et Schwann avaient découvert que ces cellules se multiplient par bourgeonnement. On voit d'abord naître sur la cellule-mère une petite bosse qui grossit, grossit, et s'étrangle au point d'attache en prenant une forme sphérique ou ovale, puis la cellule-fille se sépare et commence une vie indépendante. Cette multiplication a lieu à vue d'œil. « Il m'est arrivé quelquefois, dit M. Pasteur, de voir le fond d'un vase se recouvrir d'un dépôt blanc de cellules de levûre dans l'intervalle de cinq à six heures seulement, après qu'on eut semé une quantité de levûre si petite qu'elle ne modifiait pour ainsi dire pas du tout la transparence du liquide contenu dans le vase après l'agitation de la masse. Cette rapidité de végétation fait souvenir de ces plantes exotiques dont la taille, dit-on, s'accroît de plusieurs coudées dans l'intervalle de vingt-quatre heures. »

Il existe plusieurs sortes de levûres alcooliques. Ainsi les levûres que les brasseurs emploient pour la fermentation haute et pour la fermentation basse ne sont point identiques. Le moût de raisin donne lieu à plusieurs levûres, dont l'une pousse rapidement et abondamment dans le moût de bière, tandis que la levûre de bière ne se développe que péniblement dans le moût de raisin. La fermentation secondaire des vins restés doux fournit une autre levûre, fort différente d'aspect des levûres de la bière, et qui a reçu le nom de *saccharomyces pastorianus* : c'est une sorte de tige avec rameaux d'articles de distance en distance, lesquels sont terminés par des cellules sphériques ou ovoïdes qui se détachent facilement.

Maintenant d'où viennent ces levûres qu'on voit naître spontanément dans les liquides sucrés exposés au contact de l'air? Si, à l'aide d'un pinceau, on lave dans un peu d'eau la surface d'un grain de raisin, cette eau, examinée au microscope, se montre remplie de corpuscules organisés; on en trouve encore bien plus dans l'eau de lavage du bois de la grappe. Il est facile de suivre le bourgeonnement et la prolifération rapide de ces plantes celluleuses dans du moût de raisin filtré et bouilli. La preuve que parmi ces microphytes se rencontrent les germes des levûres de la vendange, c'est que, submergés dans le moût, ils y déterminent aussitôt une énergique fermentation. Ajoutons que, d'après les observations de M. Pasteur, les germes de levûre n'apparaissent sur les différentes parties des ceps que vers l'époque de la maturité du raisin, et qu'ils disparaissent pendant l'hiver pour ne se montrer de nouveau qu'à la fin de l'été (1).

(1) Une grappe entière d'un raisin noir nouveau, très mûr, acheté au mois d'avril et qui avait poussé en serre, ne fermenta pas du tout après qu'on l'eut écrasée.



Parmi ces levûres naturelles, une des plus curieuses est le *saccharomyces pastorianus*, déjà cité, qui offre un cas de polymorphisme bien caractérisé. Composé ordinairement de cellules ovales ou sphériques, lorsqu'on le recueille dans les dépôts d'un moût qu'il a fait fermenter, il se transforme, dans certaines conditions faciles à réaliser, en des chaînes de tubes rameux qui se couvrent çà et là de cellules et d'articles, et il semble qu'alors seulement on ait sous les yeux la plante complète. Le *saccharomyces pastorianus* forme ainsi comme une transition entre le genre levûre et certains genres de moisissures vulgaires, notamment le *dematium*, qui est très abondant sur le bois de la vigne à la fin de l'été, au moment des vendanges. Il est fort possible qu'à cette époque de l'année les *dematium* émettent des cellules de levûre; ce serait la confirmation du soupçon qui est venu à plus d'un observateur, c'est que la levûre n'est peut-être qu'un organe détaché d'un végétal plus complexe.

Le ferment ordinaire du vin (*saccharomyces ellipsoideus*) est une levûre qui se développe naturellement à la surface des grains du raisin et s'introduit dans le jus sucré quand on écrase les grains. La fermentation du vin est donc spontanée, et il en est de même de celle du cidre, du rhum, de l'hydromel, etc.; l'homme ne la dirige pas, ne se préoccupe nullement de l'agent qui la provoque. Au contraire, le moût de bière n'est presque jamais abandonné à la fermentation spontanée : on le met en levain avec une levûre recueillie dans une opération précédente ou qu'on a été chercher dans une brasserie en activité, qui elle-même la tenait d'une brasserie plus ancienne, et ainsi de suite. La levûre de la bière est donc un produit industriel qui résulte d'une longue série de cultures répétées. On distingue d'ailleurs la levûre haute, qui exige une température d'au moins 16 degrés, et la levûre basse, qui ne fonctionne bien qu'à des températures inférieures à 10°; on n'obtient directement ni l'une ni l'autre par la fermentation spontanée du moût de bière, qui donnerait des levûres semblables à celles du vin. Voici les réflexions qu'elles inspirent à M. Pasteur : « D'où proviennent donc les levûres haute et basse de l'industrie? Quel a été leur premier germe? Je ne saurais le dire; mais je suis très porté à croire que nous avons ici un exemple nouveau de ces modifications de plantes ou de races d'animaux, devenues héréditaires par une domestication prolongée. On ne connaît pas le blé à l'état sauvage; on ne sait quelle a été sa première graine. On ne connaît pas non plus le ver à soie à l'état sauvage; on ignore la race qui en a fourni le premier œuf. »

En dehors des deux levûres de bière à fermentation haute et à fermentation basse, qui sont, à vrai dire, des produits artificiels,

nous connaissons déjà un certain nombre de levûres alcooliques naturelles ; telles sont : la levûre dite de Pasteur (*saccharomyces pastorianus*), qui fait partie du ferment du raisin et de celui des fruits domestiques, — puis la levûre ordinaire du vin et celle dite *apiculée*, sans compter le ferment fourni par les moisissures submergées.

Au cours de ses recherches, M. Pasteur a aussi rencontré une nouvelle espèce de levûre haute qui s'était développée fortuitement dans une bouteille de moût de bière, tirée d'un brassin qu'on avait fait dans son laboratoire au mois de février 1873. Dans la pensée que cette levûre, qui se distinguait par la forme ovale de ses cellules, donnerait une bière encore inconnue, M. Pasteur s'appliqua à la cultiver dans des ballons de moût pur, pendant plusieurs mois. On s'en servit alors comme ferment, et la bière qui fut obtenue ne ressemblait à aucune des bières connues. Cette levûre pourrait être introduite dans l'industrie ; il se peut qu'elle ne soit pas nouvelle, car elle offre de grandes analogies avec celle qui est fabriquée à Maisons-Alfort pour l'usage de la boulangerie. Enfin M. Pasteur a trouvé encore une autre levûre haute, qu'il appelle levûre *caséuse*, dans le dépôt du *pale-ale* de Bass et Allsopp, et dans diverses levûres commerciales.

Au début de ses recherches sur la fermentation, M. Pasteur était tombé lui-même dans une erreur facile à commettre : il avait cru que les voiles de mycodermes submergés se transformaient en levûre proprement dite. L'illusion avait été causée par des germes de levûre qui s'étaient accidentellement introduits dans le liquide en expérience ; ce qui reste de ces premiers résultats, c'est que les fleurs du vin végètent dans les profondeurs du liquide sucré à la manière des êtres *anaérobies*, en provoquant une faible fermentation alcoolique. En cherchant s'il était possible réciproquement de transformer une véritable levûre en mycoderme, M. Pasteur a découvert un fait curieux : c'est que la levûre de dépôt, en apparence épuisée et inerte, se remet quelquefois à bourgeonner et vient former à la surface du liquide fermenté une sorte de voile ou une couronne contre les parois du ballon. On croirait avoir sous les yeux les mycodermes bien connus ; en réalité, ce sont des cellules de levûre, qui, si on les sème dans un moût sucré, s'y comportent comme la levûre ordinaire. Toutes les levûres alcooliques donnent ainsi leur *levûre aérobie* ou *levûre-moisissure*, qui diffère par certains caractères de la levûre d'origine : la forme aérobie d'une levûre basse se comporte comme une levûre haute, monte à la surface, et donne une bière qui a quelque chose de plus parfumé.

Cette étude approfondie des diverses levûres et de leur mode

d'existence était nécessaire pour arriver à la préparation d'une levûre pure de tout mélange de ferments étrangers. Les levûres commerciales sont presque toujours impures; aussi se putréfient-elles très vite, si on les abandonne à elles-mêmes après la fermentation. Les germes étrangers qu'elles contiennent ont rarement le temps d'éclore pendant la fermentation du moût, mais ils passent dans la bière et s'y développent en altérant le goût de cette délicate boisson. Les diverses pratiques auxquelles l'expérience a conduit les brasseurs ont pour effet, il est vrai, d'atténuer le danger de ces fermentations malades, mais il est clair qu'un grand pas en avant serait fait, si l'on ne mettait plus en levain qu'avec des levûres purifiées par des cultures répétées à l'abri des poussières de l'air, selon la méthode enseignée par M. Pasteur. Non-seulement on obtiendrait ainsi des bières de bien meilleure garde, mais aussi d'un goût plus franc, en évitant le mélange des diverses espèces de levûres.

Un des grands résultats de ces longues et subtiles recherches, c'est une nouvelle théorie physiologique de la fermentation. Pour M. Pasteur, la fermentation est un phénomène très général : c'est la vie sans air, c'est la vie sans gaz oxygène libre, et les ferments proprement dits sont des êtres qui s'accommodent facilement de ce mode de vie; ce sont des êtres *anaérobies*, qui se développent aux dépens de l'oxygène combiné au sucre. Mais les moisissures, d'ordinaire aérobies, peuvent elles-mêmes devenir ferment, si on les oblige à végéter sans air. Ce n'est pas tout : il suffit de plonger des fruits sucrés dans le gaz acide carbonique pour y provoquer une fermentation alcoolique spontanée, par une sorte de perversion du travail chimique de la nutrition, qui s'accomplit désormais aux dépens de l'oxygène du sucre. La cellule végétale, au lieu d'élaborer du sucre, vit sur celui qui existe dans le fruit et le convertit en alcool. Des raisins, des melons, des oranges, lorsqu'on les confine sous une cloche remplie d'acide carbonique, fermentent donc sans qu'on puisse découvrir trace de cellules de levûre dans la pulpe de ces fruits. Tandis que des prunes abandonnées à l'air deviennent très molles et très sucrées, les mêmes prunes, dans le gaz acide carbonique, deviennent fermes, dures, perdent beaucoup de sucre, et, soumises à la distillation, fournissent de l'alcool. Ainsi tout porte à croire que la fermentation n'est autre chose qu'un phénomène de nutrition aux dépens de l'oxygène combiné; mais il faut ajouter que l'oxygène libre est nécessaire pour *commencer* la fermentation en éveillant l'activité vitale du ferment.

Quelle est maintenant l'application pratique qui se dégage de ces recherches? Les principes établis par M. Pasteur permettront-ils de perfectionner la fabrication de la bière? Sans aucun doute, ne fût-

ce qu'en fournissant le moyen d'obtenir une bière d'une conservation facile, une bière à peu près inaltérable, — résultat dont la portée industrielle saute aux yeux.

On sait que les recherches antérieures de l'illustre chimiste sur les maladies des vins l'avaient conduit, il y a dix ans, à un procédé de conservation du vin en fûts ou en bouteilles, qui aujourd'hui a fait ses preuves. Pour rendre le vin en bouteilles inaltérable, il suffit de le porter pendant quelques instans, au bain-marie, à une température de 50 ou 60 degrés. On peut aussi le chauffer dans des appareils spéciaux et le transvaser dans les tonneaux à l'abri de l'air. La chaleur ayant tué les ferments de maladie qu'il contenait, et l'air ne pouvant en introduire d'autres, le vin n'a plus à craindre les altérations qui causent tant de pertes au commerce. L'application des préceptes de M. Pasteur a permis d'exporter des vins qui autrefois ne sortaient guère du pays. On s'est bientôt demandé si ce qui avait réussi pour le vin ne pourrait pas se faire aussi pour la bière, et on a tenté d'appliquer directement le même procédé à la conservation de cette boisson en chauffant les bouteilles à environ 55 degrés : cela s'appelle, en Allemagne, *pasteuriser* la bière. Malheureusement il paraît que la chaleur, tout en garantissant la bière des diverses maladies qu'elle pourrait contracter, nuit à la finesse du goût, du moins quand la bière a été fabriquée par les procédés aujourd'hui en usage. Il a donc fallu chercher la solution du problème dans une autre voie, et M. Pasteur pense y être parvenu.

En effet, il est désormais démontré que toutes les altérations qui peuvent se produire dans la levûre, dans le moût de bière ou dans la bière elle-même sont dues à des ferments parasites dont les germes se trouvent mêlés au levain commercial ou bien sont apportés par l'air, par les ustensiles et les matières premières dont se servent les brasseurs ; mais nous savons que les ferments de maladie périssent dans le moût lorsqu'il est porté à la température de l'ébullition, puisque le même moût peut ensuite rester indéfiniment exposé au contact de l'air pur sans éprouver aucune altération. D'un autre côté, il est possible de préparer la levûre, haute ou basse, à l'état de pureté. Dès lors, puisque les germes de maladie sont tués dans la chaudière de cuisson du moût, puisqu'un levain pur ne peut apporter aucun ferment nuisible, on doit pouvoir faire de la bière inaltérable, si le moût, sortant de la chaudière, est refroidi et manipulé à l'abri de l'air ordinaire ou au contact de l'air pur, puis mis en levain pur, et si la bière faite est logée dans des vases soigneusement purgés de tout ferment de maladie.

Guidé par ses vues théoriques, M. Pasteur est arrivé à faire de la bière par un procédé qui réalise toutes ces conditions et qui est

susceptible d'être pratiqué en grand. De la chaudière de cuite, le moût est conduit dans une cuve couverte où on le refroidit à l'abri des poussières de l'air, avec lequel il ne communique que par un tube tombant où ces poussières ne peuvent pénétrer. Pour la mise en levain, on se sert d'une levûre cultivée à l'état de pureté; aussi peut-on se contenter d'une dose de levûre beaucoup plus faible que celle qui est employée par les brasseurs, qui sont obligés d'en introduire dans le moût une si forte proportion, parce qu'il faut l'entraîner dans la fermentation alcoolique sans laisser aux ferments parasites le temps de se multiplier. On sait en effet qu'une culture assez abondante pour envahir promptement un champ préparé à la recevoir, prend vite le dessus et étouffe les mauvaises herbes.

M. Pasteur indique les diverses manipulations qui permettraient de fabriquer la bière dans des conditions de pureté complète, à l'abri de tous les ferments nuisibles; mais, comme il est rare qu'une industrie adopte d'emblée des pratiques nouvelles qui l'obligent à changer son outillage, on pourrait se contenter d'appliquer le nouveau procédé à la fabrication du levain et du moût, peut-être même du levain seulement. Le plus simple serait de mettre en levain les grandes cuves de l'entonnellerie avec de la bière en fermentation pure, préparée à cet effet dans des cuves fermées. Les essais qui ont été faits du nouveau procédé, tant au laboratoire de l'École normale que dans la grande brasserie des frères Tourtel, à Tantonville, près Nancy, ont montré que les bières qu'il fournit (même appliqué à la mise en levain seulement) possèdent, avec une bien plus grande durée de conservation, une qualité égale et une force supérieure à celle des bières actuelles provenant des mêmes moûts. On a constaté aussi qu'en diminuant l'aération du moût, on donne à la bière plus de cette qualité que les brasseurs appellent *bouche*, qu'elle conserve davantage l'arome du houblon, et que la fermentation secondaire est beaucoup plus lente, ce qui est une bonne condition pour une bière qui doit subir de longs transports.

Il faudra sans doute du temps pour faire pénétrer ces idées dans la pratique industrielle, à travers les discussions théoriques qu'elles soulèvent encore, mais elles feront leur chemin, comme l'ont fait les admirables travaux de M. Pasteur sur le vin, sur le vinaigre, sur les vers à soie. Peu d'hommes auront contribué comme lui à transformer les conditions de grandes et florissantes industries, en les faisant sortir des ornières de la routine pour leur imprimer une marche sûre, guidée par des principes simples et clairs.

R. RADAU.

---

UN

# MANUSCRIT RETROUVÉ

---

*Lettres inédites de Mme de Sévigné, publiées par M. Charles Capmas,  
2 vol. in-8°, Paris 1876; Hachette.*

---

C'était chose facile autrefois de faire une édition, — trop facile peut-être, — un plaisir plutôt qu'une tâche. Quand on avait passé de longues années dans le commerce d'un auteur favori, de douces heures, quand on avait vieilli dans sa lecture et qu'on avait goûté ce charme d'y trouver, aux jours de tristesse la parole qui console, aux jours de lassitude ou d'ennui le sourire qui rend le courage et l'espoir, il semblait alors qu'on payât, en l'éditant à nouveau, sa dette de reconnaissance. On écrivait donc, après bien du travail, une préface émue; on faisait au texte connu les honneurs d'un format nouveau, d'un papier choisi, d'une impression de luxe; on le commentait longuement, avec amour, — car c'étaient ses propres souvenirs et ses lointaines émotions qu'on repassait en le commentant; — on dédiait l'édition à quelque personne chère, à quelque mémoire gardée pieusement, et la bibliothèque des amateurs s'enrichissait d'une pièce rare. *Altri tempi, altre cura*; c'était le mot de M<sup>me</sup> de Sévigné; nos érudits ont changé tout cela. C'est une science aujourd'hui que d'éditer un texte, une science épineuse, une science qu'on n'aborde pas sans avoir fait ses preuves dans un long et pénible apprentissage. Déchiffrement des autographes, copie, collation, révision; critique des textes, obscurités grammaticales, bizarreries du vieil usage dont il faut rendre compte, énigmes historiques à deviner, contradictions à résoudre, concordances à rectifier..... quoi

encore? C'est tout un appareil formidable, et c'est une vie tout entière qu'il faut avoir le loisir de consacrer à un seul auteur. Au moins, si ce labeur obtenait sûrement sa récompense! Mais en vérité, le plus souvent, on n'a pas sitôt donné l'*Édition définitive*, qu'elle retarde, et qu'une découverte imprévue remettant les choses en l'état, c'est déjà le temps de recommencer le travail sur nouveaux frais. Les exemples ne manqueraient pas de semblables mésaventures : en voici le plus récent.

S'il était une édition qu'on eût quelque lieu de croire définitive, c'était assurément la belle édition des *Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné* publiée naguère sous le nom de M. de Monmerqué dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Depuis près de cinquante ans, M. de Monmerqué n'avait-il pas fait son domaine privé de la merveilleuse correspondance? Et d'autre part, s'il était homme de France qui pût appliquer à la restitution d'un texte corrompu, falsifié de parti-pris et mutilé de propos délibéré, toute la rigueur des méthodes nouvelles, n'était-ce pas M. Régnier? Aussi l'édition n'avait-elle pas encore vu le jour qu'on l'annonçait déjà comme une révolution, et le troisième volume des dix n'était pas encore sorti des presses qu'on se félicitait « d'avoir enfin le texte de M<sup>me</sup> de Sévigné aussi sincère et aussi authentique qu'il fût alors possible de l'obtenir. » Alors! heureuse restriction d'un critique tourmenté, s'il en fut, de la peur d'être dupe, et prudente réserve que nous ne saurions après tout mieux faire que d'imiter, si l'on songe que de toute cette vaste correspondance qu'entretint M<sup>me</sup> de Sévigné nous ne possédons qu'une partie, et de cette partie même à peine peut-être cent cinquante pièces autographes. A ce maigre total d'autographes, disons tout de suite que le nouveau manuscrit n'ajoutera malheureusement rien ; c'est une copie. Mais il nous livre vingt-quatre lettres inédites, quelques-unes très longues et très intéressantes, dix-neuf lettres inédites en partie seulement, — presque toutes, il est vrai, « pour la majeure partie et quelques-unes pour la presque totalité. » Si nous ajoutons des fragmens de cent vingt-sept autres lettres, « fragmens dont quelques-uns ont l'importance et l'étendue de lettres ordinaires, » on ne méconnaîtra pas l'inespéré de la trouvaille, et tous les chercheurs comprendront aisément la joie de celui qui l'a faite, M. Charles Capmas, professeur à la faculté de droit de Dijon. On la comprendra mieux encore, si nous rappelons brièvement l'histoire et la bibliographie du texte de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Aussi bien cette histoire n'est-elle pas seulement la sienne, et, plus ou moins, ces grands classiques du xvii<sup>e</sup> siècle que nous nous représentons volontiers comme transmis intacts jusqu'à nous et préservés par l'admiration de l'atteinte du temps, ont-ils éprouvé les mêmes vicissitudes et leurs chefs-d'œuvre les mêmes injures.

Nul n'ignore que du vivant même de M<sup>me</sup> de Sévigné quelques-unes de ses lettres couraient : les lettres du *cheval* et de la *prairie* sont demeurées célèbres. Avant qu'elle se fût séparée de sa fille, on savait déjà que la princesse Clarinte, — c'est le nom qui la désigne dans la *Clélie* de M<sup>lle</sup> de Scudéry, — « écrivait comme elle parlait, c'est-à-dire le plus galamment et le plus agréablement qu'il fût possible. » La Bruyère, trente ans plus tard, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*, a prononcé sur elle et sur son style, dont on n'avait rien imprimé, le jugement de la postérité. Les premières lettres rendues publiques ne le furent qu'en 1697, par la marquise de Coligny, la fille aînée de Bussy, dans un recueil des lettres de son père. Elle accomplissait le vœu, pour ne pas dire qu'elle exécutait l'ordre du grand seigneur si jaloux de sa gloire d'homme de lettres, et qui poussa la vanité d'écrivain jusqu'à l'oubli des devoirs du gentilhomme quand il refusa d'effacer de son *Histoire amoureuse des Gaules* le spirituel et calomnieux portrait qu'il y avait tracé de M<sup>me</sup> de Sévigné. Le goût de l'époque n'y fut pas trompé : il alla droit aux lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné. Elles servirent, elles servent encore de passeport à celles de Bussy. Deux autres recueils parurent en 1725 et 1726, sans nom de lieu ni d'imprimeur : ils contenaient une soixantaine de lettres à M<sup>me</sup> de Grignan. La Beaumelle, grand compilateur et faussaire illustre, attribua l'origine de la publication à quelque indécatesse et quelque abus de confiance de Voltaire (1); mais, comme Voltaire avait accusé La Beaumelle « d'avoir volé sur le coin de la cheminée de M. Racine le manuscrit des lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon, » le témoignage est peut-être suspect. Quoi qu'il en soit, cette publication, trois ou quatre fois et toujours furtivement reproduite, blessa vivement M<sup>me</sup> de Simiane. Elle mit en mouvement, pour l'arrêter, et d'ailleurs sans y réussir, de puissans personnages. Ce ne fut enfin qu'après de longues hésitations, avec une répugnance mal dissimulée, quand elle vit bien, suivant son expression, qu'on refusait à son aïeul « le droit d'avoir eu de l'esprit impunément, » qu'elle consentit à fournir au chevalier de Perrin, ami de la famille, les matériaux qui servirent à la première édition authentique, l'édition de 1734-1737. La dernière main y fut mise en 1754 : c'est la seconde édition de Perrin. Il est pénible d'apprendre que ce grand admirateur de M<sup>me</sup> de Sévigné mourut d'une indigestion.

Je pense qu'on ne saurait s'étonner que M<sup>me</sup> de Simiane ait exigé du chevalier de Perrin, et que celui-ci, naturellement, ait consenti de nombreuses suppressions. Ces correspondances, comme ces Mémoires qui trahissent les petites raisons des choses et qui sont en quelque

(1) Nous empruntons la plupart de ces renseignemens tant aux notices bibliographiques, avertissemens et reproductions de préfaces qu'on trouve au tome XI de la grande édition, p. 422, 523, qu'à la longue et curieuse introduction de M. Capmas (*Lettres inédites de M<sup>me</sup> de Sévigné*, t. 1<sup>er</sup>, p. 3, 240).



sorte l'envers d'une grande époque, on ne les donne pas au public sans éveiller de nombreuses susceptibilités, ni sans courir le risque de réclamations nombreuses. Pendant un long temps, il ne fut octroyé qu'à de rares privilégiés de parcourir les Mémoires de Saint-Simon. Certainement il y a peu d'exemples, chez M<sup>me</sup> de Sévigné, de cette âpreté de style qui fouille au plus profond des cœurs. Heureuse et souriante, elle n'a pas, comme le duc et pair, de bile à décharger, ou du moins, — c'est elle qui le dit, et nullement au figuré, — « elle rend un peu sa gorge tous les matins, et le reste du jour elle est gaillarde, sans qu'il soit question d'aucune bile. » Jamais elle ne s'est déchaînée contre personne avec cette fureur persuasive de la passion qui donne à la calomnie même un air de vérité; mais enfin elle est femme qui dit franchement les choses, comme elle les sait, comme elles lui viennent, et qui ne se défendra pas d'un plaisir de mère à charger le trait ou aiguïser la pointe, si seulement elle y trouve de quoi déridier « la plus jolie fille de France, » devenue là-bas, dans sa Provence, la froide et rêche comtesse de Grignan. J'avoue que de notre temps on n'y regarde pas de si près, et c'est même tant mieux pour la malignité publique si des mémoires ou des lettres privées font scandale. Quelque bon mot s'y rencontre-t-il qui puisse détacher du souvenir d'un mort illustre une vieille affection qui survivait : c'est à ce coup que le livre s'enlève, et il n'y a rien au-delà. Mais au xvii<sup>e</sup>, au xviii<sup>e</sup> siècle, on se piquait encore de quelques ménagemens à garder.

D'autres suppressions avaient porté sur des détails de famille, affaires d'argent et de santé. M<sup>me</sup> de Simiane n'avait pas cru qu'il fût bien utile d'apprendre à la postérité quel temps de l'année M<sup>me</sup> de Sévigné choisissait pour se purger. Elle n'avait pas cru qu'il importât beaucoup à l'érudition d'un siècle trop curieux de savoir le secret des *froideurs* et des *douleurs* que M<sup>me</sup> de Grignan avait aux jambes, ni de connaître par le menu le journal de ses grossesses. Marquisel vous ne vous doutiez pas qu'un jour la physiologie régenterait la critique et l'histoire, et que des mattres écriraient que « la physiologie et l'hygiène d'un écrivain sont devenues un des chapitres indispensables de l'analyse qu'on fait de son talent. » Encore bien moins, M<sup>me</sup> de Simiane pouvait-elle permettre qu'on imprimât tout vifs, sans parler des affaires d'argent, ces passages accusateurs de sa propre mère, d'où l'on a pu conclure, avec apparence de raison, que M<sup>me</sup> de Grignan, non-seulement n'avait pas répondu comme on eût aimé qu'elle répondît aux touchantes exagérations de l'amour de M<sup>me</sup> de Sévigné, mais encore qu'elle en avait peut-être été plus souvent importunée qu'émue.

Et c'est ainsi que l'un après l'autre auraient disparu les traits de la physionomie de M<sup>me</sup> de Sévigné, s'ils avaient pu disparaître, et qu'ils n'eussent pas tous été ramassés, par bonheur, dans dix lignes de sa cor-

respondance. D'ailleurs le chevalier de Perrin avait fait à son tour et de son chef encore bien mieux, c'est-à-dire bien pis.

On le lui a tant reproché, à ce pauvre chevalier, si aigrement, qu'en vérité nous serions tenté de lui chercher des excuses. Il y en a peut-être une qui dispense de toutes les autres : il était de son temps. De nos jours certainement, un éditeur croirait démeriter de ses lecteurs et trahir la confiance qu'il leur demande, s'il prenait avec son texte une telle liberté que d'y déplacer la moindre virgule ou d'en redresser la plus audacieuse irrégularité. Jusqu'aux fautes d'orthographe, qui nous sont aujourd'hui sacrées! Au contraire, il y a quelque cent ans, atténuer les hardiesses, sauver les incorrections, réparer les négligences, je ne sais si l'on ne pourrait dire que c'était une partie du devoir de l'éditeur. Si le chevalier de Perrin corrigeait à sa façon M<sup>me</sup> de Sévigné, La Beaumelle n'avait-il pas encore bien autrement traité M<sup>me</sup> de Maintenon? L'abbé de Voisenon ne réduisait-il pas, « en homme de goût, » sur l'invitation expresse de M. de Choiseul, les Mémoires de Saint-Simon? Condorcet s'inquiétait-il, en rééditant les *Pensées* de Pascal, d'endosser les corrections que Nicole, c'est-à-dire Port-Royal s'était permis d'y introduire? Et sur la fin du siècle, le fougueux abbé Maury ne s'indignait-il pas violemment contre dom Déforis, qui publiait les sermons de Bossuet « sans triage et sans retranchement, » et prétendait ramasser « jusqu'au linge sale » du grand évêque?

Comme l'édition de La Beaumelle, — moins longtemps, mais trop longtemps encore, — l'édition du chevalier de Perrin passa donc pour le texte authentique de M<sup>me</sup> de Sévigné. Par une remarquable contradiction, les mêmes raisons qui la défendaient alors nous la rendraient aujourd'hui suspecte. Le nom de M<sup>me</sup> de Simiane était une garantie d'authenticité : c'est précisément de M<sup>me</sup> de Simiane que nous nous défierions aujourd'hui, de son respect obligé de certaines bienséances, de ses scrupules de piété filiale et d'une sorte de pudeur qui craint de voir les secrets de famille violés même par l'éclat de la gloire littéraire. Et cependant il eût suffi de comparer l'édition de 1754 à celle de 1734 pour être mis sur la voie des suppressions et des altérations. On attendit plus d'un demi-siècle, et M. de Monmerqué fut le premier qui s'avisa de cette comparaison si simple. Il découvrit que plusieurs passages avaient disparu dans la deuxième édition, 1754, qui figuraient dans la première, ceux-là tout particulièrement qui, publiés comme par mégarde, portaient une atteinte sensible au caractère de M<sup>me</sup> de Grignan (1). Il prit donc pour base

(1) Les précautions de M<sup>me</sup> de Simiane étaient d'ailleurs bien superflues, et dès le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle on savait le jugement qu'il convenait de porter de M<sup>me</sup> de Grignan. « Vous ne m'avez point donné de nouvelles du catarrhe, ma chère enfant, j'en suis inquiète; je vous en demande, et je mérite d'en avoir, parce que je vous aime autant que M<sup>me</sup> de Sévigné aimait M<sup>me</sup> de Grignan, et vous avez sur celle-ci l'avan-

d'un nouveau texte la confrontation des deux éditions de Perrin, il y joignit les éditions anonymes, divers recueils de lettres parus depuis 1754, les copies autographes de Bussy, d'autres pièces authentiques de provenances diverses, et donna en 1818. une édition qui jusqu'en 1854 a fait loi pour le texte de M<sup>me</sup> de Sévigné. Non pas que l'éditeur fût entièrement satisfait de son œuvre; mieux que personne, il en connaissait les imperfections. Il en savait les lacunes, surtout depuis qu'un manuscrit du xviii<sup>e</sup> siècle, et vraisemblablement antérieur aux premières impressions, lui avait fait connaître une vingtaine de lettres inédites et donné la preuve matérielle des altérations qu'on soupçonnait en somme plutôt qu'on ne les démontrait. Le *Grosbois*, comme on l'appelle, du nom du marquis de Grosbois, qui le communiqua, devint, après les autographes de la copie de Bussy, le plus important et le plus considérable des documens manuscrits qui servirent à l'établissement du texte de la dernière édition. Or voici précisément l'intérêt du manuscrit dernier trouvé : c'est qu'il y a toutes raisons d'y voir la copie originale dont le *Grosbois* ne serait qu'un exemplaire, tiré d'ailleurs par le plus inintelligent des copistes et le plus insouciant des expéditionnaires. Il provient, comme le *Grosbois*, d'une bibliothèque de Bourgogne, dont les derniers débris ont été vendus publiquement à Semur en Auxois, il y a quatre ans, bientôt cinq, au mois de janvier 1872. C'est le cas, ou jamais, de répéter que livres et manuscrits ont leur destin. Celui-ci, méconnu, dédaigné, tomba pour une somme modique dans le lot d'une marchande de vieux meubles et d'antiquités. Pendant près de quinze mois, il traîna le long d'un étalage, « soumis à tous les hasards du bric-à-brac, obligé d'endurer des voisinages compromettans et souvent exposé au dehors à de dangereuses intempéries. » C'est là que M. Capmas eut le bonheur de le découvrir, la bonne fortune d'en apprécier la valeur et la joie de l'acheter au mois de mars 1873. Nous avons dit ce qu'il contenait; M. Capmas pense avoir démontré qu'il a mis la main sur l'original du *Grosbois*, nous ne le suivrons pas sur ce terrain; il nous semble en tout cas qu'on y peut voir dès à présent un document d'une autorité, non pas égale, mais supérieure à celle de *Grosbois*. Les incrédules, s'il en restait après la lecture de l'introduction de M. Capmas, en auraient d'ailleurs pour garant l'accueil que le manuscrit a reçu du dernier et savant éditeur de M<sup>me</sup> de Sévigné; j'ai nommé M. Regnier.

La question est maintenant de savoir ce qu'elle-même, M<sup>me</sup> de Sévigné, gagne à la découverte, ayant fait, je pense, par sa vie trop d'honneur à la femme, et par cette admirable correspondance trop d'honneur

tage d'être plus aimable, comme j'ai sur l'autre l'avantage d'avoir bien mieux placé mon sentiment. » Ce sont les expressions d'une lettre de M<sup>me</sup> de Choiseul à M<sup>me</sup> Du Deffand (1767) en lui envoyant une lettre autographe de M<sup>me</sup> de Sévigné, *les Grands écrivains de la France*. — M<sup>me</sup> de Sévigné, t. XI, p. 12.

à la gloire littéraire de la France, pour qu'on admette un instant qu'elle y puisse perdre. Sans doute il n'était pas à croire que le nouveau manuscrit, non plus que le *Grosbois* dans son temps, nous révélât une M<sup>me</sup> de Sévigné nouvelle. Il serait même téméraire d'espérer que jamais, et quelque surprise que l'avenir nous ménage encore, les recherches de l'érudition dussent ramener à la lumière quelqu'une de ces pages resplendissantes où M<sup>me</sup> de Sévigné, sans effort et sans prétention, comme par l'effet d'une aisance aristocratique et d'une grâce légère qu'on ne trouve qu'en elle, s'égale, quand elle ne les surpasse pas, aux maîtres de l'art de penser et d'écrire. Il y a des privilèges pour les morceaux d'éclat. Le hasard vaut mieux que sa réputation : c'est un aveugle plus clairvoyant qu'on ne pense et qui les laisse rarement périr ou dormir dans un trop long oubli. L'édition qu'il y a tantôt cent ans dom Déforis publia des sermons de Bossuet ne s'est guère enrichie qu'en volume, après tant de travaux dont les sermons depuis lors ont été l'objet. Ainsi deux ou trois cents lettres inédites, publiées dans ce siècle, ont ajouté beaucoup au plaisir des lecteurs, peu de chose à la réputation de M<sup>me</sup> de Sévigné. C'est que, comme on l'a très bien dit, « en littérature, quatre lignes de prose ou de vers classent un écrivain presque sans retour, » et les véritablement grands écrivains tiennent tout entiers dans les quatre lignes. Prenez-les où vous voudrez :

« J'ai été à cette noce de M<sup>lle</sup> de Louvois ; que vous dirai-je ? Magnificence, illustration, toute la France, habits rabattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculemens et gens roués ; enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponse, les complimens sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, où, ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanités !* »

La marque y est ; vous la retrouverez ailleurs, ce seront d'autres peintures, ce sera le même pinceau, le pinceau de Saint-Simon, mais combien moins chargé de couleur, combien plus sobre et combien plus souple à suivre le mouvement ondoyant, l'aspect divers et changeant de la scène ! Et c'est pourquoi, si les additions, si les corrections que ces découvertes récentes ont permis de faire au texte de M<sup>me</sup> de Sévigné dissipent évidemment bien des obscurités et sur nombre de points répandent certainement des clartés précieuses, il y va bien moins de sa réputation littéraire que de notre connaissance plus exacte de sa personne peut-être, et surtout de l'histoire de son temps.

Par exemple, les anciennes éditions donnaient bien ce passage : « Adieu, divine comtesse, je baise le petit enfant, je l'aime tendre-

ment; mais j'aime bien madame sa mère, et de longtemps ce degré ne lui passera par dessus la tête; » elles ne donnaient pas celui-ci, que le *Grosbois* nous a rendu : « Votre petite devient aimable, on s'y attache. Elle sera dans quinze jours une pataude blanche comme la neige, qui ne cessera de rire. » Elles ne donnaient pas cet autre encore, que nous devons au nouveau manuscrit : « M<sup>me</sup> du Puy du Fou prit la peine, l'autre jour, de venir voir ma nourrice; elle la trouva fort près de la perfection, une brave femme, là, qui est résolue, qui se tient bien, qui a de gros bras, et pour du lait, elle en perd tous les jours un demi-setier parce que la petite ne suffit pas. *Cet endroit est un des plus beaux de ma vie,* » — ni cet autre : « Voilà votre fille au coin de mon feu, avec son petit manteau d'ouate. Elle parle plaisamment : et *titata, te-tita, y totata.* » N'est-il pas intéressant de voir M<sup>me</sup> de Sévigné dans son rôle de grand-mère, le cercle de ses affections qui va s'élargissant, et son amour enfin, cet amour maternel, qu'il semblait qu'on voulût rendre exclusif, passant, comme elle le dit, « par-dessus la tête » de M<sup>me</sup> de Grignan? « Je serai ravie d'embrasser ma petite mie; vous la regardez comme un chien, et moi je veux l'aimer. » Hélas! la petite mie, c'était cette malheureuse Marie-Blanche de Grignan qu'on mit encore toute enfant au couvent de la Visitation d'Aix, et qui paya de cinquante ans de vie monacale l'honneur d'appartenir à son illustre maison. N'est-il pas peut-être plus intéressant encore, dans vingt autres endroits comme ceux que nous venons de citer, de voir M<sup>me</sup> de Sévigné rejeter ces façons de petite-maîtresse que lui avait imposées, par excès de respect, le chevalier de Perrin, et parler franchement cette langue du xvii<sup>e</sup> siècle, si pleine, si libre, si vigoureuse et si hardiment ennemie de toute réticence et de toute prudence ?

On pourra faire, à la vérité, moins de cas de quelques autres restitutions. Voici sans doute une anecdote, nous dirions un fait-divers aujourd'hui, vivement et admirablement contée : « Un M. du Rivaux de Beauveau, grande maison, jeune et joli, qui avait donné dans la vue d'une fille de M<sup>me</sup> de Montglas, qui est en religion, enfin devant, après plusieurs embarras trop longs à vous dire, l'épouser jeudi gras, il eut la fièvre le mercredi. Il faut attendre que l'accès soit passé, la petite vérole paraît : ah! mon Dieu, cela est fâcheux! Cette petite vérole fit si bien qu'il mourut hier, et voilà cette fille dans des furies d'un désespoir amoureux et romanesque dont je vous parlerais longtemps, si je voulais; » mais, comme le dit M<sup>me</sup> de Sévigné, « en vérité, vous ne vous en souciez guère, ni moi non plus. » Remarquons toutefois en passant cette prétendue singularité grammaticale du redoublement du sujet : « un M. du Rivaux... il eut; » c'est l'usage constant du xvii<sup>e</sup> siècle, et ce sont nos grammaires qui ont tort d'y voir une exception. Voici sans doute une correction encore curieuse : on lisait dans la grande édition cette phrase

incompréhensible : « On me mande que votre intendant *et* votre premier président... vous avez un fort honnête homme, n'est-il pas des amis de M. de Grignan ? » Le nouveau manuscrit donne la leçon plus claire : « On me mande que votre intendant *est* votre premier président ; vous aurez un fort honnête homme, » et le nouvel éditeur nous apprend qu'en effet l'intendant de Provence venait d'être nommé premier président du parlement d'Aix. Le renseignement a sa valeur historique, et c'est fort bien fait d'avoir éclairci l'obscurité. Le malheur est qu'on ne saurait se flatter de pouvoir les éclaircir toutes. Il manquera toujours à la parfaite intelligence des détails du texte de M<sup>me</sup> de Sévigné la connaissance du texte de M<sup>me</sup> de Grignan. C'est un échange qu'une correspondance, et, pour bien comprendre ce que M<sup>me</sup> de Sévigné donnait, il faudrait savoir aussi ce qu'elle recevait. Un lecteur curieux de l'expérience n'aurait qu'à lire les lettres à Bussy sans tenir compte aucun des lettres de Bussy, pour juger ce qu'y perd la clarté. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, le texte de M<sup>me</sup> de Sévigné restera longtemps encore et toujours peut-être un des plus malaisés qu'il y ait à fixer, et des plus délicats. Les autographes, l'édition de 1725, l'édition de 1726, l'édition de 1734, l'édition de 1754, la copie de Bussy, *le Grosbois*, le nouveau manuscrit, que de sources et combien diverses, même sans parler de celles que nous omettons certainement ! Qu'il y ait une science de classer les manuscrits et vingt moyens après cela de déterminer la valeur d'une édition, nous n'aurons pas l'impertinence de le mettre en question, mais on voit le danger, car enfin l'éditeur, entre tant de variantes et de leçons, ne conserve-t-il pas une certaine liberté de choix et de trop nombreuses facilités pour substituer le texte tel qu'il le conçoit au texte tel qu'il devrait être ? On tremble pour M<sup>me</sup> de Sévigné quand on songe qu'une douzaine de manuscrits et d'éditions ont pu quelquefois concourir, tantôt pour un alinéa, tantôt pour une ligne, à la restitution d'une seule lettre ! Si malgré cela, malgré tant de raisons de se tenir en garde, la confiance néanmoins s'impose, n'est-ce pas le plus bel hommage que la critique puisse rendre à la sagacité des éditeurs ?

Or plus on examine et plus cette confiance s'impose, mais avec quelle autorité, si l'on s'élève au-dessus des discussions de détail et que, prenant les choses d'un peu haut, enveloppant toute la correspondance d'un seul regard, on compare M<sup>me</sup> de Sévigné telle que le chevalier de Perrin l'avait faite à M<sup>me</sup> de Sévigné telle que nous la voilà dès à présent rendue !

Tout ce qui survivait encore en elle de la précieuse, le langage trop poli des ruelles, et si j'ose dire ce léger parfum d'hôtel de Rambouillet qu'elle semblait parfois laisser après elle, ces grâces factices et cet air pincé que lui avait prêté son infidèle éditeur, cette étroite observation des règles, le souci de Vaugelas et cette extrême décance grammaticale

où l'on avait ramené la liberté de cette plume toujours courante, — ces traits si faux, l'un après l'autre nous les aurons vus se fondre, s'effacer, et ce beau visage ouvert se dégager enfin, cette physionomie rayonnante de la femme qui n'a jamais su rougir d'exprimer librement sa pensée parce qu'elle ne connut jamais de pensée dont elle eût à rougir. Et vraiment pour ceux qui retiennent encore le culte des gloires d'autrefois, c'est une satisfaction plus grande qu'ils ne sauraient dire. Dans le temps où nous sommes, une certaine critique a répandu des idées que j'appellerais volontiers si coupables sur cette grande littérature du xvii<sup>e</sup> siècle, — ces honnêtes gens et ces grands hommes, elle nous les a représentés si ridiculement et par-dessus tout préoccupés de je ne sais quel idéal de régularité majestueuse, de correction solennelle et compassée, de pompe et de symétrie, — ces grandes œuvres, elle a pris un tel plaisir à les mettre tour à tour au-dessous des chefs-d'œuvre de la profonde Allemagne, parce qu'elles sont claires, et, parce qu'elles respirent la santé de l'esprit, au-dessous des chefs-d'œuvre de la mélancolique Angleterre, que c'est une joie de s'assurer par des preuves nouvelles qu'il n'y aurait pour répondre que d'y puiser à pleines mains. Disons-le bien haut, cette préoccupation de la noblesse et de l'uniformité sous la règle, c'est du xviii<sup>e</sup> siècle qu'elles datent, et ce n'est certainement ni de Corneille ni de Molière, ni de Pascal ni de Bossuet, ni de M<sup>me</sup> de Sévigné ni de Saint-Simon qu'il l'avait héritée. C'est la franchise qui est ancienne, et la pruderie qui est moderne, et c'est nous encore aujourd'hui qui ferions des mines, c'est nous qui nous voilerions la face avec le mouchoir de Tartuffe au récit des aventures de Charles de Sévigné. Comme si nous étions incapables de comprendre qu'il y a, je ne dis pas une innocence, mais une honnêteté naturelle de l'esprit que rien de vrai n'étonne et que rien de franc n'effarouche.

Nous n'ajouterons plus que les quelques mots nécessaires sur la manière dont M. Capmas a rempli ses devoirs d'éditeur. C'est un érudit, et nous le désobligerions à coup sûr, si nous ne lui faisons quelque chicane d'érudition.

Nous lui signalerons d'abord une inadvertance légère et sans aucun doute facile à réparer. On rencontre dans un fragment inédit cette phrase : « *Le Bien Bon* vous enverra votre pendule, mais qu'elle ne sorte donc point de votre tête comme un serpent; » l'expression est au moins singulière, et je cours promptement à la note; la note me renvoie à la lettre 93, note 5 et à la lettre 97, note 26; mais cette note 26 et cette note 5 me ramènent toutes deux, sans explication plus ample, à la lettre 75 d'où précisément la phrase est tirée. L'une d'elles cependant m'indique en plus, dans la grande édition, la lettre 796, où je trouve enfin cette ligne : « Je voulais que M<sup>me</sup> de Vins vous portât votre pendule, mais... » Quoi! tant de peine perdue pour suivre les pérégrinations

d'une pendule, et pas un mot pour éclaircir la locution ! Eh ! la pendule ne m'importe guère, mais « qu'elle ne sorte donc point de votre tête comme un serpent, » voilà ce qu'il nous fallait expliquer.

Dans un autre fragment on rencontre le nom de Jabach. « Ce Jabach était, paraît-il, un ancien fournisseur de Mazarin, à la fois marchand et curieux. » Ce n'est ni marchand ni curieux ni fournisseur qu'il faut dire, c'est familier de Mazarin, amateur illustre et riche banquier, assez riche pour avoir acheté les plus fameux bijoux de la collection de peinture de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. Peut-être même, au bas de ces pages libéralement chargées de tant de notes, était-il intéressant de rappeler que, ce Jabach étant tombé depuis en déconfiture, c'est de lui que Colbert acquit pour le cabinet du roi nombre de chefs-d'œuvre qui sont encore aujourd'hui l'orgueil de notre musée du Louvre, ainsi le *Saint Jean* de Léonard de Vinci, le *Christ au tombeau* du Titien, le *Concert champêtre* du Giorgione, etc. Et c'est encore sa collection de dessins qui est devenue l'origine de la collection actuelle du Louvre (1). L'erreur ou plutôt l'omission n'est rien, c'est la méthode qui est dangereuse, et cette habitude ordinaire aux érudits de ne mesurer l'abondance des renseignements qu'ils donnent qu'à l'abondance des documens qu'ils se trouvent avoir entre les mains. Il arrive alors comme ici qu'un personnage fort intéressant disparaisse à l'arrière-plan, et que tel autre, dont nous n'avons que faire, prenne sa place au premier. M. la Forêt, par exemple, ou « Marguerite-Louise-Suzanne de Béthune, mariée à treize ans, le 23 janvier 1658 au comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont. » C'est un grand art que de savoir faire des sacrifices. Parce qu'on aura sous la main l'*Histoire généalogique de la maison de Gondî* par Corbinelli, ce n'est pas une raison pour surcharger la page de quinze lignes sur la duchesse de Lesdiguières, qui n'intéresse, que je sache, à aucun titre, ni l'histoire, ni M<sup>me</sup> de Sévigné.

C'est la méthode encore à qui nous en avons quand nous relevons ce détail de l'*Introduction*. On lisait dans une lettre du 26 août 1675 : « M. de Pomponne me dit qu'il y avait encore du désordre en Provence; je n'en avais pas entendu parler; je lui demandai *que c'était*. » Il faut lire, nous dit M. Capmas, d'après le nouveau manuscrit, « je lui demandai *ce que c'était*; » voilà qui va bien, mais pourquoi cette réflexion ? « Si M<sup>me</sup> de Sévigné s'était réellement permis cette ellipse, ne faudrait-il pas reconnaître que certaines manières de parler de la population la moins cultivée des boulevards parisiens ont une origine bien plus ancienne et plus noble qu'on ne pense ? » L'origine est bien plus ancienne et par conséquent bien plus noble encore : et sans compter que l'ellipse vient du latin en droite ligne, elle est pour ainsi dire de règle

(1) Frédéric Reiset, *Notice des Dessins du Louvre*.



chez nos écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle par exemple (1). Mais ce qui nous semble furieusement hardi, c'est de décider ce que M<sup>me</sup> de Sévigné s'est permis ou s'est interdit. A ce compte, on aurait tôt fait d'enchériser sur le chevalier de Perrin.

Toutes ces observations n'empêcheront pas d'ailleurs qu'on ne doive à M. Capmas des félicitations pour sa trouvaille et des remerciemens pour cette besogne ingrate de lecture et de comparaisons de textes et de manuscrits à laquelle il s'est courageusement assujéti. Mais la trouvaille ne vaudra tout son prix que quand les circonstances permettront de fondre ces fragmens nouveaux dans une édition complète de M<sup>me</sup> de Sévigné. M. Capmas avoue modestement qu'il a reculé devant la tâche, ou du moins qu'il la renvoie à une lointaine époque. Peut-être aussi cette timidité n'est-elle qu'une ambition plus grande, et, mis en goût par un premier succès, se flatte-t-il de faire encore quelque découverte nouvelle. Il est là, dans la capitale de cette Bourgogne qui fut la patrie des Rabutin. Souhaitons-lui de réussir, car, s'il est de par le monde quelques esprits chagrins qui pensent qu'on a publié déjà trop de lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, nous ne lui apprendrons pas que c'est le bien petit nombre. Il ne nous a jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui de nous remettre à l'école de nos pères et de nous souvenir que la première vertu des peuples est le respect, l'amour, l'orgueil de leurs traditions nationales.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

(1) La voici deux fois dans une seule page d'Amyot. « Et ce pendant qu'elle dinait, il arriva un paysan des champs qui apportait un panier; les gardes lui demandèrent incontinent *que c'était qu'il portait léans.* » Et huit lignes plus bas : « Incontinent que César eut ouvert ces tablettes, il entendit soudain *que c'était à dire.* » Et comme en vérifiant on trouve toujours quelque chose, on lit à la ligne suivante : « Il envoya premièrement en diligence voir *que c'était.* » Amyot, *Vie d'Antoine*. Naturellement nous empruntons les citations à une édition du temps (1583), « *revue et corrigée en infinis passages.* »

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

14 novembre 1876.

La crise qui depuis si longtemps trouble l'orient de l'Europe et menace l'occident va-t-elle décidément s'apaiser sous la toute-puissante influence de la diplomatie? La trêve qui vient d'être conquise, qui suspend les hostilités dans les provinces de l'empire turc, est-elle le prélude et le gage d'une solution définitive, tout au moins suffisante pour prévenir de plus vastes conflits? Quelles sont les dispositions ou les pré-occupations des gouvernemens eux-mêmes, au moment où ils vont entrer dans une délibération commune pour essayer de sauvegarder la paix occidentale par le rétablissement de la paix orientale? Voilà les questions qui se pressent aujourd'hui, qui gardent assurément leur gravité, même à la lumière de toutes ces manifestations récentes : le discours de lord Beaconsfield au banquet du lord-maire, l'allocution de l'empereur Alexandre II à Moscou, la déclaration de M. le duc Decazes, les discussions du parlement autrichien!

Un armistice sur la frontière de la Serbie et du Montenegro, la réunion prochaine d'une conférence européenne à Constantinople, c'est la situation du moment. C'est le résultat préliminaire auquel on est arrivé; il a été péniblement acquis, il faut l'avouer, et si l'on veut avoir le spectacle aussi curieux que peu édifiant des difficultés, des lenteurs, des complications intimes, des contradictions à travers lesquelles marchent les affaires humaines, même quand elles sont conduites par d'habiles gens, on n'a qu'à pénétrer à demi dans le secret de cet enfantement laborieux d'une médiation. C'est une étrange histoire que lord Derby vient de retracer avec sa froide précision, à partir du jour où, faute d'avoir assez fait pour empêcher la guerre d'éclater et de compliquer les insurrections, on a voulu essayer de rétablir la paix. — Première tentative. La Serbie, battue dès son entrée en campagne, se sentant sérieusement menacée, se tourne vers les puissances, vers l'Angleterre particulièrement, pour obtenir la médiation de l'Europe et une trêve. Voilà le point de départ de cette phase nouvelle! L'Angleterre se met

aussitôt à l'œuvre pour faire accepter un armistice à Constantinople. La Turquie, toujours accoutumée à prendre son temps, ne se hâte pas; elle répond d'abord par des moyens évasifs, par des conditions inacceptables, déclinant l'armistice régulier sans se refuser toutefois à une suspension tacite d'hostilités. Ce n'est point l'affaire de l'Angleterre, qui reparait bientôt à Constantinople avec des propositions plus précises, appuyées par toutes les puissances. Ce sont ces propositions qui sont restées par le fait le programme de l'Europe dans tout cet imbroglio. Qu'arrive-t-il cependant? Au moment où l'Angleterre agit ainsi, amenant la Turquie à prolonger de quelques jours la suspension tacite d'hostilités dans l'intérêt de la négociation engagée, à ce moment la scène change, ou du moins la question se complique. La Serbie, sans attendre le résultat de la médiation qu'elle a elle-même provoquée, « sans consulter personne, » court de nouveau aux armes, et à son tour la Russie, sous prétexte que la Turquie n'a point encore souscrit au programme anglais devenu le programme européen, la Russie intervient avec une combinaison toute nouvelle; elle agit à Vienne par la mission Soumarokof, à Londres par le comte Schouvalof: elle propose une occupation de la Bosnie par l'Autriche, une occupation de la Bulgarie par les troupes russes, pendant que les flottes des puissances entreront dans le Bosphore.

Ici évidemment se dessine déjà une double action, un antagonisme intime. L'Angleterre, en poursuivant la conclusion d'un armistice de six semaines au moins, l'acceptation par la Turquie des propositions européennes qui devront être soumises à une conférence, l'Angleterre veut encore le maintien des traités, l'intégrité de l'empire ottoman; ce que propose la Russie est une violation des traités et ressemble à un premier pas vers le démembrement de la Turquie. Le cabinet de Londres ne peut s'y méprendre, il se maintient sur son terrain, prêt à déjouer le danger par une nouvelle tentative plus énergique. En même temps qu'il sermonne vertement la Serbie pour son coup de tête et qu'il décline la proposition russe, il redouble d'efforts à Constantinople pour enlever l'acceptation de l'armistice et des propositions adoptées par l'Europe; il va jusqu'à menacer la Porte de rappeler son ambassadeur, de l'abandonner, si elle ne se hâte pas de souscrire au seul moyen de couper court à des complications croissantes. Cette fois la Turquie paraît s'exécuter; elle dépasse même ce qu'on lui demande, elle offre un armistice de six mois. Nouveau coup de théâtre! L'Angleterre, qui n'a parlé de six semaines que comme d'un minimum, ne voit naturellement aucun inconvénient à la trêve de six mois; elle se tient pour satisfaite. L'Autriche et la France pensent comme le cabinet de Londres. L'Italie hésite à se prononcer. L'Allemagne consultée, répond au fond que cela lui est bien égal, que six mois seraient parfaitement acceptables à la condition de plaire à la Russie; mais la Russie, de son côté, ne veut plus de cet armistice de six mois. Elle s'attache aux six semaines primitivement

proposées, et aussitôt elle prend une attitude de plus en plus impérieuse. Elle renvoie à Constantinople son ambassadeur, le général Ignatieff, comme le mandataire de ses dernières volontés; elle semble décidée à marcher quand même, dût-elle rester seule. Alors l'Angleterre s'efface brusquement, elle laisse la Russie en face de la Turquie, sans dissimuler toutefois qu'elle s'abstient afin « de ne s'engager à rien qui puisse entraver sa liberté d'action à l'avenir, si les droits et les intérêts du pays venaient à être affectés... » Ainsi propositions et contre-propositions, marches et contre-marches, diversions incessantes, conflits d'influences et de politiques, — l'imbroglie se déroule jusqu'à ce que, la situation de la Serbie s'aggravant par de nouveaux désastres, et la pression de la Russie se manifestant par une sommation plus impérative venue de Livadia, la Turquie, cessant toute résistance, se soumette à la condition des six semaines! Une fois l'armistice accepté, l'Angleterre reparait pour proposer immédiatement une conférence qui doit être acceptée partout, puisque le cabinet de Londres a pu annoncer qu'elle va se réunir à Constantinople, et puisqu'il a déjà désigné le marquis de Salisbury pour aller, comme ambassadeur extraordinaire, coopérer avec sir Henry Elliot à cette grave délibération de l'Europe.

Que résulte-t-il de tout cet enchaînement de péripéties intimes et d'incidens obscurs auxquels a été suspendue plus d'une fois la paix du monde? Évidemment, soit dit avec tout le respect que méritent les têtes cheues de la diplomatie, on a passé bien du temps à embrouiller ce qu'on aurait dû s'étudier au contraire à simplifier. Voilà les hommes d'état de six grandes puissances qui ont eu à déployer bien de l'activité et bien de l'habileté pour multiplier ou laisser multiplier les complications qu'ils ont aujourd'hui à dénouer dans une conférence! Elle va donc se réunir à Constantinople, cette conférence nouvelle; elle se composera, à ce qu'il semble, des représentants ordinaires des puissances auprès du sultan, et d'ambassadeurs extraordinaires envoyés pour la circonstance. Toutes les politiques vont se trouver en présence dans une même délibération, et ce qu'il y a de mieux à souhaiter pour une assemblée de plénipotentiaires du monde civilisé, c'est qu'elle réussisse à épargner à l'Europe de nouveaux déchirements, de nouvelles effusions de sang, à tranquilliser aussi l'humanité en préservant des populations, des provinces entières de l'excès des oppressions violentes. En réalité, la conférence a deux choses assez distinctes à faire: elle a d'abord à rétablir la paix entre la Turquie d'une part, la Serbie et le Montenegro de l'autre, et ce n'est pas là sans doute la partie la plus épineuse de sa tâche. La Turquie, précisément parce qu'elle a été victorieuse, n'a point de prétentions d'orgueil à élever. Dans sa position, elle n'a point de conquêtes à espérer ni une suprématie à revendiquer. Elle pourrait plutôt se montrer modérée et se prêter à des concessions qui deviendraient peut-être pour elle des gages de sécurité. D'ailleurs l'existence de la

Serbie, telle qu'elle était avant la guerre, n'est pas mise en doute; c'est déjà un point admis dans les négociations préliminaires, et des conditions qui seront fixées, sanctionnées par toutes les puissances, ne peuvent rencontrer une résistance sérieuse de la part du gouvernement turc, elles s'imposeront d'elles-mêmes.

La difficulté, la vraie difficulté pour la conférence de Constantinople commencera le jour où l'on en viendra aux conditions d'existence et aux garanties qu'on veut assurer à la Bosnie, à l'Herzégovine, à la Bulgarie; elle sera dans la définition, dans l'application pratique de cette « autonomie » qui a été invoquée comme un principe de négociation, que la Russie interprète sans doute d'une manière assez large, sur laquelle l'Autriche a déjà demandé des éclaircissemens, et que lord Derby a tenu à préciser en quelques mots : « ... un système d'institutions locales qui donneraient aux populations quelque droit de contrôler leurs propres affaires domestiques et des garanties contre toute espèce d'autorité arbitraire. » La première condition, si on veut éviter de s'égarer, est d'avoir un point de départ dans la négociation qui va s'engager, et ce point de départ ne peut être que dans les traités. M. Disraeli, qui garde son esprit sous son nom nouveau de lord Beaconsfield, disait récemment avec une ironique assurance : « Cela m'amuse quelquefois d'entendre parler du grand traité de Paris comme d'un traité négocié il y a vingt ans, et comme tel ayant droit au respect, mais ne pouvant être considéré comme un instrument régulateur de la conduite des gouvernemens... Ce traité a été révisé, il est vrai; il a été révisé et refait dans des circonstances qui donnent à cette révision un caractère solennel, et ce traité établit comme la meilleure garantie de la paix de l'Europe le maintien de l'intégrité et de l'indépendance de l'empire ottoman. Voilà qui est le premier objet poursuivi par nous !.. » Le traité de Paris reste donc toujours pour l'Angleterre le vrai et unique point de départ, et avec le traité de Paris la Porte est nécessairement associée aux délibérations dont elle est l'objet, puisqu'elle a été admise dans le concert des grandes puissances; les combinaisons qui peuvent être adoptées doivent, au moins jusqu'à un certain point, être subordonnées au principe de l'intégrité de l'empire.

Que la Turquie, dans sa situation délabrée, menacée et toujours menaçante, donne le droit d'imposer des conditions, d'exiger des garanties, d'assurer l'efficacité des mesures qui doivent être adoptées dans l'intérêt des populations orientales et de la paix, ce n'est point douteux. C'est un droit exceptionnel qui résulte d'une situation exceptionnelle, qu'il s'agit de concilier avec un autre droit, avec un principe reconnu, lui aussi, comme une garantie invariable de l'équilibre universel. C'est une question de mesure, de bonne volonté, et sans sortir de la limite des transactions internationales qui règlent les rapports de l'Orient et de l'Occident, en se rattachant au contraire à ces transactions, la con-

férence qui va se réunir peut trouver des précédents, des exemples dans tout ce que l'Europe a pu faire depuis vingt ans pour la Syrie, pour le Liban, pour la Crète, pour la Serbie elle-même. C'est une tradition qu'elle n'a qu'à continuer. Quand on parle de l'intégrité et de l'indépendance de la Turquie, on sait bien ce que cela veut dire. On sait bien qu'il ne s'agit ni de protéger des barbaries et les banqueroutes turques, ni de se refuser aux améliorations possibles. Le mot a été dit : maintenir ce qui existe en l'améliorant !

La paix est le grand but qu'on poursuit sans nul doute. C'est l'œuvre de cette conférence qu'on est convenu de réunir, qui a la mission de tout remettre en ordre. Ce qui est certain cependant, c'est qu'on semble travailler à la paix et se préparer à la conférence sans se faire des illusions démesurées, sans se dissimuler les périls de la situation, sans déguiser même les antagonismes toujours prêts à éclater dans cette redoutable affaire. Chacun dit sa pensée, lord Beaconsfield au banquet du lord-maire, l'empereur Alexandre à Moscou. On dirait un dialogue où les préoccupations et les défis percent sous mille protestations d'amitié ! Lord Beaconsfield se donne libre carrière, il n'est pas d'une prudence diplomatique exagérée. Il ne ménage même pas l'ironie à la dernière sommation russe, à cet ultimatum, — « un bien vilain mot, » — dont il a beaucoup entendu parler, et qui lui a fait tout juste l'effet, dans le cas présent, « d'une citation en justice pour le paiement d'une dette dont la somme entière aurait été déjà déposée au greffe du tribunal. » Au fond M. Disraeli ne veut pas qu'on l'ignore, il saisit l'occasion de relever le drapeau britannique, d'accentuer avec autant d'insistance que de fierté la politique traditionnelle de l'Angleterre : maintien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'empire ottoman ! L'Angleterre a les yeux ouverts et elle veille. Il y a quelques jours, lord Derby écrivait : « J'ai cru utile d'avertir l'ambassadeur de Russie que, si vif que puisse être le sentiment d'indignation populaire en Angleterre contre les cruautés turques, ce sentiment ne tarderait pas à être remplacé par un autre tout différent, si le peuple anglais venait à croire que Constantinople est menacé... » M. Disraeli, de son côté, poursuit la démonstration. Assurément il est plein d'espoir dans les bonnes dispositions de l'Europe, il espère la paix. « La paix est plus particulièrement une politique anglaise. » L'Angleterre n'est point une puissance agressive, elle ne convoite pas des villes et des provinces. Elle ne demande pas mieux que de jouir de sa sécurité au sein de son florissant empire ; « mais enfin, — il n'hésite pas à le déclarer, il faut qu'on le sache, — bien que la politique de l'Angleterre soit la paix, il n'est pas de pays aussi bien préparé pour la guerre que le nôtre... Si elle commence la lutte pour une cause juste ses ressources seront inépuisables ; l'Angleterre n'est pas un pays qui, en entrant en campagne, a besoin de se demander s'il sera en état de faire une seconde ou une troi-

sième campagne. Elle entre en campagne avec la résolution de ne déposer les armes qu'après que justice aura été rendue... »

Voilà qui est clair, voilà qui prépare la prochaine conférence au nom de l'Angleterre, et à son tour le tsar, en recevant les représentans de la noblesse et le conseil municipal de Moscou, ne dit pas moins clairement ce qu'il entend. L'empereur Alexandre est toujours certainement le prince le plus pacifique; il a horreur des « inutiles tueries » dont la Serbie et le Montenegro sont le théâtre. Il ne demande pas mieux que d'épargner, jusqu'à la dernière limite, le sang russe, d'obtenir par les voies pacifiques l'amélioration « positive » de la situation des chrétiens en Orient. Son vœu le plus ardent est qu'un résultat favorable sorte du travail de la conférence qui va s'ouvrir; mais enfin si « l'accord commun » ne s'établit pas, si ce vœu pacifique ne se réalise point, si on ne peut obtenir les « garanties » qu'on a le droit d'exiger de la Porte, — alors l'empereur Alexandre, — il le déclare tout haut, — a « le ferme dessein de procéder de sa seule initiative, » et lui aussi il fera appel à la Russie tout entière, à son dévouement pour la cause slave et pour le tsar. Voilà qui est encore clair! L'Angleterre ne cache pas qu'à tout événement elle veille sur l'intégrité de l'Orient, la Russie ne laisse pas ignorer que, si elle ne reçoit pas toute satisfaction, elle procédera toute seule. En désirant la paix, en la croyant nécessaire à tous les intérêts moraux et matériels de l'Europe, en réunissant une conférence, on échange des défis et des menaces, des doutes ironiques et des prévisions sinistres.

Entre toutes ces paroles de guerre, la déclaration que M. le duc Decazes a portée récemment devant la chambre a du moins le mérite de parler sincèrement et sérieusement de paix, d'être l'expression de la seule politique à laquelle la France puisse se rallier aujourd'hui. Elle ne reste certes point, en puissance égoïste, étrangère ou indifférente aux anxiétés du continent, aux solutions qui se débattent. Avec l'Angleterre, elle désire le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman; avec la Russie, elle souhaite, — c'est une tradition pour elle, — une amélioration réelle dans la situation malheureuse des populations de l'Orient. Elle ne peut plus pour le moment poursuivre ce double but que par la paix et dans la paix. C'est son instinct comme son intérêt, et ceux qui cherchent des calculs dans ce goût profondément pacifique font en vérité des frais inutiles d'imagination. Décidée d'avance à ne point se mêler à toutes ces complications, ou du moins à n'y intervenir que par une action modératrice, elle reste sans effort spectatrice tranquille, sans cesser, bien entendu, de garder le sentiment de sa position dans le monde, de sa force, de son rôle éventuel, et c'est là précisément ce qui peut donner plus d'autorité aux conseils qu'on peut lui demander, qu'au besoin elle n'a point à craindre d'offrir.

Les discussions qui viennent de se rouvrir dans les chambres fran-

caises à Versailles n'ont point assurément l'intérêt général et supérieur des grands débats européens. Elles ont leur gravité cependant, puisqu'au fond, dans ces mille péripéties parlementaires, il s'agit toujours de la sécurité intérieure, de la direction des majorités et du gouvernement, du crédit des institutions, c'est-à-dire de tout ce qui peut faire la force de la France dans les conflits du monde. On aura beau faire, rien ne sera décidé, rien ne suivra une marche régulière, assurée, tant qu'il n'y aura pas une majorité de raison, de bon sens, de courageuse modération, se rencontrant avec le gouvernement lui-même sur un terrain solide et défini. Ce terrain existerait, il est offert par la constitution ; la majorité, quelle que soit la prétention de ceux qui se croient assez habiles pour la diriger, pour la discipliner, n'est qu'une grande incohérence où tout se confond, et l'alliance de cette majorité avec le ministère n'est qu'une fiction prolongée par des concessions quelquefois compromettantes. L'autre jour, à propos d'un débat aussi déplacé que violent, engagé à l'improviste sur le budget des affaires étrangères, M. Gambetta, qui aurait pu prendre pour lui une partie de son observation, s'écriait avec raison : « Voilà où aboutissent les questions mal conduites ! » Eh ! certainement les questions mal conduites aboutissent aux conflits de paroles oiseux et irritants, aux votes irréflechis, aux propositions dangereuses ou inutiles. C'est malheureusement le résumé invariable de nos affaires parlementaires. Sans doute il y a par intervalle des discussions sérieuses, instructives, et tout récemment encore le sénat avait, au sujet de l'administration de l'armée, une de ces discussions où M. le duc d'Audiffret-Pasquier a prononcé un discours substantiel et plein de feu. C'est l'esprit réformateur dans son vrai sens. Eh bien ! nous le demandons aux hommes sincères et réfléchis qui désirent la durée des institutions établies en France : comment la république a-t-elle le plus de chances de s'accréditer ? Est-ce par des discussions comme celle du sénat, par des discours comme celui de M. le duc d'Audiffret-Pasquier ? Est-ce par cette série de motions confuses, de votes tout au moins légers, de réformes incohérentes et contestées qui se succèdent dans la chambre des députés ?

A peine a-t-elle été réunie il y a quelques jours, la chambre des députés, comme si elle voulait rentrer aussitôt dans cette carrière hasardeuse qu'elle s'était ouverte, la chambre a commencé par cette proposition mal venue sur la cessation des poursuites au sujet des faits relatifs à la commune. S'il ne s'agissait que d'une affaire d'humanité, ce serait bien simple, personne ne trouverait rien à dire. M. le président de la république lui-même a écrit, il y a quelque temps, une lettre pour donner toute satisfaction à l'humanité, et le gouvernement n'est point sans doute soupçonné de vouloir s'acharner systématiquement, après cinq ans, à une action judiciaire qui s'éteint d'elle-même par degrés. Donner à une mesure de ce genre le caractère et l'importance d'un



acte législatif, ce n'est pas seulement suspendre le cours des lois, c'est raviver sans cesse une question qu'on croyait résolue, c'est avoir l'air de donner une satisfaction aux partisans de la commune, c'est enfin prolonger une agitation toujours périlleuse autour de ce mot d'amnistie. C'est tout simplement entretenir le désordre des esprits, et ceux qui croient en finir avec les revendications des partis extrêmes par une démonstration de clémence ne s'aperçoivent pas qu'ils ne désarment personne, qu'ils ne finissent rien. On le leur a dit déjà : maintenant à quand la proposition nouvelle sur l'amnistie? La difficulté la plus grave n'est même pas dans une cessation de poursuites; elle est dans tout ce qui accompagne cette proposition, dans une série d'atteintes aux lois d'instruction criminelle, au principe des compétences. Ainsi, à côté des coupables qui ont été jugés et condamnés par les conseils de guerre, d'autres qui sont plus coupables encore, mais qui ont réussi à s'échapper, les contumaces auraient pu venir maintenant se faire juger par le jury! M. le garde des sceaux, avec sa vigueur de raison, son autorité politique et sa puissance de parole, a combattu jusqu'au bout toutes ces entreprises, refusant absolument de les couvrir d'une adhésion tacite du gouvernement, d'un complaisant silence. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'on a fait presque un crime à M. Dufaure de ne s'être pas prêté aux fantaisies périlleuses qu'on lui proposait, de n'avoir pas pris lui-même l'initiative de quelque expédient pour sortir de cette mauvaise affaire. Quelle idée a-t-on alors d'un chef de ministère? M. Dufaure devait-il imiter le démagogue fameux, obligé de suivre partout ses compagnons, sous prétexte qu'il était leur chef? M. le garde des sceaux s'est abstenu, condamnant la proposition par son silence et par son vote après l'avoir frappée de sa parole, et ceux qui ont cru pouvoir se passer de son concours ont fini par mettre au monde un projet médiocre, atténué, à demi mutilé, — destiné sans doute à disparaître sous un vote du sénat.

Puisque M. Gambetta comprend si bien le danger des questions mal conduites, il aurait dû s'en souvenir ce jour-là, et il aurait dû s'en souvenir hier encore au lieu d'engager la chambre dans une voie sans issue. Il y a une manière de tout compromettre, même l'autorité du parlement, c'est de tout faire hors de propos et avec désordre. La commission du budget, qui est décidément un pouvoir de l'état, présidé par M. Gambetta, veut absolument supprimer des sous-préfectures. Elle se borne pour le moment aux sous-préfectures de Sceaux et de Saint-Denis. C'est bien le moins qu'on puisse accorder au conseil municipal de Paris et à des radicaux comme M. Benjamin Raspail; mais, a-t-on fort justement fait remarquer, les sous-préfectures font partie de l'organisation administrative du pays, cette organisation est fixée par des lois, et on ne peut pourtant pas bouleverser la législation administrative à propos du budget. Qu'à cela ne tienne, on supprime toujours et on propose une petite loi qu'on renvoie à la commission du budget.

Si M. le ministre de l'intérieur et son sous-secrétaire d'état, qui ont combattu raisonnablement la suppression, se prêtaient aujourd'hui à cet expédient, ils ne seraient pas difficiles. Un jour on supprime les aumôniers institués par une loi, un autre jour on supprime des sous-préfectures également instituées par une loi. Avec cela, on crée des difficultés au gouvernement, on prépare d'inévitables conflits avec le sénat, et c'est ce qui s'appelle faire des réformes utiles à la république !

Les peuples qui ont eu des années de paix et de bonheur sont quelquefois pris du goût des expériences et du mouvement. C'est évidemment une expérience intérieure d'une certaine gravité qui commence pour l'Italie par les élections qui viennent de s'accomplir. Lorsqu'il y a huit mois une crise parlementaire favorisait l'avènement au pouvoir de la gauche, représentée par des hommes d'origines et de nuances diverses sous la présidence de M. Depretis, c'était déjà sérieux comme symptôme assurément. L'évolution ministérielle ne pouvait cependant avoir une signification et des conséquences politiques bien accentuées.

La manière dont s'était accompli le changement prouvait la dislocation de l'ancienne majorité, encore plus que l'existence d'une majorité nouvelle assez décidée pour faire vivre un cabinet. Si le ministère Minghetti était tombé pour n'avoir pu rallier tous les éléments de libéralisme modéré qui l'avaient soutenu jusque-là, le ministère Depretis avait à compter avec une chambre où ces éléments restaient toujours assez puissans pour former une opposition sérieuse, peut-être même pour reconquérir le pouvoir à la première occasion. La question de prépondérance entre les partis n'était pas tranchée. Aujourd'hui tout change brusquement par les récentes élections, qui sont un vrai coup de théâtre. Il ne faut pas s'y tromper, c'est un événement au-delà des Alpes, c'est le déplacement complet de toutes les conditions de politique intérieure dans lesquelles l'Italie a vécu depuis quinze ans, depuis qu'elle existe. Jusqu'ici en effet les libéraux modérés ont été presque invariablement au pouvoir, ils dominaient dans les chambres. Le dernier scrutin vient de leur infliger une effroyable défaite. Dans les provinces du Napolitain, sur 144 collèges ils ont une nomination; en Sicile, ils en ont deux. M. Visconti-Venosta, l'ancien ministre des affaires étrangères, qui a pendant longtemps dirigé si habilement la diplomatie italienne, M. Visconti-Venosta n'a pu se faire élire dans son collège de Tirano, et il vient d'échouer à Milan. M. Lanza n'a pu réussir qu'à un ballottage disputé à Turin. C'est à peine si des hommes considérables, d'anciens ministres comme M. Minghetti, M. Sella, ont trouvé grâce devant les électeurs. Un parti qui a régné pendant quinze ans, qui a conduit les affaires de l'Italie dans les heures les plus difficiles, ce parti va peut-être compter tout au plus 100 représentans dans une chambre où la gauche et les partisans du ministère entrent au nombre de 400 ! Comment expliquer cette révolution de scrutin ? Est-ce un goût de

changement qui s'est répandu tout à coup dans le pays? Est-ce un besoin d'hommes nouveaux, de choses nouvelles? Est-ce le signe d'impatiences révolutionnaires ou d'un vague désir d'améliorations mal définies? Il y a du moins une raison sensible, l'éternelle et invariable raison de la défaite des plus grands partis, l'esprit de scission et de division. Les libéraux modérés sont tombés parce qu'ils n'ont pas su rester unis. Ils se sont divisés dans le pouvoir et dans la paix, ils l'expient aujourd'hui d'une manière imprévue par une défaite qui dépasse à coup sûr les espérances et les calculs de leurs adversaires victorieux. Le ministère, bien que comptant sur une majorité, a probablement été le premier surpris de tels succès, et un vieux Piémontais comme M. Depretis ne laissera peut-être pas un jour ou l'autre d'être embarrassé avec une chambre où entre à rangs pressés toute une gauche du midi, où il y a même des républicains qui peuvent avoir une certaine action. Les prodigieuses victoires de scrutin ne sont pas toujours sans danger pour ceux qui les gagnent. Le ministère court le risque d'avoir provoqué des ardeurs, des impatiences et des désirs qu'il ne pourra satisfaire. Qu'il se croie obligé de proposer des réformes économiques, financières ou même politiques, c'est presque une nécessité de son existence, et dans une certaine mesure ce sera une œuvre utile; mais, s'il se mettait à tout remuer, à tout agiter, s'il voulait particulièrement dévier de la ligne de libérale et vigilante prudence suivie par les ministères qui l'ont précédé dans les affaires religieuses, il ne tarderait pas à être en péril avec toute sa majorité; il rendrait une force nouvelle et des armes à une opposition, peu nombreuse il est vrai, mais puissante par les talents, par l'expérience, par les traditions libérales qu'elle représente.

C'est là ce qu'il y a de critique dans cette situation caractéristique créée par les élections dernières. Si le ministère se voit obligé de résister aux partis ardens, remuans qui entrent dans la chambre sous son pavillon, il est exposé, lui aussi; à voir bientôt se dissoudre sa majorité, et il est rejeté vers une politique qui ne peut être sensiblement différente de celle des modérés; s'il se laisse entraîner et déborder par les méridionaux qui forment aujourd'hui une phalange compacte dans la gauche, s'il veut aller en avant, il peut provoquer des crises fatales pour l'Italie, propres à raviver des antagonismes non-seulement d'opinions, mais de régions, qui deviendraient une cause d'agitations redoutables. M. Depretis et ses collègues sont des serviteurs de la monarchie constitutionnelle, des hommes assez prudents pour ne pas laisser grandir un danger, que l'action modératrice de la royauté suffirait certainement à maîtriser, mais qui ne serait pas moins une cause d'affaiblissement momentanée pour l'Italie. De toute façon, c'est une expérience qui s'engage d'une manière un peu brusque, assez imprévue, et qui a sûrement contre elle de n'être pas le résultat d'un mouvement d'opinion bien profond. Le ministère italien a besoin de diriger la manœuvre pour tout le monde.

L'Italie est assurément au-dessus d'une crise d'élections aujourd'hui. Elle a connu, elle a vu tous les contrastes de la fortune, et aujourd'hui encore, au moment où ce parlement nouveau va se réunir dans un palais de Rome, à quelques pas de là, sous les voûtes du Vatican, vient de s'éteindre un homme dont la destinée a été de la combattre et d'assister à sa dernière victoire, — le cardinal Antonelli. C'est un des acteurs du drame d'où est sortie l'Italie nouvelle qui s'en va de la scène du monde. Né d'une humble famille de Sonnino, élevé rapidement aux plus hautes dignités de l'église, promu cardinal jeune encore et simple diacre, ministre de Pie IX après l'exaltation de 1846, au temps de l'amnistie et des réformes, secrétaire d'état après les malheurs de 1848, Antonelli a été depuis près de trente ans le conseiller le plus intime du pape, le représentant le plus actif, le plus en vue de la politique romaine. A côté du vieux pontife qui a vécu assez pour voir toutes les révolutions, pour assister à la chute du pouvoir temporel, qu'il semblait couvrir de sa popularité à l'aurore de son règne, Antonelli reste un des grands personnages contemporains.

Ce serait une illusion de déplacer les rôles, de faire du cardinal l'inspirateur des résolutions du pontife. Tout ce qui s'est fait, c'est Pie IX qui l'a voulu et décidé; c'est le pape qui a fait les affaires de la papauté depuis trente ans, dans ce règne qui dépasse par sa durée et par les événemens dont il est rempli tous les règnes des papes. Antonelli, dans sa charge de secrétaire d'état, n'a été que l'interprète, influent sans doute, souvent écouté. Ce rôle, il l'a rempli jusqu'au bout avec un mélange de vigueur et de souplesse qui avait fait de lui un diplomate consommé. Il y joignait un certain goût d'élégance mondaine qui lui donnait l'air d'un vieil abbé romain. Le cardinal Antonelli a passé sa vie à défendre la papauté temporelle comme politique, comme diplomate, c'était son rôle et son devoir; il ne l'a peut-être pas toujours servie avec une prévoyance supérieure. Il y a eu des momens où il n'a pas su voir clair dans les situations, et il y a eu aussi des momens où, par une sorte de fatalisme, il a fait appel à l'excès des catastrophes pour sauver la cause du pouvoir temporel. « Pour notre compte, disait-il un jour, puisque le triomphe de la révolution est prochain et inévitable, nous devons l'enflammer encore plus, afin que l'incendie devienne assez vaste pour atteindre l'Autriche dans la Vénétie. L'Allemagne alors se réveillera... » Il rêvait une coalition européenne contre l'Italie et contre la France ! Le cardinal Antonelli aurait pu mieux défendre le pape. Condamné à une retraite désespérée, il est mort en serviteur fidèle, mais désormais inutile, du pontife dont il n'a pas pu sauver la royauté terrestre !

CH. DE MAZADE.

M. G. GROEN VAN PRINSTERER.

*In Memoriam.* — Guillaume Groen van Prinsterer, Notice biographique  
par M. Cohen Stuart, Dr en théologie. Utrecht, Kemink et fils, 1876.

La Hollande a perdu cette année l'un de ses hommes les plus remarquables, soit comme publiciste, soit comme représentant d'une tendance politico-religieuse qui n'a pas cessé de se faire valoir avec puissance dans ce pays où elle fut jadis et plus d'une fois prépondérante. M. Groen (prononcez *Groun*) van Prinsterer, mort le 19 mai 1876, à l'âge de soixante-quinze ans, fut une de ces personnalités qui creusent leur sillon dans la génération dont ils font partie, et qu'on ne saurait, sous peine d'injustice, laisser disparaître sans rendre hommage à leurs mérites. Un de ses compatriotes, le docteur Cohen Stuart, a consacré à sa mémoire une notice étendue, en français, et qui dénote un talent rare chez un étranger dans l'art de manier notre langue. A peine pourrait-on relever çà et là quelques traces fugitives de l'idiome national de l'auteur.

Guillaume Groen van Prinsterer naquit le 21 août 1801 à Voorburg, près de La Haye, dans un beau village qui reçut autrefois toute une colonie de réfugiés français. Son père était médecin et prit grand soin de son éducation. Il l'envoya étudier les lettres et le droit à Leyde, où il se lia d'amitié avec plusieurs jeunes gens qui devaient plus tard relever avec lui le drapeau de la vieille Néerlande orangiste et calviniste, Da Costa, Mackay, Elout, et qui reçurent comme lui une vigoureuse impulsion du poète Bilderdyk : Celui-ci, déjà vieux, après plus d'une variation, était venu se fixer à Leyde, où son romantisme poétique et politique exerçait une grande influence sur les étudiants. Toutefois le jeune Groen ne se laissa pas entièrement dominer par l'esprit quelque peu excentrique du vieux poète, dont le génie imaginaire n'était pas toujours contenu par la logique et le sens des réalités. Il y eut toujours chez Groen une certaine sobriété; un goût prononcé pour les choses lucides qui l'empêcha de se perdre dans le rêve et lui permit de devenir un homme politique.

Docteur ès-lettres et en droit depuis 1823, mais trop faible de santé pour occuper une chaire professorale qui lui était offerte à Leyde, il devint en 1827 secrétaire intime du roi Guillaume I<sup>er</sup>, ce souverain dont on n'a bien compris que de nos jours les véritables idées. Guillaume I<sup>er</sup> était à la fois absolutiste et libéral, professant ouvertement la plupart des maximes du libéralisme moderne, mais entendant les appliquer lui-même, très jaloux de son pouvoir royal, impatient du contrôle parlementaire. Il y eut bientôt conflit entre les idées du jeune secrétaire et celles de son royal protecteur. Groen n'était ni absolutiste, ni libéral, — n'en déplaise à son habile biographe, qui lui décerne, selon nous, trop facilement cette dernière épithète. Il était calviniste, comme tel an-

tipathique à toute autocratie, mais d'autre part très enclin à penser que l'état idéal est celui qui repose sur les principes de l'Écriture formulés par les confessions calvinistes. Cette divergence de vues n'empêcha pas Guillaume I<sup>er</sup> de continuer ses bonnes grâces à son secrétaire. La révolution belge, les tristesses, les angoisses, les agitations dont elle fut la source pour les patriotes néerlandais, ébranlèrent la santé de Groen, qui dut voyager pour se rétablir. A son retour, il fut appelé au poste, créé pour ainsi dire tout exprès pour lui, d'*archiviste de la maison royale*, et c'est en cette qualité qu'il rendit les plus éminens services à l'historiographie de nos jours. On peut dire sans exagération qu'on lui doit la révélation du rôle, bien plus grand encore qu'on ne le supposait, de l'illustre maison d'Orange aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles. Des historiens tels que Gachard, Prescott, Macaulay, Morley, Quinet, ont puisé à pleines mains dans le trésor de documens et de pièces du plus haut intérêt, qu'il publia sous le titre d'*Archives ou Correspondance inédite de la maison d'Orange-Nassau*, d'autant plus qu'avec une loyauté scrupuleuse il ne cacha rien et comprit qu'une illustration aussi incontestable ne pouvait sérieusement souffrir des quelques taches disséminées sur une histoire aussi longue, mêlée à tant de luttes épiques. C'est surtout par cette publication importante, qui compte aujourd'hui treize volumes parus, que M. Groen a bien mérité de la science historique.

Sa carrière politique, bien que très honorable, brille d'un éclat plus discuté. Élu député en 1840, lors de la révision de la constitution néerlandaise, il fut réélu en 1849, en 1850 et en 1855. Sa position parlementaire fut celle de *leader* du parti *chrétien-historique* ou *anti-révolutionnaire*, — non pas *contre-révolutionnaire*, disait-il avec plus de subtilité que de justesse. Il entendait par là qu'il reconnaissait la nécessité de faire droit aux changemens accomplis dans les mœurs et les institutions par la révolution, mais qu'il refusait de pactiser avec ce qui était pour lui le principe même de la révolution, savoir le droit pur et simple de l'homme, indépendamment de toute croyance religieuse. La révolution, disait-il, ne mènera jamais qu'au despotisme ou à l'anarchie, et il est facile de comprendre le parti qu'il sut tirer en faveur de sa thèse de l'établissement du second empire.

Du reste il faut rendre cette justice à Guillaume Groen qu'il fut toujours observateur scrupuleux, quoique inconséquent, de la légalité existante. Toute son activité parlementaire, rehaussée par une éloquence sobre, concise, élégante et acérée, se renferma dans la tâche ingrate de revendiquer à toute occasion les droits de l'orthodoxie nationale contre les usurpations, ou ce qui lui paraissait tel, de l'esprit révolutionnaire. Il eut pour principal antagoniste son ancien condisciple de Leyde, le ministre Thorbecke, qui réussit à faire prédominer dans la constitution et dans la politique intérieure les principes du libéralisme moderne. C'est surtout sur la question de l'instruction primaire que la lutte fut violente

et prolongée. Thorbecke voulait l'école publique, religieusement neutre, sans aucun caractère confessionnel; Groen eût voulu l'école *chrétienne*, et fulminait contre l'école « athée, » enseignant « la morale indépendante. » Il est difficile de ne pas penser qu'à force de vivre avec les grands hommes des siècles passés il ne comprenait plus très bien son époque, et la nécessité sociale de l'instruction donnée par l'état.

Thorbecke l'emporta le plus souvent dans ce duel prolongé, et ce qui prouve le plus contre la valeur politique des idées soutenues par son honorable adversaire, c'est qu'à plusieurs reprises et quand les vicissitudes parlementaires désignaient Groen van Prinsterer comme chef naturel du cabinet qui aurait dû succéder au ministère battu, il reconnut lui-même avec une patriotique modestie qu'il était « impossible. » Il s'effaça donc dans ces occasions pour faire place à des conservateurs qui comptaient bien serrer les freins d'un char marchant trop vite, mais qui ne se souciaient pas de réagir contre les faits accomplis dans le sens quasi théocratique de M. Groen et de ses partisans.

Cependant, et malgré cette stérilité des résultats, il fut toujours une puissance avec laquelle il fallait compter. Très impopulaire dans la « classe gouvernante, » c'est-à-dire dans la classe moyenne, aisée et éclairée, d'un pays où la bourgeoisie protestante et libérale a depuis longtemps la haute main, il avait des partisans influents dans l'aristocratie et nombreux dans le peuple de « derrière les électeurs, » qu'il opposait volontiers aux majorités légales facilement obtenues par ses adversaires. Sa vie privée, simple et même austère, l'emploi généreux qu'il faisait de sa fortune, son désintéressement éprouvé, la vivacité de son patriotisme, une loyauté chevaleresque, rarement démentie, dans ses polémiques même les plus ardentes, à moins que ses vues religieuses ne fussent directement attaquées, — alors il devenait violent, amer, pas toujours équitable, — lui assuraient depuis longtemps l'estime de tous, de ses adversaires comme de ses amis. Puritain du *xvii<sup>e</sup>* siècle égaré dans le nôtre, il faisait aisément l'effet d'un de ces graves pensionnaires, conseillers ou bourgmestres, qu'on voit figurer dans les musées de Hollande avec leur physionomie ferme et hautaine, qui serait descendu de son cadre et se serait habillé à notre mode pour venir nous adresser de fréquentes et sévères remontrances. Sa vie se passa, pourrait-on dire, entre le *forum* et la solitude; sans enfans, il eut pour dédommagement l'affection dévouée d'une compagne digne de lui par son intelligence et ses vertus. Les hommages dont il fut l'objet de la part de tous les organes de l'opinion néerlandaise démontrent que de nos jours il n'est pas nécessaire au mérite sérieux de courtiser la popularité pour être apprécié et honoré.

ALBERT MÉVILLE.

---

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

---

# SOUVENIRS D'ENFANCE

---

## II.

PRIÈRE SUR L'ACROPOLE.

LE BONHOMME SYSTÈME ET LA PETITE NOËMI.

---

### I.

Je n'ai commencé d'avoir des souvenirs que fort tard. L'impérieux devoir qui m'obligea, durant les années de ma jeunesse, à résoudre pour mon compte, non avec le laisser-aller du spéculatif, mais avec la fièvre de celui qui lutte pour la vie, les plus hauts problèmes de la philosophie et de la religion ne me laissait pas un quart d'heure pour regarder en arrière. Jeté ensuite dans le courant de mon siècle, que j'ignorais totalement, je me trouvai en face d'un spectacle en réalité aussi nouveau pour moi que le serait la société de Saturne ou de Vénus pour ceux à qui il serait donné de la voir. Je trouvais tout cela faible, inférieur moralement à ce que j'avais vu à Issy et à Saint-Sulpice; cependant la supériorité de science et de critiques d'hommes tels qu'Eugène Burnouf, l'incomparable vie qui s'exhalait de la conversation de M. Cousin, la grande rénovation que l'Allemagne opérait dans presque toutes les sciences historiques, puis les voyages, puis l'ardeur de produire, m'entraînèrent et ne me permirent pas de songer à des années qui étaient déjà loin de moi. Mon séjour en Syrie m'éloigna encore davantage de mes anciens souvenirs. Les sensations entièrement nouvelles que j'y trouvais, les visions que j'y eus d'un monde divin étranger à nos froides et mélancoliques tempêtes, m'absorbèrent tout entier. Mes rêves, pendant quelque temps, furent la chaîne brûlée de Galaad, le pic de



Safed, où apparaîtra le Messie, le Carmel et ses champs d'anémones semés par Dieu, le gouffre d'Aphaca d'où sort le fleuve Adonis. Chose singulière! ce fut à Athènes, en 1865, que j'éprouvai pour la première fois un vif sentiment de retour en arrière, un effet comme celui d'une brise fraîche, pénétrante, venant de très loin.

L'impression que me fit Athènes est de beaucoup la plus forte que j'aie jamais ressentie. Il y a un lieu où la perfection existe; il n'y en a pas deux; c'est celui-là. Je n'avais jamais rien imaginé de pareil. C'était l'idéal cristallisé en marbre pentélique qui se montrait à moi. Jusque-là j'avais cru que la perfection n'est pas de ce monde; une seule chose me paraissait se rapprocher de l'absolu. Depuis longtemps je ne croyais plus au miracle, dans le sens propre du mot; cependant la destinée unique du peuple juif, aboutissant à Jésus et au christianisme, m'apparaissait comme quelque chose de tout à fait à part. Or voici qu'à côté du miracle juif venait se placer pour moi le miracle grec, ce fait d'un peuple créant un type de beauté éternelle, sans aucune tache locale ou nationale, une chose qui n'a existé qu'une fois, qui ne s'était jamais vue, qui ne se reverra plus, mais dont l'effet durera éternellement. Je savais bien avant mon voyage que la Grèce avait créé la science, l'art, la philosophie, la civilisation; mais l'échelle me manquait. Quand je vis l'Acropole, j'eus la révélation du divin, comme je l'avais eue la première fois que je sentis vivre l'Évangile, en apercevant la vallée du Jourdain des hauteurs de Casyoum. Le monde entier alors me parut barbare. L'Orient me choqua par sa pompe, son ostentation, ses impostures. Les Romains ne furent que de grossiers soldats; la majesté du plus beau Romain, d'un Auguste, d'un Trajan, ne me sembla que pose auprès de l'aisance, de la noblesse simple de ces citoyens fiers et tranquilles. Celtes, Germains, Slaves m'apparurent comme des espèces de Scythes consciencieux, mais péniblement civilisés. Je trouvai notre moyen âge sans élégance ni tournure, entaché de fierté déplacée et de pédantisme. Charlemagne m'apparut comme un gros palefrenier; nos chevaliers me semblèrent des lourdauds dont Thémistocle et Alcibiade eussent souri. Il y a eu un peuple d'aristocrates, un public tout entier composé de connaisseurs, une démocratie qui a saisi des nuances d'art tellement fines que nos raffinés les aperçoivent à peine. Il y a eu un public pour comprendre ce qui fait la beauté des Propylées et la supériorité des sculptures du Parthénon. Cette révélation de la grandeur vraie et simple m'atteignit jusqu'au fond de mon être. Tout ce que j'avais connu jusque-là me sembla l'effort maladroit d'un art jésuitique, un rococo composé de pompe niaise, de charlatanisme et de caricature.

C'est principalement sur l'Acropole que ces sentimens m'assiégeaient. Un excellent architecte avec qui j'avais voyagé avait coutume de me dire que, pour lui, la vérité des dieux était en proportion de la beauté solide des temples qu'on leur a élevés. Jugée sur ce pied-là, Athéné serait au-dessous de toute rivalité. Ce qu'il y a de surprenant, en effet, c'est que le beau n'est ici que l'honnêteté absolue, la raison, le respect même envers la divinité. Les parties cachées de l'édifice sont aussi soignées que celles qui sont vues. Aucun de ces trompe-l'œil qui, dans nos églises en particulier, sont comme une tentative perpétuelle pour induire la divinité en erreur sur la valeur de la chose offerte. Ce sérieux, cette droiture, me faisaient rougir d'avoir plus d'une fois sacrifié à un idéal moins pur. Les heures que je passais sur la colline sacrée étaient des heures de prière. Toute ma vie repassait, comme une confession générale, devant mes yeux. Mais ce qu'il y avait de plus singulier, c'est qu'en confessant mes péchés, j'en venais à les aimer; mes résolutions de devenir classique finissaient par me précipiter plus que jamais au pôle opposé. Un vieux papier que je retrouve parmi mes notes de voyage contient ceci :

PRIÈRE QUE JE FIS SUR L'ACROPOLE QUAND JE FUS ARRIVÉ A EN COMPRENDRE  
LA PARFAITE BEAUTÉ.

« O noblesse ! ô beauté simple et vraie ! déesse dont le culte signifie raison et sagesse, toi dont le temple est une leçon éternelle de conscience et de sincérité, j'arrive tard au seuil de tes mystères ; j'apporte à ton autel beaucoup de remords. Pour te trouver, il m'a fallu des recherches infinies. L'initiation que tu conférais à l'Athénien naissant par un sourire, je l'ai conquise à force de réflexions, au prix de longs efforts.

« Je suis né, déesse aux yeux bleus, de parens barbares, chez les Cimmériens bons et vertueux, qui habitent au bord d'une mer sombre, hérissée de rochers, toujours battue par les orages. On y connaît à peine le soleil ; les fleurs sont les mousses marines, les algues et les coquillages colorés qu'on trouve au fond des baies solitaires. Les nuages y paraissent sans couleur, et la joie même y est un peu triste ; mais des fontaines d'eau froide y sortent du rocher, et les yeux des jeunes filles y sont comme ces vertes fontaines, où, sur des fonds d'herbes ondulees, se mire le ciel.

« Mes pères, aussi loin que nous pouvons remonter, étaient voués aux navigations lointaines, dans des mers que tes Argonautes ne connurent pas. J'entendis, quand j'étais jeune, les chansons des voyages polaires ; je fus bercé au souvenir des glaces flottantes, des mers brumeuses sem-

blables à du lait, des îles peuplées d'oiseaux qui chantent à leurs heures et qui, prenant leur volée tous ensemble, obscurcissent le ciel.

« Des prêtres d'un culte étranger, venu des Syriens de Palestine, prirent soin de m'élever. Ces prêtres étaient sages et saints. Ils m'apprirent les longues histoires de Cronos, qui a créé le monde, et de son fils, qui a, dit-on, accompli un voyage sur la terre. Leurs temples sont trois fois hauts comme le tien, ô Eurhythmie, et semblables à des forêts; seulement ils ne sont pas solides; ils tombent en ruine au bout de cinq ou six cents ans; ce sont des fantaisies de barbares, qui s'imaginent qu'on peut faire quelque chose de bien en dehors des règles que tu as tracées à tes inspirés, ô Raison. Mais ces temples me plaisaient; je n'avais pas étudié ton art divin; j'y trouvais Dieu. On y chantait des cantiques dont je me souviens encore : « Salut, étoile de la mer,... reine de ceux qui gémissent en cette vallée de larmes... » ou bien : « Rose mystique, tour d'ivoire, maison d'or, étoile du matin... » Tiens, déesse, quand je me rappelle ces chants, mon cœur se fond, je deviens presque apostat. Pardonne-moi ce ridicule; tu ne peux te figurer le charme que les magiciens barbares ont mis dans ces vers, et combien il m'en coûte de suivre la raison toute nue.

« Et puis, si tu savais combien il est devenu difficile de te servir. Toute noblesse a disparu. Les Scythes ont conquis le monde. Il n'y a plus de république d'hommes libres; il n'y a plus que des rois issus d'un sang lourd, des majestés dont tu sourirais. De pesans Hyperboréens appellent légers ceux qui te servent... Une *pambéotie* redoutable, une ligue de toutes les sottises, étend sur le monde un couvercle de plomb, sous lequel on étouffe. Même ceux qui t'honorent, qu'ils doivent te faire pitié! Te souviens-tu de ce Calédonien qui, il y a cinquante ans, brisa ton temple à coups de marteaux, pour l'emporter à Thulé? Ainsi font-ils tous... J'ai écrit, selon quelques-unes des règles que tu aimes, ô Théonoé, la vie du jeune dieu que je servis dans mon enfance; ils me traitent comme Evhémère; ils m'écrivent pour me demander quel but je me suis proposé; ils n'estiment que ce qui sert à faire fructifier leurs tables de trapézites. Et pourquoi écrit-on la vie des dieux, ô ciel! si ce n'est pour faire aimer le divin qui fut en eux, et pour montrer que ce divin vit encore et vivra éternellement au cœur de l'humanité?

« Te rappelles-tu ce jour, sous l'archontat de Dionysodore, où un laid petit Juif, parlant le grec des Syriens, vint ici, parcourut tes parvis sans te comprendre, lut tes inscriptions tout de travers et crut trouver dans ton enceinte un autel dédié à un dieu qui serait *le Dieu inconnu*. Eh bien, ce petit Juif l'a emporté; pendant mille ans, on t'a traitée d'idole, ô Vérité, pendant mille ans, le monde a été un désert où ne germait aucune fleur. Durant ce temps, tu te taisais, ô Salpinx, clairon de la pensée. Déesse de l'ordre, image de la stabilité céleste, on était cou-

pable pour t'aimer, et aujourd'hui qu'à force de consciencieux travail nous avons réussi à nous rapprocher de toi, on nous accuse d'avoir commis un crime contre l'esprit humain en rompant des chaînes dont se passait Platon.

« Toi seule es jeune, ô Cora; toi seule es pure, ô Vierge; toi seule es saine, ô Hygie; toi seule es forte, ô Victoire. Les cités, tu les gardes, ô Promachos; tu as ce qu'il faut de Mars, ô Aréa, la paix est ton but, ô Pacifique. Législatrice, source des constitutions justes, Démocratie (1), toi dont le dogme fondamental est que tout bien vient du peuple, et que partout où il n'y a pas de peuple pour nourrir et inspirer le génie, il n'y a rien, apprends-nous à extraire le diamant des foules impures. Providence de Jupiter, ouvrière divine, mère de toute industrie, protectrice du travail, ô Ergané, toi qui fais la noblesse du travailleur civilisé et le mets si fort au-dessus du Scythe paresseux; Sagesse, toi que Zeus enfanta après s'être replié sur lui-même, après avoir respiré profondément; toi qui habites dans ton père, entièrement unie à son essence; toi qui es sa compagne et sa conscience; Énergie de Zeus, étincelle qui allumes et entretiens le feu chez les héros et les hommes de génie, fais de nous des spiritualistes accomplis. Le jour où les Athéniens et les Rhodiens luttèrent pour le sacrifice, tu choisis d'habiter chez les Athéniens, comme plus sages. Ton père cependant fit descendre Plutus dans un nuage d'or sur la cité des Rhodiens, parce qu'ils avaient aussi rendu hommage à sa fille. Les Rhodiens furent riches, mais les Athéniens eurent de l'esprit, c'est-à-dire la vraie joie, l'éternelle gaité, la divine enfance du cœur.

« Le monde ne sera sauvé qu'en revenant à toi, en répudiant ses attaches barbares. Courons, venons en troupe. Quel beau jour que celui où toutes les villes qui ont pris des débris de ton temple, Venise, Paris, Londres, Copenhague, répareront leurs larcins, formeront des théories sacrées pour rapporter les débris qu'elles possèdent, en disant : « Pardonne-nous, déesse, c'était pour les sauver des mauvais génies de la nuit, » et rebâtiront tes murs au son de la flûte, pour expier le crime de l'infâme Lysandre! Puis ils iront à Sparte maudire le sol où fut cette maîtresse d'erreurs sombres, et l'insulter parce qu'elle n'est plus.

« Ferme en toi, je résisterai à mes fatales conseillères, à mon scepticisme, qui me fait douter du peuple, à mon inquiétude d'esprit, qui, quand le vrai est trouvé, me le fait chercher encore, à ma fantaisie, qui, après que la raison a prononcé, m'empêche de me tenir en repos. O Archégète, idéal que l'homme de génie incarne en ses chefs-d'œuvre, j'aime mieux être le dernier dans ta maison que le premier ailleurs. Oui, je m'attacherai au stylobate de ton temple; j'oublierai toute disci-

(1) ΑΘΗΝΑΙ ΔΗΜΟΚΡΑΤΙΑΣ. Le Bas, *Inscr.* I, 32<sup>e</sup>.

plaine hormis la tienne, je me ferai stylite sur tes colonnes, ma cellule sera sur ton architrave. Chose plus difficile ! pour toi, je me ferai, si je peux, intolérant, partial. Je n'aimerai que toi. Je vais apprendre ta langue, désapprendre le reste. Je serai injuste pour ce qui ne te touche pas ; je me ferai le serviteur du dernier de tes fils. Les habitans actuels de la terre, je les exalterai, je les flatterai. J'essaierai d'aimer jusqu'à leurs défauts ; je me persuaderai, ô Hippias, qu'ils descendent des cavaliers, qui célèbrent là-haut, sur le marbre de ta frise, leur fête éternelle. J'arracherai de mon cœur toute fibre qui n'est pas raison et art pur. Je cesserai d'aimer mes maladies, de me complaire en ma fièvre. Soutiens mon ferme propos, ô Salutaire ! aide-moi, ô toi qui sauves.

« Que de difficultés en effet je prévois ! Que d'habitudes d'esprit j'aurai à changer ! Que de souvenirs charmans je devrai arracher de mon cœur ! J'essaierai ; mais je ne suis pas sûr de moi. Tard je t'ai connue, beauté parfaite. J'aurai des retours, des faiblesses. Une philosophie, perverse sans doute, m'a porté à croire que le bien et le mal, le plaisir et la douleur, le beau et le laid, la raison et la folie se transforment les uns dans les autres par des nuances aussi indiscernables que celles du cou de la colombe. Ne rien aimer, ne rien haïr absolument, devient alors une sagesse. Si une société, si une philosophie, si une religion eût possédé la vérité absolue, cette société, cette philosophie, cette religion aurait vaincu les autres et vivrait seule à l'heure qu'il est. Tous ceux qui jusqu'ici ont cru avoir raison se sont trompés, nous le voyons clairement. Pouvons-nous sans folle outrecuidance croire que l'avenir ne nous jugera pas comme nous jugeons le passé ? Voilà les blasphèmes que me suggère mon esprit profondément gâté. Une littérature qui, comme la tienne, serait saine de tout point n'exciterait plus maintenant que l'ennui.

« Tu souris de ma naïveté. Oui, l'ennui... Nous sommes corrompus ; qu'y faire ? J'irai plus loin, déesse orthodoxe, je te dirai la dépravation intime de mon cœur. Raison et bon sens ne suffisent pas. Il y a de la poésie dans le Strymon glacé et dans l'ivresse du Thrace. Il viendra des siècles où tes disciples passeront pour les disciples de l'ennui. Le monde est plus grand que tu ne crois. Si tu avais vu les neiges du pôle et les mystères du ciel austral, ton front, ô déesse toujours calme, ne serait pas si serein, ta tête, plus large, embrasserait divers genres de beauté.

« Tu es vraie, pure, parfaite ; ton marbre n'a point de taches ; mais le temple d'Hagia-Sophia, qui est à Byzance, produit aussi un effet divin avec ses briques et son plâtras. Il est l'image de la voûte du ciel. Il croulera ; mais si ta cella devrait être assez large pour contenir une foule, elle croulerait aussi.

« Un immense fleuve d'oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom. O abîme, tu es le Dieu unique. Les larmes de tous les peuples

sont de vraies larmes ; les rêves de tous les sages renferment une part de vérité. Tout n'est ici-bas que symbole et que songe. Les dieux passent comme les hommes, et il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels. La foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne. On est quitte envers elle quand on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts. »

## II.

Au fond, quand je m'étudie, j'ai en effet très peu changé ; le sort m'avait en quelque sorte rivé dès l'enfance à la fonction que je devais accomplir. J'étais fait en arrivant à Paris ; avant de quitter la Bretagne, ma vie était écrite d'avance. Bon gré mal gré, et nonobstant tous mes efforts consciencieux en sens contraire, j'étais prédestiné à être ce que je suis, un romantique protestant contre le romantisme, un utopiste prêchant en politique le terre-à-terre, un idéaliste se donnant inutilement beaucoup de mal pour paraître bourgeois, un tissu de contradictions, rappelant l'*hircocerv* de la scolastique, qui avait deux natures. Une de mes moitiés devait être occupée à démolir l'autre, comme cet animal fabuleux de Ctésias qui se mangeait les pattes sans s'en douter. C'est ce que ce grand observateur, Challemel-Lacour, a dit excellemment : « Il pense comme un homme, il sent comme une femme, il agit comme un enfant. » Je ne m'en plains pas, puisque cette constitution morale m'a procuré les plus vives jouissances intellectuelles qu'on puisse goûter.

Ma race, ma famille, ma ville natale, le milieu si particulier où je me développai, en m'interdisant les visées bourgeoises et en me rendant absolument impropre à tout ce qui n'est pas le maniement pur des choses de l'esprit, avaient fait de moi un idéaliste, fermé à tout le reste. L'application eût pu varier ; le fond eût toujours été le même. La vraie marque d'une vocation est l'impossibilité de réussir à autre chose qu'à ce pour quoi l'on a été créé. L'homme qui a une vocation sacrifie tout involontairement à sa maîtresse œuvre. Des circonstances extérieures auraient pu, comme il arrive souvent, dérouter ma vie et m'empêcher de suivre ma voie naturelle ; mais l'absolue incapacité où j'aurais été de réussir à ce qui n'était pas ma destinée eût été la protestation du devoir contrarié, et la prédestination eût triomphé à sa manière en montrant le sujet qu'elle avait choisi absolument impuissant en dehors du travail pour lequel elle l'avait choisi. Toute application intellectuelle, j'y aurais réussi. Toute carrière ayant pour objet la recherche d'un intérêt quelconque, j'y aurais honteusement échoué.

Le trait caractéristique de la race bretonne, à tous ses degrés, est l'idéalisme, la poursuite d'une fin morale ou intellectuelle, souvent erronée, toujours désintéressée. Jamais race ne fut plus improprie à l'industrie, au commerce. Tout ce qui est lucre lui paraît peu digne du galant homme; l'occupation noble est à ses yeux celle par laquelle on ne gagne rien, par exemple celle du soldat, celle du marin, celle du prêtre, celle du vrai gentilhomme qui ne tire de sa terre que le fruit convenu par l'usage, sans chercher à l'augmenter, celle du magistrat, celle de l'homme voué au travail de la pensée. Au fond de la plupart de ses raisonnemens, il y a cette opinion, fautive sans doute, que la fortune ne s'acquiert qu'en exploitant les autres et en pressurant le pays. La conséquence d'une telle manière de voir, c'est que le riche n'est pas très considéré; on estime beaucoup plus l'homme qui se consacre au bien public ou qui représente l'esprit du pays. Ces braves gens s'indignent contre la prétention qu'ont ceux qui font leur fortune de rendre par surcroît un service social. Quand on leur avait dit autrefois : « Le roi fait cas des Bretons, » cela leur suffisait. Le roi jouissait pour eux, était riche pour eux. Persuadés que ce que l'on gagne est pris sur un autre, ils tenaient l'avidité pour une chose basse. Une telle conception d'économie politique est devenue très arriérée; mais le cercle des opinions humaines y ramènera peut-être un jour. Grâce au moins pour les petits groupes de survivans d'un autre monde, où cette inoffensive erreur a entretenu la tradition du sacrifice! N'améliorez pas leur sort, ils ne seraient pas plus heureux; ne les enrichissez pas, ils seraient moins dévoués; ne les gênez pas pour les faire aller à l'école primaire, ils y perdraient peut-être quelque chose de leurs qualités et n'acquerraient pas celles que donne la haute culture; mais ne les méprisez pas. Le dédain est la seule chose pénible pour les natures simples; il trouble leur foi au bien ou les porte à douter que les gens d'une classe supérieure en soient bons appréciateurs.

Cette disposition, que j'appellerais volontiers romantisme moral, je l'eus au plus haut degré, par une sorte d'atavisme. J'avais reçu, avant de naître, le coup de quelque fée. Gode, la vieille sorcière, me le disait souvent. Je naquis avant terme et si faible que pendant deux mois on crut que je ne vivrais pas. Gode vint dire à ma mère qu'elle avait un moyen sûr pour savoir mon sort. Elle prit une de mes petites chemises, alla un matin à l'étang sacré; elle revint la face resplendissante. « Il veut vivre, il veut vivre! criait-elle. A peine jetée sur l'eau, la petite chemise s'est soulevée. » Plus tard, chaque fois que je la rencontrais, ses yeux étincelaient : « Oh ! si vous aviez vu, disait-elle, comme les deux bras s'élançèrent ! » De bonne heure, les fées m'aimèrent, et je les aimais. Ne riez pas de

nous autres Celtes. Nous ne ferons pas de Parthénon, le marbre nous manque; mais nous savons prendre à poignée le cœur et l'âme; nous avons des coups de stylet qui n'appartiennent qu'à nous; nous plongeons les mains dans les entrailles de l'homme, et, comme les sorcières de Macbeth, nous les en retirons pleines des secrets de l'infini. La grande profondeur de notre art est de savoir faire de notre maladie un charme. Cette race a au cœur une éternelle source de folie. Le « royaume de féerie, » le plus beau qui soit en terre, est son vrai domaine. Seule, elle sait remplir les bizarres conditions que la fée Gloriande impose à qui veut y entrer; le cor qui ne résonne que touché par des lèvres pures, le hanap magique qui n'est plein que pour l'amant fidèle, n'appartiennent qu'à elle.

La religion est la forme sous laquelle les races celtiques dissimulent leur soif d'idéal; mais l'on se trompe tout à fait quand on croit que la religion est pour elles une chaîne, un assujettissement. Aucune race n'a le sentiment religieux plus indépendant. Ce n'est qu'à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et par suite de l'appui que les Normands de France donnèrent au siège de Rome, que le christianisme breton fut entraîné bien nettement dans le courant de la catholicité. Il n'eût fallu que quelques circonstances favorables pour que les Bretons de France fussent devenus protestants, comme leurs frères les Gallois d'Angleterre. Ce n'est qu'au XVII<sup>e</sup> siècle que notre Bretagne française fut tout à fait conquise par les habitudes jésuitiques et le genre de piété du reste du monde. Jusque-là, la religion y avait eu un cachet absolument à part. C'était surtout par le culte des saints qu'elle était caractérisée. Entre tant de particularités que la Bretagne possède en propre, l'hagiographie locale est sûrement la plus singulière. Quand on visite à pied le pays, une chose frappe au premier coup d'œil. Les églises paroissiales, où se fait le culte du dimanche, ne diffèrent pas essentiellement de celles des autres pays. Que si l'on parcourt la campagne, au contraire, on rencontre souvent dans une seule paroisse jusqu'à dix et quinze chapelles, petites maisonnettes n'ayant le plus souvent qu'une porte et une fenêtre, et dédiées à un saint dont on n'a jamais entendu parler dans le reste de la chrétienté. Ces saints locaux, que l'on compte par centaines, sont tous du V<sup>e</sup> ou du VI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de l'époque de l'émigration; ce sont des personnages ayant pour la plupart réellement existé, mais que la légende a entourés du plus brillant réseau de fables. Ces fables, d'une naïveté sans pareille, vrai trésor de mythologie celtique et d'imagination populaires, n'ont jamais été complètement écrites. Les recueils édifiants faits par les bénédictins et les jésuites, même le naïf et curieux écrit d'Albert



Legrand, dominicain de Morlaix, n'en présentent qu'une faible partie. Loin d'encourager ces vieilles dévotions populaires, le clergé en effet ne fait que les tolérer; s'il le pouvait, il les supprimerait. Il sent bien que c'est là le reste d'un autre monde, d'un monde peu orthodoxe. On vient une fois par an dire la messe dans ces chapelles; les saints auxquels elles sont dédiées sont trop maîtres du pays pour qu'on songe à les chasser; mais on ne parle guère d'eux à la paroisse. Le clergé laisse le peuple visiter ces petits sanctuaires selon les rites antiques, y venir demander la guérison de telle ou telle maladie, y pratiquer ses cultes bizarres; il feint de l'ignorer. Où donc est caché le trésor de ces vieilles histoires? Dans la mémoire du peuple. Allez de chapelle en chapelle; faites parler les bonnes gens, et, s'ils ont confiance en vous, ils vous conteront, moitié sur un ton sérieux, moitié sur le ton de la plaisanterie, d'inappréciables récits, dont la mythologie comparée et l'histoire sauront tirer un jour le plus riche parti (1).

Ces récits eurent de bonne heure la plus grande influence sur mon imagination. Les chapelles dont je viens de parler sont toujours solitaires, isolées dans des landes, au milieu des rochers ou dans des terrains vagues tout à fait déserts. Le vent courant sur les bruyères, gémissant dans les genêts, me causait de folles terreurs. Parfois je prenais la fuite éperdu, comme poursuivi par les génies du passé. D'autres fois, je regardais par la porte à demi enfoncée de la chapelle les vitraux ou les statuètes en bois peint qui ornaient l'autel. Cela me plongeait dans des rêves sans fin. La physionomie étrange, terrible de ces saints, plus druides que chrétiens, sauvages, vindicatifs, me poursuivait comme un cauchemar. Tout saints qu'ils étaient, ils ne laissaient pas d'être parfois sujets à d'étranges faiblesses. Grégoire de Tours nous a conté l'histoire de ce Winnoch, qui passa par Tours en allant à Jérusalem, portant pour tout vêtement des peaux de brebis dépouillées de leur laine. Il parut si pieux qu'on le garda et qu'on le fit prêtre. Il ne mangeait que des herbes sauvages et portait le vase de vin à sa bouche de telle façon qu'on aurait dit que c'était seulement pour l'effleurer. Mais la libéralité des dévots lui ayant souvent apporté des vases remplis de cette liqueur, il prit l'habitude d'en boire, et on le vit plusieurs fois ivre. Le diable s'empara de lui à tel point, qu'armé de couteaux, de pierres, de bâtons, de tout ce qu'il pouvait saisir, il poursuivait les gens qu'il voyait. On fut obligé de l'attacher avec des chaînes dans sa cellule. Ce fut un saint tout de même. Saint

(1) Un consciencieux et infatigable chercheur, M. Luzel, sera, j'espère, le Pausanias de ces petites chapelles locales, et fixera par écrit toute cette magnifique légende, à la veille de se perdre.

Cadoc, saint Iltud, saint Conéry, saint Renan ou Ronan, m'apparaissaient de même comme des espèces de géants. Plus tard, quand je connus l'Inde, je vis que mes saints étaient de vrais *richis*, et que par eux j'avais touché à ce que notre monde aryen a de plus primitif, à l'idée de solitaires maîtres de la nature, la dominant par l'ascétisme et la force de la volonté.

Naturellement, le dernier saint que je viens de citer était celui qui me préoccupait le plus, puisque son nom était celui que je devais porter (1). Entre tous les saints de Bretagne, il n'y en a pas du reste de plus original. On m'a raconté deux ou trois fois sa vie, et toujours avec des circonstances plus extraordinaires les unes que les autres. Il habitait la Cornouaille, près de la petite ville qui porte son nom (Saint-Renan). C'était un esprit de la terre plus qu'un saint. Sa puissance sur les élémens était effrayante. Son caractère était violent et un peu bizarre; on ne savait jamais d'avance ce qu'il ferait, ce qu'il voudrait. On le respectait, mais cette obstination à marcher seul dans sa voie inspirait une certaine crainte; si bien que le jour où on le trouva mort sur le sol de sa cabane, la terreur fut grande à l'entour. Le premier qui en passant regarda par la fenêtre ouverte et le vit étendu par terre, s'enfuit à toutes jambes. Pendant sa vie, il avait été si volontaire, si particulier, que nul ne se flattait de pouvoir deviner ce qu'il voulait que l'on fit de son corps. Si l'on ne tombait pas juste, on craignait une peste, quelque engloutissement de ville, un pays tout entier changé en marais, tel ou tel de ces fléaux dont il disposait de son vivant. Le mener à l'église de tout le monde eût été chose peu sûre. Il semblait parfois l'avoir en aversion. Il eût été capable de se révolter, de faire un scandale. Tous les chefs étaient assemblés dans la cellule, autour du grand corps noir, gisant à terre, quand l'un d'eux ouvrit un sage avis : « De son vivant, nous n'avons jamais pu le comprendre; il était plus facile de dessiner la voie de l'hirondelle au ciel que de suivre la trace de ses pensées; mort, qu'il fasse encore à sa tête. Abattons quelques arbres; faisons un chariot, où nous attellerons quatre bœufs. Laissons-le les conduire où il voudra qu'on l'enterre. » Tous approuvèrent. On ajusta les poutres, on fit les roues avec des tambours pleins, sciés dans l'épaisseur des gros chênes, et on posa le saint dessus. Les bœufs, conduits par la main invisible de Ronan, marchèrent droit devant eux, au plus épais de la forêt. Les arbres s'inclinaient ou se brisaient sous leurs pas avec des craquements effroyables. Arrivés enfin, au centre de la forêt, à

(1) La forme ancienne est Ronan, qui se retrouve dans les noms de lieu *Loc-Ronan*, les eaux de Saint-Ronan (pays de Galles), etc.

l'endroit où étaient les plus grands chênes, le chariot s'arrêta. On comprit; on enterra le saint et on bâtit son église en ce lieu.

Ces récits me donnèrent de bonne heure le goût de la mythologie. La naïveté avec laquelle on les prenait reportait à des milliers d'années en arrière. On me conta la façon dont mon père, dans son enfance, fut guéri de la fièvre. Le matin avant le jour, on le conduisit à la chapelle du saint qui en guérissait. Un forgeron vint en même temps, avec sa forge, ses clous, ses tenailles. Il alluma son fourneau, rougit ses tenailles, et mettant le fer rouge devant la figure du saint : « Si tu ne tires pas la fièvre à cet enfant, dit-il, je vais te ferrer comme un cheval. » Le saint obéit sur-le-champ. La sculpture en bois a été longtemps florissante en Bretagne. Ces statues de saints sont d'un réalisme étonnant; pour des imaginations plastiques, elles vivent. Je me souviens d'un brave homme, pas beaucoup plus fou que les autres, qui s'échappait quand il pouvait, le soir. Le matin, on le trouvait dans les églises en bras de chemise, suant sang et eau. Il avait passé la nuit à déclouer les christs en croix et à tirer les flèches du corps des saint Sébastien.

Ma mère, qui par un côté était Gasconne (mon grand-père du côté maternel était de Bordeaux), racontait ces vieilles histoires avec esprit et finesse, glissant avec art entre le réel et le fictif, d'une façon qui impliquait qu'au fond tout cela n'était vrai qu'en idée. Elle aimait ces fables comme Bretonne, elle en riait comme Gasconne, et ce fut là tout le secret de l'éveil et de la gâté de sa vie. Quant à moi, ce milieu étrange m'a donné pour les études historiques les qualités que je peux avoir. J'y ai pris une sorte d'habitude de voir sous terre et de discerner des bruits que d'autres oreilles n'entendent pas. L'essence de la critique est de savoir comprendre des états très différens de celui où nous vivons. J'ai vu le monde primitif. En Bretagne, avant 1830, le passé le plus reculé vivait encore. Le *xiv<sup>e</sup>*, le *xv<sup>e</sup>* siècle étaient le monde qu'on avait journellement sous les yeux dans les villes. L'époque de l'émigration galloise (*v<sup>e</sup>* et *vi<sup>e</sup>* siècle) était visible dans les campagnes pour un œil exercé. Le paganisme se dégageait derrière la couche chrétienne, souvent fort transparente. A cela se mêlaient des traits d'un monde plus vieux encore, que j'ai retrouvés chez les Lapons. En visitant en 1870 avec le prince Napoléon les huttes d'un campement de Lapons près de Tromsø, je crus plus d'une fois, dans des types de femmes, d'enfans, dans certains traits, certaines habitudes, voir ressusciter devant moi mes plus vieux souvenirs.

## III.

Tout me prédestinait donc bien réellement au romantisme, je ne dis pas au romantisme de la forme (je compris de bonne heure que le romantisme de la forme est une erreur, que, s'il y a deux manières de sentir et de penser, il n'y a qu'une seule forme pour exprimer ce qu'on pense et ce qu'on sent), mais au romantisme de l'âme et de l'imagination, à l'idéal pur. Je sortais de la vieille race idéaliste en ce qu'elle avait de plus authentique. Il y a dans le pays de Goelo ou d'Avaugour, sur le Trieux, un endroit que l'on appelle le Lédano, parce que là le Trieux s'élargit et forme une lagune avant de se jeter dans la mer. Sur le bord du Lédano est une grande ferme qui s'appelait Keranbélec ou Meskanbélec. Là était le centre du clan des Renan, bonnes gens venues du Cardigan, sous la conduite de Fragan, vers l'an 480. Ils vécurent là treize cents ans d'une vie obscure, faisant des économies de pensées et de sensations dont le capital accumulé m'échu. Je sens que je pense pour eux et qu'ils vivent en moi. Pas un de ces braves gens n'a cherché, comme disaient les Normands, à *gaaingner*; aussi restèrent-ils toujours pauvres. Mon incapacité d'être méchant ou seulement de le paraître vient d'eux. Ils ne connaissaient que deux genres d'occupations, cultiver la terre et se hasarder en barque dans les estuaires et les archipels de rochers que forme le Trieux à son embouchure. Peu avant la révolution, trois d'entre eux grèèrent une barque en commun et se fixèrent à Lézardrieux. Ils vivaient ensemble sur la barque, le plus souvent retirée dans une anse du Lédano; ils naviguaient à leur plaisir et quand la fantaisie leur en prenait. Ce n'étaient pas des bourgeois, car ils n'étaient pas jaloux des nobles; c'étaient des marins aisés et ne dépendant de personne. Mon grand-père, l'un d'eux, fit une étape de plus dans la vie citadine; il vint à Tréguier. Quand éclata la révolution, il se montra patriote ardent, mais honnête. Il avait quelque argent; tous ceux qui étaient dans la même situation que lui achetèrent des biens nationaux : lui n'en voulut pas; il trouvait ces biens mal acquis. Il n'estimait pas honorable de faire par surprise de grands gains n'impliquant aucun travail. Les événemens de 1814 et 1815 le mirent hors de lui. Hegel n'avait pas encore découvert que le vainqueur a toujours raison, et, en tout cas, le bonhomme aurait eu peine à comprendre que c'était la France qui avait vaincu à Waterloo. Il me réservait le privilège de ces belles théories, dont je commence du reste à me déguster. Le soir du 19 mars 1815, il vint voir ma mère : « Demain matin, dit-il, lève-toi de bonne heure et regarde la tour. » Effectivement, pen-

dant la nuit, le sacristain n'ayant pas voulu donner la clé de la tour, il avait escaladé avec quelques autres patriotes une forêt d'arcs-boutans et de clochetons, au risque de se rompre vingt fois le cou, pour arborer le drapeau national. Quelques mois après, quand le drapeau contraire l'eut emporté, à la lettre il perdit la raison. Il sortit dans la rue avec une énorme cocarde tricolore. « Je voudrais bien savoir, dit-il, qui est-ce qui va venir m'arracher cette cocarde. » On l'aimait dans le quartier. « Personne, capitaine, personne, » lui répondit-on, et on le ramena doucement par le bras à la maison. Mon père partageait les mêmes sentimens. Il fit les campagnes de l'amiral Villaret-Joyeuse. Pris par les Anglais, il passa plusieurs années sur les pontons. Chaque année, sa jouissance était d'aller, le jour où l'on tirait au sort, humilier les recrues nouvelles de ses souvenirs de volontaire. Regardant d'un œil de mépris ceux qui mettaient la main dans l'urne : « Autrefois, disait-il, nous ne ne faisons pas ainsi, » et il haussait ostensiblement les épaules sur la décadence des temps.

C'est par ce que j'ai vu de ces excellens marins et ce que j'ai lu et entendu des paysans de Lithuanie ou même de Pologne, que j'ai formé mes idées sur la vertu innée de nos races, quand elles sont organisées selon le type du clan primitif. On ne comprendra jamais ce qu'il y avait de bonté dans ces vieux Celtes, et même de politesse et de douceur de mœurs. J'en ai vu encore le modèle expirant, il y a une trentaine d'années, dans la jolie petite île de Bréhat, avec ses mœurs patriarcales, dignes du temps des Phéaciens. Le désintéressement, l'incapacité pratique de ces braves gens, dépassaient toute imagination. Ce qui montrait leur noblesse, c'est que, dès qu'ils voulaient faire quelque chose qui ressemblât à un négoce, ils étaient sûrement trompés. Depuis que le monde existe, jamais on ne se ruina avec plus de fougue, plus d'imagination, plus d'entrain, plus de gaîté. C'était un feu roulant de paradoxes pratiques, d'amusantes fantaisies. Jamais on ne méprisa plus joyeusement toutes les lois du bon sens positif et de la saine économie. « Maman, demandai-je un jour à ma mère, dans les dernières années de sa vie, est-ce que vraiment tous ceux de notre famille que vous avez connus étaient aussi réfractaires à la fortune que ceux que j'ai connus moi-même ?

— Tous pauvres comme Job, me répondit-elle. A quoi penses-tu donc ? Comment veux-tu qu'il en fût autrement ? Aucun d'eux ne naquit riche et aucun d'eux n'a pillé ni rançonné personne. En ce temps-là, il n'y avait de riche que le clergé et les nobles. Il y a pourtant une exception, c'est Z., qui est devenu millionnaire. Ah ! celui-là est un homme considéré, bien établi dans le monde, presque un député, susceptible au moins de l'être.

— Comment donc Z. a-t-il fait une fortune considérable, quand tous autour de lui sont restés pauvres ?

— Je ne peux pas te dire cela... Il y a des gens qui naissent pour être riches, d'autres qui ne le seront jamais. Il faut avoir des griffes, se servir le premier. Or c'est ce que nous n'avons jamais su faire. Dès qu'il s'agit de prendre la meilleure portion sur le plat qui passe, notre politesse naturelle s'y oppose. Aucun de tes ascendans n'a gagné d'argent. Ils n'ont rien pris à la masse, n'ont pas appauvri le monde. Ton grand-père ne voulut pas suivre l'exemple des autres, acheter des biens nationaux. Ton père était comme tous les marins. La preuve qu'il était né pour naviguer et se battre, c'est qu'il n'entendait rien aux affaires. Quand tu vins au monde, nous étions si tristes, que je te pris sur mes genoux et pleurai amèrement. Les marins, vois-tu, ne ressemblent pas au reste du monde. J'en ai vu qui, au début de leur engagement, avaient entre les mains des sommes assez fortes. Ils imaginaient un divertissement singulier. Ils faisaient chauffer les écus dans un poëlon, puis les jetaient dans la rue, riant aux éclats des efforts de la canaille pour s'en saisir. C'était une façon de marquer qu'on ne se fait pas tuer pour des pièces de six francs, et que l'argent n'était rien à leurs yeux auprès de l'honneur de servir le roi. Et ton pauvre oncle Pierre, en voilà encore un qui m'a donné du souci. Oh ciel !

— Parlez-moi de lui, dis-je ; je ne sais pourquoi je l'aime.

— Tu l'as vu un jour ; il nous rencontra près du pont ; il te salua ; mais tu étais trop respecté dans le pays, il n'osa te parler, et je ne voulus pas te dire. C'était la meilleure créature de Dieu ; mais on ne put jamais l'astreindre à travailler. Il était toujours par voies et par chemins, passant ses jours et ses nuits dans les cabarets ; avec cela bon et honnête, mais il fut impossible de lui donner un état. Tu ne peux te figurer comme il était charmant avant que la vie qu'il menait ne l'eût épuisé. Il était adoré dans le pays, on se l'arrachait. Ce qu'il savait de contes, de proverbes, d'histoires à faire mourir de rire ne peut se concevoir. Tout le pays le suivait. Avec cela, assez instruit ; il avait beaucoup lu. Dans les cabarets on faisait cercle autour de lui, on l'applaudissait. Il était la vie, l'âme, le boute-en-train de tout le monde. Il fit une véritable révolution littéraire. Jusque-là on ne savait par cœur que *les Quatre fils d'Aymon* et *Renaud de Montauban*. On connaissait tous ces vieux personnages, on savait leur vie par cœur ; chacun avait son héros particulier pour lequel il se passionnait. Pierre fit connaître des histoires moins vieilles, qu'il prenait dans les livres, mais qu'il accommodait au goût du pays. Nous avions alors une assez bonne bibliothèque. Quand vinrent les pères de la mission, sous Charles X, le prédicateur fit un

si beau sermon contre les livres dangereux que chacun brûla tout ce qu'il avait de volumes chez lui. Le missionnaire avait dit qu'il valait mieux en brûler plus que moins, et que d'ailleurs tous pouvaient être dangereux selon les circonstances. Je fis comme tout le monde; mais ton père en jeta plusieurs sur le haut de la grande armoire. — Ceux-là sont trop jolis, me dit-il. — C'étaient *Don Quichotte*, *Gil Blas*, *le Diable boiteux*. Pierre les dénicha en cet endroit. Il les lisait aux gens du peuple et aux gens du port. Toute notre bibliothèque y a passé. De la sorte il mangea le peu qu'il avait, une petite aisance, et devint un pur vagabond; ce qui ne l'empêchait pas d'être doux, excellent, incapable de faire du mal à une mouche.

— Mais pourquoi, dis-je, ses tuteurs ne le firent-ils pas embarquer comme marin? Cela l'eût entraîné et réglé un peu.

— C'aurait été impossible, tout le peuple l'eût suivi; on l'aimait trop. Si tu savais comme il avait de l'imagination. Pauvre Pierre! je l'aimais tout de même; je l'ai vu parfois si charmant. Il y avait des momens où un mot de lui vous faisait pâmer de rire. Il possédait une façon d'ironie, une manière de plaisanter sans qu'on fût averti, ni que rien préparât le trait, que je n'ai vues à personne. Je n'oublierai jamais le soir où l'on vint m'avertir qu'on l'avait trouvé mort au bord du chemin de Langoat. J'allai, je le fis habiller proprement. On l'enterra; le curé me dit de bien bonnes paroles sur la mort de ces vagabonds dont le cœur n'est pas toujours aussi loin de Dieu que l'on pourrait croire. »

Pauvre oncle Pierre! j'ai bien souvent pensé à lui. Cette tardive estime sera sa seule récompense. Le paradis métaphysique ne serait pas sa place. Son imagination, son entrain, sa sensualité vive, firent de lui, dans son milieu, une apparition à part. Le caractère de mon père ne ressemblait nullement au sien. Mon père était plutôt doux et mélancolique. Il me donna le jour vieux, au retour d'un long voyage. Dans les premières lueurs de mon être, j'ai senti les froides brumes de la mer, subi la bise du matin, traversé l'âpre et mélancolique insomnie du banc de quart.

#### IV.

Je touchais par ma grand'mère maternelle à un monde de bourgeoisie beaucoup plus rangée. Ma bonne maman, comme je l'appelais, était un fort aimable modèle de la bourgeoisie d'autrefois. Elle avait été extrêmement jolie. Je l'ai connue dans ses dernières années, gardant toujours la mode du moment où elle devint veuve. Elle tenait à sa classe, ne quitta jamais ses coiffes de bourgeoise, ne souf-

frit jamais d'être appelée que *mademoiselle*. Les dames nobles l'avaient en haute estime. Quand elles rencontraient ma sœur Henriette, elles la caressaient : « Ma petite, lui disaient-elles, votre grand'mère était une personne bien recommandable, nous l'aimions beaucoup, soyez comme elle. » En effet, ma sœur l'aimait extrêmement et la prit pour exemple; mais ma mère, rieuse et pleine d'esprit, différait beaucoup d'elle; la mère et la fille faisaient en tout le contraste le plus parfait.

Cette bonne bourgeoisie de Lannion était admirable de candeur, de respect et d'honnêteté. Beaucoup de mes tantes restèrent sans se marier, mais n'en étaient pas moins heureuses, grâce à un esprit de sainte enfance qui rendait tout léger. On vivait ensemble, on s'aimait; on participait aux mêmes croyances. Mes tantes X. n'avaient d'autre divertissement que, le dimanche, après les offices, de faire voler une plume, chacune soufflant à son tour pour l'empêcher de toucher terre. Les grands éclats de rire que cela leur causait les approvisionnaient de joie pour huit jours. La piété de ma grand'mère, sa politesse, son culte pour l'ordre établi, me sont restés comme une des meilleures images de cette vieille société fondée sur Dieu et le roi, deux états qu'il n'est pas sûr qu'on puisse remplacer.

Quand la révolution éclata, ma bonne maman l'eut en horreur, et bientôt elle fut à la tête des pieuses personnes qui cachaient les prêtres insermentés. La messe se disait dans son salon. Les dames nobles étant dans l'émigration, elle regardait comme son devoir de les remplacer en cela. La plupart de mes oncles au contraire étaient grands patriotes. Quand il y avait des deuils publics, par exemple à propos de la trahison de Dumouriez, mes oncles laissaient croître leur barbe, sortaient avec des mines consternées, des cravates énormes et des vêtements en désordre. Ma bonne maman avait alors de fines railleries qui n'étaient pas sans danger : « Ah ! mon pauvre Tanneguy, qu'avez-vous ? quel malheur nous est survenu ? Est-ce qu'il est arrivé quelque chose à ma cousine Amélie ? Est-ce que l'asthme de ma tante Augustine va plus mal ? — Non, ma cousine, la république est en danger. — Ce n'est que cela ? ah ! mon pauvre Tanneguy, que vous me soulagez ! Vous m'enlevez un véritable poids de dessus le cœur. » Elle joua ainsi pendant deux ans avec la guillotine, et ce fut miracle si elle y échappa. Elle avait pour compagne de son dévouement une dame Taupin, très pieuse comme elle. Les prêtres alternaient entre sa maison et celle de M<sup>me</sup> Taupin. Mon oncle Y., très révolutionnaire, au fond excellent homme, lui disait souvent : « Ma cousine, prenez garde; si j'étais obligé de savoir qu'il y a des prêtres ou des aristocrates cachés chez vous, je vous dénoncerais. » Elle répondait qu'elle ne connais-



sait que de vrais amis de la république, mais ce qui s'appelle de vrais amis!..

Ce fut en effet M<sup>me</sup> Taupin qui fut guillotinée. Ma mère ne me racontait jamais cette scène sans la plus vive émotion. Elle me montra dans mon enfance les lieux où tout s'était passé. Le jour de l'exécution, ma bonne maman emmena toute la famille hors de Lannion, pour ne pas participer au crime qui allait s'y accomplir. On se rendit avant le jour à une chapelle située à une demi-lieue de la ville, dans un endroit désert, et dédiée à saint Roch. Beaucoup de personnes pieuses s'y rencontrèrent. Un signal devait les avertir du moment où la tête tomberait, pour que tous fussent en prière quand l'âme de la martyre serait présentée par les anges au trône de Dieu.

Tout cela créait des liens d'une profondeur dont nous n'avons plus d'idée. Ma bonne maman aimait les prêtres, leur courage, leur dévouement. Elle éprouva leur glaciale froideur. Sous le consulat, quand le culte fut rétabli, le prêtre qu'elle avait caché au péril de sa vie fut nommé curé d'une paroisse près de Lannion. Elle prit ma mère, alors enfant, par la main, et elles firent ensemble un voyage de deux lieues, sous un soleil ardent. Revoir celui qu'elle avait vu officier de nuit chez elle, dans de si tragiques circonstances, lui faisait battre le cœur. L'orgueil sacerdotal, peut-être le sentiment du devoir, inspira au prêtre une étrange conduite. Il la reconnut à peine, la reçut debout et la congédia après deux ou trois paroles. Pas un remerciement, pas une félicitation, pas un souvenir. Il ne lui proposa même pas un verre d'eau. Ma grand'mère pensa défaillir; elle revint à Lannion avec ma mère, fondant en larmes, soit qu'elle se reprochât une erreur de son cœur de femme, soit qu'elle fût révoltée contre tant d'orgueil. Ma mère ne sut jamais si, dans le sentiment qui lui resta de ce jour, le froissement ou l'admiration l'emportèrent. Peut-être finit-elle par comprendre la sagesse profonde de ce prêtre, qui sembla lui dire brusquement : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi? » et ne voulut pas reconnaître qu'il dût lui savoir quelque gré du bien qu'elle avait fait. Les femmes admettent difficilement ce degré d'abstraction. L'œuvre se personifie toujours pour elles en quelqu'un, et elles ont peine à comprendre qu'on ait combattu côte à côte sans se connaître ni s'aimer.

Ma mère, gaie, ouverte, curieuse, aimait plutôt la révolution qu'elle ne la haïssait. A l'insu de ma bonne maman, elle écoutait les chansons patriotiques. Le *Chant du Départ* lui avait fait une vive impression, et quand elle répétait le beau vers prononcé par les mères :

De nos yeux maternels ne craignez point de larmes...

sa voix était toujours émue. Ces grandes et terribles scènes avaient laissé en elle une empreinte ineffaçable. Quand elle s'égarait en ces souvenirs, indissolublement liés à l'éveil de sa première jeunesse, quand elle se rappelait tant d'enthousiasmes, tant de joies folles, qui alternaient avec les scènes de terreur, sa vie semblait revir tout entière. J'ai pris d'elle un goût invincible de la révolution, qui me la fait aimer malgré ma raison et malgré tout le mal que j'ai dit d'elle. Du reste, je n'y reviendrai plus : *sat prata biberunt*. Je n'efface rien de ce que j'ai dit, mais depuis que je vois l'espèce de rage avec laquelle des écrivains étrangers cherchent à prouver que la révolution française n'a été que honte, folie, et qu'elle constitue un fait sans importance dans l'histoire du monde, je commence à croire que c'est peut-être ce que nous avons fait de mieux, puisqu'on en est si jaloux.

## V.

Un personnage singulier, qui resta longtemps pour moi une énigme, compta pour quelque chose parmi les causes qui firent de moi, en somme, bien plus un fils de la révolution qu'un fils des croisés. C'était un vieillard dont la vie, les idées, les habitudes, formaient avec celles du pays le plus singulier contraste. Je le voyais tous les jours, couvert d'un manteau râpé, aller acheter chez une petite marchande pour deux sous de lait dans un vase de fer-blanc. Il était pauvre, sans être précisément dans la misère. Il ne parlait à personne, mais son oeil timide avait beaucoup de douceur. Les personnes que des circonstances tout à fait exceptionnelles mettaient en rapport avec lui étaient enchantées de son aménité, de son sourire, de sa haute raison.

Je n'ai jamais su son nom, et même je crois que personne ne le savait. Il n'était pas du pays et n'avait aucune famille. Sa paix était profonde, et la singularité de sa vie n'excitait plus que de l'étonnement; mais ce résultat, il ne l'avait pas conquis tout d'abord. Il avait fait bien des écoles. Un temps fut où il avait eu des rapports avec les gens du pays, leur avait dit quelques-unes de ses idées; personne n'y comprit rien. Le mot *système*, qu'il prononça deux ou trois fois, parut drôle. On l'appela *Système*, et bientôt il n'eut plus d'autre nom. S'il eût continué, cela eût mal tourné, les enfans lui eussent jeté des pierres. En vrai sage, il se tut, ne dit plus mot à personne et eut le repos. Il sortait tous les jours pour aller acheter ses petites provisions; le soir, il se promenait dans quelque lieu

retiré. Son visage était sérieux, mais non triste, plutôt aimable que malveillant. Dans la suite, quand je lus la *Vie de Spinoza* par Colerus, je vis que j'avais eu sous les yeux dans mon enfance un modèle tout semblable au saint d'Amsterdam. On le laissait tout à fait tranquille; on le respectait même. Sa résignation, sa mine souriante, paraissaient une vision d'un autre monde. On ne comprenait pas, mais on sentait en lui quelque chose de supérieur; on s'inclinait.

Il n'allait jamais à l'église et évitait toutes les occasions où il eût fallu manifester une foi religieuse matérielle. Le clergé le voyait de très mauvais œil; on ne parlait pas contre lui au prône, car il n'y avait pas scandale, mais en secret on ne prononçait son nom qu'avec épouvante. Une circonstance particulière augmentait cette animosité et créait autour du vieux solitaire une sorte d'atmosphère de diaboliques terreurs.

Il possédait une bibliothèque très considérable, composée d'écrits du xviii<sup>e</sup> siècle. Toute cette grande philosophie, qui en somme a plus fait que Luther et Calvin, était là réunie. Le studieux vieillard la savait par cœur et vivait des petits profits que lui rapportait le prêt de ses volumes à quelques personnes qui lisaient. C'était là pour le clergé une sorte de puits de l'abîme dont on parlait avec horreur. L'interdiction de lui emprunter des livres était absolue. Le grenier de Système passait pour le réceptacle de toutes les impiétés.

Naturellement je partageais cette horreur, et c'est bien plus tard, quand mes idées philosophiques se furent assises, que je songeai que j'avais eu le bonheur dans mon enfance de voir un véritable sage. Ses idées, je les reconstruisis sans peine en rapprochant quelques mots qui m'avaient paru autrefois inintelligibles, et dont je me souvenais. Dieu était pour lui l'ordre de la nature, la raison intime des choses. Il ne souffrait pas qu'on le niât. Il aimait l'humanité comme représentant la raison, et haïssait la superstition comme la négation de la raison. Sans avoir le souffle poétique que le xix<sup>e</sup> siècle a su ajouter à ces grandes vérités, Système, j'en suis sûr, vit très haut et très loin. Il était dans le vrai. Loin de méconnaître Dieu, il avait honte pour ceux qui s'imaginent le toucher. Perdu dans une paix profonde et une sincère humilité, il vit que les erreurs des hommes méritent plus de pitié que de haine. Il était évident qu'il méprisait son siècle. La renaissance de la superstition, qu'il avait crue enterrée par Voltaire et Rousseau, lui semblait dans la génération nouvelle le signe d'un complet abêtissement.

Un matin, on le trouva mort dans sa pauvre chambre, au milieu de ses livres empilés. C'était après 1830; le maire lui fit le soir

des funérailles décentes. Le clergé acheta toute sa bibliothèque à vil prix et la fit détruire. On ne découvrit dans sa commode aucun papier qui pût aider à percer le mystère qui l'entourait. Seulement dans un coin on trouva soigneusement enveloppé un bouquet de fleurs desséchées, liées par un ruban tricolore. On crut d'abord à quelque souvenir d'amour, et plusieurs brodèrent sur ce canevas le roman de l'inconnu; mais le ruban tricolore troublait cette hypothèse. Ma mère ne croyait nullement que ce fût là l'explication véritable. Quoiqu'elle eût un respect instinctif pour Système, elle me disait toujours : « C'est un vieux terroriste. Je me figure par moments l'avoir vu en 1793. Et puis il a juste les allures et les idées de M..., qui terrorisa Lannion et y tint la guillotine en permanence tant que dura Robespierre. »

Il y a quinze ou vingt ans, je lus aux *faits divers* d'un journal à peu près ce qui suit :

« Hier, dans une rue écartée, au fond du faubourg Saint-Jacques, s'est éteint presque sans agonie un vieillard dont l'existence intriguait fort le voisinage. Il était respecté dans le quartier comme un modèle de bienfaisance et de bonté; mais il évitait tout ce qui eût pu mettre sur la voie de son passé. Quelques livres, le *Catéchisme* de Volney, des volumes dépareillés de Rousseau étaient épars sur sa table. Une malle composait tout son avoir. Le commissaire de police appelé à l'ouvrir n'y a trouvé que quelques pauvres effets, parmi lesquels un bouquet fané, enveloppé avec soin dans un papier sur lequel était écrit : *Bouquet que je portai à la fête de l'Être suprême, 20 prairial, an II.* »

Ce fut là pour moi un trait de lumière. Je ne doutai pas que le bouquet de Système ne rappelât le même souvenir. Je me rappelai les rares adeptes de l'église jacobine que j'avais pu connaître, leur ardente conviction, leur attachement sans bornes aux souvenirs de 1793 et 1794, leur impuissance à parler d'autre chose. Ce rêve d'une année fut si ardent que ceux qui l'avaient traversé ne purent désormais rentrer dans la vie. Ils restèrent sous le coup d'une idée fixe, mornes, frappés de stupéfaction; ils avaient le *delirium tremens* des ivresses sanglantes. C'étaient des croyans absolus; le monde, qui n'était plus à leur diapason, leur semblait vide et enfantin. Restés seuls comme les restes d'un monde de géans, chargés de la haine du genre humain, ils n'avaient plus de commerce possible avec les vivans. Je compris l'effet que fit Lakanal quand il revint d'Amérique en 1833 et qu'il apparut à ses confrères de l'Académie des Sciences morales et politiques comme un fantôme... Je compris Daunou et son obstination à voir dans M. Cousin, M. Guizot, les plus dangereux des jésuites. Par un contraste assez ordinaire, ces survivans parfois hideux de luttes titaniques étaient

devenus des agneaux. L'homme n'a pas besoin, pour être bon, d'avoir trouvé une base logique à sa bonté. Les plus cruels inquisiteurs du moyen âge, Conrad de Marbourg par exemple, étaient les plus doux des hommes. C'est ce qu'on verra quand notre grand maître, M. Victor Hugo, donnera son *Torquemada*, et montrera comment on peut devenir brûleur d'hommes par sensibilité, charité.

## VI.

Quoique l'éducation religieuse et prématurément sacerdotale qui m'était donnée ait empêché pour moi les liaisons de jeunesse avec des personnes d'un autre sexe, j'avais des petites amies d'enfance dont une surtout m'a laissé un profond souvenir (1). De très bonne heure, le goût des jeunes filles fut vif en moi. Je les préférais de beaucoup aux petits garçons. Ceux-ci ne m'aimaient pas, mon air délicat les agaçait. Nous ne pouvions jouer ensemble; ils m'appelaient *mademoiselle*; il n'y avait taquinerie qu'ils ne me fissent. J'étais au contraire tout à fait bien avec les petites filles de mon âge; elles me trouvaient tranquille et raisonnable. J'avais douze ou treize ans. Je ne me rendais aucun compte de l'attrait qui m'attachait à elles. L'idée vague qui m'attirait me semble avoir été surtout qu'il y a des choses permises aux hommes qui ne sont pas permises aux femmes, si bien qu'elles m'apparaissaient comme des créatures faibles et jolies, soumises pour le gouvernement de leurs petites personnes à des règles qu'elles acceptaient. Toutes celles que je connaissais étaient d'une modestie charmante. Il y avait dans le premier éveil qui s'opérait en moi le sentiment d'une légère pitié, l'idée qu'il fallait aider à une résignation si gentille, aimer leur retenue et la seconder. Je voyais bien ma supériorité intellectuelle; mais dès lors je sentais que la femme très belle ou très bonne résout complètement pour son compte le problème qu'avec toute notre force de tête nous ne faisons que gâcher. Nous sommes des enfans ou des pédans auprès d'elle. Je ne comprenais que vaguement; déjà cependant j'entrevois que la beauté est un don tellement supérieur, que le talent, le génie, la vertu même, ne sont rien auprès d'elle, en sorte que la femme vraiment belle a le droit de tout dédaigner, puisqu'elle rassemble, non dans une œuvre hors d'elle, mais dans sa personne même, comme en un vase myrrhin, tout ce que le génie esquisse péniblement en traits faibles, au moyen d'une fatigante réflexion.

Parmi ces petites camarades, j'ai dit qu'il y en avait une qui

(1) Je me suis interdit de toucher ici aucun souvenir relatif à ma sœur. Ces souvenirs me sont trop sacrés pour que j'aie jamais dû les livrer à d'autres qu'à ceux qui l'ont connue.

avait pour moi un effet particulier de séduction. Elle s'appelait Noémi. C'était un petit modèle de sagesse et de grâce. Ses yeux étaient d'une délicieuse langueur, empreints à la fois de bonté et de finesse; ses cheveux étaient d'un blond adorable. Elle pouvait avoir deux ans de plus que moi, et la façon dont elle me parlait tenait le milieu entre le ton d'une sœur aînée et les confidences de deux enfans. Nous nous entendions à merveille. Quand les petites amies se disputaient, nous étions toujours du même avis. Je m'efforçais de mettre la paix dans la compagnie. Elle était sceptique sur l'issue de mes tentatives. « Ernest, me disait-elle, vous ne réussirez pas; vous voulez mettre tout le monde d'accord. » Cette enfantine collaboration pacifique, qui nous attribuait une imperceptible supériorité sur les autres, établissait entre nous un petit lien très doux. Maintenant encore, je ne peux pas entendre chanter : *Nous n'irons plus au bois, ou Il pleut, il pleut, bergère*, sans être pris d'un léger tressaillement de cœur. Certainement, sans l'étau fatal qui m'enserrait, j'eusse aimé Noémi deux ou trois ans après; mais j'étais voué au raisonnement, la dialectique religieuse m'occupait déjà tout entier. Le flot d'abstractions qui me montait à la tête m'étourdissait et me rendait pour tout le reste absent et distrait.

Un singulier défaut d'ailleurs, qui plus d'une fois dans la vie devait me nuire, traversa cette affection naissante et la fit dévier. Mon indécision est cause que je me laisse facilement amener à des situations contradictoires dont je ne sais pas trancher le nœud. Ce trait de caractère se compliqua en cette circonstance d'une qualité qui m'a fait commettre autant d'inconséquences que le pire des défauts. Il y avait, parmi ces enfans, une petite fille beaucoup moins belle que Noémi, bonne et aimable sans doute, mais moins fêtée, moins entourée. Elle me recherchait, peut-être même un peu plus que Noémi, et ne dissimulait pas une certaine jalousie. Faire de la peine à quelqu'un a toujours été pour moi une impossibilité. Je me figurais vaguement que la femme qui n'est pas très jolie doit être malheureuse et se dévorer intérieurement, comme si elle avait manqué sa destinée. J'allais avec la moins aimée plus qu'avec Noémi, car je la voyais triste. Je laissai ainsi bifurquer mon premier amour, comme plus tard je laissai bifurquer ma politique, de la façon la plus maladroite. Une ou deux fois je vis Noémi rire sous cape de ma naïveté. Elle était toujours gentille pour moi, mais il y avait par momens chez elle une petite nuance d'ironie qu'elle ne dissimulait pas, et qui ne faisait que me la rendre plus charmante encore.

La lutte qui remplit mon adolescence me la fit oublier à peu près. Plus tard, son image s'est souvent représentée à moi. Je demandai un jour à ma mère ce qu'elle était devenue : « Elle est

morte, me dit-elle, morte de tristesse. Elle n'avait pas de fortune. Quand elle eut perdu ses parents, sa tante, une très digne femme, qui tenait l'hôtellerie de ..., la plus honnête maison du monde, la prit chez elle. Elle fit de son mieux. Tu ne l'as connue qu'enfant, charmante déjà ; mais à vingt-deux ans c'était un miracle. Ses cheveux, qu'elle tenait en vain prisonniers sous un lourd bonnet, s'échappaient en tresses tordues comme des gerbes de blé mûr. Elle faisait ce qu'elle pouvait pour cacher sa beauté. Sa taille admirable était dissimulée par une pèlerine ; ses mains longues et blanches étaient toujours perdues dans des mitaines. Rien n'y faisait. A l'église, il se formait des groupes de jeunes gens pour la voir prier. Elle était trop belle pour nos pays, et elle était aussi sage que belle. » Cela me toucha vivement. Depuis j'ai pensé beaucoup plus à elle, et, quand Dieu m'a eu donné une fille, je l'ai appelée Noémi.

## VII.

Le monde en marchant n'a pas beaucoup plus de souci de ce qu'il écrase que le char de l'idole de Jagarnata. Toute cette vieille société dont je viens d'essayer un crayon a maintenant disparu. Bréhat n'existe plus ; je l'ai revu il y a six ans, je ne l'ai pas reconnu. On a découvert au chef-lieu du département que certains usages anciens de l'île ne sont pas conformes à je ne sais quel code ; on a réduit une population douce et aisée à la révolte et à la misère. La source de la petite marine que fournissaient ces îles et ces côtes est tarie. Les chemins de fer et les bateaux à vapeur l'ont ruinée. Et les vieux bardes, o ciel ! en quel état je les ai vus réduits ! J'en trouvai plusieurs, il y a quelques années, parmi les Bas-Bretons qui viennent à Saint-Malo demander aux plus sordides besognes de quoi ne pas mourir de faim. L'un d'eux vint me voir ; il était sous-aide balayeur. Il m'exposa en breton (il ne savait pas un mot de français) ses idées sur la fin de toute poésie et sur l'infériorité des nouvelles écoles. Il était partisan de l'ancien genre, de la complainte narrative, et il se mit à me chanter celle qu'il tenait pour la plus belle. Le sujet était la mort de Louis XVI. Il fondait en larmes. Arrivé au roulement de tambours de Santerre, il ne put aller plus loin. « S'il avait pu parler, me dit-il en se levant fièrement, le peuple se serait révolté. » Pauvre honnête homme !

En présence de pareils exemples, le cas de l'opulent Z... me devenait de plus en plus inexplicable. Quand je demandais à ma mère de me donner l'explication de cette singularité, elle répondait toujours d'une manière évasive, me parlait vaguement d'aventures dans les mers de Madagascar, refusait de répondre. Un jour je la pressai

plus vivement. « Mais comment donc, lui dis-je, le cabotage, qui n'a jamais enrichi personne, a-t-il pu faire un millionnaire? — Mon dieu, Ernest, que tu es entêté! Je t'ai déjà dit de ne pas me demander cela. Z... est le seul homme un peu comme il faut de notre monde; il a une belle position; il est riche, estimé, on ne lui demande pas compte de la manière dont il a pu acquérir sa fortune. — Dites-le-moi tout de même. — Eh bien, que veux-tu? On ne devient pas riche sans se salir un peu. Il avait fait la traite des nègres... »

Un peuple noble, bon seulement pour servir des nobles, en harmonie d'idées avec eux, est de notre temps un peuple placé à l'antipode de ce qu'on appelle la saine économie politique et destiné à mourir de faim. Pour les délicats, retenus par une foule de points d'honneur, la concurrence est impossible avec de prosaïques luteurs, bien décidés à ne se priver d'aucun avantage dans la bataille de la vie. C'est ce que je découvris bien vite, dès que je commençai à connaître un peu la planète où nous vivons. Alors s'établit en moi une lutte ou plutôt une dualité, qui a été le secret de toutes mes opinions. Je n'abandonnai nullement mon goût pour l'idéal; je l'ai plus vif que jamais, je l'aurai toujours; le moindre acte de vertu, le moindre grain de talent, me paraissent infiniment supérieurs à toutes les richesses, à tous les succès du monde; mais comme j'avais l'esprit juste, je vis en même temps que l'idéal et la réalité n'ont rien à faire ensemble; que le monde, jusqu'à nouvel ordre, est voué sans appel à la platitude, à la médiocrité; que la cause qui plait aux âmes bien nées est sûre d'être vaincue; que ce qui est vrai en littérature, en poésie, aux yeux des gens raffinés, est toujours faux dans le monde grossier des faits accomplis. Les événements qui suivirent la révolution de 1848 me fortifièrent dans cette idée. Il se trouva que les plus beaux rêves, transportés dans le domaine des faits, avaient été funestes, et que les choses humaines n'allèrent jamais mieux que quand les idéologues cessèrent de s'en occuper. Je m'habituai dès lors à suivre une règle singulière, c'est de prendre pour mes jugemens pratiques le contre-pied exact de mes jugemens théoriques, de ne regarder comme possible que ce qui contredisait mes aspirations. Une expérience assez suivie, en effet, m'avait montré que la cause que j'aimais échouait toujours et que ce qui me répugnait était ce qui devait triompher. Plus une solution politique fut chétive, plus elle me parut dès lors avoir de chances pour réussir dans le monde des réalités.

En fait, je n'ai d'amour que pour les caractères d'un idéalisme absolu, martyrs, héros, utopistes, amis de l'impossible. De ceux-là seuls je m'occupe; ils sont, si j'ose le dire, ma spécialité. Mais je vois ce que ne voient pas les exaltés, je vois, dis-je, que ces grands



accès n'ont plus d'utilité et que d'ici longtemps les héroïques folies que le passé a déifiées ne réussiront plus. L'enthousiasme de 1792 fut une belle et grande chose, mais une chose qui ne peut se renouveler. Le jacobinisme, comme M. Thiers l'a très bien prouvé, a sauvé la France; maintenant il la perdrait. Les événements de 1870 ne m'ont pas précisément guéri de mon pessimisme. Ce que j'appris cette année-là, c'est le prix de la méchanceté, c'est ce fait que l'aveu éhonté qu'on n'est ni sentimental, ni généreux, ni chevaleresque, plait au monde, le fait sourire d'aise et réussit toujours. L'égoïsme est juste le contraire de ce que j'avais été habitué à regarder comme beau et bien. Or le spectacle de ce monde nous montre l'égoïsme seul récompensé. L'Angleterre a été jusqu'à ces dernières années la première des nations, parce qu'elle a été la plus égoïste. L'Allemagne a conquis l'hégémonie du monde en reniant hautement les principes de moralité politique qu'elle avait autrefois si éloquemment prêchés.

Là est l'explication de cette singularité que, ayant eu quelquefois à émettre des conseils pratiques dans l'intérêt de mon pays, ces conseils ont été au rebours de mes opinions d'artiste. J'ai agi en homme consciencieux. Je me suis défié de la cause ordinaire de mes erreurs; j'ai pris le contre-pied de mes instincts; je me suis mis en garde contre mon idéalisme. Je crains toujours que mes habitudes d'esprit ne me trompent, ne me cachent un côté des choses. C'est comme cela qu'il se fait que, tout en aimant beaucoup le bien, j'ai une indulgence peut-être fâcheuse pour ceux qui ont pris la vie par un autre côté, et que, tout en étant fort appliqué, je me demande sans cesse si ce ne sont pas les gens frivoles qui ont raison.

Enthousiaste, je le suis autant que personne; mais je pense que la réalité ne veut plus d'enthousiasme, et qu'avec le règne des gens d'affaires, des industriels, de la classe ouvrière (la plus intéressée de toutes les classes), des Juifs, des Anglais de l'ancienne école, des Allemands de la nouvelle, a été inauguré un âge matérialiste où il sera aussi difficile de faire triompher une pensée généreuse que de produire le son argentin du bourdon de Notre-Dame avec une cloche de plomb ou d'étain. Il est curieux du reste que, sans contenter les uns, je n'ai pas trompé les autres. Les bourgeois ne m'ont su aucun gré de mes concessions; ils ont vu plus clair que moi en moi-même; ils ont bien senti que j'étais un faible conservateur, et qu'avec la meilleure foi du monde je les aurais trahis vingt fois par faiblesse pour mon ancienne maîtresse, l'idéal. Ils ont senti que les duretés que je lui disais n'étaient qu'apparentes, et qu'au premier sourire d'elle je faiblirais.

Il faut créer le royaume de Dieu, c'est-à-dire de l'idéal, au dedans

de nous. Le temps n'est plus où l'on pouvait former des petits mondes, des Thélèmes délicats, fondés sur l'estime et l'amour réciproques; mais la vie bien comprise et bien pratiquée, dans un petit cercle de personnes qui se comprennent, est à elle-même sa propre récompense. Le commerce des âmes est la plus grande et la seule réalité. Voilà pourquoi j'aime à penser à ces bons prêtres qui furent mes premiers maîtres, à ces excellens marins, qui ne vécurent que du devoir, à la petite Noémi, qui mourut parce qu'elle était trop belle, à mon grand-père, qui ne voulut pas acheter de biens nationaux, au bonhomme Système, qui fut heureux puisqu'il eut son heure d'illusion. Le bonheur, c'est le dévoûment à un rêve ou à un devoir; le sacrifice est le plus sûr moyen d'arriver au repos. Un des anciens bouddhas antérieurs à Sakya-Mouni atteignit le *nirvana* d'une étrange manière. Il vit un jour un faucon qui poursuivait un petit oiseau. — Je t'en prie, dit-il à la bête de proie, laisse cette jolie créature; je te donnerai son poids de ma chair. — Une petite balance descendit incontinent du ciel, et le marché commença. L'oisillon s'installa commodément dans un des plateaux; dans l'autre, le saint mit une large tranche de sa chair; le fléau de la balance ne bougeait pas. Lambeau par lambeau, le corps y passa tout entier; la balance ne remuait pas encore. Au moment où le dernier morceau du corps du saint homme fut mis dans le plateau, le fléau s'abaissa enfin, le petit oiseau s'envola, et le saint entra dans le *nirvana*. Le faucon, qui après tout avait fait une bonne affaire, se bâfra de sa chair.

Le petit oiseau représente les parcelles de beauté et d'innocence que notre triste planète recèlera toujours, quels que soient ses épuisemens. Le faucon est la part infiniment plus forte d'égoïsme et de grossièreté qui constitue le train du monde. Le sage rachète la liberté du bien et du beau en abandonnant sa chair aux avides, qui, tandis qu'ils mangent ces dépouilles matérielles, le laissent en repos ainsi que ce qu'il aime. Les balances descendues du ciel sont la fatalité: on ne la fléchit pas, on ne lui fait point sa part; mais, au moyen de l'abnégation absolue, en lui jetant sa proie, on lui échappe, car elle n'a plus alors de prise sur nous. Quant au faucon, il se tient tranquille dès que la vertu par ses sacrifices lui procure des avantages supérieurs à ceux qu'il atteindrait par sa propre violence. Tirant profit de la vertu, il a intérêt à ce qu'il y en ait; ainsi, au prix de l'abandon de sa partie matérielle, le sage atteint son but unique, qui est de jouir en paix de l'idéal.

ERNEST RENAN.

---

---

LES

# RÉFORMES DE LA TURQUIE

LA POLITIQUE RUSSE ET LE PANSLAVISME.

---

I.

Il y a une manière aisée de raconter l'histoire, manière longtemps à la mode et pratiquée par la plupart de nos anciens historiens, c'est d'attribuer tous les événemens, toutes les révolutions, à l'intervention de tel ou tel personnage, au génie de l'un, à l'incapacité de l'autre, en un mot à l'action individuelle. Si la république romaine a péri, c'est qu'il s'est rencontré un César ; si la vieille monarchie française s'est effondrée, c'est que la royauté est tombée aux mains du débile Louis XVI. En histoire, une semblable explication du passé est aujourd'hui regardée comme enfantine par les élèves mêmes de nos écoles. En politique, c'est-à-dire pour l'histoire inachevée qui se déroule sous nos yeux, cette mesquine conception des faits prévaut encore. Tous les événemens contemporains sont rapportés par l'opinion aux calculs des hommes d'état, aux intrigues des cabinets, aux hasards de la guerre, comme si la politique était une partie d'échecs jouée sur une table rase, comme si derrière les révolutions populaires ou la diplomatie des gouvernemens il n'y avait point en jeu des causes générales et l'inexorable logique des faits. Combien de personnes en France croient avoir expliqué les deux grandes révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle, l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne, avec la dextérité de M. de Cavour, le machiavélisme de M. de Bismarck et les illusions de Napoléon III !

Comment s'étonner d'entendre juger de cette sorte l'Orient de l'Europe, les principautés du Danube, la Russie, des pays qui pour le public sont de simples dénominations géographiques plu-

tôt que des peuples vivans? Dès que du fond de l'obscur Herzégovine s'élevèrent les premières étincelles de l'incendie qui aujourd'hui menace d'embraser l'Europe, tout le monde se demanda d'où était partie la main qui avait mis le feu. Était-ce de Pétersbourg, était-ce de Berlin? Hélas! il est encore en Europe des peuples inflammables où, comme dans les forêts de pins, le feu peut prendre spontanément; ou mieux, il y a des régions où l'incendie qui éclate tout à coup aux yeux couvait silencieusement depuis des années. Pour qui connaissait tant soit peu la Turquie, il n'était pas douteux que de ce côté devaient tôt ou tard venir à l'Europe de désagréables surprises. La question d'Orient n'est pas nouvelle; depuis le commencement du siècle, il ne s'est guère passé dix ans qu'elle n'ait été remuée quelque part : en Serbie, en Grèce, en Égypte, au Montenegro, en Bosnie, au Liban, en Crète, et cela le plus souvent non sans donner de légitimes inquiétudes pour la paix générale. En maintenant l'intégrité territoriale de la Turquie sans y introduire aucunes réformes intérieures, la guerre de Crimée avait laissé la question dans toute sa périlleuse gravité; elle ne pouvait manquer de se représenter à plus ou moins longue échéance. Bien qu'en politique, de même qu'en météorologie, nous sachions fort mal prévoir les changemens de temps, l'orage était certain, le moment seul restait douteux, et plus la tempête tardait, plus il était manifeste qu'elle allait éclater. Il y a des gens qui, lorsque le ciel est demeuré longtemps chargé de nuages sans qu'il pleuve, s'étonnent de voir enfin la pluie tomber. C'est ce que nous avons fait en nous montrant surpris des événemens d'Orient.

L'Europe, qui connaît moins bien ses frontières orientales que les deux Amériques ou les côtes de l'extrême Asie, l'Europe s'est habituée à regarder les soulèvemens périodiques des chrétiens d'Orient, des Slaves surtout, comme quelque chose d'artificiel ou d'appâté dont la raison devait être cherchée à Pétersbourg ou à Moscou. Pour la plupart des hommes politiques comme pour le vulgaire, c'est la Russie qui se cache toujours derrière les Slaves, c'est elle qui se meut derrière les Bosniaques, les Serbes, les Monténégrins, elle qui dans la dernière insurrection et la dernière guerre est le principal, ou mieux, le seul acteur. Pour qui connaît un peu les pays slaves de la Turquie, ne seraient-ce que les bords du Danube ou les côtes de l'Adriatique, c'est là un point de vue erroné. La politique russe peut jouer plus ou moins habilement des sentimens ou des sympathies slaves, ce n'est point elle qui les fait toujours vibrer. Le vent révolutionnaire, qui depuis un demi-siècle agite plus ou moins bruyamment les contrées slavonnes de la Turquie ou de l'Autriche, ne souffle pas toujours des steppes moscovites.

En Turquie comme en Autriche, le slavisme a des racines séculaires, des racines indigènes dans la tradition, dans l'histoire, dans la conscience même des Slaves, Serbes ou Bulgares, Tchèques ou Slovaques. Chez tous ces peuples longtemps oubliés de l'Europe et souvent même de leurs maîtres, les promoteurs de l'idée slave, de l'idée nationale, n'ont été d'ordinaire ni des étrangers ni des Russes, ni des hommes d'état, ni des écrivains politiques. En Turquie comme dans l'Autriche-Hongrie, ce furent des poètes, des philologues, des historiens, des érudits, qui, en remettant en honneur les idiomes, les légendes, la poésie, l'histoire des petits peuples slaves, leur rendirent avec leurs titres nationaux une conscience nationale. A cet égard, les Tchèques de Bohême ont plus fait pour le réveil du slavisme que les Russes de Pétersbourg ou de Moscou.

Ces apôtres d'une grande race, morcelée en de nombreuses petites nationalités, toutes soumises à l'étranger, levèrent naturellement les yeux sur le seul peuple slave qui fût indépendant et puissant, sur le seul état de l'Europe qui semblât leur devoir prêter un appui. C'est ainsi que les Slaves, les orthodoxes et les sujets de la Porte surtout, s'habitèrent à tourner leurs sympathies et leurs prières vers Moscou, comme vers la ville sainte nationale, vers une sorte de La Mecque ou de Jérusalem slavonne d'où devait un jour leur venir la rédemption. De leur dispersion et de leur abandon, de leurs souffrances dans le présent et de leurs espérances dans l'avenir, est ainsi né ce penchant des Slaves de la Turquie pour leur grande congénère de Russie, penchant vague et le plus souvent irréflecti, dont quelques esprits ont voulu tirer toute une doctrine, toute une politique, et qui plus ou moins encouragé des Russes, a reçu des Allemands et des Hongrois le nom de panslavisme.

Une nation qui rencontre au dehors de pareilles sympathies n'a garde de les négliger. Les hommes d'état russes étaient trop habiles pour ne point entretenir les sentimens qui s'élevaient vers la Russie, des rives du Danube, de la Save et de l'Adriatique. La protection des petits peuples de même race et de même religion est devenue de plus en plus un point fixe, un dogme de la politique russe; mais ici encore il ne faut point confondre ce qui revient aux cabinets et ce qui revient au peuple, ce qui est le fait des calculs de la politique avec ce qui appartient aux instincts nationaux. En Russie comme chez les Slaves non Russes, ce double courant de sympathie réciproque a sa première source dans la conscience populaire. Le peuple russe, demeuré des siècles sous la domination ou la suzeraineté des Tatars, et depuis lors en guerres fréquentes avec les Turcs, le peuple russe, habitué à voir dans l'islamisme l'ennemi héréditaire de sa patrie et de sa foi, était merveilleusement disposé

à partager les haines et les espérances de ses frères slaves encore soumis au joug qu'il avait eu lui-même tant de mal à secouer. Rien par suite de plus complexe que les sentimens qui animent la politique russe en Orient. Tout n'y est point calcul et visées personnelles, tout n'y est point intérêt égoïste, comme on affecte de le dire en Occident; tout n'y est point non plus dévouement, charité chrétienne et amour de ses frères, comme on aime à se le persuader à Moscou.

Chez les peuples comme chez les individus, les mobiles sont souvent multiples et confus : l'amour-propre, la vanité, l'ambition, se mêlent aisément à la générosité, à l'amour du bien, à l'enthousiasme pour une grande œuvre ou une grande cause. Ainsi en Orient la Russie souhaite passionnément l'affranchissement de ses frères orthodoxes, et elle est flattée de l'idée de reprendre sa revanche de l'inutile guerre de Crimée. Ainsi le cabinet de Pétersbourg compatit, comme la nation, aux souffrances des Slaves du Balkan, et il n'est point insensible aux reproches des Russes ou des étrangers qui l'accusent de n'avoir pas su tirer pour sa politique un parti suffisant des dernières guerres de l'Europe, et de n'avoir obtenu pour l'agrandissement de son allié de Prusse qu'une insuffisante compensation. Le peuple veut le triomphe de la croix sur le croissant, le gouvernement un libre débouché sur la Méditerranée, et par là de libres communications avec l'univers entier. Il y a dans les sentimens qui agitent la Russie une sorte de poésie romanesque et d'idéal traditionnel contre lequel la nation se défend d'autant moins que sa grandeur n'y peut que gagner; il y a un enthousiasme, une sorte d'ivresse qui, pour être puisée à des sources différentes, n'en est pas moins sincère et vivace. Les volontaires russes qui, au milieu de la déroute des milices serbes, se sont fait tuer sur les hauteurs de Diunis, sont bien réellement morts pour une idée. Une même cause avait réuni des hommes d'opinions fort diverses, car, dans cet intérêt passionné pour les Slaves, les instincts religieux se joignent aux visées politiques, les tendances mystiques du passé aux penchans humanitaires du présent. Il y a là de l'esprit des croisades et de l'esprit de la révolution. Les uns rêvent de délivrer la coupole de Sainte-Sophie des quatre hauts minarets qui la dominent, et d'où les navires chrétiens voient le muezzin appeler les musulmans à la prière; les autres songent à l'affranchissement des nationalités opprimées et espèrent voir réaliser chez de petits peuples aux mœurs encore primitives l'idéal patriarcal ou démocratique slave. Arriérées ou novatrices, désintéressées ou calculées, toutes les idées, toutes les vues convergent vers le même but. Orthodoxes et raskolniks, croyans et nihilistes regardent presque égale-

ment la Russie comme ayant en Orient une mission sainte, une vocation providentielle. Une telle conviction, une telle unanimité chez un grand peuple et un peuple jeune est une force dont la politique doit tenir compte et qu'il est imprudent de surexciter par d'inutiles provocations.

L'opinion publique, dans l'Occident de l'Europe, ne comprend pas assez ce qu'est la Russie moderne. Habitée à regarder cet empire du Nord comme le domaine de l'absolutisme, l'Europe se le représente fréquemment comme un grand corps inerte, une sorte d'automate ou de mécanisme incapable de mouvement spontané. C'est là une vue fautive, en retard d'au moins un quart de siècle. La Russie est aujourd'hui une nation aussi vivante qu'aucune en Europe. C'est une nation qui a conscience d'elle-même, qui pense, qui sent, qui s'exprime. Dans cet état autocratique, la dominatrice du monde moderne, l'opinion, règne presque aussi souverainement que dans les états constitutionnels de l'Occident. Si la Russie n'a ni parlement, ni constitution politique, l'opinion y a son principal et plus puissant organe, la presse. Chose singulière, en Russie et en Turquie la presse est à peu près soumise au même régime, au régime des avertissemens, inventé par le second empire français. En dépit de ces entraves, la presse russe est nombreuse et puissante. A certains égards même, elle a d'autant plus d'influence, d'autant plus d'importance, qu'il n'y a point d'assemblées politiques pour lui disputer l'attention du pays.

Le manque de chambres et d'institutions représentatives a une autre conséquence : la presse et le public, n'étant point occupés des débats parlementaires et des querelles de partis, sont moins souvent distraits de ce qui se passe à l'étranger. Le caractère du régime politique contribue ainsi à tourner au dehors les regards des Russes. C'est, je crois, un phénomène ordinaire que, sous un gouvernement absolu, les relations étrangères tiennent d'autant plus de place dans les préoccupations publiques que le train régulier des affaires intérieures y laisse plus de vide. La France, sous le second empire, en a elle-même été dans une certaine mesure un exemple, tandis qu'aujourd'hui la France est d'autant moins disposée à se passionner pour les questions extérieures qu'elle est tout entière à ses luttes de partis et à l'expérience de sa nouvelle constitution. La Russie a, elle aussi, été longtemps absorbée dans les grandes réformes du règne actuel ; elle n'en a point encore recueilli tous les fruits qu'elle en avait espérés, et, moitié par déception, moitié par désœuvrement, elle a de nouveau reporté son attention et ses espérances sur la politique extérieure. La presse russe, jadis remplie de discussions ou de considérations sur la situation des paysans, sur

la réforme judiciaire, sur l'enseignement classique, est aujourd'hui presque uniquement consacrée aux affaires de l'Orient.

Une chose à noter, c'est qu'aux premiers jours cet ardent intérêt pour les Slaves de la Turquie n'a pas éclaté dans toute son impétuosité. Au début de l'insurrection de l'Herzégovine, l'opinion russe paraissait relativement froide. Les intérêts matériels, devenus, là aussi, puissans depuis une vingtaine d'années, et là comme partout ennemis de toute cause de trouble, les intérêts industriels et financiers, privés et nationaux, semblèrent un moment capables de dominer toute autre préoccupation et de comprimer les sympathies politiques ou religieuses. Les comités slaves avaient quelque peine à remuer l'opinion, et les esprits positifs montraient, non sans satisfaction, cette sorte de froideur ou d'apathie comme une preuve des transformations et de la maturité de l'esprit public. La prolongation de l'insurrection, les atermoiemens du cabinet anglais, l'intervention de la Serbie, ne tardèrent point à réveiller l'opinion. Quand on songe à l'émotion produite en Angleterre par les massacres de Bulgarie, l'on comprend sans peine les sentimens qu'ont dû soulever chez les Slaves orthodoxes de Russie ces horreurs minutieusement enregistrées et longuement commentées dans les feuilles russes. Toutes les passions religieuses ou nationales assoupies furent ravivées, et la vieille Russie, la sainte Russie d'autrefois, sembla renaitre pour reprendre sa mission historique.

Le mouvement de l'opinion a été si soudain, si universel, si impératif, que, malgré les apparences contraires, la conduite du gouvernement russe, obligé de résister à une telle pression, a été jusqu'ici réellement modérée. Certes l'attitude du cabinet de Pétersbourg, demeurant en relations officielles avec la Porte-Ottomane, et laissant soldats et officiers marcher librement au secours du vassal de la Porte, était peu conforme aux usages du droit des gens; mais pour l'Europe, pour la Turquie même, mieux valait de la part de la Russie une incorrection diplomatique qu'une déclaration de guerre en bonne forme. Le sentiment populaire, l'impatience nationale, ont par là reçu satisfaction sans entraîner tout le pays; ces envois d'hommes et d'argent aux Serbes ont été pour l'excitation russe comme la soupape de sûreté sans laquelle une explosion eût été malaisée à prévenir. Il semble du reste que le nombre des volontaires russes ait été exagéré, et en tous cas leurs valeureux efforts n'ont point changé le cours des événemens.

Pour fermer à l'invasion turque le cœur de la Serbie, il a fallu un ultimatum de Livadia. Grâce à lui, nous avons enfin un armistice, et le gouvernement russe va pouvoir prouver la sincérité de son amour de la paix. La question, encore une fois enlevée au sort des armes, a



été de nouveau remise à la diplomatie. En dépit de l'humeur guerrière d'une partie de la presse russe, en dépit même des belliqueux discours de Londres ou de Moscou, la guerre du tsar et du sultan peut encore être évitée. En arrêtant l'armée turque dans sa marche sur Belgrade, la Russie a eu une première satisfaction que les ministres britanniques ont tort de lui contester : avec de la modération et l'appui des conseils de l'Europe, elle peut sans tirer l'épée assurer aux provinces chrétiennes de la Porte les garanties que réclament pour elles la civilisation et l'humanité. Russes et Turcs vont avoir le temps de réfléchir, et d'une longue trêve on peut dire, comme de la nuit, qu'elle porte souvent conseil. Les intérêts matériels, les intérêts du crédit et du trésor de la Russie, sauront peut-être de nouveau faire entendre leur voix. L'effervescence nationale, apaisée par de sages concessions de la Porte, pourrait avoir le temps de se calmer et de tomber. Pour cela, il suffirait d'obtenir de la Turquie de larges et sérieuses garanties en faveur des provinces chrétiennes, et c'est à quoi doivent s'employer les puissances préoccupées du maintien de la paix.

## II.

Tout le monde en Europe est d'accord sur un point : l'empire ottoman ne peut prolonger son existence qu'à l'aide de réformes. La Turquie est la première à le reconnaître, et l'honneur des hommes d'état aujourd'hui à la tête des affaires ottomanes, de Midhat en particulier, est de ne pas avoir attendu la crise actuelle pour le sentir. Tout le monde demande des réformes, la Turquie en offre, en promet, en décrète de bonne grâce. Par malheur, le divan n'est plus à l'époque où ce mot magique semblait suffire à rendre invisibles tous les vices de l'administration turque. L'Europe veut savoir ce que seront ces réformes et quelles en seront les garanties. A vrai dire, ce n'est point là une affaire d'un règlement aisé. La première chose, le point capital, est de décider si les changemens accomplis devront s'appliquer spécialement aux régions insurgées et aux provinces chrétiennes, ou s'étendre au même titre et simultanément à toutes les contrées de l'immense empire ottoman, du Danube à l'Euphrate et de l'Adriatique aux déserts de l'Arabie. En un mot, les réformes seront-elles locales, particulières à certaines contrées, ou générales, édictées également pour tous les sujets de la Porte, et, dans le premier cas, quelle en sera la portée et quelles seront les provinces appelées à en bénéficier ? Là est le nœud de la difficulté.

L'on sait que vers le mois d'octobre l'Angleterre a proposé d'ac-

cordes des institutions particulières à la Bosnie, à l'Herzégovine, même à la Bulgarie, c'est-à-dire aux provinces qui ont plus ou moins pris part à l'insurrection. Il semblait en effet naturel d'appliquer un remède local à un mal aujourd'hui localisé dans les provinces chrétiennes de la Porte. La Russie a pris à son compte, en cherchant à l'entendre, la proposition anglaise. Qu'a fait le divan ? Aux demandes des puissances, il a répondu par des contre-propositions plus larges, embrassant l'empire entier. La Porte offre de donner à ses états un régime constitutionnel, un parlement composé de deux chambres, l'une élue par le peuple, l'autre choisie par le sultan, et toutes deux ouvertes à tous les sujets turcs, sans distinction de nationalité ou de religion. Le divan a fait comme le débiteur dont les créanciers réclameraient une hypothèque privilégiée sur certaines de ses terres, et qui répondrait en leur offrant une banale garantie sur tous ses biens, sans renoncer à la libre disposition d'aucun. Un tel procédé inspire toujours quelque méfiance. Pour qui connaît un peu la Turquie, les plans de réforme de la Porte sont trop beaux pour être satisfaisants. A l'Europe comme aux chrétiens de l'Orient, quelque chose de plus modeste inspirerait moins de doute.

Qu'est-ce en effet que le système proposé par la Porte ? C'est tout simplement le régime parlementaire, tel qu'il fonctionne plus ou moins librement dans les états civilisés des deux mondes, monarchie ou république ; c'est un parlement composé de deux chambres, tout comme en Angleterre ou aux États-Unis. Il y avait une certaine malice à répliquer par une telle proposition à la Russie, le seul pays de l'Europe, outre la Turquie, encore dépourvu de ce savant mécanisme constitutionnel, la plus à la mode et la plus imitée des machines qui soient jamais sorties des îles britanniques. Le vizir du sultan répondant aux représentans du tsar autocrate par l'offre d'une constitution, cela était piquant et humiliant pour l'amour-propre des Russes. L'Angleterre ne pouvait manquer d'en être flattée. Tout en affectant de répéter que ce mécanisme compliqué ne peut régulièrement fonctionner que dans leur île, les Anglais aiment assez voir les autres pays le leur emprunter, sauf à s'amuser dans leur orgueil des bévues ou des accidens des malheureux peuples qui ne savent pas faire jouer la délicate machine. La Russie ne pouvait prendre la chose d'aussi bon cœur, et il n'est vraiment pas besoin d'avoir mis le pied à Stamboul pour partager à cet égard le scepticisme russe. Des élections en Turquie, des députés à Constantinople, un sénat ottoman, tout cela, il faut le reconnaître, n'avait pas l'air assez sérieux pour contraindre la Russie à y voir autre chose qu'un moyen dilatoire ou une plaisanterie déplacée. A force d'être habile et spirituelle, la Porte avait en somme dépassé la me-

sure. Elle ne demandait cependant, pour mettre la nouvelle constitution en jeu, qu'un armistice de six mois. C'en devait être assez pour faire les élections et réunir les chambres turques. Tout était déjà fixé; le chiffre des députés accordé à chaque province était déterminé, la répartition des sièges entre musulmans et chrétiens officiellement réglée. La Bulgarie devait avoir quatre députés chrétiens et autant de musulmans, la Bosnie et l'Herzégovine l'une trois, l'autre deux représentans de chaque religion, bien que dans ces trois provinces les chrétiens l'emportassent notablement en nombre sur les mahométans. Le jour même de la convocation des chambres a, je crois, été annoncé, et les futurs députés ont été prévenus de l'indemnité de séjour ou des frais de voyage sur lesquels ils devaient compter.

Le grand malheur de la Turquie est de ne pouvoir guère opérer les réformes qu'on lui demande, alors même qu'elle en a le désir; mais de tous les plans le moins pratique, le plus manifestement inefficace, si même il était mis à exécution, est assurément le régime constitutionnel. Veut-on prendre de tels projets au sérieux, on est vite convaincu que pour les chrétiens de la Turquie une constitution turque devrait plutôt être un objet de crainte qu'un motif d'espérance. Que peut être en effet une représentation nationale en Turquie, de quelque titre qu'on la décore, de quelque origine qu'elle provienne? Les chrétiens y seront toujours en minorité devant les musulmans, la partie européenne devant la partie asiatique. La majorité appartiendra à l'islam et l'influence à l'Asie; le pouvoir abandonné au parlement tomberait aux mains des Turcs d'Anatolie, à la fois bien moins éclairés et bien plus fanatiques que leurs compatriotes du Bosphore. Avec la diversité de races et de langues de l'empire, en Asie comme en Europe, il ne saurait y avoir d'autre drapeau, d'autre signe de ralliement que la religion. L'islamisme deviendrait plus que jamais le lien ou le ciment de l'empire, le Koran serait plus encore que par le passé le code national, et le *chéri* la loi suprême de l'état. Ulémas et softas, derviches ou santons, seraient les vrais inspirateurs de la chambre des députés. Quand il échapperait par miracle au fanatisme religieux, le parlement ottoman serait par politique zéléteur de l'islam, car la majorité ne saurait renoncer au désir de s'assimiler ses adversaires, et, pour rendre tout le monde turc en Turquie, il n'y aurait toujours qu'un moyen, l'islam (1).

(1) Un des plus grands, des plus justes reproches que l'on puisse faire à la Porte, depuis la guerre de Crimée, ce sont précisément ses essais de colonisation de l'Europe au profit de l'islam, au moyen des Circassiens et des Tatars établis par le gouvernement au milieu des populations chrétiennes de la Bulgarie, et plus récemment de la

Chez des peuples ignorans, mal préparés à la liberté, les franchises politiques offrent, au début du moins, plus de dangers que d'avantages. Cela serait surtout vrai de la Turquie. Quels que soient ses défauts, le gouvernement turc de Constantinople est incontestablement plus éclairé, plus libéral, que la masse de ses sujets, parce que le gouvernement est en relation plus étroite avec l'Europe et que nombre de ses agens ont plus ou moins emprunté les mœurs européennes. A des réformes administratives ou politiques, l'obstacle en d'autres pays peut être dans les conseillers du gouvernement, intéressés à maintenir les abus; en Turquie, le principal obstacle aux réformes, et par suite à une pacification durable, est dans le peuple turc, dans son ignorance, ses préjugés et ses haines. Aujourd'hui même, l'une des principales difficultés du divan vient du fanatisme du peuple de Stamboul, qui d'un moment à l'autre peut renouveler sur une plus vaste échelle les massacres récents de Salonique ou aider une conspiration rétrograde à renverser du pouvoir les partisans des réformes et des concessions à l'Europe. Avec des chambres, l'embarras serait plus grand encore. Quand la crainte de l'Europe les déciderait à concéder ostensiblement aux chrétiens l'égalité civile, l'égalité devant la justice ou devant l'impôt, ce n'est point un parlement ottoman qui aiderait à la mise en pratique des droits accordés aux ghiaours. Abandonnés à la discrétion d'une majorité musulmane, les raïas auraient plus que jamais besoin de protection étrangère, et l'Europe, ne leur pouvant toujours refuser ses bons offices, risquerait d'être obligée à une incessante et périlleuse intervention. En résumé, libre et indépendant, un parlement turc ne serait pour le gouvernement qu'une entrave à tout progrès, et pour le chrétien qu'une menace ou un agent légal d'oppression. Assujetties et dépendantes du pouvoir, des chambres turques, parées d'un pouvoir nominal, ne seraient pour l'empire ottoman qu'un vide et coûteux décor, qui n'aurait pas longtemps l'avantage de faire illusion à l'Europe. Cette triste hypothèse est la plus probable et serait la plus désirable; mais que doivent espérer les chrétiens d'Orient et l'Europe d'une institution dont le mieux qu'on puisse attendre est d'être inoffensive?

Il n'y a pour les chrétiens en Turquie qu'un seul mode de réformes praticable et efficace, ce sont les réformes locales appliquées à une région déterminée et sanctionnées par des conventions internationales. Aucun homme ayant quelque connaissance personnelle

Thessalie. Ces tentatives pour renforcer la population musulmane en Europe ont eu pour principal résultat les massacres de la Bulgarie, et l'une des choses à demander au divan devrait être de s'interdire à l'avenir la transplantation de ces tribus fanatiques au milieu des provinces chrétiennes les plus paisibles.

de l'Orient ne saurait, je crois, mettre ce fait en doute. Les vices de l'administration, le défaut d'instruction et de moralité, le manque d'hommes et de personnel, n'en sont pas la seule raison; la première est dans la variété, la diversité des races et des religions, dans l'étendue et la conformation géographique de l'empire. Les populations réunies par les armées musulmanes sous le sceptre du sultan seraient-elles plus avancées, les fonctionnaires seraient-ils moins ignorans et plus intègres, que la centralisation administrative serait encore dans l'empire ottoman un contre-sens. La Turquie ressemble sous ce rapport à sa voisine l'Autriche-Hongrie. Comme l'empire des Habsbourg et plus encore, l'empire ottoman n'est qu'une mosaïque de peuples juxtaposés et souvent enchevêtrés les uns dans les autres, une confuse marqueterie d'éléments hétérogènes qui se disjoint de tous côtés et manque sans cesse de se rompre. Pour surcroît de difficultés, aux diversités nationales s'ajoutent les diversités religieuses qui, ne correspondant pas toujours aux premières, aggravent encore la complication. Comment la centralisation, si difficile à l'Autriche, serait-elle possible à la Turquie, dépourvue de l'instrument moderne de tout régime centraliste, dépourvue de bureaucratie? Il est à remarquer du reste que dans l'empire ottoman la centralisation est de date relativement récente. C'est avec un système tout différent que l'empire turc s'est fondé, a grandi et vécu. La centralisation n'y est guère qu'une imitation des grands états bureaucratiques de l'Occident, et ce fâcheux emprunt n'a pas été étranger à l'énervement et à la décadence de l'empire. En voulant rapprocher et fondre ensemble des éléments disparates, on n'a réussi qu'à fortifier, au lieu de l'affaiblir, leur répulsion réciproque et leurs tendances à l'isolement. Si la Turquie peut se régénérer, si elle doit réconcilier au sceptre du sultan les diverses nationalités de l'empire, ce ne peut être qu'au moyen d'institutions locales, d'institutions provinciales en harmonie avec les besoins, les traditions et l'individualité de chaque province. S'il doit y avoir un jour dans l'empire ottoman renouvelé une représentation centrale commune à toutes les portions du territoire, ce ne pourra être que le couronnement d'institutions provinciales déjà anciennes et respectées. Agir autrement avec le cadre actuel de l'empire, c'est prétendre élever une maison sans tenir compte de la disposition du terrain ou de la nature des matériaux, au risque de la voir s'écrouler sur la tête de ceux qu'elle devrait abriter.

Tout ce qui, en fait de réformes, a depuis un siècle été tenté sur la base de la centralisation, est demeuré une œuvre stérile ou une lettre morte; ainsi les réformes solennellement annoncées à la suite de la guerre de Crimée, et tous les *hattis*, *firmans* et *iradés* libéraux

prodigués par Abdul-Medjid ou Abdul-Azis, tout ce qui dans ce siècle s'est fait d'un peu sérieux, d'un peu efficace dans la Turquie d'Europe ou d'Asie, a été fait par des réformes locales, par des arrangements propres à telle ou telle province; ainsi en a-t-il été pour le Liban, à la suite des massacres de Damas, ainsi en Crète à la suite de la grande insurrection de 1866, ainsi encore dans l'île de Samos, après la grande guerre de l'indépendance grecque. Partout où les populations sont d'ordinaire demeurées soumises, chez les tribus chrétiennes de l'Albanie, chez les Mirdites par exemple, il s'est conservé une bonne part d'autonomie. Partout où, après des insurrections ou des massacres, la pacification a été quelque peu durable, c'est grâce à des mesures spéciales et à des privilèges locaux.

La même méthode a seule quelque chance d'assurer aux provinces européennes de la Turquie, aux chrétiens slaves ou grecs, un peu de tranquillité et de sécurité. En Asie même, en dépit de la prépondérance numérique de l'élément turc et mahométan, ce système serait encore le plus propre à rattacher à la Turquie les différentes populations réunies sous son sceptre, les Arméniens, par exemple, de sa frontière orientale, ou les Grecs du littoral de la mer Égée. Des deux côtés du Bosphore, des institutions provinciales seraient le meilleur moyen de donner aux populations musulmanes ou chrétiennes un réel contrôle sur l'administration, et par là de mettre un terme aux malversations de toute sorte et à la gêne du trésor public, en dépit du lourd poids des impôts. Des deux côtés du Bosphore, si chrétiens et musulmans peuvent être rapprochés, c'est dans des assemblées où prédomineraient les intérêts locaux, communs aux uns et aux autres, dans des assemblées où le plus souvent ils auraient au moins pour lien ou pour interprète une langue commune, ce qui ne saurait se rencontrer dans une chambre turque.

La direction, l'orientation de la politique européenne, est indiquée par la nature des choses; toute la difficulté est dans le chemin à suivre. Que peuvent être des réformes locales, des institutions provinciales, si ce n'est des libertés spécialement accordées à telle ou telle contrée, c'est-à-dire un certain degré d'autonomie? Or, dès que l'on parle d'autonomie, les soupçons se font jour et les interprétations diffèrent. Certes, le mot n'a point le même sens dans les propositions de l'Angleterre et dans celles de la Russie. Ce n'est pas la première fois que l'on paraît s'entendre sur les mots sans être sûrs de s'entendre sur les choses. Un point cependant est manifeste, c'est que la Porte, victorieuse des Serbes, n'accorderait pas sans guerre à ses provinces chrétiennes une autonomie politique qui serait le prélude d'une complète indépendance. D'un autre côté, pour avoir quelque valeur et quelque efficacité, les pri-

vilèges accordés à ces provinces doivent être sérieux, constituer de véritables droits, et, selon l'expression du chef du *foreign-office*, un véritable *self-government* local. L'affaire est certes complexe et délicate; mais en quelque sens que l'on retourne le problème oriental, on aura toujours du mal à trouver une solution pratique et quelque peu acceptable aux deux parties. Il ne nous appartient pas d'indiquer jusqu'où doivent s'étendre les droits ou privilèges accordés aux provinces chrétiennes de la Porte. Là où elle a conclu avec ses sujets ou avec l'Europe des arrangemens locaux, au Liban, en Crète, à Samos, la Turquie l'a fait sur des bases fort différentes et inégalement avantageuses aux habitans. Il y a néanmoins là des précédens dont aucun sans doute n'offre un modèle digne d'être copié, mais qui réunis offrent d'utiles points de comparaison. La participation des chrétiens aux affaires locales en raison de leur nombre, la nomination de fonctionnaires et même de gouverneurs chrétiens, là où les chrétiens sont en majorité, la collection des taxes remise aux habitans, l'emploi de la langue locale dans l'administration et la justice, enfin l'admission des non-musulmans au service militaire ou l'égal désarmement de tous les habitans, tels semblent devoir être les points fondamentaux des nouvelles institutions. En dépit des difficultés de détail et des prétentions opposées de la Porte et de Pétersbourg, une entente sur de telles bases n'est pas absolument impossible. Il faut seulement que, sous la pression des autres puissances, la Russie renonce pour ses protégés à l'autonomie politique, et que la Turquie consente à une réelle autonomie administrative.

### III.

La première difficulté de tout arrangement est de fixer les limites des droits concédés aux chrétiens; la seconde est de déterminer le nombre et les frontières des provinces admises au bénéfice des institutions nouvelles. Au début, on ne parlait que des deux provinces insurgées, dont l'une n'est guère qu'une annexe de l'autre, de la Bosnie et de l'Herzégovine. Depuis, les méfaits systématiques des Circassiens et des *bachi-bozouks* ont élargi la question. Les incendies et les massacres dont ils ont été victimes ont amené la diplomatie à réclamer pour les Bulgares les mêmes avantages ou les mêmes garanties que pour les Bosniaques. Il semble difficile en effet que, dans les réformes demandées à la Turquie, l'Europe laisse de côté la contrée qui a le plus souffert, et qui, ayant le moins participé à l'insurrection, a le plus souffert par la faute de ses maîtres.

De tous les peuples de la péninsule des Balkans, les Bulgares sont à la fois le plus nombreux et celui qui croît le plus rapidement en nombre, le plus travailleur et le plus paisible, le plus moral et peut-être aussi le plus intelligent, au moins le plus désireux de s'instruire. Sur ce dernier point, ces Bulgares, longtemps les plus arriérés de l'Orient, longtemps raillés pour leur pesanteur d'esprit, le cèdent à peine aujourd'hui aux Grecs, dont le goût pour l'instruction est notoire. Au lycée franco-turc de Constantinople, où les diverses races et religions de l'empire, assises sur les mêmes bancs, concourent pour ainsi dire entre elles, le Bulgare tenait, dans les dernières années, le premier rang (1). De grands efforts en faveur de l'enseignement primaire avaient été faits récemment par les Bulgares eux-mêmes, de nombreuses écoles, soutenues par des contributions volontaires, s'élevaient dans leurs bourgades, et, chose remarquable, ces écoles ont été avec les églises le principal objet de la fureur des Circassiens et des *bachi-bozouks*. Les instituteurs, souvent même les institutrices, ont été partout les premières victimes. La région des Balkans, qui, grâce à l'esprit travailleur et à la patience de ses habitans, était la plus riche province de l'empire ottoman, a été ainsi dévastée à la fois moralement et matériellement. Pour relever ces doubles ruines, les Bulgares ont besoin de garanties que le trésor ottoman, dont ce peuple agriculteur était le principal pourvoyeur, est le premier intéressé à leur voir accorder. Ce peuple du reste, qui, à l'inverse de ses voisins serbes ou grecs, n'a jamais pris qu'une faible part aux insurrections, ce peuple avant tout paisible et patient, est le moins exigeant de tous ceux qui vivent sous la domination turque. De tous les raïas, les Bulgares sont ceux qui se laisseraient contenter à moins de frais, et s'il est des chrétiens que la Porte puisse se rattacher par d'habiles concessions, ce sont eux.

Il y a des difficultés naturellement inhérentes à toute institution autonome; il s'en rencontrera, je dois le dire, de particulières et de différentes pour les Bosniaques et les Bulgares. Dans la Bosnie et l'Herzégovine, les obstacles sont le caractère fier et belliqueux des habitans, le penchant de beaucoup d'entre eux pour la Serbie ou le Montenegro, enfin la division des chrétiens mêmes en deux églises dont la rivalité va jusqu'à l'hostilité. C'est ainsi la région de la Turquie d'Europe où les chrétiens, tout en étant en majorité, sont le plus désunis, et c'est en même temps celle où les musulmans, qui forment une nombreuse minorité, sont le plus riches,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1874, l'étude de M. de Salve sur l'*Enseignement en Turquie*.



le plus habitués à commander, le moins résignés à rien abdiquer de leur suprématie (1). La Bosnie offre cette singulière anomalie que les musulmans n'y ont guère donné moins de tracas à la Porte que les chrétiens. Les uns et les autres, ceux-là pour maintenir leurs privilèges, ceux-ci pour s'affranchir du joug des begs, ont tour à tour eu recours aux armes. Entièrement abandonnée à elle-même, la Bosnie risquerait de devenir comme un champ-clos où mahométans et chrétiens, orthodoxes grecs et catholiques latins, lutteraient entre eux pour la liberté ou la domination. Dans une telle contrée, il ne saurait guère y avoir de paix durable sans un pouvoir arbitral extérieur, sans une force armée du dehors musulmane ou chrétienne. Durant la dernière insurrection, bien des gens ont en France et à l'étranger proposé d'ériger la Bosnie et l'Herzégovine en principauté vassale, sans s'apercevoir qu'il n'y avait pas là, comme en Serbie ou en Roumanie, d'élément politique ou religieux homogène, capable de servir de base à un état indépendant. Les insurgés bosniaques auraient réussi à chasser les Turcs, que, pour mettre fin à leurs discordes intérieures, ils eussent été obligés de se jeter dans les bras d'un de leurs voisins, obligés de s'annexer à la Serbie, au Montenegro, à l'Autriche, ou à tous les trois à la fois. L'on sait que tels étaient les vœux de ces provinces, les orthodoxes penchant vers les principautés, les catholiques vers l'Autriche. La défaite de la Serbie maintient aujourd'hui les Bosniaques sous le sceptre du sultan. L'autonomie réclamée pour eux ne doit point les exposer à un danger auquel, en devenant indépendans, ils n'eussent échappé qu'en aliénant leur indépendance le jour même où ils l'eussent conquise. La Bosnie est la dernière partie de l'empire turc pour laquelle les amis des chrétiens puissent réclamer une entière autonomie; l'intérêt même des habitans interdit de les laisser seuls en face les uns des autres.

Pour les Bulgares, il y a aussi des difficultés particulières, mais en grande partie d'un autre ordre. Là, le caractère tranquille de la population n'expose pas aux mêmes troubles qu'en Bosnie. A ce point de vue, il serait vraiment dommage de refuser aux plus paisibles et aux plus travailleurs des chrétiens ce que l'on propose d'accorder aux plus turbulens. Le côté délicat du problème, pour les Bulgares, c'est de fixer les limites, les contours matériels de la région appelée à bénéficier du *self-government*. Les Bulgares en effet ne sont pas seulement le peuple le plus nombreux de la Turquie d'Europe, ils en sont aussi le plus diffus, le plus épars. En cer-

(1) Voyez, sur les begs musulmans de la Bosnie, l'étude de M. Yriarte, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1876.

taines contrées, ils se mêlent aux Turcs et aux Tatars, en d'autres aux Roumains et aux Albanais, et surtout aux Grecs. Là même où ce peuple de laboureurs est le plus compacte, les villes situées dans son sein sont souvent presque exclusivement peuplées de Turcs et de Grecs. Il n'y a en tout cas nulle relation entre les limites de la population bulgare et les limites de la province placée entre le Balkan et le Danube, qui chez nous porte le nom de Bulgarie. Au sud et à l'ouest, les Bulgares dépassent largement les frontières de la Bulgarie, ou, comme disent les Turcs, du *vilayet du Danube*. En revanche, les Bulgares sont en minorité dans la partie orientale de la province qui porte leur nom. Les mahométans turcs ou tatars récemment colonisés forment même la population presque exclusive de la région comprise entre le coude du Danube et la Mer-Noire. Cette portion du pays pourrait, dans une organisation nouvelle, être sans inconvénient détachée de la province pourvue d'institutions autonomes. Restreinte de ce côté, la nouvelle Bulgarie devrait être agrandie d'un autre. Il serait difficile de lui donner partout pour frontières les Balkans, dont le versant méridional est également habité par les Bulgares, et a été le principal théâtre des massacres dont s'est émue l'Europe. Beaucoup de ces localités aujourd'hui tristement célèbres, Tatar-Bazardjik par exemple, sont en dehors de la Bulgarie officielle et ne sauraient être laissées en dehors des mesures réparatrices destinées à empêcher le renouvellement de semblables horreurs. D'un autre côté, une extension démesurée ou prématurée d'une Bulgarie autonome peut nuire aux intérêts futurs des Grecs autant qu'aux intérêts présents des Turcs, menacés par là de voir un jour enlever à Constantinople la muraille du Balkan après le fossé du Danube. Aussi, dans les régions mixtes comme la Macédoine et la Thrace, la diplomatie européenne aura-t-elle double motif de ne pas trop laisser sacrifier les Grecs aux Bulgares et l'hellénisme au slavisme.

La route qui tôt ou tard doit mener les Bulgares à des institutions autonomes a été ouverte, dans ces dernières années, du consentement même de la Porte. Ce peuple, jusque-là dépourvu de tout lien national, a récemment reçu du divan un commencement d'autonomie sous la forme jusqu'ici en usage dans l'empire ottoman, la forme religieuse. Les Bulgares, confondus pendant des siècles avec les Grecs dans la grande église byzantine et exploités par le clergé phanariote, ont obtenu du divan d'avoir une église nationale indépendante du patriarcat de Constantinople et ayant pour chef un exarque bulgare. Cette mesure trop peu remarquée en Europe, souvent même mal comprise, a été l'acte le plus important de la Porte depuis la guerre de Crimée et le principal résultat de l'influence du

général Ignatief sur le Bosphore. Par là les Bulgares, affranchis du joug religieux des Grecs, ont été érigés en communauté, en *nation* particulière de l'empire, au même titre que les Grecs ou les Arméniens. La grande difficulté, le grand débat a porté sur les limites de la nouvelle église et de l'église-mère, sur les limites de l'exarchat bulgare et du patriarcat de Constantinople. Dans cette affaire de juridiction ecclésiastique qui a conduit les deux parties rivales à un schisme au fond tout politique, ce qui était en question, c'était moins les droits du siège patriarcal œcuménique et les privilèges de la liturgie grecque que les prétentions nationales des Slaves et des Hellènes sur les pays où, comme en Macédoine, les deux races se touchent et se mêlent. Grecs et Slaves comprenaient que les frontières de l'exarchat bulgare devaient dessiner à l'avance le cadre futur d'une Bulgarie autonome et marquer au sein de l'empire la part de l'héritage ottoman assigné à chacune des deux races. La Porte ne le sentait guère moins, et, tout en cédant aux demandes de ses sujets slaves et aux conseils de la Russie, elle répugnait à fixer les bornes du nouvel exarchat. Pour le Bulgare en effet, l'émancipation ecclésiastique n'a été qu'un moyen d'arriver à l'émancipation civile, l'autonomie religieuse que le prélude de l'autonomie administrative.

Quelques difficultés pratiques que présente la délimitation des droits à concéder aux provinces chrétiennes, ou la délimitation même des régions appelées à profiter des nouvelles institutions, le principal obstacle à tout régime autonome est ailleurs. La véritable objection est celle que, dans les négociations, les adversaires de tels projets mettront le moins en avant. Ce qui fait hésiter les puissances, ce n'est ni leur confiance dans la Porte, ni leur indifférence pour les chrétiens de la Turquie, c'est la crainte qu'un nouvel ordre de choses ne tourne tôt ou tard au démembrement de la Turquie et à l'agrandissement d'un empire voisin. Ce que redoutent les hommes d'état, c'est de voir l'autonomie administrative des provinces slaves aboutir à l'autonomie politique, et celle-ci à la domination directe ou indirecte de la Russie. A cet égard, l'insistance même du cabinet et de la presse russes en faveur de l'autonomie des Slaves de Turquie éveille les soupçons de l'étranger et paralyse ses sympathies pour les malheureux sujets de la Porte. Nous en revenons ainsi à la Russie, aux Slaves et à ce spectre du panslavisme, que la défiance européenne voit toujours planer sur la question d'Orient.

## IV.

Il serait manifestement peu sincère ou peu clairvoyant d'affirmer que les institutions locales accordées aux provinces chrétiennes ne les mèneront jamais plus loin, de nier que de l'autonomie administrative elles puissent jamais s'élever à l'autonomie politique, et de là à l'indépendance. L'exemple des deux provinces roumaines, de la Valachie et de la Moldavie, suffirait à prouver qu'une telle marche est possible, peut-être même naturelle. Les circonstances ne sont cependant pas tout à fait analogues. Les Roumains possédaient une unité de nationalité et de religion, une unité géographique qui leur devait singulièrement faciliter une telle évolution. Pour les Bosniaques et les Bulgares au contraire, le mélange des races ou des cultes d'un côté, l'indécision des contours géographiques de l'autre, semblent devoir rendre la transition de l'autonomie à l'indépendance plus difficile ou plus lente. Je suppose cependant que malgré tous les obstacles ce pas ait pu être franchi, je suppose les Bulgares parvenus, de concessions en concessions, à une situation analogue à celle des Roumains aujourd'hui; si ce passage s'était fait pacifiquement, si, au lieu d'une province désolée par des insurrections ou des massacres périodiques, la Turquie avait sur les Balkans un vassal paisible et prospère, le mal ne serait pas grand. S'il n'y avait qu'une principauté danubienne de plus, les puissances occidentales, qui ont plus que personne contribué à l'indépendance de la Roumanie, qui, pour l'agrandir, ont même enlevé à la Russie une bande de terre, les puissances occidentales ne sauraient s'inquiéter. D'où viennent donc les appréhensions suggérées par une perspective si vague et si lointaine encore? Comment se fait-il que l'on redoute en Bulgarie ce qu'on a soi-même encouragé en Roumanie? Faut-il dire : vérité en deçà du Danube et erreur au-delà? Non, la contradiction n'est qu'apparente; elle s'explique du moins sans peine. Toute cette différence de points de vue tient uniquement à la différence de races des populations sur les deux rives du Danube. Au nord, c'est un peuple de traditions et de langue latines qui se fait gloire du nom de Romain, dont toutes les sympathies sont pour l'Occident, et qui se regarde comme un avant-poste de l'Europe en Orient. Au sud du grand fleuve au contraire, c'est un petit peuple slave, sans lien avec l'Occident, et n'ayant de penchant que pour le grand empire slave du nord. En aidant à ériger la Roumanie en état quasi-indépendant, l'Europe créait une barrière entre la Russie et les maîtres actuels du Bosphore; en contribuant à préparer l'érection de la Bulgarie en principauté vas-

sale, l'Europe craint de laisser jeter sur le Danube un pont pour les Russes et d'établir sur les Balkans une avant-garde de la Russie.

Qu'y a-t-il de fondé dans de telles appréhensions? C'est là un point qui mérite examen. L'on ne saurait avoir aucune opinion sur les affaires d'Orient avant de s'en être fait une sur cette vieille question du panslavisme, dont tant de personnes prononcent le nom et dont si peu comprennent le sens. Le panslavisme est-il un vague fantôme qui s'évanouit dès qu'on le regarde de près, ou au contraire est-ce un monstre qui menace de dévorer l'Orient? Dans ce dernier cas, l'Europe ne saurait en effet prendre trop de précautions; sa sécurité, sa liberté, y sont intéressées. Toutes les puissances devraient sur ce point se sentir solidaires et abdiquer leurs rivalités devant le péril commun. La Russie occupe déjà près de la moitié du sol européen, elle a déjà une population double de celle du plus peuplé des autres états; aucune nation européenne ne peut souhaiter de la voir s'agrandir dans notre partie du monde. La France là-dessus ne saurait être d'un autre sentiment que l'Autriche, l'Allemagne ou l'Angleterre. Malgré toutes ses sympathies naturelles pour la Russie, malgré l'appui qu'en telle ou telle occasion lui pourrait prêter le gouvernement russe, la France ne peut oublier l'équilibre de l'Europe ou en trahir les intérêts généraux. Certes, notre pays en ses malheurs a eu peu à se louer d'autrui, il n'en reste pas moins fidèle à ce qui semble la cause de cette Europe dont il a été abandonné. Quoi qu'en puissent penser quelques esprits isolés, la France vaincue d'aujourd'hui ne doit point regarder le panslavisme d'un autre oeil que la France naguère victorieuse de Sébastopol. Toute la question est de savoir ce qu'il y a de réel dans ce spectre si souvent évoqué depuis vingt ans. Pour sortir à cet égard des notions vagues où flotte l'opinion publique, il y a deux faces de la question à considérer. La Russie a-t-elle vraiment sur la presqu'île des Balkans les convoitises qu'on lui soupçonne depuis un siècle, et les ayant, la Russie trouverait-elle un point d'appui chez les populations slaves de la presqu'île?

Et d'abord la presse occidentale entretient souvent l'Europe d'un « parti panslaviste russe. » C'est là, il faut le dire, une dénomination absolument inconnue en Russie. On y connaît bien un groupe d'hommes distingués auxquels depuis une trentaine d'années on applique la désignation de *slavophiles* (*slavianophily*); mais que signifie ce nom ou ce sobriquet? A-t-il quelque rapport à la politique étrangère et aux Slaves de Turquie? Nullement; ce n'est qu'une allusion à la politique intérieure et aux tendances russes, moscovites si l'on veut, de certaine école. Les slavophiles sont des hommes qui croient qu'au lieu de tout emprunter à l'Europe, la Russie doit

rester fidèle à son génie national, doit chercher sa grandeur dans les mœurs et les traditions slaves. Ce parti, ou mieux cette école, s'oppose en Russie aux *Occidentaux*, partisans de l'imitation des institutions européennes, et le plus grand nombre des slavophiles ne songe guère plus à l'annexion à la Russie des Slaves des Balkans, que leurs adversaires les Occidentaux ne songent à l'annexion de l'Occident. Ce terme de slavophile ne répond donc nullement au mot de panslaviste, expression originaire d'Allemagne, et qu'en parlant des partis russes la presse européenne devrait abandonner. Certes il y a chez le plus grand nombre de ces slavophiles, comme chez la plupart des Russes, de vives sympathies pour les Slaves orthodoxes et une vive répulsion pour la Turquie musulmane; mais chez eux comme chez la plupart de leurs compatriotes, ces sympathies restent vagues, idéales, et ne sont nullement formulées en politique déterminée.

Pour dire toute la vérité, nous nous méprenons en prêtant d'ordinaire à la Russie et aux Russes sur la Turquie et sur Constantinople des vues précises, des projets calculés. Ce qui se rencontre en Russie, c'est plutôt une vague attraction, d'indécises visées, d'incertaines velléités. Les peuples, les gouvernements mêmes, sont comme les individus, loin d'avoir toujours un parti-pris, une résolution arrêtée, en un mot, un plan. Il y a des nations auxquelles la nature même a marqué un but qu'elles se sentent obligées d'atteindre; ainsi pour l'Italie unifiée était Venise, ainsi était Rome. Aucun Italien ne niait sérieusement un fait aussi évident, aucun ne songeait à dissimuler l'objectif national, quelque intérêt momentané que pût avoir le gouvernement italien à donner sur ce point le change à l'étranger. Rien de pareil en Russie. Peu de Russes confessent des vues sur le Bosphore, moins encore sur le Balkan, et les plus sérieux traitent de telles visées de dangereuses chimères. Si les Russes jettent naturellement les yeux de ce côté, c'est moins sur le Danube que sur le Bosphore même; ils s'inquiètent moins d'agrandir leur empire en y faisant entrer des frères slaves que d'avoir par la possession des détroits un libre accès sur la Méditerranée. Or il ne faut point beaucoup de réflexion pour sentir ce qu'à ce point de vue pourrait avoir de précaire et de décevant l'occupation du bas Danube, des Balkans, de Constantinople même. Quand les Russes camperaient à Péra et dans Sтамбул, il serait encore facile à une puissance maritime, à l'Angleterre par exemple, de fermer à la Russie l'étroite et double porte des détroits. Il suffirait pour cela de se faire à l'extrémité des Dardanelles, dans la presqu'île de Gallipoli ou ailleurs, un autre Gibraltar, et les Anglais seraient plus maîtres de cette issue de la Méditerranée qu'ils

ne le sont de l'autre aujourd'hui. Pour achever l'examen de cette hypothèse, l'on ne doit point oublier que sur terre la position des Russes établis en Turquie ne serait pas meilleure. Ils seraient toujours menacés de voir couper leurs communications avec le centre de l'empire, toujours à la merci d'une armée autrichienne ou allemande débouchant des bastions naturels de la Transylvanie ou descendant le grand chemin du Danube. Si jamais les Russes doivent régner à Constantinople, ce sera par la tolérance de l'Europe, de l'Allemagne ou de l'Autriche en particulier, et dans ce cas Constantinople, dont les communications dépendraient toujours du bon plaisir de Vienne ou de Berlin, ne saurait être pour la Russie qu'une garnison excentrique dont l'un ou l'autre empire voisin lui aurait fait payer cher la possession. Pour peu qu'on y réfléchisse, l'on voit qu'au point de vue russe même, les avantages d'une telle politique sont loin d'en valoir les risques.

Nous en sommes toujours en Occident au prétendu testament de Pierre le Grand, pièce apocryphe qui paraît avoir été forgée cent ans après la mort du vainqueur de Charles XII, dans l'intérêt des desseins de Napoléon I<sup>er</sup>, pour servir à des plans non moins démesurés que ceux prêtés par le faussaire au grand réformateur du Nord. La Russie est assez vaste, elle est embarrassée d'assez de peuples divers pour ne point accrotre encore ses difficultés en absorbant des contrées dont l'assimilation ne se ferait pas sans dépenses ni peine. Quels seraient pour le gouvernement de Pétersbourg les résultats d'un partage ou d'une occupation de la Turquie, faite isolément ou de concert avec l'Autriche, selon les projets mis un moment en avant? Annexion ou occupation prolongée aurait pour la Russie deux conséquences également funestes : l'une serait un surcroît de dépenses, alors que pour son propre développement l'empire a un besoin impérieux de toutes ses ressources; l'autre serait un sursis, un temps d'arrêt, peut-être un recul dans ses réformes intérieures, et pour longtemps le rejet indéfini de toute constitution politique. Ainsi se trouveraient compromis du même coup les résultats du passé et les espérances de l'avenir, ce qu'a si laborieusement obtenu le gouvernement, l'équilibre financier, et ce que rêvent obstinément les patriotes, des institutions libérales. L'on sait ce que sous ce dernier rapport la Pologne a déjà coûté à la Russie. Rien en effet ne ferme à une nation l'accès de la liberté et du *self-government* comme l'incorporation à son territoire de populations hétérogènes, de mœurs et d'éducation étrangères, qui ne peuvent être gouvernées qu'à l'aide du pouvoir absolu ou de lois d'exception. La Russie a déjà sur ses frontières européennes et asiatiques toute une large ceinture de provinces et de populations

difficiles à assimiler, il y aurait imprudence à l'élargir encore. Une Russie prolongée par-dessus le Danube jusqu'à la Méditerranée menacerait l'élément russe d'énerverment à force d'extension ou de dénationalisation dans le cosmopolitisme. L'empire russe, agrandi de parties mal soudées ensemble, offrirait plus de prise à l'ambition de ses voisins, ou, démesurément distendu, il risquerait de se rompre et de se désagréger de lui-même. A quelque point de vue que l'on se place, au point de vue financier ou économique, au point de vue du développement politique ou de la force effective de l'état, l'héritage des empereurs byzantins ne serait pour les tsars qu'une fastueuse et périlleuse succession. En vérité, aucun patriote russe, aucun ami de la Russie ne lui peut rien souhaiter de pareil.

L'intérêt bien entendu de la Russie est manifeste; mais devant des séductions ambitieuses, chez les peuples comme chez les individus, il serait imprudent de se trop confier à l'intérêt bien entendu. Par bonheur pour la Russie et l'Europe, les rêves du panslavisme rencontreraient plusieurs barrières successives dans la géographie, dans l'ethnologie, dans la conscience même des peuples que l'on suppose enclins à de pareils songes. En dépit de l'opinion vulgaire, la région des Balkans ne serait guère pour la Russie qu'une seconde Pologne, plus vaste que la première, plus isolée naturellement de l'empire et plus facile à en distraire. Les Slaves ne sont point les seuls habitans de la péninsule de l'Hœmus. Au nord, entre eux et les Russes, il y a d'abord un peuple presque aussi nombreux que Bulgares et Serbes réunis, les Roumains, demeurés depuis Trajan à l'embouchure du Danube comme un avant-poste de l'Occident. Au sud, il y a les Grecs, qui aujourd'hui encore forment le gros de la population chrétienne de la banlieue de Constantinople; les Grecs, comme les Roumains, plus rapprochés de nous que des Slaves, par l'origine et les traditions, comme les Roumains jaloux de leur nationalité et peu soucieux de se laisser submerger dans un océan panslave. Chez ces deux peuples, les plus compactes, les mieux délimités par la nature, les plus fortement constitués aujourd'hui de la péninsule, l'antagonisme avec les Slaves va parfois jusqu'à l'injustice. C'est cette rivalité ou ces méfiances qui, dans la dernière guerre serbo-turque, ont retenu les cabinets d'Athènes et de Boukarest dans la neutralité, alors qu'en coopérant énergiquement avec les Serbes ils eussent pu décider la défaite de l'adversaire commun. Roumain et Hellène, tous deux justement fiers de porter le nom des deux grands peuples classiques, n'abdiqueront jamais leur antique et glorieuse nationalité au profit de peuples que, dans leur orgueil traditionnel, ils dédaignent comme d'obscurs parvenus. Chez l'un et l'autre, une



Russie établie sur les Balkans ou sur le Bosphore ne rencontrerait que des sujets toujours portés à la révolte ou des voisins toujours prêts à se joindre à ses adversaires.

Le panslavisme ne trouverait guère un meilleur accueil chez les Slaves de la Turquie. L'opinion contraire est, je crois, le fruit de l'ignorance ou de la prévention. J'ai plusieurs fois visité l'empire turc, j'ai eu l'occasion de voir sur le Danube ou sur l'Adriatique des patriotes slaves, serbes, monténégrins, bulgares; je les ai toujours trouvés fort mécontents du régime ottoman, mais fort décidés à ne lui point substituer la domination russe. J'ai rencontré, je l'avoue, un ou deux hommes parlant ouvertement de la création d'un état, d'un empire slave. « Vous voulez dire un empire russe? leur demandai-je. — Non pas russe, répliquaient-ils avec une sorte d'indignation, mais bien slave, en dehors de la Russie comme de l'Autriche... » Ces peuples ont l'habitude en effet de réserver pour eux-mêmes ce nom de Slave, qui, dans la bouche des riverains de l'Adriatique, désigne habituellement la branche jougo-slave ou le rameau serbo-croate des ethnologues. Ce que les plus exigeans ou les plus aventureux entendent par un état slave, c'est d'ordinaire une grande Serbie, tout au plus un état serbo-bulgare ou une confédération *jougo-slave* réunissant dans une même patrie tous les Slaves du sud orthodoxes. Si chez les populations serbes ou bulgares il y a quelques tendances panslavistes, c'est dans ce sens restreint qu'il faut habituellement entendre leur panslavisme.

Les Slaves de Turquie appartiennent à cette branche jougo-slave à laquelle se rattachent en dehors d'eux les Croates, les Dalmates et les Slovènes de l'Autriche, mais ils se divisent en deux rameaux fort différens par le caractère, bien que fort semblables de mœurs et d'éducation, les Serbes et les Bulgares. Chez les premiers, les plus actifs, les plus entreprenans, les plus belliqueux, l'on chercherait en vain un panslaviste dans le sens donné à ce mot en Occident. Habitans de la Serbie proprement dite ou de la Montagne-Noire, Bosniaques ou Herzégoviniens sont également jaloux de leur autonomie. Les deux principautés en guerre avec la Turquie y sont trop habituées pour y renoncer volontairement, et si Belgrade et Tsetinié comptent sur la Russie, c'est comme sur une alliée qui doit les aider à s'affranchir de la domination ottomane. Les Serbes ont leurs traditions, leurs songes de grandeur; ils se croient, eux aussi, de hautes destinées, mais la démocratie slave pour laquelle combat ou conspire l'*Omladina* serbe n'entend pas vivre à l'ombre des ailes de l'aigle à deux têtes moscovite. Si quelques Russes se sont jamais fait illusion à ce sujet, la dernière campagne a pu les éclairer. Les volontaires de Moscou sont accourus à Belgrade en libérateurs; les

Serbes, dépourvus d'officiers indigènes, étaient heureux de remettre à ces généreux auxiliaires le commandement de leurs milices. Les officiers de Tchernafief n'en ont pas moins pu entendre les murmures qu'excitait parmi leurs frères slaves leur ingérence politique ou leur prépondérance militaire. Ces rivalités ne semblent même pas avoir été sans influence sur les dernières défaites de l'armée serbe et de ses cadres russes. Il n'y avait pas besoin d'une telle expérience pour savoir que si les Serbes réclamaient l'appui de la Russie, c'est uniquement au profit de la Serbie, et que, s'ils désiraient être indépendans du sultan, ce n'était point pour devenir les vassaux du tsar.

Restent les Bulgares. Si en dehors de la Russie il y a quelques panslavistes dans le sens que nous donnons à ce mot, c'est parmi ces Bulgares. La raison en est simplement un plus long et plus complet abaissement, une sorte d'affaïssement politique et d'aveuglement de la conscience nationale obscurcie par la privation séculaire de toute autonomie. Tandis que depuis trois quarts de siècle le raïa serbe peut lever les yeux vers Belgrade ou Tsetinié, le Bulgare, las du joug turc, ne savait où diriger les siens. Il était pour ainsi dire devant un ciel vide, et la nuit de sa servitude était sans étoiles. Abandonné d'autrui et sans confiance en lui-même, il n'est point étonnant que le désespoir lui ait fait regarder vers le tsar du Nord comme vers le dieu mystérieux d'où lui devait un jour venir le salut. Aujourd'hui, si ses yeux se dirigent encore du même côté, ce n'est plus avec le même sentiment. Au contact de leurs voisins, Serbes et Roumains, sous l'impulsion des comités de Boukarest ou de Belgrade, ces Bulgares tant abaissés ont relevé la tête; ils se sont mis, eux aussi, à rêver d'avenir, mais à rêver pour leur propre compte. S'ils ont avec les Russes plus d'affinité de race que n'en ont les Serbes, étant probablement, comme les Moscovites, nés d'une infusion du sang finnois dans le sang slave, les Bulgares sont moins que les Serbes rapprochés des Russes par le lien le plus apparent, le lien de la langue. Eux aussi du reste ont leur histoire, leurs traditions entièrement étrangères à celles de la Russie et récemment recueillies dans leurs chants populaires. Chez ce peuple si longtemps déprimé, l'orgueil national s'est déjà réveillé : faute de mieux, il s'exerce rétrospectivement, et, à l'aide de poèmes plus ou moins authentiques, le patriotisme bulgare revendique comme sienne une bonne part de l'héritage poétique ou héroïque des Grecs, d'Orphée de Thrace à Alexandre de Macédoine. Pour peu qu'on lui permette de goûter à l'autonomie, un tel peuple y prendra vite assez de goût pour se détourner du trouble breuvage panslaviste. Sa conscience nationale, déjà éveillée par l'indépendance de son église et la dé-

couverte de ses titres littéraires, ne peut manquer de mûrir. Une fois pourvus d'institutions autonomes, les Bulgares cesseront de regarder au-delà du Danube, et, si le lien qui les unit à la Porte vient un jour à se relâcher, ils n'iront pas d'eux-mêmes s'enchaîner à un empire étranger. Ce qui, là où il peut exister encore, foment le panslavisme, c'est l'oppression des Slaves, ce qui en doit effacer les derniers vestiges, c'est leur liberté.

## V.

En demandant l'autonomie de ses congénères de Turquie, la Russie travaille ainsi contre les projets qu'on lui prête sur les Balkans. Une fois libres, Serbes et Bulgares ne seraient pas pour la cour de Pétersbourg des cliens beaucoup plus dociles que les Roumains ou les Grecs. Slaves ou non Slaves, les chrétiens d'Orient rechercheront la protection de la Russie tant qu'ils craindront la servitude d'un autre côté; du jour où ils se sentiraient menacés par elle d'annexion ou de vasselage, ils deviendraient les plus défiants vis-à-vis de la politique russe, et au besoin chercheraient un appui chez ses adversaires. Il se passerait chez eux ce que nous avons vu à nos portes en Belgique. Quand la France travaillait à l'indépendance des provinces belges des Pays-Bas, plusieurs Français s'imaginaient donner à leur patrie une sorte d'annexe ou d'avant-poste. On sait combien, au point de vue politique, l'événement a démenti ces espérances. Partout, en pareil cas, les petits peuples qui ont goûté à l'indépendance ou à l'autonomie redoutent les nations les plus voisines et les plus parentes, parce que ce sont celles qui peuvent le plus aisément les absorber. Or, par tout ce qui rapproche les peuples et constitue la nationalité, par l'histoire, par la géographie, par la langue, par les mœurs, les Bulgares sont manifestement plus éloignés des Russes que les Belges, les Wallons du moins, des Français. Si les Slaves du sud sont jamais engloutis par leur puissante protectrice, c'est que l'Europe les lui aura abandonnés, au lieu de les aider à maintenir ou à recouvrer leur autonomie nationale.

C'est par une étrange confusion en effet que nombre de personnes regardent les rêves du panslavisme comme un corollaire légitime de ce qu'on a nommé le principe de nationalité. Si le panslavisme en semble une conséquence, c'est une déduction forcée qui, dans son exagération, fausse et dénature singulièrement le principe. Le nom de Slave indique une race, nullement une nation. Il ne serait pas plus conforme à la nature et aux instincts nationaux de réunir en un seul état les différents peuples slaves, que de joindre en un seul les différents peuples néo-latins. C'est de même un abus

de mots que de comparer l'unité slave à l'unité allemande. L'analogie du panslavisme, ce serait le pangermanisme, en entendant par là l'annexion à l'empire d'Allemagne de tous les pays où peut prédominer le sang teutonique, de la Hollande au Danemark, de l'Angleterre à la Scandinavie. Or l'une ou l'autre de ces conceptions est également monstrueuse, également en contradiction avec le droit national et les libres aspirations des peuples. Je dirai plus, les Slaves de la Turquie, les Serbes et les Bulgares ont leur nationalité moins en péril sous la suzeraineté ou la domination même d'un empire faible et hétérogène comme la Turquie, que sous la domination ou le protectorat d'un empire fort et centralisé comme la Russie, qui, depuis l'effacement des derniers vestiges du royaume de Pologne, ne souffre plus dans son sein aucune trace d'autonomie locale.

Le panslavisme est une chimère malsaine, aujourd'hui repoussée de tous ceux qu'on a cru longtemps incliner vers elle. Non-seulement l'unité de tous les Slaves ou leur fédération même est impossible, mais il est douteux que le panslavisme restreint des jougoslaves soit jamais réalisé; il est douteux même que le rameau serbe réussisse jamais à réunir en un seul faisceau ses branches aujourd'hui éparses. Pour être une combinaison plus modeste et plus inoffensive que le panslavisme, le *panserbisme* ou l'illyrisme, du nom antique ressuscité par quelques-uns de ses premiers auteurs, ne semble pas de longtemps pouvoir sortir de la région des utopies. La division des églises, le long divorce historique des Croates et des Serbes, la séparation des alphabets latin et cyrillique, enfin, parmi les Serbes orthodoxes même, le dualisme de la Serbie et du Montenegro, sont autant d'obstacles difficiles à franchir (1).

Le programme *omladiniste* d'une grande Serbie est, dans les affaires actuelles, l'épouvantail de l'Autriche-Hongrie. On comprend qu'un état si fortement éprouvé par l'unité italienne et l'unité allemande redoute l'unité serbe. Cette dernière n'a pourtant, dans un avenir prochain, qu'une chance sérieuse, l'incorporation à l'Autriche même de la Bosnie et plus tard de la Serbie. Dans les cercles slaves et aussi, dit-on, dans les cercles militaires de Vienne, de tels projets ont rencontré une certaine faveur. La proposition d'occuper en commun les pays insurgés, un moment faite à l'Autriche par la Russie, tendait au fond vers le même résultat; mais ces avances ont

(1) Sur cette question comme sur la plupart de celles qui se rattachent aux Slaves du sud, le lecteur français possède en sa langue les meilleurs moyens d'information. Je citerai en particulier *le Monde slave* et les *Études slaves* de M. L. Leger, *les Serbes de Hongrie* de M. E. Picot, *le Balkan et l'Adriatique* de M. Albert Dumont, et *les Slaves de Turquie* de M. Cyprien Robert, publication qui, après avoir paru il y a plus de trente ans dans la *Revue*, conserve encore un véritable intérêt d'actualité.

été repoussées par le gouvernement autrichien, avant tout soucieux de maintenir le fragile équilibre de son dualisme intérieur. L'on peut croire qu'en dépit de certaines sollicitations l'Autriche ne songera à une occupation ou à une rectification de frontières que le jour où elle serait devancée dans cette voie par la Russie, ou verrait s'étendre à ses portes un état serbe agrandi, s'enfonçant comme un coin entre la Croatie et la Dalmatie autrichiennes.

Une occupation des provinces insurgées par des troupes chrétiennes semble à une partie de la presse russe la seule garantie sérieuse que l'on puisse obtenir de la Porte pour l'exécution de ses réformes. Le gouvernement russe inclinerait, dit-on, vers ce point de vue. Si cela est, ce peut être la pierre d'achoppement de la paix. Certes, après les massacres de Bulgarie, trop souvent exécutés sous les yeux ou avec la connivence des *nizams* et des officiers turcs, il est difficile d'avoir grande confiance dans les troupes régulières de la Porte; mais dans ces provinces, divisées entre des races ou des cultes hostiles, il faut une force armée, et si l'on récuse les Turcs, qui mettre à leur place? Des Russes en Bulgarie, des Autrichiens en Bosnie, nous dit-on, et l'on cite comme précédent l'occupation française de Syrie après les massacres de Damas de 1860. L'exemple est mal choisi. Est-ce que les régimens français envoyés au Liban pouvaient exciter en Europe ou à Constantinople la même défiance qu'un corps d'armée russe sur le Balkan? Si l'on veut imiter ce qui s'est fait en Syrie, il faut confier la garde des provinces slaves à une puissance assez éloignée, assez désintéressée pour qu'on ne lui puisse supposer aucune velléité d'annexion permanente.

Cette puissance, où la trouver? Un journal russe, le *Golos*, je crois, a un instant mis l'Italie en avant; des journaux anglais, le *Times* en particulier, ont parlé de la France. L'un ou l'autre choix serait sans inconvénient pour la Turquie ou l'Europe, mais il est peu probable que le gouvernement italien soit plus que le gouvernement français disposé à accepter les embarras et les frais d'une occupation des provinces turques. Une intervention collective avec des garnisons empruntées aux diverses puissances n'offre malheureusement guère moins de difficultés. On est ainsi obligé d'en revenir à la Russie et à l'Autriche, et quand elle se ferait en commun, simultanément et par traité, une telle occupation ne serait jamais que la coopération de la méfiance, et une sorte de prise de gage pour des éventualités qu'une telle mesure rendrait presque inévitables. L'Autriche entrée sur le territoire turc à la suite de la Russie, d'autres puissances, l'Angleterre par exemple, pourront croire utile de prendre aussi leurs sûretés, et ainsi les principaux états de l'Europe se verraient conduits à occuper sur le territoire ottoman des

positions difficiles à quitter et difficiles à garder sans luttes. Pour l'opinion européenne ce ne serait là que le prélude d'un démembrement et d'une guerre générale. Et que deviendraient au milieu de tout cela ces chrétiens de Turquie qu'on prétend ainsi protéger? Que deviendrait avec une telle occupation russe ou autrichienne l'autonomie si ardemment réclamée pour les provinces occupées? Hélas! il serait trop à craindre que Bosniaques et Bulgares ne vinssent à disparaître, momentanément submergés sous un flot de troupes étrangères. Une telle perspective n'a rien de réjouissant pour les amis des Slaves de Turquie, et il est permis de douter que ce soit là le but pour lequel Serbes et Monténégrins ont pris les armes. Certes, si l'Europe, si la Russie, comme je le crois, veulent sincèrement l'autonomie des provinces chrétiennes, ce n'est point là le procédé dont elles doivent user. Mieux vaut encore, à défaut d'occupation collective, laisser Slaves ou Grecs en face des garnisons turques, sans autre protection que la présence de consuls ou de commissaires européens spécialement nommés dans ce dessein.

Le gouvernement russe a toujours protesté de son amour pour la paix; l'heure est venue de montrer si ses préparatifs militaires n'ont d'autre but que d'intimider la Porte. Par son ultimatum de Livadia, la Russie, en imposant l'armistice, a sauvé la Serbie et Belgrade de l'invasion turque; par son attitude belliqueuse et la simple menace du déploiement de ses forces, elle peut de même, sans tirer l'épée, obtenir pour ses protégés slaves une large autonomie administrative. Ne serait-ce rien qu'un tel résultat atteint sans verser le sang? Ne serait-ce point pour les provinces slaves de Turquie l'inauguration d'une ère nouvelle, pour la Russie elle-même une suffisante et noble revanche de la guerre de Crimée? En poussant les choses au contraire à l'extrême, en formulant des demandes inacceptables pour la Turquie et inquiétantes pour l'Europe, le cabinet de Pétersbourg compromettrait le succès de sa politique, au moment d'en recueillir les fruits. Une déclaration de guerre à la Porte aurait pour premier résultat de remettre tout en question. Les appréhensions suscitées en Europe par les exigences belliqueuses de la Russie refroidiraient singulièrement les sympathies européennes pour les chrétiens d'Orient, à l'heure même où toutes les puissances sont prêtes à seconder le tsar pour donner aux chrétiens des garanties contre l'arbitraire musulman.

Le gouvernement russe a toujours désavoué les rêves du panslavisme, il a toujours nié toute velléité d'agrandissement territorial, et, tant que ses troupes ne sont point entrées en Turquie, personne n'a le droit de douter de la sincérité de la Russie. Le gouvernement du tsar a donné une noble preuve de modération et de bonne

foi en 1870, lors de la révision du traité de Paris, en ne cherchant pas à reprendre la bande de terre de Bessarabie enlevée en 1855 à la Russie. Tant que la paix n'est point troublée, rien n'autorise à soupçonner au cabinet de Pétersbourg des vues cachées; mais le jour où les hostilités seraient ouvertes, le jour où les troupes russes camperaient sur le Danube ou sur les Balkans, qui peut garantir les résolutions de la Russie, qui peut affirmer que le gouvernement du tsar restera toujours maître de sa politique? Une fois lancé sur la pente de la guerre, aucun gouvernement n'est sûr du point où il s'arrêtera, aucun n'est certain de ne pas dépasser ses propres intentions. Rien n'est entraînant comme la guerre, comme la victoire surtout; il y a dans les succès militaires, pour les peuples comme pour les individus, quelque chose d'exaltant, d'enivrant, qui les emporte souvent au-delà de leurs desseins prémédités. Le général répugne à laisser abandonner par ses troupes tout le terrain conquis, le politique réclame des avantages en rapport avec les sacrifices consentis et les risques courus. Comment la Russie persuadera-t-elle au monde qu'elle saura toujours se maintenir au-dessus de telles tentations? Et si l'Europe n'en est point convaincue, les puissances les plus intéressées à l'équilibre oriental peuvent, malgré leur peu de sympathie pour les Turcs, malgré leur désir de coopérer au bien des chrétiens, se voir entraînées à la guerre contre la Russie, ou obligées de garder une neutralité défiante dont pourrait toujours sortir la guerre.

Si l'on regarde de sang-froid la crise orientale, on a peine à croire qu'elle puisse aboutir à un conflit armé, tant Russes et Turcs, chrétiens et musulmans semblent avoir d'intérêt à l'éviter. Pour la Porte-Ottomane, une guerre heureuse ou malheureuse n'offre que des périls; sa situation est telle, que succès ou revers militaires l'amènent presque au même point. La preuve en est sa dernière campagne de Serbie : victorieux des Serbes, le divan s'entend réclamer au nom de ses provinces chrétiennes plus qu'on ne lui demandait pour elles avant l'ouverture des hostilités. A ce que lui coûte une victoire, la Turquie peut mesurer ce que lui pourrait coûter une défaite. Pour elle, la sagesse est de céder, d'éviter à tout prix une lutte qui l'atteindrait en Asie aussi bien qu'en Europe, et où l'intervention même des gouvernements les mieux disposés pour elle, de l'Autriche ou de l'Angleterre, peut précipiter un démembrement. La sagesse est de ne pas trop se fier aux rivalités des puissances, de ne pas trop compter sur un retour d'intérêt de l'Angleterre, et d'accorder aux provinces chrétiennes une autonomie qui seule peut leur rendre supportable la domination ou la suzeraineté ottomane, et seule les enlever aux suggestions du pan-

slavisme. Il y a une chose cependant que, si compromise qu'elle soit, la Turquie ne saurait faire, c'est de céder sans guerre tout ce que la guerre peut lui faire perdre, c'est d'ouvrir de sa main aux Russes le passage du Danube et les défilés du Balkan.

Pour la Russie, les chances de la guerre sont moins graves, mais redoutables encore, et mince et précaire en serait le profit. Ce que l'ouverture des hostilités mettrait en péril en Russie, c'est ce qui intéresse le plus un état civilisé, c'est son propre développement économique, intellectuel, politique. Une ère admirable de réformes et de progrès intérieurs de toute sorte peut être soudainement close sans que l'œuvre soit achevée, sans même que les premiers fruits en aient eu le temps de mûrir. Veut-elle des avertissemens ? la Russie, hélas ! n'en a déjà que trop : ses finances menacées d'être entraînées de nouveau dans le torrent du déficit, au moment où elles semblaient avoir définitivement atteint les bords escarpés de l'équilibre budgétaire ; son crédit subitement ébranlé, ou mieux renversé d'un coup, alors que par vingt ans de sagesse il semblait affermi au niveau de celui des plus riches contrées de l'Europe ; son papier-monnaie enfin, naguère relevé par de coûteux efforts, brusquement avili, et le *rouble-argent* menacé de retomber au niveau de l'ancien rouble-assignat ; voilà pour la Russie les premiers effets de la guerre, alors même que les hostilités ne sont point certaines (1). Je ne veux pas envisager quelles seraient pour l'armée russe, encore en voie de transformation, les perspectives d'une lutte européenne, encore moins les conséquences d'une défaite. Je veux croire au succès des armes du tsar ; je rappellerai seulement que dans son triomphe la Russie aurait tôt ou tard à compter avec les empires voisins, avec l'Autriche, avec l'Allemagne, dont l'amitié ou la tolérance pour elle ne peuvent dépasser les limites de leurs intérêts nationaux, et qui ne sauraient oublier que le Danube a ses sources chez l'une et la plus grande partie de son cours chez l'autre. L'alliance des trois empires et l'amitié des trois empereurs peut être une belle chose, une bonne chose même pour l'Europe, si elle maintient la paix européenne ; mais il serait imprudent à la Russie de mettre à une trop rude épreuve la condescendance de ses deux voisins, ou de s'exposer à payer trop cher la connivence de Vienne ou de Berlin.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

(1) Pour les charges qui pèsent actuellement sur la masse du peuple russe, voyez, dans la *Revue* du 15 août et du 15 novembre, nos études sur l'émancipation des serfs et sur le communisme agraire.



LES SOUVENIRS

DU

CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA

VII. <sup>1</sup>

TROIS VISITES ROYALES A WINDSOR.

La reine Victoria, sans exciter aucune défiance dans le parlement, avait obtenu le résultat que poursuivait si ardemment son amour, l'élévation politique et morale du prince Albert. Le prince était quelque chose de plus que le mari de la reine, il était le maître de la maison et le ministre permanent de la royauté. Au foyer de famille comme dans les affaires d'état, il avait trouvé la position qui convenait à sa dignité personnelle. C'est vers la fin de l'année 1841, sous le ministère de sir Robert Peel, que cette transformation s'était accomplie silencieusement. Plus tard des murmures éclateront à ce sujet, il y aura des plaintes, des propos amers, il y aura même de véritables dénonciations à la chambre des communes; en 1841, personne ne proteste, et pendant une douzaine d'années on peut croire que la situation est définitivement acquise.

Cette victoire arrivait fort à point pour le prince Albert, car il se trouve que, de 1841 à 1844, trois visites royales auxquelles se rattachaient de grands intérêts politiques vinrent animer le château de Windsor. Au commencement de 1842, ce fut le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, qui, sur l'invitation expresse de la reine

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> janvier, du 1<sup>er</sup> février, du 1<sup>er</sup> mars, du 1<sup>er</sup> mai, du 15 août et du 1<sup>er</sup> novembre.

Victoria, fit le voyage d'Angleterre; au mois de juin et au mois d'octobre 1844, ce furent deux des plus grands souverains de l'Europe, deux souverains qui représentaient dans le monde les principes politiques les plus opposés, Nicolas I<sup>er</sup>, empereur de toutes les Russies, et Louis-Philippe I<sup>er</sup>, roi des Français, qui allèrent visiter la reine à Windsor. Le premier s'était invité lui-même; le second, que la reine et le prince Albert étaient venus voir au château d'Eu en 1843, leur rendait simplement cette marque de haute courtoisie.

Il y eut d'autres visites royales, ou princières à Windsor en ces premières années du mariage de la reine; le roi de Saxe, par exemple, et le prince de Prusse se rendirent aussi en Angleterre pendant cette même année 1844. Nous nous attachons ici aux trois visites du roi de Prusse, du tsar de Russie et du roi des Français, parce qu'elles forment comme les trois journées d'un vrai drame diplomatique, avec une action nettement engagée, des péripéties aussi soudaines qu'imprévues, enfin le dénouement le plus favorable que pût souhaiter notre patriotisme. On soupçonnait bien quelque chose de ce conflit d'influences royales avant la publication des *Mémoires de Stockmar*; les notes du conseiller de la reine Victoria nous permettent d'en retrouver les détails les plus caractéristiques. Non pas qu'il ait lui-même le sentiment du drame que nous indiquons, il en supprime au contraire toute une partie, car il ne parle que de ce qu'il a vu. Il ne se trouvait pas en Angleterre quand Louis-Philippe fut reçu à Windsor, et la troisième journée, qui donne aux deux premières une conclusion si précise, lui échappe d'un bout à l'autre. Là comme partout, il faut profiter de ses notes, compléter ses renseignemens et essayer de peindre le tableau dont il n'a fourni que des élémens épars.

## I.

Le 9 novembre 1841, la reine Victoria donna le jour à son second enfant. Cette fois ses vœux et ceux du prince furent exaucés; l'enfant était un fils, un prince de Galles, le futur héritier de la couronne d'Angleterre. Quel en serait le parrain? Grande question et fort embarrassante. Les candidats ne manquaient pas parmi les parens les plus rapprochés de la reine, soit dans la famille royale d'Angleterre, soit dans la famille de Cobourg. L'un des plus ardens était le duc de Cumberland, frère puîné du duc de Kent, celui que l'avènement de la reine Victoria avait fait roi de Hanovre. On débattit bien des noms, on pesa le pour et le contre; bref, après un examen scrupuleux et sur le conseil de Stockmar, il fut décidé que le parrain du prince de Galles serait choisi en dehors des deux fa-

milles. C'était un moyen d'éviter l'inconvénient de faire un choix entre le roi de Hanovre, oncle paternel de la reine, et son oncle maternel, le roi des Belges. Supposez qu'on se fût adressé au roi de Hanovre, le roi des Belges, si dévoué à sa nièce, qui l'avait élevée, qui l'avait mariée, qui ne cessait de lui témoigner une affection paternelle, n'eût-il pas éprouvé un sentiment pénible? D'autre part, préférer le roi des Belges au roi de Hanovre, n'était-ce pas s'exposer à froisser l'orgueil britannique, non-seulement chez le frère du duc de Kent, mais dans le pays?

Les argumens de Stockmar prévalurent; le choix de la reine et du prince s'arrêta sur le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV. Ce n'étaient plus des raisons de famille qui se trouvaient en jeu, c'étaient des raisons politiques. Le parrain du prince de Galles serait le roi d'une nation amie, le plus grand souverain protestant du continent. Ce projet, dès qu'il en fut question, avait été approuvé par le ministère whig; le cabinet tory ne pouvait aussi que s'en féliciter. Il était clair d'avance que, dans une telle affaire, sir Robert Peel et lord Melbourne seraient nécessairement d'accord. Le roi de Hanovre en devint furieux, nous disent les notes de Stockmar; mais il eût été sans doute bien plus irrité, si la reine eût choisi le roi des Belges, et d'ailleurs il n'y avait pas lieu de se préoccuper des fureurs du roi de Hanovre, si l'on se rappelle sa conduite envers le prince Albert au sujet du bill de régence.

Dès que la décision fut prise, le roi de Prusse dut en être averti indirectement, au nom des augustes habitans de Windsor, car on trouve dans sa correspondance avec le baron de Bunsen la curieuse lettre que voici :

« Charlottenbourg, 3 décembre 1841.

« Si je suis encore de ce monde, si je ne suis pas malade, si la santé de ma chère Élise n'exige pas ma présence, si Thiers ne revient pas au pouvoir, si aucun corps d'armée ennemi n'est rassemblé sur nos frontières, bref, s'il ne survient aucune circonstance qui doive réellement m'arrêter, j'arriverai en Angleterre vers le milieu de janvier, — en supposant qu'on n'ait point de scrupule à Windsor et que je reçoive une invitation, officiellement ou sous main, mais d'une façon directe.

« FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Quels étaient donc les scrupules qu'on pouvait éprouver à Windsor et qui avaient empêché la reine d'adresser directement son invitation au roi de Prusse? Oh! de simples scrupules de discrétion; il avait paru convenable de ne pas gêner la liberté du roi. Chacun du reste était persuadé, dans le monde politique de Londres, non-seulement que le roi de Prusse accepterait l'honneur d'être le parrain du futur souverain de la Grande-Bretagne, mais qu'il viendrait

en personne s'acquitter de ses fonctions. Cinq années auparavant, il avait fait, comme prince royal, le voyage d'Angleterre; il en avait conservé le meilleur souvenir et il exprimait souvent le désir de revoir ce grand pays. Préoccupé comme il l'était de la réorganisation de l'église protestante en Prusse, c'étaient surtout des questions ecclésiastiques, des questions de liturgie et de clergé qui l'attiraient à Londres. Il viendra, disait-on, il viendra certainement, et déjà les parlementaires anglais attribuaient à cette visite royale une signification politique exagérée.

Cette manière de voir ne tarda guère à être connue dans les sphères supérieures de la société européenne. Le monde diplomatique des grandes capitales est une espèce de forum d'élite où se concentrent les nouvelles d'état. Le roi de Prusse fut un peu ému de l'importance qu'on attachait d'avance à sa démarche. Devait-il se rendre à Windsor ou simplement s'y faire représenter? Il demanda conseil au prince de Metternich, dont la sagesse lui inspirait toute confiance; on sait qu'il ne prenait pas de détermination grave sans l'avoir consulté. Le prince fit une réponse évasive. C'était déjà un signe inquiétant. Ce signe devint plus clair lorsque des influences autrichiennes, russes, françaises, à la cour de Berlin, mirent tout en jeu pour le détourner de son projet. Il y eut même un parti prussien qui agissait dans le même sens, craignant les fantaisies ecclésiastiques du roi et son idée d'imposer au protestantisme de l'Allemagne du Nord une sorte de constitution anglicane. Ce n'est pas tout : la cour de Saxe elle-même, chose curieuse à cette date, éprouvait de sérieuses appréhensions. Elle redoutait, Stockholm nous l'apprend, qu'une trop intime union de la Prusse et de l'Angleterre n'eût pour ses intérêts des conséquences funestes. On se rappelait à Dresde que la Prusse s'était agrandie en 1815 aux dépens du royaume de Saxe; n'avait-elle pas l'ambition et le dessein de s'agrandir encore? Ce sont là des traits qu'il n'est pas inutile de noter en passant. Hâtons-nous d'ajouter toutefois que ces visées occultes étaient bien étrangères à la politique personnelle de Frédéric-Guillaume IV; la seule chose qui le poussât vers Londres, outre le désir de répondre plus complètement à la flatteuse invitation de la reine, c'était la joie de revoir un grand pays où se déployait librement une vie religieuse comme celle qu'il rêvait pour la Prusse. Son ministre des affaires étrangères, M. le comte Maltzan, le soutint dans ses irrésolutions; il lui conseilla de ne tenir aucun compte des *intrigues* qui s'agitaient autour de lui. La cour de Windsor l'avait invité pour un devoir de famille; il devait s'y rendre à ce titre, sans se soucier des interprétations de l'Europe.

Quand le roi eut pris son parti, notre ambassadeur à Berlin, M. le comte Bresson, demanda que Frédéric-Guillaume IV passât au

moins par la France et donnât quelque part un rendez-vous à la famille royale. Demande singulière, dira-t-on, au moment où le roi de Prusse, sur le conseil de son ministre, s'efforçait d'enlever à son voyage tout caractère politique particulier. L'idée n'est singulière qu'en apparence; au fond, elle montre que l'habile diplomate avait deviné chez le roi de Prusse de vives défiances à l'égard de notre pays, et qu'en toute occasion il s'appliquait à les dissiper. La demande, dût-elle ne pas être accueillie, était une démarche gracieuse. Le roi de Prusse, comme on devait s'y attendre, déclina l'invitation de l'ambassadeur français; « il allait directement de Berlin à Londres pour y être le parrain du prince de Galles. Son voyage ne devait pas signifier autre chose. » C'était le moyen de conserver sa liberté, puis, une fois arrivé à Londres, d'y faire de la politique, si cela lui convenait, à ses heures et selon sa méthode.

Les Mémoires de Bunsen, qui complètent ici les notes de Stockmar, nous donnent quelques détails sur l'arrivée du roi de Prusse en Angleterre. Le baron de Bunsen était depuis plusieurs mois accrédité auprès de la reine Victoria comme représentant de Frédéric-Guillaume IV. Le 18 janvier, il s'embarqua sur le *Feuerbrand* pour aller à Rotterdam au devant de son auguste maître; cinq jours après, le roi de Prusse abordait à Greenwich, où le prince Albert l'attendait à l'hôtel de l'amiral avec tout un cortège de lords et de ladies. Est-il nécessaire de dire que le parrain du prince de Galles reçut de tous côtés l'accueil le plus cordial et le plus magnifique? Stockmar ne s'arrête point à ces démonstrations extérieures. Homme grave, sévère, un peu sombre, tout à fait insensible aux vanités mondaines, il se réserve pour les occasions où il pourra étudier les personnages qui l'intéressent, apprécier leur caractère et deviner leur politique. Faisons comme lui, laissons là les cérémonies du baptême, les fêtes de Windsor, les dîners, les concerts, les réceptions éblouissantes, suivons Stockmar dans l'appartement du roi de Prusse. Il va être question de politique, non pas seulement de questions politiques allemandes, de celles qu'a réveillées en 1840 l'avènement de Frédéric-Guillaume IV au trône de Prusse, mais de questions qui touchent de bien plus près à l'Angleterre: il va être question de la royauté belge et de son fondateur, l'oncle de la reine Victoria. Le roi de Prusse n'éprouve pas plus de sympathie pour cette création révolutionnaire que n'en éprouve l'empereur de Russie lui-même: or ce qu'il a sur le cœur à ce sujet, ne pouvant le dire ni à la reine, ni au prince Albert, il va le dire en toute franchise au confident du prince, au conseiller de la reine. Il ne prendra pas Stockmar en traître, il n'essaiera pas de l'embarrasser par une attaque soudaine à brûle-pourpoint; un des hommes d'état prussiens qui ont accompagné Frédéric-Guillaume IV à Windsor, le

comte Stolberg, est chargé d'annoncer au baron que sa majesté le roi de Prusse désire lui parler de la Belgique. Un matin, M. de Humboldt va le trouver et l'introduit auprès du roi. Voici le récit de cette conférence, tel que Stockmar l'a tracé. Nous traduisons littéralement :

« ... Le roi me reçut d'une façon très amicale. Il commença par m'exposer ses devoirs envers l'Allemagne; il parla longtemps avec suite, avec bonheur, je dirai même avec éloquence. C'était lui, disait-il, qui était le représentant naturel de l'honneur et de la prospérité de l'Allemagne. Comme tel, il avait l'obligation d'avoir les yeux ouverts sur le péril qui peut menacer l'Allemagne du côté de la Belgique. Il considérait l'indépendance de la Belgique comme une situation tout à fait précaire qui durerait à peine deux générations. Le danger qui menaçait la Belgique ne pouvait venir que de la France. Il désirait donc qu'il fût possible à la Belgique de se rattacher à l'Allemagne, de se faire admettre dans la confédération germanique. Là seulement il pouvait voir pour la Belgique et son indépendance une garantie de durée. Il ne se dissimulait pas les obstacles que la constellation actuelle de la politique opposerait à l'accomplissement de son désir. Aussi n'exercerait-il aucune pression à ce sujet, ne voulant pas créer de difficultés nouvelles. Il ne demandait qu'une chose : la promesse que le roi Léopold entrerait loyalement dans ses vues, qu'il adopterait le système politique le plus propre à les faire réussir, qu'il le maintiendrait fidèlement et s'efforcerait de réaliser ce dessein en des circonstances plus favorables. Il me laissa entendre que le roi des Belges lui paraissait fort enlacé dans les liens de la politique et de la parenté françaises. Il me sembla juger exactement la crise possible qu'amènerait la mort du roi actuel (Louis-Philippe), étant donné le caractère de son successeur (le duc d'Orléans). Il me dit : « En France aujourd'hui, il n'y a plus ni religion ni morale, c'est un état social entièrement pourri, comme celui des Romains avant la chute de l'empire; je crois que la France s'écroulera de la même manière. » Revenant à la Belgique, il me répéta qu'une garantie des loyales dispositions du roi Léopold, au sujet des rapports de la Belgique avec l'Allemagne, était ce qu'il désirait le plus vivement. Une telle garantie exercerait une influence particulière sur sa politique au sujet des forteresses belges, car ni lui ni aucun de ses généraux ne pouvait mettre en doute que ces forteresses, si la guerre éclatait, ne tombassent immédiatement, d'une manière ou d'une autre, aux mains des Français. La décision qu'il prendrait dans cette affaire dépendrait donc de sa confiance dans les intentions politiques du roi Léopold.

« Stolberg m'avait assuré que Metternich avait maintenant moins d'ascendant, moins d'influence que jamais sur le roi de Prusse. Une partie du discours du roi, qui se rapportait à Metternich, me parut contre-

dire absolument cette assertion. Il l'appelait le grand, le sage homme d'état, auquel il avait des obligations extraordinaires et qu'il était décidé à suivre, considérant cela comme le premier de ses devoirs. Je crus entrevoir cependant que ces paroles étaient dites dans une intention très spéciale : le roi voulait m'empêcher d'accorder une trop grande signification pratique à ce qu'il m'avait dit de son rôle vis-à-vis de l'Allemagne.

« Pendant ce discours, qui dura environ une heure, je n'avais pas interrompu le roi une seule fois. Quand il parut avoir épuisé sa matière, je me bornai à quelques remarques concentrées qui renfermaient au fond des objections. Je trouvai naturel que la révolution belge fût odieuse à Berlin. D'une chose que l'on hait, on ne peut guère se faire à distance une idée exacte et équitable. Cette défaveur avait dû nécessairement s'appliquer aussi à la personne du roi Léopold. La rupture des relations si amicales autrefois entre le prince royal de Prusse et le prince Léopold était pour ce dernier un sujet d'émotions et de réflexions douloureuses. A ce point de vue-là seulement, et à part tout résultat politique, je devais désirer de tout mon cœur qu'il pût convenir au roi de mettre à profit l'occasion présente pour s'expliquer avec Léopold en toute franchise, en toute amitié, en toute confiance.

« Une telle conversation à cœur ouvert serait le meilleur moyen de lui donner une juste idée des sentimens politiques de Léopold. Je rappelai au roi, en termes très simples, quelle était la situation politique de l'Europe en 1830, combien l'Europe devait à la résolution prise alors par Léopold, combien les puissances du Nord avaient tenu une conduite équivoque dans le règlement d'une affaire qui n'avait été entreprise pourtant qu'en vue du bien général, et combien par cette politique, à mes yeux si funeste, elles avaient contribué précisément à produire l'état de choses dont le roi venait de se plaindre.

« A cette apostrophe je vis la physionomie calme et bienveillante du roi changer tout à coup; elle était contrainte, soucieuse, embarrassée. Je sentis que l'habitude d'une cour militaire et absolutiste lui faisait paraître mon langage un peu trop nu. Je continuai pourtant sans me troubler, je développai les raisons pour lesquelles il m'était impossible de croire l'existence de la Belgique aussi absolument précaire que le disait le roi. Dans le cas d'une guerre générale, la Belgique aurait autant de chances pour elle que tout autre état du troisième rang. Sa politique pouvait se réduire à maintenir sa neutralité contre tous, et, si cette neutralité subissait une atteinte, à s'unir avec la puissance qui aurait intérêt à la défendre. Le succès de cette politique dépendrait principalement de la justesse et de la promptitude des résolutions chez le roi Léopold, ainsi que de l'énergie de l'exécution.

« L'idée qu'on pouvait encore parler de l'avenir de la Belgique sans le croire perdu sans retour étonna le roi, mais d'une façon plutôt

agréable que pénible. Il sourit amicalement, avec une certaine incrédulité toutefois, puis il parla de l'armée belge et du nombre d'hommes que le pays pourrait mettre sur pied en cas de guerre. Il parut avoir des doutes sur leur esprit, leur loyauté; il trouvait que le roi se montrait trop rarement à ses troupes pour échauffer chez le soldat l'enthousiasme nécessaire et affermir sa fidélité. Il disait qu'en général les Belges étaient grossiers, turbulens, mobiles, offrant peu de consistance; sur quoi je remarquai simplement que, bien conduits, ils avaient toujours été de bons soldats sous les gouvernemens les plus divers, et que cent mille Belges en tout cas seraient un poids considérable dans la balance. Je terminai ma réplique en confessant que, d'après mon opinion personnelle, le désir du roi, le désir de rattacher la monarchie belge à la confédération germanique, était simplement une chose inexécutable dans les conjonctures présentes, après que l'Europe du nord avait tout fait depuis 1830 pour éloigner la Belgique de la Prusse et de l'Allemagne et la pousser vers la France. L'état de choses produit par cette politique, et qui subsistait encore, ne pouvait être changé subitement; la première condition d'un changement ultérieur de la politique belge était que le roi Léopold eût des motifs de sérieuse confiance dans la loyauté et l'amitié de la Prusse. Selon moi, l'union douanière de la Belgique avec la France rendrait la Belgique française, exactement comme son union douanière avec l'Allemagne la rendrait allemande. Cette dernière hypothèse était une chose que la France, dans sa situation et ses dispositions présentes, ne pouvait concéder et ne concéderait pas. Quant à la garantie désirée par le roi, à savoir que la Belgique en cas de crise ne se jetterait pas exclusivement entre les bras de la France, je ne voyais pas où elle pourrait se trouver, sinon dans les sentimens, dans les intentions politiques droites et loyales de Léopold. Mais ces sentimens, ces intentions ne pouvaient naître que du sol même de la politique belge, et si le roi de Prusse prouvait par des actes qu'il considère le maintien de l'indépendance de la Belgique comme un principe arrêté de la politique prussienne.

« Stolberg avait déjà par deux fois prévenu sa majesté que sa voiture était prête. Je pris congé sur ces mots, et le roi partit pour Londres. »

C'est ainsi que le roi de Prusse, suivant ses déclarations officielles, s'abstenait de toute politique dans ce voyage à Windsor. On comprend maintenant qu'il ait résisté aux prières du comte Bresson et refusé de se rencontrer en France avec la famille royale. Cette rencontre eût gêné ses mouvemens. Venu directement à Londres, il est bien plus à l'aise. En réalité, c'est la France qui le préoccupe. On a déjà vu sa lettre du mois de décembre 1841 : « Si Thiers ne revient pas au pouvoir, si aucun corps d'armée ne se rassemble sur



nos frontières, je partirai pour Londres au mois de janvier. » M. Thiers n'est pas ministre, c'est M. Guizot qui dirige nos affaires extérieures, il n'y a pas de corps d'armée sur les frontières, le gouvernement veut la paix, il est décidé à la maintenir, il déploie toutes ses forces morales et brave toutes les fureurs des partis pour assurer le repos du monde. Ce désir de la paix est si profond, ce ménagement des susceptibilités étrangères est si scrupuleux, que des politiques très sages ont pu reprocher à M. Guizot le peu d'empressement qu'il a mis à profiter des avances de la Belgique au sujet d'une alliance industrielle et commerciale. Qui donc peut mettre en doute ses pacifiques intentions? Personne assurément parmi les spectateurs attentifs et sincères. C'est ce moment que choisit le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV pour manifester ses défiances à l'égard de la politique française, bien plus, pour nous déclarer une guerre sournoise, pour détacher de nous une royauté amie, pour essayer de confisquer la Belgique en ayant l'air de protéger son indépendance!

Je sais bien que cette étrange conversation du roi avec le baron de Stockmar n'avait rien de très inquietant, car si Frédéric-Guillaume IV a essayé, ce que nous ignorons, d'insinuer quelques-unes de ses idées aux hommes d'état de l'Angleterre, on peut affirmer sans hésitation qu'il n'a pas eu de succès. Stockmar lui-même, tout Allemand qu'il est, oppose aux fantaisies du monarque des objections de bon sens et de bon droit. La Belgique introduite sans plus de façon parmi les états de la confédération germanique! La Belgique faisant partie de l'Allemagne! Et à qui le roi de Prusse vient-il confier de tels projets? A l'ami du roi Léopold, au conseiller de la reine Victoria, au guide du prince Albert, c'est-à-dire à un homme qui certainement répètera ses paroles à Bruxelles, aussi bien qu'à Windsor et à Londres! En vérité, ce serait à ne pas y croire, si la chose n'était rapportée par le baron de Stockmar en personne. Aussi la démarche du roi, si on ne considère ici que la question belge, n'offrait-elle pas un péril immédiat. Ces sortes d'aventures, pour être seulement entreprises, veulent être rattachées à des combinaisons profondes et conduites par des politiques consommés. Ce n'est pas précisément le cas dans l'affaire dont il s'agit. Stockmar, qui vient de nous effrayer un peu, nous rassure tout aussitôt quand il résume en ces termes l'impression que Frédéric-Guillaume IV lui a faite, le souvenir qu'il a laissé chez les politiques de Londres :

« Il me paraît être un homme de sentiment, un bonhomme, plein du désir, animé de l'ardent vouloir de faire le bien et le juste, autant du moins qu'il comprend ces deux choses, esprit capable d'enthousiasme, nature poétique, caractère enclin au mysticisme, mais plus affranchi

des liens de cette religion que les apôtres de son entourage. Dans sa culture générale, le roi est essentiellement germanique. Il a un riche fonds de connaissances, il s'est beaucoup occupé de littérature et d'art, l'architecture est son étude favorite. — Dans la société, il n'est pas particulièrement sûr et adroit. L'impression qu'il produit va mieux au cœur de ceux qui ne se trouvent plus en sa présence. On l'aime alors comme un homme affectueux, bienveillant, et c'est ainsi qu'il a laissé chez tous, grands et petits, l'amical et charmant souvenir de son apparition parmi nous; mais il ne paraît avoir laissé à personne l'idée d'une grande capacité politique, d'un véritable homme d'état. »

Cette opinion, conforme à celle des meilleurs juges, est aujourd'hui consacrée par l'histoire. Elle attestait à cette date la sagacité de Stockmar et prenait dans ses notes une valeur particulière. N'était-ce pas, en effet, un correctif à certaines parties de cet entretien? Il y a un point sur lequel le roi de Prusse et le baron se trouvent exactement d'accord. Vous avez remarqué à propos de notre France ces injurieuses paroles de Frédéric-Guillaume IV, dont le conseiller de la reine admire la parfaite justesse : « l'état social de la France est entièrement pourri, comme celui des Romains avant la chute de l'empire; la France s'écroulera de la même manière. » On disait ces choses-là en Allemagne dans les derniers temps du second empire; il est bon de noter ici qu'on les disait bien avant l'avènement de Napoléon III. Voilà un roi de Prusse qui porte le même jugement sur la France de Louis-Philippe, et dans les mêmes termes, dans les termes odieux que répéteront trente ans plus tard, à la veille et au lendemain de nos désastres, tant de bouches grossières, tant de plumes empoisonnées. Sachons une fois pour toutes que ce n'est pas tel ou tel souverain, mais la France elle-même, que l'Allemagne poursuivait d'une implacable haine. Nous l'avons trop vu après Sedan, au mois de septembre 1870; nous le voyons ici au mois de janvier 1842, en des circonstances moins tragiques, mais par des témoignages également irrécusables. Sachons aussi que c'est une tactique prussienne de s'appliquer à déshonorer aux yeux du monde les peuples que la Prusse a le dessein d'attaquer. A la fin de l'année 1863, quand la Prusse, traînant l'Autriche à sa remorque, se préparait à envahir le Danemark, comment les publicistes prussiens parlaient-ils de ce fier et vaillant peuple danois? Il y avait un mot d'ordre sur toute la ligne : le Danemark est une nation pourrie. Sur la brèche de Düppel, c'était le bien et le mal, la vertu et le vice, la virilité allemande et la pourriture danoise qui allaient se trouver aux prises. Trois ans plus tard, à la veille de Sadowa, quel était le langage des journaux prussiens à l'égard de l'Autriche? Même ordre du jour : l'Autriche est pourrie. La

Prusse, à les entendre, était le plus pur foyer de l'énergie morale, l'Autriche n'était qu'un foyer de corruption. Là encore c'était la lutte d'Ormuzd et d'Ahriman; l'Autriche était vaincue d'avance. Enfin, au mois de juillet 1870, comment ont-ils présumé à l'horrible guerre? Ils ont commencé comme toujours par essayer de flétrir leur ennemi. La mitraille des injures a précédé la mitraille de fer et de feu. Jamais ce que Shakspeare appelle la *trompette hideuse des malédictions* n'avait jeté par les airs de plus hideux éclats. Ce n'étaient pas les hommes d'épée, officiers ou soldats, qui tenaient ces propos indignes, les braves en tout pays savent honorer ceux qu'ils combattent; c'étaient les hommes de plume, les *littérats* de taverne, les philosophes du journalisme, les pédans et les rhéteurs d'école, les gens que M. de Bismarck désigne sous le nom de *reptiles*. Et que disaient-ils d'une seule voix? Ils disaient : la France est pourrie. Hélas! pauvre roi Frédéric-Guillaume IV, âme si noble, si poétique, âme si pieusement chrétienne, ils répétaient ce que vous disiez au baron de Stockmar en ce mois de janvier 1842!

Si ce rapprochement est cruel pour un personnage auguste, ce n'est pas nous qui le cherchons dans une vue de représailles; les choses parlent d'elles-mêmes, nous n'avons fait que signaler des échos. N'insistons pas toutefois. Entre Frédéric-Guillaume IV et de tels insulteurs, la distance est trop grande. Il suffit de redire avec Stockmar : « Frédéric-Guillaume IV manquait de tact et de finesse dans la conversation. Le souvenir de sa personne valait mieux que sa présence et ses paroles. On gardait de sa bienveillance une image sympathique et douce, mais il n'a laissé à personne l'idée d'un véritable homme d'état. »

La seule chose que je veuille dégager de cette visite du roi de Prusse à Windsor, c'est un fait inconnu chez nous jusqu'à ce jour et qui, si je ne me trompe, donne un sérieux intérêt à la suite de ce récit. D'après les révélations de Stockmar, il est évident que Frédéric-Guillaume IV, tout en déclarant que son voyage était absolument étranger à la politique, avait porté en Angleterre des préoccupations hostiles à la France. L'amitié de l'Angleterre et de la France, un instant rompue en 1840, très habilement et très heureusement rétablie en 1841 par M. Guizot, consolidée surtout par la révolution parlementaire qui écartait les whigs du pouvoir et mettait lord Aberdeen à la place de lord Palmerston, cette amitié, dis-je, était désagréable au roi de Prusse comme elle était odieuse au tsar de Russie. On sait quel était le dévouement de Frédéric-Guillaume IV pour son beau-frère Nicolas I<sup>er</sup>. C'était plus qu'une alliance de prince à prince ou même une amitié de frère à frère, c'était une tendresse passionnée où se mêlait quelque chose de

mystique (1). Frédéric-Guillaume, avant de partir pour Windsor, avait-il reçu du tsar quelque message secret? Nous en sommes sur ce point réduit aux conjectures, mais quelle conjecture serait plus naturelle que celle-là? Le tsar lui aura écrit en substance : « Vous voilà le parrain du prince de Galles. Ne manquez pas de vous rendre en Angleterre. L'occasion est trop belle pour être négligée. Vous pourrez parler politique à la reine et à ses ministres sans que la diplomatie française vous tienne en défiance. Il s'agit de nous rattacher l'Angleterre et le cabinet tory. La question belge peut offrir un moyen excellent de brouiller lord Aberdeen avec M. Guizot. » Le tsar ne demandait rien qui fût contraire aux idées du roi de Prusse et pût alarmer sa conscience; le roi aura donc essayé de s'acquitter au mieux de sa mission, et de là cette conversation extraordinaire qui nous est rapportée par le baron de Stockmar. Encore une fois, ce n'est là qu'une conjecture, mais qu'on l'accueille ou qu'on l'écarte, il n'en reste pas moins un fait très digne d'attention : c'est que le roi de Prusse a essayé de nuire à la France dans l'opinion des hommes d'état anglais, et que la partie diplomatique dont nous parlions est nettement engagée.

## II.

Un an et demi après la visite que nous venons de raconter, le samedi 2 septembre 1843, il y avait grande fête dans un de nos ports de Normandie. Tous les bâtimens étaient pavoisés, toute la ville était en liesse. Partout, sur mer et sur terre, aux fenêtres et aux mâtures, sur les quais, sur les jetées, sur les rives prochaines, une foule immense attendait un événement. Enfin à cinq heures un quart, des salves de canon retentirent et des acclamations éclatèrent. C'était le signal annonçant que le yacht de la reine d'Angleterre, le *Victoria and Albert*, était en vue du Tréport.

« A cinq heures trois quarts, écrit M. Guizot dans une lettre expédiée le soir même, nous nous sommes embarqués dans le canot royal, le roi, les princes, lord Cowley, l'amiral Mackau et moi, pour aller au-devant de la reine. Nous avons fait en mer un demi-mille. La plus belle mer, le plus beau ciel, la terre couverte de toute la population des environs. Nos six bâtimens sous voiles, bien pavoisés, pavillons français et anglais, saluaient bruyamment, galement. Le canon couvrait à peine les cris des matelots. Nous avons abordé

(1) Sur ces rapports de Frédéric-Guillaume IV et de Nicolas I<sup>er</sup>, voyez notre étude publiée ici même sous ce titre, *le Roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV et le baron de Bunsen*, quatrième partie, *l'Avènement du second empire et la guerre de Crimée*. 1<sup>er</sup> janvier 1874.

le yacht *Victoria and Albert*. Nous sommes montés. Le roi était ému, la reine aussi. Il l'a embrassée. Elle m'a dit : « Je suis charmée de vous revoir ici. » Elle est descendue avec le prince Albert dans le canot du roi. A mesure que nous approchions du rivage, les saluts des canons et des équipages sur les bâtimens s'animaient, redoublaient. Ceux de la terre s'y sont joints. La reine, en mettant pied à terre, avait la figure la plus épanouie que je lui aie jamais vue : de l'émotion, un peu de surprise, surtout un vif plaisir à être reçue de la sorte. Beaucoup de *shakehand* dans la tente royale. Puis les calèches et la route. Le *God save the Queen*, et autant de *vive la reine ! vive la reine d'Angleterre !* que de *vive le roi !* »

Où donc allait ce brillant cortège au milieu des vivats et aux accents du *God save the Queen*? Il se rendait du Tréport au château d'Eu. La reine d'Angleterre avait voulu spontanément faire une visite au roi des Français et à la famille royale. C'était une visite d'amitié, non un voyage de plaisir. C'est pourquoi elle avait exprimé le désir d'être reçue au château d'Eu et de ne pas aller à Paris. On ne s'interdisait pas toutefois d'y parler politique, car on avait tout lieu de penser que ces conversations ne feraient qu'affermir un accord également utile et honorable aux deux pays. Lord Aberdeen, le chef du *foreign office*, avait accompagné la reine au château d'Eu, et il y eut des entretiens avec M. Guizot sur tous les sujets en litige. Pourquoi en eût-on fait mystère? On n'avait rien à cacher. La situation était claire comme le jour. Ce qu'on poursuivait de part et d'autre, c'était le maintien des bonnes relations entre la libérale Angleterre et la France de 1830.

Il est facile de deviner ici le mécontentement des puissances du nord. A Paris, dès la première annonce du voyage de la reine, certaines légations n'avaient pas dissimulé leur dépit. Il y eut même à ce propos des paroles inconvenantes. « Un roi n'eût pas fait cela, disait tel diplomate; c'est une fantaisie de petite fille. » Ces boutades si peu dignes ne faisaient que marquer avec plus de force le caractère politique de l'événement. En Prusse et en Russie, l'impression fut bien plus vive encore. A Berlin, le comte Bresson avait le droit de triompher. Lui qui, en 1842, n'avait pu décider le royal parrain du prince de Galles à passer au moins par la France, voyait aujourd'hui la reine d'Angleterre s'inviter elle-même cordialement et familièrement au foyer du roi des Français. « Mon plaisir, écrivait-il à M. Guizot, ne sera égalé que par le déplaisir qu'on en éprouvera à Pétersbourg et autres lieux. » Ces autres lieux n'ont pas besoin d'une désignation plus claire. Le comte Bresson ajoute : « Que nous importe maintenant que tel ou tel prince, de grande, moyenne ou petite cour, juge que ses principes ne lui permettent pas de tou-

cher la terre de France? La manifestation essentielle est accomplie (1). »

Elle était si bien accomplie que le tsar Nicolas fut impatient d'en détruire l'effet. Six mois après, le 16 février 1844, le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Londres, écrivait à M. Guizot : « L'empereur de Russie s'est annoncé pour cet été en Angleterre. » A quelle date le tsar avait-il conçu ce projet? Évidemment dès le lendemain de la visite au château d'Eu, sous le coup de ce déplaisir amer si vivement commenté par M. Bresson. C'est alors qu'il sonda le terrain à Windsor et à Londres, sans y être provoqué le moins du monde. La visite, on le pense bien, devait être acceptée avec un empressement courtois; il y eut pourtant, nous devons ce détail à M. Guizot, plus d'empressement de la part des ministres que de la part de la reine. M. Guizot nous révèle encore d'une plume discrète une comédie fort singulière jouée à cette occasion par le tsar. Après s'être ainsi annoncé lui-même, le tsar voulut se donner l'air d'un homme qui se fait prier. Il voudrait bien être libre de partir, mais que d'affaires! que d'obstacles! il craint vraiment d'être empêché; ce sera pour lui un sérieux chagrin, etc. N'y a-t-il pas tout un *scenario* comique dans ces lignes que M. Guizot adresse au comte de Sainte-Aulaire, le 16 avril 1844 : « J'ai des raisons de croire que vers la fin de mai l'empereur Nicolas va tomber à Londres brusquement, comme un voyageur sans façon et inattendu. *Il dit et fait dire qu'à son grand regret il ne le peut pas faire cette année.* Tout indique pourtant qu'il ira. Il aime les surprises et les effets de ce genre (2). » M. Guizot souriait en écrivant ces lignes, et personne ne les lira sans prendre part à sa fine raillerie, de même que personne ne peut lire sans un sentiment d'admiration profonde les instructions qu'il adresse au comte de Sainte-Aulaire sur ses rapports avec le tsar : « Soyez réservé avec une nuance de froideur. Les malveillans, ou seulement les malicieux, voudraient bien ici que nous prissions de ce voyage quelque ombrage, ou du moins quelque humeur. Il n'en sera rien. Nous ne savons voir dans les choses que ce qu'il y a, et nous sommes inaccessibles à la taquinerie. L'empereur vient à Londres parce que la reine d'Angleterre est venue à Eu. Nous ne le trouvons pas difficile en fait de revanche. Nous sommes sûrs qu'il ne fera à Londres, avec le cabinet anglais, point d'autre politique que celle que nous connaissons. Bien loin de regretter qu'il fasse sa cour à l'Angleterre et qu'elle ait influence sur lui, nous en sommes fort aises; cela est bon pour tout le monde en Europe. Voilà pour le fond des choses. Quant aux formes exté-

(1) *Mémoires de M. Guizot*, t. VI, p. 197.

(2) Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 207.

rieures, vous savez aussi bien que moi les convenances de notre situation : faites ce qu'elle vous prescrit, rien de moins, rien de plus. Attendez les politesses impériales et recevez-les avec le respect qui leur est dû et comme vous étant dues aussi (1). » Je n'ajoute qu'un mot à ces paroles; M. Guizot a raison de dire que le tsar se rend à Londres parce que la reine d'Angleterre est venue au château d'Eu, seulement il ignore (et tout le monde devait l'ignorer avant les révélations de Stockmar), il ignore que l'affaire remonte plus haut, qu'elle a été engagée par les tentatives du roi de Prusse à Windsor, et que la démarche de la reine auprès du roi Louis-Philippe lui a été dictée selon toute vraisemblance par le désir de rassurer la politique française. Voilà bien ce que nous font entrevoir quelques-unes des notes du baron, indications d'autant plus précieuses qu'elles nous sont données par un ennemi. Bref, les secrètes pensées du tsar pourraient se résumer en ces termes : « Le roi de Prusse a échoué dans cette mission qui nous est commune, je vais tâcher d'y réussir. »

C'est le 1<sup>er</sup> juin 1844 que le tsar aborda en Angleterre. Dès qu'on avait eu à Londres la certitude de sa prochaine arrivée, Stockmar, toujours attentif aux intérêts du roi Léopold, avait pensé qu'il fallait mettre cette occasion à profit pour établir les relations diplomatiques entre la Belgique et la Russie. Il en avait parlé à lord Aberdeen et l'avait trouvé parfaitement disposé à entamer la négociation. Il fut convenu que le comte Orlof serait prié de sonder le tsar à ce sujet. Le 4 juin, le tsar eut un long entretien avec lord Aberdeen, et, avant même que le chef du *foreign office* eût amené la conversation sur les affaires de l'oncle de la reine, le tsar s'écria tout à coup avec une vivacité impétueuse :

« Vous voulez que nous parlions de la Belgique? Eh bien, parlons-en tout de suite. Asseyons-nous. Je vais oublier que je suis empereur; oubliez, vous, que vous êtes ministre d'Angleterre. Soyons simplement, moi, Nicolas, vous, Aberdeen. Eh bien! j'entends, votre reine désire que je me mette sur un pied amical avec Léopold. Moi-même je n'ai rien plus à cœur, j'ai toujours aimé et respecté l'oncle de la reine, et je me réjouirais cordialement de pouvoir me replacer avec lui sur le pied de notre ancienne amitié; mais aussi longtemps que des officiers polonais resteront au service du roi, cela est absolument impossible. Comme nous en sommes convenus, nous jugeons la chose, non pas en empereur et en ministre, mais en *gentlemen*. Les Polonais sont et demeurent des rebelles; un *gentleman* peut-il prendre à son service des gens qui sont en rébellion contre son ami? Léopold a pris des rebelles sous sa

(1) Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 208.

protection. Que diriez-vous si je devenais le protecteur d'O'Connell, si je voulais en faire mon ministre? En ce qui concerne Skrzynecki, la situation n'est pas aussi grave, il avait déjà quitté le service; mais pour Kruczewski, c'est tout autre chose, le cas est sans excuse. Celui-là était aide-de-camp de mon frère Constantin; Léopold lui a donné auprès de lui un poste de confiance, il l'a nommé général. Est-ce qu'un *gentleman* peut se conduire ainsi envers un *gentleman*? Dites à votre reine que le jour où sa majesté me fera savoir que les Polonais ont quitté le service du roi des Belges, ce jour-là même mon ministre recevra l'ordre de se rendre le plus promptement possible à Bruxelles.

« Je n'ai jamais reconnu la révolution de Belgique, je ne la reconnaitrai jamais. Plus tard cependant j'ai reconnu l'état belge. Je sais tenir ma parole, je respecte les traités et m'y conforme loyalement. C'est donc mon devoir de veiller désormais au maintien de la Belgique, comme au maintien de tout autre état constitué en Europe. Je désire la prospérité de la Belgique comme celle de tout autre état. »

Cette question de la Belgique, si vifs que fussent les griefs de Nicolas contre le *gentleman* protecteur des rebelles, n'était pourtant à ses yeux qu'une question de second ordre. Sa grande préoccupation, c'était la France. Lord Aberdeen n'avait point à lui en parler; le tsar, sans lui laisser le temps de répondre, sans attendre ce qu'il dira de ce vigoureux argument *ad hominem* tiré de l'agitation irlandaise, passe tout à coup à ses griefs contre la France de 1830 et la personne de Louis-Philippe. C'est là ce qui l'occupe avant tout, c'est pour cela qu'il est venu en Angleterre. Écoutez ses déclarations :

« Louis-Philippe a rendu de grands services à l'Europe, je le reconnais. Moi, personnellement, je ne serai jamais son ami. On dit que sa famille est exemplaire et parfaitement aimable; mais lui, qu'a-t-il fait? Pour asseoir sa position, pour la consolider, il a cherché à miner souterrainement la mienne, à me ruiner comme empereur de Russie (1). Je ne le lui pardonnerai jamais. Je ne suis point carliste. Quelques jours avant la promulgation des ordonnances de juillet 1830, j'avais mis Charles X en garde contre toute idée de coup d'état, je lui en avais fait prédire les conséquences; il me donna, ce Charles X, il me donna sa

(1) C'est une allusion aux affaires de Pologne en 1831. On sait que le gouvernement de Louis-Philippe, sous le ministère Perier, fit de pressantes instances à Londres pour décider le cabinet de Saint-James à se porter avec lui médiateur entre le tsar et les Polonais. La note du 20 juin 1831, remise à lord Palmerston par notre ambassadeur, parlait « d'assurer à la Pologne une existence politique et nationale. » Lord Palmerston repoussa ces ouvertures, disant que de telles démarches étaient inutiles, à moins d'être appuyées par les armes, et que les bons rapports du roi d'Angleterre (Guillaume IV) avec l'empereur de Russie ne permettaient pas de courir ces chances extrêmes.



*parole d'honneur* (1) qu'il ne songeait pas le moins du monde à un coup d'état, et immédiatement il fit publier les ordonnances. Je ne soutiendrai jamais Henri V. Lorsque l'on me sonda pour savoir si Henri V pouvait me rendre visite, je lui fis répondre que je le recevrais, mais seulement comme particulier, et que cette réception privée pouvant nuire à sa cause aux yeux de l'Europe, décourager ses amis et ses partisans, il valait mieux, à mon avis, qu'il n'en fût plus question.

« Je n'approuve pas du tout la comédie qu'Henri V a jouée en Angleterre (2). Henri V peut porter haut la conviction qu'il est ce qu'il est, c'est-à-dire le roi légitime de France; mais il ne faut pas qu'il fasse rien de plus; jouer au prétendant, c'est absurde. »

Tout cela était adroitement combiné. Le tsar Nicolas, si hostile qu'il fût à la France de 1830, ne pouvait se poser en *carliste* aux yeux de l'Angleterre, même sous un gouvernement tory. De là ces dures paroles, trois fois dures dans sa bouche, et qui dépassaient de beaucoup sa pensée. Plus il se montrait impartial, sans préventions ni préjugés, entre les deux branches de la maison de Bourbon, plus aussi il avait chance de faire accueillir ses sentimens de défiance contre la France nouvelle. On va voir que c'est là décidément sa continuelle préoccupation. Tout à l'heure, il accusait le roi Louis-Philippe d'avoir voulu miner souterrainement sa position d'empereur de Russie, comme si le gouvernement du roi Louis-Philippe eût jamais été pour quelque chose dans les insurrections polonaises; dans une autre conversation avec lord Aberdeen, dans une autre conférence avec sir Robert Peel, il trouvera contre nous des argumens encore plus étranges et plus inattendus. Même en traitant des sujets où il doit surtout s'inquiéter des projets de l'Angleterre, c'est toujours à la France qu'il revient, c'est toujours la France qu'il dénonce. Un de ces sujets, par exemple, c'est la ques-

(1) Ces mots sont en français dans le texte: « Einige Tage vor dem Erscheinen der Ordonnanzen... gab mir dieser Charles X sa *parole d'honneur*, er habe keine Staatsstrelche in Sinne, und liesz unmittelbar darauf seine Ordonnanzen publiciren. » *Denkwürdigkeiten aus den Papieren des Freiherrn Christian Friedrich von Stockmar*, p. 395.

(2) On sait que le duc de Bordeaux, au mois de novembre 1843, avait cru devoir faire un séjour en Angleterre, et que sa présence dans une contrée si voisine avait provoqué de bruyantes démonstrations légitimistes. Il est inutile de rappeler les incidents parlementaires auxquels donna lieu le pèlerinage de Belgrave-Square, les passions misérablement soulevées, la flétrissure infligée dans l'adresse à des hommes d'honneur, tristes violences de parole que M. Guizot lui-même a blâmées dans ses *Mémoires* et dont il repousse la responsabilité première. « La flétrissure, dit-il excellemment, est une de ces expressions excessives et brutales par lesquelles les partis s'efforcent quelquefois de décrier leurs adversaires et qui dépassent les sentimens même hostiles qu'ils leur portent. » (*Mémoires*, t. VIII, p. 68.) C'est à tout cela que le tsar fait allusion; le mot de *comédie* est-il bien juste?

tion d'Orient. Savez-vous ce qu'il signale aux politiques anglais comme le danger de l'Orient? c'est la France. Personne n'ignore que l'Angleterre a, comme la Russie, les plus grands intérêts dans l'Europe orientale, que la chute ou le maintien de l'empire ottoman est pour elles une question de vie et de mort, que l'ouverture de cette succession provoquera des luttes gigantesques dont elles auront à supporter les plus terribles chocs; le tsar Nicolas paraît ne pas s'en douter, la France seule l'inquiète. Touchante sollicitude! Il veut absolument que l'Angleterre se défie, comme lui, des projets ténébreux de notre politique. Il en est encore, ou du moins il parle et agit comme s'il en était encore au 15 juillet 1840. Il fait semblant d'oublier que ce traité n'a plus de valeur, que cette affaire est close, que de nouveaux arrangemens ont été pris, que la France n'est plus séparée de l'Angleterre par les perfidies de lord Palmerston. Prenez garde, — dit-il à lord Aberdeen en 1844, comme il le faisait dire à lord Palmerston, en 1840, par M. de Brunnov, — prenez garde à ce que fera la France en Turquie, l'heure fatale est proche.

« La Turquie est en train de mourir. Nous pouvons chercher les moyens de lui sauver la vie, nous n'y réussirons pas. Elle mourra, il est impossible qu'elle ne meure point. Ce sera un moment critique. Je prévois que je serai obligé de faire marcher mes armées. L'Autriche alors sera obligée d'en faire autant. Dans cette crise, je ne redouterai que la France. Que voudra-t-elle? je la redoute sur bien des points : en Afrique, dans la Méditerranée, en Orient même. Vous souvenez-vous de l'expédition d'Ancone? Pourquoi n'en ferait-elle pas une semblable à Candie, à Smyrne? En de telles circonstances, ne faudra-t-il pas que l'Angleterre se porte sur les lieux avec toutes ses forces maritimes? Ainsi une armée russe, une armée autrichienne, une grande flotte anglaise dans ces contrées! tant de barils de poudre dans le voisinage du feu! Qui empêchera les étincelles de faire tout éclater? »

On voit quelle adresse dans ces paroles jetées subitement, d'une façon tout imprévue : *Je ne redouterai que la France!* Et ces projets qu'il lui prête, ces expéditions de Candie, de Smyrne, suite naturelle de l'expédition d'Ancone; cette nécessité pour l'Angleterre d'arriver avec toutes ses forces, une guerre générale sortant de là par le seul fait, par la seule faute de la France! Évidemment la France est le trouble-fête de l'Europe, et de plus l'ennemi particulier de l'Angleterre. Le tsar dit toutes ces choses avec feu, avec force, comme des vérités inquiétantes et incontestables. Il ne permet pas à lord Aberdeen de l'arrêter, il va toujours en homme lancé à fond de train. S'il surprend un mot, un geste, chez le ministre anglais, s'il devine sur sa physionomie une réponse qui se

présente naturellement à l'esprit, il court au-devant d'elle et la repousse avec violence. Cette réponse ou plutôt cette objection, pour n'en citer qu'une seule, ce pourra bien être celle-ci : « Vos craintes, sire, ne s'appliquent en aucune manière à la situation présente. Vous parlez comme si lord Palmerston était encore chef du *foreign office* et M. Thiers président du conseil. Aujourd'hui c'est M. Guizot qui dirige la politique extérieure de la France, c'est lord Aberdeen qui dirige celle de l'Angleterre. Lord Aberdeen et M. Guizot unissent loyalement leurs efforts pour assurer la paix du monde. » C'est alors que le tsar jette ces paroles amères, injurieuses, ces paroles qui se comprennent comme réponse irritée à une objection embarrassante, mais qui, présentées ainsi qu'elles le sont dans les notes de Stockmar, arrivent on ne sait pourquoi :

« Je n'aime pas du tout Guizot. Je l'aime moins encore que Thiers ; celui-ci est un fanfaron, mais il est franc ; il est bien moins nuisible, bien moins dangereux que Guizot, lequel s'est odieusement conduit envers Molé, le plus honnête homme de France. »

Et d'où venait donc cette violence de langage ? Il n'est pas difficile de le deviner, si l'on se place au point de vue du tsar Nicolas. C'est M. Guizot qui, par la convention du 13 juillet 1841, avait pris sa revanche du 15 juillet 1840 et replacé la France dans le concert européen. En réalité, c'était le rétablissement des bons rapports entre l'Angleterre et la France, précisément le contraire de ce que la diplomatie russe avait espéré faire dans la crise de l'année précédente. Rien ne peut donc être plus honorable à la mémoire de M. Guizot que cette aversion déclarée du tsar. Il est bien entendu qu'il ne s'agit point de M. Molé, dont le souvenir évoqué ici n'apparaît que pour le besoin de la cause. Quels que fussent les torts de M. Guizot envers M. Molé, quelle que fût la gravité de sa faute dans l'affaire de la coalition, tout cela n'a rien à faire avec sa politique extérieure ; le grief du tsar contre M. Guizot ne tient pas à M. Molé, il tient à des services rendus à la France et qui honoreront toujours la mémoire de M. Guizot.

En voyant toutes les habiletés, je ne veux pas dire toutes les roueries, de ce grand et puissant personnage pendant sa visite à Windsor, il y a un mot qui se présente nécessairement à ma pensée et que je m'empresse d'écarter par un sentiment de respect. Vain effort ! Ce mot, que je ne veux pas écrire, je le retrouve non pas seulement dans les notes de Stockmar, mais dans la bouche même de l'empereur. « Il y a, dit Stockmar, une phrase dont il se servait souvent, une phrase répétée par lui à presque toutes les personnes devant lesquelles il a eu occasion de s'épancher : — Je sais, disait-il, que l'on me prend pour un comédien, mais rien n'est plus

faux; je suis sincère, je dis ce que je pense et je tiens parole. » — Stockmar ajoute que cette façon de se défendre ne devait pas lui réussir auprès des esprits défiants. On sait le proverbe : Qui s'excuse s'accuse. Il y a pourtant de bonnes âmes que ne gênent ni la connaissance du cœur humain ni le besoin de réfléchir; « il se peut, dit le conseiller de la reine, que la candeur de ces déclarations leur ait inspiré une parfaite confiance. »

Ce n'est pas seulement à lord Aberdeen que le tsar essaya d'inspirer des soupçons contre la France; il eut aussi une conférence avec sir Robert Peel et lui exposa les mêmes idées, sans en varier beaucoup l'expression. Stockmar nous le représente auprès du premier ministre donnant un libre cours à sa verve et pérorant comme du haut d'une tribune. Ils se trouvaient tous deux dans l'embrasement d'une fenêtre, et le tsar parlait si haut, criait si fort, que sir Robert Peel dut le prier de changer de place. La croisée était ouverte, les passans n'allaient-ils pas entendre les secrets du tsar? Les deux illustres causeurs se reculèrent au fond de la pièce, et le tsar recommença de plus belle. Laissons-leur la parole. Sir Robert Peel a raconté la scène à Stockmar, qui s'est empressé de la transcrire :

« L'empereur s'exprimait avec une chaleur extraordinaire, il fit l'éloge du prince Albert les larmes dans les yeux, puis tout à coup : « Je sais bien, dit-il, que je passe pour un comédien, je n'en suis pas moins un homme sincère. »

« On vit de nouveau par cet entretien que l'Orient à cette date occupait exclusivement son attention. « La Turquie s'écroule, disait-il, ses jours sont comptés. Nesselrode dit que non, moi, j'en suis convaincu. Le sultan n'est pas un génie, mais c'est pourtant un homme. Supposez qu'il lui arrive malheur, que verra-t-on après sa mort? Un enfant avec une régence. Je ne veux pas un pouce du territoire de la Turquie, mais je ne permettrai pas qu'un autre en prenne un pouce non plus. »

« Le premier ministre répondit que l'Angleterre était dans la même situation à l'égard de l'Orient. La politique anglaise ne s'était un peu modifiée que sur un point, c'était au sujet de l'Égypte. L'Angleterre ne consentirait point à voir s'établir dans ce pays un gouvernement trop fort, un gouvernement qui pourrait lui fermer la route du commerce, qui pourrait refuser le passage à la malle des Indes.

« L'empereur continua : « On ne peut stipuler maintenant sur ce qu'on fera de la Turquie après sa mort. De pareilles stipulations précipiteraient sa ruine. Aussi ferai-je tout pour maintenir le *statu quo*, mais il est nécessaire de considérer honnêtement, raisonnablement, le cas possible de cette chute, il est nécessaire de s'entendre sur des idées justes, d'établir un accord loyal en toute sincérité. »

« Le ministre ayant dit dans sa réponse en forme de parenthèse

« qu'un des principaux désirs de sa politique était de voir le trône de France, après la mort de Louis-Philippe, passer sans convulsion au plus proche héritier légitime de la dynastie d'Orléans, » l'empereur répondit : « Je n'ai à cela aucune objection. Je souhaite tout le bonheur possible aux Français ; mais ce bonheur, ils ne l'auront pas sans tranquillité. Il ne faut pas qu'ils fassent d'explosion au dehors. Aussi, soyez-en bien convaincu, je ne suis pas le moins du monde jaloux de votre *bonne entente* avec la France, elle ne peut que produire de bons effets pour moi et pour l'Europe. Vous avez par là une influence que vous pouvez employer utilement. Au reste, je ne suis pas venu ici dans des vues politiques. Je désire gagner votre confiance, je désire que vous appreniez à croire que je suis un homme sincère, un homme d'honneur. Voilà pourquoi je vous dis ma pensée sur ces choses-là. Ce n'est pas par des dépêches qu'on arrive au résultat que je souhaite.

« On m'a envoyé il y a quelques années lord Durham, qui était plein de préjugés contre moi. Par mes seuls rapports avec lui, je lui ai chassé du corps tous ces préjugés. J'espère qu'il en sera de même ici avec vous, avec l'Angleterre en général, j'espère que nos relations personnelles détruiront tous les préjugés, car je fais grand cas de l'opinion des Anglais, mais ce que les Français disent de moi, je n'en prends nul souci, je crache dessus (1). »

Le mot est vif, même dans une conversation familière. Il y a en France, comme en tout pays, des opinions, des clameurs, des injures, sur lesquelles un honnête homme peut *cracher*, puisqu'il est le langage du tsar Nicolas. Ni l'Angleterre ni la Russie n'ont de privilèges à cet égard. Quant au jugement de ceux qui comptent, quant à l'opinion d'une race d'hommes qui a toujours brillé entre toutes par la courtoisie et la générosité, ce fut précisément le malheur du tsar Nicolas de ne pas en avoir eu plus de souci. S'il y eût été plus attentif, il aurait évité des termes si peu dignes de lui et de son temps. Assurément ce n'est pas là le ton de la société russe au XIX<sup>e</sup> siècle. Comment ne pas regretter ici qu'un souverain de cette valeur n'ait pu lire ce que M. Guizot a dit de lui dans bien des pages de ses *Mémoires*? Certes, notre glorieux compatriote a mille raisons de ne pas aimer le tsar Nicolas; sans cesse et partout il a rencontré son mauvais vouloir, en mainte occasion il a senti la pointe du glaive sous le velours des formes officielles. Ce n'était pas seulement la monarchie de 1830, c'était la personne de Louis-Philippe que le tsar prenait plaisir à blesser, et M. Guizot était trop dévoué à ses devoirs pour ne pas ressentir directement l'offense faite à son roi. Comparez cependant le jugement du tsar dans ses *Mémoires* avec les propos que celui-ci tenait à sir Robert Peel sur

(1) « I spit upon it. »

le compte du ministre français. Quelle gravité! quelle noblesse chez l'illustre homme d'état! Comme les griefs les plus sérieux sont présentés dignement! M. Guizot sait que le sentiment du respect, par cela même qu'il est nécessaire à tous, est un sentiment royal. La contradiction la plus décidée ne le dispense jamais de la scrupuleuse observation des convenances.

Ces violences calculées de l'auguste visiteur ont-elles produit sur les ministres de la reine l'impression qu'il se promettait? Non, certes; ni les gros mots, ni les insinuations captieuses, ni les accusations véhémentes ne purent ébranler la confiance de lord Aberdeen dans la sagesse et la loyauté du roi Louis-Philippe. M. Guizot avait eu raison d'écrire au comte de Flahaut : « On ne fera pas d'autre politique à Londres que celle que nous connaissons. » Le tsar en fut pour ses frais d'habileté. Il perdit aussi sa peine lorsqu'il eut recours aux flatteries les plus étranges pour charmer les hôtes de Windsor ou séduire la foule tumultueuse. C'était tour à tour des élans chevaleresques en l'honneur de la reine ou des affectations de familiarité populaire. On peut remarquer ici un contraste piquant entre les notes de Stockmar et les pages correspondantes des *Mémoires* de M. Guizot. Quand Stockmar résume les impressions générales produites par la visite du tsar en Angleterre, ses paroles laissent constamment percer une pointe d'ironie. Bien qu'il partage les antipathies de Nicolas contre la France, on sent que ses prétentions, ses jeux de théâtre, sa perpétuelle comédie, lui déplaisent. Ce mot même de comédie, c'est lui qui le met sans cesse dans la bouche du tsar, pour que le tsar, bien entendu, proteste contre le soupçon; mais plus il proteste, plus le soupçon grandit. M. Guizot, au contraire, évitant tous ces mots de comédie et de comédien, voit les choses sous leur aspect le plus noble et n'en parle qu'avec dignité. Il ne le peint pas comme un histrion impérial, gesticulant, criant, pérorant des fenêtres en orateur de balcon, il signale en lui « un souverain courtisan, venu pour déployer sa bonne grâce avec sa grandeur, soigneux de plaire à la reine Victoria, à ses ministres, à ses dames, à l'aristocratie, au peuple, à tout le monde en Angleterre. » Il ajoute même qu'il garda toujours dans ses empressemens beaucoup de dignité personnelle; la seule réserve, c'est que, malgré tant de bonne grâce, il manque parfois de tact et de mesure. C'est ainsi que M. Guizot, si mal traité par le tsar Nicolas pendant sa visite à Windsor, atténue courtoisement tout ce qui pouvait, dans le récit même de cette visite, faire quelque tort à la majesté impériale.

Les circonstances où le tsar manqua de tact et de mesure sont d'ailleurs assez curieuses. Un jour, comme il assistait avec la reine à une revue militaire, après l'avoir félicitée sur la bonne tenue de

ses troupes, il s'inclina devant elle et lui dit : « Je prie votre majesté de considérer toutes les miennes comme lui appartenant. » Propos excessif, qu'il rendit plus singulier encore en le répétant à plusieurs officiers de l'état-major de la reine. Une autre fois, s'associant de tout son cœur à l'enthousiasme qu'excite en Angleterre le divertissement national des courses, il fit aux jockeys d'Ascott un don annuel de 500 livres; or il se trouvait que des mesures de police venaient d'être prises contre les jeux effrénés dont ces courses étaient l'occasion, et que ces mesures attribuées au prince Albert avaient excité contre lui un certain mécontentement. Le tsar ne s'aperçut pas qu'il avait l'air de protester contre les rigueurs de la police et de faire la leçon au prince. Quelques jours après, le 10 juin, un bal par souscription devait avoir lieu en faveur des réfugiés polonais. Assurément, le jour était mal choisi; on aurait mieux fait pour tout le monde d'attendre le départ de l'empereur. La faute étant commise, l'empereur n'avait qu'un parti à prendre, c'était de l'ignorer. Dans les dispositions où il était venu à Londres, il ne pouvait se plaindre, et, ne pouvant se plaindre, pourquoi ne pas se tirer d'embarras par une ignorance absolue? Cette conduite était la plus simple comme la plus digne; il fit précisément le contraire : l'idée lui vint de joindre sa souscription à celle des amis de la Pologne. Rien de moins simple et rien de moins digne. Ne devait-il pas prévoir que les commissaires du bal seraient fort embarrassés de cette offre, que la chose donnerait lieu à des discussions vives, que cela seul serait déjà pour l'empereur une cause de grave déplaisir; et quel affront si la souscription était refusée! Notez que la première des dames patronesses était la duchesse de Somerset; soit qu'on acceptât l'offre, soit qu'on la refusât, combien d'ennuis cette indiscrétion du tsar allait-elle causer à l'une des plus nobles personnes de l'aristocratie britannique! L'empereur avait beau faire écrire à la duchesse par son ambassadeur M. de Brünnow qu'il ne voyait dans ce bal qu'une œuvre de bienfaisance, comment ne pas se sentir blessé de cette intervention comme d'un vrai scandale? Toute politique à part, les bienséances morales étaient violées. Il faut se rappeler en outre qu'à cette date les sympathies polonaises étaient nombreuses dans toute une partie de la société anglaise. Le tsar était exposé à entendre des paroles mal sonnantes. C'est M. Guizot qui nous l'apprend; tandis qu'on délibérait dans le comité, le tsar disait à Horace Vernet avec une humeur mal contenue : « On vient encore de me crier dans les oreilles : *Vivent les Polonais!* »

A propos de ces Polonais réfugiés en Angleterre, les *Mémoires* de M. Guizot ne nous donnent que ce détail, les notes de Stockmar gardent absolument le silence. C'est là pourtant une des circonstances les plus intéressantes de ce voyage du tsar en Angleterre.

Pour satisfaire sur ce point notre curiosité, il faut consulter les *Mémoires* du baron de Bunsen. Bunsen, ambassadeur de Prusse à Londres, se trouvait alors à Berlin, mais le voyage du tsar l'occupait beaucoup, il le considérait comme un événement qui pouvait avoir une grande place dans l'histoire du monde (1), et sa femme, qui était restée en Angleterre, lui adressait sur le séjour de l'illustre visiteur des lettres qui ne manquent pas d'intérêt. Or on voit par ces lettres de la baronne de Bunsen, comme par celles de son mari, que la présence de tant de Polonais à Londres leur causait une vive inquiétude. « Quel courage ! disait Bunsen en voyant le tsar partir de Berlin pour Londres aux derniers jours de mai 1844 ; quel courage ! s'en aller ainsi au milieu de 500 Polonais qui ont juré sa mort ! » Et quelques jours plus tard, le 7 juin, sa femme lui écrivait de Carlton-Terrace : « J'ai reçu hier deux invitations qui me feront rencontrer l'empereur de Russie, l'une de la reine pour ce soir même, l'autre du duc de Devonshire pour demain soir à Chiswick. J'aurai donc deux fois l'occasion de voir le personnage qui est l'objet de la curiosité universelle. Jusqu'à présent, partout où il a paru, il a été salué d'acclamations. Un homme qui a bonne mine plat toujours à John Bull, c'est une faiblesse nationale ; en outre John Bull est flatté de voir qu'une telle visite est faite, qu'une telle attention est accordée à sa reine et à lui-même. L'empereur a causé un grand effroi à Brunnnow et à sa suite, voici comment : il s'était engagé tout seul et impétueusement, au plus fort de la mêlée populaire, sur le champ de courses d'Ascott. Brunnnow et ses gens, qui essayèrent de le suivre, ne le rejoignirent qu'à grand-peine, tandis que, revêtu de son uniforme, il se frayait un passage à travers la cohue. Il se mit à rire en voyant leur inquiétude : « Qu'avez-vous ? leur dit-il. Ces gens-là ne me feront rien. » M<sup>me</sup> de Bunsen ajoute : « Chacun pense avec angoisse à ce que peuvent faire les Polonais. »

En résumé, le tsar avait plu au peuple par sa haute mine et son courage, il avait plu à bien des personnes de la cour par ses prévenances, ses empressemens, ses galanteries, par cette manière inattendue de déployer, comme dit M. Guizot, « sa bonne grâce et sa grandeur ; » politiquement, il avait échoué. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre était exactement, au départ de l'empereur, ce qu'elle était à son arrivée. Stockmar, qui n'est pas suspect de partialité pour la France, ne laisse aucun doute à ce sujet.

(1) « Die Reise hierher und nach London kann weltgeschichtlich bedeutend werden. » *Christian Carl Josias Freiherr von Bunsen aus seinen Briefen*, etc. Leipzig 1869, t. II, p. 262.



Est-il bien sûr pourtant que Stockmar ait tout su? Sir Robert Peel et lord Aberdeen lui ont-ils raconté tout ce qui s'est passé entre le tsar et le gouvernement de la reine? N'y a-t-il pas eu des arrangemens secrets en vue de l'avenir, des clauses ou du moins des promesses que leur objet même devait tenir cachées à tous les yeux? Comment expliquer autrement certain *memorandum* envoyé de Saint-Petersbourg à Londres dans la seconde quinzaine du mois de juin 1844, c'est-à-dire quelques jours après que le tsar Nicolas fut rentré dans son empire? Ce *memorandum* est resté secret pendant dix ans. Il n'a été communiqué au parlement que dans la session de 1854, à l'occasion de la guerre de Crimée, en même temps que les fameuses dépêches de sir Hamilton Seymour sur *l'homme malade*. En voici la substance : « 1° l'Angleterre et la Russie ont un intérêt commun à voir maintenir le *statu quo* de la Turquie; 2° cependant la Turquie renferme bien des élémens de ruine; 3° les dangers d'une catastrophe peuvent être bien diminués, si la Russie et l'Angleterre s'entendent le cas échéant; 4° l'empereur, pendant son séjour à Londres, est convenu avec les ministres anglais que, s'il arrivait quelque chose d'imprévu en Turquie, la Russie et l'Angleterre se concerteraient préalablement entre elles sur ce qu'elles auraient à faire en commun; 5° la Russie et l'Autriche sont déjà d'accord; si l'Angleterre se joint à elles, la France sera bien obligée de se conformer au plan de conduite établi entre les trois cabinets. » Il y a donc eu entre le tsar et le ministère ce sir Robert Peel une convention formelle? Voilà un fait qui, s'il était prouvé, détruirait les conclusions de Stockmar. Ou bien ce *memorandum* affirme quelque chose de contraire à la vérité, ou bien le baron de Stockmar, le confident et le conseiller de la reine Victoria, n'a pas su la vérité tout entière.

Le fils du baron de Stockmar, à qui nous devons la publication de ses souvenirs, a parfaitement démêlé ce qu'il y a ici d'obscur et de contradictoire. Stockmar, on n'en peut douter, nous répète en ses notes tout ce que lui a raconté lord Aberdeen; puisqu'il ne parle pas d'une convention formelle (*Verabredung*) entre le tsar et le *foreign office* pour un concert préalable en vue de la catastrophe, faut-il croire que le mémorandum russe de juin 1844 affirme une chose qui n'est pas? Il est impossible de s'arrêter à une pareille explication. Voici évidemment ce qui s'est passé : le tsar a mis en avant cette idée d'une convention, le ministère anglais n'avait pas à la repousser et ne l'a pas repoussée en effet; seulement, tandis que le tsar affectait de voir là une espèce d'engagement, lord Aberdeen et ses collègues se considéraient comme absolument libres. Une fois la catastrophe arrivée, le gouvernement de la reine eût

examiné la situation de l'Orient, et, tout en souhaitant un accord avec la Russie, il n'eût pris conseil que des intérêts de l'Angleterre. Pourquoi donc la chancellerie russe, dans ce mémorandum du mois de juin 1844, a-t-elle forcé le sens des mots? Pourquoi a-t-elle transformé en une convention diplomatique ce qui n'était qu'une promesse toute naturelle, un simple échange de bonnes paroles? « Selon toute vraisemblance, dit très bien M. le baron Ernest de Stockmar, le mémorandum était destiné à couvrir le double *fiasco* du tsar, *fiasco* dans son désir de sonder l'Angleterre sur les affaires d'Orient, *fiasco* dans ses efforts pour irriter l'Angleterre contre la France. »

M. Ernest de Stockmar ajoute que le plus grave de ces deux échecs, l'échec relatif à la France, est signalé de la façon la plus précise dans les notes de son père. Il suffit de rappeler cette réponse de sir Robert Peel au tsar : « Le maintien de la dynastie d'Orléans est le but principal de ma politique. » Nous savions très bien que tels étaient les sentiments de sir Robert Peel ; ce que nous ignorions avant les révélations de Stockmar, c'est que le chef du ministère anglais, parlant à sa majesté le tsar en personne, eût opposé une déclaration aussi péremptoire à ses insinuations anti-françaises. Quant à ce mémorandum russe, qui, communiqué à d'autres chancelleries, aurait pu répandre des idées fausses sur les résultats du voyage du tsar, l'auteur de l'intéressant ouvrage intitulé *Trente ans de politique étrangère* (1) affirme que le ministère Peel en donna immédiatement connaissance à M. Guizot. M. Ernest de Stockmar croit le fait très vraisemblable. Cette communication, accompagnée sans doute des commentaires qui réduisaient ce document à sa juste valeur, mettait le comble à ce que M. Ernest Stockmar appelle le *fiasco* du tsar.

Ainsi, nul doute sur ce point, le *fiasco* du tsar est complet. Voulez-vous avoir maintenant une juste idée de cette déconvenue? Interrogez les *Mémoires* de Bunsen sur le passage du tsar en Prusse, quand il partait pour l'Angleterre aux derniers jours du mois de mai. Les esprits les plus graves s'attendaient à de grands événemens. Il était arrivé à Berlin de très bonne heure, le matin du dimanche de la Pentecôte. Il était descendu à l'ambassade, s'était lavé en toute hâte, avait revêtu son uniforme, et s'était fait conduire à l'église russe. La messe était à moitié dite quand il entra, les fidèles étaient à genoux; il fit signe que personne ne se dérangeât, s'agenouilla sur le seuil, tout près de la porte, et resta là une demi-heure. Bunsen écrit ce jour-là même à sa femme : « Ce voyage du tsar aura des résultats immenses. Tout est dans la main de Dieu. C'est

(1) *Thirty years of foreign policy.*

aujourd'hui le jour de la Pentecôte, le jour où nous fêtons le plus grand des miracles. » Si Bunsen parlait de la sorte, on peut deviner ce que pensaient tant d'autres personnes frappées des allures impétueuses de ce voyage autant que subjuguées et séduites par l'air imposant du tsar. Les imaginations étaient en feu. Qu'allait-il faire à Londres? on ne savait; ce dont on était sûr, c'est qu'il ne se rendait pas ainsi, et subitement, d'un bout de l'Europe à l'autre, pour une affaire d'importance médiocre. C'étaient donc de grandes choses qui se préparaient. Bunsen, un peu calmé depuis la veille, réfléchissait de sang-froid aux causes de ce voyage; il cessait d'y associer les souvenirs de la Pentecôte, les sublinités de l'esprit saint, et il écrivait plus simplement à sa femme :

« Sans-Souci, le lundi de la Pentecôte, midi.

« Le roi est allé à l'église à Berlin, j'ai donc le loisir de t'adresser encore quelques réflexions et je veux le mettre à profit.

« Je ne puis revenir de mon étonnement au sujet de la résolution de l'empereur. Que veut-il? Premièrement, être désagréable au roi Louis-Philippe. Deuxièmement, imiter le roi Frédéric-Guillaume IV dans sa galanterie princière envers la souveraine des îles. Troisièmement, disposer favorablement la reine Victoria, Peel, Wellington, et les éloigner de la France. Ce dernier but est le seul raisonnable; c'est donc la pensée politique du cabinet de Saint-Pétersbourg et le fondement de la politique de Brünnow.

« Disposer favorablement la reine Victoria, Peel, Wellington, fort bien,... mais pourquoi? Pour nulle autre chose que celle-ci : pour des plans qui intéressent un prochain avenir et au sujet desquels il ne voudrait pas voir l'Angleterre et la France sur une même ligne. Il pourra bien à ce propos confirmer les ministres anglais dans la conviction où ils sont déjà, que jamais lui, le tsar, ne tendra la main à la France pour un traité d'alliance, traité que souhaitent tous les autres hommes d'État russes, afin de partager la Turquie sans consulter ni l'Angleterre ni l'Allemagne; mais après? après? Ah! c'est là que le monde est enfermé derrière des palissades qui lui cachent la vue des choses. L'Angleterre ne donne aucune promesse éventuelle, l'Angleterre n'accepte aucune obligation éventuelle; parmi ses hommes d'état d'aujourd'hui, il n'en est pas un qui soit de force à concevoir au sujet de la Turquie une politique prévoyante, et à saisir la cognée par le manche; mais s'il en existait un, celui-là serait obligé de réserver ses décisions pour le moment de la crise, il ne pourrait pas les prendre en vue de l'avenir. Ainsi, en fin de compte, c'est un caprice de l'autocrate qui lui a inspiré la pensée de ce voyage, une audacieuse pensée, après tout! »

Une audacieuse pensée, des allures triomphales, un voyage qui

devait changer la politique de l'Europe, voilà ce que les esprits les plus sages avaient cru voir pendant le rapide passage du tsar à Berlin. C'était comme un éclair et un éblouissement. Voyez maintenant ce victorieux revenu de Londres à Saint-Pétersbourg et dictant à M. de Nesselrode le mémorandum qui doit masquer sa déroute. L'histoire diplomatique du XIX<sup>e</sup> siècle a désormais sa retraite d'Angleterre comme l'histoire militaire avait sa retraite de Russie, avec cette différence que l'une était toujours héroïque et que l'autre est légèrement ridicule.

### III.

Après la visite un peu timide de Frédéric-Guillaume IV, après la visite fastueuse du tsar Nicolas, on ne saurait imaginer un contraste plus grand que le voyage de Louis-Philippe à Windsor. Il n'y avait pas quatre mois que le tsar avait quitté l'Angleterre, lorsque le roi des Français débarqua dans Portsmouth. L'opposition des deux scènes n'en fut que plus dramatique. Là, du premier jour au dernier, malgré la splendeur des réceptions et l'éclat inaccoutumé de certaines fêtes, tout est simple, franc, naturel. De la part de l'illustre visiteur, il n'y a rien à cacher comme pour le roi Frédéric-Guillaume IV, rien à étaler comme pour le tsar Nicolas. Frédéric-Guillaume IV était invité expressément à titre de parrain du prince de Galles, et, tout en s'attachant avec scrupule au caractère de sa mission, il avait essayé timidement et mystérieusement de faire un peu de politique. Le tsar Nicolas, sans aucune invitation, s'était annoncé lui-même, et, bruyant, familier, plein de verve et de brio, jouant avec un art merveilleux la candeur et le désintéressement, il avait tout fait pour détruire l'amitié de la France et de l'Angleterre. Louis-Philippe n'a aucune affaire subtile à dissimuler, aucune tentative équivoque à poursuivre; il vient dire à l'Angleterre ce qu'il dit sans cesse à la France et à l'Europe. Il n'a pas eu comme le tsar à s'inviter en personne, et on peut dire qu'il a reçu mieux encore qu'une première invitation; il a reçu au château d'Eu une visite qu'il va rendre au château de Windsor. Encore une fois, rien de plus simple. Tout cela est clair et limpide comme cette journée d'octobre où le *Gomer* appareillait dans le bassin du Tréport.

Ici encore, comme pour la visite de la reine au château d'Eu, il faut emprunter quelques lignes à M. Guizot. C'est un charme de voir cette plume austère tracer finement de si jolies marines. Notez que le grand lutteur parlementaire était malade, que tant de coups donnés et reçus avaient ébranlé sa frêle machine, que les médecins lui conseillaient de mettre largement à profit l'armistice d'au-

tomne; mais comment se fût-il privé de prendre sa part, comme il dit, dans une visite royale qui était la récompense de ses combats? Le 7 octobre 1844, il rejoignit le roi au château d'Eu; le même soir, on s'embarquait au Tréport sur le *Gomer*. « Ce n'est pas la seule fois, dit-il, que j'aie éprouvé la puissance des grands spectacles de la nature et des grandes scènes de la vie pour relever soudainement la force physique et remettre le corps en état de suffire aux élans de l'âme. Pendant la journée, le temps avait été sombre et pluvieux; vers le soir, le soleil reparut, la brise se leva; à six heures et demie, nous entrâmes, le roi, le duc de Montpensier, l'amiral de Mackau et moi, dans le canot de l'amiral de La Susse, qui franchit aussitôt la barre du Tréport et rama vers le *Gomer*, à l'ancre dans la rade avec deux autres bâtimens à vapeur, le *Caiman* et l'*Élan*, qui nous faisaient cortège. Il était déjà nuit, l'air était frais, les rameurs vigoureux et animés; le canot marchait rapidement; tantôt nous regardions en arrière, vers la rive où la reine, Madame Adélaïde, les princesses et leur suite, étaient encore debout, essayant de nous suivre des yeux sur la mer, à travers la nuit tombante, et de nous faire encore arriver leurs adieux; tantôt nous portions nos regards en avant, vers les bâtimens qui nous attendaient et d'où les cris des matelots montés dans les vergues retentissaient jusqu'à nous. Au moment où nous approchions du *Gomer*, les trois navires sur rade s'illuminèrent tout à coup; les sabords étaient éclairés; des feux du Bengale brillaient sur les bastingages, et leurs flammes bleuâtres se reflétaient dans les eaux légèrement agitées. Nous arrivâmes au bas de l'échelle; le roi y mit le pied; le cri de *Vive le roi!* retentit au-dessus et autour de nous. Nous montâmes: une compagnie d'infanterie de marine était rangée sur le pont, présentant les armes; les matelots épars redoublaient leurs acclamations. Nous étions émus et contents. Les derniers arrangemens se firent; chacun prit la place qui lui était assignée; les feux tombèrent, les lumières disparurent, les canots furent hissés; tout rentra dans l'obscurité et le silence; on leva l'ancre, et quand les trois navires se mirent en route, j'étais déjà couché dans ma cabine, où je m'endormis presque aussitôt, avec un sentiment de repos et de bien-être que depuis bien des jours je n'avais pas éprouvé (1). »

Quelques heures plus tard, pendant que les hauts personnages reposaient, un des jeunes attachés du royal cortège, allant de sa cabine au tillac, notait les incidens de cette belle nuit et les retraçait ainsi pour le *Journal des Débats*: « Minuit. La mer est belle, la brise légère, on sent à peine le mouvement du navire; tout le monde dort, et le roi et ceux qui l'entourent. Les hommes de quart

(1) Guizot, *Mémoires*, t. VI, p. 225-226.

seuls veillent. On entend les pas de l'officier de quart, et aussi la voix du commandant qui rappelle la route, et celle du timonnier qui lui répond. De temps en temps le ministre de la marine et l'amiral de La Susse paraissent sur le pont. Nous filons neuf nœuds. Le fanal royal est allumé dans la grande hune, et nous gardons un feu au haut du mât de misaine... » Le lendemain matin, mardi 8 octobre, vers 9 heures, le navire entra dans le bassin de Portsmouth. Le roi prit son déjeuner à bord. Peu de temps après, il reçut la visite et les hommages des amiraux anglais sir George Cockburne et Bowler, de lord Adolphus Fitz-Clarence, de M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, accompagné de M. le comte de Jarnac et des autres secrétaires de l'ambassade, et des consuls français accrédités dans le royaume-uni.

C'est aussi à bord du *Gomer*, dans la rade de Portsmouth, que commença cette série de manifestations communales qui fut un des caractères particuliers de cette réception du roi des Français sur le sol britannique. Le maire, les aldermen et bourgeois de la ville, « sujets loyaux et affectionnés de leur très gracieuse souveraine la reine Victoria, » s'en vinrent les premiers, avec la permission expresse de la reine, exprimer à l'hôte auguste de la nation anglaise les sentimens que leur inspirait cette visite. Le roi leur répondit en anglais, et, parmi tant de cordiales paroles qui soulevèrent les applaudissemens, on remarqua surtout cette déclaration : « Je pensais et je pense encore que le plus grand intérêt des deux nations, comme celui du genre humain, est la paix ; que sans la paix il ne peut y avoir de prospérité véritable, pas plus pour nous que pour nos voisins ; qu'il ne devrait point y avoir de jalousies nationales, et que, si elles ne peuvent être entièrement détruites, nous devrions du moins travailler toujours à y mettre un terme. » On savait que ce n'étaient point là des maximes de circonstance. La conversation familière qui suivit montra mieux encore quelle était la sincérité de ce langage. Au milieu des présentations et des *shakehands*, le roi parlait aux bourgeois de Portsmouth en homme qui connaissait leur cité, qui appréciait leurs intérêts communaux, qui se rappelait leurs affaires, leurs entreprises, leurs édifices publics. Et croyez-vous que ce premier *speech*, avec sa physionomie spéciale, fût seulement à l'adresse de Portsmouth ? Non, certes ; il allait bien au-delà de ses murailles. Dès le premier jour, dès la première heure, le roi recommandait à tous l'esprit d'humanité, il mettait tous les Anglais en garde contre ces vieilles haines nationales qui, tout récemment encore, au sujet des affaires de Taïti, malgré les efforts de sir Robert Peel et de lord Aberdeen, avaient failli compromettre la paix du monde. Sans aucune allusion directe, est-il besoin de le dire ? il enseignait une politique de justice et

de concorde, il l'enseignait par ses remerciemens comme par ses promesses, par la doctrine comme par l'exemple. Noble exposé de principes qui allait de Portsmouth à toute l'Angleterre, de l'Angleterre à la France, et de la France à l'Europe.

Vers dix heures, on signale le canot du prince Albert, qui s'avance à force de rames. Le prince arrive, il est accompagné du duc de Wellington, qui est là sur son domaine à titre de commandant des cinq ports. Ils montent à bord du *Gomer*. Le roi reçoit le prince en haut de l'escalier du navire et l'embrasse affectueusement; le vieux *Duc de fer* lui adresse ses hommages, puis, après les complimens et les *shakehands*, tous trois descendent dans le canot qui les emmène à terre. Là, des voitures de la cour les conduisent au chemin de fer dont le train spécial se met en route immédiatement. À deux heures, on arrive à Windsor. Au bas du grand escalier du château se tenaient la reine Victoria et sa mère la duchesse de Kent; le premier ministre sir Robert Peel était auprès de sa majesté.

À propos du séjour de Louis-Philippe à Windsor, ne cherchons pas dans les notes de Stockmar des confidences singulières, des révélations inattendues, comme celles qu'il nous a fournies sur le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Stockmar était parti pour le continent au mois de septembre 1844, deux ou trois semaines avant l'arrivée de Louis-Philippe en Angleterre. Était-ce une marque de son peu de sympathie pour la France? C'eût été en tout cas un manque de convenance envers ses augustes maîtres. Sans lui prêter plus de mauvais sentimens qu'il n'en avait à notre égard, il suffit de dire que, n'ayant pas de titre officiel et n'étant obligé à rien, il avait profité de sa liberté pour revoir son pays. Cette visite du roi des Français, il le savait d'avance, ne pouvait rien lui apprendre. Il n'y avait là aucune pensée secrète à deviner, aucun plan caché à découvrir. Sir Robert Peel ne lui aurait répété cette fois aucun entretien qui fût de nature à intéresser l'observateur politique, lord Aberdeen pas davantage. Les seules conversations politiques de ce voyage eurent lieu entre M. Guizot et les principaux hommes d'état anglais, whigs et tories, au sujet de cette question de droit maritime qui passionnait alors les deux pays. Fallait-il absolument, pour assurer la répression de la traite des nègres, que les navires français pussent être visités par la marine anglaise? Les Anglais réclamaient ce droit, en reconnaissant un droit réciproque aux autres puissances; les Français n'admettaient pas que la police du pavillon national pût être faite autrement que par l'autorité française. Tout à fait d'accord sur le fond, les deux peuples n'étaient divisés que sur la forme, mais cette division était arrivée à l'état aigu, et des deux côtés des clameurs hostiles retentissaient. Les deux gouvernemens s'appliquaient à calmer les passions, à

concilier les points de vue, à trouver le vrai *modus faciendi*. Voilà ce qui occupait encore M. Guizot dans ses entretiens de Windsor avec sir Robert Peel, le duc de Wellington, lord Aberdeen, lord Stanley, sir James Graham, tous membres du cabinet, comme avec le principal chef du parti whig, lord John Russell. Dans tout cela, rien de nouveau et surtout rien d'occulte; c'était la continuation à voix basse de ce qui s'était débattu à haute voix dans les deux parlemens de France et d'Angleterre. Le baron de Stockmar n'avait donc à recueillir ici aucune des confidences qui donnaient pour lui tant d'intérêt aux précédentes visites. Son absence de Windsor à cette date, qu'il y ait pensé ou non, est un hommage à la sincérité de la politique française.

A défaut des récits confidentiels de Stockmar, les témoignages publics nous suffisent. Ils furent d'ailleurs aussi éclatans que variés. On a déjà vu dès le 8 octobre la démarche du maire, des aldermen et des bourgeois de la ville de Portsmouth; le même jour, le maire, les aldermen et les bourgeois de la commune de Windsor, pareillement autorisés par la reine, vinrent rendre le même hommage au roi des Français. Les jours suivans, les visites faites par le roi à Twickenham, à Hampton-Court, à Claremont, lui valurent partout une réception enthousiaste. La reine et le prince Albert avaient voulu montrer à leur hôte les magnifiques environs de la résidence royale. Twickenham, qui appartenait alors au comte de Mornington, rappelait à Louis-Philippe le séjour qu'il y avait fait jadis, durant les années d'exil. Claremont, où était morte la princesse Charlotte, était restée la propriété du prince Léopold, devenu roi des Belges et gendre du roi des Français. Sur tout le parcours de ces promenades, dans toutes les communes, dans toutes les paroisses, des acclamations saluaient le passage du souverain libéral ami de la libérale Angleterre. C'était tout autre chose, il faut bien le reconnaître, que l'accueil de courtoisie extérieure fait récemment à l'empereur de Russie. Ceux qui racontaient ces détails dans les feuilles officielles et officieuses de Paris avaient raison alors de ne pas insister sur cette différence; à trente-deux ans de distance on est plus libre, et nous qui racontons une histoire si éloignée des crises et des préoccupations d'aujourd'hui, nous avons bien le droit d'affirmer, sans désobliger personne, que jamais contraste ne fut plus grand.

Parmi tant de manifestations qui marquèrent ces jours de fête, il suffit d'en signaler deux qui ont eu véritablement le caractère et l'éclat d'une victoire. Ce sont les journées des 11 et 12 octobre.

La reine avait décidé que le roi Louis-Philippe serait reçu chevalier, de l'ordre de la Jarretière. Le vendredi 11 octobre, à l'heure prescrite, tous les chevaliers de l'ordre présens à Windsor



étaient rassemblés dans la salle des gardes, vêtus de leurs splendides costumes, étincelant d'or et de pierreries sous le manteau de velours bleu. On remarquait surtout le costume du marquis de Westminster, son justaucorps de velours pourpre tout chargé de ces diamans énormes qui ont leur histoire dans le livre des merveilles et qui ne paraissent qu'aux grands jours. De la salle des gardes, les chevaliers passèrent dans la salle du Chapitre où est le trône du souverain, et prirent place autour de la table séculaire. La reine était sur le trône. Le chancelier, placé à sa gauche, lut par son commandement un statut royal ordonnant que sa majesté le roi des Français serait proclamé chevalier de l'ordre de la Jarretière. En conséquence, le roi est amené de ses appartemens dans la salle du Chapitre. Il y est précédé du prince Albert et du duc de Cambridge. Devant eux marche un des officiers du Chapitre, le premier roi d'armes, qui porte les insignes de l'ordre sur un coussin de velours cramoisi. Quand le roi entre dans la salle, la reine et les chevaliers se lèvent. Il est prié de s'asseoir sur un fauteuil à droite du trône. La reine lui annonce qu'il a été reçu chevalier. Alors le roi d'armes s'agenouille aux pieds de la reine et lui présente la jarretière. La reine la prend, puis assistée du prince Albert et du duc de Cambridge, elle l'agrafe à la jambe gauche du roi. Aussitôt le chancelier se lève et lit la formule des vieux âges : « En l'honneur du Dieu tout-puissant et en mémoire du bienheureux martyr saint Georges, attaché à la jambe pour sa gloire ! Cette noble jarretière, porte-la comme le symbole de l'ordre le plus illustre qui ne doit jamais être oublié ni mis à l'écart, afin que par ce moyen tu puisses être admonesté d'être courageux, et qu'ayant entrepris une juste guerre dans laquelle tu seras engagé, tu puisses demeurer ferme, brave et vaillant, et triompher ! » Le premier roi d'armes s'agenouille de nouveau et présente le ruban ; la reine, avec les mêmes assistans, le place sur l'épaule gauche du roi, et le chancelier ajoute, continuant sa lecture : « Porte à ton cou ce ruban orné de l'image du bienheureux martyr et soldat béni du Christ, saint Georges. Marchant sur ses traces, puisses-tu sortir triomphant de toutes épreuves heureuses et malheureuses, en sorte qu'ayant vaincu hardiment tes ennemis du corps et de l'âme, tu puisses non-seulement tirer de la gloire de cette lutte passagère, mais encore être couronné de la palme de la victoire éternelle ! »

Tous les rites accomplis, la reine donne l'accolade au nouveau chevalier, qui descend les degrés du trône, et, circulant autour de la table où siégeaient les membres de l'ordre, va recevoir leurs félicitations. Les chevaliers présens étaient son altesse royale le prince Albert, son altesse royale le duc de Cambridge, le duc de Rutland, le duc de Wellington, le marquis d'Anglesey, le duc de

Devonshire, le marquis d'Exeter, le duc de Buccleugh, le marquis de Lansdowne, le marquis de Westminster, le duc de Beaufort, le duc de Buckingham et le marquis de Salisbury, sans compter les officiers de l'ordre.

Voilà une des cérémonies de la vieille Angleterre. De ces gothiques traditions, la journée du lendemain nous ramène au centre le plus actif de l'Angleterre moderne. Nous étions hier au milieu de la cour d'Édouard III, nous voici en pleine Cité de Londres. Passé, présent, la fidélité la plus scrupuleuse aux anciens souvenirs et le sentiment le plus intense d'une vie nouvelle, n'est-ce pas là en deux mots tout le génie britannique?

Le roi, en partant pour l'Angleterre, avait décidé qu'il n'irait pas à Londres. C'était la reine qu'il venait voir, la reine et la famille royale, il voulait leur consacrer sans réserve le peu de temps dont il pouvait disposer. La visite qu'il avait reçue au château d'Eu devait être le modèle et la règle de sa visite à Windsor. Ce fut, comme on le pense, un grand désappointement pour les membres de la Cité de Londres. A Portsmouth, à Windsor, le maire, les aldermen et les bourgeois avaient pu présenter une adresse au roi des Français; Douvres comptait sur le même honneur, si le roi venait s'y embarquer pour retourner en France, et Londres, la grande cité, la vraie capitale du royaume-uni, n'aurait pas le droit d'inscrire un pareil souvenir dans ses annales! Le lord-maire et ses collaborateurs ne pouvaient en prendre leur parti. Que firent-ils? Le conseil fut convoqué extraordinairement; là, on proposa une chose inouïe, une chose qui ne s'était jamais vue et que chacun pourtant attendait: on proposa que les représentans de la Cité se rendissent à Windsor pour y présenter au roi des Français l'expression de leurs sentimens et de leurs vœux. On sait quels sont les privilèges et la juste fierté de la Cité de Londres; ce sont les rois qui vont à elle. La délibération ne fut pas longue. Le conseil, à l'unanimité des suffrages, décida qu'il se transporterait à Windsor auprès du roi Louis-Philippe.

Nous avons quelque peine à concevoir ce que cette manifestation offrait d'inusité, c'est-à-dire de hardi et de significatif. Les ministres de la reine en furent singulièrement frappés; ils le dirent eux-mêmes au roi, à M. Guizot, à l'amiral Mackau, à M. le comte de Sainte-Aulaire. Le samedi 12 octobre, quand on vit entrer dans la cour du château de Windsor cette longue suite de voitures, quand le lord-maire, les aldermen, les shériffs, les officiers, les conseillers municipaux en costume de cérémonie, et portant chacun les insignes de sa dignité, entrèrent dans la vieille résidence féodale, il n'y eut personne qui pût se défendre d'une grave émotion. De

toutes les communes d'alentour, une foule immense était venue assister à ce spectacle si nouveau. Ce n'étaient pas la robe d'or et le grand collier du lord-maire, les robes écarlates des aldermen, les riches manteaux des conseillers municipaux qui causaient cet étonnement. Pour ceux qui connaissaient le sens et la force des traditions nationales, de dramatiques souvenirs se mêlaient aux impressions de surprise. La Cité de Londres dans le château de Windsor ! La grande commune dans la forteresse de la royauté ! En vue d'une circonstance si extraordinaire, les ministres avaient pensé que le discours du roi Louis-Philippe devait être préparé avec une attention spéciale. Le roi, disaient-ils, ne devait pas se fier à sa facilité habituelle; il fallait là des paroles qui, plus méditées, plus condensées, pussent retentir plus haut et porter plus loin. Combiné le matin même entre le roi et M. Guizot, qui tenait la plume, le discours fut traduit en anglais par le comte de Jarnac. Ce n'est pas tout : la reine et le prince Albert passèrent une demi-heure dans le cabinet du roi à revoir cette traduction. Curieux détails, qui n'ont pas seulement la grâce d'une affaire intime arrangée en famille, puisqu'ils nous montrent surtout le grand intérêt de cette démarche faite par la Cité de Londres, et le prix que la reine y attachait.

Une circonstance d'un autre genre fit ressortir encore la cordialité de la réception faite en Angleterre au roi des Français. Le départ de Louis-Philippe avait été fixé au lundi 14 octobre. La reine et le prince s'étaient promis d'accompagner leur hôte jusqu'à Portsmouth, où le roi devait leur offrir à dîner sur le *Gomer*. Malheureusement une tempête épouvantable dérangea tout ce programme. Quand on fut arrivé sur la ligne du chemin de fer à la station de Clarence-Victualling-Yard, l'orage était si violent, les rafales si furieuses, qu'il fallut s'arrêter. Le royal cortège se réfugia dans les appartements de M. Grant, garde-magasin de la voie. C'est là qu'un dîner fut préparé à la hâte, c'est là aussi qu'eut lieu un conseil sur le parti à prendre. Fallait-il retarder le départ? Si le roi tenait à partir pour ne pas causer d'inquiétude à la reine Amélie, fallait-il s'obstiner à suivre le chemin de Portsmouth ou se diriger vers Douvres? De Portsmouth, le roi serait allé aborder au Tréport, c'est-à-dire à une faible distance du château d'Eu; mais la tempête aurait-elle permis au navire de prendre la mer, et, une fois en mer, une fois la traversée accomplie, aurait-il abordé sans peine sur cette partie des côtes de la Manche? L'ouragan sévissait moins fort du côté de Douvres; de Douvres à Calais, on avait aussi bien moins de retards à craindre. Cet avis prévalut. Les adieux se firent à Clarence dans la maison du garde-magasin, puis le roi, reprenant la route qu'il avait déjà faite, partit dans la soirée pour Londres, prit le chemin

de fer de Douvres, arriva dans la ville vers le milieu de la nuit, reçut encore le matin le corps municipal, s'embarqua pour Calais sur le bateau à vapeur le *Nord*, et toucha la terre de France dans l'après-midi du 15 octobre. Eh bien, savez-vous ce qui se passait à Portsmouth, tandis que le roi quittait l'Angleterre à Douvres? La reine Victoria, profitant d'une éclaircie après les adieux, avait poursuivi son voyage jusqu'au port où le vaisseau français devait la recevoir la veille. Le 15, à neuf heures du matin, elle se rendit à bord du *Gomer*. L'amiral La Susse lui en fit les honneurs. L'étendard royal fut hissé au grand mât. Les bâtimens français à l'ancre dans la rade saluèrent l'arrivée de la reine par des salves d'artillerie auxquelles les bâtimens anglais répondirent. La reine et le prince daignèrent accepter le déjeuner que leur offrit l'amiral. Si le roi manquait au repas, son souvenir y présidait. Improvisation toute gracieuse! Ce fut comme une dernière fête en l'honneur de la France, un dernier *shakehand* après les adieux précipités de la veille.

L'histoire ne se fait bien qu'à distance. Trop de passions défigurent la vérité à l'heure où les événemens se produisent. Instruits par les notes de Stockmar sur le véritable sens des trois visites royales que nous venons de raconter, l'idée nous est venue de chercher dans les journaux du temps l'opinion des publicistes quotidiens sur la réception de Louis-Philippe à Windsor. Évidemment, si l'on avait su le fond des choses comme nous le savons aujourd'hui, si l'on avait pu comparer impartialement la visite de Louis-Philippe avec celles de Frédéric-Guillaume IV et de Nicolas I<sup>er</sup>, des publicistes français n'auraient eu qu'à se réjouir. Est-il possible de demander aux partis un tel sentiment de l'équité? La passion politique altère tout, dénature tout, elle ne voit que ce qu'elle veut voir; ces journées d'octobre 1844, si glorieuses pour la France, ne furent aux yeux de l'opposition que la preuve de son abaissement. La France était la vassale de l'Angleterre. C'était le vassal humblement soumis que l'altier suzerain avait accueilli avec bienveillance. La politique de la paix à tout prix recevait le salaire de ses œuvres. Qu'on se représente ce noble thème développé à outrance par des plumes venimeuses; voyez-vous d'ici les factions rivalisant à ce sujet d'éloquence et de patriotisme? Qu'on se représente en même temps les déclamations de la presse officieuse, le fanatisme doctrinaire s'exaltant à froid pour tenir tête au fanatisme légitimiste et démocratique, les bonnes dispositions des deux gouvernemens transformées en garanties infaillibles, l'infatuation et la raideur s'accoutumant à prendre la place de la vigilance et de la souplesse, c'est-à-dire de la politique. Comme tout cela paraît également éloi-

gné de la vérité, à qui vient de comparer sans parti-pris les trois visites royales! La vérité, c'est que la France de 1830, en dépit des vieilles haines, inspirait des sympathies à l'Angleterre de 1688, et que ni Frédéric-Guillaume IV, malgré son autorité morale, ni le tsar Nicolas I<sup>er</sup>, malgré son prestige, n'avaient pu ébranler cette confiance. Cette heure est l'heure glorieuse du ministère Guizot. Louis-Philippe, dans sa visite à la reine Victoria, vient de consolider l'entente cordiale des deux pays, sans que ni l'un ni l'autre ait eu un sacrifice à faire. Il ne reste plus qu'à maintenir cette amitié, à poursuivre ensemble les grands buts, à éviter les froissemens sur les choses de second ordre. Nous ne parlons ici que du dehors, les affaires du dedans exigeaient de bien autres conditions et supposaient une vigilance bien autrement active.

On ne peut se défendre d'une sérieuse impression, quand on a pris plaisir à revivre par l'étude au milieu de cette période si rapprochée de nous et déjà si profondément oubliée, si singulièrement méconnue. Toutes les personnes souveraines qu'y rassemble l'histoire, une seule exceptée, ont disparu de la scène. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, l'empereur de Russie Nicolas I<sup>er</sup>, le roi des Français Louis-Philippe I<sup>er</sup>, sont morts depuis longtemps. Seule, l'auguste souveraine qui les a reçus tour à tour à Windsor est encore assise sur le trône où elle est montée il y a bien près de quarante ans. Que de révolutions depuis cette date! que de changemens dans la destinée des états! Nous avons pu parler librement d'un roi de Prusse, d'un empereur de Russie, d'un souverain de la France, d'une reine de la Grande-Bretagne, sans que nos appréciations sur ces crises d'autrefois fussent gênées en rien par les crises d'aujourd'hui. Du passé au présent, qu'y aurait-il à conclure? des abîmes les séparent. Qu'on ne voie donc pas dans ces pages autre chose que ce qu'elles renferment. Les événemens que nous venons de raconter n'offrent plus qu'une valeur historique, ils n'ont point de rapport avec les circonstances présentes. Nous n'avons certes aucune raison de nous défier encore de la Russie, aucune raison d'oublier notre ancienne entente avec l'Angleterre. L'intérêt de la France comme l'intérêt du genre humain nous obligent désormais à essayer de concilier l'Angleterre et la Russie, afin que si la lutte locale des Slaves et des Turcs, des races chrétiennes d'Orient et des races musulmanes, ne peut être évitée, on s'efforce au moins d'empêcher une guerre générale qui serait le bouleversement du monde.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

# L'ENFANCE A PARIS

---

## II <sup>1</sup>.

### LES MALADES.

---

L'abandon est un péril qui menace surtout l'enfant au lendemain de sa naissance; le vagabondage, la mendicité, le vol, sont des tentations qui l'attendent au seuil de la jeunesse; la maladie et les infirmités sont au contraire pour lui une misère de tous les âges, de laquelle il n'est jamais à l'abri. Le moment est donc venu de traiter ce douloureux sujet. Le problème de la souffrance est un de ceux qui troublent le plus volontiers notre raison; mais ce problème revêt un caractère plus aigu lorsqu'il est soulevé devant notre conscience et en quelque sorte devant nos yeux par le spectacle de maux en apparence inutiles, infligés à des êtres presque inconscients. Aussi nul sujet n'a-t-il inspiré à l'éloquence humaine des plaintes aussi amères, et depuis qu'en des vers altiers Lucrece demandait compte à cette Providence dont il niait pourtant l'existence, de tant de souffrances inévitables et de tant de morts prématurées :

*Cur anni tempora morbos  
Adportant, quare necesse immatura vagatur,*

l'humanité n'a guère obtenu d'autre réponse que le silence du philosophe et le trouble du chrétien. Plutôt que de creuser ce problème redoutable et sans fond, cherchons quels remèdes et quels adoucissements la charité publique ou privée apporte aux maladies et aux infirmités de l'enfance. Nous allons nous trouver, à

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> octobre.

Paris du moins, en présence d'une organisation puissante, sinon complète, qui comprend à la fois des hôpitaux, des maisons de convalescence et des hospices. Cette étude ne paraîtra peut-être pas complètement inutile, si, tout en rendant justice aux progrès qu'a réalisés l'assistance publique, elle nous amène à quelques conclusions précises sur ceux qu'il lui reste à accomplir encore.

## I.

Les hôpitaux d'enfans sont une création moderne qui date du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est vrai qu'avant la révolution un grand nombre d'asiles et de refuges étaient ouverts aux enfans pauvres, orphelins, abandonnés. On leur donnait dans ces asiles les soins nécessaires à leur santé, ce qui n'en laissait arriver qu'un petit nombre à l'Hôtel-Dieu, autrefois l'hôpital par excellence. Dans cet hôpital, les enfans ne trouvaient pas un meilleur traitement que les adultes. « En ladite infirmerie, dit une description de l'Hôtel-Dieu qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle, il y a sept ou huit lits où se couchent vingt-cinq ou trente petits enfans de deux ans et d'un an, lesquels enfans, qui sont tendres et délicats, à cause du gros air qui est en ladite infirmerie, meurent tellement que de vingt n'en réchappe pas un. » En 1679, les administrateurs de l'Hôtel-Dieu se plaignaient encore de ce qu'il y avait huit ou neuf enfans couchés dans un même lit. Pareil état de choses fut signalé en 1789 à l'assemblée nationale par la commission qu'elle avait désignée pour constater l'état des hôpitaux à Paris, et dont le rapporteur Tenon nous a transmis des détails si curieux sur notre ancienne organisation hospitalière. Quelques années plus tard, le préfet de la Seine Frochot, dans son discours d'installation du conseil général des hôpitaux, signalait « le mélange, établi depuis longtemps, d'enfans, d'adultes, d'hommes, de femmes, dont les mœurs, le caractère et les habitudes désordonnées triomphent des moyens de discipline et font d'une maison de bienfaisance une maison de scandale. » Les inconvéniens de cette promiscuité, tant au point de vue moral qu'au point de vue hygiénique, avaient été signalés avec trop de force pour que la question, une fois soulevée, ne fût pas résolue dans le sens de la séparation. Restait à trouver l'emplacement. Dans les terrains vagues qui bordaient encore la rue de Sèvres au commencement du siècle, s'élevait une vaste maison que Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, avait établie pour servir de refuge aux ouvrières sans travail. Ce bâtiment était devenu, depuis la révolution, la propriété de l'administration des hospices. Ce fut là qu'un arrêté du conseil-général des hospices, du 18 floréal an X (3 mai 1802), établit l'hôpital de l'Enfant-Jésus, dont la pieuse et touchante dénomination a survécu dans le langage po-

pulaire à celle des *Enfans-Malades*, qui lui a été donnée depuis. Pendant cinquante ans, cet hôpital, bien situé, mais dans un quartier excentrique, a été le seul asile ouvert dans Paris aux maladies de l'enfance. Ce n'est qu'en 1853 que l'hôpital Sainte-Marguerite, vieux bâtiment situé rue de Charenton et affecté d'abord aux enfans trouvés, puis aux orphelins, fut, sur le désir de l'impératrice, transformé en un asile pour les enfans malades, et inauguré sous le nom d'hôpital Sainte-Eugénie.

Il n'y a pas de progrès qui ne trouve des contradicteurs. On ne sera donc pas étonné d'apprendre que des médecins qui ont cependant un nom dans la science se sont élevés naguère contre l'utilité des hôpitaux d'enfans et ont réclamé la dissémination de ceux-ci dans les hôpitaux d'adultes. Ils ont fait valoir les dangers de contagion réciproque qui résultent pour les enfans de la concentration des maladies auxquelles ils sont sujets, l'exemple de l'Angleterre, où les hôpitaux d'enfans ont été longtemps inconnus, enfin les besoins de l'enseignement clinique, qui veut que les élèves en médecine attachés aux grands hôpitaux de Paris puissent étudier en même temps les maladies des enfans et celles des adultes. A cela on peut répondre que le moyen de préserver les enfans de la contagion des maladies infantiles n'est pas de les exposer à la contagion des maladies d'adultes, — que les hôpitaux séparés pour les enfans tendent à se multiplier en Angleterre et en particulier à Londres, — enfin que le traitement des maladies des enfans a fait de grands progrès depuis que leur séparation d'avec les adultes a permis de former pour eux des médecins spéciaux. Mais la raison décisive est celle que donnait Frochot, c'est-à-dire l'inévitable inconvénient qui résulterait pour eux, au point de vue moral, de la promiscuité des hôpitaux d'adultes, dont la population indistinctement admise et nécessairement peu surveillée n'est point une société qui leur convienne. Ajoutons enfin que, perdus dans les hôpitaux d'adultes, ils cesseraient bien vite d'être l'objet de cette sollicitude minutieuse et invariable que suggère aux religieuses et aux infirmières le soin habituel des enfans. Aussi l'opinion que je viens de rapporter a-t-elle été repoussée par la presque unanimité du corps médical, et il est difficile de la considérer autrement que comme un paradoxe d'esprits ingénieux.

Bien que les *Enfans-Malades* et *Sainte-Eugénie* soient les deux hôpitaux d'enfans par excellence, ce ne sont cependant point les deux seuls asiles qui s'ouvrent à Paris même aux affections de l'enfance. Il existe dans les vastes dépendances de l'hôpital Saint-Louis deux salles de seize lits ouvertes aux garçons et aux filles qui sont atteints d'une triste maladie qui fait beaucoup de ravages dans la



population des enfans de Paris : la teigne. L'hôpital Saint-Louis est un curieux spécimen de l'ancienne assistance hospitalière. Il a été construit vers la fin du règne d'Henri IV par maître Claude Vellefaux, *maître juré es œuvres de maçonnerie du roi*. Cet hôpital était destiné à recevoir des pestiférés. On montre encore le couloir par lequel on communiquait avec eux de l'extérieur et le tour par lequel on leur passait les alimens. Les vastes bâtimens de cet hôpital, construits en brique et pierre, ses préaux spacieux et plantés de beaux arbres, sont encore tels aujourd'hui qu'ils étaient il y a près de quatre cents ans. A voir passer et repasser dans les cours silencieuses la robe blanche et le manteau noir des augustines qui le desservent, on pourrait se croire encore dans quelqu'un de ces couvens situés au milieu de Paris, où les héroïnes de la Fronde venaient autrefois pleurer leurs péchés et mettre un intervalle entre la vie et la mort. Bien que l'hôpital soit placé sous la pieuse invocation de saint Louis, on n'a point cru devoir en bannir tous les souvenirs du bon Henri, et par un choix singulier le nom de *pavillon Gabrielle* a été donné à un bâtiment séparé, où des infortunés atteints de maladies repoussantes viennent acheter, au prix d'une modique rétribution, la solitude et le traitement des plus illustres médecins.

L'aspect de l'hôpital est assez mélancolique, et en particulier celui des salles affectées aux enfans teigneux. Bien qu'au point de vue du traitement on ait à se féliciter des résultats obtenus, les enfans y sont placés dans des conditions générales peu satisfaisantes. Garçons et filles ont une salle distincte, et dans chacune de ces salles insuffisamment aérées ces enfans, dont aucun n'est alité, dorment, mangent, jouent, je voudrais pouvoir dire travaillent; mais l'insuffisance du personnel ne permet pas d'organiser pour eux une école comme aux *Enfans-Malades* et à *Sainte-Eugénie*. Chacune des sœurs, ou, pour employer le terme exact lorsqu'il s'agit des augustines, des mères, qui a la surveillance d'une de ces salles d'enfans, a aussi celle d'une vaste salle d'adultes. Pour trouver un peu d'aide, elles acceptent, du moins dans le service des filles, le concours de pensionnaires de l'hôpital qui, atteintes de maladies presque incurables, y sont en quelque sorte indéfiniment conservées, et qui se consacrent avec dévouement aux soins des enfans. Lorsque j'ai visité l'hôpital Saint-Louis, une des femmes ainsi employées au service des enfans était affligée d'une de ces affections cancéreuses de la face auxquelles on donne, je crois, le nom de *lupus*. C'est une pensée humaine sans doute que de procurer à une malheureuse créature aussi cruellement éprouvée les consolations de la charité; mais peut-être n'est-il pas sans inconvéniens de mettre ainsi constamment sous

les yeux d'enfans parfois chétifs, malingres, et par cela même sensibles aux impressions nerveuses, l'aspect d'un mal assez repoussant pour qu'un homme fait ne puisse en supporter la vue sans effort.

A côté de ces asiles que la charité publique ouvre à l'enfance malade, il faut mentionner également ceux que lui offre la charité privée. L'institut des diaconesses protestantes, qui est situé au n° 95 de la rue de Reuilly, entretient sur le produit de contributions volontaires une maison de santé qui contient une salle d'environ vingt lits réservés aux enfans. Construite récemment et suivant les données les plus récentes de la science hygiénique, cette maison offre un excellent modèle de l'assistance hospitalière. Dans le même quartier s'élève l'hôpital Rothschild, uniquement soutenu par les libéralités annuelles de ses fondateurs, et qui met deux salles de seize lits à la disposition des enfans israélites, garçons et filles. Dans ces deux hôpitaux privés, l'admission s'obtient principalement au moyen de recommandations, et il est superflu de dire qu'ils ne sont pas accessibles à tout le monde.

Même ainsi complétés par la charité privée, les secours médicaux que l'assistance publique prépare aux enfans ne seraient pas suffisans, si ces secours ne leur étaient distribués que dans les deux hôpitaux des Enfans-Malades et de Sainte-Eugénie. Des réglemens qui sont d'ancienne date défendent en effet de recevoir dans ces hôpitaux des enfans au-dessus de quinze ans et au-dessous de deux ans. A défaut de règlement, le simple bon sens suffit pour indiquer qu'à l'âge où l'enfant tire encore sa nourriture du sein de sa mère et où il a encore besoin de ses soins incessans, il ne saurait être question de l'en séparer pour l'isoler dans un hôpital. Cependant, comme les enfans de cet âge sont atteints par la maladie tout aussi fréquemment que les autres, il est nécessaire de pourvoir à leurs besoins. Aussi leur a-t-on affecté dans les hôpitaux d'adultes des salles spéciales connues sous le nom de *crèches*, où, en cas de maladie, ils sont reçus avec leurs mères, et où l'on reçoit également des mères malades dont les enfans sont bien portans. Pour ce double service, l'Assistance publique ne dispose que de 417 berceaux, dont 166 dans les hôpitaux spéciaux, et ce nombre est insuffisant. Ces salles, toujours assez exigües, ne sont généralement séparées de la grande salle des adultes que par un couloir ou un vitrage, de telle sorte que les cris de ces enfans doivent troubler le repos des autres malades. Auprès du grand lit classique d'hôpital avec tringles en fer et rideaux blancs, est placé un lit plus petit destiné à l'enfant. Au lit de la mère est fixée une pancarte qui porte la désignation de sa maladie ou de celle de l'enfant. J'ai eu ainsi l'occasion de voir côte à côte et de comparer les deux modèles de pancarte, celui qui était anciennement en usage et celui dont

l'inauguration a suscité naguère tant de clameurs. Je dois avouer que, si mon attention n'avait pas été attirée sur la différence de deux modèles, j'aurais eu une certaine peine à m'en apercevoir. Dans la nouvelle pancarte, trois casiers, ne portant aucune mention imprimée, étaient destinés à recevoir, le premier, la lettre initiale de la religion à laquelle le malade avait, en entrant, déclaré appartenir, catholique, protestant, israélite; le second un signe conventionnel indiquant s'il avait reçu les sacremens; le troisième, la mention éventuelle que, depuis son entrée à l'hôpital, le malade avait changé de religion. Ces mentions étaient absolument inintelligibles pour d'autres que pour les habitués de l'hôpital, et ne devaient servir qu'à indiquer aux aumôniers et dames visiteuses des différens cultes les malades auxquels ils devaient ou plutôt ne devaient pas offrir leur assistance. C'est cependant à ce propos qu'une partie de la presse a essayé d'émouvoir l'opinion publique, et qu'une commission composée de hauts fonctionnaires s'est gravement réunie autour d'un tapis vert pour prononcer sur le sort de ces pancartes, qui, à ce qu'il paraît, ont vécu.

L'insuffisance de ces salles de crèches a ému le corps médical, et dans une délibération du mois de novembre 1875, à laquelle j'aurai occasion de revenir, parce que plusieurs questions importantes concernant l'hygiène de l'enfance y ont été traitées, la Société de chirurgie a émis le vœu que le nombre des lits dans les salles de crèches fût augmenté, et que l'âge d'admission dans les hôpitaux d'enfans fût abaissé jusqu'à un an. Ce que demande la Société de chirurgie se fait dans la pratique. Ce n'est guère qu'en cas d'insuffisance de lits que les directeurs refusent l'entrée des *Enfans-Malades* ou de *Sainte-Eugénie* à un enfant âgé de moins de deux ans qu'on peut sans inconvéniens séparer de sa mère et en faveur duquel un billet d'admission urgente a été signé à la consultation. S'il en est ainsi, pourquoi modifier le règlement, et pourquoi abaisser une barrière qui met obstacle à l'encombrement des hôpitaux d'enfans, et qui fait refluer sur les hôpitaux d'adultes une partie du contingent qui leur arriverait? La seule chose à désirer serait peut-être que des instructions précises vinssent régulariser cette sage pratique des directeurs d'hôpitaux et abréger dans les circonstances exceptionnelles les hésitations de fonctionnaires trop scrupuleux.

L'admission des enfans avec leur mère dans les salles de crèches s'opère comme celle des adultes : d'urgence, par la consultation donnée à l'hôpital même, ou par l'intermédiaire du bureau central. Il n'en est pas de même de l'admission dans les hôpitaux spéciaux des *Enfans-Malades* et de *Sainte-Eugénie*. Les médecins du bureau central n'ont point le droit de signer des billets d'admission pour

ces deux hôpitaux. Lorsqu'un enfant est apporté dans la salle de l'Hôtel-Dieu qui a remplacé cette grande salle du Parvis Notre-Dame, bien connue, hélas ! de la population indigente de Paris, le médecin ou le chirurgien qui fait ce jour-là le service de la consultation ne peut que remettre aux parens de l'enfant une carte bleue où sont inscrits les jours et heures de consultation des hôpitaux d'enfans. Cette pratique n'est pas sans inconvéniens, car elle retarde forcément l'admission de l'enfant. On ne voit pas pourquoi, ainsi que la Société de chirurgie l'a demandé, les médecins et chirurgiens du bureau central ne seraient pas, comme pour les autres hôpitaux, tenus au courant du nombre de lits disponibles aux *Enfans-Malades* ou à Sainte-Eugénie par un bulletin quotidien, ou mieux, par ces communications télégraphiques qu'il est question d'établir entre le bureau central et les hôpitaux de Paris, et pourquoi ils n'auraient pas la faculté de signer directement des billets d'admission pour ces deux hôpitaux. Le principe de l'autonomie des hôpitaux spéciaux est un principe juste, mais qu'il ne faut pas exagérer au détriment de l'intérêt des malades.

C'est donc (en dehors des admissions d'urgence prononcées par l'interne de garde) la salle de la consultation qui est la grande porte d'entrée des hôpitaux d'enfans. Aussi un grand nombre d'enfans se pressent-ils chaque matin à l'entrée de cette salle. Aux *Enfans-Malades*, la salle de consultation est aménagée d'une façon très satisfaisante; l'entrée donne directement sur la rue; la salle est spacieuse, claire et bien aérée. Il n'en est pas de même à l'hôpital Sainte-Eugénie, où la salle de consultation, sombre et étroite, s'ouvre sous la porte-cochère par laquelle se fait le service général de l'hôpital. Malheureusement la population qui se presse à la consultation de Sainte-Eugénie, situé dans un quartier pauvre et populeux, est plus nombreuse que celle qui se présente à l'hôpital de la rue de Sèvres. En hiver surtout, elle ne peut tenir dans la salle, et nombre de parens sont obligés de s'asseoir dehors pour attendre. C'est un spectacle attristant, mais curieux, d'assister dans l'un comme dans l'autre hôpital à cette consultation quotidienne, qui est donnée de la façon la plus libérale. Quiconque voudrait avoir sur l'état de santé de son enfant l'avis d'un des premiers praticiens de la capitale n'aurait qu'à venir s'asseoir dans la salle d'attente, à prendre un numéro et à attendre tranquillement son tour. Il est superflu de dire que, quelle que soit cette latitude, il n'y a que des parens appartenant aux classes pauvres ou du moins peu aisées de la population qui amènent leurs enfans à la consultation. Tous les jours, sauf le dimanche et le jeudi, 50 ou 60 enfans sont présentés à la consultation de la rue de Sèvres, 80 ou 100 à la consultation de la rue de Charenton. Tous les types d'enfans se

pressent tumultueusement à la porte du cabinet médical, depuis l'enfant scrofuleux et rachitique voué en quelque sorte à la mort en naissant, jusqu'au gamin des rues qui a reçu un coup dans une bagarre et qui vient avec confiance montrer au médecin son horion; et aussi tous les types de parens, depuis la nourrice à gages qui présente avec insouciance au médecin un enfant étranger dont sa négligence a causé la maladie, jusqu'à la mère qui pleure en serrant silencieusement son enfant dans ses bras.

Le médecin se tient dans son cabinet, assisté de l'interne attaché à son service, de deux ou trois externes et d'un élève en pharmacie. Beaucoup de célérité et une certaine brusquerie apparente sont nécessaires pour mener à son terme la consultation, qui durerait la journée entière, s'il fallait écouter l'histoire et les récits de chacun, souvent interrompus par des larmes; mais au point de vue médical l'examen des symptômes ne laisse rien à désirer, et le diagnostic est donné avec autant de certitude que le comportent les maladies de l'enfance. Les conseils d'hygiène générale ne sont point refusés, et j'ai vu un de nos médecins les plus connus examiner avec beaucoup d'attention une nourrice qu'une pauvre femme lui amenait en lui demandant si elle pouvait lui confier son enfant. Il est infiniment rare que la consultation ne se termine point par la délivrance d'une ordonnance, car ce n'est guère que dans les classes aisées que les parens peuvent se donner le luxe des inquiétudes imaginaires et des consultations inutiles. D'ailleurs le médecin saisit presque toujours cette occasion de faire prendre à l'enfant, même bien portant, un bain complet, dont il a toujours besoin et qu'on lui administre gratuitement à l'hôpital même. Est-il atteint d'une de ces indispositions passagères dont un remède ou une potion vient facilement à bout, le médecin fait rédiger par un de ses élèves et signe une ordonnance avec laquelle la personne qui a amené l'enfant se présente à un petit bureau voisin du cabinet de consultation. L'ordonnance est enregistrée, et si les parens de l'enfant affirment ne pouvoir payer, s'ils l'amènent pour la première fois, l'ordonnance est revêtue d'un visa qui leur en assure la délivrance gratuite. Autrefois les remèdes gratuits étaient délivrés à l'hôpital même et par les soins du pharmacien; aujourd'hui les parens de l'enfant doivent se présenter à la maison de secours de leur quartier. Je ne saisis pas bien les raisons de cette innovation, qui me paraît regrettable, car elle coûte aux parens un nouveau déplacement qui représente peut-être pour eux une demi-journée de travail et de salaire. S'agit-il d'une de ces petites plaies extérieures dont le soin exige du linge, de la charpie et une certaine adresse de main, l'enfant passe directement du cabinet de consultation dans la salle des *pansements externes*, où le pansement dont il a besoin est opéré par les soins d'une sœur et d'un externe, très

supérieur à la sœur en connaissances théoriques, inférieur parfois en adresse pratique. Si l'enfant est atteint d'une de ces affections dont la guérison exige des soins prolongés, la consultation se termine non par la rédaction d'une simple ordonnance, mais par celle d'un véritable bulletin qui porte des indications multiples. Les unes, relatives à la maladie même de l'enfant, à sa santé antérieure, à celle de ses parents, sont remplies avec beaucoup d'exactitude par un des élèves, d'après les réponses de la personne qui a amené l'enfant; les autres, relatives au domicile, à la profession, à la situation de fortune de ses parents, seront remplies plus tard par les employés de l'Assistance publique. Le médecin signe le bulletin et y ajoute un avis tendant à l'admission au traitement externe ou au traitement interne. A ces deux modes de traitement correspondent deux modes différens d'assistance dont il est nécessaire de dire séparément un mot.

Certains économistes, j'entends surtout parler de ceux qui aiment à trancher les questions en théorie sans s'inquiéter des faits, se sont de longue date prononcés contre les hôpitaux et les hospices. « Ces institutions, disent-ils, détruisent l'esprit de famille; elles habituent le pauvre à l'imprévoyance; elles font peser une lourde charge sur la fortune publique, » et ils concluent bravement à leur suppression. Je ne crois pas que des théories aussi excessives aient jamais fait grande impression sur les membres du corps médical, qui ont d'ailleurs un intérêt professionnel au maintien des hôpitaux; mais il est certain cependant qu'il règne chez quelques-uns d'entre eux une tendance à augmenter le nombre des admissions au traitement externe, c'est-à-dire qui a lieu en dehors de l'hôpital, et à diminuer le nombre des admissions au traitement interne. « L'hôpital, disent-ils, est un lieu dangereux et malsain; le domicile paternel vaut toujours mieux; les soins de la religieuse la plus dévouée ne remplaceront jamais ceux d'une mère. D'ailleurs la journée d'un enfant à l'hôpital coûte à l'administration publique 2 francs par jour, tandis que la journée d'assistance à domicile ne lui coûte que 1 fr. » Et ils en concluent qu'il faut autant que possible diminuer le nombre des admissions à l'intérieur de l'hôpital et conserver au traitement externe un grand nombre de maladies qu'on admet aujourd'hui au traitement interne. » Tout cela est à merveille en théorie; mais il y a des circonstances dont ces partisans à outrance du traitement externe ne tiennent pas compte. Tout d'abord, si l'hôpital est un lieu malsain, dans beaucoup de cas le domicile paternel ne vaut guère mieux. Il suffit de savoir dans quelle déplorable promiscuité vivent trop souvent les ménages pauvres à Paris, enfans et parents couchant parfois dans le même lit, et presque toujours tous les en-

fans ensemble (1), pour se rendre compte des déplorables conditions hygiéniques où se trouve un enfant atteint d'une maladie aiguë ou d'une affection chronique dont la misère a été parfois le germe. En second lieu, il faut considérer que, si au point de vue du dévouement, les soins d'une mère ne laissent généralement rien à désirer, il n'en est pas toujours de même au point de vue de l'intelligence, et que d'ailleurs beaucoup d'entre elles, femmes de journée, ouvrières de fabrique, etc., seraient obligées de laisser le petit malade à domicile en le confiant aux soins d'un frère ou d'une sœur plus âgés. Enfin la nécessité d'amener fréquemment l'enfant à la consultation est une difficulté presque insurmontable pour des parens qui vivent de leur travail et dont le temps est vraiment de l'argent. Quels que puissent donc être les avantages théoriques de l'assistance à domicile, il est chimérique d'espérer que le traitement externe des enfans puisse recevoir une extension beaucoup plus grande que celle qu'il a reçue jusqu'à présent. Le nombre des consultations données aux malades du traitement externe s'est élevé, en 1874, à 76,893, dont 37,123 à l'hôpital des Enfants-Malades, et 39,770 à l'hôpital Sainte-Eugénie. A ce chiffre, il faut ajouter, en cette même année, celui des consultations données à l'hôpital Saint-Louis à des enfans atteints de maladies de la peau, qui s'élève à plus de 5,000. Le traitement externe est donc largement organisé pour les enfans, et il ne faudrait pas vouloir à toute force et par système conserver au traitement externe des affections qui ne peuvent espérer de guérison que par le traitement interne.

Ajoutons, à titre de renseignemens, que l'admission au traitement externe n'emporte pas de plein droit la délivrance gratuite des médicamens. Pour obtenir le traitement gratuit, il faut être inscrit sur la liste d'admission au traitement à domicile, qui, en 1874, comprenait 73,490 personnes. L'inscription sur cette liste ne s'obtient qu'après visite et contrôle des employés de l'Assistance publique, et demeure la condition nécessaire de la délivrance gratuite des médicamens à la maison de secours, sinon les parens de l'enfant ne jouissent de la gratuité qu'en ce qui concerne la consultation et les bains, et ils doivent se procurer à leurs frais les médicamens.

Parmi les affections qui déterminent le plus souvent l'admission au traitement externe figurent les maladies de la peau, et en particulier la gale et la teigne. Si peu attrayant que soit le sujet, il est nécessaire de s'y arrêter un instant, si l'on veut avoir contemplé

(1) D'après un recensement fait par l'Assistance publique, il y aurait environ 26,000 logemens se composant d'une seule pièce, et 9,000 où il n'y avait que deux lits, l'un pour les parens et l'autre pour les enfans.

sous tous ses aspects même les plus repoussans la misère de l'enfance. Il faut en effet avoir vu ce spectacle de ses yeux pour s'imaginer à quel degré de dégradation physique le découragement, la misère et la malpropreté peuvent conduire. Disons cependant à l'excuse de la population pauvre de Paris que la propreté est déjà par elle-même un luxe, et qu'au nombre de nos institutions charitables il est regrettable de ne pas voir figurer une large organisation de bains gratuits, qui rendraient à la population d'immenses services et arrêteraient dans leur germe bien des maladies.

Longtemps réputées incurables, la gale et la teigne comptaient autrefois au nombre des maladies pour la guérison desquelles il fallait recourir « à la grande puissance de l'orviétan. » La science a fait des progrès, et depuis qu'elle a découvert le principe de la gale en constatant l'existence de l'*acarus*, on peut dire qu'elle est maîtresse de la première de ces deux maladies. Il n'y a pas de gale, si invétérée qu'elle soit, qui résiste à deux frictions de la pommade sulfurée. Aussi cette maladie, qui faisait autrefois de grands ravages dans les classes pauvres, tend-elle sensiblement à diminuer. On n'en saurait dire malheureusement autant de la teigne; le nombre des enfans teigneux est considérable à Paris, et l'existence à laquelle ils sont condamnés digne de pitié. Impitoyablement repoussés, par crainte de la contagion, des asiles et des écoles, ils retombent à la charge et à la garde de leurs parens, qui eux-mêmes sont souvent attirés hors du logis par leurs occupations journalières. Ils n'ont donc le choix qu'entre la solitude d'une chambre déserte ou le vagabondage des rues, pour lequel ils optent généralement, transportant partout avec eux le germe de la contagion. Aussi cette maladie rebutante avait-elle pris, il y a quelques années, un développement qui avait ému l'administration hospitalière, et des mesures énergiques avaient été adoptées pour combattre cet accroissement. M. Husson avait organisé en 1869 dans cinq hôpitaux de Paris un traitement externe dont l'épilation était la base, et il avait réuni sous le nom un peu trop pompeux peut-être de *brigades* un personnel exercé d'épileurs et d'épileuses, divisé en trois détachemens, dont un résidant aux Enfans-Malades, le second à Sainte-Engénie, et le troisième à Saint-Louis. Mais d'un côté le personnel de ces brigades n'a peut-être pas toujours été maintenu au complet, de l'autre on a cru trop tôt pouvoir supprimer à l'intérieur des hôpitaux d'enfans un certain nombre de lits de teigneux; il en est résulté que ces mesures n'ont pas produit tout leur effet, et qu'au lieu de diminuer, comme on l'espérait, dans la population parisienne, la teigne demeure stationnaire. Ajoutons qu'en ce qui concerne les enfans, leur assiduité au traitement externe sera toujours difficile à obtenir. Le traitement de la teigne



tondante dure en moyenne un an, parfois plus. Il est presque chimérique d'espérer que pendant ce laps de temps un enfant livré à lui-même et que ses parens n'ont pas le temps d'amener à l'hôpital, viendra se soumettre deux fois par semaine à une opération assez pénible. Beaucoup commencent le traitement, très peu l'achèvent, et c'est encore un de ces cas où le traitement externe est préférable en théorie au traitement interne, mais où il est loin de donner les mêmes résultats dans la pratique.

Lorsque le bulletin signé par le médecin comporte au contraire l'admission au traitement interne, cette admission est valable pour le service des chroniques ou pour le service des aigus. A cette distinction correspond une division intérieure de l'hôpital, dont les salles sont effectivement divisées en salles de *chroniques* et salles d'*aigus*. La signification médicale de cette division est facile à saisir. Les maladies aiguës sont celles dont l'envahissement a été brusque et dont le dénouement, heureux ou fatal, ne saurait se faire attendre au-delà d'un certain temps : rougeole, scarlatine, fièvre typhoïde, pneumonie, diphtérie, etc.; on en pourrait citer bien d'autres. Les maladies chroniques sont au contraire celles dont l'établissement est relativement lent, et surtout dont la guérison ne peut être obtenue qu'à l'aide de soins prolongés, ainsi la teigne ou les maladies des os qui proviennent de la scrofule : coxalgie, maux de Pott, etc. La liste n'en serait que trop longue également. Je ne m'arrêterais pas à cette distinction si elle n'offrait d'intérêt qu'au point de vue administratif et médical; mais elle répond malheureusement à une différence trop réelle dans la condition des enfans. Lorsqu'un enfant est atteint d'une maladie aiguë, il est toujours admis à l'hôpital, et il passe directement du cabinet de consultation à la salle de l'hôpital, dans les bras même de ses parens, auxquels on accorde cette consolation de le voir, avant de partir, chaudement couché dans un lit presque toujours meilleur que celui qu'il a quitté. Je me souviens d'avoir vu un enfant porté ainsi par ses parens jusqu'au lit d'où il ne devait peut-être pas se relever. L'enfant, que j'avais rencontré auparavant à la consultation, était atteint, autant que j'avais pu comprendre, d'une maladie qui ne pardonne guère : du croup. La mère pleurait et serrait l'enfant contre sa poitrine en suivant les yeux baissés la sœur qui la conduisait. Le père ne semblait préoccupé que de ne pas tomber en marchant avec ses gros souliers ferrés sur les parquets glissans, et il promenait autour de lui des regards effarés. En un tour de main, l'enfant fut déshabillé et placé dans son lit par la sœur : « Il ne faut pas vous désoler, » dit-elle aux parens. A la sortie de l'hôpital, je les rencontrai encore : ils emportaient précieusement de pauvres petites nippes, et la mère n'était plus seule à pleurer.

Heureux donc ceux qu'on appelle les *aigus* : la porte de l'hôpital ne se ferme jamais devant eux. Si le nombre de lits (chose rare) est insuffisant, on établit dans la salle des lits supplémentaires, qu'on appelle dans les hôpitaux d'adultes des brancards. Si après l'admission de l'enfant les visiteurs de l'Assistance publique reconnaissent que les parens de l'enfant sont en état de payer, le remboursement de ses frais de traitement leur sera réclamé. Si le domicile de secours de l'enfant n'est pas à Paris, l'Assistance publique s'adressera dans certaines circonstances à la commune d'où il est originaire (1); mais dans aucun cas on ne déroge à ce grand principe d'assistance publique, à ce devoir impérieux de charité qui veut que tout malade ayant besoin de soins urgens soit immédiatement recueilli. L'administration ne se trouve pas ici dans la cruelle nécessité d'opposer l'insuffisance de ses ressources comme pour les adultes, dont à la date du dernier compte moral publié par l'Assistance publique 4,543 avaient été ajournés faute de lits pour les recevoir.

Il n'en est malheureusement pas de même pour les enfans atteints de maladies chroniques. Les lits affectés aux chroniques sont moins nombreux que ceux affectés aux aigus; les enfans reçus dans les salles de chroniques y font un séjour beaucoup plus long, un an, deux ans, parfois plus. Aussi les lits sont-ils toujours pleins, et dès que l'un d'eux se trouve vacant, il est immédiatement rempli. C'est vainement que, sur le bulletin d'admission préparé par un de ses élèves, le médecin aura ajouté de sa main le mot : urgent. Le nom du petit malade n'en ira pas moins le plus souvent grossir la liste déjà trop longue de ceux qu'on appelle les *expectans*. Pendant cette attente, la maladie s'aggrave, et l'enfant qui, soigné plus tôt, n'aurait passé que quelques mois à l'hôpital, y séjournera peut-être une année ou plus, encombrant à son tour le service et barrant l'entrée à d'autres. Il y a donc sur ce point insuffisance notoire de nos services hospitaliers. Pour remédier à cette insuffisance, on ne saurait se contenter d'augmenter le nombre des chroniques admis au traitement externe, en leur donnant les appareils permanens dont un grand nombre ont besoin et en les amenant fréquemment à la consultation pour la partie chirurgicale de leur traitement. Il ne faut pas oublier que la scrofule est le point de départ du plus grand nombre de ces affections et que le traitement de la scrofule nécessite des soins d'hygiène générale que les enfans ne pourront jamais recevoir chez leurs parens.

Trouverait-on un remède plus efficace dans la suppression de cette division en salles de chroniques et salles d'aigus qui n'existe

(1) Les sommes recouvrées de ce chef par les deux hôpitaux de Paris se sont élevées, en 1874, à 7,141 francs.

pas dans les hôpitaux d'adultes? M. le docteur Marjolin en a critiqué le principe avec beaucoup de vivacité dans un rapport qui a été lu à la Société de chirurgie, et il a déclaré que le bon sens et l'humanité protestaient également contre elle. A l'appui de sa thèse et pour montrer combien cette distinction, fondée en théorie, est arbitraire suivant lui dans la pratique, M. le docteur Marjolin cite ce fait curieux, que pendant longtemps, à l'hôpital de la rue de Sèvres, la salle des garçons atteints d'ophtalmie était placée dans le service des chroniques, tandis que la salle des filles atteintes d'ophtalmie était placée dans le service des aigus. Les conclusions du rapport de M. le docteur Marjolin ont été adoptées par la Société de chirurgie après une discussion dont la vivacité montre que, si la science médicale a progressé depuis le temps de Molière, les contestations entre médecins n'ont rien perdu de leur âpreté. Je ne suis pas juge des raisons médicales données par le savant rapporteur pour la fusion des deux services, mais ce serait se faire illusion que de chercher dans cette fusion un remède à l'insuffisance des services chroniques. Du jour en effet où les expectans du service des chroniques seraient admis à bénéficier des lits vacans dans le service des aigus, les salles d'aigus seraient aussitôt encombrées et un certain nombre d'enfans atteints de maladies aiguës devraient être ajournés, comme le sont souvent les adultes, ce qui conduirait à un résultat plus fâcheux encore. Aussi M. le docteur Marjolin, qui ne méconnaît pas la difficulté, conclut-il à la création de deux petits hôpitaux d'enfans de 150 à 200 lits dans les quartiers les plus pauvres de Paris. L'augmentation du nombre des lits affectés aux enfans est donc une des conclusions à laquelle nous conduit la première partie de cette étude, et qui s'impose à la sollicitude de l'administration. Il est regrettable qu'il ne soit plus temps d'appliquer à une œuvre aussi utile quelques-uns des millions maladroïtement dépensés dans les constructions du nouvel Hôtel-Dieu, sans parler de ceux qu'on a gaspillés dans les richesses du nouvel Opéra.

## II.

Nous sommes restés assez longtemps à la porte de l'hôpital, et nous avons déjà pu voir combien les accès en sont encombrés. Franchissons maintenant la grille et pénétrons dans l'hôpital même. Quelques personnes redouteraient peut-être une semblable visite et seraient assez disposées à se figurer qu'il n'y a pas sur la terre de lieu plus mélancolique et de spectacle plus attristant. Assurément je ne prétends pas qu'un hôpital d'enfans soit un endroit bien gai, ni que l'aspect de ces petits êtres innocens et souffrans ouvre à l'esprit des perspectives très-riantes sur la destinée humaine. Ce-

pendant je crois qu'à tout prendre la visite d'un hôpital d'adultes laisse dans le souvenir une impression plus pénible que celle d'un hôpital d'enfans. En effet, le spectacle qui émeut le plus douloureusement la compassion, ce n'est peut-être pas celui de la souffrance physique, de toutes les épreuves humaines la plus facile à supporter parce qu'elle n'exige qu'un effort tout personnel de courage et de résignation; c'est celui de la souffrance morale. On s'arrête quelques instans auprès du malade qui gémit bruyamment dans son lit, et l'on passe; mais on voit longtemps devant ses yeux la figure de celui qui, silencieux, les traits contractés, le regard absent, semble se demander avec angoisse à quelle porte sa femme et ses enfans iront frapper pour avoir du pain. La visite d'un hôpital d'enfans ne vous laisse point de semblables souvenirs. Lorsque la douleur ne les étroit pas d'une façon trop vive (et il est rare que les maladies de l'enfance soient douloureuses), on ne lit sur leur visage qu'un mélange d'insouciance et d'ennui. Un rien suffit à les distraire. Les convalescens jouent dans un coin de la salle. Les moins malades causent de lit à lit. Ceux qui sont plus gravement atteints demeurent plongés dans cette sorte de stupeur inconsciente qui accompagne souvent la maladie chez l'enfance. Pourtant j'ai cru parfois surprendre, sur la figure de ceux que la mort serait déjà de près, un certain regard d'anxiété et d'angoisse comme s'ils se sentaient vaguement en présence d'un grand inconnu. Lorsqu'on s'approche de leur lit, leurs yeux se tournent lentement vers vous et semblent vous demander si vous n'avez pas quelque chose à leur dire, à eux qui dans quelques heures peut-être en sauront plus que nous. Mais le plus souvent l'insouciance de leur âge les préserve de ces anxiétés et leur fait oublier la tristesse de leur position. Voyant un jour de loin un enfant de quatre ou cinq ans qui s'amusait avec les courroies d'un objet suspendu à son chevet et dont je ne distinguais pas bien la forme, je m'approchai de son lit; cet objet était une jambe artificielle qu'on avait apportée le matin même au pauvre petit amputé au dessus du genou. Il prenait cet appareil pour un jouet, et comme je le regardais avec compassion, il me montra sa jambe avec un naïf orgueil.

L'aspect extérieur des deux hôpitaux des Enfants-Malades et de Sainte-Eugénie n'a rien non plus qui augmente la tristesse inévitable d'un pareil lieu. L'hôpital de la rue de Sèvres présente même un aspect assez riant, avec sa longue avenue de tilleuls bordée de gazon et de fleurs. A gauche s'élèvent deux pavillons isolés, séparés par de larges préaux; au fond les bâtimens principaux de l'hôpital; à droite, la chapelle, la communauté et un spacieux gymnase en plein air, recevant encore la lumière et le soleil des préaux de l'hôpital Necker, dont l'hôpital des Enfants-Malades n'est séparé que

par un mur peu élevé. Il n'y a pas très longtemps que l'idée est venue d'employer la gymnastique comme tonique dans les hôpitaux d'enfans. On a obtenu ainsi de très bons résultats avec les enfans scrofuleux et avec ceux atteints de la chorée, cette terrible maladie nerveuse que le moyen âge prenait pour une des preuves de la possession et appelait la danse de Saint-Guy. Aussi l'installation des appareils gymnastiques est-elle complète dans les deux hôpitaux d'enfans, et comprend-elle, outre le gymnase en plein air, un gymnase fermé, qui sert aussi de préau en temps de pluie.

L'aspect de l'hôpital Sainte-Eugénie est plus triste que celui des Enfans-Malades. Cet hôpital est situé dans le quartier populaire, privé d'air et de lumière, qui s'étend entre la gare de Lyon et le faubourg Saint-Antoine. La disposition des bâtimens de l'hôpital ne rachète pas les inconvéniens du quartier. On pénètre par une voûte qui passe sous le bâtiment réservé au logement des employés, et l'on se trouve dans une petite cour quadrangulaire. A droite sont la salle de consultation et la pharmacie; à gauche, la salle des pansemens externes, en face un des corps de logis de l'hôpital, sous lequel est pratiqué un passage par lequel on arrive dans une nouvelle cour, bordée de trois côtés par des bâtimens affectés aux malades, et du quatrième par un vaste terrain où s'élèvent les gymnases, la chapelle et la salle des morts. C'est là où la dépouille de ceux qui en petit nombre n'ont pas été retirés par la pitié de leurs parens est livrée à l'autopsie. L'hôpital Sainte-Eugénie est un vieux bâtiment qui ne répond que très imparfaitement à sa destination. Rarement les salles sont assez hautes et assez ventilées; quelques-unes ne reçoivent la lumière et l'air que d'un seul côté : disposition tout à fait défectueuse, qui ne permet pas de renouveler l'atmosphère au moyen de courans d'air. A ce point de vue, les aménagemens intérieurs de l'hôpital des Enfans-Malades sont supérieurs; mais, dans ces deux hôpitaux, bien des petites défectuosités existent encore. C'est ainsi qu'il serait utile d'avoir à chaque étage une petite office ou cuisine, où les alimens légers, les potions, les tisanes, dont les enfans ont besoin presque à chaque heure du jour, pussent être confectionnés par les soins ou sous la surveillance des sœurs, sans qu'on fût obligé pour cela de descendre à la cuisine générale de l'hôpital. Il en est de même des salles de bains, qui sont situées au rez-de-chaussée, ce qui oblige les petits malades des étages supérieurs à descendre et à remonter enveloppés d'un peignoir et d'une couverture, non sans grand danger de refroidissement. On ose du reste à peine se plaindre, quand on songe qu'il y a quarante ans, l'hôpital des Enfans-Malades ne disposait que de 4 baignoires au lieu des 45 qu'il possède aujourd'hui, et que c'était l'eau des bains qui servait ensuite au récurage de la vaisselle.

Les deux hôpitaux des Enfants-Malades et de Sainte-Eugénie sont régis, au point de vue de la direction intérieure, par les mêmes règles que les autres établissemens hospitaliers. Les services administratifs et économiques sont concentrés sous l'autorité d'un directeur assisté d'un économiste et d'un certain nombre d'employés. Quant au service médical, il est au contraire réparti entre plusieurs médecins et chirurgiens, qui sont entre eux sur le pied de la plus parfaite égalité. Depuis longtemps, il n'y a plus dans les hôpitaux ni médecins ni chirurgiens en chef. Les médecins et chirurgiens, qui doivent leur nomination au concours, se partagent entre eux les salles et les lits en nombre à peu près égal. A chaque service est attaché un interne qui demeure, en principe du moins, à l'hôpital, et qui, en dehors des heures des visites du médecin, a la responsabilité du service médical. Un pharmacien, les externes en médecine et les élèves en pharmacie complètent ce personnel, qui constitue une réunion d'élite au point de vue de la science et du dévouement. Il est inégalement réparti entre les deux hôpitaux, en raison du nombre des lits. L'hôpital des Enfants-Malades, qui contient 518 lits, compte quatre services de médecine et deux services de chirurgie. L'hôpital Sainte-Eugénie, qui contient 345 lits, ne compte que trois services de médecine et un service de chirurgie.

Dans les salles de l'hôpital, qui comprennent toutes deux sections, celle des lits et celle des berceaux, nous allons retrouver les grandes divisions que nous avons indiquées tout à l'heure. Il y a d'abord la division fondamentale, qui est commune avec les hôpitaux d'adultes, en salles de médecine et salles de chirurgie, puis la division, spéciale aux hôpitaux d'enfants, plus critiquable et en tous cas plus critiquée, en salles de chroniques et salles d'aigus. Les salles de chroniques comprennent elles-mêmes deux divisions soigneusement séparées l'une de l'autre : les salles de teigneux et les salles de scrofuleux. Les salles de chroniques des Enfants-Malades sont très supérieures à celles de l'hôpital Sainte-Eugénie. On a employé à l'installation de ces salles un legs de 150,000 francs; les deux pavillons nouveaux qu'on a construits et qui contiennent 160 lits ont reçu le nom du généreux bienfaiteur, M. Bilgrain. Ces services nouveaux, très complètement installés, comprennent, outre le dortoir, une salle assez vaste où les enfans qui ne sont pas alités déjeunent, dînent et jouent. Il serait bon que cette salle de récréation existât dans tous les services, aussi bien dans les services d'aigus que dans les services de chroniques. Le bruit et les jeux des convalescens sont une des choses qui fatiguent le plus les malades, et d'un autre côté l'atmosphère des dortoirs n'est pas favorable aux convalescens. L'utilité de cette salle se fait surtout sentir dans le service des enfans teigneux. Ces enfans, très valides du reste, remuans et turbulens comme tous

les enfans de Paris, donnent beaucoup de besogne à la sœur chargée de ce service. Elle en vient à bout cependant, et, pour que les longs mois passés par eux à l'hôpital ne soient pas complètement perdus pour leur instruction, on a organisé une école composée des élémens les plus hétérogènes, depuis des bambins de quatre ans jusqu'à des grands garçons de quatorze, où les plus âgés ne sont pas toujours les plus instruits. Tout cela se lève, s'assoit, salue, marche au commandement de la sœur et joue bruyamment dans l'intervalle des leçons. On pourrait se croire dans une école ordinaire, n'étaient les têtes enveloppées d'un bonnet ou dénudées par places, qui trahissent la maladie qu'on peut appeler par excellence la maladie de la malpropreté et de la misère.

Si la salle des teigneux n'est que bruit et mouvement, il n'en est pas de même de la salle des scrofuleux. Là aussi c'est la misère qui est cause du mal, en attendant que le mal soit à son tour cause de la misère. Nés de parens malsains et malsains eux-mêmes, affaiblis par de longues années de privations, rongés de plaies apparentes ou cachées, les enfans scrofuleux qui sont admis dans les salles de chroniques des hôpitaux de Paris ne conservent que bien peu de chance d'arriver à une guérison complète. Les plus heureux sont ceux qui attendent leur envoi à l'hôpital maritime de Berck, sur l'organisation duquel je reviendrai plus tard, et où d'excellens résultats ont été obtenus; mais parmi ceux qui sont retenus à Paris à raison de la gravité de leurs affections, il en est bien peu qui ne soient pas destinés à mener une existence malade et à végéter plutôt qu'à vivre. De plus, la gravité même des accidens qu'entraîne la scrofule les condamne le plus souvent à la plus rude des épreuves pour l'enfance, à l'immobilité absolue. J'ai vu à l'hôpital Sainte-Eugénie un malheureux enfant de six à sept ans atteint d'une coxalgie double et qui, les jambes emprisonnées depuis un an dans un appareil silicaté, ne pouvait remuer que le buste. Tous ces enfans engendrés dans la misère sont en quelque sorte voués eux-mêmes à la misère; sur dix, il n'y en pas un peut-être qui soit capable de faire un jour un bon ouvrier.

Les enfans admis à l'hôpital reçoivent deux fois par semaine la visite de leurs parens. Ces jours-là, l'aspect animé et nécessairement un peu bruyant des salles contraste avec leur silence et leur tranquillité ordinaires. Elles sont envahies pendant deux heures par une foule assez désordonnée, sur laquelle il est nécessaire d'exercer une certaine surveillance. « C'est, me disait un employé, notre jour de république. » Je ne sais si l'aspect de l'hôpital est égayé ou attristé par cette invasion. Pour quelques parens qui se réjouissent en constatant les progrès de la convalescence de leur enfant, combien y en a-t-il dont la douleur contenue, étourdie peut-être

pendant la semaine, fait explosion avec des éclats bruyans ! Mais un aspect plus mélancolique encore est celui des lits, heureusement peu nombreux, au chevet desquels personne ne vient s'asseoir, et dont les petits occupans regardent suivant leur âge, les uns avec étonnement, les autres avec tristesse, cette foule au milieu de laquelle ils sont solitaires. A côté de ces visites réglementaires, il y a celles que le directeur de l'hôpital autorise lorsque l'enfant est en danger. Les parens sont alors prévenus de la gravité de son état, et ils peuvent venir le voir tous les jours. Parfois, lorsqu'un enfant est ainsi à l'extrémité, les parens l'arrachent à l'hôpital et veulent se donner la consolation suprême de le voir mourir dans leurs bras.

Salles de médecine et salles de chirurgie, salles de chroniques et salles d'aigus, reçoivent chaque matin la visite du praticien dans le service duquel elles sont situées. J'ai suivi quelquefois ces visites, et je puis affirmer qu'elles se font avec un soin, avec une conscience parfaite. Le corps ceint d'un tablier blanc, la tête couverte de la classique calotte de velours noir, le chef de service est accompagné de son interne, des externes qui suivent son cours, et d'un élève en pharmacie qui enregistre ses ordonnances. A l'entrée de chaque salle, il est reçu par la sœur, qui l'accompagne de lit en lit et lui rend compte avec l'interne des accidens qui ont pu survenir pendant la journée ou pendant la nuit. Le chef de service s'arrête auprès de chaque enfant un temps plus ou moins long, suivant la gravité de son état; mais aucun n'est négligé. Tous les symptômes sont notés, et la conscience professionnelle supplée ici aux soins de la famille. Bien que chaque médecin apporte dans cette visite les habitudes de son caractère, l'un sa douceur et l'autre sa brusquerie, ils évitent généralement avec les enfans les rudesses inutiles. L'enseignement clinique a cependant ses rigueurs nécessaires; il faut montrer sur place aux jeunes praticiens de l'avenir les ravages de la maladie, et parfois ces enfans sont assez intelligens pour saisir, au milieu des termes techniques, des indications qui leur révèlent la gravité de leur état. Je me souviens encore de la contraction douloureuse que j'ai vu passer sur la figure d'une fillette de quatorze ans, atteinte de phthisie galopante, lorsque le médecin, après avoir appliqué l'oreille un instant sur sa poitrine, dit en lui pinçant amicalement la joue : Elle a cependant encore bien bonne mine.

Les visites de l'interne pendant la journée complètent la partie de la surveillance médicale. A moins d'accidens réclamant son intervention, c'est vers la fin de la journée qu'il fait généralement cette visite. Pour les enfans atteints de maladies graves, il relève avec un petit thermomètre la température intérieure du



corps. Les variations de cette température, son élévation ou son abaissement, sont figurées par une courbe inscrite à la main sur une feuille placée au chevet du lit de l'enfant, et fournissent d'utiles indications.

Je n'ai parlé jusqu'à présent que du personnel qui prescrit ; il me reste à parler du personnel qui exécute, c'est-à-dire des sœurs et des infirmières. Il y a quelques années, on aurait pu se contenter de rendre en passant un hommage banal au dévouement des sœurs ; aujourd'hui la question est devenue presque une question politique. Dans la campagne entreprise contre les empiétements du *cléricisme*, on ne va pas encore jusqu'à vouloir fermer aux ordres religieux l'accès des établissemens hospitaliers, mais on critique la manière dont les membres de ces ordres accomplissent l'œuvre de dévouement à laquelle ils se sont consacrés. On cite des exemples d'intolérance, d'obsession, de prosélytisme outré ; l'on accumule les petits faits pour dresser un jour un réquisitoire en règle. D'un autre côté, les défenseurs des ordres religieux s'échauffent dans la lutte ; à l'injustice des critiques ils opposent l'inévitable exagération des dithyrambes, et l'on risque fort de ne contenter personne en opposant à ces vivacités réciproques quelques mots d'impartiale vérité.

On se fait généralement une idée assez inexacte du rôle des sœurs dans l'organisation des hôpitaux. Les imaginations pieuses aiment à se les représenter suffisant à elles seules à tous les services de l'hôpital, rendant aux malades tous les soins que leur situation comporte, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés, soignant à la fois leur corps et leur âme, pansant leurs plaies et consolant leurs douleurs. La réalité des faits n'est pas de tout point conforme à cet idéal. Il y a une bonne raison pour qu'elles ne remplissent pas des fonctions aussi multiples : c'est l'insuffisance de leur nombre. Aux Enfants-Malades (pour ne pas sortir des hôpitaux d'enfants), il y a 26 sœurs ; à Sainte-Eugénie, il y en a 18, ce qui ferait à peu près en moyenne une sœur par 20 enfants, s'il ne fallait encore tenir compte de celles qui sont employées aux services généraux, lingerie, cuisine, etc.

Il est donc de toute impossibilité qu'elles subviennent seules à tous les services de l'hôpital, et force est bien de leur adjoindre le concours d'infirmières laïques et payées. Cet état de choses remonte loin, et au début l'autorité religieuse avait fait effort pour s'y opposer. « Nous ordonnons, disait un statut de 1536, que pour servir aux pauvres malades, y aura en cet Hostel-Dieu quarante sœurs religieuses professes de l'ordre de Saint-Augustin, et autant de filles blanches... A iceux services des malades ne seront permis aucunes personnes séculières de quelque sexe ou condition qu'elles

soient, au lavoïr, à aider à la lessive du linge ou autres mundaions de choses; que soit mesme à porter les charges des draps, linges, boys ou autres choses. » La nécessité triompha de cette défense, et les infirmiers ou infirmières laïques ne tardèrent pas à reparaitre dans les hôpitaux. On les trouve partout aujourd'hui. Chaque salle de trente ou quarante lits compte une ou deux sœurs, assistées de trois ou quatre infirmières, suivant le nombre de lits qu'elle contient, à raison en moyenne d'une infirmière par dix lits. La répartition de la besogne entre les sœurs et les infirmières s'opère tout naturellement et par la force des choses : aux infirmières, qui sortent des classes les plus humbles de la société, revient tout ce qui est gros ouvrage et soins de propreté, tant des objets que des malades, en un mot, toute la partie du service qui exige plus de vigueur et de rusticité que d'intelligence. La sœur dirige, surveille, et demeure responsable de l'exécution vis-à-vis du directeur. Il en est de même de ce qu'on pourrait appeler la partie médicale du service. La sœur accompagne le médecin dans sa visite du matin, et l'interne dans sa visite du soir. Elle rend compte à l'un et à l'autre des changemens qui ont pu survenir dans l'état du malade; elle doit faire appeler l'interne de garde, si quelque aggravation dans l'état d'un enfant survient pendant la journée ou pendant la nuit, responsabilité qui suppose un certain degré de connaissance médicale. Elle doit également veiller à ce que les remèdes ou potions prescrits par le médecin à sa visite du matin soient exactement administrés pendant la journée. Quant au service souvent malsain et rebutant des pansemens, la sœur ne peut pas plus faire elle-même tous les pansemens d'une salle de 40 enfans qu'elle ne peut frotter tous les parquets et tenir en état de propreté tous les lits. Ce sont donc les infirmières, dont chacune a la charge spéciale d'un certain nombre de lits, qui en font encore la majeure partie. Ici la sœur met souvent la main à l'œuvre, avec plus ou moins de zèle, suivant son caractère, avec plus ou moins d'habileté, suivant son degré d'expérience, mais c'est encore elle qui est responsable, et c'est à elle que le chef de service s'en prendra si les pansemens ont été mal faits ou s'ils n'ont pas été renouvelés. En un mot, son service est plus un service de surveillance qu'un service d'exécution; elle remplit en quelque sorte les fonctions de garde-malade en chef, et son rôle correspond à peu près à celui des femmes qu'on appelle, dans les hôpitaux anglais, *head-nurses*.

Ce rôle bien défini, voyons comment il est rempli par les différentes communautés religieuses qui font le service des hôpitaux de Paris. J'ai cherché à m'en rendre compte par moi-même en dehors de tout parti-pris, par mes questions, par mes visites, par mes observations personnelles. Le service des hôpitaux d'enfans à Paris

est confié à trois ordres différens : les sœurs de Saint-Augustin, qui, ayant la charge de l'hôpital Saint-Louis, ont aussi la surveillance du service des enfans teigneux; les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, qui sont à l'hôpital des Enfans-Malades, et les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui sont à l'hôpital Sainte-Eugénie. On pourrait croire que le service est accompli par ces trois ordres d'une façon uniforme, avec les mêmes procédés et dans le même esprit. C'est en effet une erreur dans laquelle on tombe fréquemment, de croire que tous les ordres religieux se ressemblent, qu'ils sont recrutés de la même façon, qu'ils s'inspirent des mêmes sentimens et des mêmes principes. Ce serait au contraire un curieux sujet d'étude que de soulever un coin du voile qui cache aux yeux profanes la vie intérieure de ces différens ordres, de scruter leurs tendances et d'étudier leurs statuts, où l'on serait bien souvent forcé d'admirer l'habileté et la sagesse avec lesquelles l'autorité absolue sur les personnes est contenue et limitée en ce qui concerne les intérêts généraux de l'ordre; mais, sans nous égarer dans une étude aussi délicate, notons les différences qui se révèlent entre ces trois ordres à une observation un peu attentive. Les sœurs de Saint-Augustin sont un ordre cloîtré. Jamais elles ne franchissent la grille de l'hôpital au service duquel elles sont consacrées. Leur maison principale est à l'Hôtel-Dieu, où elles sont établies depuis plus de trois cents ans. Aussi se considèrent-elles volontiers comme faisant partie de l'administration hospitalière, avec les intérêts de laquelle les intérêts de leur communauté se confondent. Des témoignages compétens m'ont assuré que c'était chez les sœurs de Saint-Augustin qu'on trouvait la préoccupation la plus exclusive de l'accomplissement de leurs devoirs journaliers. Leur vie est concentrée dans l'hôpital, qui, pour elles, est aussi le cloître; c'est là qu'elles vivent, et c'est là aussi qu'elles meurent. J'ai vu à l'hôpital Saint-Louis une religieuse atteinte d'une affection grave dont la terminaison ne peut être que fatale : ses jours sont comptés, elle le sait, et elle attend la mort dans la salle de l'hôpital où elle a vécu dix-sept ans. Cette absolue séparation du monde extérieur, qui pour les ordres voués à l'éducation est parfois une faiblesse, devient ici au contraire une force et une vertu. Le dévouement est peut-être plus complet et le sacrifice plus entier.

Les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve appartiennent à un ordre dont la maison mère est en Bretagne. Elles sont presque toutes originaires de la province où leur ordre a été fondé. Elles en viennent et elles y retournent, suivant les besoins généraux de leur communauté. L'ordre se recrute exclusivement dans la classe bourgeoise des villes et dans l'aristocratie des campagnes de la Bretagne. On les appelle *ma mère* (comme au reste les augustines),

et cette appellation n'est généralement usitée que dans les ordres dont la composition est relativement aristocratique. L'éducation qu'elles ont reçue leur permet de s'assimiler rapidement les quelques notions médicales qui sont nécessaires pour former une garde-malade intelligente. Parfois même elles s'aventurent trop loin, et l'on est obligé de mettre un frein à leurs hardiesses médicales. Par contre, elles exigent davantage des infirmières qui sont sous leurs ordres, et se renferment plus exclusivement dans ces attributions de surveillance que je me suis efforcé de définir. Ce sont les qualités et les imperfections inverses que l'on rencontre chez les sœurs de Saint-Vincent de Paul qui ont la charge de l'hôpital Sainte-Eugénie. Bien que cet ordre soit assez nombreux pour être obligé de se recruter dans toutes les classes de la société, et que sous les larges ailes de la cornette blanche se cache plus d'une femme portant un nom illustre, cependant, comme il est aussi le plus connu et le plus populaire de tous, il admet dans son sein beaucoup de jeunes filles qui sortent des rangs les plus humbles. Peut-être aussi les sœurs de Saint-Vincent de Paul, qui sont consacrées au service des hôpitaux, n'appartiennent-elles pas à l'élite sociale et intellectuelle de cette communauté, qui conserve ses sujets les plus lettrés pour les écoles et les pensionnats, ou la direction de leurs nombreux établissemens. Aussi sont-elles généralement inférieures aux sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve sous le rapport des connaissances générales qui constituent une garde-malade accomplie. En revanche, elles sont de plus rudes travailleuses et soulagent les infirmières d'une partie de leur tâche. Il suffit de comparer le tablier d'une sœur de Saint-Vincent et celui d'une mère de Saint-Thomas pour voir qu'elles ne font pas la même besogne. Mais qu'importe par qui la besogne est faite, pourvu qu'elle soit bien et régulièrement faite? A ce point de vue, le service des sœurs dans les hôpitaux d'enfans, et l'on peut ajouter dans tous les hôpitaux de Paris, s'accomplit avec une ponctualité qui ne laisse rien à désirer. Interrogez sur ce point les directeurs, aussi bien placés que les médecins pour en juger, et qui se tiennent plus volontiers en dehors des querelles des partis. Quelques-uns se plaindront peut-être de certaines difficultés de gouvernement intérieur, d'une tendance fréquente à ne pas reconnaître leur autorité et à ne s'incliner que devant celle de la supérieure; mais tous seront unanimes à proclamer la parfaite régularité d'un service qui marche de lui seul en quelque sorte et sans surveillance, en vertu d'une impulsion une fois donnée, ou plutôt comme si une main invisible en remontait mystérieusement les ressorts.

Quant à ces faits de prosélytisme outré qu'on leur reproche, quant à cette partialité qu'elles témoigneraient en faveur des malades qui

donneraient des preuves sincères ou non de la vivacité de leurs sentimens religieux, je ne voudrais pas prendre sur moi d'affirmer que le reproche ne puisse jamais avoir quelque fondement. Oui, je ne voudrais pas répondre que, sur plus de 400 religieuses employées dans les hôpitaux de Paris, que l'ardeur du sentiment religieux a poussées et soutient chaque jour dans une vocation pleine de rebuts, il n'y en ait pas une seule qui soit capable de se laisser entraîner au-delà des justes bornes, et d'accorder ou de refuser certaines galeries aux malades qui se rapprochent ou s'éloignent ostensiblement de leurs croyances. Cela, c'est la part de l'imperfection humaine : c'est le revers de toute médaille ; c'est le prix dont il faut savoir payer les meilleures choses. N'est-ce pas trop espérer de la nature des femmes que de leur demander toute la continuité de sacrifice et de dévouement qu'inspire l'esprit religieux, sans consentir à être indulgent pour quelques-unes de ses exagérations ? Indulgent en théorie du moins, car c'est le devoir des médecins et des directeurs de rappeler aux sœurs que les malades n'ont en quelque sorte pas de religion, et que tous ont droit à l'égalité dans la répartition non-seulement des soins nécessaires, qui ne sont jamais (à peine est-il besoin de le dire) refusés à aucun, mais dans les petites attentions qui viennent compléter ces soins.

Quelques personnes qui ne pénètrent dans les hôpitaux qu'à de rares intervalles s'étonnent aussi de l'indifférence et de l'insensibilité apparente des sœurs en présence des souffrances dont elles sont témoins. Ces personnes n'oublient qu'une chose : c'est que, si les gémissemens ou l'agonie d'un malade causaient à la religieuse qui est chargée de le soigner autant d'émotion qu'au visiteur qui traverse la salle ou même à la dame de charité qui s'assoit pour quelques instans au pied de chaque lit, celle-ci deviendrait bientôt complètement impropre à la tâche dont elle est chargée. Il n'est pas donné non plus à la nature humaine de conserver toujours la vivacité de ses impressions premières, et pour le soin intelligent des malades cette vivacité d'impression est plutôt nuisible qu'utile. Lorsque durant le siège de Paris on fit appel pour le soin des blessés dans les ambulances au dévouement de femmes dont la plupart n'avaient jamais pénétré dans une salle d'hôpital, combien n'y en eut-il pas qui craignaient les premiers jours de ne pouvoir aller jusqu'au bout de leur tâche, et qui la nuit voyaient apparaître devant leurs yeux les blessés et les morts ! Au bout d'un mois, elles n'y pensaient plus et goûtaient paisiblement le repos dont elles avaient besoin pour faire face aux fatigues de la journée. Qu'eût-ce été si elles avaient passé dix ans dans la même salle et oublié jusqu'à la figure des nombreux malades qu'elles avaient soignées ? Enfin l'uniformité du costume ne fait pas l'uniformité des caractères, et sous

la robe blanche de l'augustine, sous la robe noire de la fille de Saint-Thomas, sous la robe grise de la sœur de Saint-Vincent, la femme, même pliée sous la règle, même assouplie, même domptée, reste après tout ce qu'elle était : douce ou brusque, froide ou sensible, lente ou active. Un jour, visitant dans un hôpital d'enfans une salle de chroniques, je demandai à la sœur si elle avait beaucoup d'enfans à soigner : « Toujours trop, me répondit-elle un peu brusquement ; on a bien du mal à venir à bout de tant de besogne. » Je fus, je l'avoue, un peu froissé de cette réponse, et je serais peut-être parti sous cette impression, si je n'avais visité avant de sortir le même service du côté des garçons. J'adressai à la sœur la même question : « Jamais assez, me répondit-elle ; il y a tant de pauvres petits enfans qui demandent à entrer ici et qu'on ne peut pas recevoir faute de place. » Je demandai ensuite au directeur s'il avait constaté quelques différences dans la manière dont les enfans étaient soignés dans les deux services : « Aucune, » me répondit-il. C'est qu'il y a quelque chose qui supplée à la variété des caractères, c'est l'uniformité de la règle, cette grande loi du monde moral comme du monde physique, dont le sentiment religieux centuple et vivifie la force.

Mais, dira-t-on, à côté des sœurs, dont on parle toujours, il y a les infirmières, dont on ne parle jamais, et qui remplissent les offices les plus pénibles. Ne rendent-elles pas autant de services, et n'ont-elles pas autant de mérite ? Oui, il y a les infirmières, dont on ne parle jamais, et dont un juge sévère dirait peut-être qu'il vaut mieux dans leur intérêt ne pas parler ; mais il n'y a rien dont il faille se garder autant que de ces jugemens absolus portés sur toute une classe : il est impossible que ces sentences ne comportent pas une forte somme d'injustices individuelles contre lesquelles l'équité proteste. Ce serait d'ailleurs ici le cas. J'ai déjà rendu hommage au dévouement exceptionnel des infirmières de l'hospice des Enfants-Assistés, recrutées, il est vrai, avec un soin particulier et par l'intermédiaire des sœurs. Le même éloge peut, en partie du moins et avec plus de réserves, s'appliquer aux infirmières de Sainte-Eugénie et des Enfants-Malades. Dans ce dernier hôpital, les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve font également venir de Bretagne un certain nombre d'infirmières qui constituent l'élite du personnel. D'ailleurs le soin des enfans, cette forme de l'instinct maternel, est tellement naturel à la femme, que telle infirmière, dont l'unique préoccupation dans un hôpital d'adultes serait d'expédier le plus rapidement possible sa besogne, aura pour les enfans des attentions minutieuses. Qu'une petite fille ait seulement de jolis cheveux blonds ou de grands yeux noirs, elle ne tarde pas à devenir l'enfant gâté

des infirmières. On lui noue autour de la tête un vieux ruban fané, bleu ou rose; on peigne avec soin, on boucle même les jours de loisirs ses petits cheveux coupés courts et on amasse sur son lit quelques vieux jouets que les autres regardent avec envie. Ce sont là de ces faveurs dans la distribution desquelles le prosélytisme religieux n'a rien à voir et qui montrent que l'inégalité se glisse partout, même à l'hôpital.

J'ai dit le bon côté, je dois dire le mauvais. Il est certain que la composition du personnel des infirmiers et infirmières est depuis longtemps un sujet de préoccupation pour l'administration. Le grand vice, c'est l'absence de toute sécurité et la nécessité d'une surveillance continue à tous les points de vue, aussi bien à celui du soin des malades qu'à celui de la régularité de leur conduite personnelle. C'est aussi le défaut d'instruction et d'expérience, qui tient à l'instabilité et au renouvellement incessant de ce personnel. Comment espérerait-on qu'il en pût être autrement, quand on songe que c'était naguère pour une somme de 10 francs par mois que ces malheureuses filles faisaient le service le plus pénible, le plus fatigant et parfois le plus dangereux? Aussi, de tous les moyens auxquels on a eu recours pour relever le niveau des infirmières, le plus efficace a-t-il été d'augmenter leurs gages et d'y joindre une gratification proportionnée à la durée de leurs services. Elles peuvent aujourd'hui arriver à un maximum de 250 francs au bout de quatre années de service consécutif. Ces mesures sont assez récentes, et l'on peut espérer qu'elles amèneront une certaine amélioration dans ce personnel, en même temps qu'elles permettront d'apporter une sévérité plus grande dans le recrutement et d'écarter des individus qui n'y étaient acceptés, disait M. Husson, que *faute de mieux*. Mais ce personnel n'en aura pas moins toujours besoin d'être soumis à une surveillance incessante, dont mieux que personne les sœurs sont propres à s'acquitter. Il suffit d'avoir vu à la Salpêtrière, où les sœurs sont remplacées par des surveillantes laïques, les infirmières, habillées en hommes le mardi-gras, danser avec les malades et plaisanter avec les externes, pour apprécier combien l'austère fermeté des sœurs est nécessaire pour leur donner une certaine tenue. Ajoutons, à titre de renseignement qui a son prix et à l'adresse de ceux qui voudraient remplacer les sœurs par des surveillantes laïques comme à la Salpêtrière, que le traitement de celles-ci est de 500 francs par an, tandis que le service des sœurs est gratuit. L'administration ne doit à la communauté avec laquelle elle traite que les frais de vestiaire, évalués à 200 francs. Laissons donc à tous les points de vue le *couvent à l'hôpital*, puisque le mot a été dit, et ne nous plaignons pas avec trop d'amertume de payer, au prix de

quelques rares petites, l'ordre admirable qui y règne et le dévouement qui en est la règle.

### III.

Insuffisance des salles de crèches et des services de chroniques, insuffisance des locaux par rapport au nombre de lits qu'ils contiennent, telles sont les déficiences que nous avons déjà constatées dans les mesures d'assistance hospitalière prises en faveur des enfans. Sont-ce les seules? Malheureusement non. S'il est un point où les illusions ne soient pas permises, c'est assurément dans toutes les questions qui tiennent à l'hygiène publique et dont dépendent la vie de créatures humaines. Il ne faut donc pas se dissimuler que nos hôpitaux d'enfans n'ont bonne réputation ni dans le monde des médecins ni dans le monde des malades. Si quelques parens insoucians, si quelques nourrices mercenaires sont heureux d'y faire admettre l'enfant dont la maladie leur impose une dépense au-dessus de leur fortune ou des soins au-dessus de leur dévouement, le plus grand nombre répugne profondément à « mettre son enfant à l'hôpital, » suivant l'expression consacrée, qui dans la langue populaire implique toujours une sorte de blâme. D'un autre côté, des médecins et des chirurgiens appartenant au corps des hôpitaux n'ont pas hésité, dans des documents rendus publics, à qualifier les hôpitaux d'enfans de lieux malsains, dangereux, où les enfans ne devraient être admis qu'en cas d'absolue nécessité. Les chiffres viennent malheureusement à l'appui de cette appréciation sévère. En 1869, la mortalité a été de 1 sur 5 dans les deux hôpitaux d'enfans, si on ne tient compte que des services de médecine, de 1 sur 6 si on y joint les services de chirurgie. Ce chiffre est le plus élevé de ceux fournis par les hôpitaux de Paris, et il apparaît plus élevé encore quand on songe que les hôpitaux d'enfans reçoivent beaucoup de chroniques dont les uns sont plutôt des infirmes que des malades, et dont les autres sont des teigneux, ce qui augmente considérablement la proportion de la mortalité parmi les enfans atteints de maladies aiguës. A quoi tient cette mortalité excessive, dont les hommes de l'art s'affligent à bon droit? Il est assez difficile de le dire avec précision. Bien que la science hygiénique ait fait depuis quelques années de notables progrès, cependant il y a toujours des causes qui lui échappent et des résultats qui la déconcertent. Les hôpitaux dont l'installation est jugée la plus défectueuse ne sont pas toujours ceux où sévit la mortalité la plus grande, tandis que d'autres, construits suivant toutes les règles de l'art, sont beaucoup plus cruellement éprouvés. Il y a là des phénomènes complexes, multi-



ples, dont quelques-uns se déroberent encore aux investigations de la science; mais au milieu de ces incertitudes il y a cependant des résultats acquis, des précautions certaines qui s'imposent à la vigilance de l'administration, et dont on ne saurait tenir trop de compte dans la direction des hôpitaux d'enfants. C'est ainsi que des expériences d'analyse chimique ont révélé l'adhérence, aux parois des murailles des hôpitaux, de matières organiques, molécules de pus desséché, parcelles de peau, qui sont assurément une cause permanente d'infection et qui rendent nécessaires le blanchiment fréquent des murailles. Cette opération, qui nécessite, il est vrai, l'évacuation d'une salle pendant quelques jours, n'est pas faite aussi souvent que les médecins le réclament, et peut-être néglige-t-on un peu ce moyen d'assainir nos hôpitaux d'enfants. L'expérience a aussi relevé les avantages des salles dites d'*alternance*, qui permettent d'évacuer et de laisser reposer les unes après les autres toutes les salles d'un hôpital. Dans les salles qui n'ont pas été occupées pendant un temps assez long (principalement dans les salles de chirurgie) ou qui sont occupées pour la première fois, un abaissement de la mortalité se fait presque toujours sentir. Il n'existe pas de salles d'*alternance* dans nos hôpitaux d'enfants, et c'est l'insuffisance des locaux qui en est cause. On comprend que le grand nombre des expectans ne permette pas, même pour des raisons d'hygiène, de laisser une salle inoccupée pendant un an; mais ces déficiences ne sont rien auprès du vice capital de nos hôpitaux d'enfants, qu'on ne saurait signaler avec trop de force : la promiscuité absolue des maladies contagieuses. Il y a longtemps que les inconvéniens de cette promiscuité sont signalés par tous ceux qui s'occupent des questions hospitalières. Voici comment, dès 1839, s'exprimait dans son rapport une commission médicale chargée d'examiner les mesures relatives à l'hygiène des hôpitaux : « Faute de salles destinées à isoler les maladies contagieuses, l'hôpital des Enfants offre chaque jour le spectacle d'enfants qui, entrés la plupart avec une maladie légère, viennent y chercher non la guérison, mais la mort. Plus du cinquième de la mortalité à l'hôpital des Enfants est dû à cette cause, que l'administration peut facilement détruire. Vous seriez affligés, si nous déroulions devant vous le tableau de toutes les maladies contagieuses ou non contractées dans nos hôpitaux. Et cependant c'est au milieu des conditions qui donnent naissance à tant de maladies que nos malades doivent guérir. »

Il était impossible assurément de signaler avec plus d'énergie les vices de l'installation de nos hôpitaux d'enfants et d'adresser à l'administration un plus pressant appel. Il est triste d'avoir à dire que cet appel n'a pas été entendu, et que depuis 1839 aucun effort

persistant n'a été fait pour porter remède à cette situation déplorable. Ce n'est pas cependant que le corps médical, pris dans son ensemble et malgré les opinions paradoxales émises par quelques-uns de ses membres, ait changé d'avis sur la question. Tout récemment M. le docteur Besnier publiait, au nom de la Société médicale des hôpitaux de Paris, une brochure très intéressante, où il démontre par des faits péremptoires l'utilité des salles d'isolement et les dangers de la promiscuité des maladies contagieuses. C'est ainsi qu'à l'hôpital des Enfants-Malades une épidémie de petite-vérole est née, il y a quelques années, par le seul fait de l'introduction d'un varioleux dans une salle commune. Aussi les médecins des Enfants-Malades et de Sainte-Eugénie sont-ils très préoccupés de la responsabilité qui leur incombe vis à vis des parens dont ils ont admis les enfans dans leurs services. « Tenez, me disait l'un d'eux en me montrant deux lits voisins et séparés par un espace de quelques pieds, voici deux enfans, l'un qui est en pleine convalescence d'une forte rougeole, l'autre, qui est entré hier, et qui présente des symptômes de diphthérie. Rien ne me répond que demain, à ma visite, je ne trouverai pas la diphthérie envahissant le tempérament déjà affaibli de celui-ci, ou la rougeole venant compliquer le cas très grave de celui-là. » Aussi les médecins s'efforcent-ils, autant qu'il est en eux, de remédier aux inconvéniens de l'organisation actuelle en créant dans l'intérieur de leur service et dans la mesure des ressources qui sont à leur disposition, des petites salles d'isolement, celui-ci pour la scarlatine, celui-là pour la variole, celui-là pour la diphthérie. Mais ces installations éphémères, insuffisantes, ne sont pas un obstacle sérieux à la contagion, et tant que l'administration de l'Assistance publique n'aura pas tranché la question par un règlement établi sur des bases scientifiques et rationnelles, on verra se prolonger un état de choses que la science condamne et que l'humanité réprouve.

Est-il juste cependant de faire retomber sur l'administration toute la responsabilité de cet état de choses? Au premier abord, on pourrait croire que rien n'est plus facile que de résoudre la question en fait. Il existe trois services de médecine à Sainte-Eugénie, quatre services de médecine aux Enfants-Malades. Chacun de ces services compte deux ou trois salles. Il semble qu'il serait aisé d'affecter exclusivement chacun de ces services au soin d'une maladie contagieuse, de deux, s'il était nécessaire, dans des salles séparées, et de réserver dans chaque hôpital un ou deux services communs pour les maladies non contagieuses, qui sont chez les enfans les moins nombreuses. On croirait qu'il n'y a qu'à vouloir; mais, si l'administration adoptait un règlement de cette nature, il serait à craindre qu'elle

ne vint se heurter contre les réclamations du corps des hôpitaux. Pris individuellement, chaque médecin est bien d'avis qu'il est nécessaire de créer des salles d'isolement pour les maladies contagieuses, mais bien peu voudraient peut-être consacrer exclusivement leur habileté et leur expérience au soin d'une seule affection. Ils invoqueraient aussi les intérêts de l'enseignement clinique et feraient valoir les inconvénients qu'il y aurait, pour les élèves attachés au service d'un médecin, à n'étudier sur le vif qu'une seule maladie. L'objection a sa valeur sans doute, mais est-il admissible cependant qu'on laisse mourir les uns pour enseigner à mieux soigner les autres, et ne serait-ce pas le cas de rappeler cette boutade d'un praticien sceptique : « que les hôpitaux sont faits pour les malades et non pour les médecins ? » Ces résistances, qu'il est permis de prévoir, ne laisseraient pas cependant d'embarrasser l'administration, d'autant que la science étant flexible, on verrait probablement reparaitre certaines théories abandonnées sur l'inconvénient de la concentration des maladies contagieuses et sur l'aggravation qui en résulte dans l'état des malades, théories qui aujourd'hui paraissent avoir fait leur temps. Quelles que soient au reste les difficultés de la question, il faut qu'on trouve moyen de la résoudre, car la situation actuelle n'est pas digne d'une administration hospitalière aussi intelligente que la nôtre. Il n'est pas admissible qu'une mère confie son enfant à l'hôpital pour le guérir de la rougeole, et que l'hôpital lui donne le croup. Dans une prochaine étude, j'établirai quelques points de comparaison entre l'organisation des hôpitaux de Paris et celle des hôpitaux de Londres, et de cette comparaison résultera, je crois, l'impression que, contrairement à une opinion généralement reçue, l'organisation de notre assistance médicale n'a pas à redouter la comparaison avec celle de l'Angleterre; mais je dois dire à l'avance que nous restons bien loin en arrière sous le rapport des précautions prises pour prévenir le développement des maladies contagieuses, et que nos voisins s'étonnent à bon droit de l'espèce de résignation avec laquelle l'administration et le corps médical envisagent chez nous un état de choses dont les inconvénients ne sont plus contestés par personne. Il est donc grand temps qu'une volonté ferme s'empare de la question et trouve moyen de la résoudre en mettant d'accord les convenances des médecins, les nécessités de l'enseignement clinique et l'intérêt supérieur des petits malades.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

---

---

LES

NOUVEAUX ROMANCIERS

---

MM. GUSTAVE DROZ, — ANDRÉ THEURIET, — ALPHONSE DAUDET.

---

Au moment d'aborder l'étude de nos nouveaux romanciers, nous ne pouvons nous empêcher de jeter un regard en arrière et de constater, non sans quelque mélancolie, l'affaiblissement progressif de notre littérature d'imagination. Que les hommes distingués dont les noms sont placés en tête de ces pages veuillent bien ne pas prendre cet exorde comme une critique à leur adresse; il ne s'adresse qu'à la situation générale dont ils relèvent et non à leurs œuvres aimables. Oui sans doute, nous pouvons nous vanter de posséder encore une littérature riche et féconde, si nous rassemblons sous ce nom les produits si variés de l'activité intellectuelle de notre pays, critique, érudition, recherches historiques, exégèse, vulgarisations scientifiques; mais, si nous réservons ce titre de littérature aux produits exclusifs de l'imagination et de la pensée pure, nous verrons cette richesse se changer en une courte aisance assez voisine d'une médiocrité dorée. L'imagination française tient cependant pour le quart d'heure bon état de maison, mais sans superflu d'aucune sorte, et il arrive trop souvent que, pour combler le déficit des années stériles, il faut compter sur les années à venir, car voici bien longtemps déjà que le capital de célébrité amassé par les nouvelles générations et le *stock* d'œuvres de valeur fournies par elles ne sont plus assez considérables pour couvrir les saisons de jachère forcée, les inévitables faillites du succès et les déficits

créés par la mort. Nous voici loin, il en faut convenir, de cette opulence de la période précédente où les belles œuvres foisonnaient et où les noms illustres se comptaient avec peine, tant leur nombre était grand; seul ou à peu près seul, Victor Hugo reste encore parmi nous pour attester cette fécondité dont il fut un si puissant promoteur.

De nouveaux noms ont surgi, il est vrai, mais en quantité trop faible pour remplir les vides laissés, ou de calibre trop moyen pour tenir la place de ceux qui partaient. Dans cette vaste province de la littérature d'imagination que le romantisme avait couverte de ses châteaux et de ses palais, nous distinguons bien quelques édifices de date et de forme récentes, mais qu'ils sont clair-semés encore! M. Gustave Flaubert s'est élevé une solide maison de campagne, de structure cossue comme une ferme de sa Normandie natale, et décorée intérieurement de tout ce que l'art des coloristes a jamais produit de plus fougueux, et notre ami Victor Cherbuliez une élégante villa pleine de curiosités et de raretés, où l'on voit se refléter, dans les glaces sans fin dont les murailles et les plafonds sont revêtus, toute sorte de formes féminines délicatement mystérieuses qui provoquent la divination psychologique du visiteur comme autant de sœurs des figures de Léonard de Vinci. Voici le charmant *cottage* de M. André Theuriet et le joli chalet de M. Gustave Droz, comblé de l'amusant fouillis des richesses de l'atelier, pochades, croquis, charges comiques, dessins à la plume, ébauches, mignons pastels. Cette résidence fort habitable encore d'un voltairien du dernier siècle appartient à M. Edmond About, qui l'a fait restaurer avec adresse et meubler selon le goût nouveau des habitants des boulevards Malaherbes et Saint-Michel. Cette ravissante demeure abandonnée, tapissée de la base au faite de lierre, de liserons, de chèvrefeuilles et de mousses, où le génie mélancolique des choses ruinées semble se consoler en compagnie du génie souriant de la nature éternellement jeune, est devenue la très enviable propriété d'Alphonse Daudet. Plus loin j'aperçois un vaste chantier que s'est adjugé M. Émile Zola, et où il s'est établi un hangar très fortement chevronné et charpenté. C'est tout, ou à peu près tout; vous voyez combien de domaines restent encore en friche et combien de sites attendent la demeure qui devrait les couronner.

Notre littérature cependant s'est presque entièrement renouvelée dans ces vingt-cinq dernières années; mais ce renouvellement s'est opéré d'une façon très particulière, et qui suffit à caractériser la situation présente. Ces nouveaux venus sont arrivés un à un, successivement, à d'assez longs intervalles les uns des autres, comme si la nature fatiguée ne pouvait plus porter que de loin en loin ces rares dons qui font les dramaturges, les poètes et les roman-

ciers, isolément, chacun pour son compte, et dans sa propre barque dont il était à la fois le pilote et l'équipage. Quelques-uns sont entrés en scène silencieusement et sans qu'on se soit, pour ainsi dire, aperçu de leur arrivée, ou sans que le public, qui assistait à leurs débuts, ait pu pressentir en eux des talens de portée sérieuse, et de ce nombre sont les trois noms que nous nous proposons de présenter particulièrement à nos lecteurs. Avant de se révéler romancier, André Theuriet s'est contenté, pendant vingt ans, d'être un poète aimable, sans autre ambition apparente que de charmer le public restreint qui garde le culte des paroles musicales et des cadences heureuses; les lecteurs des premiers croquis de Gustave Droz ont pu, sans trop manquer de pénétration, ne pas deviner le romancier d'*Autour d'une source* et de *Babolein*, dans l'auteur de *Monsieur, Madame et Bébé*, et ceux qui avaient suivi avec plaisir pendant plus de quinze ans les gentils tâtonnemens d'Alphonse Daudet étaient certainement loin de s'attendre, pour la plupart, au coup retentissant de *Fromont jeune et Risler aîné*. Soit que le succès leur ait souri dès leur première apparition, soit qu'ils l'aient conquis laborieusement, ces nouveaux venus sont leurs propres créateurs et les produits de leur propre culture. Nulle floraison générale, nul renouveau de l'intelligence ne les a engendrés, nul courant commun de doctrine, nul souffle de l'opinion ne les ont apportés. Ce renouvellement de notre personnel littéraire s'est donc fait brin à brin, homme par homme, talent par talent, comme une mosaïque ou une marqueterie composée de pièces de rapport, sans aucune communauté de pensées et de tendances, aucune ressemblance de facultés et de méthodes, aucune similitude de points de départ.

Nous ne connaissons réellement rien de comparable, dans nos longues annales littéraires, à cette absence absolue de direction générale et de tendances communes, si ce n'est peut-être la période Henri IV-Louis XIII, qui offre avec l'époque actuelle des ressemblances assez étroites qu'on n'a pas encore songé à remarquer. Alors aussi l'individualisme régna dans la littérature et pour les mêmes raisons qu'aujourd'hui. Les grands courans moraux du xvi<sup>e</sup> siècle, qui avaient porté tant de flottes puissantes, s'étant à la fin ralentis ou taris, chacun en détourna les eaux devenues basses pour faire tourner son propre moulin, et s'occupa à tirer des doctrines dont les conséquences générales étaient épuisées toute sorte de conséquences secondaires et de corollaires piquans: les uns, comme D'Urfé, un platonisme catholique, proche parent et précurseur du futur molinisme; les autres, comme Saint-Amand et Théophile, un athéisme amusant; ces troisièmes, comme Cyrano de Bergerac, un naturalisme bouffon; ces derniers enfin, comme Malherbe, un sys-

tème modeste, mais fort, de pédagogie poétique pour la discipline de l'imagination. De même aujourd'hui, les grandes doctrines qui ont agité les dernières cent années ayant atteint à peu près leur terme extrême et dit leur dernier mot, chacun vient y puiser pour son propre compte, et sans souci du voisin, la provision d'éléments nécessaires à son inspiration ou assortis à ses goûts particuliers : ceux-ci un peu plus de démocratie que ceux-là, ceux-là davantage de romantisme que ceux-ci, ces troisièmes plus de voltairianisme que de tout autre chose, et ces derniers un poids égal de doctrines françaises et de doctrines étrangères. Au xvii<sup>e</sup> siècle, cette période d'individualisme littéraire n'a pas duré moins de quarante ans ; or, comme il n'y a guère plus d'une vingtaine d'années qu'a commencé la situation analogue que nous signalons, il n'est guère permis d'espérer que nous en voyions le terme prochain, et nous nous en consolons aisément si cet état de choses continue à nous fournir nombre d'œuvres aussi agréables que quelques-unes de ces dernières saisons. Si ce n'est pas tout à fait assez pour la satisfaction et l'accroissement de notre vie morale, c'est au moins assez pour nos plaisirs d'esprit.

La plus vraie définition que l'on puisse donner du roman depuis vingt années, c'est de dire qu'à quelques exceptions près, il est devenu exclusivement anecdotique. S'il est un caractère qui marque d'une empreinte commune les œuvres si dissemblables de nos nouveaux romanciers, c'est bien celui qui est exprimé par cette épithète d'anecdotique, et c'est aussi par ce caractère que ces œuvres se séparent des productions de la précédente période. Toutes proportions gardées et en tenant compte des différences qui séparent des arts aussi tranchés que ceux du romancier et du peintre, on peut dire que les œuvres de la littérature actuelle sont à celles de la période romantique ce que la peinture hollandaise a été à la peinture flamande. Préoccupés outre mesure d'éviter les terres déjà labourées et de se découvrir un coin de la société, si petit soit-il, dont ils soient les Christophe Colomb, nos jeunes romanciers se détournent du vaste monde et se vouent exclusivement à l'étude du mince groupe dont ils se sont constitués les explorateurs. Aucun d'eux n'aborde d'emblée la nature humaine générale, n'entre droit dans l'âme humaine, et ne cherche à peindre un tableau qui en fasse apparaître une large image. Le mot de Voltaire sur Marivaux peut s'appliquer avec la plus parfaite justesse à la plupart d'entre eux ; ce n'est pas la grande route du cœur qu'ils recherchent, ce sont ses chemins de traverse, ses sentiers, et, quelques-uns, ses impasses. Aucun ne montre l'ambition d'élever ses personnages à la hauteur de types, tous au contraire s'efforcent de les conserver autant que possible à l'état d'individus, de les circonscrire et de les

serrer d'aussi près que possible, comme on isole un insecte sous le microscope pour pénétrer ses caractères par une étude patiente et sans distractions. En un mot, ils ne tiennent pas à faire grand, ils tiennent à faire vrai, et préfèrent aux hardiesses du pinceau la perfection du rendu et la minutieuse fidélité de l'imitation. Le procédé de création et de composition généralement adopté par nos nouveaux romanciers est absolument à l'inverse de celui de leurs prédécesseurs. Autrefois le romancier tirait son sujet de son âme même, d'une combinaison morale éclos dans son cerveau, puis il demandait à la réalité extérieure les élémens nécessaires pour donner un corps à sa conception. Aujourd'hui au contraire, c'est à ces élémens extérieurs que le romancier puise ses sujets, quitte à demander ensuite à l'imagination et à la pensée les cimens destinés à en unir les diverses parties. La réalité ainsi sollicitée fournit en abondance ce qu'on lui demande; mais comme le romancier, loin de généraliser ces élémens par une conception première, met au contraire tous ses soins à respecter leur particularité, il s'ensuit que ses sujets gardent d'ordinaire le caractère de faits isolés et que les histoires qui en résultent, quelle qu'en soit l'étendue, gardent le rang d'anecdotes.

Une conséquence de cet individualisme de nos romanciers et de ce caractère anecdotique de nos romans nouveaux, c'est de rendre la tâche de la critique singulièrement difficile. Comme ces œuvres partent le plus souvent de parti-pris strictement personnels et se renferment volontairement dans des limites fort étroites, il est à peu près impossible de les embrasser dans un jugement synthétique et d'en tirer des conséquences générales qu'exclue l'absence de tout lien commun entre elles. Ce que le philosophe a de mieux à faire avec elles, c'est de laisser dormir son esthétique, qu'il ne pourrait vraiment leur appliquer qu'avec artifice et à la sueur de sa volonté. Cette période Louis XIII dont nous parlions tout à l'heure, avez-vous souvenir d'un critique ou d'un historien littéraire qui ait jamais essayé d'en tirer la philosophie générale? Non, et nous défierions bien l'esprit le plus ingénieux de mener à fin une telle gageure sans puérilité et sans emphase. Il en est de même de la période que nous traversons. La critique moraliste n'y trouverait pas mieux son compte que l'esthétique. Chacun de nos auteurs s'étant cantonné dans le domaine qu'il s'est choisi comme Candide dans son jardin du Bosphore, ses vues sur la société sont nécessairement exclusives et ne valent que pour un monde fort restreint, en sorte que dresser le procès de la société générale sur le pessimisme de tel de nos auteurs actuels serait une aussi souveraine iniquité que l'absoudre, et la justifier sur l'optimisme de tel autre serait une ab-



solus duperis. Les jugemens à grande solennité, si chers à la critique moderne, sont donc rarement applicables à nos œuvres contemporaines; c'est par des facultés relativement modestes, et plus fines que hautes, qu'elles veulent être appréciées : le simple bon sens, le goût, le tact, le discernement, c'est-à-dire que chacune réclame du critique un jugement particulier qui réponde à cette qualité ou à ce défaut d'individualité, et qui ne lui attribue pas avec ses voisines une parenté plus proche que celle qui existe réellement.

Pour l'un au moins des trois romanciers dont nous nous occupons, il est à peine besoin d'expliquer comment anecdote est synonyme de roman. C'est par l'anecdote, ou par ce qui lui ressemble le plus, l'esquisse, la saynète, que Gustave Droz a commencé sa carrière, et lorsqu'il a plus tard élargi ses cadres, il n'a pu échapper entièrement à la gentille tyrannie du genre auquel il devait sa réputation. Qui n'a lu et ne se rappelle ces amusans croquis rassemblés dans les deux volumes intitulés *Monsieur, Madame et Bébé et Entre nous!* C'est une grave épreuve pour de telles œuvres qu'une seconde lecture au bout de quelques années; si les pamphlets et les écrits politiques deviennent vite des almanachs de l'an passé, que dire des productions qui sont nées des caprices les plus momentanés et souvent les plus frivoles? Eh bien! cette épreuve, nous venons de la faire subir à ces deux premiers recueils de M. Droz, et non-seulement ils en sont sortis aussi amusans qu'au premier jour, mais nous leur avons découvert un mérite d'originalité dont nous ne nous étions pas aperçu à la première lecture. L'auteur a su y tenir et y gagner une des gageures les plus hasardeuses que l'on puisse se proposer, celle d'appliquer à tel genre les procédés inverses de ceux qui semblent lui convenir naturellement. La plupart des sujets de ces légers croquis appelaient le trait sec du caricaturiste, le dessin outré de la charge, la rieuse insolence de la parodie, la pointe acérée de la satire, et voici, surprise charmante, que nous les trouvons revêtus des tendres couleurs de l'aquarelle et de la brillante poussière du pastel. Rarement l'ironie a été émoussée d'une main plus habile et transformée presque en son contraire par une plus heureuse hypocrisie du talent. Le loup s'est introduit dans la bergerie sous la toison de l'agneau; à la faveur de ce travestissement, il a surpris dans toute l'imprudance de leur conduite et la légèreté de leurs propos nombre de petits chaperons rouges; mais, au lieu de les mordre à belles dents, il s'est contenté de vanter leurs formes appétissantes, et de les montrer, en étouffant son rire, comme la proie inévitable de ses confrères de moins tolérante et moins honnête composition.

La grâce railleuse n'est pas le seul mérite de ces croquis; ils ont aussi leur profondeur et, j'oserai dire, leur portée sociale. Étonne-

rai-je beaucoup en avançant qu'ils ont une valeur de documents, et que le futur historien des mœurs françaises y trouvera plus tard une série de précieuses indications sur le ton et les manières de notre société pendant le second empire? C'est peut-être l'époque où le haut monde français s'est amusé avec le moins de contrainte et le moins de souci de l'opinion de la galerie, non pas comme en d'autres temps par bravade cynique du jugement public, mais par sentiment presque légitime de l'irresponsabilité que lui créait un état social devenu absolument démocratique. Expliquons ce mot d'irresponsabilité, qui donne en grande partie la clé de nos mœurs d'hier et aussi d'aujourd'hui, justement stigmatisées par nombre de moralistes sévères dont les censures auraient cependant plus d'autorité si d'ordinaire elles ne frappaient pas à côté de la cause du mal. C'est bientôt fait d'accuser le monde des scandales qui éclatent de temps à autre et des histoires équivoques qui se chuchotent presque chaque jour; mais dans une société où règne l'égalité la plus complète et où chacun ne relève que de lui seul, dites-moi s'il est une classe chargée d'endosser la responsabilité d'actes absolument individuels. Quant à l'individu, quelle raison a-t-il de s'y contraindre et d'y mettre le frein à son amour du plaisir? Que vous importe, si à vous plaît, que je m'amuse d'une manière plus ou moins scandaleuse, puisque ce n'est pas en vertu d'un privilège insolent que je m'amuse, et en quoi êtes-vous bien venus à me reprocher mes mœurs, si scabreuses qu'elles soient, puisque je ne puis vous en humilier comme autrefois en ajoutant à leur indignité la tyrannie de mon autorité? Me parleriez-vous par hasard de l'exemple que je vous dois? Mais pour avoir le devoir de vous en donner de telle ou telle sorte, il faudrait nécessairement que j'eusse sur vous un droit quelconque, et par conséquent que cette égalité qui vous est chère, à juste titre peut-être, reçût une grave atteinte, car vous n'espérez pas sans doute trouver dans aucune de nos nombreuses constitutions un article qui m'impose l'obligation de me constituer instituteur au bénéfice de vos âmes, dont je respecte trop la liberté pour en prendre aucun souci. Ainsi raisonne instinctivement l'individu dans une société démocratique, et je ne saurais dire que sa logique instinctive soit mauvaise. Il s'y rue au plaisir avec d'autant plus de fougue qu'il sent qu'il n'entraîne qui que ce soit dans la solidarité de sa conduite, et que ses actes n'ont de conséquences que pour lui seul. Je me trompe cependant, il y a quelqu'un sur qui retombe en plein et entièrement la responsabilité des désordres mondains, et ce quelqu'un c'est le chef même de l'état, lorsque la démocratie a revêtu par hasard la forme monarchique. Ce fut là beaucoup l'histoire du second empire; avis aux futurs maîtres de nos destinées, si notre démocratie doit jamais faire retour

à cette forme de gouvernement ! Ce sont les voluptueuses incartades et les élégantes folies des heureux enfans de la fortune et de la naissance, délivrés de toute gêne ennuyeuse par l'égalité triomphante, qui revivent dans les esquisses rieuses et les saynètes de Gustave Droz. Bals masqués aux travestissemens excentriques, tableaux vivans trop peu pudiques, maillots trop roses et trop collans, toilettes tapageuses et compliquées, aristocratismes de manières s'exagérant à plaisir pour trancher plus nettement avec la banale vulgarité des mœurs générales, et cherchant à rétablir par la différence des formes le fossé des distances sociales comblé par dix révolutions, longues stations de carême aux mondaines églises parisiennes, pénitences distinguées d'une dévotion facile mêlées aux faiblesses aimables d'une sensualité de bon ton ; tout cela a été très vrai à son heure, tout cela reste vrai encore aujourd'hui, car, nous le savons, les mœurs changent moins vite que les gouvernemens, et les goûts régnans sous un régime déchu lui survivent au moins aussi longtemps que durent les générations qui les ont partagés.

Il y a autre chose encore dans les croquis de M. Droz que ce souriant persiflage du beau monde parisien, et cette autre chose c'est une assez forte dose d'un voltairianisme très suffisamment agressif, voltairianisme d'autant plus fait pour surprendre et pour être remarqué qu'il se présente sous la signature d'un nom qui est des plus honorablement connus dans le monde catholique et légitimiste. A la vérité, ce voltairianisme est plutôt irrévérence qu'irréligion, car il s'attaque beaucoup moins aux doctrines et aux croyances qu'aux institutions et aux personnes ; il n'en est peut-être que plus irritant par là. En règle générale, les hommes supportent beaucoup plus aisément les coups de bâton qui tombent sur leurs opinions qu'ils ne supportent une chiquenaude sur l'oreille ou une croquignole sur le bout du nez. On trouverait difficilement un magistrat qui se fâchât des attaques dirigées contre telle ou telle loi qu'il est chargé d'appliquer, mais on en trouverait beaucoup qui seraient exaspérés si on venait leur dire que leur personne n'inspire pas une terreur suffisante aux criminels et un respect assez marqué aux gendarmes.

Je parlais tout à l'heure du nom que porte l'auteur, peut-être cependant ce nom est-il pour quelque chose dans cette irrévérence aggressive, car il y a là une connaissance intime d'une foule de détails du monde d'église, où se trahit comme l'expérience rancuneuse d'une éducation première, qui a fourni les armes mêmes dont il se sert. Ce persiflage est celui d'un homme qui, élevé dans le sérail, en connaît nombre de détours. Onction quasi musicale de l'abbé Gélon, faite pour ravir les âmes des pénitentes de haut lieu, piété profonde mais populacière de l'abbé Brice, bonne seule-

ment pour le vulgaire des fidèles, confréries pieuses, œuvre des petits Chinois, nouveaux miracles; sur tout cela M. Droz a fait pleuvoir une grêle de traits menus comme des aiguilles, comparables à ceux dont les Lilliputiens attaquent Gulliver. Ce n'est pas assez pour entraîner mort d'homme, mais c'est parfois assez pour crever un œil. La confession surtout a le privilège d'exciter très particulièrement sa verve railleuse; la seule critique que je veuille faire des innombrables saynètes dont cette grande pratique religieuse est l'objet dans les livres de M. Droz est de dire qu'il serait vraiment incomparable dans cette veine, s'il n'avait un concurrent inéluctable dans la personne d'un artiste parisien connu de toute l'Europe pour son talent de mystification, le célèbre corniste Vivier, dont l'imitation des chuchotemens du confessionnal compose précisément une des charges les plus amusantes. Cet acharnement de malice va parfois si loin et revient si souvent, que c'est à se demander si l'auteur a eu par hasard à se plaindre de quelque abbé de sa connaissance. S'il en était ainsi, pour lui déconseiller la rancune, nous lui citerions une jolie anecdote d'il y a deux siècles. Lord Herbert de Cherbury, premier des déistes anglais, s'était rendu fameux dans le monde par une humeur susceptible qui lui avait fait chercher partout un duel qu'il ne put jamais rencontrer, tant était grande la considération dont il était entouré. Or, pendant qu'il était ambassadeur d'Angleterre à la cour de Louis XIII, il fut très vivement attaqué par un confesseur de Marie de Médicis, dont le nom échappe en cet instant à ma mémoire. Riposte de lord Herbert, réplique du confesseur; la querelle devint des plus chaudes; mais, comme elle ne pouvait nécessairement avoir aucune issue, lord Herbert la termina par ce mot : « Sachez qu'il n'y a au monde qu'un moine ou une femme qui puisse me parler de telle façon avec impunité. »

Il est rare cependant qu'il n'y ait pas des compensations en toutes choses, et cette irrévérence d'un goût souvent douteux pour les gens et les choses d'église nous a valu un vrai petit chef-d'œuvre, la correspondance de l'abbé Leroux avec le comte candidat à la députation, dans cette très fine et très exacte esquisse de nos mœurs électorales d'il y a dix ans, que M. Droz a intitulée *un Paquet de lettres* (1). Quelle adresse dans la progression des exigences de l'abbé pour feindre de se faire arracher un consentement qu'il grille d'accorder, quel art subtil de mettre le désintéressement au service de la cupidité, quel talent de négociation pour faire hausser le prix de la bicoque paternelle que le comte veut acquérir, quel tact dans ces manœuvres pour se ménager les faveurs de la fortune sans quitter un instant le service de Dieu! Une énergie indomptable sans appa-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1868.

rence de lutte, une volonté de fer sous des formes molles, une bonne partie du caractère ecclésiastique est là. C'est une question quelquefois débattue parmi les observateurs des choses sociales, de savoir lequel l'emporte en finesse, d'une femme ou d'un prêtre; Gustave Droz dans son *Paquet de lettres*, a tranché la question en faveur du dernier. Elle est pourtant admirable d'hypocrisie sentimentale et de ruse insaisissable la lettre écrite par la comtesse, femme du candidat évincé, pour amener l'abbé à reprendre la bicoque dont le comte n'a plus que faire, son insuccès une fois certain. Que ces manèges sont filés menus, que ces pièges sont délicatement recouverts de sensibilité et de poésie ! Il y a là quelques pages d'une telle habileté d'imitation, qu'elles ont l'air de la copie littérale d'une lettre lue par l'auteur plutôt que d'un original inventé par lui. Peu de choses dans notre littérature satirique sont supérieures à cette lettre de la comtesse, où M. Droz s'est montré passé maître dans l'art d'accorder son instrument avec justesse au ton de l'air qu'il voulait jouer.

Une autre compensation à cette irrévérence voltairienne, et celle-là d'un genre très élevé, est la création de ce personnage de l'abbé Roche qui remplit tout le roman intitulé *Autour d'une source*, dont les lecteurs de la *Revue* se souviennent certainement. Est-ce pour faire amende honorable de ses précédentes railleries qu'il a créé ce beau caractère, ou bien ne faut-il voir dans cette création qu'une agression nouvelle sous une forme moins directe ? A-t-il voulu mettre en opposition le curé de campagne à l'âme pure et blanche comme la neige de ses montagnes, à la vie simple comme celle des villageois qu'il assiste de sa mâle charité, avec le prêtre des grandes villes, à l'âme blasée d'expérience mondaine, à la vie compliquée et diverse comme celle des paroissiens qu'il s'ingénie à moraliser, à l'esprit délié et bien muni d'armes de défense contre les manèges sociaux, et dire par ce moyen à ses lecteurs : voilà le prêtre tel que je le comprends ? Si c'est là son idéal du prêtre, il est fort acceptable, et les plus difficiles pourraient s'en contenter. J'ajoute que, bien que très haut, cet idéal n'a cependant rien d'inaccessible, car il est souvent réalisé ; nous avons tous connu l'abbé Roche, sinon absolument en bloc, au moins par fragmens assez considérables, pour savoir de science certaine qu'il exerce en plus d'un lieu son ministère de justice et d'amour. Toutefois cet idéal a un défaut considérable, c'est sa perfection même. S'il est une conclusion qui ressorte en toute évidence du roman de M. Droz, c'est que ce type du prêtre est absolument impossible dans notre société telle que l'ont faite soixante ans d'industrie, de révolutions et de mélanges matrimoniaux, et qu'il ne peut exister sans danger mortel pour lui-même et sans inconvéniens pour ses ouailles imparfaites.

Dès la première approche du monde, le choc se produit, et l'abbé Roche est brisé comme verre. Il n'est pas une de ses vertus qui ne se retourne contre lui; sa franchise sans paille, obligée de se défendre contre la dissimulation artificieuse, dégénère en brutalité de paroles, sa complète innocence le livre au péril des tentations de la chair, son honnêteté le rend la dupe de la fraude, sa charité en fait le complice involontaire du désordre et de l'adultère. En quelques jours, il arrive à dépouiller son église de ses trésors d'art au bénéfice d'un brocanteur mondain, à convoiter la femme de son prochain à la grande terreur de sa conscience, à créer fortuitement au désespoir de sa véracité la réclame sacrée qu'un spéculateur sans scrupules avait en vain sollicitée, à revêtir enfin les apparences d'un séducteur de sacristie et d'un prêtre indigne, tout cela en toute naïveté et sans l'ombre d'une faute. C'est ici, nous semble-t-il, que le prêtre à l'expérience plus mondaine raillé par M. Droz pourrait facilement prendre sa revanche, et répondre à l'auteur qu'en créant ce type de l'abbé Roche il a précisément prouvé le contraire de ce qu'il voulait démontrer. Une des manies de nos voltairiens des derniers jours, c'est de réclamer imperturbablement pour le prêtre la perfection évangélique primitive; Gustave Droz, voltairien lui-même, s'est chargé de prouver, sans y songer le moins du monde, que le type de prêtre qui convenait à notre état social était précisément à l'inverse de cette perfection. Ce n'en est pas moins une sympathique et imposante figure que cet enfant trouvé qui n'a jamais connu d'autres maisons que celles de Dieu avec sa noblesse native et sa charité robuste comme son corps, et l'on ne peut se défendre contre l'envahissement d'une tristesse glaciale lorsqu'on voit ce pieux géant, complétant par l'héroïsme sa vie sans tache, aller se faire martyriser chez les Chinois au bénéfice des intérêts et de l'honneur d'un spéculateur heureux, d'une minaudière élégante et d'un vicieux titré dont il est, pour comble d'horreur, le propre frère, et trois fois l'aîné, par l'âge, par la hauteur d'âme et la plus grande pureté du sang.

En dépit de quelques légers défauts, *Autour d'une source* reste l'œuvre maîtresse de M. Droz, car c'est la seule où il ait pleinement réussi à créer un personnage capable d'intéresser et d'émouvoir, encore faut-il faire cette réserve que l'histoire de l'abbé Roche donne froid au lecteur plutôt qu'elle ne le touche réellement. En effet, la sensibilité de Gustave Droz ne vaut pas son ironie et sa gâté, sans doute parce qu'il s'en défie et qu'à l'imitation de trop nombreux artistes parisiens, il la réprime de crainte d'en être la dupe, et cependant il connaît le précepte du poète latin, *si vis me flere...* Il ne possède pas le don des larmes, voyez plutôt *Babouin*. A coup sûr, s'il est une histoire lamentable, c'est bien celle

de cet infortuné professeur de mathématiques, marié à une aventurière frottée d'artiste, d'un cœur nul comme son talent, lequel prodigue toute sa vie des trésors de tendresse sans obtenir jamais d'autre récompense que le plus profond ridicule. C'est une véritable trouvaille que celle de ce personnage, — l'homme qui a le dévouement malheureux, — une trouvaille qui méritait d'être rencontrée par quelqu'un des grands humoristes anglais. Je vois d'ici Babolain sous la plume de Sterne ou sous celle de Goldsmith; quels trésors d'inattendue et exquise sensibilité il aurait arrachés au premier, et comme ses traits auraient apparu timides, tristes et touchans, sous la lumière souriante et douce dont le second l'aurait enveloppé! Supposez encore quelque psychologue à la noire analyse, Nathaniel Hawthorne par exemple, s'emparant de ce personnage, comme il aurait su faire ressortir les souffrances de ce malheur atroce, de cette infirmité fatale faite pour arracher des larmes au plus dur Dolope de la vie mondaine, l'impuissance d'être aimé! Mais le Babolain de Gustave Droz ne nous amuse ni ne nous émeut; le seul sentiment qu'il nous inspire, c'est celui d'un profond étonnement. Sa femme et sa belle-mère ont raison, cet homme est un véritable monstre, un monstre d'imbécillité, un prodige de stupide humilité. La forme du récit personnel employée par l'auteur est bien peut-être pour quelque chose dans ce résultat, car il est inadmissible qu'on parle de soi avec une cécité aussi prolongée.

Cependant, si la victime ne parvient pas à nous toucher, ses tortionnaires féminins nous inspirent en revanche tout le genre d'intérêt qu'elles méritent. Ce sont deux superbes études de pécores, que les deux personnages de M<sup>me</sup> Paline et de sa fille Esther. Le type est au complet, aucun de ses agrémens n'y manque, ni la sottise des prétentions ambitieuses, ni la nullité de l'intelligence, ni l'absolue sécheresse de cœur, ni l'hypocrisie sentimentale, ni l'insolence des manières, ni la vulgarité des propos. Le meilleur des tableaux de M<sup>me</sup> Babolain, née Paline, est certainement le portrait qu'elle a obtenu de M. Droz; cela est peint en pleine pâte, enlevé avec vigueur, merveilleusement éclairé, bien vivant, bien turbulent, bien irritant, bien odieux; la touche d'un véritable artiste est là. Voilà les personnages que Gustave Droz excelle à peindre; rappelez-vous la mère de M<sup>lle</sup> Cibot, le comte de Manteigney, le spéculateur Larreau, le brocanteur Claudius; il faut à son talent, très particulièrement parisien, ces produits humains de la vie parisienne, des types de sécheresse, d'endurcissement mondain, de vice sans remords, que l'on ne puisse peindre sans une nuance de mépris ou une touche d'ironie. A ce caractère il vous est facile de reconnaître un talent qui est plutôt fait pour la satire sociale que pour l'expression pathétique des passions.

Nous dirons de la psychologie de Gustave Droz ce que nous avons dit de sa sensibilité, elle ne vaut pas son ironie; j'en prends à témoin le *Cahier bleu de M<sup>lle</sup> Cibot*, un vilain petit livre, en dépit du succès qu'il a obtenu, plein de laids détails faits pour inspirer la plus navrante tristesse, et aussi agaçant que l'humeur de ce mari affligé d'une maladie d'estomac dont l'auteur a tracé un portrait physiologique si ressemblant. Comme je suppose que le livre a été lu par tout le monde, j'en viens tout de suite au point unique que je veux mettre en lumière, et j'avoue qu'il m'est impossible de parvenir à comprendre la chute de l'héroïne. Que M<sup>me</sup> Laumel, née Cibot de Larive, éprouve la tentation de se perdre, cela n'a rien que de fort ordinaire, mais qu'elle se perde dans les circonstances et dans l'état d'âme où l'auteur l'a placée au moment de sa chute, cela est beaucoup plus inadmissible. Obsédée d'inquiétudes pour l'avenir de son ménage, la pensée de faire part au jeune comte de Marsil des besoins d'argent de son mari et d'implorer de lui un dévouement dont il lui a donné la banale assurance a traversé vaguement son cerveau. Ses pas se portent comme d'eux-mêmes vers la demeure du comte; elle entre, s'assied, et se perd séance tenante sans que sa mémoire lui rappelle un seul instant que la situation où elle se trouve n'est ni de celles qui autorisent les jeux de l'amour et du hasard, ni de celles qui les rendent aimables. Bien qu'elle ait pour le comte un goût qui ne demande qu'à devenir de l'amour, si l'inquiétude que l'auteur lui prête est vraie, cette inquiétude est trop forte pour laisser place en ce moment à toute autre préoccupation et à tout autre sentiment. Sa conduite se comprendrait d'une aventurière de profession; celle-là se livrerait d'emblée pour prendre arrhes sur le comte et s'assurer en toute certitude l'appui qu'elle compte réclamer comme paiement du don d'elle-même; mais M<sup>me</sup> Laumel n'est pas une aventurière, c'est une personne d'éducation raffinée, d'âme tolérablement délicate, pourvue d'un fonds de pitié passable, incapable par conséquent d'un calcul aussi odieusement pratique. C'est précisément parce qu'elle aime le comte qu'elle ne se livrera pas, car elle sentira qu'elle ne peut que mal aimer ne pouvant aimer avec liberté, car la pensée qu'elle est venue en sollicitieuse suffira pour glacer ses désirs et lui faire repousser les caresses de son amant, car le souvenir de sa situation besoigneuse l'avertira que céder à l'amour en tel moment serait un crime d'égoïsme monstrueux, comme le serait une satisfaction adultère prise au moment de la déclaration d'une faillite ou au chevet même d'un mourant. A défaut de délicatesse plus élevée, le sentiment de ses plaisirs dont elle craindra d'attrister les ivresses la soutiendra contre ses entraînemens; redoutant de mal aimer, elle redoutera d'être mal aimée, et hésitera avant de porter au comte une âme



remplie de préoccupations chagrines qui passeront comme des ombres sur la pure lumière de l'amour. M. Droz peut répondre à nos observations que l'histoire est vraie, et que les choses se sont passées ainsi qu'il le dit, non-seulement pour son héroïne, mais pour une infinité d'autres M<sup>me</sup> Laumel. Cela est bien possible, et je le crois volontiers, mais il y a dans le monde une quantité de choses vraies que l'on peut sans paradoxe aucun qualifier de fausses, parce qu'elles ne sont susceptibles d'aucune explication, ou dérivent de causes fortuites ou obscurément charnelles qui en font de simples phénomènes sans valeur, sans intérêt et sans portée, et la chute de M<sup>me</sup> Laumel est de ce nombre. C'est au tact de l'observateur à discerner entre ces deux ordres de faits vrais et à ne choisir que ceux qui répondent aux exigences de la logique et aux convenances de l'art qu'il exerce.

Le verre de Gustave Droz est petit, mais c'est dans son verre qu'il boit. Son style est bien à lui, un bon style, très passablement ferme, coloré et cependant sobre, teinté seulement çà et là d'épithètes qui trahissent la pratique et le langage d'un autre art. Ces expressions souvent heureuses, mais toujours cherchées, par lesquelles les peintres s'efforcent d'atteindre et de fixer ce qu'il y a de plus fuyant et de plus insaisissable dans les nuances des couleurs, les caresses de la lumière ou les mollesses de l'ombre, se rencontrent fréquemment dans le style de M. Droz et en gênent parfois la simplicité. Ses procédés de composition aussi sont bien à lui, et ne trahissent aucune étude trop attentive, aucune imitation trop marquée. Cependant il m'a semblé reconnaître des traces de réminiscence dans la méthode ingénieuse par laquelle il arrive à retrouver et à reconstituer cette anecdote charmante et tragique de la fin de l'ancien régime qu'il a intitulée *les Étangs*. N'y a-t-il pas quelque souvenir des procédés d'induction de l'Américain Edgar Poë dans ces deux récits mêlés l'un à l'autre, dont le plus accessoire engendre le plus important? La description du portrait de la belle au bouquet bleu, qui sert de point de départ aux investigations du romancier, m'en a rappelé une autre du même genre, qui sert également d'introduction à une histoire de cette même fin de l'ancien régime, *M<sup>lle</sup> de Malepeyre*, le chef-d'œuvre de M<sup>me</sup> Charles Reybaud, que nos lecteurs n'ont certainement pas oublié. Il se peut que cette rencontre soit accidentelle, mais, Gustave Droz dut-il sa description au souvenir du roman de M<sup>me</sup> Reybaud, l'originalité de son œuvre n'en serait nullement atteinte. Le souvenir est permis lorsque les matériaux empruntés à la mémoire sont ainsi transformés.

Les dissemblances qui existent entre nos nouveaux romanciers ne sont pas faites pour rendre les transitions faciles; c'est donc un contraste qui nous servira de pont entre Gustave Droz et André

Theuriet. Passer de l'un à l'autre, c'est comme passer d'un régime de bisques épicées, de ragoûts relevés de truffes, de karicks à l'indienne et de chauds zabayons, à un régime de saines viandes rôties, de poissons frais pêchés et de gras laitages, non sans mélange de gibier délicat cependant, mais de gibier non faisandé, car il n'y a pas la plus petite pointe de corruption dans le talent d'André Theuriet. C'est assez dire que les lecteurs, tout en trouvant dans ses romans des qualités aussi variées et aussi rares que peut les désirer un goût difficile, n'y trouveront cependant rien de scabreux, d'excentrique et d'équivoque. Je ne vois pas qu'il lui manque aucun des dons qui font les esprits aimables et amusans, seulement ces dons connaissent la contrainte et portent le frein de la discipline volontaire. Honnête sans pruderie, son langage n'est pas ennemi des gais propos, mais cette gaité ne dégénère jamais en licence; libre sans hypocrisie, son observation ne s'effarouche ni ne se scandalise des spectacles qu'elle rencontre, seulement son choix ne s'arrête qu'à ceux qui peuvent lui fournir des sujets d'étude qui n'exigent rien de secret. Il a de la mélancolie, mais cette mélancolie s'arrête toujours à une tristesse souriante et ne l'entraîne jamais jusqu'à un noir pessimisme. Son intelligence, habile aux adresses ingénieuses, répugne à tout tour de force d'acrobatisme littéraire. Son style, qui est celui d'un vrai poète, sait peindre avec esprit et nuancer avec finesse, sans que cet esprit tombe jamais dans la recherche et cette finesse dans la subtilité. Son art de composition a de l'aisance et souvent presque de l'ampleur; mais cette aisance sait arrêter à point ses développemens et les tenir à la mesure de ses sujets modestes. Ses histoires bien conduites poussent logiquement jusqu'au dénouement leurs situations naturellement engendrées les unes des autres, et ne pèchent jamais contre la vraisemblance. Ses personnages, pris dans le milieu moyen de la nature humaine et des conditions sociales, gardent leurs proportions, même quand ils sont soulevés par la passion ou ennoblis par la douleur; il ne les gonfle pas à l'instar de tant de ses confrères, qui d'une vulgaire grenouille essaient de tirer un bœuf et donnent aux gens de Lilliput la stature de ceux de Brobdingnac.

On peut en toute vérité appliquer à l'aimable auteur ce qu'il dit quelque part de la danse d'une de ses héroïnes, qui ne demandait à son valseur qu'un bras robuste et le sentiment de la mesure. Lui aussi ne demande à ses sujets que le degré de consistance et de vérité nécessaire pour assurer un terrain solide à son talent et n'être pas poussé hors de la justesse. A ces qualités de modération judiciaire et d'équilibre sensé s'ajoute cette élégance qui, dans la nature comme dans l'humanité, dans les choses comme chez les personnes et dans l'art d'écrire comme dans le costume, résulte de

l'harmonie des rapports et de l'exactitude des proportions. Quoi qu'il raconte ou peigne, André Theuriot le raconte et le peint élégamment, sans pour cela rien sacrifier de la vérité à cette élégance. Ses personnages de paysans conservent leur franchise, ses intérieurs de ferme leur *réalisme*, ses provinciaux leur prosaïsme placide et timide, ses bohèmes parisiens allures turbulentes. S'il est vrai, comme je le disais en commençant, que nos modernes romanciers comparés à leurs prédécesseurs, rappellent plus l'école hollandaise que l'école flamande, André Theuriot peut nous représenter assez étroitement le Mieris ou le Terburg du roman contemporain, sans mélange aucun de Gérard Dow, de Jean Steen et de Van-Ostade.

Cette qualité d'élégance nous dit assez qu'en devenant romancier André Theuriot a su rester poète. En abordant un art nouveau, il s'est souvenu de celui qui si longtemps avait fait le charme de ses loisirs, et c'est encore au *Chemin des bois* qu'il a demandé les cadres et les données de ses récits. Il est resté fidèle à sa Meuse natale, et elle lui a prodigué les frais et riches paysages d'une nature sans violence et reposée même dans ses plus altières magnificences, des solitudes verdoyantes pour ses amoureux, des chemins creux et des fondrières sans périls pour ses amazones, des retraites rustiques pour ses soupirans dépités ou heureux, des sentiers perdus sous les taillis épais pour la facilité des confidences et des aveux, des demeures isolées pour ses rêveurs et ses misanthropes. La nature joue un rôle important dans les récits d'André Theuriot; non-seulement elle compose le fond de ses tableaux, mais elle envahit la scène jusque sur ses premiers plans, et ses personnages y sont comme baignés dans la verdure et dans la feuillée. Quelque chose du calme de cette nature se répand sur les passions du récit; sans aimer et sans souffrir moins fortement, ses acteurs aiment et souffrent avec moins de bruit, et la solitude où se développe le petit drame de leur amour ou de leur souffrance les garantit au moins contre les complications extérieures et les accidens de l'imprévu. Quelque vive que soit la pièce, elle exclut la multiplicité des acteurs et doit se jouer forcément entre quatre ou cinq personnages. Je ne sais rien, en vérité, qui donne mieux le sentiment de la tranquillité provinciale que les romans d'André Theuriot, tranquillité qui n'est pas si monotone qu'on veut bien le dire, car toute chose y prend un prix précisément parce que les événemens y sont rares. Pas de parole qui ne s'entende dans ce silence, pas d'incident qui ne se détache avec relief sur ce fond de solitude. C'est très justement qu'un critique contemporain a dit d'André Theuriot que la province lui avait porté bonheur. Ce qui est entré de la vie parisienne dans la formation de son talent est peu de chose en comparaison de ce qu'il doit à la province. C'est elle qui lui a révélé les sentimens dou-

cement contraints d'une vie sociale défiante et peureuse, où l'esprit n'a pas encore enseigné au cœur à s'émanciper. La vie provinciale est sans doute bien monotone et bien stérile dans sa monotonie, elle a cependant au moins cette supériorité sur la vie capiteuse de Paris, que le désordre y est sans ivresse, le mal sans gloire, le scandale sans séduction, le vice sans charmes et sans ressources d'imagination. Les cœurs coupables n'y ont pas encore appris l'art de se griser de leurs propres paradoxes, et les éclats de l'inconduite n'y inspirent encore aucun désir d'émulation. Ces différences sont bien marquées dans les romans d'André Theuriet, où Paris apparaît maintes fois comme le mauvais génie des enfans de la province; rappelez-vous le Natalis de *M<sup>lle</sup> Guignon*, le La Genevraie et le René des Armoises de *la Fortune d'Angèle*. Le romancier toutefois est trop sensé pour avoir établi aucun contraste absolu et de parti-pris, et là comme partout il a su s'arrêter à la juste nuance. Si la province a beaucoup donné à André Theuriet, il lui a largement payé sa dette, et c'est elle à son tour qui lui doit reconnaissance, car elle ne pouvait rencontrer un peintre qui présentât d'elle une image plus aimable, plus épurée de toute vulgarité et de toute sottise, et mieux faite pour la consoler de s'être vue dans les grimaçantes peintures de Balzac et dans le brutal miroir de Gustave Flaubert.

Cette qualité que nous regrettons de ne pas rencontrer chez Gustave Droz, la sensibilité, André Theuriet la possède. Ses personnages sont petits et modestes, mais, lorsqu'ils sont étreints par ces puissances redoutables sous lesquelles ont gémi de plus forts que ceux de leur race, la douleur et l'amour, leurs cœurs battent si gentiment et si vivement, qu'ils m'ont souvent rappelé les palpitations rapides et pressées de l'oiseau qui se sent saisi sans espoir d'évasion sous la main qui l'emprisonne. La discrétion aussi avec laquelle ils souffrent est faite pour toucher, car je ne sais pas de spectacle qui trouve plus directement le chemin du cœur que celui de larmes qui coulent en silence ou d'une douleur qui chuchote ses tortures à mi-voix au milieu des sanglots réprimés. Les sons les plus frêles sont aussi les plus aigus, et, pour être contenu et discret, ce pathétique n'en est pas moins vibrant. C'est vraiment une cruelle histoire que celle de *M<sup>lle</sup> Guignon*, cette personne destinée à toujours manquer son bonheur pour avoir été prématurément éprouvée par une douleur trop forte qui, en brisant en elle toute énergie de résistance, y a créé une lassitude sous laquelle elle se traîne, incapable d'autre chose que de se laisser faire par le sort. Le bonheur est là devant elle, elle le voit, elle l'espère, mais il faudrait étendre la main, et c'est un effort trop sérieux pour sa fatigue; que la volonté du hasard s'accomplisse, et puisse-t-il lui être bon! De

toutes les histoires racontées par M. André Theuriet, *M<sup>lle</sup> Guignon* est la plus fine et la plus précieuse, celle qui repose sur la donnée psychologique la plus curieuse et la plus profonde; c'est son œuvre originale, sa vraie trouvaille personnelle, car il y a saisi dans son principe et suivi dans ses conséquences un état d'âme peu connu, mais qui est un des plus navrans et des plus incurables dont puisse souffrir notre nature morale. *La Fortune d'Angèle*, plus dramatique peut-être dans le sens habituel du mot, beaucoup mieux faite pour être comprise d'un plus grand nombre, est cependant d'ordre moins rare. C'est une histoire d'occurrence ordinaire que celle de cette naïve enfant de la province venue à Paris pour s'y révéler grande tragédienne et qui rencontre un engagement de café chantant, mais le titre en est piquant et en rajeunit la tristesse. La fortune poursuivie par Angèle et sur laquelle elle met la main, c'est l'amour déçu, l'abandon et la mort. Si la donnée de ce roman n'est pas très neuve, les personnages en revanche en sont originaux, et il s'y rencontre plusieurs scènes réellement fortes. De ce nombre est la scène de nuit, lorsque Angèle, restée seule à Paris, sort de chez elle hallucinée par l'effroi et parcourt en somnambule les rues et les quais; c'est presque la scène du suicide manqué de Désirée Delobelle dans le *Fromont jeune* d'Alphonse Daudet. Ces sortes de scènes ne sont pas rares chez André Theuriet, et si elles n'y sont pas plus remarquées, c'est que l'auteur, lorsqu'il les rencontre, sans doute par obéissance à cette modération qui est la qualité régulatrice de son esprit, se refuse le droit de les pousser comme elles veulent être poussées, c'est-à-dire à toute outrance. J'indique encore cette scène de son dernier roman, où Raymonde, folle de désespoir, s'échappe de la maison paternelle et vient sous l'orage frapper de nuit à la porte du vieux Noël pour le supplier de dissiper le malentendu qui lui enlève le cœur de son amant; elle est d'une invention dramatique excellente et ne demandait qu'un peu plus de violence pour produire tout son effet. Que M. André Theuriet prenne plus de confiance en lui-même, qu'il se rappelle l'exemple d'Octave Feuillet, qui, fatigué de s'entendre toujours louer pour ses qualités d'élégance et de finesse, résolut de prouver un beau jour que sous ce velours souple et doux son talent cachait une mâle énergie, et qu'il ose.

Si la vigueur a semblé jusqu'ici faire un peu défaut à André Theuriet, en revanche la facilité est au nombre des dons qu'il a le plus pleinement reçus, et de cette facilité ses personnages sont la preuve. Conçus sans prétention, ils sont nés sans effort. Ils ne visent pas à être des types, ils se contentent d'être des individualités très vivantes et des portraits très ressemblans. Il ne se peut que vous n'ayez pas rencontré en quelque réunion de poètes le joyeux Marius

Laheyraud du *Mariage de Gérard*, ivre de poésie plus encore que de vin, déclamant d'une voix de stentor, panachant ses bouffonneries d'hyperboles extravagantes ou assaisonnant de bouffonneries ses tirades lyriques. Nous avons tous connu La Genevraie, de *la Fortune d'Angèle*, hâbleur sans arrière-pensée et pour le seul plaisir de la hâblerie, cynique sans perversité, débraillé de propos et correct de tenue, misanthrope sans chagrin, pessimiste sans humeur noire, exprimant son mépris par le rire, blasé par l'expérience de la vie et endurci par les intermittences de la misère, sans dévouement et sans égoïsme, sans foi aux autres et sans souci de lui-même. Joseph Toussaint de cette même *Fortune d'Angèle* est connu d'un moins grand nombre, mais il existe, et ceux dont quelque gaucherie dans les dehors n'est pas susceptible de détourner l'observation sympathique l'ont fréquemment entrevu. Joseph Toussaint est un Babolain réussi et qui a bien rencontré. De l'amour, il ne connaît que les sacrifices, et cependant il se trouve en fin de compte qu'il a choisi la meilleure part. Cet amour, tout de dévouement, tourne au bénéfice de son âme, à laquelle il confère un privilège de noblesse que son rival plus heureux a perdu par sa conduite coupable. Pour se présenter sans prétention, le personnage, vous le voyez, n'en a pas moins sa profondeur; exprimerait-il une meilleure philosophie morale s'il eût été créé moins simplement et avec un plus grand appareil de psychologie et d'analyse?

Il nous est plus embarrassant de parler d'Alphonse Daudet que de ses deux confrères, et l'obstacle qui nous arrête, c'est précisément son retentissant succès. A moins de quelqu'une de ces transformations inattendues qui sont toujours dans les possibilités du vrai talent, il est permis de croire que nous possédons dès aujourd'hui la mesure de Gustave Droz, et quant à André Theuriet, tout ce que nous avons à réclamer de lui, c'est le développement de plus en plus large et hardi des qualités qu'il a déjà montrées; mais il n'y a encore rien de définitif dans le succès d'Alphonse Daudet et même dans le talent dont il a fait preuve. « Bien coupé, mon fils, mais il faut recoudre, » disait Catherine de Médicis à Henri III après le meurtre du duc de Guise; bien frappé, dirons-nous à l'auteur de *Fromont jeune* et de *Jack*; mais il faut maintenant soutenir le poids de ce succès.

Ce sont de redoutables espérances que celles qu'il a fait naître dans les esprits de ses lecteurs enthousiasmés; le voilà désormais engagé à produire une longue suite d'œuvres qui répondent à ces premières et les continuent en les dépassant. Il y est engagé de plus d'une façon, car ces deux romans sont de ceux qui peuvent conquérir la célébrité, mais non de ceux qui l'assurent, et il se tromperait s'il croyait pouvoir retenir longtemps sans récidive celle

qu'ils lui ont faite. Les œuvres littéraires, surtout les œuvres d'imagination, peuvent se diviser en deux grandes catégories répondant aux deux genres de célébrité qu'elles procurent. Il en est qui se présentent tellement complètes, qui épuisent si absolument leur matière, ou qui sont des rencontres de talent si particulières et si originales, qu'elles dispensent leur auteur de recommencer et qu'elles lui assurent du premier coup une célébrité si fortement assise que toutes les productions faibles ou mal venues qui pourront succéder seront impuissantes à l'effacer. En voulez-vous un exemple tout contemporain? voyez M. Gustave Flaubert. Il aura beau multiplier les productions imparfaites ou mal conçues, il restera jusqu'à la fin de ses jours l'auteur de *M<sup>me</sup> Bovary*, et toutes les *Tentations de saint Antoine* ou les *Éductions sentimentales* du monde n'y feront rien. Déplaisante ou sympathique, l'auteur a fait son œuvre, et il n'importe pas qu'il l'ait faite à ses débuts plutôt qu'à tout autre moment de sa carrière, il peut s'en tenir là. Il est au contraire d'autres œuvres, et celles-là sont les plus nombreuses, qui sont comme des promesses dont on attend la réalisation, ou encore des commencemens dont on attend la suite. Que l'auteur ne réalise pas ces promesses, qu'il ne donne pas suite à ces commencemens, et ces œuvres, quelques qualités qui les distinguent ou quelques belles parties qu'elles contiennent, ne le soutiendront pas contre les insuccès de l'avenir ou contre les défaillances ou les erreurs de son talent. Si la suite de la carrière de M. Daudet répond à ses deux succès des dernières années, une bien haute place lui est destinée dans notre nouvelle littérature d'imagination; mais cette place, il serait peut-être téméraire de la lui assigner dès aujourd'hui, et, laissant au temps ce soin, nous nous contenterons de lui signaler le genre de péril que lui crée le succès qu'il a obtenu.

Il y a dans le talent d'Alphonse Daudet un contraste singulier dont il est assez malaisé de trouver l'explication. Voici maintenant quinze ans environ que l'auteur a fait ses débuts littéraires, débuts modestes, remarqués d'abord seulement des *dilettanti* avides de se tenir au courant du mouvement intellectuel, et qui se sont continués pendant bien longtemps sous cent formes gracieuses. Nous l'avons vu tâtonner longuement et en apparence cherchant sa voie, sans cesse en travail sur lui-même, mais toujours dans de petits genres, multipliant les courtes nouvelles, les miniatures de récits, les esquisses, les impressions descriptives, les fantaisies; si bien que pendant des années il put sembler aux plus clairvoyans qu'il était fait surtout pour les petites compositions qui demandent de la grâce et du sentiment; quant aux grandes compositions, à celles qui réclament longue haleine, énergie de suite dans le travail et puissance de concentration des facultés, la supposition qu'il pût y

être propre ne leur traversa même pas l'esprit. Si l'on nous eût interrogé nous-même à son égard, nous n'aurions pas rendu d'autre réponse, car nous ne connaissons pas de talent contemporain qui nous ait trompé d'une manière plus complète et plus heureuse. Sa première œuvre de longue étendue, *le petit Chose*, n'était pas faite pour nous détromper, car qu'était-ce que ce gentil livre, série d'esquisses ramenées à l'unité par le sujet le plus simple du monde, sinon le résumé de ses aimables tâtonnemens antérieurs, la synthèse de ses premiers efforts, l'élixir condensé de toutes les qualités de grâce, de sensibilité et de mélancolie éparses dans ses nombreux croquis? S'il était un genre de grande composition à laquelle il pût prétendre, *le petit Chose* en présentait donc le modèle parfait, aurait-on pu assurer sans être pour cela trop myope; ce livre marquait bien la limite extrême des facultés dont l'auteur avait jusqu'alors fait preuve, et il était permis de croire qu'en l'écrivant il avait rencontré son grand livre, le *Gil Blas* ou le *Tom Jones* dont il était capable. Il n'en était rien; tous ces tâtonnemens, toutes ces fantaisies de sentiment, toutes ces flâneries de rêveur et d'artiste, toutes ces descriptions de poète humoriste, n'étaient point les preuves que les préférences de l'auteur le portaient vers les petits genres; c'étaient autant d'acheminemens progressifs vers la grande composition, qu'il travaillait pour ainsi dire à conquérir partie par partie, détail par détail, s'exerçant à la peinture des caractères dans ses nouvelles de courte étendue, à l'art de la description dans ses paysages et ses flâneries humoristiques, à la grâce dans ses fantaisies, au pathétique dans ses histoires de sentiment.

Ces essais, ces récits, étaient comme les ébauches, les études et les dessins que l'artiste multiplie dans l'atelier pour étudier séparément chacune des figures de la toile qu'il médite. Le talent de Daudet est donc une conquête du travail, et d'un travail lent, assidu, opiniâtre, patient; comment se fait-il cependant qu'en lisant ses deux romans de *Fromont jeune* et de *Jack* nous éprouvions précisément les sensations que donnent les talens spontanés et prime-sautiers? Rien qui trahisse l'odeur de la lampe, qui porte la marque de la chaîne du travail; les tons les plus variés s'y succèdent avec la plus parfaite aisance, et il y règne d'un bout à l'autre une liberté et une souplesse extrêmes. Un souffle à la fois doux, soutenu et puissant fait circuler un air vivifiant à travers ces pages d'où sentimens, images, descriptions, sortent et s'échappent de tous côtés comme les jaillissemens d'une séve abondante à l'excès. Si complet a été le labeur qu'il est parvenu à effacer ses propres traces. C'est donc à l'étude seule qu'il faut attribuer la conquête de ces facultés de spontanéité et de prime-saut qui nous frappent chez Al-



phonse Daudet, c'est-à-dire des qualités directement contraires à celles qu'on lui arrache d'ordinaire, et c'est bien là un des miracles les plus faits pour étonner qu'elle ait jamais accomplis.

L'assimilation des élémens fournis par l'étude n'a pas été cependant tellement complète qu'on ne puisse distinguer parfois la trace des influences subies. J'aperçois çà et là dans le style un peu de Victor Hugo, dans certaines coupes de phrases beaucoup de Michelet. Ailleurs de petites bizarreries de sentiment trahissent la lecture des humoristes anglais; plusieurs fois, par exemple dans le si touchant et si original épisode du petit roi nègre Madou, du roman de *Jack*, certaines interjections introduites quelque peu artificiellement dans le récit révèlent la lecture de Sterne. Ce ne sont là, il est vrai, que des imitations de détail; mais il est deux hommes dont l'influence est aisément reconnaissable dans les deux romans principaux de M. Daudet, Gustave Flaubert et Charles Dickens. Il y a plus de Flaubert que de Dickens dans *Fromont jeune et Risler aîné*; il y a plus de Dickens que de Flaubert dans *Jack*.

Il ne faut pas cependant exagérer la part qui peut revenir à M. Flaubert dans le roman qui a fondé la réputation d'Alphonse Daudet. Certainement M. Daudet a eu *M<sup>me</sup> Bovary* présente au souvenir pendant qu'il écrivait *Fromont jeune*, mais je ne saurais trouver aucune ressemblance entre les sujets des deux livres. Il s'en faut aussi de beaucoup, malheureusement pour Alphonse Daudet, que son très dramatique et très émouvant récit ait la valeur de l'œuvre, déplaisante peut-être mais si forte, de Gustave Flaubert. Vingt ans se sont écoulés depuis l'apparition de *M<sup>me</sup> Bovary*, et cependant personne encore, à notre avis, n'a porté sur ce livre remarquable un jugement sérieux. Osons exprimer le nôtre en toute franchise, aussi bien il n'engage que nous seul. Savez-vous bien que ce livre est de ceux qui font date non-seulement dans une littérature, mais dans l'histoire morale d'une nation, parce qu'ils mettent fin à certaines influences longtemps souveraines et qu'en y mettant fin ils changent les conditions de l'optique et de l'hygiène de l'esprit public? *M<sup>me</sup> Bovary* a été en toute réalité, pour le faux idéal mis à la mode par l'école romantique et pour la dangereuse sentimentalité qui en était la conséquence, ce que le *Don Quichotte* a été pour la manie chevaleresque trop longtemps prolongée de l'Espagne, ou encore ce que les *Précieuses ridicules* et les *Femmes savantes* de Molière ont été pour l'influence de l'hôtel de Rambouillet. Je préfère cependant le premier de ces deux termes de comparaison, quoiqu'il soit le plus élevé, comme étant le plus exact et le plus étroit, car de même que Cervantès a porté le coup de mort à la manie chevaleresque avec les armes mêmes de la chevalerie, c'est avec les procédés mêmes

de l'école romantique que Gustave Flaubert a ruiné le faux idéal mis au monde par elle, c'est avec les ressources mêmes de l'imagination qu'il a peint les vices et les erreurs de l'imagination. Cette portée puissante, qui ne pouvait s'apercevoir au lendemain de l'apparition de *M<sup>me</sup> Bovary*, apparaît clairement aujourd'hui. Gustave Flaubert a donné le coup de mort à la sentimentalité sensuelle et à l'idéalisation du vice, et par le succès de son roman il a pour ainsi dire exigé de ses confrères l'imitation de sa crudité brutale. Si Alphonse Daudet en particulier a mis tant de franchise dans la peinture des déportemens de M<sup>lle</sup> Chèbe, femme Risler, c'est certainement l'exemple de *M<sup>me</sup> Bovary* qui lui a poussé la main, et en ce sens on peut dire, si l'on veut, qu'il est un imitateur de Gustave Flaubert. Quant aux aventures de son héroïne, elles sont impuissantes à produire un résultat littéraire analogue à celui qui est sorti de *M<sup>me</sup> Bovary*; par la portée, l'œuvre de M. Daudet est inférieure à celle de Gustave Flaubert.

Elle lui est inférieure sous d'autres rapports encore. Il n'y a pas que cette satire du faux idéal dans *M<sup>me</sup> Bovary*, il y a une peinture de la vie provinciale faite avec les lunettes noires d'un pessimiste, il est vrai, mais très complète à ce point de vue; avec quelques personnages et quelques scènes, l'officier de santé Bovary, le pharmacien Homais, le curé Bournisien, la scène des comices agricoles, celle du pied-bot, Gustave Flaubert a su faire la synthèse comique de tout ce que la vie provinciale peut contenir de vulgarités, de sottises et de niaiserie. *Fromont jeune et Risler aîné*, au contraire, est une simple anecdote parisienne, une peinture d'une simple fraction de la société parisienne, et d'une fraction très limitée. Enfin l'héroïne de Gustave Flaubert est très supérieure en intérêt à l'héroïne de Daudet. En dépit de toutes ses sottises et de tous ses vices, c'est cependant une créature humaine que cette petite bourgeoise de province affligée d'une imagination chaude et fautive et de sens riches et faibles; elle possède malgré tout une nature morale qui lui ouvre accès à la sympathie du lecteur, elle a une âme capable de regretter le bien qu'elle abandonne et de redouter le mal qui la séduit; elle se sait malade et cherche les remèdes qui pourraient la guérir, — se rappeler la scène du curé Bournisien, — elle lutte pour redevenir vertueuse, pour rentrer dans la voie du devoir, — se rappeler la scène du pied-bot et les scènes de la convalescence. Il n'y a rien de cet intérêt dans *M<sup>me</sup> Risler*, créature vide de toute pensée, châtrée de tout sentiment, amputée de toute nature morale, produit artificiel et monstrueux d'une vie sociale surchauffée, recouverte pour toute séduction des loques volées d'une élégance acquise par imitation envieuse. La peinture est certainement très vraie, mais elle vaut mieux que

son sujet, et tout l'intérêt qu'elle inspire va sans partage à l'art du peintre qui a su faire vivre un pareil néant.

Ni pour la force de la conception première, ni pour l'ampleur de la peinture générale, ni pour la vigueur et l'étendue de l'analyse psychologique, ni pour le choix du personnage principal, le roman de Daudet ne peut donc se comparer à celui de Flaubert; mais il est au moins un point sur lequel il prend sa revanche avec éclat, le développement de l'action. Alphonse Daudet possède des dons dramatiques tels que n'en a jamais montré l'auteur de *M<sup>me</sup> Bovary*, et tels qu'il est douteux pour nous qu'il en montre jamais. C'est dans cette puissance dramatique que consiste la principale valeur de *Fromont jeune*. Rarement action a été conduite d'une main plus sûre, et je dirai volontiers plus savante. Ralentie avec calcul pendant toute la première moitié du roman, elle prend au milieu une énergie torrentueuse et se précipite vers le dénouement dans un *crescendo* dramatique opéré avec la fidélité, j'oserai dire la plus classique, aux lois de progression exigées par les doctrines de la plus sévère critique. De la trahison de Frank Risler au suicide de Désirée Delobelle, à la scène du bal, à la scène du café chantant, quelle succession de situations violentes! il n'en est pas une qui ne fût suffisante pour épuiser la capacité d'émotion du lecteur, et pour le laisser ensuite languissant et distrait. Combien de fois il nous est arrivé, dans nos lectures de romans, de laisser notre émotion pour ainsi dire en route, arrêtée à telle scène du milieu ou du commencement, parce que l'auteur n'avait pas su employer cet art des gradations, qui est aux œuvres de l'imagination et du sentiment ce que la déduction logique est aux œuvres de la pensée pure. Le suicide de Désirée Delobelle, — un des épisodes les plus dramatiques qu'il y ait dans aucune littérature d'imagination, — était bien fait pour marquer ce point culminant de l'intérêt, après lequel il n'y a plus pour le lecteur qu'à se refroidir, et un instant nous avons craint qu'il n'en fût ainsi; l'auteur a senti, dirait-on, le péril, et il a su le tourner avec l'art le plus ingénieux, au moyen d'un intermède fantastique d'une invention excellente. *La légende du petit homme bleu* a été blâmée comme une imitation trop directe des fantaisies de Dickens; nous ne saurions partager cet avis. Imité ou non, cet intermède est ici à sa juste place. C'est trop d'émotion après le suicide de Désirée Delobelle, il ne nous en restera pas assez pour les scènes qui vont suivre; il faut donc s'arrêter. Alors apparaît le petit homme bleu, malicieux génie qui préside aux faillites commerciales; avec cette apparition, le lecteur reprend haleine en même temps que les tintemens lugubres de la sacoche fantastique préparent son imagination à la catastrophe qui approche. Celui qui a su conduire une action avec une telle habileté est absolu-

ment maître de ses effets, et je ne sais trop d'où pourrait lui venir la maladresse qui le ferait frapper à faux.

Parmi les dons qu'a reçus Alphonse Daudet, il en est un d'origine divine qui manque entièrement au romancier robuste qu'on a voulu lui donner pour maître, la tendresse. Il y a de l'amour dans l'observation de M. Daudet, et de ses qualités il n'en est pas qui nous assure aussi pleinement de son avenir que celle-là, car il n'en est pas qui soit plus invariablement associée au vrai génie. Là où l'amour n'existe pas, soyez sûrs que le génie, quelque vigoureux qu'il vous paraisse, n'est qu'à l'état de mutilé; là où vous sentez palpiter l'amour, soyez sûrs que le génie existe, quelque incertain qu'il vous ait semblé. C'est là le signe auquel on reconnaît ceux qui sont destinés à vaincre aussi bien dans l'art de peindre les hommes que dans l'art de les gouverner. On peut beaucoup par le mépris, mais on ne peut qu'une fois et pour une seule place; on peut davantage et plus longtemps par l'amour, car il se métamorphose et se rajeunit avec chaque sujet qu'il touche. Le mépris ne peut connaître qu'un petit nombre de choses, l'amour au contraire peut les embrasser toutes, même celles qui ressortent du mépris, et c'est là ce que M. Daudet a montré dans son second roman, *Jack*, dédié à Gustave Flaubert comme une inspiration d'ironie et de colère et une vengeance de la sensibilité blessée. Il aurait pu mieux encore le dédier à la mémoire de Charles Dickens, non-seulement parce qu'en écrivant ce livre, consacré à la peinture de l'enfance malheureuse, il s'est certainement souvenu de l'auteur d'*Olivier Twist* et de *Dombey and son*, mais à cause de cette qualité de sympathie qui distingue sa faculté d'observation morale et qui lui est commune avec l'illustre romancier anglais.

*Jack*, inférieur comme composition et unité de plan à *Fromont jeune*, lui est très supérieur par la sensibilité générale et la variété des épisodes et des personnages. Dans *Fromont jeune*, toute l'action est partagée entre un petit nombre de personnages appartenant tous à la même sphère sociale très restreinte; *Jack* au contraire nous promène à travers des groupes sociaux plus divers et plus étendus : les ouvriers des brûlantes usines, les *ratés*, — c'est le mot pittoresque de l'auteur, — de la bohème lettrée et les marchands d'éducation de la capitale, les campagnards aux passions voisines du crime, les victimes de l'amour excentrique, tout cela très vivant, très animé, très remuant, passant et se succédant sur un fond de solitude rustique, peint avec amour dans toute la douceur de son silence. Cependant un de ces groupes domine sur tous les autres, celui dont M. Daudet avait déjà montré dans *Fromont jeune* une connaissance si complète et tracé des portraits presque voisins de

la perfection. On se rappelle Delobelle, le comédien en expectative, décorant sa paresse du nom d'amour de l'art, exploiteur naïf de sa femme et de sa fille, et qu'est-ce que le père Chêbe lui-même, avec ses démangeoisons de négoce et ses locations de boutiques aux rayons destinés à rester vides, sinon un *raté* du commerce? Épisodique dans *Froument jeune*, ce monde à l'agitation stérile et à la bizarrerie banale, fait invasion dans *Jack* et le remplit tout entier de sa malfaisance. Ils sont là toute une bande de poètes aux rimes difficiles et n'arrivant jamais, de savans aux recettes merveilleuses et aux découvertes sans cesse avortées, de chefs d'institution et de professeurs sans élèves se rabattant sur la clientèle exotique des mulâres égyptiens et des rejetons de races royales nègres, de chanteurs condamnés à donner leur note dans des soirées interlopes, qui font frémir et qui font pleurer. Un seul suffirait pour empoisonner la vie du pauvre petit Jack, et il y en a une horde! Alphonse Daudet a réussi à tracer de la misère morale propre à cette tribu, la misère de l'impuissance, une peinture magistrale. Pédans avec des allures de bobèches, grotesques sévères, railleurs mornes, misanthropes sans trait, ils sont si particulièrement la proie de l'impuissance qu'ils ne parviennent même pas à être amusans, qu'ils ne peuvent accoucher ni d'une franche saillie ni d'une boutade facétieuse, et que comme D'Argenton, leur chef, ils sont condamnés à *rater* même les mots que leur méchanceté voudrait mais ne peut pas leur inspirer. Ennuyeux comme s'ils n'étaient pas des excentriques, ces personnages sont au fond sans danger, comme ils sont sans séduction; mais livrez-leur une femme sans bon sens et un enfant sans défense, et leur banalité va devenir homicide, leur impuissance semer la ruine, et leur néant évoquer le malheur. C'est avec un tact fin et juste qu'Alphonse Daudet a choisi les victimes de ses malfaisans *ratés*; son histoire ne serait pas aussi touchante et surtout ne serait pas aussi vraie avec une femme d'un caractère plus ferme qu'Ida de Barancy, et avec un enfant d'instincts plus énergiques et d'âme plus éveillée que le doux, triste et bon petit Jack. Rarement satire a été plus originale et coup frappé mieux à fond : rendre ses malfaiteurs odieux eût été facile, mais les représenter insipides et, pour employer le mot trivial qui est ici à sa place, *embêtans*, c'est le dernier degré de l'ironie. Si la bohème parisienne a jadis été l'objet de dithyrambes poétiques et de panegyriques déclamatoires, il faut avouer qu'elle expie bien depuis quelques années ses triomphes passés; déjà M. Theuriet l'avait peinte par deux fois avec mépris, un mépris contenu par cette modération judicieuse qu'il porte en toutes choses, et voilà maintenant que M. Daudet l'écrase avec une impitoyable éloquence. Que conclure de cette rencontre presque simul-

tanée de deux esprits si différens, sinon qu'il y a des sujets comme des sentimens qui sont dans l'air, et que la défaveur de la bohème est sans doute du nombre.

Le monde peint par M. Daudet jusqu'à présent est bien restreint; son observation ne s'est portée, semble-t-il, que sur les faubourgs de la grande cité sociale et n'en a pas encore abordé le centre et le cœur; cependant, en dépit de cette observation limitée, il est peut-être de tous nos romanciers de date nouvelle celui dont les tableaux nous dépaysent le moins, et qui rejoint le plus directement la vraie et large nature humaine. Nous croyons qu'il doit ce mérite peu commun à l'absence d'un défaut trop ordinaire aujourd'hui à nos jeunes écrivains. M. Daudet ne fait pas abus de l'analyse et de la psychologie. Il ne décrit pas ses personnages, il les *raconte*; il ne les dissèque pas, il les montre agissans. Cet emploi modéré de l'analyse le maintient nécessairement dans le domaine du *vrai*, car, se refusant le bénéfice d'expliquer ses personnages autrement que par leurs actions, ces actions sont tenues d'être toujours compréhensibles et leurs mobiles toujours aisément saisissables. Quelque excentriques et bizarres qu'ils soient, les acteurs de ses récits ne s'éloignent donc jamais beaucoup du terrain commun où se rencontrent les diverses variétés de la nature humaine. Trop soumis au microscope, trop détaillés par l'analyse, la plupart d'entre eux n'auraient rendu que des curiosités malsaines, des cas d'infirmités sociales, ou des échantillons exceptionnels d'entomologie morale. Livrés à l'action, ce sont des individus bien vivans, souvent des caractères, quelquefois presque des types. Vingt pages d'analyse, pour prendre un seul exemple, auraient-elles jamais mieux éclairé le caractère d'Ida de Barancy, la mère de l'infortuné Jack, que les actions sans suite où se révèle d'emblée au lecteur cette inconsistance de pensées et par suite de conduite qui fait les héroïnes de la vie de désordre? Qu'Alphonse Daudet continue à se préserver, comme il l'a fait jusqu'ici, de cet abus trop régnant de la psychologie et de l'observation minutieuse, car il est doué pour la peinture large, franche et dramatique.

Nous voici arrivé maintenant au bout de la tâche que nous nous étions proposée, et cherchant une conclusion, nous l'emprunterons en partie à un de nos amis, bien connu du monde littéraire, et aussi un peu, — trop peu, — des lecteurs de la *Revue*. Nous le rencontrâmes un jour comme nous venions d'acheter *Fromont jeune*, et, nous trouvant ce livre à la main, notre conversation s'engagea sur nos nouveaux romanciers, et en particulier sur Alphonse Daudet, dont il loua le talent avec justesse. « C'est égal, me dit-il en me quittant, le romancier qui sera pour la France ce que les grands romanciers anglais, Richardson et Fielding, ont

été pour l'Angleterre, est encore à venir. » Ces deux noms expliquent d'eux-mêmes ce qu'il entendait par ce romancier à venir : il voulait parler d'un écrivain qui serait un peintre de la nature humaine éternelle, en même temps qu'un peintre de la nation française, et qui serait capable de faire apparaître une image de la vie sociale tout entière dans le tableau de quelques existences individuelles. Nous acquiesçâmes à son opinion sans répondre ce que nous ajoutons à cette heure, c'est qu'il était douteux que ce romancier arrivât de bien longtemps, et même incertain qu'il parût jamais. Les dates historiques suffisent à m'expliquer comment l'Angleterre a pu avoir de tels peintres de sa vie sociale. Lorsque Richardson et Fielding sont venus, ils ont trouvé une société pleine de cohésion dont les élémens, longtemps désunis, s'étaient enfin fondus ou réconciliés, où la vieille substance de la nature morale anglaise, restée sans altération en dépit de toutes les vicissitudes, avait enfin trouvé sa forme nouvelle façonnée par deux longs siècles de domination, de discipline et de culture protestantes. Un regard sommaire jeté sur notre état social nous dit assez combien nous sommes loin de cette situation heureuse, capable de faire plus et mieux encore que de grands romanciers. Je vois parmi nous des élémens en lutte, des partis rivaux et hostiles, des oppositions irréciliables, des groupes sans rapports communs, mais y a-t-il encore dans tout cela une société générale? Où est l'unité, où est la cohésion, où est la foi commune, où est la forme nouvelle reçue par la substance séculaire française, et cette vieille substance elle-même où toujours la saisir? Peut-être un jour cette société née si tragiquement, élevée avec tant d'instabilité par des maîtres si nombreux et si divers, aura-t-elle enfin réussi à trouver l'équilibre qui lui permettra de commencer et de connaître une vie morale nouvelle, une vie où elle sera et se sentira en harmonie avec elle-même. Le jour où luira cet heureux destin, le luxe d'un Richardson et d'un Fielding ne lui manquera certainement pas; en attendant, je crains qu'il ne faille nous contenter longtemps de romanciers qui ne nous présentent de notre état social actuel que des tableaux partiels, fragmentaires, dissemblables, mais fidèles après tout, puisqu'ils offrent précisément par ces caractères une image assez exacte de notre anarchie morale. Nous nous en consolons aisément d'ailleurs, pourvu que ces peintures partielles continuent à être aussi amusantes que les anecdotes parisiennes de Gustave Droz, aussi gracieuses que les scènes provinciales d'André Theuriet, et aussi dramatiques que les récits des diverses bohèmes d'Alphonse Daudet.

ÉMILE MONTÉGUT.

---

# LE JUGE DE PAIX

---

Il faisait nuit depuis longtemps lorsqu'une voiture traversa le bourg de Vermont, situé dans les montagnes du Jura, à peu de distance de la Suisse. — C'est le docteur Fresnel qui vient de visiter ses malades, se dirent les habitans, que le bruit des roues sur le pavé raboteux arrachait au sommeil. — C'était lui en effet; mais il revenait de la station du chemin de fer, d'où il ramenait un voyageur. Arrivé devant une maison blanchie à la chaux, le cheval s'arrêta de lui-même, et, quelques instans après, le docteur et son compagnon de route se trouvaient dans une des pièces du premier étage, où les attendait une table chargée de viandes froides et de fruits.

Le docteur Fresnel, bien qu'il eût dépassé la trentaine, paraissait aussi jeune que son compagnon. Il était complètement rasé; sa figure calme, souriante, son regard franc et limpide, indiquaient un caractère bien réglé, bien pondéré. Le visage de son commensal, en partie couvert d'une barbe noire, laissait deviner une grande vivacité d'impressions; sous la peau bronzée par le soleil, le sang affluait et se retirait brusquement, le front large et haut, l'œil tour à tour rêveur, mélancolique et éclairé de lueurs subites, révélaient une grande mobilité nerveuse et en même temps une nature énergique.

— Mon cher Avrial, dit le docteur, tu vois que j'ai rempli tes instructions, nous sommes seuls, j'ai trouvé un prétexte pour envoyer ma femme chez sa mère avec la servante.

— Personne ne se doute de mon retour?

— Personne; je croyais, comme tout le monde, que tu avais succombé dans un naufrage sur les côtes de Dalmatie, lorsqu'une lettre de toi m'apprit que tu avais échappé au sort de tes compagnons. Je respectai ton désir et gardai pour moi cette bonne nouvelle; je t'ai laissé le plaisir de procurer à nos amis la surprise de ta résurrection.

— Merci, mon bon Fresnel, et, comme tu t'es conformé à ma prière



sans chercher à en deviner les motifs, tu as droit à ma confiance, je te dirai tout.

Le docteur attendait les confidences de son ami. Celui-ci ne se pressa pas de parler; il semblait se recueillir, puis une question qu'il fit donna un autre cours à l'entretien. Par une transition naturelle, il s'enquit des personnes qu'il connaissait et s'oublia dans ces mille détails rétrospectifs qui ont tant d'intérêt pour le voyageur revenant après une longue absence. Le temps s'écoulait; tout en remontant le cours de ses souvenirs, il était tombé dans une rêverie profonde.

— Mon cher Avrial, dit le docteur, tu as besoin de te reposer, je vais te conduire dans ta chambre. A demain.

— Oui, à demain les affaires sérieuses.

Le soleil se jouait depuis longtemps dans le feuillage de la vigne et de la glycine qui garnissaient la muraille, lorsque le docteur entra chez son hôte. Celui-ci, dissimulé derrière les persiennes, contemplait les montagnes qui, dans le lointain, apparaissaient avec leurs cimes perdues dans les nuages et leur parure de sapins, puis observait avec un indicible intérêt le mouvement de la petite ville. En ce moment, son attention était concentrée sur deux femmes qui remontaient la rue.

L'aînée, qui pouvait avoir vingt-trois ans, était vêtue avec un luxe que ne comportaient ni l'endroit, ni l'heure matinale. Le visage était beau, mais un maintien impérieux, une expression orgueilleuse, éloignaient la sympathie. Sa compagne, petite et frêle, était mise avec une simplicité extrême; elle avait une physionomie agréable dont la douceur et la timidité étaient les caractères dominants. Il était difficile de deviner des sœurs dans ces deux personnes si dissemblables.

— Je te surprends, dit le docteur qui était entré sans être entendu, en flagrant délit d'admiration devant la belle M<sup>me</sup> de Carmental.

— C'est en effet ainsi qu'on désignait Marthe autrefois.

— Et qu'on la désigne encore; tu arrives juste à point pour assister à son second mariage.

— Avec Maurice Marsolier, le fils du juge de paix? Tu m'en as parlé dans ta dernière lettre; tu crois donc qu'il s'accomplira?

— C'est l'opinion de tout le monde; est-ce que cela dérangerait tes projets?

Avrial porta ses regards vers les sombres murailles d'une construction moitié seigneuriale, moitié bourgeoise, qui se dressait sur une hauteur voisine, au milieu des arbres. Il restait muet, son visage avait pris une expression de tristesse rêveuse. — Mon ami, dit-il enfin, en revoyant cet antique domaine de la Ricardais, je ne

puis me défendre d'une émotion profonde : des souvenirs de reconnaissance et d'affection m'y rattachent, je ne saurais être indifférent au sort de celles qui l'habitent. L'heure est venue de m'ouvrir à toi : tu me blâmeras peut-être, mais tu comprendras ma conduite.

Il allait commencer lorsqu'on frappa discrètement à la porte. Le docteur passa dans la pièce voisine, où il introduisit un vieillard de haute taille, dont le front était encadré de beaux cheveux blancs. Il y avait dans ses yeux intelligens et doux, dans sa bouche aux lignes correctes, dans tous les traits de son visage, une expression de loyauté qui captivait la confiance. C'était le juge de paix, M. Marsolier. Au moment où il se disposait à jouir d'un repos chèrement acheté, on était venu lui dire : Il y a des services à rendre à vos concitoyens, les passions locales sont déchaînées à Vermont, des luttes aussi mesquines qu'acharnées mettent aux prises les habitans; il s'agit de ramener le calme et la concorde parmi ces esprits troublés, voulez-vous vous en charger? Il s'était mis à l'œuvre et avait montré ce que peut faire un homme éclairé, ferme et n'écoutant que sa conscience; il avait apaisé les luttes, les esprits les plus rebelles subissaient l'ascendant de sa parole.

Le docteur le reçut avec un empressement dans lequel l'affection se mêlait au respect. Il remarqua que le vieillard, dont les manières étaient habituellement empreintes d'une grande sérénité, était sombre et soucieux.

— A quelle circonstance, mon cher juge, dit-il, dois-je la bonne fortune de votre visite?

— L'objet de ma visite est grave et douloureux; c'est le magistrat aussi bien que l'ami qui vient s'entretenir avec vous. Veuillez me prêter quelques instans d'attention, car vous aurez peut-être votre part dans les événemens qui sont à la veille de s'accomplir. Il y a un peu plus d'un an, à l'époque de la chasse, Maurice amena chez moi un de ses amis. C'était le fils d'un négociant de Paris nommé Cemoncel. Les journées s'écoulaient gaiement, et le soir, quand ils revenaient de leurs courses à travers nos montagnes giboyeuses, la maison du vieux juge de paix retentissait de rires bruyans. Mon fils avait présenté son ami à la Ricardais, ils y allèrent souvent; un jour ils en partirent en compagnie d'Avrial et se dirigèrent du côté de la Rocandé. La chasse eut une issue tragique; on rapporta le corps du malheureux Cemoncel tué d'un coup de fusil. On crut d'abord qu'il avait été victime d'une de ces maladresses fatales à tant de chasseurs inexpérimentés; mais ensuite on se ravisa, l'explication qui avait été admise par tout le monde parut inacceptable. Les détails de la catastrophe conduisirent à cette conclusion, que Cemoncel avait dû mourir de la main d'un de ses compagnons. Le nom d'Avrial fut prononcé, timidement d'abord, puis avec assurance. Si

rien dans son passé ne justifiait cette accusation, on trouvait étrange sa brusque disparition, on se rappelait qu'il n'avait parlé de l'événement qu'avec une extrême réserve, et que ses réponses trahissaient la préoccupation d'un homme qui en sait plus qu'il n'en veut dire. Maurice était convaincu de l'innocence de son ami, il le défendait contre les soupçons; mais ses renseignements incomplets, par cela même qu'ils ne justifiaient pas Avrial, semblaient l'accuser.

— Et vous, monsieur, le croyez-vous coupable ?

— Dieu m'en garde ! Il appartient à une famille que le soupçon n'a jamais effleurée, jamais sa loyauté n'avait été mise en doute. Et c'est moi qui le frapperai d'un verdict anticipé, moi qui mieux que personne ai pu le juger et l'apprécier ! Nous avons passé bien des soirées ensemble, bien souvent nous avons parcouru les beaux sites de nos montagnes, et dans ces longues conversations où les questions les plus diverses, les plus sérieuses comme les plus frivoles, étaient abordées tour à tour, il se livrait tout entier. Il était jeune par les élans du cœur et la générosité des sentiments, il était mûr par le calme et la profondeur avec lesquels il envisageait les plus hauts problèmes. Je formais pour lui des plans d'avenir ; je me disais qu'un jour le pays serait heureux d'avoir en lui un interprète de ses intérêts. Je caressais d'autres rêves encore. L'accusation dont il est l'objet est venue renverser tous ces projets. Il était parti, l'écho des rumeurs qui avaient troublé notre petite ville s'était peu à peu éteint. La nouvelle de sa mort se répandit, on ne songea plus à l'accuser, on n'eut que des regrets pour cette carrière si brillamment commencée et si prématurément interrompue. Je déplorais sa mort, et cependant je me disais : au moins elle l'a soustrait aux douloureux débats du prétoire ; mais la mort l'a épargné, il a été vu, paraît-il, à Lyon, et l'on suppose qu'il a pris le chemin de ce pays. C'est à moi qu'on donne la mission de le faire chercher et arrêter ; il faut que je le signale au zèle des gendarmes, que je sois le premier agent de l'épreuve qui lui est réservée.

— Et vous croyez qu'il est de retour ?

— J'ai répondu ce matin au parquet que rien n'avait décelé sa présence ici.

— S'il revenait, il comprendrait aussitôt le danger qui le menace et s'empresserait de fuir.

— C'est aussi mon espérance ; mais demain, aujourd'hui peut-être, viendront des instructions nouvelles, plus précises et plus impérieuses. Heureusement je serai loin d'ici ; j'ai demandé et obtenu depuis quelque temps un congé, et je pars ce soir. Vous savez que vous êtes mon suppléant ; vous me remplacerez pendant mon absence, le maire vous en communiquera l'avis officiel aujourd'hui.

La voix du vieillard tremblait ; il était facile de voir qu'il ne disait

pas toute sa pensée. Il y avait dans son regard une expression triste et embarrassée; peut-être soupçonnait-il la présence d'Avrial et invitait-il par voie d'allusion le docteur à le sauver pendant que lui-même n'était pas encore investi des fonctions qui allaient enchaîner sa liberté, peut-être, dans cette lutte que l'amitié et le devoir se livraient en lui, se reprochait-il de transiger avec les austères obligations de sa charge. M. Marsolier donna au docteur quelques instructions relatives aux fonctions pour lesquelles il était bien novice et se leva. Celui-ci rejoignit son ami, qu'il trouva assis auprès de la table, la tête appuyée sur son bras et plongé dans de profondes réflexions.

— Tu as entendu notre conversation? dit le docteur.

— Je n'en ai pas perdu un mot, et je te remercie de croire à mon innocence quand tant de gens m'accusent.

— Je suis sûr qu'il te serait facile de les réduire au silence.

Avrial ne répondit pas.

— Et maintenant, reprit son ami, que comptes-tu faire?

— Je profiterai aujourd'hui de ton hospitalité; la nuit venue, je m'éloignerai.

## II.

Lorsque les ombres du soir se furent étendues sur la petite ville, lorsque les derniers échos des bruits du jour se furent éteints, Avrial fit ses adieux à son ami, se glissa le long des maisons et gagna la campagne. Il éprouvait une émotion douce et triste à la fois en se retrouvant dans les endroits qu'il avait tant de fois parcourus aux heures insouciantes de sa jeunesse. Les souvenirs lui revenaient en foule avec leur cortège de riantes images. Les murailles de la Ricardais se dressaient devant lui pour évoquer les émotions de son enfance, pour opposer les joies du passé à son anxiété présente. Bien souvent il avait joué sur les pelouses voisines, bien souvent il s'était égaré dans les sentiers ombreux qui serpentaient alentour. Une vieille amitié unissait son père et M. Botherel, le père de Marthe et d'Ursule, les deux sœurs qu'il avait vues passer le matin. Ils avaient l'un pour l'autre une égale estime, échangeaient tous leurs secrets; mais à M. Avrial échut longtemps le rôle d'obligé. Sauvé par son ami de la ruine et de la honte d'une faillite, encouragé et soutenu par lui dans des circonstances critiques, il aurait voulu pouvoir à son tour lui rendre service. — Quand donc me sera-t-il permis de régler ma dette de reconnaissance? dit-il un jour à M. Botherel.

— Bientôt peut-être, lui répondit celui-ci; quand je te laisserai le soin de me remplacer auprès de mes filles.

En sentant les atteintes du mal qui devait l'emporter, il tremblait pour leur avenir. L'aînée, gâtée par une mère aveugle, ne prenait conseil que de ses caprices et neutralisait ses heureuses qualités par l'indomptable violence de son caractère; l'autre, douce et résignée, n'avait au foyer de la famille qu'une place effacée. M. Botherel confia ses inquiétudes à son ami. Celui-ci accepta la tutelle des deux sœurs après la mort de leur père, mais il n'en put remplir longtemps les devoirs, et la pensée de laisser sa tâche inachevée vint troubler ses derniers moments.

— Ah! je meurs trop tôt, dit-il avec amertume, puisque je n'ai pas acquitté ma dette, qui me remplacera?

— Moi, si vous voulez, répondit une voix jeune à côté de lui.

— Toi, Édouard!

Le malade sourit tristement. Il fallait en effet une grande ignorance des choses de la vie ou une singulière présomption pour qu'un jeune homme, à peine plus âgé que celles qu'il prétendait « protéger, » osât réclamer une pareille mission. Ce n'était cependant pas une parole échappée légèrement à la tendresse filiale. Édouard Avrial avait pris au sérieux la responsabilité qu'il avait assumée. Il savait le côté presque ridicule de son rôle par l'ardeur du dévouement qu'il témoignait aux deux sœurs et la réserve délicate de ses procédés. Il s'était fait homme d'affaires pour défendre leurs intérêts, il s'était armé d'une maturité précoce pour les préserver des écueils qui menaçaient leur avenir; mais, s'il trouvait dans Ursule, la cadette, une reconnaissance empressée, Marthe, toujours impérieuse et fantasque, décourageait ses efforts par son langage et son parti-pris d'opposition. Il avait cependant persévéré, et maintenant encore le souvenir de l'engagement pris au lit de mort de son père remplissait sa pensée. Il se sentait gagné par une amère tristesse en songeant au mariage par lequel Marthe allait enchaîner sa vie; il en entrevoyait les suites avec effroi. En partant, il avait cru bien faire; maintenant les conséquences de son éloignement se présentaient à lui, il se le reprochait comme une désertion coupable et s'imposait le devoir d'en prévenir les effets.

Une sorte d'attraction le poussait vers la lumière qui brillait à travers les arbres. Instinctivement il suivit l'allée de mélèzes bien connue de lui, il s'engagea dans les sentiers tortueux tracés au milieu des massifs; une haie vive entourait le jardin, et ce ne fut pas sans effort qu'il parvint à la franchir pour entrer dans l'enclos. Le bruit des voix et du piano lui arriva par la fenêtre ouverte; il plongea ses regards dans le salon. Quatre personnes y étaient réunies; M<sup>me</sup> Botherel tenait un tricot sur lequel sa main restait inactive; elle regardait avec une expression d'indicible tristesse sa fille aînée qui faisait résonner les touches de l'instrument. C'était bien

l'attitude de la mère qui, après avoir concentré sur son enfant de prédilection toute sa tendresse, voit son autorité méconnue et déplore les effets de sa faiblesse. Ursule, assise à ses côtés, lui prodiguait les attentions les plus délicates, sans parvenir à triompher de son morne abattement.

— Pauvre mère ! se dit Avrial, elle est cruellement punie. L'ogueil aurait-il complètement desséché le cœur de Marthe ?

Il reporta son attention sur celle-ci. Sa beauté, alors dans tout son développement, avait cette expression altière et hautaine qui l'avait déjà frappé. Dans l'intimité de la famille, elle était mise avec une recherche que faisait encore ressortir la toilette si simple de sa sœur. Un jeune homme était debout à côté d'elle et tournait les feuillets du morceau de musique que jouait Marthe. Il était vêtu avec élégance, sa taille était bien prise et ses traits réguliers ; mais ses yeux voilés, ses lèvres minces exprimaient la dissimulation et le calcul.

Pendant qu'Avrial embrassait cette scène du regard, Ursule tourna vers le jardin son doux et charmant visage ; il craignit d'être aperçu et se jeta dans un massif de lilas qui s'élevait auprès de la fenêtre.

La fraîcheur de la nuit commençait à se faire sentir. — Ursule, dit Marthe, qui venait de quitter le piano, va me chercher mon fichu. — Elle prit négligemment le cachemire que lui présentait sa sœur sans lui adresser un remerciement, le jeta sur ses épaules et se dirigea vers la fenêtre ; Maurice l'y suivit. Avrial était tout près d'eux, caché par le feuillage. Le fils du juge de paix répétait les phrases vieilles comme le monde sur les charmes d'une soirée d'automne et sur les sentimens qui l'agitaient ; se laissait-elle séduire par cette rhétorique banale ? Il était difficile d'en juger aux courtes réponses qu'elle faisait, mais elle ne le décourageait pas.

— Marthe, lui dit Maurice, mon père est parti ce soir, et je n'ai pas voulu l'accompagner, je ne pouvais me résigner à m'éloigner de vous ; vous avez accueilli l'offre de mon dévouement, le jour n'est pas loin où vous comblerez tous mes vœux, et cependant j'ai peur. Quand nos plus ardentes espérances sont près de se réaliser, on craint de les voir s'évanouir. Savez-vous ce que disent ceux qui sont jaloux de ma félicité ? Ils prétendent que vos résolutions sont changeantes.

— Ainsi, dit-elle avec un suprême dédain, vous prenez conseil des jugemens de la foule ?

— Si l'on vous accuse, Marthe, ne vous en prenez qu'à votre supériorité, qui irrite l'envie et déchaîne la critique ; on n'éclipse pas impunément toutes les autres femmes.

Marthe restait silencieuse ; il s'arrêta quelques instans.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui que je vous aime, reprit-il. Lorsque

je vous ai vue épouser à dix-neuf ans un homme qui avait plus du double de votre âge, il me sembla que c'était mon bonheur qu'on me déroba. En vous retrouvant libre, je me repris à espérer; je savais bien que d'autres ambitionnaient votre main, mais je savais aussi que vous distingueriez, entre tous les dévouemens qui s'offraient à vous, le plus ardent, le plus désintéressé...

— Qui ne vous empêcha cependant pas de vous éloigner.

Maurice resta un instant embarrassé par le regard de Marthe, mais reprit aussitôt son assurance.

— Oui, répondit-il, je quittai le pays et subis l'épreuve de longs mois d'exil; mais vous ne savez pas que pendant ce temps j'étais occupé de vous, de vous seule. Je me disais : elle est faite pour briller et commander, il est impossible qu'elle reste confinée dans un milieu où nul ne peut l'apprécier; il faut qu'elle vive à Paris, c'est le seul théâtre digne d'elle, et il faut qu'elle y soit entourée d'un luxe en harmonie avec sa supériorité. Le rêve que je poursuivais fortifia mon courage, je me mis à l'œuvre, et les résultats que j'ai obtenus me donnent une foi complète dans l'avenir.

— Vraiment!

— Demandez à M. Férembach, cet homme si puissamment riche dont le château s'élève à une lieue d'ici. Il connaît mes projets, il m'a aidé de ses conseils. A propos, vous avez dû recevoir de lui une invitation.

— Que je me dispenserai d'accepter.

— Je me suis porté garant pour vous; puis-je connaître les motifs de ce refus?

Marthe alléguait l'origine suspecte de la fortune des Férembach, les bruits qui couraient sur leur compte. Il railla ses scrupules; voulait-elle donner raison à ceux qui prétendaient qu'elle se trouvait mal à l'aise au milieu des hôtes brillans du château de Grandval! Elle se refusait un triomphe assuré et jouait le jeu de ses envieux; elle ne disait pas tout : Avrial lui avait autrefois interdit toutes relations avec ces opulens voisins, et elle obéissait à ses volontés.

Aucun argument ne pouvait agir davantage sur cet esprit orgueilleux, qui s'indignait à la seule pensée qu'une influence pût s'imposer à elle. Maurice, la voyant ébranlée, la pressa plus vivement.

— J'irai, dit-elle enfin.

Avrial attendait avec anxiété l'issue de cet entretien. Il entendit avec effroi Marthe se lier par une promesse dont elle ne calculait pas la portée. Maurice s'étant éloigné en fredonnant, il resta quelques instans encore dans le jardin et ne partit que lorsque toutes les lumières furent éteintes aux croisées de la Ricardais. Une fois sorti par le chemin qui lui avait donné entrée, il se promena dans

le silence de la nuit, songeant au péril qui le menaçait, songeant plus encore à celui qui planait sur cette demeure des amis de son père. — O Marthe, pensait-il, où vous laissez-vous entraîner par un puéril orgueil ! C'est cet homme que vous prenez pour guide, lui à qui votre porte ne devrait jamais s'ouvrir. Quoi qu'il m'en doive coûter, je vous viendrai en aide. Je resterai jusqu'à ce qu'il me soit prouvé que je ne puis rien pour vous sauver.

A quelque distance de la Ricardais se trouvait le site sauvage de la Rocandé. Là, au milieu des bois et des rochers, se dissimulait une cabane solitaire qu'habitait avec sa famille un certain Gérôme Bosquet. Il était bûcheron de son état, et sa femme exécutait ces petits objets en buis qui donnent lieu dans le pays à une industrie importante dont le centre est à Saint-Claude. C'est de ce côté que se dirigea Avrial ; il était sûr d'y trouver bon accueil, car Gérôme Bosquet avait été comblé des bienfaits de sa famille : il avait épousé la fille d'une vieille servante de son père, morte sous le toit où elle avait servi de longues années. Lorsqu'il approcha de la cabane, la nuit n'était pas encore près de finir. Il s'arrêta au bord d'un de ces lacs microscopiques qui sont fréquens en Franche-Comté, nappe d'eau limpide et transparente à laquelle l'ombre épaisse des arbres conserve pendant l'été sa fraîcheur, et s'assit sur l'herbe en attendant que le soleil montrât son disque enflammé derrière les sapins. Le paysage passait graduellement par toutes les teintes de l'aurore ; les reflets de la lumière et l'ombre des arbres agités par le vent se jouaient à la surface de la pièce d'eau. La campagne s'animait peu à peu, le chant des oiseaux retentissait dans le feuillage. Avrial était sous le charme ; pour la première fois depuis son retour il savourait la joie de revoir le pays natal.

Il s'oubliait depuis longtemps dans ses rêveries, lorsqu'une femme pauvrement vêtue s'approcha du petit lac, chargée d'un paquet de hardes qu'elle se disposait à laver. Quoiqu'elle fût encore jeune, ses traits étaient flétris par les rudes labeurs de chaque jour ; sa physionomie indiquait une tristesse résignée. Avrial, absorbé dans ses pensées, ne la voyait pas. Elle le regardait et se demandait qui venait à une heure si matinale troubler la solitude de la pièce d'eau. A un mouvement qu'elle fit il leva la tête.

— Bonjour, Marianne, lui dit-il, ne me reconnaissez-vous pas ?

Elle fixait sur lui des regards stupéfaits.

— C'est bien sa voix, murmura-t-elle, c'est bien son visage, et pourtant on disait qu'il était mort.

Elle ne pouvait cependant se méprendre à l'affectueux sourire du fils de ses anciens maîtres. Elle laissa tomber son paquet et lui prenant les mains comme pour s'assurer qu'il était encore vivant.



— Dieu soit loué, monsieur Édouard, dit-elle enfin, puisqu'il vous ramène parmi nous !

Et la brave femme épancha sa joie dans un bavardage touchant : c'étaient des questions sans fin, des exclamations, des effusions de dévouement et de reconnaissance.

— Le docteur Fresnel s'est souvent entretenu de vous avec moi, dit-elle, c'est lui qui serait heureux de vous revoir !

— Ne laissez soupçonner ni à lui ni à personne ma présence ici, entendez-vous, Marianne ?

Elle ouvrit de grands yeux étonnés ; mais un désir de lui était sacré pour elle. Tout en causant, elle le précéda dans les sentiers tortueux tracés sous la voûte des arbres, et le fit entrer dans la cabane composée d'une vaste pièce et d'un grenier. Avrial examinait avec un douloureux intérêt cette demeure où tout accusait l'indigence. Il interrogea Marianne, qui chercha à éluder ses questions ; il devina plutôt qu'il n'apprit une de ces histoires si fréquentes dans les ménages du peuple. Le mariage s'était accompli sous d'heureux auspices que le lendemain avait démentis. Gérôme, robuste et laborieux ouvrier, pourvu de cette instruction élémentaire qui ne manque à personne dans le Jura, avait ensuite subi des influences malfaisantes, perdu le goût du travail régulier ; puis étaient venues les habitudes du désœuvrement et de la boisson, la misère avait envahi le foyer abandonné par le mari, et la pauvre femme s'épuisait à la tâche pour fournir du pain à la famille. Au bruit qui se fit aux abords de la cabane : — C'est lui, dit Marianne. — Gérôme n'était peut-être pas seul ; elle fit monter Avrial par l'échelle dans la mansarde.

Le bûcheron heureusement n'était pas accompagné. Il pouvait avoir quarante ans. Sa figure, en partie cachée par une barbe épaisse, avait une expression médiocrement intelligente, et sous une écorce fruste on devinait un caractère faible. Son regard était mobile et inquiet comme celui des hommes qui ont une surveillance à déjouer. Son œil exercé surprit les traces qui révélaient la présence d'un étranger, et sa figure exprimait l'irritation.

— Quelqu'un est entré là, dit-il d'une voix sourde en montrant la mansarde restée entr'ouverte.

Il prit un bâton et s'avança vers l'échelle. Avrial se montra.

— Est-ce donc en ennemi, dit-il, que je suis reçu par Gérôme Bosquet ?

Le bâton tomba des mains du bûcheron, partagé entre la joie de revoir Avrial et la confusion de se retrouver ainsi devant lui. Pour faire diversion à cet examen gênant, et sans bien se rendre compte de ce qu'il disait, il lui proposa de fêter son retour le verre à la main.

— Vous n'avez que trop bu aujourd'hui, lui dit son hôte, venez avec moi.

Gérôme le suivit docilement et trempa ses mains dans la rosée dont il s'humecta les tempes pour dissiper les fumées de l'ivresse.

— Gérôme, lui dit Avrial, quand ils furent à quelque distance de la cabane, j'ai vu près de la cheminée un fusil qui porte encore le nom mal effacé de Maurice Marsolier; vous chassez donc?

— Quelquesfois.

— Puis il est bon d'avoir des armes quand on se livre à la contrebande.

— Comment savez-vous cela?

— Si je l'avais ignoré, je n'aurais eu besoin que d'examiner votre grenier et vos poches gonflées d'objets de contrebande; mais je savais depuis longtemps que vous faisiez de fréquents voyages en Suisse: c'est un métier mauvais et dangereux que vous faites là, puis vous vous exposez à tuer de braves gens dont le seul tort est de remplir leur devoir en vous surveillant, vous et vos pareils.

Il s'arrêta et observa le visage de Gérôme, qui s'était couvert d'une subite pâleur.

— Quelque temps avant mon départ, reprit Avrial, un douanier périt en poursuivant un contrebandier; on vous soupçonna.

— Bien à tort, je vous le jure. Je revenais de Saint-Imier, chargé de marchandises. La nuit m'avait favorisé lorsque la lune projeta sa lumière sur les rochers; un douanier m'aperçut et me poursuivit au milieu des sentiers les plus difficiles. Arrivé au bord d'une crevasse, il se heurta contre un obstacle qu'une main inconnue y avait placé, et alla se briser au fond du précipice; mais ce n'est pas moi qui avais tendu le piège.

— Je vous crois, et cependant, si l'on s'était emparé de vous, c'est vous qui auriez porté la responsabilité du meurtre. Vous n'étiez pas innocent à vos propres yeux, vous qui aviez causé la mort de ce malheureux. Votre visage devint plus sombre, et c'est surtout depuis ce moment que vous avez pris l'habitude de l'ivresse, comme si vous vouliez échapper à de pénibles souvenirs.

Le silence de Gérôme ressemblait à un aveu.

— Vous subissiez, reprit Avrial, une pernicieuse influence. Vous étiez autrefois un travailleur infatigable, mais les aventures des contrebandiers, les émotions de la lutte, les courses dans les montagnes, vous séduisaient. Un homme profita de ces dispositions et vous prit comme auxiliaire. Maurice Marsolier se servit de vous pour introduire en France des marchandises étrangères. Il avait besoin d'argent, il se savait protégé contre les soupçons par les fonctions et le nom vénéré de son père. Qui pouvait supposer que le fils du juge de paix dirigeait une agence de contrebande, qu'il

introduisait subrepticement des montres, des dentelles dans la maison paternelle, qu'il les expédiait ensuite à Paris à des correspondans chargés de les écouler? Le malheureux Cemoncel s'employait à cela. Vous voyez, Gérôme, que je suis bien informé... Vous étiez le complice de ses manœuvres ténébreuses. Il redoutait vos indiscretions et tenait à les prévenir en vous enchaînant à lui. Il fallait vous maintenir dans un état de gêne qui vous enlevât toute tentation de revendiquer votre indépendance; voilà pourquoi il a encouragé cette habitude de la boisson dont vous êtes devenu l'esclave, voilà pourquoi il vous a lié par des avances d'argent que vous ne pouviez rembourser, et le soupçon d'un meurtre planant sur votre tête l'assurait mieux encore contre vos révélations. Êtes-vous bien sûr que la mort du douanier, en vous plaçant sous la menace d'une poursuite, n'entrât pas dans ses combinaisons? Ne vous êtes-vous pas demandé qui avait tendu ce piège? Maurice allait souvent vous attendre au retour. Êtes-vous sûr que cette nuit-là il n'était pas dans la montagne? Oh! Gérôme, pourquoi n'avez-vous pas réfléchi davantage et n'avez-vous pas cherché à vous rendre compte des circonstances qui auraient pu vous éclairer?

L'intelligence rebelle de Gérôme avait peine à suivre le fil de ces déductions, son amour-propre se refusait à admettre le rôle de dupe qu'on lui attribuait; cependant il était troublé, inquiet. Avrial continua :

— Il savait que votre témoignage aurait pesé d'un poids léger contre le sien; mais lui aussi avait peut-être, pour d'autres motifs encore, peur de vous. C'est près d'ici qu'un étranger périt dans une partie de chasse; n'en a-t-il jamais été question entre vous?

— Une seule fois, et je le regrettai en voyant le chagrin que je lui causais. C'était lui qui avait amené son ami ici. Il était la cause involontaire de sa mort et ne pouvait se la pardonner. Je compris la maladresse que j'avais faite en lui rappelant un si cruel souvenir, et je lui promis que jamais je ne parlerais plus de ce triste événement. C'est malgré moi que je manque à ma parole; je n'ai rien d'ailleurs à vous apprendre, puisque j'arrivais auprès de vous juste au moment où le coup partit à une centaine de mètres.

Avrial examina attentivement le contrebandier et demeura convaincu que son langage était sincère, qu'il plaignait Maurice sans le soupçonner.

— Vous avez raison, dit-il; il faut tenir votre parole et garder le silence. Maurice a pour père le plus honnête homme que je connaisse; mais son influence vous est funeste, je vous aiderai à vous y soustraire.

## III.

Dans l'après-midi, Avrial s'enfonça dans le bois. Ce fut avec une sorte de charme mélancolique qu'il retrouva le sentier bordé de fougères et de digitales, la roche couverte de saxifrages, le grand hêtre sous lequel il était venu si souvent lire et rêver au gazouillement des oiseaux. Les géans de la forêt comme les arbrisseaux murmuraient à son oreille quelque évocation du passé, réveillaient des souvenirs qui sommeillaient dans un coin de sa mémoire; il arriva ainsi à la lisière du bois. Le chemin vicinal déroulait à quelques pas ses sinuosités jaunâtres; une femme à cheval lui apparut dans le lointain. A mesure que la distance diminuait entre eux, il lui semblait la reconnaître. C'était bien Marthe qui approchait; il s'avança jusqu'au bord de la route.

— Madame de Carental, dit-il, veut-elle permettre à un ami des anciens jours de lui présenter l'expression de son dévouement?

Au timbre de cette voix bien connue, ses yeux manifestèrent de la joie, mais elle n'éprouva pas cette émotion que provoque ordinairement la vue d'une personne dont on s'est cru séparé pour toujours. Avrial saisit la nuance, il crut remarquer dans son maintien étudié, un peu hautain, la réserve de quelqu'un qui raisonne ses impressions. A sa prière, elle poussa son cheval sous les arbres et, quand ils furent à quelque distance de la route, derrière un rideau de broussailles qui les abritait contre les regards des passans, elle sauta légèrement à terre. Il était plus ému qu'elle, et ce fut d'une voix attendrie qu'il évoqua les fraîches images du passé, scènes tour à tour gaies et tristes qui, à l'âge de la maturité, éveillent en nous de mélancoliques pensées. Marthe subissait le charme de ses paroles, et s'efforçait de n'en rien laisser paraître sur sa belle et orgueilleuse figure. Après quelques mots consacrés à son absence, Avrial reprit :

— Il y a bien longtemps que je ne vous ai vue, Marthe, et vous m'apparaissez dans tout l'éclat de votre beauté. Votre teint a conservé sa fraîcheur, vos yeux ont toujours ce rayonnement que l'on admirait autrefois; mais en retrouvant sur vos traits cette nuance d'impérieuse hauteur que je connais bien, j'ai peur que vous ne soyez peu disposée à écouter les conseils d'un ami.

La physionomie de la jeune femme semblait justifier ces craintes; elle promenait sur la mousse l'extrémité de sa cravache et en fouettait les tiges de fougères avec des signes manifestes d'impatience. Il ne parut pas s'en apercevoir et continua.

— Dès votre enfance, habituée à voir toutes les volontés abdiquer devant la vôtre, enivrée d'éloges et d'hommages, vous preniez plai-

sir à braver les avis; ce fut dans un de ces mouvemens de révolte que vous avez épousé un homme dont vous auriez pu être la fille. Ce mariage ne fut pas heureux, et lorsque la mort vous enleva ce compagnon d'une seule année, vos regrets ne pouvaient être bien amers. Aujourd'hui vous vous disposez à vous remarier.

Le silence d'Avrial sollicitait une réponse, Marthe resta muette; ses regards l'invitaient froidement à continuer.

— Vous devez vous remarier Marthe, reprit-il, et c'est Maurice Marsolier que vous vous proposez d'épouser.

— Ah! répondit-elle avec un accent railleur, en attendant qu'il vous plût de sortir de la tombe imaginaire où vous étiez descendu, votre pensée daignait s'enquérir de moi.

— J'ai fait mieux, Marthe, j'ai dérobé le secret de vos entretiens; j'étais hier auprès de votre fenêtre, j'ai tout entendu.

— Permettez-moi de vous féliciter du rôle auquel votre sollicitude pour moi a bien voulu descendre.

— Ma sollicitude, vous avez raison, elle était en éveil pour vous empêcher de courir à votre perte.

— Epargnons les grands mots, et dites-moi pourquoi ce mariage n'est pas de votre goût.

— Je pourrais faire le procès de la jeunesse de Maurice et y trouver mille motifs suffisans pour vous éloigner de lui. Je me borne à vous demander si vous voulez mettre votre main dans la main d'un meurtrier?

Marthe eut un mouvement d'horreur qu'elle réprima aussitôt.

— C'est le corps de réserve que vous faites donner, dit-elle avec un sourire incrédule.

— Ne raillez pas, c'est un devoir sacré que j'accomplis, permettez-moi d'abord d'espérer que cet entretien restera secret.

D'un signe elle lui promit le silence.

— C'est près d'ici, reprit-il, que M. Gemoncel perdit la vie; croyez-vous encore que sa mort fut le résultat d'un accident?

— Ce fut l'opinion de beaucoup de gens, non la mienne.

— Ainsi dans votre pensée un assassinat fut commis.

— Vous oubliez l'hypothèse d'un duel convenu d'avance entre deux hommes décidés à couvrir d'un voile impénétrable les motifs de leur haine.

La coquetterie et l'imagination romanesque de Marthe l'égarèrent-elles au point de lui faire sincèrement admettre la supposition d'une lutte mystérieuse provoquée par une rivalité dont elle avait été l'objet? N'était-ce pas une fin de non-recevoir opposée à des conseils qui lui déplaisaient? L'expression étrange de son visage laissait la question douteuse. Avrial stupéfait recula d'un pas.

— Ah! Marthe comment une pareille pensée a-t-elle pu surgir

dans votre esprit? vous éprouviez donc un bien grand besoin de justifier Maurice à vos propres yeux!

— Maurice! qui vous dit que je songe à lui?

— Si ce n'est pas à lui, ce serait donc à moi?

Marthe ne répondit pas. Il resta un instant interdit, confondu.

— Moi, moi, dit-il enfin avec tristesse. Ah! je ne méritais pas une pareille offense. Vous avez beau torturer votre raison pour entourer le drame de circonstances qui en dissimulent l'horreur, le bon sens proteste, mon honneur se révolte et je tiens à vous détromper; laissez-moi donc vous rappeler les faits.

— J'aurais mauvaise grâce à ne pas écouter religieusement un récit apporté de si loin.

La voix de Marthe avait un accent ironique, il était facile de voir qu'elle était décidée à ne pas se laisser convaincre.

— Nous étions tous les trois, reprit Avrial, Cemoncel, Maurice et moi dans le salon de la Ricardais. Vous teniez le dé de la conversation, jamais vous n'aviez été plus aimable et plus séduisante; tout le monde était sous le charme, et votre malice trouvait plaisir à aiguillonner l'amour-propre des uns, à irriter la jalousie des autres.

— Au moins vous m'accorderez que vous échappiez parfaitement au charme dont vous parlez; silencieux et ennuyé, vous aviez l'attitude du spectre de Banco.

— Ce n'était pas de l'ennui que j'éprouvais, c'était de la tristesse et de l'effroi. Vous ne vous aperceviez pas qu'un orage s'amassait dans le cœur de Maurice. Moi, je voyais son visage se contracter, je voyais les regards haineux qu'il jetait sur Cemoncel, je devinais, à l'accent de ses paroles, qu'une sourde fureur grondait en lui. Vous ne soupçonniez pas, je ne savais pas alors, comme je l'ai su depuis, que la préférence dont vous vous plaisiez à gratifier le nouveau-venu ruinait ses projets. Il était associé à Cemoncel dans d'importantes affaires, celui-ci se montrait craintif, demandait des gages et ses réclamations devenaient pressantes. Maurice l'avait amené dans son pays pour le rassurer, lui prouver qu'un mariage devait bientôt le remettre en possession d'une brillante fortune. Et vous le faisiez assister au triomphe de son créancier transformé en rival préféré, car c'était pour lui qu'étaient vos paroles les plus gracieuses, vos plus aimables sourires; vous frappiez Maurice dans son orgueil et dans ses intérêts.

Lorsque nous partîmes pour la chasse, un sombre pressentiment me serrait le cœur. Malgré l'abandon qu'affectait Maurice, l'accent de sa voix, les éclairs de ses yeux, me faisaient frissonner; son ami l'aiguillonnait follement par ses plaisanteries. Je m'étais séparé d'eux pour battre un fourré: en me retournant, je vis Maurice es-

calader une roche abrupte, son compagnon le suivait difficilement; il lui présenta le canon de son fusil en guise de perche, le coup partit, et le malheureux roula foudroyé. Quand j'arrivai, Maurice m'avait devancé; il me sembla qu'il échangeait les fusils et qu'il avait des préoccupations bien étranges dans un pareil moment. Il me sembla aussi qu'au milieu des convulsions de l'agonie, la victime dirigeait sur lui des regards empreints d'une indicible horreur. Cemoncel expira sans avoir prononcé une parole; mais tous les détails de cette scène faisaient naître l'idée d'un crime. Le rocher ne présentait aucune broussaille où le chien du fusil aurait pu s'accrocher. Le crime était évident pour moi, et le désespoir simulé du meurtrier me révoltait. Quand je lui révélai ma pensée, il protesta avec violence, cependant il se troublait sous mon regard.

— Vous l'avez tué volontairement, lui dis-je, et ma conscience me commande de vous livrer à la justice; mais je ne veux pas que la vieillesse de votre père soit chargée d'opprobre, il est un autre nom que je ne veux pas voir mêlé aux débats. Je ne parlerai pas; je partirai pour ne pas être mis dans l'alternative de mentir ou de faire des révélations terribles. J'ai annoncé depuis longtemps l'intention de faire un voyage, personne n'en sera surpris. Je partirai, mais à une condition : c'est que vous quitterez le pays pour n'y plus revenir, que vous renoncerez pour toujours à la pensée d'épouser M<sup>me</sup> de Carental. Il prit ce double engagement, et nous nous éloignâmes. A la nouvelle de ma mort, il a violé son serment, il est revenu et a laissé s'accréditer les soupçons qui s'étaient élevés contre moi. J'ai, moi aussi, repris le chemin du pays, car, par le fait de mon silence, vous étiez exposée à épouser un assassin, mon devoir était de prévenir ce mariage.

— Tout cela est très bien arrangé, dit-elle avec un sourire sceptique, et la mise en scène ne manque pas d'effet; mais la première condition d'un témoignage, pour inspirer confiance, c'est qu'il soit désintéressé.

— Désintéressé! Si pour avoir droit à cette épithète il faut être indifférent à votre malheur, non, je ne le suis pas, car mon cœur se serre à la pensée de votre opiniâtreté. Il est temps encore de vous épargner bien des regrets, Marthe, je vous en conjure.

Elle parut en proie à une vive émotion.

— Je vous remercie de votre sollicitude, dit-elle, puis-je savoir si elle va jusqu'à me proposer un autre fiancé?

— Non, Marthe, car il faudrait à celui à qui je ferais cet honneur assez d'influence sur votre volonté pour vous protéger contre vous-même.

— Et cet homme, vous ne le connaissez pas?

— Je ne le connais pas.

Elle resta silencieuse. Une de ses mains pressait convulsivement la bride du cheval, l'autre imprimait à la cravache des mouvemens nerveux. Sa poitrine se soulevait. Un rayon de soleil qui filtrait à travers les branches éclairait son front orgueilleux, ses yeux brillaient d'un éclat farouche. D'un geste brusque elle écarta la boucle de cheveux qui effleurait sa joue, et, regardant Avrial en face, d'un air de défi :

— Vous avez bien voulu, dit-elle, rendre hommage à mon intelligence; je suis étonnée que la vôtre ne vous ait pas plus tôt éclairé. Laissez-moi parler à mon tour. La franchise est peut-être la seule qualité que vous ne m'ayez jamais contestée; je tiens à justifier cette opinion... Vous avez été pour moi un censeur sévère, inexorable, mais vous ne vous êtes jamais demandé si dans les défauts de mon caractère, dans les écarts de ma raison, vous n'aviez pas votre part de responsabilité.

— Moi, Marthe!

— Laissez-moi parler, car une autre fois peut-être je n'oserais pas vous dire ce que j'ai sur le cœur. Nous avons grandi ensemble; c'est en entendant mon père vanter les qualités de votre cœur, les ressources de votre esprit, que j'ai appris à vous connaître. Je me fis peu à peu une douce habitude de vous voir, et les heures que nous passions ensemble s'écoulaient toujours trop rapidement pour moi. Bientôt je devinai qu'une sorte de désaccord régnait entre nous. Vous avez pu trouver que ma reconnaissance répondait mal au dévouement que vous nous témoigniez; c'est que votre sollicitude n'était pas celle qui pouvait me satisfaire. Je m'insurgeais contre cette amitié qui s'obstinait à ne pas me comprendre, je cherchais, en vous raillant, à triompher de cette sérénité qui m'exaspérait; vous poursuiviez votre tâche avec la conscience d'un maître qui ne permet pas aux passions de troubler sa froide raison. Quand vous remarquiez ma coquetterie avec les autres jeunes gens, vous n'avez pas soupçonné qu'elle eût pour but de vaincre votre indifférence. Ne me demandez plus pourquoi mon cœur ulcéré accepta un mariage disproportionné. Un mot sorti de votre bouche m'aurait arrêtée, vous ne l'avez pas prononcé. Quand la mort eut dénoué cette union, je vous retrouvai ce que vous étiez auparavant. Je me rappelle bien les instans qui précédèrent cette chasse fatale; en vous voyant sombre et taciturne, je crus que vous étiez sous l'empire de la jalousie, j'aurais dû savoir qu'une pareille faiblesse n'était pas votre fait.

Elle s'arrêta et passa sa main sur son front. Elle était très pâle, ses yeux étincelaient d'un éclat fiévreux.

— Qu'importe, reprit-elle, ce qui arriva ensuite! Vous vous êtes éloigné avec une dédaigneuse insouciance, emportant le secret du



mobile qui vous faisait agir; puis vint cette comédie de votre mort. Les autres y ont cru; l'idée de votre retour ne m'a jamais quittée. Et vous, dont toute la conduite est énigme et mystère, vous prétendez prendre la direction de ma conscience, et invoquez à l'appui de vos injonctions je ne sais quelle histoire ténébreuse. Pourquoi venez-vous jouer encore votre rôle de Mentor, lorsque vous me savez rebelle et réfractaire? Gardez votre sagesse, et cessez de vous mettre en travers de mes volontés, de mes caprices, s'il vous plaît d'employer ce mot, puisque seule je dois en subir les conséquences.

— Ah! Marthe, dit Avrial, un fatal malentendu s'est élevé entre nous. Il n'a pas dépendu de moi d'avoir pour vous un autre sentiment qu'une affection fraternelle; vos reproches ne sauraient la diminuer. Puisse Dieu vous sauver de votre aveuglement!

Il fut interrompu par le bruit des roues d'une voiture, du galop des chevaux, des propos joyeux qui retentissaient sur la route. A travers les broussailles ils purent voir une calèche dans laquelle étaient étendues des femmes aux toilettes éclatantes, des cavaliers montés sur des chevaux fringans; Maurice était parmi eux. Le cortège passa dans un nuage de poussière, comme une vision au milieu du calme des bois.

— Ils viennent de Grandval, dit Marthe, vous m'avez fait manquer à ma promesse.

— Au moins mon intervention n'a pas été tout à fait inutile, puisqu'elle a empêché une démarche dont vous auriez rougi plus tard.

Elle ne répondit pas; elle remonta à cheval et sortit du bois lentement; mais bientôt elle lança sa monture au galop et disparut au tournant de la route.

#### IV.

En ce moment, M<sup>me</sup> Botherel était assise auprès d'Ursule sur la terrasse du jardin qui dominait la vallée. Elle promenait des regards indécis et mornes sur le magnifique panorama qui se déroulait au-dessous d'elle. Elle ne voyait ni le ruisseau qui coulait comme un filet d'argent entre deux rives verdoyantes et luttait contre les rochers qui entravaient son cours, ni les vignes dont le feuillage et les grappes mûres empourpraient les coteaux, ni les arbres qui s'étagaient entre les rochers. Sa pensée était tout entière aux déceptions de sa tendresse maternelle; elle songeait à sa vieillesse assombrie par l'ingratitude de sa fille aînée, et son cœur débordait en douloureux reproches contre celle qui récompensait si mal son aveugle prédilection.

Ursule plaidait la cause de l'absente; elle trouvait des excuses à

toutes les fautes, des réponses à toutes les accusations. Elle savait employer les mots qui appellent le sourire sur les visages attristés. Tout à coup elle s'arrêta et poussa un cri d'effroi. Marthe s'était engagée dans le sentier escarpé qui conduisait à la Ricardais; elle avait failli être précipitée au fond du vallon par un écart de son cheval. Sans se détourner au cri de sa sœur, elle l'enleva d'un effort vigoureux et gravit au trot le reste de la montée. Ursule avait remarqué la pâleur de Marthe, l'expression douloureuse de ses traits; elle était inquiète. Ne voyant pas reparaître sa sœur, elle alla frapper à la porte de la jeune femme. Ayant vainement appelé, elle eut peur et ouvrit doucement. Marthe, encore vêtue de son costume d'amazone, était assise, accoudée sur la table, la tête dans sa main, le regard fixé à terre.

— Marthe, lui dit la jeune fille, pourquoi ne me confies-tu pas ta souffrance?

Marthe haussa les épaules d'un air impatienté.

Ursule employa toutes les séductions de son amitié pour l'amener sur la pente des confidences; elle ne put obtenir que des monosyllabes formulés sèchement.

— Ma sœur, pardonne-moi, dit-elle avec une expression d'affectueux reproche, je vais me retirer.

Marthe eut honte de sa dureté; cette résignation la désarma. — Non, reste, dit-elle, et ne m'en veux pas; je suis dans une mauvaise disposition d'esprit, tout m'irrite; j'ai été injuste envers toi. Plus tard je te dirai tout, mais pas aujourd'hui.

Elle fit asseoir auprès d'elle Ursule, qui, toute joyeuse de ce retour d'affection, prit sa main dans la sienne et la serra avec effusion. Marthe subissait le charme de cette nature aimante.

— Petite sœur, dit-elle, sais-tu à quoi je pensais tout à l'heure en te regardant dans la glace pendant que tu étais debout? Quoique tu paraisses t'ignorer toi-même, tu es jolie, tu as surtout cette beauté intérieure qui se reflète sur les traits, puis tu as de l'esprit, beaucoup d'esprit. Il ne te manque qu'une chose pour être absolument séduisante, l'expression du contentement et du bonheur.

— Qui te fait supposer, Marthe, que je ne sois pas heureuse?

— Non, tu n'es pas heureuse; et comment pourrais-tu l'être? Mon égoïsme t'a imposé ici une situation qui aurait dû te rendre jalouse, si ton cœur n'était pas au-dessus de ce vilain sentiment. Non, tu n'es pas heureuse; l'expression de ton visage, l'intonation de ta voix, ton goût pour la solitude et la rêverie, tout le prouve. J'aurais dû t'interroger plus tôt, je suis ton aînée, tu as droit à mes conseils. Je ne sais quel malentendu a surgi entre nous; tu t'es renfermée dans ta réserve, et je ne t'ai pas assez encouragée à en sortir.

Ursule aurait pu répondre que non-seulement on ne l'avait pas encouragée à en sortir, mais qu'on avait tout fait pour arrêter les confidences sur ses lèvres; elle se sentait trop heureuse pour rap-peler des souvenirs amers.

— Rien ne manquerait à mon bonheur, Marthe, dit-elle, si je trouvais toujours en toi, comme aujourd'hui, une sœur disposée à se laisser aimer.

— Eh bien! petite sœur, donne-moi l'exemple de la confiance, et dis-moi pourquoi tu es si rebelle à l'idée du mariage?

— Parce qu'aucun de ceux que je pourrais épouser ne me convient.

— Prends garde, cela ne prouve pas qu'il n'y ait personne de par le monde qui pût te plaire.

Elle fixa un regard interrogateur sur sa jeune sœur, dont le visage se couvrit d'une vive rougeur.

— C'est vrai, répondit-elle, mais celui que j'aime ou plutôt que j'aimais n'est plus parmi les vivans.

— C'est d'Édouard Avrial que tu parles?

— Oui, c'est lui dont le souvenir entretient en moi des regrets que le temps n'a pas affaiblis. Si loin que je remonte dans le passé, il m'apparaît comme un être accompli. Je l'admirais; comment n'aurais-je pas été touchée de la protection délicate, de l'affectueuse sympathie dont il entourait la petite fille habituée à se considérer comme un être dédaigné? C'est lui qui m'a relevée à mes propres yeux et m'a persuadée que je valais quelque chose. J'étais timide et ombrageuse; un mot de lui, un acte insignifiant pour d'autres, ramenaient dans mon cœur la sérénité et l'espérance.

Un jour, tu dois t'en souvenir, nous étions allés faire une promenade bien loin dans la montagne. Nous étions nombreux, la réunion était joyeuse, mais personne ne s'occupait de moi; je me sentais seule au milieu de la joie universelle. Un indicible abattement s'empara de moi. Je me retirai à l'écart, au bord d'une petite pièce d'eau que les pluies avaient formée sur le plateau. Je me mis à cueillir des pensées sauvages, puis, assise sur une pierre, je prêtai une oreille attristée aux éclats de rire dont l'écho arrivait jusqu'à moi. Je ne sais combien de temps je restai ainsi, mais quand je relevai la tête, on était parti et l'on m'avait oubliée. Je restai longtemps immobile, je n'osais pas m'aventurer dans les montagnes, craignant de m'égarer. J'appelais, je ne voyais personne, personne ne répondait. Le ciel s'était couvert de nuages noirs, l'orage s'abattit sur les hauteurs. La pluie me fouettait le visage et me trempait jusqu'aux os...

Enfin je m'entendis appeler; c'était lui, qui depuis longtemps était à ma recherche. La tempête était encore dans toute sa furie,

les échos des montagnes se renvoyaient les roulemens du tonnerre; les grands pins craquaient sous l'effort du vent, et de véritables torrens se précipitaient le long des rochers. Il me couvrit de son manteau et me soutint jusqu'à la maison du pauvre bûcheron de la Rocandé, dont la femme me donna des vêtemens de paysanne et fit flamber dans l'âtre un fagot de branches de sapin. Le temps s'était éclairci, nous revînmes à la maison, et personne ne s'étonna de me voir sous sa protection.

— C'est à cette occasion qu'il te déclara sa flamme?

Ursule ne remarqua pas l'accent sarcastique dont fut formulée cette question de Marthe.

— Non, répondit-elle, mais je compris alors qu'il m'aimait. Ce fut quelques jours après qu'il me le dit; je le savais, et cependant je faillis mourir de joie lorsqu'il me demanda d'être sa femme.

— Tout était pour le mieux, puisque vous étiez d'accord.

— Je refusai néanmoins.

Les dernières paroles de Marthe avaient été prononcées avec une intonation mordante. Ursule surprit le regard dur de sa sœur aînée, elle se sentit froid au cœur et s'arrêta dans ses épanchemens. Elle ne dit pas que, si elle avait refusé, c'était pour ne pas se mettre en lutte avec celles qu'elle aimait, pour maintenir dans la famille cette entente qui lui était plus chère que son bonheur. Elle savait que sa mère se serait révoltée à la pensée de voir sa fille cadette se marier avant l'aînée, elle savait aussi que l'union de Marthe et d'Avrial entraînait dans les plans formés par ses parens. Elle avait sans hésitation, sinon sans regret, renoncé au rêve un instant entrevu; la colère de sa sœur, cet étrange salaire réservé à son abnégation, bouleversait toutes ses idées. Elle restait muette, interdite, elle regrettait d'avoir parlé; mais pouvait-elle supposer que Marthe recevrait ainsi ses confidences au moment où elle se disposait à épouser Maurice? Celle-ci rompit la première le silence.

— Ah! dit-elle, il t'aimait et tu l'aimais, et je n'ai jamais soupçonné cette charmante idylle. C'est pour cela qu'il affectait la froideur et l'indifférence!.. Et maintenant, ajouta-t-elle plus bas en se parlant à elle-même, il faudrait que je prisse conseil de sa sagesse!

Elle se mit à rire d'un rire nerveux, convulsif. Ursule tenait la tête tristement baissée; elle la releva aux dernières paroles de sa sœur.

— Il te donne des conseils, dit-elle, il n'est donc pas mort?

— Qu'il vive ou qu'il soit mort, répliqua Marthe d'une voix sourde, ne te flatte pas d'un vain espoir; il est perdu pour toi, il ne peut reparaitre à tes yeux.

— Que veux-tu dire?

— Rien de plus.

Ursule restait pétrifiée, ses yeux se mouillaient de larmes; elle s'éloigna, le cœur serré : en songeant au secret que Marthe avait laissé surprendre, elle pressentait un péril planant sur la tête d'Avrial.

Elle descendit au jardin et parcourut les allées d'un pas distrait; elle cherchait la solitude pour s'entretenir avec ses propres pensées. Tout à coup elle remarqua des pas d'homme empreints sur la terre d'une plate-bande. Elle les suivit et constata que quelqu'un avait récemment franchi la haie. Elle continua ses recherches, vit des fragmens de vêtement accrochés aux épines et aperçut un mouchoir tombé parmi les broussailles. Elle le ramassa et lut les deux initiales E. A. — Plus de doute, dit-elle, il est vivant, il est dans le pays.

Elle ne ferma pas l'œil de la nuit; l'image d'Avrial se présentait incessamment à son esprit troublé. Elle le voyait en butte à une hostilité ténébreuse et à des manœuvres perfides. Comment pourrait-elle le soustraire à la trame ourdie contre lui? L'emportement de sa sœur l'effrayait. N'avait-on pas exploité l'aveugle ressentiment d'une nature si peu habituée à se maîtriser, si disposée à adopter les résolutions extrêmes?

Dans la matinée, elle chercha à la voir. Marthe, renfermée chez elle, avait condamné sa porte. Que faire? A qui s'adresser? Elle songea au juge de paix, qui avait toujours témoigné un vif intérêt à Avrial, et prit le chemin de la petite ville dans l'espoir de trouver auprès de lui aide et conseil. A peine sur la route, elle vit Maurice qui se rendait à la Ricardais. Cet homme lui était odieux; elle se jeta dans un sentier de traverse pour l'éviter. Quand elle apprit le départ de M. Marsolier, elle fut consternée. En s'éloignant, elle sentit ses jambes fléchir sous elle; elle traversa la petite place plantée de tilleuls, aperçut un banc de pierre et s'y assit. Le docteur Fresnel, qui vint à passer, fut frappé de sa pâleur et de son abattement, lui adressa diverses questions auxquelles elle répondit avec un trouble qui révélait l'anxiété de son âme. Elle se souvint des relations qui existaient entre Avrial et le docteur. — Vous êtes l'ami de M. Avrial, lui dit-elle brusquement.

— J'étais en effet l'ami de ce pauvre garçon.

— Ne me contredisez pas; il est vivant, et peut-être savez-vous où il se trouve.

Elle cherchait à lire sur son visage.

— Qui a pu vous le faire supposer? demanda-t-il.

— Ce n'est pas une supposition, je le sais, j'en suis sûre.

Elle devenait plus affirmative en examinant sa physionomie. Il réfléchit un instant, puis reprit :

— Vous avez raison, mademoiselle, de croire à mon affection

pour Avrial; mais, s'il est vivant, ne le dites à personne, ne dites pas, surtout à moi, où l'on pourrait le rencontrer.

— Pourquoi?

— Parce qu'une grave accusation pèse sur lui.

— Ah! docteur, dit-elle d'une voix suffoquée par les larmes. vous le croyez donc coupable?

— Non; malheureusement il n'en faudrait pas moins que la justice suivit son cours.

Elle était atterrée, et allait lui demander quelle calomnie se dressait contre Avrial; mais en ce moment le brigadier de gendarmerie s'approcha. Il était à la recherche du docteur, dont il venait prendre les instructions en même temps que lui transmettre celles qu'il avait reçues de ses chefs. Le parquet avait acquis la certitude que le meurtrier présumé était arrivé dans le pays et des ordres avaient été donnés à tous les agens de la justice pour activer leur zèle. Le docteur écoutait les déductions et les observations du brigadier, lorsque survint Maurice Marsolier. Avrial était bien loin de sa pensée; mais il savait qu'on était à la recherche d'un prévenu.

— Je suis bien aise que le hasard m'ait amené ici, dit-il; je crois pouvoir vous fournir des renseignemens utiles. Je me demande si le personnage suspect auquel vous venez de faire allusion n'a rien de commun avec un homme que l'on a vu dans le bois de la Rocandé, et qui paraissait tenir à éviter les regards. Hier, M<sup>me</sup> de Carrental, passant près de là pour se rendre à Grandval, a été retenue longtemps par un inconnu; quand elle l'a quitté, elle était, il paraît, toute bouleversée. Je viens de la Ricardais, elle était trop souffrante pour me recevoir; mais, pendant qu'on lui annonçait ma visite, je me suis promené dans le jardin; j'y ai trouvé les traces de pas d'homme et ce morceau de drap accroché aux épines de la haie. Si ces indices peuvent vous servir, faites-en votre profit.

Le brigadier le remercia de ces renseignemens; le docteur dissimulait mal sa contrariété et sa mauvaise humeur. Maurice aperçut alors Ursule, il la salua, s'excusa de son impolitesse; au moment où elle allait subir ses questions, le docteur la tira d'embarras.

— J'irai, lui dit-il, chez les pauvres gens que vous me recommandez, mais vous êtes fatiguée, venez vous reposer chez moi, M<sup>me</sup> Fresnel sera charmée de vous recevoir.

Maurice pria le brigadier de l'attendre pour l'aider de sa connaissance du pays et les accompagna; il ne les laissa pas seuls un instant, et Ursule, avant d'avoir pu échanger une parole avec l'ami d'Avrial, reçut l'accueil empressé de M<sup>me</sup> Fresnel. Sa visite ne fut pas longue; elle était sur les charbons ardents. Elle se figurait voir Maurice guidant les gendarmes à la poursuite du proscrit; elle voyait celui-ci traîné en prison comme un malfaiteur vulgaire.

Qu'advierait-il alors? Elle résista aux instances qu'on fit pour la retenir et, après avoir pris le chemin de la Ricardais, s'en écarta pour marcher dans la direction de la Rocandé. L'instinct de son cœur, aidé par les renseignemens de Maurice, lui disait qu'Avrial avait cherché un asile dans cette cabane où il l'avait autrefois conduite. Elle suivit les sentiers les plus couverts, les moins fréquentés. La pensée du devoir qu'elle avait à remplir lui communiquait de la force et de la hardiesse. Elle s'avança résolûment à travers un terrain accidenté, heurtant ses pieds aux aspérités qui la blessaient sans qu'elle s'en aperçût. Le dévouement lui donnait des ailes. Elle était haletante : protégée par les arbres, elle découvrait sans être vue un vaste horizon; elle prêta l'oreille et du regard interrogea l'espace; un coup de fusil partit à une assez grande distance et un léger nuage de fumée signala à son attention un chasseur à moitié caché par les genêts; elle aperçut sur la route la silhouette de deux gendarmes.

Elle avait une longue avance, elle se hâta cependant de reprendre sa course et ne tarda pas à distinguer au milieu des arbres la cabane du contrebandier. Elle s'en approcha avec précaution, étouffant le bruit de ses pas, se dissimulant dans les endroits les plus obscurs. Marianne était à la porte, tenant son fils sur ses genoux et chantant une de ces mélopées champêtres à l'aide desquelles on endort les enfans. Elle fut frappée du trouble que présentait la physionomie de la jeune fille et l'interrogea d'un air inquiet. Ursule ne répondit pas.

— Où est M. Avrial? dit-elle.

Marianne resta un instant interdite, cherchant ses paroles : elle se remit ensuite, feignant l'étonnement; mais sa voix, ses regards ne laissaient aucun doute à Ursule.

— Il est ici, dit-elle, vos réponses vous trahissent, je lui suis autant dévouée que vous, et je suis venue parce qu'il faut le sauver. Les gendarmes le cherchent, un retard peut tout perdre.

Elle poussa un cri d'effroi; dans son trouble, elle avait cru voir une ombre apparaître entre les sapins; ce n'était qu'une fausse alerte, mais elle resta pâle et tremblante : elle venait d'apercevoir Avrial qui arrivait à sa voix.

— La consigne n'était pas pour vous, Ursule, dit-il, c'est ma bonne étoile qui vous envoie ici; je croyais qu'il me faudrait quitter le pays sans vous avoir parlé, je vous rends grâces d'être venue.

Elle l'interrompit pour lui rappeler le péril qu'il oubliait. Marianne ne comprenait pas; mais, en voyant l'effroi d'Ursule, elle se prenait elle-même à trembler. Elle indiqua à Avrial un sentier qui devait le conduire à un taillis touffu où il n'était pas à craindre qu'on le poursuivît. Gérôme n'était pas loin; en cas d'alarme, on

l'entendrait chanter. Avrial se laissa guider par Ursule vers l'épais fourré où les arbres et les arbustes étaient tellement pressés qu'à quelques pas on ne pouvait s'apercevoir. En écartant les branches, ils parvinrent jusqu'à une petite clairière où la mousse formait un moelleux tapis sous la voûte d'un hêtre. Le calme de la forêt, le silence que troublait à peine le bruit des feuilles effleurées par l'aile d'un oiseau, la lumière discrète qui arrivait à travers les cloisons de verdure, tout invitait au recueillement et aux douces émotions. Assis auprès d'Ursule, Avrial la regardait en souriant; il la pressait de questions; tout entier au charme de cette entrevue, il oubliait tout le reste.

— Nous vous croyions mort, dit-elle, et votre souvenir était toujours vivant à la Ricardais. Pourquoi nous avoir laissées si longtemps sous le coup de cette douloureuse erreur? Pourquoi, après avoir tant tardé, revenez-vous aujourd'hui, puisqu'un grand péril vous menace? Je sais que vous n'êtes pas coupable, mais il faut que le cas soit grave pour que vous cachiez aussi soigneusement votre présence.

— Ursule, je suis parti parce que je le devais. Ne me demandez pas quel devoir m'imposait cette absence. Un autre devoir m'a rappelé. Je voulais préserver votre sœur du malheur d'épouser Maurice.

— Ah! il y a un moyen bien sûr de prévenir ce mariage.

— Lequel?

— Ce serait de vous conformer au vœu de mon père, au vœu dont la réalisation l'aurait rendu bien heureux : ce serait d'épouser Marthe.

La généreuse enfant ne disait pas toute sa pensée; elle songeait, en sauvant Marthe, à sauver Avrial lui-même. Elle connaissait assez sa sœur pour savoir que son orgueil froissé pouvait l'entraîner aux plus violentes résolutions. Elle se demandait si celle-ci n'avait pas cédé aux suggestions aveugles de la vengeance, si elle n'était pour rien dans les persécutions dirigées contre celui qui l'avait dédaignée. Elle la savait capable du même emportement dans l'affection que dans la haine, et pensait qu'avec l'énergie qu'elle portait dans toutes ses résolutions Marthe le sauverait si elle le voulait.

— Votre sœur, Ursule, dit-il avec un sourire amer, vous ne savez donc pas qu'elle me déteste?

— La haine est souvent bien près de l'amour. Vous ne l'avez pas comprise, votre froideur et votre indifférence ont exalté sa jalousie, égaré sa raison. Ah! si vous aviez consenti à vous laisser aimer!.. L'homme auquel l'auraient unie le lien d'une tendresse partagée aurait été tout-puissant sur elle. Vous pouviez être celui-là, vous ne l'avez pas voulu, vous ne le voulez pas, et voilà pourquoi elle va



pour son malheur épouser un Maurice Marsolier. Ah! mon ami, arrêter Marthe sur la pente fatale, développer les rares qualités qui sont en elle, n'y a-t-il pas là un rôle propre à vous séduire?

Elle s'était animée, son visage s'était couvert d'une vive rougeur. Lui la regardait avec un mélange de surprise et d'admiration.

— Et c'est vous, Ursule, dit-il, qui venez me faire cette proposition? vous à qui j'ai confié le secret de mon cœur?

— C'était un rêve fugitif auquel vous avez renoncé.

— Si j'y ai renoncé, c'est que celle que j'aimais m'a repoussé. Je vous admirais, Ursule, mais je ne savais pas encore tout ce que vous valez. Pourquoi n'avez-vous pas exaucé ma prière? Les événemens auraient suivi un autre cours, et nous ne serions pas ici déplorant notre impuissance à prévenir les malheurs que nous voudrions empêcher.

Elle était d'une pâleur mortelle; l'énergie qui l'avait soutenue jusqu'alors l'abandonnait, elle avait peine à se soutenir.

— Il faut que je m'éloigne, reprit-il, je ne puis rien pour personne ici; mais, avant de partir, j'ai besoin que vous me donniez une assurance. Savez-vous, Ursule, de quel crime je suis accusé?

— Non, répondit-elle d'une voix faible.

— On prétend que j'ai assassiné M. Cemoncel.

Ses terreurs ne l'avaient pas préparée à cette révélation.

— Vous, vous! dit-elle, quelle infamie! C'est impossible.

— Merci, Ursule, c'est ce cri du cœur que j'attendais. J'ai bien fait de revenir et je suis bien aise que votre généreuse nature vous ait conduite ici; il m'eût été trop pénible de penser que vous partagiez de semblables soupçons. Quand je serai parti, vous attesterez mon innocence, Ursule!

Elle l'écoutait les yeux démesurément ouverts, pâle comme une morte; elle semblait chercher à se rendre compte d'un rêve horrible; elle murmurait d'une voix éteinte :

— Ah! mon Dieu! ah! mon Dieu! c'est affreux.

Avrial avait peur, il tremblait qu'elle ne s'affaissât inanimée sur le sol et se demandait ce qu'il pouvait faire dans cette solitude. Pendant qu'il cherchait à ramener le calme dans son âme, elle tressaillit au bruit des branches froissées à quelques pas et se dressa tout d'une pièce; il la soutint chancelante dans ses bras.

— Rassurez-vous, dit la voix de Gérôme, c'est moi; les gendarmes sont partis, renonçant pour aujourd'hui à leurs recherches; mais M. Maurice continue de chasser dans les environs, il se fait tard, je vais vous reconduire, mademoiselle.

Ursule restait immobile. Le contrebandier murmura quelques mots à son oreille; ils durent provoquer chez elle une vive émotion,

car le sang afflua subitement à son visage; cependant elle ne dit rien, Gérôme avait posé un doigt sur ses lèvres.

— Vous avez raison, dit-elle, je vous suis; adieu! monsieur Avrial, ou plutôt au revoir, ne partez pas encore.

Ils s'avancèrent sous le couvert du bois que les ombres du soir commençaient à envahir; ils marchaient depuis quelque temps sans se parler, quand Ursule rompit le silence.

— C'est bien vrai, dit-elle, vous êtes sûr de le sauver?

— Oui, je vous le promets, je le sauverai; j'étais là depuis quelques instans quand je vous ai révélé ma présence. J'ai appris ce que j'aurais dû deviner plus tôt, je sais qu'il est innocent de la mort de M. Cemoncel; quoi qu'il en doive advenir pour moi, je parlerai, son innocence sera proclamée, je vous le jure.

Il s'était animé et élevait la voix; il ne se doutait pas qu'on l'observait derrière les broussailles et que des oreilles avides recueillaient chacune de ses paroles.

— Gérôme, dit Ursule, si vous faites cela, il ne se passera pas un jour de ma vie sans que je bénisse votre nom.

Ils arrivèrent à la Ricardais à une heure avancée de la soirée.

— Vous avez en moi une amie dévouée, dit-elle au contrebandier avec son plus charmant sourire.

— J'aurai fait mon devoir, répondit-il d'une voix sombre.

Elle ne fit pas attention à la tristesse de son accent, la joie épanouissait son cœur; mais toutes ces émotions l'avaient brisée : en rentrant, elle fut obligée de se mettre au lit.

## V.

Quelques jours s'écoulèrent; le juge de paix, rappelé à son poste par une dépêche du parquet accompagnée d'une délégation spéciale, était dans son salon. Il était grave, soucieux, se promenait de long en large. De temps en temps il s'arrêtait devant la fenêtre qui donnait sur le jardin dont les beaux arbres avaient si souvent égayé ses regards, ou bien parcourait pour la dixième fois les papiers que le facteur avait déposés chez lui. La vieille servante annonça le docteur Fresnel.

— Je vous attendais, mon ami, lui dit-il; asseyez-vous, et dites-moi comment cela est arrivé.

— La présence d'Avrial dans le pays m'était connue, mais j'ignorais où il se trouvait, et je ne tenais pas à l'apprendre; le brigadier de gendarmerie est nouvellement installé et connaît mal nos campagnes, Avrial avait toutes les chances d'échapper aux poursuites, si votre fils ne s'en était pas mêlé.

Le juge de paix eut un geste d'impatience.

— Il savait, reprit le docteur, que la justice était à la recherche de quelqu'un, mais il ignorait qu'il s'agit d'Avrial, puisqu'il le croyait mort depuis longtemps. Comme tous les gens désœuvrés des petites villes, il est à l'affût des nouvelles et n'est pas fâché d'avoir l'occasion de jouer un rôle. Le hasard l'a instruit de la présence d'un étranger qui paraissait avoir des raisons pour se tenir caché, et c'est lui qui a mis les gendarmes sur sa piste.

C'est hier qu'on l'a arrêté. Il devait partir, mais il n'a pas voulu s'éloigner sous le poids de l'inquiétude que lui inspirait la santé de M<sup>lle</sup> Ursule. Le désir de sauver Avrial l'a poussée vers l'endroit où il avait cherché asile; c'est de là qu'on l'a ramenée à la Ricardais. Elle était très souffrante, la nuit fut mauvaise. Le lendemain, je fus appelé auprès d'elle; son état n'était pas grave, mais les nerfs étaient surexcités; elle laissait échapper des phrases incompréhensibles où revenait souvent le nom d'Avrial. A la prière de celui-ci Marianne, la femme du bûcheron, est allée la veiller. Hier matin, il l'attendait à l'entrée du bois. Au moment où elle le rejoignait pour lui donner des nouvelles qui l'auraient complètement rassuré, les gendarmes se sont emparés de lui.

— L'avez-vous vu depuis?

— Oui, il était fort tranquille. Il m'a déclaré qu'il était innocent, et qu'il n'avait rien à ajouter à son affirmation. Il m'a interrogé sur la marche que suivra la procédure. Je lui ai dit qu'il aurait à subir ici un premier interrogatoire, que probablement le procureur de la république viendrait, que probablement aussi vous seriez appelé à cause de la gravité du cas, et qu'ensuite, si l'arrestation était maintenue, il serait transféré au chef-lieu. — Il serait bien plus simple, m'a-t-il dit, de commencer par là. — Il paraissait redouter de se trouver en votre présence.

Le juge de paix était soucieux, distrait. Au milieu des explications données par le docteur, il semblait suivre le fil de ses propres pensées, répondait à peine aux questions qui lui étaient adressées. Resté seul, il se laissa tomber dans un fauteuil. — C'est une étrange affaire, dit-il. La conduite d'Avrial semble l'accuser; il y a, dans toutes les circonstances qui ont suivi l'événement, la matière d'un écrasant réquisitoire, et cependant tout son passé plaide pour lui. Le calme même avec lequel il attend sa sentence n'est pas d'un coupable. Il y a là un mystère que je cherche vainement à percer.

Il demanda son fils. — Maurice, lui dit-il, vous savez qu'on a arrêté Avrial.

— Je le sais, mon père.

— Vous savez aussi quelle accusation pèse sur lui?

— Je la connais.

— Vous vous rappelez toutes les circonstances? La mort de M. Cemoncel fut d'abord attribuée à un accident. Plus tard, lorsqu'il parut bien prouvé que le malheureux jeune homme avait péri victime d'un meurtre, vous avez dit que vous ne pouviez croire Avrial capable de ce crime. Vous le défendiez, mais, malgré vous peut-être, vous laissiez échapper des paroles qui étaient des charges terribles contre lui.

— Je devais dire la vérité; d'ailleurs, si un crime avait été commis, il ne pouvait l'avoir été que par lui, puisque nous étions seuls.

— Et vous êtes-vous demandé quel motif avait pu le porter à cet acte?

— C'est une question que je me suis posée souvent. Je ne trouve qu'une explication, la jalousie. La préférence que Marthe paraissait témoigner à ce pauvre Cemoncel pourrait n'y être pas étrangère.

— Cependant Avrial s'est ensuite éloigné, et rien n'indique qu'il ait désiré sa main.

— Je n'affirme rien, mon père; je ne me charge pas de justifier cette supposition ni d'expliquer les caprices du cœur.

— Marthe était coquette, murmura M. Marsolier; elle se complaisait dans ces manèges de l'amour-propre qui font parfois des blessures dont on ne calcule pas la portée. — Puis il ajouta tout haut : — Écoutez-moi bien, Maurice, vous êtes appelé à porter témoignage dans cette malheureuse affaire. Souvenez-vous que la vérité seule doit dicter votre langage. Si la haine ou quelque autre sentiment susceptible d'influencer votre déposition étaient dans votre cœur, il faudrait les en chasser. Maurice, êtes-vous sûr de vous?

— Je suis sûr de moi, mon père; je n'ai obéi, je n'obéirai qu'aux inspirations de ma conscience.

— Allez donc, mon fils, et que Dieu vous garde!

Le juge de paix poussa un soupir en le suivant du regard. Il descendit dans le jardin et s'y promena à pas lents. Au détour d'une allée, une voix fraîche l'interpella; il se retourna et se trouva en face d'Ursule, non triste et éplorée, comme il s'attendait à la voir, mais souriante, presque joyeuse, malgré la pâleur malade qu'avait conservée son visage.

— Asseyez-vous à côté de moi, dit-elle avec un mélange de respect et d'affectueuse familiarité, et causons.

Il prit place sur le banc à côté de la jeune fille, il ne comprenait rien à l'aimable abandon de son langage et de ses manières. Elle était adossée à un massif de chèvrefeuille et de jasmin, les branches retombaient autour de sa tête et les rayons du soleil, tamisés par le feuillage, se jouaient sur sa gracieuse figure.

— Je parierais, dit-elle, que ce qui vous rend si soucieux, c'est l'arrestation de ce pauvre M. Avrial.

— En effet, je ne vois rien là qui m'invite à la gâté.

— Vous le croyez donc coupable ?

— Le doute seul est cruel quand il s'agit de ceux qu'on aime; qu'est-ce donc que cette obligation d'employer contre eux les armes que la justice a mises entre mes mains ? oui, je vous le jure, il y a des épreuves bien pénibles dans la vie.

— Vous l'aimiez bien, je le sais.

— Oui, je l'aimais comme un fils. Je fondais sur lui de brillantes espérances, je faisais des rêves auxquels je vous associais. Il me semblait qu'il vous aimait et que vous le payiez de retour. Maurice aspirait à la main de votre sœur, nous aurions ainsi formé une seule famille. Dieu en a décidé autrement ; au moins il vous a épargné le chagrin de porter un nom qui demain peut-être...

— Oh ! monsieur Marsolier...

— Tout semble l'accuser, son brusque départ, la fiction de sa mort, son silence, le mystère dont il s'est enveloppé, et aussi les paroles imprudentes de votre sœur. Il faudra donc qu'il aille, sous l'escorte des gendarmes, attendre au chef-lieu qu'on prononce sur son sort, puis viendront les scandaleux débats ; qu'après de longs mois de prévention il soit absous, le verdict d'acquiescement le lavera-t-il aux yeux du vulgaire ? On dira que les preuves manquaient, on ne croira pas à son innocence.

Elle ne paraissait pas effrayée de ce sombre tableau. — Vous êtes ingénieux, monsieur Marsolier, dit-elle, à transformer les suppositions en preuves.

— Si les assertions formulées contre lui ne sont pas des preuves, elles sont de dangereux argumens... Ah ! malheureuse enfant, ce n'a jamais été sans tristesse que j'ai prêté la main au châtement des coupables, et vous voudriez que j'éprouvasse du contentement quand l'honneur et la liberté d'un ami sont en péril ? Ah ! Ursule, vous me connaissez mal.

— Non, dit-elle, je ne vous ai pas méconnu, je savais bien que vous seriez heureux d'apprendre que la justice va être obligée de lâcher sa proie.

— Que voulez-vous dire, Ursule ?

— Que demain M. Avrial sera libre, et son innocence proclamée.

— Expliquez-vous.

— Il y a quelqu'un qui connaît le vrai coupable, il est prêt à le désigner, il me l'a dit ; vous le ferez appeler, et il parlera.

— Et ce coupable ?

— J'ignore son nom, mais Gérôme Bosquet le sait.

La joie et la confiance s'étaient un instant épanouies sur le visage de M. Marsolier, mais presque aussitôt il reprit l'expression de la tristesse. — Si c'est là, dit-il avec l'accent d'un profond découragement, la seule chance de salut pour Avrial, il faut renoncer à l'espoir, Ursule, car cet homme ne témoignera plus ni pour ni contre personne en ce monde.

— Pourquoi?

— Il est mort.

Ce mot retentit comme un coup de foudre aux oreilles d'Ursule. Elle s'était levée, pâle, tremblante; elle ne voulait pas croire à cette lamentable nouvelle.

— C'est la triste vérité, Ursule, reprit-il. Il est mort l'avant-dernière nuit. Il paraît qu'il avait l'habitude de faire la contrebande. Il revenait de Suisse chargé de marchandises précieuses. Il faut croire qu'il avait été dénoncé, car les douaniers l'attendaient au passage. Ils se rappelaient un de leurs camarades assassiné à cette même place, et, comme il cherchait à s'échapper, ils ont tiré sur lui; on l'a vu tomber du haut d'un rocher.

— Il est mort! répétait Ursule. Adieu, monsieur Marsolier, le ciel est contre nous.

Elle reprit le chemin de la Ricardais, ne voyant, n'entendant rien, recevant le salut de ceux qui la rencontraient sans y répondre. En arrivant, elle aperçut Marthe à sa fenêtre; celle-ci avait une attitude morne et lugubre. Ursule gravit l'escalier qui conduisait à la chambre de sa sœur.

— Sois satisfaite, Marthe, dit-elle, il est en prison, on va le conduire au chef-lieu, où les jurés le condamneront à une prison perpétuelle, peut-être à la mort. Réjouis-toi donc, applaudis à ton ouvrage.

L'accent était encore plus amer que les paroles. Marthe ne protesta pas et courba la tête. Quand elle la releva, sa physionomie n'avait rien conservé de l'expression hautaine qui lui était habituelle; des larmes coulaient sur ses joues. En présence de cette tristesse muette et poignante, Ursule fut désarmée.

— Pardonne-moi, ma sœur, lui dit-elle, j'ai été cruelle, j'ai méconnu ce qu'il y avait de bon et de généreux en toi; unissons nos douleurs et pleurons ensemble.

— Tu peux m'adresser des reproches, ils n'égalent pas ceux que je me fais moi-même. Il est dans la vie des heures qui creusent un abîme entre le passé et l'avenir, celles que je viens de traverser sont du nombre. Je me suis enfermée et me suis soumise à un rigoureux examen, je me suis demandé compte de la façon dont j'avais compris l'existence, travaillé au bonheur des autres.

Oh! petite sœur, quelles vilaines découvertes j'ai faites! Mais, grâce à Dieu, j'avais en moi assez de ressort pour ne pas me borner aux regrets stériles. De cette Marthe fantasque, impérieuse, égoïste et vaniteuse il ne reste plus rien que la volonté, une volonté dont je ferai usage pour réparer le mal dont le souvenir me tourmente. Je comprends ton sourire doux et triste, il exprime l'affection et la pitié pour moi, il exprime aussi l'incrédulité. L'avenir dira si je sais persévérer dans mes résolutions; mais il ne s'écoulera pas longtemps avant que je ne te rende le bonheur auquel j'ai fait obstacle. Oui, Avrial sortira la tête haute de la prison, et votre union s'accomplira.

Elle écrivit une lettre qu'elle fit porter à Vermont, puis reprit son entretien avec Ursule. Celle-ci se laissait peu à peu gagner par le calme et la confiance de Marthe, un rayon d'espérance brillait à travers ses alarmes.

Quelques heures après, Marthe arrivait en voiture à l'entrée du du bois; elle mit pied à terre et se dirigea vers un endroit où des rochers, un rideau de verdure, formaient une sorte de demi-cercle à l'abri des regards indiscrets; Maurice l'y attendait.

— Vous le voyez, dit-il, vos désirs sont des ordres pour moi.

— Je vous remercie d'être venu. Vous avez compris qu'il s'agit d'un entretien que personne ne doit soupçonner. Vous avez deviné sans doute que je tenais à vous parler de ce malheureux procès dont ni vous ni moi ne saurions nous désintéresser.

— Je ne vous comprends pas, Marthe.

— Nous serons appelés l'un et l'autre à porter témoignage dans cette affaire. Il faudra bien que je rende compte des paroles échangées dans le salon de la Ricardais, le jour de la mort de Cemoncel. Avrial ne peut avoir obéi à des calculs honteux; s'il est coupable, c'est que son cœur a été troublé, sa raison égarée. J'ai ma part de responsabilité, et l'obligation d'en faire l'aveu m'épouvante.

— Qui vous y force, Marthe? Ne pouvons-nous pas concerter nos réponses?

Elle parut hésiter; en réalité, elle observait l'expression de ses traits.

— Non, répondit-elle, quand je voudrais altérer la vérité, je ne le pourrais pas, je me sens impuissante à me dérober aux questions qui me seront adressées; puis il m'est impossible de rester indifférente au sort de celui que j'ai peut-être poussé à sa perte. Les autres peuvent être implacables dans leur verdict, moi je ne puis me défendre d'une douloureuse pitié; c'est à cause de lui et à cause de moi que je veux empêcher l'éclat de ces tristes débats; pour cette double raison je veux le sauver, et j'ai compté sur votre aide.

— Moi ! que puis-je faire ?

— La prison d'un chef-lieu de canton est mal protégée contre les évasions. Avec de l'argent et de l'adresse, on en ouvre facilement les portes : toutes les mesures sont prises; une seule difficulté nous arrête, il dépend du fils du juge de paix de la lever. Le docteur Fresnel est prévenu, vous vous entendrez avec lui; Avrial peut être libre dans deux heures, il me rejoindra ici, et ma voiture le conduira à la frontière.

Maurice hésitait et soulevait des objections.

— Il faut, reprit-elle, qu'il soit en liberté avant que la justice possède une pièce qui dissipera tous les doutes.

— De quelle pièce parlez-vous, Marthe ?

— D'une lettre que Gérôme a écrite avant de partir et qu'il a confiée à sa femme pour le juge de paix; je m'en suis chargée, mais j'ai voulu attendre, pour remplir mon mandat, qu'Avrial fût loin d'ici.

Le visage de Maurice se couvrit d'une pâleur livide.

— Marthe, dit-il, donnez-moi cette lettre.

Cette prière, échappée à l'effarement de la peur, il fallut la justifier. Maurice, troublé par le regard scrutateur de la jeune femme, s'embarrassait dans ses explications. Le voyant déconcerté, elle lui dit brusquement :

— C'est vous qui avez tué M. Cemoncel, cette lettre vous accuse. Il resta interdit, abattu.

— Et si cela était ? murmura-t-il.

— Je vous dirais : en échange d'un aveu qui sauve un innocent, je vous remettrai cette pièce accablante, je vous offrirai le moyen d'évasion qui était réservé pour un autre.

— Eh bien ! oui, dit-il d'une voix étranglée, c'est moi ; la jalousie m'a poussé... Mais cette lettre...

Il la saisit et la déchira en morceaux.

— Fuyez maintenant, lui dit-elle.

Il releva la tête, il avait retrouvé sa confiance, un éclair de triomphe brillait dans ses yeux.

— Non, dit-il, je resterai, je puis maintenant braver l'accusation, il n'y a plus de preuve pour me convaincre.

— Vous avez anéanti la lettre, Maurice, mais voici les témoignages qui s'élèveront pour vous confondre.

Elle écarta le feuillage, et il aperçut Ursule et Marianne, qui avaient assisté à l'entrevue derrière cet abri.

— Toutes les trois, reprit Marthe, nous avons un devoir à remplir; j'ai à réparer le mal que j'ai fait, Ursule a son fiancé à sauver, Marianne son mari à venger.



Il restait les yeux hagards, glacé d'effroi devant l'abîme ouvert sous ses pas; il semblait être le jouet d'un affreux cauchemar. La voix de Marthe l'arracha à sa prostration.

— Maurice, dit-elle, le jour de la justice est venu pour vous. Vous n'avez droit ni à l'indulgence ni à la pitié; je ne plains que votre père, qui méritait une vieillesse plus heureuse et auquel vous réservez un cruel réveil; épargnez-lui au moins le scandale des débats...

Il demeura quelques instans cloué à la même place, puis s'éloigna dans la direction de la frontière. Il allait d'un pas incertain, hésitant, s'arrêtant brusquement, comme si les arbres, les rochers, les dessins fantastiques formés par la lune qui venait de se lever eussent produit sur lui l'effet de visions sinistres qui le glaçaient d'effroi et paralysaient ses forces.

Le lendemain matin, le docteur Fresnel recevait les confidences des deux sœurs, lorsqu'on vint le chercher de la part du juge d'instruction, qui était descendu chez M. Marsolier et désirait l'entendre. Le vieillard l'accueillit par ces paroles prononcées d'une voix triste :

— L'heure fatale est venue pour ce pauvre Avrial!

— Dites plutôt l'heure de son élargissement.

— Dieu le veuille! Docteur, nous apportez-vous la preuve de son innocence?

— Oui; mais ne vous en réjouissez pas, car l'accusation ne s'écartera de lui que pour atteindre quelqu'un qui vous est plus cher encore.

Le juge de paix tressaillit. — J'ai fait appeler Maurice; pourquoi ne vient-il pas?

— Il est parti pour ne plus revenir.

Le malheureux père comprit tout. Pendant que les deux témoins de son désespoir jetaient sur lui des regards de compassion, une rumeur se fit entendre à la porte. C'était le corps de Maurice qu'on rapportait. On l'avait trouvé au fond d'un torrent. Un douanier, de son poste d'observation, avait aperçu un homme mettre le pied sur la planche fragile qui servait de pont, et l'avait vu suspendre sa marche, puis chanceler et rouler au fond du gouffre. Avait-il perdu l'équilibre sous le coup de la terreur et de l'hallucination? s'était-il soustrait volontairement à la misérable perspective qu'il avait devant lui? On ne le sut jamais.

Le mariage d'Ursule et d'Avrial suivit de près. Au moment d'aller passer quelques jours chez un parent de celui-ci, les deux époux firent visite à M. Marsolier, qui avait donné sa démission après la mort de son fils. Il avait vieilli de dix ans; assis dans un fauteuil,

l'œil terne et morne, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Ils avaient le privilège de ramener un peu d'animation sur ses traits, d'évoquer sur ses lèvres un pâle sourire; il se plut à provoquer les confidences de leur bonheur, de leurs projets.

— Et Marthe? leur demanda-t-il.

Bien souvent ils l'avaient vu, et jamais il n'avait prononcé son nom; il avait toujours écarté le souvenir de celle qui éveillait en lui une impression pénible.

— Marthe, répondit Ursule, a banni toute préoccupation personnelle, elle a pris sous son patronage le bonheur d'autrui. Elle a mis une touchante ardeur à presser notre mariage; son humeur inaltérable, sa douceur à toute épreuve, la sérénité de son regard, disent assez que la résignation est au fond de son cœur; de votre fenêtre, vous pourriez la voir passer lorsqu'elle va porter des secours aux malades, consoler de pauvres gens. Elle a adopté la famille de Gérôme Bosquet, elle est sa providence; on bénit son nom dans le pays. Hier, nous parlions de vous, elle nous a dit : — Intercédez pour moi, vous qu'il aime tant, il me pardonnera.

— Qu'elle vienne, dit le vieillard, nous causerons de vous; elle a trouvé dans le bien qu'elle répand autour d'elle la meilleure consolation pour ceux qui souffrent.

Ils essayèrent de relever son courage, mais il y avait jusque dans son sourire une si navrante tristesse qu'ils se retirèrent le cœur serré. Quelques jours après, ils revenaient de leur voyage; ils admiraient la perspective des montagnes dont les cimes neigeuses scintillaient aux rayons du soleil, lorsque l'écho leur envoya le son d'un glas que faisait entendre la cloche de l'église; ils eurent tous les deux la même pensée et, sans se rien dire, sentirent une larme humecter leurs yeux. Leurs pressentimens ne les avaient pas trompés; la petite ville présentait l'image du deuil. Ils entrèrent dans la maison de l'ancien magistrat. Marthe, revêtue du costume sombre et sévère qu'elle ne quittait plus, était agenouillée auprès du lit sur lequel reposait le vieillard dans la sereine majesté de la mort. Ils s'agenouillèrent à leur tour.

— Ursule, dit Avrial en se relevant, notre bonheur est assez grand pour mériter d'être acheté, mais pourquoi faut-il que ce soit cet excellent homme qui en ait payé la rançon?

LOUIS COLLAS.

---

LA

# VIE DOMESTIQUE

## EN ALLEMAGNE

---

*German home life*, London 1876. Longmans, Green and C<sup>o</sup>.

---

Les livres qui nous initient aux mœurs intimes, aux usages domestiques et familiers d'un peuple sont rares, et ne peuvent manquer d'être accueillis avec intérêt quand ils se recommandent par un caractère évident d'honnête impartialité. Ce que M. Taine a fait pour l'Angleterre avec un talent incomparable, l'auteur de *German home life* a essayé de le faire à son tour pour l'Allemagne, sinon avec la même profondeur de pensées, le même bonheur d'expression, du moins avec cette finesse qui n'appartient qu'à l'observation féminine et l'avantage d'une longue expérience, puisque, tout Anglaise qu'elle soit, elle a pendant nombre d'années habité les différentes villes d'Allemagne. Ces sortes de notes au jour le jour, de croquis d'après nature, peuvent rendre de grands services en France, où, il faut bien en convenir, les pays étrangers n'ont été le plus souvent jusqu'ici connus que par ouï-dire. Nous ne sommes pas grands voyageurs, et en voyage nous emportons maint préjugé, cherchant d'abord à retrouver partout nos habitudes et semblables sous ce rapport au touriste insulaire qui déclarait en toute naïveté que, s'il avait pu croire le continent aussi différent de son île natale, il n'aurait jamais quitté celle-ci. En revanche, nous nous exaltons volontiers au coin du feu pour telle ou telle partie du globe sur la foi

d'un roman bien tourné. C'est ainsi que les mœurs allemandes ont été longtemps l'objet de notre aveugle admiration. M<sup>me</sup> de Staël nous avait présenté une Allemagne idéale qui reflétait magnifiquement tous ses enthousiasmes, toutes les utopies rêvées par son imagination généreuse. Les idylles de Gessner, dont on fait peu de cas en Allemagne, avaient semé pour nous de moutons bien peignés cette terre de la philosophie et de la vraie liberté, qui était devenue en même temps une Arcadie, l'asile des félicités champêtres; tous les villageois nous apparaissaient semblables aux vertueux patriarches, aux chastes fiancés qui défilent dans les pages charmantes d'*Hermann et Dorothee*. Quelques romans féminins, remarquables par un parfum de douce résignation et par une morale irréprochable, ne nous avaient pas donné moins haute idée des mœurs bourgeoises, et quant à l'aristocratie, n'était-il pas établi, depuis les beaux jours de Weimar-Athènes, qu'elle s'ouvrait aux grandes idées nouvelles, qu'elle patronait libéralement le génie, sans renoncer pour cela à porter bien haut les traditions de la chevalerie, le respect des vieux principes monarchiques et le culte des aïeux?

La guerre de 1870-71 a brusquement mis en déroute ces séduisantes chimères; une réaction complète s'est produite et, sous prétexte de patriotisme, nous avons versé dans l'excès contraire, dans le dénigrement systématique. Il importe cependant au véritable patriotisme de connaître les Allemands, de les juger sans passion, sans violence, et de chercher, en étudiant de près leurs mœurs, la source de leurs qualités et de leurs faiblesses, de leurs succès et de leurs fautes. C'est donc une bonne fortune de rencontrer sur un terrain neutre des renseignements aussi sincères, aussi précis, aussi minutieux. Ces études, publiées d'abord dans le *Fraser's Magazine*, sont aujourd'hui réunies en volume. La situation de l'auteur exigeait un incognito rigoureux, mais il est facile de voir, malgré un parti-pris de réserve, que, tout en nous faisant pénétrer de préférence dans les classes moyennes, l'écrivain anonyme a été mêlé pour sa part à la vie des cours ainsi qu'à certaines scènes de la vie politique. C'est une grande dame d'un pays libre qui, ayant été mariée en Allemagne, raconte simplement ce qu'elle a vu hors de chez elle, non sans une pointe de malice et d'ironie. Aucune Allemande de naissance, fût-elle émancipée jusqu'à la révolte, n'oserait donner aux usages de sa patrie d'aussi vigoureux coups de patte, mais aucune Française non plus ne saurait, vu les circonstances, apprécier le bien et le mal avec cette impartialité. Il appartenait à une Anglaise d'user vertement du droit de dire sa façon de penser sur un peuple qu'elle n'a aucun motif de flatter ni de haïr, sans rien dissimuler, sans rien exagérer et sans faire d'esprit aux dépens de ce qui est vrai.

Les descriptions, les portraits, les remarques justes et mordantes s'entremêlent dans ces essais, qui touchent aux détails les plus familiers de l'intérieur aussi bien qu'aux plus hautes questions sociales et religieuses, qui montent de la cuisine à l'église, qui passent de la toilette et de la nourriture à l'éducation, au mariage, etc. Il y a plus de méthode qu'on ne le croirait au premier aspect dans cette forme apparemment capricieuse ; aussi n'aurons-nous garde de nous en écarter dans le résumé qui va suivre.

## I.

Sur le seuil de la maison allemande où nous introduit l'auteur de *German home life* se trouvent groupés les serviteurs, avec lesquels nous ferons d'abord connaissance. Les domestiques allemands n'apportent dans leur service ni l'empressement français, ni la ponctualité anglaise. Bien que beaucoup plus cultivés, au point de vue intellectuel, que ne le sont ailleurs les gens de la même classe, puisque en Allemagne l'instruction est obligatoire, ils restent lourds et grossiers, se distinguent souvent par une malpropreté incorrigible, et, obstinément attachés aux vieilles coutumes, n'ont ni aptitude, ni bonne volonté pour rien apprendre de nouveau. C'est qu'il y a une grande différence entre l'instruction et l'éducation, et que le peuple du monde qui affiche la plus haute supériorité en matière de sciences a mérité de la part d'un voyageur ce jugement terrible : « J'ai vu dans mainte contrée, tant de l'Orient que de l'Occident, des paysans dont les manières étaient jusqu'à un certain point irréprochables, mais je déclare que les gens les plus mal élevés de toute l'Europe et peut-être du monde entier sont les Prussiens. »

Dans la plupart des intérieurs allemands de la bourgeoisie, il n'y a jamais qu'une servante, à moins que la venue d'un enfant n'exige la présence supplémentaire de la nourrice. Par conséquent, la maîtresse de la maison est obligée de vaquer elle-même à une bonne partie des soins du ménage ; or cette habitude, respectable en elle-même, engendre certains résultats fâcheux ; elle établit entre la dame et la servante une sorte d'intimité d'où découle fatalement le goût du commérage, ce défaut misérable de la femme allemande, celui qui plus que tout le reste contribue à ôter de la noblesse à son caractère et de la distinction à ses allures. Peut-être est-ce un mal nécessaire. Si la maîtresse ne passait pas la meilleure partie de son temps à la cuisine, la servante allemande ne se ferait aucun scrupule de la voler, persuadée qu'elle est trop riche pour se soucier de cette bagatelle, ou trop stupide pour s'en apercevoir. Dans les maisons plus opulentes, il est indispensable que la dame se fasse remplacer par une de ces femmes de charge qu'en Allemagne on

nomme indifféremment une *Mamsell*, qu'elle soit fille, femme ou veuve, et qui tient les provisions sous clé.

Les domestiques se contentent de gages modiques; en revanche, leurs exigences et leurs prérogatives sont variées à l'infini dans les détails; tout est de tradition : le thé, le café, le sucre supplémentaires, les *Trinkgelder* (pourboire) de Noël et des foires locales, les rations de viande, le régime de l'office en général, qu'on ne saurait modifier sans s'exposer à une rébellion, les droits gastronomiques étant sacrés.

Une servante allemande n'estime sérieusement ses maîtres que s'ils ont assez de linge pour se borner à deux lessives par an; du reste la ménagère elle-même fait de la rareté de ses lessives un sujet d'orgueil et accumule avec complaisance le linge sale dans la *Waschkammer*, — chambre d'une construction particulière, protégée contre les rats et ouverte aux courans d'air. — Pour revenir aux exigences de la servante, elles sont de plus d'une sorte : Lotte ou Jette se réserve invariablement la liberté du dimanche, non pas pour aller à l'église, — le temple est fort peu fréquenté dans toute l'Allemagne protestante, — mais parce qu'elle appartient à un *Kränzchen*, à un club où l'on prend le café sous les tonnelles, où l'on danse tant que dure l'après-midi avec le fiancé du moment. Cette fille, que vous avez vue toute la semaine dans le costume le plus négligé, s'élançait à son bal du dimanche en robe de mousseline, une couronne de fleurs sur ses blonds cheveux. Quant au privilège qu'elle s'arroge d'en finir avec son travail dès sept heures du soir et de se planter sous la porte un tricot à la main, pour partager sa soirée entre la méditation et la *flirtation*, il n'est jamais discuté; c'est une coutume, c'est un droit; et nul être au monde ne tient au droit et à la coutume avec autant d'opiniâtreté que le domestique allemand; l'apparition même des maîtres n'arrêterait pas le mouvement des aiguilles ni celui de la langue. Si vous n'êtes pas satisfait de ces façons-là, force vous sera de patienter avec M<sup>lle</sup> Lotte jusqu'au terme, l'époque de la louée. Il faut des circonstances bien graves pour congédier une servante dans l'intervalle, et vous risquez fort de ne pouvoir la remplacer.

La nourrice est seule ou presque seule à conserver le costume national qui a été détrôné par les modes de la ville, et c'est grand dommage. Rien n'était plus joli que la jupe courte de couleur éclatante, la jaquette noire, les boucles d'argent, le bonnet empesé qui voilait à demi les nattes bien lisses retenues par une flèche. La nourrice porte encore cet accoutrement coquet dont sa maîtresse, qui l'emmène partout avec elle, fait parade. Il est très rare que les femmes de la société allaitent elles-mêmes leurs enfans, et l'on engage généralement pour cet office de braves filles « qui n'ont eu

qu'un seul fiancé. » C'est un brevet de vertu suffisant. Du reste, à ceux qui seraient tentés de juger sévèrement les mœurs allemandes d'après la quantité d'enfans naturels, il faut faire observer que le mariage est entouré dans ce pays de difficultés telles, que c'est un luxe presque inaccessible pour la classe pauvre. Wilberforce, dans sa *Vie sociale à Munich*, dit, en parlant d'une ville où l'on inscrit dans la même année 1702 naissances illégitimes pour 1762 naissances régulières : « Le gouvernement oppose au mariage tant d'obstacles que c'est à peu près comme s'il l'interdisait. »

On peut douter que ces obstacles, déplorables au point de vue moral, soient, même au point de vue de l'économie politique, une sage précaution, car si la paroisse n'a pas à soutenir des familles pauvres, en revanche les travailleurs émigrent par milliers avec leur nombreuse progéniture qu'ils vont légitimer en Amérique. « Que voulez-vous? Le mariage est une exception et non pas une règle chez cette sorte de gens, répondit une amie à l'auteur du *German home life*, qui se plaignait de ne pouvoir trouver une bonne d'enfant irréprochable. Nos enfans ne sont que mieux soignés par ces filles qui ont l'expérience de la maternité. » — Et la fille-mère n'a aucune confusion de ce qui ailleurs est qualifié de faute; elle parle avec un sourire innocent de son enfant, pour lequel elle travaille avec la sérénité d'une bonne âme qui accomplit un devoir.

Plus encore que la nourrice, qui n'est qu'un ornement de passage, le chasseur contribue à la gloire de la maison. Ses panaches, son uniforme, lui donnent la mine d'un général. Les épaules effacées, la poitrine en avant, il suit son maître comme une ombre attentive, tantôt derrière sa chaise à table, tantôt sur le siège auprès du cocher, tantôt à la chasse, où il charge les fusils et compte le gibier. Le chasseur découpe, surveille la cave, fourbit les armes et propose sa prestance superbe à l'admiration de tout le voisinage.

Le plus accompli des domestiques allemands est le *Kellner* (garçon d'hôtel ou de restaurant), mais il n'appartient pas à la vie de famille. Tous les voyageurs ont pu apprécier son activité, sa bonne humeur, son talent merveilleux pour porter à la fois cinquante verres et trois cents assiettes. Il a le don d'ubiquité; vous le trouverez à Rome, à New-York, à Londres, à Pétersbourg, à San-Francisco, toujours le même, affairé, infatigable.

Il serait injuste d'oublier, dans cette énumération de la domesticité allemande, le corps irrégulier, mais infiniment utile, des *Dienstmänner* et des *Botenfrauen*, commissionnaires des deux sexes. La plupart des villes possèdent un bureau de *Dienstmänner*. Ces hommes portent la blouse et le baudrier; ils sont indispensables dans un pays où jamais marchand n'eut l'idée d'envoyer un paquet. Le *Dienstmann* vous suit de boutique en boutique, et, moyennant

quelques sous, rapporte chez vous toutes vos acquisitions. La *Botenfrau* n'a pas moins de mérite que le *Dienstmann*. Passez-vous l'été dans les montagnes, à plusieurs lieues de la ville la plus proche, la *Botenfrau* vous offrira, sa hotte sur l'épaule, ses services; vous lui remettez une liste de commissions, et le soir même vous la voyez revenir.

Mais c'est assez parler des gens de la maison et de leurs acolytes; entrons dans la maison elle-même. Elle est divisée intérieurement par étages, avec une porte et un escalier communs à tous les locataires. Remarquez en passant l'état déplorable des ruisseaux, des égouts, etc. Les précautions sanitaires sont négligées; chaque maison recèle un foyer d'infection qui contribue pour sa large part aux ravages du typhus, ce mal terrible, presque périodique dans la plupart des villes allemandes; peut-être est-il vrai, comme on le dit, qu'aucun moyen ne puisse faire de Berlin une ville salubre, mais il serait cependant facile de l'assainir un peu en éloignant certains amas de corruption qui, dans d'autres pays, sont invisibles au nom de l'hygiène et de la décence publiques.

Les appartemens des maisons de ville sont disposés à peu près comme en France, avec cette différence que sous les toits vous trouvez, outre les chambres de domestiques, des greniers à provisions, des *Waschkammern* pour la lessive et un séchoir commun où l'on étend le linge. Chaque locataire est supposé entretenir son étage.

Une petite plaque de porcelaine attachée au mur vous indique la demeure des personnes que vous cherchez. Vous voici introduit dans le salon, et tout d'abord c'est l'absence de meubles qui vous frappe. Cette nudité des appartemens, supportable en été, où les tapis, les rideaux épais ne sont qu'importuns, est l'hiver d'un aspect fort triste. Le poêle, quelques sièges, dans la fabrication desquels le bois joue un grand rôle, et, derrière une table, le cérémonieux sofa, voilà tout. Le sofa, c'est la place d'honneur : on la réserve à la personne la plus considérable de la société; si une autre personne d'un rang supérieur encore survient pendant que celle-ci occupe le sofa, la première se lève et s'efface; mais aussitôt la nouvelle venue sourit d'un air de condescendance : *Bitte, Bitte* (je vous prie). — Alors l'autre, apparemment blessée de ce que l'on puisse supposer qu'elle ignore les bienséances, reprend d'une voix presque lamentable : *Aber, Excellenz!* — Cet assaut de politesse ne manque jamais de se produire et prend beaucoup de temps. Par bonheur, le café va venir, ainsi que l'annonce une serviette damassée posée sur la table, qui du reste ne supporte ni livres, ni journaux, aucun indice révélateur des goûts, des habitudes, des idées de vos hôtes; le salon en Allemagne est déplorablement dénué



de physionomie, d'expression. Seul, le tricot inévitable traîne sur un coussin, et la vue en est associée pour vous au plus insipide bavardage : clic, clac ! le bas s'allonge, et aussi la liste des menus caquets, accompagnement obligé du café de l'après-midi.

Auprès de la fenêtre, il y a encore une table à écrire et un treillis de verdure. Les Allemands aiment les fleurs, pourvu qu'elles ne leur coûtent rien ; du reste l'art du jardinage est encore chez eux à l'état d'enfance. Seuls, quelques riches négocians d'Altona ou de Hambourg possèdent des serres rivales de celles qu'on admire en Angleterre ; il ne faudrait pas médire non plus des parterres de Baden, de Wiesbaden, de Hombourg dans leur beau temps, mais la vertueuse *Vaterland* proscrit les jardins de luxe comme susceptibles d'entraîner une perte de temps et d'argent. Cependant le goût de la *villégiature* y est plus répandu que partout ailleurs ; quiconque n'a pas d'habitation de campagne possède au moins un prétendu jardin dans la banlieue. Mais n'oublions pas que nous sommes en train de décrire un salon : la cheminée étant absente, pendule et candélabres font également défaut. En revanche, il y a dans un cabinet vitré toutes les menues bagatelles de porcelaine et d'argenterie que peut amasser une famille, de génération en génération. Sur l'un des murs est accroché ce que vous prenez de loin pour un système planétaire ; approchez-vous, ce sont les photographies des divers membres de la famille, entourées de cadres ovales en bois noir. Là, vous avez l'intéressant spectacle de tendres époux assis la main dans la main, de jeunes messieurs affectant l'attitude militaire, de demoiselles aussi endimanchées que modestes et qui presque toutes se ressemblent. Si vous parliez de tableaux, la maîtresse du logis vous répondrait : — A quoi bon ? Nous avons nos musées publics.

La salle à manger est plus nue encore que le salon, nue jusqu'à la pauvreté ; toute notre attention se concentrera donc sur le grand poêle qui se retrouve dans toutes les chambres, bien qu'un proverbe allemand dise : « En Russie on ne fait que voir le froid, en Allemagne on le sent. » Les palais sont chauffés par des calorifères qui répandent partout une température égale ; mais le prix exorbitant du combustible, qui chaque année devient plus cher en Allemagne, condamne les particuliers à se contenter de l'affreux engin qu'on appelle le poêle. Heureux encore si c'est un *Berliner Kachelofen*, un de ces monumens de faïence à la vieille mode qui ne brûlent que du bois ! Dans les maisons modernes vous aurez chance de rencontrer plutôt le poêle de fonte, au charbon, avec sa chaleur de fournaise, ses odeurs fétides, son aspect noir et sinistre. Le poêle n'a d'autre avantage que celui d'épargner beaucoup de peine aux domestiques. On le remplit par derrière, une porte est ouverte dans

le mur pour créer un fort courant d'air; puis, en tournant une clé, on emprisonne l'air brûlant, de sorte que pendant huit ou dix heures vous avez chaud sans avoir besoin de vous occuper de votre feu; mais combien la gaité d'une bonne *flambée* nous dédommage, nous autres heureux possesseurs de cheminées ouvertes, du soin que nous prenons de l'attiser!

En traversant le salon et la salle à manger, nous avons détourné nos yeux avec horreur des affreux crachoirs qui s'abritent modestement derrière le poêle. Ils sont mieux à leur place dans le cabinet du maître de la maison; ici l'odeur émanant de ces crachoirs suffoque tout d'abord. C'est le *sanctum sanctorum* des petites tentes, les petits ouvrages en perles, en tapisserie, au crochet, etc., déjà trop nombreux dans le salon, et qui témoignent de l'amour ou du respect de toutes les femmes de la famille pour le maître et seigneur. Les porte-cigares les plus variés, des panoplies d'armes, de cravaches et de pipes, une bouteille de bière, une paire de pantoufles en tapisserie, une robe de chambre, un habit de chasse (*Joppe*) jeté sur le sofa de cuir, nous initient aux mœurs de l'habitant de ces lieux. Les coussins les plus douilletts sont placés à son intention dans cette embrasure de fenêtre, où l'on se plaît à savourer un doux *far niente* tout en observant, à l'aide de deux petits miroirs placés dehors à un certain angle, ce qui se passe dans la rue et même chez les voisins. *Espion* à part, les fenêtres sont fort commodément agencées; elles s'ouvrent aussi facilement qu'une porte, et l'une des vitres est mobile, ce qui permet de faire entrer la quantité d'air dont on a besoin. Si le système de chauffage est en Allemagne insupportable aux étrangers, la ventilation nous y semble en revanche mieux entendue qu'ailleurs.

Si par privilège vous pénétrez dans le mystère de la chambre à coucher, vous serez plus étonné que jamais de l'absence de *comfort*. Côte à côte s'alignent deux petits lits. Comment deux êtres coulés dans un moule athlétique réussissent-ils à se blottir dans ces réceptacles lilliputiens? Jamais un Français ni un Anglais n'est parvenu à le comprendre. Une montagne d'oreillers de crin, des draps si courts et si étroits qu'il est impossible de les border, un sac de plumes qui représente le cauchemar en personne, telle est la composition de cet instrument de torture. Pour peu que vous bougiez, les draps se roulent en cordes, les couvertures piquées glissent, vous gelez et vous étouffez tour à tour, selon que vous vous résignez à garder sur vous toute cette plume ou que vous vous décidez à la jeter au milieu de la chambre. — Une maigre descente de lit, des chaises, un petit miroir, une commode en bois peint, ... ne cherchez rien de plus. Quant aux mille objets qu'ailleurs la femme considère comme indispensables, notre ménagère allemande les dé-

daigne. — A quoi bon, vous dira-t-elle, un cabinet de toilette quand nous avons les bains publics? — C'est la même réponse que pour les œuvres d'art : — Nous avons les musées. — On peut se demander si bains et musées sont très assidûment fréquentés. Mais la beauté, mais l'harmonie, mais la forme, mais le charme enfin des choses environnantes, tout ce qui fait l'éducation des yeux et aussi de l'esprit, quoi que vous en disiez, qu'en faites-vous, madame? Ignorez-vous donc que la plupart des jolies inutilités dont s'entourent vos sœurs des sœurs ont une histoire, consacrent un souvenir, marquent <sup>audrait</sup> ~~pe~~ dans la vie, et leur tiennent enfin bonne et agréable compagnie en parlant à leur imagination, tandis que vous laissez s'endormir la vôtre sur le sempiternel tricot de la vertu? Bannir de sa maison toute grâce et toute élégance, c'est presque manquer aux devoirs de l'hospitalité. — Chut! ce langage scandalise la chaste épouse germaine; mieux vaut le lui épargner et la suivre, sans hasarder d'observation, jusque dans la cuisine, où vous ne trouverez rien à reprendre, car tout y favorise l'économie, et tout y est aménagé de manière à simplifier les opérations culinaires; mais quels sont les mets qui sortent de ces cuivres si brillants? Car enfin le premier mérite d'une cuisine, c'est de produire de bons plats.

Henri Heine a répondu d'avance à la question que nous venons de poser, dans son amusant chapitre de la cuisine nationale et de l'amour comparés : « Des sensibleries pâtissées très indécises, de sincères boulettes aux prunes, de la soupe platonique à l'orge, des omelettes avec des pommes et du lard, de vertueuses andouillettes de ménage, de la choucroute... Heureux celui qui peut digérer tout cela ! » — Nous nous en rapporterons à ce témoignage et à notre propre goût plutôt qu'à l'appréciation d'une dame anglaise, qui est d'ailleurs la première à reconnaître les erreurs de ses compatriotes en matière de gastronomie. Elle a trouvé pour son compte la vie matérielle très suffisante en Allemagne, bien que le poisson de mer, sauf dans les ports, n'existe qu'à l'état de salaison; mais certains mets sont vraiment délectables, entre autres le rôti de chevreuil arrosé d'une sauce à la crème et les pigeons braisés dans du riz au lait!

Quant à nous, il nous est impossible de partager cette indulgence; fi des fades saucisses grasses entremêlées de compotes, fi de la soupe à la bière et de tous les farineux : *Gries*, *Grutze*, etc., préparés probablement en vue de tromper l'inextinguible appétit des petits-fils de ces Teutons qui, selon Tacite, avaient les intestins plus développés que tout autre peuple en Europe. Sans doute on rencontre une table recherchée de même qu'un mobilier fastueux chez telles notabilités de l'aristocratie ou de la finance qui empruntent leur luxe à tous les pays, mais nous restons dans la classe

moyenne, et là il nous est permis de répéter après tant d'autres : Le Français dîne, l'Allemand se repaît. On sent que la quantité, non la qualité des victuailles, lui importe.

A table d'hôte, chacun dévore sa part et plus que sa part, lapant le potage avec une gloutonnerie tout animale, nettoyant son assiette à tour de bras, faisant usage du couteau et du cure-dents tout ensemble. Une voyageuse reçut un jour à dîner ce singulier compliment d'une de ses voisines : — Vous êtes Anglaise, n'est-ce pas ? Je l'aurais deviné tout de suite. Vous mangez si joliment ! — Sur ce chapitre, les Allemands n'entreprennent pas d'imiter ce qu'ils admirent chez autrui. Il paraît cependant que le principal but de quelques-uns d'entre eux, en prenant des bonnes étrangères pour leurs enfans, est d'enseigner à ces derniers l'art, inconnu dans la patrie, de manger proprement.

La nourriture du peuple en Allemagne est misérable : le café sans sucre, le pain noir *sâri*, un abominable ragoût de pommes de terre, d'oignons, de poires et autres fruits, de la choucroute et assez de charcuterie crue pour que la trichine fasse d'affreux ravages. Les hommes boivent du *schnaps* (eau-de-vie de grain), dont l'effet serait désastreux s'il n'était paralysé par la masse de nourriture engloutie en même temps. Dans les districts montagneux, c'est un événement que de goûter à la viande, mais la population n'en souffre point, grâce aux qualités fortifiantes du climat.

Les femmes même de la bourgeoisie se contentent du premier déjeuner, tandis que les hommes sortis de bonne heure, ceux-ci pour la gymnastique, ceux-là pour le service militaire, réconfortent leur estomac excité par le grand air au moyen de ces orgies d'huîtres et de vin blanc qui font l'admiration de Heine à Berlin. Le dîner a lieu entre midi et trois heures; c'est une pénible et interminable opération. Le dégoût d'une Anglaise habituée à toutes les recherches de symétrie et de netteté, en présence du couvert allemand, est facile à concevoir : ni soin ni ordonnance dans l'arrangement du linge, des plats, de l'argenterie; on change rarement les assiettes, les fourchettes et les couteaux sont empilés en un tas informe, et vous sortez de ces repas copieux l'estomac alourdi plutôt que satisfait. A quatre heures, vous êtes convié au café. Le souper est à sept ou à neuf heures, selon la longueur de l'opéra ou les autres exigences de la famille. Cet *Abendessen* est le plus appétissant de tous les repas allemands; les viandes froides servies dans ces jolis plats doubles qui commencent à être en usage chez nous sont arrosées de thé très faible pour les femmes, de vins du Rhin ou de Bordeaux, de bière de Bavière pour les hommes, qui ensuite allument leurs cigares, tandis que la partie féminine de la famille bat en retraite.

L'abus des conserves de légumes rend les repas allemands particulièrement désagréables en hiver; les bons fruits sont inconnus, sauf les fruits importés qu'offre le marché de Hambourg. On prendrait encore son parti de la cuisine allemande, s'il ne s'agissait que de la déguster; mais pour comble de malheur c'est un continuel sujet d'entretien. Revenez-vous du bal? La première question qu'on vous pose est celle-ci : — *Na! was hat's gegeben?* Que vous a-t-on donné à manger? — Les dames ne cessent d'échanger des recettes et de composer des menus. — Espérons, dit la femme de goût dont nous citons les observations, espérons que si jamais, dans le reste de l'Europe, les cuisinières arrivent à nous permettre de nous occuper des casseroles, nous serons assez bien inspirées pour ne pas porter au salon le récit de nos exploits culinaires! — Et elle termine son essai « de la nourriture » par une citation de Samuel Johnson : « Tout homme incapable de commander judicieusement son dîner peut être soupçonné d'incompétence sur les autres points, » Que de lacunes en ce cas dans l'esprit allemand!

Le mot du vieux docteur pourrait, avec une légère modification, s'appliquer aux femmes en matière de toilette. Ne sommes-nous pas autorisés à croire, en effet, qu'une femme qui s'habille mal manque généralement de goût, de tact, d'invention, de jugement, d'à-propos? La toilette implique autre chose que le vêtement, elle est la révélation d'une individualité. En France, cette science de l'ajustement est innée, elle n'exige pas d'études; en Allemagne, on la creuse, on la discute chaque jour sans arriver jamais à la posséder : le mot seul *geputzt*, qui signifie à la fois *paré* et *fourbi*, évoque des associations désagréables. L'Allemande n'est prête, *fix und fertig*, comme elle dit, qu'à une heure avancée de la matinée. Si vous la rencontrez à son lever en robe de chambre, en bonnet et en pantoufles de feutre, vous risquerez fort de la prendre pour la femme de charge. Elle alléguera que les soins du ménage exigent cet appareil, mais en réalité elle ne fait que s'abandonner à un instinct qu'on ne peut trop blâmer. Dans les villes d'eaux, où il n'est pas question de ménage, les dames qui se rendent au bain sont tout aussi mal tenues. C'est en vain que l'hypocrisie voudrait donner à je ne sais quelle négligence inavouable le nom d'une vertu domestique. Peu importe d'être laide à une heure qui n'est point celle de la promenade et des visites. Le mari, les enfans savent bien qu'avant l'arrivée de la coiffeuse on ne peut avoir bonne mine. Plus l'Allemande est âgée, moins elle prend soin d'elle-même. D'autres s'efforcent de dissimuler les ravages du temps, de porter avec grâce leur drapeau de vieille femme : elle est au-dessus de ces faiblesses, qui ne sont que des égards délicats pour le goût d'autrui et une dernière pudeur obligatoire comme toutes les autres. « Peu importe

maintenant! semble-t-elle dire en montrant sa tête chauve et son cou ridé. Nous laissons la frivolité aux plus jeunes! » Peut-être confond-elle la frivolité avec le respect de soi-même.

Arrive cette peste femelle, la *Friseusinn*, pour employer une ridicule désignation gallo-germaine. La *Friseusinn* joue dans les intérieurs allemands le même rôle que le barbier dans les opéras-comiques. Elle recueille et colporte les scandales, contribuant ainsi pour sa bonne part au bagage de niaiseries et de méchancetés qui se débite après midi sur le sofa; mais enfin, grâce à elle, la chrysalide, devenue papillon, peut parader en visites, à la promenade, où s'échangent les compliments. Il est permis en Allemagne de s'extasier sur le choix d'une robe, d'en demander le prix, etc... Nulle part on ne parle autant des chiffons en les comprenant moins. Ce n'est pas vanité, au contraire; il y a dans cette préoccupation une méfiance de soi, une sorte d'humilité presque touchantes. La lecture attentive des journaux de modes français a-t-elle un résultat heureux? Hélas! non, car les combinaisons de formes et de couleurs sont adoptées indistinctement, sous prétexte que « cela se porte, » avec une ignorance complète de ce qui sied, tandis que toute innovation quelque peu originale et personnelle est repoussée avec crainte comme une excentricité qui provoquerait le blâme. La vie de la plupart des Allemandes est faite pour donner une importance exagérée aux infiniment petits, à ce que Goethe appelle *die Gemeinheit des Lebens*. Quels orages peut susciter dans les meilleures âmes l'apparition dans le *Parc* d'un chapeau inédit! Cependant la propriétaire du chapeau se promène sous le regard admiratif des officiers, en songeant que peut-être une bonne fortune lui fera rencontrer ses princes! Il faut voir, si son espérance se réalise, l'émotion, la béatitude de la loyale sujette et la révérence qui fait croire qu'elle va s'abîmer dans les entrailles de la terre! Son altesse peut être Barbe-Bleue si bon lui semble, scandaliser le monde par ses vices, n'importe, c'est le prince régnant! On se prosterne avec une foi, une vénération aveugles!

La toilette du soir est le triomphe de l'Allemande; elle fait valoir une opulente chevelure et ces blanches épaules que les demoiselles de la petite bourgeoisie aiment à exhiber même en plein jour: les cosmétiques, adoptés dans les hautes sphères, sont encore inconnus dans les classes moyennes, et l'aspect d'un bal est très-gracieux, très-brillant en Allemagne, bien que le luxe tel que nous l'entendons en soit banni. L'éclat et la variété des uniformes militaires prêtent à la plus petite réunion un air d'apparat et de cérémonie. Dans un pays où l'on est soldat bien avant d'être homme, l'uniforme est de rigueur naturellement, et les gens perdent beaucoup à en sortir; cependant telle est l'inconséquence humaine que

le jeune officier rêve d'échapper à la vigilance de son *Vorgesetzten* pour se montrer dehors en civil. Il ne se doute pas que ces vêtements dont il n'a point l'habitude et qui lui vaudront probablement les arrêts lui donnent une apparence gauche et empesée; sa taille, même délivrée de l'étreinte du ceinturon, demeure raide comme celle d'un mannequin; ses épaules carrées semblent toujours at tendre l'épaulette, sa main cherche involontairement la poignée du sabre et sa démarche saccadée a perdu l'excuse d'une entrave impitoyable. C'était un magnifique soldat, ce n'est plus qu'un épicier endimanché. Bien entendu, il n'est pas question ici des Autrichiens, qui portent avec grâce les habits de fantaisie les plus audacieux.

Puisque nous avons parlé de bals et des officiers qui en font l'ornement, disons un mot des fêtes, des plaisirs, des amusemens en général dans la grande patrie germanique. Ils sont variés à l'infini, mais se ressemblent presque tous sur un point : la séparation sévère des deux sexes. Seule une très-grande dame, élevée par le rang et par l'âge au-dessus de toute critique, peut se permettre d'inviter des hommes à la *Kaffee-Gesellschaft*, qui est la récréation ordinaire des femmes. En général, ces sortes de réunions, où se consomment plus de pâtisseries variées que dans toutes les autres, participent des mystères d'Éleusis par la stricte exclusion de tout mari, frère ou fils des initiées.

Outre les cafés privés, il y a les cafés publics dans des jardins ouverts à tout venant. Autour d'une pelouse sont groupées des tables rondes, des bancs, des chaises; un jeu de quilles, une brasserie, un orchestre, forment les indispensables ornemens de ces lieux de félicité quasi-champêtres. La musique est souvent excellente. Dans l'intervalle des morceaux, vous entendez tomber les quilles, et le cri bruyant de : *Kellner!* sans cesse répété se mêle au choc des couteaux sur les verres et des cuillers sur les tasses : des rafraichissemens variés sont offerts aux familles qui affluent par troupeaux pendant toute l'après-midi. Les jeunes filles rassemblées comme un vol de colombes chuchotent entre elles, tandis que les mamans travaillent au crochet. *Herr Papa* savoure son *Bock*; les Adonis de la garnison se promènent de long en large, sûrs de l'admiration des vierges timides qui baissent les yeux aussitôt qu'un jeune homme ose les aborder, quitte à reprendre, aussitôt que celui-ci a le dos tourné, une conversation assaisonnée de petites mines et d'œillades qui contrastent singulièrement avec leur attitude précédente.

Nous avons dit que les dames ne se permettent que les boissons les plus anodines. Jamais vous ne les verrez tremper leurs lèvres dans le punch ou le champagne sans mille protestations préalables, mille petits cris affectés. Les Bavaroises font exception : elles accom-

pagnent leurs maris et leurs frères au *Biergarten* et vident une chope virilement. Ces *Bier- et Kaffee-Garten* sont dans les petites villes une précieuse ressource pour les indigènes; dans les grandes, ils offrent aux étrangers un spectacle intéressant et parfois magnifique. Ainsi la terrasse Bruhl, décrite par la comtesse Hahn-Hahn au début d'un de ses romans les plus célèbres, est une des curiosités de Dresde. Le clair de lune ruisselant sur les flots de l'Elbe où se mirent les quatre rangées de réverbères des doubles ponts, l'horizon confus des montagnes lointaines, les accens de Beethoven, de Schubert et de Strauss, les souvenirs historiques, la variété des types de promeneurs : étudiants drapés de châles écossais, juifs de Posen et de Leipzig, élégantes en toilettes tapageuses, artistes et voyageurs de différens pays venus pour visiter les musées ou pour explorer les environs, tout contribue au charme de ces pittoresques et poétiques assemblées. A Vienne, elles ont un caractère plus léger et font penser davantage à notre ancien Tivoli; mais en général une décence parfaite règne dans tous ces jardins publics.

La passion innée de la musique est un lien entre les Allemands de toutes les classes. On parvient, dans le plus pauvre village, à organiser un quatuor : le maître d'école, le sacristain, le meunier, le cordonnier, se réunissent pour jouer Bach ou Haydn. Les jeunes filles et les jeunes garçons entonnent en chœur, avec une précision merveilleuse, les touchantes mélodies populaires de la montagne et des bois, les *Volkslieder*, les *Weisen*; de colline en colline, la chanson du chevrier répond à celle du pâtre ou du chasseur. Des bandes de pèlerins, traversant les lacs, élèvent sur l'eau leurs voix pieuses qui font penser à un concert céleste; le soldat astique son fournement une mélodie aux lèvres; la laveuse a sa chanson, le forgeron a la sienne pour accompagner le bruit mesuré du battoir ou de l'enclume. Les étudiants donnent à leur professeur une sérénade; ces ménestrels errans sont des mineurs qui se rendent à quelque foire du voisinage. Les petits enfans mêmes, durant les tièdes soirées de mai, gazouillent d'une voix juste : « *Maikäfer stieg. Hannelton vole.* » Chateaubriand a raconté, dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, comment il vit dans le crépuscule du soir des centaines d'artisans se rassembler et entonner, en tenant chacun une page notée à la main, un chœur admirable. « Les Français, dit-il, sont bien loin de ce sentiment de l'harmonie, moyen puissant de civilisation qui a introduit dans la chaumière des paysans de l'Allemagne une éducation qui manque à nos hommes rustiques. Partout où il y a un piano il n'y a point de grossièreté. » — Ces paroles, vraies jusqu'à un certain point, ont besoin de commentaires; la musique, qui adoucit certainement les mœurs, ne suffit pas toujours à les polir. L'Allemand peut être un rustre, un lourdaud, mais il



est humain; tout brutal qu'il soit, les actes de révolte, de violence et de cruauté lui font horreur, et il jouit avec une naïveté enfantine des plaisirs les plus simples.

Il va sans dire que pour un peuple amoureux de musique, le théâtre n'a pas moins d'attrait que les concerts. On le comprend en Allemagne tout autrement que chez nous; ce n'est pas un pur amusement, c'est un moyen d'éducation; les gens vont gravement, presque religieusement entendre le drame ou l'opéra; les subventions accordées à leurs théâtres par les petits princes d'Allemagne étaient vraiment magnifiques, et c'est le cas de rappeler ici le mot de Goethe, que la culture intellectuelle, en Allemagne, doit plus à ces modestes cours de fer-blanc, comme on les nomme, qu'elle ne devra jamais probablement aux lointaines sympathies impériales de la patrie unifiée. — Si Dresde, Weimar, Hanovre, Stuttgard et Brunswick n'avaient été que des villes de province, les arts n'y eussent pas brillé avec autant d'éclat.

A Berlin, les deux grands théâtres sont des propriétés impériales fortement subventionnées par la liste civile. L'office d'intendant est rempli par un gentilhomme haut placé. Des seize théâtres sans subventions, les plus connus sont le Friedrich-Wilhelmstadt, où l'on joue le drame moderne, l'opéra-comique, l'opérette; le Victoria, qui est l'équivalent du théâtre de la Porte-Saint-Martin, et Kroll's, qui rappelle l'Alhambra et le Cremorne anglais réunis. Chez Wallner, on donne des *posse mit gesang* (bouffonneries avec chant), qui n'offrent aucun agrément aux étrangers, étant bourrées d'allusions toutes locales.

Selon les conditions de votre abonnement, vous allez plus ou moins souvent au théâtre; les dames s'arrangent pour avoir un fauteuil rapproché de ceux de leurs amies; les hommes ne sont pas admis dans le « cercle habillé, » pas plus que les femmes ne sont admises dans les stalles réservées à l'élément militaire, qui a toute sorte de prérogatives. C'est presque un devoir, en revanche, pour l'officier, de paraître au théâtre au moins une heure dans la soirée. L'œil du maître aime à se poser sur un parterre en uniforme.

Auprès de la loge du souverain il y a la loge des étrangers, occupée généralement par les voyageurs de distinction qui traversent la ville. La représentation commence à six heures et demie ou sept heures au plus tard. A neuf heures, on est rentré chez soi.

Il y aurait beaucoup à dire sur les acteurs allemands, qui en général honorent leur profession par des mœurs irréprochables. Les femmes sont souvent dignes de l'accueil qu'on leur fait dans les familles de la haute bourgeoisie. Vous rencontrez à la table de personnes très bien posées au point de vue social des comédiennes ou des cantatrices qui causent en toute intimité avec les jeunes filles

de la maison. Fidèles à leur public, elles restent parfois vingt, trente, quarante ans sur la même scène. Les habitués du théâtre les désignent par des noms affectueux : notre *une telle*, notre bonne *une telle*, etc. Ne vous étonnez pas si dans un magasin où vous faites des emplettes le marchand se permet de vous demander ce que vous pensez de la *Clärchen* ou de la *Gretchen* de la veille, en pérorant sur *Egmont* ou sur *Faust* avec beaucoup d'érudition.

Le métier d'acteur doit être rude dans les petites résidences, où le public est toujours le même, et l'affiche changée tous les jours par conséquent. Ce qui nous paraît admirable, c'est la conscience, l'abnégation des artistes qui acceptent le rôle le plus infime avec l'unique souci de la perfection de l'ensemble.

Rien n'est plus caractéristique de la simplicité des mœurs allemandes que le Théâtre d'Été : dans les villes qui n'ont pas de troupe permanente, les comédiens ambulans sont reçus avec enthousiasme. Une tente se dresse en un clin d'œil, la foule s'y entasse frémissante, et souvent le spectacle est bon. Même dans les grandes villes, ces acteurs de passage se font entendre, — avec permission spéciale toutefois des autorités et de l'intendant, — qui discute, il faut le dire, avec un soin jaloux, jusqu'à l'installation d'un cirque de foire, dans la crainte que cet humble rival ne nuise aux recettes de l'opéra ou du drame légitimes.

L'auteur de *German home life* oublie de dire que le théâtre n'est pas partout en Allemagne un cours de morale ou d'art pur, et que l'opérette fait dans les capitales concurrence à Wagner lui-même. Nous ajouterons que les bouffonneries d'Offenbach, par exemple, y sont interprétées de manière à devenir choquantes et insupportables; aussi l'honnête bourgeoisie se scandalise-t-elle de la vogue qu'elles obtiennent à Paris, ignorant qu'à Paris on apporte du goût et de la mesure jusque dans les hardiesses les plus périlleuses. Telles obscénités reprochées violemment aux Français ne sont obscènes qu'à Berlin.

Après le théâtre, le bal est le plaisir de prédilection des Allemands. On conçoit que les inventeurs de la valse s'entendent merveilleusement à l'organisation d'une fête dansante. Jamais d'encombrement comme ailleurs dans des pièces trop petites pour le nombre des invités, jamais de cohue. Personne n'oserait donner un bal s'il n'avait une salle de danse spéciale; aussi les bals pique-niques suffisent-ils le plus souvent aux exigences de la classe moyenne. Telle personne possède une vaste salle, mais n'est pas assez riche pour recevoir; on la prie de prêter son salon, un ou deux commissaires attitrés font une liste d'invitations, et quiconque accepte de venir est chargé de contribuer pour sa part aux frais de la fête, ou bien encore le bal a lieu dans un hôtel. La cour, dans les villes où il y

en a une, les ministres, le corps diplomatique, les fonctionnaires, les officiers, les marchands, les boutiquiers donnent chacun leur bal, et, règle générale, n'y reçoivent chacun que leur société particulière; les intrus admis par exception au sein de la coterie ou de la corporation sont rarement contents de l'accueil qui leur est fait.

Dans tous les bals, tant de la cour que particuliers ou par souscription, le soin de conduire les danses est confié à un *Vortänzer*. Le *Vortänzer*, choisi parmi les jeunes gens à la mode, donne à l'orchestre le signal pour commencer et pour finir; il dit tout haut : « Deux tours par la chambre, six couples se suivant. » Et de cette façon il maintient l'ordre, il n'y a point de robes déchirées; les divisions de danseurs, guidées par le *Vortänzer*, se succèdent régulièrement, plus ou moins nombreuses, selon les dimensions du salon; chacun a son tour, et le *cotillon* couronne naturellement la fête.

Nous en aurons presque fini avec les amusemens nationaux quand nous aurons mentionné le pique-nique champêtre, qui a beaucoup de vogue, peut-être parce qu'il permet une liberté relative entre la jeunesse des deux sexes. Le laisser-aller est loin d'être complet cependant; les dames sont en toilette : on craint la pluie, on souffre de bottines trop étroites, on a peur des cousins, des araignées. L'excursion se borne à une promenade à pas comptés dans les bois jusqu'à la prochaine guinguette, où l'on vous sert de la salade, des gâteaux et des limonades. Rien de commun avec le joyeux pique-nique anglais, où l'appétit est aiguisé par une longue course, où la plus franche gaité réunit de jeunes *misses* énergiques, sans prétentions, et de jeunes garçons qui pensent à tout autre chose qu'aux grimaces sentimentales; rien de commun non plus avec le folâtre déjeuner sur l'herbe que Paul de Kock a fait connaître à toute l'Europe comme un trait caractéristique des mœurs françaises. La partie en traîneaux compte beaucoup d'amateurs, — sans doute à cause du privilège traditionnel : un baiser de la dame de votre choix. Cette longue liste de plaisirs doit suffire à prouver que, sans être d'humeur très vive ni très gaie, les Allemands sont sociables.

## II.

Élargissant peu à peu le cercle de ses observations, l'auteur de *German home life* passe des détails de la vie matérielle proprement dite à ces autres signes distinctifs du caractère d'un peuple, les manières et le langage. Tous les voyageurs en Allemagne sont d'accord sur un point : l'absence de savoir-vivre. Il suffit, pour prendre cette opinion, d'avoir diné une fois à une table allemande, fût-elle princière ou même royale, et assisté aux jongleries qu'exécutent les

convives avec leur couteau, comme s'ils ne se doutaient pas de l'existence de la cuiller ni de la fourchette.

En général, les façons allemandes sont rudes, et il semble au premier aspect que ce manque absolu de souplesse soit un signe d'orgueil. Ajoutons que depuis la dernière guerre il s'y mêle quelque chose d'agressif : l'auteur de *German home life* a beau rappeler à ses compatriotes qu'eux aussi ils se sont enivrés de leurs victoires jusqu'à l'arrogance et que, s'ils ont changé, c'est que les lauriers de Waterloo ont eu le temps de jaunir; nous trouvons, pour notre part, l'aplomb insolent du vainqueur d'aussi mauvais goût que la morgue de l'enrichi; c'est en outre une sottise, car la fortune continue de tourner sa roue, et elle peut mettre au plus bas le lendemain celui qui la veille était au sommet; ses favoris ne devraient jamais oublier cela. Longtemps du reste chaque principauté, chaque petit état séparé, eut, quant aux mœurs et aux habitudes, ses traditions spéciales, qui cèdent peu à peu devant les empiétements de la Prusse. A mesure que l'on s'éloigne de Berlin, on entend bien des gens soupirer après l'obscurité des anciens jours, où chacun vivait à sa guise, tout en s'égarant dans des généralités sentimentales et platoniques sur le paradis lointain, inaccessible peut-être, de la patrie unifiée. Il faut voir l'attitude des villes du Hanovre par exemple, où règne une garnison prussienne! Les indigènes ont l'air d'écoliers craintifs sous l'œil sévère d'un maître; la vie sociale ne gagne rien au despotisme de celui-ci et au sourd mécontentement de ceux-là. On respire une atmosphère d'oppression et de contrainte.

Avec le temps sans doute le ton prussien finira malheureusement par dominer, mais, ces différences locales fussent-elles effacées, il sera toujours difficile néanmoins de parler à un point de vue général de manières qui varient essentiellement selon les diverses classes entre lesquelles est tracée une ligne de démarcation rigoureuse. Les manières des officiers sont les plus raides, les plus hautaines de toutes, avec la prétention en outre d'être fascinatrices. Si l'on ne s'arrête pas à l'habit, souvent négligé jusqu'au ridicule, le professeur paraîtra le type le plus réellement aimable de la société allemande par sa simplicité, son désintéressement, sa bonhomie, qui s'allient à un mérite intellectuel incontesté.

Il va sans dire que dans un pays où les quartiers de noblesse sont comptés comme autant de sublimes vertus, où l'aristocratie fait bande à part, même au théâtre, où, sans un titre, personne ne peut être présenté à la cour, l'étiquette et le clinquant jouent un grand rôle. Les décorations sont prisées très haut. On en faisait un étrange abus dans le bon temps des petites cours. Chaque résidence princière était littéralement constellée de croix et de plaques honorifiques; à première vue, vous vous croyiez dans le Walhalla au mi-

lieu des plus illustres guerriers du monde, mais la vénération se calmait chez vous lorsqu'on vous expliquait qu'une grande chasse, un baptême d'archiduchesse, le passage d'une sérénité quelconque, avaient suffi pour ajouter une étoile de plus à la cuirasse de strass qui flamboyait sur telle ou telle poitrine de chambellan. Chacun sait avec quel orgueil railleur M. de Bismarck portait à cette époque l'unique décoration qu'il possédât, une médaille de sauvetage.

Le culte du blason est poussé jusqu'à la démence; il n'y a pas un banquier juif, pas un spéculateur heureux qui ne s'efforce de couronner sa prospérité par cet ornement. La vieille noblesse méprise de tels parvenus, la bourgeoisie se moque d'eux, mais à son tour un juge, un assesseur, un architecte, etc., ne craint pas de se montrer ridicule en exigeant qu'on lui répète à chaque mot de la conversation sa qualité. Les femmes partagent cette manie. A moins de manquer aux règles de la civilité, il ne faut jamais oublier de dire : — Merci, madame la conseillère privée, — à vos ordres, madame la *doctoresse* ou madame la *pastoresse*, etc... — Quand on a prodigué quelque temps ces titres aux personnes de la bourgeoisie, on finit par trouver que ceux de prince, de comte ou de baron sont d'une agréable simplicité. Des préoccupations obsédantes vous poursuivent dans la conversation : ne vous êtes-vous pas trompé en qualifiant de *Geheimerath* ce conseiller qui est en réalité *Wirklicher Geheimerath*? Ce membre du clergé protestant, qui est *Hochlehrwürden*, ne vous pardonnera jamais de l'avoir nommé *Hochwürden*, qui est un titre catholique. Comment pouvez-vous savoir qu'un conseiller privé a droit au *Hochwohlgeboren*, qui appartient de droit à la noblesse de seconde classe, tandis qu'un comte est *Hochgeboren* ou même *Erlaucht*? Cependant si vous ignorez ces choses et beaucoup d'autres, vous êtes un malotru. Les gens du commun, même les boutiquiers, valent que la suscription des lettres qu'on leur adresse porte : *Wohlgeboren* (bien né). Rien n'est plus compliqué qu'une adresse de lettre allemande. Dans la société, une femme mariée qui n'a pas de titre est toujours interpellée *gracieuse*, *très gracieuse dame*, ou simplement *ma très gracieuse* (*meine gnädige*). Entre elles, les femmes s'appellent : chère générale, chère conseillère. Les jeunes filles ne sont pas mademoiselle tout court, mais « ma gracieuse demoiselle; » on leur donne le titre de leur famille. A Vienne, le mot français *comtesse* s'emploie pour une *Gräfinn* non mariée.

De la part de la classe inférieure, il y a un mélange de confiance familiarité et de déférence profonde. Autrefois on parlait aux ser viteurs, aux soldats, etc., à la troisième personne en les interpellant par *er, il*, ce qui serait aujourd'hui une insulte, mais le tutoiement est encore accepté par les domestiques comme une marqué

de protection et de bonté. De leur côté, ils tutoient les enfans confiés à leurs soins jusqu'à l'âge de la confirmation, ce qui n'empêchera pas la mère de leur donner l'ordre d'amener au salon « leurs petites seigneuries. » Sous le nom de *Herrschaft* (seigneurie) les domestiques désignent la maison tout entière, sans préjudice des titres scrupuleusement distribués à chacun des maîtres.

Disons vite que les interminables et assommantes cérémonies de l'étiquette recouvrent en Allemagne une franche cordialité. L'auteur du livre qui nous occupe raconte par exemple son arrivée dans une ville. Étrangère, munie de quelques lettres d'introduction, elle a eu pour premier soin de se procurer la liste des notables et de distribuer des cartes de porte en porte. Les cartes lui sont rendues dans le délai voulu, puis un peu plus tard, sans qu'elle ait encore vu personne, les invitations à dîner lui parviennent. Chez chacun de ses hôtes, elle doit, pour se conformer à l'usage, prier la maîtresse de la maison de la présenter aux dames. La présentation commencera par les excellences, en continuant par les personnes de moindre importance, sans que jamais les degrés de l'échelle soient intervertis. Cette formalité terminée, les maris des dames à qui vous avez tiré votre révérence viendront vous faire leur cour. Certes, ces compliments réglés d'avance sont un mortel ennui, mais vous aurez des compensations. Chacun prendra en patience votre mauvais allemand ; la moquerie est inconnue dans ces cercles, où la bienveillance égale la routine ; chacun vous tendra une main secourable pour vous tirer du borbier impraticable des déclinaisons et se tiendra prêt à répondre, si vous le voulez, dans votre propre langue avec une facilité qui ne laisse pas de vous humilier ; en revanche, vous riez sous cape de l'accent baroque de vos interlocuteurs, parce que, n'étant point Allemande, vous avez le sentiment de ce qui est ridicule. — Vous remarquerez bien vite que, beaucoup plus que partout ailleurs, on considère ce que vous êtes et non ce que vous avez. S'il vous plaît de ne pas rendre les bals et les dîners auxquels on vous convie, vous ne serez pas moins invitée à tous ceux qui suivront ; agir autrement serait une impolitesse envers la caste à laquelle vous appartenez. Il n'y a en Allemagne que des préjugés de caste, il n'y en a aucun contre les individus : une femme de lieutenant sans le sou a autant d'occasions d'aller dans le monde qu'une duchesse millionnaire, et on ne lui saura pas mauvais gré d'être vêtue de simple mousseline. Rien de plus hospitalier que le *Gesegnete Mahlzeit* de votre voisin de table : — Puisse le repas être béni pour vous ! — ni que ce salut féminin entre amies : — Dieu t'accueille !

Mais, nous le répétons, la politesse n'existe en Allemagne que sous forme de cérémonies absurdes et de cordialité parfaite bizar-

rement mélangées. Du reste, aucune délicatesse : l'Allemand qui mange des petits pois avec son couteau ne se doute pas que la bonne éducation défende de parler haut. Les voix sont puissantes en Allemagne, et jamais elles ne se modèrent dans la conversation. C'est à qui fera le plus de bruit ; l'interlocuteur qui vous jette cent fois en une heure votre titre au visage n'attendra pas pour se remettre à crier que vous ayez achevé votre phrase ; montez dans un wagon de chemin de fer, entrez dans un café ou dans tout autre lieu qui renferme deux ou trois Teutons réunis, vous serez assourdis littéralement. Il est curieux que le peuple du monde le mieux doué pour la musique soit aussi insensible dans l'ordinaire de la vie aux sons les plus discordans. Tandis que nous sommes en chemin de fer, écoutez les exclamations des dames, des jeunes filles surtout, devant le paysage. L'abus vicieux des adverbes et des adjectifs ne tarit pas. D'abord vous excusez ce tapage monotone en l'attribuant à l'enthousiasme, mais bientôt vous vous rendez compte que ces bruyantes extases ne sont rien moins que naïves. Quiconque s'en dispenserait risquerait fort d'être sévèrement jugé : manquer de *Geist*, de *Gemüth*, de sensibilité, d'âme, est un crime irrémissible, et pour l'esquiver on se jette dans l'affectation du sentiment.

Nous voyageons toujours ; remarquez, si vous osez les regarder en face sans trop rougir, l'attitude de ces deux fiancés au milieu de la foule du wagon ou du bateau à vapeur. Ils restent amoureusement enlacés sous l'œil de leurs parens. Aucune timidité de la part de la jeune fille, ni trouble, ni empressement de la part du jeune homme. Non, ils se sont plantés là carrément, côte à côte, en pleine félicité solide et hardie, savourant les baisers et les *Butterbrödter* (pains beurrés) avec le même calme. On vous dira que dans les rangs élevés de la société il n'en est pas ainsi, mais partout sur votre passage vous rencontrerez ce même tableau qui a inspiré toutes les enluminures accrochées aux murs d'auberges : *Familienglück* (les joies de la famille), et qui vous fera désirer, quant à vous, d'être à cent lieues. Ce qui vous étonnera aussi, et cela dans les salons les plus exquis, dans ceux où l'esthétique est à l'ordre du jour, c'est l'emploi par une bouche illustre ou gracieuse d'expressions d'une grossièreté inqualifiable. Si la chose dont il est question est grossière en elle-même, pourquoi en farder le nom ? Cette étrange sincérité est poussée parfois à un degré embarrassant pour l'auditeur étranger, qui s'attend à voir tout le monde éclater de rire ou marquer du dégoût, tandis qu'au contraire personne ne paraît choqué.

Depuis quelques années, on s'efforce en haut lieu et on a grandement raison, d'obtenir que la langue allemande, si riche par elle-même, soit débarrassée des emprunts ridicules qu'elle a faits

jadis à la langue française. Ces mots hybrides, souvent détournés de leur sens primitif, n'ont jamais été sanctionnés par la grammaire et produisent un effet déplorable dans la conversation. Ils datent de la *francomanie*, du temps où Frédéric II affichait son mépris pour tout ce qui n'était pas de la patrie de Voltaire, jouant sur la flûte des airs français, écrivant en français de longues lettres et de mauvais vers, et imposant son exemple à tous les petits princes, ses voisins. Les modes, les coutumes, la langue françaises étaient universellement adoptées à la cour. Visitez Schönbrunn, Charlottenburg, Herrenhausen, Wilhelmshöhe, Ludwigslust, vous trouverez partout le même parti-pris d'imiter Versailles. A cette époque régnait en Allemagne un cosmopolitisme auquel n'échappa point Lessing lui-même, si Allemand par le génie. Lessing n'avait pas honte de dire que « du patriotisme il n'avait nulle idée, que c'était là tout au plus une sorte de faiblesse héroïque dont il était aise d'être exempt. » L'occupation napoléonienne ne diminua en aucune façon la francomanie. La gloire du vainqueur se reflétait sur les états subjugués qui acceptaient leurs chaînes avec une étonnante résignation. Pas plus que Lessing, Goethe, le plus grand des Allemands, ne connut l'amour de la patrie. L'Allemagne était une fiction géographique à ses yeux. Napoléon lui inspira un moment d'enthousiasme passionné, et on connaît de lui ces paroles étranges : « J'ai souvent éprouvé un amer chagrin en songeant que les Allemands, si honorables individuellement, sont si misérables en masse. La comparaison entre ce peuple et les autres nations éveille toujours en moi un sentiment pénible auquel je m'efforce d'échapper. » Ajoutons qu'il y a bien peu d'années encore M. de Bismarck trouva l'occasion d'adresser à ses compatriotes le reproche que Goethe eût mérité d'encourir : « Je voudrais, dit-il, attirer l'attention de ceux qui cherchent leur idéal outre-Rhin et outre-mer, sur un trait caractéristique des Français et des Anglais : ce fier sentiment de l'honneur national qui empêche de tomber en admiration devant toutes les institutions étrangères, comme c'est malheureusement le cas chez nous. » Il est vrai que nous avons peu de mérite peut-être à ne rien envier à nos voisins d'Allemagne, sous le rapport des manières du moins ; mais quant au reste, M. de Bismarck doit être satisfait. Le patriotisme prussien s'est exaspéré depuis peu jusqu'à devenir oppressif, et déjà l'on est tout près d'oublier qu'il n'a pas toujours mérité ce reproche.

### III.

La partie la plus intéressante peut-être de ce livre, celle où l'on trouve le plus d'esprit et de verve, c'est toute la partie qui traite



du mariage, et d'abord du caractère, de la situation réciproque de l'homme et de la femme en Allemagne. L'esprit généreux de l'Anglaise indépendante et honorée se révolte en présence de la destinée inférieure, du rôle d'esclave attribué à sa sœur de Germanie. Elle la prend depuis le berceau : la voici toute petite, assise derrière le poêle, s'empoisonnant d'acides et de sucreries, se préparant par un mauvais régime à devenir *bleichsüchtig*, une créature qui n'a ni sang, ni nerfs, ni muscles. Elle ne sort guère que pour aller chaque matin à l'école; la parcimonie qui règle tout empêche qu'on la mette définitivement en pension. Ceux qui ont habité une ville d'Allemagne quelconque se rappellent ces jolis défilés d'enfants chaque matin dans les rues : les écoles sont parfaites, et, sous le rapport de l'instruction, un pareil système ne laisse rien à désirer; c'est l'éducation qui est déplorable. Le goût naturel de la petite Allemande pour les travaux à l'aiguille favorise encore les habitudes sédentaires qu'on lui laisse prendre; elle boit du café au lait avec ses amies en babillant à l'exemple des femmes. Une prudence qui par la suite a des résultats fâcheux l'empêche très-jeune de prendre part aux jeux de ses frères; dès l'enfance commence la séparation des sexes, mais on se rencontre sur le chemin de l'école, et bientôt je ne sais quels manèges de coquetterie sentimentale prennent la place de cette intimité franche, de cette camaraderie qui serait naturelle. La cérémonie de la *confirmation* fait d'elle une femme; dès lors elle aspire à ressembler au modèle tracé par Schiller, à cette figure féminine éthérée « qui enguirlande la terre des roses du ciel. » Elle se voit douce, sensible, toute sympathie, tout adjectifs, couronnée de myosotis, voguant sur la vaste mer du sentiment qui n'est pas sans écueils, la céleste amie d'un amoureux semi-platonique; elle craint presque de s'évaporer dans le bleu; en réalité, c'est la prose même, — elle beurre des tartines. La femme allemande n'a fait que cela depuis que la *Charlotte* de Goethe est venue clore et renouveler la scandalieuse série des belles incomprises de Weimar. Il faut avouer que celles-ci, en faisant connaître le type de la femme dite émancipée, ont dû contribuer à l'abaissement actuel de leurs descendantes.

L'ère glorieuse de la résurrection de la philosophie et des lettres vit fleurir une pléiade de bas-bleus qui, en revendiquant leurs droits, commencèrent par en abuser. Ces dames portèrent des robes à la grecque, s'adonnèrent au sentiment et à la mélancolie, prétendirent se conformer aux lois de la nature, et défièrent les conventions sociales, si bien que Schiller déclare qu'il n'y a guère de femmes à Weimar qui n'aient une liaison. Deux anges mariés se disputaient l'âme platonique de Richter; M<sup>me</sup> de Stein terminait par l'envoi de saucisses et de petits gâteaux ses querelles d'amour

avec Goethe, et le mari assistait placide aux raccommodemens. F. Schlegel écrivit un livre odieux pour glorifier son adultère avec la femme d'un ami et d'un bienfaiteur; tout porte à croire que le sage Körner eut un tendre penchant pour sa belle-sœur, Dorothée Stock, dont l'amant enleva l'épouse adorée d'un vertueux personnage qui bénit, comme c'était l'usage des maris dans ce temps-là, l'union du couple fugitif; Sophie Vogel se tuait avec son ami, Von Kleist; Charlotte Stieglitz n'hésitait pas à se plonger un poignard dans le cœur pour réveiller son mari, affligé d'hypocondrie incurable, et la *Correspondance de Goethe avec une enfant* nous montre jusqu'à quel délire alla le culte de Bettina d'Arnim pour un Dieu de chair et d'os. Si les Allemandes doivent, en cessant de faire des tartines, tomber fatalement dans l'ornière des affinités électives, mieux vaut assurément, n'en déplaise à l'auteur de *German home life*, qu'elles s'en tiennent, comme elles le font aujourd'hui, au simple rôle de ménagères, dont elles s'acquittent d'ailleurs à merveille, et dont elles prennent leur parti sans regret. L'Allemande contemporaine méprise la frivolité de la Française; une Anglaise qui monte à cheval la scandalise; peu lui importe ce qui se passe hors de son foyer, il n'y a pour elle qu'un pays au monde: l'Allemagne; le reste lui fait pitié. Jamais elle n'osera se proposer de devenir la compagne, l'égale de l'homme; on lui a enseigné que pour plaire il fallait être faible, soumise, craintive. Elle ne se permettra ni d'être dévote, ni d'avoir son franc-parler; on l'appellerait *piétiste* ou *libre penseuse*. Cette créature passive, qui n'est rien que « sensible, » arrive à l'âge où il faut se marier sans perdre trop de temps, car sa beauté, souvent ravissante, n'est jamais solide; son teint de rose se fane de bonne heure, elle perd ses dents plus vite qu'aucune femme du monde. Nous parlons ici de l'Allemande du Nord; les Autrichiennes, les Hongroises, conserveraient plus longtemps leurs charmes si l'embonpoint ne venait empâter la taille svelte et les attaches élégantes qui les recommandent à l'admiration. Enfin le mari se trouvera-t-il? Dans la société quelque peu élevée, on n'admet guère d'autres partis que les bureaucrates ou les officiers. Les gens de robe ne sont pas en faveur depuis que les avocats se sont attiré par leur ton acerbe et tranchant, leurs ambitions politiques démesurées, la désapprobation d'en haut. Les ecclésiastiques sont loin d'avoir la même importance qu'en Angleterre, le clergé ne se recrutant plus que dans les classes inférieures: à la campagne, les maîtres du château invitent encore leur pasteur à venir faire un quatrième au whist et à dîner au bout de la table; mais en ville on ne le voit pas du tout, et nulle part on ne l'épouse, pour peu qu'on ait la prétention d'être bien née. Les banquiers sont presque exclusivement des fils d'Israël, et qui dit commerçant ou

industriel, dit plébéien. Il est donc probable qu'on épousera un officier; alors il s'agit de trouver le cautionnement, plus ou moins considérable selon le grade du fiancé, cautionnement qui doit être déposé entre les mains du gouvernement, afin qu'en cas de mort du mari la veuve puisse être assurée de vivre comme il convient à son rang. Tous les jeunes couples ne sont pas en mesure de déposer la somme requise; de là nombre d'inclinations contrariées et une grande affluence de vierges délaissées dans les *Stifte*, sorte de couvens protestans fondés à l'intention des demoiselles nobles. Les amans favorisés sous le rapport de la fortune entrent dans la période bienheureuse et souvent très longue des fiançailles, qui autorise une certaine liberté. Ils sortent, ils font des visites ensemble, mais toujours sous l'œil d'une mère, dont la présence ne leur impose d'ailleurs aucune contrainte. Nous avons eu l'occasion de mentionner déjà cette impudeur étrange.

La veille du mariage a lieu une cérémonie très particulière, la *Polsterabend*; tous ceux qui connaissent la fiancée se réunissent pour lui rendre visite, et chacun d'eux se procure un vase de faïence quelconque qu'il jette devant la porte, de sorte que les poteries accumulées rendent la rue impraticable. Cette coutume a sans doute son origine dans un vieux rite païen; le but qu'on se propose paraît être de faire le plus de bruit possible; on absorbe du café, du punch, etc., en débitant des vers plus ou moins appropriés à la circonstance, on prononce des discours, on porte des toasts; c'est une épouvantable cacophonie.

Voyons maintenant quel est l'époux auquel se livre la blonde Allemande. Certes, l'aigle qui enlève une colombe ne diffère pas plus absolument de sa proie par l'humeur et les allures. Tandis que la petite fille s'étiolait dans l'atmosphère étouffée du poêle, le jeune garçon suivait le régime le mieux fait pour développer toutes ses énergies. Il faisait partie d'un *Turnverein*, d'une société de gymnastique; mêlé à la bande joyeuse de ses camarades, il entreprenait des voyages à pied, il s'adonnait à tous les exercices physiques imaginables, sans préjudice des travaux de l'esprit. Étudiant, il portait des rapières, de grandes bottes, de longs cheveux, il s'évertuait à boire trop de bière, à fumer trop de pipes, à taillader force nez et force oreilles, à persécuter le philistin; mais ces allures tapageuses n'ont qu'un temps, celui de la première jeunesse; l'ordre se rétablit vite. Qui dit Allemand, dit soldat, c'est-à-dire le type même de la soumission et de l'exactitude. Le service militaire est la meilleure éducation pratique pour les hommes de toute classe.

Le fermier, le petit marchand en Allemagne, retourne à sa charrue et à son comptoir, ayant appris la discipline et l'obéissance une fois pour toutes. Les officiers, gens instruits autant que nobles,

ne lui inspirent ni haine, ni envie, rien que du respect; il s'incline devant leur supériorité. Que la *Landwehr* ou la *Landsturm* le réclame, il quittera ses travaux sans murmure; il reste toujours soldat dans l'âme; mais les vertus militaires ont leur revers, elles sont incompatibles avec l'initiative. L'Allemand fait le meilleur de tous les colons parce qu'il est frugal, patient et courageux, et parce que la fiévreuse activité américaine l'entraîne dans son tourbillon; chez lui, au contraire, il flâne, il s'engourdit, il s'abandonne à une apathie léthargique dont il ne sort que si un surveillant, un exploitateur le réveille, le secoue à chaque minute et avec rudesse. Il est habitué à voir tous ses actes épiés, dirigés, contrôlés, et nous ne parlons pas ici de l'homme du peuple seulement : le régime militaire prussien est implacable et maintenant il s'implante partout. Un officier allemand n'est libre ni dans ses amours, ni pour son mariage; au temps des villes de jeu, il n'avait pas le droit d'aborder le tapis vert, et plus d'un jeune officier a été relégué dans quelque triste dépôt de la frontière pour avoir compromis par ses attentions une demoiselle de haut rang. Voici donc unis, le cautionnement payé, le guerrier et la ménagère, et il ne faut pas croire que les considérations d'argent soient étrangères à leur mariage : si l'Allemand est sentimental, il ne manque pas de prévoyance. Entre le mari et la femme, la disproportion est affligeante sous tous les rapports, et on ne peut s'étonner de ce fait dénoncé par Heine : le mariage allemand n'est pas un mariage. Le mari n'a pas une femme, il a une servante, et il continue d'isoler sa vie intellectuelle au sein de la famille.

Il monte en grade, il arrive à la Chambre, au ministère, mais pour elle il n'y a pas de promotion : la colonelle continue de pétrir des gâteaux, la conseillère ne dédaigne pas d'étendre le linge. Monsieur va au club, au théâtre, il ne rentre que pour manger et dormir; alors de quoi parlera-t-on? Madame ne s'intéresse qu'aux choses de son ménage, aux bruits de son petit cercle féminin, elle ne lit pas les journaux, et de cela ne la plaignons pas, car la presse quotidienne allemande avec son verbiage vide, boursoufflé, stupidement agressif, est inférieure encore à ce que le journalisme moderne a produit de plus médiocre, les gazettes américaines.

Heureusement le mari ne dédaigne pas d'être initié au prix du beurre et de la choucroute, il tient même à le connaître; rien n'échappe à son autorité; il est le roi, sa femme n'est que le premier ministre. Plongé dans son fauteuil, une pipe à la bouche, il écoute les rapports qui lui sont humblement présentés. Et ne croyez pas que cette humilité la femme ne l'apporte que dans ses relations avec son mari; elle est déferente avec toute l'espèce masculine, ne s'attend pas aux hommages que ses pareilles en d'autres pays re-

çoivent tout naturellement comme y ayant droit, et sert ses hôtes, les amis du maître, avec un zèle attentif qui met au supplice tout étranger invité dans une maison allemande.

L'enfant vient-il à naître, on le comprime, on en fait un martyr dès son premier souffle. Les longues bandelettes qui le réduisent à l'état de momie ne sont renouvelées que deux fois par jour au plus; jamais on ne le baigne; on lui laisse religieusement jusqu'à l'âge de huit ou dix mois la coiffe de crasse qui doit lui assurer une belle chevelure; vous ne persuaderez pas aux mères et nourrices allemandes que le dernier roi de Hanovre n'ait dû d'être aveugle à un excès de propreté. Le misérable poupon, serré dans ses bandelettes, est porté dans un pli du manteau de sa bonne, vaste pelisse qui se relève sur la hanche. Ce système, assez semblable à celui des *squaws* américaines, produit plus d'une déviation de l'épine dorsale. Si les soins de la nourrice auxquels l'enfant reste abandonné pendant les premiers mois nous paraissent peu judicieux, ceux de la mère qui leur succèdent sont, presque sans exception, des plus dévoués et des plus tendres. L'art allemand a été particulièrement inspiré par l'amour maternel, que la poésie a chanté en vers immortels; la langue même, avec son luxe de diminutifs, se prête mieux qu'aucune autre aux caresses parlées: les mots charmans *Mütterlein*, *Kindlein*, échangés entre la mère et l'enfant, ne sont pas traduisibles. Et non-seulement la mère se dévoue, mais elle s'efface; elle perd tout soin d'elle-même, tout souci de sa propre personnalité. Aussitôt que les enfans sont nés, il n'est plus question que d'eux, tout leur appartient: l'Allemande qui a des filles n'est plus qu'une vieille femme, elle rougirait de penser à sa propre toilette. Les privations ne lui coûtent pas plus que ne lui ont pesé ses chaînes; elle est heureuse, et dans ce rôle d'incessant sacrifice nous sommes forcés de l'admirer. Mais comment arrive-t-il que ces créatures exemplaires aient parfois recours au divorce? demandera-t-on.

Le divorce n'existe guère dans les classes moyennes, et ailleurs même il est très rare, bien qu'on puisse l'invoquer sous le prétexte le plus futile. D'autre part, les époux divorcés ne se gardent point rancune; là encore reparait la bonhomie native. Voici deux cas de divorce assez curieux: dans le premier cas, deux frères avaient épousé les deux sœurs; à l'amiable ils échangèrent leurs femmes, puis, la mort ayant fait une brèche dans chacun des ménages, les deux veufs se réunirent de nouveau. Le second cas survint dans la famille même de l'auteur de *German home life*. Un de ses grands-oncles, tous les soirs, jouait le whist avec ses trois femmes divorcées: celles-ci disaient gaiement entre elles qu'il n'avait jamais été un partenaire supportable qu'au jeu.

Il faut parler plus gravement de cette triste hypocrisie du mariage morgantique, inventée pour préserver les jeunes altesses d'entraînemens de cœur irréparables. Quand il s'agit d'une ballerine, la précaution peut être sage, mais souvent l'épouse morgantique est une honnête femme de bonne maison. N'importe! puisqu'elle n'est pas de sang royal, elle ne peut aller à la cour sous le nom de son mari. Ses enfans n'héritent point du titre de leur père; on leur en invente d'autres, ils ne sauraient être officiellement reconnus. Trop heureux encore quand le mari n'est pas arraché au foyer de son choix pour épouser, bon gré mal gré, quelque princesse que lui imposent des ordres supérieurs. Ces drames domestiques sont assez fréquens dans le cercle des petites altesses et des infimes sérénités.

Ayant achevé de feuilleter ces esquisses, nous nous bornerons à dire qu'elles ont été accueillies avec curiosité, non pas seulement en Angleterre, mais encore en Allemagne, où certains esprits judicieux n'ont pu s'empêcher de reconnaître dans le blâme même des traits d'une parfaite vérité. L'auteur nous communique la lettre « d'un Allemand » qui, sans nier les tares ni les misères attribuées à la vie domestique dans sa patrie, entreprend de les expliquer. La pauvreté, dit-il, en est cause. L'Allemagne ne possède pas de richesses accumulées, si on la compare à la France ou à l'Angleterre; la classe moyenne supérieure y est beaucoup plus nombreuse et plus mal pourvue que dans ces deux pays. Il s'ensuit que tout étranger est frappé par la disproportion qui existe en Allemagne entre la culture intellectuelle poussée très loin, et le confort matériel complètement nul. L'Allemagne est naturellement un pays pauvre, et la guerre de trente ans l'a épuisée de telle sorte qu'elle n'a recouvré que vers 1850 les conditions de prospérité publique qu'elle possédait avant 1618. L'auteur de la lettre, qui est un écrivain politique connu, ajoute que depuis 1866 le commerce, l'industrie, se réveillent et permettent de compter sur de rapides progrès.

Est-ce bien certain? On est tenté d'en douter, en se reportant aux renseignemens fournis par l'auteur de *German home life* d'après les statistiques allemandes : depuis 1870, les revenus des états secondaires qui composent l'empire d'Allemagne ont grossi sans doute, mais aucune prospérité civile n'en résulte. Tout le surplus est absorbé par les dépenses militaires qui ont été la suite de la guerre franco-germaine. L'augmentation de l'impôt est de 30 pour 100 environ, et non-seulement il faut payer de sa poche, mais encore de sa personne. La limite d'âge pour le service militaire est supprimée; la population décroît en même temps d'une façon alarmante. — L'étendue des frontières est immense; l'Allemagne a be-

sein de ses meilleurs soldats pour les garder; elle sait très bien que l'Autriche n'oubliera jamais le conseil qui lui a été donné de transférer le siège de sa capitale de Vienne à Pesth; elle sait que d'un moment à l'autre la Bavière peut s'échapper, que le Hanovre nourrit de sourds ressentimens, que les pays scandinaves gardent aucune à la Prusse de sa déloyauté, qu'en Russie le futur czar est à la tête du parti qui condamne l'encombrement des postes les plus élevés de l'armée et de l'état par des Allemands. Or on ne se fait respecter qu'à grands frais quand on n'est pas aimé. D'autres dépenses encore que celles qui sont nécessaires pour maintenir la crainte autour de lui contribuent à vider les coffres du pays des milliards. La Prusse a dû renoncer à la parcimonie dont elle était fière, il ne lui est plus permis de faire passer le bien public avant toutes les pompes inutiles : impérialisme oblige. Les hauts fonctionnaires reçoivent des traitemens magnifiques; il faut représenter dignement la grande patrie; le temps des petites économies est passé. Et il n'y a pas qu'une seule cour à Berlin; après celle de l'empereur et du prince impérial, viennent les cours respectives de tous les princes de la maison de Hohenzollern, qui rivalisent de luxe et d'apparat.

Si l'on considère qu'à mesure que cet éclat grandit, l'esprit de matérialisme, les tendances communistes, l'incrédulité systématique grandissent aussi, la situation de l'Allemagne en général ne paraîtra pas aussi prospère que voudrait le faire croire « un Allemand. » L'auteur de *German home life* nous montre le clergé abaissé, le nombre des étudiants en théologie diminuant tous les jours, les pratiques extérieures du culte abandonnées de plus en plus, l'aurole du martyr mise au front de l'église catholique, qui, si l'on compte l'Autriche avec les autres états, prédomine après tout dans la *Vaterland*, bien qu'il soit avéré que l'Allemagne est protestante. Jamais Frédéric le Grand, qui se mêlait de tout pourtant, ne s'est mêlé de la religion. Il accordait à chacun « le droit d'aller au ciel par le chemin qui lui convenait. » En oubliant cet adage très-sage, les rois de la terre risquent de se créer de sérieux embarras. Encore une fois, ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'auteur de *German home life*, et elle le dit avec une énergie, une indignation à laquelle sa qualité de protestante, ses préventions, visibles çà et là contre la France, et son admiration avouée pour le génie de M. de Bismarck, sa sympathie même pour les vertus privées de ce Titan, de ce demi-dieu comme elle le nomme, ajoutent un certain poids.

TH. BENTZON.

---

---

## LES DERNIÈRES ESPÉRANCES

DES

# AMIS DE LA PAIX

---

S'il en faut croire les télégrammes de Berlin, M. de Bismarck n'a point dissimulé au marquis de Salisbury qu'il n'attendait rien de bon de la conférence qui va s'ouvrir à Constantinople, et sans contredit elle s'ouvrira sous des auspices peu rassurans. On fabrique des cartouches en Angleterre, la Russie mobilise six corps d'armée, et aux protestations pacifiques se mêlent des paroles de menace et de défi. A quoi bon conférer, si l'on est résolu à se battre? Ne se réunirait-on à Constantinople que pour se donner le plaisir d'amuser un tapis vert? — Un homme d'état disait l'autre jour que la guerre lui semblait inévitable, et il ajoutait que cette guerre serait la plus grande folie du XIX<sup>e</sup> siècle. — Cependant les gens doués de cette opiniâtreté dans l'espérance qui est le plus beau don que le ciel puisse accorder à un homme, persistent à croire qu'un arrangement est encore possible. Les gouvernemens désirent eux-mêmes qu'on n'interprète pas dans un sens trop sinistre leurs apprêts de guerre, et le journal de Saint-Pétersbourg a déclaré que « les armemens de l'empire, loin d'être une menace pour la paix, étaient au contraire un sacrifice bien lourd que la Russie s'impose en vue d'assurer au monde, autant que cela dépend d'elle, les bienfaits de la paix. »

Malheureusement ces préparatifs militaires, qui sont un lourd sacrifice destiné à assurer au monde les bienfaits de la paix, sont bien propres à enflammer les passions dans un moment où il importerait de les calmer. « Tous les Russes, disait l'empereur Nicolas à lord Seymour, désirent une croisade chrétienne pour délivrer la mosquée de Sainte-Sophie. » A la vérité, il y a en Russie, même à Moscou, beaucoup d'hommes raisonnables qui redoutent pour l'avenir de leur pays les



conséquences d'une guerre, fût-elle aussi heureuse, aussi glorieuse que possible; mais ces hommes raisonnables ne jouissent pas aujourd'hui de la faveur publique. La Russie est une nation encore jeune, et les peuples jeunes aiment les nouveautés, les hasards, les émotions des grandes entreprises, les spectacles et les changements. Ils ressemblent à ce personnage de Shakspeare que le train de tous les jours ennuyait et qui trouvait sa journée médiocrement employée lorsqu'il n'avait tué que dix Écossais avant son déjeuner. Ils ressemblent aussi à ces gens pour qui le vin de champagne a moins de charme qu'une eau-de-vie commune, et qui pourtant ne laissent pas de donner la préférence au champagne, parce qu'il leur plaît de faire sauter un bouchon au plancher et qu'à leur avis la première des boissons est celle qui fait du bruit. Sans parler de l'enthousiasme sincère que peut leur inspirer « une cause sainte, » les peuples jeunes cherchent les plaisirs bruyants, et il n'en est aucun qui fasse autant de bruit que la guerre.

Ajoutons que la Russie a entrepris depuis vingt ans un grand ouvrage, elle travaille à se réformer; l'empereur Alexandre II a opéré dans ses vastes états une révolution pacifique et bienfaisante, et les révolutions, si pacifiques, si bienfaisantes qu'elles soient, ne peuvent s'accomplir sans provoquer dans un pays une sorte de fermentation ou de fièvre latente. Elles exaltent les imaginations, elles développent chez les hommes la faculté de désirer et d'espérer, elles les rendent plus sensibles aux maux dont ils souffrent. Dans tout pays en travail de révolution, vous trouvez des exagérés qui demandent plus qu'on ne peut leur donner, des déclassés qui s'en remettent au hasard du soin de leur refaire une situation, des mécontents, battus de l'oiseau, que tourmentent également le dégoût de leur passé et l'inquiétude de l'avenir. La guerre a pour eux cela de bon qu'elle remet tout en question, qu'elle suspend le règne des lois, qu'elle établit un état de choses dans lequel tout est permis et qui offre des occasions de prendre. Parmi les panslavistes qui prêchent la guerre sainte, il y a des enthousiastes sincères, des fanatiques, des démagogues, des aventuriers, de nobles cœurs, des esprits généreux, des cerveaux brûlés et beaucoup de mains prenantes.

On ne peut nier que dans ces derniers temps le gouvernement russe n'ait fait quelques concessions aux passions panslavistes. Pour leur complaire, il a pratiqué en plus d'une rencontre ce qu'on pourrait appeler la politique spectaculaire. Les missions spéciales, l'envoi bruyamment annoncé du général Soumarokof à Vienne, étaient une faute au point de vue d'une sagesse diplomatique; mais cette faute a procuré quelque contentement aux têtes chaudes de Moscou. On a refusé l'armistice de cinq mois offert par la Turquie, et ce refus n'avait pas d'autre avantage que de flatter la fierté nationale. On a signifié un ultimatum à la Porte, après que la Porte avait tout concédé. Le prince Gortchakof a fait à sa popu-

larité quelques sacrifices douloureux et regrettables. Il lui a sacrifié plus d'un article du droit des gens, ce qui, à vrai dire, n'est pas une affaire quand il s'agit du Turc; il lui a sacrifié aussi avec plus de regret les élégances de son style diplomatique, dont la précision lumineuse, les finesses et les fêres ironies faisaient l'admiration de l'Europe. Sa dernière dépêche-circulaire n'est pas tout à fait digne de sa plume, qui pour la première fois a ramené du fond de l'écrivoire un peu de bourbe démagogique et quelques hyperboles d'un goût douteux.

Cependant, quelques complaisances qu'ait eues le gouvernement russe pour les passions effervescentes qui bouillonnent autour de lui, personne ne doute qu'il ne soit encore maître de ses décisions et que le dernier mot ne demeure à la politique. Ce qui est fâcheux, c'est que sa politique vient d'opérer résolument une évolution qui laisse peu d'espérances aux amis de la paix. La Russie s'était proposé dans le principe d'accomplir ses desseins sur l'Orient par l'entente et l'alliance étroite avec les cabinets de Berlin et de Vienne; elle comptait sur les résignations et sur les défaillances de l'Angleterre. L'Angleterre a trompé cet espoir en rejetant le mémorandum, et elle a donné clairement à entendre qu'elle existait encore et qu'elle n'était pas disposée à faire bon marché de ses intérêts. La politique russe n'a point perdu courage, elle s'est flattée de gagner le cabinet de Londres à ses projets. Elle a rêvé de devenir, avec le consentement de l'Angleterre, avec l'adhésion de la France et les applaudissemens de l'Italie, la mandataire en titre de l'Europe, et de se présenter à la Turquie comme l'exécutrice des volontés de six puissances. Pendant quelque temps, elle a pu croire que ce rêve n'était point chimérique. L'Europe tout entière semblait se dire : Aidons la Russie, suivons-la, pour l'empêcher d'aller trop loin, — et il n'était aucun cabinet qui ne se mit en peine de ménager la fierté russe aux dépens des Turcs, ce qui faisait dire à un spirituel publiciste que l'Europe avait inventé depuis peu une médecine toute nouvelle, que toutes les fois que la Turquie recevait un mauvais coup, c'était à la Russie qu'on s'empressait d'appliquer un pansement.

Tout allait bien et l'entente se serait faite, si l'insurrection serbe, ouvertement patronnée par la Russie, ne s'était pas terminée par une catastrophe. Il s'est trouvé que le Turc était encore un excellent soldat, aussi solide et discipliné que brave; il s'est trouvé que ses généraux, malgré leur mollesse, l'ont bien conduit, qu'Alexinatz et Deligrad ont été pris, et que plus de 2,000 Russes ont trouvé la mort autour des retranchemens de Djunis. La Russie venait d'éprouver un échec grave, qu'a douloureusement ressenti l'amour-propre national, et le cabinet de Saint-Pétersbourg a dû changer d'attitude et de langage. Il a déclaré que « bien qu'il fût désireux de ne pas se séparer du concert européen, l'état de choses actuel était intolérable, et que si l'Europe n'agissait pas avec une énergique fermeté, il serait obligé d'agir seul. » Philippe vou-

aurait obtenu un mandat et des pouvoirs réguliers du conseil amphictyonique; mais si les amphictyons ne se mettent pas d'accord avec lui, Philippe fera de son chef et en son propre nom la guerre sacrée.

À commencement du mois dernier, l'empereur Alexandre donnait à lord Loftus l'assurance la plus solennelle qu'il ne désirait pas faire de conquête, et qu'il n'avait pas la moindre intention ni même le moindre désir de s'emparer de Constantinople. Qui peut douter de la sincérité de cette protestation? Qui se permettrait de soupçonner la loyauté de celui qui l'a faite? En 1853, l'empereur Nicolas était sincère, lorsqu'il disait à lord Seymour : « Je suis prêt à promettre que je ne prendrai jamais Constantinople. » Personne n'accuse sérieusement la Russie de vouloir aujourd'hui s'emparer de Constantinople; mais l'empereur Nicolas disait à lord Seymour qu'il importait de mettre à la place de la Turquie *quelque chose de mieux*, et ce qu'il entendait par quelque chose de mieux, c'était de créer sur les bords du Danube des états slaves indépendans. Or il est presque impossible à cette heure de croire à l'indépendance des états slaves indépendans qu'on pourrait créer sur les bords du Danube. De récentes expériences nous ont éclairés à cet égard. Qui est maître aujourd'hui à Bucharest? qui fait la loi à Belgrade? Lord Palmerston affirmait, dès 1853, qu'il n'y avait que deux solutions possibles de la question d'Orient, qu'il s'agissait de savoir si la péninsule du Balkan appartiendrait aux Turcs ou aux Russes. Ce qui se passe en Serbie prouve que, dans les provinces où la domination du sultan est réduite à une simple suzeraineté, le vrai suzerain est le tsar, et que l'empire russe s'étend dès ce jour jusqu'aux frontières de la Bulgarie.

Depuis que lord Beaconsfield a parlé, depuis que le prince Gortchakof lui a répondu, les situations se sont dessinées, et l'antagonisme des opinions et des intérêts s'est nettement accusé. De part et d'autre, on veut le maintien de la paix et des réformes radicales dans l'administration turque; mais lord Beaconsfield estime que le seul moyen de maintenir la paix est l'observation des traités signés par les grandes puissances européennes. A cela le prince Gortchakof répond que l'indépendance, comme l'intégrité de l'empire ottoman, doivent être subordonnées aux garanties jugées nécessaires pour le bonheur des sujets slaves de la Turquie. Ce qui est le principal pour l'Angleterre n'est que l'accessoire pour la Russie, et *vice-versa*, et malheureusement les garanties que réclame le cabinet russe en faveur des populations slaves ne sont pas faciles à concilier avec l'intégrité de l'empire ottoman. Voilà le nœud de la question.

Si nous en jugeons par les propositions que le plénipotentiaire russe présentera à la conférence de Constantinople, ce n'est pas chose aisée que de rendre heureux un Bosniaque, un Herzégoviniien ou un Bulgare. Le programme de leur bonheur est très compliqué : il se compose de onze points, ni plus ni moins; nous nous trompons, il faut en

ajouter un douzième, qui est l'occupation de la Bulgarie par les troupes russes. Pour qu'un Bosniaque, pour qu'un Bulgare puisse se dire content et heureux, la première condition, paraît-il, est que tous les musulmans soient désarmés, et ce désarmement n'est pas une petite affaire dans un pays où le port des armes est un usage séculaire, une habitude consacrée par les mœurs, dans un pays où personne ne se promène sans avoir à sa ceinture des pistolets et un kandjar; cela fait partie du costume, comme ailleurs les bottes et le chapeau. Demander à un musulman son kandjar, c'est le prier de se déshonorer. La Russie exige aussi que les troupes turques se retirent dans les forteresses et qu'elles soient remplacées, dans les villes et dans les campagnes, par une milice et une police locales. Ce serait sans doute une précieuse et rassurante institution qu'une gendarmerie orthodoxe; Dieu veuille pourtant que les Bulgares ne soient jamais tentés de recourir aux nizams, pour qu'ils les protègent contre leurs gendarmes. Il faut encore que les Circassiens soient expulsés, que l'administration et les cours de justice renoncent à parler turc, que tout fonctionnaire ottoman soit exclu des trois provinces et qu'elles soient dotées de gouverneurs chrétiens indigènes, nommés par la Porte avec l'assentiment des puissances. Il faut enfin qu'une commission consulaire exerce un contrôle direct sur l'exécution des mesures proposées. Les onze points sont tout simplement les onze articles d'un décret d'expropriation au préjudice de la Turquie, sans qu'il soit question de lui allouer une indemnité. Elle conserve la propriété nominale des trois provinces, mais on la met à la porte de sa maison avec défense d'y rentrer jamais, fût-ce pour contraindre ses locataires à lui payer leur loyer. En un mot, on somme la Turquie victorieuse des Serbes de consentir aux clauses humiliantes d'un traité qu'un vainqueur imposerait à un vaincu et d'accepter toutes les conséquences d'une défaite qu'elle n'a pas essayée. On dit aux Turcs: Représentez-vous que vous avez été dix fois battus, et payez de bonne grâce votre rançon. En vérité, c'est demander un trop grand effort aux imaginations ottomanes. Nous sommes persuadés que l'Angleterre est fort peu désireuse d'en venir aux extrémités et que son plénipotentiaire à la conférence, le marquis de Salisbury, a emporté de Londres les instructions les plus conciliantes; mais, quand il le voudrait, pourrait-il obtenir l'acquiescement de la Turquie aux onze points dont on parle et au douzième dont on parle moins? La Turquie aimera mieux courir les chances de la guerre. Il arrive parfois que tourmenté, harcelé par les *banderilleros* qui le percent de leurs dards aigus et de leurs flèches barbelées, confus de son humiliation, indigné de perdre son sang goutte à goutte, le taureau court sus au *matador* et sollicite l'honneur de périr par l'épée.

La Russie ne fera-t-elle aucune concession? est-elle résolue à pousser sa pointe jusqu'au bout? a-t-elle déjà prononcé son *Alea jacta est*? Il faut avouer qu'elle trouve dans la situation présente de l'Europe des

raisons de s'enhardir et de tout oser; tout semble favorable à la liberté de ses mouvemens et de ses entreprises. Combien les circonstances sont différentes de celles qui rendirent possible la guerre de Crimée et la résistance de l'Occident aux ambitions de l'empereur Nicolas! La Turquie, ruinée par les dilapidations d'un fou, est à bout de ressources, et elle encourt cette défaveur qui s'attache aux débiteurs insolubles. La France est une convalescente que ses médecins tiennent au régime; elle recouvre de jour en jour ses forces, mais on la condamne encore à garder la chambre. Au surplus la France n'a point de parti-pris dans la question d'Orient et elle ne demande qu'à être agréable à la Russie: elle désapprouve les solutions violentes, parce qu'elle en redoute les conséquences; elle a de la sympathie pour les Bosniaques, elle en a plus encore pour la paix et les pacifiques. L'Angleterre ne peut faire la police sur le continent qu'avec l'assistance d'une puissance continentale. L'Angleterre le sait, et la politique résolue et entreprenante du cabinet tory a été contrariée par un soudain revirement de l'opinion auquel tout a concouru, la peur, le calcul et la philanthropie. Peu s'en est fallu que le cabinet n'ait sombré dans cette tempête. Il a réussi à la conjurer, mais il a dû carguer ses voiles, et bien que le langage de lord Beaconsfield n'ait rien perdu de sa fière désinvolture, sa politique est obligée de louvoyer, de multiplier les précautions. Les alertes préchent la prudence, et l'émotion qu'elles laissent après elles se trahit toujours par quelque incertitude dans les mouvemens et dans les volontés. Lord Beaconsfield se remet vite d'une alerte et il méprise les dangers; mais s'il voulait aller trop vite, le comte Derby le retiendrait. Quand Achille s'emporte et met la main sur la garde de son épée, la déesse des prudens conseils, le saisissant par les cheveux, lui recommande de maîtriser sa bile et de méditer les avertissemens du *Times*, qui répète tous les jours qu'un ministre assez chevaleresque pour se faire le don Quichotte de la Turquie deviendrait en vingt-quatre heures le plus impopulaire des Anglais. Le cabinet tory est fermement persuadé que l'intégrité de l'empire ottoman est nécessaire à l'intégrité de l'empire britannique, et l'opinion publique est disposée à lui donner raison; mais elle ne le pousse pas, elle le suit, et elle lui interdit de brûler aucune étape.

La situation embarrassée et périlleuse de l'Autriche n'est pas moins propre à encourager la Russie que la situation délicate du cabinet tory. On a reproché plus d'une fois au comte Andrassy les indécisions ou les ambiguïtés de sa conduite; on en parle à son aise. Pour faire à Vienne de la politique résolue, il faudrait un homme d'état qui eût non-seulement beaucoup de génie, mais cette hardiesse, cette confiance en soi-même, cette gâté d'esprit que donnent l'habitude du bonheur et les longues complaisances de la fortune. Depuis longtemps l'Autriche n'a guère eu à se louer de la fortune; toutes ses entreprises ont mal tourné; elle n'a pas le vent en poupe, elle craint la haute mer et les tempêtes,

elle ne fait plus que du cabotage. Aucun empire ne se trouve aux prises avec des intérêts aussi compliqués ; la monarchie austro-hongroise, qui compte parmi ses sujets près de 17 millions de Slaves, ne peut subsister que par de continuelles transactions ; et les hommes d'état qui la gouvernent ont affaire à des races, à des opinions et à des partis intransigeants. M. de Beust disait autrefois : « J'ai créé en Autriche le parti libéral allemand, et aujourd'hui il me combat. Saturne était plus heureux que moi, il mangeait ses enfants, et je suis mangé par les miens. »

Les Magyars comme les constitutionnels cisleithans sont des partisans résolus du *statu quo* et de la résistance à la Russie ; ils en veulent au comte Andrassy de ne pas avoir déclaré qu'en tout état de cause il s'opposerait à toute modification territoriale de l'empire ; ils savent que la constitution dualiste et les libertés parlementaires implantées d'abord à Pesth et à Vienne sont à la merci d'une annexion. Le comte Andrassy ne peut oublier qu'il y a dans l'empire 17 millions de Slaves, et que bon nombre de ces Slaves occupent des places importantes, des postes considérables dans l'armée et dans l'administration. S'il combattait ouvertement leurs intérêts, pourrait-il compter sur leur docilité ? Ne s'exposerait-il pas à de dangereuses tracasseries ? Serait-il sûr que ses ordres fussent obéis ? Le comte Andrassy ne peut oublier non plus qu'il y a à Vienne un parti de l'action et que ce parti, favorable à la Russie, a beaucoup d'influence à la cour. Les chefs du parti de l'action ont des raisons plausibles ou spécieuses à faire valoir en faveur de leur politique. — L'Autriche, disent-ils, a eu quelquefois à se plaindre de la malveillance et des intrigues de son voisin de l'est, cependant ce n'est point la Russie qui l'a dépossédée de ses possessions italiennes et qui l'a exclue de la confédération germanique. Dans les temps durs où nous vivons, il ne faut pas être trop difficile en fait d'amis, il faut faire violence à ses penchans et savoir contracter des alliances de raison. Une occasion s'offre à nous de faire quelque chose, de relever le prestige de nos armes, de prouver que nous ne sommes pas condamnés à être éternellement malheureux. Un peuple qui refuse de s'agrandir quand la fortune l'y invite est un peuple fini. La Russie nous offre de nous faire une part dans le démembrement de la Turquie ; acceptons ses propositions, lions partie avec elle ; sinon elle prendra tout ou créera sur nos frontières des états autonomes, qui seront ses vassaux. La perte de l'appétit est pour un homme un pronostic de maladie, et pour un peuple c'est un signe de déchéance ; tâchons de devenir nous-mêmes annexionnistes ; dans ce temps de convoitises universelles, il faut prendre ou se laisser prendre. Si nous laissons la Bosnie et l'Herzégovine tomber en d'autres mains que les nôtres, tôt ou tard nous perdrons la Dalmatie. Nous avons pour voisin, à l'ouest, un jeune royaume dont les insatiables ambitions nous menacent et à qui toutes les alliances seraient bonnes pour avoir encore part à nos dépouilles ; les étranges prétentions

qu'il élève sur le Trentin et sur l'Istrie doivent nous servir d'avertissement. Aussi bien ce qui déplaît aux Magyars et aux constitutionnels est fait pour nous plaire. Ils veulent le *statu quo* en Turquie parce qu'ils veulent le *statu quo* des deux côtés de la Leitha. Ils ne s'y trompent point, la politique d'annexion porterait un coup fatal à la constitution dualiste et au régime parlementaire que nous détestons. La guerre éclatera bientôt à nos portes, imposons silence aux parlemens et à la presse, aidons la Russie à démembrement l'empire ottoman et profitons de la circonstance pour réformer à notre aise le ménage de l'état. — Ainsi raisonne le parti de l'action, et on l'accuse de vouloir profiter de la politique étrangère pour faire une révolution à l'intérieur, on le soupçonne de rêver un 4 septembre impérialiste.

Le comte Andrassy ne veut point faire un 4 septembre impérialiste, mais il ménage le parti de l'action, comme il ménage les Hongrois et les constitutionnels, car il est condamné à ménager tout le monde et à ne contenter personne. Représenter les intérêts communs dans un pays où les intérêts particuliers passionnent seuls les esprits, faire de la politique austro-hongroise sans indisposer les Slaves, sans se brouiller avec la Russie, sans trop s'engager avec elle, et de plus avoir toujours le regard dirigé sur Berlin pour tâcher de pénétrer le mystère de la politique allemande, c'est un dur métier, et celui qui le fait mérite qu'on l'admire et qu'on le plaigne. En 1867, un homme d'état prussien très connu s'exprimait ainsi dans une lettre qu'il adressait à un ami et qui, croyons-nous, n'a pas été publiée : « M. de Beust, écrivait-il, ne trouve personne en Autriche qui veuille servir ses idées avec joie, avec empressement, personne parmi ses agens ou ses collègues qui puisse pressentir délicatement ses intentions, ses combinaisons politiques, personne qui sache être modeste et s'incliner devant le talent. Il est à la fois l'acteur et le souffleur, et je sais par ma propre expérience combien ce double rôle est difficile à jouer. On m'écrit de Vienne qu'il n'a encore ni confident, ni favori, ni amitié dévouée, ni ennemis déclarés; un homme d'état a besoin de ces deux choses pour mener à bien ses entreprises. » La situation du comte Andrassy en 1876 est-elle fort différente de celle qui était faite à M. de Beust dès 1867?

Si l'état général de l'Europe semble conspirer en faveur des projets de la Russie et l'engager à beaucoup oser, n'y a-t-il pour elle aucun danger à suivre son entreprise? N'a-t-elle rien à craindre ni aucune raison d'être prudente et d'hésiter? Les vents sont favorables, le ciel est beau; on y aperçoit pourtant un nuage, un de ces nuages mystérieux, aux contours indécis, dont la forme change à tout instant; tel était aux yeux de Polonius celui qu'Hamlet lui montrait du doigt et qui ressemblait tour à tour à un chameau, à une belette, à une baleine, *backed like a weasel or like a whale*. La politique de M. de Bismarck inspire-t-elle aux hommes d'état de Saint-Pétersbourg une confiance en-

tière, absolue? Le chancelier de l'empire germanique a bien des cordes à son arc. Il n'est pas seulement l'homme des actions hardies et des inspirations soudaines, il est aussi l'homme des longues et utiles patientes. Il ne lui est jamais arrivé de cueillir un fruit avant qu'il fût mûr. Voilà deux ans qu'il se recueille et qu'il se tait. Quel est ce fruit auquel il veut laisser le temps de mûrir?

M. de Bismarck affirmait l'autre jour au marquis de Salisbury que si le conflit venait à éclater, il garderait une complète neutralité. Il protestait en même temps de ses sympathies pour la Russie et déclarait que « la vieille amitié des deux peuples, scellée par des liens de famille, ne permettait pas au cabinet de Berlin de se faire l'intermédiaire de conseils à adresser au cabinet de Saint-Petersbourg. » On n'a jamais poussé plus loin la délicatesse dans l'amitié. — J'aime trop mes amis pour leur donner des conseils ou leur adresser des remontrances qu'ils ne me demandent pas, disait quelqu'un; en retour, je compte qu'ils m'aimeront assez pour ne pas se fâcher si je profite de leurs fautes. — Voilà le code de l'amitié réduit en deux points; c'est moins compliqué que les onze points nécessaires pour faire le bonheur d'un Bulgare. Que M. de Bismarck aime beaucoup les Russes, on peut en douter; mais il est hors de doute qu'il est bienveillant et sympathique pour leurs projets, qu'il a vu sans déplaisir se réveiller la question d'Orient. Les journaux qui passent pour recevoir ses inspirations ont toujours été très durs pour la Turquie, et ils ont prodigué les encouragemens à la politique du prince Gortchakof, tout en faisant parfois des réserves presque menaçantes à l'endroit du panslavisme. Il ne tenait qu'à M. de Bismarck de tout empêcher, comme il le fit au lendemain de Sadowa, dans l'hiver de 1866 à 1867, lorsqu'il refusa obstinément d'associer son action à celle du cabinet russe pour provoquer des soulèvemens en Turquie et amener l'Autriche et la France à réviser le traité de Paris. La Russie dut renoncer à son projet, qui en 1875 a obtenu un meilleur accueil sur les bords de la Sprée. Depuis deux ans, la presse officieuse de Berlin n'a cessé d'arborer le disque blanc pour annoncer que les ambitions russes trouveraient la voie libre, qu'on pouvait aller de Saint-Petersbourg à Constantinople en train direct sans s'exposer à de fâcheuses rencontres. On assure que M. de Bismarck disait un jour au comte Andrassy : « Ne nous mettez jamais dans la nécessité d'opter entre vous et la Russie. » On rapporte aussi que le ministre des affaires étrangères de la monarchie austro-hongroise ayant exprimé ses inquiétudes pour l'avenir, ses appréhensions au sujet des embarras que lui préparait la question d'Orient, M. de Bismarck lui répondit : « Calmez-vous, *beruhigen sie sich, mein lieber Graf*, il ne faut pas toujours prévoir le pire, les choses n'iront pas si mal que vous le pensez, *es wird nicht so arg werden.* » Un journal anglais disait tout récemment que « l'empire



germanique ne pouvait voir que d'un œil satisfait la Russie épuiser ses forces et ses ressources dans une guerre difficile, pendant que lui-même ménagerait les siennes; que la Russie ne remporterait des avantages importans qu'au prix d'efforts immenses, en sacrifiant beaucoup d'hommes et d'argent; que, si elle succombait, elle serait paralysée pendant un demi-siècle; que, victorieuse, elle ne serait pas de longtemps en état de recommencer une nouvelle lutte, et que cette alternative n'était pas de nature à déplaire au cabinet de Berlin. » Il est possible aussi que, dans le cas d'une victoire éclatante des armes russes, le chancelier de l'empire germanique se fit payer le prix de sa complaisance, et que, si la Russie se trouvait aux prises avec de graves embarras, il se permit de les exploiter à son profit. Tout est possible; ce qui est certain, c'est qu'on ferait injure à l'habileté de M. de Bismarck en le croyant capable de sacrifier ses intérêts à ses amitiés, et qu'on ne ferait pas une moindre injure à la clairvoyance du prince Gortchakof, si on le soupçonnait de fonder sa politique sur le désintéressement de M. de Bismarck.

Le cabinet de Berlin serait d'autant mieux placé pour réclamer, le cas échéant, une compensation, qu'en Allemagne l'opinion publique est peu favorable aux ambitions et aux agrandissemens de la Russie. Si l'événement qu'elle redoute venait à s'accomplir, elle demanderait une fiche de consolation, qu'on ne pourrait lui refuser. L'Allemagne est aujourd'hui très pacifique, elle l'est presque autant que la France, elle a vu avec chagrin la question d'Orient menacer l'Europe de nouvelles perturbations. L'Allemagne serait désolée de voir la Russie s'établir sur le Danube, qu'elle considère comme un fleuve allemand et comme un grand chemin nécessaire à la liberté de son commerce. L'Allemagne a une antipathie naturelle pour les Slaves, et elle a ressenti un pénible tressaillement quand le tsar a prononcé au Kremlin certaines paroles qui ont réjoui les panslavistes. Une notable partie de la presse allemande a témoigné hautement le désir que le chancelier de l'empire arrêtât la Russie dès les premiers pas, ou qu'il se liguât contre elle avec l'Angleterre et l'Autriche. Elle plaide la cause de la Turquie, elle se plaît à comparer la tolérance religieuse des Osmanlis avec l'intolérance moscovite, elle répète volontiers que les Polonais sont pour le moins aussi intéressans que les Bosniaques et les Bulgares, que parmi les onze points il en est deux ou trois qu'il serait convenable de leur appliquer; elle insinue qu'il serait juste de leur donner des juges parlant leur langue et de les doter de gouverneurs indigènes. La pauvre humanité, depuis le mendiant jusqu'aux empereurs, est condamnée aux contradictions; mais il faut tâcher d'éviter le flagrant délit, sinon la logique se venge.

Le prince Gortchakof parle souvent de l'opinion russe et des sacrifices qu'il est obligé de lui faire; le jour n'est pas éloigné peut-être où M. de Bismarck parlera de l'opinion allemande et de la consolation qu'il

se voit contraint de lui donner. A la vérité, il a passé sa vie à contrarier ou même à braver l'opinion publique, mais il a toujours fini par la satisfaire. Il lui dit avec hauteur ce qu'il disait au *Reichstag* dans le mois de novembre 1871 : Ne dérangez pas mes combinaisons ! Et citant le mot d'Archimède, il ajoutait : *Noli turbare circulos meos*. En définitive, il se trouve que ses combinaisons procurent à l'Allemagne des plaisirs et des jouissances d'amour-propre qu'elle n'aurait pas osé rêver. M. de Bismarck en use comme tel père de famille qui refuse de donner à ses enfans ce qu'ils lui demandaient pour leurs étrennes; il les laisse bouder et leur ménage de si délicieuses surprises qu'ils sont bien forcés de convenir que leur père entend leur bonheur mieux qu'eux-mêmes. M. de Bismarck n'a pas fait aux Allemands le plaisir d'arrêter la Russie par un impérieux veto, il se prête à ses projets; mais on peut s'en remettre à lui, il saura les faire tourner à l'avantage de l'Allemagne. Certains esprits hardis et sagaces, qui se plaisent aux conjectures, ont remarqué que depuis quelque temps on s'occupe de la Pologne à Berlin, qu'on y témoigne une tendre sollicitude pour son repos, et ils se croient autorisés à prétendre que, si la Russie rencontrait sur les bords du Danube une résistance et des difficultés qu'elle ne prévoit point, le cabinet de Berlin lui rendrait sûrement le service de faire occuper Varsovie par ses troupes, qui pourraient bien y rester. Nous ne voulons point faire de conjectures; nous doutons que les plans de M. de Bismarck soient définitivement arrêtés. Il prend toujours conseil des circonstances, il ne se décide jamais avant l'heure; depuis deux ans, il vit au jour le jour, comme tout le monde, avec cette différence que seul il connaît le jeu des autres aussi bien que le sien. Est-ce à l'est ou à l'ouest que le faucon promène ses regards? Personne n'en sait rien, mais on peut être sûr que les événemens ne le prendront pas au dépourvu. Les hommes d'état de Saint-Petersbourg sont-ils certains de gagner au jeu qu'ils jouent plus qu'ils ne risquent de perdre? Puisqu'ils s'interdisent à eux-mêmes d'aller à Constantinople, sachant bien que l'Angleterre ne leur permettra jamais de s'y établir, quelle conquête, quel agrandissement de territoire peut compenser à leurs yeux l'affaiblissement que leur causerait une nouvelle atteinte portée par l'Allemagne à ce qui reste de l'équilibre européen et à l'influence que la Russie est appelée à exercer sur les destinées de l'Occident?

Ceux qui en dépit de tout persistent à croire au maintien de la paix invoquent pour justifier leur confiance la sagacité bien connue du prince Gortchakof, qui ne voudra pas pousser son pays dans les hasards d'une guerre où la victoire même aurait ses dangers. Ils fondent aussi leurs espérances sur le caractère de l'empereur Alexandre II, dont le règne a fait époque dans l'histoire de la Russie. Elle lui doit l'émancipation des serfs, ses chemins de fer, un commencement d'organisation provinciale, la réforme de la justice et de l'enseignement public; mais de longues

années de paix sont nécessaires pour que ces bienfaisantes réformes portent tous leurs fruits, et tout serait compromis par une aventure, fût-elle heureuse, qui jetterait le désarroi dans les finances de l'empire. L'Europe s'est plu à rendre hommage en toute rencontre à la modération, aux sentimens humains et pacifiques, à la sagesse d'Alexandre II. Au printemps de l'an dernier, quand il se présenta à Berlin une branche d'olivier à la main et qu'il rendit à la France un service qu'elle n'a point oublié, l'Europe demeura convaincue qu'avec l'aide de l'Angleterre il venait de lui épargner de nouveaux malheurs. On vit en lui un juge équitable, un arbitre souverain; on lui appliquait le verset de l'évangile : « Ils sont beaux sur la montagne les pieds de celui qui apporte la paix. » Aujourd'hui on nourrit à son égard des soupçons téméraires; on l'accuse de troubler la paix après l'avoir sauvée. Admettrons-nous qu'il n'est plus maître de ses résolutions, que la Néva et la Moskova débordées lui font la loi, qu'il s'abandonne au courant qui l'emporte? Joseph de Maistre a dit : « Il est bon de savoir borner le désir russe, qui de sa nature n'a point de bornes. » Les désirs infinis sont aussi dangereux pour un peuple que pour les particuliers. S'il est vrai que l'art de gouverner est l'art de céder et de résister à propos, souhaitons que l'empereur Alexandre mette sa gloire à résister à ses sujets, qui eux-mêmes lui en sauront gré.

Selon toute apparence, les plénipotentiaires de l'Europe apporteront à la conférence de Constantinople les dispositions les plus conciliantes, un sincère désir de ménager la dignité de la Russie, de lui accorder tout ce qui peut être accordé et de peser sur la Turquie pour qu'elle fasse à la paix générale les sacrifices conciliables avec son existence et son honneur; mais si la Russie n'est pas elle-même conciliante, si elle ne se relâche pas de ses prétentions, la guerre éclatera à bref délai, et l'Europe sera précipitée dans l'inconnu, dans un avenir plein de menaces et d'embûches. Goethe a raconté dans les plus beaux vers du monde la triste destinée de ce pêcheur que les alléchantes et décevantes promesses d'une ondine décident à se jeter dans les flots, se flattant de trouver au fond du gouffre qui l'attire la fortune et l'éternel bonheur. « Un mystérieux désir se glissa dans son cœur, et moitié cédant à la force, moitié s'abandonnant, il disparut dans l'abîme. » Faut-il croire qu'il y a quelque part en Europe une ondine ou une sirène dont les incantations sont irrésistibles, dont l'éloquence nerveuse, prime-sautière et saccadée possède un charme magique? Faut-il croire qu'elle attire les téméraires dans le gouffre, qu'elle endort les défiances, qu'elle engourdit les cœurs, qu'elle dissipe les inquiétudes des craintifs, qu'elle leur dit : Ne craignez rien, *beruhigen sie sich!* — et qu'elle parle aussi quelquefois latin pour dire aux députés et aux journalistes allemands : Ne dérangez pas mes combinaisons, *noli tangere circulos meos?*

G. VALBERT.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 novembre 1876.

Au moment où les affaires de l'Europe s'enchevêtrent de plus en plus dans un nœud redoutable qui va être bientôt dénoué ou tranché à Constantinople, les affaires de la France se font à Versailles, et, il faut l'avouer du premier coup sans subterfuge, elles ne se font pas d'une brillante manière.

Non, en toute vérité, ce qui se passe à Versailles ne répond ni aux sentimens les plus profonds du pays, ni aux nécessités patriotiques d'une situation difficile, ni aux intérêts libéraux, ni aux intérêts conservateurs de la France. Ce n'est même plus réellement de la politique, c'est une confusion médiocre, et si l'on n'y prend garde, si on se laisse aller sans réflexion, sans prévoyance à ce courant troublé d'intrigues, de conflits, de vaines agitations parlementaires, on arrivera fatalement, avant qu'il soit longtemps, à rendre tout impossible, à commencer par ce régime nouveau qu'on a la prétention d'inaugurer et de faire vivre. On en pensera et on en dira ce qu'on voudra, voilà malheureusement la moralité de cette session extraordinaire qui se déroule depuis un mois devant le pays étonné, et qui menace en effet d'être fort extraordinaire de toute façon. Certes rien n'était plus facile à éviter, et les circonstances que nous traversons faisaient de la prudence une nécessité de patriotisme. Lorsque les chambres se sont réunies il y a un mois à Versailles, elles avaient un objet précis, déterminé, le vote du budget, du premier budget de la république constitutionnelle. C'était une œuvre toute financière, relativement simple, puisque pour le moment, par la force des choses, les problèmes d'un certain ordre se trouvaient réservés, puisqu'il n'y avait, — c'était entendu, — ni impôts nouveaux à voter, ni taxes à supprimer, et que d'un autre côté les réductions de dépenses ne sont pas aussi aisées qu'on le croit quand on ne veut pas désorganiser les grands services publics. L'œuvre avait en même temps un caractère pressant, puisque la chambre des députés, en reprenant son travail interrompu, devait songer que le sénat, lui aussi, avait à

examiner et à voter le budget avant le dernier jour de l'année. Avec un peu d'esprit politique de la part de la commission du budget, avec un peu de décision de la part du gouvernement et une certaine raison dans les partis, on pouvait certainement expédier sans précipitation, comme aussi sans discussions inutiles ou périlleuses, ce qui est après tout la première condition de régularité dans la marche des affaires de l'état, sous la république comme sous la monarchie. Oui, sans doute, c'était fort simple de s'en tenir à ce que les circonstances indiquaient tout naturellement. Il paraît que c'était trop simple, trop modeste, que la république aurait souffert, si l'on s'était borné à rester raisonnablement dans les limites pratiques du budget, et au lieu d'une session d'affaires, nous avons depuis un mois la session de l'imprévu, des incidens, des fantaisies agitatrices et des confusions. Qu'en résulte-t-il? Des votes d'irréflexion qui ont toute chance de n'être pas sanctionnés par le sénat, des perspectives de conflit entre les deux chambres, des relations de plus en plus difficiles entre tous les pouvoirs, en un mot une situation incohérente, si complètement ébranlée, qu'on ne sait plus ni comment le ministère peut vivre, ni comment on pourrait le remplacer.

Le mal réel et profond de cette situation, c'est que la direction n'est nulle part, c'est que de tous les côtés les instincts, les préjugés ou les passions de parti l'emportent sur la raison, c'est que dans cette majorité qui est censée être la régulatrice de la vie parlementaire, il n'y a ni équilibre, ni cohésion, ni expérience des conditions les plus essentielles d'un régime régulier. La conséquence est tristement claire, elle est écrite dans ces débats et ces incidens de tous les jours : on va au hasard; à propos du budget on se plaît à tout remuer, à tout confondre, on fait de la politique, de la philosophie, de la polémique religieuse, de l'administration, on ne résiste pas à la tentation de soulever les questions les plus irritantes ou les plus délicates, au risque de placer le gouvernement dans l'embarrassante alternative d'avoir l'air de se séparer de la majorité qui l'appuie ou de paraître infidèle à des intérêts supérieurs qu'il est tenu de défendre. M. le garde des sceaux disait l'autre jour, avec sa vigoureuse raison, aux députés qui l'écoutaient un peu impatientement : « Vous vivez dans un monde qui est étroit, qui est exclusif, qui vous empêche de connaître le pays. » Rien n'est certes plus vrai : on vit dans une atmosphère factice pleine d'excitations, on amasse artificiellement des orages, et on se réveille bientôt en face des inquiétudes qu'on a semées, devant des complications qu'on a provoquées sans le vouloir ou sans le savoir. C'est l'histoire du moment.

Où était la nécessité de réveiller dès le début d'une session extraordinaire, toute affaire cessante, cette question des poursuites pour des faits relatifs à la commune? L'inconvénient de cette proposition, vertement combattue par M. le garde des sceaux, était de soulever toute sorte de difficultés très disproportionnées avec l'objet qu'on avait en vue. Si

ce n'est qu'une affaire d'humanité, s'il ne s'agit que de mettre fin à des poursuites dirigées contre d'obscurs égarés de cette fatale insurrection, la question est tranchée d'avance. Une lettre solennelle de M. le président de la république a donné toute satisfaction. Depuis dix-huit mois, le nombre des poursuites est à peu près insignifiant, et parmi ceux qui sont tombés sous le coup d'une action judiciaire, pas un seul n'aurait été excepté par la mesure nouvelle pour laquelle on fait tant de bruit. N'importe, la chambre des députés y a tenu, ou du moins elle n'a pas su résister à ceux qui se sont efforcés de l'entraîner dans cette voie, elle n'a pas voulu écouter M. le garde des sceaux. La loi a été votée avec des amendemens qui en réduisent l'importance, il est vrai, mais qui en maintiennent le principe. Cette loi, elle est aujourd'hui devant le sénat, et la meilleure chance qu'elle puisse avoir dans la haute chambre est d'être adoptée avec des atténuations nouvelles proposées par un jurisconsulte distingué du centre gauche, M. Bertauld. La commission sénatoriale, quant à elle, propose de rejeter l'œuvre tout entière. Qu'arrivera-t-il maintenant? Si la loi est rejetée, on n'aura rien fait. Si elle est adoptée avec l'amendement de M. Bertauld, on n'aura pas fait beaucoup plus, puisque la justice a spontanément cessé de poursuivre ceux qui se trouveraient couverts par la loi nouvelle. Non, on n'aura rien fait dans aucun cas; mais on aura eu l'air de faire quelque chose, et c'est peut-être tout ce qu'on veut. Seulement, pour ce quelque chose sans caractère sérieux et sans efficacité, on aura réveillé des passions et des espérances parmi ceux qui en sont encore à célébrer les lugubres anniversaires de la commune, on aura paru laisser la porte ouverte à des propositions nouvelles d'amnistie, ou aura, en fin de compte, mis le gouvernement dans l'embarras en prétendant le soutenir dans l'intérêt de la république, et voilà le danger de ces questions agitatrices.

C'est là l'erreur d'une partie assez considérable de cette majorité républicaine envoyée à Versailles par les dernières élections. Tous ces nouveaux députés, encore enivrés de leur victoire, sont obsédés de cette idée certainement dangereuse qu'ils sont appelés à tout réformer, qu'ils peuvent toucher à tout, qu'ils sont pour le moins tenus de « faire quelque chose, » et comme après tout beaucoup parmi eux ont assez de modération naturelle pour comprendre le péril d'entreprises trop radicales sur certains points, ils prennent, pour ainsi dire, leur revanche dans les détails, ils tournent la position. Ils portent leur activité un peu fébrile dans le budget. Ils ne voient pas que, même dans le budget, quelle que soit leur puissance, ils sont liés par les lois qui existent, tant que ces lois existent, tant qu'elles n'ont pas été régulièrement modifiées. Lorsqu'ils croient pouvoir supprimer sommairement les aumôniers militaires par la suppression du crédit affecté à leur traitement, ils oublient ou ils feignent d'oublier que ces aumôniers ont été créés par une loi spéciale, qu'ils sont mentionnés et classés dans la loi

de réorganisation de l'armée, qu'une suppression arbitraire de crédit ne fait pas disparaître des lois, et que c'est là dans tous les cas un procédé subreptice, presque enfantin, peu digne d'un parlement sérieux. Lorsqu'ils suppriment d'un trait de plume les sous-préfets de Sceaux et de Saint-Denis, ils oublient encore qu'on peut bien se donner le passe-temps de biffer un traitement, mais qu'on ne modifie point par un article de budget l'organisation générale du pays, des circonscriptions administratives, et que c'est là tout simplement ce qu'on peut appeler du gâchis législatif. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est qu'une commission parlementaire qui a la prétention d'être presque un pouvoir dans l'état, prenne sur elle de donner l'exemple de ces légèretés, au risque d'exposer l'assemblée qui subit son influence à recevoir d'une autre chambre un désaveu fondé sur le respect des lois. Maintenant c'est sur le budget des cultes qu'on s'exerce depuis plus d'une semaine, au milieu de toutes les péripéties d'une discussion qui ne laisse pas quelquefois d'être assez triste.

Que des théoriciens plus ou moins spécieux ou des déclamateurs vulgaires aient cru pouvoir, à l'occasion du budget, proposer la séparation de l'église et de l'état par la suppression totale de la dotation des cultes, la chambre, telle qu'elle existe, n'est point d'un tempérament à se laisser emporter jusqu'à cette extrémité. C'est là justement une de ces limites d'intérêt supérieur qu'elle n'est point disposée à dépasser. Elle sent bien ce qu'il y aurait de périlleux dans une expérience qui aurait contre elle la puissance des traditions, des mœurs, des habitudes, et par-dessus tout une paix religieuse de trois quarts de siècle maintenue par le concordat. A défaut de ces hardiesses ou de ces excentricités, habilement réfutées par M. Bardoux, énergiquement combattues par M. le garde des sceaux, on ne se refuse pas du moins le plaisir de tailler dans ce malheureux budget des cultes, tantôt au sujet d'une petite augmentation proposée pour le modeste traitement des desservans de campagne, tantôt à propos des bourses des séminaires ou du chapitre de Saint-Denis. La commission mène la campagne, et la chambre suit la commission. Évidemment, si ce n'était qu'un crédit refusé ou diminué par des raisons financières, ce ne serait rien. Au fond, ce qu'il y a de significatif et de grave, c'est l'esprit qui se révèle dans toutes ces discussions, dans ces votes presque invariables qui se succèdent, auxquels M. le ministre des cultes oppose une résistance aussi courageuse qu'inutile. Il faut dire les choses comme elles sont : qu'il s'agisse des aumôniers supprimés il y a quelques mois ou du chapitre de Saint-Denis et des séminaires plus ou moins atteints aujourd'hui, c'est la guerre engagée contre ce qu'on appelle le cléricalisme. Le cléricalisme, on le voit partout désormais, on le poursuit partout indistinctement, et par une sorte de fatalité, cette lutte vient de prendre un caractère plus aigu par cette irritante affaire des enterremens civils, des honneurs fu-

nèbres que le gouvernement a cru trancher en proposant une loi nouvelle, qu'il n'a fait peut-être que compliquer en voulant tout concilier. Rien ne faisait certes une nécessité de soulever cette question délicate ; elle a été soulevée à propos du budget de la Légion d'honneur, elle a été le préliminaire compromettant des discussions sur le budget des cultes, et voilà maintenant les deux chambres, le gouvernement, mis en demeure de résoudre la difficulté la plus épineuse, de décider dans quelle mesure les honneurs funèbres prévus par un décret de l'an XII doivent être accordés aux membres de la Légion d'honneur, suivant qu'ils sont enterrés civilement ou religieusement. Ce n'est qu'un incident de plus dans cette lutte engagée à l'occasion du budget, et ce n'est pas le moins sérieux, puisqu'il met en jeu des susceptibilités de toute sorte, sans parler de la liberté de conscience.

Eh ! sans doute, nous ne le méconnaissons pas, il peut y avoir de justes préoccupations provoquées par ces questions toujours graves, souvent redoutables, qui touchent aux fibres les plus intimes du monde moderne. Si la liberté de conscience était sérieusement en péril, elle devrait être sauvegardée, c'est bien certain. Assurément la société civile a le droit de se défendre, de maintenir son autorité souveraine. Le gouvernement n'a pas seulement le droit, il a le devoir de se faire respecter, de résister à tous les empiétements, et en définitive il est suffisamment armé par les lois pour assurer l'indépendance, les prérogatives, la surveillance de l'état. C'est son rôle et sa mission de tous les jours. Qu'on prenne bien garde cependant de ne rien exagérer. Il ne faudrait pas montrer assez peu de foi dans la société à laquelle nous appartenons pour croire que la liberté de conscience puisse être si facilement compromise. Il ne faudrait pas s'effrayer de fantômes et se hâter de prendre pour un péril réel quelques déclamations, quelques excès de langage, ces polémiques bruyantes et passionnées que M. l'évêque de Gap désavouait récemment avec sagesse. Il ne faudrait pas enfin se livrer à un système de médiocres représailles.

Franchement, parce qu'on ajoutera quelques difficultés au recrutement du clergé en supprimant des bourses dans les séminaires, croit-on qu'on aura bien efficacement sauvegardé la société moderne ? Pense-t-on avoir conquis de grandes sûretés, parce qu'on a supprimé le chapitre de Saint-Denis, et n'est-ce point une véritable puérilité de dire que de vieux prélats n'ont plus à garder la sépulture des rois, puisqu'il n'y a plus de rois ? On veut avec raison empêcher l'invasion de l'esprit ecclésiastique dans la vie civile, dans la politique ; ce n'est point apparemment pour faire soi-même ce qu'on reproche aux autres, pour substituer à l'esprit d'une église l'esprit de secte, d'irrégion ou d'athéisme. Dans cette question même des honneurs funèbres qui se débat aujourd'hui et qu'on a la prétention de régler, il y a certainement un point délicat à saisir. Que l'état ne fasse pas de distinction, qu'il ne s'informe pas des



croyances, des opinions d'un homme, rien de mieux : il ne peut sans inconséquence refuser, après la mort, des honneurs qu'il a cru devoir accorder pendant la vie; mais il ne peut non plus faire dans tous les cas et indistinctement de la puissance publique la complice de manifestations qui pourraient devenir blessantes pour un sentiment public. L'état peut honorer des morts, il ne prend pas part à des démonstrations organisées sur un tombeau, à des protestations contre les croyances traditionnelles de la grande majorité de la France. Tout cela veut dire que certaines choses de la politique sont avant tout une affaire de tact, de mesure, d'appréciation, selon les circonstances, et que la liberté de conscience ne signifie pas la guerre aux idées religieuses. Lorsque les radicaux s'efforcent d'allumer cette guerre en se servant des moindres incidens et poussent tout à l'extrême, ils sont dans leur rôle et dans leurs habitudes; ils sont accoutumés à tout braver, même le bon sens. Les esprits plus modérés, les politiques de la gauche, ont à réfléchir avant d'aller plus loin dans la voie où ils se laissent à demi entraîner. Ils auraient pu être avertis et retenus par l'apparition d'un étrange allié, par cette intervention du prince Napoléon, qui n'est pas l'épisode le moins curieux de la campagne engagée contre ce qu'on appelle les influences cléricales à propos du budget.

Voilà du moins un personnage sans préjugés, qui ne s'attarde pas avec les vaincus, qui est l'allié des cours et l'allié des radicaux! Des rangs les plus extrêmes de la république de 1848 il passe sur les marches d'un trône; il dépouille l'uniforme du prince de l'empire pour redevenir bientôt après le député de la république de 1876. Ce n'est point assurément un esprit vulgaire, bien qu'il soit fort inégal. Il a de la verve, du nerf; un certain souffle âpre et dur passe dans son langage incorrect. Tel il était dans le sénat impérial, tel il se retrouve à Versailles, César déclassé aujourd'hui comme hier. Si la fortune a changé pour lui, ses idées, il faut l'avouer, sont restées les mêmes. Il a pris dans les traditions napoléoniennes la spécialité de l'humeur anticléricale, et pour son début d'orateur, de conseiller breveté de la république, il a eu l'habileté d'attendre une occasion où il était sûr de remuer la fibre secrète d'une chambre passionnée. Au fond peut-être n'a-t-il fait son discours que pour arriver à la grande révélation, pour expliquer comment la vraie cause des désastres de 1870 a été dans la protection accordée par le dernier empire au pouvoir temporel du pape, à l'église, à l'esprit cléricale. Voilà la grande révélation offerte à la république pour son instruction et pour son salut! Le prince Napoléon doit savoir sans doute ce qui s'est passé au mois d'août 1870, puisqu'il a été mêlé aux négociations les plus intimes; seulement il l'arrange à sa manière, il fait de la diplomatie, de la politique et de l'histoire de fantaisie. Ainsi, c'est bien entendu, si la France a été conduite à la ruine en 1870, c'est parce que l'empire protégeait le pape. La guerre du Mexique n'y est pour rien!

Les coupables aberrations de la politique de 1866 ont été absolument étrangères à la catastrophe qui en est la conséquence fatale et l'expiation. L'imprévoyance, l'incurie et la frivolité qui ont présidé à la préparation d'une guerre gigantesque ne sont pour rien dans les défaites attirées sur l'armée française! Napoléon III lui-même était un grand général tout disposé à gagner des batailles; il avait son plan, il a merveilleusement disposé sur la frontière les forces qu'il conduisait au combat : que voulez-vous? C'est le pouvoir temporel qui a tout fait, c'est l'esprit clérical qui a empêché d'avoir des alliances! L'esprit clérical peut être sans doute un conseiller peu sûr, même dangereux en politique. Cette explication des événemens n'est pas moins une mauvaise plaisanterie, faite tout au plus pour être goûtée par les radicaux, qui ont trouvé que ce prince avait du bon, puisqu'il flattait leurs passions. Le prince Napoléon ne s'est point montré, il est vrai, favorable à la séparation de l'église et de l'état, mais il a été, lui aussi, pour tout ce qui peut faire sentir l'aiguillon au clergé, pour les suppressions ou les restrictions de crédit, pour toute cette guerre poursuivie à l'abri du budget des cultes. Est-ce là sérieusement la politique à laquelle peuvent se rallier les esprits les plus sensés et les plus modérés de la gauche, ceux qui ont la pensée, la prétention fort légitime de faire une république régulière, durable, non une république de perpétuelles réactions et d'agitation?

Ce n'est point sans doute le prince Napoléon qui peut travailler bien efficacement à relever les affaires de l'empire aujourd'hui. L'intervention d'un prince à l'humeur indépendante, à l'esprit indiscipliné, n'est qu'un incident bizarre, et rien de plus. Ce qui pourrait, bien mieux que les discours du prince Napoléon, préparer des chances nouvelles, désastreuses à l'empire, c'est cette politique d'aventure à laquelle on se laisse aller presque sans le vouloir ou sans en prévoir les conséquences; c'est ce système d'action décousue qui consiste à tout remuer sans rien faire sérieusement, à inquiéter les esprits tantôt par l'amnistie, tantôt par des querelles religieuses, à multiplier les propositions excentriques ou saugrenues, à livrer les services publics dotés par le budget au hasard de discussions de parti. Voilà le danger!

Est-ce que les esprits réfléchis qui sont dans la chambre ne s'aperçoivent pas qu'avec tout cela on n'accrédite pas des insinuations nouvelles, que tous ces procédés, ces turbulences de parlement, ces conflits provoqués entre les deux chambres, ces motions agitatrices, sont autant d'armes dont on se sert contre la république auprès du pays, auprès de cette masse simple et sensée qui n'est point à Versailles, qui vit de son travail et de son industrie? Est-ce qu'ils ne voient pas que toutes ces questions qu'on soulève à tout propos sont justement une des causes de cette incohérence de majorité où les modérés, les sages, subissent l'influence des exaltés et des brouillons, se laissant emporter avec ceux-ci dans le tourbillon? C'est pourtant visible. Depuis un mois

que la session a commencé, on a passé le temps à créer des difficultés, comme s'il n'y en avait pas assez, à se quereller, à se diviser, à se décomposer, et à ne retrouver une certaine cohésion que pour infliger des mécomptes, des ennuis à un gouvernement qu'on prétend soutenir. Tout le monde y a passé. Le ministre de la guerre a eu son contingent de déboires avant les vacances. Le ministre de l'intérieur, il y a deux ou trois semaines, n'a pu sauver ses sous-préfectures, qui se trouvent pour le moment dans cette condition singulière d'exister toujours, puisque la loi qui les a créées n'est point abrogée, et d'être privées d'une allocation budgétaire. Depuis huit jours, M. le garde des sceaux est sur la brèche, et, quant à lui, il ne peut rien sauver; pour le dire en passant, on expose même M. le président du conseil à des scènes pénibles qui devraient lui être épargnées, qui sont plus humiliantes pour la chambre qui les tolère que pour l'homme résolu à remplir son devoir jusqu'au bout. De tout cela quelle est la conclusion fatale? Elle est malheureusement assez claire : c'est l'affaiblissement des institutions, du gouvernement, de l'autorité parlementaire elle-même. Il y a certainement dans la chambre des hommes qui le sentent, qui comprennent qu'on ne peut pas marcher ainsi au milieu de ces divisions, dans cette impuissance organisée, dans cette obscurité troublée, et, comme il arrive toujours, ils cherchent sur qui rejeter la responsabilité. — C'est la faute du garde des sceaux, c'est la faute du ministère! On ne pourrait pas dire absolument le contraire, et c'est là sans doute un autre côté de cette question qui s'agite aujourd'hui. Il est certain que le ministère va un peu à la dérive depuis quelque temps; il en est venu à ne plus trop savoir quels sont ses rapports réels avec la majorité, et peut-être quels sont ses rapports avec lui-même. Il vit d'un appui précaire, menacé s'il n'agit point, assailli de toutes parts s'il se décide à l'action. Évidemment son existence peut dépendre d'un vote plus ou moins imprévu.

A qui sera réellement la faute, et quelles en seront les conséquences? Oui, c'est bien certain, le ministère lui-même y est pour quelque chose. Il ne s'est pas assez préoccupé de la nécessité de rallier, de discipliner cette majorité dont il avait besoin. M. le président du conseil, avec ses éminentes qualités, avec son autorité et sa raison vigoureuse, n'a peut-être pas eu à tous les momens l'initiative qu'il aurait dû avoir; il a laissé naître ou s'aggraver des difficultés qu'il aurait pu détourner ou atténuer par une résolution prise à propos. M. le ministre de la guerre, nous en convenons, n'a pas porté jusqu'ici un grand secours au gouvernement. Il n'a paru au sénat que pour soutenir des idées un peu routinières, des traditions de bureaucratie, dans la discussion de la loi sur l'administration de l'armée, et la fatalité a voulu qu'il fût retenu par cette discussion même, le jour où sa présence aurait pu être utile à la chambre des députés pour vider sur-le-champ cette inopportune et maussade question des honneurs funèbres. M. le général Berthaut fera certainement

ses preuves, il en est encore à les faire, à montrer le degré de force que son concours peut porter au gouvernement. M. le ministre de l'intérieur est un peu la victime de la situation que les partis lui créent en dénaturant ses idées et son caractère. Les uns, par une exagération ridicule, se font un jeu de représenter M. de Marcère comme une sorte de mandataire ou d'otage du radicalisme au pouvoir. A les entendre, M. le ministre de l'intérieur livrerait les institutions, le gouvernement du maréchal aux influences révolutionnaires; il trahirait tous les intérêts conservateurs! Les autres, comme pour donner en partie raison à ces absurdes jugemens, se plaisent à montrer dans M. le ministre de l'intérieur le représentant privilégié de la majorité républicaine de la chambre, le gardien des institutions et de la politique libérale, un rival ou un antagoniste de M. le président du conseil. M. de Marcère n'est point ce que disent les partis contraires. C'est un homme de sens et de modération, qui n'a pas réussi encore à se dégager des faux jugemens. Il n'a pas trouvé son véritable équilibre, et il a fini par ce rapport sur les honneurs funèbres qui, sans le réconcilier avec les conservateurs, l'a mis peut-être en froideur avec une partie un peu ardente de la majorité.

Eh bien! tout cela peut avoir quelque degré de vérité, si l'on veut. Il n'est pas moins certain que le ministère, tel qu'il est, représente la sincérité des intentions, la fidélité au régime dont il est le gardien, la modération dans le libéralisme. Il se personnifie dans un chef environné de la considération publique, connu de l'opinion pour la supériorité du talent et pour l'intégrité. Nous savons bien qu'il est de mode aujourd'hui à Versailles d'accuser M. Dufaure. On prend presque son parti de la chute de M. le garde des sceaux, et on ne lui a pas ménagé les mécomptes depuis quelques jours. Tout cela est au mieux et rentre dans ce système de fronde, d'hostilités plus ou moins déclarées, que les ministres doivent s'attendre à rencontrer dans le régime parlementaire. Ce n'est pas tout cependant. Comment remplacera-t-on M. Dufaure? A-t-on à sa disposition un chef de cabinet ayant la même autorité aux yeux du pays, et si ce chef existait, aurait-on la certitude qu'il serait accepté ou subi partout? Les hommes sensés de la chambre devraient y songer. Après avoir défait ou arrangé comme on l'a voulu les budgets, va-t-on défaire des ministères sans se demander à qui le pouvoir passera le lendemain? S'il y avait une majorité réelle, la question serait simplifiée sans doute; mais cette majorité vraie, possible, elle n'existe point, ou du moins elle ne s'est révélée jusqu'ici que comme une force négative capable d'ébranler bien des choses, non de constituer un parti de gouvernement, et ce n'est point ainsi apparemment qu'on entend accrédi ter les institutions nouvelles.

Les républicains de la chambre n'ont qu'une chance, qui est pour eux une fortune inespérée, qui leur laisse le temps de la réflexion, c'est que,

s'ils flottent eux-mêmes dans une triste incohérence, ils n'ont devant eux que des conservateurs pour le moins aussi divisés. Au moindre incident, comme celui dont le discours du prince Napoléon a été l'autre jour le prétexte, la division éclate, passionnée, implacable. La vérité est qu'il y a toujours des bonapartistes, des légitimistes, des monarchistes de toute nuance, même des cléricaux; il n'y a point ce qu'on pourrait appeler un parti conservateur rallié à une même politique, décidé à la faire triompher. Le sénat lui-même, où ce parti semblait exister, où l'on aurait pu croire qu'il s'était réfugié, le sénat vient de prouver ce qu'il y a de fragile dans ce faisceau de fractions conservatrices qu'on ne parvient quelquefois à réunir que pour un instant. L'exemple est d'hier; c'est cette double élection qui vient de créer deux nouveaux sénateurs inamovibles. Après bien des efforts, bien des négociations intimes et trois scrutins consécutifs, le sénat est arrivé, à quoi? Il a élu, à quelques instans d'intervalle, M. Chesnelong et M. le procureur-général Renouard. Deux listes se sont trouvées en présence : l'une, celle de la droite, avec M. Chesnelong et M. le général Vinoy; l'autre, celle de la gauche, avec M. Renouard et M. André, homme de finances, aussi connu qu'estimé. Le sénat, en nommant un des candidats de la droite, a élu en même temps un des candidats de la gauche, et il ne pouvait certes mieux faire que d'appeler dans son sein M. le procureur-général à la cour de cassation. M. Renouard n'est pas seulement une des personifications les plus éminentes de la magistrature française, un homme alliant la sûreté de la science à la gravité élégante du langage; il représente certainement aussi les idées conservatrices dans ce qu'elles ont de plus juste, de plus sensé et de plus libéral. Quant à M. Chesnelong, que les diverses fractions de la droite ont élu, il n'a pas été choisi sans doute pour ses opinions politiques, moins encore pour ses talens diplomatiques en souvenir de la mission qu'il a remplie en 1873 auprès de M. le comte de Chambord; ce serait donc pour ses opinions purement cléricales que M. Chesnelong aurait eu la fortune de la candidature sénatoriale, et sous ce rapport on ne peut disconvenir que le choix de la droite ne soit au moins singulier. Il représente ce qu'il y a de moins fait pour aider à la formation d'un vrai, d'un large et libéral parti conservateur qui pourrait être éventuellement appelé à exercer le pouvoir. On dirait qu'une fatalité ironique nous ramène sans cesse à cette situation, où les républicains font vraiment quelquefois la chance belle aux conservateurs, mais où en revanche les conservateurs se hâtent de pallier les fautes des républicains, en faisant de leur mieux, par le spectacle de leurs divisions et de leur impuissance, les affaires de la république.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à faire, qu'il n'y ait qu'à suivre avec découragement ce jeu stérile des partis? Non certainement, et, si on le voulait, même avec tous les élémens qui existent dans la chambre des

députés comme dans le sénat, il y aurait tous les moyens de rétablir une situation suffisamment rassurante. Il s'agirait de reprendre une œuvre qui n'a pas été peut-être suivie avec assez de persistance, avec une volonté assez précise et assez résolue. Tout ce qui peut aider à cette œuvre existe. Il y a d'abord le pays, ce pays qui est un modèle de calme, de sagesse, qui désavoue par son attitude toutes les querelles engagées en son nom, qui ne demande qu'à rester en paix, à poursuivre sa tâche laborieuse sans être importuné par les agitations. Ce sentiment profond, saisissable du pays pourrait être certainement la force du pouvoir qui saurait s'en inspirer. Il y a en même temps des institutions précises, définies, c'est-à-dire ce qui constitue le terrain même sur lequel un gouvernement peut s'appuyer. Il y a, dit-on, des difficultés entre les hommes, entre les partis, entre les pouvoirs : c'est possible, la politique ne se compose que de cela; mais ces difficultés sont dominées par le sentiment supérieur, patriotique de la paix, de l'ordre, nécessaires à la France, et après tout le premier des programmes aujourd'hui devrait être tout simplement de vivre, d'éviter tout ce qui peut créer des complications artificielles et inutiles, c'est-à-dire troubler et affaiblir la France. C'est le meilleur programme conservateur, et pour les républicains sincères ne serait-ce donc rien que d'offrir le spectacle de la république durant et vivant, maintenant la paix intérieure et extérieure, assurant à tous les intérêts moraux et matériels la protection à laquelle ils ont droit?

La paix intérieure, elle dépend de nous; la paix extérieure dépend de ce qui va se passer à Constantinople, dans cette conférence où toutes les politiques se sont donné rendez-vous. Tant que la conférence ne sera pas réunie, on se trouve nécessairement réduit à des conjectures sur une situation toujours grave, sur les dispositions que les diverses puissances portent dans la prochaine délibération de la diplomatie européenne. Que pensent ou que veulent réellement l'Angleterre et la Russie? C'est là l'unique question, et la mission que vient de remplir dans les principales cours de l'Europe le représentant britannique à la conférence, le marquis de Salisbury, cette mission est probablement de nature à exercer une influence décisive; elle prend du moins, dans les circonstances présentes, une importance exceptionnelle; elle atteste de la part de l'Angleterre la volonté de préparer un accord des puissances. Un premier point essentiel, c'est que lord Salisbury ne va pas à Constantinople avec un programme arrêté, qui pourrait se heurter du premier coup contre un autre programme. Il n'a que deux idées qui résument sa mission : maintenir la paix et étendre les garanties en faveur des populations chrétiennes aussi loin que possible, sans aller toutefois jusqu'à ce qui serait une atteinte à l'intégrité de l'empire ottoman. Le gouvernement russe, lui aussi, veut la paix : le tsar en a renouvelé l'assurance dans

une conversation qu'il a eue avec lord Loftus à Livadia, et le prince Gortchakof a déclaré une fois de plus les intentions pacifiques de la Russie. Il ne faut pas néanmoins se dissimuler que les conditions dont la Russie fait dépendre la paix peuvent conduire par le plus court chemin à la guerre. Il y a surtout deux choses des plus graves : le cabinet de Saint-Pétersbourg semble considérer dès ce moment les transactions de 1856 comme virtuellement abrogées, et la question d'un désarmement qui serait accompli dans la Bulgarie par une force étrangère ne soulève pas une difficulté moins épineuse. C'est à peu près quelque chose comme la paix par la guerre, et, si on en croyait les confidences faites par le général Ignatief à Constantinople, la Russie serait évidemment entraînée à trancher la question par les armes. Ira-t-elle jusque-là? Entrera-t-elle dans la conférence avec le programme qu'elle a déjà divulgué et qui ne serait rien moins qu'une déchéance de la Turquie? Voilà désormais la question! Tout ce qu'on peut désirer, c'est que la Russie se recueille et réfléchisse avant de se jeter dans une aventure où elle peut beaucoup risquer sans pouvoir peut-être compter sur des avantages proportionnés aux efforts qu'elle serait obligée de faire.

CH. DE MAZADE.

Au moment même où nous achevions ces lignes, l'Académie française se disposait à tenir séance pour la réception de M. Charles Blanc, appelé à remplacer un de nos plus anciens et de nos plus chers collaborateurs, M. Louis de Carné. Nous venons d'entendre le discours de l'honorable récipiendaire; si M. Charles Blanc était un politique, un critique littéraire, un historien des idées, nous aurions été bien surpris de ses appréciations sur la personne et les principes de son prédécesseur. Sans être absolument injuste, M. Charles Blanc a méconnu en bien des points essentiels les véritables sentimens de M. de Carné; mais comment s'étonner de ces erreurs, quand on voit l'ingénieux hérésias à propos de l'histoire de l'art? Heureusement c'était un historien, M. Camille Rousset, qui était chargé de lui répondre. M. Rousset a rétabli la vérité et sur les sentimens politiques de M. Carné et sur le rôle des républiques dans l'histoire de l'art. La leçon a été vive, quoique très courtoise dans la forme. Ajoutons que le discours du récipiendaire, malgré les objections qu'il soulève, contient des parties brillantes, et que l'auteur a tenu évidemment à se montrer digne de ses deux parrains, M. Mignet et M. de Sacy.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

DE

# YEDDO A PARIS

NOTES D'UN PASSANT.

---

6 mars, rade de Yokohama.

Tout dort déjà à bord du *Sunda*, *steamer* de la Compagnie péninsulaire et orientale, lorsque, à onze heures, je saisis le tire-veille et monte à l'échelle de tribord. Le navire doit partir demain au point du jour, il a fini le chargement de sa cargaison, rempli ses soutes à charbon, fait ses approvisionnements de vivres pour une traversée de huit jours; hommes et machines se reposent cette nuit pour la dernière fois, en toute sécurité, dans la rade paisible de Yokohama, tandis que le paquebot suit insensiblement le mouvement de la marée, qui le fait pivoter sur ses ancres. C'en est fait, la dernière coupe de champagne a été vidée tout à l'heure, le dernier toast a retenti; le sampang, qui s'éloigne et regagne le rivage, emporte le dernier ami qui m'ait serré la main : le long du *bund*, les lumières dont chacune signale une maison familière où se sont passées de douces heures, s'éteignent une à une; on n'entend plus que le faible clapotement de l'eau le long du bord, et le son métallique de la cloche des divers navires à l'ancre autour du nôtre, qui pique l'heure à intervalles réguliers. Combien de fois j'ai appelé de mes vœux ce moment du retour! et cependant ce n'est pas sans un déchirement que je le vois arriver. On a beau sentir la patrie qui vous appelle, le foyer qui vous attend, on ne peut après quatre ans de séjour s'arracher brusquement, sans regarder en arrière, à cette nouvelle patrie qu'on s'est faite par l'habitude et l'amitié, au milieu d'un cercle intime et restreint, ni rompre d'un cœur léger des liens qui ne se reformeront plus. Dans la vie ordi-



naire, le jour s'enchaîne au jour, et tant s'en faut que les diverses périodes de la vie se terminent d'une façon précise comme les chapitres d'un roman; c'est dans la vie du voyageur qu'on retrouve cette impression avec une netteté parfois saisissante et douloureuse. Entre hier et aujourd'hui, entre ce matin et ce soir, entre cette rive et ce navire, vous sentez toute la distance qui sépare le présent du passé, vous pouvez mesurer le chemin laissé derrière vous, comme sur une route kilométrée; voici une étape finie, une page du livre qu'on vient de tourner... Mais ces réflexions mélancoliques risqueraient, si je n'y coupais court, de me retenir sur le pont toute la nuit, et le cigare qui s'éteint dans ma main m'avertit qu'il faut regagner ma cabine, m'y installer et reprendre l'habitude des couchettes trop dures et trop étroites, des réduits étouffans et des voisins qui ronflent. Demain, la trépidation de l'hélice nous réveillera... *cras ingens iterabimus æquor.*

## I.

7 mars. — Yokohama s'efface derrière nous; tous les villages, toutes les collines environnantes disparaissent une à une, nous dépassons le phare de Kawasaki, placé à l'étranglement de la baie de Yeddo. Nous voici bientôt en pleine mer, comme l'indique déjà la houle qui soulève l'avant du *steamer*; seul le magnifique Fusiyama dresse sa tête encore couverte de neige, à 14,000 pieds au-dessus de nous, et plane dans un isolement grandiose au-dessus des montagnes qui l'avoisinent. Avec quels yeux différens on regarde un même paysage à l'arrivée et au départ! Quand on entre pour la première fois dans une baie, c'est la jumelle braquée en avant, le regard avide, le cou tendu, essayant de se multiplier, explorant de tous côtés, et furetant, à chaque tour de roue, plus loin encore, pour découvrir plus vite cet inconnu tout à coup révélé; on se récrie à chaque nouvelle merveille, comme un amant à son premier triomphe, et, comme lui, impatient, on passe outre; n'aura-t-on pas le temps de revoir à loisir tous ces tableaux! Quand on s'éloigne au contraire, après un long séjour, ce n'est plus tel ou tel détail qui vous charme et vous retient, c'est l'ensemble, c'est un horizon familier, une ligne de montagnes où vous avez longtemps laissé flotter vos rêveries, une terre où vous avez semé un peu de votre vie; vous essayez de graver ces contours une dernière fois dans votre mémoire, comme les traits d'un mort chéri. Dans le premier cas, c'est l'avenir qui accourt au-devant de vous; dans le second, c'est le souvenir qui s'enfuit à tire d'aile.

Au moment où le rivage cesse d'être distinct pour les passagers d'un paquebot, il se produit invariablement parmi eux un mouvement

analogue à celui qu'on voit s'opérer dans une salle de spectacle au moment où tombe le rideau de l'entr'acte. L'attention, retenue jusque-là par la scène, se reporte sur les spectateurs; on s'examine avec la curiosité de gens appelés à vivre ensemble pendant des jours et quelquefois des mois; on s'épie, on commente intérieurement un mot, un geste pour découvrir le caractère et la profession de gens qu'au bout de huit jours on quitte parfois avec des protestations d'amitié, et que huit autres jours plus tard on a peine à reconnaître. Après l'examen des passagers et de l'équipage vient celui des êtres matériels; les plus novices ne manquent pas de faire une visite générale du navire qui les porte, tandis que les plus experts vont droit à certaines parties dont ils savent qu'on doit redouter la construction défectueuse, s'informent du fumoir, des salles de bains et de la bibliothèque; heureux lorsqu'ils n'y trouvent pas comme moi pour toute pitance une trentaine de Bibles et de *Prayer-books*; en un mot, on s'installe, les uns vite, les autres plus lentement, sur cette île flottante qui porte et ballote au gré des flots ce que chacun des passagers a de plus cher, en général du moins, c'est-à-dire sa propre existence. Bientôt cette prison de bois devient un monde qui vous fait presque oublier l'autre, et sur lequel se concentrent toutes les préoccupations, toutes les pensées. Les moindres événemens du bord, les résultats du sextant et du chronomètre, qui donnent le *point*, la direction du vent, la distance parcourue, les incidens de la navigation font l'objet des conversations et des questions dont on assaille les officiers. Les deux penchans rivaux qui se disputent l'homme, c'est-à-dire l'égoïsme d'une part, et de l'autre la sociabilité, concourent à lui faire accepter très vite tout genre d'existence qui l'isole pour l'associer à un groupe limité, tel que le couvent, le régiment, la tribu, ou, dans une certaine mesure, le bord. Il se ment à l'aise dans ce milieu restreint et s'intéresse à tout ce qui s'y passe. Il est probable par exemple, que le voyageur le plus exact qu'ait fourni la minutieuse Angleterre ne songera pas, voyageant par terre, à noter sur son carnet les conversations échangées par son conducteur avec les passans, tandis que ceux de nous qui ont l'habitude de résumer chaque soir dans quelques lignes les faits de la journée, n'ont pas manqué de signaler la rencontre d'un *wau-of-war* qui tire un coup de canon pour nous enjoindre de laisser arriver, et nous interroge par signaux sur le sort d'un voilier démâté qu'il cherche encore en mer, et que le courant a porté hier à Yokohama.

J'ai dit que le *Sunda* est un navire de la Compagnie péninsulaire et orientale, ou plutôt, pour employer l'abréviation universellement adoptée, de la *P and O* (prononcez Piano). C'est dire que tout est anglais à bord, hommes, choses et habitudes, y compris la cui-

sine; c'est dire également qu'il n'y a que des passagers anglais, car toutes les autres nationalités préfèrent, les prix étant pareils, voyager par les messageries maritimes françaises, qui font un service bimensuel alternant avec celui de la *P and O*. On est d'ailleurs très-confortablement installé sous tous les rapports, et, sauf l'inconvénient de faire quatre repas par jour, dont trois fort copieux, on n'a à se plaindre de rien. Les Anglais, du reste, s'entendent à voyager mieux que peuple du monde; ils traînent partout avec eux, sous mille formes ingénieuses et portatives, ce confort dont ils ne peuvent se passer et dont l'absence constitue à leurs yeux quelque chose d'*improper*, d'humiliant; ils savent s'installer en un tour de main, disposer leur existence d'une façon appropriée aux circonstances; au lieu de cette précipitation, de cet effarement dont nous donnons le spectacle, ils s'étudient à faire chaque chose nouvelle comme s'ils l'eussent faite toute leur vie. Ce flegme imperturbable, cette égalité sereine d'humeur et de manières, qui étonnent au premier abord, attachent ensuite et font de leur commerce une habitude aussi difficile à changer qu'à prendre.

Du 8 au 13. — Favorisés par un beau temps bien rare dans ces parages et légèrement aidés par la mousson de nord-est, qui est sur le point de changer, nous longeons à toute vitesse les côtes montagneuses du Japon. Voici Ohosima, qui signale l'entrée de la mer intérieure, cette merveille incomparable que j'ai parcourue dans de précédens voyages; c'est là que les navires circulent entre des îles innombrables, couvertes de verdure, ornées de villages et de châteaux-forts, si pressées les unes contre les autres que l'on se demande à chaque instant comment on trouvera sa route pour sortir du dédale, et que chaque coup de barre découvre de nouveaux aspects, de nouveaux enchantemens; mais nous n'y pénétrons pas cette fois et, traversant dans sa largeur le canal de Kio, nous faisons route le long de la côte orientale de Sikok, reconnaissant chaque cap l'un après l'autre, tantôt perdant de vue la côte quand elle se creuse en baies profondes, tantôt retrouvant les lignes de crêtes volcaniques familières aux navigateurs; enfin nous franchissons le détroit de Van-Diemen, large à peine de quelques milles et signalé par un phare juché au milieu des montagnes tourmentées qui terminent la grande île de Kiusiu; c'est là qu'il faut saluer une dernière fois le pays du soleil levant et dire adieu à la terre hospitalière, où se sont dépensées pour plusieurs de ces passagers des années que quelque jour sans doute ils déclareront les plus belles de leur vie. Nous voici désormais bercés entre le ciel et l'eau, dans la solitude morne de l'océan, « qui ne produit pas de vignes, » jusqu'à l'approche des côtes de Chine que nous signale la rencontre des jonques de pêche. C'est en effet l'écueil de Turn-about, sur-

monté d'un phare qui l'indique aux vaisseaux, qu'on voit poindre au milieu d'îles désolées. Nous le laissons à tribord; la mer est si calme qu'on pourrait descendre en canot sur le récif; c'est là cependant que ce même *Sunda* qui nous porte a été jeté par la tempête, il y a quelques mois, et a dû rester plusieurs semaines avant d'être renfloué, tandis que la malle française suivante se chargeait de porter son courrier, ainsi que cela se pratique régulièrement en pareil cas entre les deux services postaux.

En longeant les côtes de Chine, la brume, qui rend la navigation si dangereuse dans ces parages, nous empêche d'y voir à une demi-encâblure du beaupré; il faut constamment siffler et faire tinter la cloche pour avertir les barques de pêche très nombreuses qui nous entourent et ne prennent aucune précaution pour indiquer leur présence. La nuit, ce sifflement et le ralentissement brusque du navire, quand l'officier de quart doute de ce qu'il a devant lui, donnent à la marche le caractère lugubre d'une descente fantastique dans l'empire des ténèbres. Le brouillard, en effet, est le plus terrible ennemi du marin, qui préfère le gros temps et la tempête à l'obscurité. Il se dissipe cependant pour nous laisser voir l'*Hoogly* et le *Menzaleh*, deux paquebots des Messageries qui se rendent, l'un à Shanghai, l'autre à Yokohama, garnis de passagers qui agitent leurs mouchoirs, tandis que s'échangent les saluts d'usage. Enfin nous pénétrons dans les chenaux qui mènent à travers plusieurs petites îles basses et inhabitées jusqu'à l'ilot de Hong-kong, et nous entrons à minuit, par un beau clair de lune, dans le port de Victoria, où le *Sunda* vient s'attacher à sa bouée.

La ville est éclairée au gaz, on y donne sans doute une fête, car les accords lointains de la musique parviennent jusqu'à nous; les collines aux vives arêtes et les villas en amphithéâtre se dessinent vaguement sous un ciel étoilé, au milieu d'une atmosphère tiède et calme, on dirait une nuit vénitienne, et volontiers on chercherait des yeux les gondoles, mais il faudrait n'avoir pas mis le pied en Chine pour se laisser aller un seul instant à l'illusion. Il faudrait n'être jamais encore passé à Hong-kong ni à Shanghai, Shanghai, ce petit Londres jeté audacieusement par le génie anglais sur le Wampoa, à 12 milles du Yang-tse-kiang, avec ses quais magnifiques, ses banques installées dans des palais, son luxe étourdissant, mais adossé à la ville chinoise du même nom, où grouille dans un cloaque infect une population de plus de 100,000 coulies déguenillés. Ici la population chinoise n'est pas moins nombreuse, mais l'administration est purement anglaise. Tandis qu'en effet Shanghai est un *settlement*, c'est-à-dire une concession emphytéotique de terrain faite aux diverses puissances européennes par le gouvernement chinois, Hong-kong est une colonie proprement

dite de la Grande-Bretagne, sur laquelle flotte seul le pavillon britannique.

14. — C'est toujours une opération grave qu'un débarquement; nos escadres l'ont éprouvé plus d'une fois, notamment sur le sol chinois que je foule en ce moment, soit à l'embouchure du Pei-ho, soit en Corée; le mien a été un véritable désastre. Pas plus à Hong-kong que dans les autres ports de l'Asie en général, les navires d'un fort tirant d'eau ne peuvent accoster à quai; tandis que les marchandises sont déposées sur de lourds chalands qui font va-et-vient entre le *steamer* et les *wharfs*, les passagers sautent dans de légères embarcations, les sampangs, où ils entassent leurs bagages, et franchissent ainsi à la rame ou à la voile la distance qui les sépare du rivage. Je m'étais installé ainsi avec un de mes compagnons de voyage dans un fragile esquif dont le roulis exagéré ne nous rassurait qu'à moitié; arrivés à terre, je saute le premier pour quérir des porteurs de bagages; mais la cohue de coulies qui se presse autour de l'escalier de débarquement ne me donne pas le temps de choisir; trois, quatre, huit hommes se précipitent sur notre malheureux chargement, se disputent les malles, s'arrachent les porte-manteaux au milieu de vociférations sauvages, sans que la menace d'un parapluie inoffensif que brandit mon infortuné compagnon décide à lâcher prise; le canot décrit sous cette pression les mouvemens les plus inquiétans, et enfin, perdant tout à fait l'équilibre, chavire sens dessus dessous. Les huit coulies, mon camarade, le batelier, sa femme, les trois marmots, les caisses, les malles, les engins de pêche, de cuisine, un prodigieux amas de brimborions informes logés dans ce bateau, en un clin d'œil tout cela est à la mer, flotte, barbotte, s'accroche au voisin, hurle et suffoque dans six pieds d'eau au milieu d'une confusion indescriptible. On repêche tant bien que mal nos colis, mais les auteurs de cette déplorable équipée à peine sortis de l'eau se dissimulent dans la foule et s'enfuient au plus vite. Je réussis cependant à en attraper un, qu'un policeman empoigne par la queue, et tandis que mon compagnon essaye de se réchauffer, tandis que *Hong-kong-hotel* est transformé en séchoir, je me dirige séance tenante vers le tribunal de police. Il faut avouer que si la surveillance des quais est mal faite, la justice est en revanche expéditive. En moins de vingt minutes, j'ai comparu devant un officier de police qui a reçu ma plainte et l'a inscrite sur un registre; le prévenu a été interrogé sommairement, nous avons été conduits à l'audience. Le magistrat, averti par l'officier instructeur, qu'il s'agissait d'un *washing case* (c'est ainsi, paraît-il, que le fait est qualifié dans le langage de la magistrature locale), a entendu sous serment ma déposition, m'a approuvé d'avoir dénoncé ce méfait, contre lequel il faut, dit-il, faire un exemple, et

a remis à deux jours sa sentence pour rechercher les autres coupables et condamner tout le monde à la fois, en me dispensant très courtoisement de me représenter. Le surlendemain en effet, les huit coulies, reconnus à leurs vêtemens mouillés (ils auraient eu peine à en changer) et amenés devant le juge, étaient condamnés chacun à cinq piastres d'amende ou quatorze jours de travaux forcés.

Cet incident terminé, je reprends la flânerie du touriste, et me remets à parcourir les rues animées et les quais turbulens de la ville. Si l'on voulait donner à quelqu'un une idée imposante de la race anglaise, c'est ici qu'il faudrait le conduire, pour lui montrer tout ce que l'énergie et l'âpre volonté d'une nation peuvent accomplir, en dépit de la nature et des saisons. Sur les pentes abruptes et presque inaccessibles d'un flot stérile et désolé de 30 milles carrés par 1/2 degré du tropique du Cancer, exposé aux ardeurs d'un soleil implacable, aux typhons, aux pluies énervantes, l'Angleterre a conçu le projet audacieux de créer un port franc destiné à être l'entrepôt du commerce entre l'Europe et la Chine méridionale; elle a trouvé à Victoria un mouillage convenable, et sans hésiter a jeté là de vive force une ville qui compte aujourd'hui 80,000 âmes, dont 3,950 Européens. Le terrain plat manquant, il a fallu étager les constructions en terrasse sur les flancs des montagnes exposées au nord, où ne souffle pas la moindre brise, pendant toute la mousson de sud-ouest; il a fallu tracer des rues en lacets où les voitures ne peuvent monter, maçonner des terrasses, planter des jardins, créer un sol artificiel, construire des routes au flanc des coteaux, pour circuler dans l'île, appeler une population indigène très nombreuse et entretenir une police considérable pour la surveiller. Sous ce ciel inhospitalier, le négociant qui sent arriver la fortune veut se donner tout le confort que lui peuvent offrir les raffinemens de la civilisation à défaut des faveurs du climat, et les villas qui s'entassent les unes dominant le toit des autres, si elles ne réalisent pas toujours le type de l'élégance parfaite, forment du moins un ensemble des plus pittoresques. Vue de loin, Victoria rappelle ces villes de palais superposés qu'on voit au sud de l'Italie baigner dans la Méditerranée leurs assises bariolées. Si l'on parcourt les rues, on rencontre des constructions spacieuses, les hôtels, le club, les banques, les casernes, le *city-hall*, le palais du gouverneur, où l'on a essayé de lutter par l'immensité des appartemens et l'épaisseur des murailles contre l'inclémence de la température. Une propreté admirable, une variété inouïe d'étalages, une animation constante font de ces aspects extérieurs l'un des plus curieux spectacles qui puissent s'offrir aux yeux d'un voyageur qui les voit pour la première fois.

L'Européen circule vêtu de blanc de la tête aux pieds, coiffé du

casque, rarement à pied, quelquefois en tilbury dans les rues qui portent voiture, le plus souvent dans la chaise à porteurs, vigoureusement manœuvrée par deux coulies auxquels les résidens imposent généralement une livrée de fantaisie. Le marchand chinois se tient patiemment dans sa boutique, fumant avec gravité sa longue pipe au fourneau microscopique; l'homme de peine se fraye difficilement un chemin au milieu des passans, les avertissant par un petit cri guttural et saccadé de ne pas se heurter au double fardeau qu'il porte suspendu aux deux extrémités d'un bâton passé sur son épaule. Le *policeman* anglais, chinois ou hindou, qu'on rencontre à chaque pas, se promène gravement le bâton à la main et voit tout du coin de l'œil. De pauvres diables défendent comme ils peuvent un étalage en plein vent, dont l'aspect et l'odeur, repoussans pour nos sens exotiques, sont, paraît-il, des plus affriolans pour les yeux et les narines des fils du Céleste-Empire. Au milieu de tout cela, on crie, on se bouscule, on se dispute, mais le tout rapidement, comme des gens qui n'ont pas de temps à perdre et que le gain appelle bien vite ailleurs. Le Chinois, actif, laborieux, âpre au lucre, semble au premier abord fait pour subir le joug de l'Anglais pratique et infatigable qui se sert de lui en l'enrichissant.

Cependant, malgré son caractère pittoresque et ce mélange original de la civilisation de l'Occident juxtaposée à celle de l'extrême Orient, Hong-kong ne retient pas. Tandis que les véritables beautés de l'art ou de la nature nous enchantent d'autant plus que nous les revoions plus souvent, tandis que nous arrivons à nous faire une habitude et une nécessité de revoir périodiquement des merveilles comme Venise ou le lac Léman, — ce qui ne nous a séduits au premier abord que par la bizarrerie et par l'imprévu nous charme de moins en moins par la suite; à une seconde visite, le souvenir de la première s'efface plutôt qu'il ne se ravive, il ne reste plus dans l'esprit qu'une image fruste et décolorée qui échappe à la description. Le voyageur débarqué d'hier est plus capable de tracer le tableau d'une pareille ville que le résident, dont les yeux blasés ne perçoivent plus mille détails auxquels l'étrangeté seule donne quelque relief. Par contre, un des charmes du voyage, pour quiconque a habité quelques années ces pays lointains, c'est de s'y retrouver à chaque étape dans un milieu sympathique dont on connaît d'avance le ton et où l'on se trouve introduit de plain-pied par une communauté d'idées, de manières ou de relations. L'échange de communications entre la Chine et le Japon est assez considérable, et le cercle européen dans chaque ville est assez restreint pour qu'un Français de Yokohama ne puisse circuler dans les rues, les hôtels, les clubs à Hong-kong sans y rencontrer quelques visages de connaissance et recevoir plus d'une invitation cordiale. La présence du nou-

veau venu apporte quelque variété à la mortelle uniformité de la vie quotidienne : il met en circulation la monnaie de ses observations dans le pays d'où il arrive ; ceux qui l'accueillent ne sont pas fâchés de leur côté de trouver une oreille attentive et neuve qui écoute leurs discours, se prête à leurs appréciations, à leurs vues, et souvent à des plaintes qui ne sont pour les compagnons ordinaires que d'insipides redites. On sent, à l'attitude de ses hôtes, qu'on leur rend un service, celui de secouer la torpeur d'une vie monotone. Comme on se familiarise vite et comme, grâce à une sorte de franc-maçonnerie des visages blancs, on s'associe rapidement à un genre de vie dont on a soi-même ailleurs connu les émotions, l'arrivant voit s'ouvrir devant lui le cercle où l'on lui désigne sa place sans phrases comme sans hésitation : simplicité, cordialité, tel est le ton général des rapports sociaux.

Ici, comme dans les ports ouverts au commerce étranger, et plus que partout ailleurs, il existe des lignes de démarcation très tranchées dans la population. Il est à peine besoin de dire qu'aucun mélange n'a lieu ni dans les hôtels, ni dans les lieux publics, entre Européens et indigènes ; qu'il ne s'est jamais établi entre eux de relations sociales ni d'autre commerce que celui qu'exigent les affaires. Le Chinois, bien plus fidèle que le Japonais à ses mœurs, à ses traditions, à ses préjugés, ne se mêle à l'Européen que pour acheter et vendre, mais vit renfermé chez lui, habillé, nourri, logé strictement à la façon chinoise. L'Anglais a, de son côté, transporté avec lui tout l'appareil de la vie opulente de Londres et se prélassé dans les délices et les recherches du *high life*. C'est sans contredit un des caractères de la race anglaise que le besoin de dépenser pour paraître, de devancer l'heure de la fortune. Tandis que le Français expatrié croit sage d'économiser le plus qu'il peut afin de hâter le moment de la retraite qu'il rêve de prendre dans son pays natal, et vit le plus modestement possible, l'Anglais dépense hardiment tout ce qu'il a, se fiant à l'avenir, au développement de son activité et de ses affaires, pour combler les vides et assurer son sort. Il ne songe guère d'ailleurs à rentrer quand même chez lui ; dans un temps limité, il fera une grande fortune et reviendra étonner ses compatriotes, ou il mourra à la peine sur le sol étranger. En attendant, puisqu'il est ici pour la vie peut-être, il faut la passer joyeusement. Ajoutons qu'au début de la colonie le Pactole coulait dans les caisses des négociants ; c'en est assez pour expliquer le pied luxueux sur lequel est montée l'existence de bien des gens partis de chez eux avec plus d'espérances que de capitaux. Quelquefois, il est vrai, le ballon trop gonflé crève : quelques mauvaises années suffisent pour amener la faillite et la ruine de ces colosses aux pieds d'argile, forcés de quitter des palais inondés de champagne



en donnant 2 pour 100 à leurs créanciers ; mais qu'il ne fallait-il pas vivre en grands seigneurs, en *princes merchants*, et avant tout tuer l'éternel ennemi de ces régions émerveillées : l'ennui ?

Aussi Hong-kong offre-t-il aux yeux le spectacle de la vie élégante dans tout ce qu'elle a de plus brillant, sinon de plus délicat. Grands hôtels splendidement meublés, où l'on tient table ouverte, service, livrées, écaries, bals et fêtes, jeux, paris, régates, courses; tout donne l'idée de la richesse, et par-dessus tout l'habitude de semer l'argent sans compter en fantaisies d'un moment. Pour les courses, il a fallu choisir, à quelques milles de la cité, un emplacement, faire une route carrossable, le tout aux frais de la municipalité enrichie par des taxes volontaires; mais on ne s'est pas contenté d'y faire courir des poneys chinois, certains amateurs déterminés ont fait venir d'Angleterre des pur-sang dont le prix, rendus en Chine, est resté légendaire. Quant au luxe des dames anglaises, on m'assure (je me fie peu à mon propre jugement en pareille matière) qu'il dépasse toute vraisemblance. Cette existence à grandes guides n'est menée du reste que par une petite élite de négociants qui constituent l'aristocratie de l'endroit, c'est-à-dire sont plus riches que les autres et excluent avec un soin jaloux tout ce qu'ils ne jugent pas à leur niveau. On me parle de plusieurs catégories ainsi établies, lesquelles ne fraient guère entre elles, s'observent, se jalousent : je m'en montre surpris; on ajoute qu'il y a beaucoup d'argent et beaucoup de femmes inoccupées, de là les discordes. De ces catégories, la dernière, parmi les gens établis, est celle des *store-keepers* ou commerçans ayant boutique et vendant au détail; jamais le négociant qui vend la soie et le riz par *piculs* ou par balles n'admet dans son salon ou à son club celui qui vend ces mêmes produits en sacs ou en écheveaux. Ici d'ailleurs, comme dans toute la Chine, comme au Japon, les beaux jours du commerce sont finis. Il est passé, le temps des fortunes rapides, étourdissantes, que l'on rencontre parfois dans les pays nouveaux. La concurrence excessive, l'habileté chinoise, ont ramené les bénéfices à un taux modéré; la baisse de la piastre a fait le reste, et tel qui menait jadis grand train a dû se réduire à un modeste emploi pour vivre.

Ce que l'Angleterre a voulu s'assurer à Hong-kong, c'est moins encore une importante place de commerce qu'une station navale dans les mers de Chine, où ses flottes et sa marine marchande pussent se ravitailler et se mettre à l'abri. Aussi est-on décidé à faire tous les sacrifices pour le maintien de ce nid d'aigles. Malgré le poids des impôts, la revenu, qui s'est élevé en 1874 à 178,107 livres sterl., s'est trouvé inférieur de 14,000 livres aux dépenses, et le trésor anglais a dû combler le déficit. Sur ce budget, 20,000 livres sont consacrées aux services militaires, 80,000 aux traitemens des divers

fonctionnaires. Hong-kong est ce que les Anglais appellent *crown colony*, c'est-à-dire qu'elle ne dépend que de la reine et qu'elle est gouvernée au moyen des ordonnances royales par un fonctionnaire unique, assisté d'un conseil non électif et nommé par la couronne. En 1841, l'île n'était qu'un repaire de malfaiteurs et de pauvres pêcheurs s'élevant au nombre d'environ 5,000; elle compte aujourd'hui 122,000 habitans. Il entre par an dans le port 25,000 navires de diverses grandeurs, d'un tonnage total de 3,119,190 tonnes et montés par 385,576 hommes d'équipage. Ce qui a fait la rapide prospérité de Hong-kong, c'est que les Anglais n'ont pas hésité à le déclarer port franc; presque toutes les marchandises d'Europe qui entrent en Chine viennent s'y transborder avant de franchir la ligne des douanes chinoises. Mais on peut lire sur bien des figures ce que coûte la grandeur de l'Angleterre. Il est peu de résidens blancs qui, au bout de quelques années, échappent à l'anémie, à l'hépatite, à la dysenterie; les femmes surtout, pâles, amaigries, les enfans décolorés, sans gaité, sans vie, font peine à voir. En vain les hommes essaient-ils de réagir par une hygiène violente, de s'entraîner au cricket, aux courses, aux luttes de vitesse, ils tombent presque infailliblement dans l'abus des *drinks*, des boissons alcooliques : l'estomac s'affadit, l'appétit disparaît, le régime des *pickles* détruit les tissus, et les médecins renvoient bien vite leur malade guérir ou mourir chez lui.

## II.

Du 15 au 22. — Me voici à bord du *Kiu-kiang*, steamer d'une compagnie anglaise qui fait le service entre Hong-kong et Canton. Ces navires sont construits pour remonter les fleuves avec un faible tirant d'eau, et leur aménagement disposé pour recevoir de nombreux passagers. En ce moment, 600 Chinois s'entassent, au dernier coup de cloche, dans l'entrepont des secondes, tandis que j'occupe, moi deuxième, le salon des premières, interdit aux gens de couleur. Nous ne tardons pas à entrer dans les eaux limoneuses du Chu-kiang, ou Rivière des perles, plus généralement appelée Rivière de Canton, dont la configuration fait la richesse de Canton.

Les deux provinces du Kuang-si et du Kuang-tong forment en effet un vaste demi-cercle, borné par des montagnes, d'où s'échappent une multitude de cours d'eau, qui tous viennent se réunir au pied des murs de Canton pour se jeter de là à la mer par une infinité d'embouchures, dont la principale, Bocca-tigris, celle que nous franchissons, a été défendue par des forts aujourd'hui en ruines. Grâce à cette disposition en double éventail, c'est à Canton que se concentre forcément le négoce de tout l'intérieur, qui de là reflue

vers les diverses parties du littoral, par un mouvement semblable à celui de la circulation du sang. Le delta formé par l'alluvion est d'une fertilité remarquable : le riz et le mûrier y croissent en abondance. Bien que les villages soient rares, la population est cependant, paraît-il, très nombreuse; mais les chaumières se cachent dans la verdure et beaucoup de gens vivent sur des bateaux, qu'ils dissimulent le mieux possible dans les criques pour échapper aux collecteurs de l'impôt. Nous dépassons beaucoup de ces barques, qui se laissent emporter doucement, leurs voiles déployées en éventail, tandis que la famille du pêcheur vague, au milieu d'un désordre indicible, à des opérations passablement prosaïques. De temps en temps on voit des marinières tirer leur barque sur la plage, remmailler leurs filets ou renouveler les offrandes consacrées aux divinités protectrices de la mer, et placées dans de petites niches rouges et noires sur maint flot et maint promontoire.

Chemin faisant, je feuillette le *directory*. Dans chaque colonie, dans chaque *settlement* anglais, on est sûr de trouver sous ce titre une petite monographie succincte et claire donnant au voyageur tous les renseignements nécessaires sur la ville où il arrive : population, liste des résidents, productions, statistique commerciale, tarifs, voies de communication, historique rapide, etc. La prospérité de Canton remonte au VIII<sup>e</sup> siècle de notre ère : c'est en 1517 que les premiers Portugais y abordèrent; en 1637, on y vit arriver quelques marchands anglais. La compagnie des Indes y établit une factorerie importante, et la capitale si bien placée du Kuang-tong devint le grand *emporium* de la Chine du sud; mais les vexations des Chinois amenèrent la guerre de l'opium en 1840, et le traité de Nankin en 1842 ouvrit au commerce européen les ports de Canton, Amoy, Fuchéou, Ningpo et Shanghai. Le refus d'exécuter ce traité et le pillage des factoreries européennes déterminèrent la dernière guerre. Canton fut pris le 15 décembre 1856 par les Anglais, puis une seconde fois par les Français le 29 décembre 1857. On a vécu en bons termes depuis le traité de Tien-tsin (1858). La population s'élève à 700,000 habitans, entassés dans un mur d'enceinte de 6 milles de longueur ou groupés dans les faubourgs adjacens. La concession européenne, qui porte le nom de Shamien, est un flot de 2,800 pieds de long sur 950 de large, séparé de la ville par un canal, où l'on a tracé de larges rues, planté quelques arbres, construit des quais, fait en tout une dépense de 325,000 piastres, dont  $\frac{1}{5}$  a été supporté par la France et  $\frac{4}{5}$  par l'Angleterre.

Cependant le *Kiu-kiang* remonte rapidement la rivière aux flots jaunâtres; il dépasse Wampo, où l'on voit les restes abandonnés d'un dock de radoub construit par les Anglais et détruit en 1875 par l'épouvantable typhon qui a désolé tous ces parages. Les col-

lines se resserrent autour des rives; quelques pagodes se dressent sur les bords; des tombeaux isolés ou groupés ensemble émaillent la plaine çà et là. Le mouvement des jonques sur le fleuve annonce que nous approchons, et bientôt l'on voit se dessiner dans le brouillard d'une journée grisâtre la silhouette d'une immense citadelle aux hautes murailles surmontées de leurs seize portes, et de vastes édifices semblables à des tours dont l'œil, au premier abord, ne s'explique pas bien la destination; mais un autre spectacle le rappelle sur le fleuve, dont on peut du pont dominer toute la largeur. Nous voici en effet entrés dans la ville même, car elle s'étend jusque sur l'eau; plus de 20,000 sampangs, contenant chacun une famille, abritée sous une légère toiture de jonc et de bambou arrondie en demi-cercle, se pressent entre les rives, forment de véritables flots coupés par des canaux livrés à la circulation. De grandes jonques marines, et même des jonques de guerre, s'y trouvent mêlées, et si loin que l'œil puisse voir, on n'aperçoit que ces longues files d'embarcations. Notre *steamer* se fraie à grand-peine une voie au milieu de cette cohue de petits bateaux manœuvrés à la godille par des femmes. Quand nous stoppons, c'est bien pis; tous font force de rames vers le navire, qui leur lâche sa vapeur de plein fouet, se bousculent autour des panneaux de déchargement, sous les roues, sous les manœuvres, se heurtant, s'entrechoquant au milieu d'une confusion inouïe et de clameurs assourdissantes. Les plus audacieuses des batelières escaladent notre paquebot et s'emparent des premiers colis venus, entraînant avec elles les propriétaires affolés. Je ne sais par quel prodige matres et ballots ne tombent pas à l'eau, ni comment ils réussissent à se dépêtrer de cet inextricable fouillis d'esquifs branlans et roulans. C'est toujours sous ces auspices désagréables que le voyageur fait son entrée dans les ports de l'Asie et en général dans les villes de tous pays.

Ce qu'on voit aux abords d'une grande cité,  
Ce sont des abattoirs, des murs, des cimetières;

c'est aussi la plus vile populace, gens sans aveu, sans métier, que la police la plus vigilante aurait peine à contenir et contre laquelle le gouvernement chinois se garde bien de prendre la moindre précaution.

Au bout d'une demi-heure, un calme relatif s'est rétabli, le *Kiu-kiang* a vomi ses 600 Chinois et sa cargaison de marchandises; j'ai sauté du pont sur le *wharf*; une virago s'est saisie de ma valise, et je la suis à travers les ruelles jusqu'à la factorerie peu distante où réside le cicérone auquel je suis recommandé, puis de là à l'hôtel assez misérable, unique ressource de l'imprudent qui ne s'est

pas fait annoncer à Canton chez quelque compatriote. En route, je perds une illusion sur la femme chinoise; celle qui me conduit est vêtue d'un large pantalon et d'une large blouse de lustrine noire; elle a des pendans d'oreille et une fleur artificielle passée dans ses cheveux, relevés avec soin; mais, loin de cacher pudiquement des pantoufles de Cendrillon, elle étale dans toute leur nudité les cals de deux larges pieds plats. La coutume de comprimer les pieds des filles pour les réduire à d'informes moignons est infiniment moins répandue en Chine qu'on ne le croit généralement; c'est une distinction réservée à un petit nombre de femmes de naissance; la femme du peuple est une bête de somme qui n'a pas trop de toutes ses forces physiques pour suffire à sa rude besogne. Toutefois ces batelières portefaix forment une caste à part : dans la ville, on ne voit pas d'autres femmes occupées à un travail extérieur. Il ne s'en trouve jamais dans les boutiques ni dans les rez-de-chaussée où l'on peut glisser un furtif coup d'œil; elles sont cachées aux regards et la plupart du temps reléguées hors de la ville, dans des fermes où leurs maris vont les voir lorsque la fantaisie leur en prend.

Je termine ma première journée à Canton en visitant la cathédrale et la concession européenne. La cathédrale est en construction; mais, abandonnée faute de fonds pour continuer les travaux, elle semble plutôt une ruine. Si respectable que soit le zèle qui a poussé nos missionnaires à entreprendre un édifice aussi peu en rapport avec les progrès du catholicisme en Chine, il est permis de regretter qu'il se soit obstiné à cette tentative, qui semble une provocation jetée aux vieux préjugés chinois et blesse la population cantonnaise. Une école, un asile, s'élèvent à côté et fonctionnent sous la direction des pères jésuites; là, comme à l'établissement de Zikawé que j'ai vu près de Shanghai, on recueille des enfans que l'on baptise et qu'on essaie de s'attacher en les instruisant, en leur conférant même les ordres. Quand on voit de près ces institutions, le pied modeste sur lequel elles sont établies, on a autant de peine à comprendre l'ombrage qu'elles portent au fanatisme indigène que l'importance de leur rôle dans notre diplomatie. On sait du reste que la question des missions en Chine est une des plus controversées de toutes celles que soulèvent nos rapports avec l'extrême Orient. Les uns soutiennent que donner aide et protection aux missionnaires, c'est s'aliéner l'esprit des gouvernemens locaux, se rendre suspect, se fermer la porte du commerce, s'engager d'ailleurs à prendre à son compte toute atteinte portée à des hommes respectables sans doute, mais souvent entraînés par un zèle irréflecti à dépasser la lettre des traités, qu'en un mot, c'est se placer dans la situation fautive d'endosser affronts et responsabilités, ou de tirer à chaque instant l'épée hors du fourreau. Les autres allèguent

que c'est le rôle traditionnel de la France de répandre, aussi loin que se montre son pavillon, les bienfaits de la civilisation et de la foi, que c'est là son seul moyen de lutter dans l'extrême Orient contre la grandeur des nations plus commerçantes sans être complètement éclipsée par elles, que la France subirait une diminution dans son prestige le jour où elle abandonnerait cette tâche. Les commerçans professent généralement la première opinion, les diplomates la seconde : la matière mériterait en tous cas d'être examinée avec soin par l'opinion publique en France, et de ne pas être laissée uniquement à la discrétion du ministre, ou plutôt des bureaux du ministère des affaires étrangères.

De la cathédrale, une chaise à porteurs me ramène à la concession située sur le bord du fleuve, en face de l'hôtel où je suis descendu, seul endroit de la ville où l'on trouve de larges voies plantées de multiplians, de l'air, de l'espace. La partie réservée aux Anglais est couverte de maisons à deux étages, construites dans de vastes proportions et dans le style commun à toutes les habitations européennes en Chine, qui tient le milieu entre l'hôtel et la villa. Quant à la partie française, ce n'est qu'une plaine inculte qui attend encore des acquéreurs, triste contraste que le voyageur français est forcé de constater trop souvent. Il y règne peu d'animation, quoique l'heure soit celle de la promenade : quelques cavaliers font galoper leur poney le long d'une allée trop tôt parcourue, quelques couples s'acheminent lentement le long de la berge; on vient saluer le soleil qui se couche tristement dans un horizon bas et brumeux. C'est à peine s'il y a une trentaine d'Européens résidant à Canton, parmi lesquels deux ou trois dames anglaises seules ont osé affronter les ennuis de cette réclusion aux portes d'une grande cité. Voilà bien, sauf les améliorations du confort moderne et la fréquence des communications, la vie des anciennes factoreries, des premiers pionniers du commerce occidental jetés par l'énergie de nos pères au milieu de populations hostiles, sous un climat inhospitalier, et soutenus dans leur triste existence par l'âpre volonté du gain. Mais, hélas ! ceux-ci subissent la crise générale dont souffre le négoce dans tout l'extrême Orient : les affaires se ralentissent, le chiffre des *imports*, qui était en 1865 de 7,900,000 taëls, et celui des *exports*, qui était de 13,500,000, ont considérablement baissé, et d'ailleurs l'habileté des négocians chinois sait se priver de l'intermédiaire des commissionnaires établis à leur porte, pour pratiquer des échanges directs avec l'Europe en passant par-dessus leur tête. Ce marasme apparaît dans l'aspect même du *settlement* ; plusieurs maisons sont inhabitées et tombent en ruine ; ce n'est pas la prospérité qui arrive, c'est la vie qui s'en va. Partout même phénomène : production et consommation semblent, dans les deux parties de l'ancien monde,

avoir été surmenées et subir l'abattement qui succède au paroxysme.

Il est impossible de rendre la sensation d'ahurissement que produit une course de quelques heures à Canton, faite avec l'allure rapide des porteurs. Ces ruelles étroites et sombres, ces maisons hautes et noires, pressées les unes contre les autres, cette cohue triste, cette agitation d'une fourmilière humaine, puis ces cris discordans de portefaix, ces heurts perpétuels d'une foule qui étouffe dans un cloaque trop resserré, le mouvement désordonné des chaises portant des mandarins à toute vitesse, tout cela papillote devant les yeux et bourdonne dans le cerveau comme les visions décousues d'un cauchemar. On sent le besoin de se rattacher à un fil conducteur, de faire un effort pour se convaincre que tout cela n'est pas un rêve, une fantasmagorie du genre macabre, et qu'on est bien réellement au sein de la plus grande cité d'un vaste empire, peuplée de vivans et regorgeant de richesses. A tout prix, il faut non-seulement un cicérone qui dirige vos porteurs et vous aide à sortir du labyrinthe, mais un guide éclairé qui vous mette au fait, vous explique d'un mot ce qui se cache sous les dehors et satisfasse vos étonnemens au retour de chaque excursion. On m'a procuré le premier. Quant au second, j'ai l'incalculable bonheur de le rencontrer dans la personne de M. Dabry de Thiersant, consul général de France, qui ne m'a pas permis, dès qu'il a su mon arrivée, de résider ailleurs que sous son toit, et chez qui je trouve réunis les charmes de la plus gracieuse hospitalité et l'attrait d'une conversation piquante et intarissable. Résidant depuis longtemps en Chine, possédant à fond la langue, initié par ses longues études à l'histoire de la civilisation, aux mystères de la politique et de l'administration, M. de Thiersant est non-seulement le plus séduisant, mais le plus instruit et plus instructif des hommes que le hasard, souvent heureux, des voyages m'ait fait rencontrer.

Le consulat se trouve placé à trois quarts d'heure de la concession, au milieu de la ville tartare, dans un *yamen* (palais de fonctionnaire chinois) approprié aux usages européens. Canton est en effet, comme toutes les grandes villes de la Chine, divisé en ville chinoise, ville tartare et faubourgs; chacune des deux villes a son enceinte de murailles et communique avec l'autre par quatre portes monumentales. Dans les faubourgs, plus sales, plus infects, plus misérables d'aspect que tout le reste, s'exercent les industries locales, se tisse la soie, se fabriquent les meubles de bois dur qui portent dans le commerce le nom de meubles de Canton; c'est là, dans de misérables échoppes, où l'on ne pénètre qu'avec dégoût, que l'ouvrier chinois produit, à force de patience et de dextérité, ces merveilles de goût que se disputent les amateurs parisiens. Dans la ville chinoise s'exerce le commerce proprement dit. Dans la ville

tartare, véritable citadelle, réside exclusivement le monde officiel tant civil que militaire, c'est-à-dire la race tartare, celle des conquérans, qui aujourd'hui encore vivent à part des Chinois conquis, les gouvernent, les exploitent et reçoivent du trésor des traitemens et des pensions. Le Tartare se distingue très nettement du Chinois; il a les yeux mieux fendus, expressifs, hardis, le nez moins épaté, les membres bien pris, les cheveux plus abondans, plus souples et retombant sur ses talons en une queue mieux fournie. Il fuit les occupations serviles et le négoce, s'adonne au métier des armes, est même soldat de naissance et reçoit à ce titre une pension de un picul de riz par an et par tête; un demi-picul est accordé aux filles. 8,000 soldats tartares sans aucune organisation résident à Canton et sont placés sous les ordres d'un général, dont le quartier est situé sur une petite éminence voisine de l'enceinte. Cette partie de la grande cité a un caractère tout différent de la partie marchande. Ici les voies sont plus larges, presque désertes, on ne voit pas une boutique, pas un étalage, les rues sont bordées de longues murailles de moellon, interrompues de temps en temps par une porte basse qui donne accès à une petite cour d'entrée; quant à l'intérieur de la maison, il est soigneusement caché aux regards des curieux par une sorte de grand paravent en maçonnerie placé à un mètre en arrière de la porte et ne permettant d'entrer dans la cour que latéralement. C'est le *yamen*, le foyer d'où l'étranger est sévèrement banni. Beaucoup d'habitations ne sont plus que des masures en ruine; le préjugé qui défend de détruire les vieilles choses, joint à l'incurie qui empêche de les réédifier, donne à toute la Chine un aspect délabré des plus repoussans : si l'on ajoute que la voirie est uniquement confiée aux oiseaux de proie et aux chiens errans, on aura encore une faible idée du spectacle misérable qui s'étale sous mes yeux et qui se résume dans ce mendiant en haillons étalant sans vergogne des loques hideuses où il picore au hasard, chose horrible à dire, la plus immonde des nourritures !

Que de fois il a fallu que mon guide me tirât par la manche pour m'arracher à quelques-uns de ces épisodes de la vie des rues, si caractéristiques, si énigmatiques parfois pour un nouveau venu ! Que de questions se pressent ! Qu'est-ce par exemple devant chaque temple que ces dragons ailés, ces animaux fantastiques dessinés sur la muraille, de l'autre côté de la rue, dans un grand espace réservé à cet effet ? Ce sont des signes cabalistiques destinés à écarter le mauvais esprit et à protéger le Fung-shui, la bonne influence. Qu'est-ce que ces hautes tours carrées, crénelées, munies d'énormes portes, qui se dressent au nombre de soixante dans toutes les parties de la ville ? Le cicérone m'apprend que ce sont des monts-



de-piété : cet appareil formidable est destiné à les mettre à l'abri des voleurs; sur la plate-forme est constamment un veilleur, et des pierres, des bonbonnes d'huile bouillante, de résine, d'acide sulfurique, placées à sa portée, pourraient accueillir les audacieux qui tenteraient une escalade. Il n'en faut pas moins, paraît-il, pour donner la sécurité aux prêteurs; il est vrai que ces établissemens contiennent des trésors, car nulle part le prêt à usure n'est plus répandu, ni la puissance du crédit mieux mise à profit. Que signifient ces trous carrés percés dans le sol à certains endroits où la rue se rétrécit et où un arceau enjambe d'une maison à l'autre? Ce sont autant de portes qui à la nuit se ferment et séparent complètement chaque quartier; de fortes solives sont encastrées dans ces trous et dans les mortaises correspondantes de l'arceau, où elles sont retenues au moyen d'un encliquetage ingénieux qui permet de les rendre fixes ou mobiles en manœuvrant une clef. Chaque porte a son gardien, qui refuse absolument passage à un indigène étranger au quartier, mais qui ouvre à l'Européen une ou deux solives, suivant la compulsencc du postulant, ou toutes les quatre quand il se présente en chaise. Quoique fort gênante, cette précaution est encore insuffisante contre les malfaiteurs qui infestent Canton et y rendent la promenade de nuit extrêmement dangereuse pour quiconque ne peut monter aux chevaliers du ruisseau, comme une tête de méduse, cette face blanche qui est dans tout l'extrême Orient un porte-respect plus sûr que tous les revolvers. La certitude du bâtiment en cas d'attaque sur un étranger est la meilleure des sauvegardes. Mais la sécurité des résidens à Canton ne tient qu'à la protection du gouvernement, et ce gouvernement n'est pas toujours maître d'une population de 700,000 âmes, qui contient la lie de tout ce que la Chine a de désespérés. Le jour où la faible barrière de l'habitude qui retient toute cette populace féroce tomberait, ou romprait sous l'effort, on se demande ce qui adviendrait d'une poignée de malheureux perdus dans cette foule, ou plutôt le souvenir lamentable de Tient-sin ne répond que trop vite à la question; mais on n'y veut pas penser, on dort sur ce volcan avec cette insouciance dont les natures même les plus timides se font une habitude.

Tandis que je me livre à ces réflexions, la chaise m'emporte à toute vitesse d'un monument à l'autre. Voici d'abord le temple des cinq cents Dieux, qui ressemble moins à un temple qu'à un musée et me rappelle celui qui porte le même nom à Yeddo, Go-hiaku-Bakkan. Ce sont des statues de grandeur naturelle en bois sculpté et doré des sages, des apôtres, des génies secondaires du bouddhisme; ils viennent d'êtres restaurés; l'exécution en est très remarquable. S'il y a peu de sentiment esthétique, on est surpris de la perfection de certains détails, dans les traits, dans les mains sur-

tout ; du reste, c'est toujours un art conventionnel et hiératique enfermé dans des types immanens d'où il ne parvient pas à s'échapper. On n'est pas peu surpris de trouver, au milieu de ces figures d'ascètes, la face réjouie d'un marin italien surmontée du petit chapeau rond que chacun connaît ; ce personnage dépaycé dans l'iconographie cantonnaise n'est autre que le célèbre voyageur vénitien Marco Polo, qui vint en Chine en 1271, vécut pendant de longues années à la cour de Koublai-khan, dont il fut conseiller, et nous a laissé de ses aventures extraordinaires un récit des plus curieux. La pagode des artistes est élevée sur le modèle bien connu de toutes les pagodes chinoises : portique, cour intérieure dallée, entourée d'une galerie, sanctuaire au toit lourd et relevé à chaque angle en cornes munies de clochettes de cuivre doré. Ce qui en fait l'originalité, c'est la collection des œuvres d'art, laques, bas-reliefs, vases de bronze, etc., que chaque année les corps de métiers viennent y déposer comme offrande. La pagode de la longévité contient une série de lits destinés à un singulier usage. C'est là que les couples privés d'enfans viennent, sous les regards protecteurs de la divinité, essayer de rendre leur union féconde en joignant à leurs prières tout ce qu'il faut pour faciliter le miracle. De la haute tour qui la domine on aperçoit l'ensemble des faubourgs ; dans une salle basse accessible au public, les bonzes prennent leur nourriture *coram populo* ; elle ne se compose que de riz et de légumes, et ils doivent s'abstenir de rien jeter. Ils forment, comme au Japon, une caste avilie et méprisée, vivant dans la paresse et la saleté, accusée des vices les plus honteux, entretenue cependant par la libéralité d'une population plutôt superstitieuse que religieuse. Leur principal revenu consiste dans les prières que tout bon Chinois doit faire dire pour le repos des âmes de ses ancêtres.

Non loin s'élève la tour de Bouddha, qui date de 250 ans avant Jésus-Christ ; c'est un monument en briques, couvert de bariolages nouvellement restaurés, qui ne manque pas d'élégance. La tour mahométane que l'on trouve un peu plus loin remonte à l'an 850 de notre ère : elle est fortement inclinée comme celle de Pise ; on en attribue la construction à un voyageur arabe que la légende a personnifié sous le nom d'Arabian. Le mahométisme, très répandu dans le sud de la Chine, compte 30,000 adhérens à Canton ; les exercices sont suivis dans la mosquée située au pied du minaret, et quelques écoliers, destinés à devenir des ulémas, apprennent à épeler le Koran, en arabe, dans une petite annexe de l'édifice consacré aux prières. Les progrès de l'islamisme en Chine formeront un jour un des chapitres les plus intéressans de l'histoire si mal connue des révolutions asiatiques. Ce sujet a déjà fixé l'attention de plusieurs savans ; il a fait l'objet d'une étude intéressante de M. Dabry de

Thiersant, qui prépare sur cette question un travail étendu. La pagode des cinq génies nous ramène en pleine légende chinoise; elle est consacrée à la mémoire de cinq rebelles qui, après avoir été changés en béliers en punition de leur désobéissance à l'empereur, ne recouvrèrent leur forme primitive qu'en arrivant à la place où s'élève le monument. On peut constater, sur les bas-reliefs très détériorés qui subsistent encore, que dans les temps anciens les Chinois portaient tous leurs cheveux; ce n'est que depuis la conquête tartare que les conquérans imposèrent leur mode de raser la tête et de laisser seulement pousser une longue queue. Le portique qui précède la pagode contient une cloche gigantesque à laquelle s'attachait un grand prestige : la tradition disait que, quand elle viendrait à sonner toute seule, la ville serait prise; en 1857, lors du bombardement par nos troupes, un boulet vint frapper la lourde masse d'airain qui rendit un son lugubre; dès cet instant, tout le monde considéra la résistance comme désespérée.

Il faut traverser la rivière en sampang pour se rendre au temple de Honam, situé sur l'îlot du même nom en face de la ville; c'est le plus vaste édifice religieux de Canton; il s'élève dans une campagne plate et triste, au milieu de jardins où l'on cultive les fleurs dont les Cantonais sont très amateurs. Le temple est consacré à l'éducation et à la reproduction d'un animal qui tient une grande place dans la nourriture et dans les rues du Céleste-Empire, je veux dire le cochon. Deux étalons de la plus belle taille s'y prélassent dans une porcherie dont le caractère sacré ne semble gêner en rien leurs ébats. C'est là aussi que l'on brûle les bonzes morts. L'opération se fait dans un modeste petit réduit dont je trouve le foyer encore chaud; autour des parois sont rangées les urnes contenant les cendres des défunts récemment livrés à la crémation; chaque année, on vient chercher ces urnes et on en jette le contenu aux vents, pour que rien ne reste après la mort de celui qui ne fut rien pendant la vie. L'âme est rentrée dans le néant, le corps y retourne à son tour; cependant, par une singulière contradiction, comme en comportent ces religions livrées à l'ignorance des prêtres, un caveau voisin est disposé pour recevoir la nourriture destinée à ces morts anéantis tout entiers; on vient chaque année en desceller la pierre, et dans l'ouverture béante on jette toute sorte de victuailles, poulets, œufs, cochons, etc., puis on referme soigneusement.

En traversant de nouveau la rivière, je cherche vainement ces fameux bateaux de fleurs qui tiennent une place si considérable dans les récits des voyageurs; il paraît que j'arrive trop tard, — c'est le mot qui aujourd'hui, hélas! retentit à chaque pas aux oreilles du touriste avide de spectacles nouveaux et de mœurs pittoresques; le monde tend à s'uniformiser, à prendre d'un pôle à l'autre les mêmes

allures, les mêmes dehors réguliers et monotones. Les bateaux de fleurs, où les riches marchands et les fonctionnaires du plus haut rang allaient dépenser en folles orgies toute leur fortune et celle de leurs créanciers, ont été supprimés par la police. On n'en voit plus aujourd'hui que la carcasse abandonnée, dépouillée de ses tapis, de ses tentures, de ses guirlandes de fleurs et surtout de ses danseuses lascives, qui faisaient tourner la tête aux plus graves mandarins, et dont le souvenir colore les relations de quelques jeunes *globe-trotters* d'un reflet d'enthousiasme. Toutefois l'habitude de faire de la rivière le témoin des fêtes joyeuses n'est pas encore perdue; notre sampang rase une jonque pavoisée où l'on entend un orchestre et des cris qui veulent être des chants; c'est une noce. Tout à l'heure j'ai croisé le cortège dans les rues; il était précédé d'enfans portant au bout de longues perches des étendards rouges et des banderoles annonçant en caractères d'or le rang et la fortune des époux; puis venaient des chaises dont l'une, fermée aux regards, contenait sans doute la mariée, tandis que dans l'autre se pavanait le marié en habits de fête, ensuite les parens; après avoir parcouru la ville on est venu dîner sur l'eau, et le repas s'achève au milieu d'une animation bruyante. Voilà la première fois que je vois un Chinois s'amuser publiquement; encore est-il en goguette plutôt que gai.

Je termine enfin la visite des monumens religieux par celle de la pagode des horreurs, où sont exposées des représentations en bois sculpté et peint des divers supplices infernaux empruntés au code pénal chinois, tels que l'écartellement, la scie, l'écrasement dans un mortier, la roue, l'enfouissement, la noyade dans un puits, etc., et de la pagode aux cinq étages bâtie sur le point culminant d'un monticule qui a été notre centre d'opérations lors de la prise de Canton en 1857. C'est là que nos soldats purent enfin prendre quelque repos après l'assaut et s'étendirent sans façon sur le plancher du temple, qui n'a plus été depuis lors qu'un sanctuaire profané et délaissé. Du plus haut étage, on découvre à ses pieds la ville, les faubourgs, le cours de la rivière au milieu de la plaine et les collines environnantes dont la plus élevée, distante de 4 ou 5 lieues, désignée en anglais par le nom de White-Cloud, à cause du nuage qui la couronne presque constamment, mesure 1,200 pieds et sert de lieu de promenade et de pique-nique aux résidens européens. L'architecture de ces différens monumens ne varie pas sensiblement; elle est trop présente à tous les yeux pour qu'il soit besoin de la décrire; l'ornementation en est plus ou moins soignée, suivant la ferveur du culte dont le sanctuaire est entouré; l'ensemble est lourd, disgracieux, massif sans être grandiose, et donne une idée peu avantageuse du génie esthétique de la race. Toutefois il faut se hâter d'observer que, si c'est ici la première cité commerçante,

je ne suis pas dans la capitale religieuse de l'empire du Milieu et qu'on ne peut juger l'art bouddhiste qu'à Pékin.

Quels que soient les charmes de la chaise à porteurs, au bout de deux jours de ce balancement cadencé, c'est un plaisir de se dégoûter les jambes, et je m'applaudis d'en voir l'occasion se présenter lorsque s'ouvre devant moi la porte du *camp d'examens*, précédée d'une grande cour entourée de murailles, où s'étale, selon l'usage, le dragon ailé. Le camp d'examens est un vaste quadrilatère d'un kilomètre de côté destiné à recevoir les candidats au grade de mandarin, qui viennent chaque printemps, de toutes les parties de la province, subir les épreuves. Une série d'avenues parallèles, étroites, symétriques, le coupe dans toute sa largeur d'un mur à l'autre; sur chaque avenue sont disposées des cellules d'environ 4 mètres carrés, séparées par des cloisons et ouvertes sur l'avenue sans porte ni fenêtre; il y en a 10,000. Chaque candidat doit se confiner dans sa cellule avec ses livres, ses pinceaux, sa moustiquaire, pendant les six semaines qui précèdent l'examen. Grâce à la disposition ingénieuse de ces longues enfilades, la surveillance est très facile, et l'on peut empêcher, entre candidats, les communications, qui sont strictement interdites dès que la période des examens est commencée; elle dure trois jours sans désesparer. L'interrogatoire a lieu dans une grande salle située au bout du quadrilatère, et munie de deux portes latérales par lesquelles on fait sortir à droite les refusés, à gauche les élus; le jury est composé de hauts mandarins. Il est fâcheux que les programmes de ces examens ne soient pas aussi judicieux que l'appareil en est solennel. Rien des lumières de l'Europe n'y a encore pénétré, et tandis que la Chine achète des canons Krupp et des frégates blindées, ce qu'elle demande à ses mandarins militaires à l'épreuve pratique, c'est de tirer de l'arc avec adresse. Malheur aux nations qui ne se renouvellent pas, qui essaient d'acheter le calme au prix de l'immobilité! Ce n'est pas la stabilité qu'elles obtiennent, car nul pays n'a subi des bouleversements plus terribles que la Chine; ce n'est pas même la permanence d'une civilisation accomplie, car la décadence suit de près l'interruption de la croissance intellectuelle. De la grande école littéraire et philosophique de la Chine, que reste-t-il? Quelques livres qu'on récite sans les comprendre, quelques préceptes officiels méprisés en secret; le legs des générations passées est tombé aux mains de générations ignares et abâtardies.

*Lasciate ogni speranza...*, ne serait-ce pas l'inscription qu'il conviendrait de placer sur la porte d'une prison chinoise? A la suite de corridors obscurs, où

. . . Chaque pas en glissant  
Semblait sur les degrés se coller dans le sang.

une dernière porte, grinçant sur ses gonds noircis par le temps et la crasse, me donne accès dans une cour fangeuse où règne cette odeur animale, fade, écœurante, qui s'exhale de tout entassement humain. A deux pas, derrière les épais barreaux de bois d'une cage, une cinquantaine de malheureux de tout âge et de tout sexe, entassés les uns sur les autres dans un espace trop étroit, se vautrent dans une ignoble promiscuité au milieu d'un monceau d'ordures qui souillent leurs vêtements, leurs mains, leur visage. La misère, la famine, le crime, la férocité, dessinent sur ces faces patibulaires un rictus féroce; ils s'élancent vers moi comme un tigre bondit contre les barreaux de sa cage, me tendant leurs poings crispés avec des vociférations de bêtes fauves; l'haleine d'un chacal sur ma face me ferait reculer avec moins d'horreur que le souffle empesté qui s'exhale de cette bande furieuse. On me dit qu'ils ne sont guère nourris que par la charité publique; je leur jette imprudemment quelques paquets de sapèques moyennant lesquels les gardiens leur achèteront un peu de riz en prélevant la plus forte part pour eux; mais alors commence une lutte acharnée autour des pièces qu'on s'arrache, c'est un combat de dogues; le gardien me fait signe de sortir, et aux cris de douleur qui suivent les cris de rage, je comprends en m'éloignant que le bambou fait son office pacificateur. Est-il donc vrai que ce sont là des hommes? qu'une mère les a bercés sur son sein? que ces créatures auraient pu vivre au soleil, sourire, aimer? Que penser d'un pays où ces choses subsistent? d'un peuple qui les accepte, d'un gouvernement qui les croit nécessaires? Il est des laideurs devant lesquelles on se demande avec épouvante si quelque inconcevable caprice de la nature n'a pas donné la forme humaine à certains monstres de l'animalité inférieure. Ceux-là sont de simples voleurs, d'ailleurs voués à la mort; celle-ci est une homicide que l'on a laissée seule, elle attend son exécution: c'est une vieille femme folle, qui pousse en m'apercevant des ricanemens sinistres, et me fait comprendre, par des gestes cyniques, qu'elle a empoisonné son mari et qu'on va bientôt lui couper le cou, puis tout à coup elle entre dans un accès de fureur et tombe en syncope. Quand je me retrouve dans la rue, quoique laide et sombre, il me semble sortir du troisième cercle de l'enfer.

Épuisons vite, s'il se peut, les émotions de ce genre et courons au lieu d'exécution. C'est une sorte d'allée entre deux murs qui débouche sur une rue très fréquentée; les jours d'exécution, le juge se place à une extrémité et fait aligner les quinze ou vingt condamnés en longue file devant lui, puis le bourreau passe et d'un seul coup de sabre fait voler chaque tête l'une après l'autre; quelques minutes à peine suffisent à l'opération; il y a environ 1,500 déca-

pitations par an. On emporte les corps, qui sont rendus à la famille quand elle les réclame; quant aux têtes, on les laisse sur place. En parcourant ce lieu sinistre, je trouve des crânes à tous les degrés de décomposition, depuis l'os dénudé qui remonte à quelques mois jusqu'à la face violacée qui atteste une récente exécution. Les chiens errans et les oiseaux du ciel se partagent cette triste proie; quelquefois une tête disparaît tout à fait. Les touristes à l'imagination facile mettent dans leurs notes qu'elle a été mangée, et finissent même par se persuader à eux-mêmes qu'ils ont assisté à ce repas d'Ugolin; il est plus probable que les parens viennent soustraire les traits de leur frère ou de leur cousin à cette suprême injure de l'exposition publique. Il est (j'en ai connu) des amateurs décidés du pittoresque qui ont emporté une tête à titre de souvenir. Mais la mort dans ce qu'elle a de plus hideux est moins laide que la dégradation bestiale dont le spectacle m'attend dans les bouges sans nom où l'on trouve les fumeurs d'opium, la débauche, le jeu, les existences à jamais flétries et désespérées, la lie, en un mot, d'une population de grande ville. Ah! mes neveux, mes neveux! si vous n'êtes des ingrats, vous me saurez gré d'être entré, pour pouvoir vous en parler, dans ces infâmes repaires, où l'air manque, où la lumière vacille faiblement dans une atmosphère méphitique, où la main, cherchant à tâtons un mur où s'appuyer, craint de se souiller à cette crasse épaisse et visqueuse qui couvre tout, et d'où l'on s'enfuit bien vite comme d'un épouvantable cloaque. Et cependant chaque soir cela s'illumine, se remplit de monde; on s'habille, on se farde, et des gens y festoient au son d'une musique infernale!

Je vais chercher un peu d'air sur la rivière, où je visite les canonnières du vice-roi de Canton, commandées, l'une par un Anglais, les deux autres par deux capitaines au long cours. Ici quel contraste, quel ordre, quelle netteté sur ce joli navire, où trois Européens attachés au service du vice-roi commandent un équipage chinois. Le gouvernement de la province fait du reste de grands sacrifices d'argent pour le service militaire. Je vois décharger, par des moyens fort primitifs, des pièces de 16, de 19, de 24. On me parle d'une acquisition de 500,000 cartouches faite chez l'un de nos plus célèbres fabricans; mais, quand les cartouches furent mises à l'essai, on obtint cinq ratés sur dix coups, et la commande fut refusée. Voilà comment le commerce français entend l'exportation; connaissant fort mal les contrées lointaines, nous nous figurons volontiers qu'on n'y sait pas distinguer un bon produit d'un mauvais, et nous y envoyons des objets de rebut qui nous ferment le débouché en nous ôtant la confiance de gens qu'on ne trompe pas deux fois. Du reste, ce n'est pas l'armement seul de l'armée qu'il faudrait changer, c'est aussi son organisation, c'est son instruction. Il lui manque

tout esprit militaire, toute vertu guerrière. Tout le monde s'accorde à dire cependant qu'encadrés dans des troupes européennes ou même dirigés par des officiers européens, les soldats sont capables de se comporter bravement, même en rase campagne; mais, conduits par leurs propres officiers, ils se débandent au premier feu ou passent à l'ennemi. Il y a en ce moment une rébellion inquiétante dans la province du Kuang-si : on craint fort que les 2,000 hommes envoyés contre les rebelles ne fassent cause commune avec eux; il en est constamment ainsi dans ces guerres intestines qui travaillent presque sans cesse la Chine, et font la faiblesse du plus vaste amas d'hommes qu'on ait jamais vus réunis sous la même autorité nominale. Si les 500 ou 600 millions d'êtres qui peuplent l'Empire du Milieu étaient aussi unis qu'ils sont nombreux, aussi braves qu'ils sont intelligens et laborieux, aucune force au monde ne pourrait contre-balancer cette puissance formidable, ni l'empêcher de submerger l'Europe. Quant à présent, l'empire chinois ressent plus de craintes qu'il n'en inspire à ses voisins; mais si l'état ne porte pas d'ombrages, la population toujours croissante de la Chine, avec sa force d'expansion au dehors, menace de détrôner dans une partie du globe les races moins industrieuses et moins aptes aux affaires; c'est une question que je retrouverai bientôt et à plusieurs reprises au cours de ma tournée sur le Pacifique.

De toutes les courses, la plus intéressante pour l'étranger est celle que son guide ne songe guère à lui indiquer, je veux dire la promenade dans les rues. C'est là qu'on saisit la physionomie du peuple et qu'on se fait une idée rapide des mœurs. Je ne puis m'arracher à cette ville marchande, si uniforme cependant, mais à la façon de l'océan, qu'on ne se lasse pas de voir battre le rivage. De chaque côté d'une ruelle d'environ 2 ou 3 mètres de large s'élèvent des maisons en brique grise, sans ornemens, mitoyennes, étroites, dont le rez-de-chaussée forme une boutique ouverte et remplie de marchandises. Une solide fermeture la met, dès que le soleil se couche, à l'abri des voleurs. Dans une niche préparée à cet effet, de petites bougies odorantes fument toute la nuit en l'honneur des dieux lares. Le patron est à sa caisse, de grosses lunettes sur le nez, sans cesse occupé de compter et de recompter des piles de *sapèques* et de mettre ses écritures à jour. Il surveille du coin de l'œil tout ce qui se passe au dehors et au dedans, prêt à courir sus à un *pick-pocket* ou à réprimander un apprenti paresseux. Ne perdre ni une minute de temps, ni un pouce d'espace, telle semble la préoccupation de tous ces Shylocks à face jaune.

Immense est la variété des négoce qui se poursuivent dans ces échoppes; je renonce à en faire l'inventaire : comment cependant ne pas se laisser entraîner chez les marchands de bibelots, de porce-



laines, de laques, de meubles, d'ivoires, d'étoffes, de curiosités chinoises! Ce sont d'ailleurs les industries les mieux installées. On sent moins dans ces magasins l'odeur de renfermé qui me poursuit depuis mon arrivée à Canton. Mais ce n'est que par une sorte de faveur que l'on y entre; je dois cet honneur à mon cicérone. L'étranger qui n'est pas introduit ne pénètre guère et achète encore moins dans ces tabernacles interdits aux profanes. C'est à peine si on daigne tourner la tête vers lui quand il demande le prix et lui jeter un chiffre du bout des lèvres. Quant à son offre, on n'y répond même pas. L'initié lui-même ne réussit jamais du premier coup à conclure un marché définitif; il faudra bien des fois revenir, reprendre les pourparlers avant que le marchand ne lâche à un prix raisonnable l'objet convoité. Grave, compassé, le commerçant traite les affaires avec la solennité d'un pontife : il se ménage une réputation d'intégrité; on s'accorde d'ailleurs à reconnaître la sûreté et la solidité des relations commerciales avec les Chinois. Ils apportent dans l'exécution des contrats une exactitude qui n'exclut pas une certaine duplicité dans l'interprétation, une certaine habileté à confondre un contractant maladroit. Ce n'est là qu'une adresse permise à leurs yeux et capable de faire honneur à celui qui sait la déployer. Le mensonge ne porte atteinte qu'à la considération de celui qui s'y laisse prendre.

Après les objets d'art, ce qui attire le plus les regards ce sont les restaurants aux vitraux bariolés, où les gourmets viennent déguster toute sorte de mets dont nos yeux inexpérimentés ont peine à déterminer la nature, et parmi lesquels on me montre cette espèce de pâte de vermicelle fameuse sous le nom de nid d'hirondelles. Rien de plus compliqué, rien de moins appétissant que la cuisine chinoise; plus de la moitié des échoppes de Canton sont occupées par des marchands de victuailles, sans compter les petits débitans ambulans, qui offrent aux passans leurs gâteaux, leurs fruits, leurs légumes. On voit de toutes parts pendre des chiens écorchés, des cochons à demi consommés; des poissons, des coquillages, des crustacés vivans, des œufs savamment amenés au degré de pourriture convenable par un long séjour dans le four, remplissent les étaux et débordent jusque sous les pieds des passans. Le canard joue un grand rôle dans l'alimentation; on tombe quelquefois au milieu d'un troupeau de 200 ou 300 de ces palmipèdes, qui obstrue complètement la rue; un gardien les conduit à la rivière, où il les embarque sur des radeaux *ad hoc* pour aller de l'autre côté paître dans l'île d'Honan. Malgré cette apparente abondance, la misère est grande dans cette foule qui semble constamment occupée à se disputer la subsistance. L'unité monétaire est le sapèque, petite pièce de cuivre ronde, percée d'un trou carré, qui vaut en-

viron la moitié d'un centime; grâce à la modicité de cette monnaie, le pauvre peut se procurer à bon marché une petite portion de nourriture, quelques patates, une moitié de poire, une poignée de riz, et le citoyen à qui ses ressources ne permettent pas de s'offrir une orange entière, peut se régaler d'un quartier.

Les infirmités vont avec la misère; on me donne comme exact le chiffre de 8,000 aveugles, 5,000 lépreux; le choléra règne en permanence. Par quelle influence climatérique ne fait-il que des ravages modérés dans une ville aussi mal entretenue et d'apparence aussi insalubre? On compte environ 150 morts par jour, soit 8 pour 100 par an. Chacun sait la puissance prolifique des Chinois; il faut bien se garder toutefois de prendre à la lettre le récit exagéré des infanticides qui se commettent. Si j'en crois de vieux résidents, c'est là une de ces calomnies dont on accable les pays lointains, faute de les connaître, et par je ne sais quel besoin de grossir démesurément un des traits qu'on nous cite pour suppléer à ceux qui nous échappent. Il y a aux environs de Canton des étangs où il n'est pas sans exemple qu'une femme, abandonnée par son mari, noie un enfant qu'elle ne peut élever; mais ce n'est pas avec la cynique indifférence que lui prêtent les narrateurs de fantaisie. Le crime, hélas! ne se voit-il que là?

L'heure est venue de quitter Canton; malgré l'intérêt de ce spectacle original et multiple, je n'éprouverais qu'une sensation de soulagement à m'éloigner de cet immense cloaque, qui étreint dans ses murailles une population trop dense, laide et grossière, si je n'étais forcé en même temps de me séparer du plus aimable des hôtes et d'interrompre un commerce d'un charme incomparable. Que d'aperçus généraux, que de détails curieux j'ai recueillis en quelques jours sans pouvoir les noter ici! Mais il faut mettre un terme trop court à ces passe-temps délicats! C'est le sort du voyageur de rompre, à peine formés, les liens qu'il voudrait consolider, et de partir aussitôt qu'il s'attache aux lieux qu'il parcourt. Que ce ne soit pas du moins sans regarder en arrière avec un sentiment de gratitude!

### III.

Le *Spark* est le nom du *steamer* anglais qui fait en dix heures le trajet de Canton à Macao. De même que sur le *Kiu-kiang*, toute communication est interdite entre les passagers chinois et les Européens; un gardien, le sabre au poing, est placé près de la porte barricadée, et un autre se tient dans la même attitude à côté du pilote; enfin le salon des premières est rempli de revolvers et de fusils tout chargés à la disposition des passagers. A qui demande

compte de ce déploiement de forces, on répond par une histoire lamentable dont ce même navire qui me porte a été le théâtre il y a trois ans. Le *Spark* faisait alors le service de Hong-kong à Macao et partait avec sa cargaison ordinaire de passagers chinois; on n'avait pas remarqué un certain nombre de drôles à mine suspecte qui s'y étaient installés avec les autres passagers : c'étaient des pirates. A peine le *steamer* est-il entré en pleine mer, qu'ils fondent sur le pilote et le mécanicien, égorgent le capitaine, le second, tous les Européens du bord, et se contentent de menacer les autres d'une mort immédiate en cas de résistance; puis ayant changé la route, ils mettent le navire au pillage, déchargent toutes les marchandises dans leurs jonques qui sont venues les rejoindre et laissent le *steamer* échoué sur un banc de sable. On juge de la fureur causée par cet audacieux attentat, dont on n'a jamais pu châtier tous les auteurs. Depuis on prend quelques précautions défensives, sans rien faire pour prévenir le danger par quelque surveillance à l'embarquement. Que quelques années se passent encore, et l'on oubliera même de charger les armes, grâce à cette insouciance du danger qui est souvent faite d'incrédulité plutôt que de courage.

Macao est le plus ancien établissement européen en Chine; les Portugais le fondèrent en 1556, à la suite de croisières contre les pirates qui infestaient les côtes : l'empereur Chi-tsang, alors régnant, voulut leur payer le service rendu en leur permettant, moyennant quelques redevances, de résider dans la presqu'île où ils sont encore; un mandarin y exerça jusqu'en 1849 les fonctions de gouverneur; mais à la suite de massacres qu'il ne sut pas empêcher, les Portugais s'en débarrassèrent et gouvernent seuls aujourd'hui une colonie d'environ 35,000 habitans, dont 5,000 de sang portugais. Avant même d'arriver à Macao, vous entendrez répéter à satiété que cette cité puissante, dont l'influence rayonnait par toute la Chine et jusqu'au Japon, n'est plus qu'une ombre d'elle-même, que les jours de sa gloire sont passés. Toutes les calamités se sont accumulées sur l'établissement portugais : d'abord le traité de 1842, en donnant aux Anglais Hong-kong, dont ils se hâtèrent de faire un port franc, détourna la plus grande partie du trafic, qui ne trouvait à Macao qu'une mauvaise rade et une douane exigeante. Vainement en 1846 la reine de Portugal abolit les droits de douane, le coup était porté, le rôle d'entrepôt était pris par d'autres; puis plusieurs campagnes de la presse et de la diplomatie anglaises entraînent la suppression du trafic des coulies qui faisait la fortune de la ville, enfin en 1874 un épouvantable typhon, compliqué d'un incendie, détruisit la ville de fond en comble, et c'est à peine si elle commence à se relever. De plus il est question en ce moment d'un bureau douanier que le gouvernement chinois veut établir sur l'île de Patera, située juste

en face de Macao, territoire contesté entre les deux nations, et dont le commerce chinois se servait jusqu'à présent pour exporter ses produits, voie Macao, sans se soumettre au contrôle des douanes indigènes. Ce serait le coup de grâce porté à la vieille métropole du commerce asiatique.

Après avoir longé, sur la rive gauche du Tschu-kiang, l'île de Ki-o, puis la grande île chinoise qui porte le nom de Macao, on découvre, au bout d'une langue de terre de quelque cent pas de large, les collines pittoresques sur lesquelles s'élève la ville, jetée au milieu de la mer comme un phare au bout d'une longue digue. Il faut contourner la presque île tout entière pour arriver jusqu'au quai de débarquement, de sorte qu'on passe une première fois à l'est de la cité pour virer, toute barre dedans, et s'arrêter à l'ouest. A peine a-t-on mis le pied sur la terre ferme qu'il semble qu'on vient de parcourir 4,000 lieues et qu'on est passé subitement de Chine en Europe. La partie haute offre l'aspect d'une petite ville de province dans le midi de la France, avec ses rues désertes et mal alignées, ses maisons serrées, ses églises, ses couvens. On tombe en effet ici en plein catholicisme, et l'on rencontre, outre la cathédrale, quatre églises paroissiales et de nombreuses chapelles. Aucune d'ailleurs n'offre d'intérêt comme monument. La *Praya* s'étend le long de la mer, faisant face à l'orient; c'est là que s'élèvent les plus belles maisons de la ville; beaucoup ont été ruinées par l'ouragan de 1874, mais se relèvent de leurs décombres. Le gouvernement portugais fait d'immenses sacrifices pour restaurer sa colonie et lui rendre la vie et la prospérité. Les dépenses normales, qui sont de 194,523 piastres, ont atteint, dans ces années de sinistre mémoire, des chiffres qu'on ne dit pas volontiers, mais qui attestent l'énergie avec laquelle le Portugal défend ses intérêts coloniaux.

A tout seigneur, tout honneur; mon guide, qui est officier d'artillerie, me fait passer en revue tout d'abord les défenses militaires, qui font de Macao une citadelle presque imprenable: les différents forts qui la dominent commandent tous les abords à grande distance et peuvent, avec un bon armement, défier les meilleures flottes; les casernes sont vastes, bien installées, l'hôpital militaire est tout nouvellement construit sur de vastes proportions, d'après les meilleurs plans indiqués par l'expérience. La garnison, peu nombreuse en ce moment, composée de soldats portugais, manœuvre avec ensemble, mais ce n'est pas sous le soleil du tropique qu'il faut chercher les apparences de la vigueur physique. Présenté dès le soir même au cercle militaire, je me vois entouré d'officiers instruits, aimables, parlant admirablement français; on se sent un peu compatriotes à de pareilles distances entre races de civilisation latine, toutes deux éliminées par l'élément anglo-saxon. La sympathie ne

tarde pas à naître de l'identité des griefs, et c'est un gage de bon accueil ici que de ne pas appartenir à la nation qui a ruiné Macao par sa concurrence et vient monopoliser jusque sur la *Praya* le peu de commerce qui subsiste encore.

Rien de plus mélangé, rien de plus curieux que la population de Macao. Les Portugais de race pure, nés en Europe, sont très peu nombreux; les différens fonctionnaires civils et militaires sont à peu près les seuls avec quelques négocians; puis viennent les macaïstes, c'est à dire les individus nés en Chine de parens tous deux portugais, puis les métis nés d'un mélange à des degrés divers de sang européen et de sang chinois; ceux-ci comptent de 4,000 à 5,000 âmes; enfin les Chinois qui, soumis depuis des siècles au contact des étrangers, ont contracté une certaine urbanité de manières qu'ils n'ont pas ailleurs; ils se livrent au commerce et exercent les métiers les plus variés. Il y en a malheureusement dans le nombre qui sont d'affreux bandits; malgré les efforts d'une police vigilante, on ne peut purger la ville des pirates dont elle est l'asile et le magasin de recel. Quant aux métis, qui tantôt se rapprochent du type portugais, tantôt se confondent avec les Chinois, ils vivent tout à fait séparés de la société européenne, s'occupent d'affaires et enferment soigneusement leurs femmes.

On a quelque chance de voir toutes ces catégories sociales se condoyer autour des jeux installés sous l'œil tolérant de la police dans le quartier chinois. C'est là que se trouvent invariablement groupés ensemble le tripot, le restaurant et un troisième genre de bouge dont la réunion offre au joueur l'occasion facile de se consoler de ses pertes, ou de jouir de son gain. Le jeu de hasard usité est celui dit de la *petite tasse*. Le croupier a devant lui un morceau de sapèques qu'il couvre avec une sébile de cuivre; on fait les jeux, puis il commence à compter les sapèques quatre par quatre, jusqu'au dernier groupe restant, qui se trouve être nécessairement de 1, 2, 3 ou quatre pièces. On gagne ou l'on perd suivant qu'on a parié pour un de ces numéros. J'ai vu jouer là des sommes de 400 piastres par des malheureux en guenilles; la table n'est pas assez grande pour le nombre des joueurs, aussi a-t-on ingénieusement doublé la salle en ouvrant le plafond et créant à l'étage supérieur une galerie d'où les joueurs peuvent en se penchant suivre tout ce qui se passe sur le tapis, envoyer leur enjeu et recevoir leurs gains dans un petit panier qui trop souvent remonte vide. Il y a des Européens de Hong-kong qui viennent ici tout exprès pour tenter la chance.

Le son, inusité pour moi, d'une volée de cloches annonce le dimanche. C'est une bonne fortune qu'il ne faut pas laisser échapper, d'autant meilleure que la fête de san José, célébrée avec une cer-

taine solennité, va attirer dans les églises toute la population catholique. Voici en effet le long des rues, plus silencieuses que jamais, une porte qui s'ouvre discrètement pour donner passage à des femmes vêtues de noir de la tête aux pieds, le visage entièrement couvert par une mante de soie noire qui leur tombe jusqu'à la ceinture et ne laissant voir de toute leur personne qu'une main bien gantée et un pied mignon et finement chaussé. Ce sont les dames macaïstes, dont la laideur est proverbiale, et chez qui cette exagération de pudeur passe pour n'être qu'une savante coquetterie. À en juger en effet par quelques coups d'œil furtifs jetés sous un capuchon rebelle, il faut avouer qu'elles font aussi sagement de se cacher, que leurs voisines portugaises de montrer sous la légère mantille classique leurs jolies têtes blondes ou brunes. L'autel est inondé de fleurs et de lumières; le gouverneur don José Maria Lobo d'Avila et sa famille sont à leur banc, la garnison porte « armes, » présente « armes » au commandement, la foule prosternée ou accroupie sur les dalles dépourvues de sièges s'incline aux paroles des prêtres; l'étranger se croit déjà rapatrié en retrouvant dans toute leur pompe les cérémonies d'un culte universel.

On ne saurait mieux employer l'après-midi d'un dimanche à Macao qu'en allant visiter la fameuse grotte de Camoëns. C'est ici en effet que le grand poète, expulsé du Portugal à la suite d'une intrigue de cour, interné d'abord à Goa, vint en 1556 chercher un refuge contre ses ennemis et finit ses jours à l'âge de cinquante-cinq ans en 1579. Au milieu d'un jardin planté depuis lors, au flanc d'un amas de rochers d'où l'on découvre une vaste étendue de mer, on montre une excavation creusée dans le roc; c'est là qu'il venait, dit-on, composer ses immortelles *Lusiades*. Ce grand souvenir donnerait à ces lieux un mélancolique attrait, sans le mauvais goût du propriétaire, qui, après avoir fait blanchir les parois de la grotte, y a placé un buste de Camoëns, des inscriptions poétiques, tout un appareil banal. Quant aux platitudes en toutes langues qu'on lit sur les parois des environs, il serait fastidieux d'en faire l'inventaire. Il est triste de voir avec quelle complaisance la sottise aime à s'étaler à l'ombre du génie et marie des noms obscurs aux noms des grands hommes. En redescendant des jardins de Camoëns, on me montre les ruines laissées par le typhon; on a peine à comprendre que la seule force du vent ait détruit des constructions qui semblaient abritées et solides, tandis que des pans de muraille délabrés résistaient à quelques centaines de pas. Dans une plaine qui s'étend au pied des forts, on avait exposé avant de les enterrer les cadavres rejetés par la mer au milieu des débris de barques, de toitures emportées par le cyclone; mon guide, qui présidait à la sé-

pulture de ces victimes, m'avoue que le chiffre de deux mille qui a été donné officiellement est inférieur de plus de moitié à la vérité. On a voulu dissimuler l'étendue du désastre. Là aussi s'étendaient les *barracons* où l'on entassait les coulies chinois en attendant le moment du départ pour le Pérou. On sait qu'aujourd'hui le gouvernement portugais, sur les instances de l'Angleterre, a renoncé à ce commerce; il ne pouvait en effet se continuer avec les abus qui s'étaient introduits dans l'embauchage de ces malheureux, victimes parfois d'odieux guet-apens. Mieux eût valu, en supprimant les exactions des traitans, conserver à Macao une industrie qui n'a fait que changer de lieu et de forme et se transporter à Hong-kong.

L'heure de la musique militaire me ramène au jardin public situé au bout de la Praya; on y voit quelques promeneurs qui ont bravé les menaces d'un ciel chargé de nuages; mais les dames portugaises n'ont pas osé exposer leurs toilettes à la dernière mode de Paris; quant aux Macaïstes, elles ne se rendent pas à ces réunions profanes, elles vivent presque cloîtrées; leur costume et leurs allures les feraient prendre volontiers pour les religieuses d'un des nombreux couvens qui s'élèvent dans la ville: il paraît cependant que, lorsqu'on pénètre dans leur société, ce qui n'est guère donné qu'à leurs compatriotes, on les trouve moins farouches. Macao était même jadis une ville de plaisirs, mais la roue de la fortune a tourné, et la vie élégante a fait taire ses grelots en attendant de meilleurs jours. C'est dans la colonie purement européenne qu'il faut aller goûter les charmes de la bonne compagnie.

J'ai la bonne chance de les rencontrer dans toute leur plénitude chez M. et M<sup>me</sup> de M..., à la table desquels je trouve réunie l'élite du monde officiel. Rien n'égale l'aisance et la délicatesse avec laquelle on y sait accueillir l'étranger, lui parler en termes chaleureux de son pays, de ses affections; malgré ses malheurs, la France exerce encore autour d'elle un prestige moral, une influence intellectuelle dont je n'ai jamais été plus frappé: notre littérature, nos arts, nos théâtres, Paris surtout, ce Paris magique qu'on ne peut oublier au bout du monde, façonnent l'esprit et défraient la conversation de nos voisins de langue latine. Il y a bien sans doute quelque chose d'un peu choquant à nous voir jugés par les productions les plus légères et les moins recommandables de l'esprit français; on ne connaît guère de nos mœurs que la surface et pour ainsi dire la mousse. Paris est avant tout la capitale du luxe, du plaisir et de la gâté qu'on y vient chercher: c'est là le souvenir que l'on emporte; mais il est reconnaissant et vivace, et lorsque s'offre l'occasion de rendre à un Parisien un peu de cette joyeuse hospitalité qu'on a trouvée chez lui, on sait le faire avec une grâce incompa-

nable. On sait lui montrer qu'il n'est pas de culture intellectuelle sans lectures françaises en lui citant à propos Victor Hugo et Musset, dont les vers sonores ne perdent rien à passer par les lèvres d'une dame portugaise. C'est une charmante habitude que celle des toasts qui terminent le repas et donnent à la maîtresse de la maison l'occasion d'adresser une parole bienveillante à chacun de ses convives. Le premier est pour la France renaissante et guérie de ses blessures; c'est avec émotion qu'il est porté et rendu. La soirée s'achève chez le gouverneur, où l'on prend le thé en famille.

Le lendemain le *White-Cloud*, armé selon l'usage de son râtelier de carabines et de sabres, m'emporte loin de ces aimables hôtes et me ramène à Hong-kong. L'impression que laisse Macao est celle d'une puissante énergie luttant contre la fatalité pour reprendre une place longtemps occupée avec gloire dans le monde colonial; on souhaite en le quittant que le gouvernement de Lisbonne réussisse dans ses efforts. Les Portugais en agissent avec le Chinois d'autre façon que l'Anglais; ils ne procèdent pas violemment, au nom de la force, ils préfèrent user de persuasion. Sans juger en principe le mérite de chaque système et en tenant compte des différences entre une colonisation de deux siècles et un contact de trente ans à peine, il faut reconnaître que les résultats obtenus à Macao sont préférables, et que l'élément indigène y semble plus soumis et moins brutal qu'à Hong-kong.

A peine de retour à Hong-kong, je m'informe d'un *steamer* pour Manille. Le *Leonor*, petit vapeur de 400 tonneaux, naviguant sous pavillon espagnol, quoique appartenant à une maison anglaise, a annoncé son départ pour le 22; j'y prends passage. En arrivant à bord, je ne suis guère flatté d'y trouver 340 coulies chinoises entassées sur l'avant, débordant jusqu'à l'entrée du salon, tandis qu'un chargement de légumes encombre tout le pont de l'arrière; tout cela ne promet pas une traversée agréable. Heureusement elle ne doit durer que trois jours.

Du 22 au 26. — Tout en essayant de me caser à bord du *Leonor*, tout en regardant fuir une dernière fois les côtes de Chine couvertes de nuages sombres, je résume les impressions que me laissent ce séjour et les précédents, et je me pose la question, qui revient sans cesse, des mérites respectifs du peuple chinois et du peuple japonais. Sans contredit, le Japonais est plus affable dans ses manières, plus jovial, plus doux dans ses mœurs, son contact est infiniment plus attrayant, ses dehors sont plus séduisants, son esprit plus vif, plus éveillé, plus ouvert aux choses inconnues, plus curieux de nouveautés; mais chez le Chinois ces dehors repoussants cachent une nature solide, une volonté inébranlable, une âpreté au



gain qui ne se dément ni ne se relâche jamais. Ni l'un ni l'autre n'ont ni franchise ni tendresse, mais l'un a des formes plus aimables que l'autre; le premier est né âneur et artiste, le second marchand et spéculateur. Tous deux sont également intelligents, mais l'un gaspille ses facultés sur mille objets divers, l'autre les concentre sur un but unique et pratique. Le Japonais aime sinon le progrès, du moins le changement; il se laisse tromper avec une facilité puérile par tout ce qui brille et l'amuse; le Chinois n'aime pas les nouveautés, il les craint comme un vieux renard craint les arbres poussés trop vite et qui cachent un piège; mais, quand il les a reconnues bonnes et utiles, il les adopte et sait en user à merveille. La Chine emprunte à l'Europe en ce moment, sans faire de bruit, tout ce qu'elle juge approprié dans nos mœurs industrielles à sa propre constitution; mais elle se soucie peu d'imiter quand même. Le Japon veut se mettre en toutes choses à la mode de l'Occident, mais il s'épuise et disperse ses efforts dans cette tâche multiple. Aussi l'une devient chaque jour plus riche et plus formidable, tandis que l'autre s'endette d'une manière inquiétante. On a souvent appelé les Japonais « les Français de l'extrême Orient, » par une comparaison qui ne manque pas de justesse; ils ont en effet beaucoup de nos défauts; on pourrait achever le contraste en comparant les qualités des Chinois à celles de nos voisins d'Angleterre. Si vous m'en croyez, mes neveux, vivez au Japon, mais placez vos fonds en Chine.

Le soleil des tropiques darde ses rayons perpendiculaires sur la tente trop mince du *Leonor*; on étouffe dans le salon, on étouffe sur le pont; mais la pointe du *Caïman* qui se dessine à l'horizon nous annonce la fin du voyage; pendant toute une journée nous rangeons les montagnes boisées, escarpées et désertes qui forment la côte de Luçon, puis la sierra de Mariveles, pour tourner à la nuit tombante l'île du Corregidor qui ferme la baie de Manille. On n'entre pas de nuit dans le Passig, et quoique notre tirant d'eau nous permette de le remonter, force nous est de coucher en grande rade. Ce n'est pas d'ailleurs la nuit seule qui nous arrête, c'est la douane, c'est la police, ce sont toutes les formalités qu'impose au navigateur la surveillance soupçonneuse des Espagnols. A peine avons-nous jeté l'ancre qu'un *carabinero* vient se poster à la coupée, tandis qu'un autre fait sentinelle sur le pont. Déjà avant de s'embarquer, chaque passager avait dû faire viser son passeport par le consul d'Espagne, moyennant 20 francs, et le remettre au capitaine en montant à bord. Rien d'autres ennuis nous attendent, paraît-il, à la douane.

GEORGE BOUSQUET.

---

# LA LOI DE LYNCH

---

Sir John Rose, fils putné de sir Richard Mordaunt-Rose, récemment promu lord Tadol de Glass-Lyn, au pays de Galles, et un des cent cinquante-neuf barons de la chambre des pairs d'Angleterre (1), habitait à Londres, en 1855, dans le West-End, une de ces maisons d'apparence modeste, mais assez vastes et surtout fort commodes, auxquelles on n'accorderait pas en France le nom d'hôtel, parce qu'elles n'ont point de porte cochère sur la rue. Un large fossé avec une sorte de parapet, surmonté d'une grille en fer, la protégeait, comme c'est l'usage, contre les indiscretions de l'extérieur, constituant ainsi, dans toute l'acception du mot, une chose particulièrement chère aux Anglais, le *home* (le chez soi). La façade, percée de neuf fenêtres, n'était que de briques rouges, dont un soin méticuleux ne réussissait pas toujours à garantir le vif éclat des teintes plus sombres qu'y avait déposées l'atmosphère brumeuse de Londres; mais on n'abordait le rez-de-chaussée qu'après avoir gravi un perron en pierre haut de trois marches, sur lequel, à certaines heures, près d'une jolie porte en bois de citronnier, se tenait cérémonieusement gourmé dans son importance un groupe de laquais poudrés à blanc et en riche livrée, ce qui annonçait tout d'abord la demeure d'un véritable *gentleman*.

Aucun fournisseur, aucun homme de peine ne pénétrait jamais dans l'intérieur proprement dit de la maison. Il y avait au bout du fossé à gauche, à quelques pas de la grille, un petit escalier par lequel on descendait au sous-sol : là se trouvaient l'office et la cuisine, et de l'office un autre escalier tournant, mais moins étroit, aboutissait à la salle à manger pour la promptitude et la facilité du

(1) Ils n'étaient que cent trente-huit en 1816.

service. La porte du perron, régulièrement percée au-dessous de la cinquième croisée du premier étage, donnait sur un beau vestibule lambrissé de chêne et recouvert de chauds tapis. A gauche en entrant, une porte communiquait avec la salle à manger; à droite, une autre porte ouvrait sur un élégant parloir. Le parloir et la salle à manger avaient chacun trois fenêtres : la quatrième de gauche éclairait un cabinet de dégagement contigu à l'escalier tournant; la quatrième de droite un autre cabinet qui faisait suite au parloir. Le fond du vestibule était rempli par un escalier d'honneur à deux rampes, dont la construction bien entendue ne faisait du premier étage qu'une enfilade de pièces toutes de plain-pied, où régnait une parfaite intelligence de tout ce que le luxe n'ôte point au confort. Les chambres du second étaient destinées aux enfans, à leur gouverneur ou à leur gouvernante et aux domestiques; on y arrivait par une prolongation de l'escalier tournant qui conduisait de l'office à la salle à manger. Derrière la maison s'étendait enfin une de ces ruelles (*lane*) où remise la voiture et logent les chevaux du maître.

John Rose, élevé au collège d'Eton comme son frère aîné, mais simple cadet de famille, n'était pourtant pas entré sans fortune dans le monde. Il n'avait pas eu besoin que son père lui achetât une commission de lieutenant aux *horse-guards*, ou lui fit obtenir par son crédit auprès du président du bureau de contrôle un emploi lucratif dans la Compagnie des Indes. Sa mère, Irlandaise de naissance, avait pu lui léguer en mourant une partie de ses biens, qui n'étaient point substitués, et qui consistaient en plusieurs domaines de plein rapport, situés au sud et au nord du Connaught, dans les deux comtés de Galway et de Sligo. Son revenu ne se chiffrait pas sans doute par un total fabuleux, comme celui du duc de Sutherland ou du marquis de Westminster; mais en lui donnant une complète indépendance, il lui avait permis de vivre, sans trop de désavantage, dans la société des membres les plus riches de l'aristocratie. Le prince régent, depuis Georges IV, épris du tour original de sa conversation, non moins que de sa prestance naturelle et de sa bonne mine, l'avait distingué tout d'abord, l'avait admis dans son intimité la plus étroite et la plus gracieuse, avec une nuance très marquée d'estime et de considération, qu'il n'accorda jamais au fameux Georges Brummel, ni même à tel autre compagnon plus relevé de ses plaisirs. Sans attacher à la réputation de fashionable plus d'amour-propre ou de valeur que ce rôle n'en mérite, John Rose, conformant sans trop d'obséquiosité ses goûts à ceux du prince régent, râpant comme lui ses habits neufs avec du verre pilé, déjeunant de grand matin en petit comité à la campagne, pour revenir déjeuner à Londres, faisant ensuite quatre toilettes en un jour : la première pour la promenade de Bond-street ou de Hyde-

park, à cheval ou dans un tilbury de Bushnell, la seconde pour le dîner de sept heures, la troisième pour l'Opéra, la quatrième, à minuit, pour une soirée ou pour un raout, — John Rose, disons-nous, n'avait point tardé à conquérir parmi les héros de la mode une renommée, une faveur dont s'étaient montrés jaloux, en maintes circonstances, ses rivaux les plus célèbres en *high-life*, milords Chesterfield, Ranelagh et Castlereagh.

Toutefois son ambition visait plus haut. C'était au fond un de ces caractères solides que la frivolité des mœurs effleure, mais n'entame point. Incapable d'ailleurs, comme il l'avait toujours été, d'aucune de ces excentricités exceptionnelles qui frisent l'odieux ou condamnent au ridicule, il avait pu, dès 1825, par une série de transitions bien calculées, adopter peu à peu, discrètement, un genre de vie plus calme, plus régulier, et, après avoir épousé la fille de l'opulent banquier Slough, se déclarer avec succès dans les journaux whigs le champion ardent et convaincu du bill de réforme qui devait le porter bientôt à la chambre des communes. En 1833, il était déjà le *très honorable* John Rose, qualification si recherchée de tout citoyen de la Grande-Bretagne qui prétend prendre une part dans le maniement des affaires publiques, et à laquelle Guillaume IV avait ajouté plus tard le titre non moins envié de baronnet. Il semble dès lors que, trouvant dans l'exercice même de sa propre activité la récompense et la jouissance de tous les dons qu'il avait reçus du ciel, ce qu'exprime admirablement dans son énergique brièveté le terme *exertion*, sir John Rose eût dû se regarder comme un des plus fortunés *gentlemen* du royaume-uni.

Il n'en était rien malheureusement. Un point noir avait surgi soudain à l'horizon de son existence, menaçant d'en obscurcir l'intégral et logique rayonnement. Ce qui manquait à sa félicité, aux légitimes satisfactions de son cœur et de son orgueil, c'était un fils dont le caractère ressemblât au sien, un héritier de sa fortune et de son nom, qui, une fois leur part faite à l'inexpérience et aux passions, à ce feu sourd et obstiné qui court dans les veines de tout véritable Anglais, sût tenir assez compte de l'opinion, qu'on ne brave jamais impunément dans son pays, pour ne tomber dans aucun de ces désordres, pour ne se rendre coupable d'aucune de ces extravagances ou de ces énormités qu'elle pardonne ou excuse rarement.

Hélas ! Edgard, ce fils tant souhaité, ce jeune homme si brillant, instruit, spirituel, séduisant, rempli d'*humour* et de courage, avait dédaigné tous ses conseils, trahi son affection, trompé ses espérances. Lancé dans une vie de prodigalités folles, de témérités et d'aventures scandaleuses, la bouillante ardeur de son imagination, la fougue indomptable d'un tempérament sans frein, l'avaient entraîné dans une révolte ouverte contre l'autorité paternelle. Sir

John, indigné, poussé à bout, s'était vu réduit à lui interdire formellement l'entrée de sa maison. Tout père de famille est, en Angleterre, dans l'acception la plus étroite du mot, le seigneur, le *lord* de son logis, à tel point, qu'un fils absent et dont on n'a nullement à se plaindre demande respectueusement à son retour la permission de s'y présenter. Le jour où sir John lui avait signifié ce congé définitif : — Quand je reviendrai frapper à votre porte, s'était gravement écrié Edgard, soyez sûr, Monsieur, que vous n'aurez plus de motif sérieux pour me la fermer. — Et il était parti. Depuis près de six années révolues, date de sa disparition subite de Londres, pas une lettre de lui, pas un renseignement, même indirect, n'avaient suffisamment témoigné qu'il fût encore en Europe, qu'il n'eût point succombé, dans quelque contrée lointaine du globe, à la misère ou au remords.

Le frère aîné de sir John Rose, deuxième lord Tandol de Glass-Lyn, à la mort de leur père, n'avait pas eu d'abord à se louer, lui aussi, de son fils aîné Ralph, qualifié de bonne heure, par pure courtoisie, de lord Mordaunt, et sorti, comme son cousin Edgard, de l'école militaire de Woolwich, où il passait pour l'instigateur secret, le complice et l'approbateur de tous ses désordres. Ralph n'avait jamais occupé les *cockneys* de ses fredaines et de sa toilette ni de ses chevaux ; mais c'était un joueur acharné, un familier assidu de tous les *enfes* de Londres, palais somptueux où l'on veille fort tard, où les évêques eux-mêmes vont parfois, en sortant de Westminster, risquer une cinquantaine de *souverains*, afin de s'assurer au matin, quand le ciel jaunit, si l'on ne découvre point, au cœur de la gigantesque métropole, quelque signe avant-coureur d'une chute prochaine de l'aristocratie territoriale, appuyée de son plus fidèle allié, l'église d'état. En moins de deux sessions du parlement, Ralph, qui empruntait du premier venu, sans scrupule, à un taux exorbitant, s'était obéré de quinze mille livres sterling. Lord Tandol avait galamment payé ses dettes, l'avertissant, d'un ton à ne pas s'y méprendre, que son intention, en cas de récidive, était de l'abandonner sans miséricorde aux poursuites de ses créanciers. La prison ne souriait guère au jeune lord ; il ne voulait non plus ni s'amender, ni promettre de le faire. Mais comment échapper à une tutelle dont la gêne très fatigante égalait l'incontestable autorité ? Le moyen le plus expéditif n'était-il point de quitter l'Angleterre ? Un jour donc, vers la fin de 1849, un mois avant son cousin, Ralph s'était éclipsé du West-End. Au bout de trois ans, il était rentré chez son père, la tête haute, possesseur d'un capital assez considérable non-seulement pour réintégrer entre ses mains la somme qu'il affirmait n'avoir acceptée qu'à titre d'avance, mais encore pour revendiquer dans toute sa plénitude la dignité de son indépendance

et à son tour essayer, disait-il, du prestige et des plaisirs de la vie élégante.

Si fier que fût ce langage, lord Tandol n'avait pu que s'applaudir du changement. A la contention d'esprit dévorante et farouche du joueur, il préférait de beaucoup le désœuvrement futile du dandy, comme moins dangereux et plus aimable. Bientôt pourtant les distractions de la mode n'avaient plus suffi à l'impatient curiosité de son fils. Ralph s'ennuyait. Son visage, d'où le pli constant de la réflexion chassait toute sérénité, se rembrunissait de plus en plus. Une mélancolie noire semblait l'envahir; était-ce un accès de spleen, ou simplement une pose étudiée en vue de la sensation à produire, et combinant l'égarement du regard avec l'amertume du sourire? Mais le découragement, le désespoir, l'incurable souffrance de la pensée, le dédain de l'être et de son incompréhensible mystère, ne figuraient plus, depuis trente années, dans le bagage de l'homme à bonnes fortunes. Le dandysme byronien n'était plus de mise. Interrogé à ce sujet, Ralph avait dit vaguement qu'il songeait à prendre parti dans la politique, et, comme son père, insistant, lui demandait en quel lieu du globe il avait pu réaliser en si peu de temps une fortune que tout lui faisait supposer très respectable : — Au Texas, avait-il répondu, dans plusieurs opérations de banque et de commerce dont l'avait chargé la maison Storck et C<sup>ie</sup>, de Baltimore, avec le Mexique.

— Pourquoi donc n'avez-vous rendu qu'une seule fois encore vos devoirs à votre oncle sir John? avait continué lord Tandol; je vous assure qu'il aurait beaucoup de plaisir à causer longuement avec vous, d'autant plus que votre retour inopiné lui semble un heureux augure de celui de son fils. N'oubliez pas, puisque les affaires vous tentent, que ce ne sera pas trop de mon crédit, uni au sien, pour que vous obteniez du gouvernement un emploi de secrétaire à l'amirauté. J'hésite à croire, avait-il ajouté d'un ton légèrement ironique, bien que vous ayez conquis déjà un avancement aussi rapide que mérité dans les rangs de la *fashion*, que votre capacité se borne à une place de *deuxième* ou même de *premier lord d'accompagnement*.

Au nom d'Edgard, prononcé comme à l'improviste, à cette brusque énonciation de la possibilité de son retour, Ralph n'avait pu maîtriser un singulier tressaillement; mais il s'était remis vite de son trouble, et d'une voix où tremblait un reste d'émotion, que pouvait expliquer la conclusion assez équivoque du discours de son père, il avait répondu :

— Je vous remercie, milord, de l'excellente opinion que votre seigneurie a de son fils; je ne me sens en effet de vocation pour accompagner personne.

— Excepté moi, avait repris lord Tandol avec enjouement; venez, il n'est que midi : vous allez me suivre chez sir John. Vous y rencontrerez trois personnes qui sont revenues ensemble hier soir de Brighton, et auxquelles vous n'avez pas eu l'occasion de serrer la main depuis qu'on vous a revu à Londres.

Une demi-heure après, tous deux arrivaient à la porte du baronnet, et lady Rose ordonnait qu'on les introduisit dans le parloir où sa fille Éthelréda, la sœur d'Edgard, une de ces *miss* vaporeuses et charmantes dont les traits se détachent, comme une apparition séraphique, des gravures de *keepsake*, achevait de lire à sa mère, d'une voix semblable au gazouillis d'un oiseau, les dernières pages d'un roman très moral, inséré dans l'antique et vénérable recueil du *Blackwood's Magazine*.

Éthelréda se dissimulait, pour ainsi dire, dans l'embrasure et derrière le rideau d'une des fenêtres du parloir, ayant sa mère en face d'elle, et à côté, mais à une distance un peu trop respectueuse peut-être de sa chaise, la troisième personne dont avait parlé lord Tandol. C'était Francis, le fils cadet de sa seigneurie, à qui sir John, malgré son extrême jeunesse, avait confié sans crainte sa femme et sa fille, pour leur servir de protecteur pendant un séjour de cinq semaines à Brighton, et lord Tandol s'était hâté de l'envoyer, le matin même, à l'insu de Ralph, annoncer leur prochaine visite au baronnet.

Le visage de Francis respirait une de ces placidités énigmatiques dont se défie l'observateur. Cet adolescent, à le bien examiner, ne se berçait d'aucune illusion sur son infériorité sociale vis-à-vis d'un frère salué déjà du titre de lord par courtoisie, pair d'Angleterre en expectative, et très probablement l'arbitre futur de son sort; il se résignait à sa position comme à un devoir, sans envie, mais sans tristesse ni abattement.

Lady Rose cependant continuait de prêter une attention soutenue à la lecture de sa fille, ce qui ne l'empêchait nullement de surveiller, à la dérobée, la contenance passive de son neveu. Espérait-elle surprendre entre eux quelque signe d'intelligence? A quoi bon? Éthelréda évidemment ne se souvenait plus même que son pauvre cousin fût là.

À l'entrée de ce frère aîné, sur le bras duquel s'appuyait milord en souriant, Francis s'était levé gravement, s'était incliné avec la rigide précision d'un automate; puis, debout, il avait attendu, dans une attitude pleine de déférence, que Ralph, le premier, lui tendît la main. Quand cette main fut dans la sienne, il l'y pressa correctement, il l'assura en termes choisis de tout le plaisir qu'il éprouvait à le revoir; mais Ralph savait à quoi s'en tenir. Il ne lui avait fallu qu'un coup d'œil pour deviner ce que la perspicacité de

lady Rose n'avait pu découvrir. La réserve, le silence de Francis, lui en apprenaient beaucoup plus que son empressement et son amabilité n'eussent pu le faire. Une pensée méchante lui traversa soudain l'esprit. Éthelréda n'était guère qu'une enfant à son départ. Il la retrouvait dans le précoce épanouissement d'une beauté accomplie, dans tout le chaste rayonnement de la grâce unie à l'innocence. — Elle sera ma femme ! se dit-il. — Et ce que le charme incomparable, ce que la suavité de cette idéale jeune fille n'eussent point obtenu peut-être, l'odieuse conviction de traverser les vœux les plus chers de son frère le détermina en un moment. Ralph, pour la première fois de sa vie, se sentit affolé de désirs, de passion, de rage et de jalousie.

Sir John, informé de la visite de milord, venait de le rejoindre au parloir, afin de le retenir à dîner avec ses deux fils. La conversation s'engagea aussitôt sur le ton de la plus intime cordialité. Ralph, doué d'une mémoire prodigieuse, d'une éloquence entraînante et pittoresque, se mit à raconter son voyage d'Amérique. Les descriptions, les digressions, les anecdotes ne tarissaient point dans sa bouche. Il avait le talent de donner, par le tour et par l'accent, l'expression de la vérité à ce qui était invraisemblable. Il fut aux petits soins auprès de sa cousine. Il était en droit de briguer ses préférences : il la fascina, il l'éblouit, — tandis que la timidité, le mutisme de Francis, devaient infailliblement le perdre, — par tout ce feu d'artifice pétillant de verve et d'à-propos, de saillies et de malices, dont l'homme même le plus épris garde encore le secret quand la nature a pétri son cœur, a trempé son caractère d'une certaine façon.

Francis pénétra tout de suite les résolutions de son frère ; c'était un Anglais de vieille roche, pour lequel existait une hiérarchie inviolable, en amour comme en politique. A Ralph la pairie, l'opulence, les honneurs, tout, jusqu'à la femme qu'il rêvait. Il se soumit ; mais il avait de l'orgueil : des larmes péniblement refoulées vers leur source allaient jaillir de ses yeux. Il se leva, pour dérober du moins à son rival toute l'horreur de son sacrifice, et demanda la permission de se retirer, prétextant que l'heure le rappelait à Charing-Cross, où il remplissait dans les bureaux de l'amirauté les honorables fonctions de sous-traducteur appointé des papiers de l'extérieur.

— Y songez-vous ? lui dit Ralph ; pouvez-vous donc décliner, pour votre part, l'invitation collective que nous a faite sir John de dîner ce soir chez lui ?

— Votre frère a raison ; restez, Francis, insista lord Tandol, je vais écrire pour vous un mot d'excuse au secrétaire privé.

Francis n'avait plus qu'à se taire : il se tut, et quand le bille de



milord eut été confié à un valet de pied du baronnet pour le remettre en main propre à M. le secrétaire, quand le dîner fut servi, et que lady Rose, après avoir indiqué à Ralph une place à côté d'Éthelréda, lui en eut désigné une autre à lui-même, entre son père et sir John, l'obéissant et infortuné cadet s'appréta stoiquement à noyer sa douleur dans son verre.

Ralph, tout en décochant par intervalles un regard sardonique à sa victime, continuait de prodiguer à sa cousine ces escarmouches de galanterie qui sont, en Angleterre, un prélude très sérieux, une sorte d'engagement matrimonial. Éthelréda rougissait d'étonnement et de plaisir; lady Rose paraissait radieuse, et sir John et lord Tandol échangeaient, de ci, de là, avant de boire, un de ces sourires de réplétion béatifique qui impriment aux physionomies d'outre-Manche un cachet si singulier.

— Qu'a donc Francis? il est bien taciturne! remarqua négligemment lady Rose.

Si, trop préoccupée de la perspective glorieuse dont son amour-propre maternel savourait les jouissances, milady, qui était bonne, avait pu comprendre tout ce qu'une pareille observation renfermait de sarcastique et de poignant pour l'obscur sous-traducteur de Charing-Cross, assurément elle se fût bien gardée de la faire; mais elle n'y avait point réfléchi. Le mot était lâché. Taciturne! un vrai coup de stylet dans ce mot-là!

Ce fut bien pis lorsque de sa voix d'ange la plus ingénue, la plus caressante et la plus mélodieuse, où vibrait pourtant une inflexion d'indulgente raillerie, Éthelréda eut ajouté :

— Oh! le cher cousin Francis n'a guère l'habitude avec nous de causer davantage.

— Comment? demanda Ralph d'un ton de sévérité narquoise. Il s'était retourné vers lady Rose.

— Auriez-vous eu à vous plaindre de monsieur, pendant votre excursion à Brighton?

— Non, répondit-elle, oh! non. Francis possède de rares qualités; mais, ou je me trompe fort, ou quelque ennui le tourmente, et il nous le cache.

Francis leva les yeux, la regarda doucement. Pas un muscle de son visage ne bougea. Depuis qu'on était à table, il n'avait desserré les dents, si ce n'est pour tordre et avaler.

— Oh bien! reprit l'impitoyable Ralph, avec votre permission, milady, et avec celle de sir John, je porte un *toast* à la prospérité sans interruption et sans mélange de celui qui épousera notre bien-aimée cousine, miss Éthelréda. J'espère que Francis s'associera volontiers à ce souhait.

— Je l'espère aussi, dit lord Tandol.

Francis n'avait pas sourcillé. — De grand cœur, milord ! Que tout réussisse, s'écria-t-il en choquant son verre, à celui qui aura l'inappréciable bonheur d'épouser miss Éthelréda ; mais que ceux qui lui auront déplu conservent son estime ! — Et après avoir vidé son verre d'un seul trait, toujours impassible, il le déposa méthodiquement sur la table.

— Si Ralph n'était pas revenu, pensait-il, j'aurais eu le temps de conquérir par mon travail la main d'Éthelréda.

Le malheureux était à bout. L'heure avancée mit fin à son martyre. Pendant que lord Tandol, appuyé de nouveau sur le bras de Ralph, se dirigeait vers la porte du perron, suivi de lady Rose et de sir John, Francis, qui marchait à leur suite, entendit derrière lui sa cousine qui l'interpellait à demi-voix.

— Francis ! Francis !.. A bientôt, n'est-ce pas ?

Francis, se retournant, recula de deux pas.

— Je vous jure, miss, dit-il sur le même ton, que j'aurai le courage de vous revoir, le jour où vous serez la femme de lord Mordaunt.

— *Oh ! yes ?* fit-elle ; *oh ! yes ?*

L'accent interrogatif dont tremblait l'interjection signifiait : — Alors pourquoi tarder tant à vous expliquer ?

Francis ne répliqua pas ; mais le geste qui lui échappa en sortant équivalait à cette réponse : — Parce que je n'étais point en mesure de le faire.

Et il s'élança dans la voiture, où l'attendait Ralph, assis déjà à côté de son père.

Éthelréda, sir John et lady Rose avaient par le grand escalier du vestibule gagné les appartemens du premier étage. Le baronnet, avant de se mettre au lit, s'arrêta dans un petit salon contigu à sa chambre et à celle de sa femme et de sa fille. Lady Rose l'y avait suivi, tandis qu'Éthelréda se retirait dans la sienne.

— N'êtes-vous point d'avis, dit tout à coup sir John, après avoir un moment arpenté en silence le parquet du salon, que Ralph pourrait bien un de ces jours nous demander la main d'Éthelréda ?

— Je n'en doute point, dit lady Rose.

— Ralph a de son chef une fortune indépendante acquise aux États-Unis, il héritera de la pairie attachée à la baronnie de Glass-Lyn, ce sera un des premiers orateurs de notre parti, reprit sir John ; il paraît en outre guéri complètement de sa passion pour le jeu. On a de l'empire sur soi dans notre famille.

— Comme dans celle des Slough, sir John.

— Je le sais, milady. Au surplus, étant un homme politique moi-même, et membre influent de la chambre des communes, ne convient-il pas que la pairie me fasse indirectement retour par sa sub-

stitution régulière au fils aîné de notre fille? Cela devrait être. Cela sera.

Cela fut en effet; un mois écoulé à peine, Éthelréda devenait lady Mordaunt. A l'époque où nous voici arrivés, c'est-à-dire trois années plus tard, Ralph était père d'une fille qu'il avait appelée Margaret, une de ces fraîches et délicieuses *babies*, élevées suivant un procédé d'hygiène spécial aux Anglais et sur le teint desquelles on cueillerait les lys et les roses. Pour la seconde fois, Éthelréda allait donner le jour à un enfant. De l'amirauté, Francis était passé au *foreign-office*. On s'y montrait fort content de lui. Il comptait à bref délai sur un poste de second secrétaire d'ambassade. Les deux branches de la lignée légalement noble, issue, au commencement du siècle, de James Mordaunt-Rose *esquire*, n'avaient donc plus d'autre vœu à former que la rentrée prochaine d'Edgard au foyer domestique. Toute cette race d'origine anglo-saxonne, malgré les premiers torts de Ralph, malgré les étourderies de son cousin, nourrissait au fond le sentiment de sa force et de sa valeur, de sa dignité surtout, comme on le remarque d'ordinaire dans les familles dont l'élévation est récente, comme le met en lumière le type admirable des Harlowe, créé par le génie de Richardson. Sir John Rose en particulier, ainsi que lord Tandol, réalisaient le dicton, peu contesté sur le continent, car il résume au vif le tempérament d'un peuple libre, qu'il n'y a point de plus honnête homme qu'un honnête Anglais.

Quant à Ralph, l'ardeur de sa tendresse pour Éthelréda ne s'était point affaiblie. Il ne sortait guère qu'avec elle et ne jouait plus. Il avait accepté un logement chez son beau-père, dans la partie du premier étage de la maison qui confinait d'un côté à l'appartement de lady Rose, de l'autre à celui d'Éthelréda, situé au-dessus du parloir. Sa seule pensée, son unique ambition, en dehors de sa femme et de son enfant, était de produire bientôt ses talents à la chambre des communes sans se reposer avec indolence sur sa future accession à la pairie. De loin en loin, il est vrai, une sombre langue l'envahissait, paralysant l'énergie de ses facultés. Un sourire étrange contractait ses lèvres, où l'on eût dit qu'une main invisible distillât l'amertume de quelque implacable souvenir. On voyait glisser sur son front comme l'ombre rapide qu'y projetait le battement des deux ailes du spleen : ce même monstre fantasque et cruel qui, l'investissant jadis de ses noires vapeurs, avait menacé sa raison de naufrage. Ralph ne triomphait de ces crises qu'en se précipitant aux genoux d'Éthelréda, en la pressant sur son cœur avec ivresse et redoublant pour elle de prévenances et d'adorations. Qui l'eût alors étudié de sang-froid, témoin de son délire, y eût soupçonné probablement une expiation et un remords.

## II.

Le 25 décembre 1855, lord Tandol et Francis dînaient chez sir John Rose, qui les avait invités à célébrer solennellement dans sa maison le premier jour de la fête de Noël. Depuis le mariage de Ralph, les relations de milord avec le baronnet étaient devenues plus affectueuses, plus intimes. Absorbé comme lui par la politique, il ne goûtait, dans l'incessante activité de son esprit, aucun autre délassement qui lui parût plus doux et plus aimable que celui de faire sauter sur ses genoux la petite Margaret, tout en entretenant Éthelréda des chances qu'avait son mari d'occuper très prochainement, comme sir John, un siège à la chambre des communes. Le baronnet, de son côté, plein de confiance dans le régisseur de ses domaines du Connaught, avait renoncé au voyage annuel qu'il ne négligeait jamais de faire en Irlande à l'époque du renouvellement des baux de fermage, et les deux frères, aux vacances de Pâques, se rendaient ordinairement, suivis de toute la famille, dans le pays de Galles pour y chasser le renard aux environs de Glass-Lyn.

Le matin même du *Christmas* Francis n'avait eu garde d'oublier Margaret. Il lui avait apporté quelques joujoux enfermés dans une boîte de friandises : excellente occasion pour lui de l'enlever dans ses bras, de la bercer passionnément sur son cœur et de prodiguer à l'enfant toute la tendresse qu'il avait fidèlement conservée à la mère. Margaret au surplus s'était montrée si sage pendant la journée, qu'on lui avait permis, contre l'habitude, de prendre place à table, à l'heure du dîner, entre Francis et lady Rose, au lieu de l'envoyer au lit, près de sa gouvernante, et, dans sa bonne humeur, Éthelréda, jalouse de plaire à tout le monde, s'était offerte à pétrir de ses propres mains ces sortes de petits pâtés de Noël qu'on appelle *mince-pies*, et qui ne sont en réalité qu'un plum-pudding plus délicat, dont on farcit le dessus d'une pâte feuilletée.

Le repas se prolongeait encore, bien que la demie de six heures eût sonné. On était au dessert : les vins de liqueur circulaient autour de la table, avant que le moment fût venu de passer dans le parloir pour y prendre le thé, lorsque soudain un coup de marteau retentit à la porte du perron. C'était un coup sec plutôt que violent, point impératif, mais ferme et assuré, tel qu'évidemment devait s'y croire autorisée une personne qui avait le droit et qui ne doutait pas d'être reçue.

Sir John cependant avait défendu sa porte, afin de n'être dérangé par aucune visite; il se tourna d'un air mécontent vers le valet qui, debout derrière sa chaise, lui versait à boire, et dit tout bas, après un instant d'hésitation :

— Dick, allez voir !

Ralph et Francis venaient de tressaillir simultanément, comme secoués l'un et l'autre par la transmission de la même étincelle électrique. Une grande pâleur envahit peu à peu le front des deux fils de lord Tandol. Le cadet, pour la première fois, osa regarder l'aîné en face. Un flot d'étranges pensées bouillonnait en lui. Une voix intérieure lui criait : — Voilà le vengeur !

Dick fut bientôt de retour. Il tenait un billet cacheté à la main ; il le remit en silence au baronnet, et celui-ci, l'ayant lu, le passa tout ouvert à lord Tandol. En même temps, il se leva avec beaucoup de calme et sortit par la porte de la salle à manger qui donnait sur le vestibule. Lord Tandol jeta un coup d'œil rapide sur le billet, replia soigneusement le papier et se disposa à le glisser sous l'enveloppe. Ses traits étaient restés aussi impassibles que ceux de sir John.

— Qu'est-ce ? se hasarda à demander lady Rose.

Milord, sans répondre, lui tendit la missive. Lady Rose alla vite à la signature, et avec une attention réfléchie se rendit un compte exact du contenu. Ramenant ensuite ses yeux sur Éthelréda, elle lui adressa un sourire singulier ; mais pas un mot ne lui échappa, pas un cri n'avait jailli de ses lèvres. Francis, immobile, continuait d'étudier la physionomie de Ralph, qui dans son trouble vidait à plein bord un demi-flacon d'eau-de-vie dans son verre de vin de Porto.

Au bout d'un gros quart d'heure d'attente, le baronnet reentra dans la salle : il n'avait rien perdu de son flegme ; les muscles de son visage étaient toujours rigides, la prunelle seule rayonnait d'une prodigieuse satisfaction.

— Milady, venez embrasser votre fils, et vous, Éthelréda, votre frère ! Venez, venez tous ! s'écria-t-il avec une explosion d'orgueil et de bonheur dans la voix, c'est Edgard ! Edgard, digne de repaître sous le toit de son père ! Il a craint d'être importun en se présentant à l'heure du dîner ; mais nous prendrons le thé ensemble.

Précédées de sir John, Éthelréda et lady Rose s'élançèrent aussitôt vers le parloir. Francis enleva Margaret de sa chaise : lord Tandol suivait à une faible distance, et Ralph, égaré, trébuchant, essayait d'avancer derrière eux.

A l'aspect de sa mère, Edgard s'était précipité dans les bras que lui ouvrait lady Rose. La sensibilité de cette femme si énergique et si fière, si sûre et si maîtresse d'elle-même, avait enfin éclaté ; elle pleurait, mais ce n'étaient pas des larmes seulement, c'étaient des soupirs d'amour et de joie entremêlés, accentués d'interjections et de prières, où débordait toute la tendresse de son cœur

— Mon Edgard! mon enfant! mon enfant chéri! Comme il est beau! comme il est grand! Ah! je serais morte de ne plus te revoir! Si tu dois nous quitter encore, autant vaut que tu me tues!

Dans son délire, elle ne pouvait s'arracher à l'étreinte de ce fils, qu'elle avait pourtant, comme le baronnet, accablé de sa sévérité. Éthelréda, penchée sur son épaule, sollicitait en vain une caresse de son frère, ce frère tant désiré, et lui tendait la joue, et Margaret, dressée sur la poitrine de Francis, qu'une impatience bien légitime et bien naturelle avait rapproché de son cousin, l'examinait d'un air étonné en lui montrant dans un joli sourire ses petites dents blanches et bien rangées.

— Éthelréda! c'est donc là ta fille? dit Edgard dans une sorte de hoquet coupé de sanglots.

— Oui,... embrasse-la donc! s'écria-t-elle, puisque tu ne veux pas m'embrasser moi-même.

Pour toute réponse, Edgard la saisit par la taille. Il couvrit son front et ses cheveux d'ardens baisers dont plus d'un s'égarait sur la tête blonde de Margaret, curieusement inclinée sur son visage.

— Tu savais que j'étais mariée? reprit Éthelréda.

— Je l'ai su trop tard! murmura-t-il d'une voix sombre.

Son regard venait de rencontrer celui de Ralph, qui, entré dans le parloir en chancelant, faisait deux pas à sa rencontre. Le malheureux enfin, par un violent effort, se décida à lui tendre la main; mais Edgard se détourna vivement et mit la sienne avec bienveillance dans celle de Francis.

Ce brusque mouvement de répulsion, s'il avait été remarqué d'Éthelréda ou de lady Rose, les eût probablement fort alarmées l'une et l'autre; mais leur pensée était ailleurs : elles n'y firent aucune attention, non plus que le baronnet et lord Tandol. Il n'y eut que Margaret et Francis qui s'en aperçurent. Margaret n'était qu'un enfant : elle devait s'y méprendre. Elle crut deviner que son oncle Edgard avait une prédilection particulière pour son oncle Francis, et afin de l'en remercier, car elle aussi l'affectionnait beaucoup, elle lui jeta mièvrément ses deux bras autour du cou et le baisa sur le front en riant de son plus doux rire argentin; mais Francis ne s'y trompa point. Éclairé par ses propres rancunes, il comprit d'instinct que c'étaient là deux ennemis, deux ennemis irréconciliables sans doute, qui se retrouvaient en présence.

— Margaret, tu aimes donc bien Edgard? Et toi, Edgard, l'aimeras-tu bien? poursuivit Éthelréda.

Sa voix avait une inflexion suppliante, anxieuse presque. Quelque vague soupçon s'était-il glissé dans son âme?

— Chère sœur, c'est toi que j'aime en ta fille! dit Edgard.

La réponse était équivoque : elle avait jailli de ses lèvres comme

la formule la plus avouable d'une résolution cruelle enracinée depuis longtemps dans le for le plus intime de sa conscience. Les yeux d'Éthelréda s'attachèrent sur les siens afin d'y surprendre sa pensée; mais elle fut obligée de les baisser aussitôt devant la fixité ferme et froide de sa prunelle, n'en pouvant plus supporter l'éclat.

Ah! c'est qu'Edgard n'était plus ce jeune étourdi, cet aimable évaporé dont la réflexion ne tempérerait jamais les saillies ni la pétulance, et qui, né sensible et bon, mais impatient de tout frein, aussi incapable de suivre avec persévérance une bonne pensée que d'en combiner systématiquement une mauvaise, n'avait recouvré soudain que pour quitter la maison paternelle cette énergie de volonté que se vante avec raison de posséder tout Anglais, bien qu'elle prouve moins encore la solidité de son caractère que l'immensité de son orgueil. L'expérience, le malheur peut-être, plus que les années, l'avaient mûri. A son maintien, à son regard, on ne pouvait douter qu'il n'eût le sentiment de sa valeur et de sa force. Lady Rose et sir John, frappés du changement, en avaient aussi subi l'influence. Le jeune homme avait fait place avant l'âge à l'homme fait, et celui-ci, tout en inspirant à qui l'approchait une sympathie involontaire, commandait en même temps l'estime et le respect.

On s'était assis en arc de cercle devant la cheminée du parloir, où rayonnait un joli feu de houille, arrangé sur la grille avec un soin minutieux, avec cette élégante propreté qu'apportent les Anglais dans tout ce qui touche au confort et peut contribuer aux joies domestiques. Lady Rose occupait un des coins, le premier en entrant dans la pièce. Venaient ensuite Éthelréda, ayant à sa droite Francis, qui tenait sur ses genoux sa petite nièce chérie, miss Margaret; après lui, Edgard, et après Edgard sir John; après sir John lord Tandol, vis-à-vis de la femme du baronnet, à l'autre coin du foyer, où il figurait avec elle un des deux côtés de la corde de l'arc. Quant à Ralph, ce n'est qu'en hésitant qu'il avait enfin pris place, un peu en arrière, entre Francis et Éthelréda, comme pour éviter les yeux de son cousin; mais celui-ci, se trouvant au point juste d'intersection qui correspondait au milieu de la cheminée, n'avait qu'à détourner un peu la tête pour l'envelopper rapidement dans le même regard qu'il promenait parfois autour de lui.

Dick venait d'entrer, apportant un large plateau qu'il déposa sur une table à thé, à quelques pas d'Éthelréda et de lady Rose. L'eau bouillante s'évaporait en imperceptibles rubans de fumée par les orifices les plus étroits du couvercle et du goulot de la théière; mais une bouilloire en métal brillant et poli comme l'argent, posée depuis un instant entre deux des créneaux du bord de la grille, commençait à rendre ce murmure de plus en plus sonore et pro-

longé qui annonce l'intensité croissante du calorique, et c'était dans cette eau de la bouilloire qu'on devait infuser le thé, celle qui était dans la théière n'ayant d'autre destination que d'en bien échauffer successivement toutes les parois. Éthelréda beurrerait, en attendant, des tranches de pain empilées sur plusieurs assiettes; lady Rose la regardait faire en silence, et ni le baronnet ni lord Tandol, absorbés comme elle dans cette machinale contemplation, n'avaient encore échangé un mot. Francis seul, pour distraire Margaret, lui glissait de loin en loin quelque parole caressante à l'oreille, dont l'enfant, dans sa reconnaissance, le remerciait par un tendre baiser sur le front et sur les joues. Ralph, toujours impuissant à dominer son émotion, tâchait de la dissimuler dans un sourire de satisfaction paternelle; Edgard continuait de demeurer impassible.

Dick, qui n'était pas sorti, s'approcha respectueusement de lady Rose, afin de l'avertir qu'il lui semblait que l'eau de la bouilloire avait acquis le degré d'ébullition nécessaire. Lady Rose s'empressa de vider l'eau contenue dans la théière, et, après qu'elle en eut garni le fond d'une épaisse couche de thé, Dick y versa méthodiquement celle qui était sur le feu; puis, se retirant d'un pas discret, il ferma la porte du parloir sans faire plus de bruit qu'un fantôme dont l'ombre eût rasé la surface du parquet, bien que ce fût un Gaël haut de six pieds, ancien *piper* d'un régiment de *highlanders*, auxquels il avait souvent en marche joué sur sa cornemuse l'air national de Cruinneachadh.

— Cher Edgard, dit lord Tandol, je compte qu'après avoir pris le thé vous ne refuserez point de nous confier un peu plus au long que le temps ne vous a permis sans doute de le faire au très honorable baronnet, les divers épisodes de votre voyage hors de l'Angleterre, car voilà près de six ans que vous manquez à votre famille, et je vous assure que le retour de mon fils aîné Ralph ne m'avait nullement consolé de votre absence, non plus que votre cousin Francis.

— Je vous remercie, milord, répondit Edgard, de l'affectueux intérêt que votre seigneurie veut bien me témoigner; je remercie Francis de l'excellent souvenir qu'il avait conservé de son cousin. Vous saurez tout; je m'engage à ne rien taire, à ne déguiser rien. Parmi les nombreuses imperfections dont j'espère que Dieu, le malheur et le temps m'ont corrigé, il en est du moins deux, la forfanterie, le mensonge, que jamais personne n'a été en droit de reprocher au fils du très honorable sir John Rose. Je ne me rappelle point qu'en aucune circonstance, pour quelque motif que ce pût être, j'aie trahi ni fardé la vérité.

— Oh! non, non! s'écria lady Rose, remuée au plus profond de



ses entrailles, mon Edgard a toujours été la sincérité, la vérité même.

— C'est pourquoi j'ai toujours été convaincu, affirma le baronnet, que Dieu, dans sa miséricorde, aurait enfin pitié de notre douleur, et le ramènerait dans les bras de son père, dont l'amour est non moins grand que le vôtre, milady, vous ne l'ignorez point.

Éthelréda s'était levée.

— Milord, demanda-t-elle en s'adressant dans la même inclination de tête à lord Tandol et au baronnet, votre courtoisie daignera-t-elle autoriser la sœur de notre bien-aimé Edgard à lui offrir la première tasse de thé ?

— Oui ! oui ! dit lord Tandol, d'autant plus qu'il est en ce moment l'hôte de son père, comme le plat d'honneur sera pour lui, dans quelques jours, quand il sera le mien.

— Va, ma fille, et embrasse Edgard pour sa mère et pour moi, continua le baronnet.

— Si milady Mordaunt y consent, je serais heureux que ce fût aussi pour moi ! dit Francis d'une voix vibrante.

Ralph gardait le silence. A son tour, il se leva, s'approcha de Margaret, effleura son front du bout des lèvres, et fit signe à Francis de la présenter à Edgard, pour qu'il rendit à l'enfant le baiser de la mère, ce qui, dans sa pensée, équivalait indirectement au désir exprimé par Francis. Edgard, lorsqu'Éthelréda l'eut embrassé, la pressa tendrement sur son cœur, puis se pencha vers Margaret qui lui tendait en souriant sa fraîche et jolie bouche entr'ouverte comme une grenade mûre. En sentant lui passer sur la joue le souffle de cette poitrine innocente, il pâlit, chancela ; ses yeux s'emplirent de larmes. Toutefois ce moment de faiblesse fut court. C'était un de ces hommes dont la trempe particulière n'é moussé point la sensibilité ; elle la dompte et la sacrifie à l'accomplissement du devoir. Il baisa, comme Ralph, Margaret au milieu du front et dit d'un ton calme :

— La vie a de rares épreuves, l'honneur d'impitoyables exigences ; mais quel ressentiment personnel ne fondrait sous la tiède haleine d'un enfant !

Le mot était lâché ; il portait loin : Éthelréda en tressaillit, Ralph en fut atterré. Du contre-coup de la sensation, Francis devint aussi pâle qu'Edgard ; lord Tandol, le baronnet et lady Rose n'y virent au contraire qu'une allusion accidentelle aux perfides encouragements qu'on accusait Ralph d'avoir prodigués jadis à l'inconduite de son cousin.

L'impression produite, l'instant d'incertitude et de malaise qui en fut la conséquence ne tarda point à s'effacer.

— Et maintenant, dit le baronnet en posant le bol vide sur la

tablette de la cheminée, nous voilà prêts à t'entendre, Edgard... Tu as la parole.

La nuit était triste et sombre, une nuit de décembre à Londres : pluie glaciale et fine qui transperce le pauvre jusqu'aux os ; ciel bas et brume épaisse, où l'éblouissante clarté des becs de gaz ne fait qu'accentuer à ses yeux, agrandis par la faim, la monotonie massive des ténèbres. Un silence morne, coupé çà et là de quelque roulement précipité de voiture, envahissait de proche en proche les rues les plus peuplées du West-End.

Que Dieu est bon pour ceux qu'il aime ! Partout la désolation, la misère, la souffrance ; mais ici, sous le toit de cet homme privilégié, les arts, le luxe, le génie, l'omnipotence du capital, ont savamment aménagé tout ce qui aide à supporter l'existence. Quoi de plus doux que de lire ou d'écouter un récit attachant au coin du feu !  
Edgard commença.

### III.

Il vous souvient que la découverte de l'or en Californie par Sulter date de 1849. La révolution économique et financière qui devait infailliblement en résulter sur les principaux marchés du monde, les relations passionnées des papiers publics, le merveilleux de ces fortunes subites que la crédulité populaire évaluait à plusieurs millions, toutes les transactions industrielles ou commerciales bouleversées ou menacées, toutes les imaginations enflammées, toutes les concupiscences déchainées, — n'est-ce point là, sous son multiple aspect, le démon qui saisit notre pauvre espèce à la gorge et qui nous inocula, comme autrefois à l'Espagne, après Christophe Colomb, Pizarre et Fernand Cortez, ce qu'on a si pittoresquement nommé la *fièvre de l'or* ? Je ne vous cacherai point que, honteux de mes désordres, indigné de mes folies, la cause unique qui, restituant l'empire à ma raison, apaisa mes sens surexcités et m'empêcha de succomber au désespoir, ce fut le mirage même, l'attraction irrésistible de quelques-uns de ces lingots du nouvel or que l'on commençait à exposer derrière les vitrines de nos plus riches marchands. Je n'attendis pas que le désœuvrement eût tari mes dernières ressources. Je quittai Londres au commencement de l'année 1850 et partis pour San-Francisco, résolu à tout pour réparer mes torts, pour rentrer un jour, la tête haute, dans la maison paternelle, dussé-je affronter dans les *placers* les tigres et les ours, moins redoutables que les tribus indiennes de la Haute-Californie, dussé-je y gratter la terre avec mes ongles !

Lorsque je débarquai à San-Francisco, il y avait déjà plus de quatre cents navires en station dans le port ou dans la baie, char-

gés à la fois d'émigrans et de colis, les uns attirés par l'espérance d'une fortune rapide, à la recherche des *claims* et des *placers*, les autres destinés à l'équipement et à l'approvisionnement de cette population flottante qui se renouvelait sans cesse en s'écoulant au fur et à mesure vers le sud, soit dans les camps, soit dans les villes naissantes de l'intérieur. Partout sur les quais et sur les places, au milieu des rues, un entassement, un encombrement de marchandises, que de vastes docks, de nombreux magasins, ne pouvaient contenir. La consommation, quoique énorme, ne balançait pourtant pas bien souvent l'intérêt de l'argent engagé dans le commerce, car la réalisation du bénéfice n'était ni aussi large ni aussi prompte qu'on devait le croire d'abord.

N'ayant encore aucun plan bien arrêté sur l'emploi des quelques fonds qui me restaient, je me dirigeai vers le camp de *Melones*, situé non loin de Sonora-City, où l'on parlait vaguement d'un gisement d'or au bord du lit desséché d'une rivière disparue aujourd'hui, par une révolution géologique, dans un autre lit souterrain.

Le danger était grand parmi cette foule ardente de mineurs débordée aux environs du Pacifique de tous les points du globe, et dont l'impatience dépassait peut-être l'avidité. On se surveillait, on se pillait, on s'égorgeait avec une perfidie, une animosité froide, inexorable, comme celle des Indiens répandus autour de nous dans ces immenses solitudes, et rôdant nuit et jour au voisinage de nos tentes pour nous dérober nos vivres, nos vêtements, nos pioches, nos fusils. C'étaient continuellement des alertes, des embûches, des meurtres, des vengeances, et à la suite du vol ou de l'assassinat, quelque application immédiate et parfois raffinée de cette terrible loi de Lynch, très admissible d'ailleurs, ou du moins très excusable, dans ces régions reculées où ne pouvait régner d'autre loi que celle de la nécessité et de la force.

Le péril cependant ne m'eût point découragé. L'imminence même de la mort la plus injuste ou la plus cruelle exalte le cœur quand le but où l'on vise est un de ceux que l'honneur peut avouer. J'avais réalisé un bon sac de poudre d'or et deux lingots pesant chacun quatre de nos livres de douze onces, mais l'exemple de mes confrères, qui généralement dépensaient leur gain en pure perte dans de nouvelles fouilles ou dans l'exploitation téméraire de certaines mines, me fit bientôt comprendre l'inanité de leurs travaux. Les uns faisaient percer des routes à travers les forêts, d'autres creuser des canaux, disposer des siphons et barrer des rivières afin d'en amener les eaux d'une distance prodigieuse jusqu'aux sommets les plus élevés, dont ils lavaient les terres pour en extraire l'or. La Haute-Californie, métamorphosée grâce à eux, il faut le proclamer, est ainsi devenue un des plus beaux pays du monde. La civilisation

doit à ces intrépides pionniers de la reconnaissance; mais un labeur si gigantesque les a presque tous ruinés.

J'avais pressenti que l'exécution de tous ces travaux, entrepris simultanément dans toutes les localités où l'on soupçonnait la présence de l'or, exigerait le concours d'un nombre infini de bras, l'accumulation et la circulation d'une masse incalculable de capitaux. Dans ma pensée, c'était de San-Francisco seul que devaient, comme du centre le plus naturel, rayonner toutes les opérations. J'y revins. La ville n'avait pas une maison de pierres ni de briques; tout était de planches et de toiles. Je m'installai dans un de ces frères édifices, assez spacieux pour renfermer des magasins, des bureaux, un réfectoire commun et plusieurs cellules contiguës, garnies des meubles les plus nécessaires à une habitation transitoire. Je me fis à la fois banquier et tavernier, racoleur de tous les nouveaux émigrans que l'inquiétude de l'esprit, l'amour d'une liberté sans contrôle et sans limite, l'appât d'un gros salaire, attiraient sur ce théâtre éminemment propre à l'exercice de toutes les activités, de toutes les aptitudes, comme au déchaînement de tous les appétits et de toutes les convoitises. Je logeais l'ouvrier : je lui créais des relations avec le maître-mineur, j'étais le garant et le régulateur du marché, j'avais à l'un le prix de ses journées, j'en prélevais sur l'autre le capital et les intérêts dans l'achat du bloc ou des sacs de poudre d'or qu'il échangeait contre des espèces, dont je fixais en outre le titre et l'agio. La spéculation, sévèrement maintenue dans la ligne que je lui avais tracée, réussissait au-delà de mes vœux, et déjà possesseur d'une somme que j'évaluais en marchandises, en argent ou en papier, à dix mille livres sterling, je songeais à acquérir quelques terrains défrichés pour y établir des cultures, ce qui m'eût bientôt permis de faire concurrence aux importations de denrées étrangères, lorsqu'un de ces fréquens incendies, dus à l'incurie ou à la malveillance, qui s'abattaient soudainement sur la ville, en dévora tous les quartiers dans la nuit du 3 au 4 mai 1851. Dix jours écoulés à peine, il ne restait plus vestige du fléau. Chacun s'était mis à l'œuvre avec tout l'acharnement qu'inspire la rage d'un malheur immérité, et cette immense ruhe de travailleurs était encore une fois debout; mais j'avais failli périr dans les flammes, un ami, presque un frère, avait abusé de ma confiance. Toute ma fortune était réduite à la bourse assez bien garnie et à des valeurs en portefeuille que, par précaution, je portais toujours dans ma ceinture. Après avoir assisté au jugement et au supplice de ceux que la clameur publique accusait de ce sinistre, je quittai San-Francisco. Je remontai le San-Joaquin jusqu'à Stockton, pour me rendre à Sonora-City.

Edgard, à cet endroit de son récit, s'arrêta un moment, comme

pour rassembler ses souvenirs, et Ralph, qui l'avait écouté avec une attention empreinte de la plus poignante anxiété, ne fut pas assez maître de lui-même pour étouffer un cri, un soupir de soulagement. Il respirait, l'espérance lui était rendue, il croyait à une lacune du narrateur, à une réticence volontaire; il comptait sur la pitié de son cousin. Mais, immobile et froid comme un marbre, Edgard reprit en ces termes :

— J'essaierai d'être succinct dans ce qui me reste à dire. Ce n'est plus en effet que l'exposé de mes longs efforts pour regagner ce que j'avais perdu, pour occuper à mon retour en Angleterre une position honorable qui, en méritant le pardon de tous ceux que j'avais offensés, répondit aussi à la juste ambition de mon père et de lady Rose. Je supprimerais volontiers, quant à présent, cette partie de mon histoire, si elle ne se rattachait à celle des populations au milieu desquelles j'ai vécu, à la période étrange que j'y ai traversée, par des scènes épisodiques, par des remarques consignées dans mon journal de voyage, et dont un faible aperçu peut, ce soir même, ne pas vous être indifférent. Je vous ramènerai ensuite à San-Francisco. Là vous serez témoins des légitimes vengeance infligées à quelques-uns des vrais auteurs de l'incendie du mois de mai 1851. Je nommerai, s'il en est besoin, l'instigateur de ces misérables, échappé par son audace et ses artifices au châtement qui devait l'atteindre. Vous jugerez si cet homme peut avoir encore le droit de vivre, surtout quand les aveux de ses principaux complices viennent d'éclairer dans toute son horreur l'indiscutable authenticité de son crime, et qu'une flétrissure publique peut, d'un jour à l'autre, rejaillir en le frappant sur tous les membres d'une des familles les plus respectables du royaume-uni.

Edgard, en articulant ces derniers mots, s'était à demi retourné vers Ralph, le toisant d'un œil hautain par-dessus l'épaule. Leurs deux regards se rencontrèrent. Celui de Ralph était suppliant; mais Edgard n'y répondit que par un sourire de mépris.

— Me voilà donc, poursuivit-il, sur la route de Sonora-City. Je ne devais point y arriver avant d'essayer dans un ravin, en sortant de Stockton, deux coups de feu croisés, dont l'un me rasa la tempe droite et l'autre me blessa légèrement au bras gauche. Je devinai la main qui avait armé ces deux bandits. Je devais m'attendre à les retrouver dans les *claims* et les *placers*; mais la lutte à outrance que j'avais engagée contre le sort primait le soin de ma conservation. Je ne tardai point à visiter le Camp-du-Dragon, afin de m'y aboucher avec les principaux chercheurs d'or. J'offris mes services à tous ceux que recommandait ou leur bonheur ou leur habileté, puis rentrai en ville, et y repris le système d'opérations dont j'avais eu tant à me louer à San-Francisco.

Sonora-City ne se composait encore que d'un très petit nombre de huttes construites en planches ou en toiles, comme dans le chef-lieu de la Haute-Californie. Quelques-unes ne l'étaient qu'en troncs d'arbres mal dépouillés de leur écorce, supportant une toiture d'herbes et de broussailles mêlées et pilées dans une épaisse couche de terre : point de parquet à l'intérieur, le sol nu, pas même nivelé; de simples claies servant de châssis à des peaux de bêtes en guise de volets et de carreaux. Dans ces pauvres réduits, les désordres n'étaient pourtant pas moindres qu'à San-Francisco; l'ivrognerie, le jeu, se partageaient les loisirs des habitans. De là des altercations, des larcins, des guet-apens, contre lesquels le plus fort ou le moins coupable réclamait la rigoureuse application de la loi de Lynch. Le Mexicain surtout avait une réputation détestable, et l'impitoyable *Yankee* éprouvait une joie féroce à en faire justice. Quelqu'un avait-il été volé, blessé, tué dans ces rixes, dans ces mêlées furieuses, causées par des rivalités sauvages, c'était sur lui que tombait l'accusation; saisi aussitôt, garotté, entraîné, jugé, lynché. Je n'oublierai jamais qu'ayant été une fois appelé en témoignage dans une de ces procédures sommaires contre plus eurs de ces malheureux pris en flagrant délit d'escroquerie ou d'assassinat (car, forcé par mon genre de commerce de bâtir un logis plus vaste et plus commode que les autres, j'y avais établi une taverne, ouverte nécessairement, comme un lieu de marché, aux paris et à la spéculation), je fus requis, en ma qualité de déposant, non de participer, mais d'assister à l'exécution.

Ils étaient dix-huit. Six, après avoir évité le revolver d'un marchand de New-York qui leur avait gagné leur argent au jeu, s'étaient jetés sur lui, en quittant ma maison, et l'avaient expédié à coups de couteau. Six avaient filouté de la poudre d'or sous la tente d'un mineur, les six derniers, pipé les dés dans une partie de mille dollars ou vendu à des pionniers de la fausse monnaie. Les six premiers furent accrochés à un fil de fer, au-dessus d'un ravin où flambait un feu de planches résineuses, six ensuite campés debout sur la croupe d'une mule et attachés par le cou aux branches d'un chêne voisin du chemin creux; le reste disposé à l'entour, en demi-cercle, les mains derrière le dos, surveillé par une sentinelle, le revolver au poing. Les bourreaux de ces malfaiteurs avaient calculé que de six pas en six pas la mule se dérochant sous les pieds du patient, celui-ci flotterait au bout de sa cravate de chanvre et s'y tordrait assez longtemps dans les affres de l'agonie pour entendre les hurlemens de ceux que l'on grillait au-dessus du brasier. Le conducteur de chaque mule la faisait donc avancer régulièrement de six pas, et au fur et à mesure qu'un des condamnés demeurait suspendu à la corde, une des six sentinelles, comme intermède à

chaque acte de la grande pièce, tirait une balle dans l'oreille du prisonnier confié à sa garde.

Quelquefois, quand c'était aussi un Mexicain ou tout autre catholique, le condamné implorait les secours de sa religion. Frère Jonathan ne manquait jamais d'accueillir la requête : il envoyait en toute diligence avertir un prêtre; mais, parvenu sur les bords du Stanislas ou de toute autre rivière, le bateau qui devait effectuer le passage se présentait toujours trop tard, et l'homme de Dieu n'arrivait sur le champ de l'exécution qu'après le supplice. Alors on lui offrait un dollar comme dédommagement. Il refusait; on n'insistait pas. Chacun se cotisait, sur sa demande, pour élever une croix sur la fosse; seulement cette croix affectait d'ordinaire la configuration d'une potence, et à la prochaine occasion c'était là qu'on pendait le condamné, en tendant sur sa tête une grande banne, par dérision.

Ces horreurs, je me hâte de le dire, il ne serait point équitable de ne les imputer qu'aux Américains; nous devons, nous Anglais, en accepter notre bonne part, non moins que toute cette population de mineurs qu'une vie aventureuse, de longs et rudes travaux, le besoin de distractions, fût-ce la plus sanglante, et une moralité assez douteuse ne prédisposaient guère à la pitié.

Ajouterai-je maintenant que, familiarisé moi-même avec la mort sous toutes ses faces, je n'appréhendais ni les rancunes du pionnier ou du mineur, à qui je ne prêtais des fonds que sur garantie et à un taux très élevé, ni le ressentiment de l'ouvrier paresseux, que je biffais net sur la liste de mes cliens quand il s'endettait ou que son patron n'était pas content de lui, ni les éclaboussures de tous les coups de revolver que les joueurs et les buveurs s'envoyaient entre eux dans ma taverne? Je n'avais qu'une idée fixe : m'enrichir. A ce métier, le cœur se bronze vite, l'esprit acquiert une lucidité extraordinaire. Lancé à toute vapeur sur le chemin de la fortune, faiblir ou gauchir, c'est dérailler, c'est s'exposer, comme un sot ou un fou, à quelque ridicule catastrophe.

Je spéculais sur tout : sur la conversion des métaux en monnaies et sur le change de ces monnaies, sur la hausse ou la baisse des valeurs, sur les constructions, sur les défrichemens, sur la vanité des comédiens dont les friperies ne répondaient pas au talent que leur attribuait l'indulgence du public, car nous avions un théâtre à Sonora-City; sur le prix de plus en plus exagéré des denrées : créant l'abondance sur un point ou la disette sur un autre, et prêt à en accaparer le monopole, si deux incendies aussi violens que celui de San-Francisco n'avaient entièrement rasé la ville, de 1853 à 1854, ainsi que Chinese-Camp, Colombia et James-Town. Mais à cette époque j'avais réparé toutes mes pertes, j'avais refait mon capital, réalisé pour les deux tiers en excellent papier sur Londres et placé

chez mon oncle Lewis Slough. Je lui avais demandé le secret : il m'a scrupuleusement tenu parole, puisque vous ignoriez même si j'étais encore en vie. Ne l'en blâmez pas. Ma première visite, je l'avoue, a été chez lui pour l'en remercier.

Aux incendies avaient succédé le typhus et la famine. Les mineurs s'étaient dispersés. Peu ou point de travail dans les *placers*. M'entêter contre une situation difficile, c'eût été perdre mon temps. Je commençai par enrôler à mon service le capitaine d'une de ces compagnies d'Indiens nomades à qui l'on peut se fier quand on les traite bien. Ils vivent au hasard, de fruits et de légumes, de chasse ou de pêche, vont à peu près nus et se fabriquent des dieux en terre cuite. Puis je chargeai sur quatre mules une portion de marchandises que j'avais sauvées des flammes, et me dirigeai vers la Basse-Californie, qu'on désigne plus communément sous l'expression générale de Péninsule. J'avais à franchir plus de quatre cent trente lieues d'Angleterre avant d'atteindre La Paz, qui en est le port principal, célèbre par la pêche des perles et les mines d'or de San-Antonio. La route ne fut pas d'abord trop pénible, car à une distance de six à huit lieues l'une de l'autre on rencontrait, pour s'y arrêter, quelque vaste ferme dont le propriétaire ou le majordome vous accordait l'hospitalité la plus bienveillante et la plus large. Je me souviens qu'à celle de la Grulla plusieurs domestiques des deux sexes étaient de sang mêlé. Les gens de mon escorte se reconurent, avec une sorte d'orgueil nuancé de répulsion et de dédain, aux traits les plus caractéristiques de leur race : rareté de la barbe, teint olivâtre, front étroit, beaux yeux pleins de vivacité, cheveux noirs, longs et touffus, mais gros et sans souplesse, taille élégante et richesse régulière des formes. Le nègre en effet envie, mais accepte la supériorité du blanc; l'irréductible Indien n'y croit même pas. On a pu l'exterminer, non le persuader, ni le parquer dans la servitude. Les femmes, à qui j'avais distribué des étoffes et des colifichets contenus dans mes ballots, vinrent m'apporter, avant les rafraichissemens, de l'eau tiède pour me laver elles-mêmes les pieds. J'ai ouï dire que c'était aussi l'usage aux états du sud de l'Union américaine, dans ces domaines immenses où l'opulence créée par la culture du coton a fait surgir du sol, comme en Europe la conquête, une nouvelle féodalité. Le propriétaire accueille le marchand qui passe avec tout le faste déployé au moyen âge, et une négresse nettoie dans un bassin la poussière des pieds du voyageur.

Bientôt cependant la fatigue finit par me gagner. Je souffrais beaucoup de cette chaleur étouffante, à laquelle on rapporte l'étymologie latine du nom de Californie : *calida fornax*, ardente fournaise. Je résistais autant que possible à mon accablement pour noter en chemin les observations que me fournissait l'aspect général



du pays. Il me parut presque partout aride et pauvre, et dépourvu d'habitans. Très peu de forêts, moins encore de sources et de cours d'eau. Ce sont pourtant des terres neuves, qu'on pourrait rendre meubles aisément; j'y ai remarqué de superbes plantations de blé et de maïs. La plupart des arbres fruitiers de l'Europe ont été plantés par des missionnaires français ou espagnols, la vigne surtout a prospéré : on lui doit les deux vins généreux de Mulégé et de San-Ignacio. Le chêne, le saule, le peuplier, le platane, sont indigènes, ainsi que le palmier, le pin et le sapin. Je ne citerai donc comme curiosité que le mesquite à fruit en forme de haricot, dont le bois est très utile en menuiserie, et le maguel, sur la fleur duquel on récolte du miel, tandis que le pied donne une très bonne eau-de-vie appelée *mescal*. En résumé, la superficie totale de la Péninsule n'est guère au-dessous de six mille lieues. Eh bien ! à l'époque où je la visitai, sur dix à douze mille Indiens nomades, le chiffre de la population blanche ou métisse ne s'élevait pas à plus de huit mille âmes. Le manque d'eau, les entraves apportées à l'agriculture, au commerce, à l'industrie par le despotisme des fonctionnaires, par l'avidité insatiable et les barbares représailles de tous les compétiteurs politiques qui se disputent le pouvoir, ont fait du nord un vrai désert. L'eau, moins rare au sud, où elle se déverse du haut des montagnes, l'exploitation des mines d'or, la pêche des perles sur la côte, la chasse de la loutre et du loup de mer, la sécurité plus ou moins réelle qui résulte toujours du voisinage d'un centre de gouvernement, y ont fait refluer la population en rendant les relations plus nombreuses, plus commodes, l'existence relativement plus tolérable.

Tels sont les motifs qui m'avaient conduit au port de La Paz. J'y fixai ma résidence et ne tardai point à m'y lier d'affaires avec le fils aîné d'un négociant anglais de Mexico, très entreprenant, qui avait deux comptoirs, l'un à Mazatlan, l'autre à Guaymas, les deux ports et marchés d'approvisionnement les plus considérables, soit pour toutes les villes de l'état de Sinaloa, soit pour l'intérieur de la Sonora. Ce jeune homme, instruit, intelligent et probe, à qui son père avait confié la direction de ses deux comptoirs, revenait d'un voyage à San-Francisco, accompagné, comme moi, d'une troupe d'Indiens dont il soudoyait le capitaine. C'étaient des Apaches d'une tribu errante dans la Sonora, et en les armant de fusils il avait eu l'art de leur persuader qu'un habit de toile relèverait bien mieux leur tournure martiale qu'un chiffon de ceinture en caleçon. J'eus l'adresse d'en faire autant aux miens, malgré leur répugnance. Le gouverneur de La Paz n'en eut pour moi que plus de déférence, en sorte qu'il me fut possible de pousser très loin et avec profit mes excursions autour de la ville.

James Lee (c'était le nom de ce jeune homme) m'apprit que depuis l'incendie de 1851, rebâti en pierres ou en briques, San-Francisco acquérait de jour en jour plus d'animation, plus d'importance, et que sous peu, grâce à l'abondance des capitaux qu'y faisaient circuler le commerce et la culture, ce serait une des villes les plus belles et les plus florissantes de l'Union américaine. Malgré son amabilité, sa gaîté habituelle, j'avais remarqué plus d'une fois que le front de James se voilait tout à coup d'un nuage de mélancolie; mais n'ayant qu'à me féliciter de l'agrément et de la sûreté de nos rapports, j'hésitais à l'interroger, dans la crainte de me heurter maladroitement à quelqu'une de ces cordes sensibles qu'on ne saurait manier avec trop de précaution et de délicatesse.

Nous touchions au mois de septembre 1854, et, suffisamment renseigné par lui sur le trafic des perles, de la poudre d'or et des peaux de loutre et de loup de mer, sur celui des fruits délicieux du Mexique que l'on consomme dans le pays, tels que la banane par exemple, la zapotille et la granadita, ainsi que de tous les petits meubles charmans fabriqués avec l'ébène, le cèdre, le mesquite à gomme, le bois de fer, le noyer jaune et le poivrier rouge, je me voyais en train de décupler très prochainement les fonds que j'avais conservés entre les mains, lorsque James Lee, qui s'en était retourné à Mazatlan, mais qui ne faisait qu'aller et venir d'un des ports à l'autre du Mexique, de la Sonora, du Sinaloa et de la Péninsule, revint me visiter à La Paz.

— Voulez-vous bien, me dit-il, en étalant un paquet de vieilles gazettes sur ma table, lire ces deux articles du *Morning-Post* et du *Daily-News*, que j'ai marqués d'une croix?

J'ouvris les deux journaux. C'était, à la date du 5 janvier 1854, l'annonce du mariage de miss Mary-Éthelréda, fille du très honorable sir John Rose, avec son cousin lord Mordaunt, fils aîné de lord Tandol, deuxième baron de Glass-Lyn.

Depuis longtemps je n'avais jeté les yeux sur aucune de nos feuilles publiques, ou plutôt je ne les lisais qu'à la manière expéditive et personnelle des Anglais, dont l'habitude est de courir droit à la partie qui les intéresse et de négliger le reste. Je n'avais en outre eu de Londres, au mois d'octobre 1853, qu'une seule lettre très courte de Lewis Slough, dans laquelle il m'accusait réception des fonds que je lui avais envoyés.

— Votre nom est Rose, ajouta James, appartiendriez-vous à la même famille que sir John et lord Tandol?

— Vous n'ignorez pas, répondis-je tranquillement, car je tenais à garder l'incognito, que le nom de Rose est aussi répandu en Angleterre que celui de Lee, de Smith, d'Young, de Church ou de Chamber.

C'était éluder la question. Il en fut frappé, et me dit d'une voix tremblante :

— Vous avez raison. Cela peut nuire assez souvent, puisqu'on risque d'être confondu avec quelqu'un qui a mal fini. Vous étiez à San-Francisco en 1851, pendant le grand incendie du mois de mai. Parmi les suspects, impitoyablement sacrifiés à l'exercice de la loi de Lynch, ne vous souvient-il pas qu'il en était un du nom de Lee?

— Je ne l'ai point oublié, répliquai-je ; celui-là se défendit avec beaucoup de sang-froid et mourut avec beaucoup de courage. J'avais tâché de le sauver ; j'étais convaincu de son innocence.

— Y croyez-vous encore?

— Plus que jamais.

— Merci ! C'était mon frère cadet, dit James en me tendant la main.

Je la pressai dans la mienne. Il était fort pâle, fort ému. Je le priai de s'asseoir. Il continua.

— Auriez-vous, à la même époque, connu un certain Rob Yeo, qui fut un des plus acharnés contre les victimes?

— Pour mon malheur ! m'écriai-je.

En effet, c'était le nom de l'ami dont j'avais tant à me plaindre.

— Ne pensez-vous point que ce soit lui qui avait aposté deux assassins contre un voyageur de votre nom, sur le chemin de Stockton à Sonora-City ?

— Je n'en ai jamais douté. Ce voyageur, c'est moi.

— Eh bien ! ces deux hommes ont parlé, le jour où, s'étant enfui d'abord à Baltimore, puis au Texas, Rob Yeo, qui les avait fait déposer contre mon frère, leur a brusquement coupé tout subside. Son nom ne serait même, à ce que l'on prétend, qu'un nom d'emprunt, et plusieurs personnes le supposent réfugié aujourd'hui en Angleterre. Le long séjour que j'ai récemment fait à San-Francisco n'avait d'autre but que d'y rechercher, d'y rassembler tous les indices, toutes les circonstances propres à dissiper jusqu'au dernier doute qu'on pourrait garder encore sur la parfaite honorabilité d'Arthur Lee. Il faut que la lumière éclate, que son innocence soit démontrée, sa mémoire réhabilitée. J'ai déjà la preuve qu'on lui avait soustrait un portefeuille renfermant pour quatre mille livres sterling de traites sur la maison Storck et C<sup>ie</sup>, de Baltimore, passées à l'ordre du banquier David Scroop, de San-Francisco, et de son agent Edmund Hunt. Elles nous ont été retournées à Guaymas ; la signature de mon frère Arthur était contrefaite, et je n'ai point tardé à m'assurer que ce Hunt n'est autre que Rob Yeo. Les deux sicaires de Rob l'accusent en outre de n'avoir fait dénoncer Arthur Lee comme incendiaire que pour n'être point obligé de restituer l'argent qu'il lui avait volé au jeu. L'intention de mon père n'est

nullement de poursuivre les juges qui ont condamné son fils. Ils se sont trompés, mais ils étaient ou ont pu être de bonne foi. Toute la procédure entamée ne roule donc que sur les trois crimes de faux, de meurtre et d'incendie à la charge d'Yeo. Mon père ni moi ne sommes sujets américains. Je repars ce soir pour San-Francisco, j'irai de là en Angleterre où se trouve notre véritable juridiction; j'y emmènerai sous caution les deux complices du misérable. Je l'y découvrirai, en quelque lieu, sous quelque nom qu'il se cache. Je porterai, s'il le faut, notre plainte jusqu'au banc de la reine. Mon père a résolu d'engager toute sa fortune dans ce procès.

James, à ces mots, se leva pour sortir. Je le suivis dehors et je lui dis :

— Vous êtes dans le commerce, vous savez combien une brusque liquidation offre souvent de difficultés et de mécomptes. Je ne vous demande que quinze jours; dans quinze jours, je serai à San-Francisco. Je vous y aiderai dans vos démarches. Je suis intéressé autant que vous, je le jure, à pénétrer le fond de cet abîme d'iniquités.

Vers le milieu de septembre, en effet, je l'avais rejoint. Il me communiqua de nouvelles pièces de l'enquête, et cette lecture acheva de confirmer tous mes soupçons. Évidemment Rob Yeo avait été un des fauteurs les plus remuans et les plus adroits de l'incendie du 4 mai 1851.

Dans l'indignation que m'inspirait ce tissu de noirceurs, il m'échappé quelques interjections douloureuses, quelques récriminations passionnées, dont pouvait à bon droit s'étonner l'ignorance de James Lee.

— N'est-ce pas, me dit-il, que c'est réellement un affreux drôle?

Cette apostrophe fut la goutte d'eau qui fait déborder le vase. — Ah! si ce nom était le sien! m'écriai-je, la rougeur au front, si la publicité de l'action que vous intenterez contre lui ne devait pas porter la désolation dans sa famille!.. James, écoutez-moi, partons le même jour. C'est à Londres qu'il faut aller. Vous n'aurez pas besoin, là, de recourir à l'adresse de nos détectives pour retrouver ses traces, pour emboîter le pas derrière lui, pour le débusquer des ténèbres dont il s'enveloppe. Je vous révélerai son nom. Je vous mettrai inopinément en face du scélérat. Son père préviendra toutes vos demandes, il vous accordera sans balancer toutes les satisfactions que vous êtes en mesure d'exiger. C'est une âme noble et forte qui n'a jamais transigé avec la probité, avec l'honneur. Vous obtiendrez de sa justice l'exacte et sévère réparation que vous attendez des lois de l'Angleterre.

Le lendemain matin, nous étions en mer, et à deux heures de l'après-midi nous sommes ensemble arrivés aujourd'hui à Londres.

Cela dit, je reviens sur mes pas, afin d'exposer à vos yeux, ainsi que je l'ai promis, le tableau d'une des plus cruelles applications qui furent faites de la loi de Lynch, au milieu des ruines encore fumantes de San-Francisco, et dans laquelle Rob Yeo joua un rôle si odieux, non-seulement comme dénonciateur, mais comme juge.

Sur cette phrase, Edgard s'arrêta, cherchant une transition pour y renouer le fil de son récit, et Ralph, mû par ce ressort mystérieux, mais tout physique, qui est en nous, et sur lequel la réflexion, la volonté n'ont point de prise, se leva spontanément, tout d'une pièce et tout d'un coup, droit, immobile, presque rigide, les traits bouleversés, mais le front toujours hautain, l'œil rayonnant de cette flamme livide où éclate la rage impuissante de l'orgueil, de la honte et du désespoir. Il aurait pu sortir, se dérober sous quelque prétexte plausible à l'implacable énoncé de l'acte d'accusation anonyme qui l'écrasait de stupeur et de confusion. Il ne l'osait pas, il n'y songeait même point, fasciné par une sorte de vertige assez semblable à celui qui s'empare de nous quand nous sommes suspendus au bord d'un gouffre.

L'attention de sir John et de lord Tandol était devenue de plus en plus sombre. Ils écoutaient, graves, recueillis, la tête baissée, n'échangeant ni un geste ni un regard. C'était une de ces anxiétés qui oppressent, mais que traverse une dernière lueur d'espérance, comme lorsque, sous un ciel chargé d'électricité, l'on risque d'être frappé par la foudre avant d'avoir aperçu l'éclair. Quant à Éthelrêda et à lady Rose, l'une s'était lentement assoupie auprès du feu, ce qu'expliquait l'état de langueur où elle se trouvait depuis quelques mois; l'autre, après avoir enlevé Margaret des bras de Francis pour la bercer et l'endormir sur ses genoux, luttait à peine contre la même somnolence qui avait triomphé de la mère et de l'enfant. Francis, les yeux obstinément fixés sur Ralph, le couvrait d'un sourire glacé.

Edgard reprit : — J'omettais un détail qui a bien son importance. Ce Rob Yeo, ce n'est pas en Californie que je l'ai connu, c'est en Angleterre, à Londres même. Nous étions intimes, bien qu'en plus d'une occasion et sur plus d'un sujet ses procédés envers moi eussent été d'une lâcheté, d'une perfidie qui devaient autoriser ou une méfiance insultante ou une rupture définitive. J'ai compris plus tard pourquoi, en m'entraînant dans la dissipation, et par la dissipation dans le vice, il se flattait d'excuser d'abord ses propres excès par les miens. C'était pour réformer ensuite sa conduite, et, après m'avoir chassé de la maison de mon père, absorber un jour mon patrimoine dans le sien. Je le revis à San-Francisco, où il m'avait donné rendez-vous. Il s'y était déjà fait une réputation déplorable : débauché, tapageur, oisif, arrogant,

n'ayant plus d'autre moyen d'existence que le jeu, vivant à front découvert avec tout ce qu'il y avait de plus vil ou de plus forcené dans la population, mais hardi, insinuant, harangueur perpétuel des désœuvrés sans courage ou sans ressources dont il s'était déjà formé un parti très redoutable, et entretenant même, à ce qu'on disait, des relations secrètes avec plusieurs chefs de tribus indiennes aux environs des mines et des *placers*. Sa première parole d'amitié fut de m'emprunter de l'argent. Je lui prêtai volontiers tout ce que j'avais de disponible. Le lendemain, deuxième emprunt : il avait tout hasardé sur une carte, tout perdu. Mais c'était en qualité de travailleur sérieux, non de touriste inoccupé, que j'avais abordé, moi, la terre de l'or, le nouveau marché ouvert à la spéculation et à l'industrie. Je déclinai donc l'honneur de sa demande, en lui dédaignant d'un ton ferme les motifs de mon refus. Son orgueil en fut révolté, il ne me pardonna point de revendiquer mon indépendance. — Je me vengerai ! me dit-il.

— Vengez-vous, monsieur, répondez-je, et séparons-nous.

Son hostilité, au commencement, fut sourde, quoique incessante. Si j'enrôlais un groupe d'ouvriers, il les accostait dans la rue, les menait au fond d'une taverne isolée, les y faisait jouer et boire, les dépouillait de leur pécule, puis les ameutait contre moi, alléguant dans leur défense que je les avais eus pour un verre de gin et un morceau de pain. Si un de mes débiteurs, gêné, ne pouvait que difficilement s'acquitter à l'échéance, il lui conseillait de me rembourser par une balle au ventre dans ma prochaine tournée aux camps des *placers*. Je n'évitais le meurtre que pour tomber sous le coup de la médisance ou de la calomnie. On me traitait d'usurier, de Judas, d'homme à pendre à la plus haute branche d'un chêne pour y être brûlé vif avec toutes les valeurs à terme qu'on saisirait dans les poches de mon portefeuille. On répandait le bruit que Rose n'était pas mon nom, que je m'appelais Yeo, comme lui, car, n'ayant pu me persuader de prendre un pseudonyme à son exemple, il regardait cet échec comme une nouvelle offense, m'accusant de déshonorer le nom de Rose dans un métier de dols et de rapines. On m'avait enfin rapporté un propos de sa bouche d'une rare insolence. — Edgard, avait-il dit, s'est insurgé contre moi : bon ! je lui ai mis une fois pour toutes le grappin dessus ; il reviendra bientôt sous le collier.

Il se trompait. Je suis aussi entêté que lui, mais dans le bien.

Voyant qu'à toutes ses attaques j'opposais un flegme imperturbable, et qu'à la suite de plusieurs opérations loyalement conduites l'opinion tournait en ma faveur, Rob Yeo changea de conduite. Il corrompit tous mes employés, tous mes serviteurs. Je fus assailli d'une nuée de rôdeurs nocturnes dont la sentinelle, à l'aspect d'un

*policeman*, déchargeait sur lui son revolver, afin de m'attirer moi-même à la fenêtre et de me tirer de loin un coup de fusil, — d'espions et de buveurs, exercés et très habiles, sous couleur d'affaire ou de rafraîchissement, à s'insinuer dans toutes les parties d'une habitation, à rafler les marchandises ou à escamoter la monnaie courante étalée sur un bureau. Leur principale visée, c'étaient les lingots et la poudre d'or que j'avais effectivement enfouis à une certaine profondeur dans un coin de ma chambre, en attendant l'occasion de les convertir en espèces; mais pour découvrir la caisse où je les avais enfermés, il fallait bouleverser tout le terrain de ma maison, travail impraticable en temps ordinaire, possible seulement au milieu du tumulte, de la confusion et de la mêlée générale qui résulteraient d'un incendie.

Le 2 mai, une troupe d'Indiens descendus des *placers* apparut sur les quais de San-Francisco. Ils étaient une vingtaine et venaient, disaient-ils, s'approvisionner de farine de maïs et de viande salée. Leur chef payait comptant. On leur permit de circuler, d'entrer partout, sans les assujettir à aucune surveillance. La procédure achevée par James Lee constate pourtant ce fait, très important à relever, qu'on les remarqua, le soir, dans une taverne mal famée, aux abords de la ville, en conférence avec Rob Yeo et deux de ses familiers les plus assidus, Jack Bethwith et Tom Lely, les mêmes qui devaient plus tard me tendre un guet-apens sur le chemin de Stockton à Sonora-City.

Le lendemain 3, dans la nuit, le cri au feu! s'éleva de tous les quartiers à la fois de San-Francisco. Représentez-vous l'horreur sinistre de la scène : cette immense ruche de travailleurs, parmi lesquels avaient surgi tant d'aventuriers et de bandits, enveloppée tout à coup d'un réseau de flammes; ces longues files d'édifices en toile et en bois résineux qui, s'effondrant en quelques minutes, avec des craquemens lugubres, dans un tourbillon d'étincelles et de fumée, n'étaient plus qu'un brasier dont les flammèches sillonnaient le ciel comme des fusées et propageaient l'incendie du centre de la ville à ses extrémités; les cris déchirans, les gémissemens étouffés partant de l'intérieur des maisons, les clameurs effrénées, les imprécations furieuses, les hurlemens effroyables d'une foule affolée de colère et de terreur, ou ivre de gin et de pillage, qui encombrait les places et les rues. S'efforçait-on de combattre chez soi le fléau, afin de lui arracher la partie de sa fortune la plus facile à transporter, une bande de misérables s'y élançait malgré vous, attisant le feu qu'ils offraient d'éteindre, et vous dévalisait en un clin d'œil de vos effets les plus précieux. Essayait-on de sortir, sous une grêle de coups de revolver, pour sauver du moins sa vie, les mêmes gredins vous entouraient, vous colletaient

au dehors, fouillant effrontément dans votre ceinture et retournant toutes vos poches. Les uns s'étaient barbouillé le visage de suie ; d'autres affectaient l'accent guttural particulier à l'espagnol, pour qu'on les crût originaires de la Sonora ou du Mexique.

Mon logis avoisinait le port. Harassé de fatigue, après une journée bien remplie, je reposais tout habillé, comme j'en avais contracté l'habitude, voulant en cas d'alerte ou d'accident être plus vite sur pied. Je flottais depuis un instant entre la veille et le sommeil, les yeux fermés, mais l'oreille sensible encore à tous les bruits. J'entends vaguement crocheter la porte de ma chambre. Je me lève en sursaut, je saisis mes deux revolvers. J'entrevois sur le seuil, à la lueur des flammes qui montaient du centre de la ville, trois hommes qui ont forcé la serrure. Il y en a deux de masqués.

— Êtes-vous bien sûr que ce soit ici ? demande le plus grand d'un ton d'autorité.

Je l'ai reconnu, à la voix. C'est Rob Yeo. Il n'a point de déguisement, mais un simple mouchoir de cou rabattu sur ses yeux, comme pour les garantir du pétilllement des flammèches et des étincelles que le vent, qui les chasse, éparpille de tous côtés.

— Oui, parfaitement ! ici même ! répond un de ceux qui l'accompagnent ; en moins d'une heure on aura le magot.

— Je les vise, je les manque, ils s'évadent ; mais je les ai, l'un et l'autre, reconnus aussi à la voix. C'est Jack Bethwith et Tom Lely. Je m'attache à Rob ; il évite ma poursuite en se glissant derrière la porte. Je l'entends, une fois hors de la chambre, dire à Jack et à Tom :

— Dépêchons ! appelez les autres. Deux en vedette ; quatre sur le toit, avec de l'eau pour mouiller la toile ; quatre dans la maison armés de pioches et de haches, et si le drôle regimbe, la corde au cou, comme à un chien qu'on va noyer !

Que faire ! Plus de douze contre un ; impossible de résister. Je me résigne, je n'ai que le temps de fuir par un couloir du magasin aboutissant au quai. Je cours au foyer de l'incendie ; je m'y dévoue au salut de tous ceux qui, échappés vivants de la fournaise, ont encore à se défendre contre l'agression des coupe-jarrets et des voleurs.

Deux jours s'écoulèrent avant le jugement et l'exécution des derniers coupables. On avait fait main basse sur tous les Indiens errans dans les quartiers les plus peuplés de la ville. Ils y étaient rangés, au fur et à mesure qu'on les ramassait, sur une seule file, puis liés dos à dos, et précipités au milieu des décombres qui flambaient encore. C'était agir avec un peu trop de précipitation sans aucun doute, et, comme le suppose l'enquête, à l'instigation de cer-



taines gens intéressées à supprimer des complices. Trois de ces Indiens, qu'on n'arrêta que le lendemain, cachés dans les ruines dont on visitait tous les recoins pour en laver les cendres et la terre, où pointillaient des parcelles d'or et d'argent, furent réservés pour la procédure de la loi de Lynch. C'étaient le chef et ses deux fils.

La conduite que j'avais tenue pendant l'incendie me désignait naturellement au choix de la population. Je fus un des membres de la commission spéciale à qui l'on confia l'instruction de l'affaire. Croirez-vous que Rob Yeo eut le crédit d'y entrer? Il s'était fait par sa faconde, sa familiarité, ses complaisances, par ses débauches même, tant de créatures dans la ville! Tous les désœuvrés, tous les joueurs suspects dont la conscience n'était pas tranquille, comptèrent sur son indulgence. Un de nos collègues le pria pourtant de s'expliquer sur l'entretien assez étrange qu'il avait eu avec les Indiens. Il dit que c'était pour leur acheter de la poudre d'or, et que Bethwith et Lely, très-versés dans leur langue, lui avaient servi d'interprètes. La réponse devait paraître satisfaisante. Les deux affidés d'Yeo avaient en effet longtemps vécu dans les *placers*, et les Indiens avaient tout payé aux marchands de San-Francisco avec de la poudre d'or sans doute pillée aux mineurs.

Cet incident vidé, Rob me prit à part et me dit :

— Est-ce que vous aurez la faiblesse de communiquer à ces messieurs la petite visite nocturne que je vous ai rendue dans votre maison? Du reste vous n'êtes pas sans talent pour le commerce : votre caisse était bien garnie.

— Vous êtes un infâme ! m'écriai-je, je devrais vous démasquer, dire qui vous êtes ; mais votre nom m'est cher plus qu'à vous-même, je ne le traherai point dans la boue.

Quelques doutes n'en restaient pas moins aux commissaires sur l'intégrité de leur collègue. Le policeman Ben Patrick avait signalé dans son rapport du 3 au 4 mai un homme de haute taille, les yeux et le front voilés d'un bandeau, qui, au plus fort de l'incendie, s'était jeté à corps perdu dans plusieurs maisons du centre de la ville, dont les habitans se plaignaient qu'on les eût dévalisés. Interrogé sur ce point, Rob Yeo répondit en souriant qu'il ne pouvait nier que sa stature ne fût peu ordinaire, ce qui nulle part jusqu'ici n'avait été ni un crime ni même un délit ou un sujet admissible d'accusation ; qu'il ne niait pas non plus qu'aveuglé par les étincelles, suffoqué par la fumée, il ne lui fût arrivé peut-être de placer un mouchoir de cou ou de poche sur ses yeux ou sur sa bouche ; mais qu'assurément, si c'eût été dans l'intention de se déguiser, le moyen le plus efficace c'était de se noircir le visage avec du cirage ou de la suie, comme avaient fait presque tous les vauriens qui,

surpris la main dans le sac, avaient été fusillés sur-le-champ par leurs victimes. — Je somme le policeman Patrick, ajouta-t-il en le regardant en face, de déclarer si je n'ai point aidé plusieurs personnes à sauver leur mobilier ou leurs marchandises, si je n'en ai pas même retiré quelques-unes des flammes. Policeman Patrick, je vous ai parlé, je vous ai vu; vous m'entendez, vous me voyez : n'est-ce pas moi ?

— C'est bien vous, affirma Patrick; vous aviez même des brûlures au front et aux mains, et les deux gentlemen qui vous escortent d'habitude, Jack Bethwith et Tom Lely, étaient avec vous.

— Que faisaient-ils? dit un des commissaires.

— Leur devoir, comme monsieur; répartit le policeman.

On appela Bethwith et Lely.

— Le gentleman portait-il un bandeau pendant l'incendie? leur demanda le président de la commission, en désignant du doigt Rob Yeo debout à côté de lui.

— Est-ce que je m'en souviens? répartit Bethwith; le jet prodigieux des flammes éblouissait; il se peut bien que je me sois aussi bandé les paupières de mon mouchoir, ou que j'en aie protégé mes narines et mes lèvres contre cette affreuse odeur de résine qui ôtait la respiration. Je ne dissimulerai point que, si j'avais rencontré un pot de bière sous la main, je l'eusse avalé gratis et sans scrupule.

— Goddam! s'écria Lely comme illuminé d'une réflexion subite, n'y a-t-il pas à San-Francisco un gentleman étranger, nommé Arthur Lee, qu'on dit affligé d'une ophthalmie, et qui se promène les yeux à demi bandés d'un foulard de couleur?

— Qu'on l'amène! ordonna le président à Ben Patrick.

En attendant qu'il vint, un des commissaires fit observer que mon domicile était également un de ceux qu'avait respectés le fléau, à cause de son éloignement du centre, et s'enquit affectueusement si en mon absence, tandis que je sacrifiais mes intérêts à ceux d'autrui, les maraudeurs n'avaient commis chez moi aucun dégât ni aucun détournement. Je répondis que dans la calamité publique un détriment particulier importait peu.

— Monsieur avait eu soin de laisser quelques domestiques fidèles dans sa maison, dit Yeo d'un ton doucereux; on en a compté jusqu'à quatre sur le toit, qui, par précaution, l'inondaient à pleins seaux en cas d'une invasion très probable du feu.

Tout en parlant, il me décochait un sourire sardonique qui signifiait : je te défie bien de parler.

Il avait raison. Eh! comment ne pas me taire? On ne déshonore pas, pour se venger, toute une famille dans un homme; à la famille seule appartient le droit de couper clandestinement le membre gangrené qui en est la honte et le fardeau.

Arthur Lee comparut bientôt conduit par le policeman.

— Où étiez-vous, monsieur, dans la nuit du 3 au 4 mai? lui demanda le président.

— Où tout honnête homme devait être : au feu, pour le combattre et porter secours à ceux qui en avaient besoin.

— Vous souffrez d'une ophthalmie : vous n'avez pas craint d'aggraver votre état au milieu des flammes et de la fumée?

— Ne consulte-t-on que soi, monsieur, lorsqu'il s'agit d'être utile?

— Vous aviez votre bandeau, n'est-il pas vrai?

— Pourquoi l'aurais-je quitté? Je ne m'explique point cette question.

— Vous la comprendrez tout à l'heure. On vous a vu pénétrer, au centre de la ville, dans plusieurs maisons qu'avait gagnées déjà l'incendie.

— Nécessairement. On y criait à l'aide. Comment eussé-je pu répondre à l'appel, si je n'étais entré?

— Le foulard qui vous tient aujourd'hui lieu de bandeau est-il le même que vous aviez cette nuit-là?

— Le même, monsieur; du reste je n'en possède pas d'autres que de ce dessin et de cette couleur.

— Les miens, dit Rob Yeo, sont d'une couleur et d'un dessin tout différens.

On confronta les deux foulards. Celui d'Arthur Lee était un vrai foulard de l'Inde à grands ramages, rouge foncé et jaune-brun; celui de Rob Yeo, un foulard anglais à fond bleu clair, parsemé de petits pois blancs, très facile à distinguer au moindre rayon de lumière.

— Patrick, dit le président au policeman, pourriez-vous nous apprendre lequel de ces deux foulards est celui dont avait bandé ses yeux l'individu signalé dans votre rapport?

— Non, monsieur le président, je ne songeai point à l'examiner, luttant, comme je le faisais, contre le désordre épouvantable qui régnait partout, et contraint à chaque instant de me garer des balles de revolver qu'on tirait dans la rue ou de l'intérieur des maisons spoliées par les voleurs.

— C'est évident. Conduisez le *gentleman* à côté de notre collègue Yeo, et mesurez la taille de l'un et de l'autre.

— Juste un *fathom* chacun de hauteur, ou cinq pieds six pouces de France! dit Patrick, qui avait dans sa poche une toise française articulée en cuivre, sur laquelle était comparativement graduée l'échelle de la nôtre.

J'entendais chuchoter dans la foule autour de moi : — Comme la paire figurerait bien sur un gibet à deux bras de trente pieds!

— C'est bien! Reprenez votre place au conseil, Rob Yeo, dit le

président; sur les deux chefs d'accusation relatifs à la taille et au foulard, je vous déclare hors de cause.

Le visage de Rob Yeo était radieux. Au regard de triomphe et de malice qu'il me lança, je devinai qu'il savait d'avance l'exacte conformité de sa taille avec celle de Lee, et que le foulard en bandeau n'était qu'un abominable stratagème imaginé pour égärer sur sa piste tous les soupçons qu'il pourrait avoir soulevés contre lui-même.

— Lisez, monsieur, dit à Lee le président en lui présentant le rapport écrit de Ben Patrick.

Le malheureux ne put maltriser son émotion à cette lecture. Ce n'était pourtant ni du trouble ni de la confusion; c'était une stupeur très naturelle à concevoir.

— Quelle fatalité! s'écria-t-il; mais on se trompe. Quelle erreur! ou quelle calomnie!

— Le *gentleman* pourrait-il indiquer ceux qu'il prétend avoir secourus dans le désastre? dit un des commissaires.

— Sais-je, monsieur, s'ils n'y ont point péri!

— Quoi! personne qui prenne votre défense? Pas un témoin à votre décharge? Avouez que c'est étrange, et que, si la stature de notre honorable collègue Rob Yeo ne diffère pas d'une ligne de la vôtre, la couleur de son foulard, très facile à remarquer, l'innocente tout à fait, quant au bandeau, et fait retomber sur vous seul ce chef très grave d'accusation.

— D'où êtes-vous, monsieur? reprit le président.

— De Maidstone, dans le comté de Kent.

— Votre famille réside en Angleterre?

— Mon père est à la tête d'une maison de commerce à Mexico; mon frère aîné James gère deux de ses comptoirs, l'un à Mazatlan, l'autre à Guaymas.

— On pourrait s'y renseigner sur le compte du *gentleman*, fit observer un autre membre du conseil.

— La loi de Lynch n'admet point ces lenteurs, répliqua celui qui avait qualifié Rob Yeo d'honorable collègue.

Il s'appelait David Scroop, le même qui devait tremper dans le faux commis au préjudice de la maison Lee de Mexico.

— Depuis quand êtes-vous à San-Francisco? poursuivit le président.

— Depuis dix jours au plus.

— N'y avez-vous aucune référence distinguée dont il soit possible d'accepter la caution?

— Je n'y connais, répondit Arthur Lee en montrant Yeo, que ce *gentleman*, avec qui j'ai eu l'honneur de perdre au jeu cinq cents livres sterling dans une taverne.

— Sur l'honneur, monsieur, l'on dirait que vous implorez ma pitié, répliqua froidement Yeo.

— Et dans vos papiers rien qui prouve votre identité, qui puisse nous éclairer sur votre condition dans le monde, sur votre fortune? insista le président.

— J'avais pour quatre mille livres sterling de traites sur notre correspondant de Baltimore; elles m'ont été volées avec mon portefeuille.

— Dénoncez le filou! — dit le même commissaire qui avait proposé de se renseigner à Mexico, et auquel la probité de Rob était sans doute fort suspecte. Il se nommait Harry Flamborough.

Arthur Lee hésita. Ce mot de pitié, prononcé par Yeo, lui semble peut-être un encouragement, une promesse. En tout cas, il dut craindre, non sans fondement, de s'en faire un ennemi acharné.

Il le regarda et se tut. Puis, avec beaucoup de calme et de modération, répondant à l'accusation qui pesait sur lui, il exposa, dans un plaidoyer habile et éloquent, toutes les inductions morales qui militaient en sa faveur: son extrême jeunesse, la vie retirée qu'il menait à San-Francisco, l'ignorance où il était que toute taverne y fût un tripot, le peu d'argent qu'on trouverait chez lui, car la perte de son portefeuille l'avait privé de ses principales ressources, son état de souffrance enfin, qu'il avait oublié dans le péril commun, mais qui, l'on devait en convenir, n'était guère propre au métier d'incendiaire et de voleur. Il termina en disant que, loin de récuser les pouvoirs énormes de la commission, la jurisprudence inflexible de la loi de Lynch était à ses yeux d'une rigoureuse nécessité dans les circonstances exceptionnelles qu'on traversait; qu'il ne pensait pas qu'on dût le condamner sur un motif aussi frivole que celui d'une haute taille ou la dissemblance d'un bandeau avec un autre; mais que, si l'on n'avait égard à aucune des considérations qu'il faisait valoir, la mort ne l'effrayait point, convaincu comme il l'était que le vrai coupable serait un jour découvert, et que les juges regretteraient leur erreur.

On me demanda mon opinion. J'appuyai fortement l'avis du commissaire Flamborough; j'en persuadai quelques autres. J'aurais dû, pour obtenir une majorité imposante dans le conseil, révéler le pillage de ma propre maison par Yeo et la bande de ses complices. Le même respect humain qui m'avait déjà fermé la bouche me la ferma une seconde fois. J'ai celé ce détail au frère d'Arthur Lee. Ma faiblesse fut excusable peut-être, j'espère que Dieu me la pardonnera.

Après une courte délibération, le président fit avancer l'accusé.

— J'ai le devoir, lui dit-il, de vous annoncer, monsieur, que la commission, presque à l'unanimité, vous condamne à la peine capi-

tale. Vous serez conduit vers la rade à une potence, pour y être pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive. On vous accorde vingt minutes de sursis, pour vaquer à vos dernières dispositions.

— Ce ne sera pas long, monsieur, dit Arthur Lee en le saluant avec dignité.

Il leva les yeux au ciel et fit un grand signe de croix.

— J'accepte le supplice, en expiation des quelques torts que je puis avoir eus dans mon bref pèlerinage à travers les hommes. Je n'emporte avec moi aucune haine, aucun ressentiment contre mes juges. Je me plais à supposer que monsieur, reprit-il en s'adressant à Rob Yeo, n'est point un des *gentlemen* qui m'ont condamné.

L'on procéda immédiatement à l'interrogatoire des trois Indiens et du seul autre accusé qui survécût de tous ceux que dans la première exaspération de la colère, les habitans de la ville avaient assommés ou lacérés, écartelés ou fusillés contre un mur, à bout portant, ou accrochés à une poutre embrasée de leurs maisons. Celui-ci était un Irlandais, il s'avancait en roulant sur une jambe, l'œil hardi, le front haut, gesticulant de la main gauche avec une bouteille aux trois quarts vide, battant de la main droite la mesure d'un air de son pays qu'il chantait à tue-tête, au milieu des rires, des quolibets, des huées de la foule qui l'accompagnait : Paddy ! Paddy ! Paddy !

Arrivé en face de la commission, il lui fit cérémonieusement une grotesque révérence.

— Très honorables *gentlemen*, dit-il, moitié chantant, moitié déclamant :

Vous avez devant vous un véritable ivrogne,  
Ça se lit dans ses yeux, ça se voit à sa trogne.  
J'ai l'esprit agréable et...

— Votre nom ? demanda le président.

— Phaidrig Killy, ancien *free holder* du comté de Mayo dans la province de Connaught. Ruiné là-bas, je me suis embarqué pour ce pays-ci, en qualité de domestique...

— Vous avez été surpris, dit le commissaire Flamborough, lançant des étoupes enflammées à travers les portes et les fenêtres de plusieurs maisons, et y défonçant ensuite des barricades de gin et de brandevin.

— Oh ! oui, oui... Tout ce que vous voudrez ! Ne vous gênez pas, très-aimable *gentleman*. Je conviens d'avance de tout. Le métier lucratif de domestique n'exerçait aucune sorte d'attraction sur mon caractère : j'étais las d'essuyer les lèvres barbouillées de confitures des *babies*, d'endurer les sermons de monsieur, les impatiences de madame, et de les précéder la nuit dans leur voiture,

déguisé en piqueur, une torche blanche à la main ; je repris mon métier de vagabond, je fis tout ce que me conseillait de faire cette soif inextinguible dont le gosier de votre serviteur est en dormant même dévoré. Ah ! l'existence est bien monotone, j'ai accidenté la mienne d'une série de boxes et de meurtres, d'escalades nocturnes, de rapines et d'incendies, qui, si on les brodait sur un canevass, en feraient certainement une des plus curieuses tapisseries qui jamais ait orné la chambre d'un lord. Mais on se fatigue de tout. Je commence à être pesant. Délivrez-moi de moi-même et des autres, vénérables *gentlemen*. Je mourrais de soif demain. Réglez mon compte, à l'instant. Agréez mon petit *speech*, de grâce ! et qu'on m'expédie au plus vite.

— Accordé ! dit le président.

— A la santé de votre honneur ! riposta le Paddy, et il avala crânement ce qui restait au fond de sa bouteille ; je saurai ce soir ce qu'on trouve à boire dans la taverne du vieux Noll, d'autres disent le vieux Nick ; mais qu'on l'appelle par caresse Petit-Olivier ou Petit-Nicolas, ne m'en chaut guère et j'y cours.

— Qu'on lui donne une bouteille de *gin*, cria le commissaire Scroop en jetant un dollar dans la foule.

On fit approcher les trois Indiens. Pas un mot, pas un geste : sombres, farouches, impassibles, dédaigneux. Les deux fils, encore enfans, ne parlaient que l'espagnol, le père seul s'exprimait en anglais d'une façon intelligible.

— Vous reconnaissez-vous coupable ? lui dit le président.

— Coupable ! De quoi ? Cette terre est-elle à vous ? Qu'y venez-vous faire ? Tout est bon pour se débarrasser d'un ennemi.

— Réfléchissez. Nommez ceux qui vous ont conseillé le crime. On sera sans doute indulgent envers vous.

— Suis-je un sot ? Comment avez-vous traité tous les nôtres !

— Comme vous le serez vous-même, si votre obstination nous y oblige.

— Faites ! J'ai eu mes deux fils aînés torturés dans une guerre, dépecés, déchiquetés par une tribu des Yumas. Les deux autres et moi nous mourrons comme eux, sans rien dire. Quiconque vous attaque et vous hait, nous l'aimons ; nous détestons quiconque vous sert et vous aime !

Une pareille attitude, un pareil langage rendaient manifestement illusoire toute tentative de piège et de séduction.

La commission, qui fonctionnait en plein air, à une portée de fusil du quai, leva aussitôt la séance pour s'acheminer, suivie de la foule, vers la rade, où l'on avait construit une potence énorme réservée aux Indiens, et en face de celle-ci trois autres de moindre dimension, dont une devait rester sans emploi. Celle des Indiens,

fourchée de trois bras en étage, perpendiculaires l'un à l'autre, avait vingt-cinq pieds de haut. De la fourche la plus élevée à la seconde, quatre pieds; de la seconde à la troisième, six; de la troisième au sol, quinze. Trois échelles tournantes étaient appliquées contre la potence pour que trois exécuteurs pussent monter simultanément chacun à la sienne, et attacher la corde au cou de chaque patient. Trois mules attendaient, comme d'usage, au bas de cette œuvre magistrale d'un charpentier *yankee*; trois autres stationnaient séparément, une au bas de chacun des trois autres gibets, vulgaire besogne abandonnée à quelque artiste sans génie.

Rob Yeo, mis en joie par un si beau spectacle, dit en les montrant à la foule :

— Quel dommage qu'un de ces jolis petits fûts de chêne ne doive pas aussi avoir son gland ! Il sera dépareillé. N'est-il, dans votre compagnie, très gracieux *gentlemen*, personne de bonne volonté qui ait la courtoisie d'y remplacer l'absent ?

Grande hilarité parmi les adhérens d'Yeo; ses deux affidés surtout, Lely et Bethwith, riaient à s'en tordre les côtes. Le banquier Scroop devenait rêveur; son visage s'était allongé.

— Ce gland qui manque, monsieur, dit le commissaire Flambo-rough à Rob en le regard de travers, ne vous semble-t-il pas qu'il serait peut-être inutile de le chercher autre part que dans la commission ?

Murmures et grognemens. Mais Arthur Lee, qu'on venait de hisser sur sa mule avant de lui passer le nœud coulant, prit tout à coup la parole. On fit silence, et d'une voix ferme, sonore, lentement accentuée :

— Le Dieu que nous adorons, s'écria-t-il, est mort sur une croix entre deux larrons. Si l'on suspendait au gibet qui doit rester vide le voleur de mon portefeuille, je dirais à celui que j'ai à ma droite : espère ! à celui que je n'aurai pas à ma gauche : tremble ! car si le Fils pardonne, le Père punit !

Mouvement de stupeur, puis rumeur soudaine, grossissant de proche en proche : tapage, tumulte, protestations, clameurs, insultes furibondes, immense huée. Bethwith et Lely, fondant tête baissée au centre de la multitude, y avaient rallié autour d'eux tous les partisans, toutes les créatures d'Yeo. Cent interjections croisées jaillissaient de cette houle humaine, dont les flots se ruaient vers Arthur Lee. — Le misérable ! — Il outrage la Commission ! — Qu'il nomme donc, puisqu'il accuse ! — Qu'on le bâillonne ! — Oui, avec de l'étoupe ! — Trempez-la dans du goudron ! — Et qu'on y mette le feu !

Deux des meneurs s'élançèrent d'un bond sur le dos de la mule. Ils enfoncèrent l'affreux bâillon dans la bouche du patient. Une tem-



pète de vociférations sauvages étouffa le gémissément qu'arrachait la douleur à la victime. Trois coups de sifflet partirent en même temps, et, les cinq mules qui les soutenaient s'étant dérobées sous leurs talons, l'Indien et ses deux fils, l'Irlandais et Arthur Lee furent lancés à la fois dans l'éternité.

Je m'arrête; mon cœur saigne en vous retraçant ces effroyables détails. Toutes ces misères, ces horreurs, ces épouvantes, ces incendies si longuement prémédités, si froidement combinés, — ces femmes, ces enfans, ces hommes honnêtes et laborieux, attaqués, traqués comme des bêtes fauves dans leurs maisons en flammes et calcinés sous leurs ruines, ces déprédations, cette dévastation, ces implacables repréailles, à qui en incombe la responsabilité? Sur qui doit en retomber le châiment? Calomnies, embûches, trahison, vol, tentative réitérée de meurtre, je pardonne tout, en ce qui me concerne, au perfide ami dont l'orgueil diabolique prétendait me courber sous sa domination; mais puis-je souffrir que le cri de la réprobation publique, prêt à l'atteindre en Angleterre, enveloppe avec lui sa famille, sinon dans le même opprobre, du moins dans une déconsidération imméritée? Cet Yeo, l'assassin, le voleur, l'incendiaire, le faussaire, faut-il enfin que j'achève de le démasquer? Faut-il que je vous révèle son nom?

#### IV.

Cédant à l'indignation qu'il ne pouvait plus contenir, Edgard, sur ces derniers mots, repoussa son siège brusquement, et, soulevés du leur par une commotion irrésistible, sir John, lord Tandol et Francis furent debout en même temps que lui. A cet entraînement succédèrent quelques minutes d'un silence glacial. Les traits du baronnet étaient mornes, ceux de lord Tandol très altérés, mais calmes. On devinait, à l'excès de sa pâleur, ce qu'il avait souffert, ce qu'il souffrait encore. Francis attachait sur son frère un regard stupéfait. Il ne l'aimait pas, il ne l'estimait guère : il ne l'eût jamais cru capable de tant de bassesses et de noirceurs. Ralph, tel qu'un scorpion dans un cercle de charbons ardents, furetait dans ses poches comme y cherchant une arme pour se frapper. Éthelréda, lady Rose et Margaret étaient profondément endormies.

Lord Tandol s'approcha du baronnet et lui parla à l'oreille. Sir John à son tour s'approcha de lady Rose et de sa fille, les réveilla doucement sans toucher à Margaret, et après quelques mots d'une explication qu'il s'efforçait de rendre enjouée, s'offrit à les reconduire toutes les deux dans leur appartement. Éthelréda, les paupières clignotantes du sommeil qu'elle avait à peine secoué, ne songea pas même à saluer Ralph ni à tendre la main à Edgard, ce

frère tant aimé, si longtemps désiré. Elle sortit, précédée de lady Rose qui emportait Margaret entre ses bras, tandis qu'Edgard, se dissimulant derrière Francis, l'accompagnait jusque sur le seuil du vestibule d'un sourire douloureux.

— Vous reviendrez bientôt, n'est-ce pas? dit lord Tandol au baronnet.

— Dans un instant.

— Veuillez amener Dick avec vous; je suppose que nous en aurons besoin.

— En effet, dit sir John d'un ton qui signifiait : je comprends.

En voyant la porte s'ouvrir, les yeux de Ralph avaient brillé d'un éclair auquel il était difficile de se méprendre. Lord Tandol s'élança vers le battant, le repoussa sans bruit et dit à son fils :

— Vous ne sortirez pas, monsieur. Asseyez-vous.

Mais si prompt que dût être le retour du baronnet, son absence parut bien longue à Ralph, car il se mit à arpenter le parloir d'un pas furieux, le regard étincelant, semblable à un tigre dans sa cage.

Sir John étant rentré, suivi de Dick, lord Tandol lui parla de nouveau à l'oreille.

— C'est bien! dit sir John; Dick, écoutez. Retirez-vous dans le vestibule, et postez-vous en sentinelle à la porte du parloir, vous ne la ouvrirez que si l'on vous appelle; si quelqu'un se présente, vous l'empêcherez de passer.

— Même lady Mordaunt? demanda Dick un peu troublé.

— Oui, même lady Mordaunt.

— Même lady Rose?

— Oui, même lady Rose.

— Il suffit, sir!.. J'y vais.

Demeuré seul en face de son père et du baronnet, d'Edgard et de Francis, Ralph prit une chaise, la retourna vers lui, s'accouda nonchalamment sur le dossier, et l'expression de son visage changea tout à coup. Plus d'abattement ni de convulsions, plus de terreurs, de supplication muette ni de violence. Le front arrogant, le défi aux lèvres, le mépris dans les yeux, il voulait bien tomber, mais de haut, être écrasé, non plus foulé aux pieds.

Lord Tandol le devina. Peut-être en fut-il satisfait. La fierté dans le mal, c'est encore de l'honneur. Le courage couvre toutes les nudités de son manteau.

— Un mot, monsieur, lui dit-il, pas deux. Répondez par oui ou par non. Ce Rob Yeo, cet Edmond Hunt, est-ce vous?

Le baronnet cependant était allé prendre un livre dans le rayon d'une étagère suspendue à un lambris du parloir. Il le posa sur la tablette de la cheminée et dit à Edgard :

— Voilà la Bible où votre mère vous a fait épeler tout enfant la parole de Dieu. Placez-y la main : jurez que de toutes les accusations articulées par vous il n'en est point une seule qui ne soit vraie.

— Au nom du Dieu vivant ! je le jure, tout est vrai, dit Edgard.

Sir John se retourna vers lord Tandol et l'interrogea du regard.

— Je le crois ! dit simplement lord Tandol.

— Moi aussi ! dit le baronnet, et il reporta le livre dans le rayon.

— Je vous ai déjà demandé, monsieur, reprit, en pesant de toute la fixité de ses prunelles sur le regard de Ralph, lord Tandol irrité de son flegme et de son maintien, je vous demande une seconde fois : ce Rob Yeo, cet Edmond Hunt, est-ce vous ?

— C'est moi ! répondit Ralph.

— Fort bien ! Je n'ai plus qu'un fils. Dieu me le conserve ! Venez ici, Francis. — Quand Francis fut à côté de lui : — Vous voyez cet homme qui, par l'indécence de sa posture, insulte votre père ; allez lui arracher cette chaise d'entre les bras.

Francis marcha droit à Ralph et obéit. Ralph ne sourcilla point, mais leva la main pour le souffleter.

— Gardez-vous-en bien, monsieur ! s'écria Francis sans reculer ; vous n'êtes plus mon supérieur : je ne reconnais plus d'autre autorité que celle de mon père.

Cette protestation fut une injure plus sensible à Ralph que ne l'avait été l'acte purement matériel ordonné par lord Tandol à Francis.

— Eh bien ! oui ! oui ! s'écria-t-il avec un éclat terrible dans la voix, en reprenant aussitôt toute la violence de son caractère ; ce Rob Yeo, c'est moi ! Cet Edmond Hunt, c'est moi ! Ce David Scroop, c'est mon complice ! ce Lely, ce Bethwith, c'étaient mes espions, mes assassins à gages. J'aime aussi, moi, à commander ! Mais je déteste, j'abhorre, j'ai toujours abhorré, exécré cette hypocrite société d'Angleterre, où tout n'est qu'artifice et que mensonge, formalisme, égoïsme, bigotisme... Embarqué par ma naissance dans un *rail-way* commode qui devait en quelques jets de vapeur me conduire doucement à une félicité vulgaire et monotone, je me suis précipité hors de la voie, au risque d'y périr, vers la grande route humaine ouverte de toute part à l'horizon, pour y assouvir cette plénitude de vie, cette exubérance de passion sincère à laquelle la sécheresse de votre cœur, l'étroitesse de votre intelligence, l'obstination aveugle de vos préjugés ferment toute issue. Ah ! cette aimante et charmante Éthelréda n'était encore qu'un enfant ; j'ignorais encore tout ce qu'a de puissance la femme douée de la grâce qui apaise et qui charme, du dévouement et de la tendresse qui subjuguent ! Je suis devenu plus et moins qu'un homme ; je ne suis plus qu'un monstre. Je préfère l'être, plutôt qu'un des

sacrificateurs de l'idole de Djagrenath, plutôt qu'un serf de la glèbe aristocratique ou de la spéculation industrielle, une espèce de nègre à qui l'on ne restitue sa liberté que pour n'avoir plus à s'occuper de ses besoins physiques et moraux !

A cette sortie, qu'il ne prévoyait point, à l'audacieuse énonciation de toutes ces hérésies, lord Tandol demeura un moment interdit, suffoqué de colère et d'indignation. Traiter le mécanisme admirable de cette société et de ce gouvernement, la reine, les pairs, les communes, d'idole de Djagrenath ! Ah ! le père en lui eût hésité peut-être ; le baron, le pair du royaume-uni n'hésita plus. Ralph, encore cher à son cœur, fut irrévocablement condamné dans son esprit.

— Cette femme à qui vous rendez justice, répliqua-t-il, cette femme dont on vous avait confié le bonheur et qui vous l'eût donné, c'est pourtant à l'éducation qu'on reçoit en Angleterre qu'elle doit, monsieur, d'être ce qu'elle est...

Pour toute réponse, Ralph se battant le front de ses deux poings crispés, s'élança vers l'embrasement d'une des fenêtres, comme pour s'y fendre la tête contre l'arête saillante du mur. Il s'y affaissa, se laissa tomber sur une chaise et poussa un sanglot à lui rompre la poitrine. Lord Tandol, accablé, mais impassible, appela Francis.

— Si Éthelréda était veuve, l'épouseriez-vous ? lui demanda-t-il.

Le regard de Francis eut un rayonnement extraordinaire. C'était tout l'amour généreusement refoulé dans son sein qui en remonta et débordait dans cette flamme.

— Oui, milord, répondit-il pourtant d'une voix assurée.

— Même si elle met au monde un héritier de la pairie ?

— D'Éthelréda, milord, j'accepterai tout avec joie, pour vous obéir.

— Merci ! Vous êtes véritablement un bon garçon, Francis, je suis on ne peut plus content de vous, dit lord Tandol. Puis, se retournant vers Ralph : Et maintenant on va vous juger, monsieur.

— En vertu de quelle loi ? demanda Ralph.

Il s'était redressé de toute sa hauteur, et l'orgueil, qui était chez lui le principal ressort de la volonté, lui avait rendu sa présence d'esprit.

— En vertu de la loi que vous avez appliquée sans miséricorde et sans pudeur à l'innocent Arthur Lee, sachant vous-même, mieux que personne, son innocence : la loi de Lynch ! répondit lord Tandol.

— Elle n'est point admise en Angleterre.

— Elle a commencé par l'être en Irlande, et on la doit, non point à John Lynch, colon de la Caroline, mais à un des ascendants de l'antique famille de ce nom.

— Mais il faut un tribunal, ou du moins une commission, une

majorité de voix nécessaire à un arrêt ou à une sentence. Vous n'avez sans doute pas la prétention, milord, de me juger tout seul? Oh sont vos collègues? à moins que monsieur, ajouta-t-il en désignant Edgard, ne descende au double rôle de dénonciateur et de juge.

— Vous me permettrez de ne pas prendre exemple sur vous, répondit Edgard.

— Alors ce sera donc monsieur? demanda Ralph, dont le regard méprisant se posa sur Francis.

— Milord m'estime trop, répondit Francis, pour m'imposer un pareil devoir.

— Je ne vois plus que sir John, poursuivit Ralph.

— Je me récuse, dit le baronnet; lady Mordaunt ne m'a jamais adressé une plainte ni formulé un reproche contre son mari. Ralph, afin de lui plaire, a même renoncé au goût un peu trop vif qu'il nourrissait pour les paris et pour le jeu.

— Hélas! non, dit Ralph, on ne s'en corrige jamais. Hier, en venant de retirer mes fonds de chez mon banquier pour un placement plus avantageux, je suis passé devant un de ces enfers où j'avais résolu de ne plus remettre les pieds. J'y suis entré par désœuvrement, dans l'intention peut-être de m'éprouver moi-même. J'ai joué, j'ai perdu jusqu'au dernier shilling de tout ce que j'avais rapporté d'Amérique.

— Et qui ne vous appartenait pas! s'écria lord Tandol. Mais laissons cela... Sir John, reprit-il, si votre fils Edgard n'était qu'un vil scélérat, comme l'aîné de mes deux fils, penseriez-vous que de l'autorité paternelle découle indubitablement le droit de le juger, surtout dans la situation exceptionnelle qui nous presse?

— Oui, répondit sir John.

— Le condamneriez-vous?

— Oui, répéta le baronnet avec la même décision.

— A quelle peine?

Sir John se consulta un moment. — Ralph n'est pas mon fils, il n'est que mon gendre. En conscience, je puis ne pas répondre.

— Je le jugerai donc, moi, de ma seule et propre autorité, dit lord Tandol, et je le condamne...

Il s'arrêta : le mot ne pouvait arriver jusqu'à ses lèvres.

— Vous le condamnez? demanda Ralph, remué malgré lui par l'émotion que ne pouvait plus cacher son père.

Lord Tandol se réfugia dans une de ces périphrases où la pensée n'éclate que plus terrible et dans toute son évidence.

— A ne pas attendre qu'une flétrissure publique lui soit infligée dans ce grand et noble pays d'Angleterre, qu'il hait et qu'il méprise, mais que je chéris et que j'honore, ainsi que toute sa famille. J'en mourrais de désespoir.

— Comme moi ! dit sir John d'une voix sourde.

— J'y ai songé, dit Ralph avec une grande douceur, et votre seigneurie ne m'a point compris tout à l'heure quand, se plaçant devant la porte ouverte, elle a cru que je voulais sortir. Je n'avais d'autre dessein que d'embrasser ma femme et ma fille une dernière fois... Ayez la bonté, milord, d'appeler pour qu'on m'apporte ici ce qui est indispensable à l'exécution de la sentence. On le trouvera là-haut, dans le cabinet contigu à la chambre d'Éthelréda, au fond de mon bureau, sur la seconde case de gauche. Voici la clé.

Sur un signe de lord Tandol, sir John alla du parloir à l'entrée du vestibule, transmit l'ordre tout bas à Dick, puis attendit en dehors de la porte qu'il fût revenu.

Dick monta rapidement l'escalier, et, à la lueur du lampadaire qui l'éclairait, ayant pénétré à travers un petit couloir dans le cabinet de Ralph, ouvrit discrètement le bureau d'où sa main, guidée par l'indication parfaitement exacte dont il n'avait pas oublié un mot, retira une boîte de pistolets. Ce qui n'était encore pour lui qu'un vague pressentiment devint alors une certitude. Quelque chose de tragique allait se passer dans la maison du baronnet. Il n'en mit que plus de précaution à refermer le bureau et à se glisser vers le couloir; mais lady Rose, occupée dans la chambre d'Éthelréda à terminer avec elle la toilette de nuit de Margaret, l'avait entendu.

— Qu'est-ce ? qui est là ? demanda-t-elle sans se déranger.

— Moi, milady. Une commission dont je m'acquitte pour lord Mordaunt.

Et Dick se hâta de redescendre l'escalier.

— Ah ! mon Dieu ! fit en riant Éthelréda ; sotte que je suis ? Que doit penser Edgard ? Je ne lui ai pas même dit : à demain, non plus qu'à Ralph. Embrasse-moi, Margaret ; tu leur demanderas pardon pour moi à tous les deux.

— Oh ! maman, dit Margaret, qui lui jeta ses deux bras autour du cou, j'aime bien mon oncle Edgard ; mais j'aime bien aussi Francis !

— Et ton père, ne l'aimes-tu pas autant qu'eux ?

— Oh ! si ; mais personne autant que maman et milady.

Pendant ce temps, Dick avait rejoint le baronnet, et celui-ci, lui réitérant l'ordre de faire bonne garde, était rentré dans le parloir.

— Sir John, lui glissa Ralph à demi-voix, veuillez déposer cela dans le cabinet d'à côté.

La porte de cette petite pièce, qui prenait jour à l'extérieur, s'ouvrait à droite de la cheminée. Il y avait en face de la porte une table chargée de livres, deux flambeaux sur la table garnis de leur bougie, entre les deux flambeaux une glace dans un cadre de chêne

sculpté, et au-dessus de la glace une pendule suspendue au mur par un large anneau de cuivre doré. — La nuit est bien sombre! s'était écrié Ralph. — Sir John prit un des deux flambeaux qu'il vint allumer à la lampe du parloir. — Merci! lui dit Ralph.

Il le prit, passa dans le cabinet, alluma l'autre flambeau, les rangea tous deux sur une ligne horizontale, au-dessous de la pendule, fit ensuite jouer sous son doigt le ressort de la boîte, en ôta deux pistolets de combat, les chargea, les arma, les plaça l'un à droite, l'autre à gauche, à portée de sa main, et s'assit devant le bureau. Lord Tandol était debout à un coin de la cheminée du parloir, sir John à l'autre coin, Edgard et Francis dans l'embrasure de la fenêtre voisine du cabinet.

— Dix heures moins vingt-cinq, dit Ralph après avoir regardé à la pendule; milord, je vous demande ces vingt-cinq minutes de sur-sis: cinq de plus qu'il n'en fut accordé à ce pauvre Arthur Lee. Il était innocent, je l'avoue; j'ai souvent regretté que le soin de ma propre conservation m'eût contraint à me défaire de lui. Un père peut bien ne pas refuser cinq minutes de faveur à son fils. Je me sens d'ailleurs un peu altéré; j'ai le gosier en feu, je prendrai avec plaisir un bol de thé, s'il en reste, sinon un simple verre d'eau.

Sir John vida dans un bol la théière que lady Rose, par prévoyance, avait mise devant le feu, et le porta dans le cabinet.

— Que de peine je vous donne! lui dit Ralph.

Puis, avant qu'il le quittât: — Vous avez toujours été plein de miséricorde pour moi, sir John; une dernière poignée de main, je vous prie!

Le baronnet mit sa main dans celle de Ralph et s'éloigna lentement, les yeux noyés de larmes; lord Tandol, silencieux, ne sentait même point que les siennes inondaient son visage.

— Ce thé, quoique un peu tiède, a beaucoup de saveur, dit Ralph après en avoir bu quelques gorgées. On voit bien que lady Rose l'a préparé. — Il rapprocha le bol de ses lèvres, les y humecta une seconde fois et, se tournant à demi vers Francis: — Eh bien! lui dit-il, vous voilà, mon cher, lancé bientôt sur la route fleurie de la fortune et des honneurs: peut-être même hériterez-vous de la pairie et de la baronnie de Glass-Lyn. Vous ne m'aimez guère, Francis; vous n'avez pas tort. Je vous ai traité durement, je vous ai pris la femme que vous aimiez. Entre hommes, entre frères surtout, on ne se pardonne point de tels outrages. Rendez-moi le bien pour le mal, Francis. Si Éthelréda donne un frère à Margaret, par pitié pour Margaret que vous aimez tant, et qui vous aime, étranglez-le de vos propres mains dans le cas où le démon du jeu le saisirait entre ses griffes. Lorsqu'il vous tient, ce démon-là, il ne vous lâche plus. C'est la seule passion que l'homme ne puisse ex-

tirper de son cœur. C'est un éblouissement, un bouillonnement, une trépidation, une rage, une frénésie. Elle le possède en entier, l'a-veugle, le tenaille, le terrasse, de pente en pente l'entraîne à tout!

Francis, dont le calme ne s'était point encore démenti, eut un tressaillement qui le secoua de la tête aux pieds, et un sanglot, un seul, mais poignant, trahit la sensibilité secrète de cette âme si souvent blessée.

— Ralph, s'écria Edgard, aussi ému, aussi pâle que Francis, ne me direz-vous point un mot, à moi aussi?

Ralph acheva de tourner la tête.

— Vous avez fait votre devoir, monsieur; sommes-nous quittes?

Il vida le bol d'un trait et le posa sur la table.

A ce moment, quelques pauvres diables affamés, longeant la grille de la maison, et en voyant au rez-de-chaussée comme au premier étage presque toutes les fenêtres éclairées, criaient d'un ton d'envie, par allusion au banquet et aux réjouissances domestiques de Noël :

— *Christmas! Christmas!*

— Ah! l'on ne devrait pas mourir cette nuit-là! soupira lord Tandol.

— Edgard, quel jour devez-vous revoir James Lee? demanda à son fils d'une voix brisée sir John, qui ne s'était point retiré plus loin que l'embrasure de la fenêtre.

— Ce soir, après dix heures.

— Où?

— Ici même. Trois coups m'avertiront que c'est lui.

— Ralph s'était levé.

— O Margaret! ô ma fille! murmura-t-il les yeux au plafond.

Le cabinet de toilette de lady Mordaunt était situé au-dessus de celui du rez-de-chaussée.

— O Éthelréda! chère et douce colombe! Tu n'étais point faite pour le nid du vautour qui t'aura aimée!.. Sir John, je vous salue! Edgard, je ne vous en veux point! Francis, pardonne-moi! Adieu, milord! Ne maudissez plus la naissance du fils qu'une indomptable passion a précipité dans le crime et le malheur! Que le Dieu tout-puissant comble votre seigneurie de ses bénédictions!

La grande aiguille de la pendule, presque au bout de son parcours, commençait à pointer sur minuit.

Ralph se regarda dans la glace.

— *Quem fama semel oppressit non restituitur!* prononça-t-il d'un ton résolu (1). Puis, ayant décrit un large signe de croix sur sa poi-

(1) L'honneur, une fois perdu, l'est pour toujours. Le texte de Publius Syrus porte : *vis restituitur.*



trine, il saisit les deux pistolets à la fois, éleva le canon de celui qu'il tenait dans sa main gauche à la hauteur et à quelques lignes du tuyau de l'oreille, le canon de celui qu'il avait dans la main droite à l'ouverture de la bouche, obliquement braqué vers le palais.

Le premier coup de dix heures sonna. Les deux balles partirent à une seconde d'intervalle l'une de l'autre. Ralph tomba foudroyé sur sa chaise, la tête renversée sur le dossier.

La pendule continuait sa sonnerie.

A cette double détonation, des cris d'effroi, des pas confus, avaient retenti au-dessus du cabinet et du parloir; ils remplirent bientôt l'escalier, puis le vestibule. C'était lady Rose, c'était Éthelréda.

— Dick ! ô mon Dieu ! Dick, avez-vous entendu ? demandait lady Rose effarée.

— Oui, milady.

Éthelréda, derrière elle, la poussait vers la porte du parloir, égarée, affolée de terreur. Margaret, entre les bras de sa mère, appelait de sa voix la plus douce, en pleurant :

— Francis ! Francis !

— Dick ! au nom du ciel ! qu'est-ce donc ? reprit lady Rose.

— Je l'ignore, milady.

— Mais laissez-moi donc entrer ! s'écria-t-elle impérieusement.

— Non, milady, non.

— Je vous ai dit, je vous répète que je veux entrer !

— Vous n'entrerez point, milady ; sir John le défend.

— Quoi ! vous osez ? Dick, je vous l'ordonne, ôtez-vous de là !

— A moins que vous ne me passiez sur le corps, milady ; jugez vous-même si c'est possible.

Plus grand que Raph de six pouces, Dick avait une toise française de haut. Sa corpulence était proportionnée à sa taille. Il obstruait réellement le seuil de la porte.

Au bruit de cette contestation, le baronnet, qui s'était précipité dans le cabinet et avait déployé son mouchoir sur le visage de Ralph, en sortit aussitôt, courut à la porte du parloir, l'ouvrit, la referma derrière lui. Il dit quelques mots tout bas à lady Rose. Elle jeta un cri.

— Je vous raconterai tout demain. Venez.

La prenant alors par le bras, ainsi que sa fille, et les obligeant à le suivre, il les conduisit dans le petit salon de son appartement contigu à celui de sa femme, qui avait cédé une partie du sien à Raph après son mariage avec Éthelréda.

Au moment où il redescendait l'escalier, on frappa du dehors trois coups à la porte du perron.

— Dick, allez voir ! dit-il, et envoyez vite quelqu'un avertir le *coroner*.

Deux minutes s'écoulèrent. La porte du perron fut ouverte. Une personne s'élança hors de la maison : c'était le valet de pied dépeché par Dick ; une autre fut introduite dans le vestibule : c'était James Lee.

— Venez, monsieur ! On vous attend ! lui dit sir John.

Arrivé dans le parloir, où régnait un morne silence, à l'aspect de lord Tandol, d'Edgard et de Francis, immobiles, aussi pâles, aussi graves que le baronnet, James Lee comprit à demi pourquoi on l'attendait. Il tendit amicalement la main à Edgard, qu'il avait d'abord cherché des yeux. Celui-ci s'en empara vivement, l'emmena dans le cabinet, écarta un des pans du mouchoir qui voilait la face de Ralph, et lui dit avec autant de calme qu'il pouvait en conserver encore :

— James, est-ce bien là le Rob Yeo dont la punition importait à la mémoire de votre frère ?

Mal préparé à cette surprise, James Lee recula d'un pas, muet d'horreur. Ralph avait la mâchoire et le crâne fracassés ; mais l'ensemble de ses traits défigurés gardait dans la mort cette expression d'audace railleuse et hautaine qui en avait été le cachet particulier pendant sa vie.

— Lord Mordaunt ? le fils aîné de lord Tandol ? le mari de votre sœur Éthelréda ? murmura James consterné.

— Oui ! répondit Edgard. — Il rabattit le pan du mouchoir sur le visage de Ralph. — Sortons !

— Monsieur James Lee ? interrogea lord Tandol, lorsqu'ils furent rentrés tous deux dans le parloir.

James s'inclina respectueusement.

— Toutes les réparations qui vous sont dues vous seront faites, Monsieur. Quant au châtement... En souhaiteriez-vous un autre ? reprit lord Tandol.

James ne répondit que par un geste de protestation désolée, saisit la main d'Edgard qu'il pressa affectueusement dans les siennes, puis salua tour à tour milord, le baronnet et Francis, et se retira.

Arrivé à la porte du perron, il se croisa sur le seuil avec le *coroner*, qui venait constater le suicide, et avec le banquier Lewis Slough, impatient de revoir son neveu Edgard, après plus de trois heures laissées à la liberté de ses épanchemens en famille.

« L'homme souffre autant de fois la mort qu'il souffre de fois la perte des siens, » a dit un poète de l'antiquité. Cri vraiment hu-

main, mais que ceux-là seuls peuvent comprendre qui ont subi la douloureuse épreuve.

Nous sommes en 1860. En proie depuis cinq ans à l'inconsolable affliction qui le mine et le consume, lord Tandol, cette âme si forte et si ferme, n'a plus qu'un pas à faire vers la tombe. Il ne tardera point à rejoindre Ralph dans le caveau funéraire de Glass-Lyn. Sir John, plus vieux que son âge, devient de jour en jour plus taciturne; s'il ouvre la bouche, ce n'est que pour s'accuser qu'à l'imprévoyante expansion de leurs regrets communs, lady Rose ait autant vieilli que lui. Poursuivi dans son sommeil par l'image sanglante de Ralph, Edgard en est à se demander si les satisfactions du devoir accompli compensent la perte du repos. Rien ne lui sourit plus que son cheval, la solitude, la chasse et le célibat. Lady Mordaunt a donné un frère à Margaret; elle a consenti à épouser Francis, mais le souvenir de Ralph est resté immuablement planté dans son cœur. L'ange noir l'a touchée de son doigt : l'empreinte en est visible sur ses traits amaigris et décolorés. Elle s'éteindra lentement, elle mourra sans se plaindre. Ainsi la femme échappe à Francis après la pairie.

Hélas! vastes projets, ardentes convoitises, avidités insatiables, combinaisons profondes, ambitions titanesques de l'orgueil, pour qui ce n'est pas trop d'embrasser à la fois et l'espace et le temps, tout n'est que mensonge, mirage, déception, folie, feu de paille qui croule et s'évapore en fumée! Nous croyons bâtir sur le roc : ce roc n'est qu'un sable mouvant. Le déshérité, le misérable, voyant l'opulent et le puissant dans la lumière de la jouissance et des honneurs, se regarde comme la victime d'une sorte de Moloch social qui le condamne à jamais au travail, aux privations, aux humiliations, au désespoir. — Que Dieu est bon pour ceux qu'il aime! s'écrie-t-il, — non par dérision, lui, mais avec toute l'amertume d'une conviction entée sur la haine et sur l'envie, que la charité même la plus active et la plus tendre peut à peine ébranler. Et pourtant ce riche, cet heureux d'ici-bas, qu'est-ce bien souvent? Un pantin, que Celui qui le ment par un fil promène inexorablement à travers toutes les déceptions, toutes les désillusions, toutes les lassitudes de l'âme, toutes les défaillances du cœur et de l'esprit; un pauvre diable aussi

De soucis accablé, de chagrin dévoré,  
Qui traîne son boulet dans un baigne doré.

AUGUSTIN CHEVALIER.

---

---

# UN CONFIDENT

DU

## PRINCE DE METTERNICH

---

*Dépêches inédites du chevalier de Gentz aux hospodars de Valachie,*  
tome I<sup>er</sup>, Paris 1876.

---

Journaliste, pamphlétaire, diplomate et conseiller d'état à l'occasion, secrétaire des grands congrès, ami et confident de Metternich, le plus répandu et le plus recherché des hommes dans le monde cosmopolite où se nouaient et se dénouaient à Vienne les grandes affaires et les petites intrigues, plein de talent avec cela, et plein de passion, Gentz est un de ces personnages de second plan auxquels il faut toujours revenir lorsque l'on veut connaître, non plus sous le costume d'apparat et le décor officiel, mais dans la vie pratique et réelle, la diplomatie autrichienne pendant la première partie de ce siècle. La vie privée de Gentz est un roman, sa vie publique se déroule au milieu des événemens les plus singuliers de l'histoire moderne (1). Il est d'ailleurs pour nous un objet d'étude et de curiosité plutôt qu'un objet de sympathie. Il n'aimait pas notre pays. Ennemi implacable de la révolution et de l'empire, il était de ceux auxquels la haine de la France fit une sorte de patriotisme allemand. L'Allemagne toutefois semble toujours être demeurée pour Gentz une belle expression littéraire dont il se servait pour relever l'éloquence de ses pamphlets contre Napoléon; son

(1) Sur la vie privée de Gentz et l'ensemble de sa carrière, voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1868, *Diplomates et publicistes de l'Allemagne, Frédéric de Gentz*, par M. Challemel-Lacour.

cœur était en Autriche, dans l'Autriche de Marie-Thérèse et du saint-empire, dont il avait fait une patrie d'adoption. Il fut sincèrement affligé de ses désastres, mais il ne paraît pas en avoir compris les causes profondes, et s'il rêva de ramener l'Autriche à son ancien état de puissance, il ne songea jamais sérieusement à la réformer. Sous ce rapport, il ne peut être comparé aux patriotes prussiens de son temps; il ne s'éleva point à la hauteur de vues d'un Stein, d'un Humboldt et d'un Scharnhorst. Ce n'était point un grand homme d'état, c'était un agent habile, un observateur perspicace, un critique clairvoyant, un excellent rédacteur de manifestes et de dépêches. L'Autriche l'avait souvent consulté et souvent employé : sa mission au quartier-général prussien en 1806 en est la preuve, mais ce fut surtout après Wagram et le traité de paix qui s'ensuivit, que Metternich l'initia aux secrets de sa politique et l'admit dans sa confiance. La grande intimité entre eux date de 1811; elle s'affermir dans cette époque de trouble et de péril où Napoléon mit l'Autriche en demeure de l'aider à vaincre la Russie.

Metternich attendait tout du temps et comptait beaucoup sur le hasard. Ne pouvant résister à Napoléon, il comprit que la sagesse consistait à paraître lui obéir de bonne grâce. C'est sous son influence que fut signé, en mars 1812, le traité d'alliance entre l'Autriche et la France. En le concluant, Metternich n'avait pas d'autre objet que d'éviter l'inimitié de Napoléon, de s'assurer certains avantages dans le cas où l'empereur réussirait dans sa gigantesque entreprise, sans s'interdire toutefois les moyens de s'entendre avec les Anglais et les Russes si la fortune abandonnait Napoléon. Il poussa la prévoyance jusqu'à instruire les Russes du traité qu'il concluait contre eux; il eut soin d'ajouter qu'une nécessité absolue avait seule pu le contraindre à signer cette convention, et que rien n'empêcherait les cours de Vienne et de Pétersbourg de continuer à se concerter sur leurs vues politiques. Il fit plus, il garantit à la Russie que les troupes auxiliaires de l'Autriche agiraient seulement du côté de la Bukovine, et que leur nombre ne serait augmenté dans aucun cas. Les Russes auraient bien désiré une garantie écrite, Metternich répondit qu'ils devaient s'en rapporter au sens pratique de l'Autriche et à la loyauté de son souverain. La Russie se contenta de cette assurance, et promit de ne rien faire qui fût opposé aux intérêts de la monarchie autrichienne. A défaut d'engagemens formels, on s'en tint, de part et d'autre, à des promesses verbales, qui furent rigoureusement exécutées par l'Autriche. On connaît la conduite plus que prudente de son contingent pendant cette campagne. Tandis que l'armée autrichienne se livrait paisiblement à ses « grandes manœuvres, » le ministre de Russie, M. de Stackelberg, qui avait dû, pour la forme, quitter Vienne et s'était retiré à Gratz,

correspondait avec Metternich et eut avec lui plusieurs entrevues. Telle était alors la circonspection du diplomate autrichien, qu'au mois d'octobre 1812 il se plaignait à M. de Stackelberg de ce que les troupes russes avaient été éloignées des frontières autrichiennes; il était, disait-il, nécessaire de les y maintenir pour justifier aux yeux de Napoléon l'inactivité du corps auxiliaire de l'Autriche, et pour motiver le rassemblement d'une armée d'observation en Gallicie (1).

Metternich pensait s'être ainsi réservé toutes les chances. A vrai dire, il ne croyait pas beaucoup au succès des Russes. Il écrivait le 5 octobre 1812 à Hardenberg : « Je ne compte sur nulle fermeté de l'empereur Alexandre, sur nulle cohérence dans les plans présents et futurs de son cabinet, sur nuls résultats décisifs en sa faveur, par l'influence du climat et des secours que semblent attendre les généraux russes des approches de l'hiver (2). » L'événement trompa ces conjectures, et le désastre de la grande armée dépassa l'attente des pires ennemis de Napoléon. Les Russes s'avançaient rapidement vers les frontières de la Prusse et de l'Autriche; Metternich commençait à se préoccuper des conséquences de leur victoire, et parmi tant de graves et pressantes affaires qui s'imposaient alors à ses réflexions, il ne négligea point les intérêts de l'avenir et se demanda ce qu'il adviendrait de l'influence autrichienne en Orient, si Alexandre l'emportait sur Napoléon et le forçait à signer la paix. Le tsar n'en profiterait-il pas pour recommencer la guerre en Orient et reprendre, à l'égard de la Turquie, les vastes projets qui avaient tant alarmé l'Autriche depuis Tilsitt, et contre lesquels elle avait cru trouver une garantie dans le traité de 1812 (3)? Metternich connaissait le caractère d'Alexandre; il savait que ses passions étaient nobles, ses ambitions élevées, et que ce n'était pas seulement pour obéir à un calcul traditionnel qu'il embrassait contre le Turc la cause des chrétiens d'Orient. Le maintien de l'intégrité de la Turquie, la défense de l'empire turc contre les empiétements de la Russie étaient, aux yeux de Metternich, un principe fondamental de la politique autrichienne. « Le prince, écrivait Gentz en 1814, regarde la Porte-Ottomane comme un des contre-

(1) Martens, *Recueil des Traités conclus par la Russie avec l'Autriche*, Pétersbourg 1876, t. III. Les documens et les commentaires si savans et si précis dont M. Martens accompagne ces traités fournissent, sur les rapports de l'Autriche et de la Russie en 1812-1813, les renseignemens les plus curieux et les plus nouveaux. J'y aurai souvent recours dans cette étude.

(2) Cette dépêche, ainsi que plusieurs autres documens inédits tirés des archives de Vienne et de Berlin, est empruntée à l'ouvrage de M. Wilhelm Oncken, *Oesterreich und Preussen im Befreiungskriege*, t. I<sup>er</sup>, Berlin 1876.

(3) Par l'article 11 de ce traité, la France et l'Autriche se garantissaient l'intégrité de l'empire ottoman dans le cas où la Porte recommencerait la guerre avec la Russie.

poinds les plus essentiels dans l'équilibre général de l'Europe... Il défendra les intérêts de la Porte comme les intérêts les plus précieux de l'Autriche elle-même, et, loin de jamais souffrir que la Russie y porte la moindre atteinte, quel que soit d'ailleurs son désir d'assurer une longue paix à l'Europe, il ne craindrait pas de se brouiller avec cette puissance, si un pareil projet pouvait dans aucun temps lui être suggéré par de mauvais conseils. »

Mahmoud II, qui régnait alors à Constantinople, était agité, et bien plus vivement encore, des craintes qui troublaient Metternich. Il sentait la nécessité de se rapprocher de l'Autriche et de se procurer des renseignemens précis sur la politique des grandes cours du nord. Il chargea le prince Janko Caradja, qu'il venait d'introniser comme hospodar de Valachie, de se faire son intermédiaire à Vienne, de lui trouver un correspondant éclairé et de lui transmettre par un homme de confiance les renseignemens qu'il recevrait. L'homme de confiance était un certain Hekimbachi-Masoud-Effendi, qui avait étudié la médecine à l'université de Vienne. Restait à trouver le correspondant : Janko-Caradja se mit en quête. Metternich eut vent de l'affaire et jugea qu'il y avait là pour lui une occasion excellente de s'assurer une influence sérieuse auprès de la Porte et un moyen de récompenser, sans bourse délier, un serviteur précieux pour lequel les embarras d'argent étaient devenus une sorte de mal chronique qui paralysait trop souvent ses merveilleuses facultés. « Le 27 décembre 1812, dit Gentz dans son journal (1), le comte Metternich m'ouvrit très inopinément la perspective d'une correspondance avec le nouveau prince de Valachie, Caradja, et nous causâmes des moyens d'entamer cette importante affaire. En même temps, il me laissa pénétrer au fond de ses préoccupations et de ses espérances, et, bien que tout autour de moi restât encore dans l'obscurité et dans le chaos, un monde nouveau se leva devant mes yeux à la fin de cette année. » Gentz ne tarda pas un instant à offrir ses services au prince Caradja. Il lui écrivit le jour même (2). Dans cette lettre, il fait valoir les avantages que sa situation à Vienne présentait au prince : il avait le titre de conseiller aulique, mais c'était un titre purement honorifique et qui ne lui imposait aucune obligation spéciale. « Je jouis d'une liberté entière, disait-il, et si je suis en état, comme je crois l'être, de fournir des notions correctes et satisfaisantes sur ce qui se passe chez nous et autour de nous, c'est uniquement par les rapports honorables dans lesquels je me trouve avec les hommes les plus instruits de cette monarchie, et par la considération et con-

(1) *Tagebücher von F. von Gentz*, Leipzig.

(2) Voyez, pour les origines de cette correspondance, Klinkowström, *Briefe von Gentz*, Vienne 1869.

fiance personnelle qu'ils m'accordent. » Il réclama le secret le plus absolu, car, ajoutait-il, « si la chose venait à être connue ici ou ailleurs, adieu l'indépendance, à laquelle je tiens par principe et qui m'est indispensablement nécessaire pour bien répondre à l'attente de mon commettant. » Gentz fut agréé; quant à ses honoraires, nous n'en connaissons point le chiffre exact, mais on voit par son journal qu'il en fut satisfait.

La correspondance commença le 2 février 1813; elle se continua jusqu'en 1828 tant avec le prince Caradja qu'avec ses successeurs. Le journal de Gentz nous fournit la preuve répétée qu'avant de travailler à ce qu'il appelait « ses expéditions pour Bucharest, » il avait des conversations approfondies avec Metternich. C'est donc la pensée de Metternich qu'il faut chercher dans ces dépêches, ou du moins sa pensée telle qu'il voulait qu'on la connût à Bucharest et à Constantinople; mais cette pensée est interprétée par Gentz, c'est-à-dire par un homme ardent, qui avait en lui encore plus de l'artiste que du diplomate. Gentz écrit le français cosmopolite du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui, pour être un peu une langue de convention, n'est cependant pas une langue sans saveur. Le sentiment de la réalité vivante, le goût du bien dire, la passion de l'indépendance littéraire, forcent pour ainsi dire Gentz, en certains passages, à une sincérité de jugement, à une vivacité d'expression, à une netteté de pensée qui ne devaient pas toujours répondre aux discours subtils et trop souvent tortueux que lui tenait Metternich. C'est justement ce qui fait le prix de cette correspondance.

Il y a sans doute beaucoup de finesses dans ces lettres : il faut plus d'une fois lire entre les lignes; mais en commentant Gentz avec des documens contemporains, surtout avec ceux qui ont été publiés cette année même en Russie et en Allemagne, on arrive à considérer sous un jour tout nouveau des événemens sur lesquels on n'avait auparavant que des données assez vagues et incomplètes. Il faut donc savoir gré aux diplomates de Vienne, si généreux envers l'histoire, d'avoir une fois de plus ouvert leurs archives au public, et nous ne pouvons que remercier sincèrement M. le comte de Prokesch-Osten des précieuses dépêches qu'il vient de nous livrer. La correspondance de Gentz avec les hospodars comprendra trois volumes; le premier seul a paru, il renferme les dépêches écrites de 1817 à 1819. Elles ouvrent des aperçus fort intéressans sur la politique de l'Autriche en 1813, sur son rôle dans le rétablissement des Bourbons en 1814 et ses rapports avec la Russie et la France pendant les années qui précèdent la grande crise orientale de la restauration.



## I.

Le désastre de l'armée française en décembre 1812 avait fait de l'Autriche l'arbitre de la paix européenne. Metternich mesura du premier coup la grandeur du rôle qu'il pouvait jouer et tous les bénéfices qu'il pourrait obtenir pour son pays. Il ne suffisait pas à l'Autriche de sortir saine et sauve de la lutte, elle voulait y trouver de la gloire et du profit, relever son prestige et recouvrer sa puissance. Elle prétendait retirer de la défaite de Napoléon, son allié, des avantages bien plus considérables qu'elle n'avait espéré en retirer de sa victoire. Elle ne pensait plus seulement à rentrer en possession des territoires aliénés en 1805 et en 1809 et à soustraire l'Allemagne à l'hégémonie de la France; elle convoitait déjà les dépouilles de l'empire français, et le rêve de la domination de l'Italie, qui fut toujours fatal à la maison de Habsbourg, recommençait de l'agiter secrètement. Lord Walpole avait paru à Vienne et avait offert, pour prix de la défection, la Vénétie, la Lombardie et le Tyrol (1). S'il était permis à Metternich de concevoir pour l'avenir ces grandes espérances, les nécessités du présent lui commandaient de n'en laisser rien paraître. La position de l'Autriche était en effet singulièrement périlleuse et critique : elle pouvait beaucoup gagner dans la guerre gigantesque qui se préparait, mais une fausse manœuvre pouvait la ruiner. Elle avait tout à craindre, et le fait est que Metternich craignait tout. Le désastre de Russie était un accident très grave, mais ce n'était qu'un accident : il fallait compter avec le génie de Napoléon et le patriotisme des Français; la France et l'empereur avaient accompli trop de prodiges pour qu'on cessât de les redouter après un échec où la nature avait eu plus de part que l'action des hommes. Metternich se disait que, s'il abandonnait prématurément l'alliance de la France, il s'exposait, en cas d'un retour offensif des Français, à des vengeances dont il pouvait calculer les terribles effets; il se demandait aussi ce qu'il adviendrait, si Napoléon, par un de ces brusques reviremens auxquels il avait habitué ses adversaires, se rapprochait tout à coup de la Russie, parvenait, comme à Tilsitt, à séduire Alexandre, et faisait directement sa paix avec lui aux dépens de l'Autriche. Les mêmes dangers menaçaient Metternich, s'il tardait trop à prendre le parti de l'Angleterre et de la Russie : pour obtenir d'eux ce qu'il désirait obtenir, il fallait qu'il leur apportât, au moment opportun, un secours décisif; or, à la fin de 1812, l'Autriche n'était pas prête à entreprendre une grande

(1) Lefebvre, *Histoire des cabinets de l'Europe*, t. V. — Voyez également dans cet ouvrage les extraits des dépêches du comte Otto et de M. de Narbonne.

guerre : il lui fallait armer et manœuvrer de façon à maintenir dans le nord de l'Allemagne et en dehors du territoire autrichien le théâtre de la lutte. La politique orientale d'Alexandre alarmait l'Autriche pour l'avenir, sa politique polonaise l'effrayait dans le présent. Les Polonais, déçus par Napoléon, s'agitaient à l'approche des Russes : Alexandre leur promettait la liberté et parlait de constituer dans le grand-duché de Varsovie un royaume de Pologne. Le mouvement pouvait gagner la Gallicie et y provoquer une révolution. Il en était de même du soulèvement de l'Allemagne, préparé par les sociétés secrètes et encouragé publiquement par Alexandre, en secret par les Prussiens. « La guerre pour la délivrance ressemble fort à une guerre pour la liberté, disait Gentz dans son journal; ç'a été un sujet de considérations sérieuses et de préoccupations pour l'avenir. » — « Cet appel aux peuples fait frissonner tous les souverains de l'Allemagne, » écrivait le comte de Stackelberg. On trouvait à Vienne que les Prussiens et les Russes déchaînaient bien imprudemment des forces qu'ils auraient plus tard bien de la peine à contenir. Metternich comparait à des comités de salut public les conseils de l'empereur de Russie et du roi de Prusse. « Partout, disait-il au comte Otto, l'ambassadeur de France, l'incendie allumé par les Russes étend ses ravages. Je ne m'aveugle point sur les conséquences de ces mouvemens populaires provoqués au nom de l'honneur et de l'indépendance de l'Allemagne; ils ne tarderont pas à briser tous les liens politiques et sociaux, et j'y vois les tristes présages des plus grands malheurs et de la ruine des trônes. »

Dans ces conditions, Metternich ne pouvait que louvoyer. Il avait écrit le 5 octobre 1812 à Hardenberg : « Il faut par tous les moyens en notre pouvoir nous ménager ceux de regagner un jour cette véritable indépendance qui est aux états ce que la santé est aux individus; il faut ne pas risquer notre existence sur une seule carte. » Pour conquérir cette précieuse indépendance, il importait avant tout de se dégager de l'alliance française sans pourtant rompre avec Napoléon; l'indépendance reconquise, il s'agissait d'entrer en relations avec les alliés, sans cependant se livrer entièrement à eux; le moyen, c'était de proposer à Napoléon et à ses adversaires les bons offices de l'Autriche, de demander aux uns et aux autres leurs conditions de paix et de se décider pour le parti qui offrirait à l'Autriche les avantages les plus solides : alors l'Autriche, qui aurait eu le temps de s'armer, poserait sa médiation et se déclarerait prête à soutenir par les armes les conditions de paix qu'elle aurait adoptées. Si Napoléon ne se montrait point accommodant, l'Autriche préparerait ainsi, par les négociations mêmes de la paix, une coalition formidable contre lui. Selon une expression piquante de Gentz, Metternich avait reconnu que « les

routes simples étaient impraticables. » — « Nous avons dû, écrivait-il, établir notre système sur des nuances intermédiaires qui nous dispensaient à la fois de nous ranger en pure perte au nombre des ennemis de la France et de nous brouiller sans retour avec les puissances liguées contre elle. » L'extrême subtilité des moyens mis en œuvre par Metternich répondit à la complication du plan qu'il avait conçu.

Napoléon avait le regard trop pénétrant pour que « les nuances intermédiaires » de Metternich pussent le décevoir longtemps et lui dissimuler la véritable couleur de la politique autrichienne. Il n'y avait avec lui qu'un moyen de procédure : c'était un malentendu volontaire et concerté. Metternich n'hésita point à y recourir. Napoléon songeait non point à rompre son alliance avec l'Autriche, mais à l'étendre : il demandait 60,000 hommes au lieu des 30,000 que lui promettait le traité de 1812. Metternich répondit qu'il s'en tenait aux termes de ce traité, mais que « son unique préoccupation était d'utiliser au profit de la paix sa fidélité à la politique française. L'empereur Napoléon pouvait-il espérer de trouver un défenseur plus dévoué, plus chaleureux que l'empereur François? » Il offrait donc l'entremise de l'Autriche, et il ajoutait que, « si la Russie et l'Angleterre étaient assez aveugles pour repousser ses propositions, alors l'Autriche n'hésiterait pas et elle embrasserait hautement la cause de la France. » Il allait sans dire que, pour présenter ces propositions à l'Angleterre et à la Russie, il fallait que l'Autriche connût les desseins de Napoléon. Metternich le pressait de se déclarer. « Parlez-nous franchement, disait-il au comte Otto le 3 janvier 1813; faites-nous connaître ce que vous voulez faire... Croyez que nous sommes pénétrés du sens de l'alliance et que nous pouvons vous rendre des services signalés. » Il résumait sa pensée dans une dépêche adressée, le 9 décembre 1812, à l'agent autrichien à Paris, M. de Floret : « L'Autriche parlant aux premières puissances de l'Europe; *l'Autriche tenant le langage de la paix à toutes, à la France celui d'un allié, et aux autres puissances celui de la plus entière indépendance.* » Napoléon s'était demandé un instant s'il ne chercherait pas à s'entendre avec la Russie : Talleyrand le lui conseillait; il décida de s'en tenir à l'alliance autrichienne, et il accepta l'idée d'une entremise du gouvernement autrichien entre la France et les alliés; mais, s'il se servait des mêmes mots que Metternich, il les entendait dans un tout autre sens, et, prenant à la lettre les propositions réitérées du ministre autrichien au comte Otto, il fit écrire le 7 janvier à ce diplomate par M. de Bassano : « Préalablement il doit être bien entendu que, dans le cas où les dispositions de l'empereur Alexandre rendraient cette démarche inutile, l'Autriche prend dès aujourd'hui l'engage-

ment d'agir avec vigueur et de porter la force du corps auxiliaire de 30,000 à 60,000 hommes... Il y a un point duquel la France ne se départira pas et qui doit être tenu pour invariable, c'est qu'aucun des territoires réunis par des sénatus-consultes ne saurait être séparé de l'empire... Il faudrait pour l'obtenir que 500,000 hommes environnassent la capitale et fussent campés sur les hauteurs de Montmartre. Hambourg, Munster, Oldenbourg, Rome, sont unis à l'empire par des liens constitutionnels; ils y sont unis à jamais. » Il indiquait comme objets de compensation possible les provinces illyriennes, la Dalmatie, Corfou, une partie de l'Espagne. C'était être loin de compte avec les ambitions de l'Autriche, et dès lors Metternich dut se convaincre qu'il ne s'accorderait pas avec Napoléon; mais il fallait gagner du temps et sonder les alliés. Napoléon avait accepté l'entremise, c'était tout ce que demandait Metternich, et il ne lui en fallait pas davantage pour suivre sa procédure. Il annonça donc à Napoléon que la diplomatie autrichienne allait se mettre en campagne. « Nous avons atteint le premier but auquel nous nous proposons d'arriver, » écrivait-il, le 16 janvier 1813, au comte Zichy à Berlin, et Gentz, dans une dépêche du 2 février, résumait cette première partie de la négociation : « La cour de Vienne, sans avoir rompu son alliance limitée avec la France, est aujourd'hui en rapports hautement avoués, non-seulement de correspondance, mais d'amitié et de confiance, avec toutes les cours et avec tous les partis politiques. Elle s'est placée à la tête d'un grand plan de pacification universelle. »

Pour parler net, et sortir « des nuances intermédiaires, » l'Autriche mit son alliance à l'encan. M. de Bubna fut envoyé à Paris. Ses instructions sont du 25 janvier 1813. « Il est réservé à l'empereur des Français, disait Metternich, de nous faire regarder la présente guerre comme autrichienne; le premier pas est fait, il a accepté notre intervention (mot dont vous voudrez bien soigneusement vous servir en toute occasion au lieu de celui de médiation); que les conditions sur lesquelles il voudra se prêter à la paix soient de nature à prouver à l'empereur d'Autriche et à la nation que la cause de notre allié est la nôtre, et nous répondrons d'un secours bien au-delà des désirs actuels de Napoléon. » Le comte Zichy fut invité, le 30 janvier, à faire des démarches en Prusse, M. de Wessenberg et M. de Lebzeltern, le 8 février, furent chargés d'en faire auprès des Anglais et des Russes. Les instructions données à ces trois diplomates sont les mêmes : M. de Metternich insiste sur ce fait, qu'il offre une entremise et non une médiation, ce qui est bien différent. « Comme puissance chargée d'une simple entremise, nous devons porter des paroles de paix; comme puissance médiatrice, nous aurions à dicter les conditions de la paix. » C'est donc aux cours de

Berlin, de Londres et de Pétersbourg qu'il appartient de se prononcer, et M. de Metternich le leur demande en des termes aussi insinuans qu'il le demandait à Napoléon. Il laissait entendre à la France que, si elle se montrait généreuse envers l'Autriche, il la soutiendrait; il laisse entendre aux ennemis de la France que, s'ils offrent de bonnes conditions, l'Autriche les fera siennes et se joindra aux alliés pour les imposer à la France : « C'est aux puissances belligérantes elles-mêmes à sentir tout l'intérêt qu'elles ont de nous porter à étendre l'attitude de puissance simplement intervenante, et à la changer en celle de puissance médiatrice. » On lit dans les instructions de M. Lebzeltern, plus explicites que les autres : « Dès que Napoléon commence à craindre que nous ne changions notre attitude actuelle de puissance intervenante en médiatrice, il est de l'intérêt naturel de la partie adverse d'accepter notre intervention pour nous faire passer au rôle de médiateur, auquel l'empereur sera loin de se refuser dans la suite. »

Metternich ne se bornait pas là, et tandis que, prétextant son rôle de pacificateur, il refusait à Napoléon d'augmenter le contingent autrichien (1), il encourageait la défection de la Prusse et facilitait les mouvemens offensifs de la Russie. Il avait un double intérêt à pousser les Prussiens dans la coalition : il donnait aux alliés un gage de ses intentions, et il éloignait de l'Autriche le théâtre de la guerre. Sans doute, lorsqu'après la défection du corps d'York, M. de Hardenberg demandait à l'Autriche de l'appuyer de ses conseils et d'approuver explicitement la défection totale que préparait la Prusse, Metternich s'y refusa; mais il était instruit des négociations qui se poursuivaient entre les Russes et les Prussiens, et il écrivait le 20 janvier au comte Zichy que l'intérêt de la Prusse et de l'Autriche était le même : « Cet intérêt est permanent, ajoutait-il; il paraît à l'empereur tellement prononcé, qu'un changement d'attitude politique ne saurait le détruire ou même y porter atteinte; il est aussi immuable que les sentimens d'amitié et de confiance voués par sa majesté impériale à sa majesté prussienne. » La Prusse savait donc fort bien que l'Autriche ne la troublerait point dans son mouvement tournant; elle put, en toute sécurité, déchirer son traité d'alliance avec la France et s'allier avec la Russie. C'est ce qu'elle fit à Kalisch, le 28 février 1813. A l'égard des Russes, le jeu de Metternich était le même. Le tsar avait dépêché M. d'Anstett auprès du prince Schwarzenberg, qui commandait le contingent autrichien, pour lui proposer de conclure un armistice. Schwarzenberg hésitait, il n'avait point de pouvoirs; il répondit à M. d'Anstett que son armée faisait partie des forces de Napoléon,

(1) Dépêche à M. de Bubna, 25 janvier 1813.

qu'il verrait sans doute avec peine couler le sang de ses soldats dans cette guerre, mais que c'était le devoir, l'honneur, et non le sentiment qui traçaient la conduite d'un militaire. « Les vertus de mon souverain sont suffisamment connues, ajouta-t-il, pour que je puisse être assuré qu'en restant fidèle à ces principes j'agirai toujours dans son sens. » Toutefois il transmet à Vienne les propositions de M. d'Anstett et demanda des instructions (1). On lui ordonna d'accepter et de conclure, et le 18 janvier, vu « la rigueur de la saison et d'autres considérations également pressantes (2), » il signa un armistice auquel fut annexé un plan de mouvemens concertés pour les deux armées. Dès lors les Autrichiens se retirèrent méthodiquement devant les Russes, et l'on ne doit plus s'étonner que, le 24 janvier, Schwarzenberg se soit refusé d'obtempérer aux ordres que lui fit transmettre Napoléon.

Ces négociations n'empêchaient pas cependant Metternich de prodiguer au comte Otto les démonstrations d'amitié. « Votre alliance avec la Russie était monstrueuse, lui disait-il le 15 février; la nôtre au contraire est fondée sur les rapports et les intérêts les plus naturels, les plus permanens, les plus essentiellement nécessaires : elle doit être éternelle comme les besoins qui l'ont fait naître. » Et deux jours après : « Considérez comme une vérité incontestable que nous ne cherchons que votre bien, que nous ne redoutons plus la France, mais la Russie, dont vous-même, par vos concessions successives, avez étendu la puissance. » Il commençait à découvrir ses desseins et à dévoiler ses idées sur la paix future : l'une des principales, c'était la suppression du grand-duché de Varsovie et la cession de ce pays à la Prusse, qui l'avait possédé depuis le troisième partage de la Pologne jusqu'en 1806. C'était une des ambitions favorites de la Prusse, qui considérait la ligne de la Vistule comme nécessaire « à sa sûreté entière et à son indépendance (3). » Metternich l'en approuvait fort : il redoutait à la fois de voir les Prussiens s'agrandir en Allemagne et les Russes donner une constitution à la Pologne. Il cherchait à faire partager ses craintes à Napoléon en lui montrant la révolution prête à éclater dans le grand-duché et à gagner l'Allemagne. « Notre police n'est plus occupée que de la recherche des conventicules, disait-il; celle des états voisins ne suffirait pas à cette besogne. » Dans une dépêche adressée le 28 février à M. de Bubna, il dénonçait les menées des Polonais, et il comparait, fort spirituellement du reste, le rôle qu'ils jouaient alors avec celui que « les émigrés français, dans les premières guerres de la révolution, ont soutenu avec une désastreuse constance vis-à-vis des puissances

(1) Le prince de Schwarzenberg à M. de Metternich, 8 janvier 1813, Oncken, p. 427.

(2) Préambule de la convention; Martens, t. III, p. 89.

(3) Oncken, p. 267, *Négociations du traité de Katiack*.

alliées. Ce rapprochement est naturel, ajoutait-il, parce que l'esprit de l'émigration est et sera partout le même. Des hommes sans patrie diffèrent essentiellement dans leurs vues et dans leurs calculs de tous les autres citoyens : cette classe d'hommes, véritables cosmopolites, peuvent gagner beaucoup; ils n'ont rien à perdre et par conséquent rien à défendre. Les moyens des puissances ne leur semblent exister que pour le soutien de leur cause; ils ne ménagent pas ces moyens, parce qu'ils ne leur coûtent rien. »

Napoléon concevait de légitimes appréhensions sur la conduite future de l'Autriche. Il voulut à la fois la séduire et l'obliger à se déclarer. Il imagina de confier la régence à l'impératrice Marie-Louise, espérant ainsi lier les mains à l'empereur François; puis il envoya M. de Narbonne en mission extraordinaire à Vienne, et lui donna le 27 mars pour instructions d'offrir à l'Autriche un partage de la Prusse pour prix de l'alliance entière qu'il lui demandait. Il était impossible de se méprendre plus complètement sur les dispositions de la cour de Vienne. Loin de songer à partager la Prusse, Metternich songeait à la reconstituer, et l'avait, le 17 mars, officiellement félicitée de sa défection. Il était lui-même presque lié à la Russie. M. de Lebzeltern négociait au camp russe depuis la fin de janvier. Le 31, le tsar avait fait savoir à Metternich qu'il accepterait volontiers la médiation de l'Autriche, si elle voulait rompre avec Napoléon; il n'exigeait pas une déclaration ostensible, si la cour de Vienne la jugeait prématurée, il demandait seulement une convention secrète portant que l'Autriche s'engagerait à soutenir les alliés dans le cas où les négociations de paix qu'elle entamerait n'aboutiraient point. Metternich avait tâché de se soustraire à cet engagement, mais la Russie se montrait pressante et prodiguait les séductions. « Est-il possible, disait le tsar à Lebzeltern le 8 mars, que, toujours renfermés dans le vague, vous vouliez être devinés, ou qu'on se jette dans vos bras sans que vous daigniez dire une seule de vos pensées? » Si l'Autriche refusait de répondre officiellement, Alexandre la priait de lui indiquer en secret ses conditions. « Je vous donne ma parole de les produire comme les miennes, et vous en ferez l'usage qu'il vous plaira... Ne faites pas plus d'armemens s'ils vous gênent... Entrez en possession du Tyrol, de l'Italie jusqu'à Mantoue, à votre convenance. Déclarez que vous ne voulez qu'entrer en possession de ce qui vous appartient, que vous ne voulez pas faire la guerre à la France, que vous vous placerez entre les puissances qui voudront l'attaquer; nous vous seconderons en tout. Ensuite parlez d'un congrès général, et enfin alors vous négociez dans les formes que vous voudrez. » C'était parler d'or, et Metternich cette fois se sentit compris. Le 2 avril, il déclara officiellement au ministre de Russie à Vienne que, « si la France devait ne

pas accéder à un arrangement basé sur les principes que sa majesté impériale le tsar croit nécessaires à l'existence de son empire et au bien-être de l'Europe, sa majesté l'empereur d'Autriche emploiera les forces que la Providence a mises entre ses mains pour coopérer, dans le plus parfait accord avec les puissances alliées, à l'établissement d'un pareil ordre de choses (1). »

Au milieu de ces transactions, toutes positives, une conception aussi « académique » que la dévolution de la régence à l'impératrice Marie-Louise avait peu de chance d'émouvoir la cour d'Autriche. La raison d'état avait décidé l'empereur François à donner sa fille à son ennemi de la veille; les scrupules de l'amour paternel ne devaient pas l'arrêter un instant lorsque les intérêts de sa fille seraient en opposition avec ceux de l'état. « La nomination de l'impératrice à la régence, écrivait Gentz, est regardée par les hommes éclairés comme un symptôme de la dernière faiblesse... La surprise a été d'autant plus grande que l'impératrice, élevée à la cour de son père dans des principes respectables, mais absolument étrangers aux affaires publiques, ne peut pas même être supposée capable de s'acquitter avec succès d'une tâche fort au-dessus de ses moyens. Plusieurs personnes imaginent que cette démarche n'a été faite par Napoléon que pour flatter la cour de Vienne. Si tel avait été son but, on peut dire qu'il l'a complètement manqué; mais il est bien plus vraisemblable que ce sont ses embarras directs qui lui ont suggéré ce projet bizarre. »

## II.

C'est dans ces circonstances que M. de Narbonne arrivait à Vienne. Il y trouva les esprits surexcités. « La haine des salons contre nous tient du délire, » écrivait-il le 1<sup>er</sup> avril. Il ne crut pas devoir atténuer les instructions très nettes qu'il avait reçues. Il mit donc Metternich en demeure de se prononcer. Le ministre autrichien écouta M. de Narbonne avec une froideur affectée et lui fit attendre cinq jours sa réponse; cette réponse, encore que fort ambiguë dans les termes et fort équivoque dans le fond, découvrit cependant le changement de front si savamment préparé et si adroitement exécuté par l'Autriche. Metternich en était venu à ses fins. Il avait offert à Napoléon l'entremise de l'Autriche, déclarant que l'Autriche devait agir en *alliée* à l'égard de la France, en *puissance indépendante* à l'égard des autres puissances. Napoléon avait accepté l'entremise, Metternich en avait conclu que l'Autriche pouvait agir en puissance

(1) Oncken, *Rapports de Lebzeltern*. — Martens, note du 2 avril 1813.



indépendante. « A l'ombre de cette indépendance dont elle jouissait sans s'en vanter, » comme le disait ingénieusement Gentz, l'Autriche avait, sous prétexte d'entremise, demandé aux alliés leurs conditions de paix. Metternich avait eu soin d'ajouter qu'il ne s'agissait pas de médiation : « comme puissance médiatrice, nous aurions à dicter les conditions de la paix. » Alexandre avait répondu que les conditions seraient celles qui convenaient à l'Autriche, et Frédéric-Guillaume avait approuvé cette réponse; dès lors Metternich était prêt à poser la médiation de l'Autriche et à dicter à Napoléon les conditions des alliés. « Le cabinet de Vienne, écrivait Gentz le 14 avril 1813, grâce à l'habileté extrême de sa conduite, s'est enfin placé dans une attitude absolument indépendante... Cette situation, éminemment favorable, paraît avoir échappé jusqu'ici aux yeux des observateurs superficiels, et voilà pourquoi le système politique de l'Autriche est une espèce d'énigme pour le public. » Le fait est qu'il fallait une dialectique bien subtile pour comprendre que l'entremise de l'Autriche étant un effet de son alliance avec la France, l'indépendance de l'Autriche un effet de son entremise, la médiation un effet de l'indépendance, la rupture de l'alliance française devenait la conséquence logique de la médiation. Telle fut pourtant l'énigme que Metternich ne craignit pas de proposer à Napoléon lorsque, dans sa réponse à M. de Narbonne, il établit, en termes fort diplomatiques à la vérité, que l'Autriche n'avait qu'un objet, la paix, et qu'il n'y avait qu'un moyen pour atteindre ce but, la médiation armée. « Le rôle de l'Autriche, ajouta-t-il, ne peut plus être celui d'un simple auxiliaire, et dans le cas où la médiation n'aurait point le succès qu'elle espère, il ne lui resterait d'autre alternative que de se retirer derrière ses frontières ou de s'engager dans la guerre comme partie principale. *Les stipulations de secours limités de notre traité d'alliance ne sont plus applicables aux circonstances actuelles.* » Ce qu'il disait à M. de Narbonne, il l'écrivit à Napoléon le 4<sup>er</sup> mai; il crut encore nécessaire d'assurer l'empereur que son souverain était prêt à appuyer fortement ses paroles de paix et à « combattre les ennemis des intérêts de la France, qu'il ne séparera jamais de ceux de son propre empire. » Or, le même jour le comte Stadion, envoyé d'Autriche, était reçu au camp russe par M. de Nesselrode et lui indiquait comme conditions « autrichiennes » de la paix l'affranchissement complet de l'Allemagne et la domination de l'Autriche en Italie jusqu'au Pô et au Mincio; il ajoutait que, si Napoléon n'avait pas accepté ces conditions avant le 4<sup>er</sup> juin, l'Autriche agirait. Napoléon ne donna point à Metternich le temps de lui poser ces conditions; il agit, et le 2 mai, à la tête d'une armée à peu près improvisée, il battit les alliés à Lutzen.

Metternich avait toujours redouté un retour de la furie française, cette victoire le fit réfléchir : l'Autriche ne pouvait être prête avant le 20 juillet ; il sentit qu'il fallait gagner du temps et transiger avec les événemens. Le 8 mai, il fit connaître ses conditions à M. de Narbonne : il évita de parler de l'Italie et se contenta de poser en principe, comme minimum des concessions demandées par les alliés, la dissolution de la confédération du Rhin et du grand-duché de Varsovie, la reconstitution de la monarchie prussienne, la renonciation aux villes anséatiques et la restitution à l'Autriche des provinces illyriennes. C'était encore beaucoup plus que ne voulait accorder Napoléon. Le 4 mai, deux jours après Lutzen, Caulaincourt écrivait par son ordre à M. de Narbonne : « La prétention de proposer et de faire accepter une médiation armée est trop ridicule pour que l'empereur d'Autriche ne le comprenne pas. » Ce fut bien pis lorsqu'arrivé à Dresde Napoléon saisit des papiers où il trouva la preuve de la duplicité de Metternich. Il s'assura que l'Autriche avait été jusqu'à fournir à l'envoyé russe des renseignemens détaillés sur l'état de l'armée française (1). Les propositions de Metternich l'indignèrent ; cependant il comprit qu'il n'était pas assez fort pour laisser éclater sa colère : il temporisa, et lorsque le 16 mai M. de Bubna vint à Dresde lui offrir officiellement la médiation de l'Autriche, il lui fit une réponse évasive sur les conditions de la paix, mais il accepta en principe l'idée d'un armistice et d'une négociation organisée par l'Autriche. Le fait est qu'il attendait tout de la victoire et qu'il espérait vaincre ; il espérait aussi gagner la Russie, la détacher de l'Autriche, et faire la paix aux dépens de l'allié qui l'avait trahi. Il se trompait. La bataille livrée à Bautzen le 21 mai fut une victoire, mais elle fatigua les Français sans épuiser les alliés, et le 22 mai Alexandre fit répondre à M. de Caulaincourt, qui lui avait demandé une audience, qu'il fallait pour négocier la paix s'adresser à l'Autriche. L'Autriche revenait à la charge le jour même et offrait à Napoléon la médiation et l'armistice. L'empereur accepta l'armistice, qui fut signé le 4 juin ; quant à la médiation, il ne la repoussait point, mais il refusait de s'expliquer sur les conditions de paix. Metternich avait lieu de croire qu'il n'accepterait point celles que l'Autriche avait posées le 8 mai ; il savait aussi que sans l'Autriche les alliés ne pouvaient pousser à fond la guerre, et que si l'Autriche entrait en campagne avec les alliés, ils lui accorderaient ce qu'elle voulait : il s'occupa donc de leur faire accepter les conditions du 8 mai. Ils les acceptèrent. Le 27 juin, à Reichenbach, l'Autriche conclut avec la Russie et la Prusse un traité d'alliance éventuelle, par lequel elle s'engageait à entrer en campagne, si

(1) Le duc de Vicence à M. de Narbonne, 12 mai 1813.

Napoléon repoussait les conditions qu'elle lui proposait, et le 30, après une entrevue qu'il eut à Dresde avec Napoléon, Metternich lui fit signer, selon le mot de Gentz, « une espèce de convention par laquelle l'empereur admit sans restriction la médiation de l'Autriche au congrès préalable qui allait se réunir à Prague. »

« La conduite de l'Autriche, écrivait Gentz, est justifiée par ce haut résultat que, dans un grand moment comme celui-ci, tous les yeux se tournent vers elle, et que tous ceux qui s'occupent de la paix sont d'accord à lui en remettre l'initiative. » Cette périphrase, qui détonne chez Gentz par sa pédanterie et son équivoque, se résume en quatre mots très clairs et très simples : la souveraineté du but. Metternich ne s'était proposé qu'un but : le succès de l'Autriche; quant aux moyens, il les jugeait légitimes dès qu'ils lui semblaient corrects dans l'apparence. Toute sa procédure diplomatique n'avait eu qu'un objet, comme le disait M. de Stadion à M. de Nesselrode, faire admettre aux alliés « les formes dont l'Autriche croyait devoir user pour amener la transition de la médiation à la coopération (1). Il faut reconnaître que Metternich déploya dans cette procédure la dextérité la plus singulière; mais on a beaucoup trop vanté, même en France, la sagesse des conseils qu'il donnait à Napoléon et la modération dont il aurait fait preuve dans cette crise de 1813. Pascal a dit quelque part que « c'est la dernière fin qui donne le nom aux choses, » et, quelques fautes qu'ait commises Napoléon, quelque intolérable que fût la situation où il avait placé l'Autriche, la dernière fin de l'Autriche en cette affaire donne à la conduite de Metternich le nom qu'elle doit garder : c'est la défection. La manière dont fut préparé et conduit le congrès de Prague prouve que ce mot n'est pas trop fort.

« La Russie et la Prusse, écrivait Gentz le 24 juin 1813, ne désirent au fond que la continuation de la guerre et ne regardent toute tentative de négociation que comme un moyen d'y faire participer l'Autriche... Il faut avoir vu et entendu de près les souverains alliés et leurs ministres pour savoir ce qu'il leur en coûtera de renoncer à leurs projets et à leurs espérances. » Et l'on voit par un mémoire de Nesselrode que, dès la fin de 1812, on considérait en Russie comme « indispensable de faire rentrer la France dans ses anciennes limites entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. » Metternich le savait; il savait aussi, au dire de Gentz, qu'au moment où les Russes et les Prussiens acceptaient la médiation de l'Autriche en vue de la paix, ils prenaient avec l'Angleterre « les engagements les plus

(1) Dès le début de ces négociations, Metternich écrivait à Berlin : « Nous nous flattons que les deux puissances entreront et dans nos vues et dans nos formes, car c'est même de celles-ci que nous paraît surtout dépendre le plus ou moins de succès de notre plan. » Dépêche au comte Zichy, 30 janvier 1813.

positifs pour une continuation vigoureuse de la guerre. » Gentz avait donc de bonnes raisons pour écrire à son correspondant de Bucharest : « La négociation s'ouvre sous des auspices peu heureux, et à moins de prendre une tournure bien différente de celle qui s'annonce, elle finira sans avoir produit aucun bien. L'empereur d'Autriche et son ministre sont les seuls qui désirent sincèrement la paix; mais ils ne la regardent plus que comme une chance peu probable. » En réalité l'Autriche, selon l'expression de M. de Narbonne, « poussait ses armemens avec une véritable furie, » et se préparait de toutes ces forces à soutenir la guerre. C'est le 15 juillet que Gentz assurait à l'hospodar que Metternich désirait *au fond* la paix, et le 9 les alliés avaient tenu à Trachenberg un conseil de guerre auquel assistaient deux généraux autrichiens et où les mouvemens des armées de la coalition avaient été concertés : le contingent autrichien y jouait un rôle très important. En même temps, Metternich conduisait à bonne fin une négociation qui était pour l'Autriche d'un intérêt capital. « La paix générale est entre les mains du gouvernement anglais, » avait écrit Gentz. Le gouvernement anglais se prononça pour la continuation de la guerre, mais il consentit à payer à l'Autriche le prix qu'elle mettait à son concours. Le 27 juillet 1813, un traité secret fut signé à Prague; les articles 4, 9 et 10 de ce traité réservaient à l'Autriche et à l'Angleterre la direction suprême et l'organisation définitive des affaires d'Italie; les autres articles réglaient cette organisation, qui était exclusivement conforme aux vues de l'Autriche (1).

C'est ainsi que les alliés et le prétendu médiateur de la paix se préparaient au congrès de Prague en attendant l'arrivée du plénipotentiaire français. Il y arriva le 28, le lendemain du jour où avait été signé ce traité secret. Les instructions qu'il avait reçues montrent que Napoléon était aussi peu disposé que les alliés à une négociation sérieuse; elles portaient que l'Autriche ne devait pas gagner un village et que la paix devait lui faire expier sa mauvaise foi. C'était fournir à Metternich le prétexte qu'il attendait pour déclarer la guerre. « On est déjà ici sur un volcan, les momens sont comptés, » écrivait le duc de Vicence le jour même de son arrivée. Le fait est que les grandes résolutions étaient arrêtées;

(1) L'existence de ce traité, qui ne se trouve dans aucun recueil, résulte d'une *protestation* que M. de Metternich adressa, le 26 mai 1814, à lord Castlereagh pour réclamer l'exécution des clauses souscrites à Prague le 27 juillet 1813 et ratifiées à Londres le 23 août suivant. Metternich y donne une analyse très explicite et très précise des principales de ces clauses. Ce curieux document fut révélé pendant le congrès de Vienne à M. de Saint-Marson, plénipotentiaire de Sardaigne, qui en donna communication à son gouvernement. On en trouve le texte, copié aux archives de Turin, dans la belle et savante *Histoire de la diplomatie européenne en Italie* de M. Bianchi, t. 1<sup>er</sup>, Appendice, p. 333.

Metternich cependant croyait encore nécessaire « d'user de formes » avec Caulaincourt. Il le somma de se prononcer avant le 10 août. « Je vous donne ma parole, ajoutait-il, que nous arriverons à ce dernier jour sans que nous ayons le moindre engagement avec personne et que nous sachions contre qui nous nous battons. » A tout hasard, il préparait la déclaration de guerre. « Dans les derniers jours de juillet, dit Gentz dans son journal, Metternich me confia la rédaction d'un projet de manifeste de guerre; j'y travaillai sérieusement dans les premiers jours d'août. » On échangea quelques notes diplomatiques; Napoléon n'accepta point les conditions de l'Autriche, et le 10 août l'Autriche, croyant avoir suffisamment satisfait à l'honneur de la diplomatie, déclara la guerre à la France. On lit dans le journal de Gentz : « Le comte Nesselrode arriva le 14, l'empereur Alexandre arriva le 15 à Prague. Tous deux manifestèrent une vive satisfaction de la résolution prise par notre cour. L'empereur m'a fait présent d'un anneau en brillans. »

### III.

La guerre reprit; on sait avec quel acharnement. Napoléon n'y retrouva son génie que pour jeter un dernier éclat de gloire sur les malheurs que son insatiable ambition avait attirés à la France. Les alliés s'avançaient vers nos frontières. Des pourparlers officieux s'engagèrent à Francfort; M. de Metternich avait fait connaître les *bases générales et sommaires* de la paix, qui étaient désormais le Rhin, les Alpes et les Pyrénées comme frontières de la France. Par une dépêche qui dut arriver à Paris le 24 ou le 25 novembre, il adressa officiellement ce nouvel ultimatum à Napoléon. Il se produisit dans cette négociation quelque chose d'analogue à ce qui s'était passé avant le congrès de Prague. Tant que Napoléon avait cru pouvoir défendre l'Allemagne, il avait refusé de l'abandonner; il en fut de même de l'Italie et de la frontière du Rhin : il ne consentit à y renoncer, au moins en principe, que quand en réalité il les eut perdues. Les alliés, avant la bataille de Leipzig, songeaient déjà à réduire la France à ce qu'on appelait alors ses limites naturelles; mais, comme Napoléon et son armée les tenaient encore en échec, ils se bornèrent à demander, comme *minimum*, la Pologne et l'Allemagne; lorsqu'ils furent à Francfort, ils réclamèrent le Rhin, mais ils étaient bien décidés à ne pas s'arrêter dans leur marche, et déjà de nouvelles exigences commençaient à se manifester. Napoléon aurait-il pu arrêter les alliés en acceptant à Prague et à Francfort les conditions qui lui étaient offertes? Ce qui est sûr, c'est qu'il ne les accepta pas au moment opportun, qu'il prétendit toujours gagner du temps, qu'il continua d'espérer un retour de for-

tune, qu'il redevint exigeant dès qu'il crut avoir ressaisi la victoire, et qu'en tenant ainsi les alliés toujours en haleine, il les entraîna à poursuivre la guerre, à considérer l'invasion de la France comme une condition nécessaire de la paix, et, la France une fois envahie, à élever de nouvelles prétentions à mesure que la supériorité de leurs forces se déclarait avec plus d'évidence.

Bien que l'opinion publique en Angleterre se prononçât avec passion contre toute paix qui n'aurait pas réduit la France à ses limites de 1792, lord Castlereagh inclinait vers la modération, et il était disposé à négocier sur les bases posées par Metternich; mais il entendait que les négociations ne suspendissent pas les hostilités. Il y avait d'ailleurs des divergences assez sérieuses dans le camp des alliés, et Metternich, qui était parvenu à ramener les partisans de la guerre à outrance aux conditions de Francfort, ne parvint pas à les arrêter. « Il est certain, écrivait Gentz, que l'acceptation de ces bases générales fut politiquement, pour les alliés, une victoire tout aussi importante et beaucoup plus décisive que ne l'avait été militairement celle de Leipzig. Cependant leur ardeur à poursuivre la guerre n'en fut nullement affectée. Le parti russe et prussien frémissait de l'idée seule de déposer les armes sans avoir tiré de Napoléon ce qu'ils appelaient une vengeance complète, et sans avoir enlevé à la France la totalité de ses conquêtes depuis 1792. Quelques-uns prétendaient même en détacher toutes les provinces qui bordent la rive gauche du Rhin et déterminer la nouvelle frontière par les deux chaînes des Ardennes et des Vosges. » L'empereur Alexandre se montrait le plus ardent à la continuation de la guerre; « il s'était, dit Gentz, pour ainsi dire échappé de Bâle pour n'être pas présent aux premières conférences avec lord Castlereagh dont on lui avait vanté la modération. La rage d'aller à Paris le rendait sourd à toutes les remontrances. » Ce fut, assure M. Martens d'après les documens officiels russes, *grâce à sa fermeté* que les troupes alliées franchirent la frontière française, et Gentz affirme que les mouvemens « audacieux et arbitraires » par lesquels Blücher exposa deux fois l'armée alliée au danger le plus imminent, étaient secrètement concertés avec l'empereur de Russie.

Les victoires de Napoléon commandèrent aux alliés plus de prudence, Metternich y puisa de nouveaux argumens pour le système de la modération qu'il ne cessait de recommander; mais on était en France, et, disait Gentz, « l'expédition de France une fois en train, il serait sans doute d'un mauvais augure pour la tranquillité future de l'Europe que les puissances fussent obligées de renoncer à tous les fruits de cette entreprise et de constater, par un aveu formel, que leurs efforts n'ont jamais pu les conduire au-delà des bases du Rhin, des Alpes et des Pyrénées. » La modération consis-

tait désormais à ne pas entamer le corps de la vieille France, à ne pas frapper d'une punition exemplaire le « grand criminel, » à dominer enfin les passions « de cette foule de fanatiques que l'idée de traiter avec Napoléon au lieu de l'envoyer à l'échafaud faisait frémir de rage. » Metternich y parvint, grâce à sa persévérance et à sa dextérité. « Dans les conférences qui eurent lieu à Troyes entre le 13 et le 14 février 1814, tous les partis s'étaient accordés à traiter de bonne foi avec Napoléon, et avaient décidé de n'admettre le projet de travailler à sa destitution que dans le cas où il rejeterait ouvertement les conditions proposées par les alliés. C'est donc un fait incontestable que le 17 février, jour où l'on remit à M. de Caulaincourt l'ultimatum des puissances alliées, il dépendait encore de Napoléon de conserver son trône et sa dynastie, et que pendant tout l'intervalle du 17 février jusqu'au 18 mars, son sort était entre ses mains. » L'ultimatum des alliés posait en principe les frontières de 1792. Napoléon, ébloui par ses derniers succès, refusa; il voulait les conditions de Francfort. Il acheva de se perdre. Les conférences de Châtillon furent rompues et la chute de Napoléon décidée. « La politique du cabinet autrichien changea de fond en comble. M. de Metternich, en ministre habile, voyant que l'obstination de Napoléon ne lui laissait plus le choix des mesures, et que le système qu'il avait longtemps combattu devenait enfin le seul exécutable, résolut de se mettre à la tête de ce système. Le parti des Bourbons avait été extrêmement faible jusque-là; on travaillait dès lors à le renforcer, à nourrir ses espérances, à favoriser ses démarches, à laisser libre cours aux proclamations des princes (1). »

Depuis l'invasion de la France, on s'était familiarisé avec l'idée de la destruction totale du gouvernement de Napoléon et du rétablissement de la famille de Bourbon. Cependant les alliés ne s'étaient pas concertés sur ce sujet avant leur entrée en France (2); à Langres, le 22 janvier, « la question du rétablissement des Bourbons, qui fermentait dans toutes les têtes, fut éludée de toutes parts; personne n'eut le courage d'en faire ouvertement l'objet d'une discussion. » C'est que les alliés sentaient que, sur ce point, ils ne s'entendraient pas, et que Metternich usait de toute son influence pour les décider à traiter avec Napoléon. Gentz nous fait connaître les motifs qui le guidaient. « Le vœu sincère du cabinet d'Autriche, dit-il, était de faire la paix avec Napoléon, de limiter son pouvoir, de garantir ses voisins contre les projets de son ambition inquiète, mais de le conserver, lui et sa famille, sur le trône de France. Ce vœu n'avait point son origine dans un mouvement de

(1) Gentz, dépêche du 11 avril 1814.

(2) Gentz, 5 février 1814.

tendresse paternelle. » Si l'Autriche craignait un bouleversement total, « c'était moins, infiniment moins (je répons de ce que je dis ici) à cause des liens de famille qu'elle a contractés avec Napoléon que par la sagesse et la modération générale de ses principes... » Gentz approuvait fort Metternich de croire, « dans sa sagesse, que le rétablissement des Bourbons servirait bien plus l'intérêt particulier de la Russie et de l'Angleterre que celui de l'Autriche...; » que, « par les liaisons qu'il entraînerait entre la France et la Russie, il compromettrait entièrement les intérêts de l'Autriche et les intérêts bien entendus de l'Allemagne et de tous les états indépendans, y compris la Porte-Ottomane, et bouleverserait de nouveau toutes les combinaisons et tous les calculs politiques. »

Ces inductions, en ce qui concerne l'Autriche, étaient fort politiques, et l'histoire les justifie; Metternich voyait dans le rétablissement des Bourbons une gêne et un danger pour la politique orientale de l'Autriche; ce n'étaient toutefois que des craintes d'avenir, et elles se plaçaient au second plan. L'Italie dominait alors dans les préoccupations de Metternich, et il considérait avec raison que la restauration des Bourbons de France serait un obstacle redoutable aux projets ambitieux de l'Autriche sur la péninsule. A Prague, il s'était réservé « la direction suprême et l'organisation définitive » des affaires d'Italie; il n'exceptait point le domaine temporel du saint-siège. « La maison d'Autriche, écrivait-il à lord Castlereagh, avait sur cette partie de l'Italie un droit incontestable, comme roi de Rome aussi bien qu'en qualité d'empereur héréditaire et chef du corps germanique (1). » Il comptait garder pour l'Autriche la légation de Ferrare, et il avait déjà disposé des provinces du saint-siège sur l'Adriatique en faveur de Murat. Ce malheureux prince, entraîné par les passions de sa femme et les artificieuses sollicitations de Metternich, avait signé le 11 janvier 1814 un traité d'alliance avec l'Autriche. Le maintien de « la dynastie du roi Joachim, » une indemnité d'argent après la paix, une bonne frontière militaire et « une acquisition calculée sur l'échelle de 400,000 âmes à prendre sur l'état romain, » étaient le prix de la trahison. Après avoir donné comme limites à l'Autriche le Pô, le lac Majeur et le Tessin, Metternich entendait placer des archiducs à Modène, à Parme et à Plaisance, et dominer tous les petits états italiens, y compris la Toscane, par des traités d'alliance qui les mettraient à sa discrétion. Il savait bien que les Bourbons feraient tout au monde pour l'en empêcher. « En Italie, disaient quelques mois plus tard les instructions de Louis XVIII à Talleyrand, en Italie, c'est l'Autriche qu'il faut empêcher de dominer, en opposant à son in-

(1) Protestation du 26 mai 1814.



fluence des influences contraires; en Allemagne, c'est la Prusse. » Il semble que Metternich prévoyait ces admirables instructions. Il se rendait compte que, sur ce chapitre de l'Italie, la France s'entendrait aisément avec la Russie, et qu'il faudrait, pour les diviser, sacrifier Murat aux Bourbons ou la Pologne et la Saxe à la Russie.

Le congrès de Vienne prouva que ces appréhensions étaient fondées. Metternich, qui avait plus d'une fois dirigé la coalition, fut rejeté au second plan, dans ces grandes assises diplomatiques dont il attendait le triomphe de sa politique. On peut dire que si Alexandre régna sur le congrès, Talleyrand le gouverna très souvent. Les alliés croyaient avoir réduit la France à un rôle très effacé; mais, s'ils lui avaient ravi ses conquêtes et détruit ses armées, ils lui avaient rendu ses traditions. Forte de son désintéressement, elle commanda le respect à l'Europe victorieuse par l'élévation de son langage, et opposa aux alliés ce grand principe de la légitimité qu'ils avaient invoqué contre Napoléon et qu'ils n'étaient que trop enclins à méconnaître en Europe, après avoir, plus ou moins volontairement, contribué à le rétablir en France. Aux embarras que causait à l'Autriche la diplomatie de Louis XVIII s'ajoutaient des froissemens d'amour-propre qui devaient être particulièrement pénibles à un homme tel que Metternich. L'Autriche avait dû subir la hauteur dédaigneuse et l'imperturbable ironie de Talleyrand, alors qu'au nom du conquérant victorieux il tenait le langage de la force; elle devait les subir encore lorsqu'au nom du roi légitime Talleyrand parlait la langue du droit. Gentz, dans son journal, ne dissimule ni l'impatience ni la surprise que causait à sa cour l'attitude de Talleyrand; dans ses dépêches, il atténue autant que possible l'importance du rôle joué par les Français à Vienne; il feint d'abord et affecte plus tard de nier en badinant le traité du 3 janvier 1815, où l'Autriche fut obligée d'accepter l'alliance française pour contenir les ambitions de la Russie et de la Prusse en Pologne et en Allemagne.

La France, sans doute, ne put faire prévaloir toutes ses vues; mais, si elle ne modifia point complètement les desseins des alliés, elle contribua beaucoup à les modérer. Aussi lorsqu'après le funeste coup d'état du 20 mars la France fut de nouveau livrée aux colères des peuples et aux convoitises de ses ennemis, l'Autriche, sans aller aussi loin que la Prusse dans ses projets de démembrement, demanda la cession aux alliés de Landau, de Thionville et de Sarrelouis, la démolition de Huningue, le démantèlement de Strasbourg ou la transformation de cette place en ville libre non soumise à la France; le tout accompagné d'une occupation militaire du territoire français et d'une forte contribution de guerre (1). Metternich ne désirait pas

(1) Gentz, 5 septembre 1815.

a chute de la dynastie napoléonienne en 1814; il était, après le congrès de Vienne et les cent jours, moins porté que jamais au rétablissement des Bourbons; mais les nécessités de la politique le contraignirent, comme en 1814, à prendre le parti de Louis XVIII. « Quand on pense, écrivait Gentz le 19 juillet 1815, à quelle hauteur l'Autriche pourrait s'élever en embrassant franchement les intérêts du fils de Napoléon, on est sans doute étonné (la postérité le sera bien plus encore) qu'une résolution pareille ne se trouve pas même comptée aujourd'hui parmi les chances probables, à peine parmi les chances possibles; mais nous sommes trop engagés dans le système opposé,... trop loin de cette marche indépendante et hardie qui, dans les conjonctures actuelles, nous conduirait à une prééminence décidée dans les affaires de l'Europe, pour qu'il puisse être question de cette mesure. L'empereur d'ailleurs ne s'y prêterait jamais; les considérations personnelles ont peu de pouvoir sur lui, et l'idée de séparer sa politique de celle des autres cours lui répugnerait absolument: enfin il faudrait, pour réaliser un projet de ce genre, que la cour de Vienne sortît entièrement de son caractère, ce qui n'est ni à présumer, ni, après tout, à désirer. »

« Jamais un monarque n'a eu, comme lui, des entrailles d'état, » disait en 1812 Metternich, en parlant de l'empereur François. On le vit bien à la manière dont ce souverain se conduisit à l'égard de sa fille et de son petit-fils. Gentz écrit en 1816, à propos de l'impératrice Marie-Louise: « Cette malheureuse princesse doit maintenant quitter Vienne pour toujours et s'établir à Parme; mais, ce qui est bien plus douloureux pour elle, elle doit se séparer de son fils... Cet enfant qui, avec une éducation d'un genre élevé, deviendrait peut-être un homme remarquable, est naturellement condamné à languir dans la médiocrité... Le petit Napoléon... est un objet d'alarme et de terreur pour la plupart des cabinets européens. Il faut avoir assisté aux discussions politiques de l'été dernier pour savoir à quel point le nom de ce pauvre enfant agite et effraie les ministres les plus éclairés, et tout ce qu'ils voudraient inventer et proposer pour faire oublier jusqu'à son existence. » Gentz emploie ici de merveilleux euphémismes pour expliquer l'éducation affaissante et corruptrice à laquelle la raison d'état condamnait cet enfant. « L'empereur, bien moins guidé en cela par ses propres inquiétudes que par une délicatesse que, selon moi, nous poussons beaucoup trop loin, voulant écarter jusqu'au dernier germe de ces terreurs paniques, veut que rien ne rappelle un jour à ce prince l'état de grandeur dans lequel il était né; il ne doit plus voir les personnes de sa suite (quoiqu'il n'y ait plus autour de lui qu'un très

petit nombre de Français), ni celles qui ont pris part à sa première éducation; on a choisi pour lui un gouverneur (le comte Maurice Dietrichsheim) d'une grande famille et d'un caractère respectable, mais de peu de moyens et tellement timide, qu'il craindrait de se compromettre par les progrès mêmes de son élève. On va si loin que l'on voudrait même le détacher tout à fait de la langue française et ne lui laisser d'autre organe que l'allemand, auquel toutefois cet enfant, d'ailleurs si intelligent, a une difficulté extrême de s'habituer. Enfin, si la maison d'Autriche avait pris l'engagement sacré, non-seulement de combattre la dynastie de Napoléon, mais encore de calmer quiconque en Europe pourrait s'inquiéter de son ombre, on n'aurait pas pu adopter un système plus conséquent. » Gentz se trompe : ce système ne résultait pas d'une politique forte et conséquente avec elle-même; mais il était une suite nécessaire des illusions, des faux calculs et des ambitions mal réglées de la cour de Vienne. Les raisons qui firent condamner à un étiolement systématique le fils de Napoléon amenèrent aussi l'Autriche à enfermer Silvio Pellico dans les casemates du Spitzberg. C'était de la politique détestable, car elle était cruelle et inutile, et l'Autriche devait en payer chèrement les conséquences. Gentz, qui porte sur le congrès de Vienne un jugement à la fois superficiel et passionné, mais en tout cas très sévère, ne voit dans l'*acte final* de ce congrès que des dispositions de détail et des arrangements fragmentaires; le seul mérite qu'il y reconnaisse, c'est d'avoir facilité les voies pour une constitution plus parfaite. « Rien, dit-il, n'empêchera désormais les cabinets de *travailler en grand*; le traité qui vient de s'achever a aplani le terrain sur lequel pourra s'élever un meilleur édifice social. » Ce que Gentz entendait par là, ce n'était pas la réforme des plus graves imperfections de l'œuvre de 1815, ce n'était pas une constitution de l'Europe répondant aux aspirations nationales de ces peuples, que l'on n'avait armés contre le despotisme de Napoléon que pour les soumettre à un autre despotisme, moins rude peut-être, mais plus énervant et tout aussi insupportable à la longue; ce qu'il entrevoyait, d'ailleurs très vaguement, c'était une sorte de système politique destiné à maintenir l'ordre public, à contenir les ambitions des conquérans, à assurer les droits de chaque état par une sanction universelle et des mesures de protection; c'était l'utopie d'une paix perpétuelle organisée pour le plus grand profit des souverains et la plus grande gloire de l'Autriche. Gentz ne se doutait guère que le jour où, selon son expression, les cabinets voudraient « travailler en grand » et réformer l'œuvre de 1815, cette réforme consisterait à chasser l'Autriche de l'Italie, à détruire son influence en Allemagne, et que les deux hommes auxquels cette

mission était réservée, M. de Cavour et M. de Bismarck, trouveraient l'instrument docile de leurs desseins dans l'héritier même de ce nom de Napoléon que l'on avait voulu effacer de l'histoire du monde.

## IV.

Après le congrès et dans les premières années qui suivirent, tout se réunissait pour faire de l'Autriche la puissance la plus pacifique de l'Europe. Les dernières campagnes l'avaient épuisée, elle n'avait point de finances et son état militaire était tellement réduit que, si elle était appelée un jour à agir, elle ne pouvait le faire, au témoignage de Gentz, qu'au moyen de pénibles efforts. Elle redoutait donc la guerre, et comme il n'y avait de guerre vraisemblable qu'en Orient, c'est de ce côté que se tournèrent désormais les principales préoccupations de Metternich. Pendant toutes les négociations de 1813 et de 1814, il avait songé aux moyens d'obtenir des puissances une garantie de l'intégrité de l'empire ottoman. « Ses intentions à cet égard sont invariablement les mêmes, écrivait Gentz en janvier 1815; il regarde non-seulement comme un devoir vis-à-vis de notre plus fidèle alliée, mais encore comme un point essentiel pour les intérêts de l'Autriche, d'insister dans l'arrangement définitif avec la Russie sur la garantie des possessions ottomanes. » Le retour de l'île d'Elbe bouleversa toutes ces combinaisons; il fallut renoncer à la garantie, et dès lors les craintes d'une collision en Orient ne cessèrent pour ainsi dire plus d'agiter Metternich. La Russie maintenait son armée sur le pied de guerre; la Porte, disait-on, loin de craindre une lutte avec la Russie, « ne demanderait pas mieux que de la voir éclater. » Il y eut une première alerte dès le mois de janvier 1816; il y en eut une nouvelle l'année suivante à la même époque. Gentz cependant trouvait dans le danger même des motifs de se rassurer. « Les fabricans de romans politiques, en parlant de la conquête de l'empire ottoman comme de la petite pièce d'une grande tragédie, écrivait-il, n'ont jamais approfondi cette immense question... Du moment que l'Autriche et l'Angleterre commettraient l'étrange folie de s'associer à la Russie pour dépouiller la Porte, la Prusse, pour ne pas rester en arrière, envahirait la moitié de l'Allemagne. Toutes les puissances de second ordre, à moins qu'on ne les anéantisse toutes, voudraient s'agrandir en proportion. Il en résulterait sur-le-champ le bouleversement total de l'Europe. » C'étaient là de fort bonnes raisons, mais toute la sagesse du monde ne prévaut pas contre la force des choses, et les inquiétudes augmentèrent chaque année. C'est qu'une

sourde agitation se manifestait dans les provinces chrétiennes de la Turquie; qu'aux revendications religieuses se mêlaient déjà des aspirations nationales et le désir de l'émancipation politique : la Russie, qui de tout temps avait protégé les chrétiens orthodoxes, soutenait d'autant plus vivement leurs intérêts qu'aucune cause n'était mieux faite pour séduire l'imagination mystique d'Alexandre. Aucun souverain ne fut plus que lui jaloux de l'amour de ces peuples, et aucun ne tenta de le gagner par des moyens plus nobles. La cause des chrétiens d'Orient était populaire en Russie; c'était sous cette forme religieuse que se dégageaient les passions politiques des Slaves : l'influence révolutionnaire qui commençait à les agiter se manifestait chez eux par de vastes rêves de grandeur nationale. Alexandre comprenait qu'en essayant de contenir ces mouvemens populaires on risquait de les faire dévier. La raison lui conseillait de suivre la politique à laquelle le disposaient ses sentimens.

C'est ce que l'on sentait à Vienne, et c'est ce qui fait qu'en 1818 les craintes y devinrent plus vives encore que l'année précédente. Gentz essayait de se rassurer en considérant le caractère d'Alexandre. « Sans doute, disait-il, ce prince a une ambition très élevée, elle lui est imposée par le sentiment de sa supériorité. Je sais tout ce qu'on peut dire de son activité dévorante, de son ambition, de sa dissimulation; mais je lui connais aussi des qualités d'une tout autre trempe. Sa loyauté chevaleresque ne lui permettrait pas un acte de trahison. Il tient infiniment à la bonne opinion des hommes, peut-être plus même qu'à la gloire proprement dite. Les titres de pacificateur, de protecteur des faibles, de régénérateur de son empire, ont plus de charme pour lui que celui de conquérant. Les sentimens religieux, qui *ne sont pas* de l'hypocrisie, ont depuis quelques années pris si fort le dessus de son âme que tout y est subordonné... J'ai fait depuis longtemps l'observation curieuse et *très consolante* que, malgré son désir secret de se placer à la tête de toutes les grandes questions, il a une répugnance très prononcée pour se trouver isolé dans quelque affaire que ce soit, et qu'il abandonne... les projets auxquels il tient le plus plutôt que de donner lieu à l'apparence d'une scission entre lui et les autres cabinets alliés. » Gentz concluait de là qu'il devait suffire à la Russie d'avoir toujours avec la Porte « un procès ouvert. » Cependant, si le désir de maintenir l'alliance semblait devoir l'emporter dans la pensée d'Alexandre, Gentz constatait avec inquiétude que ce prince était, de tous les alliés, celui auquel le maintien de l'alliance était le moins nécessaire : le jour où il voudrait réellement tenter une entreprise qui bouleverserait le système de 1815, il obtiendrait aisément l'appui d'un état qui, loin de redouter un bouleversement, devait le sou-

haïr, et dont l'intérêt était de dissoudre le plus tôt possible la quadruple alliance. C'était la France, et c'est à ce sujet que Gentz développe le principal des motifs qui avaient engagé l'Autriche, en 1814, à se prononcer contre les Bourbons.

Dès qu'il avait été question d'une restauration de la monarchie traditionnelle, l'Autriche avait craint entre la France et la Russie une entente qui permettrait à Alexandre d'étendre son influence sur le Danube et aux Bourbons de relever le prestige de leur couronne. Sans doute Alexandre avait eu à se plaindre des hauteurs de Louis XVIII, sans doute le descendant de Henri IV avait trop peu dissimulé la supériorité de noblesse qu'il s'attribuait sur l'héritier de Pierre le Grand; sans doute Alexandre, dans ses entretiens confidentiels, avait critiqué sévèrement la politique de Louis XVIII en 1815 et 1816; il versait « le sarcasme à pleines mains » sur l'attachement de la cour de France à « l'ancienne étiquette; » mais malgré ces froissemens superficiels, l'intimité politique allait toujours se resserrant entre les deux états. Alexandre aimait la France, et il se sentait naturellement porté à favoriser ses intérêts. Gentz est forcé de le reconnaître, et autant pour se rassurer lui-même que pour mettre les Valaques et les Turcs en garde contre l'influence française, il fait le tableau le plus noir et le plus chargé des affaires intérieures de la France. Les luttes des partis ne lui fournissent que trop d'argumens, et l'on voit par ses dépêches combien à diverses reprises les violences et les paradoxes de ceux qu'on appelait alors les *ultras* découragèrent les amis de la monarchie française en Europe et favorisèrent les desseins de ses ennemis. Il y a du parti-pris dans les critiques acerbes que Gentz prodigue aux ministres de la restauration : il semble qu'il ne veuille se rendre compte ni des difficultés de leur tâche ni du mérite supérieur qu'ils déploieront. C'est à peine si le duc de Richelieu obtient de lui quelque respect et s'il daigne en passant constater la pénétration du duc d'Orléans, « le seul des princes français qui comprenne les véritables intérêts du pays et la marche que le roi devrait suivre pour consolider son pouvoir. » Les vivacités de la plume de Gentz ne doivent pas nous donner le change sur ses véritables sentimens; en réalité, il ne se montre si empressé à déprécier le gouvernement de la France que parce qu'il le craint, et lorsqu'il en vient à un jugement d'ensemble et se trouve aux prises avec les faits, sa perspicacité l'emporte sur sa malveillance.

« A l'exception de la Russie, écrit-il en 1818, la France est celle des puissances européennes qui arrivera le plus promptement à la restauration complète de ses forces. Elle a beaucoup souffert, mais elle a d'immenses ressources, et, ce qui est plus important que tout

le reste, son gouvernement peut, mieux qu'aucun autre, disposer de la totalité de ses moyens, parce que son système administratif surpasse de beaucoup celui des autres, et parce qu'il trouve dans un peuple cultivé, spirituel, propre aux grandes choses et gouverné aujourd'hui par une constitution libre et forte, un instrument parfait pour l'exécution des plans les plus vastes. » L'éloge, on le voit, est absolu, et si Gentz s'est souvent complu à rabaisser le mérite des hommes d'état de ce temps, il rend pleinement justice à la grandeur des résultats qu'ils avaient obtenus. A ce relèvement rapide de la France il ne voit qu'un obstacle, c'est « l'existence d'un parti placé pour ainsi dire en dehors de la constitution, et qui ne cesse de harceler et de tourmenter le gouvernement. » Gentz ne détermine point ce parti, mais il n'y en a qu'un seul auquel puissent s'appliquer ces paroles, c'est celui qui s'était formé de l'alliance scandaleuse des bonapartistes et des révolutionnaires, et qui ne cessait de tramer contre l'état des complots militaires. « C'est, dit-il, le seul côté faible, le seul côté vulnérable de la France; mais, par la nature éternelle des choses, ce parti doit s'éteindre avec le temps. Les plaies pécuniaires seront guéries plus tôt qu'on ne le pense; l'armée sera rétablie dans peu d'années, et la France de 1825 ne ressemblera plus, à aucun point de vue, à la France de 1815. » On trouva même un moment que ce travail de réparation s'accomplissait trop vite. « Quelques-uns des ministres étrangers, écrit Gentz en 1818, ont trouvé le projet de loi sur le recrutement intempestif, indiscret, presque suspect... Ils ont secrètement applaudi aux efforts de l'opposition royaliste dans la chambre des députés... Ils se flattent de voir la loi rejetée par la chambre des pairs, et ils ne négligeront rien pour la faire tomber. » L'année suivante, au mois de juillet, l'ambassadeur de Russie à Paris, Pozzo di Borgo, proposa d'adresser des représentations sérieuses au gouvernement français sur l'augmentation disproportionnée de ses forces militaires : « le but avoué de cette démarche était l'éloignement du ministre de la guerre, Gouvion Saint-Cyr, que plusieurs des ministres étrangers regardent comme un homme dangereux. » L'empereur de Russie crut devoir communiquer ce projet à ses alliés, mais il contribua en même temps à le faire rejeter.

Il était de l'intérêt d'Alexandre que la France se relevât et rede-vînt capable de jouer un rôle dans les grandes combinaisons européennes; mais, quel que fût cet intérêt, il ne dominait pas dans l'esprit du tsar sa répugnance à rompre avec ses alliés, et s'il lui convenait d'avoir toujours dans la France une alliée disponible, il n'entraînait pas dans ses vues de sacrifier à l'alliance française des amitiés qui dataient de 1813. On le vit bien à Aix-la-Chapelle, lors

de ce mémorable congrès où le duc de Richelieu eut l'honneur de faire consacrer par l'Europe l'affranchissement complet de sa patrie et le retour de la monarchie française au rang qu'elle avait autrefois occupé parmi les grandes puissances. Plusieurs cabinets, et en particulier celui de Vienne, avaient craint que, dans ce congrès, Alexandre ne brisât la quadruple alliance et ne se rapprochât « à grands pas d'un système d'union intime avec la France, système que l'on regardait avec raison comme un des coups les plus funestes pour la sûreté des puissances intermédiaires et pour le repos du monde. » Il n'en fut rien; Alexandre rassura pleinement ses alliés, et renouvela même avec eux le traité qui, en 1814, les avait réunis contre Napoléon : il s'engagea de nouveau à combattre avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, dans le cas où il se produirait en France un bouleversement menaçant pour la sûreté de l'Europe. Gentz revint d'Aix-la-Chapelle un peu rassuré, et il n'hésita pas à déclarer le congrès « un chef-d'œuvre de sagesse, de loyauté et de modération; » il se platt à considérer cette ligue qui se reformerait contre la France « au moindre signal d'une entreprise offensive. » Il se rassêna en pensant que la France « sera encore bien longtemps l'objet de la défiance générale, et que longtemps encore une guerre contre la France sera la seule populaire en Europe, la seule qui, en dépit de la détresse générale, ne manquerait pas de partisans, de bras et de sacrifices. » Néanmoins, on le sent, Gentz n'est point tranquille pour les années qui vont suivre; mais le premier volume de ses dépêches s'arrête en 1819; la crise qui se préparait en Orient n'avait pas encore éclaté, Alexandre n'avait pas encore senti les grandes tentations, la quadruple alliance n'avait point encore été sérieusement menacée; elle ne le fut qu'après 1820, lorsque se produisirent, à si peu d'intervalle, la révolution de Naples, la révolution d'Espagne et la guerre d'indépendance de la Grèce. Ce fut l'épreuve décisive du système de 1815, et c'est alors qu'il put être sérieusement question d'alliance entre la France et la Russie. L'histoire diplomatique présente peu d'épisodes aussi intéressans et aussi instructifs que les laborieuses négociations qui s'engagèrent durant cette période entre Paris et Pétersbourg : c'est alors qu'on put voir ce qu'il y avait de fondé dans les appréhensions de Metternich. Nous sommes en droit d'attendre, à ce sujet, des deux volumes que nous promet l'éditeur des dépêches de Gentz, de précieux éclaircissemens.

ALBERT SORÉL.



---

---

# L'EMPIRE DES TSARS

## ET LES RUSSES

---

### III.

#### LES FINANCES.

##### I.

###### LE BUDGET, LE RÉGIME FISCAL ET LE REVENU (1).

---

Les affaires d'Orient et les inquiétudes suscitées par les démonstrations belliqueuses de la Russie donnent aux finances russes un pressant et regrettable intérêt. Chacun aujourd'hui sait que l'argent est le nerf de la guerre, et dès qu'un gouvernement se met à brandir l'épée, les gens avisés se demandent ce qu'il a de millions dans ses caisses. Pour la Russie, cette question se présente d'autant plus vite, qu'au su de tout le monde ce ne sont point les hommes qui lui manquent, et que, si ses moyens pécuniaires étaient au niveau de sa population, elle pourrait jeter sur l'ennemi des masses d'hommes comparables aux fabuleuses armées de Xercès ou de Djinghis-khan.

Une sérieuse appréciation des ressources financières d'un pays se passe difficilement de la connaissance de ses ressources générales. L'examen du régime financier de la France en 1870 n'eût pas suffi à faire prévoir la manière merveilleuse dont notre pays devait supporter les charges subitement imposées par ses désastres. Aussi, avant d'aborder l'étude des finances de la Russie, aurais-je

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril, du 15 mai, du 1<sup>er</sup> août et du 15 novembre.

voulu examiner et sonder ici les sources qui partout alimentent le trésor public, ou selon le langage d'un de nos vieux ministres, les deux mamelles de l'état, l'agriculture et l'industrie. Personne n'ignore que la Russie a d'immenses richesses naturelles, mais personne ne devrait ignorer non plus qu'avec de pareilles richesses un pays peut rester pauvre. Assez d'états des deux mondes, de la Turquie au Pérou, l'ont prouvé dans ces dernières années à leurs infortunés créanciers. Au lieu de fournir aux peuples qui les possèdent des ressources disponibles, les richesses naturelles encore inexploitées exigent, pour être mises en valeur, de grands capitaux. La Russie en est un exemple, et ses nombreux emprunts à l'étranger, chez les vieux pays de l'Occident montrent que pour l'aménagement intérieur, pour le développement pacifique de ses propres ressources, elle peut encore difficilement se passer de l'aide des capitalistes de l'Europe. Je regrette de n'avoir pu compter et peser ici les fruits que l'empire du Nord a déjà recueillis du concours des capitaux de l'Occident. La pluie d'or versée par l'Europe sur les forêts ou les steppes de la Russie n'y est certes pas restée stérile; le budget russe lui-même en témoigne, bien que la distribution de la rosée fécondante n'ait pas toujours été heureuse, et que beaucoup des plantes nouvellement germées n'aient point encore eu le temps de grandir ou de s'enraciner.

L'empire russe est, au point de vue économique comme au point de vue social, dans un état de transition qui rendrait plus fâcheux pour lui tout ébranlement grave ou prolongé. Ce n'est pas seulement l'avenir ou le présent qui en pourrait souffrir, ce sont les résultats même du passé. La Russie a eu à la fois ses ressources matérielles à développer et son organisme social à transformer : l'un était la condition, l'autre l'auxiliaire de l'autre; mais cette rénovation sociale qui prépare dans l'avenir un renouvellement économique, n'en a pas moins été une charge, une cause de dépenses pour les générations vivantes. L'émancipation qui doit rendre la liberté à la production en même temps qu'au travail, l'émancipation a, comme nous l'avons montré, imposé de lourds sacrifices tantôt au maître et tantôt à l'ancien serf, parfois aux deux (1). Aux charges permanentes et ordinaires, les doubles besoins de la transformation économique et de la transformation sociale ont ajouté des charges extraordinaires et temporaires. C'est là une chose qu'il ne faut point oublier quand on prétend apprécier les richesses ou les ressources de l'empire.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril et du 15 novembre.

## I.

Les finances russes ne sont plus enveloppées des ombres mystérieuses qui les dissimulaient jadis aux regards des nationaux ou des étrangers. « En Russie, un budget serait une révolution, » écrivait ici même M. Léon Faucher au début de la guerre de Crimée (1). Cette révolution s'est faite pacifiquement, sous l'empereur Alexandre II, et elle a presque passé inaperçue au milieu des nombreuses réformes du règne. C'est, je crois, en 1862 que le gouvernement a pour la première fois confié au public, sous une forme encore imparfaite, le relevé de ses recettes et de ses dépenses. C'est en 1863, à l'avènement aux affaires du ministre actuel des finances, M. de Reutern, que le budget russe présenta pour la première fois, sur un plan régulier, l'ensemble des ressources et des charges de l'état. Ces comptes-rendus, depuis lors publiés chaque année, ne sont pas seulement des budgets de prévision, inscrivant plus ou moins fidèlement les recettes à percevoir et les dépenses à effectuer; ce sont aussi des exposés sérieux, bien qu'un peu brefs, des revenus acquis à la fin de chaque exercice. Il n'y a là rien de commun avec les budgets arbitraires de la Porte ou les budgets frauduleux de l'Égypte, que le ministre aujourd'hui exilé du khédivé enflait à la veille des emprunts et réduisait à la veille des échéances. S'il est un problème difficile, c'est d'avoir des finances régulières et un budget contrôlé, dans un pays où il n'y a point de parlement pour voter les fonds et en vérifier l'emploi; cet insoluble problème, la Russie l'a résolu aussi bien que peut le faire un gouvernement absolu. Le budget est soumis aux délibérations du conseil de l'empire et aux vérifications d'une institution spéciale appelée le contrôle de l'empire.

Il n'est pas inutile de dire quelques mots de cette institution et d'une organisation bureaucratique qui, sans avoir en rien modifié le système financier de la Russie, est pour beaucoup dans l'amélioration de ses finances. Une commission spéciale avait, selon les usages du règne actuel, été chargée d'examiner les changements à introduire dans le mode de rentrée des recettes et le mode de paiement des dépenses, dans la comptabilité du trésor et le contrôle. Ce n'était là qu'une mission restreinte et modeste, touchant à la forme

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août et du 15 novembre 1854, *les Finances de la guerre*, par M. Léon Faucher, et la réponse de M. Tengoborski. — L'étude sur *les Finances de la Russie*, de M. Wolowski, publiée dix ans plus tard (*Revue* du 15 janvier et 1<sup>er</sup> mars 1864), donne un autre point de comparaison et peut servir à marquer l'étape intermédiaire entre l'ancien ordre de choses et l'époque actuelle.

et non au fond des choses; elle n'en avait pas moins d'importance. Grâce aux travaux de cette commission, toute l'économie et, pour ainsi dire, tout le ménage intérieur du ministère des finances, a été simplifié et amélioré. Jusque-là, l'administration financière russe était une sorte de chaos. Chaque département ministériel ou chaque service avait ses revenus indépendans, qu'il touchait et dépensait à sa guise, sans allocation budgétaire. Avec un tel système, tout budget régulier embrassant l'ensemble des services publics était impossible.

Avant de constituer un budget général, il fallut poser de nouvelles règles pour la perception des recettes comme pour l'établissement, la confirmation et l'exécution des budgets particuliers des différens ministères. La réforme se résume en deux mesures corrélatives : centralisation des recettes ou unité de caisse et par contre spécialité des crédits. Toutes les sommes perçues au nom du trésor public durent entrer dans les caisses du ministère des finances, et rien n'en put sortir sans une allocation budgétaire. Tous les crédits ouverts au budget de prévision durent être appliqués exclusivement à l'objet indiqué. Telle est la loi, excellente en elle-même, mais, là comme ailleurs, moins inflexible peut-être en pratique qu'en théorie, grâce à la porte de dérobée des crédits extraordinaires. Pour veiller à l'exécution de ces règles nouvelles en Russie, il fallait une administration indépendante, une autorité spéciale. C'est là l'office du contrôle de l'empire, institution ancienne remaniée en vue de l'organisation actuelle. Sa mission est indiquée par son nom, c'est de constater la régularité des rentrées et des sorties, de réviser les comptes, de vérifier la légalité des dépenses conformément aux allocations et d'en rendre compte chaque année au conseil de l'empire. Le contrôle, ayant à sa tête un haut fonctionnaire portant le titre de *contrôleur de l'empire*, ne relève d'aucun département ministériel; il a sa chancellerie, ses archives, ses agens propres, son budget particulier. C'est à côté du ministère des finances un ministère accessoire et indépendant, chargé de réviser et de vérifier les opérations du premier. Cette sorte de dédoublement de l'administration financière s'explique sans peine dans un état autocratique où il n'y a pas de chambres pour veiller au respect des allocations budgétaires, et dans un pays où la vénalité et les malversations ont longtemps été un fléau public. Grâce à cette organisation, les finances russes ont aujourd'hui un ordre et une clarté qui, sous ce rapport, mettent la Russie presque au niveau des états constitutionnels de l'Europe. Ces modifications, plutôt administratives que financières, ont du reste été la principale réforme accomplie sous Alexandre II dans le domaine des finances.

Le système financier est ce qui en Russie s'est le moins modifié depuis des siècles, ce qui a le plus échappé au besoin de réforme qui a tout renouvelé dans l'empire du Nord. Il y a eu des changemens dans le mode de répartition et le mode de perception, peu dans l'assiette de l'impôt; il y a eu quelques améliorations de détail, mais aucune de ces transformations générales comme en d'autres services publics, comme dans la justice, l'administration ou l'armée. La Russie, à cet égard, en est encore à peu près au régime en vigueur sous Pierre le Grand, on pourrait même dire au régime en vigueur dans l'ancienne Moscovie. Le budget russe s'est démesurément accru, il a presque décuplé depuis la fin du dernier siècle; de millions en millions, recettes et dépenses se sont élevées au-dessus de deux milliards de francs, sans que la base fiscale ait varié, sans qu'elle se soit même beaucoup élargie. Par l'énormité des chiffres, ce budget est tout moderne; par le mode d'imposition et l'assiette des taxes, il garde quelque chose d'ancien, d'archaïque. Comme au temps de Pierre le Grand, les deux principales sources de revenu sont la capitation et l'impôt sur les spiritueux. Le principal changement est l'intervention du rôle de chacune de ces deux contributions, la taxe indirecte étant là comme partout devenue beaucoup plus productive que l'impôt direct, dont au début elle n'était que l'auxiliaire.

Le premier résultat d'un tel système de taxation, c'est que tout le faix des charges de l'état retombe sur les classes inférieures de la société. Grâce à l'antiquité même de ses ressorts, le budget russe demeure, à bien des égards, un budget d'ancien régime. Dans son ensemble comme dans plusieurs de ses détails, il porte encore la marque des époques où l'état ne demandait à l'élite de la nation qu'un service personnel, et où le peuple devait seul fournir à toutes les charges publiques. L'impôt sur l'alcool et l'impôt direct, qui réunis forment environ les deux tiers des recettes, sont presque exclusivement payés par les classes les plus dénuées de la nation, et du tiers restant les mêmes classes acquittent encore une bonne part. Des écrivains russes ont été jusqu'à dire, non sans quelque exagération, que les classes aisées supportaient à peine un dixième de l'impôt. Les taxes sur les objets de première nécessité ou d'usage général sont nombreuses et lourdes; les droits sur les objets de luxe, sur la richesse ou la propriété même, sont relativement rares et légers. Certes c'est là un défaut économique, en même temps qu'un défaut de justice, et un tel régime financier n'est plus en harmonie avec les récents progrès de la liberté et de l'égalité dans la Russie moderne. Au maintien d'un tel régime il y a cependant une excuse, sinon une raison, c'est l'état économique

du pays, c'est qu'en Russie la partie pauvre de la population est plus nombreuse, la partie aisée moins nombreuse et moins riche qu'ailleurs. Si c'est l'*izba* du *moujik* qui alimente surtout le trésor public, cela tient avant tout à ce que la Russie est plus qu'aucune autre contrée de l'Europe demeurée un pays rural, et que, dans son indigence même, le *moujik* est le grand consommateur comme le grand producteur national. Faute des sources abondantes et limpides de l'épargne ou de la richesse accumulée, faute des larges rivières de l'industrie et du commerce, le trésor public est obligé, pour ne point rester vide, de recueillir les plus minces ruisseaux des campagnes et jusqu'à l'eau bourbeuse des égouts des villes. C'est un axiome économique que l'impôt doit frapper la richesse, mais dans les états les plus prospères de l'Occident l'impôt ne saurait encore couvrir les besoins de l'état en ne frappant que les riches. A plus forte raison en est-il ainsi dans l'empire russe; les classes aisées y pourraient être taxées davantage, elles ne sauraient supporter le principal poids du fardeau qui pendant longtemps devra rester sur les épaules du peuple. Pour en finir avec une telle situation et permettre une sérieuse et complète transformation, il ne suffit pas de lois ou d'édits, il faut un notable accroissement de la richesse publique. C'est un point sur lequel les philanthropes ou les démocrates russes auraient tort de se faire illusion.

Un semblable régime financier, surtout lorsqu'il est en harmonie avec l'état économique d'un pays, a naturellement plusieurs conséquences que l'on peut signaler d'avance, sans même être entré dans l'étude des faits. J'en indiquerai deux également importantes et également regrettables. L'une, c'est que, grâce à la pauvreté des classes sur lesquelles ils tombent, la rentrée des impôts est moins certaine et leur rendement moins fixe qu'en des contrées plus riches. En de tels pays, les taxes indirectes, les taxes de consommation, ne sont point seules sujettes à des fluctuations; l'impôt direct, qui de sa nature semble devoir peu varier, n'y échappe point toujours. Cela est visible en Russie. En dépit de toutes les précautions prises pour assurer la rentrée des contributions directes, malgré l'intérêt donné aux agens du fisc sur les sommes par eux perçues, malgré la solidarité des taxes imposées aux communes rurales, le contribuable est fréquemment en retard. Dans la plupart des années il y a des districts entiers où les recouvrements n'ont pu se faire. Une mauvaise récolte, une disette, une épidémie, une calamité quelconque suffit à mettre le contribuable dans l'impossibilité de payer. La Russie, heureusement pour elle, a un remède, un antidote à ce mal, dans la grandeur de son territoire. Toutes les provinces, toutes les régions de l'empire ne se trouvent pas d'or-

dinaire atteintes toutes à la fois ou au même degré du même fléau, de façon qu'il s'établît une sorte d'équilibre régulier entre les revenus encaissés et les arriérés d'impôt. Une calamité générale, une guerre prolongée par exemple ou un blocus fermant tous les débouchés de l'exportation, pourrait cependant aggraver ce mal, et en certaines circonstances le rendre irrémédiable.

Le second résultat de ce régime financier est lié au premier. L'impôt, alimenté par les classes peu aisées, manque d'élasticité; il peut difficilement être accru selon les besoins, et dans le cas où un malheur national viendrait ajouter aux charges du trésor, le contribuable atteint déjà par ce malheur serait peu en état de répondre aux nouvelles exigences du fisc. Les classes riches seraient presque seules à pouvoir fournir un supplément d'impôts; mais ni par le nombre ni par la fortune elles ne sont capables de compenser l'impuissance de la masse de la nation. Avant même d'entrer dans l'étude détaillée des contributions, l'on peut ainsi dire *a priori* que la Russie ne serait point en état de grossir soudainement son budget et de faire porter au contribuable une surcharge considérable, comme l'a fait la France après ses récents désastres. L'étude des principales branches du revenu nous montrera du reste quelles sont celles qui semblent susceptibles d'augmentation.

## II.

Commençons par les impôts directs (*priamye naloghi*). Ils figurent dans le budget russe sous deux rubriques d'inégale importance : 1° les impôts personnels et redevances foncières; 2° les patentes de commerce. D'après les évaluations pour l'exercice 1876, la première catégorie doit cette année donner au trésor 116 millions de roubles, la seconde près de 15 millions; le premier chiffre a, d'après le récent rapport du contrôleur de l'empire, été dépassé d'un million par les recettes de 1875 (1). Ce n'est que sous le règne actuel qu'à l'impôt personnel, à l'ancienne capitation, est venu se joindre un véritable impôt foncier. Malgré cette réforme ou ce com-

(1) La valeur approximative du rouble en numéraire est, on le sait, de 4 francs, mais la Russie étant depuis longtemps sous le régime du cours forcé et du papier, tous les chiffres budgétaires doivent être calculés en billets, dont la valeur varie quotidiennement selon le cours du change. Dans ces dernières années, le cours du rouble oscillait d'ordinaire entre 3 fr. 60 cent. et 3 fr. 40 cent. Depuis les appréhensions de la guerre, il a notablement baissé et est tombé à environ 3 fr. Une guerre pourrait le faire descendre plus bas encore. Ces variations nous ont décidé à donner tous les chiffres budgétaires en monnaie indigène, laissant au lecteur le soin de les convertir plus ou moins approximativement en sa monnaie nationale.

mencement de réforme, l'impôt personnel, tel qu'il fut établi par Pierre le Grand, demeure encore le principal des impôts directs. La capitation, la taxe des âmes (*podouchnaia podat*), se ressent toujours de son origine et pèse encore exclusivement sur le bas peuple, ou même aujourd'hui sur le *moujik*. La noblesse et le clergé en ont toujours été affranchis, et cette exemption avait été étendue par Catherine II aux gros marchands ou commerçans des villes. Il n'y avait donc d'assujettis à la capitation que les habitans n'appartenant point à l'une de ces trois classes privilégiées, c'est-à-dire le menu peuple des campagnes et des villes, le paysan et le petit bourgeois, formant ce qu'on appelait de là les classes imposables ou taillables (*podatnyia sostaviiia*). Jusqu'au règne d'Alexandre II tout l'impôt direct était ainsi fondé sur la subdivision en classes et partageait la nation en deux moitiés inégales dont la plus nombreuse et la plus pauvre subissait seule le joug de l'impôt (1).

Une telle anomalie semblait ne pouvoir durer après l'émancipation des serfs. Une commission nommée pour l'étude de la réforme fiscale n'a pu cependant, après dix ans de travaux, amener la suppression de l'impôt des âmes. Le petit bourgeois, le *méchtchanine* des villes, a seul été exempté de la capitation, remplacée pour lui par un impôt foncier. Le paysan, le *moujik*, attend encore sa libération. La commission a bien proposé en 1870 un projet de loi ayant pour but de faire passer l'impôt de la tête du paysan sur son bien et de l'homme sur la terre : ce projet, soumis aux délibérations des assemblées provinciales, y a soulevé de vives et justes critiques. La commission en effet s'était surtout préoccupée de ne point diminuer le revenu du trésor et de ne pas faire tomber sur d'autres classes le fardeau actuellement à la charge des paysans. Une réforme conçue dans un tel esprit portait plutôt sur la forme que sur le fond de l'impôt; elle laissait persister dans le régime financier les traces séculaires de la division en classes privilégiées et en classes taillables, alors même que l'égalité avait triomphé dans la nouvelle organisation judiciaire et la nouvelle loi militaire. C'eût été sanctionner d'une main des distinctions ou des privilèges que l'on renversait de l'autre. Aussi le projet de la commission renvoyé à l'examen des *zemstvos* provinciaux y a-t-il rencontré peu de faveur. La noblesse et la grande propriété, qui dans ces assemblées ont une influence prépondérante, n'ont pas voulu en abuser au profit de leurs intérêts particuliers. Avec une claire intelligence des conditions de la vie moderne, la plupart des *zemstvos* ont demandé que

(1) Voyez à ce sujet notre étude sur *les Classes sociales en Russie* dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1876.



l'impôt direct fût étendu à toutes les classes et que le revenu de la terre en fût la seule base. La question est ainsi demeurée à l'étude, et en attendant que l'on ait effacé cette marque d'inégalité, le paysan reste soumis à l'impôt des âmes tout comme au temps du servage.

Ce ne sont pas seulement les idées théoriques d'égalité ou de justice qui réclament une réforme, c'est l'intérêt de la richesse nationale et du fisc lui-même. Le poids de la capitation est lourd, et, chose triste, au lieu d'être allégé, il a été aggravé depuis l'émancipation, en sorte que le paysan n'a connu la liberté qu'avec des charges inconnues à la servitude. Cette augmentation de la taxe semblait cependant, comme on l'a fait remarquer, en contradiction indirecte avec le principe même de l'émancipation, dont le but était l'affranchissement du travail. Les besoins du trésor ont fait la loi; le serf, délié de ses liens, a été obligé de travailler pour l'état et de lui payer des redevances d'autant plus fortes qu'il n'en avait plus d'autres à acquitter. Si la libération des paysans ne paraît pas avoir produit tous ses effets, l'aggravation des impôts n'y est point étrangère. Un signe, du reste, que le contribuable pliait sous le faix, c'est que, dans les premières années au moins, le rendement de la capitation n'a pas été en proportion de l'élévation de l'impôt. Le chiffre de la capitation est, comme au temps du servage, fixé sur le chiffre des paysans mâles d'une commune. D'un recensement à l'autre, le nombre des âmes assujetties à l'impôt reste invariable. Le fisc ne tient compte ni des naissances, ni des décès; c'est, on le sait, sur cet usage que Gogol a fondé la singulière spéculation du héros de son roman des *Ames mortes*. Aussi n'est-ce pas l'individu, c'est la commune qui est responsable de l'impôt vis-à-vis de l'état. La répartition de cette charge solidaire se fait par la commune elle-même. J'ai montré récemment comment, en faisant peser la taxe sur les lots de terre communale qu'ils se partagent, les paysans peuvent ramener indirectement la contribution personnelle à une sorte d'impôt foncier (1).

Le taux de la capitation varie suivant les régions et suivant les différentes catégories de paysans entre lesquelles se subdivise la population rurale. Descendant à 1 rouble 18 kopeks (2) par âme chez les sujets russes de race finnoise ou tatare du gouvernement de Tobolsk, l'impôt monte à 2 roubles 61 kopeks pour les colons allemands du district d'Odessa. En 1867, il était l'un dans l'autre de 1 rouble 29 kopeks; on y a ajouté en moyenne un demi-rouble

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

(2) Le kopek est la centième partie, le centime du rouble; si ce dernier était au pair, c'est-à-dire à 4 francs, le kopek vaudrait donc 4 centimes.

par âme, c'est-à-dire près de 40 pour 100 (1). Outre la capitation générale levée sur les différentes classes de paysans et aussi sur les bourgeois urbains de Sibérie et les juifs agriculteurs, il y a la capitation spéciale prélevée sur les voituriers, les anciens cosaques de la Petite-Russie, les Tatars et les habitans de Bessarabie, capitation d'un taux souvent supérieur. Ainsi les voituriers paient de 6 à 14 roubles. En sus des contributions personnelles portées au budget de l'état viennent les impositions personnelles locales. Les communes et parfois les provinces ont aussi leur capitation, dont le chiffre inconnu doit, pour l'ensemble de l'empire, être considérable. Un savant économiste russe, M. V. Bezobrazof (2), estimait, il y a quelques années, à environ 3 roubles 80 kopeks par âme la contribution personnelle des classes soumises à la capitation, sans y comprendre les taxes communales. Avec les prestations en nature pour l'entretien des chemins ou pour les chevaux de transport, le même savant faisait monter les impositions personnelles à 4 roubles 1/2 par âme, c'est-à-dire par mâle. Il faut remarquer que ces taxes semblent d'autant plus accablantes que naguère encore, grâce à l'intermédiaire du seigneur, le serf en acquittait une grande partie en nature.

Ce chiffre, si élevé qu'il puisse paraître dans un pays relativement encore pauvre, est loin de comprendre toutes les charges incombant aujourd'hui au *moujik*. Le paysan de la couronne paie au fisc, sous forme de capitation spéciale, une redevance qui, bien que justifiée par la jouissance des terres de l'état, participe de l'impôt, en ce sens que c'est l'état propriétaire qui fixe et impose au cultivateur la rente à payer pour l'usage du sol. L'ancien serf des particuliers supporte une charge analogue temporaire, il est vrai, mais souvent lourde pour la génération actuelle, c'est l'indemnité de rachat due par les serfs affranchis pour les terres qui leur ont été concédées lors de l'émancipation. Il y a de ce chef aujourd'hui une grande inégalité parmi les paysans de cette classe. Si la terre n'avait jamais été comptée au-dessus de sa valeur, on ne saurait ranger cette juste indemnité à l'ancien propriétaire à côté des charges fiscales. Par malheur, il n'en a pas toujours été ainsi : dans beaucoup de régions, dans les pauvres contrées du nord et de l'ouest surtout, la dette de rachat est, comme je l'ai montré, hors de proportion avec le rendement de la terre et constitue pour le paysan une seconde capitation plus pesante que la première (3). D'ordinaire

(1) Golevatchef, *Deciat Mi reforme : Finno-scavica reforma*, p. 61.

(2) Vladimir Bezobrazof, *Etude sur les revenus publics de la Russie*, p. 46. Saint-Petersbourg 1879.

(3) Les annuités à recevoir de ce chef en 1875 étaient fixées à 40 millions de roubles, et, comme tous les paysans affranchis n'ont pas encore procédé au rachat, ou

l'indemnité de rachat se perçoit du reste de la même manière que la contribution personnelle, c'est-à-dire qu'elle est payée non par l'individu, mais par la commune solidairement responsable. En dépit de cette précaution et de la rigueur de la perception, il y a de ce chef beaucoup de recouvrements en souffrance, la terre devant acquitter des redevances souvent supérieures au revenu du sol. D'après le dernier compte-rendu budgétaire, celui de 1875, l'arriéré des annuités de rachat montait, au 1<sup>er</sup> janvier 1876, à plus de 15 millions de roubles.

Le total des avances faites aux paysans par l'état était alors de 681 millions de roubles, les annuités à percevoir de plus de 40 millions. Si c'est là pour le paysan une pénible charge de surcroît, il faut songer qu'elle doit prendre fin vers 1910, et que ce jour-là l'ancien serf, affranchi de toute redevance pour la terre qu'il cultive, verra ses forces contributives notablement accrues, et l'état la matière imposable singulièrement étendue ou améliorée. Ce qui peut être un danger pour le présent ouvre ainsi de riantes perspectives pour l'avenir. Plus de 40 millions de roubles, près de 150 millions de francs, annuellement versés par le paysan aux collecteurs d'impôt, ne font aujourd'hui que traverser les caisses publiques, car dans cette opération l'état ne sert que d'intermédiaire et comme de banquier aux anciens seigneurs et aux anciens serfs. Ce qu'il reçoit de ceux-ci d'une main, le trésor le rend à ceux-là de l'autre (1). Au jour de la libération, au contraire, ces 40 millions de roubles annuellement remis aux paysans viendront grossir le rendement des taxes indirectes ou, en cas de besoin, rentreront dans les caisses de l'état, grâce à l'augmentation de l'impôt direct. Par malheur, cette libération du *moujik* n'aura lieu que dans les premières années du xx<sup>e</sup> siècle, et jusque-là il sera difficile, en temps de paix, de tirer plus de revenus de la classe rurale, au moins de la partie de cette classe naguère soumise au servage, et peut-être difficile, en temps de guerre, de faire rentrer toutes les impositions existantes.

L'impôt personnel est loin d'être le seul impôt tombant presque

ne se sont point servis de l'intermédiaire de l'état, cette dette devait représenter environ 4 roubles par âme. Voyez, pour les détails, la *Revue* du 15 mai 1876.

(1) Le produit des annuités de rachat est employé au service des intérêts et de l'amortissement des diverses classes de titres remis en dédommagement aux propriétaires expropriés par la loi d'émancipation. En 1875, ce service a absorbé 40 millions de roubles, c'est-à-dire la totalité des annuités perçues la même année. Les dépenses et recettes du compte de rachat sont ainsi en équilibre; mais de graves événements publics, comme une guerre prolongée ou malheureuse, pourraient compromettre ce service et interrompre le paiement de l'indemnité au propriétaire en même temps que les versements des annuités du paysan.

uniquement sur le paysan; il en est de même en Russie de la plupart des taxes indirectes, de la plus considérable en particulier, l'impôt sur l'alcool. Grâce aux besoins du climat et à la pauvreté du régime du *moujik*, l'impôt sur l'alcool pourrait en Russie être regardé comme une sorte de capitation presque au même degré que l'impôt sur le sel, avec cette différence que dans le premier cas la restriction apportée par le fisc à la consommation est plus utile que nuisible à la santé publique. En faisant le compte des taxes qui frappent principalement sur le peuple, un écrivain du *Vestnik Evropy* trouvait, il y a quelques années, que chaque homme du peuple payait par tête près de 15 roubles au fisc. Selon l'auteur russe, chaque *tiaglo* (unité de travail au temps de la corvée), autrement dit chaque ménage, supporterait en moyenne une charge de 33 roubles avec un revenu qui, nourriture et entretien déduits, ne dépasserait point 50 roubles et resterait souvent beaucoup au-dessous (1). Le paysan verrait ainsi les deux tiers de son revenu net absorbés par l'état, et sur le tiers restant il aurait encore à faire face aux annuités de rachat et aux taxes communales. L'on peut dire ainsi qu'aujourd'hui le paysan russe travaille plus pour l'état que pour lui-même, et que le fisc s'est substitué à son ancien maître. On comprend qu'une telle situation soit peu favorable au bien-être du peuple et au développement de la richesse, et par suite au progrès même du revenu public. Si la libre contribution de l'alcool naturellement en rapport avec les moyens présents du *moujik* rentre sans peine, il n'en est pas ainsi de l'impôt direct; toutes les rigueurs légales ne réussissent point toujours à faire payer des paysans que chaque mauvaise récolte rend insolvable. Le chiffre des arriérés d'impôt est toujours considérable, et de temps en temps le gouvernement est obligé de faire remise de cet arriéré aux contrées les plus pauvres. Le ralentissement des rentrées de l'impôt personnel dans ces dernières années est un symptôme non équivoque de la lassitude du contribuable. De 96 millions 1/2 de roubles en 1870, cette branche de revenu est, sous l'influence de mauvaises récoltes, tombée à 94 millions en 1872 et à 93 en 1873; en 1874, elle s'est relevée jusqu'à près de 94 millions de roubles (2).

(1) Golovatchef, *Deciat lét reform*, p. 60. La gazette russe de Pétersbourg, dans le n° 307 de l'année 1873, porterait même jusqu'à 17 roubles par personne et 42 roubles 1/2 par *tiaglo* la charge incombant à l'homme du peuple. Un écrivain autrichien d'origine slovène, M. Célestin, qui dans la partie financière de son ouvrage sur la Russie ne fait que résumer ou traduire M. Golovatchef, remarquait récemment qu'en Autriche, chez les Slaves de la Carniole en particulier, la situation du paysan n'était souvent pas meilleure. *Russland seit Aufhebung der Leibeigenschaft*, Lalbach 1875.

(2) Il y a toujours un chiffre plus ou moins considérable d'impôts arriérés; en 1873, les rentrées en souffrance se sont élevées à 1,600,000 roubles, attribuables

Dans ce chiffre de l'impôt personnel et foncier la noblesse n'entre que pour ses propriétés urbaines, maintenant soumises à l'impôt. Aujourd'hui comme avant l'émancipation, la grande propriété ne fournit directement à l'état aucun subside. Elle ne supporte que des contributions locales pour la province ou le district, et de plus une taxe spéciale mise sur les terres de la noblesse et destinée au petit budget de cet ordre de l'état. Cette franchise de l'impôt direct, en partie justifiée par les embarras infligés aux propriétaires lors de l'émancipation, n'est plus entière aujourd'hui. La grande propriété a été indirectement atteinte par le fisc au moyen d'un fonds de concours prélevé par le trésor sur les revenus provinciaux ou municipaux. Ce fonds de concours auquel contribuaient toutes les classes de la population, s'est élevé jusqu'à 29 millions de roubles en 1871, pour descendre à 24 millions en 1874. Une grande partie de ce revenu était fournie par les biens fonds, et de ce côté la grande propriété semble avoir été plus taxée que les terres de paysans. Le mode de répartition varie beaucoup du reste suivant les régions. Dans certaines provinces, dans quelques districts des gouvernemens de Tambouk et de Novgorod par exemple, le fonds de concours et les taxes locales auraient absorbé jusqu'à 20 ou 25 pour 100 du revenu net de la grande propriété (1). L'on voit que malgré leur franchise légale, les terres de la noblesse sont, en fait, loin d'être exemptes de toute contribution. La moyenne des charges incombant à la grande propriété ne paraît pas cependant supérieure à 5 pour 100 du revenu. C'est dire combien l'établissement d'un impôt foncier normal, à l'aide d'un cadastre régulier, pourrait faire cesser d'anomalies et combien profiter à l'état. De toutes les branches du revenu public le fonds de concours était celle qui présentait le plus de variations, de fluctuations dans les rentrées. Aussi a-t-on en 1875 procédé à la fusion de la contribution provinciale avec les autres ressources du trésor. Le fonds de concours réduit

pour la plus grande partie aux gouvernemens de Samara et d'Orenbourg, qui cette année même étaient la proie d'une vraie disette. En 1874, où la récolte était favorable, les arriérés d'impôt ont diminué dans 49 gouvernemens et se sont accrus dans 19. Cette même année on a effacé des créances de l'état l'énorme somme de 14,700,060 roubles, radiation d'anciens arriérés dont le recouvrement ne pouvait être espéré.

(1) *Économiste français*, juin 1874. En s'appuyant sur de tels exemples, certains écrivains russes ont représenté la noblesse comme ayant souvent plus à se plaindre de l'impôt que les paysans. Je citerai entre autres l'auteur anonyme de *Molodota Rossia* (Stuttgart 1874), p. 22-24. — L'assiette de l'impôt varie tant, suivant les régions dans les mêmes classes, qu'en prenant des exemples particuliers, il semble qu'on puisse arriver pour deux districts parfois voisins aux résultats les plus contradictoires.

aux contributions urbaines et à quelques taxes accessoires est ainsi tombé à 6 millions de roubles. En revanche, c'est à cette modification de compte qu'il faut sans doute attribuer la plus-value des impôts personnels et redevances foncières qui, ayant à peine donné, en 1874, 95 millions de roubles, ont dépassé, en 1875, 117 millions.

A la capitation a depuis 1863 été substitué dans les villes un véritable impôt foncier, reposant sur les biens et non plus sur les personnes. Cette réforme a une plus grande importance morale que financière. Dans ce pays encore tout rural, l'impôt foncier urbain ne contribue aux taxes directes que pour deux millions et demi de roubles. Ce qui lui mérite l'attention, c'est la manière dont cette innovation a été appliquée. Naguère l'impôt personnel n'atteignait dans les villes que les *mêchtchanes*, c'est-à-dire la classe inférieure et peut-être la partie de la population russe la moins assurée de moyens d'existence (1). Le nouvel impôt foncier atteint au contraire toute la population urbaine, sans distinction de classe ni de privilège; c'est l'application stricte du principe de l'égalité devant l'impôt et de la taxation de chacun suivant ses facultés. Au rebours de l'ancien ordre de choses, la loi nouvelle a même voulu exempter de toute contribution la demeure du pauvre. Par malheur cette équitable intention reste souvent sans efficacité pratique. La loi affranchit de toute taxe les biens qui, d'après la répartition de l'impôt mis à la charge d'une ville, auraient à payer moins d'un quart de rouble. Ce mode d'évaluation a l'inconvénient de laisser au-dessus du *minimum* légal dans les petites villes pauvres beaucoup d'habitations, qui resteraient au-dessous dans les grandes cités. En maintes villes russes, qui ne sont que de grandes bourgades décorées d'un hôtel de ville et d'une prison, la masse des habitations, véritables *izbas* de paysans, a si peu de valeur, que presque toutes tombent sous le coup de l'impôt. De là souvent la difficulté de recouvrer la taxe. Dans beaucoup de villes, le contribuable n'est pas en état de verser sa contribution en une fois, comme l'exige la loi. Le *mêchtchanine*, pauvre artisan ou ouvrier à gages, n'ayant souvent qu'un salaire d'un rouble ou d'un rouble et demi par semaine, ne peut acquitter sa contribution foncière que *kopek* par *kopek*, c'est-à-dire sou par sou. (2) Au jour du marché, lorsque le *mêchtchanine* est en train de faire son petit commerce ou vient de recevoir sa paie, le percepteur des contributions va de l'un à l'autre des retardataires, prenant de chacun en à compte une ou deux pièces de cuivre. On comprend que cette

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

(2) Golovatchef, *Dezial lét reform*, p. 70.

manière de faire rentrer l'impôt, kopek par kopek et semaine par semaine, offre aussi peu de garanties au contribuable qu'au trésor. Il y a loin de là à notre habitude française de payer d'avance l'impôt foncier; quand ils ne seraient qu'une exception, de tels faits suffisent à montrer le poids des contributions en certaines villes, même après la réforme dont a bénéficié la population urbaine.

A la suite des impôts personnels et des contributions foncières confondus sous la même rubrique vient, dans le budget russe, l'impôt sur les patentes de commerce. Cet impôt, d'origine déjà ancienne, a été remanié sous le règne actuel au moment où dans les villes la contribution foncière était substituée à l'ancienne capitation. Malheureusement ces deux lois contemporaines ne se sont guère inspirées des mêmes principes. On ne les dirait point élaborées par la même commission. Il se rencontre là une sorte de contradiction, d'anomalie, qui n'est pas rare dans la nouvelle législation russe, où, à côté d'un triomphe de l'esprit nouveau, l'on peut souvent signaler une victoire des anciennes maximes. La nouvelle loi sur les patentes a les mêmes bases que le régime auquel elle succède. Naguère les marchands russes étaient, selon l'importance de leur commerce, divisés en trois *guildes*, dont les deux premières conféraient à leurs membres la plupart des privilèges personnels de la noblesse. Chacune de ces guildes payait un droit de patente fixe pour tout l'empire; la première 570 roubles, la seconde 285, la troisième 30 seulement. La nouvelle loi n'admet plus que deux guildes, l'une pour le commerce en gros, l'autre pour le commerce de détail. Les membres de la première sont soumis à un droit fixe et uniforme de 265 roubles; ceux de la seconde sont, selon les localités, divisés en cinq classes, dont la plus élevée paie 65 roubles et la plus basse 25. Comme les anciennes guildes, les deux nouvelles donnent à leurs membres le titre et les droits de la classe des marchands (*koupetcheskoé soslovié*). En dehors de cela, il y a, pour les trafiquans qui ne peuvent entrer dans les guildes, des patentes ou permis de commerce (*promyslovyia svidételstva*), n'attribuant à leurs possesseurs aucun droit personnel. A cet impôt sont soumis le petit commerce, le colportage, tout négoce et tout métier de quelque nature qu'il soit. Les droits perçus varient aussi suivant les localités et montent suivant l'échelle de la classe de 8 à 20 roubles. Ce n'est point tout: ces petits trafiquans, de même que les commerçans des guildes, doivent pour chaque établissement, chaque boutique ouverte par eux, acquitter un droit spécial s'élevant, selon la classe ou la localité, de 2 à 30 roubles. Les patrons, industriels ou négocians, ne sont pas seuls assujettis au droit de patente; les simples commis, divisés en deux catégories, supportent

un droit fixe de 20 roubles dans la première et de 5 dans la seconde. Ce n'est point tout encore : tout homme s'occupant d'un métier, alors même qu'il n'emploie aucun ouvrier à gages, le simple artisan, doit payer une patente annuelle de 2 roubles  $1/2$ . A la plupart de ces taxes viennent en outre s'ajouter des centimes additionnels pour les dépenses locales.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le caractère d'une semblable législation : elle aboutit à un véritable droit sur le travail, que l'ouvrier doit acquitter avant même d'être autorisé à travailler. Dans les villes comme dans les campagnes, c'est au bas de l'échelle sociale que le fardeau est le plus lourd. La réforme a eu pour résultat de diminuer les charges des riches négocians, de maintenir à peu près celles du moyen commerce, d'aggraver celles des hommes dépourvus de capital. Ici encore la loi russe semble aller contre le précepte économique qui veut que l'on ne frappe que la richesse produite. Ici encore, il est vrai, se rencontre la même excuse que pour l'ensemble du budget. Le fisc est contraint de descendre d'autant plus bas que les hautes couches sociales ont moins à lui donner; il est d'autant plus obligé de frapper les petits et les pauvres que les riches sont en moins grand nombre et ont moins de moyens. L'impôt des patentes a beau s'abaisser jusqu'au simple commis, au simple artisan, il ne donne encore en Russie qu'un chiffre bien inférieur aux mêmes taxes en Occident : 13 millions de roubles en 1873, 12 millions  $1/2$  seulement en 1874. Pour 1875, les prévisions étaient de plus de 15 millions; les résultats sont restés légèrement au-dessous de ce chiffre, bien qu'en cette année on ait commencé à percevoir une taxe additionnelle en remplacement de l'ancienne contribution provinciale et des logemens militaires (1).

Les patentes ne sont naturellement pas la seule taxe atteignant l'industrie et le commerce. La Russie a emprunté à l'Europe les droits de timbre et d'enregistrement, qui dans nos grands états modernes sont devenus une des principales sources du revenu public. Si les subsides fournis au trésor russe de ce double chef sont encore bien modestes, c'est une des branches de recettes qui se sont le plus rapidement développées et qui promettent le plus pour l'avenir. Dans les cinq années antérieures à 1870, le timbre ne produisait en moyenne que 7 millions de roubles, l'enregistrement que 3 millions. En 1875, le dernier exercice dont les recettes effectuées aient été publiées, le premier de ces droits a donné près de 10 et le second plus de 7 millions  $1/2$  de roubles. Certes, il y a encore loin de

(1) Il est à noter que les patentes pour la fabrication ou la vente des spiritueux sont en dehors de ces 15 millions de roubles et donnent à elles seules un revenu à peu près égal compris dans le total de l'impôt sur les boissons.



là aux 500 ou 600 millions de francs annuellement fournis au trésor français par les droits sur les actes; mais plus l'intervalle à franchir est grand et plus, en dépit de l'infériorité de la richesse mobilière en Russie, le budget russe a de marge pour l'avenir. La progression continue de l'enregistrement témoigne du développement des transactions encouragées par la fondation de nombreuses banques. Le revenu de cet impôt a doublé dans les cinq dernières années; avec le maintien de la paix, il pourrait doubler encore dans les cinq années suivantes.

Au timbre et à l'enregistrement, à la section des droits (*pochliny*) le budget russe rattache trois ou quatre impôts divers, passeports, droits de navigation, péages sur les chaussées et autres menues taxes, donnant ensemble 5 ou 6 millions de roubles. La première, celle sur les passeports, mérite l'attention, comme étant l'un des impôts qui montrent le mieux le caractère encore archaïque du budget russe et les vexations infligées par le fisc au contribuable. Cette taxe donne annuellement 2 millions et demi de roubles, c'est-à-dire presque autant que donnait l'enregistrement il y a une dizaine d'années. Ces passeports n'entravent pas seulement la liberté du commerce, mais aussi la liberté d'aller et venir. Pour l'étranger, le droit est de 10 roubles; sous l'empereur Nicolas, il était de 250 ou de 1,000 francs. A l'intérieur, le droit est de 85 kopeks pour six mois, et d'un rouble 45 kopeks pour un an, et il faut un passeport à tout commerçant, paysan, ouvrier, s'éloignant de sa demeure de plus de 30 verstes, ou autrement dit de plus de six lieues. Il est inutile de montrer de quelle gêne est une pareille restriction à la liberté des voyages dans un pays où les distances sont si grandes, et où une notable partie de la population est condamnée par le climat ou la pauvreté du sol à passer périodiquement la moitié de l'année hors de ses foyers. Ces passeports se rattachent, du reste, à tout le système financier comme au régime administratif russe; c'est une conséquence et une aggravation de la solidarité communale pour l'impôt personnel. A ce titre, le passeport pourrait être regardé comme un moyen de perception ou un moyen de contrôle fiscal autant que comme un procédé administratif et un moyen de police. C'est le corollaire et comme le couronnement de la capitation, et de même que cette dernière, de même que la solidarité de l'impôt personnel, c'est un reste de l'époque du servage, c'est une dernière précaution du fisc qui, après avoir longtemps enchaîné le taillable à la glèbe, s'attache à ses trousses depuis son émancipation. C'est encore là un des points essentiels de la grande réforme à opérer dans l'assiette, dans la répartition et dans la perception de l'impôt direct.

## III.

Le total des recettes provenant des revenus ordinaires de l'état russe est évalué, pour l'exercice 1876, à 534,791,000 roubles ; en 1875, elles se sont élevées à 576 millions. Là-dessus, le budget ne reçoit de l'impôt direct que 130 millions de roubles, du timbre et de l'enregistrement, des passeports et de quelques droits accessoires que 22 millions environ. La plus grande partie du reste doit être, comme ailleurs, fournie par les impôts indirects (*kosvennye naloghi*), et spécialement par l'impôt sur les objets de consommation. Le trésor comptait toucher de ce chef, en 1876, près de 218 millions de roubles, indépendamment des droits sur la consommation perçus à la douane. Une seule taxe fournit la plus grande partie de cette somme, c'est l'accise des boissons, ou mieux l'accise de l'alcool, de l'eau-de-vie de grain, de la pâle *vodka*, car les autres boissons, le vin, la bière, l'hydromel des vieux Slaves, n'apportent à l'impôt qu'un tribut insignifiant. Le produit des spiritueux est, pour 1876, évalué à 192 millions ; en 1875, la même taxe a donné 197 millions, soit 11 millions de plus que les prévisions ; en 1874, elle avait rendu plus de 200 millions de roubles et dépassé de 21 millions les évaluations budgétaires. C'est en moyenne plus du tiers, c'est près des deux cinquièmes du revenu total du pays, en sorte que l'on peut dire que c'est en buvant que le Russe paie les dépenses ou les emprunts de son gouvernement.

Si tous les états modernes, tirant un avantage public des vices privés, doivent à l'intempérance une bonne part de leurs recettes, en aucun pays l'alcool n'est pour l'état une source de revenu aussi abondante, et le cabaretier un aussi précieux agent du fisc. La raison n'en est pas le penchant à l'ivresse, le vice du Russe, qui, malgré le préjugé contraire, boit proportionnellement moins que certains peuples germaniques. La raison n'en est même pas le climat, qui rend l'usage des spiritueux plus utile et l'abus moins funeste que sous un ciel plus clément. Le vrai motif de cette prédominance, de cette sorte de souveraineté de l'alcool sur le budget russe, c'est toujours l'état économique du pays, son peu de richesse accumulée et la pauvreté de la masse des contribuables. Certes il est fâcheux pour un peuple de voir ses finances reposer sur une telle base et tout l'équilibre budgétaire appuyé sur le *kabak* (cabaret). Il est permis aux philanthropes de rêver aux moyens de modifier un tel état de choses ; il n'est guère permis d'espérer y parvenir dans un avenir prochain. L'impôt direct est écrasant ; l'impôt indirect, pour être productif, doit frapper les objets d'une consommation universelle.

Chez un peuple ayant encore peu de besoins et peu de ressources, il n'est qu'un objet de cette sorte, les boissons, l'alcool. Le fisc, obligé de ramasser sa récolte dans les basses régions sociales, est contraint de s'adresser à un appétit grossier, à une passion vulgaire, et, là comme ailleurs, l'état le fait avec d'autant moins de scrupule, qu'en l'imposant il modère ou limite le vice dont il profite.

En Russie, il est vrai, l'impôt sur les spiritueux a longtemps été perçu d'une manière qui le rendait plus dangereux qu'utile pour la moralité publique. Dans la plus grande partie de l'empire, l'impôt des boissons (*piteinii dokhod*) était affermé. Le droit d'abreuver et d'enivrer le peuple était vendu à des fermiers qui, payant à l'état une taxe fixe, avaient intérêt, pour grossir leurs bénéfices, à fomentier dans la nation l'usage de l'alcool et l'ivrognerie. Les baux de la ferme des eaux-de-vie se renouvelaient de quatre ans en quatre ans par adjudication publique, et le taux en augmentait rapidement de bail en bail avec la consommation (1). C'est l'empereur Alexandre II qui, en 1863, a substitué au régime de la ferme le régime de l'accise et de la perception par les agens de l'état. Ce n'est pas là une des moindres réformes de ce grand règne, et ce n'était pas une des plus aisées.

Les inconvéniens du système de l'adjudication étaient manifestes pour l'état et les contribuables, ceux-ci déboursant plus que ne recevait celui-là. Une considération cependant, la plus importante de toutes en matière fiscale, militait pour l'intermédiaire des fermiers : c'était la crainte de voir demeurer dans la main des collecteurs de la taxe une grande partie des sommes par eux encaissées. La corruption, la vénalité sous toutes ses formes, a longtemps, on le sait, été pour la Russie une plaie toujours ouverte. Le vice qui se donnait carrière dans l'administration et la justice, que dans son *Revisor* Gogol flétrissait sur la scène aux applaudissemens de l'empereur Nicolas, ne pouvait manquer de sévir dans un domaine pour lui aussi propice que la perception des impôts. On comprend l'avantage de l'intermédiaire des fermiers pour un état peu sûr de la probité de ses agens. La ferme a cependant été supprimée en 1863, et depuis lors les revenus de l'impôt ont progressé d'une manière normale et considérable. C'est là un fait digne de remarque, qui montre les progrès accomplis en Russie et prouve que le temps n'est plus, où ce pays pouvait être assimilé aux états orientaux, dont le trésor ne perçoit d'ordinaire que la moindre partie des taxes prélevées sur le peuple.

(1) Voyez Schnitzler, *Empire des tsars*, t. III, p. 600-605, et Nicolas Tourguénef, *la Russie et les Russes*, t. II, p. 383.

De quel procédé s'est servi pour cela le gouvernement du tsar? D'un procédé simple, partout recommandable en pareille occurrence : on a donné aux agens du fisc, aux percepteurs de la taxe, un traitement élevé qui, s'il ne les met pas à l'abri de toute tentation, les aide à y résister. Le moyen a réussi; le seul inconvénient est qu'étant mieux rétribués que la plupart des autres administrations, les employés de l'accise des boissons excitent des jalousies contre ce que le public appelle leur immoral privilège. Dans ce service envié, il y a aussi des inégalités de traitement qui peuvent nuire aux intérêts du fisc. Les inspecteurs des distilleries, qui n'ont qu'un salaire modeste, ne sont peut-être pas tous inaccessibles à la séduction, et l'état peut ainsi éprouver quelque dommage. La fraude lui en fait subir un bien plus considérable. L'accise des boissons, l'immense tonneau officiel du fisc, a de ce côté des fissures par où fuit une bonne partie du précieux liquide, et que les agens du gouvernement ne savent point découvrir ou ne peuvent fermer.

En Russie, comme partout en effet, l'impôt sur l'alcool est, par son énormité même, celui qui stimule davantage le génie inventif de la fraude. En Russie comme en France, l'élévation des droits ne fait qu'encourager le commerce clandestin en le rendant plus avantageux. Or depuis la suppression de la ferme, la taxe a par deux fois, en 1864 et en 1873, été notablement élevée. La consommation s'en est chaque fois ressentie. A la suite d'une première augmentation de 25 pour 100, la consommation est tombée de 27 millions de *védro*s à 24 millions, et la moyenne par âme, par habitant mâle, de 1,05 à 0,92 *védro* (1). En 1873, l'accise a été portée de 6 roubles à 7 par *védro*; l'effet a été le même. De 27 millions de *védro*s, la consommation est temporairement descendue à 26 et la moyenne par âme de 0,98 à 0,94, c'est-à-dire à moins de 6 litres par personne de tout sexe et de tout âge.

L'accroissement des recettes n'a donc pu être en proportion de l'accroissement des droits. Les écrivains qui prévoyaient une diminution dans le rendement de l'impôt ont cependant reçu des faits un démenti. La progression des recettes a été considérable et normale. En dix ans, de 1863 à 1874, la plus-value a été d'environ 90 pour 100. De 108 millions en 1863, le revenu des spiritueux est monté à 122 millions en 1866, à 163 millions en 1870, à 179 millions en 1873, à 200 millions en 1874, c'est-à-dire, en comptant le rouble au pair, à 800 millions de francs. Il est vrai que ce chiffre

(1) Le *védro* vaut 12 litres. A la fin du régime de la ferme, la consommation était presque double de ce qu'elle était dans ces dernières années, 50 millions de *védro*s ou 6 millions d'hectolitres, Schnitzler, t. III, p. 601. A la taxe actuelle de 7 roubles par *védro* ou par 12 litres, il faut ajouter l'impôt sur les patentes des débits de boissons.

d'une année exceptionnellement favorisée par les récoltes semble pour le moment marquer l'apogée de la taxe. L'exercice 1875 n'est cependant resté que de 3 millions au-dessous de l'année précédente. L'arrêt dans la progression depuis 1874 n'en semble pas moins indiquer que, si la limite de la taxation n'a pas été dépassée, elle a été atteinte, et que toute augmentation des droits ne saurait profiter qu'à la fraude.

Une autre cause pourrait dans l'avenir entraver le rendement de la taxe et fomenter la contrebande : c'est le zèle plus ou moins éclairé des philanthropes, fonctionnaires ou particuliers, qui, pour diminuer l'ivrognerie, s'efforcent de restreindre le nombre des cabarets. Aux *kabaks*, où se vend l'alcool, on cherche en certaines localités à substituer les *gostinitsy*, où se boit le thé. Comme en Angleterre, le *teatotalism* a quelques apôtres, mais peu de prosélytes, et la propagande en est encore moins redoutable pour le fisc qu'aux Îles britanniques. L'administration des finances est cependant obligée d'être sur ses gardes. Les municipalités, en cela soutenues par le ministère de l'intérieur, ont prétendu qu'il ne pouvait s'établir de débit de boissons dans l'enceinte de leur juridiction sans l'assentiment de l'autorité municipale. Or, dans certaines communes, il se produit à cet égard une tendance louable en son but, mais parfois imprudente dans ses moyens. De leur propre mouvement ou sous l'impulsion de fonctionnaires publics désireux de se faire la réputation d'hommes éclairés, certaines communes rurales décident qu'elles ne toléreront plus de cabaret sur leur territoire. Le plus souvent cette résolution, alors même qu'elle est unanime, ne reçoit qu'une exécution apparente. Au *kabak* ostensible et patenté succède le débit clandestin ; le fisc y perd beaucoup, l'ivrognerie peu de chose (1). En d'autres communes, il y a un abus d'un autre genre : l'autorité municipale vend aux cabaretiers le droit de s'établir au village, ce qui revient au monopole du commerce des eaux-de-vie : de là prélèvement indirect d'un impôt supplémentaire et nouvel encouragement à la fraude. Dans un pays où l'alcool a un rôle aussi public, aussi national, tout ce qui touche à la production ou à la vente des spiritueux a une importance générale. Aussi le *kabak* est-il en ce moment l'objet de vives polémiques de la part des journaux, et donne-t-il lieu à des contestations entre les diverses administrations et les différens ministères. La question des cabarets est une des grosses questions du moment ; c'est celle,

(1) Dans les villes même, le nombre des cabarets a été considérablement réduit. D'après un article récent du *Vestnik Evropy*, le chiffre des cabarets de Moscou s'est abaissé depuis 1875 de 954 à 240, et le commerce clandestin de l'eau-de-vie a crû d'autant.

je crois, qui, dans l'année 1876, a le plus occupé la presse russe après la question d'Orient.

Derrière les boissons, mais à une grande distance, marchent presque de front dans le budget russe deux articles dont ailleurs le fisc s'est souvent réservé le monopole : le sel et le tabac. Le premier apporte un contingent d'un peu plus, et le second d'un peu moins de 11 millions de roubles. C'est là un chiffre minime pour le tabac dans un pays où, en dépit de l'opposition religieuse de certains *raskolniks*, une grande partie de la population fume, et où les femmes, même en public, ne s'interdisent point toujours ce plaisir. Il est vrai qu'en Russie comme en Espagne, la cigarette est peut-être d'un usage plus général que le cigare ou la pipe, et que ces derniers sont pour le fisc de meilleurs auxiliaires. La progression de la taxe est du reste rapide; vers 1860, le tabac ne donnait pas au trésor 3 millions de roubles; en 1872, il produisait déjà 10 millions. Le revenu annuel avait plus que triplé en une dizaine d'années, et quoique la marche ascensionnelle se soit depuis ralentie, c'est un des chapitres du budget qui paraissent susceptibles d'une large augmentation dans l'avenir.

Il n'en est pas ainsi du sel, aujourd'hui placé sur la même ligne et même avant le tabac dans le tableau des recettes. Pour avoir le chiffre total des impôts perçus de ce chef, il faut ajouter aux 11 millions de roubles fournis par l'accise sur la production des salines de l'intérieur, plus de 7 millions de roubles perçus par les douanes sur les sels de l'étranger, en particulier sur les produits des célèbres mines de Wielicka, près de Cracovie. La conformation continentale de la Russie fait qu'une grande partie de l'empire est, de ce côté, tributaire de l'étranger. L'est et le sud possèdent seuls de riches salines, comme le lac d'Elton, dans la steppe du Bas-Volga, ou les dépôts de Crimée. Le sel indigène n'est plus aujourd'hui en régie, mais l'impôt n'en est ni plus populaire ni moins critiqué. On lui fait les mêmes reproches qu'ailleurs. L'on prétend que, grâce aux intermédiaires, le contribuable paie beaucoup plus que ne touche le fisc, 5 ou 6 millions de roubles en sus, dit-on, et comme les frais de perception s'élèvent à 1,800,000 roubles, on assure que le trésor ne reçoit guère que la moitié de ce que coûte au pays la gabelle. L'on rappelle que l'impôt du sel est une seconde capitation mise sur les basses classes, déjà si rudement frappées par l'impôt personnel et l'impôt des eaux-de-vie. Les droits sur le sel sont enfin représentés comme pernicieux pour la santé publique, dans un pays froid où le régime du peuple est encore pauvre et peu substantiel. Selon un écrivain déjà cité du *Vestnik Evropy*, les Russes ne consomment par tête que 17 livres de

sel, et dans ce chiffre sont compris tous les emplois agricoles ou industriels. En Angleterre, au contraire, la consommation individuelle serait de 25 livres, déduction faite des emplois de l'industrie ou de l'agriculture (1). A cette insuffisance du sel dans l'alimentation nationale l'auteur russe attribue en bonne partie les fréquentes épidémies et la grande mortalité qui frappent le peuple en Russie. M. Golovatchef va jusqu'à prétendre que l'abolition de cet impôt n'enlèverait rien à l'état, qui verrait les mêmes sommes affluer dans ses caisses par d'autres canaux. Une chose certaine, c'est que cet impôt est lourd; si le rendement en varie naturellement peu, il est plutôt en diminution depuis 1871 et 1872, années où il a atteint son apogée. Après avoir donné 13 millions de roubles en 1872, le revenu du sel n'est évalué pour 1875 et 1876, qu'à 11 millions, c'est-à-dire qu'il recule jusqu'à 1870.

Le sucre clôt la liste des impôts de consommation, mais malgré ses récents progrès il reste encore bien en arrière du sel et du tabac. L'industrie sucrière est une de celles qui, dans les dix dernières années, ont pris en Russie le plus brillant essor. Grâce à des droits protecteurs ou presque prohibitifs, de nombreuses raffineries se sont construites dans le sud-ouest de la Russie et le royaume de Pologne. Jusqu'en 1866, l'accise sur le sucre de betteraves ne donnait guère au trésor qu'un demi-million de roubles annuellement. A partir de cette année, le revenu s'est élevé avec l'élévation de la taxe, portée de 50 à 70 *kopeks par poud* (40 livres environ). L'aggravation de l'impôt n'a pas empêché l'accroissement des recettes. Un demi-million de roubles en 1864, 1 million 1/2 en 1867, 2 millions 1/2 en 1870, près de 4 millions de roubles en 1873, telles sont les principales étapes de cette marche rapidement ascendante. Depuis lors le revenu annuel du sucre indigène s'est brusquement arrêté et est demeuré stationnaire. Ce n'est là probablement qu'un phénomène temporaire, n'ayant d'autre raison que la mauvaise récolte des betteraves en 1874 et 1875. Les progrès de la consommation ne se sont pas ralentis, le progrès des recettes non plus, car dans les trois dernières années le fisc a retrouvé à la douane sur les sucres étrangers plus qu'il n'avait perdu à l'accise sur les sucres indigènes. L'importation étrangère, presque nulle jusqu'en 1871, s'est, malgré l'exagération des tarifs douaniers, considérablement développée en 1874 et 1875 (2). Les raffineries indigènes ne sont

(1) Golovatchef, *Deciat l'et reform*, p. 65, 67.

(2) Les sucres étrangers ont donné à la douane 3,236,000 roubles en 1875 contre 820,000 roubles en 1874 et des sommes tout à fait insignifiantes dans les exercices antérieurs. En 1875, le revenu total des sucres s'est ainsi élevé à 6,372,000 roubles, sur lesquels l'accise sur les sucres indigènes n'a guère fourni que 3 millions.

pas sans en prendre ombrage, d'autant plus qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1876 les droits protecteurs sur les sucres ont dû être légèrement abaissés (de 2 roubles 30 kopeks à 2 roubles 20 kopeks par *poud*). Le tarif demeure assez élevé pour que les producteurs russes n'aient pas à s'alarmer; leur impuissance à suffire aux besoins de la consommation dans les années de mauvaise récolte montre que la douane ne doit point opposer à l'importation d'infranchissables barrières.

Malgré sa récente diffusion, l'usage du sucre est loin d'être aussi répandu qu'il devrait l'être dans un pays où le thé est en si grande faveur. Un des meilleurs symptômes du progrès économique de la Russie, du progrès de la richesse et du bien-être, c'est le développement de l'accise du sucre. Naguère c'était un objet de luxe hors de la portée du peuple, et dans les hôtelleries, dit-on, il y avait un morceau de sucre candi attaché au mur par une chaîne et qui passait successivement de consommateur en consommateur. Encore aujourd'hui l'homme du peuple qui use de sucre avec son thé ne le laisse pas fondre dans sa tasse ou son verre; d'ordinaire il met la précieuse substance dans sa bouche pendant qu'il boit et la retire ensuite afin de s'en servir de même pour une autre tasse. La consommation du sucre est un des meilleurs moyens de mesurer le degré de bien-être d'un pays. En France, pour 36 millions d'habitans, les droits sur le sucre indigène et les sucres coloniaux ou étrangers donnent environ 175 millions de francs. En Russie, pour plus de 80 millions d'âmes, l'accise et la douane réunies ne rendent que 6 millions de roubles. L'on voit quelle carrière reste ouverte à la consommation et à la taxe du sucre. Peut-être le meilleur moyen de stimuler l'une et l'autre serait-il l'abaissement simultané des droits d'accise et des droits de douane.

#### IV.

La question des tarifs douaniers à laquelle nous a conduits le sucre est une des plus importantes pour le développement économique de la Russie. Cette question peut être envisagée à deux points de vue parfois d'accord, plus souvent divergens, au point de vue du fisc et au point de vue de la production de l'industrie nationale. Ce dernier a jusqu'ici prévalu dans les conseils du gouvernement comme dans la presse. La douane est cependant une des principales sources du revenu de l'état; dans le budget des recettes, elle vient en troisième ligne, immédiatement après l'impôt sur les boissons et les contributions personnelles et foncières. Les douanes



ont donné en 1874 56 millions, en 1875 62 millions de roubles, soit 7 millions de plus que les prévisions budgétaires. Cette branche de revenu est longtemps restée stationnaire, n'augmentant pas en proportion de l'augmentation générale des recettes. Plusieurs causes pouvaient, outre des tarifs prohibitifs, contribuer à ce regrettable phénomène : l'isolement du pays et le manque de voies de communication, la faiblesse et les oscillations de l'exportation, peut-être aussi la contrebande et les malversations des agens du fisc. Depuis quelques années, au contraire, les recettes des douanes suivent une marche ascendante, et c'est là un des faits qui témoignent le plus favorablement des progrès de l'empire, d'autant plus que l'exportation a le plus souvent marché du même pas que l'importation. Vers 1860, le rendement annuel de la douane n'était guère que d'une trentaine de millions de roubles; on a vu qu'en 1875 elle avait procuré au trésor plus de 60 millions; c'est donc un revenu qui a doublé en quinze ans. C'est surtout dans les dernières années que la progression a été rapide; en 1870, le produit n'atteignait encore que 40 millions de roubles. En cinq ans, il y a donc eu une augmentation de 50 pour 100, et cela malgré deux ou trois années de mauvaises récoltes, malgré des tarifs protecteurs encore excessifs, en sorte qu'avec quelques nouveaux dégrèvements le fisc eût pu espérer une considérable plus-value. Il est à remarquer du reste que l'exportation russe consistant presque uniquement en matières premières et surtout en grains, tout le commerce extérieur de l'empire est dans une étroite dépendance des récoltes annuelles. Les fluctuations de l'exportation ont leur contre-coup sur l'importation. Un autre signe de progrès, c'est précisément que dans les dernières années les oscillations ont été moins fréquentes ou moins brusques et la plus-value plus régulière (1).

En 1874, la dernière année dont nous ayons le relevé, une importation de 471 millions de roubles a laissé entre les mains de la douane 56 millions; c'est un prélèvement de 12 pour 100 sur l'ensemble des marchandises entrées dans l'empire. Un sixième des denrées importées, soit 76 millions de roubles, ayant été admis en franchise, la moyenne des droits perçus par le fisc est notablement supérieure. Je n'entrerai pas ici dans le détail des tarifs, dont l'étude concerne plutôt l'industrie ou le commerce de la Russie que ses finances. Le plus grand nombre de ces droits est surtout protecteur, et si quelques-uns ont été récemment abaissés, d'autres ont été

(1) Voici la marche générale des importations dans les dernières années : en 1865, 155 millions de roubles; en 1866, 195 millions de roubles; en 1867, 252 millions; en 1868, 260; en 1869, 342; en 1870, 335; en 1871, 368; en 1872, 435; en 1873, 443; en 1874, 471 millions de roubles.

relevés pour favoriser l'industrie nationale. Les plus lourds sont les droits sur les articles manufacturés, et en particulier sur les machines, les wagons, les rails de chemins de fer, sur les tissus de tout genre : laine, coton, toile, soie, sur les produits chimiques enfin. Les denrées alimentaires, qui paient aussi leur tribut à la douane, sont plutôt frappées de droits fiscaux et ont plus souvent dans ces derniers tems bénéficié de réductions. Le trésor pourrait de ce côté voir augmenter ses recettes, tout en mettant à la portée d'un plus grand nombre des aliments utiles à la santé publique. Le vin, le thé, le café, par exemple, le premier surtout, pourraient être utilement dégrevés au double profit de la consommation et du fisc. Chaque bouteille de vin de Champagne paie, je crois, un rouble, et il en entre dans l'empire de 1,100,000 à 1,200,000 par an, soit une recette de plus de 4 millions. C'est là un bel et bon revenu, mais les vins communs les plus utiles à la consommation sont encore frappés d'impôts que ne peuvent guère supporter que les vins de luxe. Il y aurait intérêt pour la Russie à imiter à cet égard la conduite de l'Angleterre. Les réductions faites ont déjà donné à la douane de notables plus-values, spécialement sur le thé, les vins et les huiles d'olives. Ce serait bien autre chose, si les dégrèvements s'appliquaient aux articles fabriqués en même temps qu'aux objets de consommation, si le pays se décidait à sortir de l'ornière protectionniste; mais cela ne saurait être espéré. La Russie est pour longtemps encore vouée aux préjugés économiques; des sociétés privées et une partie de la presse réclament journellement une augmentation des tarifs. La politique commerciale des États-Unis d'Amérique, dont les résultats sont cependant si contestables, sert de modèle ou d'exemple à la Russie. Elle aussi veut se passer de l'étranger, et avant même d'avoir pu mettre en valeur tout le sol national, prétend rivaliser avec l'industrie des vieilles contrées de l'occident. C'est là certainement une des principales raisons du lent développement de ses admirables richesses naturelles.

La somme totale des impôts directs et indirects est évaluée, pour le budget de 1876, à 431 millions de roubles. Des recettes d'origine diverse viennent y ajouter encore plus de 100 millions. Ce sont d'abord les postes et les télégraphes, que la nomenclature russe réunit aux mines et au monnayage sous la dénomination commune de droits régaliens. Les mines et la monnaie, le premier article comprenant un impôt sur les mines de métaux précieux appartenant aux particuliers, donnent ensemble un revenu annuel de 6 ou 7 millions de roubles. Les postes fournissent 10 millions, les télégraphes près de 5. La progression de ces deux chapitres a été continue, en dépit ou peut-être à cause des réductions de taxes.

Le contrôleur de l'empire nous apprenait ces derniers jours qu'en 1875 la poste adonné des recettes de 900,000 roubles supérieures aux évaluations budgétaires. L'extension des affaires et la diffusion de l'instruction ont simultanément contribué à ce progrès. Malgré cette constante amélioration, les postes ne couvrent probablement pas encore en Russie les frais qu'elles coûtent. Aux frais de la poste aux lettres s'ajoutent du reste ceux de la poste aux chevaux, qui comme l'autre atteint les extrémités de l'empire. Dans ce pays, où les distances sont si vastes, où la population est souvent éparse et d'ordinaire peu lettrée, les communications et la correspondance ont un double obstacle. Ce n'est point une petite affaire que d'organiser un service régulier pour les lettres dans toutes les parties du vaste empire. En Asie, il y a des localités que la poste ne visite que tous les trois ou six mois. En Europe, dans le centre même de l'empire, le facteur rural ne pénètre dans les campagnes les plus favorisées que deux ou trois fois par semaine. L'état du reste a eu la sagesse de toujours regarder les postes non comme une matière fiscale, mais comme un des plus importants services publics, et dans cette difficile mission il a aujourd'hui pour auxiliaires les nouvelles assemblées provinciales, qui, en vue du développement des relations postales, s'imposent souvent d'intelligents sacrifices (1).

Une source de revenu plus considérable et qui, dans un avenir plus ou moins long, promet des plus-values autrement importantes, ce sont les domaines de l'état. Les biens de l'état, ou autrement dit de la couronne, sont énormes. Ils couvrent une grande partie de la surface de l'empire, presque la moitié de la Russie d'Europe, près de 250 millions d'hectares, ou environ cinq fois l'étendue de la France. Une grande partie de ce gigantesque domaine est composée de forêts situées dans le nord de l'empire; une autre est formée de terres en culture et de prairies, et quoique de vastes espaces en demeurent inhabités ou incultes, les biens de l'état portent une population de 23 ou 24 millions d'habitans. La couronne de Russie est ainsi aujourd'hui, comme à l'époque moscovite, le plus grand propriétaire foncier de l'Europe et probablement du globe. Quelles immenses ressources, quelle énorme réserve pour les gé-

(1) Les journaux russes nous donnent un curieux résumé de la statistique postale en 1874. Le personnel du service se composait de 5,130 employés et de 7,800 facteurs, postillons, etc. Le total des lettres expédiées dans l'intérieur était de 65 millions, dont plus de 20 millions expédiées en franchise pour la correspondance administrative. Il y avait là-dessus 5,000 lettres chargées, représentant une valeur de 1 milliard 435 millions de roubles. Ce dernier chiffre, s'il est exact, indique pour le commerce intérieur de l'empire un chiffre plus élevé qu'on ne le suppose d'ordinaire à l'étranger.

nération futures qu'une pareille fortune immobilière le jour où elle sera en pleine valeur! On a estimé ce domaine à 4 ou 5 milliards de roubles, 16 ou 20 milliards de francs. De telles évaluations sont loin d'avoir rien d'exagéré si l'on envisage l'avenir, mais elles ne sauraient représenter une valeur vénale actuelle et réalisable. Sous les règnes précédens, on avait imaginé de considérer les biens de la couronne comme la garantie ou la couverture du papier-monnaie en circulation. C'était une imitation de ce qu'avait fait la révolution avec les biens nationaux en faveur des assignats. La copie n'a guère mieux réussi que le modèle, et son immense richesse foncière n'a pu préserver la Russie d'une banqueroute partielle de sa monnaie fiduciaire. C'est que ces terres sans limites ne sauraient être réalisées, c'est qu'une grande partie du domaine forestier, celui dont l'état pourrait le plus librement disposer, est inhabitée, inaccessible, inexploitable. Les voies de communication, les chemins de fer surtout, permettront seuls d'utiliser les vastes espaces du nord-est. Pour les terres habitées par les paysans de la couronne, elles pourraient, en cas de besoin extraordinaire du trésor, être aliénées aux laboureurs qui les cultivent et faire l'objet d'une opération de rachat analogue à celle pratiquée pour les terres des anciens propriétaires de serfs.

Que tire aujourd'hui de cette colossale propriété le trésor impérial? Son premier revenu est l'*obrok*, ou redevance foncière des paysans qui vivent sur les biens de la couronne. Cet *obrok*, qui représente une sorte de loyer de la terre, se perçoit de même que la capitation par tête de paysan mâle, et grâce à la solidarité de la commune. Aussi le produit de l'*obrok* est-il, dans la nomenclature budgétaire, confondu avec le produit de l'impôt personnel, comme si ce n'était qu'une contribution, une capitation supplémentaire ajoutée à la capitation ordinaire. Cette redevance des paysans de la couronne varie suivant les régions ou la qualité du sol et a été successivement accrue. Depuis 1861, où a eu lieu, croyons-nous, la dernière augmentation, l'*obrok* est de 3 roubles 30 kopeks par tête pour la première classe, et de 2 roubles 25 kopeks pour la quatrième et dernière. En 1862, on a ajouté à cette redevance personnelle une redevance foncière proportionnelle à la quantité de terres arables dont jouit le paysan. Le produit total de cette double redevance s'élève à près de 40 millions de roubles, dont la plus grande partie est à tort inscrite dans les actes officiels parmi les contributions foncières et personnelles.

Le principal revenu du domaine de la couronne ne figure pas ainsi dans le budget du domaine. Les recettes inscrites sous cette rubrique au budget général sont inférieures à 30 millions de rou-

bles. La vente des terrains de l'état donne annuellement environ 4 millions, les fermages ou baux librement consentis (par opposition à l'*obrok*, dont le taux est fixé par la loi), donnent 6 millions, les mines et usines 4 ou 5 millions, les forêts 10 ou 11. Ce dernier chiffre, à peine égal au produit des forêts domaniales françaises, est faible pour un domaine forestier assurément plus vaste que la France entière. Le revenu des forêts de l'état s'est cependant rapidement développé depuis un demi-siècle. Avant 1840, il ne dépassait guère 1/2 million de roubles; au lendemain de la guerre de Crimée, il en était encore à 1 million; en 1859, il arrivait à 2 millions; en 1864, à 4 millions; en 1870, à 8 millions, doublant ainsi tous les cinq ou six ans. Depuis lors la progression est continue, bien que moins précipitée. Avec la création des voies ferrées et avec une exploitation plus rationnelle les forêts de l'état promettent à l'avenir de larges plus-values (1).

Pour clore l'étude et l'analyse des ressources ordinaires du budget russe, il reste à indiquer les recettes diverses, évaluées, pour les années 1875 et 1876, à une cinquantaine de millions de roubles. Le revenu des titres rapportant intérêt en possession du trésor, et particulièrement d'obligations de chemins de fer, forme le principal contingent de ce chapitre. Ce qu'il offre de plus digne de remarque, ce sont les recettes des contrées de la Russie d'Asie soumises à un régime spécial, ce que l'on pourrait appeler le revenu colonial de l'empire. Les contributions prélevées dans le Turkestan ne dépassent guère 2 millions 1/2 de roubles, les redevances imposées aux Kirghiz de la horde intérieure n'atteignent pas 200,000 roubles. Pour le Turkestan au moins, ce sont des recettes qui doivent être loin d'égaliser les frais d'administration, et surtout les frais de conquête et d'occupation militaire. Le revenu du Transcaucase est estimé, pour 1876, à 7 millions de roubles, et les seules dépenses de l'administration civile égalent à peu près ce chiffre. Les autres régions d'Asie soumises au sceptre du tsar n'ont point de place spéciale dans le budget des recettes. La Sibérie est assimilée au reste de l'empire, et les impôts levés sur les tribus aborigènes, Samoïèdes, Vogules, Kirghiz d'Orenbourg, Bouriates, etc., tout

(1) Au budget des domaines sont encore inscrites les recettes des chemins de fer construits aux frais de l'état, soit 2,900,000 roubles pour l'exercice 1875, et seulement 1,801,000 pour les prévisions de 1876. Il y faut ajouter le revenu des obligations de chemins de fer appartenant à l'état, estimé pour 1876 à 16 millions de roubles. Ces recettes sont plus que compensées par les engagements du trésor vis-à-vis des voies ferrées. Il y a du reste en outre un fonds particulier et une sorte de budget spécial pour les chemins de fer, et il est plus naturel de réunir dans nos études tout ce qui touche à cette importante question.

comme les taxes acquittées par les Tatars, les Nogaïs et les Kal-mouks d'Europe, sont compris dans le revenu général de l'impôt direct. Grâce à cette confusion, il est difficile de se rendre compte de ce que rapportent et de ce que coûtent à la Russie les immenses régions placées sous la domination russe. En dehors de la Sibérie occidentale, cet énorme empire asiatique doit encore pendant longtemps être pour la mère patrie une source de dépenses. Le Turkestan surtout, théâtre d'expéditions et de guerres continuelles, a dans ces dix dernières années lourdement pesé sur les finances impériales, et les contributions de guerre n'ont pu solder seules les glorieuses expéditions du Khiva et du Khokand (1).

Le total des revenus ordinaires de l'empire est évalué pour l'année 1876 à près de 535 millions de roubles. Si aux recettes effectives l'on joint les recettes d'ordre, l'on arrive à 560 millions; en ajoutant les ressources spéciales affectées à la construction des chemins de fer et des ports, l'on dépasse 570 millions de roubles, total général de l'évaluation des recettes pour l'année courante. En 1874, les recouvrements effectués ont atteint près de 558 millions; en 1875, 576 millions, ou 18 millions de roubles de plus que l'année précédente. C'est là un gros chiffre, d'autant plus qu'il ne comprend pas toutes les sommes qui passent par les mains de l'état, mais laisse de côté le fonds de rachat des terres des anciens serfs et le fonds spécial des chemins de fer. En calculant le rouble au pair, le total des recettes brutes affectées aux services généraux monterait à environ 2 milliards 300 millions de francs; en tenant compte de la dépréciation du papier russe au change moyen de ces dernières années, l'on resterait encore peu au-dessous de 2 milliards de francs. C'est déjà là un budget en rapport avec la grandeur de l'empire, un budget sensiblement égal à celui de la riche Angleterre. De tous les états de l'Europe, un seul dépasse de pareils chiffres, la France, chargée par ses récents désastres d'un poids sous lequel tout autre état du continent eût plié (2).

(1) Le royaume de Pologne n'a plus depuis 1867 de budget particulier; les dépenses et les recettes des provinces de la Vistule sont englobées dans le budget des différents ministères. Le grand-duché de Finlande au contraire, qui a gardé son autonomie, a ses finances particulières entièrement indépendantes des finances russes. Le grand-duché ne contribue au revenu général de l'empire que pour une somme modique, 108,000 roubles en 1871, 158,000 en 1872, 197,000 en 1873. D'après la *Gazette de Moscou* (6/18 février 1875), la Finlande ne couvrirait qu'une faible partie des dépenses effectuées à son profit par le trésor russe, soit 2,900,000 roubles en 1871, 2,200,000 en 1872, 2,400,000 en 1873. D'après la même feuille, les provinces de la Vistule, au contraire, donnent régulièrement un excédant des recettes sur les dépenses, en sorte que l'absorption du budget du royaume de Pologne par le budget russe a profité au dernier.

(2) Comme dans tous les budgets il entre des recettes qui ne représentent pas des

Ce n'est pas sans efforts, ce n'est pas sans surtaxes de toute sorte que la Russie est arrivée à mettre son revenu au niveau de celui des plus prospères nations du monde. La plupart des contributions, directes ou indirectes, impôts personnels ou impôts de consommation, ont été notablement accrus depuis douze ou quinze ans. Le peuple russe, les classes inférieures surtout, ont vu leurs charges pécuniaires s'aggraver en même temps que s'améliorait leur condition civile. Le paysan ou le petit bourgeois est, en dépit des libertés qui lui ont été rendues, demeuré comme par le passé taillable à merci, et, comme il n'y a point dans le pays de classe capable de prendre sur les siennes le fardeau qui pèse sur les épaules du *moujik* et du *mèchtchanine*, le pauvre peuple ne peut guère espérer d'allègement que du développement normal de la richesse publique. L'impôt que ses 80 millions de sujets paient au tsar ne dépasse pas de beaucoup une vingtaine de francs par tête. En France, nous payons en moyenne au fisc trois ou quatre fois plus, mais les impôts impériaux ne sont pas la seule charge que supporte le paysan russe, et n'en eût-il point d'autres qu'elle serait aussi lourde pour lui qu'une charge triple ou quadruple pour les Français, parce qu'en France les classes riches ou aisées sont assez nombreuses pour ne laisser retomber sur les moins fortunées qu'une moindre part du fardeau public.

La taxation en Russie semble avoir atteint une limite qu'elle ne saurait guère franchir sans risquer de tarir les sources appauvries du revenu national. On a souvent dit que les bornes raisonnables avaient déjà été dépassées et la richesse du pays prématurément épuisée par l'excessif drainage du fisc. Je ne saurais accepter cette opinion. Si le peuple russe a été taxé jusqu'à l'extrême mesure de ses forces, cette mesure n'a pas encore été outre-passée. Il y a pour la capacité contributive des peuples un *criterium* certain, c'est le rendement même des impôts. Les taxes disproportionnées aux forces du contribuable ne rentrent pas au trésor; au lieu de plus-values, les impôts enflés outre mesure ne donnent à l'état que des moins-

ressources réelles, et que de plus les services abandonnés aux administrations locales ne sont point les mêmes dans les divers pays, tout rapprochement de ce genre ne peut être qu'approximatif. Pour établir une comparaison quelque peu précise entre deux budgets, il faudrait en décomposer les différents chapitres. Je remarquerai seulement qu'en tenant compte du fonds spécial des chemins de fer et du fonds de rachat des terres, sans parler du budget de la Finlande, le trésor russe doit recevoir ou déterminer dans ses caisses des sommes peu inférieures aux sommes perçues par le trésor français. La grande différence est que, malgré l'existence légale du cours forcé dans les deux états, les ressources du trésor français peuvent être regardées comme fixes et stables, tandis que les ressources de la Russie sont exposées à toutes les fluctuations du change et aux défaillances possibles d'un papier déprécié.

values. Or tel n'est pas le cas de la plupart des contributions en Russie. Après un moment de défaillance lors de l'aggravation de la taxe, les principaux impôts se sont bientôt relevés et ont repris pour ne point l'abandonner leur mouvement ascensionnel.

L'ensemble même des recettes a monté d'année en année, les rentrées se sont trouvées supérieures aux prévisions, les ressources ont égalé les besoins, l'équilibre budgétaire a été atteint, et les excédans se sont accrus sans chute ni interruption. Sous ce rapport, il suffit de comparer les étapes parcourues par le budget russe depuis la guerre de Crimée. A cette époque, le total des ressources du trésor n'atteignait pas 200 millions de roubles. Une dizaine d'années plus tard, en 1864, on parvenait à 354 millions. Depuis lors, la progression est constante, et si régulière qu'avec le maintien de la paix on ne saurait guère douter de la voir persister. Voici le chiffre des recettes effectuées dans les dernières années : en 1870, 480 millions de roubles, en 1871 508, en 1872 523, en 1873 538, en 1874 557, en 1875 enfin 576 millions. C'est une plus-value annuelle d'une soixantaine de millions de francs.

Quelles sont les causes de cette élévation continue et de cette remarquable élasticité des revenus depuis vingt-cinq ans, depuis dix ans surtout ? Ces causes, un haut fonctionnaire, M. le contrôleur de l'empire, les signalait avec beaucoup de justice et de franchise, dans son dernier rapport (1). Ce sont d'abord les réformes financières les modifications apportées à l'assiette ou plus souvent à la perception des impôts ; mais, comme ces réformes ont porté sur la superficie plutôt que sur le fond du système financier, la principale, la vraie raison de la progression des recettes est ailleurs. C'est l'émancipation des serfs, c'est une justice plus facilement accessible et plus intégrale, ce sont toutes les réformes libérales du règne actuel ; c'est l'ouverture des voies de communication, la multiplication des écoles, la création de nombreuses banques ; c'est par-dessus tout la longue période de paix dont a joui l'empire et l'épanouissement naturel des richesses du pays à ce bienfaisant soleil de la paix. Ce développement normal et constant, des complications extérieures peuvent l'entraver, le suspendre pour plusieurs années. Il est déjà facile de prévoir qu'à cet égard l'exercice 1876 n'offrira pas des résultats aussi satisfaisants que les précédents. La marche ascensionnelle a été si rapide que, même en conservant la paix, M. le contrôleur de l'empire croit qu'à moins de créer de nouveaux impôts ou d'augmenter les anciens, on ne peut prétendre voir désor-

(1) Rapport présenté au conseil de l'empire par son excellence le contrôleur de l'empire pour l'exécution du budget de 1875 (Saint-Petersbourg, novembre 1876).



mais les ressources du budget s'accroître d'année en année dans la même proportion que pendant la dernière période décennale. Si une telle progression semble invraisemblable à l'abri même de la paix, que serait-ce avec les inquiétudes ou les dépenses de la guerre?

Je n'examinerai pas aujourd'hui à quelles ressources ou à quels expédients pourrait, en cas de grande ou de longue guerre, recourir le gouvernement russe. Les états modernes ont, pour faire face à des besoins extraordinaires, trois moyens inégaux et inégalement à leur portée : l'impôt, l'emprunt et l'émission de papier, qui n'est qu'une sorte d'emprunt forcé déguisé. De ces trois procédés, il est manifeste que les deux derniers resteraient seuls à la disposition de la Russie. Dans quelle mesure s'en pourrait-elle servir, jusqu'à quel point peut-elle compter sur le crédit, ou, ce qui revient au même, jusqu'à quel point le crédit peut-il compter sur elle? La réponse à cette question entraîne l'examen des charges ordinaires et des ressources extraordinaires de l'empire, l'examen de ses dépenses, de sa dette, de sa situation monétaire. Ce sont là des questions que nous réservons pour une prochaine étude. Je terminerai aujourd'hui en rappelant à la Russie, à ses amis ou à ses créanciers, un mot bien connu et toujours vrai d'un de nos ministres des finances d'autrefois : « Faites-moi une bonne politique, je vous ferai de bonnes finances, » disait à ses collègues le baron Louis. C'est là un propos que l'habile ministre des finances de Russie est aujourd'hui en droit de tenir au prince chancelier, dont la pacifique diplomatie n'a pas été, dans les vingt dernières années, le moindre auxiliaire du trésor impérial.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

---

---

LE

# SOCIALISME CONTEMPORAIN

## EN ALLEMAGNE

---

II. <sup>1</sup>

LES AGITATEURS.

---

Ferdinand Lassalle est considéré par ses adhérens comme le messie du socialisme. Pendant sa vie, ils l'ont écouté comme un oracle; après sa mort, ils l'ont vénéré comme un demi-dieu. Ils lui ont voué un véritable culte : en 1874, ils ont célébré le dixième anniversaire du jour où il leur fut enlevé, par des cérémonies qui semblaient les rites d'une religion nouvelle. Ils n'hésitent même pas à le comparer au Christ, et ils croient que ses doctrines transformeront la société actuelle comme le christianisme a renouvelé la société antique. En réalité, Lassalle n'a révélé au monde aucune vérité nouvelle. Il n'a fait que vulgariser des idées empruntées à Louis Blanc, à Proudhon, à Rodbertus et surtout à Karl Marx; mais il est incontestable que c'est la verve de son style, la vigueur de sa polémique, et plus encore son éloquence et son influence personnelle qui ont fait sortir le socialisme de la région des rêves et de l'ombre des livres peu lus et incompris, pour le jeter, comme un brandon de discussions et de luttes, sur les places publiques et

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> septembre.

dans les ateliers. En deux ans, sa parole et sa plume enflammées remuèrent toute l'Allemagne et y créèrent le parti démocrate socialiste. Il exerçait la même fascination qu'Abélard, et, comme lui, charmait les femmes et entraînait les foules. Il parcourait le pays, jeune, beau, éloquent, « traînant tous les cœurs après lui, » et partout il laissait des admirateurs et des disciples enthousiastes qui formaient le noyau de sociétés ouvrières. Je ne connais guère d'exemple, à notre époque, d'une influence aussi grande et aussi étendue, conquise en si peu de temps. Aussi sa vie est-elle un véritable roman.

Ferdinand Lassalle, comme Karl Marx, est d'origine israélite ; il naquit à Breslau le 11 avril 1825. Son père, qui faisait le commerce en gros, désirait lui voir suivre la même profession. Après avoir terminé ses humanités avec éclat au gymnase de sa ville natale, il fut envoyé à l'école commerciale de Leipzig ; mais, dégoûté de ce genre d'études, il entra à l'université, où il s'occupa surtout de philologie, de philosophie et de droit. De bonne heure les faits économiques attirèrent son attention, car il raconte, dans son livre *Bastiat-Schulze*, que dès l'âge de douze ans il fut très frappé de voir sa mère et sa sœur acheter les étoffes de leur vêtement dans des boutiques au détail, quoique son père vendît les mêmes en gros. A l'université, il se prit d'enthousiasme pour Fichte et surtout pour Hegel, qui fut son maître dans les hautes régions de la pensée. En politique, il adopta les idées de la jeune Allemagne, et se rangea dans la nuance la plus radicale, qu'on appelait alors déjà « les révolutionnaires. »

Ses études universitaires achevées, il se fixa aux bords du Rhin, continuant ses travaux commencés. Il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de l'ancienne école de philosophie ionienne. Pour rassembler des matériaux et aussi pour respirer l'air de la grande ville, où fermentaient alors toutes les idées nouvelles, il visita Paris en 1845. Il y fut parfaitement reçu par Henri Heine ; la conformité de leur origine, de leurs idées et de leur tournure d'esprit devait les rapprocher. Cependant le poète, dont le regard acéré perceait le fond des cœurs, juge parfaitement son jeune ami, dans une lettre où il le recommande à Varnhagen von Ense : « Mon ami qui vous remettra cette lettre, Lassalle, est un jeune homme doué des dons de l'intelligence les plus remarquables. Au savoir le plus profond, aux connaissances les plus vastes, à la pénétration la plus vive que j'aie jamais rencontrés, il joint une force de volonté et une habileté dans l'action qui m'étonnent. C'est un vrai fils des temps nouveaux, qui ne connaît rien de cette abnégation et de cette modestie dont nous autres avons fait profession avec plus ou moins

d'hypocrisie. Il appartient à une génération qui veut jouir et dominer. » Heine compare Varnhagen et lui-même à des fossoyeurs chargés d'enterrer les temps passés et à de pauvres poules qui, après avoir couvé des œufs de canard, sont toutes surprises de voir les jeunes canetons se jeter à l'eau et y nager avec plaisir. A Berlin, où Lassalle voulait se fixer comme *privat-docent*, il entra en relation avec tout le monde savant et littéraire, qui lui fit le meilleur accueil. Humboldt surtout le prit en grande amitié. Il l'appela l'enfant prodige, *das Wunderkind*, et il le recommanda à ses confrères de l'Institut de France lors du second voyage de Lassalle à Paris. Celui-ci continuait à préparer son livre sur Héraclite, qui ne parut que neuf ans plus tard. Vers la fin de 1845, il rencontra à Berlin une personne qui exerça une influence décisive sur son existence. La comtesse Sophie de Hatzfeldt, née princesse de Hatzfeldt, était engagée dans un procès avec son mari. Après quelques années paisibles passées dans leur château seigneurial aux bords de la Sieg ou dans leur hôtel à Dusseldorf, l'incompatibilité des caractères avait amené une séparation entre les deux époux, et la comtesse était en instance pour obtenir une pension en rapport avec son rang et sa fortune. Elle avait infiniment d'esprit, d'éloquence et une grande indépendance de caractère; elle s'occupait volontiers des grandes questions politiques et sociales qui agitent notre époque, et elle ne s'effrayait point des idées les plus hardies. Lassalle, qui lui ressemblait sous plus d'un rapport, s'attacha à elle dès qu'il la vit, et jura de lui faire obtenir ce à quoi elle avait droit. Ici se place un étrange incident que ses ennemis ont souvent rappelé pour lui en faire un crime.

La baronne de Meyendorff, liée avec le comte de Hatzfeldt et revenant de chez lui, s'était arrêtée à Cologne. Elle avait avec elle une cassette où la comtesse était convaincue que se trouvaient renfermés des documens très importans pour son procès. Deux amis de Lassalle, Mendelsohn et Oppenheim, s'introduisirent dans la chambre que M<sup>me</sup> de Meyendorff occupait à l'hôtel *Mainzer Hof* et enlevèrent la cassette, qui en réalité ne contenait que des bijoux. Poursuivis pour cette soustraction, Mendelsohn fut condamné et Oppenheim acquitté. Lassalle, mis en cause comme ayant été leur conseil et leur complice, se défendit lui-même avec une admirable éloquence dans un discours où déjà apparaissent le prolétariat et le socialisme. Reconnu coupable par le jury, à la majorité de sept voix contre cinq, les magistrats, qui, dans ce cas, devaient prononcer, l'acquittèrent, parce que l'enlèvement de la cassette n'avait pas eu lieu par ses instructions, mais seulement comme conséquence de sa poursuite de la baronne. Ceci se passait au mois d'août 1848.

Attaché au barreau de Dusseldorf, il continua de s'occuper du procès Hatzfeldt, qu'il mena à terme en 1854 par un arrangement très favorable à la comtesse. En même temps, il s'était jeté tout entier dans le mouvement politique de cette époque si agitée. Il écrivit alors dans le journal socialiste de Karl Marx, la *Neue Rheinische Zeitung*, où collaboraient aussi Engels, Freiligrath, Schapper, Wolff et d'autres écrivains moins connus.

Ces travaux littéraires ne pouvaient lui suffire : son caractère ardent le portait à agir. Lors du conflit entre la chambre prussienne et le ministère Manteuffel, il essaya d'organiser, à Dusseldorf, la résistance contre le coup d'état, en réunissant les ouvriers et les bourgeois, et quand quelques représentans décidèrent le refus de l'impôt, il tenta d'apposer les scellés sur les caisses de l'état. Avec plusieurs autres citoyens marquans, il forma un comité de résistance et lança des proclamations où il engageait le public à réunir de l'argent et des armes pour tenir tête au gouvernement. En novembre 1848, quand le général Drigalski proclama l'état de siège à Dusseldorf, il fut arrêté avec Cantador, le chef de la garde bourgeoise, et poursuivi comme ayant provoqué la guerre civile. Il ne parut devant les assises que le 3 mai 1849. Il se défendit lui-même avec une audace et une éloquence qui firent grande impression sur le jury. Il invoqua hardiment le principe de la révolution française, la souveraineté du peuple. « Je ne veux et ne dois être acquitté, s'écria-t-il, que si l'on admet que l'appel aux armes est le droit et le devoir du peuple. » Il se souvenait de Robespierre. Il accabla des traits de son impitoyable ironie les partisans de « la résistance passive. » — « C'est le fait, disait-il, de ceux qui sentent clairement qu'ils doivent résister, et qui en même temps sont trop lâches pour oser le faire au péril de leur vie. La couronne confisque toutes les libertés de la nation, et, pour défendre ses droits, l'assemblée nationale prussienne décrète quoi ? « son mécontentement. » On ne comprend pas qu'une assemblée de représentans du peuple aboutisse à une semblable puérité. » Il fut acquitté aux assises; mais, poursuivi au correctionnel pour résistance à la police, il fut condamné à six mois de prison. Il employa ce temps à approfondir les questions sociales. Presque chaque soir, un ouvrier, nommé Kichniawy, venait, sa journée finie, causer avec lui sur ce sujet jusque très tard dans la nuit.

Rendu à la liberté, il se livra avec ardeur à l'étude de l'époque de la réformation en Allemagne. Il voulait se rendre compte comment les guerres de religion avaient affaibli son pays en le morcelant, et chercher ainsi les moyens de reconstituer son unité. Il tira de cette étude un drame intitulé : *Franz von Sickingen*, médiocre

comme œuvre littéraire, mais curieux comme thèse politique. Il y développe cette idée, reproduite depuis par M. de Bismarck, que les grands changemens historiques se sont toujours accomplis « par le fer et le feu. » Il portait jusqu'au fanatisme l'idée de l'unité allemande. En 1859, il publia une brochure sur *la Guerre d'Italie et la mission de la Prusse*, dans laquelle il expose à la démocratie allemande le même plan de campagne que M. de Bismarck osa proposer au roi de Prusse, et que, devenu chancelier, il devait mettre à exécution sept ans plus tard. On se rappelle qu'alarmé par les victoires des armées françaises en Lombardie, le roi de Prusse se préparait à répondre à l'appel que lui adressait l'empereur d'Autriche et à porter un corps d'armée sur le Rhin. Politique absurde, dit Lassalle. Que la haine du despotisme ne nous aveugle pas : Napoléon III fait les affaires de la démocratie et de l'Allemagne. En favorisant la constitution de l'unité italienne, il provoque l'éclosion de l'unité germanique. L'ennemi mortel et irréconciliable de l'unité de l'Allemagne, c'est l'Autriche; donc la Prusse doit s'allier à la France contre l'Autriche, et profiter de cette alliance pour grouper tous les peuples allemands sous son hégémonie. Lassalle fit même le voyage d'Italie avec la comtesse de Hatzfeldt, et vit Garibaldi, qu'il engagea à tenter une expédition sur Vienne pour que l'unité italienne et l'unité germanique pussent s'établir sur les ruines de l'Autriche. Le roi de Prusse, fidèle à son allié de la confédération, ne goûta pas ces idées, quoiqu'elles lui fussent présentées avec insistance par M. de Bismarck, et Napoléon III se vit forcé de faire la paix de Villafranca; mais en 1866 le programme de Lassalle se réalisa de point en point. Ses amis les démocrates, qui l'avaient combattu, ne l'avaient pas mieux compris que le roi Guillaume ne comprit M. de Bismarck en 1859.

Vers cette époque, il quitta Dusseldorf pour se fixer à Berlin. Comme en raison de sa condamnation en 1849 cette résidence lui était interdite, il y pénétra déguisé en charretier, puis il obtint du roi, par l'entremise de Humboldt et malgré l'opposition de M. de Manteuffel, l'autorisation d'y séjourner. Son amie dévouée, la comtesse de Hatzfeldt, l'y avait suivi. Tous deux travaillaient sérieusement et voyaient la société des savans, des gens de lettres et des philosophes. Lassalle fut même nommé membre de la *Société de philosophie* comme auteur du livre sur Héraclite d'Éphèse, et chargé de prononcer le discours aux fêtes données en l'honneur de Fichte. Il y fait le tableau de la philosophie moderne en Allemagne et s'efforce de prouver que les théories de Kant, de Fichte et de Hegel ne sont que le développement logique d'un même système. La forme de ce discours était trop abstraite et ne plut guère au pu-

blic. Cependant il eut soin de rappeler que Fichte avait été le prophète de l'unité allemande et avait annoncé que le peuple allemand jouirait un jour de la liberté et de l'égalité proclamées par la révolution française. Il avait un culte pour les hommes de cette époque et principalement pour Robespierre. Il portait souvent une canne venant de celui-ci, que son ami l'historien Forster lui avait donnée. Comme son modèle de 1793, il recherchait l'élégance, et un de ses critiques a pu dire de lui que, malgré ses idées socialistes, il aimait à avoir une poignée ciselée à son poignard de jacobin, et des broderies à son bonnet phrygien.

En 1861, il publia une étude littéraire sur Lessing et un ouvrage très-savant de jurisprudence en deux volumes, *Système des droits acquis* (*System der erworbenen Rechte*). Des idées de réforme radicale s'y font jour parmi des dissertations purement scientifiques; ainsi le régime actuel de la propriété et de l'hérédité y est l'objet de critiques très vives. Dans deux brochures politiques publiées peu de temps après, *l'Essence d'une constitution* (*Ueber Verfassungswesen*) et *Force et droit* (*Macht und Recht*), il reprend son idée favorite, que dans les affaires humaines c'est toujours la force qui décide en dernier ressort. Toute question constitutionnelle se résume, dit-il, en ceci : qui est le plus fort? Si les chambres ne disposent pas de moyens efficaces de résistance, elles sont à la merci du souverain. A cette théorie qui s'est singulièrement répandue depuis, parce que certains événemens contemporains ont paru la justifier, on peut répondre : oui, ce sont les baïonnettes qui décident; mais qui fait marcher les baïonnettes, si ce n'est les idées? N'est-ce pas le principe abstrait des nationalités qui a complètement bouleversé la carte de l'Europe? Cavour a fait l'unité de l'Italie et M. de Bismarck celle de l'Allemagne, parce qu'ils se sont mis l'un et l'autre au service de cette idée. Napoléon I<sup>er</sup>, malgré son étonnant génie et ses prodigieuses victoires, n'a rien créé de durable parce qu'il l'avait ignorée ou méconnue. L'Autriche, qui en Orient combat ce principe, en sera tôt ou tard la victime.

Ce n'est que vers 1862 que Lassalle se fit le champion du socialisme. C'était l'époque de la lutte entre les libéraux prussiens et M. de Bismarck au sujet de la réorganisation de l'armée et du budget de la guerre, que la chambre rejeta obstinément plusieurs années de suite. Les libéraux s'efforçaient de gagner l'appui des classes ouvrières. M. Schulze-Delitzsch avait acquis sur elles une grande influence en organisant, dans toute l'Allemagne du nord, des sociétés coopératives de crédit, de consommation et d'achat de matières premières. Il voulait les fonder exclusivement sur le principe du *self-help* et repoussait toute intervention de l'état. Lassalle se

jeta dans la mêlée pour exposer et défendre les idées socialistes, et il se livra à la propagande avec une activité dévorante. Pendant les trois années que dura son apostolat actif, il n'eut point de repos : il organisait des *meetings*, il prononçait des discours ou publiait des brochures. En ce temps si court, il parvint à faire du socialisme vaguement répandu dans les masses un parti politique militant, ayant sa place marquée dans l'arène électorale. Il fit en Allemagne, à lui seul, ce que la révolution de février avait fait en France. Dans l'*Arbeiterprogramm* (le Programme des ouvriers), il s'efforce de démontrer que, de même que la bourgeoisie a succédé à l'aristocratie territoriale, ainsi le « quatrième état, » la classe ouvrière, doit devenir le pouvoir dominant dans la société au moyen du suffrage universel. Poursuivi pour avoir « provoqué la haine des classes les unes contre les autres, » il se défendit avec une grande habileté dans la brochure intitulée *die Wissenschaft und die Arbeiter* (la Science et les ouvriers). « En 1848, disait-il, les ouvriers étaient à la merci d'agitateurs ignorans. Il faut mettre la science à leur portée et les instruire; ainsi ils comprendront quel est leur véritable intérêt, et ils sauront se conduire en conséquence. » En montrant que l'évolution historique doit aboutir au triomphe de la démocratie, il n'avait fait, prétendait-il, que développer une thèse qui était justiciable de la critique et non du code pénal. Une assemblée générale des ouvriers allemands devait se réunir à Leipzig en avril 1863. A cette occasion, il exposa ses idées d'alors dans une « lettre ouverte » adressée au comité central, qui reçut également une réponse très remarquable de Rodbertus-Jagetzow, et bientôt après il les développa dans un discours prononcé à l'une des séances du congrès.

Loin de se rétracter, il les précisa encore davantage dans les deux écrits qu'il publia à propos des poursuites dirigées contre lui (1). Sa dernière publication, dirigée contre M. Schulze-Delitzsch (*Herr Bastiat Schulze von Delitzsch oder Capital und Arbeit*), est la plus remarquable qu'il ait écrite. Il y donne plus de développemens à ses doctrines, et en même temps il y manie avec une verve inouïe l'arme acérée de l'ironie. Les sophismes n'y manquent pas, mais ils se dérobent sous des vues historiques et économiques d'une grande originalité. Proudhon n'a rien écrit de plus mordant, et Lassalle avait de plus que lui une connaissance approfondie de l'histoire et de l'économie politique. Il n'avait pas tout à fait tort quand il disait orgueilleusement : « Dans chaque ligne que j'écris, je suis

(1) *Der Lassalle'sche Criminalprocess 1863, — der Hochverrathsprozess wider F. Lassalle. Vertheidigungsrede vom 12 März 1864.*



armé de toute la science de mon temps. » En somme, cet écrit n'est qu'un pamphlet, ce n'est pas un livre de science, et cependant ses grands ouvrages sur *Héraclite* et sur *les Droits acquis* font croire qu'il aurait été capable d'en écrire un qui eût pu avoir une valeur durable.

Lassalle fut tué en duel au mois d'août 1864. Un de ses disciples, qui avait cessé de l'être, mais qui a publié tout ce que l'on connaît de précis sur cet événement, Bernhard Becker, remarque avec raison que, s'il avait vécu conformément à ses doctrines démocratiques, il n'aurait pas fini comme un aventurier. Lassalle avait une certaine aisance, — une vingtaine de mille francs de rente, disait-on, — et chaque année il allait pendant l'été se reposer et faire une cure tantôt aux bords de la mer, tantôt en Suisse, ordinairement en compagnie de sa fidèle amie la comtesse de Hatzfeldt. En 1863, après avoir fondé « l'Association générale allemande des travailleurs, » il s'était rendu à Ostende. En 1864, en partant pour la Suisse, il délégua à Otto Dammer l'exercice de tous ses pouvoirs comme président de l'Association. En juin, il prononça à Francfort un grand discours dans un *meeting* populaire. Condamné d'abord à un an de prison pour l'une de ses brochures, parue en 1863, il était parvenu, en appel, à faire réduire sa peine à six mois et il comptait se constituer prisonnier à l'entrée de l'hiver. Il passa tout le mois de juin à Ems avec la comtesse. En juillet, elle partit pour Wildbad, et lui se rendit au Rigi-Kaltbad, dont l'air vif le calma. Il y reçut un jour la visite d'une dame anglaise, accompagnée d'une jeune fille, Hélène de Dönniges, qu'il avait déjà rencontrée à Berlin. Lassalle avait alors près de quarante ans. Il était grand, élancé, pâle; il avait des yeux noirs pleins de feu, un profil fin et fier, une conversation étincelante et, quand il s'animait, une éloquence entraînante. Il plaisait aux femmes et il ne les détestait pas. M<sup>lle</sup> de Dönniges était rousse et très romanesque, ce qu'il aimait beaucoup. Après une seconde entrevue à Wabern, aux environs de Berne, chez la dame anglaise où Hélène était logée, ils jurèrent de s'épouser malgré tous les obstacles. M<sup>lle</sup> de Dönniges en prévoyait de très sérieux du côté de son père, diplomate bavarois, à qui l'idée d'avoir le fameux socialiste pour gendre ne devait certes pas sourire. Lassalle avait fait connaître ses projets à la comtesse de Hatzfeldt, qui, après quelques objections, s'employa avec un dévouement tout maternel à les faire réussir (1).

(1) Tous les détails du drame, la correspondance entre Lassalle et la comtesse, ses lettres à M<sup>lle</sup> de Dönniges, ses télégrammes, ses démarches jour par jour et heure par heure ont été publiés par M. Bernhard Becker sous le titre de *Entstellungen über das tragische Lebensende Ferdinand Lassalle's*. La comtesse, qui s'était entendue avec

Le 3 août, Hélène était rentrée chez son père à Genève, où il résidait alors. Lassalle devait venir lui faire visite; mais le diplomate bavarois refusa absolument de le recevoir, et quand sa femme lui eut appris qu'il s'agissait d'une union projetée, sa colère fut extrême. Il maudit sa fille et jura que jamais il ne consentirait à ce mariage. Désolée, Hélène s'échappa de la maison paternelle et alla se jeter dans les bras de Lassalle. Elle lui dit de l'emmener où il voulait; mais, soit qu'il craignît de perdre la dot, qui était assez ronde, soit qu'il ne voulût entrer dans la famille Dœnniges que par la grande porte, il ramena Hélène à sa mère. Un peu refroidie par cet acte de sagesse et vaincue par les supplications de tous les siens, elle se laissa emmener de Genève « désespérée, mais résignée. »

A cette nouvelle inattendue, Lassalle devint fou de colère. Il était blessé dans son amour-propre, qui était excessif. Lui, adoré par des femmes si éminentes, être oublié par cette jeune fille de vingt ans, qui hier encore lui jurait une fidélité éternelle et se livrait complètement à lui? Impossible; c'est un père barbare qui l'avait enlevée et qui la séquestrait malgré elle. Il fallait donc la délivrer par n'importe quel moyen. Il appela à son aide la comtesse de Hatzfeldt et son ami le colonel Rüstow. Ils s'ingénièrent à mettre tout en œuvre pour agir sur M. de Dœnniges. Lassalle courut à Munich afin d'obtenir que le ministre des affaires étrangères s'entremît en sa faveur, ce qui lui fut promis. La comtesse alla même voir l'archevêque de Mayence, Ketteler, espérant qu'il consentirait à intervenir, oubliant qu'il s'agissait du mariage d'une catholique avec un juif. Le récit de l'entrevue est piquant. L'archevêque fit le plus grand éloge de l'agitateur socialiste : il prenait le plus vif intérêt à ses travaux scientifiques et à ses tentatives de propagande, quoiqu'il doutât de la possibilité d'appliquer ses théories; mais, pas plus que le ministre, il ne pouvait obliger un père à donner sa fille à un gendre dont il ne voulait pas, d'autant plus que la jeune fille elle-même avait changé de sentiment. Elle s'était brusquement décidée à épouser, à bref délai, un jeune Valaque, le baron Janko von Rackowitz, et elle l'annonça elle-même à Lassalle. Son désespoir, sa fureur, en furent portés au comble. Rien ne peint mieux les agitations d'une âme violente et passionnée, que les lettres qu'il

Becker pour faire paraître un récit de la mort de Lassalle, lui avait confié à cet effet tous les papiers nécessaires. S'étant brouillée plus tard avec lui, elle les lui redemanda, mais Becker en avait pris copie, et il crut devoir les publier pour mieux faire connaître son ancien maître. Il prétend que la comtesse s'est conduite en rivale sacrifiée et qu'elle essaya de faire échouer les projets de mariage de son ami; ce n'est pas ce qui semble résulter des pièces : son dévouement paraît absolu.

écrivit à ses amis et à celle qui l'abandonnait pendant ce mois d'août, où se décida son sort. Télégrammes fiévreux lancés à chaque instant, démarches extraordinaires, instances frénétiques, emportemens, courses à toute vapeur dans toutes les directions, c'est le tableau émouvant de la vie moderne, nerveuse et suréchauffée.

Lassalle revint à Genève, vers la fin du mois, avec une lettre du ministre des affaires étrangères de Bavière, qui devait, espérait-il, décider M. de Dönniges à lui accorder une entrevue avec Hélène : il était convaincu qu'elle ne résisterait pas à sa voix et à son influence personnelle ; mais elle refusa absolument de le voir. Transporté de colère, il demanda en termes insultans une réparation à M. de Dönniges. Ce fut Rackowitz qui se présenta pour répondre à la provocation. Ses deux témoins, le docteur Arndt et le comte Kaiserlingk, qui devait épouser la sœur d'Hélène, exigèrent la restitution des lettres de celle-ci. Le colonel Rüstow et le général hongrois Bethlen, témoins de Lassalle, refusèrent absolument. Le duel dès lors fut voulu par les deux adversaires. Il eut lieu le 28 août dans les environs de Carouge. Au premier coup de feu échangé, Lassalle tomba mortellement blessé ; il expira à l'hôtel Victoria, à Genève, trois jours après. M<sup>me</sup> de Hatzfeldt ramena son corps en Allemagne par le Rhin ; ce fut comme un convoi triomphal ; à son passage à Mayence, une cérémonie imposante fut organisée principalement par les soins du clergé catholique. Pour mettre un terme à ces manifestations qui remuaient le parti socialiste dans l'Allemagne entière, la police saisit le cercueil à Cologne au nom de la famille, et le dirigea sur Breslau : il y fut enterré dans le cimetière israélite. Dans les principales villes, les associations ouvrières voulurent honorer sa mémoire par des cérémonies funèbres, où il fut présenté comme le martyr du socialisme. L'impression fut si profonde que beaucoup de gens du peuple crurent et croient encore qu'il n'était pas mort et qu'il reviendrait dans sa gloire, pour présider à la grande révolution et à la réorganisation de la société. Il se constitua ainsi un parti lassallien, qui s'est maintenu et qui ne s'est pas encore complètement fusionné avec le socialisme international de Karl Marx.

## II.

Nous essaierons d'exposer les idées de Lassalle dans leur ensemble sans nous astreindre à analyser ses nombreuses publications, qui furent toutes des écrits de circonstance. Sous le régime social actuel, l'ouvrier peut-il par ses propres efforts améliorer son sort,

comme le prétend Schulze-Delitzsch? Non, répond Lassalle, « la loi d'airain » du salaire s'y oppose. Qu'est-ce que cette loi d'airain, *das eberne Lohngesetz*, qui est le fondement de toutes ses déductions? C'est celle en vertu de laquelle dans la société telle qu'elle est, et sous l'action de l'offre et de la demande, le salaire moyen est réduit à ce qui est indispensable pour permettre à l'ouvrier de vivre et de se perpétuer. C'est là le niveau vers lequel gravite, dans ses oscillations, le salaire effectif, sans qu'il puisse se maintenir longtemps ni au-dessus ni au-dessous. Il ne peut rester d'une façon durable au-dessus de ce niveau, car par suite d'une plus grande aisance le nombre des mariages et des naissances s'accroîtrait dans la classe ouvrière; ainsi le nombre des bras cherchant de l'emploi ne tarderait pas à augmenter, et, s'offrant à l'envi, la concurrence ramènerait le salaire au taux fatal. Il ne peut pas non plus tomber au-dessous de ce niveau, car la gêne et la famine amèneraient la mortalité, l'émigration, la diminution des mariages et des naissances, et par suite une réduction du nombre des bras. L'offre de ceux-ci étant moindre, le prix hausserait par la concurrence des maîtres se disputant les ouvriers, et le salaire se trouverait ainsi ramené au taux normal. Les périodes de prospérité et de crise que traverse constamment l'industrie produisent ces oscillations, mais la « loi d'airain » ramène toujours la rétribution du travailleur au minimum de ce qui lui est indispensable pour subsister. Il se peut que par suite des progrès de l'industrie, ce minimum se modifie. Le *standard of life*, la manière de vivre de l'ouvrier et les besoins qu'il considère comme de première nécessité ont certainement changé. Ainsi au moyen âge il ne portait pas de linge et il marchait souvent pieds nus, tandis qu'aujourd'hui des souliers et une chemise sont considérés comme indispensables. Il consomme plus d'objets manufacturés et moins de denrées animales. Il s'agit donc d'un minimum, à une certaine époque, qui sera celui au-dessous duquel l'ouvrier cessera de se marier, de se reproduire, ou de pouvoir élever ses enfants.

« La loi d'airain » du salaire n'est qu'une application particulière de la loi générale qui règle le prix des marchandises et qui est un des lieux communs de l'économie politique. Sous ce rapport, il faut distinguer trois espèces d'objets. Il y a d'abord ceux qu'on ne peut point créer à volonté, comme les statues antiques et les tableaux des anciens maîtres. Le prix de ces objets se détermine non par les frais de production, puisqu'on ne peut les reproduire, mais par ce que les amateurs veulent bien en donner. D'autres objets peuvent être augmentés en nombre dans certaines limites, mais avec une difficulté croissante. Pour ceux-là, ce sont les frais de

production de ceux qui sont obtenus dans les conditions les plus onéreuses qui déterminent le prix général : telles sont, par exemple, les denrées agricoles. Enfin il est une troisième espèce de choses que l'on peut multiplier à peu près tant qu'on le désire, comme les objets manufacturés. Le prix en sera réglé par les frais de production des marchandises fabriquées dans les conditions les plus favorables, c'est-à-dire avec le moins de sacrifices. Le travail considéré comme marchandise appartient évidemment à cette troisième catégorie, car le nombre des bras augmente généralement en raison de la demande. Le prix du travail, c'est-à-dire le salaire, sera donc déterminé par le minimum du coût d'entretien du travailleur, minimum qui répond ici aux moindres frais de production de cette marchandise particulière, la force productive du travailleur. Si telle est la loi générale, les institutions préconisées par M. Schulze-Delitzsch, pas plus que les anciennes œuvres de bienfaisance et de patronage, ne peuvent avoir pour effet d'améliorer le sort des classes laborieuses en général. La raison en est simple : tant qu'il ne s'agit que d'un certain nombre d'ouvriers, ceux-là auront évidemment un avantage à obtenir d'une société de consommation, à meilleur compte et de meilleure qualité, les denrées dont ils ont besoin ; mais si la plupart des ouvriers profitaient de ces institutions, il s'ensuivrait qu'ils vivraient comme aujourd'hui, mais avec une moindre dépense ; le minimum de leurs frais d'entretien, c'est-à-dire les frais de production du travail diminueraient, et comme ce minimum est le niveau auquel la concurrence finit par ramener le salaire, il s'ensuivrait que celui-ci baisserait à proportion que l'entretien de l'ouvrier deviendrait moins coûteux. Lassalle croyait montrer ainsi l'inanité des efforts de M. Schulze-Delitzsch et des philanthropes bourgeois qui prétendent améliorer le sort des classes laborieuses sans changer l'organisation actuelle de la société. Toutes les tentatives que leur bon cœur inspire viennent se briser contre « la loi d'airain. »

Ces raisonnemens, fondés sur les principes généralement acceptés de la science orthodoxe, valurent à Lassalle les attaques les plus vives du journalisme libéral-national. Il y répondit avec non moins de véhémence (1). Il n'eut point de peine à démontrer que la théorie du salaire qu'il avait exposée, quelque désolante qu'elle parût, était celle des maîtres de l'économie politique, d'Adam Smith, J.-B. Say, Ricardo, Stuart Mill, Rau, Roscher, Zachariá, et de tous leurs disciples. Avant eux tous, Turgot avait formulé la même idée

(1) *Zur Arbeiterfrage, — Rede zu Leipzig am 16 avril 1863, — Rede zu Frankfurt am 17 und 19 mai 1863.*

dans cette merveilleuse langue du xviii<sup>e</sup> siècle, claire comme eau de roche. « Le simple ouvrier, dit Turgot, qui n'a que ses bras, n'a rien qu'autant qu'il parvient à vendre à d'autres sa peine. Il la vend plus ou moins cher, mais ce prix plus ou moins haut ne dépend pas de lui seul ; il résulte de l'accord qu'il fait avec celui qui paie son travail. Celui-ci le paie le moins cher qu'il peut, et comme il a le choix entre un grand nombre d'ouvriers, il préfère celui qui travaille au meilleur marché. Les ouvriers sont donc obligés de baisser leur prix à l'envi les uns des autres. En tout genre de travail, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. » Ces quelques lignes contiennent tout le système de Marx et de Lassalle.

Voyons maintenant jusqu'à quel point la fameuse « loi d'airain » du salaire est conforme à la réalité. Il y a une remarque préliminaire à faire. La plupart des économistes modernes ont fait, des influences qui règlent le salaire, des lois naturelles qui s'imposent inéluctablement comme celles qui gouvernent les phénomènes physiques, et qu'il est donc inutile et même absurde de vouloir changer ; mais c'est là une manière de voir complètement erronée. Certes, étant données l'organisation sociale, les mœurs et les habitudes actuelles, résultats de notre histoire, les lois réglant le salaire en sont la suite « naturelle ; » mais ces lois, ces institutions dont elles sont la conséquence, sont des faits contingents, sortant du libre arbitre humain. Les hommes, qui en sont les auteurs, peuvent donc les changer, ainsi qu'ils l'ont fait tant de fois dans le cours des siècles, et alors les suites « naturelles » en seraient tout autres. Il n'y a donc pas en économie politique des enchaînements nécessaires de faits sur lesquels nous n'avons aucune prise comme nous en présente le monde physique au sein duquel nous vivons. Nous subissons les lois cosmiques, nous faisons les lois sociales. Les unes sont immuables et ont leurs racines dans la constitution de l'univers. Les autres changent de siècle en siècle, à mesure que la marche de l'histoire fait naître d'autres types de civilisation.

Ceci étant admis, reste à voir si dans l'état social actuel « la loi d'airain, » se réalise avec cette rigueur fatale décrite par Lassalle à la suite de Riccardo, de Smith et de Turgot. Ce qui d'abord est certain, c'est que le taux du salaire ne peut rester longtemps au-dessous de ce qui est indispensable aux ouvriers pour subsister et se perpétuer, car leur nombre ne tarderait pas à diminuer. Ce n'est pas qu'on les voie mourir de faim comme aux époques de famine au moyen âge et même encore sous Louis XIV ; ainsi que le dit très bien Friedrich Lange, ils meurent par les mêmes causes qu'en

temps ordinaire, seulement ils disparaissent plus vite (1). Ici c'est une femme en couches qui succombe par suite du froid. Là, c'est un enfant qui est emporté, parce que le lait qu'il prend est trop peu nourrissant. Les maladies deviennent rapidement mortelles, parce qu'elles s'attaquent à des constitutions affaiblies, et ainsi la mortalité augmente sans qu'on en soit frappé. C'est exactement ce qui s'est passé lors du siège de Paris. Presque personne n'est littéralement mort de faim, car la charité se multipliait à proportion des souffrances, et néanmoins le nombre des décès a considérablement augmenté et celui des naissances a diminué. Les crises industrielles prolongées et les déplacements ou les transformations de l'industrie agissent de la même façon, quand elles amènent une réduction des salaires. De ce côté donc « la loi d'airain » est bien une réalité.

Mais est-il aussi vrai que le salaire ne puisse s'élever au-dessus du minimum indispensable pour subsister, et que par suite tous les efforts des philanthropes pour améliorer le sort du plus grand nombre sont, comme le prétend Lassalle, une illusion ou une réclame? Stuart Mill était si convaincu de la vérité de ce principe, qu'il ne veut pas qu'on donne aux ouvriers agricoles un lopin de terre où ils puissent récolter des légumes et des pommes de terre, en travaillant aux heures perdues. L'unique résultat, prétend-il, c'est que l'ouvrier, sa journée terminée, bêchera encore sa terre le soir au clair de lune et les jours de fête, et qu'obtenant ainsi un supplément de nourriture il pourra louer ses bras à meilleur marché. Donc accroissement de travail et réduction du salaire, tel sera l'effet d'une mesure qui, au premier abord, paraît si favorable aux journaliers des campagnes.

Si ce que l'on appelle à tort les lois économiques agissaient avec la rigueur inexorable des lois cosmiques, le raisonnement de Mill et de Lassalle serait inattaquable; mais l'homme est un être libre qui n'agit pas toujours de même, et dont la conduite varie d'après ses croyances et ses espérances, d'après les idées régnantes et les institutions en vigueur autour de lui. Plus de bien-être chez l'ouvrier n'amènera une baisse du salaire que s'il en profite pour augmenter exceptionnellement le nombre de ses enfans. Or cette conséquence est si loin d'être nécessaire que la plupart des faits observés feraient croire au résultat opposé. L'aisance, provoquant la prévoyance, retarde les mariages et les rend moins féconds. La misère emporte beaucoup d'enfans, mais en fait aussi beaucoup naître. N'en trouvait-on pas la preuve dans l'Irlande d'il y

(1) Friedrich Albert Langa, *Die Arbeiterfrage* (la Question ouvrière), 3<sup>e</sup> édit., Winterthur 1875, p. 164.

a trente ans, où la population pullulait au sein du plus effroyable dénûment, et dans le mot même de *prolétaire*, qui signifie à la fois misérable et procréateur d'enfans? On ne remarque pas que les ouvriers dont la philanthropie de leurs maîtres a amélioré le sort aient des familles plus nombreuses que les autres. Dans les Flandres, où par suite de la densité de la population le salaire tombe dans les campagnes à une moyenne de 1 fr. 40 c. par jour, beaucoup d'ouvriers tirent un supplément de nourriture des quelques ares de terre qu'ils louent à des prix souvent excessifs. Or, quoi qu'en dise Stuart Mill, ceux qui obtiennent ces lopins sont soumis à moins de privations que ceux qui n'en ont pas, et on ne constate pas qu'ils aient plus d'enfans. Quand des industriels font bâtir pour leurs ouvriers des maisons qu'ils leur louent bon marché, ils ne peuvent en profiter pour réduire le salaire, car l'offre des bras n'augmente pas en conséquence. Qu'on fasse mieux encore : qu'on construise de grands hôtels (1) où les travailleurs trouvent le logement, la nourriture et des distractions honnêtes pour une somme inférieure au tiers et même au quart de ce qu'ils gagnent en un jour. Il s'ensuivra qu'ils jouiront d'une aisance plus grande que leurs camarades de même catégorie, qu'ils prendront des habitudes plus relevées, qu'ils pourront épargner un petit capital et qu'ainsi ils seront moins pressés de se jeter dans les misères d'un mariage trop hâtif. En se rapprochant de la bourgeoisie, ils en prendront les instincts d'ordre et de prudence.

Les économistes qui ont abordé ces problèmes sans illusions, comme Stuart Mill en Angleterre et Joseph Garnier en France, ont eu complètement raison quand ils ont dit que tout se ramène à la question de savoir si c'est la gêne ou l'aisance qui pousse à l'accroissement de la population. Si plus de bien-être conduit nécessairement à une augmentation correspondante du nombre des bras, il n'y a pas de salut; la « loi d'airain » s'exercera dans toute sa ri-

(1) On peut citer comme exemple le « Familistère » de Guise, établi par M. Godin-Lemaire, et l'*Hôtel Louise*, organisé par M. Jules d'Andrimont, directeur du charbonnage *le Hasard*, près de Liège. Cette institution, dont je puis suivre de près les bons résultats, a obtenu la médaille d'honneur à l'exposition universelle de Vienne en 1873. Pour 1 fr. 50 c. par jour, l'ouvrier a deux déjeuners, un dîner et un souper; il est logé, chauffé, éclairé et blanchi. Il trouve dans l'hôtel un café, une salle de lecture, un *casino*, où l'on fait de la musique et où il peut passer ses soirées. Il est libre de prendre tel repas qu'il veut et à une table isolée. Il n'y a pas de table commune. L'ouvrier conserve une indépendance complète; il ne se sent pas enrégimenté comme dans une caserne. Le houilleur gagne de 4 à 5 francs par journée de huit heures, même davantage quand l'industrie est prospère; il peut ainsi disposer des deux tiers de ce qu'il gagne pour ses besoins accessoires. Il n'est donc pas réduit au minimum de ce qu'il faut pour subsister. Voyez *Philanthropie sociale à l'exposition de Vienne*, par M. Léon d'Andrimont.



gueur. Le minimum de la subsistance sera éternellement le lot du plus grand nombre, car, ainsi que le dit Mill, adoptez les institutions les plus favorables à l'ouvrier, inventez tel partage des biens et des produits que vous voudrez, le moment viendra où la terre ne pourra produire de quoi suffire aux besoins de tous. Si au contraire l'acquisition de la propriété et l'aisance plus grande qui en résulte retardent les mariages et diminuent les naissances, on peut affirmer que les mesures prises en faveur des ouvriers peuvent améliorer définitivement leur sort et conduire ainsi à la solution du problème. Ce qui se passe en France permet de nourrir cet espoir. En effet, la France est, avec la Suisse et la Norvège, le pays où la propriété se trouve entre le plus grand nombre de mains et où le bien-être est le plus également réparti, et c'est aussi le pays où la population s'accroît le plus lentement. Depuis vingt ans, malgré d'effroyables crises, la richesse y a augmenté plus que partout ailleurs, et la population est restée presque stationnaire. En Allemagne, le peuple a bien moins d'aisance, et l'ouvrier, surtout dans les campagnes, est beaucoup plus mal payé. Malgré les progrès très grands de l'industrie et de l'agriculture, qui ont à lutter contre la stérilité originelle du sol, le pays est encore pauvre, et néanmoins la population y double tous les cinquante-quatre ans. Elle augmente dans la même proportion en Angleterre, où le nombre des propriétaires est petit et celui des ouvriers très grand. Quand Arthur Young voyait en France le sol divisé en un très grand nombre de mains, il prédisait que le pays se transformerait en une garenne de lapins : c'est tout le contraire qui a eu lieu. La population s'accroît si peu qu'on jette, de temps en temps, des cris d'alarme. M. Léonce de Lavergne lui-même s'en est ému. Cependant lui qui a si bien analysé les écrits des économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'a pas oublié sans doute cette maxime profonde de Quesnay, qui résume en deux mots tout le débat : « qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'augmentation des revenus. » Que Napoléon réponde à M<sup>me</sup> de Staël, demandant quelle est la femme qu'il préfère : « Celle qui a le plus d'enfants, » on le comprend, car pour un conquérant, ce qu'il faut, c'est beaucoup de chair à canon ; mais ce que l'économiste doit avoir en vue, c'est le bonheur des hommes, non leur nombre. Mieux vaut des familles clair-semées, vivant dans l'abondance, que des masses compactes, pullulant dans le dénûment. La France remplit à merveille les vœux de Malthus, de Stuart Mill, de Joseph Garnier, et elle offre la plus éclatante réfutation de la « loi d'airain » de Lassalle.

Poursuivons l'exposition des idées de l'agitateur allemand (1).

(1) Voyez, outre les nombreux écrits de Lassalle, *Die bedrohliche Entwicklung des*

Aujourd'hui, dit-il, pour produire avec succès, il faut disposer de grands capitaux. Le petit industriel, le petit boutiquier, l'artisan, végètent écrasés par la concurrence de la grande industrie. L'ouvrier, ne pouvant devenir producteur indépendant, est forcé de vendre son travail pour sa subsistance; moyennant le salaire, le maître acquiert tout le produit du travail. Ce produit augmente sans cesse, à mesure que les procédés se perfectionnent et que la science s'applique à l'exploitation des richesses naturelles; mais l'ouvrier, source de toute valeur, n'en profite pas; tout va au maître à qui revient entièrement le profit du progrès industriel. L'ouvrier est donc dépouillé de presque tout le fruit de son labeur, et il l'est nécessairement, parce qu'il est privé du capital qui lui permettrait d'acquérir lui-même tout le produit de son travail. — Mais, fait-on remarquer, les relations établies entre le capitaliste et l'ouvrier sont parfaitement équitables, car elles sont établies par un contrat conclu librement entre les deux parties. — Non, répond Lassalle, ce contrat n'est libre qu'en apparence : l'ouvrier qui n'a pas su employer ses bras doit les louer pour le prix qu'on voudra bien lui donner, car il y est forcé par la faim. Il n'est pas plus libre qu'un homme qui se noie et qui donne tout ce qu'il possède à celui qui n'a d'autre peine que de lui tendre une perche pour le tirer de l'eau. — Cependant, réplique l'économiste, le capital lui-même n'est que du travail accumulé; si donc il est vrai qu'il obtient une part croissante, celle-ci n'est que la juste rémunération du travail intelligent, uni à la prévoyance, à l'abstinence, à l'épargne. — Oui, dit Lassalle, le capital se forme de l'accumulation des produits d'un travail antérieur, mais du travail de ceux qui ne possèdent pas de capital, c'est-à-dire des ouvriers et non de celui des capitalistes qui le possèdent. L'état social actuel sort directement de l'ancien régime qui, maintenant la propriété aux mains de quelques privilégiés, forçait toutes les autres classes directement ou indirectement à abandonner le plus clair de leurs profits aux riches et aux forts. La liberté n'a été proclamée que quand ceux-là avaient tout accaparé. L'ouvrier, politiquement libre, s'est trouvé économiquement aussi dépendant que le serf du moyen âge. Comme celui-ci, il a été obligé de livrer le produit sans cesse croissant de son labeur pour le strict nécessaire, et c'est ainsi que les maîtres ont accumulé leurs capitaux. Leur richesse étant le fruit du labeur d'autrui, la « pro-

*Socialismus (le Développement menaçant du socialisme)*, par Rudolph Meyer, écrit très clair et très substantiel; *Der moderne Socialismus (le Socialisme moderne)*, par le Dr Eugen Jäger; *Die Lehren des heutigen Socialismus (les Doctrines du socialisme contemporain)*, par H. von Sybel; *die Theorie der sozialen Frage (la Théorie de la question sociale)*, par H. von Scheel.

priété » aujourd'hui devrait s'appeler « altruité. » *Eigenthum ist Fremdenthum.* — Mais du moins, reprend l'économiste, vous ne nierez pas que le chef d'industrie a droit à une rétribution pour ses capacités, pour ses soins, pour sa direction, et en même temps à une prime pour couvrir ses chances de perte. Le profit de l'industriel n'est en réalité qu'un salaire, et s'il est plus grand que les autres, c'est uniquement parce qu'il rémunère le service le plus essentiel dont dépend le succès de l'entreprise et parce qu'il est aléatoire. — C'est vrai, dit Lassalle, la direction mérite salaire ; mais dans les grandes compagnies sont-ce les directeurs qui jouissent des bénéfices ? Non, ce sont les actionnaires, qui ne dirigent rien, et, dans les entreprises particulières, la rémunération du propriétaire est hors de proportion avec le service rendu. Quant au risque que la prime doit couvrir, il existe pour Jean, Pierre ou Paul, mais pas pour la classe entière des chefs d'industrie, considérée dans son ensemble. Ce que Jean perd, Paul le gagne, et la statistique prouve que la masse des profits va croissant et qu'elle est immense. La classe touche donc une prime pour un risque qui en réalité n'existe pas. D'ailleurs le fait qu'il y a un risque prouve une imperfection dans l'organisation industrielle. Ce qu'il faut faire ce n'est donc pas payer une prime, mais c'est faire disparaître la cause qui justifie la prime et qui la rend nécessaire. Ce sera le résultat d'une organisation meilleure. Cette organisation, quelle sera-t-elle ? voilà ce que Lassalle va nous faire connaître.

### III.

Aujourd'hui le travailleur est au service du capital. C'est le monde renversé. Normalement, c'est le capital qui doit être au service du travailleur. L'homme crée le capital pour l'aider dans son travail ; il ne faut pas qu'il travaille au bénéfice du capital. Il est bon qu'il l'exploite, mais non qu'il en soit exploité. Au lieu du salaire, toujours réduit au minimum par la « loi d'airain, » il faut que l'ouvrier obtienne tout le produit de son travail. Le capital et le travail, au lieu d'être en guerre, doivent vivre et agir en paix. Le moyen est facile : qu'on les réunisse dans les mêmes mains. Pour atteindre ce résultat, qui serait la transformation de la société actuelle, il n'est pas besoin de chercher du nouveau ou de se lancer dans des utopies. Il suffit de favoriser le développement d'institutions qui fonctionnent déjà sous nos yeux dans différens pays. Ces institutions sont les sociétés coopératives de production. Les ouvriers y sont propriétaires du capital ; ils dirigent l'entreprise et en tirent tout le profit. Ainsi le capital est mis au service du travail,

et le travailleur entre en possession de tout son produit. Les sociétés de ce genre qui ont été établies à Paris, en Angleterre, et dont celles qu'ont fondées les « Équitables pionniers de Rochdale » sont les plus connues, ne permettent plus de mettre en doute le succès possible de cette combinaison. Mais le seul moyen d'assurer les progrès de ces sociétés, c'est d'en augmenter considérablement le nombre, et pour cela, il faut l'intervention de l'état. Quand Schulze-Delitzsch la repousse, il fait, dit Lassalle, de la politique de « veilleur de nuit. » Le rôle de l'état n'est pas seulement de maintenir l'ordre, mais de favoriser tous les grands progrès de la civilisation. Et c'est ce qu'il a toujours fait. N'est-ce pas à l'intervention de l'état que l'on doit les routes, les ports, les canaux, les postes, les télégraphes, les écoles? Quand il s'est agi de la création des chemins de fer, l'état n'a-t-il pas donné des subsides ou garanti des minimums d'intérêts aux compagnies? Pour les sociétés coopératives, il faudrait moins d'avances que pour les lignes ferrées. Lassalle estimait que pour la Prusse 100 millions de thaler auraient suffi. Il ajoutait que cela ne devait rien coûter aux contribuables. Il fallait, d'après lui, instituer une grande banque centrale ayant le monopole de l'émission des billets. Elle pourrait facilement en maintenir en circulation pour 300 millions avec une encaisse de 100 millions. Elle aurait trouvé ainsi de quoi prêter aux sociétés coopératives 100 millions qui ne lui auraient rien coûté du tout. Ces sociétés s'établiraient d'abord dans les districts qui s'y prêteraient le mieux par leur genre d'industrie, la densité de la population et les dispositions des ouvriers. Successivement il s'en fonderait d'autres dans toutes les branches du travail et même dans les campagnes. L'agriculture pratiquée en grand donne un produit net plus considérable, mais elle a cet inconvénient qu'elle exclut la petite propriété : la coopération agricole réunirait les avantages de la petite et de la grande culture. Avec 100 millions de thaler, on fournirait le capital industriel indispensable à 400,000 ouvriers, et avec les intérêts annuels à 5 pour 100, soit 5 millions de thaler, on apporterait chaque année les bienfaits de l'association à 20,000 ouvriers avec leurs familles. Ces sociétés établiraient entre elles des relations de solidarité et de crédit qui leur assureraient une grande solidité. Ainsi après quelque temps la nation, au lieu d'offrir le tableau de capitalistes et d'ouvriers hostiles, serait entièrement composée d'ouvriers-capitalistes groupés d'après le genre de leurs occupations. L'état n'aurait nullement à jouer le rôle de directeur ou d'entrepreneur d'industrie, bien moins qu'il le fait aujourd'hui dans les chemins de fer qu'il exploite. Tout ce qu'il aurait à faire, ce serait d'examiner et d'approuver les statuts des sociétés, et d'exercer un contrôle suffisant

pour la sécurité de ses fonds avancés. Chaque semaine, les ouvriers recevraient le salaire habituel dans la localité et, au bout de l'année, le bénéfice serait distribué comme dividende.

Les risques, les chances de perte disparaîtraient, parce que l'industrie, au lieu de produire au hasard, marcherait d'après un plan d'ensemble pour répondre à des besoins connus. Quel contraste aujourd'hui entre l'ordre admirable qui règne dans chaque atelier et l'anarchie qui désole le monde industriel! Dans chaque manufacture, le maître veille à ce que rien d'inutile ne soit fabriqué. Pour construire 50 wagons à quatre roues, on ne prépare pas plus de 200 bandages; mais s'agit-il de répondre à la demande générale qu'on ignore, chaque industriel produit à l'aveuglette et tâche ensuite de tout vendre en faisant la concurrence aux autres. Ce sont alors les crises monétaires et les crises industrielles de la surproduction qui ramènent l'équilibre. Celui-ci n'est obtenu qu'au prix de grandes pertes pour les maîtres et de chômages bien plus désastreux encore pour les ouvriers. Ces crises, ces souffrances, seraient évitées si, les besoins étant connus, grâce à la statistique, les différentes associations s'entendaient pour y faire face. L'activité des différentes branches de la production pourrait être réglée aussi parfaitement que le sont aujourd'hui les divers genres de fabrication au sein d'un même atelier. Déjà maintenant il est de puissans établissemens métallurgiques où toute une série d'opérations techniques s'enchaînent de façon à former un tout organique qui tire du sol le minerai et la houille et qui livre complètement achevés des locomotives, des navires, des machines de toute espèce : les usines de Krupp en Allemagne, le Creusot en France, Seraing en Belgique, offrent ces combinaisons admirables. C'est ce régime qui devrait s'étendre à la société toute entière. Alors le fonds productif et tous les instrumens de production appartiendraient d'une façon permanente aux différentes sociétés groupées en corporations de métiers. Les moyens de production nouvellement créés deviendraient la propriété des sociétés, les particuliers comme tels n'en ayant pas l'emploi. Au contraire, tous les objets de consommation ou leurs prix seraient répartis entre ceux qui ont contribué à les produire, comme cela a lieu aujourd'hui, d'après des bases plus équitables; le bien-être général serait beaucoup plus grand, non-seulement parce que la répartition se ferait plus également, mais parce que la production serait bien plus considérable. Un des disciples de Lassalle, le baron von Schweitzer, en donne les motifs dans un petit écrit publié après la mort du maître sous le titre de *Schulze mort contre Lassalle vivant (Der todt Schulze gegen den lebenden Lassalle)*. On éviterait les pertes résultant des travaux au-

jourd'hui faits au hasard et par suite souvent inutiles; les efforts qui n'ont pour but que de ruiner des concurrents seraient dirigés désormais vers un but profitable à tous; le travail des ouvriers serait plus productif, parce que tout le produit devant leur appartenir ils tâcheraient à l'envi de le rendre aussi grand que possible, et enfin les oisifs, ne pouvant vivre sans rien faire, rentreraient dans les rangs de la grande armée des producteurs qui dès lors comprendrait tous les citoyens.

On le voit, les plans de réforme sociale de Lassalle n'impliquaient pas une révolution violente. En réalité, c'était l'idée développée, dès 1841, par M. Louis Blanc dans son livre *l'Organisation du travail*, avec cette différence que le réformateur allemand, au lieu de s'attaquer aux principes de l'économie politique, les invoquait pour réclamer la transformation du régime actuel. Quant au but à atteindre et qui consiste à multiplier les sociétés coopératives de production, personne apparemment n'aurait d'objection à y faire. La solution serait parfaite, puisque, le capital et le travail étant aux mêmes mains, toute hostilité entre ces deux facteurs de la production disparaîtrait (1); mais l'instrument de la rénovation sociale rêvée par Lassalle et par Louis Blanc, la société coopérative de production, est-elle viable et peut-on espérer que, même généreusement, et au besoin gratuitement subventionnée par l'état, elle l'emporte sur les entreprises particulières et prenne leur place? C'est là le point essentiel d'où tout dépend. Dans un petit écrit, qui date de 1866, intitulé : *Illusions des sociétés coopératives*, M. Cernuschi, qui, pour mieux étudier la question, avait exploité trois boucheries, montra toutes les difficultés que présente l'application du système. Ce sont d'abord de très grandes complications d'écritures. En second lieu, la difficulté de surveiller les gérans et de s'assurer de leur probité ou de leur activité. M. Cernuschi cite un extrait d'une brochure anglaise, *Checks on cooperative store-keepers*, où on lit que, parmi les difficultés rencontrées par le mouvement coopératif, aucune n'a été aussi désastreuse dans ses

(1) Au huitième congrès des sociétés coopératives, réunies cette année au mois d'avril à Glasgow, sous la présidence de M. Edward Caird, professeur en cette ville, M. Hodgson, professeur d'économie politique à l'université d'Édimbourg, a parfaitement mis en lumière les avantages de la coopération. Le capital et le travail sont indispensables; mais faites-en deux classes, capitalistes et ouvriers, et ils seront en lutte. S'il n'y a plus qu'une classe possédant les deux facteurs de la production réunis, l'antagonisme n'est plus possible. M. Hodgson voudrait voir la coopération prendre la place de « l'unionisme. » Les *trade unions* sont un instrument de guerre, la coopération un acheminement vers la paix au sein de l'atelier. M. Holyoak a constaté que les sympathies des « unionistes » pour la coopération devenaient plus vives, et il espère qu'ils entreront peu à peu dans le mouvement coopératif.

conséquences que celle de trouver une méthode efficace pour contrôler les comptes des magasins coopératifs. Le choix des gérans, voilà en effet la grande difficulté. Le chef d'industrie particulière est directement intéressé à la bonne administration de son affaire; le gérant ne l'est que très indirectement. Le premier, recueillant tous les bénéfices, déploiera beaucoup plus d'activité que le second, qui a un traitement fixe. Il est une vérité essentielle que les réformateurs ne doivent jamais oublier, c'est que le ressort de la production a toujours été et sera toujours la responsabilité et l'intérêt personnel. Le dévouement a sa place dans la vie, et elle est grande. La charité, le devoir, l'amour de la patrie ont leurs héros et leurs martyrs, mais dans l'atelier et dans la sphère des intérêts matériels, ces vertus se laisseront vite d'être exploitées par la paresse et l'égoïsme. Le moine, il est vrai, travaille pour son couvent et l'enrichit, et le communisme, que l'on dit impraticable, se pratique sous nos yeux avec tant de succès dans les pays catholiques, que, si la société civile ne prenait point ses précautions, les corporations religieuses l'absorberaient tout entière; mais là encore c'est l'intérêt personnel qui est en jeu. Seulement le but qu'il poursuit est placé dans le ciel.

La difficulté que rencontrent les sociétés coopératives dans le choix des gérans existe aussi pour les sociétés anonymes. Le ressort de l'intérêt est affaibli, mais les directeurs sont bien payés; ils ont ordinairement une part de bénéfices, on peut les changer s'ils administrent mal, et ainsi ils sont poussés à bien gérer. En outre, comme on choisit les hommes les plus capables, ils sont presque toujours supérieurs aux industriels travaillant pour leur compte, et ainsi l'aptitude plus grande compense la moindre action de l'intérêt individuel. Au contraire la plupart des sociétés coopératives ont succombé par la faute des gérans. La raison en est visible. La coopération, comparée à l'entreprise individuelle, c'est le régime républicain succédant au régime despotique. L'histoire et même les faits contemporains prouvent qu'il faut bien des qualités chez un peuple pour assurer la bonne marche des institutions républicaines. Pour diriger convenablement une entreprise commerciale ou industrielle, des aptitudes spéciales sont indispensables; si les ouvriers choisissent un des leurs, ces aptitudes lui manqueront fréquemment. Son autorité sera contestée, ses égaux lui obéiront mal. L'enthousiasme de l'œuvre entreprise maintient les coopérateurs dans le devoir pendant quelque temps; mais plus tard on se lasse, le dévouement se refroidit, les incompatibilités d'humeur s'accroissent; les dissensions ou l'incapacité des gérans conduisent à la dissolution de la société. Pour avoir un directeur capable, il faut le bien payer;

ce sera dès lors un « bourgeois, » vivant comme un « bourgeois, » ce qui excitera la jalousie de ses camarades. Son traitement sera à peu près égal aux bénéfices que fait le patron isolé, et ainsi il n'y aura nulle économie qui puisse grossir le salaire. Cet inconvénient n'existerait pas dans une très grande affaire, roulant sur des millions, où les appointemens du directeur ne forment qu'une partie très minime du total des transactions; mais les sociétés coopératives, constituées avec les épargnes des ouvriers, sont presque toujours de très petites affaires.

Ces difficultés inhérentes au système coopératif ont été parfaitement indiquées, même par ses partisans, dans les débats du congrès ouvrier réuni à Paris en octobre dernier, et l'on a pu y constater un remarquable progrès de l'éducation économique des classes laborieuses en France. Ainsi le congrès a tout d'abord admis le paiement d'un intérêt et même d'un dividende au capital, abandonnant ainsi la chimère longtemps caressée du crédit gratuit. Le citoyen Nicaise, rapporteur de la sixième commission, a prononcé à ce sujet des paroles excellentes : « Le principe de Cabet, *de chacun selon ses forces à chacun selon ses besoins*, ne peut nous convenir, parce qu'il est injuste. Si je dois travailler, moi sobre et laborieux, pour celui dont la paresse est aussi grande que l'appétit est dévorant, je suis entraîné, à moins d'être un saint, à dissimuler mes facultés productives et à rechercher la satisfaction de ce penchant à mieux vivre qui est dans la nature humaine. Saint-Simon, au milieu d'erreurs dont nous n'avons pas à nous occuper ici, proclame un principe bien supérieur : *à chacun suivant sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres*. Nous retenons ce principe. » Le principe sur lequel M. Louis Blanc voulait baser l'atelier coopératif est ici nettement répudié, et au contraire l'efficacité du ressort de l'intérêt individuel parfaitement mis en lumière. C'est là le fondement nécessaire de toute économie politique, de toute administration, de toute organisation politique. En tout, les affaires humaines seront bien ou mal conduites, selon que la responsabilité de chacun est bien ou mal déterminée. « Nous croyons, dit encore le citoyen Nicaise, être plus près de l'opinion générale des ouvriers en fondant nos associations sur la base du paiement de l'intérêt et même de dividendes au capital. Si l'épargne de l'ouvrier ne trouve pas un placement avantageux dans les associations, elle continuera à prendre une direction plus en rapport avec son intérêt, et les associations recommenceront leur course au capital ou devront accepter l'argent des capitalistes. »

Le citoyen Nicaise et un autre ouvrier, le citoyen Masquin, qui fait partie de la « Société coopérative des typographes, » ont mon-



tré que la cause principale des échecs si fréquens de ce genre d'associations vient du choix des gérans. « La première cause d'insuccès, dit le premier, réside dans l'inexpérience des associés et dans leur inaptitude aux affaires. La grande préoccupation était de produire, sans même savoir comment on écoulerait les produits. De là de nombreuses erreurs dans le choix des gérans. On prit généralement les meilleurs ouvriers, privant ainsi l'atelier de sujets utiles et leur confiant une besogne pour laquelle ils n'avaient aucune des qualités voulues. » — « La société se constitue et l'atelier s'ouvre, dit le citoyen Masquin. Là commencent les difficultés. Il faut un homme capable pour gérant, mais les hommes capables sont placés, et en vain leur offrez-vous les mêmes appointemens, ils hésitent, parce qu'ils ont peur des responsabilités et que l'établissement peut ne pas réussir. Dans beaucoup de sociétés, on a pris le premier venu, et elles ont croulé. »

Dans ce même congrès, les ouvriers ont reconnu et proclamé un fait d'expérience qui est la condamnation du grand plan de rénovation sociale proposé par Lassalle : c'est que les avances de l'état sont la perte des sociétés ouvrières. S'il ne fallait que les quelques cents millions de francs réclamés par le socialiste allemand pour transformer tous les ouvriers en capitalistes jouissant du produit intégral de leur labeur, quel est le parlement qui ne les votât volontiers ? Un milliard, deux milliards, même sans intérêt, seraient peu pour accomplir cette pacifique et heureuse révolution qui en éviterait dans l'avenir de sanglantes et de bien plus coûteuses ; mais c'est un fait constaté, l'argent avancé par l'état porte malheur. Au congrès ouvrier, le citoyen Finance, positiviste et adversaire du principe même de la coopération, a montré, chiffres en mains, que, des associations subventionnées en 1848, une seule a survécu jusqu'aujourd'hui (1). Les partisans du système coopératif reconnaissent aussi que, pour réussir, il doit se développer en dehors de tout appui de l'état. « Les subventions de l'état, dit le

(1) Ces faits, surtout constatés par des ouvriers, sont si instructifs qu'il est utile d'en reproduire ici le détail. En 1848, l'assemblée constituante vota en juillet, c'est-à-dire après les journées de juin, une subvention de 3 millions destinée à encourager les sociétés ouvrières ; 600 demandes, dont 300 pour Paris, furent adressées à la commission chargée de répartir les fonds ; 56 seulement furent accueillies. A Paris, 30 associations, dont 27 entre ouvriers réunissant 434 associés, reçurent 890,500 francs. Déjà, dans les premiers six mois, 3 des associations parisiennes se mirent en faillite ; et sur les 434 associés, il y eut 74 démissions, 15 exclusions et 11 changemens de gérans. Au mois de juillet 1851, 18 associations avaient encore cessé d'exister. Un an après, 12 autres avaient disparu. En 1865, on en comptait encore 4 qui avaient plus ou moins bien réussi. En 1875, il n'en restait plus qu'une seule, celle des tailleurs de limes, et, comme le remarque le citoyen Finance, elle ne s'était pas fait représenter au congrès.

citoyen Nicaise, furent désastreuses pour les associations qui les acceptèrent. Leur échec a démontré que le système des subventions est mauvais ; que, seules, l'initiative et la persévérance des associés ne comptant que sur eux-mêmes, étaient capables de résoudre le problème. L'argent qu'on n'a pas gagné coule vite dans les mains ; on compte moins avec lui qu'avec celui qui, prélevé sur le nécessaire, représente les privations qu'on s'est imposées pour former son apport social. » Le manque de soins pour la conservation de l'argent emprunté n'est pas l'unique cause du naufrage de toutes les sociétés subventionnées. Il en est une autre plus sérieuse encore. Pour administrer et tirer parti d'un capital, il faut d'abord les mêmes qualités d'ordre et d'économie que pour le former, et il en faut en sus d'autres, plus rares et plus difficiles à pratiquer. Celui qui n'aura pas su amasser le capital par l'épargne saura encore bien moins le conserver en le faisant valoir. C'est précisément en s'efforçant de réunir le capital de leur entreprise que les associés acquerront l'expérience commerciale indispensable pour en assurer le succès. Ce n'est pas en prêtant de l'argent à ceux qu'il croit favoriser que l'état leur communiquera en même temps l'aptitude de conduire une affaire au milieu des difficultés sans nombre de la mêlée industrielle. Ainsi donc les faits, et les faits expliqués par leurs causes, démontrent que Lassalle avait tort de réclamer les secours de l'état pour multiplier les sociétés ouvrières. C'eût été les condamner à une ruine inévitable. Toute réforme qui tendra à transformer brusquement l'ordre social échouera parce que les élémens mêmes feront défaut.

Faut-il donc désespérer de l'avenir de la société coopérative ? Je ne le pense pas. On en verra vivre et prospérer davantage à mesure que les ouvriers comprendront mieux ce qui est indispensable à leur succès (1). L'ouvrier associé-capitaliste, recueillant une part

(1) En Amérique, où les ouvriers, plus rétribués, sont mieux préparés à prendre part à la direction d'une entreprise industrielle, on cite de fréquens exemples d'associations coopératives de production qui ont réussi. En voici quelques-uns empruntés au journal américain *Scribner's Monthly Magazine* et au journal français de M. Limousin, *Bulletin du mouvement social*. La *Beaverfall cooperative foundry association* en Pensy-lvanie, a été fondée en 1873 avec un capital inférieur à 4,000 dollars (un dollar vaut environ 5 francs). Actuellement elle possède 16,000 dollars, et chaque action a reçu un dividende annuel de 12 à 15 pour 100. La société se compose de 27 membres. Le *Somerset cooperative foundry company*, dans le Massachusetts, s'est établi en 1867 avec 30 associés et un capital de 14,000 dollars. Actuellement ses 53 membres ont un capital de 30,000 dollars et une réserve de 23,000 dollars. Les dividendes se sont parfois élevés à 44 pour 100. L'*Equitable cooperative foundry*, de Rochester, dans l'état de New-York, a commencé en 1869 avec 20,000 dollars ; elle en possède maintenant 100,000 provenant de l'accumulation des bénéfices. Quelques sociétés coopératives de production ont également réussi en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en

proportionnelle des bénéfiques, travaillera mieux que le salarié. Le produit sera donc plus grand, et c'est là un point essentiel; mais il y a trois grandes difficultés à vaincre. D'abord il faut trouver de bons gérans, et pour cela les bien payer; ensuite la coopération associe non-seulement des capitaux, mais aussi des hommes; il faut donc qu'un esprit de support mutuel et d'entente règne entre eux. Enfin, la coopération étant le régime républicain appliqué à l'industrie, il y faut la vertu qui permet aux républiques de vivre, l'obéissance aux lois et aux autorités établies. Il y a donc là toute une éducation économique à faire, pour laquelle il faut du temps. Le but à atteindre est évidemment que le capital et le travail soient réunis dans les mêmes mains sous le régime de la grande industrie, comme jadis dans les corporations ou comme aujourd'hui chez le cultivateur propriétaire. On peut y arriver aussi par le moyen de la société anonyme, quand le capital en est représenté par des titres d'une valeur minime. Supposons une grande usine valant des millions, mais dont les actions ne soient que de 100 francs. Les ouvriers, les employés de tout grade, grâce à l'épargne, acquièrent ces titres: ils deviennent ainsi actionnaires, et, comme tels, propriétaires de l'usine. Cette société anonyme est dès lors une vraie association coopérative. Elle en a les avantages sans en offrir les difficultés. C'est avant tout une association de capitaux. Les hommes ne sont associés que volontairement, transitoirement et en tant qu'actionnaires; or il est plus facile de tenir réunis des capitaux que des hommes. La société anonyme servirait ainsi de transition pour arriver à la coopération (1), ce qui ne devrait pas empêcher les ouvriers d'élite

Belgique. Voyez le livre de M. Léon d'Andrimont, *le Mouvement coopératif en Belgique* et les rapports de M. Schulze-Delitzsch. Le rapport de M. Schulze pour 1876 constate l'existence en Allemagne de 4,574 sociétés coopératives, dont 2,763 sociétés de crédit, 1,034 sociétés de consommation, 715 sociétés diverses et 62 sociétés de construction. Le nombre des sociétaires est de 1,360,000, le montant de leurs affaires de 3 milliards 450 millions de francs, celui de leurs capitaux et réserves de 200 millions. Voilà sans doute des résultats considérables, mais ce sont surtout les sociétés de crédit qui ont réussi. Comme le dit M. Léon d'Andrimont, c'est là que l'ouvrier doit se préparer à la société de production, qui offre bien plus de difficultés. Le rapport n'en signale que 294, dont 199 industrielles et 95 agricoles. D'après les comptes des 18 sociétés de production qui en ont communiqué à M. Schulze, le bénéfice moyen a été de 7 pour 100, ou 105 francs par sociétaire. On lira avec fruit l'ouvrage de M. Fr. Schneider sur les diverses formes des associations (*Die Genossenschaften in einzelnen Gewerbszweigen*), et l'excellent livre de M. Paul Leroy-Beaulieu, *la Question ouvrière au dix-neuvième siècle*.

(1) Je vois dans le rapport d'une société anglaise (1876), le *North of England industrial and coal Company (limited)*, que différentes sociétés coopératives sont grands actionnaires de l'entreprise, qui possède des hauts-fourneaux et des fours à pudler rotatifs à Carlton, des mines de charbon dans le Durham et des extractions de minéral dans le Cleveland. Voilà la transition de la société anonyme à la société coopérative.

d'essayer déjà celle-ci. La tentative seule les rendra meilleurs. Dans le cas même où ils échoueraient, ils auront acquis de l'expérience, l'habitude de l'ordre et de l'épargne, le maniement des affaires et une connaissance pratique des questions économiques non moins désirable pour eux que pour l'ordre social.

Lassalle ne prétendait pas que les sociétés coopératives apportaient par elles-mêmes « la solution de la question sociale. » — « Jamais, dit-il, je ne me suis servi de cette expression, parce que la transformation de la société sera l'œuvre des siècles et d'une série de mesures et de réformes qui sortiront « organiquement » les unes des autres : je n'ai préconisé la coopération que comme un moyen d'améliorer le sort des ouvriers. » D'après lui, la propriété telle qu'elle existe maintenant n'est qu'une « catégorie historique » et transitoire. Elle consiste aujourd'hui à tirer sans travail un revenu d'une terre ou d'un capital que la loi vous attribue. La propriété de droit naturel ne doit avoir d'autre fondement que le travail, de sorte que, loin de vouloir abolir la propriété, son seul but, dit-il, est d'établir la propriété véritablement individuelle et proportionnée aux services utiles. Il appuie son système sur la théorie de Smith et de Ricardo, qui fait naître toute valeur du travail seul. Il dit, avec Bastiat, que ce qu'il faut payer dans le produit, ce ne sont pas les forces de la nature, c'est le labeur de l'homme. Le service des agens naturels est ou doit être gratuit. On voit que Bastiat a donné des armes au socialisme, qu'il s'était donné pour mission de combattre, en méconnaissant des vérités clairement établies par ses prédécesseurs. Les sociétés de production, quand elles auraient englobé dans leur sein tous les citoyens, deviendraient propriétaires des terres et des capitaux, et le travailleur, en prenant place dans l'atelier, entrerait en possession viagère de l'instrument de travail ou de la part de l'avoir social qui correspondrait à son emploi. Cet emploi serait en rapport avec ses aptitudes, et sa rémunération serait exactement égale au produit de son travail. Ceci n'est autre chose, on le voit, que la formule si connue de Saint-Simon, invoquée récemment au congrès ouvrier de Paris : « à chacun suivant ses capacités, à chaque capacité suivant ses œuvres. » Lassalle ne respecte pas plus que Saint-Simon l'hérédité telle qu'elle existe aujourd'hui. Ce n'est plus là, dit-il, une institution vivante, ayant ses racines dans le sentiment moral et juridique de l'époque; c'est une tradition morte qu'à chaque instant déjà le législateur ébranle et restreint dans l'application. Les Romains ont créé la succession testamentaire parce qu'ils croyaient que la volonté du défunt passait dans la personne de l'héritier désigné. Les Germains, dont nous avons pris la succession *ab intestat*, considé-

raient le patrimoine comme appartenant non à son possesseur actuel, mais conjointement à toute la famille, et ainsi le fils ne faisait que prendre à la mort du père l'administration de biens dont il était déjà copropriétaire. Les idées des Romains et celles des Germains nous sont devenues complètement étrangères, et partant l'hérédité n'a plus de racines dans nos croyances. M. H. von Sybel répond très justement à Lassalle qu'il en est de l'hérédité comme de la royauté. Les peuples ne croient plus au droit divin, et cependant ils conservent des rois parce que l'expérience montre que la royauté constitutionnelle garantit convenablement la liberté et la prospérité publiques. L'hérédité n'est plus l'objet d'un culte superstitieux, c'est pourquoi on voit les législateurs restreindre les degrés de successibilité et frapper d'impôts les successions ; mais elle est un excellent moyen de stimuler le travail et la formation du capital, et c'est à ce titre qu'on la conserve. Lassalle pensait, comme les saint-simoniens, que l'âge d'or est devant nous. Sa conception panthéiste de l'histoire le portait à croire que, par suite d'une loi immanente de l'humanité, celle-ci était destinée à arriver, de progrès en progrès, à un état où le travailleur jouirait des avantages de la bourgeoisie actuelle et où par conséquent il n'y aurait plus qu'une classe qui, grâce à la science, obtiendrait la large satisfaction de tous ses besoins, moyennant un travail modéré et salubre. Chacun pourrait ainsi atteindre tout le développement intellectuel et moral dont la nature l'a rendu capable. L'organisation sociale ne serait plus pour personne une entrave, elle serait pour tous un appui et un moyen d'avancement.

Ainsi qu'on a pu s'en convaincre, il n'y a point grande originalité dans les idées de Lassalle. Ses vues de reconstruction sociale sont empruntées à Saint-Simon et à Louis Blanc, sa critique de l'économie politique à Karl Marx. Néanmoins l'étude de ses écrits n'est pas sans utilité, parce qu'en plus d'un point il a montré que les théories économiques généralement reçues sont superficielles, mal formulées ou même entièrement erronées. Ainsi sa discussion sur le mode de formation du capital est très remarquable, son tableau des origines et du développement économique des sociétés ne l'est pas moins. Quant aux moyens d'arriver à la réalisation de la transformation sociale qu'il rêvait, Lassalle se sépare complètement de Marx. Comme le remarque très justement M. Rudolf Meyer, Marx considère l'Europe entière, Lassalle ne voit que l'Allemagne. Le premier est international et cosmopolite, l'autre national et prussien ; Marx croit qu'aucune réforme sociale n'est possible dans un état isolé : c'est seulement quand la révolution généralisée aura abattu partout les trônes et les autels que l'égalité pourra s'établir.

Lassalle au contraire voulait introduire les réformes, pacifiquement, dans un seul état qui aurait servi de modèle aux autres et dont l'imitation se serait imposée : cet état, c'était l'Allemagne unifiée. Il espérait même, comme les physiocrates du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'un souverain ou un grand ministre comprendrait qu'il a tout intérêt à gagner l'affection du peuple en améliorant son sort. C'est le rêve du socialisme césarien tel que l'avait conçu Louis-Napoléon dans sa prison de Ham. Lassalle pensait, et non sans raison, qu'une république bourgeoise serait moins prête qu'une monarchie à accepter des réformes radicales, parce que ces réformes diminueraient nécessairement la prépondérance des classes aisées, tandis qu'elles pourraient accroître la popularité et l'autorité du souverain. Lassalle était un politique clairvoyant, il avait le sens historique. Dès 1859, il prévoit et hâte de ses vœux la lutte de la Prusse et de l'Autriche et, mort en 1864, il prédit la guerre de l'Allemagne contre la France. Il comprenait que les mêmes institutions, fussent-elles républicaines, ne peuvent convenir également à tous les peuples du globe, si différens de mœurs, d'état social et de développement intellectuel. Tout fanatique qu'il fût de la société coopérative, il pensait qu'il fallait au moins deux siècles, — cinq, dit Rodbertus, — pour amener la transformation complète de la société et la suppression du salariat. Ce n'était donc point par une révolution violente qu'il croyait pouvoir réaliser ses projets. Il se séparait sous ce rapport de ses héros préférés, les hommes de la révolution française. Hegel lui avait enseigné la théorie de l'évolution organique et des « momens » successifs que doit parcourir le « procès » historique. Il avait conçu une vive sympathie pour M. de Bismarck, qui bientôt en effet allait exécuter son programme politique, en fondant l'unité germanique sur l'abaissement de l'Autriche et en introduisant le suffrage universel direct pour les élections au parlement central. Il chercha à le voir en 1864, quelque temps avant sa mort, et il fit même voter ses partisans en faveur de l'homme qui alors ne représentait encore que le principe de l'autorité monarchique fondé sur le militarisme spartiate embrigadant toute la nation. Jusqu'à présent son rêve ne s'est pas réalisé. M. de Bismarck ne s'est pas encore mis à la tête du socialisme allemand, et pour le moment il a probablement d'autres soucis.

Quoique Lassalle comprît mieux que les socialistes auxquels il avait emprunté ses plans de réforme qu'on ne peut transformer la société par un coup de baguette, il attendait encore trop de l'initiative de l'état. La vérité essentielle qu'il faut répéter à la classe ouvrière et qui y a déjà pénétré, les discussions du congrès ouvrier de Paris le prouvent, c'est que les changemens dans l'organisation des

sociétés ne se sont jamais faits et ne se feront jamais que lentement, et qu'il est impossible de faire par décret une révolution sociale comme on fait une révolution politique. Donnez à Karl Marx ou à Lassalle plein pouvoir de disposer à leur gré des terres, des capitaux, de toutes les richesses du pays et de les faire « rentrer à la collectivité, » les corporations ouvrières ou les ateliers sociaux à qui on remettrait les instrumens de travail ne seraient pas en état d'organiser et de diriger la production, puisque les ouvriers d'élite ne parviennent qu'exceptionnellement à faire prospérer des associations coopératives, et que celles-ci échouent toujours quand elles ne forment pas elles-mêmes leur capital. Sans doute ils se trompent, ces économistes qui s'imaginent que les lois qui règlent maintenant les faits économiques sont immuables parce que ce sont des lois naturelles. L'histoire et la géographie nous montrent que les sociétés humaines ont vécu et vivent sous des régimes très divers et très variables. L'humanité n'a probablement pas atteint le terme de sa carrière, et dans mille ans les lois et les institutions seront très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Les progrès si visibles et si universels de la démocratie permettent même de prévoir qu'il y régnera plus d'égalité. Mais, comme en géologie on a abandonné les théories des grandes révolutions cosmiques et des époques successives de création, pour admettre que les changemens si extraordinaires dont notre globe a été le théâtre se sont accomplis lentement, insensiblement, par l'action constante des forces ordinaires de la nature, ainsi en sociologie on arrive à se convaincre que de profondes modifications peuvent s'introduire et s'introduiront dans l'organisation sociale, mais qu'elles auront lieu successivement, à mesure que les hommes acquerront plus de lumières, plus d'instruction, un sentiment plus élevé du droit et une connaissance plus grande des conditions de la production économique.

ÉMILE DE LAVERLEYE.

---

---

LE  
**DUC DE BOUILLON**

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS.

---

I.

SA JEUNESSE. — SES RAPPORTS AVEC HENRI IV.

---

Nous avons essayé récemment de remettre en lumière la figure de Louise de Coligny, à propos de quelques lettres, encore inédites, que possèdent nos archives nationales. Ces lettres étaient adressées à Henri de La Tour, vicomte de Turenne, qui devint duc de Bouillon. Notre curiosité s'est ainsi attachée à ce personnage, et nous avons été assez heureux pour recevoir communication dans nos archives de lettres assez nombreuses, adressées au duc de Bouillon ou écrites par lui.

L'histoire a été sévère, trop sévère peut-être pour Bouillon; ne doit-elle pas pardonner beaucoup à celui qui fut le père du grand Turenne? Si les péchés des pères sont punis sur les enfans jusqu'à la septième génération, un rayon de la gloire des enfans ne doit-il pas remonter jusqu'à la mémoire des pères? Sans traiter la filiation des grands hommes suivant la méthode darwinienne, on ne peut pas ne point apercevoir les traits, les chaînes matérielles en même temps qu'idéales, qui relient fortement les représentans d'une même race. Le duc de Bouillon, qui va nous occuper, se dédoubla, pour ainsi dire, dans ses fils, laissant surtout à l'aîné son goût de l'intrigue, ses penchans de rebelle, au second ses grandes qualités mi-



litaires. Turenne, le grand Turenne, fut aussi un rebelle à un certain moment de sa vie; mais il comprit de bonne heure ce que son père n'avait compris qu'imparfaitement, et trop tard, la nécessité de faire plier les intérêts particuliers devant l'intérêt royal, qui était alors le symbole vivant de l'intérêt national.

Ne jugeons point nos aïeux du xvi<sup>e</sup> siècle avec nos idées modernes; dans les nombreux documens de cette époque, nous ne rencontrons jamais le mot de patrie : la fidélité passionnée à cette chose éternelle, visible et invisible à la fois, que nous appelons la France, est un sentiment qui ne trouva son expression définitive que dans le xvii<sup>e</sup> siècle. Les grands huguenots, Coligny, Bouillon, Rohan, Turenne, Condé, forment comme la transition entre deux mondes. Devons-nous tout condamner et tout maudire dans le monde troublé auquel devait succéder l'ère du grand roi? Ne pouvons-nous regretter que la royauté ait fait trop de ruines avant d'établir son triomphe définitif? Les fils des rebelles ne sont-ils pas devenus trop vite des courtisans? La liberté remuante et altière, qui s'agitait dans les places de sûreté, dans les synodes protestans, qui soufflait aux grandes familles une audace sans pareille, ne réussit malheureusement à rien fonder. L'aristocratie française n'eut pas le même sort que l'aristocratie anglaise : de son humiliation sortit la grandeur nationale; or, à prendre les événemens dans leur mouvement séculaire, on ne peut s'empêcher de donner raison à ceux qui triomphent. C'est ce qui explique l'oubli dans lequel la conscience populaire a laissé par degrés tomber ceux qui, les derniers, tinrent tête à la royauté. L'histoire ne retient en quelque sorte que ce qui lui est utile; elle repousse l'ivraie des souvenirs gênans et des mémoires incommodes, elle supprime ce qu'elle condamne.

Notre temps s'est amusé à refaire ce qu'on nomme la couleur locale du passé, mais il ne s'est guère appliqué qu'aux côtés matériels de ce passé. Nous sommes d'admirables restaurateurs des édifices, des églises, de ce qui est en pierre, en marbre ou en bois. Savons-nous restaurer les idées, les passions? Connaissons-nous bien nos aïeux? comprenons-nous de quelles angoisses a été accompagné le grand, le long enfantement de notre chère patrie? Il faut être, dirai-je, plus qu'un historien des dates et des faits, il faut être un moraliste pour plonger dans ces âmes noires du xvi<sup>e</sup> siècle, où fermente encore l'énergie féodale, où l'orgueil, la haine, la vengeance, l'ambition, sont sans cesse au travail. Ces cœurs, à la fois corrompus et vierges, se montrent à nu dans tous les documens du temps, au style outré, excessif, déréglé, plein de flammes et de scories : la langue n'est pas encore plus fixée que la destinée, elle est personnelle, dramatique, elle reluit comme une arme, elle

glisse comme un serpent, elle est frémissante, agitée, pleine d'hyperboles, à la fois sincère et menteuse, faite pour tromper plutôt que pour charmer. Ces grandes lettres jaunies, qui conservent encore leurs plis, leurs cachets de cire, leurs fils de soie, sont des reliques d'un passé que nous ne comprenons presque plus : les plumes qui traçaient ces caractères hardis et pressés étaient tenues par des mains familières avec l'épée. Chaque vie était un roman de guerre, d'amour, traversé de conjurations, de retours inouis de fortune. Un orgueil intense, imployable, raidissait les persécutés et les persécuteurs; le temps n'était pas venu où l'on devait tout demander à la faveur d'un maître : chacun se croyait capable de conquérir et de défendre lui-même quelque bien précieux. Le huguenot protégeait la liberté de conscience par des citadelles; le seigneur voulait des gouvernemens, des établissemens solides. Il avait à se défendre non-seulement contre le caprice royal, mais contre la haine et la jalousie des favoris de hasard. Les grandes maisons qui étaient encore debout en France étaient bien autrement glorieuses, puissantes, riches, que les petites maisons qu'elles voyaient travailler de l'autre côté du Rhin, dans les électoirats, dans les Pays-Bas, à se guinder et se hisser vers la souveraineté. Les anciens palatins, les Nassau, les Brandeburg, étaient d'assez médiocres personnages auprès des Guises et des Montmorency.

## I.

Nous possédons des *Mémoires de Henry de La Tour d'Auvergne, souverain duc de Bouillon, adressés à son fils le prince de Sedan* (1). Ces mémoires n'embrassent malheureusement que la jeunesse du duc de Bouillon. Il n'est guère douteux qu'il ait écrit sa vie presque entière, mais tous les manuscrits qu'on possède de ces mémoires s'arrêtent au même endroit. On n'a jamais réussi à recouvrer les parties qui font défaut. Henry de La Tour naquit le 28 septembre 1555 au château de Joze en Auvergne; son père était François, troisième vicomte de Turenne, sa mère Éléonore de Montmorency, fille aînée du connétable Anne. Il perdit sa mère quand il n'avait encore qu'un an; il en avait trois quand son père mourut de blessures reçues à la bataille de Saint-Quentin. Il fut élevé à Chantilly chez ses grands parens. « Madame la connétable, dit-il, une des superstitieuses de son temps, prit fantaisie que les sciences me feraient estre de la religion en laquelle Dieu m'a appelé en son temps, qui fut cause à mon grand mal de me faire oster mon précepteur, et par là le moyen d'apprendre les langues et la philosophie, qui m'a esté un

(1) Paris 1656.

grand défaut pour les charges que j'ai eues. » A dix ans, on regarda son éducation comme terminée, et on le mena à la cour de Charles IX. Il se mit à suivre Monsieur d'Alençon, dont l'âge approchait du sien. On lui donna un gouverneur, un écuyer, deux pages, un fourrier, un cuisinier, un sommelier, un argentier et deux laquais : douze mille francs suffisaient à toute cette dépense.

Il se trouvait avec la cour à Meaux quand les huguenots tentèrent d'enlever le roi, et fit la fameuse retraite de Meaux sur Paris, l'épée à la main, à côté du roi et du connétable. Le connétable mourut des blessures qu'il reçut à la bataille de Saint-Denis, et Turenne demeura à Paris avec sa grand'mère. « L'on avait de ce temps-là une coutume, qu'il estait messéant aux jeunes gens de bonne maison, s'ils n'avaient une mattresse, laquelle ne se choisissait par eux et moins par leur affection, mais ou elles étaient données par quelques parents ou supérieurs, ou elles-mêmes choisissaient ceux de qui elles voulaient être servies. » Le maréchal d'Anville lui choisit M<sup>lle</sup> de Chateauneuf. Elle lui donna l'air de la cour; il la servit, comme on disait alors, jusques à la Saint-Barthélemy. « Je ne saurais désapprouver cette coutume, d'autant qu'il ne s'y voyait, oyait ni faisait que choses honnêtes. »

Le duc d'Alençon, le second frère du roi, n'avait que six mois de plus que Turenne : le rapprochement des âges les lia. Il restait encore quelque chose du vieil esprit féodal : on *était* à quelqu'un. A quinze ans, Turenne s'engagea donc avec le duc d'Alençon, il devint le confident de ses plaisirs, de ses espérances audacieuses. Son gouverneur, M. de la Boissière, lui donnait encore le fouet qu'il nourrissait déjà pour son prince et pour lui-même des ambitions sans bornes. Il jurait parce que « le roi jurait, » et « jurer était une marque de courage à un jeune homme. » Il était effronté, querelleur, et se livrait à tous les vices de la cour des Valois.

M. de Montmorency, qui depuis la mort du connétable était devenu une sorte de tuteur pour Turenne, l'emmena en Angleterre quand il alla traiter avec la reine Élisabeth au sujet des affaires des Pays-Bas. Il cherchait à le séparer du duc d'Alençon et voulait l'initier aux grandes affaires. Turenne, qui était beau, flatteur, insinuant, réussit à gagner et conserva toujours les bonnes grâces de la « reine-vierge. » Revenu en France, il s'établit avec Montmorency à l'Isle-Adam; mais il ne réussit pas à se détacher du duc d'Alençon, bien que ses inclinations commençassent à le porter du côté du vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Les deux frères se le disputaient; il ne pouvait ni les servir tous deux, ni se détacher des Montmorency, il tâta encore la destinée.

La Saint-Barthélemy le jeta dans le parti huguenot. « Le dimanche vingt-quatrième jour d'août (1572) s'exécuta à Paris cette

tant détestable et horrible journée du massacre fait sur ceux de la religion, où Dieu me conduisit par la main, en telle sorte que je ne fus ni massacré ni massacreur, pour le premier ayant couru fortune sur la délibération qu'on prit de tuer tous ceux de la maison de Montmorency, ce qui se serait exécuté sans que M. de Montmorency n'était à Paris, mais en sa maison de l'Isle-Adam. Ceux qui voulaient profiter des biens de cette maison concluaient à ma mort, pour être sorti de sa fille aînée, ainsi que Monsieur (1) me dit quelques jours après, y ayant, ce me disait-il, porté tout empêchement. »

La guerre civile recommença, et, bien que Turenne eût déjà embrassé dans son cœur la cause opprimée, il ne résista pas à l'envie de gagner ses éperons et obtint de ses oncles de Montmorency de se rendre, malgré une fièvre qui le minait, au siège de La Rochelle. Il s'y rétablit, fit preuve d'une vaillance encore toute juvénile et téméraire, et ne sut pas se défendre contre l'esprit d'intrigue que le duc d'Alençon portait jusque dans les camps. Le duc méditait une prise d'armes et une alliance avec les assiégés. Son frère d'Anjou surveillait ses menées : un jour Turenne portait dans sa manche, entre la chair et la chemise, une déclaration préparée par Alençon qu'il devait faire voir à La Noue (2). Il s'en alla au quartier du duc d'Anjou ; « il commença à se jouer avec nous et prend mon bras, où j'avais ce papier ; soudain il le sentit et me dit que c'était un poulet qui était venu de la cour, et s'efforçant, me déboutonne ma manche et lève ledit papier ; mon danger me fit perdre tout respect, je lui sautai aux mains et lui ostay, en lui faisant croire que c'était une lettre de femme, que pour rien au monde je ne voudrais qu'il en eût veu l'écriture. »

Les conjurés songèrent un moment à fuir sur les vaisseaux anglais et à chercher un asile auprès d'Élisabeth : La Noue les fit renoncer à ce projet. On traita heureusement avec La Rochelle, et les mauvais desseins s'en allèrent en fumée. Les négociations avaient été hâtées par les nouvelles de Pologne, où le duc d'Anjou avait été élu roi. Avant de se résoudre à partir, celui-ci fit tout ce qu'il put pour gagner Turenne, il le pria vainement de l'accompagner en Pologne ; à Nancy, il lui proposa la main de M<sup>lle</sup> de Vaudemont, qu'il devait épouser lui-même plus tard. Il avait pénétré Turenne, il voulait le brouiller avec son frère Alençon et avec les Montmorency, l'attacher aux Guises, qu'il ne détestait pas encore. Turenne refusa toutes ses offres.

La Rochelle n'était pas bien apaisée ; elle redoutait, non sans

(1) Le duc d'Alençon.

(2) La Noue essayait très loyalement de jouer le rôle de conciliateur entre les Rochellois et l'armée royale.

cause, d'être enlevée par surprise; aussi, à peu de temps de là, La Noue offrait encore au duc d'Alençon de se mettre à la tête des protestans. Sa lettre tomba entre les mains de la reine mère; Turenne, qui l'apprit à temps, dicta promptement au duc d'Alençon une lettre dans laquelle ce dernier repoussait les offres de La Noue. Le duc d'Alençon alla montrer cette réponse à la reine et feignit l'étonnement en ne trouvant point dans ses habits la lettre de La Noue. Ce stratagème ne trompa peut-être pas la reine, mais elle simula de croire ce qu'on lui disait.

On discuta pourtant, dans la petite cour du duc d'Alençon, les offres de La Noue. Turenne aboucha le prince avec le maréchal de Montmorency. Tous deux lui conseillèrent de ne pas se livrer aux protestans, d'attendre la mort du roi, d'empêcher le retour de son frère : il valait mieux être roi de France que chef de rebelles, si puissans qu'ils pussent être. Le maréchal demanda au roi la lieutenance générale du royaume pour le duc d'Alençon; Charles IX, qui se voyait mourir, consentit à tout. Ces projets furent traversés par la reine mère, et le duc d'Alençon, irrité, ourdit une véritable conspiration avec La Noue, avec tous les ennemis des Guise, avec le roi de Navarre, avec Turenne, avec Thoré et Damville, les frères du maréchal de Montmorency : celui-ci, vrai *politique*, refusa d'y entrer, ne voulant rien entreprendre contre l'autorité royale. Un des conjurés, Guitry, prit les armes dix jours trop tôt. Le roi de Navarre, rencontrant le vicomte de Turenne au palais, lui dit tout bas : « Notre homme dit tout. » Notre homme n'était autre que le duc d'Alençon. Il ne trahit pourtant pas Turenne. « Ainsi que j'en traî, dit celui-ci dans ses *Mémoires*, je le void (le duc d'Alençon) parlant à M<sup>me</sup> de Sauve, riant comme s'il n'y eut eu rien, il la quitta et me dit : « Je n'ai rien dit de vous, sinon qu'en général vous m'aviez promis de faire tout ce que je vous dirais. » Turenne trouva moyen d'être envoyé avec Torcy vers Guitry pour obtenir que celui-ci mit bas les armes : il lui apporta des sauf-conduits et l'amena à la cour. En route, on convint de ce que Guitry devait dire.

Turenne, devenu plus prudent, refusa de renouer les fils de la conspiration un moment brisés. Peu après, La Môle et de Cocornas eurent la tête tranchée, les maréchaux de Montmorency et de Cossé furent arrêtés; Turenne apprit qu'il était lui-même surveillé, il prit la fuite et se rendit en Auvergne par des chemins détournés et à travers de grands périls, car tous les gouverneurs des villes avaient reçu l'ordre de l'arrêter.

La découverte de la conspiration n'empêcha pas une prise d'armes. La Noue souleva le Poitou : Damville, irrité de l'arrestation de son frère le maréchal de Montmorency et à peu près indépendant dans son gouvernement du Languedoc, s'unit aux hugue-

nots. Le vicomte son neveu appela autour de lui à Turenne la noblesse du pays. C'est là qu'il apprit la mort du roi Charles (30 mai 1574) et la régence de la reine mère.

L'empereur et les princes d'Italie conseillèrent au nouveau roi de donner la liberté de conscience à ses sujets. Le duc de Savoie offrit même à Damville de l'accommoder avec Henri III et le fit venir à Turin. On ne put s'entendre; le roi, arrivé à Lyon, fit une déclaration qui remit les armes aux mains de ceux de la religion. Turenne demanda en vain au roi la permission de se rendre auprès de lui : il fut rejeté en quelque sorte de force dans la ligue que Damville venait de faire de tous les mécontents. On lui donna la lieutenance générale de la Guienne, et il alla tout de suite au secours de Montauban, bloqué par les troupes royales. Il continua de faire la guerre dans le Quercy et y fut atteint d'une fièvre continue dont il pensa mourir. Pendant sa maladie, il prit le projet de changer de religion : « Mes péchés et mes transgressions paraissaient devant moy, mes œuvres sans mérite, quoiqu'on m'eût dit qu'il y en avait qui aidaient à sauver; de sorte que ma condition estait fort misérable, et la perturbation de mon âme qui augmentait celle du corps; Dieu eut pitié de moy en faisant servir cette maladie pour me le faire connaître. »

Nous sommes portés à croire à la sincérité de ce changement. Les historiens ont presque tous supposé que la religion n'avait été pour Turenne qu'un instrument de fortune et d'ambition. Tout cependant l'attachait à la puissante famille des Montmorency, et les chefs de cette maison, vrais politiques, ne voulurent jamais renoncer à l'ancienne religion. Turenne ne fut jamais un fanatique, mais il ne sauta pas « le fossé » avec Henri IV; il n'aimait guère les prêcheurs et les ministres, cependant à travers toutes les contradictions de sa vie on retrouve toujours chez lui je ne sais quelle note frondeuse, le ton dur et hautain, ce je ne sais quoi qui faisait le huguenot du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le duc d'Alençon se sauva de la cour et donna une grande force aux rebelles en se mettant à leur tête. Turenne se réjouit d'abord de pouvoir servir celui que depuis l'enfance il avait en quelque sorte choisi pour suzerain, mais il avait quitté la messe, et le duc d'Alençon voulait lui faire abandonner la religion, le menaçant, s'il ne le faisait, de lui retirer ses bonnes grâces. Turenne tint bon, et ce fut le commencement de leur brouille. Monsieur ne fut pas long à traiter, et, quand les négociations s'entamèrent, Turenne demanda le gouvernement de l'Anjou et du Berry. Monsieur lui fit froide figure, et Turenne prit le parti de quitter l'armée. Il songea dès lors à se lier au roi de Navarre : celui-ci avait quitté la cour et abjuré la religion romaine, qu'on lui avait fait prendre de force.

Turenne alla le trouver à Périgueux avec toute sa noblesse et en reçut de grands honneurs. Catherine de Navarre chercha aussi à attacher Turenne à son frère. « Madame et moy parlions souvent ensemble, de façon qu'elle commença à prendre de la confiance en moy, qui l'honorais fort, ayant cette princesse de fort belles qualités, estant jeune et agréable, chantant des mieux, jouant fort joliment du luth, faisant quelques rimes. »

L'intimité de Turenne avec Catherine de Navarre dura l'espace de quatre ou cinq ans. « Le roy son frère ne désagréait pas cela, n'y voyant rien de malséant et jugeant que ce m'estait un moyen de me retenir davantage à lui que la conversation honneste et vertueuse de sa sœur avec moy. » Turenne suivit le roi de Navarre à Agen avec La Noue : les états de Blois, animés de l'esprit de la ligue, se déclarèrent contre les huguenots, et Henri III signa lui-même l'acte d'union. La guerre civile recommença immédiatement. Turenne s'empara de toutes les villes du Bas-Limousin et entra en Guienne, où il commanda sous le roi de Navarre. Il fut dangereusement blessé, et le roi le fit transporter à Agen, où il resta longtemps malade et en grand danger. Il ne recouvra la santé qu'après la paix de Bergerac (17 septembre 1577). Cette paix fut très favorable aux calvinistes; elle leur donna des gouvernemens et des charges, des places de sûreté et des chambres mi-parties.

Turenne avait alors vingt-trois ans; le roi de Navarre, qui prisait ses qualités, lui fit donner la présidence du synode national convoqué à Sainte-Foy en Agenois. Ce synode avait pour mission de chercher une confession de foi qui pût être commune aux protestans de France, des Pays-Bas, d'Allemagne. Turenne et quatre ministres furent désignés pour se rendre à l'assemblée luthérienne de Francfort. Bossuet, dans son *Histoire des variations*, écrit à ce sujet : « Le vicomte de Turenne, jeune alors, mais plein d'esprit et de valeur, que le malheur des temps avait entraîné dans le parti depuis deux ou trois ans seulement, qui s'y était donné d'abord beaucoup d'autorité, moins encore par son illustre naissance, qui le liait aux plus grandes maisons du royaume, que par sa haute capacité et sa valeur, était déjà lieutenant du roi de Navarre, depuis Henri IV. Un homme de ce génie entra aisément dans le dessein de réunir tous les protestans, mais Dieu ne permit pas qu'il en vint à bout. »

Il est assurément singulier de voir à quelque temps de là le roi de Navarre consulter Turenne au sujet de sa femme Marguerite, qu'il avait répudiée de fait. Henri III le pressait de la reprendre, Turenne lui donna le même conseil; il ne pouvait guère faire autrement, ayant été honoré avec bien d'autres, il est vrai, des faveurs de la reine de Navarre; mais *Margot* avait eu pour lui une passion plus sérieuse que de coutume. La reine mère vint avec sa fille à La

Réole; elle vit Turenne et chercha en vain à le faire retourner à la messe. La scène suivante peint on ne peut mieux les mœurs du temps. On devait s'aboucher à Auch pour négocier la réconciliation complète des deux partis. « Nous arrivâmes à Auch sur le midy où nous ne trouvâmes la reine, estant allée à une tente de Palombes, le mareschal de Biron et autres personnes de qualité estant avec elle; nous trouvâmes la reine Marguerite et les filles, le roy de Navarre et ladite reine se saluèrent et se témoignèrent plus de préparation à un accommodement qu'ils n'avoient fait les autres fois qu'ils s'étoient vus, les violons vinrent, nous commençâmes tous à danser. — La danse continuant, le jeune Armagnac arrive, estant parti de Nérac, dépesché vers le roy de Navarre pour l'avertir que la nuit précédente La Réole, qui estait une des villes de seureté, avait été surprise par le Chasteau. Il fit son message à l'oreille du roy, qui soudain m'appela; le premier mouvement fut, si nous estions assez forts pour nous saisir de la ville, il fut jugé que non; soudain je dis qu'il nous fallait sortir, et qu'avec justice nous pourrions nous saisir du mareschal de Biron et autres principaux qui estoient avec la reine, pour r'avoir La Réole; nous prenons congé de la compagnie... » (*Mémoires de Bouillon.*)

On n'arrêta pas le maréchal, mais on surprit Fleurance, qui fut échangé contre La Réole. Pendant qu'on discutait les articles de la conférence dite de Nérac, Turenne eut une querelle avec les Duras. On résolut de se battre sur le *gravier* d'Agen; un des Duras contre Turenne, l'autre contre un baron de Salagnia, dont Turenne, suivant la mode du temps, demanda l'assistance. Pendant la bataille, arrivèrent neuf ou dix hommes de Duras, qui commencèrent à charger Turenne de tous côtés: « Ils me donnèrent vingt-huit coups, puis il y en avait vingt-deux qui me tiraient du sang et les autres dans mon habillement, je ne tombe ni mes armes; pensant m'avoir donné assez de coups, ils me laissent. » Turenne fut promptement guéri à Nérac; mais le guet-apens des Duras ne fut point puni.

De nouveaux remuemens se préparaient: on rompit quelques écus, dont les moitiés restèrent entre les mains du roi de Navarre, de M. le Prince et des principaux du parti. M. le Prince partit avec quelques hommes de Saint-Jean, barbe et cheveux teints, défiguré, et alla dans le nord-surprendre La Fère. Ce fut le signal d'une nouvelle prise d'armes. Turenne reçut le commandement du Haut-Languedoc: il n'était pas fâché de sortir de Guienne pour avoir une charge où il fût seul, et aussi, dit-il, « pour m'éloigner des passions qui tuent nos âmes et nos corps, après ce qui ne leur porte que honte et dommage. »

Le roi d'ailleurs avait écrit au roi de Navarre qu'il savait de science certaine que la reine de Navarre avait une intrigue avec Tu-



renne. Il l'en avait avisé dans une lettre qu'il lui fit remettre par Strozzi, parent de la reine mère du côté des Médicis. Le roi de Navarre, assez indifférent à la conduite de sa femme, feignit l'incrédulité : il montra à sa femme et à Turenne la lettre du roi. Turenne n'en fut pas moins bien aise sans doute de se soustraire aux soupçons de son maître, peut-être à l'amour de Marguerite.

Le roi lui avait écrit lui-même après les conférences de Nérac pour lui demander ses bons offices pour l'exécution de l'édit de pacification (1); mais Turenne conçut une grande colère de la dénonciation qui avait suivi et ne fut pas fâché de recommencer la guerre. Toutefois il reçut bien les premières avances que le duc d'Anjou lui fit faire pour la paix. Condé s'y montrant très contraire, Turenne lui fut envoyé pour l'y réconcilier. Il se trouva dans cette circonstance en lutte avec La Huguerie, un secrétaire du prince, « homme très meschant, qui avait des pensées à la ruine de l'état, » et dont la Société de l'histoire de France doit publier prochainement les curieux mémoires.

Monsieur, toujours en quête d'aventures nouvelles, médita après la paix de secourir Cambrai, que le duc de Parme venait assiéger. Turenne alla prendre part à l'expédition en volontaire, avec cinquante gentilshommes « qui ne dédaignoient pas de porter mes casques orangées de velours, avec force paremens d'argent, et les armes dorées par bandes. » Monsieur avait avec lui jusqu'à trois mille gentilshommes français. Le roi, qui n'était pas en guerre avec l'Espagne, faisait surveiller l'armée de Monsieur par une seconde armée, mais il avait secrètement donné ordre à Puy-Gaillard, qui la commandait, si les Espagnols et les Français en venaient aux mains, de paraître « et de faire le holà en notre faveur, » — bien qu'au fond du cœur on ne peut douter qu'il désirât la perte de son frère.

Dans une occasion, Turenne fut porté par terre d'un coup de lance et fait prisonnier. Il fut amené devant le duc de Parme, qui voulut garder ses belles armes, le reçut très courtoisement et le fit

(1) « Mon cousin, j'ay bien voulu vous témoigner par la présente le contentement que j'ay receu de la résolution qui a esté prise en la conférence. Ayant esté arresté que l'on procéderoit par effet à l'exécution de mon édit de pacification, qui est la chose de ce monde que je désire le plus, affin de voir mes subjects uais en repos par le bénéfice d'icelui. Mon cousin, je sçay que vous me pouvez beaucoup servir en cette occasion; partant, je vous prie me faire connoître par effet l'affection que vous portés à mon contentement et à la tranquillité de mon royaume, et croire que je recognoistray le devoir que vous y ferés, comme vous fera entendre de ma part le sieur d'Arques en vous délivrant ou en voyant la présente; priant Dieu qu'il vous aye, mon cousin, en sa sainte garde. Écrit à Paris, ce 16 mars 1579.

« HENRY. »

(Au dos) : « A mon cousin le vicomte de Turenne. »

conduire à Hesdin (1). Sa prison dura deux ans dix mois, et au bout de ce temps il fut mis en liberté contre une rançon de cinquante-cinq mille écus, avancés par M. de Montmorency, deux jours avant la mort du duc d'Anjou, qui, après avoir échoué dans son expédition des Pays-Bas, n'avait plus fait que languir et avait fini à Château-Thierry sa vie trop agitée (1584). Nous avons retrouvé une lettre écrite par le vicomte pendant sa captivité à M<sup>me</sup> de Bouré. Pour la comprendre, il faut savoir que le duc de Parme avait demandé à Turenne s'il voulait être son propre prisonnier ou celui du marquis de Roubaix, général de la cavalerie d'Espagne. Turenne avait opté pour ce dernier, parce qu'il le savait besoigneux et craignait qu'en se déclarant prisonnier de Parme il ne pût obtenir sa liberté que par l'ordre du roi de France. Celui-ci offrit à Turenne de payer sa rançon s'il voulait ne plus porter les armes pour les calvinistes : le duc d'Anjou l'en pressa également, mais il ne voulut point manquer à ce qu'il devait à la religion qu'il avait choisie.

Rendu à la liberté, Turenne alla voir sa grand-mère à Chantilly; ensuite il alla faire sa cour au roi, qui le reçut avec de grandes caresses, puis au roi de Navarre à Nérac. Il trouva ce dernier dans de grandes perplexités, plein de méfiance contre la reine Marguerite et inquiet des pratiques de la Ligue. La guerre civile était imminente : Turenne se donna tout entier au roi de Navarre; ils faisaient ensemble des lieues à cheval en discourant par les chemins sur les dangers de l'avenir; un jour « nous concluons, dit-il, que la cause était fondée en la justice divine et humaine, que Dieu la maintiendrait, qu'il fallait quitter tout plaisir pour penser à notre défense... que Dieu le maintiendrait en son droit, si la nature lui en ouvrait l'occasion. Sur cela, il me dit avec ferveur : C'est de là que j'attends mon secours, et sous cette enseigne je combattray nos ennemis; m'abandonnez-vous pas, ainsi que vous l'avez déjà fait? »

La guerre décidée, Turenne alla faire des régimens vers la Dordogne, et réunit en cinq semaines 5,000 à 6,000 hommes de pied et 500 à 600 chevaux : ici finissent les mémoires personnels de Turenne, et on ne peut que le regretter infiniment. C'est dans la grande *Histoire de De Thou* (2) qu'il faut chercher des détails sur les années qui suivirent. Turenne s'y montre toujours le même, ambitieux, audacieux, plein de soupçons, riche en expédiens. Son orgueil est sans bornes. La reine mère alla conférer à Saint-Bris, près de Cognac, avec le roi de Navarre, Condé et Turenne. Les conférences rompues, elle se retira à Niort et à Fontenay. Le roi, essayant en-

(1) Nous avons une lettre écrite d'Hesdin le 29 octobre 1581, relative à des hardes laissées à Paris.

(2) Cette *Histoire* a servi de texte à l'*Histoire du duc de Bouillon* par le père Marvelet, livre au reste très estimable.

core de renouer, envoya Turenne à Fontenay. Celui-ci tint à la reine mère un langage qu'elle n'avait jamais entendu, dénonça les Guises, ces étrangers prêts à saisir la couronne, courtisans de la plus basse populace. La reine se fâcha. « Le roi, dit-elle, était résolu à ne plus souffrir qu'une religion dans le royaume. — Nous le voulons bien, madame, dit le vicomte, pourvu que ce soit la nôtre. Autrement l'on peut s'attendre que nous nous battons bien et qu'il en coûtera bien du sang. » Cela dit, il fit la révérence et s'en alla. Il faut se le figurer, beau comme il était encore, de figure pâle, longue, maigre, osseuse, cheveux drus et courts sur un front très haut, bouche au sourire amer, moustache retroussée, la tête encore allongée par une barbe pointue. Il n'avait du *mignon* que l'extrême élégance et la téméraire bravoure. Il était dévoré d'ambition, mais il n'attendait pas tout de la faveur, et il rêvait des grandeurs supérieures à celles du courtisan.

## II.

La guerre s'alluma dans tout le royaume. Turenne resta en Guienne, il emporta d'escalade Castillon, une place dont Mayenne avait mis deux mois à faire le siège. « Le vicomte, dit-on après cette surprise, fait avec un denier ce qui coûte à la Ligue un écu. » Il prit ensuite Meillan; au siège du fort Nicolle, il reçut un coup d'arquebuse dont il fut plusieurs années à guérir complètement. A peine fut-il un peu remis, le roi de Navarre lui demanda des troupes; il les amena lui-même sur la Loire, passa le fleuve avec 700 chevaux, attaqua le duc de Mercœur et lui prit tous ses bagages.

On attendait l'armée des reîtres allemands qui était entrée en France. Turenne opina pour qu'on ne passât pas la Loire pour aller les joindre; les difficultés étaient trop grandes : il pensa qu'il valait mieux remonter au-dessus de la rivière de Loire en traversant des provinces affectionnées aux huguenots. Le roi de Navarre, suivit ce sentiment : le duc de Joyeuse, qui devait empêcher la jonction entre l'armée de Jean Casimir et le roi, rencontra ce dernier à Coutras. Dans la fameuse bataille qui a gardé ce nom, Turenne fit l'office de sergent de bataille. Le vicomte de Turenne, raconte le duc d'Aumale dans l'*Histoire des princes de Condé*, remplissant son office, forma les troupes protestantes en ordre de bataille. Le roi rectifia les positions qu'il avait choisies et en prit de plus avancées. Turenne commandait en personne la cavalerie gasconne. Les lances de Montigny mirent ses hommes en grand désordre, et il dut rejoindre avec quelques gentilshommes l'escadron de Condé, où il combattit avec valeur. Henri IV répara le mal, il mit en pièces la brillante cavalerie de Joyeuse et remporta une victoire com-

plète. Le soir venu, il donna à Turenne les corps de Joyeuse et de Saint-Sauveur, son frère, qui furent envoyés à Paris dans des cercueils de plomb.

Pour la première fois, la fortune souriait aux protestans; mais le roi de Navarre ne profita pas, autant qu'il aurait pu faire, de ses avantages. Il se plaignit plus tard à Sully que Turenne, après Coutras, eût arrêté son élan : le vicomte avait représenté combien il était difficile de joindre les Allemands; pendant que le roi allait en Béarn retrouver la comtesse de Grammont, Turenne lui débaucha un tiers de son armée; il resta dans le Périgord, où il ne réussit pas à prendre une bicoque. Sully l'accusa toujours de n'avoir pensé qu'à ses propres intérêts et le soupçonna d'avoir voulu se rendre indépendant dans sa vicomté de Turenne et dans les pays voisins.

Turenne, après avoir levé le siège de Sarlat, alla rejoindre avec 3,000 hommes le prince de Condé dans l'Angoumois. L'armée allemande, on le sait, fut détruite et dispersée par le duc de Guise; le duc de Bouillon, qui l'accompagnait, alla mourir de douleur à Genève, laissant ses grands biens à Charlotte de La Marck. Peu après, le duc de Montpensier mourait aussi, sans doute empoisonné, à La Rochelle. La mort frappait les chefs du parti protestant et Turenne pouvait aspirer à en devenir la tête.

Si son ambition personnelle pouvait s'ouvrir de plus vastes horizons, la cause protestante n'avait jamais semblé, malgré Coutras, plus près de la ruine. Turenne s'attacha à rallier Montmorency; excitant sa jalousie contre les Guises, il lui représenta qu'il ne s'agissait plus de la religion catholique, mais de la couronne elle-même. Montmorency aimait ce que nous appelons aujourd'hui l'état; il avait une grande affection pour Turenne, il se décida à rompre avec la Ligue, quand celle-ci triomphante dans Paris tenait Henri III à sa discrétion.

L'assassinat du duc de Guise à Blois changea la face des choses. Le roi de Navarre se sentit enfin délivré : il déploya cette fois une prodigieuse activité, il conquit en peu de temps des provinces entières et offrit son appui à Henri III. Le légataire et l'héritier de la couronne de France se rencontrèrent à Plessis-les-Tours. Il fut décidé qu'on marcherait sur Paris et qu'on châtierait la ville des barricades. Henri III, on le sait, tomba à Saint-Cloud sous le poignard d'un fanatique. Le Béarnais était roi de France. Turenne, pendant tout ce temps malade, était resté en Guienne; il apprit avec une joie impatiente que la grande partie était décidément ouverte; il avait bien choisi en se mettant contre les Guises avec Henri IV. De nouvelles luttes étaient nécessaires; mais désormais il se sentait du côté du destin en même temps que du bon droit.

Le vicomte ne fut ni à Arques, ni à Ivry : il était dans ses terres,

toujours malade et hors d'état de prendre la campagne. A demi guéri seulement, il amena au roi 5,000 hommes devant Paris. Henri IV le reçut à bras ouverts et l'entretint immédiatement de sa conversion, que les catholiques sollicitaient. Turenne, qui à travers toutes ses variations resta toujours ferme dans sa foi, s'était pourtant déjà convaincu que rien ne pourrait maintenir en France un roi protestant; la difficulté était de convaincre tant d'amis fidèles, La Noue, Du Plessis, les ministres surtout, qui gouvernaient les églises. Turenne voyait juste sans doute, mais ses ennemis estimèrent qu'en ne déconseillant pas la conversion il songeait surtout à lui-même et qu'il se voyait d'avance le chef du parti calviniste.

Quand Parme eut obligé Henri IV à lever le siège de Paris, Turenne fut chargé d'aller demander des secours à l'étranger. Il partit pour l'Angleterre, où il fut très bien reçu de la reine Elisabeth; il en obtint des promesses de subside, puis passa en Hollande pour conférer avec le prince Maurice et se rendit à Dresde chez Christian, l'électeur de Saxe; il faut lire dans De Thou et dans Du Plessis le détail de ces négociations. Turenne y montre toutes les qualités d'un diplomate: il flatte l'amour-propre de l'électeur de Saxe; à Berlin, avisé que l'électeur de Brandebourg hésitait à traiter Henri IV en roi de France, il s'emporta à froid contre l'empereur, qui refusait de reconnaître Henri IV et flatta ainsi la passion jalouse de l'électeur. A Heidelberg, il calma les susceptibilités de Jean Casimir, étonné qu'on ne fût pas d'abord venu à lui; il gagna tous les princes et fit choisir pour être mis à la tête de l'armée un jeune homme, le prince d'Anhalt, dont personne n'avait peur; il amena enfin avec Anhalt en Champagne une armée de 5,500 chevaux et de 11,000 hommes de pied. Henri IV devait une récompense à l'heureux négociateur; il avait songé autrefois à lui donner la main de sa propre sœur; il lui avait parlé plus tard de Charlotte de la Marck, l'héritière de Bouillon et de Sedan. En vertu du testament du dernier Bouillon, Charlotte ne pouvait épouser qu'un prince protestant et avec l'agrément du roi de France. Turenne avait d'abord refusé l'offre, cette fois il accepta. Si l'on pouvait en croire Sully, toujours bien suspect quand il s'agit de Bouillon, Henri IV aurait voulu tirer son protégé de ses grandes terres du midi, de l'Auvergne, du Quercy, du Limousin, l'éloigner des églises fanatiques du midi, le transporter du côté du nord. Turenne se laissa faire; il se promettait sans doute de conserver son influence dans le midi tout en s'établissant et s'agrandissant dans le nord. Ennemi du duc de Lorraine, il avait dans Sedan une base d'opérations toute prête; le jour même de ses noces, il surprit Steuay et donna cette place au roi. Sedan servait d'ailleurs au nouveau duc de Bouillon de cordon ombilical avec les princes allemands, qu'il

venait tous de voir et dont il se promettait de ménager l'amitié.

Nommé peu après maréchal de France, — il était le premier calviniste revêtu de cette dignité, — il se rendit au camp devant Rouen. Quand le siège fut levé, il fut chargé de reconduire les Allemands à la frontière; il surprit en passant Beaumont en Argonne sur le duc de Lorraine. D'Amblize, le général du duc, ayant voulu reprendre Beaumont par un siège, Bouillon le mit en déroute, lui enleva son canon, ses cornettes, ses enseignes; il se battit comme un simple soldat, reçut deux blessures et n'en demeura pas moins sur le champ de bataille. Il ravagea tout le pays de Verdun; il s'appretait à poursuivre ses avantages quand Henri IV le rappela à la cour, au moment critique de la conversion. La duchesse de Bouillon mourut bientôt, en accouchant d'un enfant mort-né; son mari restait prince souverain de Sedan et de Bouillon. Il chercha tout de suite une nouvelle femme et, sollicité par Louise de Coligny, qui s'était éprise de sa gloire, désireux de s'unir par des liens plus intimes aux Pays-Bas protestans, il demanda au chef de la maison de Nassau la main d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume d'Orange et de Charlotte de Bourbon, belle-sœur par conséquent du prince Maurice.

Peu après, en pleine paix, les Espagnols surprirent la Capelle. Henri IV fut extrêmement irrité de la reddition de cette place et en regarda la prise comme une déclaration de guerre. Bouillon excita ses justes colères : il conseilla fortement la guerre à l'Espagne, montra le duc de Parme mort, les ligueurs obligés de se déclarer pour le roi ou contre la France, la lutte contre l'étranger mettant fin aux discordes civiles. D'autres prêchaient la paix, implorant pitié pour la France, déjà épuisée par tant de luttes, et faisant voir combien la puissance espagnole était encore redoutable. Henri suivit l'avis de Bouillon. De Thou attribue du moins à ce dernier le mérite de la déclaration de guerre à l'Espagne; Bouillon travaillait à la fois pour lui-même, espérant arrondir sa principauté du nord, pour le prince Maurice, devenu son parent, pour les calvinistes, dont, à la faveur d'une lutte nationale, il comptait faire respecter tous les droits.

La guerre fut malheureuse : Bouillon avait été chargé d'envahir le Luxembourg, et l'on avait ajouté à son armée 3,000 hommes commandés par Philippe de Nassau; mais il fut bientôt obligé de ramener ses soldats en deçà de la Meuse. Tous ses plans avaient été déjoués par Mansfeld, ses troupes n'étaient pas payées. Nassau le quitta et s'en revint piteusement en Hollande par Dieppe et la mer. Il n'y a qu'un fait d'armes brillant à signaler dans la campagne de 1595 : la reprise de Ham sur les Espagnols. D'Humières y fut tué, ce qui fit dire à Henri IV : « J'ai perdu d'Humières; Ham

me coûte trop cher. » Bouillon n'eut pas d'autres succès : il chercha à faire lever aux Espagnols le siège de Dourlens, mais il fut repoussé. La calomnie l'accusa d'avoir battu trop vite en retraite et d'avoir laissé complètement écraser Villars; cependant celui-ci avait méprisé tous les ordres qu'il avait reçus et avait payé sa désobéissance de la vie.

Tout le monde commençait à murmurer contre Henri IV : cette guerre, que Bouillon avait excitée, n'avait amené que des revers; l'Espagnol occupait la Picardie, le Boulonnais. Dourlens avait été pris et sa garnison passée au fil de l'épée. Fuentès tomba sur Cambrai, qui laissa entrer les ennemis. Henri IV ne pouvait plus acheter que par sa conversion la soumission de ses ennemis français. Pour lutter contre l'Espagne, il avait grand besoin d'Élisabeth et des États. Cette fois encore, il confia ses intérêts à Bouillon, heureux peut-être d'écartier des champs de bataille du nord de la France un lieutenant qui était aussi habile négociateur que médiocre général. Bouillon trouva en Angleterre Élisabeth refroidie et irritée contre ce qu'elle appelait l'apostasie du roi, Essex peu disposé à mettre la flotte anglaise au service de la France, Cecil hautain, insolent, craignant toujours de voir Henri IV faire la paix avec l'Espagne aux dépens des États néerlandais. Élisabeth, qui tenait encore Flessingue et Brille en Hollande comme gage de ses subsides, parla d'échanger une de ces places contre Calais et osa demander qu'Henri IV engageât ce port. Le roi fut justement indigné : « Mieux vaut, s'écria-t-il, être dépouillé par ses ennemis que par ses amis. » Bouillon se tira d'affaire au milieu de toutes ces difficultés; il tint tête à Cecil, il flatta l'orgueil de la reine; calviniste, il l'assura que la conversion du roi avait été forcée, il lui donna des assurances contre l'Espagne; enfin il obtint dans les conférences de Greenwich un bon traité d'alliance défensive et offensive contre l'Espagne, et il se hâta de le porter en Hollande pour faire entrer les États dans l'alliance. L'Angleterre avait obtenu la liberté du commerce dans nos ports et s'était engagée à fournir 4,000 hommes pour faire la guerre en Picardie et en Normandie. Le traité avec l'Angleterre fut ratifié à Melun le 29 août 1596; le traité avec les États le fut à Rouen en janvier 1597.

Pendant ces négociations, Calais avait été pris par l'archiduc Albert, mais Philippe II commençait à se décourager; les ligueurs avaient reconnu enfin le roi de France : on sentait que la paix générale était proche. La prise d'Amiens fut le dernier triomphe de l'Espagne. Henri IV lui reprit cette ville après un siège de cinq mois. On s'étonne de ne pas voir Bouillon assister à ce siège, comme il l'avait d'abord promis; il resta pendant ce temps en Auvergne et dans le Gévaudan, où il y avait encore beaucoup de troubles.

C'est certainement à cette époque qu'il faut faire remonter la brouille d'Henri IV et de Bouillon. En voici un indice : nous trouvons dans les archives de Hollande une lettre de Bouillon au prince Jean de Nassau, où il lui demande la main de Charlotte-Brabantine de Nassau, la sœur de la duchesse de Bouillon, pour son cousin-germain, Louis de La Trémoille (21 juillet 1597). Il y parle au nom des églises protestantes : Henri IV fut justement irrité que Bouillon eût fait cette demande en personne comme prince souverain. La Trémoille, qui avait été un des compagnons les plus fidèles du roi, était irrité de voir celui-ci prodiguer ses faveurs aux anciens ligueurs. Il avait contracté des dettes en levant et entretenant des régimens; Henri IV avait érigé pour lui le duché de Thouars en pairie, mais La Trémoille, zélé protestant, ne pouvait pardonner au roi sa conversion. Les deux cousins, La Trémoille et Bouillon, mariés à deux filles de Guillaume le Taciturne, devinrent peu à peu et presque à leur insu les chefs des derniers mécontents. Il n'y a pas, pour l'historien moraliste, de spectacle plus triste que celui de ces grandes, longues et périlleuses amitiés qui finissent par porter les fruits amers du doute, de la méfiance, des colères sourdes, et qui enfin se retournent pour ainsi dire en haine. La Trémoille était d'âme simple, Bouillon avait pris sur lui le plus grand empire et le traîna à sa suite dans le dédale où se plaisait son âme noire, féconde en ruses, en plans ambitieux et compliqués. Il lui montrait D'Épernon, qui avait ouvertement traité avec Philippe II, conservant une sorte de souveraineté, Mayenne recevant le gouvernement de Bourgogne, des places de sûreté, des sommes énormes pour ses dettes. Il était dur pour des hommes comme La Trémoille et Bouillon, qui avaient été les premiers à l'honneur, de ne pas être les premiers à la gloire; mais la vraie grandeur consiste à être toujours supérieur à la fortune. Pardonner à ses ennemis est chose bien facile : ce qui est difficile, c'est de pardonner à ses amis.

Les torts les plus graves furent pourtant du côté de Bouillon. Pendant le siège d'Amiens, il empêcha beaucoup de seigneurs calvinistes de joindre l'armée royale. Il s'était fait le meneur des églises; il voulait forcer le roi de donner un état aux 2 millions de religionnaires, des places où ils pourraient en sûreté tenir leurs assemblées. Il n'alla ni à celle de Saumur, ni à celle de Loudun, mais il envoya à l'assemblée de Vendôme un long mémoire où il faisait le programme des exigences calvinistes. Il se rendit de sa personne à l'assemblée de Châtellerault, où le roi avait envoyé ses commissaires, De Thou, Schomberg et d'autres. Schomberg lui lut une lettre que le roi lui avait écrite devant Amiens (2 août 1597) : « Mon cousin le duc de Bouillon n'arrivera jamais sitôt que je le dé-



sire, et qu'il m'est nécessaire... Vous savez ce que je vous en dis à votre parlement. Je sais aussi ce que ci-devant et depuis je lui en ai mandé. Il me semble que les occasions qui se présentent obligent ses semblables de m'y assister, sans attendre que je leur en fasse le commandement. Toutefois je l'aime et je l'estime tant, que non-seulement je l'ai bien voulu demander à cette fête, mais aussi lui préparer et retenir une place digne de lui. »

Bouillon plaida sa mauvaise santé, les nécessités des églises qui l'avaient nommé leur député avec La Trémoille, du Plessis-Mornay et le fils de La Noue; bref, il désobéit. Amiens repris, Henri IV alla recevoir en Bretagne la soumission de Mercœur; à Angers, il somma Bouillon et La Trémoille de venir le voir : il fallut obéir, et il ne paraît pas que le roi leur fit voir trop d'humeur. Ils eurent la mortification de voir Mercœur recevoir 4 millions de livres quand le royaume était ruiné. Le roi lui accorda les conditions de paix les plus favorables, grâce aux sollicitations de la duchesse de Beaufort, et exigea seulement la main de l'héritière de Mercœur pour son bâtard de Vendôme. On alla à Nantes, où fut enfin signé le fameux édit, et la paix de Vervins suivit de près ce grand événement : Bouillon y fut compris comme seigneur de Sedan. Pendant les négociations, il avait songé un moment à faire joindre son fief de Sedan à l'empire pour devenir un souverain indépendant, mais Henri IV avait repoussé avec raison cette insolente prétention; Bouillon n'en persista pas moins à se regarder comme à cheval en quelque sorte entre l'empire et la France, comme un feudataire plutôt que comme un sujet du roi de France.

### III.

La conspiration de Biron est une des plus odieuses de notre histoire. Biron, catholique, que, pour emprunter ses propres expressions, « le roi de maréchal de camp avait fait maréchal de France, de baron duc, et de simple soldat capitaine, » n'eut pas honte d'entrer dans les plus détestables projets avec le duc de Savoie et l'Espagne. Il avait commencé à conspirer pendant le siège d'Amiens, ce qui explique les fautes qu'il commit pendant ce siège (1). Il entra en négociation directe avec le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, après la paix de Vervins, quand celui-ci vint à Fontainebleau débattre les articles relatifs à la Bresse et au marquisat de Saluces. On sait comment Biron fut trahi par Lafin, un de ces misérables qui se trouvent souvent auprès des grands et nourrissent dans leur

(1) « J'ai vérifié que le dit duc de Biron fit commencer ce traité avec le dit archiduc dès l'année 1595, quand le dit archiduc, qui était encore cardinal, vint d'Espagne en Flandre. » (Lettre d'Henri IV à M. de Fresnes, ambassadeur à Venise, 12 juillet 1602.)

cœur les vipères de la haine et de l'envie, comment le roi voulut d'abord pardonner à Biron, comment enfin il dut le livrer à la cour du parlement.

Quel fut au juste le rôle de Bouillon dans la longue conjuration de Biron? C'est un problème historique qui n'est encore qu'imparfaitement résolu. Nous avons montré Bouillon mécontent, dès le siège d'Amiens et s'abstenant d'y paraître. Il ne tomba pourtant pas tout de suite en disgrâce; il prit encore quelque part aux négociations relatives au mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis, car on a deux lettres du grand-duc qui lui exprime ses remerciemens pour ses bons offices. On sait par la correspondance de Louise de Coligny, qui se trouvait à la cour pendant l'année 1601, que Bouillon la tourmentait sur sa grande amitié pour Henri IV et sur la complaisance qu'elle avait à l'égard du roi, en ce qui concernait les préséances. Ce mince détail révèle de la mauvaise humeur chez Bouillon.

Quand le roi conçut les premiers soupçons au sujet de Biron, il se rendit à Blois dans l'intention de visiter la Guienne, le Limousin et le Périgord, où le maréchal avait des partisans. Bouillon fut mandé à Blois; il trouva le roi changé à son égard, qui lui reprocha de ne pas l'avoir averti des mouvemens qui se faisaient. La conversation devint une altercation. Bouillon parla avec un peu trop de liberté. Il suivit pourtant le roi jusqu'à Poitiers; là encore ils eurent un entretien particulier, d'où ils sortirent tous deux très mal satisfaits. Henri IV repartit soudain à Fontainebleau, car Lafin lui avait révélé tous les détails de la conspiration; Bouillon eut le tort de ne pas accompagner le roi et partit seul pour Turenne, « voyage, dit De Thou, qui le jeta dans des perplexités et dans des embarras si longs et si fâcheux, que, devenu errant et incertain d'une retraite où il pût mettre sa vie en sûreté, il fut sur le point de voir tant de projets qu'il avait formés aboutir pour lui à une fin honteuse et funeste. »

Lafin ne semble pas avoir chargé directement Bouillon; le comte d'Auvergne, bâtard de Charles IX, qui était du complot, obtint sa grâce par des révélations. Sa déposition est restée secrète; on lit cependant dans les histoires que le comte d'Auvergne montra à Henri IV une lettre d'association qu'auraient signée Bouillon, Biron et d'Auvergne, lettre où on se promettait de se défendre les uns contre les autres, *nul excepté*. Bouillon avait pour principe de ne pas écrire quand il conspirait. La prétendue lettre d'association ne semble pas avoir convaincu Henri IV de la complicité de Bouillon avec Biron, car il fit écrire à Bouillon par Rosny de venir à la cour, n'écrivant pas lui-même, parce qu'un refus l'eût obligé d'aller droit à lui avec les armes. Il lui envoya le 24 juin 1602 une sorte de

sauf-conduit, qui permettait à Bouillon de se retirer librement où bon lui semblerait, après avoir vu le roi (1).

Le 19 octobre, le roi se décida à écrire lui-même à Bouillon et lui enjoignit de se rendre auprès de lui. Bouillon désobéit et partit pour Castres, où il y avait, en vertu de l'édit de Nantes, une chambre mi-partie. Nous allons suivre ses mouvemens dans une correspondance, encore inédite, conservée aux Archives nationales. Il quitte Turenne, et il écrit à la duchesse de Bouillon, de Briatexte.

« Mon cœur, je passay la journée d'hier sans vous escrire... A Ville-mur, le lieutenant-général, les deux premiers consuls et M. Béraut me vindrent trouver avec toutes les ofres de la ville que je pouvois espérer; je leur fis antandre l'ocasion de mon voyage, qu'ils trouvèrent sy à propos qu'ils connurent que l'esprit de Dieu me guidoit; et qu'en ce fet toutes les esglises estoyent plus intéressées que moy, que leur ville y porteroit tout ce quy étoit dens, qu'ils escriroient à ceus de Castres à ce qu'ils ne fissent rien contre les termes de l'esdit, quoy qu'on leur put commander que eus, et s'assuroyent que toutes les esglises se joindroyent en cella; le conseil de la provinse s'assamble, le sinode provincial s'assamblera pour desputer vers leurs desputés; enfin, je trouve que mon Dieu se prespare leurs cœurs ainsy qu'il me l'avoit fet espérer. Je m'an vois ce jourd'uy moyenant son aide, consilier à Castres où est M. de Vantadour (2).

A Castres, Bouillon présenta une requête à la chambre pour être reçu à se justifier, et demanda en même temps un arrêt qui l'empêchât d'être jugé par contumace. La chambre se déclara incompétente à recevoir les justifications du duc de Bouillon, et le renvoya devant les juges que nommerait le roi; mais elle lui accorda un arrêt pour sa sûreté, lui donnant acte de s'être présenté devant la cour, qu'il croyait compétente. De Castres, Bouillon se rendit à Montpellier; il y parla devant les calvinistes et protesta de son innocence. Il pria ses coréligionnaires de ne pas renouveler les guerres civiles, mais d'intercéder pour lui en faveur du roi. Rien cependant ne put le déterminer à se livrer à Henri IV; avant de quitter la France il écrivit à sa femme :

« Vous aurés maintenant de mes lettres moins souvant, m'eslongnant du corps de vous, mès m'an aprochant de l'esprit, me représtant vos soussis et le mal qu'ils vous peuvent faire. Au mesme temps, je voy les assistances que Dieu continue à m'anvoyer, m'ayant randu jusques issy toutes choses favorables; ces tesmongnages singulliers de sa fa-

(1) *Economies royales de Sully*, t. II, p. 75.

(2) Le duc de Vantadour était lieutenant-général du Languedoc.

veur vous seront communs, et nous randront nous et nostre famille assurés sous sa sauvegarde; que de nouveaux cantiques nous luy debvrons rendre! à quoy je vous exorte, mon cœur, et m'y presparant pour de plus an plus me debvra son servisse. Plusieurs raysons me tirent d'auprès de vous et m'an eslongnent, m'assurant qu'elles vous ayderont à vous resjouir et non vous atrister de nostre absance, quy nous randra ung singulier plésir lorsque Dieu voudra de nouveau nous rassambler; je le prie que ce soit avec heurus accroissemant de ce que nous désirons et vous et moy. Je trouve beaucoup de bonnes volontés an tous ces cartiers, telles que je les usse sçeu désirer. Je m'an vois au Dauphiné; de là vous aurés, s'il plaist à Dieu, de mes nouvelles. Je ne suis pas d'avis que vous m'anvoyés aucune lettre après moy, d'autant qu'elles ne me trouveront pas. Remets an Dieu et nous et nos affaires, et à nous an donra issue à sa gloire et à nostre bien. Bon jour, mon cœur.

« A Montpellier, ce 23<sup>e</sup> desembre. »

Nous le trouvons ensuite à Genève, d'où il écrit à la duchesse de Bouillon :

« Mon cœur, je m'assure que vous serés fort ayse d'avoir de mes lettres d'issy, où je me suis randu le 3<sup>e</sup> de ce mois avec Valigny, Valens et Bonaventure et trois d'Orange, où jé sesjourné ung jour, et de là je partis. J'an ay randu grasses à Dieu, ayant fet la cène aujourd'huy an une debvossion extraordinayre; y paroist pour la délivranse très miraculeuse que Dieu leur donna le 24<sup>e</sup> de l'autre mois, ayant le sieur d'Orbigny, lieutenant général an l'armée de monsieur de Savoye, resconnu ung lieu pour poser une escalade, où il fut dressé trois eschelles l'es-passe d'une heure et demie sans qu'il y eut alarme aucune; durant ce temps il n'y monta qu'environ trois cents hommes, le gros de leurs troupes atendant que ceux-ci leur ouvrissent une porte; anfin, l'alarme se prant, peu d'hommes vont où estoit le péril et les ennemis; ce peu de gents font quitter l'escalade et metent an route ceus quy estoient antrés; quelques huns se pressipitent et d'autres furent pris; Dieu y a besongné; par toutes raysons humaynes ils debvoient estre perdus; ma venue leur a esté an consolassion, et y désirent mon séjour, ce que volontiers je leur acorderois, si je voyois qu'ils y ussent de l'utilité, pour sçavoir ce que l'on doit à la sité et au peuple que Dieu y a rescovré. Je m'en vois voir monsieur l'eslecteur; du sesjour que j'y feray je ne le puis juger. »

A Strasbourg, Bouillon vit M. de Nevers, « il s'en retournoit avec quelque crainte, le roy lui ayant aussy mandé qu'il estoit des accusés. »

Il était naturel que Bouillon allât demander l'hospitalité à l'élec-

teur palatin. Celui-ci avait épousé Louise-Julienne, une des filles de Guillaume le Taciturne et de Charlotte de Bourbon, la sœur de la duchesse de Bouillon. L'électrice avait emmené à Heidelberg sa plus jeune sœur Amélie. Bouillon donne à sa femme des détails minutieux sur le ménage de sa belle-sœur : il la montre « tout à admirer, » unie par la tendre affection à l'électeur, avec six enfans, trois fils et trois filles, tous jeunes, les petites princesses « ayant déjà leurs grâces et cérémonies toutes formées ainsi que les plus grandes les savaient avoir »; il peint M<sup>lle</sup> d'Orange habillée à la française (M<sup>me</sup> l'Électrice à l'allemande), et la marie en espoir à « ung de nos seigneurs de la religion (1). »

Arrivant à ses propres affaires, il dit : « la royne d'Angleterre a escrit au roy ainsi que je l'usse sceu désirer, sans qu'elle aye eu de ma part informassion ny pruve de quelque chose. Je croy avoir bientost des nouvelles de Holande. J'é escrit seulement à M<sup>me</sup> votre belle-mère (Louise de Coligny), n'avant voulu escrire à personne plus que je ne voye quel changement portera la despesche que je fis par Bourron de Genesve. »

La cour d'Heidelberg était grande, on y voyait des princes, ambassadeurs du roi et de l'empereur; « de grandes affaires s'y trestent, auxquelles je sers, dit Bouillon, pour avancer ce qui est juste et à l'honneur de Dieu. » Cette longue lettre d'Heidelberg, où tous les tons se mêlent, finit ainsi : « Les points d'estat sont aujourd'hui si délicats que j'y n'y puis pesnétrer; Dieu le sçait et connaît les hommes et a les cœurs des rois dans sa main sous sa sauvegarde. Je vous recommande et le supplie qu'il continue à m'y tenir pour servir à sa gloire, et que nous et notre postérité y soyons tellement consacrés que nos jours finissans, nous le glorifions de toutes nos forces » (Heidelberg, 15 février 1603).

Catherine Belgique, une autre fille de Charlotte de Bourbon et de Guillaume le Taciturne, avait épousé le comte de Hanau. Le duc de Bouillon alla lui faire visite à Hanau. De cette ville, il annonce à sa femme que « le prince Maurice doit lui envoyer quelqu'un pour lui offrir ses bons offices (15 mars). Il parle de Sedan. « Sedan est bien, je puis y aller et seul et accompagné; et refuse diverses assistances que la continuation du mauvais traitement me tirerait hors de blâme d'en user. » On le voit pourtant préoccupé du voyage du roi à Metz, où était alors d'Épernon. Le duc de Bouillon envoie lettre sur lettre à sa femme; il s'y félicite des assistances qui lui viennent de toutes parts. La duchesse avait accouché en son absence d'un enfant qui mourut presque tout de suite. Il la console,

(1) Elle devint duchesse de Landsparg.

la fortifie. « Je ne vous dirai point sy j'ai envie de vous voir, vous en debvés estre toute assurée et vous souvenir que Dieu visite ceux qu'il aime, més qu'il ne les habandonne point. J'ai escrit depuis que je suis sorty de Franse dans plusieurs livres : Dieu esprouve, mais il n'abat pas Henry de la Tour; mon cœur, cesse les ennuis et oublie notre perte et fortifiez-vous en l'assurance que Dieu ne nous a montré tant de singulières faveurs pour nous desnyer ce qui nous sera expédient pour parachever notre cours en le glorifiant; notre lignée croitra quand il en sera temps et le Seigneur demeurera juge équitable, nonobstant les jugemens iniques des hommes » (29 avril). Il parle le moment d'après de ses vins de Languais, de ses foins de Turenne, des pages de sa chambre qu'il veut qu'on habille et envoie au roi, car pour lui, il n'a qu'un fort petit train. Sedan l'occupe toujours, « on travaille fort à votre bastion, y faisant cette année plus de dépenses qu'aux autres. » Il presse sans cesse la duchesse dès qu'elle sera rétablie de venir avec la duchesse de la Trémoille à la cour de l'électeur.

Pendant qu'Henri IV était à Metz, l'électeur lui écrivit pour prendre la défense de Bouillon. Bouillon avait lui-même, en sortant de France, répandu dans les cours une sorte de mémoire justificatif, qui ne manquait ni d'habileté ni d'éloquence. Il ne pouvait pas avoir conspiré en France avec Biron, en Angleterre avec le comte d'Essex, avoir travaillé pour l'Espagne sans se ruiner auprès de la maison de Nassau et de tous les princes protestans, ses alliés ou ses amis; le dessein de s'emparer du Dauphiné, où Lesdiguières était tout-puissant, n'avait aucune vraisemblance. Il se défendait d'avoir manqué de respect au roi et de reconnaissance pour ses bienfaits. Il ne s'était jamais épargné pour le roi, il avait exposé sa vie, sa fortune pour ses intérêts, avant même d'être son sujet.

Henri IV avait été ému de cet écrit : il aimait mieux Bouillon innocent que coupable. Il était disposé à pardonner, mais il voulut faire attendre quelque temps le pardon, courber l'orgueil de Bouillon et le punir d'avoir désobéi à ses commandemens. Celui-ci était tout prêt à se rendre auprès du roi, sur les conseils de l'électeur et de l'électrice, quand il apprit la mort de sa plus puissante protectrice, la reine Élisabeth. Il eut peur et conjura le roi de le dispenser de venir à la cour. Il ne voulut pas toutefois rester plus longtemps dans une cour allemande et se retira à Sedan; Henri IV perdit enfin patience; il réunit des troupes et se disposa à aller prendre Sedan de force : en attendant, il fit entrer ses officiers dans toutes les places que Bouillon avait dans le Périgord. Celui-ci ne cessait d'écrire au roi des lettres toujours respectueuses; il avait donné l'ordre que toutes ses places fussent ouvertes aux hommes

du roi. Vassignac et Reignac, qu'il avait laissés dans Turenne, prirent la fuite, furent condamnés et exécutés en effigie.

Sedan restait toujours fermé : Bouillon remuait ciel et terre; les cantons suisses, les Nassau, les États, la république de Strasbourg, le roi Jacques, les princes allemands, grands et petits. Henri IV fit tranquillement ses préparatifs et se mit en campagne; quand il arriva à Donchery, Bouillon, qui avait reçu secrètement des avis de la reine, offrit de traiter et obtint d'avoir une conférence avec Villeroy. Il céda sur tous les points, consentit, pour obtenir des lettres d'abolition, à livrer Sedan avec le château et à y recevoir une garnison royale pendant quatre ans. Il alla trouver à Donchery le roi, qui le reçut dans son lit de la meilleure humeur, sans faire d'allusions au passé. Henri IV fit son entrée à Sedan; il y resta trois jours et écrivit en partant à Louise de Coligny : « Ma cousine, je dirai comme fit César : *Veni, vidi, vici*, ou comme la chanson :

Trois jours durèrent mes amours,  
Et se finirent en trois jours,  
Tant j'étais amoureux...

de Sedan. Cependant vous pouvez maintenant dire si je suis véritable ou non, ou si je savais mieux l'état de cette place que ceux qui me voulaient faire croire que je ne la prendrais de trois ans. M. de Bouillon a promis de me bien et fidèlement servir, et moi d'oublier tout le passé. » (2<sup>e</sup> d'avril 1606, à Donchery.)

Le roi se montra plus généreux que n'avait été Villeroy : au bout d'un mois, il retira la garnison de Sedan, où Bouillon redevint le maître; il ne semble guère douteux que le roi fut surtout porté à se conduire avec cette douceur par la grande amitié qu'il éprouvait pour Louise de Coligny et par le désir de ménager les Nassau et les États de Hollande. Il s'était convaincu que Bouillon était plutôt coupable d'avoir su quelque chose de la conspiration de Biron que d'avoir conspiré lui-même. Il eut pitié d'un ancien frère d'armes. La principauté de Sedan était comme un rideau derrière lequel il comptait un jour masser ses forces contre l'Autriche : il s'en crut assez maître en y laissant Bouillon et voulut sans doute tromper par son apparente indifférence les gouverneurs des Pays-Bas autrichiens en même temps qu'éloigner Bouillon de Turenne et des provinces du midi, où remuaient les églises protestantes les plus puissantes et les plus nombreuses. Bouillon à Sedan était plus isolé que dans le Périgord et moins dangereux pour le repos de l'état.

AUGUSTE LAUGEL.

---

# POÉSIES

---

## VIGNES EN FLEURS.

Nos vignes ont fleuri ce soir, et leur odeur,  
Où je ne sais quel philtre amoureux se mélange,  
Flotte dans l'air ainsi qu'un souffle avant-coureur  
Des ivresses de la vendange.

Étrange affinité ! Le vieux vin du caveau  
S'éveille dans les fûts ; il tressaille et pétille  
Comme un vieillard pensif, qui songe au renouveau  
Lorsque passe une jeune fille...

Et moi-même je cède à cet enivrement ;  
Ce parfum virginal me trouble et me pénètre,  
Et je le sens en moi fermenter sourdement  
Comme la sève au cœur d'un hêtre.

J'ai rempli jusqu'aux bords un verre de cristal  
D'un clair vin du pays, plein de paillettes blondes,  
Et maintenant, ô fleurs du vignoble natal,  
Je bois à vos noces fécondes !

L'âme du vin monte sans bruit  
Dans mon verre, en perles d'écume,  
Et s'évapore dans la nuit  
Que la fleur des vignes parfume ;  
Mon rêve à son tour prend l'essor,  
Et ses légères bulles d'or  
Montent dans mon cerveau qui fume.



O capiteux bouquet du vin,  
 Haleine des grappes écloses!  
 Pourquoi ne suis-je au temps divin  
 Des antiques métamorphoses?  
 Je voudrais comme un dieu subtil  
 Me mêler aux séves d'avril,  
 Me fondre dans l'âme des choses!...

Dans mon verre plein de liqueur,  
 Le ciel étoilé se reflète.  
 O joyeuse ivresse du cœur,  
 Claire ivresse, chère au poète,  
 Prends-moi sur ton aile, et fuyons  
 Au pays des illusions,  
 A travers la nuit violette!

Est-ce un rêve des soirs d'été?  
 Ou la vigne en fleur, cette fée,  
 D'un baiser m'a-t-elle enchanté?...  
 Son odeur me vient par bouffée,  
 Et je crois dans l'obscur chemin  
 Voir la Vendange, serpe en main,  
 Pieds nus et robe dégrafée.

Les coteaux sont pleins de bruits sourds  
 Qu'un limpide écho me renvoie;  
 Sous la charge des raisins lourds  
 Le vigneron chancelle et ploie;  
 La cuve dans le vendangeoir  
 Boût, et le vin sort du pressoir  
 Comme un vermeil ruisseau de joie.

Le pur sang des raisins pourprés  
 Exhale partout son haleine;  
 Les bruns vendangeurs enivrés  
 S'en vont bondissant par la plaine,  
 Et l'on entend dans les ravins  
 Comme un chœur de jeunes sylvains  
 Dansant autour du vieux Silène...

Mon verre est vide. Au ciel la nuit poursuit son vol,  
Et toujours cette odeur pénétrante m'arrive  
Avec le chant lointain du dernier rossignol  
Et les premiers cris de la grive.

Je m'endors, et tandis que le pâle matin,  
Frissonnant, sur le front des collines se lève,  
La fleur des pampres verts et le bouquet du vin  
Embaument l'azur de mon rêve.

## AMOURS ÉTERNELLES.

Quand les soleils tombans du soir  
Dardent au faite du miroir  
Un rayon de lumière oblique,  
Parmi des flots d'atomes d'or  
Le vieux trumeau sourit encor  
Au grand salon mélancolique.

Dans un cadre à biseau doré  
On voit, à la marge d'un pré,  
Le berger près de sa bergère.  
Leurs clairs regards sont attendris,  
Et sur leurs fronts les saules gris  
Font trembler une ombre légère.

Les troupeaux broutent le gazon.  
Vers les lointains de l'horizon,  
Un fin brouillard bleu s'évapore;  
Le berger d'un air langoureux  
Module un soupir amoureux  
Sur sa flûte de buis sonore.

Et devant ce couple ingénu  
On rêve d'un monde inconnu,  
Où les cœurs épris et fidèles  
Ignorent les tristes revers  
Et tous les lendemains amers  
De nos pauvres amours mortelles.

Le beau flûteur n'est jamais las.  
 Sa bergère ne cesse pas  
 D'écouter la flûte câline;  
 Aux oreilles des curieux,  
 Les doux accens mélodieux  
 N'arrivent pas... On les devine.

O mystérieuses chansons,  
 Volupté magique des sons  
 Entendus au travers d'un rével..  
 Berger, sur ta flûte de bûis  
 Tu répéteras jours et nuits  
 Cet air qui jamais ne s'achève.

Bergère, ton sourire frais  
 N'abandonnera plus jamais  
 Les coins de tes lèvres mignonnes,  
 Et vous, grands saules frissonnans,  
 Malgré les hivers survenans,  
 Vous ne perdrez plus vos couronnes !

A vos pieds, aux jours de printemps,  
 Tous deux vous avez en cent ans  
 Vu passer des couples sans nombre;  
 Tous deux vous avez écouté  
 Maint baiser d'amour répété  
 Par l'écho du salon plein d'ombre;

Et quand les amans d'aujourd'hui  
 Dormiront, le front plein d'ennui,  
 Sous la pierre des sépultures,  
 Le berger dans son cadre d'or  
 Saluera de sa flûte encor  
 Les amans des saisons futures.

ANDRÉ THEURIET.

---

---

LES

# PLANTES GRIMPANTES

D'APRÈS M. DARWIN

---

*Les mouvemens et les habitudes des plantes grimpanes*, par M. Charles Darwin,  
traduit de l'anglais par le Docteur R. Gordon; Paris 1876.

---

La physiologie végétale est une science relativement moderne. Les botanistes de l'antiquité, Théophraste et Dioscoride, décrivirent et classèrent les plantes, mais ne cherchèrent à connaître ni la nature de leurs organes ni les fonctions qu'ils remplissent. Les Arabes et les savans du moyen âge continuèrent cette tradition. C'est seulement vers le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle que Leuwenhœck en Hollande, Grew en Angleterre, Malpighi en Italie, Camerarius en Allemagne commencèrent à étudier les organes et à analyser la structure intime des végétaux, tâche que l'invention récente du microscope avait rendue possible. Empédocle, Aristote, Théophraste, pressentirent la fécondation végétale, c'est-à-dire le rôle des étamines et du pistil, Camerarius et Vaillant l'affirmèrent. Perrault, Mariotte et Lahire entrevirent la circulation de la sève; cependant la physiologie expérimentale n'était pas encore née; elle fut fondée par un ecclésiastique anglais, Stephen Hales. La publication de la *Statistique végétale*, en 1728, ouvrait la voie et enseignait la méthode à suivre pour découvrir et analyser l'ensemble des fonctions dont se compose la vie végétale. Hales n'eut point de successeur immédiat; mais dans le xviii<sup>e</sup> siècle Priestley, Bonnet, Duhamel du Monceau, Sénebier, et dans le xix<sup>e</sup> Théodore de Saussure, Dupetit-Thouars, Robert Brown, De Candolle, Dutrochet, Treviranus, Liebig et Boussingault enrichirent les diverses branches de la physiologie végétale de leurs découvertes. Aujourd'hui un grand nombre de savans se livrent à ces études, dont l'importance augmente tous les jours, par leurs applications à la biologie

générale dont M. Herbert Spencer vient d'esquisser les traits généraux, et à l'agriculture qui tend de plus en plus à devenir une science rationnelle basée sur la connaissance des principes nutritifs que les végétaux empruntent au sol et à l'atmosphère.

M. Ch. Darwin, dont les travaux ont éclairé toutes les branches des sciences naturelles, ne pouvait rester indifférent à la physiologie végétale, qui jette un jour si nouveau sur les relations qui tendent à assigner une origine commune aux deux règnes organisés de la nature, les végétaux et les animaux. Déjà dans son livre *sur la Fécondation des Orchidées* il avait dévoilé le rôle considérable que les insectes jouent dans la fécondation de ces belles fleurs qui sans leur intervention resteraient à jamais stériles. Depuis il a fait de longues et minutieuses expériences sur les plantes insectivores dont il a été rendu compte ici même (1). Le volume sur *les mouvemens et les habitudes des plantes grimpanes*, traduit sur la seconde édition et publié récemment, n'est pas moins intéressant, car il nous montre que les végétaux comme les animaux exécutent des mouvemens variés dont le résultat contribue à l'accomplissement régulier de leurs fonctions de nutrition ou de reproduction. Une courte analyse suffira pour le prouver. M. Darwin a eu quelques prédécesseurs dans ce genre de recherches : Dutrochet, Hugo Mohl, Palm, Léon et H. de Vries; il a mis leurs travaux à profit, les a contrôlés et complétés par ses expériences et ses observations personnelles. Son livre est donc un résumé de nos connaissances sur ce sujet.

L'auteur divise les plantes grimpanes en quatre classes : 1° les plantes volubiles, ce sont celles qui s'enroulent autour d'un tuteur; 2° les végétaux qui grimpent à l'aide de leurs feuilles; 3° ceux qui sont pourvus de vrilles préhensiles; 4° ceux enfin qui sont munis de crampons.

Les plantes volubiles telles que le houblon, le haricot, les liserons, incapables de se soutenir elles-mêmes, contournent en hélice un corps cylindrique quelconque et s'élèvent ainsi au-dessus du sol. Presque toutes se contournent toujours dans le même sens, à savoir de gauche à droite ou de droite à gauche. Pour apprécier le sens de la rotation, le procédé le plus simple consiste à se placer en faisant face au nord devant une plante qui s'enroule autour d'un tuteur vertical. Considérons une portion visible de tige enroulée, c'est à dire comprise entre le tuteur et l'observateur; si cette portion de tige monte de sa droite à sa gauche, la tige est dite se mouvoir comme le soleil du levant au couchant. Si au contraire elle monte de gauche à droite, elle se meut en sens inverse du soleil, à savoir du couchant au levant. Ainsi le houblon, le *Tamus communis*, le *Lapageria rosea*, se meuvent comme le soleil; mais la plupart des plantes volubiles, la glycine, le haricot, les *Ipomœa*, le liseron des haies, les aristoloches, etc., etc., se meuvent

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> février, l'étude de M. Planchon sur les *Plantes insectivores*.

de gauche à droite en sens inverse de la marche du soleil. La douce-amère, si commune dans nos haies, est la seule espèce européenne qui s'enroule indifféremment dans un sens ou dans l'autre. Cet enroulement est dû au contact de la tige avec un corps résistant qui détermine une irritation d'une nature inconnue, mais en vertu de laquelle la tige contourne ce corps en se tordant sur elle-même. Cependant la plante ne saurait contourner des corps cylindriques d'un diamètre quelconque : ainsi le haricot multiflore et l'*Ipomœa purpurea* sont, d'après les observations de Hugo Mohl, incapables d'embrasser un tuteur d'un diamètre supérieur à 7 centimètres; la douce-amère ne s'enroule qu'autour de tiges minces, et c'est le long d'une ficelle tendue verticalement que le chèvrefeuille de la Chine (*Lonicera flexuosa*) grimpe le mieux. Toutefois M. Darwin a vu un chèvrefeuille *Lonicera periclymenum* qui avait embrassé un jeune hêtre de 0<sup>m</sup>,11 de diamètre, et dans les sombres forêts tropicales les plantes volubiles avides de sortir de l'obscurité et d'atteindre la lumière, s'élèvent en s'enroulant autour des plus gros arbres.

Une plante volubile sortant de terre, mais ne trouvant pas à sa portée un tuteur ou des branches sur lesquelles elle puisse s'appuyer, pousse d'abord droit couchée sur le sol, puis se courbe et comme elle continue à s'allonger et à se courber, il en résulte qu'elle tourne autour du point où elle est sortie de terre. Si en décrivant ce cercle elle rencontre un arbuste, un bâton, un tuteur quelconque, alors le contact détermine une inflexion plus forte, et la plante s'enroule en hélice autour de ce tuteur, souvent assez éloigné du point où elle a poussé primitivement. Poétiquement on peut dire que la plante *cherche* le tuteur qui doit la soutenir et qu'elle l'embrasse dès qu'elle l'a trouvé.

Le temps que la tige met à décrire une révolution autour de son tuteur, c'est-à-dire à se replacer verticalement au-dessus du point qu'elle avait atteint, n'est pas constant pour toutes les espèces ni pour les différentes périodes de végétation d'une même plante. Cependant on a constaté que le houblon accomplit cette révolution en deux heures environ, le *Tamus communis* et la glycine en trois heures, le liseron des haies en une heure et demie. Comme ses prédécesseurs, M. Darwin a vu que la tige volubile, en accomplissant ces révolutions, se tord sur son propre axe, c'est-à-dire qu'elle prend l'apparence d'une corde dont les différents brins sont tordus autour de l'axe de la corde.

Il y a des plantes grimpantes qui ne sont pas volubiles, ne s'enroulent pas autour des branches des arbustes placés dans leur voisinage, mais s'élèvent néanmoins en s'accrochant à tous les corps situés à leur portée : elles le font à l'aide de leurs feuilles; telles sont les clématites, les capucines, certaines morelles (*Solanum*), les *Lophospermum*, etc. Étudions avec M. Darwin les clématites, dont une espèce est si commune dans les haies de toute la France. Ces arbrisseaux aux longues tiges souples et flexibles portent des feuilles composées de plusieurs folioles

disposées comme les barbes d'une plume le long d'un pétiole commun. Dès que le pétiole secondaire d'une jeune foliole touche un corps quelconque, il s'infléchit, se courbe et embrasse ce corps en le contournant, à moins que son diamètre ne soit trop fort pour qu'il puisse le faire. Ce pétiole forme donc un crochet à l'aide duquel la tige est suspendue et fixée. L'expérience réussit très bien, si l'on place au contact d'une jeune feuille une branche mince, une feuille, une paille, un brin d'herbe, une ficelle, etc. Il suffit même de suspendre au pétiole une anse de fil pour qu'il la contourne et l'embrasse. Le poids le plus léger détermine ce mouvement ; ainsi une anse de fil pesant 4 milligrammes produit cet effet non pas instantanément, mais au bout d'un temps variable d'une ou de plusieurs heures. L'incurvation du pétiole de la foliole est suivie d'une modification dans la force et la texture de ce pétiole, qui assure définitivement la suspension de la tige : en effet, ce pétiole grossit, les faisceaux fibreux qui entrent dans sa composition se multiplient, forment un cercle complet, et la structure du pétiole devient analogue à celle de la tige qu'elle soutient. On peut facilement observer ces faits sur la morelle à fleurs de jasmin et sur les clématites.

Les plantes munies de vrilles forment la troisième catégorie des plantes grimpantes. Ces vrilles sont des feuilles ou des pédoncules de fleurs modifiés. Les feuilles, au lieu de s'épanouir en un limbe aplati, sont réduites à leur nervure centrale, qui acquiert alors la propriété de s'enrouler autour des corps minces avec lesquels elle se trouve en contact, — exemples : le pois commun, le *Cobæa scandens*, les *Bignonia*, etc. Les végétaux dans lesquels les pédoncules de la fleur se transforment en vrilles sont la vigne cultivée, les vignes vierges (*Cissus* et *Ampelopsis*), les passiflores, etc. La nature morphologique des vrilles des cucurbitacées (courges, melons, bryone) n'est pas encore bien éclaircie. Quelle que soit la nature de ces vrilles, qu'elles soient des pédoncules de fleurs ou des pétioles de feuilles, leur mode d'action est le même : elles s'accrochent aux branches qu'elles touchent, s'enroulent en spirale autour d'elles et permettent à la plante de s'élever au-dessus du sol au lieu de rester couchée à sa surface : le *Cobæa*, si communément cultivé dans les jardins, est une des plantes les mieux douées sous ce rapport. Ses vrilles sont terminées par de petits crochets rigides qui s'accrochent aux moindres aspérités, et les vrilles finissent par s'entortiller autour de la branche qu'elles ont saisie de façon à fixer solidement la plante. Les vrilles ont la même sensibilité que les pétioles des feuilles dans les plantes qui grimpent à l'aide de ces organes : le simple contact, un léger frottement, suffisent pour déterminer l'incurvation de la vrille ; la partie moyenne libre et non adhérente se contourne souvent en hélice, comme un tire-bouchon, et établit ainsi un lien élastique qui cède et ne rompt pas. On peut voir dans les haies la bryone fixée aux arbustes voisins par ses vrilles enroulées sur elles-mêmes en forme de tire-bouchon.

Le vent le plus violent ne saurait détacher la plante de l'arbrisseau auquel elle est attachée; quand il éloigne la plante du rameau qui la soutient la vrille cède, les tours de l'hélice s'écartent l'un de l'autre, mais, dès que la rafale a cessé, ils se rapprochent en vertu de leur élasticité, et la plante revient à sa position primitive.

La vigne vierge a, comme on le sait, la propriété de tapisser les murs les plus élevés et les plus lisses. Cette propriété résulte de deux facultés spéciales. D'abord les vrilles se dirigent toujours naturellement vers l'obscurité, c'est-à-dire du côté du mur, puis leurs ramifications semblables à une main se terminent par de petites pelotes qui sécrètent un suc particulier; ce suc durcit et les fait adhérer aux corps les plus polis, le stuc, le plâtre, le bois, et cela avec une force telle qu'elles peuvent alors supporter des poids d'un kilogramme et davantage.

Un dernier ordre de végétaux grimpants se compose de ceux qui adhèrent aux corps étrangers au moyen de radicelles appelées crampons. Bien différentes des vraies racines, qui ont la double fonction de fixer le végétal et d'absorber les liquides qui le nourrissent, ces crampons n'en ont qu'une seule, celle de le fixer. Le lierre commun est le type de ce genre de végétaux dont on retrouve les analogues dans les figuiers et les *Bignonia*. Le figuier rampant tapisse les murs d'un grand nombre de serres et adhère aux corps les plus lisses; l'odoriférant *Hoya carnos*a fait de même. Dans les genres *Bignonia* et *Tecoma*, si riches en espèces grimpantes, il en est qui sont munies à la fois de vrilles foliaires et de crampons; tel est le *Tecoma Tweediana*; il en est même qui sont volubiles. Ces arbrisseaux réalisent ainsi le type le plus parfait d'une plante grimpante, puisqu'ils réunissent tous les modes qui sont isolés chez les autres : tiges volubiles, vrilles et crampons.

Dans ses remarques finales sur les plantes grimpantes, M. Darwin cherche à se rendre compte de l'origine, de la cause de ces propriétés dont un certain nombre de végétaux sont doués, tandis que la plupart des autres en semblent totalement dépourvus. Il fait d'abord observer que la plupart des familles végétales renferment des plantes grimpantes. Cette faculté n'est donc pas limitée à quelques groupes de végétaux spéciaux, tels que les cucurbitacées, les bignoniacées, les passiflorées, les convolvulacées, où l'immense majorité des plantes sont grimpantes. Cette propriété apparait, pour ainsi dire, sporadiquement dans toutes les familles végétales, même celles des composées, des rubiacées, des liliacées, dont presque toutes les espèces ont des tiges droites et rigides. La faculté de grimper est donc inhérente aux végétaux en général, mais elle ne se manifeste que chez un certain nombre d'entre eux. Le besoin pour la plante de chercher la lumière a développé cette faculté; ainsi nulle part les plantes grimpantes ne sont aussi communes que dans les sombres forêts de l'Amérique, où elles s'élèvent le long



du tronc des arbres sous le nom de lianes, afin de les dépasser et d'épanouir au grand jour leurs feuilles et leurs fleurs. Les *Bignonia*, les *Cobæa*, les *Ampelopsis* sont tous des genres américains. Dans ces mêmes forêts, une foule d'animaux sont grimpeurs et vivent sur les arbres; la même cause a produit ces deux effets.

En suivant les modifications de la faculté de grimper dans le règne végétal, on reconnaît que les tiges qui s'élèvent à l'aide de leurs feuilles ou de leurs vrilles descendent de végétaux qui étaient volubiles, car beaucoup de leurs congénères le sont encore; les botanistes se rappelleront les antirrhinées, les morelles, les *Cocculus*, les *Celastrus*, les *Periploca*, etc. On peut voir aussi comment la faculté de grimper se perd dans certains genres. Ainsi les gesses ou *Lathyrus*, dont le pois de senteur fait partie, ont toutes des feuilles pennées, dans lesquelles les folioles sont disposées sur les deux côtés d'un pétiole commun, comme les barbes d'une plume. A la base de cette feuille composée, deux autres petites feuilles simples, appelées *stipules*, sont insérées sur la tige. Dans certaines espèces, il y a sur la feuille jusqu'à six paires de folioles, et les dernières seulement, réduites à leur nervure médiane, sont converties en vrilles; mais, dans la plupart des espèces, il n'y a que trois, deux ou même une seule paire de folioles, toutes les autres sont remplacées par des vrilles. Ces vrilles, quelquefois actives, ne le sont pas toujours; au lieu de s'enrouler autour des branches qui sont à leur portée, elles se recoquillent sur elles-mêmes, ce qui indique déjà un affaiblissement dans la faculté de grimper; mais il y a mieux. On trouve communément dans les champs une petite espèce de gesse (*Lathyrus aphaca*) chez laquelle toutes les feuilles avortent, et les vrilles se réduisent à un filament unique et sans usage; par contre, les stipules sont énormément développées et remplissent les fonctions physiologiques des feuilles; la plante n'est plus grimpante. Dans une autre espèce provençale et algérienne, le *Lathyrus ochrus*, toutes les folioles et les stipules manquent également; les vrilles se réduisent à quelques filaments inutiles situés à l'extrémité du pétiole; mais, en vertu de la loi du balancement des organes, ce pétiole s'est élargi et devient ce que les botanistes appellent un *phyllode*, qui remplit les fonctions d'une feuille. Dans une troisième espèce, le *Lathyrus Nissolia*, vrilles, folioles, stipules, tout manque, et les phyllodes, semblables aux feuilles des graminées et des *Acacia* de la Nouvelle-Hollande, représentent seuls tous ces organes disparus. L'espèce ne possède plus aucun des attributs d'une plante grimpante, elle est incapable de s'accrocher aux tiges ou aux branches voisines, tandis que beaucoup de ses congénères et d'autres appartenant à des genres voisins: pois, haricot, vesce, sont des plantes grimpantes pourvues des appareils variés que cette fonction nécessite.

Enfin il est un autre genre de preuves qui n'a pas encore attiré l'attention des observateurs, mais dont la valeur n'est pas moindre, c'est

celui qui est tiré des phénomènes d'*atavisme*. On désigne sous ce nom la réapparition accidentelle chez les descendans de particularités qui existaient chez leurs ancêtres. Cette loi s'applique aux végétaux et aux animaux comme à l'homme. Si donc nous trouvons sur quelques individus d'une plante nullement grimpante des organes propres à cette fonction, nous pouvons en conclure que les ancêtres phylogéniques de cette plante étaient des végétaux grimpons. Tout le monde connaît le muflier commun (*Antirrhinum majus*), qui pousse spontanément sur les murs et est cultivé souvent dans les jardins comme plante d'ornement. J'ai observé deux pieds de muflier qui présentaient à l'aisselle de leurs feuilles des ramuscules grêles, longs et flexibles, enroulés autour du muflier lui-même et des branches d'un rosier voisin. Ces pieds avaient donc accidentellement des organes préhensiles comme les plantes grimpanes; ces organes ont disparu dans presque tous les individus de cette espèce et de ses congénères, mais la faculté de grimper s'est conservée intégralement dans les espèces des genres voisins, *Lophospermum*, *Maurandia* et *Rodochiton*, qui sont toutes grimpanes.

Les mouvemens exécutés par les plantes volubiles ou grimpanes à l'aide de leurs feuilles ou de leurs vrilles, pour s'élever au-dessus du sol en s'appuyant sur d'autres végétaux plus robustes, et les mouvemens encore plus marqués propres aux plantes sensibles ou insectivores, ont fait disparaître une différence que l'on croyait décisive entre le règne animal et le règne végétal. Les animaux, disait-on, se meuvent et se déplacent pour chercher leur nourriture; les végétaux au contraire sont immobiles et fixés au sol d'où ils la tirent. On oubliait qu'il existe une foule d'animaux aquatiques qui sont également immobiles, c'est-à-dire fixés à des roches ou à d'autres corps, tels sont les polypes, les coraux, les éponges, les actinies, les holothuries, les balanes, les huîtres, les moules, etc. Les mouvemens de ces animaux sont tout à fait comparables à ceux que les botanistes ont signalés dans les végétaux; ce sont, comme Lamarck l'avait déjà dit en 1809 (*Philosophie zoologique*, t. II, p. 278), des mouvemens dus uniquement à l'excitation produite par des agens extérieurs. Ainsi l'abîme qui séparait jadis les deux règnes organisés de la nature se comble peu à peu, et nous voyons apparaître le magnifique tableau du règne organisé sous la forme d'un arbre immense, dont le tronc est formé par les *protistes*, êtres ambigus, intermédiaires entre les végétaux et les animaux. Ce tronc commun se divise ensuite en deux embranchemens : d'un côté les végétaux, dont les plus parfaits sont ceux qui germent avec deux cotylédons et portent des fleurs complètes; l'autre embranchement, c'est le règne animal qui s'échelonne hiérarchiquement, depuis le corail le plus simple jusqu'à l'homme, seul capable de comprendre l'origine, la majesté et l'harmonie de ce grand ensemble.

CEL. MARTINS.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 décembre 1876.

La France, dans sa longue carrière, dans ses voyages à travers tous les régimes, a eu bien des momens critiques; rarement elle a passé par une épreuve plus bizarre, moins motivée, moins opportune que celle qui vient de lui être infligée. Ce qui était facile à prévoir est arrivé en effet. Le cabinet présidé par M. Dufaure est tombé ou il s'est affaissé; une crise à laquelle tout le monde a contribué s'est ouverte, et depuis le 2 décembre, — un anniversaire qui devrait pourtant donner à réfléchir! — depuis près de quinze jours la grande, l'unique question a été de savoir comment on relèverait ce ministère tombé en défaillance, ou comment on ferait un ministère nouveau dans l'incohérence des pouvoirs et des partis.

Des consultations et des négociations se succédant sans résultat, des combinaisons tour à tour essayées ou proposées, des jactances à demi révolutionnaires, des prétentions de partis contrariant tous les efforts, des manifestations de couloirs, des agitations mêlées d'impuissance, c'est l'histoire qui vient de se dérouler pendant deux semaines devant le pays étonné, et, on peut le dire, scandalisé. Si c'est pour cela qu'on a voulu avoir une session extraordinaire, si c'est pour se ménager le moyen de provoquer ou d'aggraver des crises qu'on a tenu à laisser le vote du budget en suspens jusqu'aux derniers jours de l'année, on a réussi complètement. Le budget n'est pas encore voté, il est vrai, mais on a eu la crise, l'inter règne ministériel, le trouble des pouvoirs, en un mot cette situation confuse où l'on a semblé se faire un jeu d'accumuler les impossibilités, en confondant, en altérant toutes les conditions d'un régime régulier. Pour la première épreuve un peu sérieuse des institutions nouvelles, ce qui vient de se passer à Versailles est en vérité instructif. D'un seul coup on a renversé étourdiment un cabinet, on a tout fait pour créer à M. le président de la république une tâche presque impossible, tout au moins fort épineuse, et l'on n'a sûrement pas

préparé une vie facile au ministère nouveau ou reconstitué qui sort enfin de ce prodigieux gâchis dont on a offert le spectacle à la France.

Ce qu'il y a de grave, ce n'est point évidemment qu'une crise ministérielle ait pu se produire, ni même que l'enfantement ou la transformation d'un cabinet ait pu offrir des difficultés. Ce n'est là en définitive qu'un de ces accidents qui tiennent à la nature du régime parlementaire et auxquels suffit le jeu régulier des institutions. Ce qu'il y a de grave, de tristement significatif, c'est la manière dont la crise s'est produite, c'est tout ce qui a caractérisé et prolongé cette crise, c'est cette excitation à demi violente, à demi puérole des esprits, qui un instant a pu faire d'un simple changement de cabinet une sorte de suspension du gouvernement, l'épreuve d'un régime constitutionnel à peine inauguré d'hier. Nous avons aujourd'hui, il est vrai, la meilleure solution qu'on pût avoir dans les circonstances présentes. Le ministère est reconstitué avec M. Jules Simon comme président du conseil et ministre de l'intérieur, avec un des vice-présidents du sénat, M. Martel, comme garde des sceaux. Les autres collègues de M. Dufaure, moins M. de Marcère, restent en fonctions, M. le duc Decazes aux affaires étrangères, M. le général Berthaut à la guerre, M. Waddington à l'instruction publique, M. Léon Say aux finances. C'est le dénouement le plus naturel, le plus correct, et puisqu'il en est ainsi, nous ne demandons certes pas mieux que de souhaiter la bienvenue à ce cabinet métamorphosé ou recomposé, qui nait fort à propos pour mettre fin aux incohérences de ces derniers jours.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant, la situation ne reste pas moins difficile. Le véritable danger est dans tous ces conflits qu'on se plaît à envenimer, dans ce système d'agitation par lequel on finirait par rendre tout gouvernement impossible, dans ces combinaisons artificielles et ces prétentions de partis qui, après avoir renversé M. Dufaure, peuvent tout aussi bien menacer le ministère reconstitué avec M. Jules Simon. Le mal est surtout dans l'action désordonnée et confuse de la chambre des députés, dans une majorité sans cohésion et sans direction, et si pour le moment on s'en est tiré à peu de frais, s'il y a encore un gouvernement suffisant, ce n'est point certes la faute de ceux qui, après avoir tout fait pour provoquer la dernière crise, n'ont rien négligé pour l'aggraver. On dissertera tant qu'on voudra, la première, la plus grave responsabilité de tout ce qui vient d'arriver doit peser devant le pays sur la gauche et les complaisans de la gauche, sur tous ces politiques de partis qui, sans rien écouter ou prêts à tout braver, ont été sur le point de compromettre les dernières garanties de paix intérieure.

Comment s'est-elle formée, en effet, cette situation? Comment le dernier ministère a-t-il été conduit à ce point où il ne s'est plus senti l'autorité nécessaire pour rester au pouvoir? Rien n'est plus facile sans doute que de rejeter la responsabilité sur le sénat. C'est le sénat qui a tout fait! C'est le sénat qui a renversé le ministère et M. Dufaure, en

refusant de sanctionner la loi sur la cessation des poursuites adoptées par la chambre des députés et soutenue par le gouvernement! L'explication est au moins étrange. Le sénat, et c'est là une fatalité de plus, le sénat, depuis qu'il existe, a pu ne pas comprendre toujours son rôle de la manière la plus utile. Il a repoussé des mesures, comme la restitution à l'état de la collation des grades, qu'il aurait dû accepter, et en compensation, sans doute pour ne pas paraître opposer une résistance systématique, il a voté la loi sur la nomination des maires, qu'il aurait pu, qu'il aurait dû repousser. Il est certain que l'esprit conservateur du sénat n'est pas toujours parfaitement équilibré! Quant à la loi sur la cessation des poursuites, qu'a-t-il fait en réalité? Il s'est borné à sanctionner une opinion que le garde des sceaux avait très éloquemment et inutilement soutenue devant la chambre des députés, dont M. Dufaure ne s'était départi que dans un sentiment de conciliation, pour éviter une divergence de plus entre les deux chambres. Un vote qui donnait raison au jurisconsulte et au ministre ne pouvait être considéré comme un échec bien sensible, et n'aurait pas certainement suffi pour provoquer une démission, d'autant plus que le président du conseil, s'il l'avait voulu, aurait pu s'assurer immédiatement qu'il avait toujours une majorité dans le sénat. La vérité est que la loi sur la cessation des poursuites n'a été qu'un incident, tout au plus un prétexte, et que le ministre est tombé parce qu'il a rencontré dans la chambre des députés tout un travail hostile, parce qu'il était lui-même divisé au moment où il devait tenir tête à une situation de plus en plus difficile.

Qu'on laisse donc au sénat la responsabilité de ses œuvres, et que les directeurs de la chambre des députés gardent celle qui leur revient. C'est par eux que la crise a été préparée, c'est par eux que la campagne a été organisée et conduite contre le ministre, surtout contre le président du conseil, devenu depuis quelque temps l'objet d'animosités particulières qui ne se déguisaient plus. Il est certain que M. Dufaure n'est pas toujours un personnage commode. Il ne livre pas facilement les traditions du corps judiciaire, l'inviolabilité de la magistrature. Il n'est pas disposé à porter dans les affaires religieuses l'esprit d'hostilité et de persécution. On le lui a fait payer au jour du budget et au scrutin. Est-ce qu'on a perdu le souvenir de cette séance où, pour une question futile, on a laissé une heure durant le président du conseil aux prises avec un député qui a pu aller jusqu'à se permettre des attaques personnelles? Est-ce qu'on a oublié cette guerre de broussailles poursuivie passionnément pendant plus d'une semaine contre les propositions les plus simples du ministre des cultes? M. Gambetta mettait, il est vrai, toute sa diplomatie à déclarer que les membres de la commission du budget étaient des collaborateurs, non des adversaires, pour le gouvernement. C'était un palliatif assez vain; M. Dufaure ne pouvait se méprendre, il voyait bien que dans tout cela il y avait quelque chose

de plus qu'une question de budget, qu'il y avait une opposition presque systématique, une incompatibilité croissante, et cette situation incertaine, amoindrie, ne faisait que se compliquer par cette malheureuse affaire des honneurs funèbres, qui a eu certainement un rôle décisif dans tous ces conflits publics ou intimes.

Le gouvernement, en présentant une loi médiocrement conçue pour régler les honneurs funèbres, commettait une imprudence évidente, et en retirant peu de jours après cette loi pour sortir d'embarras, il tombait dans un autre piège; il allait, sans le savoir, au devant d'un incident fort imprévu qui ne pouvait que précipiter la crise. Qu'arrivait-il en effet? Au moment où le projet était retiré, un membre de la commission chargée d'examiner la loi proposait un ordre du jour qui ressemblait à une solution de la question, et encore plus à une injonction signifiée au gouvernement. Chose plus extraordinaire! Le ministre de l'intérieur, qui venait de lire le décret officiel retirant la loi, M. de Marcère, se hâta d'accepter au nom du ministère cet ordre du jour improvisé. M. de Marcère obéissait sans doute à un entraînement instantané, peut-être même croyait-il faire un coup de maître en raffermissant le ministère par une manifestation éclatante de majorité. Il ne voyait pas qu'il engageait le gouvernement sans y être autorisé, ou qu'il avait l'air de rechercher auprès de la gauche de l'assemblée une certaine popularité au détriment de ses collègues. C'était une de ces légèretés par lesquelles un homme public compromet pour longtemps son crédit et sa position, s'il ne réussit pas dans son coup d'audace. M. de Marcère n'avait certainement pas réussi, il pouvait bientôt s'en douter en recevant les protestations les plus vives; il n'avait pas même la chance d'être approuvé par beaucoup de ses amis, qui n'avaient voté l'ordre du jour que sur sa déclaration. De toute façon le cabinet était dès lors obligé ou de se retirer tout entier ou de se reconstituer. Ce que les meneurs de la gauche avaient préparé par la campagne de la discussion du budget, M. de Marcère le précipitait par l'acte le plus irréfléchi.

Évidemment avec un peu plus d'esprit politique, avec moins de mauvaise humeur et de turbulentes impatiences dans les partis, avec moins d'hésitations et de maladresses de la part du ministère, ces difficultés auraient pu être évités pour le bien de tout le monde, surtout pour le bien des institutions dont la France fait la laborieuse expérience. Rien surtout de plus frivole, de moins intelligent que cette guerre dont on a poursuivi l'ancien président du conseil. M. Dufaure peut avoir ses habitudes d'esprit et de caractère, ses rudesses, si l'on veut; c'est dans tous les cas un de ces noms qui honorent une cause, et la république qu'on veut fonder était la première intéressée à se présenter au pays à l'abri de cette illustration de l'intégrité et du talent. La république, il nous semble, a deux intérêts, celui de s'accréditer par sa modération,

de vivre sans troubles, de prouver qu'elle n'est pas l'instabilité perpétuelle, et celui de montrer qu'elle sait se faire honneur de tous les hommes sérieux et éprouvés qui veulent la servir par conviction ou par dévouement au pays. Est-ce que les républicains ont dans leur camp tant de notoriétés et de capacités? Ils auraient dû comprendre que l'autorité et l'éloquence de M. Dufaure étaient une force pour le nouveau régime; ils ne l'ont pas compris, et sans combattre ouvertement, il est vrai, le garde des sceaux, ils se sont amusés à lui rendre le pouvoir difficile. Dès que la crise, moralement ouverte par la discussion du budget des cultes et aggravée par la fausse démarche de M. de Marcère, a éclaté définitivement, l'unique question a été de savoir quelles proportions elle prendrait, dans quelles conditions elle se dénouerait, et c'est ici que commence la grande mêlée, que toutes les responsabilités sont en jeu.

On ne peut pas dire assurément que M. le président de la république ait donné le signal de ce trouble, qui a rempli Versailles et qui a fini par retentir dans le pays. Il n'a point créé de difficultés à son ministère, il l'a soutenu jusqu'au bout, même quand il chancelait déjà, et peut-être aurait-il désiré le voir rester aux affaires, ne fût-ce que provisoirement, jusqu'après le nouvel an, jusqu'à la session ordinaire, qui doit s'ouvrir au mois de janvier. Lorsque l'impossibilité de ce provisoire lui a été démontrée, il s'est conduit en vrai chef constitutionnel. Sa première pensée a été de consulter les présidents du sénat et de la chambre des députés, M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Jules Grévy. Il a consulté sans doute d'autres hommes politiques encore. Sa préoccupation dominante a été évidemment de pousser aussi loin que possible l'esprit de conciliation, sans dépasser les limites de la république conservatrice et libérale dont il est le chef. Si l'éventualité d'une dissolution de la chambre s'est offerte à lui, c'est tout au plus lorsqu'il a cru comprendre qu'on pouvait songer à lui imposer des conditions qu'il n'avait pas le droit de subir dans l'intérêt de la sécurité de la France.

Au fond, il n'y a eu guère que trois combinaisons qui aient été sérieusement agitées ou essayées. La première est celle qui aurait fait de M. le duc d'Audiffret-Pasquier un président du conseil, le chef d'un nouveau cabinet; mais celle-là a été proposée, elle n'a jamais été admise par le principal personnage. Le président du sénat a refusé absolument, à plusieurs reprises, de se charger de la formation et de la direction d'un ministère. La seconde combinaison est celle qui, en maintenant au pouvoir M. Dufaure et la plupart de ses collègues de l'ancien cabinet, faisait entrer M. Jules Simon au ministère de l'intérieur à la place de M. de Marcère. M. le maréchal de Mac-Mahon voulait ainsi montrer tout à la fois le prix qu'il attachait aux services de M. Dufaure et son désir de donner la garantie la plus décisive aux fractions modérées de la gauche. S'il y a eu des difficultés ou des impossibilités, elles

ne sont pas venues de M. le président de la république. M. Jules Simon n'a cru pouvoir accepter qu'à une condition, c'est que M. Dufaure, en gardant la présidence du conseil sans portefeuille, abandonnerait les sceaux. M. Dufaure, de son côté, n'a pas cru de sa dignité de rester le chef nominal d'un cabinet où il cesserait d'avoir l'administration de la justice française. Il aurait néanmoins consenti à la formation d'un ministère des cultes qui aurait été confié à un des membres distingués du centre gauche, M. Bardoux. Ce cabinet qui, un instant, a paru exister, n'a pas survécu à une explication, et c'est alors sans doute que la situation a pris quelque gravité; c'est à ce moment d'incertitude qu'ont pu être débattues toutes les éventualités, même celles d'un ministère purement conservateur et d'une dissolution de la chambre. On ne s'est jamais arrêté sérieusement à ces projets. La dernière combinaison enfin est celle qui a réussi, qui existe depuis hier avec M. Jules Simon, président du conseil et ministre de l'intérieur, avec M. Martel, ministre de la justice. En réalité, à travers toutes ces péripéties qui conduisent à la reconstitution pénible du cabinet, M. le président de la république n'a cessé de montrer une loyauté complète, une pensée invariable de modération et de conciliation. Il s'est prêté à tous les essais, il a laissé toute liberté aux nouveaux ministres dans le choix et la direction du personnel administratif. Il n'a été inébranlable que sur un seul point : à aucun prix il n'a voulu consentir à se séparer du ministre de la guerre, du général Berthaut. A ses yeux, la nécessité de soustraire tout ce qui intéresse la réorganisation militaire de la France « aux hasards et aux fluctuations de la politique » a plus que jamais la force impérieuse d'un devoir. M. le général Berthaut est à peine à l'œuvre depuis quelques mois; son éloignement serait encore une perte de temps, et on n'a pas le droit de perdre du temps. Tout cela, M. le maréchal de Mac-Mahon paraît l'avoir dit sans affectation, sans faiblesse, surtout sans aucune préoccupation de politique intérieure, et on a dû s'incliner devant le patriotisme du soldat qui met au premier rang de ses prérogatives l'obligation de veiller sur la sécurité du pays. Après tout, M. le maréchal de Mac-Mahon a peut-être autant de titres que M. Floquet, M. Louis Blanc et même M. Gambetta à choisir un ministre de la guerre et à s'occuper des intérêts militaires de la France!

Que cette reconstitution d'un cabinet, où il n'y a pourtant que deux ministres nouveaux, ait été laborieuse, qu'elle ait eu à triompher de plus d'une difficulté intime, rien n'est plus évident. Elle serait devenue rapidement et absolument impossible, si les agitations qui s'y sont mêlées pour la compliquer et l'aggraver avaient été aussi puissantes et aussi décisives que bruyantes. C'était une affaire de parlement sans doute; la chambre des députés avait bien le droit de s'intéresser aux combinaisons tour à tour proposées ou essayées, comme elle a aujourd'hui incontestablement le droit d'interroger les nouveaux ministres qui



vont se présenter devant elle. Cette faculté, avec la sanction d'un vote de confiance ou de défiance, c'est sa prérogative à elle. Ce qui ne rentre dans aucun ordre de prérogatives ou de facultés, ce qui ne ressemble à aucune politique sérieuse, c'est ce qui s'est passé à Versailles depuis près de quinze jours. Il faut que les meneurs de partis se résignent à entendre la vérité : ils se sont livrés dans ces dernières semaines à de telles effervescences, à de telles démonstrations, ils ont tellement prodigué les défis, les délibérations solennelles, les ultimatums, qu'ils ont fini par ne point échapper à un certain ridicule. On le leur a dit en pleine séance, et ils se sont emportés : ce n'était pourtant qu'un écho de ce qu'ont pensé tous les hommes de sang-froid, d'un sentiment public. Dans quelle atmosphère vit-on à Versailles pour n'avoir pas vu que tout ce qu'on faisait était démesuré, pour n'avoir pas senti la puérité, le danger de toutes ces tactiques, de toutes ces agitations? A peine a-t-elle été ouverte, cette crise qu'on avait provoquée, les esprits se sont montés, tout ce monde parlementaire s'est échauffé, et peu s'en est fallu vraiment qu'on ne proclamât la patrie en danger! Sans le vouloir, sans y prendre garde, on est allé jusqu'au bord des manifestations et des interventions révolutionnaires. Nous ne parlons pas, bien entendu, des radicaux, qui n'ont vu là qu'une bonne occasion de réclamer la « suppression du maréchal, » la suppression de la présidence et du sénat, la suppression de la constitution. Ceux-là sont dans leur rôle. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la fièvre a pénétré un peu partout.

La gauche s'est réunie, l'union républicaine s'est réunie, le centre gauche lui-même n'a pas voulu être le dernier à se réunir; tous ces groupes se sont rencontrés ensemble, et on a rédigé en commun des résolutions, des programmes; on a déclaré qu'on était d'accord sur « l'appréciation des causes de la crise actuelle, » que la majorité ne donnerait son concours qu'à un cabinet « vraiment parlementaire, » résolu à l'épuration du personnel administratif et judiciaire. Bientôt on est allé plus loin et on a dit sans façon : « La majorité républicaine entend qu'on discute avec elle les conditions d'existence d'un cabinet constitutionnel et parlementaire. » Ce n'est même pas tout : il y a eu évidemment une tentative pour ajourner le vote du budget des recettes, pour subordonner ce vote à la constitution du ministère. C'était ni plus ni moins la menace d'un refus de l'impôt, et, comme si le trouble était contagieux en certains moments, comme si les choses les plus extraordinaires semblaient toutes simples, voilà un homme grave, le président de la chambre lui-même, M. Jules Grévy, qui a cru devoir déclarer que c'était « très rationnel. » M. le président de la chambre nous permettra de penser qu'il choisissait étrangement son heure pour intervenir par l'expression d'une opinion personnelle. Ce qu'il a dit aurait pu en effet être « très rationnel » dans des circonstances ordinaires; dans les conditions présentes, c'était sanctionner de son autorité une tactique ma-

nifestement révolutionnaire, donner raison à des défiances que rien ne justifiait et accentuer en quelque sorte la crise. On l'a si bien senti que peu de jours après un des membres du centre gauche, M. Germain, a cru devoir désavouer devant la chambre la pensée d'une menace adressée au pouvoir exécutif, et déclarer qu'en aucun cas on n'avait l'intention de laisser les services publics en souffrance par un ajournement systématique du vote du budget des recettes. L'éclaircissement était devenu nécessaire, et rien ne prouve mieux ce qu'il y a d'irrégulier, de dangereux, dans toutes ces délibérations effarées et confuses. Nous le demandons sérieusement : est-ce ainsi que la chambre des députés entend jouer son rôle, aider à la « concorde des pouvoirs, » puisqu'on s'est servi de ce mot, et répondre au sentiment du pays ?

C'est là, dit-on, une intervention légitime de l'assemblée populaire et de la majorité qui domine dans cette assemblée. La majorité a le droit de dicter ses volontés, d'avoir l'action prépondérante dans le gouvernement. C'est là tout simplement, dirons-nous à notre tour, un dangereux abus de mots et une équivoque, une prétention fondée sur une fausse interprétation du rôle légitime de la chambre des députés et sur une confusion. D'abord, quand même cette majorité dont on parle, dont on se prévaut sans cesse, serait aussi décidée, aussi réelle, aussi complète qu'on le dit, elle n'existe, elle n'a son action régulière et légale que dans les limites de la constitution donnée au pays et acceptée; elle n'est pas seule dans l'organisation publique. La constitution a établi d'autres pouvoirs : elle a créé un sénat, elle a confirmé une présidence qui avait déjà son existence propre, et à chacun de ces pouvoirs elle a donné des droits, des prérogatives, des attributions également légitimes. Lorsqu'on parle toujours des droits du parlement, de l'application du régime parlementaire, est-ce que ce régime consisterait par hasard à supprimer directement ou indirectement deux des pouvoirs reconnus, pour concentrer la puissance publique dans une seule assemblée, dans une réunion de partis prétendant disposer de cette assemblée ? Lorsqu'on a perfidement affecté de rejeter sur M. le président de la république la responsabilité d'un interrègne ministériel prolongé en s'ingéniant à démontrer que le chef du pouvoir exécutif n'avait qu'à vouloir pour faire cesser la crise, qu'il n'avait qu'à livrer le gouvernement à la majorité, aux représentants des divers groupes réunis dans de si solennelles délibérations, est-ce qu'on a parlé sérieusement ? Si c'est ainsi, la chose est bien simple. Ce n'est plus le régime parlementaire, ce n'est plus même la constitution du 25 février par laquelle la république existe; c'est la dictature d'une assemblée unique, la chambre des députés de Versailles est une convention ! Les radicaux ont raison en réclamant la suppression immédiate du sénat et de la présidence ! C'est l'idée radicale qui est au fond de ces prétentions agitatrices; mais alors on sait que, s'engager dans cette voie, c'est prendre l'initiative d'une révolution, c'est

entraîner le pays dans les aventures, et on sait sans doute aussi ce que deviendrait la république dans ces jeux de hasard où triompherait bientôt la force, — une force qui a un nom connu aujourd'hui !

Voilà les conséquences possibles, — peut-être irrésistibles si l'on veut aller au hasard, — de ces falsifications du régime parlementaire, de ces mouvements turbulents, de ces abus d'une prétendue majorité. Une prétendue majorité, disons-nous : est-ce qu'elle existe en effet d'une manière sérieuse, au moins comme une force organisée de gouvernement ? Sans doute, nous le savons bien, on le répète sans cesse comme si on n'en était pas bien sûr, les gauches sont d'accord, elles se sont réunies ; le centre gauche a fraternisé avec l'union républicaine, et M. Louis Blanc lui-même a pu paraître un instant, l'autre jour, le *leader* de la majorité dans la campagne pour la suspension du vote du budget des recettes ; c'est un avantage pour la majorité d'avoir M. Louis Blanc pour *leader* ! mais enfin il ne faut pas se payer de mots, sur quoi repose cette alliance ? Que les divers groupes se retrouvent d'accord, comme ils l'ont été plus d'une fois, si le principe des institutions était mis en doute, c'est possible, c'est vraisemblable ; au-delà, est-ce qu'on entend la république de la même façon ? Est-ce que les membres du centre gauche, M. Germain, M. Bardoux, partagent les idées de l'union républicaine sur la politique, sur l'application du régime constitutionnel, sur tout ce qui touche à la direction pratique du gouvernement ? Est-ce que les partisans de la république conservatrice, libérale, sont disposés à suivre ceux qui sont toujours prêts à glisser dans la république dictatoriale et conventionnelle ? S'il y a des politiques différentes, comme on peut le croire, cette majorité dont on ne cesse de parler n'est qu'une fiction, un artifice de tactique et de circonstance.

C'est là précisément l'équivoque sur laquelle on prétend fonder des combinaisons, et cette équivoque, le centre gauche, plus que tous les autres groupes, est intéressé à la dissiper pour son crédit, pour l'honneur même de ses opinions. Il est intéressé à ne pas se laisser absorber dans cet amalgame, à se dégager d'une situation fautive où il n'a ni un rôle précis ni une initiative sérieuse. Que les esprits sensés et réfléchis du centre gauche y songent bien. Évidemment ils n'ont aucune raison d'être satisfaits d'eux-mêmes et de la position incertaine, à demi effacée, où ils se trouvent. Dans la dernière assemblée, pendant cette campagne qui a été couronnée par le vote de la constitution, le centre gauche a eu visiblement une action décisive, il a conduit le mouvement ; aujourd'hui, sous prétexte de ne pas se séparer de la majorité, il est réduit à suivre le mouvement, quelquefois en gémissant et avec mauvaise humeur, le plus souvent avec une résignation qui ne rehausse pas son autorité et dont il risque fort de n'être pas récompensé. Le mal de cette situation, c'est qu'on n'ose pas toujours dire tout haut ce qu'on pense, accepter les ruptures inévitables, et qu'on recule devant la nécessité de

former au centre de la chambre, entre tous les camps extrêmes, un noyau de forces libérales et conservatrices qui exercerait rapidement l'attraction la plus sérieuse. C'est le centre gauche qui semble naturellement appelé à remplir ce rôle de médiateur entre toutes les opinions modérées, et il le doit sous peine de continuer à se perdre dans cette confusion qui n'a que l'apparence de la majorité, où aucun gouvernement ne peut trouver un appui sérieux.

Il est plus que temps en effet de rentrer dans des conditions plus régulières, d'en finir avec toutes ces agitations qui ne servent après tout que les adversaires des institutions sous lesquelles s'abrite aujourd'hui la paix de la France. C'est l'intérêt du régime parlementaire qu'on dénature et qu'on fausse par la manière dont on prétend le pratiquer, qui ne peut qu'être compromis une fois de plus par des discussions oiseuses ou par des violences dont l'unique effet est de le représenter aux yeux du pays comme un régime de perturbation ou de stérilité. Nous oserons dire que c'est l'intérêt de la république elle-même. Les républicains, nous le savons bien, ont la fatuité de croire que seuls ils peuvent comprendre l'intérêt de la république; malheureusement pour eux, ils ont vécu longtemps dans des régions morales où règnent les idées anarchiques. Ils ont par instans quelque chose comme le mal du pays, ils y reviennent souvent presque d'instinct, malgré eux, et ils sont toujours prêts ou à renverser un ministère, ou à violenter les pouvoirs réguliers, ou à biffer une loi à propos du budget, ou à invalider quelque élection qui ne leur plaît pas. Les républicains ont besoin de s'accoutumer à cette idée qu'aujourd'hui le meilleur programme de gouvernement, pour la république, c'est de vivre le plus régulièrement possible, de s'acclimater par la modération, de se faire accepter en offrant au pays toutes les garanties. La dernière crise peut être un enseignement de plus aujourd'hui. C'est au ministère nouveau d'effacer les traces de ces mouvemens désordonnés, de remettre l'ordre dans ce monde parlementaire un peu effaré, en faisant sentir une direction à la fois libérale et modératrice.

Le nouveau président du conseil, M. Jules Simon, par tous les dons de l'esprit comme par la nature de ses opinions, qui ne peuvent être suspectes aux républicains, est certes mieux placé que tout autre pour accomplir cette œuvre, à laquelle s'associeront avec empressement, sans nul doute, les collègues qu'il a trouvés au pouvoir. M. Jules Simon est un homme plein de ressources et d'habileté. En entrant au pouvoir, il n'a pas caché les conditions principales de son accession; M. le maréchal de Mac-Mahon, de son côté, n'a pas déguisé ses vues sur certains points essentiels. Une alliance conclue dans ces termes, présentée aux chambres comme la garantie de l'accord des pouvoirs publics, ne peut évidemment qu'être profitable aux intérêts de la France, et cette seule considération domine certes toutes les petites questions de personnel

que la passion a pu grossir, que l'esprit d'équité tranche dans la pratique de tous les jours.

C'est après tout le meilleur dénouement d'une crise mal venue de toute façon, à cette fin d'année où les affaires ont besoin de n'être pas troublées par la politique, surtout dans un moment où s'agitent à Constantinople toutes les redoutables questions de la paix de l'Orient, peut-être aussi de la paix de l'Europe. Ces grandes questions viennent en effet d'entrer dans la phase décisive. La conférence européenne a commencé ses travaux à Constantinople. Sans doute on ne peut pas dire que la diplomatie aborde ces épineux problèmes dans des conditions absolument rassurantes. La réunion de la conférence a eu pour préliminaire inquiétant tout ce mouvement militaire par lequel la Russie s'est préparée ostensiblement à toutes les éventualités. L'armée russe est aujourd'hui campée aux abords du Pruth, sur les confins des principautés, et, sauf les hostilités ouvertes, tout est disposé pour la guerre. La grande question est justement de savoir si la diplomatie réussira à détourner le conflit, à suspendre l'entrée en campagne de l'armée russe, qui n'a été jusqu'ici qu'une menace. Sans rien exagérer, peut-être pourrait-on croire pour le moment à une légère détente des choses. On craignait presque que la conférence ne pût se réunir et devancer l'explosion des événements; la conférence est cependant réunie et s'est mise à l'œuvre. La Russie, au moment où se préparait la délibération européenne, semblait bien décidée à marcher, surtout à ne point se désister de l'idée d'une occupation militaire de la Bulgarie. Voici cependant que les premières explications échangées entre lord Salisbury et le général Ignatief paraissent avoir atténué les divergences d'opinions et déterminé un commencement de négociation sur des combinaisons qui auraient pour effet de détourner l'occupation des provinces de la Turquie, au moins par les forces russes. On cherche encore, et quelques paroles récemment prononcées par l'empereur Alexandre II ont un accent moins belliqueux.

Au milieu de cette situation, assurément toujours grave, de l'Europe, on s'est demandé bien des fois pourquoi M. de Bismarck se taisait obstinément, ce que signifiait ce silence prolongé et énigmatique. Eh bien ! M. de Bismarck a parlé, il a même parlé deux fois, à un banquet parlementaire et dans le *Reichstag* allemand. Et qu'a dit le chancelier allemand ? Rien de plus simple, en vérité. M. de Bismarck a parlé de l'inaltérable amitié qui lie l'Allemagne à la Russie, de son intention non moins sincère de rester au mieux avec l'Angleterre, de son désir également vif de soutenir l'Autriche, si elle était menacée, de l'alliance invariable des trois empereurs et de bien d'autres choses. M. de Bismarck est pour la paix, il ne veut que la paix, il ne travaille que pour la paix. Après cela, si la situation venait à changer, ne lui demandez

rien de plus, pour sûr il ne consultera que l'intérêt allemand; il garde sa liberté, et vraiment on ne peut qu'être éclairé et rassuré par les explications du tout-puissant chancelier de l'empire d'Allemagne!

CH. DE MAZADE.

## REVUE DRAMATIQUE.

COMÉDIE-FRANÇAISE : *l'Ami Fritz*, de MM. ERCKMANN-CHATRIAN.

GYMNASE : *la Comtesse Romani*.

Le bruit qui s'est fait autour de la pièce de MM. Erckmann-Chatrian est près de cesser. Il semblait que cet *Ami Fritz* fût un nouveau cheval de Troie dont les flancs allaient répandre dans la paisible maison de Molière des nuées de combattans furieux, et que le parterre de la Comédie-Française dût être transformé en champ de bataille; on en a heureusement été quitte pour la peur. Ces agitations stériles, où les enfans perdus des partis politiques dépensent leurs forces, n'ont pas de longues durées; de tous ces grands vacarmes il ne sort le plus souvent que du vent.

On a dit de *l'Ami Fritz*, en cette dernière semaine, tout le bien et tout le mal qu'on en peut dire; on a épuisé toutes les formes de l'éloge et toutes les ressources de la critique. La comédie nouvelle n'est pas un de ces chefs-d'œuvre qui défient le blâme, et si d'ardentes amitiés ont trouvé le moyen de la louer sans réserves, il s'en faut pourtant de beaucoup qu'elle donne satisfaction à toutes les exigences qu'imposent les goûts du jour et les lois nouvelles du théâtre. Ce n'est qu'un conte mis en dialogue, ou, mieux encore, une sorte de tableau vivant et parlant, parfumé de délicieuses senteurs printanières et de succulentes odeurs de cuisine, assaisonné de discours moraux, faisant, du premier mot au dernier, l'éloge du foyer, de la ménagère et des vertus domestiques. Il fallait voir, aux premières représentations, la surprise du public, élevé à l'école des auteurs à la mode, s'armant de souvenirs et de théories pour lutter contre le charme de cette pièce étrange, si peu théâtrale et si séduisante, cédant enfin à l'émotion de ces fortes paroles, de ces fraîches amours, de cette saine morale, se demandant s'il n'assistait pas à la naissance de ce renouveau qu'on cherche depuis si longtemps et qui semble fuir obstinément, comme l'oasis fuit dans le désert devant le voyageur altéré. Nous en sommes là aujourd'hui, qu'on fait du neuf en prêchant d'honnêtes vérités aussi vieilles que le monde.

Comme elles font plaisir à voir, ces figures de bons vivans, éclairées d'un large sourire, joyeusement empourprées! Qu'il est bon d'entendre ces braves gens parler, dans un langage clair et digne, des devoirs et

des joies de la famille! Nous voici loin des salons de l'*Étrangère*, des gredins, des femelles et des discoureurs mystiques. C'est l'air, c'est le repos, c'est la consolation. Existe-t-il réellement, ce petit coin béni où l'on aime sans hontes, où l'on se marie sans terreurs, où l'on fait du foyer un Dieu, de la paternité une religion, où l'on n'a d'autres vices que l'amour des plats friands et des larges lippées? S'il n'existait pas, il faudrait l'inventer, et en tous cas on le découvrirait plus facilement, en France, que le pays mondain où se passent les comédies prétendument morales qui ont été faites en ces dernières années.

Ils sont dans cet *Ami Fritz* sept ou huit personnages, et la pièce s'achève sans qu'il ait fallu tuer personne, ni une femme, ni un homme. Le vieux *rebbe*, qui seul raisonne et sermonne, a ses « vibrions, » comme le docteur Rémonin; il fait la guerre aux célibataires inutiles qui dépensent en plaisirs égoïstes leurs forces et leur cœur, qui se débrobent lâchement aux saints devoirs du mariage; mais il ne les supprime de la société qu'en les mariant. Si le bohémien Iosef, pour amuser au dessert, d'une grosse plaisanterie, les convives de Fritz Cobus, ne leur racontait que sa femme l'a, par horreur du violon, quitté jadis pour le trombone, on pourrait croire qu'en cet éden les femmes sont fidèles à leurs maris et que l'adultère est ignoré. Une pièce sans adultère est bien la plus grande des originalités par le temps qui court.

On nous a délivrés des Grecs et des Romains; qui nous délivrera des maris indignes et des femmes coupables? Les comédies que Paris applaudit font presque toutes le tour du monde, et on croit à l'étranger, où on les prend fort au sérieux, qu'elles peignent la société française; que les vertus de famille ne sont plus en France qu'un souvenir historique; que le mariage n'y est plus qu'une porte ouverte aux jeunes filles sur le grand chemin de la débauche. Faites donc comprendre aux bonnes gens qui, à deux cents lieues de Paris, voient nos pièces recommencer toutes à l'envi le même plaidoyer sur l'adultère, faites-leur comprendre qu'il n'y a là qu'une mode littéraire, le désir d'émoustiller des auditeurs qu'on croit plus blasés qu'ils ne le sont, et une sorte de forfanterie de vice qui nous fait trouver un sujet d'orgueil dans une injuste réputation d'immoralité. Les auteurs sont de bonne foi : ils cultivent le vice en conscience; ils prennent leurs visions pour des réalités; ils en sont à ce degré de perfection des grands menteurs qui poussent l'art jusqu'au point de se tromper eux-mêmes et de croire à leurs propres mensonges. Si ce n'est pas assez d'exhiber les fautes, on exhibera les hontes, si les difformités ne font plus assez d'effet, on ira jusqu'aux monstruosité. La voie est ouverte, et la *Comtesse Romani*, de MM. Alexandre Dumas et G. Fould, qu'on joue depuis plusieurs semaines au Gymnase, nous y mène déjà loin. Pauvre théâtre, où deux ou trois bons artistes s'agitent dans le vide, et où l'on chercherait vainement quelque chose qui ressemblât à la troupe d'autrefois! Pauvre

pièce, d'où l'on revient nerveux, abattu, découragé, prêt à douter de tout, sauf du talent d'un maître-auteur qui, non content de tenir lui-même contre le bon sens et le goût la plus folle des gageures, s'amuse à prêter aux œuvres baroques des novices le secours d'une habileté qui éblouit au point de faire perdre tout jugement !

Nicolet a fait école. On entasse le « plus fort » sur le « plus fort. » On ne cherche plus qu'à surprendre, et c'est à l'étonnement seul qu'on demande l'émotion ou la gaieté. Cette *Comtesse Romani*, qu'un hasard malicieux place vis-à-vis de *l'Ami Fritz* sur les affiches des théâtres de Paris, comme pour faire un contraste facile et plein d'enseignemens, poursuit en ses trois actes, découpés avec une savante adresse, un simple effet de stupéfaction. Elle est faite d'un bout à l'autre pour la scène finale, celle où la comédienne, — jetée par la honte et le remords aux pieds de l'homme qui lui a tout sacrifié, son nom et son honneur, dont elle a payé l'amour par la pire des trahisons, — regardant en face la mort à laquelle elle s'est elle-même condamnée, — reconnaît tout à coup dans son désespoir les souvenirs de son métier, se laisse convaincre qu'elle a joué sans le savoir un cinquième acte de mélodrame, qu'elle est actrice et qu'elle n'est pas femme, qu'elle a récité un rôle, qu'elle n'a pas versé de vraies larmes, qu'elle a été la dupe de son propre talent, — et, fière de ce succès obtenu sur elle-même, écartant le poison, reprend le chemin du théâtre, drapée dans son indignité. *E finita la commedia*. Le spectateur a été « remué » par la vue du phénomène qu'on lui a exhibé; on ne voulait pas autre chose. On verra à le « remuer » plus violemment encore la prochaine fois, car il se cuirasse peu à peu contre la stupéfaction : il en a tant vu en ces derniers temps ! Et on ne s'aperçoit pas que cette indifférence, qu'on espère vaincre par des secousses de plus en plus brutales, tient avant tout de la lassitude et du dégoût.

*L'Ami Fritz* a la chance de venir au moment où le public, surmené, demande grâce. Il y a de ces heures au théâtre où les berquinades font l'effet d'un fruit bien frais sur un palais incendié, et où l'abus du drame donne de l'intérêt aux pièces sans action. Rien ne peut faire aujourd'hui plus de plaisir que d'entendre prêcher une morale simple, dégagée des obscurités de métaphysique et des gronderies éhontées qui ont failli, dans bien des pièces récentes, rendre la vertu haïssable. Rien n'est plus charmant que ce petit coin de verdure et de soleil ouvert inopinément à côté des boudoirs, des tripots et des tableaux de « cabotinage. » Rien n'est plus attachant, pour qui sort de *la Comtesse Romani*, que le roman naïf de cet épicurien villageois, au cœur de qui l'amour de la bonne chère, de la chope et de la liberté se voit vaincu par la grâce d'une enfant qui lui révèle une à une toutes les joies et toutes les espérances du mariage. C'est bien peu assurément pour une pièce;



mais cela a le mérite de ne pas ressembler à ce que l'on connaît. Il y a autour de cette donnée menue, dont le charme ne suffirait pas à masquer l'insuffisance scénique, une foule de petits détails qui lui font un encadrement charmant, d'un réalisme coquet et d'une audace piquante.

C'est merveille de voir, au premier acte, la salle à manger de Fritz, véritable arsenal de la gourmandise, — et devant la table chargée de cristaux, où fume la bisque odorante, entre un poisson gigantesque et un pâté monstrueux, où le soleil dore les longues bouteilles de johannisberg, — ces trois joyeux compagnons, Fritz, le gros percepteur Hânero et le long Frédéric Schoultz, engouffrant les mets, vidant les flacons, humant les bonnes odeurs, écoutant d'une oreille distraite l'aubade que leur donne l'orchestre du bohémien Iosef, riant à gorge déployée des sermons du vieux *rebbe*, proclamant à haute voix, pour le mettre en rage, leur foi dans le célibat et l'égoïsme, dédaignant de lever les yeux de leur assiette pour voir passer, comme une apparition céleste au milieu de cet enfer de vieux garçons, la blonde et douce Sûzel. C'est un de ces tableaux « de haulte graisse » qui abondent dans les romans de MM. Erckmann-Chatrian, bien vivant, bien vrai, bien gai. On se sent à l'aise en présence de ces honnêtes Gargantuas, qui ont bon estomac et bon cœur, de ce vieux rabbin qui poursuit l'établissement du mariage obligatoire et qui dit simplement les meilleures choses du monde.

Voici, avec le deuxième acte, l'idylle qui commence; voici le jardin de la ferme, éclairé par le soleil levant et parcouru par les faneurs qui vont au travail en chantant les chansons mélancoliques du pays alsacien; voici au loin les vignes qui verdissent; voici les montagnes bleues; et voici, en un coin, le joyeux Fritz, troublé par des sensations nouvelles, regardant et interrogeant la petite Sûzel, qui, à demi-cachée dans les branches d'un cerisier, lui répond galement, le sourire aux lèvres et la joue en feu, plus rouge que les cerises qu'elle lui jette et qu'il croque à belles dents. L'amour est bien près de conquérir ce cœur qui lui était fermé. Le vieux *rebbe*, qui a juré de marier Fritz et qui est venu surveiller discrètement la marche des événemens, se frotte déjà les mains; mais Fritz ne parle pas, et il faut que le *rebbe* parle pour lui. Comment faire? C'est la Bible, où le *rebbe* puise sa sagesse, qui va lui servir d'interprète. Il s'approche de Sûzel, qui remplit une cruche à la fontaine; il lui demande à boire comme fit Éliézer quand il rencontra Rebecca. S'emparant de l'analogie, il feint de mettre en doute la science de la petite fille; il lui fait réciter les versets qui racontent le mariage de Rebecca, et, nouvel Éliézer, il lui montre le nouvel Isaac se promenant dans les vignes, sous les traits épanouis de Fritz. Sûzel s'affaisse sous le poids de l'émotion; puis, tout à coup, emprisonnant dans son tablier son joli visage qu'allume la confusion, elle s'enfuit et va cacher son trouble dans la cuisine où elle veillait aux apprêts du dessert : — Et mes beignets !

Il y a en ces deux scènes, — où M<sup>lle</sup> Reichemberg est ravissante et Got excellent, — une grâce et une fraîcheur exquises; le répertoire de la Comédie-Française, bien qu'il soit riche d'adorables bergeries, n'a rien de plus joli. Elles ont une émotion et une sincérité qui sont choses bien rares et qu'on ne saurait trop louer. Les plus fervens admirateurs de MM. Erckmann-Chatrion disaient d'avance leurs craintes et leurs incredulités au sujet de *l'Ami Fritz*. On croyait qu'ils ne possédaient pas « le théâtre, » pour employer une expression consacrée par la langue du métier. Ils ne possèdent certainement aucun des procédés connus et classés; mais ils ont des trouvailles qui défont toutes les habiletés du monde, et un instinct qui vaut le savoir-faire.

Cette idylle est du reste la meilleure partie de l'ouvrage, qui, à partir de la fin du deuxième acte, redescend lentement, par les chemins battus, vers le dénouement banal qu'on prévoit. Fritz a quitté brusquement la ferme, laissant la pauvre enfant désolée. Il est allé rejoindre ses compagnons de table, qu'il avait oubliés. Il a eu peur de son amour, et ses vieilles théories ont, dans un combat désespéré, vaincu les sentimens nouveaux qui s'éveillaient en lui. Victoire d'un jour, car Fritz, rentré chez lui, trouve pour la première fois sa maison triste et déserte; il n'a plus d'appétit, il boit de l'eau, il dort mal, ses grosses joues rebondies pâlisent et se creusent, l'estomac rechigne, l'humeur s'aigrit. Ce joyeux intérieur, où l'on vivait entre hommes, semble maintenant lui demander, par chacune de ses voix muettes, la présence et les soins d'une femme; mais l'égoïsme féroce du vieux garçon fait une résistance opiniâtre, qui se prolongerait indéfiniment peut-être, si un rival mieux avisé ne s'avisait de demander Sûzel. Fritz se décide alors, il se marie; la gâté rentre dans la maison, et les amis parlent de nouveaux banquets, pendant que le vieux *rebbe*, qui triomphe, parle déjà de la paternité prochaine, — le devoir de tout Français.

L'impression si originale du premier acte, l'impression si fraîche du deuxième, s'effacent dans les teintes grises du dernier. C'est dommage; mais la fin a heureusement encore quelques bonnes paroles qui relèvent les cœurs et qui font comme la morale de la pièce. C'est dans l'apologie persistante du mariage et de la paternité que se trouvent la moralité et le patriotisme incontestable de la pièce de MM. Erckmann-Chatrion. Les parfums de cuisine qui s'en échappent sont moins difficiles à supporter que les fades odeurs de coulisses de *la Comtesse Romani* et que les senteurs corrompues où se complait le public qui applaudit les pièces à la mode.

Il semble qu'on veuille faire aujourd'hui du théâtre une école de désenchantement et d'égoïsme, l'école du célibat. On a pris à tâche de montrer les désillusions, les tristesses et les chances malheureuses du mariage, et si, pour satisfaire à la vieille loi théâtrale, on marie encore, au dernier acte des comédies, le jeune premier et l'amoureuse, c'est

sous une sorte de réserve malicieuse, en laissant entendre au public, dressé à comprendre à demi mot, qu'ils ne seront pas heureux et n'auront pas d'enfans. On a renversé la conclusion de tous les vieux contes, et le dénoûment consolant de toutes les histoires dont s'amusaient nos pères paraît aujourd'hui une raillerie. Le mariage, où ceux-ci voyaient le commencement du bonheur, passe pour n'être plus que le début des infortunes et des ennuis. Les choses ne vont pourtant pas plus mal qu'autrefois. Les moralistes font du vacarme; ils accumulent les pièces sur les livres; ils gagnent, à médire, l'argent et le respect des badauds. Les gens sensés les laissent dire et se marient. Malheureusement, de la calomnie il reste toujours quelque chose : c'était l'avis de Bazile, qui s'y connaissait. Ceux qui savent la vérité ne font que rire; ceux qui l'ignorent écoutent et retiennent. Les auteurs qui font les plus noires peintures de la vie conjugale prennent femme eux-mêmes; ils sont bons époux, bons pères, et ils jouissent tranquillement de leur félicité, sans se douter qu'il y a des milliers de jeunes gens à qui leurs comédies ont inspiré la terreur du mariage, et qui y voient, sur la foi de boutades plus ou moins spirituelles, une sorte de croquemitaine toujours prêt à dévorer les grands enfans. L'avis fameux que Panurge demanda à Pantagruel « pour sçavoir s'il se doit marier, » les jeunes gens le demandent presque tous maintenant à une expérience hâtive et fautive, dont les leçons décourageantes du théâtre ont fait la plus grande part, — malheureux, qu'une prudence maladroite jette de Charybde en Scylla, qui se condamnent à une vie chagrine, improductive, privée des affections qui font le courage et la vraie force.

La morale bourgeoise et prosaïque de *l'Ami Fritz* est bonne et saine; de ces formidables goinfrieries s'élève une sage leçon. Si l'idylle n'avait pas le charme attendri et la poésie qui chaque soir soulèvent la salle, — si la Comédie-Française n'avait pas donné à *l'Ami Fritz* une mise en scène et une interprétation qui poussent la perfection jusqu'au danger, en égarant l'attention du public, — il resterait encore, pour assurer le succès, la saveur que peut avoir, en ce temps de comédies troublées, une pastorale qui montre d'honnêtes gens dans un tableau pittoresque.

G. V.

---

### LES LIVRES ILLUSTRÉS.

---

- I. *Sciences et Lettres au moyen âge et à l'époque de la renaissance*, par M. Paul Lacroix, in-8°; Didot. — II. *La Sainte Vierge*, par M. l'abbé U. Maynard, in-8°; Didot.

L'auteur du livre intitulé *Sciences et lettres au moyen âge et à l'époque de la Renaissance* n'a pas eu la prétention de donner sur ce grand sujet une étude neuve et complète. Pour être neuf dans une matière où tant

de vaillans investigateurs mettent chaque jour en lumière des textes ignorés, il faudrait se borner à des points de détail, exhumer des manuscrits, enrichir la science par de sérieuses découvertes, et comment être complet sans embrasser tous les travaux des dernières années, sans résumer toutes les acquisitions de la critique, sans se les approprier par des vues supérieures et une exposition magistrale? M. Paul Lacroix n'a pas de visées si hautes. Esprit facile, écrivain aimable, il se contente d'être le guide un peu superficiel du public des amateurs dans le vaste domaine du moyen âge et de la renaissance. C'est un simple dilettante, un cicérone agréable et de bonne compagnie. On peut faire avec lui d'intéressans voyages dans ces régions encore si mal connues. Ses indications, même les moins exactes, ont leur utilité, car elles éveillent toujours le désir d'étudier les choses de plus près et d'en savoir davantage.

Le tort de M. Paul Lacroix est d'avoir embrassé trop de choses. Il eût pu s'en tenir soit au moyen âge, soit à la renaissance, ou bien, s'il avait l'ambition de réunir ces deux mondes dans le même tableau, — idée excellente d'ailleurs, pourvu qu'elle fût bien comprise, — il aurait dû marquer avec plus de netteté les différences qui les séparent. Dans l'ordonnance de son livre, le moyen âge et la renaissance se confondent; c'est une faute grave de composition. Quant aux détails, il eût fallu à l'auteur non-seulement d'immenses lectures (ce n'est pas cette condition qui lui manque), mais des lectures attentives, scrupuleuses, pour éviter les erreurs. J'interroge le chapitre consacré à la philosophie du moyen âge et je me trouve arrêté dès le premier mot. M. Paul Lacroix parlant de Jean Scot Erigène, le hardi penseur du ix<sup>e</sup> siècle, nous dit que son grand ouvrage est intitulé *De la Division des Natures*. Il est clair pour tout homme du métier que ce livre n'a jamais passé par ses mains ou qu'il l'a feuilleté bien négligemment, sans cela il aurait vu que le traité de Jean Scot est intitulé *De la Division de la Nature* (*De divisione Naturæ*), ou bien en grec Περὶ φύσεως μυστικῆς, car Jean Scot savait le grec, et ses principaux maîtres étaient saint Denis l'aréopagite et le moine Maxime. Ce pluriel substitué au singulier défigure ici tout un système. J'aurais bien d'autres objections à faire au sujet de ce seul personnage, mais ce serait abuser d'une défaillance de l'auteur.

Toutes les fois que M. Paul Lacroix est soutenu par des écrivains qui ont étudié spécialement telle ou telle partie de l'histoire des idées, quand il s'appuie sur M. Jourdain pour l'histoire de l'Université de Paris, sur M. Ferdinand Denis pour l'histoire des sciences occultes, sur M. Paulin Paris pour l'histoire de nos vieux poèmes, on s'aperçoit qu'il marche sur un terrain solide. Il y a d'autres domaines où le sol manque sous ses pas. Pourquoi affirme-t-il, par exemple, que « la réforme fut partout funeste à la langue et à la littérature? » Quoi! partout! Ce n'est pas l'avis de Bossuet, lorsque, comparant Luther et Calvin, il dit ex-

pressément : « Luther triomphait de vive voix, mais la plume de Calvin était plus correcte;... ils excellaient l'un et l'autre à parler la langue de leur pays. » Ce n'est pas non plus l'avis de Bourdaloue dans ce curieux passage où il accorde à ses adversaires tant de mérites supérieurs : savoir, critique, éloquence, et leur refuse seulement l'humilité. « Partout funeste à la langue ! » Ce mot est déjà bien extraordinaire, M. Paul Lacroix ajoute sans hésiter : « Elle porta surtout un coup mortel à la poésie allemande. » De plus fort en plus fort ! Si l'auteur veut dire que la réforme mit fin à la poésie catholique d'une partie de l'Allemagne, c'est une vérité trop vraie, un écrivain plus exact se serait empressé d'ajouter qu'à cette poésie disparue l'Allemagne du centre et du nord en avait substitué une autre, la poésie religieuse la plus forte, expression véhémement des convictions nouvelles. Que M. Paul Lacroix consulte sur ce point l'*Histoire de la Littérature allemande* de M. Heinrich, œuvre aussi impartiale que savante ; il verra combien il s'est trompé. Arrêtons-nous. Quels que soient les devoirs de la critique, on regrette d'examiner minutieusement une œuvre qui est plutôt une introduction qu'un travail de science, une œuvre sans précision, mais souple, aisée, flottante, destinée à éveiller l'esprit et à charmer les yeux.

L'ouvrage de M. l'abbé U. Maynard, intitulé simplement *la Sainte Vierge*, nous suggère quelques observations du même genre. Nous ne parlons pas, bien entendu, de ce qui est le fond même du livre ; c'est aux théologiens, aux hagiographes de juger les recherches et les vues de M. l'abbé Maynard. Les deux premières parties comprennent la métaphysique et l'histoire du sujet, d'un côté la préparation éternelle, de l'autre l'existence terrestre de celle qui fut la mère de Jésus. L'auteur a-t-il eu raison d'appeler en témoignage les apocryphes et les légendaires, comme il nous en avertit lui-même dans sa préface ? S'il a bien fait de retrancher de ses pages tout ce qui sentirait la dissertation et la dispute, a-t-il raison de nous dire avec le même sentiment de satisfaction que la critique en est absente ? Je laisse de côté ces questions, que la nature même du sujet soustrait à la critique profane. Il faut prendre garde, dit Montesquieu, de blesser l'humanité aux endroits les plus tendres. Je m'en tiens à la troisième partie, qui traite du culte de la Vierge aux différens âges, c'est-à-dire de toutes les manifestations de l'art, de tout ce que l'architecture, la peinture, la statuaire, la poésie populaire ou savante, l'imagination enfin sous toutes les formes, a déployé de fictions et de richesses pour honorer la mère du Christ. La suite de ces merveilleuses litanies donne lieu à une enquête où l'histoire générale de l'esprit humain peut recueillir des faits qui l'intéressent. Je dois pourtant y signaler des taches, certaines singularités de style peu bienséantes en telle matière, parfois aussi des erreurs assez graves que la critique littéraire ne peut se dispenser de relever. Lorsque

l'auteur parle des poésies européennes qui ont fourni leur part à la glorification de la vierge, comment peut-il affirmer que la sainte figure a inspiré de beaux vers à Klopstock, à Werner, à Schlegel, « et surtout à Novalis? » Où donc a-t-il vu que Novalis, le spinoziste illuminé, ait jamais célébré la madone? J'ai beau lire et relire les pages du singulier rêveur, je ne trouve rien qui puisse justifier cette assertion.

On ne donnerait pas une juste idée de ces deux ouvrages si l'on ne signalait pas tout ce qu'ils doivent à la munificence de la maison Didot. Les gravures, les photogravures, les chromo-lithographies, toutes les ressources de l'art le plus habile se sont réunies pour en faire deux chefs-d'œuvre typographiques. Ce merveilleux appareil des arts du dessin est toujours le complément du texte, il en est souvent l'amélioration, quelquefois même le correctif. En parcourant les pages du premier, on croit visiter les salles d'un musée où revivent à côté l'un de l'autre, dans une sorte de pêle-mêle, le moyen âge et la renaissance; en feuilletant l'autre, on croit visiter un sanctuaire où sont rassemblées, de saint Luc à Raphaël et de Raphaël à Flandrin, toutes les images de la mère de Dieu.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

---

I. *Promenade autour du monde*, par M. le baron de Hübner, in-4°; Hachette. — II. *L'Italie*, par M. J. Gourdault, in-4°; Hachette. — III. *A travers l'Amérique*, nouvelles et récits, par M. Lucien Biart. — IV. *Voyage pittoresque à travers le monde*, par M. E. Cortambert, in-8°; Hachette.

Que le monde est devenu petit, que l'espace nous effraie peu aujourd'hui! On dirait que nous avons grandi, car la terre nous paraît bien moins vaste, comme le logis paternel où l'enfant s'ébattait à l'aise semble étroit à l'homme fait. Trois mois suffisent à la rigueur pour faire le tour du globe, et les temps sont proches où la locomotive, franchissant les steppes de l'Asie centrale, nous permettra d'abrégé de moitié la durée indispensable d'un voyage d'inspection autour de notre domaine terrestre. Les pays de l'extrême Orient, qui jadis nous apparaissaient comme au travers d'un brouillard, sont désormais presque à nos portes. Toutefois, si les contrées éloignées ont perdu le charme mystérieux des choses inaccessibles, elles ont maintenant pour nous un intérêt plus direct, par le sentiment de plus en plus net de la solidarité qui s'établit graduellement entre les nations que séparent les déserts ou les mers. On ne lit plus les récits de voyages avec la curiosité désintéressée d'autrefois; ce qui se passe en Chine ou en Californie peut avoir demain une influence directe sur nos affaires.

Aussi bien le côté romanesque des voyages va-t-il s'effaçant à mesure que les difficultés et les dangers diminuent. Les touristes ont

moins d'aventures surprenantes à raconter, et les esprits mûrs ne les cherchent pas dans leurs relations : ce qu'ils leur demandent, ce sont des renseignemens précis et des réflexions sensées. Ils leur demandent d'être attentifs à tous les symptômes qui annoncent le progrès moral, le développement de la richesse, les transformations économiques chez les peuples qui peuvent jouer un rôle sur la scène du monde, car tout cela nous touche, et il est bon de prévoir les coups de théâtre que nous réserve l'histoire.

A tous ces points de vue, une des relations de voyage les plus intéressantes qui ait été publiée depuis longtemps, c'est la *Promenade autour du Monde* de M. le baron de Hübner, dont on vient de mettre en vente une cinquième édition, illustrée cette fois de plus de trois cents gravures. Habitué à manier les hommes, à sonder les cœurs, l'ancien ambassadeur d'Autriche pouvait avec raison espérer d'un court voyage une ample moisson de faits. Voici comment il avait lui-même formulé son programme : « Voir au-delà des Montagnes-Rocheuses, dans les forêts vierges de la Sierra-Nevada, la civilisation aux prises avec la nature sauvage, — voir dans l'empire du Soleil levant les efforts tentés par quelques hommes remarquables pour lancer brusquement leur pays dans les voies du progrès, — voir dans l'empire du Milieu les résistances sourdes, mais constantes, le plus souvent passives, toujours opiniâtres, que l'esprit chinois oppose aux envahissemens moraux, politiques et commerciaux de l'Europe, — voilà le but du voyage ou plutôt de la promenade que je compte faire autour du globe. » Il n'a fallu, pour remplir ce programme, qu'un espace de huit mois. Parti au printemps du port de Cork, M. de Hübner est allé lestement de New-York à San-Francisco, non sans s'arrêter chez les Mormons; puis de San-Francisco à Yokohama, de Yokohama à Changhaï, et est revenu en Europe au mois de janvier, après avoir visité les principales villes de l'Amérique du Nord, du Japon, de la Chine. Tout le monde a lu ses récits spirituels, ses appréciations pleines de finesse des rapports de l'Europe avec les pays d'outre-mer. Ce qui rajeunit son livre, ce sont les belles gravures faites d'après les croquis de l'auteur, qui nous permettent de l'accompagner, sans quitter notre fauteuil, à travers les paysages pittoresques et au milieu des scènes curieuses qui ont frappé ses regards. Sous cette forme nouvelle, la *Promenade* de M. de Hübner est devenue un livre fait pour charmer les yeux.

On ne se doute pas peut-être de l'influence profonde que la gravure appuyée sur la photographie commence déjà d'exercer sur l'éducation intellectuelle des nouvelles générations. Des images exactes de toutes choses se répandent; les divers aspects du globe, la figure des hommes qui l'habitent, les portraits des animaux et des plantes, se fixent dans l'esprit à notre insu; c'est une diffusion insensible de notions vraies

qu'un regard suffit à faire pénétrer dans une case du cerveau où elles resteront gravées. Les livres de science, les relations de voyage, tous ces ouvrages que de véritables artistes se chargent aujourd'hui d'*illustrer*, commencent ainsi à rectifier nos idées avant même que les lectures sérieuses aient le pouvoir de nous captiver. Et plus tard ces livres nous sont d'aimables compagnons des heures de loisir, évoquant pour nous les sites qu'il ne nous est point donné de visiter, ou bien rafraîchissant, au coin du feu, le souvenir des tableaux lumineux qui déjà pâlisent dans notre mémoire.

Résumer dans des volumes spéciaux, sortes d'albums splendides, les pays les plus pittoresques, est une heureuse idée que la maison Hachette a commencé depuis quelques années de mettre à exécution. Après l'*Espagne*, l'*Angleterre* et l'*Inde*, voici qu'on nous donne cette année l'*Italie*. C'est à un lettré délicat, M. Jules Gourdault, qu'a été confiée la tâche de nous décrire cette terre antique et toujours jeune, dont les aspects sont si variés et les richesses si abondantes, que, même après tant de descriptions célèbres, il y a toujours lieu de recommencer. « Sur un sol où tant d'âges se sont stratifiés en quelque sorte, dit l'auteur, le champ des études et des découvertes est inépuisable; c'est le palimpseste aux multiples surcharges, sous lesquelles on retrouve sans cesse de nouveaux et précieux linéamens. » En effet, non-seulement les fouilles, poursuivies sans relâche, mettent incessamment au jour des trésors nouveaux, mais l'horizon des voyageurs s'est élargi pour embrasser toute la nature, et les beaux sites ont été explorés avec la même curiosité ardente qui, depuis deux siècles, amène des pèlerins devant les reliques du grand art. La description de l'Italie peut donc être reprise aujourd'hui sans danger de redites : les quatre cent cinquante gravures qui ornent le livre de M. Gourdault, et qui nous montrent ce pays privilégié sous tous ses aspects, témoignent de l'abondance des ressources qui s'offrent ici à l'artiste comme à l'écrivain : « Sites vaporeux et ensoleillés, dômes gigantesques, palais de marbre aux bossages rugueux ou aux fines broderies, statues parlantes et tombeaux muets, vierges peintes et vierges vivantes, harmonies et couleurs, magnificences et haillons du pays de Dante et de Virgile, qui vous peut jamais oublier ! » Et toutes ces merveilles nous sont retracées à grands coups de crayon, et l'auteur nous promène sans nous lasser à travers le passé et le présent de cette terre deux fois classique, de manière à nous faire songer plus vivement aux facilités que les chemins de fer nous offrent désormais pour la visiter.

Sous ce titre : *A travers l'Amérique*, M. Lucien Biart nous donne cette année une série d'aventures de voyage qui ont pour théâtre les paysages grandioses du Mexique, de la Californie, du Labrador et du Canada. Ce sont des récits tour à tour gais et sombres, où l'intérêt drama-



tique se joint à la vérité minutieuse du détail, car M. Biart a mis à profit les souvenirs de ses longues pérégrinations dans le Nouveau-Monde. Son livre est de ceux qu'on pourra mettre avec fruit entre les mains de la jeunesse, — attachant comme un roman, bien que fait pour instruire. — C'est sous une forme très différente que M. E. Cortambert a tenté de rendre la géographie attrayante pour de jeunes lecteurs. Son *Voyage pittoresque à travers le monde* est une anthologie de morceaux intéressans empruntés aux auteurs les plus divers, — agréable mosaïque de paysages et de jugemens sommaires sur les contrées, les villes, les peuples, tout cela relevé par un choix judicieux de gravures qui jouent dans ces sortes de livres un rôle important comme moyen mnémorique. En somme, la géographie a cette année sa bonne part dans la littérature que font éclore les approches du nouvel an.

I. *Tableau de la nature*, par M. Louis Figuier, 10 vol. in-8°; Hachette. — II. *Le Jardin d'acclimatation*, par M. E. Grimard, in-8°; Hetzel. — III. *Les Papillons*, par M. V. Depuisset, in-4°; Rothschild. — IV. *Les Merveilles de l'industrie*, par M. L. Figuier, in-4°; Furne.

De toutes les sciences, la seule à qui l'on n'a jamais osé faire le reproche de l'aridité, c'est l'histoire naturelle, car elle a pour objet la réalité vivante avec laquelle nous nous sentons comme une vague affinité. La terre qui est le théâtre de nos exploits, l'arène ouverte au combat pour la vie et les êtres multiples qu'elle nourrit, voilà ce qui ne lassera jamais la curiosité même des esprits rebelles aux efforts d'analyse et de recherche : c'est que, pour s'y intéresser, il suffit d'ouvrir les yeux, il suffit d'admirer. Aussi est-ce dans le domaine de cette science qu'il convient de choisir les premiers alimens substantiels qu'on offrira à l'intelligence des enfans. Or il nous semble difficile de contester qu'un des ouvrages les mieux appropriés à cet usage ne soit cette encyclopédie pittoresque que M. Louis Figuier a récemment achevée sous le titre très juste de *Tableau de la nature*. C'est une description sommaire et méthodique de la terre depuis ses premières origines jusqu'à l'époque actuelle, comprenant les êtres organisés qui vivent à sa surface et au fond des mers. Remplis de figures, de tableaux d'ensemble heureusement composés, de cartes, de plans, ces volumes parlent aux yeux, et, rien qu'en les feuilletant, on y puise une foule de notions sur la géographie physique, sur les plantes, les animaux, les races humaines. Si dans les premières éditions une critique sévère a pu relever quelques erreurs de détail, ces légères taches n'ont pas tardé à disparaître, et l'ouvrage s'est perfectionné à mesure que s'en affirmait le succès.

C'est par la *Terre avant le déluge* que s'ouvre la série dont se compose cette encyclopédie populaire. Comme le dit le titre, c'est un traité fa-

milier et pittoresque de géologie et de géographie antédiluviennes. Nous y voyons le monde sortir du chaos, s'étagier les terrains qui constituent l'écorce du globe, naître et périr toute une succession d'êtres organisés qui nous ont précédés sur la planète, et dont les restes fossiles reposent maintenant dans les couches qui forment le sol terrestre. C'est merveille de voir combien, grâce aux efforts d'une armée de chercheurs, les notions que la science possède sur le passé de notre globe, sur la flore et la faune des époques géologiques, se sont déjà complétées et précisées. La septième édition de *la Terre avant le déluge* s'est enrichie de diverses curiosités qui témoignent de ce progrès incessant : on y trouve, reproduits d'après des photographies, le mammouth qui fut découvert à Lierre, en Belgique, et monté en 1869 dans les galeries du musée d'histoire naturelle de Bruxelles, — l'ours des cavernes, le tigre et l'hyène des cavernes, d'après les spécimens du Muséum de Paris, les ruminans fossiles de Pikermi, rapportés de Grèce par M. Albert Gaudry, les oiseaux fossiles des terrains miocènes de la région de l'Allier, décrits par M. Alphonse Milne-Edwards, les grands oiseaux fossiles de Madagascar, des Mascareignes, de la Nouvelle-Zélande, etc., d'après les squelettes récemment restaurés. En somme, ce livre peut servir d'introduction agréable et facile à l'étude de la géologie.

Le second volume, intitulé *la Terre et les Mers*, est un traité élémentaire de géographie physique qui passe rapidement en revue les phénomènes cosmiques d'où dépendent les climats terrestres, le relief du globe, les montagnes, les mers et les rivières, et dans lequel les volcans et les tremblemens de terre, les ascensions des hautes cimes et les expéditions polaires introduisent un élément dramatique. Puis l'auteur étudie, dans *l'Histoire des plantes*, l'épanouissement de la vie végétale à la surface du globe, et, dans les cinq volumes suivans, les diverses classes du règne animal, en commençant par le bas de l'échelle, par les *Zoophytes et Mollusques*, et en terminant par les *Mammifères*. Le volume le moins intéressant de cette série n'est certainement pas celui qui traite des *Insectes*, ces petites créatures nerveuses, si remarquables par une force au-dessus de leur taille, par leur intelligence et leur industrie, et parmi lesquelles l'homme compte ses ennemis les plus acharnés et les plus dangereux. Les abeilles, les fourmis, les termites, les sauterelles, le phylloxéra, ont fourni à M. Figuiet des chapitres vraiment curieux. — Les deux derniers volumes sont consacrés à *l'Homme primitif*, dont on cherche à reconstruire l'histoire à l'aide des indices recueillis dans les tombeaux préhistoriques, et aux *Races humaines*, qui défilent devant nous en leurs costumes variés, avec leurs mœurs, coutumes et usages.

C'est un simple coin de ce tableau que s'est proposé de peindre M. Grimard dans son livre intitulé *le Jardin d'Acclimatation*, lequel nous

familiarise avec les merveilles entassées dans cet établissement, qui est devenu l'un des rendez-vous favoris des promeneurs parisiens. En racontant les mœurs des animaux, l'auteur a pu donner une large place à la partie anecdotique, et son livre abonde en histoires gaies ou touchantes, bien faites pour inspirer aux enfans l'amour des bêtes, qui sont décidément pour le moins aussi intéressantes en leur existence réelle qu'elles le sont dans les fables où nous les couvrons d'oripeaux humains. Les traits d'héroïsme que M. Grimard raconte des cigognes qui se précipitent dans le brasier où brûlent leurs nids, ne valent-ils pas, pour ne citer qu'un exemple, la malice dont dame Cigogne fait preuve lorsqu'elle invite à dîner maître Renard ?

Ne quittons pas le terrain de l'histoire naturelle sans signaler un ouvrage écrit, à la vérité, pour des lecteurs plus savans, mais dont la place est marquée ici en raison du nombre et de la beauté des gravures et des planches coloriées qui en font partie : je veux parler de la monographie que M. V. Depuiset a consacrée aux *Papillons*. L'ouvrage de M. Depuiset (1) renferme l'iconographie et l'histoire naturelle des papillons d'Europe et de leurs chenilles, précédée d'une étude sur l'organisation, les métamorphoses, les mœurs et instincts des lépidoptères, où les amateurs trouveront aussi des instructions très complètes sur la chasse, la préparation et la conservation des papillons ainsi que des chenilles. Pour ces dernières, M. Depuiset préfère l'insufflation à la conservation dans l'alcool : on les vide entièrement par une douce pression et on les souffle à l'aide d'un petit tube de paille au-dessus d'un réchaud qui fait sécher rapidement la dépouille gonflée. Quant aux papillons, non-seulement il est facile de les conserver lorsqu'on les a fait sécher sur un étaloir, mais on peut les *imprimer* par un procédé très simple. On prend du beau papier à dessin, sur lequel on étend de l'eau gommée avec une faible dissolution de sel; puis, après avoir détaché les ailes d'un papillon bien sec, on les applique sur le papier humide, à leur distance ordinaire, on met par-dessus quelques feuilles de papier, et l'on passe le tout sous un rouleau de bois ou sous une presse à cylindrer. Au sortir de la presse, on enlève les quatre ailes, qui laissent leurs écailles sur le papier, et, pour achever l'image, on n'a plus qu'à peindre le corps, les antennes et les pattes. Rempli d'indications précieuses, puisées dans une longue expérience de naturaliste, le livre de M. Depuiset sera reçu avec faveur par tous les collectionneurs.

M. Louis Figuier a terminé ses *Merveilles de l'industrie* par un beau volume, consacré tout entier aux industries qui concourent à l'alimentation de l'homme. Le pain et les farines, les diverses pâtes, le lait, le

(1) *Musée entomologique illustré*. — *Les Papillons*, par A. Depuiset, avec 50 planches en couleur et 260 vignettes; in-4°. Paris, Rothschild.

beurre et les fromages, le vin et la bière, l'alcool et le vinaigre, le café, le thé et le chocolat, voilà les sujets qui en ont fourni la matière. On y trouve racontée, depuis les origines, l'histoire de la boulangerie, celle de l'art du brasseur, des pratiques de la vinification, etc., puis un exposé simple et clair des procédés à l'aide desquels les fruits de la terre sont transformés en produits alimentaires ou liqueurs fermentées. M. Figuiet sait rendre tous ces détails techniques attrayans en nous initiant aux péripéties des découvertes qui s'y rapportent, aux luttes soutenues par les inventeurs, à leurs souffrances et à leurs triomphes. C'est ainsi qu'à propos de la distillation il raconte par le menu, et à l'aide de documens peu connus, les procès d'Édouard Adam et d'Isaac Bérard, qui se terminèrent par une association des héritiers. Dans les chapitres consacrés au vin et à la bière, l'auteur n'a pas oublié d'exposer les admirables découvertes de M. Pasteur, qui très probablement exerceront une grande influence sur l'avenir de deux industries aussi anciennes que la civilisation.

*Michel Strogoff*, par M. Jules Verne. — *Le Petit Roi*, par M<sup>me</sup> Blandy. — *La Morale en action dans l'histoire*, par M. Muller. In-8°; Hetzel.

*La Bannière bleue*, par M. Cahun. — *Légendes et récits*, par M<sup>me</sup> de Witt. In-8°; Hachette.

Une réunion d'auteurs de talent s'est dévouée à l'instruction de la jeunesse, et elle cherche à atteindre ce but en l'amusant. M. Verne doit être cité en première ligne parmi tous ceux qui sont entrés dans cette voie. Cette année, abandonnant les théories scientifiques, il se contente de nous donner un roman d'aventures où la géographie tient une grande place. *Michel Strogoff*, le courrier de l'empereur, est un héros qui sait braver tous les périls et qui sort heureusement de toutes les épreuves pour que la vertu soit récompensée et le vice puni à la dernière page; mais le ciel ne lui épargne aucune infortune, et il lui faut une âme bien trempée pour braver le passage des monts Ourals, l'invasion des Tatars, conduits par un certain Ivan Organef qui n'est autre qu'un ancien colonel de l'armée russe et le traître du drame. L'auteur, pour prouver que son roman doit être un livre instructif, y a joint des cartes qui permettent de suivre l'odyssée de Michel Strogoff. Malgré le trop grand nombre de péripéties dramatiques, le récit de M. Verne est fort intéressant, et ses jeunes lecteurs n'en passeront certainement pas une ligne, si ce n'est pour savoir de quelle manière une existence aussi aventureuse peut bien se terminer.

M. Verne n'est pas un écrivain qui pense comme M<sup>me</sup> Blandy que la civilisation puisse un jour amener la paix universelle et qui déteste les bons coups bien donnés par ses héros; il se contente de punir le traître à la fin de son récit et ne déplore pas que les enfans rêvent de se faire soldats. M<sup>me</sup> Blandy, dans son livre du *Petit Roi*, plein d'intérêt d'ailleurs, préfère les œuvres de la paix et conseille à ses lecteurs de

prendre une carrière civile. Ce n'est pas absolument ce qu'il nous faut aujourd'hui, et mieux vaut donner d'autres conseils. *Le Petit Roi* est le roman d'un jeune Russe fantasque et mal élevé qui croit que tout est fait et mis au monde pour son service, et que son père amène à Paris pour lui faire changer d'air et lui montrer que l'univers n'obéit pas aux mêmes lois que la sainte Russie. Rien de plus moral en somme que le livre de M<sup>me</sup> Blandy, mais aussi, nous le craignons du moins, il ne paraîtra guère plaisant aux lecteurs que l'auteur a voulu séduire. Pour nous, nous préférons voir dans les mains de la jeunesse le livre de M. Muller, *la Morale en action*; là au moins on rencontre de vigoureux exemples, classés dans un ordre méthodique et empruntés à l'histoire. Les grandes vertus de l'homme sont citées et proclamées de telle façon que l'imagination, toujours séduite par ce qui est beau et grand, ne désire plus qu'une chose : imiter ce que l'on a fait de bien. Ces récits sont choisis avec soin; les enfans qui les liront apprendront quelques anecdotes historiques qui ne leur sortiront pas de la mémoire, et en même temps ils en apprécieront le côté moral.

Le livre de M. Cahun, *la Bannière bleue*, pourra-t-il servir à l'instruction de la jeunesse comme les ouvrages que nous venons d'énumérer? Il est permis d'en douter, au moins pour ce qui regarde la première moitié de ce récit. L'auteur nous transporte au milieu des tribus mongoles, au moment où elles se disposent à combattre les peuplades voisines. Dans la première partie de son livre, chaque page est surchargée de noms propres difficiles à retenir, et l'itinéraire des peuples n'est pas indiqué d'une manière suffisamment claire. L'année dernière, M. Cahun nous avait donné un fort bon précis de géographie ancienne dans *les Aventures du capitaine Magon*, mais aujourd'hui il n'a pas complètement réussi; cependant *la Bannière bleue* se lit avec un certain intérêt, et la fin du volume en rachète les débuts pénibles.

M<sup>me</sup> de Witt, en racontant avec simplicité les légendes de la Bretagne et de la Normandie, vient d'écrire un livre plein de charme et de galté, qui sera certainement fort bien reçu du jeune public auquel il s'adresse. Nous n'avons pas besoin de parler de la moralité de ces contes, dans lesquels les karrigans, les fées, les nains de toute sorte, jouent un grand rôle; M<sup>me</sup> de Witt aime le merveilleux et trouve qu'on ne doit point oublier de parler à l'imagination des enfans en leur racontant des histoires qui font travailler et rêver leur esprit. — Cette année est riche en bons livres écrits pour la jeunesse, et l'on peut dire que ce mouvement donné à la littérature enfantine est né dans deux journaux hebdomadaires créés pour un public spécial : *le Journal de la jeunesse* et *le Magasin d'éducation et de récréation*.

---

*Le directeur-gérant, C. BULOZ.*

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## DIX-HUITIÈME VOLUME

---

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVI<sup>e</sup> ANNÉE.

---

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1876

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Novembre.

LA MARINE MILITAIRE DE LA FRANCE ET SON BUDGET. . . . .	5
LES SOUVENIRS DU CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA. — VI. — LA LUNE DE MIEL DE WINDSOR, LE FOYER DE FAMILLE ET LES AFFAIRES D'ÉTAT, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. . . . .	32
LE JUGE DE BIALA, RÉCIT DE MŒURS DE LA GALICIE ORIENTALE, par M. K.-E. FRANZOS. . . . .	61
UN GÉOLOGUE ANGLAIS, SIR RODERICK IMPEY MURCHISON, par M. H. BLERZY. . . . .	95
UN PROJET FRANÇAIS DE CONQUÊTE ET DE PARTAGE DE L'EMPIRE OTTOMAN AU XVI <sup>e</sup> ET AU XVII <sup>e</sup> SIÈCLE, par M. L. DRAPEYRON. . . . .	122
LES RACES INDIENNES DANS L'AMÉRIQUE DU SUD, LEURS ORIGINES, LEURS LANGUES ET LEUR AVENIR, par M. EMILE DAIREAUX. . . . .	148
LE SÉNAT ET LE VOTE DES LOIS FINANCIÈRES, par M. CUCHEVAL-CLARIGNY. . . . .	177
UNE GRANDEUR DÉCHUE, LE DOCTEUR STROUSBERG, par M. G. VALBERT. . . . .	213
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	225
ESSAIS ET NOTICES. — LE CHAUFFAGE DES VOITURES DE TOUTES CLASSES SUR LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS. . . . .	236

### Livraison du 15 Novembre.

L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — II. — LES CLASSES SOCIALES. — IV. — LE PAYSAN, LA FAMILLE PATRIARCALE ET LE COMMUNISME AGRAIRE, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. . . . .	241
LA CHANSON DU JARDINIER, SOUVENIRS DE L'ARGONNE, par M. ANDRÉ THEURIET. . . . .	289
L'EXPÉRIENCE NOUVELLE DU PAPIER-MONNAIE. AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE, par M. VICTOR BONNET. . . . .	330
LA FOLIE AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE, D'APRÈS DE RÉCENTES RECHERCHES, par M. LUDOVIC CARRAU. . . . .	348

LA CRISE ÉCONOMIQUE EN ALLEMAGNE, par M. ERNEST LAVISSE. . . . .	373
LE COMTE DE CAVOUR, ÉTUDE DE POLITIQUE NATIONALE ET PARLEMENTAIRE D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX. — VI. — CAVOUR ET L'UNITÉ DE L'ITALIE, NAPLES ET ROME, par M. CHARLES DE MAZADE. . . . .	402
LA SCIENCE ET LA FABRICATION DE LA BIÈRE, par M. R. RADAU. . . . .	433
UN MANUSCRIT RETROUVÉ, LETTRES INÉDITES DE M <sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ, par M. F. BRUNETIÈRE. . . . .	455
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	467
ESSAIS ET NOTICES. — M. GROEN VAN PRINSTERER. . . . .	478

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Décembre.

SOUVENIRS D'ENFANCE. — II. — PRIÈRE SUR L'ACROPOLE. — LE BONHOMME SYSTÈME ET LA PETITE NOËMI, par M. ERNEST RENAN, de l'Institut de France. . .	481
LES RÉFORMES DE LA TURQUIE. — LA POLITIQUE RUSSE ET LE PANSLAVISME, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. . . . .	508
LES SOUVENIRS DU CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA. — VII. — TROIS VISITES ROYALES A WINDSOR, par M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER, de l'Académie Française. . . . .	538
L'ENFANCE A PARIS. — II. — LES MALADES, par M. OTHENIN D'HAUSSONVILLE. . .	575
LES NOUVEAUX ROMANCIERS. — MM. GUSTAVE DROZ, ANDRÉ THEURIET, ALPHONSE DAUDET, par M. ÉMILE MONTÉGUT. . . . .	605
LE JUGE DE PAIX, par M. LOUIS COLLAS. . . . .	633
LA VIE DOMESTIQUE EN ALLEMAGNE JUGÉE PAR UNE ANGLAISE, par M. TH. BENTZON. . . . .	668
LES DERNIÈRES ESPÉRANCES DES AMIS DE LA PAIX, par M. G. VALBERT. . . . .	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	709

#### Livraison du 15 Décembre.

DE YEDDO A PARIS. — I. — HONG-KONG, CANTON, MACAO, par M. GEORGE BOUSQUET. . . . .	721
LA LOI DE LYNCH, RÉCIT DE MŒURS ANGLAISES, par M. AUGUSTIN CHEVALIER. . .	755
UN CONFIDENT DU PRINCE DE METTERNICH, LE CHEVALIER DE GENTZ, D'APRÈS DE NOUVELLES PUBLICATIONS, par M. ALBERT SOREL. . . . .	805
L'EMPIRE DES TSARS ET LES RUSSES. — III. — LES FINANCES. — I. — LE BUDGET, LE RÉGIME FISCAL ET LE REVENU, par M. ANATOLE LEROY-BEAULIEU. . .	834
LE SOCIALISME CONTEMPORAIN EN ALLEMAGNE. — II. — LES AGITATEURS, FERDI- NAND LASSALLE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE. . . . .	867
LE DUC DE BOUILLON D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS. — I. — SA JEUNESSE, SES RAPPORTS AVEC HENRI IV, par M. AUGUSTE LAUGEL. . . . .	897
POÉSIES. — VIGNES EN FLEURS, AMOURS ÉTERNELLES, par M. ANDRÉ THEURIET. . .	921
LES PLANTES GRIMPANTES D'APRÈS M. DARWIN, par M. CHARLES MARTINS. . . .	925
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. . . . .	932
REVUE DRAMATIQUE. — <i>L'Ami Fritz</i> A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — <i>La Comtesse Romani</i> AU THÉÂTRE DU GYMNASÉ. . . . .	943
ESSAIS ET NOTICES. — LES LIVRES D'ÉTRENNES. . . . .	948









UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY  
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.  
This book is DUE on the last date stamped below.

15 Nov 51 WB

15 Feb 52 LD

3 Jun 53 SS

MAY 21 1953

23 Jul '57 FH

REC'D LD

JUL 11 1957

JAN 28 1976 O

REC. CIRC. AUG 11 '75

LD 21-95m-11,'50(2877s16)476



C022779669

AP

14065-20

R34

1876:6

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

